Archives diocésaines de Quimper et Léon

128820

84e Année. Vendredi 3 Janvier 1919. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Réception du jour de l'An à l'Evêché ; Allocution de Mgr Duparc, à l'occasion de la bénédiction du Drapeau du Sacré Cœur, à la Cathédrale ; Nécrologie : M. l'abbé Claude Vigouroux ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Le nouvel évêque de Tarentaise ; Autour de la Guerre : Un ex-voto du général de Castelnau, La Papauté et l'Alsace-Lorraine.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Janvier. — Le T. S. Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc.
A la messe, mémoire de la Vigile de l'Epiphanie.
Vêpres du suivant avec mémoire du précédent.

Lundi, 6. — ÉPIPHANIE DE NOTRE SEIGNEUR. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Mardi, 7. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 8. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 11. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 12. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lanarvily . . . . . du 4 au 6 Janvier.
Notre-Dame du Carmel, Brest . . du 7 au 16 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Monseigneur l'Évêque a nommé chanoines honoraires de la cathédrale de Quimper, M. Poulin, curé de la Trinité à Paris, et M. Duparc, curé de Thiais (Seine).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 5 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi Après la grand' messe, chant du *Veni Creator*. — Vêpres à 2 h. 1/2, suivies d'une instruction par Monseigneur l'Evêque, et des prières prescrites par le Souverain Pontife. — A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi 10 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 5 Janvier :* Fête du Saint Nom de Jésus. Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 6 :* réunion de la Congrégation des Mères Chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Laurent Goret, vicaire, aura lieu à Lanmeur, le *mardi 7 Janvier*, à 10 heures.

— Un service sera chanté à Landivisiau, le *mardi 7 Janvier*, à 9 h. 1/2, pour M. Jean Le Pape, recteur de Lannédern.

— Le service anniversaire pour M. l'abbé Louis Boucher sera chanté à Sizun, le *mardi 12 Janvier*, à 10 heures.

Réceptions du jour de l'An à l'Evêché. — Une trentaine de prêtres — les seuls que le service militaire ou paroissial a laissés libres — se sont réunis mardi matin, à l'Evêché, pour offrir à notre Evêque vénéré leurs vœux de bonne année. Dans une allocution toute simple et cordiale, M. le Doyen du Chapitre s'est fait l'interprète des sentiments de tous, en souhaitant que l'année qui s'ouvre voie se réaliser enfin la paix promise « aux hommes de bonne volonté ». Cette paix extérieure, dont nous goûtons les prémices, ne saurait d'ailleurs être vraie ni complète, sans la paix intérieure également restauratrice du droit et de la liberté.

Après avoir remercié les membres du clergé de leur affectueux attachement, Monseigneur prend texte de la légende de S. Silvestre que nous lisons au Bréviaire, pour en tirer quelques leçons opportunes. La victoire de nos soldats par le drapeau du Sacré Cœur ne rappelle-t-elle pas la victoire de Constantin par le labarum !

Puisse la France victorieuse retrouver son blanc revêtement d'églises et se couvrir d'une ample moisson d'œuvres, comme l'Eglise de Rome, après la paix constantinienne, sous l'énergique impulsion du Pontife Silvestre ! Un souvenir tout spécial est donné par Sa Grandeur aux prêtres soldats dont la longue absence se faisait cruellement sentir au foyer de la famille sacerdotale.

Reprenant l'usage supprimé depuis la guerre, Monseigneur a reçu les membres des congrégations religieuses et des différentes œuvres charitables et même sportives : conférences de Saint-Vincent de Paul, Phalange d'Arvor, prodiguant à tous des paroles d'invincible espoir et de pieux réconfort.

Allocution de Monseigneur

à l'occasion de la Bénédiction du Drapeau du Sacré Cœur à la Cathédrale.

Vexilla regis prodeunt.
Les étendards du roi s'avancent.

Mes Frères,

Pour saluer avec vous le drapeau du Sacré Cœur de Jésus, je fais du chant de la Passion un chant de Noël.

Le même Cœur royal et divin battit à Bethléem et au Calvaire. La naissance du Dieu Homme annonçait déjà sa mort pour le salut du monde et en prophétisait les résultats libérateurs. Toutes les âmes, toutes les nations, toutes les sociétés, auraient acclamé le Sauveur nouveau-né, si elles avaient pu connaître le grand mystère de souffrance et de joie qu'inaugurait pour elles la Nativité du Christ. Le monde entier aurait pavoisé pour sa gloire.

Au jour anniversaire de cette Nativité bienheureuse et du Baptême de Clovis qui en a appliqué les fruits à notre Nation, en reconnaissance pour notre triomphante délivrance après quatre ans de guerre, nous arborons dans toutes nos églises le drapeau du Sacré Cœur, en armoriant de son image sainte notre drapeau national, pour que les deux ne fassent qu'un. Nous le voulons de toute notre âme, et il nous semble que Dieu le veut encore plus. Cette guerre pour la Patrie a fait éclater l'infinie bonté du Christ pour nous, et montré largement, croyons-nous, notre humble affection pour lui dans la vie et dans la mort. Autant qu'il est en notre pouvoir, nous voudrions lui donner notre nation toute entière avec ses chefs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aucun peuple ne s'étonnera que la France, dépositaire principale de la dévotion au Sacré Cœur et bénéficiaire privilégiée des grâces qu'elle apporte aux hommes, consacre à ce divin Cœur son âme et son drapeau. Fasse le Ciel que, de nos églises, ce drapeau conquière peu à peu à Notre Seigneur les âmes encore hésitantes ou incrédules ! *Vexilla regis prodeunt.*

Ce sera un fier drapeau, mes Frères. Vous mettrez dans ses plis tous les exploits de vos soldats chrétiens. Sortis du Cœur de Jésus qui les inspira, ils méritent de retourner à lui pour lui rendre hommage. Ils ont eu pour témoins les anges et les hommes : *spectaculum facti angelis et hominibus.* Ils demeureront une des splendeurs de l'Histoire. Quand vous en ferez le récit à vos enfants émerveillés, indiquez-leur en fidèlement la double source : l'amour de Dieu et l'amour de la Patrie. Amenez-les ici, devant cet insigne d'héroïsme. Exaltez devant eux les drapeaux du champ de bataille, et particulièrement ceux de vos régiments, « décolorés par quatre hivers, déchiquetés par cent combats », applaudis par Metz et Strasbourg, enviés par tous les grands peuples, respectés et obéis par l'Allemagne elle-même, et faites-leur admirer les soldats et les marins de Bretagne qui les ont portés avec foi à travers les dangers sans fin, et qui sont dignes d'être inscrits à la place d'honneur sur le drapeau symbolique offert par vous au Sacré Cœur de Jésus. Gravez sur le drapeau vos exploits.

Auprès de vos exploits, gravez vos sacrifices. Ils ont été la vraie cause de la victoire. N'en oubliez aucun. Apportez ici vos peines, vos ruines, la longue histoire de vos inquiétudes et de vos fatigues. Apportez vos morts. Vos morts, vous ne pourrez pas, pour la plupart, aller saluer leur tombe. Ensevelissez leur pieuse mémoire dans la plaie du Sacré Cœur. Ils ne sont pas morts sous les coups d'une force aveugle: Ils sont morts consciemment et « puissamment ». Leur vie a été offerte à un Dieu aimant pour sauver la France pénitente et généreuse en expiant ses fautes. Ils ont donné au sacrifice du Pays son sens divin. Incapables de satisfaire par eux-mêmes la justice pourtant clémente du Sauveur, voulant du moins contribuer à compléter pour la Patrie la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, ils se sont associés à son sacrifice sur la Croix, et, ne faisant qu'un avec lui par cet acte d'union, leur humble immolation, mêlée à ce sacrifice d'un prix infini, a pris une valeur d'expiation totale. Inscrivez sans crainte ce sacrifice au drapeau des victoires. Il y est à sa vraie place. Et évoquez hardiment son souvenir, chaque fois que vous viendrez vénérer cet emblème sacré. Vos morts sont là, vivant et priant avec vous.

Auprès des sacrifices consentis, inscrivez les vertus pratiquées. Certes, il faut le reconnaître loyalement, de grandes fautes publiques et privées ont enlevé à cette guerre une partie de sa beauté morale. Nous devons tous en apporter le repentir au Cœur de Jésus, et le graver sur le drapeau, qui manquerait

de franchise, si nous n'y mettions pas le regret de nos péchés. Mais, auprès de la contrition, il y a place, et large place, pour inscrire la prière, la confiance en Dieu, l'apostolat, le travail, la mortification, l'aumône aux pauvres, le soin des blessés, le secours aux orphelins, l'accueil aux réfugiés, la consolation aux familles éprouvées, la charité sous vingt formes nouvelles. Je ne crains pas de me répéter, parce que je veux être juste pour toutes les bonnes volontés. Je ne veux pas, d'ailleurs, enorgueillir vos âmes chrétiennes. Vos vertus viennent d'abord de Dieu. Mais vous avez coopéré à sa grâce. Puisque cette coopération doit le réjouir et le glorifier, imprimez-en l'humble souvenir dans le drapeau du divin Cœur.

Je n'ai pas dit encore l'essentiel. Le drapeau des exploits accomplis, des sacrifices consentis, des vertus pratiquées, sera avant tout le drapeau des grâces obtenues, et par conséquent le drapeau de la reconnaissance. Après avoir dit ce mot, je devrais peut-être me taire. A quoi bon recommencer le dénombrement de tous les bienfaits de Dieu pendant cette guerre, au risque de devenir monotone? Je le ferai pourtant. Il ne faut pas qu'on oublie. On n'oubliera pas les victoires. Leur nom flamboie. C'est assez. Mais ce que je veux redire, c'est que, même incomplète, l'union sacrée a été une sorte de miracle ; la succession des hommes d'Etat au pouvoir, le choix heureux des chefs militaires, l'esprit de combat, d'endurance et d'effort prolongé pendant plus de quatre ans, l'offrande répétée des milliards pour la défense nationale, l'entrée en scène de chaque nation alliée à l'heure providentielle, l'harmonie maintenue entre tant de peuples aux intérêts divergents groupés pour une action commune, semblent aussi merveilleux à qui les étudie de près que le rythme impeccable des victoires finales tant admiré de tous les juges militaires sans exception. Au drapeau, faites figurer ces grâces. Ajoutez-en une dont la Bretagne ne remercie pas assez son Dieu. La Bretagne était destinée à partager le sort de la Belgique. Elle était la proie convoitée. Si vous n'avez pas été un pays envahi et dévasté, c'est que l'Angleterre, suscitée de Dieu, a dit à la flotte allemande : « On ne passe pas ». Inscrivez cela sans crainte. Ajoutez enfin, au milieu des épreuves subies par chacun de vous, les grâces personnelles qui vous ont été versées à flots, et faites le compte de tant de bienfaits. Leur place est là, dans ce Cœur plus vaste que la création. Le drapeau ne sera pas encore rempli jusqu'aux franges. Il restera de la place pour les inscriptions de l'avenir.

J'espère que le drapeau sera, en outre, le drapeau des grandes résolutions que nous aurons prises. Une nouvelle ère historique commence. L'œuvre de l'avenir apparaît immense. Nul ne soupçonne l'étendue des difficultés qui vont s'imposer au monde. Or, aucun peuple, aucun homme ne sera capable de remplir tout son devoir de salut, en présence de ces difficultés sans cesse renaissantes, s'il ne voit pas ce devoir à la lumière de

Quimper et Léon

la foi du Christ, de la loi du Christ, de l'Eglise du Christ. De nobles efforts pourront être parfois tentés par ceux qui ne croient plus en lui. Ils seront à jamais impuissants pour le relèvement total de la France. Il faut appeler le Christ à la reconstruction de l'édifice. Toute notre mission, à nous tous, prêtres et laïques, doit être de faire l'œuvre du Christ. Ce ne seront pas, à vrai dire, de nouveaux devoirs à remplir, mais plus de cœur et de conscience à apporter dans l'accomplissement des devoirs anciens. Votre drapeau sera le drapeau du devoir. Jetez les yeux sur vos familles. Que leur manque-t-il pour réaliser l'idéal chrétien ? Prière ? éducation ? travail ? devoir des époux ? tempérance ? économie ? C'est cela même qu'il faut inscrire aux plis du drapeau. Pensez à la France. Que faudrait-il pour la sauver ? La fidélité à Dieu, de l'ordre, une juste mesure de liberté, des familles nombreuses, une entente chrétienne entre le capital et le travail. Jurez devant ce drapeau de vous dévouer à ce programme de toute votre âme. Vous ne connaissez pas toutes les épreuves qui vous attendent. Vous aurez souvent besoin, pendant la paix rude et laborieuse, de réveiller en vous quelque étincelle de l'âpre esprit de guerre, qui ne permettait ni relâchement, ni lâcheté, ni égoïsme, et réclamait le « don total de soi » pour la France. Ces forces saintes, vous les retrouverez vivantes dans ce mémorial des vertus divines inaugurées dans le monde par N. S. J.-C.

En bénissant le drapeau, voilà quelles seront mes pensées, et, je l'espère, les vôtres.

Jadis, on bénissait en France les arbres de la liberté. Presque partout, ils ont péri. Et pourtant un arbre vit par lui-même. Mais ils avaient besoin du soin des hommes. Et les hommes les ont laissés se dessécher et mourir.

Le drapeau court plus de risques que l'arbre. Il n'a pas sa vie propre. Ce sera à nous de le garder, de le porter, de le faire vivre. Un drapeau est fait pour avancer. *Vexilla prodeunt.* Il est fait pour supporter tous les temps et traverser tous les orages. Il est fait pour combattre, et pour grouper autour de lui tous ceux qu'animent une foi commune et une commune espérance. Dieu fasse que ce soit la destinée de votre drapeau du Sacré Cœur et de tous les fidèles qui lui font aujourd'hui un si émouvant cortège !

Nécrologie. — M. l'Abbé VIGOUROUX, *Aumônier de l'Institution N.-D. de Bonne-Nouvelle, à Lambézellec.* — L'abbé Claude Vigouroux, dont la *Semaine religieuse* annonçait récemment la mort, était un de ces prêtres humbles et consciencieux qui trouvent le bonheur dans l'accomplissement de la tâche quotidienne.

Encore qu'il fût depuis son tout jeune âge d'une santé médiocre, il ne se résigna jamais à ne pas travailler. Ses succès au Collège de Saint-Pol de Léon attestent déjà et les qualités d'une intelligence

souple et les élans d'une nature conquérante. Nul doute, qu'avec une plus grande vigueur physique, il n'eût été de ceux qui marquent leur vie par des œuvres fécondes et durables.

Chez lui, tout tendait à l'action : la piété, l'étude, l'ardeur naturelle. C'est pour l'avoir deviné que M. le Supérieur du Grand Séminaire n'hésita pas à l'offrir comme collaborateur au vicaire de Saint-Corentin chargé du Patronage des jeunes gens. Là, se révéla chez l'abbé Vigouroux, avec l'amour tout spécial des âmes d'enfants, ce sens très sûr de leurs besoins dont il devait, dans un avenir prochain, tirer un merveilleux parti.

Au lendemain de son ordination sacerdotale, il fut nommé au poste de vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix. Bientôt il reçut la direction des œuvres de jeunesse de la paroisse. C'est à celles-ci que, sans jamais négliger les autres parties du ministère, il donna, avec une générosité constante, le meilleur de lui-même. Toujours préoccupé d'obtenir, avec des ressources médiocres, le maximum d'effet, il ne s'accorda plus un instant de liberté. Que de fois, à la fin d'une journée pénible, quand tous ne songeaient qu'au repos, ne l'a-t-on pas vu courir à ses jeunes gens, s'empresser autour d'eux et les soustraire, par des prodiges d'ingéniosité, aux dangers des réunions douteuses.

Tout son but était là : les représentations théâtrales, les séances de gymnastique, les travaux du cercle d'études n'avaient d'autre but que d'amener graduellement les âmes à l'amour du prêtre, à une connaissance plus approfondie de la religion et enfin à la communion.

Pour arriver plus sûrement à ce résultat si ardemment désiré, son zèle, toujours en éveil, institua, au prix de démarches multipliées et d'incalculables sacrifices, l'œuvre si opportune des « Colonies de Vacances ». Si les enfants et les jeunes gens rentraient de leurs promenades au grand air, sur les plages ensoleillées de Primel et de Carantec, avec une santé restaurée, ils s'étaient faits surtout, au contact journalier d'un cœur de prêtre, une âme accoutumée à la prière et fortifiée par les sacrements. Ce groupe était une pépinière de premier choix pour le Patronage en formation, comme la preuve en a été faite dans les années qui ont suivi les timides essais de cette heureuse initiative. Il est très exact de dire que la Jeunesse Catholique de Saint-Mathieu de Morlaix est sortie toute vivante de cette âme d'apôtre.

Une œuvre de cette importance réclamait une résistance physique qui ne fut jamais donnée à M. Vigouroux. L'épuisement l'obligea à prendre un peu de repos. Il le trouva à l'Orphelinat du Refuge, à Brest. Là encore, il fut le prêtre humble et dévoué, jusqu'au jour où l'on pensa qu'il pouvait, de nouveau, consacrer ce qu'il avait de forces, à l'apostolat de son choix, celui des enfants.

Son passage à l'aumônerie de Lambézellec fut de courte durée. La terrible maladie qui le minait était à sa dernière période, et il fallut, à ce prêtre si désireux d'action, prendre un repos définitif. La mort, qu'il envisageait depuis de longues années, comme une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

visiteuse toujours prête à venir, ne le surprit point. Et comme le bon ouvrier, sa tâche accomplie, il s'endormit doucement dans les bras du Seigneur. R. I P.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citation. — *Le Lec Yves*, mle 68 : « Cavalier très ancien et très méritant, passé sur sa demande d'un G. B. D. dans un régiment de cavalerie. S'est distingué à plusieurs reprises au cours de la campagne, et en particulier le 7 Novembre, en chargeant sabre à la main sur des mitrailleuses allemandes qui gênaient la progression de notre Infanterie. » — (Ordre de la 61e D. I.)

M. Le Lec est vicaire à Milizac. Général Bloudin.

Médaille d'honneur. — Le ministre de la Guerre a décerné une médaille d'honneur, en argent (ruban tricolore), au soldat *Auguste Traon*, 11e section d'infirmiers militaires, ambulance 3/61 : « A fait preuve du plus grand dévouement, en s'offrant spontanément pour une opération de transfusion du sang.

» Paris, 22 Juillet 1918.

» *Pr le ministre de la Guerre :*

» Le Sous-Secrétaire d'Etat. »

M. Traon est vicaire à Lanildut.

Le nouvel évêque de Tarentaise. — Le Saint-Père vient de nommer à l'Evêché de Tarentaise, vacant par la mort de Mgr Biolley, M. le chanoine Louis Termier, curé-archiprêtre d'Aix-les-Bains.

Né à Chambéry, en 1860, le nouvel évêque a été ordonné prêtre en 1884. Avant d'être curé-archiprêtre d'Aix-les-Bains, il fut supérieur du Petit Séminaire de Saint-Pierre-d'Albigny. Il est chanoine honoraire depuis 1909.

Autour de la Guerre

Un ex-voto du général de Castelnau. — Le dimanche 19 Novembre, la ville de Nancy rendait grâces à N.-D. de Bon-Secours, sa patronne, qui l'a préservée de l'invasion.

Vers 2 heures, au milieu des paroissiens de Saint-Sébastien et de Saint-Fiacre, on vit s'avancer, accompagné de son fils le capitaine de Castelnau, d'un colonel de son Etat-major et de son officier d'ordonnance, l'illustre sauveur de Nancy, le héros du Grand Couronné. Le général venait, lui aussi, s'acquitter d'un vœu qu'il avait fait le 12 Septembre 1914.

Quelques instants auparavant, il avait fait déposer, sur l'autel du Sacré-Cœur, un ex-voto de marbre, portant ces simples mots :

A Notre-Dame de Bon-Secours
Éternelle gratitude
Nisi Dominus custodierit civitatem,
frustra vigilat qui custodit eam.

Général de Castelnau,
12 Septembre 1914.

Avec simplicité, sans ostentation inutile, sans la moindre crainte d'attester publiquement ses profondes convictions chrétiennes, le général s'agenouilla à la grille du chœur, et dans une courte prière, il dut exprimer à Notre-Dame de Bon-Secours sa reconnaissance personnelle, celle de la Lorraine et des armées de France.

***

La Papauté et l'Alsace Lorraine. — Un fait peu connu, même des catholiques, et qui vaut cependant de l'être :

Quand les deux chères provinces nous furent violemment enlevées, Pie IX, de sainte mémoire, inspiré par son amour de prédilection pour la France, décida que les deux évêchés de Metz et de Strasbourg ne seraient attachés à aucune province ecclésiastique allemande, mais relèveraient directement et uniquement du Saint-Siège.

On croira sans peine que cette décision ne fut pas agréable au gouvernement impérial et qu'il fit des démarches pour obtenir le retrait de la décision et le retour au droit commun. Or, Léon XIII, Pie X et Benoît XV ont maintenu l'exception inspirée par l'amour de la France et — nous pouvons bien l'ajouter — par la pensée que Metz et Strasbourg reviendraient, un jour, à la Mère-Patrie.

A Metz : le diocèse compte 646 paroisses, 893 prêtres séculiers, 1 grand séminaire et 2 petits séminaires.

A Strasbourg : le diocèse comprend 710 paroisses. Le nombre des couvents est considérable : 21 d'hommes, Trappistes, Capucins, Rédemptoristes, Pères du Saint-Esprit, Oblats, Frères des Ecoles chrétiennes, etc., et 271 maisons ou résidences d'Ordres ou Congrégations de femmes.

BIBLIOGRAPHIE

« FRÈRES D'ARMES ». — La vaillante petite revue *Frères d'Armes* qui, depuis trente mois, vivifiait, dans la guerre, l'âme de nos soldats, informe ses nombreux amis qu'elle continue, dans la Paix, son œuvre de « ravitaillement moral »... Le courage est aussi nécessaire « dans le civil » que sous les armes et, aujourd'hui plus que jamais, le jeune Français veut être éclairé et guidé. — La France victorieuse a besoin de l'effort de tous ses enfants ; *Frères d'Armes* lui apporte le sien en stimulant et en groupant toutes les bonnes volontés.

Chaque quinzaine, comme par le passé, la Revue continue à paraître, c'est un confiant appel qu'elle adresse à tous ceux qui ont com-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pris l'utilité de ses efforts, afin qu'ils lui maintiennent leur aide... Que les Parents, Marraines de guerre, prolongent dans les jours qui viennent les abonnements des soldats d'hier ; que de nouveaux noms s'ajoutent aux 30.000 déjà inscrits ; et l'effort commun de *Frères d'Armes, dans la Foi pour la Patrie* sera fécond dans la Paix comme il le fut dans la Guerre...

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande adressée à *Frères d'Armes*, 14, rue d'Assas, Paris (VIe). — L'abonnement de 6 mois ; 2 fr. 25. — 10 abonnements : 18 fr.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marques. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

Demandez son Catalogue à

LA BIBLIOTHÈQUE FINANCIÈRE

24, Rue Feydeau — PARIS (2e)

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST

Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES

LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES

Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...

Réparations — Dorure — Argenture

STATUES — CHEMINS DE CROIX

SELS DE VITTEL

à base de sels solubilisés de l'eau de

VITTEL GRANDE SOURCE

Dépôt : 41, *rue de Paradis, PARIS, et toutes Pharmacies.*

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives

SONT CONSTIPÉES

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LES MICMACS DE L'ESTOMAC

Mme Anna Siméon, dès qu'elle entend quelqu'un se plaindre de son mauvais estomac, ne manque pas aussitôt de lui conseiller l'usage des Pilules Pink. La raison de cette propagande bénévole est, tout simplement, que Mme Siméon, après six mois de cruelles souffrances, a été guérie très vite par cet excellent médicament, alors que les autres remèdes s'étaient montré sans effet aucun. Les Pilules Pink sont souveraines pour l'estomac, c'est un fait. Vous ne vous alimentez plus convenablement, vous êtes contraint à tout un choix dans la nourriture, votre appétit est capricieux ou bien est un souvenir, vos digestions sont constamment pénibles, les migraines, le pyrosis vous prenant particulièrement après chaque repas, vous maigrissez, vous dépérissez ! Ce mauvais état, ce mauvais fonctionnement de l'estomac, n'est pas spontané, il est la résultante de quelque chose et il n'y a aucune chance pour que ce mal s'en aille comme il est venu. Il faut intervenir. Madame Siméon, après des milliers de personnes, en se donnant comme exemple, vous conseille d'intervenir avec les Pilules Pink :

« Je recommande beaucoup vos Pilules Pink dans mon entourage. J'ajoute qu'elles m'ont parfaitement guérie de mon mauvais estomac. Grâce à votre bon médicament, j'ai retrouvé un excellent appétit et des digestions parfaites. J'ai retrouvé les forces perdues après six mois de souffrances et de privations et je n'ai plus de migraines, plus de sensations de brûlure, plus de pesanteurs, plus de nausées. Je suis très satisfaite. »

Mme Siméon habite dans le Lot, à St-Paul-Labouffie, par Fontanes.

Croyez-nous, faites la paix avec votre estomac. N'allez pas vous imaginer surtout que si votre estomac fait pour vous nourrir ces difficultés, ces micmacs, c'est par fantaisie, par caprice. Si votre sang était plus riche, plus pur, les organes de l'estomac seraient plus actifs, plus forts, plus persistants, plus travailleurs et ils feraient convenablement leur besogne. La preuve en est que lorsqu'il a pris les Pilules Pink, qui donnent du sang avec chaque pilule, le malade de l'estomac mange bien, digère bien et ne souffre plus de rien.

Les Pilules Pink guérissent : anémie, chlorose des jeunes filles, pâles couleurs, faiblesse générale, maux d'estomac, douleurs, migraines, névralgies, épuisement nerveux, neurasthénie, irrégularités des femmes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Phie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris : 3.50 la boîte, 17.50 les 6 boîtes franco, plus 0 40 de taxe par boîte.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

34e Année. Vendredi 10 Janvier 1919. N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Délimitation de paroisses ; Décès ; Avis de réception.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Pupilles de la Nation ; Avis de services ; Nécrologe de l'année 1918 ; Les Prières pour la Paix ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; La Paternité du Pape : Discours de S. S. Benoit XV au Sacré Collège ; La réforme de l'Enseignement secondaire.

IV. — Chronique générale : Le Président Wilson au Vatican ; Un projet avorté de Guillaume II ; Adresse du Clergé d'Alsace au Clergé de France.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Janvier. — 1er dimanche après l'Epiphanie, *Solennité de l'Epiphanie, avec mémoire du dimanche.*

Lundi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double majeur. Blanc.

Mardi, 14. — S. Hilaire, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 15. — S. Paul, 1er Ermite, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 16. — S. Marcel 1er, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 17. — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 18. — La Chaire de S. Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 19. — 2e dimanche après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Notre-Dame du Carmel, Brest . . du 7 au 16 Janvier.
Brennilis . . . . . du 17 au 19 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Délimitation de paroisses. — En vertu de Nos pouvoirs ordinaires de juridiction épiscopale, après avoir procédé aux enquêtes prescrites et pris l'avis du Chapitre de Notre Cathédrale, Nous avons, par ordonnance du 30 Décembre 1918, décrété l'annexion à la paroisse de Pont-Aven de quelques territoires détachés de la paroisse de Nizon.

Quimper, le 7 Janvier 1919.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Kernéis, ancien recteur de Locronan, décédé à la maison Saint-Joseph, le 3 Janvier.

III. Avis de réception. — POUR LES VILLAGES LIBÉRÉS : Châteaulin, Crozon ; Guimaëc ; Landivisiau, Landrévarzec, Lanrivoaré, Loqueffret ; Moëlan, Ile Molène ; Peumerit, Plogastel-Saint-Germain, Plomodiern, Ploudaniel, Plouénan, Plougastel-Daoulas, Ploumoguer, Plourin-Ploudalmézeau ; La Roche ; Saint-Goazec, Saint-Martin (Brest), Saint-Thonan ; Tréméoc.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape pour Janvier :

LA DÉVOTION A LA SAINTE FAMILLE

La société souffre tout spécialement aujourd'hui de la faiblesse de la vie de famille, où l'égoïsme a semé l'esprit d'indépendance, de faiblesse, de division. Tant qu'on n'aura pas changé cela, nous continuerons d'aller de mal en pis. Un moyen de sortir de nos erreurs serait de prendre pour modèle de notre vie de famille Jésus, Marie, Joseph. En voilà qui ont fait tout leur devoir de famille ! Cela ne les a pas empêchés d'être inconnus et pauvres un temps, mais cela les a rendus utiles, heureux et saints à jamais. Imitons-les et pour cela prenons leur programme : s'oublier soi-même et vivre pour les autres, ne pas prétendre se faire servir, mais servir.

Offrande quotidienne pour Janvier. — Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour que les familles chrétiennes se fassent une idée plus juste de leurs devoirs et de leurs joies en honorant la Sainte Famille.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 12 Janvier :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi.

A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — A 8 heures, à la cathédrale, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

Lundi 13 : à 10 heures, service et messe de *Requiem* pour M. Charles Canet, mort en Serbie, le 2 Octobre 1918.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 12 Janvier :* Solennité de l'Epiphanie. — Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la paix; bénédiction du Saint-Sacrement.

Pupilles de la Nation.

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR ÉTUDES. — Aux termes de l'article 9 du décret du 19 Août 1918, les Offices départementaux sont autorisés à accorder aux pupilles placés par leurs familles dans *des établissements privés* des subventions équivalentes des bourses et exonérations qui peuvent être accordées par l'Etat aux Pupilles de la Nation dans des établissements nationaux.

Il y a donc intérêt pour les familles qui désirent obtenir ces subventions à être instruites des démarches à faire pour s'en assurer le bénéfice.

A défaut d'indications officielles, depuis longtemps promises, mais non encore publiées, nous conseillons aux familles d'introduire leurs demandes de la manière suivante :

La demande sera faite par le père, la mère, ou le représentant légal de l'enfant, suivant les cas.

Elle indiquera exactement les nom, prénoms, âge, domicile de l'enfant, l'école où il doit poursuivre son instruction, les motifs pour lesquels une subvention est demandée.

Si l'orphelin est officiellement inscrit parmi les pupilles de la Nation, on indiquera, en outre, le *numéro d'inscription* mentionné au jugement d'adoption.

Si l'enfant n'a pas encore été adopté, on aura soin de joindre : a) *un extrait de l'acte de naissance de l'enfant ;* b) *un extrait de l'acte de décès du père*, ou une pièce établissant la blessure ou maladie dont celui-ci a été victime.

Dans l'un et l'autre cas, on devra fournir également un certificat du directeur ou de la directrice de l'école indiquant les aptitu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des de l'enfant, le genre d'instruction à lui donner, les examens qu'il prépare.

Le tout doit être adressé à M. le Président de l'Office départemental des Pupilles de la Nation, à Quimper.

Avis de services. — Le service anniversaire de M. Créac'h, vicaire à MAHALON, sera chanté le *mardi 14 Janvier*, à 10 heures.

— Le service anniversaire pour M. Roudaut, vicaire à Quimperlé, mort au champ d'honneur, sera célébré à LESNEVEN, *mercredi 15 Janvier*, à 10 heures.

— Un service solennel pour M. Kernéis, ancien recteur de Locronan, sera chanté à LOPERHET, le *jeudi 16 Janvier*.

Nécrologe de l'année 1918. — Le tableau des pertes que le clergé du diocèse vient d'éprouver en 1918 ne le cède en rien à la triste éloquence des listes des années précédentes. Vieillards succombant sous le poids des ans et de la fatigue, Recteurs et Vicaires dans la force de l'âge, emportés soudainement par l'épidémie, prêtres et séminaristes-soldats tombés sur le champ de bataille ou expirés sur un lit d'hôpital, leur nombre s'élève à 39, et il convient d'ajouter à cette nomenclature funèbre les noms de deux séminaristes, M. GENTRIC, clerc minoré de Quimper, et M. KERINEC, de Crozon, morts au champ d'honneur en 1914 et dont le décès n'a été connu que cette année.

Voici les noms des membres du clergé décédés dans le courant de 1918 :

MM.

Le Coz (François-Marie), ancien recteur de Penmarc'h, décédé à Plougonvelin.	70 ans.
Boucher (L^{s}), jeune prêtre de Sizun, décédé à Landerneau.	27 —
Picart (Joseph), recteur de Plouégat-Moysan	54 —
Labat (Alfred), ancien vicaire de Mespaul	51 —
Castrec (Jean), anc. rect. de Gourlizon, décédé à Saint-Pol.	62 —
Le Gall (Jean-Claude), recteur de Saint-Méen	48 —
Morvan (Jean-Marie), vicaire aux Carmes de Brest, mort au champ d'honneur	34 —
Pouliquen (Aug^{te}), prof. à St-Pol, mort au champ d'honneur	35 —
Jaffret (Jean-Franç^{s}), recteur de Lampaul-Ploudalmézeau.	51 —
Nicol, clerc tonsuré de Scaër, mort au champ d'honneur.	.. —
Perret (Joseph), recteur de l'Ile Molène.	43 —
Riou, clerc min. de Trézélidé, mort au champ d'honneur.	.. —
Arzel (Hervé-Marie), vicaire de Pouldergat, mort des suites de ses blessures, à Beauvais.	33 —
Guellec (Henri), professeur à Saint-Pol, mort des suites de ses blessures, à Paris.	33 —
Salaun (François), économe de Saint-Vincent	42 —
Stéphan (Yves), recteur de Cléden-Cap Sizun	65 —

Hervé, sémin. de Saint-Goazec, mort au champ d'honneur.	.. ans.
Méar, sémin. de Lampaul-Guim., mort au champ d'honneur	.. —
Le Ber, sémin. de Landivisiau, mort au champ d'honneur.	.. —
Le Meur, clerc minoré de Concarneau, mort au champ d'honneur.	.. —
Cochou (C^{tin}), vic. à Lothey, mort au champ d'honneur.	31 —
Bizien (Victor), vicaire à Guiclan, mort dans une ambulance du front.	38 —
Blons, sémin. de Ploudaniel, mort au champ d'honneur.	.. —
Floc'h (Jean-Marie), prêtre-instituteur à Saint-Pabu, mort au champ d'honneur	33 —
Sergent (Ollivier), jeune prêtre, mobilisé à Quimper. . .	29 —
Le Goff (Paul-Marie), vicaire à Poullan, décédé dans une ambulance du front.	37 —
Mazé (Joseph), vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix	44 —
Le Roux (Jean-François), vicaire à Plouégat-Guerrand, mort au champ d'honneur	31 —
Le Roux (Louis), vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, aumônier militaire, mort au champ d'honneur.	42 —
Menguy (Jean-François), vicaire à Plogonnec, décédé aux armées, près de Salonique	41 —
Goarnisson, clerc minoré de La Martyre.	.. —
Cloâtre, sous-diacre de Plouarzel.	.. —
Le Jeune (Guillaume-Marie), ancien recteur de Henvic. .	74 —
Le Pape (Jean-Marie), recteur de Lannédern.	49 —
Le Page (Pierre-Jean), vicaire à Lambézellec.	49 —
Vigouroux (Claude), aumônier à Lambézellec	43 —
Rioualion (Maurice), professeur à Saint-Pol	33 —
Abgrall (Yves-Marie), recteur de Plouégat-Moysan. . . .	40 —
Crocq (Hervé), auxiliaire à Landudec	31 —

Les Prières pour la Paix. — Elles ont eu lieu à la Cathédrale, le dimanche 5 Janvier, au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie ; elles ont été marquées, à la messe, par le chant du *Veni Creator* ; aux vêpres, par le chant des litanies de la Sainte Vierge et de l'antienne *Da pacem*.

A cette occasion, Monseigneur a prononcé une allocution dont nous sommes heureux de pouvoir donner l'analyse, avec quelques extraits.

Monseigneur a commencé par remercier le Souverain Pontife. Il a ajouté : « Bien des fois, pendant la guerre, nous avons souffert d'avoir à défendre Benoît XV contre des calomnies systématiques. Je suis convaincu qu'aucun de vous ne s'est associé à cette campagne haineuse et perfide. Mais, puisqu'elle se poursuit encore à l'heure où je parle, je vous rappelle, une fois pour toutes, qu'elle n'a pas d'autre but que de retarder ou même d'empêcher la reprise officielle des relations entre la France et le Saint Siège. Il y aura toujours des hommes qui feront passer leurs principes sectaires avant les intérêts les plus évidents et les plus essentiels du Pays.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Rassurez-vous, d'ailleurs. Le prestige du Pape dans le monde n'en sera pas diminué. Il semble, au contraire, que les événements, en faisant sortir de la guerre l'abaissement de l'Allemagne protestante, de la Turquie musulmane, et même du schisme grec, ménagent à la Papauté un accroissement d'influence. L'Angleterre n'est plus absente du Vatican. Les Etats-Unis y apportent leur sympathie respectueuse. Qui sait si le monde ne comprendra pas enfin la nécessité de consacrer l'indépendance du Pape à Rome par la reconnaissance d'un pouvoir temporel suffisant pour établir aux yeux des peuples la pleine liberté de son ministère spirituel ? »

Monseigneur commente ensuite l'Encyclique du Pape sur les prières publiques et son discours de la veille de Noël en réponse au cardinal Vanutelli. Il insiste sur le caractère de l'autorité et de l'action pontificale.

« En temps de guerre, plus encore qu'en temps de paix, le Pape est un père. Comme Pontife, comme Souverain, comme Docteur, c'est toujours en père qu'il doit agir. Est-ce que tous ceux qui gouvernent n'ont pas un peu le même devoir ? Heureux les chefs qui savent le comprendre ! Plus heureux les peuples qui leur sont soumis ! Benoît XV a noblement rempli son devoir paternel, aussi bien dans ses affirmations énergiques du droit que dans sa pratique de la charité. Voilà pourquoi son ardent désir aujourd'hui est de guérir les terribles blessures faites au monde par la guerre. Le programme qu'il expose dans son discours est digne de l'Evangile.

» Il voudrait « effacer les traces des dévastations et des discordes. » Il ne nous dit pas d'oublier. Il serait impossible d'oublier. Même après des siècles, on se souviendra. Il ne dit pas de renoncer aux réparations, aux indemnités, aux garanties. Ce ne serait plus de la justice. Mais, dans l'effort commun pour la paix, on peut unir la charité à la justice. Voilà ce qu'il demande, car il est un père.

» Il indique ensuite les moyens de relèvement pour les peuples. Pour lui, tout se résume dans l'action catholique pour la restauration de la société. Soignez les blessures saignantes. Oui. Parez aux conséquences économiques et sociales de la guerre. Vous avez raison. C'est urgent. Mais ne ramenez pas tout à de simples questions de territoires, de frontières, d'or et d'argent, ni même de gloire. Ne négligez pas ce point de vue. Il a son prix. Le point de vue moral est supérieur. Il devrait se traiter au Congrès. Il en sera sans doute exilé. Les catholiques n'ont pas besoin du Congrès pour s'en occuper. Qu'ils réfléchissent à la nécessité d'instruire chrétiennement les jeunes générations, de protéger efficacement les travailleurs, de faire un usage consciencieux des richesses et de l'autorité. Ainsi a parlé le Pape. Ce programme serait pour les diplomates un sage directoire. »

Monseigneur a recommandé ensuite aux fidèles une intention plus spécialement française, qui fut certainement présente à l'esprit du Pape dans son Encyclique comme dans son discours de Noël. Puisque la France donne la paix au monde, pourquoi n'établit-elle pas d'abord la paix dans sa vie intérieure, la paix entre tous ses fils, catholiques ou non-catholiques ?

« Il est dit, dans l'Evangile, que tout Etat en proie aux divisions périra. Serait-il possible de supprimer dans les esprits et dans les cœurs toutes les causes de division ? Il n'y faut pas songer. Il y a des questions de doctrine qu'aucune conciliation ne pourra régler, aussi longtemps qu'il y aura des âmes repoussant la vérité divine. Mais une entente pour la vie commune est-elle impossible ?

« Est-il donc si difficile d'accorder une juste mesure de liberté à des catholiques, qui, bien loin de troubler l'ordre, en sont ordinairement les plus fermes soutiens ? Serait-il plus difficile de réparer les spoliations légales dont ils ont été victimes ?

» Quel danger y aurait-il à ouvrir la frontière de France aux Congrégations qui portent aux quatre coins du monde son influence et sa gloire ; ou à laisser librement fleurir leurs vertus, prospérer leurs œuvres, et monter leur prière sur le sol de la Patrie aussi bien qu'à l'étranger ; ou à garder précieusement aujourd'hui dans leurs maisons séculaires les congréganistes, prêtres ou frères, qui, par milliers, sont venus rejoindre leur régiment en guerre ?

» Quel danger verriez-vous à ce que votre Evêque et vos prêtres eussent enfin le moyen légal d'organiser la propriété de leurs presbytères et de leurs maisons d'œuvres, dans des conditions qui n'exposent pas leur humble patrimoine à être dévoré par le fisc après trois transmissions par héritage, puisque chaque mutation de ce genre absorbe un tiers de l'héritage, si bien que la guerre, si elle emporte quelque jour trois héritiers consécutifs du même bien, emporte également tout le bien qu'ils s'étaient transmis ? Où serait le danger pour l'Etat si un statut légal venait enfin régler humainement une situation sans issue ?

» Et où pourrait être le danger pour la France, si le catéchisme rentrait paisiblement dans l'école publique comme le souhaite ouvertement la majorité des familles, ou si tout au moins les écoles libres participaient au budget de l'Etat au *prorata* de leurs succès et du nombre de leurs élèves ?

» Or, il suffirait, sur tous ces points, pour rendre aux catholiques la situation supportable, de changer deux ou trois articles aux lois sur l'enseignement, à la loi sur les associations, et à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Ce ne serait pas une révolution. Je vois bien ce que la France gagnerait à ces changements. Je ne vois pas ce qu'elle y pourrait perdre.

» Je ne soumets pas ces questions aux négociateurs de la paix mondiale. Nos alliés eux-mêmes n'ont aucun titre à s'occuper de notre vie intérieure. Mais je présente ma revendication à mon Pays. Il est généreux pour les peuples qui réclament son aide. Qu'il soit juste pour des fils qui ne lui ont rien refusé au jour du sacrifice.

» Voilà une cause qui mérite d'ardentes prières, et ce seront assurément des prières pour la Paix. »

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citation. — « *Y. Lamendour,* infirmier qui s'est particulièrement signalé, en Avril dernier, lors d'un coup de main au Violu, où il a accompagné les sections d'attaque, et qui, en Champagne, le 26 Septembre, a manifesté un grand dévouement et un remarquable courage, en se portant au secours de ses camarades, sous un violent feu de mitrailleuses ennemies. A été blessé. » — (Ordre du Régiment.)

M. Lamendour est vicaire à Hanvec.

LA PATERNITÉ DU PAPE

Discours de S. S. Benoît XV
en réponse
aux souhaits exprimés par S. Em. le card. V. Vannutelli au nom du Sacré Collège.

C'est la cinquième fois que l'heureux retour des solennités de Noël rassemble autour de Nous la réunion choisie du Sacré Collège ; mais c'est vraiment la première fois que Nous pouvons en accueillir avec joie les souhaits de fête.

L'esprit n'est plus contristé par les amertumes et les anxiétés d'une triste condition de choses qui contrastait par trop avec l'annonce de la paix et de l'amour, propre à cette chère solennité. Vous Nous avez de plus, Monsieur le Cardinal, avec l'élévation et l'opportunité de langage qui sont familières à vos lèvres, présenté, au nom du Sacré Collège, le souhait qui convient le plus aux jours actuels, et qui correspond surtout de la façon la plus complète aux sentiments de Notre cœur.

Avec la plus vive satisfaction, en effet, Nous vous avons entendu formuler le vœu que puissent se multiplier, chaque jour davantage, les fruits de la paternité spirituelle qui Nous a été communiquée d'une façon toute spéciale par Dieu *in quo omnis paternitas in cœlis et in terra nominatur (Eph.* III, 15), et qui veut imiter, autant qu'il est possible, l'inépuisable charité de Dieu, et son incessante bienfaisance. Nous sommes reconnaissant à l'Eminentissime Doyen du Sacré Collège d'avoir indiqué en cette paternité qui Nous a été départie la source première de l'activité que Nous avons montrée aux jours de l'effroyable fléau qui vient de cesser ; Nous lui offrons très sincèrement, à Notre tour, à lui et à ses Eminentissimes collègues, Nos souhaits et Nos vœux, voulant en même temps manifester Notre gratitude pour la délicate allusion qui vient d'être faite à Nos douleurs et à Nos préoccupations d'ordre privé (1) et domestique.

(1) Le Saint Père vient de perdre son frère, le marquis Jean-Antoine della Chiesa.

Sur la hauteur du Vatican sont arrivés, hélas ! les cris de douleur de ces années de guerre ; les gémissements des victimes du massacre prolongé y ont été entendus ; on y a perçu des appels ardents pour que l'horrible duel ne tardât point à s'apaiser.

Et gloire soit rendue à Dieu qui, à Notre qualité de Père, donna l'être et l'action, et qui, une fois encore, fit de Notre petitesse un instrument de sa miséricordieuse puissance.

De là, chaque fois qu'une douleur est venue retentir dans Notre cœur de Père, Notre désir immédiat de la soulager — et souvent Nous y sommes parvenu ; — de là, la vigueur, mais aussi la mesure paternelle avec laquelle Nous déplorâmes et condamnâmes les excès de la haine brutale, en gardant la porte ouverte pour continuer à faire exaucer les toujours immanquables bons offices de Notre paternité compatissante ; de là Nos efforts et Nos suggestions pour hâter l'aube de la paix, en rappelant les principes de l'immuable et éternelle justice du Christ, législateur suprême de la société humaine et source, non des lésions possibles, mais de la parfaite restauration de tout droit.

Cette paternité, qui fut Notre règle dans les conseils, dans les condamnations, dans les revendications, dans les bienfaits du passé, est toujours celle qui préside à Notre conduite dans l'heure présente. Oh ! tandis que Nous pressons sur Notre sein tous Nos fils, las enfin de combattre et de tuer, Notre pensée vole vers les grandes assises des peuples convoquées dans le noble but d'assurer la paix au monde. Et, dans l'ardent désir que Nous avons au cœur de voir conduire à un heureux résultat les tâches ardues confiées à l'illustre assemblée, Nous souhaitons que plane sur ses réunions l'esprit dont Nous sommes le gardien ; bien plus, à cette très grave intention, Nous dédions toutes les aspirations et tout l'appui de Notre cœur paternel.

Mais, puisque toute grâce excellente et tout don parfait descendent du seul Père des lumières, Nous invoquerons l'assistance de cette lumière céleste, chaque jour, du haut de la colline du Vatican, sur le Congrès historique, tel Moïse qui, ayant gravi la montagne, priait pour son peuple, et tendait vers Dieu ses bras durant le temps fatal du combat. Le cœur élevé et les bras tendus vers la divine Majesté, ce chef antique guidait le peuple qu'il aimait vers des destinées victorieuses. Est-ce que Notre prière, à Nous, ne hâtera pas le plein midi de cette paix dont Nous saluons maintenant l'aube radieuse ? Mais Nos bras, comme ceux de Moïse, sont las et chargés, et, dans le labeur surhumain, ils défailleraient s'ils n'étaient pas soutenus par les fils qui, dans l'économie de la divine Providence, sont comme le bâton sur lequel le Père s'appuie. C'est pourquoi, comme Aaron et Ur gravirent, eux aussi, la colline de Moïse, et comme ils soutinrent de chaque côté ses bras, *sustentabant manus eius ex utraque parte (Exode,* XVII, 12) ; de même, Nous avons commandé au peuple chrétien de venir à Notre secours, en disposant que, suivant les opportunités des divers lieux, des prières unanimes se lèvent au Ciel pour le plus grand des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Congrès. A ces prières, suivant son indéfectible promesse, sera présent et participera le Chef divin lui-même de l'Eglise, qui conférera à leur succès cette même force que les mains des disciples assuraient aux bras tendus de Moïse.

La prière n'est pas d'ailleurs la seule forme sous laquelle Nous entendons exercer Notre paternité à l'heure présente. Car Nous y joignons Nos vœux pour la rapide réunion et pour la conclusion rapide du Congrès pacifique ; Nous y joignons les souhaits par lesquels, non content de manifester Notre paternelle sympathie pour l'important événement, Nous exprimons encore l'espérance que les délibérations du Congrès comprennent non seulement le rétablissement de l'ordre, mais encore le renouvellement des sentiments d'humanité qui font qu'il est doux d'habiter avec des frères, et doux aussi de se sacrifier pour eux. Mais surtout, à la prière qui est, à l'heure présente, la forme éminente de Notre paternité, Nous joignons le ferme propos d'assurer aux équitables décisions du Congrès mondial l'appui de Notre pouvoir parmi les fidèles, afin que, comme Nous avons partout des fidèles, partout aussi soit facilitée, par le ministère de Notre paternité, l'observation des décisions qui seront prises pour donner au monde une paix juste et durable.

Mais si Nous annonçons ce projet comme devant s'accomplir dans un temps futur, on comprendra tout de suite que, si dans le passé, Nous eûmes comme règle d'action Notre paternité, Nous n'entendons pas chercher ailleurs les directives de l'avenir. Nous fûmes Père dans le passé ; Nous sommes Père dans le présent ; Nous serons Père tant que Nous aurons un souffle de vie, dans l'avenir, les yeux toujours fixés, comme sur la règle et loi suprême de Notre conduite, sur la paternité que Dieu Nous a donnée, universelle comme celle dont elle est l'image et la participation.

Or, cette paternité Nous fait concevoir une joie intime à la pensée des biens que Nous espérons du retour de la paix, et Nous remplit de courage pour en assurer, par tous les moyens, la protection et l'accroissement.

La tempête affreuse qui a passé sur la terre y a laissé de très tristes vestiges de ses dévastations. Mais il y a plus à craindre encore qu'elle n'ait laissé dans les cœurs des hommes des restes funestes des anciennes rancœurs, germes malsains de discordes, de vengeances, de représailles peu généreuses. Les ardeurs mêmes de la guerre, la passion, noble dans son origine, de la défense de la patrie allument dans les cœurs une indignation qui, pour juste et naturelle qu'elle soit en ses principes, peut facilement passer la mesure en ses conséquences, n'étouffant pas, mais aggravant, au contraire, par des germes nouveaux, les anciennes semences du désordre social qu'elle voudrait redresser dans la justice. Ne sera-ce donc pas faire œuvre de Père que de Nous appliquer — pour assurer la paix juste et durable toujours préconisée par Nous — à réparer les maux moraux de la guerre non moins que les matérielles dévastations de l'horrible fléau ? Ce sera faire œuvre

de Père que d'écarter les périls des nouvelles perturbations de l'ordre qui pourraient surgir des haines et des excessives passions nationales. Oh ! heureux notre âge si le baiser de la justice et de la paix s'y donne dans l'esprit de charité, parce que, seule, la loi de l'amour rassemble, en une admirable union, les fils d'un même Père et forme des hommes de bonne volonté une seule famille. La crainte, l'indigence, la force matérielle, — oh ! comme l'expérience l'a démontré par des preuves de sang, — ne sont pas un lien suffisant ni digne de la société humaine. L'union sociale, pour être durable, doit être fondée sur la naturelle bienveillance : pour être chrétienne, elle doit être ennoblie par la charité du Christ.

Aussi emploierons-Nous Notre affection et Nos soins paternels à faire refleurir cette charité parmi le peuple, afin qu'il apparaisse que Notre paternité, comme rien ne l'a ébranlée dans le passé et comme elle reste ferme dans le présent, soit aussi indéfectible dans l'avenir.

Nous caressons l'espérance que Notre action sera comme l'écho des décisions qui ne tarderont pas à être prises par l'aéropage de la paix vers lequel se tournent maintenant les aspirations de tous les cœurs. Mais si nous pouvons compter, Nous le savons, sur les lumières et sur les conseils du Sénat de l'Eglise pour l'œuvre restauratrice de la société, Nous avons la confiance aussi de trouver des instruments dociles et généreux en tous ceux qui aspirent à promouvoir l'action catholique. L'éducation et l'instruction des enfants, la protection et la sage direction des ouvriers, les conseils opportuns et les exhortations aux classes plus aisées pour le bon usage des richesses et de l'autorité, voilà les terrains sur lesquels, dans l'avenir, devra s'exercer l'action du Père ; voilà où le Père espère avoir pour coopérateurs ses fils pour recueillir, de concert avec eux, les fruits abondants de la vraie action catholique.

Que Jésus Enfant dont Nous voyons, en ces jours, la gloire, comme Fils unique du divin Père, respirant la grâce et la vérité, et annonçant la paix aux hommes de bonne volonté, apporte une ère nouvelle, *Pater futuri sæculi*, avec les dons de la justice, de la douceur, de la félicité ; qu'il l'apporte pour la consolation du Sacré Collège, pour l'encouragement et la récompense de ceux qui forment autour de Nous une noble assemblée ; et qu'il accorde, comme arrhes de sa grâce et de ses dons de Noël, l'apostolique bénédiction, qu'avec une affection paternelle Nous donnons à Nos fils présents et lointains.

La réforme de l'Enseignement secondaire. — Parmi les problèmes essentiels d'après-guerre, il faut compter assurément la réforme de notre Enseignement secondaire. Cette question était déjà à l'ordre du jour avant la guerre : elle s'imposera avec plus d'urgence après la paix. Il est aujourd'hui généralement admis que la réforme de 1902 a fait faillite. Cette réforme, on peut la résumer ainsi dans ses traits essentiels : amoindrissement des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

études grecques et latines, part prépondérante faite aux sciences et aux langues vivantes. On s'était flatté de créer ainsi un enseignement pratique, approprié aux besoins de la société moderne : on ne voulait plus d'érudits ni de lettrés ; ce qu'il nous fallait, c'étaient des ingénieurs, des hommes d'affaires, des industriels, des commerçants. Ce beau plan a complètement échoué : les humanités sont mortes et l'on n'a pas réussi à obtenir cette formation scientifique qui était le but suprême. C'est ce qu'attestent les témoignages des hommes les plus autorisés, comme M. Colson, président de l'*Association des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique*, M. Le Chatelier, l'éminent professeur de Chimie de la Faculté des Sciences de Paris, et tant d'autres avec eux.

La Société Générale d'Education et d'Enseignement s'est occupée de cette grave question pendant l'année 1917-1918. Il faut lire, dans les *Bulletins* de Janvier-Février et de Mars-Avril 1918, le rapport magistral que lui a consacré M. Jean Guiraud.

Voici les conclusions principales qui ont été adoptées par la Société, à la suite d'une discussion longue et approfondie :

Il est nécessaire de revenir à la véritable culture classique basée sur l'étude approfondie des lettres grecques et latines, de la langue et de la littérature françaises. L'enseignement classique réorganisé n'aura qu'une section unique, au moins jusqu'à la fin de la seconde. Les deux années suivantes comporteront deux sections, l'une où la culture littéraire aura la place prédominante, l'autre où elle sera unie à une formation scientifique plus complète. La division de l'Enseignement secondaire en cycles, qui n'a présenté aucun avantage appréciable, sera supprimée.

Pour les jeunes gens qui auront besoin d'une formation immédiatement pratique, l'enseignement secondaire moderne sera conservé. Le diplôme sanctionnant ces études conservera le titre de Baccalauréat, mais avec une mention spéciale le distinguant du baccalauréat classique.

Tous les esprits sages applaudiront à ces conclusions, si judicieuses et si modérées, d'où peut sortir la rénovation des études secondaires.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — Le Président Wilson au Vatican. — Comme les journaux l'avaient annoncé, le président Wilson a fait, samedi, visite au Saint-Père.

Sur la place Saint-Pierre, un régiment de cavalerie faisait la haie au passage du président. Toutes les rues étaient pavoisées. On remarquait que les fenêtres de l'habitation des sœurs de feu le pape Pie X étaient décorées de tentures de damas rouge et du drapeau américain.

Malgré la pluie, une grande foule était massée derrière les troupes pour assister au passage du président Wilson. Les accès du

Vatican étaient interdits, sauf pour les personnes munies de billets délivrés par le majordome.

C'est dans la bibliothèque qu'a eu lieu l'entretien du président avec Benoît XV, entretien qui a duré dix-huit minutes et auquel assistait le recteur du Collège américain comme interprète.

Le Pape a offert à M. Wilson une mosaïque précieuse que le président a fort admirée.

L'audience terminée, le président est allé rendre visite au cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat. L'entretien a duré dix minutes.

Le cardinal a offert à M. Wilson deux exemplaires du nouveau Code du droit canonique richement reliés.

M. Wilson a remercié et a félicité le cardinal pour l'œuvre accomplie dans la codification du droit ecclésiastique.

Le président Wilson a dispensé le cardinal Gasparri de lui rendre sa visite.

Un projet avorté de Guillaume II. — Nous lisons dans le numéro 16 des *Nouvelles religieuses :*

« Le protestantisme compte en ce moment dans la ville des Papes quatorze temples, sans parler des « salles chrétiennes » destinées à « l'évangélisation » des catholiques...

Mais les Allemands voulaient avoir à Rome mieux que des églises ordinaires. Des renseignements, qui ne craignent aucun démenti, nous permettent d'affirmer qu'ils projetaient d'y élever un temple grandiose qui fût le pendant protestant de la basilique de Saint-Pierre. La première pierre devait être posée aux fêtes centenaires de Luther (31 Octobre 1917), en présence d'une très haute personnalité allemande. Depuis de longues années, on recueillait, dans toute l'Allemagne, les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet. Les « villes de Luther » (Lutherstade) tenaient à l'honneur de contribuer plus spécialement à l'embellissement du temple. Eisleben, où Luther naquit et fut baptisé, fournissait de splendides fonts baptismaux ; Mansfeld, où il avait passé son enfance, octroyait un bassin d'argent massif pour ces fonts ; Magdebourg, où il avait séjourné à l'âge de quatorze ans, donnait une chaire monumentale. Erfurt, dont il avait fréquenté pendant deux ans l'Université, offrait la table de la scène ; Vittemberg, où le moine jeta le cri de la révolte contre le Pape, donnait la somme requise pour trois magnifiques cloches, etc... — Cette église devait être l'affirmation solennelle et insolente de l'Allemagne luthérienne au centre même du catholicisme, mais la guerre survint... »

Adresse du Clergé d'Alsace au Clergé de France. — Le Clergé d'Alsace a fait parvenir à Son Eminence le Cardinal Amette, Archevêque de Paris, la belle Adresse suivante :

« Eminence,

» Permettez au Clergé d'Alsace d'exprimer en Votre personne, au Clergé de France, dont Votre Grandeur est le digne représentant, ses sentiments d'admiration, de reconnaissance et de cordiale confraternité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Nous serions des ingrats, si nous pouvions oublier les sacrifices qu'il a dû faire pour payer le prix de notre rançon et de notre délivrance. Vos rangs sont éclaircis, vos Paroisses désolées, vos Œuvres paralysées, et c'est par milliers qu'ils dorment le sommeil des héros, ceux qui se sont sacrifiés pour la grande cause.

» De tout temps, et à juste raison, les Prêtres de France ont passé pour le premier Clergé du monde. Mais combien il s'est surpassé lui-même, combien il a été grand dans les sacrifices, durant ces quatre années terribles !

» Nous soupçonnions bien, à travers les échos confus et contradictoires que nous apportaient les feuilles ennemies, l'immense et fécond travail fourni par vos Prêtres, dans les tranchées, au front, à l'étape, dans les hôpitaux, dans les paroisses ; mais, aujourd'hui que nous les possédons au milieu de nous et que nous pouvons constater le fruit de leur zèle apostolique parmi ces admirables troupes françaises, nous sommes émus jusqu'aux larmes.

» Nous n'exagérons certainement pas en disant que, si le drapeau libérateur flotte aujourd'hui sur la Cathédrale de Strasbourg, une large part de ce triomphe revient au Clergé de France. Avec les grands Chefs, avec la vaillante phalange des Officiers, *le Clergé a été le principal ferment de l'incomparable moral de votre Armée.* Honneur et gloire à tous et merci !

» Mais cette dette de reconnaissance ne doit pas s'épuiser en paroles ; nous sommes impatients de la prouver par des actes ; nous voulons agir en union avec vous. Depuis dix années, vous soutenez des luttes qui comptent parmi les plus belles que l'Histoire de l'Eglise ait jamais enregistrées. Elles formaient le thème préféré de nos conversations, dans nos réunions confraternelles, et nous y assistions en spectateurs émus, comme les premiers Chrétiens assistaient envieux aux combats de leurs frères martyrs. Aujourd'hui, la Providence exauce nos désirs : qu'Elle soit bénie !

» Ah ! la douce joie de pouvoir renouer des relations qui, à la suite d'un demi-siècle, s'étaient bien relâchées et menaçaient de disparaître complètement ! Ouvrez-nous les rangs dans la grande famille sacerdotale de France, et laissez-nous partager vos épreuves comme vos joies. Un sang généreux et surabondant a cimenté cette union nouvelle. Que la grâce divine daigne la rendre durable et féconde, pour l'honneur du Très-Haut et le salut des âmes !

» Jost, *Vicaire général* ;
» Kieffer, *Doyen du Chapitre* ;
» Fischer, *Curé de Saint-Louis* ;
» Mathias, *Supérieur du Grand Séminaire.*

» Strasbourg, le 18 Décembre 1918. »

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE : **Le bienheureux Joseph-Benoît Cottolengo** (1786-1842), par le P. J. Guillermin, S. J. Un vol. in-8°, à 2 col. de 112 pages, avec 54 illustrations (Nouvelle Bibliothèque pour tous). Prix, 2 fr. ; port, 0 fr. 25. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIII°.

Cette biographie d'un saint — qui ne s'adresse pas à des lecteurs trop jeunes — est plus captivante que n'importe quel roman. C'est du vécu, mais dépassant l'imagination. Un prêtre éminent, docteur en théologie, et qui tient à passer pour un idiot ; un « embusqué » — grâce à une recommandation épiscopale — qui n'ira pas à la guerre mais sauvera des milliers d'existences ; un simple qui, trouvant sa voix trop rude, fait chanter les louanges divines par des canaris et impose silence à des oies bruyantes, etc... Il n'est point aisé de résumer ce livre ; il est plus simple de dire au lecteur : prenez, lisez et faites lire la vie de ce saint Vincent de Paul italien.

VIENT DE PARAITRE : **La faute du petit clerc**, par O. de Ferenzy (Romans populaires, n° 59). In-12, 96 pages, couverture en couleurs. Prix, 0 fr. 30 ; port, 0 fr. 10. Abonnement à 12 numéros, France, 4 fr. ; union postale, 4 fr. 50. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIII°.

C'est le roman d'un jeune homme qu'une éducation sans religion et des entraînements néfastes ont conduit dans une mauvaise voie, et qui rencontre sur son chemin un saint prêtre qui le relève. La guerre achève de le réhabiliter.

A REPANDRE : **Les Campagnes et le Socialisme** *(Pourquoi un cultivateur ne peut être socialiste)*, par François Gautier. Une brochure, 36 p. Imprimerie Pigrée, 57, rue Saint-Clément, Nantes. Prix : 0 fr. 75.

Le socialisme fait de nos jours des ravages partout, et peut-être à certains moments et en certaines contrées, semble-t-il s'acharner particulièrement sur nos campagnes, qui, hélas ! sont trop faciles à convaincre et à égarer. Il était donc urgent de les mettre en garde contre les absurdités et les abominations socialistes. C'est le but que M. François Gautier s'est proposé en écrivant cette brochure que l'on ne saurait trop répandre et recommander.

LE BON SENS FINANCIER
24, Rue Feydeau — PARIS (2e)
On le lit avec intérêt. On le consulte avec profit.
Demander Spécimen gratuit.

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÈGE guérit toutes les maladies nerveuses.
FANYAU, Pharmacien, LILLE
Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

A CEUX DE NOS LECTEURS ET AMIS

qui désirent des *VINS NATURELS* nous recommandons tout particulièrement la maison :

Veuve J. CLAVERIE & FILS

115 & 115bis, rue David-Johnston, Bordeaux.

Fondée il y a plus d'un siècle par Jean Claverie-Gignoux, beau-frère de feu Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, et dirigée de père en fils par la même famille, elle voit grandir tous les jours sa réputation basée sur sa probité et l'excellence de ses produits.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

34e Année. Vendredi 17 Janvier 1919. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Quimper ; L'Œuvre de Saint-François de Sales ; Avis de services ; Le R. P. Gustave Lagathu ; Nos Prêtres-Soldats (suite).

II. — Le statut religieux de la Palestine. — *Le recrutement ecclésiastique et les écoles secondaires dans le Léon pendant la Révolution.*

III. — *Chronique générale :* Rome ; La France aux Missions ; Etienne Lamy ; L'Evêque de Trèves est un Français.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Janvier. — 2e dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Melaine, de S. Marius et ses Compagnons, et de S. Canut.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Melaine.
Lundi, 20. — S. Fabien, Pape et S. Sébastien, Martyrs. Double Rouge.
Mardi, 21. — Ste Agnès, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Mercredi, 22. — SS. Vincent et Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 23. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Samedi, 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.
Dimanche, 26. — 3e dimanche après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Brennilis	du 17 au 19 Janvier.
Loc-Maria de Quimper.	du 20 au 23 —
N.-D. de Bon-Secours, à Brest . .	du 24 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 19 Janvier :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. — Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion des confréries du Saint-Sacrement, de l'Adoration perpétuelle et du Sacré-Cœur : chapelet, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche 19 Janvier :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession et bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Quimper. — Une messe sera dite, le mardi **21 Janvier**, à la Cathédrale, à la mémoire du roi Louis XVI.

L'Œuvre de Saint-François de Sales. — Le mercredi 29 Janvier, les Associés se grouperont pour célébrer la fête de leur saint Patron, gagner l'indulgence plénière, et offrir leur fervente communion pour le progrès, dans le diocèse, d'une Œuvre qui devient plus nécessaire que jamais. Ce qui enflammait le zèle de saint François de Sales, et à son école le « *saint aveugle de France* » Mgr de Ségur, notre fondateur, c'est l'ignorance des vérités religieuses dans les masses qu'ils voulaient convertir, et leur indifférence à l'égard des devoirs de la vie chrétienne. L'Œuvre imite son saint Patron, en répandant à profusion les bonnes et pieuses lectures, les objets de piété, et en venant en aide aux écoles chrétiennes et aux Œuvres paroissiales.

La guerre a forcément diminué ses ressources.

Cependant, l'Œuvre a pu encore distribuer, en 1916, 791.196 fr., et en 1917, 789.904 fr.

Les Associés de Quimper auront leur messe patronale à Saint-Mathieu, le mercredi 29, à 8 heures, célébrée par le Directeur diocésain, qui fera une instruction et donnera la bénédiction du Très S.-Sacrement, pendant laquelle une quête sera faite pour l'Œuvre.

Avis de services. — Un service anniversaire pour M. Créac'h, vicaire à Mahalon, sera chanté à Bodilis, le *mardi 21 Janvier*, à 10 heures.

— Un service solennel sera célébré à Plougastel-Daoulas, le *23 courant*, à 10 heures, pour le R. P. Gustave Lagathu, missionnaire au Laos (Indo-Chine), mort au champ d'honneur.

Le R. P. Gustave Lagathu, *Missionnaire au Laos.* — Le Père Gustave Lagathu, de Plougastel-Daoulas, prêtre des Missions Etrangères de Paris et aumônier au 2e Régiment d'infanterie coloniale, est tombé glorieusement pour la France, à l'attaque du Chemin des Dames, le 16 Avril 1917.

Gustave Lagathu naquit à Guilers-Brest, le 15 Mars 1883. Il reçut sa première instruction à l'école de son père instituteur. Après d'excellentes études aux Petits Séminaires de Saint-Pol de Léon et de Pont-Croix, il entra, en 1902, au Grand Séminaire de Quimper ; il voulait être prêtre. Il n'y resta que deux ans ; son zèle le poussait à se sacrifier davantage, il voulait être missionnaire. Son service militaire achevé, il entra aux Missions Etrangères. A la rue du Bac, comme à Quimper, Pont-Croix et Saint-Pol, il se fit chérir de ses confrères et apprécier de ses professeurs. Deux ans après, « le jour appelé par ses vœux » était venu et ses frères cadets chantaient pour lui le beau cantique « Partez, hérauts de la bonne nouvelle », qu'il avait lui-même chanté pour ses aînés avec tant d'enthousiasme, à la cérémonie des adieux. Le soir même, il quittait tout joyeux la France, qu'il ne devait plus revoir qu'en venant mourir pour elle.

Le Laos (Indo-Chine) fut le théâtre de son activité débordante. Immédiatement, il s'acharna à l'étude de la langue du pays et parvint en peu de temps à surmonter les innombrables difficultés des dialectes laotiens. Alors, il s'élança à la conquête des âmes, visitant fréquemment et malgré les plus violents orages ses chrétientés très éloignées, passant à la nage les rivières débordées, se glissant dans les sentiers des forêts où il entendait rugir le tigre. Que de fois ne mit-il pas ses jours en danger !

L'Evêque du Laos admira le zèle entêté du petit Breton. Il venait de lui confier des œuvres importantes, entre autres la fondation d'un Séminaire quand la guerre éclata. Le Père Lagathu lutta d'abord contre l'influence allemande dans son Laos, puis, après avoir renforcé au cœur des indigènes l'estime pour la France, il quitta ses chrétiens qui pleuraient pour le retenir, se présenta au consul de Saïgon et obtint de se mettre au service de la France. Durant la traversée, il eut à échapper aux poursuites du croiseur allemand *Emden*.

Le climat Laotien, les fatigues, les fièvres avaient épuisé le missionnaire et déposé en lui les germes d'une très grave et douloureuse maladie : le terrible béri-béri. Gustave ne revenait au pays que pour tomber inerte entre les bras de sa mère. Il reçut l'Extrême-Onction avec une piété et une résignation admirables, et tout indiquait qu'il allait s'éteindre doucement, le jour de la fête de saint François-Xavier, patron des missionnaires. Mais Dieu voulait que ce jour-là même fut celui de la quasi résurrection du Père Gustave. Quelques semaines après, on voyait le missionnaire imparfaitement guéri, revêtu de l'uniforme de l'infanterie coloniale, circuler péniblement en s'appuyant sur des bâtons. Brest ne le garda pas longtemps. On demandait des volontaires pour le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

front. Il partit successivement combattant, brancardier et aumônier, il parcourut les terrains dévastés de l'Argonne, la Champagne, la Somme et l'Aisne. De nouveau, les souffrances furent son partage ; il les accepta généreusement, avec une bonne humeur constante et une grande simplicité qui lui valurent bien vite l'estime de ses camarades. Ceux-ci, admirant son mépris du danger et aimant sa physionomie à la fois douce et énergique sous un teint bronzé et une longue barbe blonde, l'appelaient familièrement le vrai colonial, le vrai « marsouin ». Toujours prêt à se dévouer, il ne craignit pas un jour de rester sous la mitraille piocher et creuser jusqu'à ce qu'il eut le bonheur de dégager vivants quelques Sénégalais ensevelis sous un éboulement, lesquels lui sautèrent au cou pour lui témoigner leur reconnaissance. Sa parole était écoutée ; il put ainsi, dans une circonstance critique, ramener au combat une troupe démoralisée. Il fut choisi comme aumônier du 2e Régiment colonial. A son appel, les « marsouins » et leurs chefs accouraient, emplissaient l'église du cantonnement et ravivaient leur foi aux exhortations de l'aumônier. Ils partageaient son enthousiasme, et aux jours d'attaque, entraînés par sa parole et son exemple, ils s'élançaient sans crainte et sans regret. L'heure du dernier dévouement approchait : Dieu allait récompenser le mérite de son vaillant serviteur.

Le 16 Avril 1917, au Chemin des Dames, le 2e Colonial ayant été désigné pour l'attaque, il se fit remplacer au poste de secours où il devait rester, et on le vit à côté du commandant franchir le parapet en tête de la première vague d'assaut.

L'attaque ayant échoué, le Père Lagathu rejoignait le point de départ quand les plaintes des blessés le rappelèrent en avant ; et c'est en prodiguant ses soins aux mourants qu'il tomba lui-même criblé de balles de mitrailleuses. La nuit venue, les brancardiers parcoururent le champ de bataille à la recherche de l'aumônier, que réclamait le régiment. On ne put retrouver ses restes tant le terrain avait été bouleversé et plusieurs fois retourné par un bombardement acharné. Officiers et soldats s'unirent dans le deuil ; le général cita à l'ordre du jour, comme modèle de parfait dévouement, le brave missionnaire qui venait de disparaître.

Ses parents n'auront pas la consolation de s'agenouiller et de prier près de ses restes, perdus là-bas dans un sol haché et pétri dans le sang ; mais tous se représenteront le petit apôtre au grand cœur recevant là-haut de Dieu la récompense d'une vie brève, mais combien méritoire, d'une vie tout entière consacrée au salut des âmes et consommée dans l'amour de la patrie, et cette vision de gloire et de bonheur les consolera dans leur chagrin."

R. I. P.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citation. — *Sparfel Jean*, soldat infirmier de 1re classe à l'ambulance de colonne mobile 156, XVe section d'infirmiers :

« Infirmier de visite d'un très grand dévouement, s'est dépensé sans compter auprès de nombreux malades atteints de grippe à forme grave, employant ses rares loisirs à remplir auprès des mourants et des morts les devoirs de son ministère ».

M. Sparfel est prêtre-instituteur à Plougastel-Daoulas.

Le statut religieux de la Palestine.

Le Bureau catholique de Presse, 87, rue Lauriston, Paris, vient de faire paraître, sur la question de la Syrie, dans laquelle de graves intérêts nationaux et catholiques sont engagés, deux importantes études dont voici la seconde, celle qui traite des intérêts catholiques dans les pays libérés du joug des Ottomans.

I. *Une situation entièrement nouvelle.* — La question de Syrie sera l'une de celles qu'aura à résoudre le Congrès de la Paix. Plusieurs solutions ont été présentées et seront examinées ; mais, *Quelle que soit celle qui sera adoptée, il restera à résoudre le problème religieux de la Palestine.*

La disparition de la domination turque a fait disparaître les Capitulations accordées par la Porte au gouvernement français et, avec elles, les privilèges qu'elles assuraient à la France. Le protectorat religieux, tel que les Souverains Pontifes l'avaient reconnu plus d'une fois à la France, et récemment encore dans la lettre du cardinal Gasparri à M. Denys Cochin, s'exercera difficilement le jour où, en Terre Sainte, les catholiques ne seront plus en présence de l'adversaire commun de toutes les confessions chrétiennes, l'Islam, mais d'autres chrétiens. Il faudra régler les relations réciproques non seulement des catholiques entre eux — ce que faisait le protectorat religieux exercé par les agents de la France, mais encore celles des catholiques avec les autres confessions chrétiennes, ce que faisaient des accords périmés. Un règlement nouveau répondant à une situation nouvelle semble donc s'imposer.

Ce règlement sera international et débordera le cadre même de l'Entente. Si, en effet, il est inspiré par un vrai désir de justice et sauvegarde les intérêts de tous, il devra tenir compte même de ceux qui seront revendiqués par les puissances neutres qui, n'ayant pas pris part à la guerre, ne veulent pas être traitées en vaincues et perdre en Palestine des positions que leur valaient leurs croyances.

II. *Le danger sioniste.* — Les Juifs ont essayé d'accaparer pour leur religion la Terre Sainte tout entière en se présentant comme les possesseurs légitimes de la Palestine et en revendiquant la transformation de cette ancienne province turque en un royaume juif. C'est le but que poursuit le sionisme avec la faveur plus ou moins déclarée de hauts personnages anglais, américains et français.

Rien de plus étrange qu'une telle prétention. Depuis deux mille ans, les Juifs ont délaissé la Palestine pour se répandre dans le monde entier, et, au sein de toutes les nations, ils n'ont jamais

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cessé de revendiquer leur qualité de citoyen avec tous les droits qu'elle confère. Tandis que chacun n'a qu'une patrie, on ne saurait donner aux Juifs le privilège d'en avoir deux, celle où ils continueraient à vivre, dans le monde entier, et celle qu'ils se réserveraient à eux seuls, la Palestine. En réalité, le sionisme voudrait accaparer pour la seule religion juive une terre qui est sacrée, non seulement pour les Juifs, mais encore pour la communauté religieuse la plus importante du monde entier, l'Eglise catholique, pour les autres confessions chrétiennes, et même pour l'Islam. Le respect des droits de tous s'oppose donc à la création, à Jérusalem, d'un Etat sioniste. Les Juifs auront en Terre Sainte les mêmes droits politiques et religieux que les adeptes des autres cultes, mais ils n'ont aucun droit de les dominer.

III. *Protestants, orthodoxes, etc.* — Sous la domination turque, les différentes confessions chrétiennes ont été souvent en rivalité en Palestine, et leurs discussions ont donné lieu à des conflits internationaux suivis d'accords dont la plupart sont aujourd'hui périmés. La guerre qui vient de se terminer, en marquant la déchéance de la Russie et de l'Allemagne, a enlevé aux orthodoxes grecs leurs protecteurs attitrés de Saint-Pétersbourg et a placé les protestants sous la protection, non de l'Allemagne, mais de l'Angleterre et de l'Amérique. Le règlement international devra donc assurer à la Palestine un statut religieux répondant à une situation toute nouvelle.

IV. *La place que les catholiques doivent conserver.* — Nous, catholiques, nous ne saurions admettre un seul instant que ce règlement diminue les positions que le catholicisme a acquises en Palestine, au cours de douze siècles, et qu'il occupait encore à la veille de la guerre, lorsque le kalife de Bagdad reconnaissait dans le grand empereur d'Occident, Charlemagne, le protecteur attitré des Latins, lorsque, à l'appel des Papes, les chrétiens de l'Europe marchaient contre les Turcs, à la conquête des Lieux saints, lorsque des colons et des marchands de France, d'Italie, d'Espagne et des pays du Nord, englobés sous le nom de « Francs », mettaient en valeur le sol de la Palestine, commerçaient avec les villes et les ports du Levant et marquaient, par leurs monuments, tout ce pays de l'empreinte de leur civilisation, lorsque, enfin, les Consuls de l'ancienne Monarchie et de la Révolution prenaient en main, en face des Turcs, la défense du catholicisme et du nom chrétien. Cette action séculaire, ces traditions ininterrompues, ces services ont valu au catholicisme, dans cette Terre Sainte, un rôle de premier ordre que ses prêtres, ses religieux, ses religieuses, par leurs sanctuaires, leurs écoles, leurs dispensaires et leurs hôpitaux, ont joué jusqu'à nos jours, et des droits que nul ne saurait leur contester sans injustice.

V. *Nécessité absolue de former une « opinion catholique ».* — Ces droits, le Saint-Siège peut les rappeler, mais ne pouvant exercer son autorité que sur les fidèles de l'Eglise romaine, il ne saurait les défendre efficacement à lui seul contre les schismatiques

et les hérétiques qui ne reconnaissent pas son autorité. Pour qu'ils soient maintenus et respectés, il faudra donc que les catholiques aient la place qui leur revient dans l'organisme (conseil, commission) international qui aura pour mission de rédiger et de faire observer le statut religieux de la Palestine, et pour qu'ils aient cette place, il faut qu'elle leur soit assurée par les gouvernements qui régleront la question de Palestine et de Syrie.

Or, ne nous le dissimulons pas, certains gouvernements de nations catholiques ne sauvegarderont les droits des catholiques en Palestine que s'ils sont fortement soutenus par l'*opinion catholique de leur pays*. Cette opinion, il ne faut pas cesser de l'instruire et de l'éclairer. Quand le tombeau du Christ était aux mains des infidèles, les prédicateurs de la Croisade leur faisaient un devoir d'aller le reconquérir au prix de leur sang ; aujourd'hui, qu'il faut non plus le délivrer, mais y maintenir l'influence catholique, pourquoi dans des organes de presse, des conférences, des sermons, en toute occasion, ne rappellerait-on pas les droits traditionnels du catholicisme en Terre Sainte ? Mieux éclairée, l'opinion sera en mesure de soutenir les gouvernements dans leurs justes revendications. Ce sera le rôle qu'auront à jouer, dans toutes les nations, les catholiques qui, par leurs fonctions et leurs talents, exercent une action profonde sur l'opinion.

VI. *La puissance mondiale du catholicisme.* — Le protestantisme se flatte de prendre en Palestine une influence religieuse prépondérante grâce à l'Angleterre et à l'Amérique. Il oublie que ces deux grandes nations, respectueuses chez elles de la liberté des cultes, tiendront à honneur de ne pas enlever au catholicisme les droits dont il jouit depuis longtemps. Il oublie surtout qu'au sein du vaste Empire britannique et de la grande République des Etats-Unis, les catholiques sont loin d'être un élément négligeable.

Catholiques de tous pays devront s'entendre, s'unir étroitement entre eux, pour défendre le patrimoine commun du catholicisme au berceau et au tombeau du Sauveur. Si c'est pour chacun d'eux un devoir de travailler à la grandeur de sa patrie, c'est pour tous une obligation non moins impérieuse de travailler, sans distinction de nationalité, pour le maintien de l'Eglise catholique, leur mère commune, dans sa situation séculaire en Terre Sainte.

Conclusion. — *Grâce à un effort universellement organisé, les catholiques parviendraient à obtenir dans le règlement des questions religieuses en Palestine un chiffre de voix proportionnel à leur nombre et une situation correspondant à leurs droits antérieurs.*

P.-S. — Nous, catholiques français, nous sommes heureux de penser que nous travaillerons à la fois en faveur de la France et de notre Eglise. Dans ces pays d'Orient où les mots « franc » et « catholique » sont devenus synonymes, la cause du catholicisme et la cause de notre Patrie restent étroitement unies. Par la fécondité de ses œuvres comme par les droits imprescriptibles que lui a accordés le Saint-Siège, la France restera là-bas à la tête des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nations catholiques. Ses consuls garderont dans les Lieux saints leurs prérogatives séculaires, et contre les progrès de plus en plus inquiétants du protestantisme et du judaïsme, toutes les nations catholiques comprendront la nécessité de s'appuyer sur elle pour assurer l'exercice de leurs droits sur le terrain religieux. Travaillons donc à maintenir énergiquement les positions catholiques en Terre Sainte pour y affermir celles de la France.

Abbé G. PONDAVEN : **Le recrutement ecclésiastique et les écoles secondaires dans le Léon après la Révolution.** Imprimerie Lepriace, Quimper. — Cette étude de 70 pages, extraite du *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, mérite d'être connue, en dehors même du cercle des spécialistes et des amateurs de curiosités archéologiques, du public ecclésiastique et catholique qu'intéressent la vie et la continuité des efforts de cette « éternelle recommenceuse », l'Eglise.

Ecrites d'une plume élégante et fine qui répand de l'agrément et de la couleur sur l'aridité de l'érudition la plus minutieuse, ces pages constituent un magnifique chapitre de l'histoire religieuse du diocèse au lendemain immédiat de la Révolution. Elles évoquent, autour de deux physionomies très nettement dessinées, celles de MM. Poulzot et Péron, toute la vie scolaire du Léon entre 1803 et 1820. Tableau pittoresque et animé, où les deux restaurateurs de l'Enseignement secondaire dans le Léon, tantôt enthousiastes de leurs succès, tantôt déconcertés par l'épreuve, se meuvent au milieu d'une population d'écoliers aux mœurs et aux allures originales et aux conditions aussi variées que leurs âges.

De nombreuses notes complètent et enrichissent le texte. Elles supposent un travail de recherches considérable. Peut-être ont-elles cependant, en raison même de leur abondance et de leur développement, l'inconvénient d'interrompre trop fréquemment et trop longuement la chaine de l'exposé. Plusieurs auraient pu être incorporées au récit. D'autres auraient pu être rejetées en appendice à la fin de la brochure. Ce léger reproche d'ordre technique, est le seul qu'on puisse adresser à l'étude si agréable et si instructive de M. l'abbé Pondaven.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Futurs Bienheureux et Futurs Saints.** — Le 11 Décembre, au Vatican, les cardinaux et prélats de la Congrégation des Rites ont examiné la validité :

1° Du procès apostolique, institué dans la Curie épiscopale de Coutances, touchant deux miracles présentés comme ayant été obtenus par l'intercession de la Bienheureuse Madeleine *Postel*, fondatrice des Sœurs des Ecoles chrétiennes de la Miséricorde, et proposés pour la canonisation de la Bienheureuse ;

2° Du procès apostolique additionnel, institué dans la Curie archiépiscopale de Lyon, sur la renommée de la sainteté de la vie, des vertus et des miracles en général du Vénérable Jean-Claude *Colin*, prêtre fondateur des Maristes ;

3° Des procès apostolique et ordinaire pour la cause de béatification et canonisation de la servante de Dieu Sœur *Thérèse de l'Enfant-Jésus*, religieuse professe Carmélite du monastère de Lisieux.

La même Congrégation a constaté, en conformité avec les décrets d'Urbain VIII, qu'aucun culte n'a été donné à la servante de Dieu Marguerite *Rutan*, Fille de la Charité de Saint-Vincent de Paul, mise à mort, comme on l'affirme, en haine de la foi.

Quatre futurs bienheureux et saints français : le chiffre est beau et consolant. Et il y a d'autres causes françaises, qui réservent à notre pays de nouveaux protecteurs.

La France aux Missions. — Les *Missions Catholiques*, dans leur dernier numéro de 1918, ont donné la liste des évêques et des prêtres morts, au cours de l'année précédente, après avoir sacrifié leur vie à l'évangélisation apostolique.

La liste porte 207 noms : 9 évêques et 198 prêtres.

Sur ce nombre il y a *6 évêques français*, 2 italiens, 1 hollandais ; — *103 prêtres français* (y compris 7 alsaciens et 1 lorrain), 20 espagnols, 11 italiens, 10 belges, 9 irlandais, 5 hollandais, 5 portugais, 5 allemands, 1 bavarois, 4 canadiens, 2 indous, 2 sénégalais, 1 suisse, 1 maltais, 1 américain des Etats-Unis, 1 colombien, 1 argentin, 16 dont les pays d'origine ne sont point spécifiés.

Mort de M. Etienne Lamy. — L'Académie française vient de perdre son secrétaire perpetuel, M. Etienne Lamy, mort le 9 Janvier, à 6 h. 1/2 du matin, en son appartement de la place d'Iéna. Il a succombé à une pneumonie double, à la suite d'un refroidissement contracté à la dernière séance publique annuelle de l'Académie.

Il était né à Cize (Jura) le 2 Juin 1845. Avocat à Paris, puis député du Jura à l'Assemblée nationale, il fit partie des 363 ; mais catholique convaincu et pratiquant, il se sépara de la majorité sectaire sur la question de l'Enseignement. Il échoua aux élections de 1881. Il avait dirigé, pendant plusieurs années, la revue le *Correspondant*.

Ce sera pour lui un éternel honneur d'avoir donné un demi-million pour fonder le prix en faveur des familles catholiques nombreuses.

Nous le recommandons aux prières.

L'Evêque de Trèves est un Français. — Les Alliés occupent en ce moment la ville de Trèves, et Trèves joue un grand rôle dans l'histoire de la guerre actuelle.

Or, il est une chose que la plupart ignorent et dont personne ne parle jamais ; c'est que l'Evêque de Trèves, Mgr Korum, est un *Français*, un bon Français, ancien curé de la cathédrale de Strasbourg et qui n'a jamais usé, pour ses cartes de visite, que de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la formule employée par l'épiscopat français: « *L'Evêque de Trèves* ». Il y a plus ; le frère de Mgr Korum, chef du bureau de la vicinalité à la Préfecture des Côtes-du-Nord, habitait Saint-Brieuc, y est resté de très nombreuses années, était devenu Breton par le cœur, et avait des relations d'amitié avec le Vicaire général de cette époque, devenu Cardinal-Archevêque de Rennes.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé français. — *Sommaire du n° du 1er Janvier 1919 :* Mgr DU VAUROUX : Nécessaire retour à la philosophie catholique, III, Les principes de la morale ; E. JORDAN : Religion et natalité : E. LEVESQUE : Le Séminaire de Saint-Sulpice. — Tribune libre et documents. Mgr TISSIER : Soyez prêts ; Mgr GUÉRARD : la basilique du Mont Saint-Michel ; R. Poincaré, G. Clémenceau ; Nos frères d'Alsace-Lorraine. A travers les périodiques. Notes bibliographiques.

Le Petit Propagateur des Trois « Ave Maria ». — Revue mensuelle illustrée, des plus pieuses, des plus instructives, pour les enfants de sept à quatorze ans. Spécialement recommandée aux enfants des écoles libres. Chaque mois, 16 pages. — Abonnement : 1 fr. par an ; (étranger : 1 fr. 50).

Aux bureaux du *Propagateur des Trois « Ave Maria »*, 14, rue Pierre-de-Blois, à Blois (Loir-et-Cher).

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIIIe.

VIENNENT DE PARAITRE :

Le diadème de cristal, par Paul HEUZÉ. Un vol. in-8° de 96 pages, avec nombreuses gravures de Lecoultre (Nouvelle Bibliothèque pour tous). Broché, 2 francs ; port, 0 fr. 25.

Ce récit alerte et de lecture facile nous transporte à Venise, au temps le plus glorieux de la Sérénissime République, et nous montre les lois et coutumes qui régnaient au début du XVIe siècle, dans cet Etat jaloux de conserver sa prééminence artistique et commerciale.

Le problème de la souffrance et la guerre, par l'abbé J.-B. ERIAU. In-12, 32 pages. 0 fr. 15, port 0 fr. 85.

Ces pages sont la reproduction d'une conférence faite devant un auditoire d'hommes. Le problème de la souffrance qui, depuis le début de cette guerre, obsède tant d'esprits et étreint tant de cœurs, a toujours préoccupé l'humanité. De là, de nombreuses et angoissantes questions. Pour essayer de les résoudre, l'auteur expose les causes de la souffrance, ses bienfaits et les conditions auxquelles on la rend féconde et salutaire.

Lettres sans réponse, par H. de VISMES. Un vol. in-8° de 118 pages, avec illustrations de H. ROUSSEAU (Nouvelle Bibliothèque pour tous). Prix, 2 francs ; port, 0 fr. 25.

L'auteur de *Lettres sans réponse* fait revivre avec émotion les inoubliables premiers jours de la guerre : les premières angoisses, les premiers deuils. Au point de vue intellectuel, c'est un plaisir de parcourir des pages si attrayantes par le style de la délicate psychologue qui les a écrites. Au point de vue moral, c'est surtout un réconfort de les approfondir après que quatre années de carnage ont supprimé en France tant de chefs de famille et légué aux Françaises endeuillées l'ineffable mission de continuer les héros disparus.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Chemin de Fer de Paris à Orléans.

Le service des voyageurs dans les gares de Paris-Quai-d'Orsay et de Paris Pont-Saint-Michel et celui des bagages au quai d'Orsay sera repris le Dimanche 12 Janvier, a midi, et fonctionnera dans le mêmes conditions qu'avant la crue de la Seine.

Le service des wagons-restaurant sera rétabli.

L'enregistrement des bagages reste limité à 30 kilogs par voyageur adulte et à 20 kilogs pour les enfants.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

Demandez son Catalogue à

LA BIBLIOTHÈQUE FINANCIÈRE

24, Rue Feydeau — PARIS (2e)

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies, 5 f. le flacon, 5 fr. 60 franco. Les quatre flacons franco contre mandat-poste 20 fr. adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(*Notice contenant renseignements gratis.*) 587

Archives diocésaines de Quimper et Léon

34e Année. Vendredi 24 Janvier 1919. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

France 6 fr.; Étranger 8 fr.

Abonnement : un an, [illegible]

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre-circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon à ses Prêtres mobilisés ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; A tous les Catholiques ; Une prière du R. P. Foch ; *Variété :* Les fidèles et l'usage d'un Missel.

III. — *Chronique générale :* Paris : Installation de M. Duparc à la cure de Thiais (Seine) ; Lettre du Cardinal Amette au clergé d'Alsace ; Hommage au Cardinal Mercier.

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Janvier. — 3e dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Polycarpe, Evêque, Martyr.
A vêpres, mémoires du suivant et de S. Polycarpe.
Lundi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque et Docteur. Double Blanc.
Mardi, 28. — Ste Agnès (2e fête). Simple. Rouge.
Mercredi, 29. — S. François de Sales, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 30. — Ste Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 1er Février. — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Dimanche, 2. — Purification de la Bse Vierge Marie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

N.-D. de Bon-Secours, à Brest . .	du 24 au 28 Janvier.
Brennilis	du 29 au 31 —
Ploudalmézeau	du 1er au 7 Février.

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre-circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon à ses Prêtres mobilisés.

MES BIEN CHERS FILS,

L'année dernière, à pareille date, vous m'apparaissiez dans le lointain, semblables à des serviteurs qui attendent le retour du divin Maître, avec lequel ils rentreront dans sa demeure.

Le Maître est enfin venu, portant à la Patrie et à ses défenseurs les lauriers de la victoire et l'olivier de la paix.

Maintenant, c'est votre Evêque qui vous attend, avec tous les fidèles, pour un autre apostolat que celui de la guerre.

La guerre aura servi, j'en suis sûr, à développer votre énergie, à compléter votre expérience, à fortifier votre esprit de sacrifice et de dévouement. Vos paroissiens bénéficieront avec reconnaissance de ce zèle plus éclairé et plus ardent.

Pour vous préparer à reprendre avec une sainteté plus réfléchie votre pieux ministère, j'ai l'intention de vous procurer à tous successivement le bienfait de la retraite.

La première commencera le dimanche, 23 Mars, à 6 heures du soir, la deuxième, le dimanche 30, à la même heure. Les autres suivront en temps opportun. Elles seront données au Grand Séminaire.

C'est le Souverain Pontife lui-même qui, sous peine de suspense, vous ordonne de recourir à ce moyen de sanctification.

Depuis plus de quatre ans, vous en avez été privés. Sans doute, pendant cette longue période d'épreuves, devant la mort si souvent présente, vous avez tous pris soin de retremper, chaque jour, vos âmes dans les grandes pensées de la foi et dans les résolutions qu'elles inspirent. Vous avez même pu parfois, jusque dans le voisinage du front, participer à quelques exercices de retraite. Mais ces exercices, si précieux qu'ils fussent dans la circonstance, étaient forcément réduits au strict nécessaire. Il est donc urgent de renouveler en vos âmes, avec calme et recueillement, le travail de réforme dont le prêtre a constamment besoin pour être toujours à la hauteur de sa mission.

En attendant ces jours de grâces, vous méditerez avec fruit ces paroles de saint Paul, qui se rapportent à la fois à notre vie intérieure et à notre vie extérieure : « *Modestia vestra nota sit omnibus hominibus* » (1). Vous vous appliquerez

(1) PHIL., IV, 5.

le texte de l'Evangile : « *Estote ergo vos perfecti, sicut et pater vester cœlestis perfectus est* » (1), Vous vous approprierez la touchante déclaration de Notre Seigneur Jésus-Christ : « *Jàm non dicam vos servos. Vos autem dixi amicos* » (2). Vous vous mettrez ainsi d'avance dans le courant d'idées où doit aboutir votre retraite.

Vous avez déjà dû apprendre que le Pape vous fait un devoir de vous présenter à votre Evêque dans les dix jours qui suivront votre retour et de lui remettre les *lettres testimoniales* que vous réclamerez de vos aumôniers militaires ou des autorités ecclésiastiques qui vous ont vus à l'œuvre.

Je vous fais également savoir que l'Evêque peut vous relever de l'irrégularité *ex defectu lenitatis*, si vous l'avez encourue *non ex facto proprio sed ex necessitate*, mais que les prêtres et les clercs, *qui sponte suâ se obtulerunt ad arma suscipienda aut ea susceperunt*, doivent recourir à Rome.

Je me réjouis, mes bien chers Fils, de vous revoir bientôt groupés autour de moi, et plus convaincus que jamais du devoir d'être des prêtres saints pour garder dans vos paroisses un profond esprit chrétien et pour devenir les entraîneurs des catholiques d'action que vous susciterez autour de vous.

Combien de fois nous avons fait pour vous cette prière, dans tous les lieux de pèlerinage où nous allions recommander à la Sainte Vierge et à sainte Anne nos prêtres et nos séminaristes soldats en même temps que leurs vaillants frères d'armes de la Marine et de l'Armée ! Je rends grâces à Dieu qui nous a enfin exaucés.

Avec ma bénédiction, veuillez agréer, mes bien chers Fils, l'assurance de mes sentiments paternels et dévoués en Notre Seigneur Jésus-Christ.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, le 6 Janvier 1919, en la fête de l'Epiphanie.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Corentin Masson, clerc minoré, de Collorec, mort au champ d'honneur.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 26 Janvier.* — Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. A 7 heures, à la chapelle réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruc-

(1) MATH., V, 48.
(2) JOAN., XV, 15.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion, bénédiction. — A 2 h. 1/2, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 4 heures, à la chapelle, réunion de la Fraternité du Tiers Ordre ; instruction, bénédiction. — A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

— Eglise de Saint Mathieu. — *Dimanche 26 Janvier :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint Sacrement.

Lundi 27, *mardi 28* et *mercredi 29 :* triduum en l'honneur de saint François de Sales : le Saint-Sacrement est exposé toute la journée. Chaque soir, à 8 heures, instruction par M. l'abbé Cadiou, professeur à Saint-Yves, et bénédiction du Saint-Sacrement,

Mercredi : à 8 heures, réunion de l'Œuvre de Saint-François de Sales : messe et instruction par M le chanoine Alfred Le Roy, directeur de l'Œuvre.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Avis de service. — Un service anniversaire pour M. l'abbé Sébastien Riou, vicaire à Kerlouan, sera chanté à Lannilis, le *28 Janvier*, à 10 heures, et à Kerlouan, le *4 Février*, à 10 heures.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citation. — *Charles Henry*, soldat au 1er Bon de pionniers du 69e Territorial : « Très bon soldat, courageux et discipliné ; en a donné maintes preuves au cours de la campagne, notamment pendant la dernière avance du 13 Octobre au 11 Novembre 1918. ». — (Ordre du régiment)

Vicaire à Briec-de-l'Odet.

A tous les Catholiques. — La « Ligue apostolique pour le retour des nations et de l'ordre social à Jésus-Christ » vient d'adresser aux principaux chefs d'Etat la lettre que nous publions. L'intérêt du problème qu'elle soulève doit toucher tous les cœurs chrétiens. La vaste conspiration ourdie depuis des siècles contre le Vicaire du Christ s'est donné libre cours pendant ces quatre années de la guerre. Une réparation à l'endroit du Souverain Pontife, dans le domaine social, est nécessaire. C'est cet acte de justice élémentaire que demande la Ligue apostolique, et toute âme s'associera pleinement à ses justes revendications.

Voici la lettre :

« Excellence, Sire,

» Parmi les considérations qui, dans le conflit actuel, ont été émises le plus souvent, nous constatons qu'on fait appel à la convenance de donner à chaque peuple une administration et un gouvernement qui répondent à ses aspirations. La Pologne, morte depuis des centaines d'années, va revivre. D'autres petites nations vont jouir de leur indépendance. Le désir de réaliser toutes choses

en stricte justice, conformément à ce qui fut jadis, semble guider les volontés des belligérants.

» Or, il existe une situation toute particulière, sur laquelle je me permets d'appeler la bienveillante attention de Votre Excellence. En 1870, on a violemment arraché au Souverain Pontife de l'Eglise universelle son domaine séculaire, domaine qui lui était providentiellement donné pour lui assurer la pleine indépendance de son ministère apostolique.

» Nous ne voulons pas entrer dans des considérations qui ne regardent que le Chef de l'Eglise, mais ce que nous voulons vous faire remarquer, Excellence, c'est que les millions de catholiques répandus par le monde entier réclament pour leur Père commun des contributions telles que son entière indépendance et liberté soit assurée par toutes les nations où se trouvent des catholiques. Le Congrès de la paix sera une occasion unique de poser cet acte de justice. Si on reconstitue la Pologne, la Bohême, etc., parce que les aspirations de ces peuples réclament la reconstitution de leur pays, pourquoi n'entendrait-on pas la voix des catholiques de l'univers entier demandant chacune à son pays et à son gouvernement pour le Souverain Pontife les conditions nécessaires de la liberté ? Pourquoi le Pape, dont les fils sont répandus partout, ne serait-il pas admis, malgré tous les pactes, là où doit se débattre la grande question d'ordre moral : la paix du monde. L'Esprit-Saint nous dit : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. Nisi Dominus custodierit civitatem frustra vigilat qui custodit eam.* Si le Seigneur n'édifie pas la maison c'est en vain que travaillent ceux qui la construisent. Si le Seigneur ne garde pas la cité, c'est en vain que veillent ceux qui sont chargés de la garder (Ps. cxxvi).

» Il est à craindre que, si l'on ne met à la base des graves négociations qui vont avoir lieu, le Prince de la paix Jésus-Christ et son Vicaire, tous les calculs humains n'aboutissent qu'à d'amères déceptions. Pauvre humanité ! si elle est sans Jésus-Christ et sans celui qui tient sa place ! Voilà ce que professent des millions de catholiques. Peut-on ne pas tenir compte de leurs pensées et de leurs aspirations quand on met ces aspirations à la base des traités qui vont se conclure ?

» C'est un vibrant appel que nous adressons aux princes et aux rois, aux gouvernants, à quiconque jouit de quelque autorité dans l'univers. Rendez au Christ et à l'Eglise leur place dans la société, et vous aurez la paix vraie, la seule qui soit durable, la seule qui puisse satisfaire l'humanité.

» Daignez agréer, Excellence, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

» Au nom de la Ligue apostolique qui lance cet appel au monde,

» Le Directeur. »

Cette lettre a été adressée à S. M. le Roi d'Angleterre, à S. M. le Roi d'Espagne, à S. M. le Roi des Belges, à S. M. la Reine de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Hollande. — A Leurs Excellences MM. Poincaré, président de la République française ; Wilson, président des Etats-Unis ; Ador, président de la Confédération Suisse ; Clémenceau, président du Conseil en France ; Lloyd Georges, premier ministre d'Angleterre ; maréchal Foch ; ministre Méda d'Italie.

Pour tous renseignements concernant la Ligue apostolique et pour les adhésions, s'adresser 65, rue de la République, Lyon.

Une prière du R. P. Foch. — La *Semaine religieuse* de Lyon publie le texte de la prière suivante, qui avait été composée, pour le temps de la guerre, par le R. P. Foch, jésuite, sur la demande de son frère, le maréchal Foch :

« Père éternel, Dieu des armées, je vous offre le sang très précieux de Jésus-Christ en quelque endroit de la terre, à quelque heure du jour et de la nuit qu'il coule sur les autels, en expiation de mes péchés, pour tous les besoins de la Sainte Eglise, pour le soulagement des pauvres âmes du purgatoire, pour la conversion des infidèles et des pécheurs, pour les agonisants de cette heure et de toute la journée, plus en particulier pour les sinistrés de la guerre, pour les familles de nos soldats eux-mêmes, pour ceux qui commandent et pour ceux qui obéissent, pour ceux qui restent debout et pour ceux qui tombent, pour ceux qui meurent, pour ceux qui souffrent (blessés, malades, prisonniers), et pour ceux qui les assistent.

» Par la vertu du sang de l'Agneau, toujours vivant et toujours immolé, par la vertu de la foi, que tout le monde fasse son devoir selon toutes vos volontés ; que personne ne se décourage ; que personne ne se désespère ; que tout se règle finalement au mieux de votre gloire et pour le salut du plus grand nombre, par la Victoire, *la Victoire de Dieu*. Ainsi soit-il. »

VARIÉTÉ

Les fidèles et l'usage d'un Missel. — Voici comment Mgr l'Evêque de Salford recommande l'usage universel du Missel à la messe. Sa Grandeur s'exprime en termes qui méritent l'attention de tous les catholiques :

« Je me demande combien de mes lecteurs ont l'habitude de se servir d'un Missel lorsqu'ils entendent la Sainte Messe. J'ose dire que tout catholique d'une intelligence moyenne et d'une bonne éducation catholique ordinaire, devrait être capable de se servir d'un Missel et devrait le faire. Il est à craindre que la grande majorité des catholiques, même ceux qui sont dévots et assez instruits, passent le temps de la messe à réciter toutes sortes de prières et particulièrement le Rosaire — toutes excellentes en elles-mêmes — ne pensant jamais un seul moment aux prières que le prêtre dit à

l'autel ; bien plus, dans la plupart des cas, qu'ils n'aient aucune idée de la messe qui se dit, de quel saint il est question (sauf dans des cas très rares), ni pourquoi les ornements du prêtre sont blancs, rouges ou verts.

» Quelques bonnes gens passent méticuleusement tous les instants de la messe à dire de longues suites d'admirables prières indulgenciées, n'ayant pas le moindre rapport avec la messe du jour et dont l'omission leur semblerait grandement coupable ; mais ils ne trouvent pas un seul moment à consacrer soit au *propre* soit à l'*ordinaire* de la messe qui se célèbre devant eux. C'est n'être pas capable de voir la forêt à cause des arbres.

» Cependant ce bon peuple sait aussi bien que vous et moi que le saint Sacrifice de la messe n'est pas simplement une demi-heure pour « vaquer » tranquillement à ses prières de chaque jour. C'est un acte que nous devons suivre avec la plus grande attention et auquel nous devons *participer*. Les fidèles qui assistent à la messe sont vraiment coopérateurs dans sa célébration. Le prêtre à l'*Orate fratres* proclame que c'est » mon sacrifice *et le vôtre*. » Or, il n'y a pas de meilleure manière de participer au Grand Sacrifice que de suivre le prêtre pas à pas, de s'unir à lui dans les paroles mêmes qu'il profère — dans la lecture des Epitres et des Evangiles ; les versets des Psaumes ; les prières se rapportant à la fête du jour, ou à l' « ordinaire », c'est-à-dire aux parties de la messe qui ne changent pas.

» On objectera que c'est difficile de s'y reconnaître dans un Missel, que c'est un sujet de trouble et de distraction. J'admets qu'il y a un peu de vrai là-dedans, au moins pour les commençants. Mais un peu de pratique surmontera cette difficulté. On a besoin de savoir se servir, non seulement du Missel lui-même, mais aussi du calendrier, pour l'année courante. Et cela m'amène à cette suggestion pratique, savoir : que les étudiants les plus âgés de nos collèges, de nos établissements d'éducation et de nos écoles de couvents puissent être bien enseignés à se servir du Missel et qu'ils soient encouragés à s'en servir à toutes les messes auxquelles ils assistent. Ce serait une précieuse acquisition pour la vie. Et je puis assurer à mes lecteurs qu'une fois l'habitude prise de suivre le Saint-Sacrifice avec un Missel, de s'unir au prêtre par les paroles mêmes de la messe, et par conséquent aux prières et aux sentiments de l'Eglise elle-même, la messe acquiert une toute autre signification, l'assistance à la messe devient beaucoup plus agréable et consolante ; de telle sorte qu'une personne qui a appris à se servir du Missel n'y renoncera jamais, pas même pour gagner du temps pour ses dévotions favorites. Essayez et voyez par vous-mêmes. » — *London Tablet.*

(Semaine religieuse de Québec.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

PARIS. — **Installation de M. Duparc, à la cure de Thiais (Seine).** — La *Semaine religieuse* de Paris donne dans son dernier numéro un intéressant compte-rendu de l'installation de M. Duparc, le nouveau chanoine honoraire de Quimper, à la cure de Thiais. M. le chanoine Poulin, curé de la Sainte-Trinité, avait accepté de présenter les uns aux autres le pasteur et les fidèles.

Quis es ? a-t-il demandé à M. Duparc, après un éloge de sa nouvelle paroisse « aimable, unie, chrétienne, sympathique ». Et le disert et fin installateur a tiré de l'évocation des paysages et des coutumes du pays d'origine de M. Duparc, les traits du caractère et de la physionomie du prêtre demeuré Breton malgré son adoption par le diocèse de Paris.

« M. Poulin, écrit le chroniqueur de la *Semaine*, nous montre M. Duparc issu d'une patriarcale famille du Morbihan. Alors les champs de bruyère rose et de genêts d'or fleurissent dans son discours ; les menhirs s'y dressent dans le voisinage des clochers à jours ; les tempêtes et les vents du large battent les rochers de la mer sauvage. M. Duparc fait ses études au séminaire de Sainte-Anne d'Auray. L'orateur déroule les grands pèlerinages célèbres de Sainte-Anne et il évoque les souvenirs historiques de la Chartreuse et du Champ des martyrs. Ainsi s'est façonnée l'âme de M. Duparc : un Breton très attaché à sa chère province, dont il aime à parler ; un mélancolique, que hantent sans doute les visions de là-bas, les larges chapeaux aux rubans flottants, les belles vestes de velours avec un Saint-Sacrement brodé dans le dos ; un volontaire, un vrai caractère de Breton, ferme comme le roc natal. Voici enfin M. l'abbé Duparc dans les grandes paroisses de Paris et en dernier lieu à la Sainte-Trinité, où il a été pendant dix ans le collaborateur de M. le chanoine Poulin. M. Duparc s'y est révélé orateur. Car il prêche très bien : il a l'âme, le *pectus*, une culture très étendue ; il a une élocution qui est à lui, des expressions qu'il crée, qui saisissent et projettent vivement sa pensée Mais..., — car il y a un mais, — M. Poulin a vu chez les pêcheurs bretons des mouettes captives, aux ailes rognées, qui veulent en vain s'élancer au large. M. Duparc a une voix trop faible, qui refuse à son éloquence de s'épandre sous les voûtes trop profondes des grandes églises, qui lui permettra de la verser dans l'église moins vaste de Thiais. Surtout M. Duparc est un prêtre à l'âme apostolique, qui fera l'œuvre de Dieu et développera à Thiais ce qui est si heureusement commencé. »

Nous souhaitons au nouveau Curé, que des liens très chers et tout récemment renforcés rattachent à notre diocèse, un apostolat fécond et de longue durée parmi cette population unie, chrétienne, aimable et sympathique.

Lettre du Cardinal Amette au clergé d'Alsace. — Le cardinal Amette a répondu à l'adresse que nous avons publiée.

« J'ai été profondément touché des sentiments que vous avez bien voulu exprimer au clergé de France au nom du clergé d'Alsace dans la belle adresse que m'ont apportée vos délégués.

» Mes vénérés collègues de l'épiscopat et tous les prêtres français qui ont pu lire cette adresse dans les feuilles publiques partagent, j'en suis sûr, mon émotion, et ma gratitude.

» L'hommage que vous rendez à la conduite du clergé de France pendant la guerre et dans les épreuves qu'il a traversées antérieurement nous est précieux, et nous vous en remercions cordialement.

» A notre tour, nous sommes heureux de redire ce que le chef de l'Etat vous a dit au seuil de votre cathédrale de Strasbourg : « Si l'amour de la France est resté si vivace au cœur de l'Alsace » et vient de faire explosion avec un si admirable éclat, nous le » devons pour une bonne part à son clergé qui a su entretenir avec » tant de courage et de persévérance cette flamme sacrée. »

» Notre joie de vous retrouver égale celle que vous éprouvez de revenir à nous. Ce ne sont pas seulement les rangs de la grande famille sacerdotale de France qui vous sont ouverts, ce sont nos bras et nos cœurs. Nous vous accueillons comme des frères longtemps disparus, mais toujours et d'autant plus aimés.

» Comme vous l'avez rappelé, depuis que vous étiez séparés de nous, nous avons souffert et nous avons lutté, mais notre Eglise de France a pris dans la lutte et souffrance un renouveau d'énergie et de vitalité.

» Nous en avons la confiance, les épreuves que nous avons connues vous seront épargnées. La France se fera un devoir de justice et d'honneur de tenir les promesses que vous ont faites solennellement, en son nom, ses plus hautes autorités civiles et militaires : vos libertés, vos consciences, vos traditions, vos croyances seront respectées.

» Unis dans un même amour et un même dévouement pour l'Eglise et pour la France, étrangers aux luttes politiques et à toute ambition humaine, n'aspirant qu'à servir nos frères et à les conduire au ciel en les rendant, dès ce monde, meilleurs et plus heureux, puissions-nous, Dieu aidant, travailler de concert avec succès au salut éternel des âmes et à la prospérité véritable de notre chère et glorieuse Patrie. »

Hommage au Cardinal Mercier. — On se rappelle qu'au mois de Juin dernier, l'Académie des sciences morales et politiques avait élu au nombre de ses membres le cardinal Mercier en même temps que le président Wilson et M. Salandra.

M. Henri Welschinger, président, a prononcé, le 28 Décembre, un discours où il a souligné la portée de l'hommage rendu au primat de Belgique :

Archives diocésaines Quimper et Léon

« Il suffit de prononcer le nom du cardinal Mercier, a dit M. Welschinger, pour rappeler aussitôt le souvenir d'une des plus grandes figures de ce temps. Comment n'aurions-nous pas été heureux et fiers d'appeler à nous l'ancien et savant professeur de la Faculté de philosophie de l'Université de Louvain, ville admirable dont le nom rappelle à la fois des splendeurs littéraires et l'un des plus grands crimes de l'Allemagne, — le membre illustre de l'Académie savante de Saint-Thomas-d'Aquin et de l'Académie royale de Belgique, l'archevêque de Malines, le primat belge, le cardinal-prêtre au titre de Saint-Pierre-ès-Liens ? Nous savons combien, dans une vie laborieuse et exemplaire entre toutes, le cardinal Mercier a rendu de services à la Religion et à l'État. Nul mieux que lui n'a prouvé et défendu l'utilité et l'existence des sentiments religieux dans la Société actuelle, se faisant l'écho des consciences blessées de ses compatriotes et montrant, comme l'a si bien dit un profond penseur, « que le christianisme réapparaissait tout particulièrement efficace pour redresser les torts et condamner les puissances d'oppression, en confondant sa voix avec la voix même de l'Éternité ». Nous ne pouvions oublier que le cardinal, qui avait juré de défendre la Foi et la Justice *usque ad effusionem sanguinis*, avait gardé la plus noble et la plus ferme attitude devant les bourreaux de la Belgique et prodigué à ses concitoyens infortunés les marques touchantes et efficaces d'un inlassable dévouement. Sa lettre pastorale de Noël 1914 restera dans l'Histoire comme l'un des monuments les plus grandioses de ces temps tragiques entre tous, et ces paroles adressées aux Belges seront ineffaçables : « Le pouvoir de l'envahisseur n'est pas un pouvoir légitime et, dans l'intimité de votre âme, vous ne lui devez ni estime, ni attachement, ni obéissance. Le seul pouvoir légitime est celui qui appartient à notre roi, à son gouvernement, aux représentants de la nation. » Comment s'étonner, dès lors, que tout le peuple belge ait acclamé, aimé et suivi le roi, puisque tous deux incarnaient la Foi et le Droit ? « Au jour de la victoire finale, ajoutait le cardinal Mercier, nous serons tous à l'honneur. Nous pouvons le dire sans orgueil, la petite Belgique a conquis le premier rang dans l'estime des nations. »

» Oui, Messieurs, la petite Belgique est devenue grande aux yeux de tous. La voici maintenant libre, indépendante et maîtresse de ses destinées. Elle doit pour beaucoup au cardinal, que nous avons été heureux de prendre pour confrère et associé, le succès de sa cause, car, en face des iniquités et des violences de l'envahisseur, il est resté impassible et debout, juste et tenace au milieu même des ruines de sa patrie, sachant bien qu'elle ressusciterait, et que celui qui avait osé offrir à son roi le plus vil des marchés serait providentiellement châtié en perdant à la fois et sa couronne et son honneur. »

Les BONS de la DÉFENSE NATIONALE

Un arrêté du Ministre des Finances, en date du 30 Décembre, vient de modifier, à partir du 1er Janvier, le taux des *Bons de la Défense Nationale* à six mois d'échéance. L'intérêt de cette catégorie de *Bons* se trouve maintenant fixé à 4 1/2 0/0.

La nouvelle rémunération offerte aux preneurs de *bons* à six mois est en rapport logique avec l'échéance. Désormais il y aura une gradation régulière dans le taux des *Bons de la Défense :* 5 0/0 pour un an ; 4 1/2 0/0 pour six mois ; 4 0/0 pour trois mois et 3.60 0/0 pour un mois

Tous ces titres, déjà si appréciés du public, sont de ceux qui conviennent le mieux à l'épargne, car ils permettent d'effectuer un placement de toute sécurité qui n'immobilise les capitaux engagés que pour un temps limité.

L'avantage des *Bons* à six mois n'échappe pas à ce principe général. L'intérêt de 4 1/2 0/0 qui y est attaché et leur facile réalisation, en font toujours un placement des plus rémunérateurs en cette période de transition. Dans les circonstances actuelles, le *Bon* à six mois répond à l'objection de la paix proche.

Souscrire aujourd'hui, c'est faire acte de civisme, se ménager un remploi avantageux de ses disponibilités et contribuer utilement à l'effort victorieux du pays.

LE BON SENS FINANCIER
24, Rue Feydeau — PARIS (2e)
On le lit avec intérêt. On le consulte avec profit.
Demandez Spécimen gratuit.

LA MÉNOPAUSE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la **Ménopause.** Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'**Age critique** : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phébites,* etc.

Le flacon, **5** francs dans toutes les Pharmacies, **5 fr. 60** franco. Expédition franco gare, par quatre flacons contre mandat-poste de **20** francs adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(Notice contenant renseignements gratis.) **538**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

34e Année. Vendredi 31 Janvier 1919. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon instituant des Brevets d'instruction religieuse ; Clôture de l'année jubilaire de N.-D. de Lourdes ; Décès.

II. Partie non officielle. — La Purification ; Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de services.

IV. — Chronique générale : Hommage officiel à Mgr Charost ; Le Mont Saint-Michel sera-t-il restitué au culte ? Les causes de béatification et de canonisation.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Février. — Purification de la Bse Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.
A la messe, mémoire du Dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant *(au Propre diocésain)* et du Dimanche.
Lundi, 3. — S. Gildas, Abbé. Semi-double. Blanc.
Mardi, 4. — S. André Corsini, Evêque. Double. Blanc.
Mercredi, 5. — Ste Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Jeudi, 6. — S. Tite, Evêque. Double. Blanc.
Vendredi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.
Samedi, 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 9. — 5e après l'Epiphanie.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploudalmézeau . . . . . du 1er au 7 Février.
Plouguer. . . . . du 8 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'EVÊCHÉ

I. Ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon instituant des Brevets d'instruction religieuse.

NOUS, ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC,
Evêque de Quimper et de Léon,

Préoccupé du grave danger que fait courir aux âmes l'ignorance religieuse, et désirant créer dans nos villes et nos campagnes un courant d'apostolat préparé par une étude plus sérieuse de la Religion ;

Convaincu que des examens d'instruction religieuse, sanctionnés par des brevets, seront utiles pour encourager à cette étude les âmes de bonne volonté, et que d'ailleurs ils sont nécessaires pour constater que les vérités chrétiennes sont bien connues et bien comprises des personnes qui offrent au prêtre leur concours pour l'enseignement religieux,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier. — Il est établi, dans notre diocèse, un *Brevet élémentaire* et un *Brevet supérieur* d'instruction religieuse. Nous nommerons dans ce but des examinateurs. Les examens auront lieu chaque année au début de Juillet, à Quimper, Brest et Morlaix.

Article II. — Le *Brevet élémentaire* ne pourra être obtenu avant l'âge de 15 ans, le *Brevet supérieur* avant l'âge de 17 ans.

Article III. — Le règlement et le programme des examens seront publiés en même temps que notre ordonnance.

Les diplômes seront accordés en notre nom et signés par Messieurs les Inspecteurs diocésains. Ils porteront, s'il y a lieu, la mention obtenue.

Article IV. — Il est à désirer que les catéchistes volontaires, ainsi que les instituteurs et institutrices qui se destineront à nos écoles chrétiennes, soient pourvus du brevet d'instruction religieuse. S'ils se présentent aux examens, ils seront convoqués à part des élèves.

Article V. — Nous souhaitons que, dans Nos collèges, pensionnats, catéchismes de persévérance, l'enseignement de la Religion s'adapte dans ses grandes lignes aux programmes de nos brevets, pour en faciliter la préparation aux élèves qui voudraient les obtenir.

Donné à Quimper, le 14 Janvier 1919, en la fête de saint Hilaire, docteur de l'Eglise.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Clôture de l'année jubilaire de N.-D. de Lourdes.

— Nous recevons de Monseigneur l'Evêque de Tarbes et de Lourdes la lettre suivante, que Nous recommandons à MM. les Curés et Recteurs de lire au prône, dimanche prochain.

Notre-Dame de Lourdes, le 7 Janvier 1919,
75e anniversaire de la naissance de la vénérable Servante de Dieu, Bernadette Soubirous.

CHER ET VÉNÉRÉ MONSEIGNEUR,

Daignez permettre que, m'autorisant de votre filiale dévotion pour la Vierge Immaculée et de votre fraternelle bienveillance envers moi, je vienne vous demander respectueusement si vous ne jugeriez pas possible et opportun d'associer votre Diocèse à la célébration de *la Fête du 11 Février prochain* dans les Sanctuaires de Notre-Dame de Lourdes.

A la date que je viens d'indiquer, se *terminera le jubilé soixantenaire de Lourdes*, l'année des *Noces de Diamant* des Apparitions qui ont illustré et sanctifié la Grotte de Massabielle. L'horrible guerre, suspendue actuellement par un armistice glorieux pour les Soldats de l'Entente, nous a empêchés, hélas ! — comme nous l'aurions tous souhaité, et comme nous l'avons fait en 1908, — de transformer l'année sainte en une Fête permanente, commémorant tous les épisodes de cette divine histoire.

Mais il a plu à Dieu, dans son infinie bonté, que la période jubilaire fût illuminée à son déclin des feux de la gloire, par le triomphe de nos Armées. Délivrés d'un affreux cauchemar, il nous sera donc loisible de nous abandonner à une confiante allégresse et de donner toute la pompe possible à la célébration du 11 Février 1919, fin des soixante années pendant lesquelles la Très Sainte Vierge a répandu sur le monde, sur notre bien-aimée Patrie, la France, en particulier, le trésor infini des bénédictions divines.

De plus, indépendamment de ce glorieux anniversaire, dont la simple évocation suffit à émouvoir l'âme chrétienne, la Fête du 11 Février empruntera un caractère spécialement imposant à une manifestation, patriotique à la fois et religieuse, que nous organiserons en l'honneur de l'Alsace et de la Lorraine, en souvenir de leur longue et cruelle épreuve et de leur bienheureuse libération. Le motif et le but de cette Cérémonie, c'est, tout d'abord, de remercier la Très Sainte Vierge, dont la toute-puissante intercession a obtenu de Dieu le retour de ces deux Provinces au giron de la Mère-Patrie ; c'est, ensuite, de proclamer, à la face du monde, l'affection de la France pour ces deux filles, arrachées de son sein, il y a un demi-siècle, et délivrées de l'esclavage par le triomphe de la justice. Ce sera comme une apothéose de la mère et de ses filles, se retrouvant et s'embrassant sous les auspices de la Vierge Immaculée, leur commune Protectrice, Reine des Victoires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette Solennité rappellera, en outre, le souvenir et sera le pendant de la manifestation qui se produisit dans nos Sanctuaires, au mois d'Octobre 1872, c'est-à-dire au lendemain de la guerre néfaste dont la plus désastreuse conséquence fut la mise en esclavage de l'Alsace et de la Lorraine sous la tyrannie allemande. Une délégation de pèlerins venus de ces deux pays, toujours si filialement attachés à Notre-Dame de Lourdes, apporta alors ici, en *ex-voto* de piété, de deuil et d'espérance, des bannières, qui étaient l'emblème de leurs âmes, restées françaises et décidées à le rester « quand même » et toujours !

Enveloppées de crêpes noirs, ces deux bannières furent, en même temps que les bannières offertes à la Vierge de nos Pyrénées par tous les Sanctuaires de France, remises entre les mains de Mgr de Langalerie, archevêque d'Auch, métropolitain de Lourdes, qui, — entouré de plusieurs évêques, et, en particulier, de l'un de mes vénérés prédécesseurs, Mgr Pichenot, présidait la première manifestation nationale française dont Lourdes ait été le théâtre. Reçues au nom de la Très Sainte Vierge et au nom de la France, après qu'elles eurent été embrassées, — on devine avec quelle émotion, — par le vénérable Archevêque d'Auch, elles furent attachées aux voûtes de la Basilique, au-dessus de la Croix du Maître-Autel. C'est là qu'elles attendaient l'heure de la délivrance, par la victoire de leur Mère-Patrie.

Le 11 Février prochain, ces bannières, si chères à nos cœurs, quitteront leur demeure aérienne, et, parées des couleurs françaises, après avoir été délivrées de leurs voiles de deuil, — des ombres de la mort, — flotteront joyeusement au soleil de la liberté, que la Très Sainte Vierge leur aura rendue par les mains de la France.

L'idée de cette manifestation, faite de foi et de patriotisme, est de nature à toucher et à séduire l'âme française. Aussi est-il fort probable qu'un tel attrait déterminera de nombreux amis de Lourdes à faire, à cette occasion, un pèlerinage à la Grotte miraculeuse.

A défaut de présence matérielle, vos bien-aimés diocésains ne refuseront certainement pas, cher et vénéré Monseigneur, de fournir de loin un précieux concours à cette cérémonie, par le témoignage de leurs religieuses sympathies et de leurs félicitations fraternelles à l'Alsace et à la Lorraine, par leurs prières pour la prospérité spirituelle et temporelle de ces deux chères provinces.

Si Votre Grandeur est amenée à penser que ses fidèles pourront tirer profit, pour leur foi et pour leur patriotisme, de cette participation à notre solennité, qu'Elle daigne leur tracer le programme à suivre à cet effet.

Je soumets très respectueusement ces idées à Votre Grandeur. Ce qu'Elle jugera opportun de décider et de faire sera bien décidé et bien fait.

Daignez agréer, cher et vénéré Monseigneur, le nouvel hommage de mon très profond, affectueux et dévoué respect.

† Xavier,
Evêque de Tarbes et de Lourdes.

Pour Nous conformer, dans la mesure du possible, aux désirs de Mgr l'Evêque de Tarbes, Nous prions MM. les Curés et Recteurs d'organiser une journée de prières le 11 Février prochain, jour anniversaire de la première apparition. Elle consisterait, soit le matin, soit le soir, là où cela sera réalisable, dans la récitation, pendant la bénédiction du Saint-Sacrement, du chapelet et des litanies de la Sainte Vierge, avec la prière à N.-D. de Lourdes, déjà publiée dans le n° du 1er Février 1918 de la *Semaine*. On terminerait par ces invocations :

Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous !
O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !
Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous !
Notre-Dame des Victoires, priez pour nous !

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Téphany, chanoine honoraire, décédé à Camaret, le 17 Janvier ;

M. Guéguen, Louis-Théophile, décédé à Douarnenez, le 24 Janvier ;

M. L'Helgoualc'h, vicaire à Lambézellec, décédé à Plonéour-Lanvern, le 27 Janvier, au retour de sa campagne en Palestine.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Purification.

Quarante jours se sont écoulés depuis la naissance de Jésus ; et Marie, sans retard, se met en devoir d'obéir à la loi de Moïse, en recevant la purification légale et en faisant l'offrande à Dieu de son premier-né.

Eclairés par l'Esprit de Dieu, deux saints personnages viennent au devant de Marie, reconnaissent et proclament bien haut, dans son Fils, le Messie promis à Israël. Guidé par l'esprit prophétique, Siméon découvre les destinées du Fils et de la Mère, et remplit le cœur de Marie de *joie* et de *tristesse*.

De *joie*, assurément. Car cet homme juste, religieux, qui attendait la consolation d'Israël et en qui résidait l'Esprit-Saint, avait reçu de Dieu l'assurance qu'il ne serait pas touché de la mort avant d'avoir vu le Christ du Seigneur. Et voilà qu'il entre dans le tem-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ple en même temps que les parents de Jésus qui y introduisaient l'Enfant ; il prend Jésus dans ses bras, bénit Dieu et dit : « Donnez maintenant congé à votre serviteur, ô Seigneur, laissez-le partir en paix suivant votre promesse ; car mes yeux ont vu le Sauveur que vous avez préparé pour tous les peuples ; il sera la lumière de toutes les nations et la gloire de votre peuple d'Israël. » Comment Marie et Joseph n'auraient-ils pas admiré de telles prédictions ? Quel enfant était dans leurs mains ! Combien sacré le dépôt qui leur était confié ! En même temps, d'ailleurs, Anne courait à travers toutes les avenues du temple et annonçait à tous ceux qu'elle rencontrait que le Rédempteur d'Israël était enfin venu. Marie recevait avec reconnaissance tous les sujets de joie qui dilataient son cœur. Elle en bénissait Dieu dans le secret de son âme, sans concevoir aucun orgueil des grandeurs qui lui étaient dévoilées.

Du reste, la joie ne fut point pour elle sans mélange de *tristesse*. La parole prophétique de Siméon ne lui épargna aucune amertume. « Cet enfant, dit-il, est établi pour la ruine aussi bien que pour la résurrection d'un grand nombre en Israël, et il y sera un signe de contradiction. Vous-même, un glaive de douleur transpercera votre âme. » Ainsi sont annoncées à Marie les souffrances qui l'attendent. La menace en est d'autant plus terrible, que Siméon ne dit pas en quoi elles consisteront, ni à quelle époque elles feront sentir leurs pointes aiguës. Si elle avait connu l'heure de son martyre, Marie aurait pu, du moins, jouir en paix des années qui l'en séparait ; mais elle ignore la date et la nature de ces épreuves, et cette ignorance même couvre d'un voile de tristesse tous les instants de sa vie. Mais quelque puisse être le martyre qui l'attend, Marie l'accepte des mains de Dieu, disant déjà comme son Fils dira un jour : « Non pas, ô Père, ce que je veux, mais ce que vous voulez ; que votre volonté soit faite ».

Les joies et les tristesses viennent, de même, à notre rencontre. Ne les évitons pas. Quand un rayon de joie descend du ciel pour dilater notre âme et éclairer notre chemin, bénissons Dieu de la grâce qu'il nous fait. Mais lorsqu'il répand la tristesse sur notre cœur, qu'il remplit nos yeux de larmes, qu'il verse l'amertume dans notre calice, que nous sommes en butte à la contradiction des hommes, ne nous plaignons point, acceptons la douleur des mains de notre Père céleste, et avec la Vierge Marie et son Fils disons : « Que votre sainte volonté soit faite ».

J. GUIBERT (1).

Apostolat de la Prière.

Intention générale approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape pour Février :

L'Ame des Soldats.

Si la guerre comporte des risques pour le soldat, la paix en comporte aussi quoique de bien autre sorte. Les premiers étaient surtout du corps, ceux-ci sont surtout de l'âme. Les garnisons n'ont

(1) *Méditations pour les fêtes de la Sainte Vierge.*

jamais passé pour des écoles de vertu. L'inaction, les promiscuités, le déracinement, les préjugés qui sont si favorables à certains désordres quand ils sont le fait du soldat, rendent bien difficile la vie chrétienne au militaire. Nous devons cependant trop à nos soldats pour nous désintéresser de ces dangers. Nous qui avons prié pour que Dieu les garde pendant le combat, prions qu'il les préserve pendant la victoire.

Résolution apostolique : Aidons à toutes les œuvres qui assurent la vie morale du soldat et combattons de toutes nos forces les préjugés qui favorisent une conception trop matérialiste du noble devoir des armes.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires,

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 2 Février :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. A 9 heures, messe pour les militaires des Armées de terre et de mer, demandée par le « Souvenir Français ». Allocution de Monseigneur l'Evêque et absoute. Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges, procession à l'intérieur de l'église. — Vêpres à 2 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion des confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Mercredi 5 : confession des enfants de la communion privée et des filles du grand catéchisme.

Jeudi 6 : à 7 heures, messe de communion des enfants, confession du 1er vendredi.

Vendredi 7 : exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi 8 : confession des garçons du grand catéchisme.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 2 Février :* fête de la Purification. Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. Bénédiction des cierges avant la grand'messe — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, bénédiction du Saint Sacrement.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Lundi, mardi et *mercredi :* confession des enfants, selon l'ordre accoutumé.

1er vendredi du mois : à 6 heures, réunion et messe des Bretons associés du Sacré Cœur ; à 8 heures, réunion et messe des Mères de famille associées du Sacré Cœur. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des associés du Sacré Cœur, instruction, bénédiction du Saint Sacrement.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 2 Février :* réunion de la Congrégation des Dames. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

— *Lundi 3 Février :* réunion des Mères chrétiennes. A 8 h. 1/2 messe, instruction et bénédiction.

Avis de services. — Un service d'octave sera chanté pour M. L'Helgouac'h : le *dimanche 2 Février*, à PLONÉOUR-LANVERN où il est décédé ; le *mercredi 5*, à 10 heures, à PLOMEUR, sa paroisse natale ; et le *vendredi 7*, à 10 heures, à LAMBÉZELLEC.

— Un service anniversaire pour M. Riou, vicaire à KERLOUAN, sera célébré le *mardi 4 Février*, à 10 heures.

— Un service solennel pour M. le chanoine Téphany, sera chanté à CAMARET, le *mercredi 5 Février*, à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Hommage officiel à Mgr Charost. — Le rapport publié par la Commission française instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens, dans le *Journal Officiel* du 23 Novembre 1918, contient le passage suivant :

« De tous côtés, nous avons recueilli de nouveaux témoignages sur les scandaleuses évacuations qui n'épargnèrent ni les jeunes filles, ni les vieillards, ni les femmes malades ou enceintes. Mgr Charost, évêque de Lille, dont l'attitude comme celle du maire, a été des plus énergiques, nous en a fait un récit saisissant. Quand, en 1916, il fut informé que l'autorité allemande avait décidé de procéder à l'enlèvement de la population, il adressa au gouverneur von Graevenitz une lettre de protestation lui représentant tout l'odieux d'une pareille mesure, les dangers qu'elle ferait courir à la moralité de la jeunesse, la perturbation et le désespoir qu'elle jetterait dans les familles. Il ne reçut aucune réponse ; mais, dans la journée du Jeudi-Saint, 20 Avril, avec le maire et M. Anjubault, qui remplissait à cette époque les fonctions de préfet, il fut appelé chez le gouverneur. Celui-ci leur demanda de s'employer à ramener le calme et à recommander la soumission. Le prélat n'hésita pas à déclarer qu'il se refusait absolument à une pareille intervention et que sa conscience lui interdisait de s'incliner devant une violation aussi flagrante du droit des gens ; puis, comme le général von Graevenitz lui reprochait ses sentiments antiallemands, il ajouta qu'il ne s'agissait pas de sentiments patriotiques, mais que sa conduite lui était commandée par les intérêts sacrés de la famille et par le respect de la liberté humaine. Le gouverneur n'en persista pas moins dans sa décision, et l'opération fut exécutée avec la rigueur que nous avons signalée.

» Mgr Charost nous a affirmé que, contrairement à l'allégation des radiotélégrammes allemands, beaucoup de jeunes filles arrachées à leurs foyers y avaient reçu une éducation excellente et avaient été l'objet, dans la maison familiale, des soins les plus attentifs. Pourtant les reîtres, qui, brutalement, les jetaient aux hasards de toutes les promiscuités et de tous les dangers, osaient dire, dans les villages où ils les conduisaient, que c'étaient des filles sans moralité dont ils avaient purgé la ville de Lille. Ainsi prévenus contre elles, les paysans les reçurent avec une défiance dont elles triomphèrent cependant, à la longue, par leur conduite irréprochable.

» Tous les détails de ces monstrueux enlèvements soulèvent le cœur d'indignation. L'Evêque nous a cité une maison dans laquelle la grand'mère agonisante mourait pendant qu'on emmenait sa petite fille.

» Mgr Charost a dû protester plusieurs fois également contre les évacuations de la population mâle qui ont eu lieu pendant tout le temps de l'occupation, et contre l'emploi qui a été fait de nos compatriotes à des travaux forcés présentant une utilité militaire pour l'ennemi. Son intervention n'a eu d'ailleurs aucun résultat, et un mandement, dans lequel il prescrivait aux prêtres d'interdire à leurs paroissiens d'exécuter des travaux préjudiciables à la patrie, lui valu 2.500 marks d'amende, avec menace d'internement. Son attitude n'était pourtant que trop justifiée, car l'envahisseur ne se faisait aucun scrupule d'astreindre la population à des services contraires au droit des gens. Nous avons reçu à cet égard des témoignages nombreux, tous concordants. »

Le Mont Saint-Michel sera-t-il restitué au culte ? — De nombreux journaux ont fait écho à la demande de Mgr Guérard demandant la réaffectation au culte de la basilique du Mont St-Michel. Le *Figaro* écrit à ce sujet :

« Ne semble-t-il pas facile au gouvernement de faire aux catholiques français le plaisir de rendre au culte la basilique du Mont Saint-Michel ? M. Clemenceau, dans sa réponse au cardinal Luçon, relativement à la question des prières publiques, ne marquait-il pas du dehors, mais expressément, sa sympathie pour les manifestations religieuses en tant que mobilisation des forces spirituelles au service de la France ?

» Eh bien la basilique du Mont Saint-Michel est un de nos lieux saints où ces mobilisations ont eu dans le passé, selon l'opinion catholique française, le plus d'efficace. En outre, certaines coïncidences — qui sont pour les catholiques autre chose que des coïncidences, — en leur montrant que le prince des milices célestes n'avait point abdiqué le patronat dont si souvent, au cours de la guerre mondiale, nous invoquâmes en nos ardentes supplications le titre plus que millénaire, ont précisé pour eux une obligation de gratitude dont ils espèrent que le gouvernement voudra leur permettre de s'acquitter.

» M. le président du Conseil n'a qu'un mot à dire pour que soit rendue à son affectation originelle la basilique du Mont Saint-Michel. Ce n'est pas un acte de foi, mais de haute courtoisie que nous attendons de lui. Ce mot, les catholiques ont la confiance qu'il le dira. »

ROME. — **Les causes de béatification et de canonisation.** — La cause du bienheureux Gabriel de l'Addolorata, le jeune clerc Passionniste qui, d'une façon si précoce, répandit un si grand éclat de sainteté, peut se dire prête pour la canonisation, la Congrégation *de tuto* ayant eu lieu devant le Souverain Pontife. Pareillement la béatification de la vénérable servante de Dieu Anne-Marie Taigi, humble femme du peuple, Tertiaire de l'Ordre de la Très Sainte-Trinité, a fait un pas vraisemblablement décisif dans la Congrégation, qui a examiné les miracles présentés comme ayant été obtenus par l'intercession de la servante de Dieu.

Demandez son Catalogue à
LA BIBLIOTHÈQUE FINANCIÈRE
24, Rue Feydeau — PARIS (2e)

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Émission de Bons Municipaux de la Ville de Paris.

La ville de Paris procède, à partir du 27 Janvier, à l'émission de Bons Municipaux pour une somme de 250.000.000.

Ces Bons seront au gré du souscripteur à six mois ou à un an. Ils porteront intérêts au taux de 5 °/. par an s'ils sont à six mois et au taux de 5,25 °/. s'ils sont à un an.

L'intérêt sera payé à terme échu *net*, c'est-à-dire sans retenue pour impôts.

Les porteurs jouiront d'un droit de préférence pour toute souscription aux obligations à long terme émises par la Ville avant l'échéance de leurs Bons.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

POUR LA FEMME



Exiger ce portrait

Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les Hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Accidents de la ménopause, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.*

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** se vend **5** francs le flacon dans toutes les Pharmacies. **5** fr. **60** franco gare. — Les quatre flacons franco contre mandat-poste de **20** fr. adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER **0** fr. **50** PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(*Notice contenant renseignements gratis.*) **535**

DOUBLES MUSCLES

Le muscle est l'emblème de la force. Témoin les adjectifs « musculeux » et « musclé », qui s'appliquent, à tout ce qui est « costaud », robuste, énergique. On juge de la vigueur d'un sujet sur ses muscles, sur leur grosseur.

Le muscle n'est même pas seulement l'emblème de la force : il en est aussi l'instrument et la matérialisation. Toute déchéance organique se traduit par l'affaissement du tissu musculaire, qui devient flasque et mou, et par l'amaigrissement. La fatigue elle-même, qui n'est qu'une déchéance passagère et curable, se localise d'abord dans les muscles provisoirement paralysés par une sorte d'intoxication due à l'accumulation de leur travail.

Nous devons donc ne rien négliger pour entretenir nos muscles en parfait état, voire même, si possible, pour en accroître le volume et l'élasticité. Et pour ce faire, il n'y a qu'un seul moyen, qui n'est pas spécial au muscle, car il s'applique à tous les tissus : c'est la suralimentation. Il faut fournir au muscle, régulièrement, en abondance et sous une forme assimilable, les éléments spécifiques dont il a besoin pour maintenir et améliorer ses performances.

Rien n'est plus simple, et tous ces éléments peuvent et doivent se ramener à un seul, plutôt complexe à la vérité, qu'on appelle le sang. Pour vivre, se développer, prospérer, gagner de la consistance et du ressort, il est nécessaire et suffisant que le muscle soit largement irrigué de sang frais, riche et pur. Il ne lui faut pas autre chose. Je dirais plus : **il ne voudrait pas d'autre chose.**

Veuillez observer, en effet, ceci : l'exercice, dont personne ne saurait contester, en l'espèce, la bienfaisante action, qu'il soit sportif ou se limite modestement aux gestes rythmiques auxquels tout un chacun peut se livrer chez soi, n'opère, en réalité, qu'en provoquant un afflux de sang dans le muscle cultivé, dont la suralimentation se trouve ainsi assurée.

Bordeu a comparé jadis le sang à « de la chair coulante ». La formule est irréprochable. Mais elle pourrait être aussi bien retournée, car la chair (ou le muscle) n'est effectivement pas autre chose que du sang solidifié, transformé, organisé.

Approvisionner la pulpe musculaire de sang **intégral** — et non pas seulement de telles ou telles substances extraites du sang, qui pourraient ne pas suffire — c'est donc faire plus et mieux que combler son déficit : c'est mettre à sa disposition les matériaux de choix indispensables à son expansion et à son accroissement automatique. Les « doubles muscles » cessent d'être un vain mot. C'est un miracle, direz-vous. Pas le moins du monde.

La nature n'opère pas autrement, quand elle « remplume » un pauvre diable émacié par le surmenage, les privations ou la maladie, quand elle répare les pertes de substance et pourvoit aux impotences et aux atrophies consécutives au traumatisme des blessés de guerre. C'est l'« hématopoïèse », autrement dit l'auto-régénération cette réfection spontanée Mais l'opothérapie sanguine, dont le globéol est l'expression **optime**, permet de précipiter le mouvement.

Qu'est-ce que le globéol, sinon de la quintessence de globules rouges du sang. Traiter un surmené, un convalescent, un blessé par le globéol, c'est lui refaire du sang, et, par conséquent, **doubler** ses muscles, comme aurait dit notre vieux Tartarin.

N. B. — On trouve le **Globéol** *dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris.*

Le flacon franco 7,20, les 3 flacons, 20 frs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

84e Année. Vendredi 7 Février 1919. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Conférence ; Pour un « Livre d'Or » du Diocèse ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis ; Nécrologie : MM. Téphany, chan. hon. ; Crocq Hervé ; Guéguen Louis ; L'Helgoualc'h René ; Quimper : A la mémoire des victimes du devoir patriotique ; Mme André Joyault de Couesnongle ; Union catholique de la France agricole.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Février. – 5e Dimanche après l'Epiphanie. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Cyrille d'Alexandrie et de Ste Appollonie.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Cyrille.

Lundi, 10. — Ste Scolastique, Vierge. Double. Blanc.

Mardi, 11. — Apparition de l'Immaculée Conception. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 12. — Les sept Saints Fondateurs des Servites. Double. Blanc.

Jeudi, 13. — De la férie. Vert.

Vendredi, 14. — S. Valentin, Prêtre, Martyr. Simple. Rouge.

Samedi, 15. — De la férie. Vert.

Dimanche, 16. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouguer	du 8 au 11 Février.
Audierne	du 12 au 14 —
La Roche	du 15 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Nous convoquons MM. les Curés (y compris ceux qui ne sont pas Doyens) à une réunion qui se tiendra à l'Evêché, le mercredi 26 Février.

La conférence s'ouvrira à 9 heures du matin ; et après le repas de midi, que MM. les Curés prendront à l'Evêché, elle sera reprise à 2 heures, pour se terminer à 5 heures au plus tard.

MM. les Curés devront donc arriver à Quimper la veille, le mardi 25 Février.

On les prie d'apporter leurs tickets de pain. Ceux d'entre eux qui auront l'intention de descendre au Séminaire sont priés d'en informer quelques jours à l'avance, M. le Supérieur.

II. **Pour un « Livre d'Or » du Diocèse.** — Une initiative à laquelle collaborent nombre de notabilités tant ecclésiastiques que laïques, et que Son Eminence le cardinal Gasparri a daigné encourager par sa lettre du 31 Octobre 1917, a entrepris de constituer un « Livre d'Or » national où sera exposée la part des catholiques, et spécialement du clergé, dans l'œuvre de la défense nationale. Le moment est venu, en effet, de recueillir, pour les présenter en un ensemble suggestif, les divers témoignages d'un dévouement qu'on jugera n'avoir été, c'est le moins que nous puissions dire, inférieur à aucun autre.

En vue de contribuer à cette documentation générale, et afin aussi de dresser le tableau spécial en ce qui concerne notre diocèse, il importerait que fussent, dès maintenant, centralisés tous les renseignements désirables. C'est pourquoi, MM. les Curés, Recteurs et Supérieurs de Collèges, sont priés d'avoir l'obligeance de transmettre à M. le Secrétaire de l'Evêché (ou au besoin, de faire parvenir par les personnes compétentes et avec chiffres si possible), des indications portant sur les points suivants :

1° Locaux réquisitionnés (Patronages, Ecoles, etc.) ;

2° Nombre des victimes de la guerre (morts au champ d'honneur ou des suites de maladies contractées au service). Prière de signaler à part le chiffre : *a)* des maîtres de l'Enseignement libre, originaires de la paroisse ou y exerçant ; *b)* des anciens élèves des Etablissements libres ;

3° Les diverses participations des catholiques aux œuvres de guerre, et d'une manière générale, tout ce qui serait un hommage au patriotisme de notre population croyante.

MM. les Prêtres et Séminaristes mobilisés sont aussi instamment invités à faire connaître (avec textes) les citations,

distinctions et promotions dont ils ont été l'objet et que n'aurait pas encore publiées la *Semaine religieuse*.

III. **Nominations.** — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Penmarc'h, M. Guével, vicaire à Plounéour-Trez ;
Vicaire à Plounéour-Trez, M. Calvez, vicaire à l'Ile-de-Batz ;
Vicaire à Poullan, M. Bellec, vicaire à Plouvien ;
Vicaire à Plouvien, M. Abolivier, vicaire à Tréflaouenan ;
Vicaire à Landeleau, M. Capitaine, ancien vicaire d'Esquibien.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 9 Février :* Messes à 5, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. A 7 heures, messe de communion pour les hommes. A la même heure, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction.

Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 11 : journée de prières pour clôturer l'année jubilaire de N.-D. de Lourdes. — A 8 heures du soir, réunion à la Cathédrale : récitation du chapelet et des litanies de la Sainte Vierge, prière spéciale à N.-D. de Lourdes et invocations. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi 14 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

Eglise de Saint-Mathieu — *Dimanche 9 Fevrier :* 5e dimanche après l'Epiphanie. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur. — A 3 heures, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : 8 heures du soir, cérémonie d'actions de grâces et de prières, en union avec Lourdes, pour la clôture de l'année jubilaire des Apparitions, et pour le retour à la Patrie de l'Alsace et de la Lorraine.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis. — MM. les Curés et Recteurs recevront cette fois, avec les Annales bretonnes de la Propagation de la Foi, les numéros de Novembre et de Janvier des Annales françaises.

Nécrologie. — I. M. TÉPHANY, François-Auguste, *Chanoine honoraire.* — M. Téphany est mort pieusement à Camaret, sa ville natale, le 17 Janvier, à l'âge de 82 ans. Ordonné en 1863, chanoine honoraire en 1896, il avait dans l'âme et dans l'esprit un heureux équilibre qui lui permettait de fondre dans son originale personnalité les qualités les plus diverses et jusqu'aux défauts de ces qualités.

Actif et zélé pendant son vicariat de onze années à Landerneau, il devient à Quimperlé, en 1875, le guide écouté et suivi des reli-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gieuses Ursulines. Tréboul le reçoit comme recteur en 1879. M. Téphany, né dans un port de pêche, se trouve tout de suite avec ses marins en pays de connaissance. Il est, en effet, celui qui y conduit, contre vents et marées, le plus sûrement sa barque. Il y construit une église spacieuse, en un temps où nul autre n'eût risqué une pareille entreprise. Mais il a ses procédés à lui, il a sa façon de suggérer la générosité à des bourses indifférentes, il a l'éloquence d'une parole personnelle, opportune souvent, importune quelquefois, et il a ce talent particulier de ne pas s'inquiéter des conséquences d'un excès de zèle et de n'en être pas embarrassé pour des démarches ultérieures.

Le prestige de son église construite le conduit à Pont-Croix, en 1890. C'est là que, le milieu aidant, M. Téphany va déployer toute l'heureuse originalité de son tempérament. Il est l'hôte assidu du Petit Séminaire où il trouve auprès de M. Belbéoc'h et des professeurs le plus cordial accueil. Il s'y montre aimable, bon, enjoué, simple sans fausse modestie, harmonisant facilement l'expression de sa physionomie si mobile au tour de la conversation et à l'importance de ses interlocuteurs : attentif et approbateur aux paroles de M. Belbéoc'h, souriant aux propos de ses intimes, condescendant et protecteur aux interventions des plus jeunes.

La même joviale cordialité présidait à ses relations avec le clergé paroissial de son canton. Toujours prêt à rendre service, c'est lui qui se croyait l'obligé si on lui demandait quelque sermon de circonstance, ou si, à l'époque des retraites d'enfants on le sollicitait d'intéresser les communiants aux grandes vérités de la Religion. Dans ce genre d'enseignement, il était inimitable. Ses instructions, vivantes, imagées, anecdotiques étaient une glose catéchistique, un peu désordonnée mais à laquelle les parents, les ouvriers de la retraite et lui-même prenaient autant de plaisir que les enfants.

Dans sa chaire de Pont-Croix, dans un genre différent, il n'était pas moins écouté. On n'a jamais poussé plus loin l'adaptation de la prédication aux mœurs et aux besoins des fidèles. Il aimait d'ailleurs ses ouailles, les connaissait individuellement et faisait grand cas de leur foi et de leur dévotion à N.-D. de Roscudon, leur patronne. Il sut donner plus d'éclat au pèlerinage annuel à la fontaine miraculeuse, et ce fut dans les premières années de son ministère que l'admirable église romane de Pont-Croix vit restaurer la flèche de son clocher, et reparaître, jusqu'au transept, les sculptures de ses colonnes, noyées depuis longtemps sous les innombrables couches d'un affreux badigeon. Non content de restaurer, il se fit l'historien de son église et de sa fontaine, et l'on trouva dans son livre une topographie exacte de la paroisse et un inventaire complet des richesses architecturales de l'édifice.

Les exécutions de 1907, la confiscation des biens d'Eglise et l'évacuation violente du Petit Séminaire, créaient pour lui des difficultés auxquelles malheureusement il était peu préparé. Las et attristé, on le vit clore subitement sa carrière et se retirer à l'extrémité de la presqu'île de Crozon, dans ce coin solitaire et enchanteur que son cœur n'avait pour ainsi dire pas quitté. A Landerneau, à Quimperlé, à Tréboul, à Pont-Croix, il resta toujours, en effet, l'enfant de Camaret, sensible au pittoresque de ses grèves et de ses rochers, fier de ses monuments et de leur histoire. C'était une dernière preuve de fidélité qu'il donnait à la terre natale en y venant achever, dans le recueillement et la méditation, une longue vie de foi et d'action sacerdotale dépensée au service de Dieu et de l'Eglise. On retrouvera longtemps la trace de son passage dans ses différents postes, mais plus favorablement encore que le souvenir de son zèle original, ses œuvres parleront pour lui. Elles sont, d'ailleurs, de celles que le juste emporte comme une créance et comme un titre à la survie éternelle dans le séjour des vivants.

II. M. CROCQ, Hervé. — Né à Douarnenez, en 1887, M. Crocq a été ordonné prêtre en 1911. Il occupa d'abord à l'Ecole Saint-Yves un poste de surveillant dont les attributions répondaient bien à ses goûts. Epargné par la mobilisation, il fut demandé par M. le Curé de Douarnenez que la guerre privait subitement de ses quatre vicaires. Le travail ne lui manqua pas. Il s'y mit avec tout son cœur et se dépensa sans compter, s'adonnant, dans ses heures de loisir, à l'étude patiente et passionnée de la musique. Il y oubliait l'infirmité douloureuse qui, malgré les soins des meilleurs spécialistes, le menaçait de surdité et jetait une ombre de tristesse sur son tempérament porté cependant à l'expansion. Après trois ans de travail parmi ses compatriotes, l'Administration diocésaine le désigna comme auxiliaire à Landudec, pour aider à desservir la paroisse de Guilers, restée sans pasteur. Il se mit au ministère breton et ne tarda pas à se faire aimer des fidèles. Une épidémie de grippe se déclara ; M. Crocq, empressé auprès des malades, la contracta lui-même. La gravité de sa maladie ne lui échappa pas. Entouré de sa famille, il demanda les sacrements, qu'il reçut en pleine connaissance, répondant lui-même aux prières de l'Extrême-Onction. Il succombait après trois jours de maladie. Après une première cérémonie à Landudec, l'enterrement eut lieu à Douarnenez, devant une très nombreuse assistance, venue pour donner au jeune prêtre si prématurément fauché par la mort, un dernier témoignage d'estime et de reconnaissance.

III. M. GUÉGUEN Louis-Théophile. — Ancien recteur de Loc-Brévalaire, M. Guéguen s'était retiré dans sa famille, à Douarnenez, sa ville natale, en 1913. Il avait été successivement vicaire au Trévoux, à Beuzec-Cap-Sizun, à Plouzévédé et à Plounéour-Trez, partout apprécié pour cette bonté et cette amabilité qui se reflétaient dans les traits de son visage. Pendant la période difficile de la guerre, il fut d'un secours précieux pour ses confrères si chargés de Douarnenez et de Ploaré, auxquels il ne refusait jamais ses services. Les dimanches et jours de fêtes, il chantait la grand'-messe à Ploaré, et sur semaine encore, il était à l'entière disposition de M. le Curé de Douarnenez pour les messes d'enterrement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

solennelles et pour les grands services. Mais M. Guéguen ne jouissait que d'une santé assez relative. Il tomba malade au commencement de l'année, et sut sanctifier ses souffrances par un grand esprit de foi et de résignation. Agé de 61 ans, il s'est éteint le 24 Janvier, muni de tous ses sacrements, soupirant après une délivrance qui le mettrait en présence du Divin Maître qu'il aimait et dont il ne cessait d'invoquer la bonté.

IV. M. L'HELGOUALC'H René. — La nouvelle de la mort de M. L'Helgoualc'h a jeté les paroissiens de Lambézellec dans la consternation. Après avoir pleuré MM. David et Le Page, ils avaient été heureux de revoir, il y a quinze jours, le dernier vicaire qui leur restât de l'avant-guerre. Ils le revoyaient amaigri, affaibli, anémié, mais ils pensaient bien que l'air natal et quelque repos le remettraient bien vite de ses fatigues. Et voilà que la mort le surprend à Plonéour-Lanvern, chez ses parents qu'il était allé embrasser, après vingt-deux mois d'absence. Une pneumonie a eu rapidement raison de cet organisme déprimé. Né à Plomeur en 1874, il avait été ordonné en 1897.

M. L'Helgoualc'h avait quitté Nantes pour l'Orient en Mars 1917. A Marseille, l'autorité militaire demanda des volontaires pour le corps expéditionnaire de Palestine. Avec MM. Boulic et Siohan, M. L'Helgoualc'h se présenta, heureux de saisir une occasion, peut-être unique, de visiter les Lieux Saints. En effet, ils furent assez privilégiés pour voir Jérusalem, Bethléem et les autres localités que Notre Seigneur avait sanctifiées par sa présence et illustrées par ses discours et ses miracles. Avec quel feu M. L'Helgoualc'h évoquait ses souvenirs de Terre-Sainte ! On sentait qu'il y avait vécu des heures inoubliables et délicieusement impressionnantes. Les souffrances qu'il avait dû supporter au cours des marches forcées à travers les sables brûlants de la Palestine, pendant cette glorieuse mais pénible poursuite des Turcs qui illustra le nom du général anglais Allenby, étaient vite oubliées quand il pouvait se prosterner devant l'étable de Bethléem, ou célébrer la messe devant le Saint-Sépulcre, ou faire le Chemin de la Croix sur la montagne du Calvaire.

Au commencement de Janvier, M. L'Helgoualc'h nous arrivait en Bretagne, l'esprit plein de ces inoubliables souvenirs. Il avait pensé, dit-il, ne plus revoir sa chère France : il avait eu le pressentiment qu'il mourrait dans les terres lointaines de l'Orient. Sa France, il l'a revue, mais pour peu de temps, hélas ! Les paroissiens de Lambézellec, qui l'ont connu pendant plus de quinze ans, conserveront longtemps le souvenir de ce vicaire si bon, si zélé, si dévoué, d'une simplicité si grande dans ses relations, simplicité qui lui attirait tous les cœurs et le rendait si populaire : ils se souviendront qu'il fut un prêtre pieux, apostolique. Le bon Dieu ne lui a pas permis de reprendre parmi eux son ministère ; mais nous sommes persuadés que, du haut du Ciel, où il sera allé rejoindre ses collaborateurs d'avant-guerre, il continuera à faire du bien à ses paroissiens en intercédant pour eux.

R. I. P.

Quimper. — **A la mémoire des victimes du devoir patriotique.** — Le service annuel demandé par la Société du *Souvenir Français*, pour le repos de l'âme des victimes du devoir patriotique a été célébré dimanche à la Cathédrale. De nombreux officiers de la garnison et plusieurs notabilités quimpéroises auxquelles s'était joint M. le sénateur de Penanroz, avaient pris place dans la nef centrale auprès des membres du comité.

Monseigneur présidait la cérémonie. Avant de donner l'absoute, Sa Grandeur a prononcé une allocution qui s'est inspirée de la coïncidence du service funèbre avec la fête de la Purification de la Sainte Vierge et de la Présentation de l'Enfant Jésus au temple.

Après avoir brièvement indiqué le sens de cette fête, où Marie accomplit humblement un grand acte de soumission religieuse, et où elle vient donner son Fils à Dieu comme l'ouvrier de sa gloire, et aux hommes comme leur sauveur, Monseigneur applique aux mères bretonnes, qui sont venues, il y a vingt ou trente ans, dans leur église, présenter leurs fils nouveau-nés à Dieu et à la Patrie, les paroles dites à la Bienheureuse Vierge par le vieillard Siméon : « Un glaive de douleur transpercera ton âme ».

Les jeunes mères d'alors ne pouvaient pas prévoir avec certitude la tragique destinée de leurs fils. Auraient-elles pu, pendant toute une vie, supporter ce glaive dans leur cœur ? Le coup soudain leur fut d'autant plus cruel. Que Notre-Dame des Douleurs les soutienne sur leur calvaire ! Pour elle, le glaive de la prophétie lui est demeuré dans l'âme durant trente-trois ans. Elle a su que son Fils aurait un jour l'âge de la maturité et de la victoire, et qu'après des humiliations et des souffrances sans pareilles, il périrait sous les coups de ceux qu'il venait sauver. Elle n'a pas faibli.

Mais il est un autre glaive de douleur, qu'elle n'a pas senti dans son âme, et qui torture le cœur des mères de nos morts : l'inquiétude de leur sort éternel. Pendant ses trois jours de sépulture, Notre Seigneur n'a fait que traverser les limbes, en triomphateur, pour y annoncer sa victoire et en délivrer les âmes saintes qui attendaient sa venue. Que les parents chrétiens seraient heureux, si trois jours de purgatoire devaient toujours suffire pour ouvrir à leurs enfants les portes du Paradis ! La Sainte Vierge peut du moins raccourcir le temps de leur épreuve. C'est le jour de la Présentation qu'elle s'est senti plus fortement un cœur de mère pour tous ceux qui souffrent, et spécialement pour les pécheurs, qu'elle voudrait ramener à son Fils. A ses yeux, la vraie naissance de l'homme est celle qui lui ouvre le Ciel. Pour la lui procurer, elle a accumulé d'avance, par ses peines et ses prières, des grâces de repentir et de pardon, qu'elle lui donne sans compter. Offrons avec elle, pour nos morts, nos souffrances et nos pieux suffrages. Quand elles rejoindront leurs fils dans le Ciel, toutes les blessures faites au cœur des mères seront enfin guéries.

Une autre mère a partagé leur sacrifice. C'est la France. Pendant plus de quarante ans, elle a gardé dans l'âme le glaive de la redoutable guerre, qu'elle prévoyait sans la vouloir. Ce sont ses fils qui le lui ont eux-mêmes arraché du cœur pour en frapper

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'ennemi qui l'attaquait injustement. Ce jour-là, la France célébra, elle aussi, une double fête sur la terre, celle de sa purification, dont elle avait tant besoin, et celle de la présentation de ses fils à Dieu et aux hommes dans l'héroïsme de leur sacrifice pour la Patrie !

Puisse leur immolation valoir à la France une vie nouvelle, qui reproduise quelques-uns des traits de la vie des élus ressuscités. Les ressuscités vivent dans la gloire. Leur corps est spiritualisé et impassible. Ils voient Dieu, l'aiment et l'adorent. La gloire humaine ne lui manquera pas. Elle continuera pourtant de souffrir, car l'exemption des peines de la vie n'existe pas sur la terre. Mais elle peut, si elle le veut, se spiritualiser, en recherchant les biens de l'âme avant les biens du corps, en reconnaissant les droits de Dieu et les devoirs de l'homme, en cultivant dans son peuple la civilisation chrétienne avant la civilisation mondaine et profane, en s'organisant dans la justice et la liberté, en poursuivant dans le monde son apostolat catholique. Ce serait pour elle une vie nouvelle, digne de ses grands morts.

Ce jour-là, toutes les mères en deuil s'uniraient sur la terre à leurs fils du Ciel pour bénir Dieu d'avoir fait sortir de leur commune épreuve la pleine résurrection de la France. Consultez les bonnes Françaises qui ont donné à la Patrie leurs enfants, leurs époux, leurs frères. Elles ont réfléchi. Elles savent bien ce qui manque à la France pour être heureuse et calme. On annonce que les femmes vont recevoir le droit de vote. Cet honneur ne leur plaira guère. Mais, si c'est une manière de leur reconnaître le droit de bon conseil, le droit de direction morale, le droit de *veto* sur les lois injustes ou dangereuses, le Pays ne regrettera pas d'avoir à les écouter.

Associons-nous à leur deuil en priant pour leurs morts qui sont aussi les nôtres. Le « Souvenir Français » les glorifie à l'égal des soldats qui leur durent la vie.

Nécrologie. — Mme André JOYAULT de COUESNONGLE. — Mme André Joyault de Couesnongle est décédée au Kergoz, dimanche, à l'âge de 63 ans, après une longue et douloureuse maladie, sanctifiée par la réception fréquente de la sainte communion. Sa mort est, non seulement pour les œuvres de la paroisse de Saint-Mathieu, mais pour celles de la région entière une perte irréparable.

Le foyer d'action qu'était le Kergoz étendait sur la Cornouaille finistérienne entière le rayonnement intense de son zèle et de sa flamme d'apostolat. Elle tenait de sa foi une inépuisable ardeur de dévouement et de conquête et de ses traditions de famille les qualités qui assurent la suite dans l'organisation et l'autorité dans la direction : coup d'œil clair, décision rapide, volonté trempée à l'épreuve de tous les obstacles, et servie par un sens pratique qui maintenait toujours ses desseins dans la limite du réalisable et de l'utile.

Mêlée depuis trente ans aux Œuvres de sa paroisse, Mme de

Couesnongle fut tout de suite conquise à l'idée lancée par la baronne Reille de grouper en une vaste ligue de défense religieuse les chrétiennes qu'inquiétaient des lois de plus en plus hostiles à leurs croyances et à leurs droits. La Ligue patriotique des Françaises allait naître, dans notre région, de son initiative.

Elle fut dès lors infassable dans sa propagande : bientôt un réseau de comités était constitué. Accompagnée de zélées collaboratrices, dont quelques-unes conférencières éloquentes, on la vit, par tous les temps, courir à ses réunions, jusque dans les bourgades les plus éloignées. Là, après l'exposé du programme, elle activait les bonnes volontés indolentes, décidait les timides, organisait les éléments recrutés et les appliquait par les moyens préconisés par la Ligue au service des besoins religieux de la paroisse, sous la direction des pasteurs.

Après avoir créé l'organisme, elle y entretenait la vie. Des congrès annuels résumaient les efforts déployés et les succès obtenus. Une vaste correspondance, que la mort seule a pu interrompre, portait sans cesse à ses zélatrices le mot qui soutient et encourage, l'indication qui facilite et guide l'action. Diffusion des journaux et des tracts populaires, organisation des pétitionnements et des conférences, installation d'ouvroirs et de patronages, son impulsion se portait sur tous les moyens de l'apostolat moderne.

Non contente de diriger, elle donnait l'exemple : un comité bien vivant de dames et de jeunes filles quimpéroises fonctionnait directement sous sa main. La veille de sa mort encore, il travaillait auprès de son chevet et lui faisait oublier ses souffrances. La plus hardie de ses initiatives avait été, d'accord avec M. le Recteur de Saint-Mathieu, de convoquer les jeunes filles de toutes conditions de Quimper à des séries de conférences à la salle Jeanne-d'Arc. Ce fut un plein succès qui ne se démentit pas jusqu'à la guerre.

De nouveaux devoirs venaient de naître. Mme de Couesnongle y fit face avec sa résolution habituelle. L'ouvroir qu'elle organisa à la mairie confectionna un magnifique lot de vêtements chauds à nos défenseurs, assura l'expédition d'innombrables colis à nos prisonniers. Ses intrépides quêteuses rassemblaient les premiers secours pour les orphelins des héros tombés.

Appliquant ainsi les bonnes volontés à l'adoucissement des misères nées de la guerre, elle n'avait garde d'oublier le moyen plus efficace encore de la prière et elle organisa à Saint-Mathieu la récitation quotidienne du chapelet pour nos armées. Ce dévouement et ces services la désignaient pour une charge aussi délicate qu'honorable, celle de représenter à l'office départemental des Pupilles de la Nation les œuvres sociales et syndicats ouvriers du département.

Atteinte elle-même par le plus cruel des deuils, l'un de ses fils mourant en Allemagne, son zèle patriotique n'en fut pas ralenti. Malade, elle continuait à être l'âme agissante de ses œuvres, et comme elle n'avait jamais désespéré de vaincre les plus rudes obstacles, elle gardait l'espoir que la maladie elle-même, si grave qu'elle la connût, céderait à sa volonté de vivre pour se dévouer. Elle est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

morte sans avoir jamais eu l'impression qu'elle était perdue. Son âme, qu'une dernière absolution du prêtre a remise à Dieu, a passé sans aucune transition du labeur au repos.

Le vide qu'elle laisse au foyer sera cruellement ressenti, encore que les consolations d'une foi ardente y adouciront l'amertume des regrets, mais celui qu'elle laisse dans les Œuvres, ne peut être comblé que par elle-même encore, si son intercession, achevant de réaliser ses projets, suscite pour la Ligue un autre dévouement aussi complet et aussi éclairé que le sien.

Union catholique de la France agricole. — On se rappelle qu'un groupe important d'agriculteurs catholiques de France, après avoir passé une nuit d'adoration à Montmartre, décida d'adresser à toute la France agricole un appel en vue d'une consécration solennelle au Sacré Cœur, avec promesse d'un grand pèlerinage d'actions de grâces à Montmartre après la victoire définitive.

Approuvant et bénissant cette pieuse invitation, les Evêques de France se partagèrent les dimanches de l'année pour convoquer chacun les familles rurales de son diocèse à une journée d'hommages et de consécration au Sacré Cœur. Dans toutes les paroisses de notre diocèse, les journées du 5 Août 1917, et du 21 Juillet 1918 ont été célébrées par des communions générales et des hommages solennels au Sacré Cœur.

Le vœu du grand pèlerinage sera réalisé, une fois la paix victorieuse signée. Mais le Comité central de l'*Union catholique de la France Agricole* ne veut pas interrompre ses supplications collectives, et pour la troisième fois, elle appelle ses membres à sanctifier le quatrième dimanche de Février par une nuit et une journée d'adoration à Montmartre. En 1917, trois cents agriculteurs ont pris part à la nuit d'adoration. Il y avait le double en 1918 et plus de mille aux exercices solennels de la journée. Cette année, les agriculteurs de *notre* Lorraine et de *notre* Alsace viendront prendre rang parmi les adorateurs et leur apporteront la chaude parole de leur grand orateur, M. le chanoine Collin.

Nous ne doutons pas que bien des Bretons du Léon et de la Cornouailles ne soient là pour nous représenter ; mais toutes nos paroisses et tous nos foyers viendront s'unir par la prière à l'hommage que les laboureurs de France offriront, ce jour-là, au Sacré Cœur, sauveur de la Patrie.

Voici l'horaire annoncé :

Dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23 Février, *Adoration nocturne des agriculteurs* à la Basilique ; cérémonie d'ouverture à 21 h. 1/2. Entrée : 37, rue de la Barre. *Messe de minuit.*

Le dimanche 23, à 7 h. 3/4, *Assemblée générale de l'Union Catholique de la France Agricole,* au Cercle Catholique, 7, rue Saint-Vincent. A 9 h. 1/2, *grand'messe solennelle* présidée par S. E. le cardinal Amette, suivie du discours de M. le chanoine Collin, directeur du *Lorrain* de Metz. Consécration de la France agricole au Sacré Cœur.

Pour tous renseignements complémentaires, demander une lettre d'invitation à M. Dauchez, 13, rue P.-L.-Courier, Paris (7e).

BIBLIOGRAPHIE

M. BARGILLIAT. — UN MARIN APOTRE, EUGÈNE CONORT. *2e édition,* 2 fr. — Le succès rapide et très mérité de ce petit livre, épuisé en quelques mois, a décidé M. Bargilliat à en donner au public une seconde édition. Ces pages édifiantes et d'une si haute beauté morale continueront donc leur apostolat. On n'en saurait trop recommander la lecture et la diffusion.

BREST — ÉLY-LABASTIRE — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.
FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PENDULES
Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...
Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÈGE guérit toutes les maladies nerveuses.
FANYAU, Pharmacien, LILLE
Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

LE BON SENS FINANCIER
24, Rue Feydeau — PARIS (2e)
On le lit avec intérêt. On le consulte avec profit.
Demandez Spécimen gratuit.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
FLACON : 3f50 toutes Pharm. et 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

34e Année. Vendredi 14 Février 1919. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Quimperlé : Ligue Patriotique des Françaises ; Ploudalmézeau : Retraite d'adoration ; Appel du Comité départemental de Lutte antituberculeuse du Finistère ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Décision de la Sacrée Congrégation de la discipline des Sacrements ; Visite à la Cathédrale de Reims.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Février. — Septuagésime. 2e classe. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 17. — S. Guévroc, abbé. Semi-double. Blanc.

Mardi, 18. — S. Siméon, évêque et martyr. Simple. Rouge.

Mercredi, 19. — De la férie. Violet.

Jeudi, 20. — De la férie. Violet.

Vendredi, 21. — De la férie. Violet.

Samedi, 22. — Vigile de S. Mathias, apôtre. La Chaire de S. Pierre à Antioche. Double. Majeur. Blanc.

Dimanche, 23. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

La Roche	du 16 au 17 Février.
Tréflaouénan	du 18 au 20 —
Locquirec	du 21 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Econome au Séminaire, M. Guéguen, professeur ;
Econome à Saint-Vincent, M. Le Foll, professeur ;
Econome à Saint-Yves, M. Marzin, professeur ;
Recteur de la Forest-Landerneau, M. Bossus, professeur à Saint-Vincent ;
Recteur de Sibiril, — en remplacement de M. Hamon, démissionnaire pour cause de santé, — M. Kermarrec, économe à Saint-Yves ;
Recteur de Saint-Eloy, M. Le Bihan, vicaire à Kernével ;
Recteur de Saint-Méen, M. Olier, vicaire à Guipavas ;
Recteur de Ploéven, M. Morel, vicaire à Notre-Dame de Quimperlé ;
Recteur de Brennilis, M. Monot, vicaire à Trégourez ;
Recteur de Tréguennec, M. Sellin, vicaire à Tréboul ;
Recteur de Saint-Cadou, M. Cloâtre, vicaire à Quimerc'h ;
Vicaire à Quimerc'h, M. Quéau, auxiliaire à Plougonven ;
Vicaire à Kernével, M. Kervella, vicaire à Plouguer ;
Vicaire à Léuhan, M. Floc'h, auxiliaire à Névez.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 16 Février :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi. — Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

N. B. — La messe de midi, établie pour la durée de la guerre, pour faciliter aux militaires l'accomplissement de leur devoir de chrétien, prendra fin avec le mois de Février. A partir du dimanche 23, cette messe n'aura donc plus lieu.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Septuagésime (16 Février) :* Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2 — A 3 heures, vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Le service anniversaire pour M. Picard, recteur de Plouégat-Moysan sera célébré : à Tréflaouénan, *le mardi 25 Février*, à 10 heures ; à Plouégat-Moysan, *le jeudi 27 Février*, à 10 heures.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Le Directeur diocésain vient de recevoir du Vice-Président le faire-part suivant :

« J'ai la douleur de vous annoncer, au nom du Conseil Central, la cruelle épreuve que subit l'Association de Saint-François de Sales : Mgr Louis Iauch, Protonotaire apostolique, son cinquième Président général, a rendu son âme à Dieu, le mardi 4 Février, après une maladie de quelques jours.

« Soyez assez bon pour faire part de ce deuil à Monseigneur votre Evêque.

« Vous ne prierez pas seulement pour le repos de l'âme du Prélat actif et dévoué dont nous déplorons la perte, vous demanderez aussi avec nous à Notre Seigneur et à nos saints patrons et protecteurs célestes de donner à Mgr Iauch un successeur animé du même zèle et d'une égale fidélité aux traditions de l'Œuvre. »

Nos associés du diocèse ont conservé un durable souvenir du passage à Quimper, Landerneau du regretté prélat.

Ils communieront pour lui ; ils lui appliqueront les indulgences plénières qu'ils peuvent gagner 5 fois chaque mois, et ils prieront pour le choix que Rome doit faire du successeur à la tête de l'Œuvre.

Quimperlé. — **Ligue Patriotique des Françaises.** — Samedi 15 Février, à la demande de Mme de la Jarrige, présidente du Comité de Quimperlé, une messe sera célébrée, à huit heures, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, pour le repos de l'âme de Mme de Couesnongle, présidente régionale de la L. P. D. F.

Les membres de ce groupement, réunis à la section des Jeunes, répondront avec ferveur à cet appel, et demanderont à Dieu pour cette grande chrétienne au souffle si noblement apostolique, la récompense promise dans l'Evangile, au bon serviteur qui a fait rendre au centuple, les talents confiés par le maître.

Une messe sera également célébrée à Bannalec et à Scaër, et là encore les Ligueuses formées par son zèle, s'uniront dans une prière reconnaissante autour de cette chère et vénérée mémoire.

Ploudalmézeau. — **Retraite d'adoration.** — Du 31 Janvier au 8 Février, la paroisse de Ploudalmézeau avait pour mission de représenter le diocèse devant le Très Saint-Sacrement exposé. Fidèles à leurs traditions de piété, les paroissiens se sont empressés de répondre à l'appel et de suivre vaillamment, malgré l'inclémence de la température, tous les exercices de la retraite d'adoration.

Les premiers convoqués aux pieds de Notre Seigneur furent les enfants ; d'abord ceux de six à neuf ans, qui se préparent à la communion privée ; puis ceux du même âge qui, grâce au dévouement de leurs parents, maîtres et maîtresses d'école, connaissent déjà le chemin de la Table Sainte ; les deux groupes comprenaient trois cents environ.

Le lendemain, samedi, ce fut le tour de leurs aînés des quatre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

catéchismes de la communion solennelle, qui, au nombre de trois cent cinquante, prirent leurs places à l'église, où, en diverses instructions, les RR. PP. Le Jollec et L'Hévéder leur expliquèrent les dispositions requises pour recevoir avec fruit les sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie.

Vinrent ensuite les grandes personnes, qui attendaient avec impatience le moment de se rendre à l'invitation du divin Sauveur. Partagées en deux séries à peu près égales, les hommes cependant se trouvent beaucoup plus nombreux à la première, elles accouraient de grand matin des points les plus reculés de la paroisse. Un grand nombre communiaient chaque jour, se mettant ainsi dans les meilleures conditions pour profiter de l'enseignement eucharistique très nourri et pratique qui leur fut donné par les dévoués missionnaires. Les RR. PP. Le Jollec et L'Hévéder donnaient régulièrement quatre instructions par jour à l'église. Le R. P. Baron, qui prêchait la retraite française, faisait une instruction, le matin, après la messe, à la chapelle Sainte-Anne, et une autre, le soir, à l'église.

Le jour de la clôture, le dimanche 9, le R. P. Le Jollec fit aux hommes, après la grand'messe, une conférence appropriée à leurs besoins, et dans l'après-midi, le R. P. L'Hévéder réunit à son tour les mères chrétiennes, pour leur rappeler leurs graves devoirs dans les circonstances actuelles. A vêpres, comme couronnement de l'adoration, eut lieu une splendide procession du Saint-Sacrement, où fut porté le bel ostensoir offert par une famille de la paroisse, procession qui se déroula à l'intérieur de l'église, en s'arrêtant aux deux magnifiques reposoirs qui y avaient été dressés.

Durant toute la semaine, M. l'abbé L'Her, vicaire à Plouguin avait dirigé avec succès le chant des cantiques, *Kantikou an Eskopti* et *Kantikou ar barrez*, dont on avait tiré une nouvelle édition.

Le mercredi, jour de la communion générale, il y eut un millier de communions, et autant le samedi. Le dimanche, presque tous s'approchèrent de nouveau de la Sainte Table.

Eclairés une fois de plus sur leurs obligations, par les instructions simples et pratiques des missionnaires, fortifiés par les abondantes grâces de l'adoration et de la retraite, les paroissiens de Ploudalmézeau sauront mettre dans leur vie plus encore d'esprit chrétien, et faire aimer davantage autour d'eux Notre Seigneur Jésus-Christ dans la divine Eucharistie !

Appel du Comité départemental de Lutte antituberculeuse du Finistère. — Il est actuellement hors de doute pour les esprits les plus sceptiques :

1° Que la tuberculose pulmonaire est la plus curable des maladies chroniques ;

2° Que la tuberculose pulmonaire est contagieuse, donc inévitable.

Depuis 50 ans, l'Angleterre, avec cette conviction, a organisé un programme de lutte qui a diminué chez elle la mortalité par tuberculose de 50 °/₀ ; les Pays Scandinaves ont fait mieux encore, et l'Allemagne, qui commercialisait tout, avait reconnu que les soins obligatoires, dans des sanatoria dispendieux, aux travailleurs assurés contre la maladie, était encore la meilleure façon de faire fructifier les capitaux de ses Compagnies d'Assurance, en conservant son matériel humain.

L'Amérique, enfin, aussi ordonnée et plus pratique, a disséminé sur son territoire des milliers de dispensaires, centres et points d'appui de la lutte contre la tuberculose, avec l'aide des médecins et des infirmières-visiteuses et ses résultats ont été tellement encourageants, qu'elle n'a pas craint de nous apporter, par l'intermédiaire de la Mission Rockefeller et de la Croix-Rouge Américaine, non seulement les conseils de sa longue expérience, mais son appui moral et son aide financière la plus généreuse.

En présence de tous ces concours, la France, qui cherche sa voie et qui n'avait produit jusqu'alors que quelques efforts isolés, est résolument entrée dans l'ère des réalités ; et dans le Finistère, notamment, son comité départemental, constitué le 28 Décembre 1918, a chargé son bureau de poursuivre, coordonner et développer les efforts tendant à la défense contre la tuberculose, avec l'aide des pouvoirs publics, des municipalités, des organisations constituées, et des particuliers, etc...

La réalisation d'un armement anti-tuberculeux rationnellement conçu comprend : *A)* Les Dispensaires ; *B)* Les Sanatoria ; *C)* L'Isolement hospitalier.

A) Dispensaires. — C'est le pivot autour duquel gravite tout l'outillage anti-tuberculeux d'assistance, de prophylaxie et d'éducation : il doit dépister la tuberculose dans tous les milieux qui l'entourent, classer les malades et prévenir l'extension du mal dans les familles : son personnel se compose de médecins, dont le concours scientifique et le dévouement ne nous feront jamais défaut, et d'infirmières-visiteuses munies d'une instruction technique spéciale et dont l'action prophylactique a fait ses preuves par leurs visites des malades à domicile.

Dans le département, cinq dispensaires (fondés par Mme Post) sont déjà en plein fonctionnement (Quimper, Saint-Pol de Léon, Roscoff, Plouescat et Morlaix).

Six sont créés et fonctionneront incessamment (Brest, Lesneven, Quimperlé, Concarneau, Douarnenez, Carhaix).

Enfin, douze autres Dispensaires sont prévus, et leur nombre pourra être augmenté, si nécessaire, pour que toutes les communes puissent être facilement comprises dans leur rayon d'action.

B) Sanatoria. — Ce sont des établissements de cure et d'éducation prophylactique dans lesquels les malades sont placés dans des conditions favorables à la reconstitution d'un bon état général.

C'est dans ce but que fonctionne depuis plusieurs années grâce, à la libéralité de Mme la Marquise de Kergariou, le sana-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

torium de Roscoff dont les bénéfices pour enfants ne se peuvent apprécier que par ses merveilleux résultats.

Le sanatorium-préventorium de Porsmeur, à Morlaix, pour femmes et jeunes filles, créé par la bienfaisante Mme Post, secondée par le large concours de Mme Whitney Warren.

Et que s'ouvrira prochainement grâce à la généreuse initiative du Conseil général, et à l'appui financier de l'Etat, le sanatorium populaire de Guervénan, en Plougonven, édifié en pleine guerre, suivant les dernières données scientifiques de physio-thérapie.

C) Isolement hospitalier. — La situation actuelle de nos hôpitaux ne permet pas d'héberger nos tuberculeux dans des conditions favorables pour eux, et pour les autres malades, mais le concours des commissions administratives des hospices nous sera évidemment assuré dans la plus large mesure, pour améliorer ces conditions hospitalières, en créant avec leurs ressources personnelles, l'aide de l'Etat, du Département, ou de généreux donateurs tels que la Croix-Rouge Américaine, des pavillons ou des salles spéciales dans des locaux déjà existants ; ce qui permettra : d'une part d'isoler les malades gravement atteints. D'autre part, de préserver de la contagion les malades hospitalisés pour des affections aiguës, non tuberculeuses.

Tel est notre programme avec ses nécessités financières et le devoir de tous de contribuer à son entière exécution. L'Etat, le Département, la Mission Rockefeller, la Croix-Rouge Américaine, pour ne citer que les principaux, nous ont déjà donné leur appui moral et financier et l'on peut dire, sans exagération, que le Département a été particulièrement privilégié à ce sujet ; mais il reste des devoirs impérieux ;

Aux commissions administratives des hospices, pour réaliser l'isolement des malades ;

Aux municipalités pour aider et subventionner régulièrement les dispensaires ;

Aux mutualités, bureaux de bienfaisance, sociétés et œuvres d'assistance qui feront en même temps preuve de prévoyance et de prophylaxie sociale ;

Aux particuliers, enfin, qui, par leurs souscriptions de toutes sortes, par leur appui moral ; pour certains, leurs dons en espèces, ou en nature pour d'autres, auront à cœur de concourir à la préservation de notre race si éprouvée par cette dernière guerre.

Le comité.

P. S. — Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au président du Comité, M. de Guébriant, Saint-Pol de Léon, ou au secrétaire général, Dr Quelmé, Brest.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citation. — Le caporal brancardier *Quéméner* du 219e Régiment d'Infanterie : « Caporal brancardier ayant un sentiment élevé de ses devoirs. A donné, au cours des combats du 6 au 10 Octobre, l'exemple du courage et du dévouement le plus absolu ; a dirigé, sous le feu de l'ennemi la relève des blessés et l'inhumation des morts, s'attachant à ne laisser aucun des nôtres sur le terrain. Le 6 Octobre au matin, a porté secours aux blessés, sous un violent feu de barrage, au moment où le bataillon prenait sa formation de combat. » *Le général commandant le XIe Corps d'armée,* Prax.

M. Quéméner est vicaire à Plounéour-Lanvern.

— Soldat-infirmier *Prigent Jean-Louis,* du 19e d'Infanterie : « Infirmier remarquable par son courage tranquille et son mépris du danger. D'un dévouement inlassable dans les combats du 27 au 30 Mai 1918. » — (Ordre général n° 200, du 9 Juillet 1918.)

Le général ct la XXe Division, signé : Renouard.

M. Prigent est vicaire à Briec-de-l'Odet.

— 1° *Marzin Corentin,* caporal téléphoniste au 262e Régiment d'Infanterie : « Au front depuis le début de la campagne. S'est toujours fait remarquer dans les opérations auxquelles le Régiment a pris part, notamment sur la Somme en 1916, par son sang-froid et son courage. » — (Ordre du Régiment n° 189, du 2 Juin 1917.)

Signé : *Lt-colonel* Gizard.

2° *Marzin Corentin,* matle 672, sergent radiotélégraphiste au 2e Régiment de Tirailleurs marocains : « Au cours des combats des 20, 21 et 22 Août 1918, a assuré la liaison téléphonique et télégraphique, au prix des plus grands efforts et sous de violents bombardements. » — (Ordre du Régiment n° 48, du 5 Sept. 1918.)

Signé : *Lt-colonel* Flye Ste Marie.

3° *Marzin Corentin,* matle 672, sergent radiotélégraphiste au 2e Régiment de Tirailleurs marocains : « A assuré les liaisons du Régiment avec une bravoure remarquable, pendant les combats des 31 Août et 1er Septembre 1918. » — (Ordre du Régiment n° 49, du 12 Septembre 1918. Signé : *Lt-colonel* Flye Ste Marie.

4° *Marzin Corentin,* matle 672, sergent radiotélégraphiste au 2e Régiment de Tirailleurs marocains : « Télégraphiste courageux et des plus dévoués. S'est prodigué dans son service au cours des attaques du 26, du 27 et du 28 Septembre 1918, assurant la liaison de 1re ligne, sous les plus violents bombardements. » — (Ordre du Régiment n° 62, du 15 Octobre 1918.)

Signé : *Lt-colonel* Flye Ste Marie.

M. Marzin est vicaire à Gouézec.

Décision de la Sacrée Congrégation de la discipline des Sacrements. — La Sacrée Congrégation de la discipline des Sacrements a été informée que, dans quelques diocèses, des vicaires forains, des doyens ou des curés avaient coutume de se procurer, tous les deux ou tous les trois mois, des hosties qu'ils distri-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

buaient dans leurs propres églises ou dans des églises filiales pour la célébration de la messe et pour la communion des fidèles. Ce temps écoulé, avaient lieu un nouvel achat et une nouvelle distribution d'hosties en quantité suffisante pour deux ou trois mois, et ainsi à continuer. On a demandé si l'on pouvait approuver la pratique d'employer, pour la sainte Eucharistie, des hosties faites depuis deux ou trois mois.

La Sacrée Congrégation, tout bien pesé, a répondu au doute proposé : *Négativement et que l'on s'en tienne aux prescriptions du Rituel romain et du Code du Droit Canon.*

Le Rituel romain (tit. IV, chap. I, *Du Très Saint Sacrement de l'Eucharistie)* prescrit ceci : « (Le Curé) renouvellera fréquemment les parcelles de la très sainte Eucharistie. Que les hosties ou les parcelles à consacrer soient fraîches, et dès qu'il les aura consacrées, qu'il distribue ou prenne d'abord les anciennes. »

Le Code du Droit Canon prescrit : Canon 815 : « Le pain (pour le sacrifice de la messe) doit être de pur froment récemment confectionné, afin que soit écarté tout danger de corruption. Le vin doit être le fruit naturel de la vigne et non corrompu. » Canon 1271 : « Que les hosties consacrées, soit pour la communion des fidèles, soit pour l'exposition du Très Saint Sacrement, soient fraîches et fréquemment renouvelées, que les anciennes soient consommées pour que nul danger de corruption ne se produise, et que l'on s'en tienne fidèlement aux instructions données à cet égard par l'Ordinaire du lieu. »

En raison du très grand respect dû à la très sainte Eucharistie, la Sacrée Congrégation ordonne que cette réponse soit publiée dans toutes les Revues ecclésiastiques des diocèses, afin qu'elle soit plus facilement connue et que ceux qu'elle intéresse s'y conforment avec une religieuse fidélité.

Donné au Palais de la Sacrée Congrégation de la Discipline des Sacrements, le 7 Décembre 1918.

Ph. Card. GIUSTINI, *préfet.*

† A. CAPOTOSTI, Évêque de Therme, *secrétaire.*

Visite à la Cathédrale de Reims. — Le Président des Etats-Unis et Mme Wilson se sont rendus le dimanche 26 Janvier, à Reims, pour y voir sur place ce que les Allemands ont été capables de réaliser dans l'ordre de la kulture.

Après avoir visité Château-Thierry et Epernay et traversé les villages des bords de la Marne, M. Wilson est arrivé à 2 h. 1/2, en automobile. Le maire, M. Langlet, lui a souhaité la bienvenue.

« Vous voulez, lui a-t-il dit, voir les lieux où s'est perpétré le crime ; où, pendant quatre ans, le fer et le feu ont accompli leur œuvre funeste.

» Vous êtes l'un des juges, vous cherchez la vérité : nous sommes des témoins, nous vous apportons des preuves. »

Et quelles preuves ! Dans sa réponse, M. Wilson s'excuse d'avoir

tant tardé à faire ces visites, retenu par les travaux de la Conférence, et dit que son intention avait toujours été de commencer par Reims, « qui est pour les Américains le symbole de la barbarie allemande ! »

Une courte promenade dans les quartiers du centre, et le cortège arrive à la Cathédrale, où, devant la petite porte d'une palissade qui encercle le monument, se tient le cardinal Luçon. Il accueille le Président des Etats-Unis.

Par la porte latérale, qui autrefois faisait communiquer le palais épiscopal avec la Cathédrale, le cortège officiel pénètre dans la nef. Brusquement, l'œuvre de dévastation apparaît dans toute son horreur. Dans les longues baies ogivales et les roses merveilleuses, on ne voit plus que le ciel brumeux, car l'incendie les a dépouillées de leurs vitraux. Par les voûtes crevées d'énormes blessures, la lumière blafarde passe maintenant et la neige aussi, dont les tourbillons lents forment un léger duvet sur les ombres profondes des chapelles. Sur les dalles, des monceaux de pierres, blanchis d'une couche de neige, encombrent la nef et les bas-côtés.

On s'arrête notamment devant le transept, où un obus de 380 a failli causer des dégâts irréparables au cours du bombardement d'Avril 1917.

Des sapeurs du génie ont édifié sous les obus un contrefort.

Dans le silence, la voix du Cardinal déclare solennellement :

« Monsieur le Président, sous ces voûtes sacrées, je jure sur mon honneur de Cardinal, qu'il n'y a jamais eu dans la Cathédrale ni poste de télégraphie sans fil, ni observateur militaire, comme l'ont annoncé les Allemands. »

Le Cardinal n'oublie nul détail. Près du chœur, il dit au Président :

« C'est là que Jeanne d'Arc se tenait pendant le sacre du Roi. »

Plus loin :

« Ici, dans des urnes précieuses, étaient conservées les saintes Huiles. »

Sous la neige, dont une couche épaisse couvre maintenant les choses, le Cardinal montre à M. Wilson l'extérieur de la Cathédrale. Passant près de son ancienne demeure, il dit :

« Voyez ma maison, tout a brûlé. »

Mais vite, il revient à son sujet, désigne l'abside crevée, les contreforts renversés, les sculptures écrasées par les obus ou rongées par le feu.

Avant de quitter la nef, le Président reçoit, du peintre verrier, un beau vitrail, copie d'un motif célèbre qui ornait la grande rose, puis il signe sur le livre des visiteurs. Comme il contemple encore d'un long regard circulaire les ruines d'un pareil chef-d'œuvre, le Cardinal s'écrie :

« Le meilleur moyen de la venger, c'est de la reconstruire... Nous la reconstruirons. »

M. Wilson a paru fort ému de sa visite et a été, à son départ, acclamé par les Rémois rentrés dans leur ville martyre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français (n° du 15 Janvier 1919). — *Sommaire :* E. JORDAN : Religion et natalité (fin). — R. AIGRAIN : Le roman de guerre à l'Académie française ; H. M René Bazin. — H. MORICE : La guerre vue par un malvoyant (fin). — *Tribune libre et documents.* — Mgr CHOLLET : Tout un peuple qui crie justice. — Mgr GINISTY : La souveraineté du Saint-Siège garantie par la Société des Nations. — Le clergé d'Alsace au clergé de France. Réponse du cardinal Amette. — G. HUMENRY : Pour rajeunir le répertoire des cantiques. — A. VINCENT : Les conditions d'apostolat après la guerre. — M. CHARTIER : Dieu mis en représailles. — *Notes bibliographiques.*

A LA Montre de Genève | **E.SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. ——— QUIMPER, 3, rue Kéréon

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

Demandez son Catalogue à

LA BIBLIOTHÈQUE FINANCIÈRE

24, Rue Feydeau — PARIS (2e)

CONSEIL AUX DAMES



Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.**

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.**

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, 5** francs le flacon toutes Pharmacies ; **5** fr. **60** franco. — Les quatre flacons, **20** fr. franco contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 f. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(Notice contenant renseignements gratis.) **536**

La Sagesse de Mme Clément.

La Sagesse au cerveau symétrique,
La Sagesse d'un geste lent désigne,
Les chemins bien tracés et les routes insignes.

Ainsi parle le poète et ainsi font inconsciemment, avec la prescience du gros bon sens, beaucoup de gens bien terre à terre.

Rien n'est bien nouveau sous le soleil et le mieux est de suivre, en profitant de l'exemple des autres, les chemins bien tracés et les routes insignes.

Ainsi, pourquoi Mme Clément se serait-elle mis martel en tête le jour où elle a constaté qu'elle ne se portait plus bien et qu'elle était devenue anémique ? Mme Clément ne s'est pas mis martel en tête. Elle a réfléchi et s'est dit : « Depuis que je sais lire et depuis qu'on m'a laissé un journal entre les mains, il m'a été donné de lire les attestations de gens guéris de leur anémie par les Pilules Pink. Je sais, d'autre part, par ouï dire, qu'elles ont été très favorables à telle et telle personne ». Le chemin était donc bien tracé, la sagesse voulait qu'on le suive. Mme Clément l'a suivi et les Pilules Pink l'ont guérie.

D'Angoulême, où elle habite, Chemin de la Croix Lunesse, Mme Clément nous a écrit : « Je jouissais d'une bonne santé, mais je ne sais pour quelles causes cela s'est gâté. Peu à peu j'étais devenue faible, très pâle, je mangeais peu et sans appétit. Je n'étais jamais en train. Je ne ressentais pas de grandes souffrances, mais j'étais toujours ennuyée par de petits malaises. A vrai dire, il me semblait que je n'avais plus de sang et que la vie se retirait de moi petit à petit. J'ai essayé la suralimentation, mais mon estomac ne s'y prêtait pas. Alors, les connaissant de réputation, j'ai pris vos Pilules Pink. De suite, mon organisme s'est trouvé stimulé, je me suis sentie revivre et je n'ai pas tardé à retrouver ma bonne santé d'autrefois. » Voilà ! Si vous ne vous sentez pas aussi bien que vous pourriez l'être, si vous constatez un ralentissement, une torpeur de vos fonctions, ne vous alarmez pas. Suivez les chemins bien tracés, prenez les Pilules Pink, il n'y a pas mieux. Puisque vous avez la facilité de pouvoir vous bien porter, pourquoi resteriez-vous à vous porter à moitié bien et plutôt mal que bien ? Vous le savez, ce sont les gens qui ne sont qu'à moitié bien qui sont les clients à microbes et nous sommes en temps d'épidémie.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, neurasthénie.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt, Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco, plus 0 fr. 40 de taxe par boîte.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

34e Année. Vendredi 21 Février 1919. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1919 ; Prédicateurs de Carême ; Nominations ; Retraites sacerdotales ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Guergat ; Lesneven ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Les Œuvres catholiques au Congrès français de Syrie.

III. Chronique générale : Rome ; Marseille ; La Basilique du Mont Saint-Michel ; Etats-Unis et le repos hebdomadaire.

IV. — Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Février. — Sexagésime. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Pierre Damien.
Vêpres du suivant avec mémoires du dimanche et de S. Pierre.
Lundi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 25. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 26. — De la Férie. Violet.
Jeudi, 27. — De la Férie. Violet.
Vendredi, 28. — S. Ruellin, Evêque. Semi-double. Blanc.
Samedi, 1er Mars. — Office de la B. Vierge Marie. Simple. Blanc.
Dimanche, 2. — Quinquagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Locquirec . . . . . du 21 au 23 Février.
Saint-Renan. . . . . du 24 au 28 —
Saint-Hernin . . . . . du 1er au 3 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1919.

MOIS	DATES	JOURS de la SEMAINE	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
MAI	1	Jeudi	Plounéventer. — Saint-Servais..	Saint-Derrien. *
	2	Vendredi..	Plougar.....	Bodilis. *
	3	Samedi ...	Plougourvest.....	Lampaul. — Loc-Mélar.
	4	Dimanche.	Guimiliau ...?.....	Saint-Sauveur. — Loc-Eguiner.
	5	Lundi	Guiclan.....	Plouvorn. *
	6	Mardi.....	Plouzévédé. — Trézilidé.....	Saint-Vougay.
	7	Mercredi ..	Plouénan. — Mespaul.	
	8	Jeudi	Saint-Pol de Léon.....	Ecole du Creisker.
	9	Vendredi..	Roscoff.....	Santec.
	10	Samedi ...	Ile de Batz.	
	11	Dimanche.	Plougoulm.....	Sibiril.
	12	Lundi.....	Cléder. — Tréflaouénan.....	Plouescat. *
	13	Mardi.....	Plounévez-Lochrist.....	Tréflez.
	14	Mercredi..	Lanhouarneau.	
	22	Jeudi	Landivisiau.....	Saint-Thégonnec.
	23	Vendredi..	Saint-Mathieu.....	Saint-Melaine.
	24	Samedi ...	Saint-Martin. — Sainte-Sève....	Plourin. — Le Cloître.
	25	Dimanche.	Taulé	Carantec. *
	26	Lundi	Henvic	Locquénolé.
	27	Mardi.....	Ploujean	Plouézoc'h. *
	28	Mercredi..	Plougasnou.....	Lanmeur. *
	29	Jeudi	Saint-Jean-du-Doigt	Guimaëc. — Locquirec.
	30	Vendredi..	Plouégat-Guerrand.....	Garlan.
	31	Samedi ...	Plouigneau	Plougonven.-St-Eutrope.
JUIN	1	Dimanche.	Plouégat-Moysan. — Le Ponthou.	Guerlesquin. *
	2	Lundi	Botsorhel. — Lannéanou.	
	3	Mardi.....	.....	Pleyber-Christ. *
	4	Mercredi ..	Plounéour-Ménez	Commana. *
	5	Jeudi	Sizun. — Saint-Cadou	
	11	Mercredi..	Les Pupilles.....	Lambézellec.
	12	Jeudi	Saint-Martin.....	Saint-Michel.
	13	Vendredi..	Recouvrance.....	Saint-Marc.
	14	Samedi ...	Adoration. — Pont Pilier-Rouge.	Paroisse du Pilier-Rouge.
	16	Lundi.....	.....	La Retraite.
	17	Mardi.....	Saint-Pierre-Quilbignon	N.-D. de Kerbonne.
	18	Mercredi..	Les Carmes.....	Ecole du Bon-Secours.
	19	Jeudi	Saint-Louis.	

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses simplement convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

N. B — Monseigneur ne restera pour le repas du soir et pour la nuit que dans les paroisses marquées d'un astérisque *.

Arrêté à Quimper, le 19 Février 1919.

† **ADOLPHE,**

Évêque de Quimper et de Léon.

II. Prédicateurs de Carême. — MM. les Curés et Recteurs sont priés de faire connaître à l'Evêché, qui se charge de les transmettre à la *Semaine religieuse*, les noms des prédicateurs qu'ils ont choisis pour la station du Carême. Si ces prédicateurs sont étrangers au diocèse, la lettre adressée à Monseigneur ou aux Vicaires généraux doit contenir *une demande de pouvoirs.*

Les prédicateurs devront eux-mêmes, avant de commencer leurs prédications, prêter le serment antimoderniste devant le Curé ou le Recteur de la paroisse, que Monseigneur délègue spécialement à cet effet. La formule du serment sera expédiée par le Secrétariat de l'Evêché aux chefs de paroisse qui auront demandé des pouvoirs pour leurs prédicateurs ; ils devront la renvoyer ensuite, datée et signée par celui qui aura prêté serment.

III. Retraites sacerdotales. — Deux retraites seront données, au Grand Séminaire de Quimper, aux prêtres démobilisés du diocèse ; la première, du dimanche soir 23 Mars, à 6 h. 1/2, au samedi matin 29 ; la seconde, du dimanche soir 30 Mars, à 6 h. 1/2, au samedi matin 5 Avril.

Sont convoqués à la première retraite : tous les prêtres démobilisés des classes *(de recrutement)* 1890-1891-1892-1893-1894 et 1895, à l'exception de MM. les professeurs ou instituteurs et de ceux qui ont déjà fait une retraite depuis leur démobilisation ou leur mise en sursis.

Sont convoqués à la seconde retraite : tous les prêtres démobilisés des classes *(de recrutement)* 1896-1897-1898-1899 et 1900, avec les mêmes exceptions que pour la première retraite.

Tous ces confrères seront inscrits d'office, et seuls, par conséquent, ceux d'entre eux qui se verraient dans l'impossibilité de répondre à l'appel qui leur est fait auront à en aviser M. l'Econome du Grand Séminaire.

MM. les retraitants sont instamment priés d'apporter les tickets de pain correspondant aux repas qu'ils doivent prendre au Séminaire.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Curé de Riec-sur-Bélon, en remplacement de M. le chanoine Kérébel, démissionnaire, M. Le Séac'h, recteur de La Feuillée ;

Recteur de La Feuillée, M. Moré, vicaire à Elliant ;

Recteur de Kerlaz, M. Bothorel, vicaire à Moëlan ;

Recteur de Tréouergat, M. Inizan, vicaire à Plouzané ;

Recteur de Sainte-Sève, M. L'Her, vicaire à Plouguin ;

Recteur de Trézilidé, M. Prigent, vicaire à Plouescat ;

Recteur de Saint-Derrien, M. Dantec, vicaire à Riec-sur-Bélon ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vicaire à Brasparts, M. Trévidic, déjà auxiliaire dans cette paroisse ;

Vicaire à Plogastel-Saint-Germain, M. Héliou, auxiliaire à Sizun.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. Hervé Kéromnès, clerc tonsuré, de l'Hôpital-Camfrout, mort le 12 Février, à l'hôpital de Kreusnach, en Allemagne.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathedrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 23 Février :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et à midi, pour la dernière fois. A 7 heures, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 2 h. 1/2, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction. — A 8 heures, réunion de la confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Sexagésime (25 Février)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière et de l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires, procession et bénédiction du Saint Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la conversion des pécheurs.

Avis de services. — Un grand service d'octave sera chanté à l'Hôpital-Camfrout, le *mardi 25 Février*, à 10 heures, pour M. Hervé Keromnès, séminariste, mort à Kreusnach, Allemagne, le 12 Février.

— Un service anniversaire pour M. Jean-Claude Le Gall, recteur de Saint-Méen, sera chanté à Plougastel-Daoulas, le *jeudi 27 Février*, à 10 heures.

— Le service anniversaire pour M. David, recteur de l'île de Batz, sera chanté à Briec, le *vendredi 28 Février*, à 10 heures.

Guengat. — **Une première grand'messe.** — Dimanche dernier, Guengat était en fête. Un enfant de la paroisse, le P. Le Floch, des religieux Assomptionistes de Belgique, chantait sa première messe. A l'appel de M. le Recteur, la population chrétienne de Guengat est accourue tout entière, et les vides laissés forcément dans l'église depuis la guerre étaient totalement comblés par l'affluence des parents et des amis du jeune prêtre. Chacun voulait, en effet, honorer celui qui allait monter à l'autel dans quelques

instants et surtout unir ses prières aux siennes en un si beau jour.

Suivant le programme traditionnel de ces cérémonies, la procession s'en fut, au son des cloches, jusqu'au domicile de l'officiant. Là, après avoir baisé la remarquable croix en or de Guengat et entonné le *Veni Creator*, le jeune prêtre prit place sous le dais que portaient les amis de la famille.

La messe solennelle fut ensuite célébrée. L'instruction de circonstance fut donnée par M. Gérot, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, ancien vicaire à Guengat, qui raconta les débuts touchants de la vocation religieuse du jeune prêtre, puis, expliquant la beauté du sacerdoce, définit la mission du prêtre en temps de paix et en temps de guerre, ainsi que les devoirs des fidèles à son égard.

Lesneven. — Deux retraites bretonnes vont être données à la Retraite. La première pour les femmes, du dimanche 9 au samedi 15 Mars. La deuxième pour les hommes, du lundi 17 au samedi 22 Mars. On est prié d'apporter du sucre et des tickets de pain.

MM. les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer en chaire ces deux retraites.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citations. — *Le Lec Pierre*, caporal brancardier à l'Etat-Major du 1er Bataillon du 83e R. I. T. : « Venu volontairement au 83e R. I. T. comme brancardier, gradé consciencieux et dévoué, s'est fait remarquer lors des attaques de Septembre 1915, à Arras, en allant relever sous le feu de l'ennemi les morts entre les lignes française et allemande pour les enterrer. » — (Ordre du Régiment.)

M. Le Lec est vicaire à Plouzévédé.

— *Chaussy Jean*, brigadier à l'E. M. du groupe C du 86e R. A. L. : « Brigadier brancardier d'un courage et d'un dévouement absolu. S'est particulièrement distingué pendant les combats des 14 et 15 Juillet 1918, en allant panser et encourager des blessés sur des positions de batterie violemment bombardées. » — (Ordre du Régiment.)

M. Chaussy est vicaire à Logonna-Daoulas.

Médaille militaire. — *Henri Pellé*, matricule 1146, brancardier C. M. 1, 166e R. I. : « Brancardier-prêtre d'un dévouement et d'un esprit d'abnégation au-dessus de tout éloge. Le 7 Septembre 1918, dans la forêt de Coucy-le-Château, a assuré jusqu'à épuisement de ses forces le transport des blessés et des hypérités de la ligne de feu au poste de secours du bataillon, malgré un bombardement par obus toxiques d'une extrême violence. Gravement atteint par les gaz asphyxiants, n'a voulu quitter son poste et se laisser évacuer que sur l'ordre de son chef de service. Déjà blessé le 28 Mai 1917, au Mont Cornillet ; titulaire de trois citations. » —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette décoration comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

M. Pellé est vicaire à Ouessant.

Les Œuvres catholiques au Congrès français de la Syrie. — Le Congrès français de la Syrie à Marseille, dont les résultats seront assurément les plus heureux et les plus féconds, embrassait dans ses quatre sections, une multitude de questions qui, réunies, formeront plusieurs volumes. Il en est une, pourtant, qui mérite un relief particulier, et c'est celle de l'enseignement, ou mieux, des œuvres catholiques françaises.

Il est à noter que les congressistes n'ont pas discuté sur des projets futurs : ils se sont contentés d'inventorier les œuvres anciennes, si nombreuses et si florissantes, représentant plus particulièrement l'action de la France sur la Syrie dans le passé et dans les temps actuels.

La section était présidée par M. Huvelin, professeur à la Faculté de Droit de Lyon, qui, par trois fois, inspecta les écoles de Syrie ; elle avait pour vice-présidents M. l'abbé Eyssautier, curé de Saint-Giniez, à Marseille, et M. Pessameso, inspecteur d'Académie. Aux travaux de la section des œuvres d'enseignement participèrent les représentants des principales Congrégations de religieux et de religieuses établies en Syrie, et dont Marseille possède quelques-unes des maisons : Lazaristes, Jésuites, Bénédictins, Prêtres de Sion, Pères Blancs d'Alger, Frères des Ecoles chrétiennes, Frères Maristes, Sœurs de Sion, Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, Filles de la Charité, etc... Signalons la présence de MM. Petit-Dutilleul, inspecteur général de l'Instruction publique ; Joubin, recteur de l'Académie de Lyon ; Payot, recteur de l'Académie d'Aix-Marseille ; le docteur syrien Samné ; M. Chekri-Ganem ; M. Homsy, prêtre melchite ; les généraux Levé et Dolot.

Les congressistes prêtèrent le plus vif intérêt aux communications du R. Fr. Justinus, sur diverses questions pédagogiques, auxquelles les représentants de l'Université ont donné plein assentiment. Enfin, le distingué vice-président, M. l'abbé Eyssautier, sut avec beaucoup d'à propos condenser toutes les questions abordées dans la formule des vœux émis par les Commissions, et qu'il importe de reproduire :

1° Sur le maintien de toutes les situations établies en Syrie, et particulièrement en Palestine, en 1914, *au profit des Congrégations françaises* ;

2° Sur les indemnités réclamées pour tous les dommages subis depuis 1914, par des faits de guerre ou des actes de l'ennemi ;

3° Sur la nécessité du relèvement des subventions et particulièrement du maintien des réquisitions pour passages gratuits sur les navires, *en faveur de tous les directeurs d'écoles et des professeurs* ;

4° Sur le rétablissement *des noviciats en France* ;

5° Sur la Syrie intégrale, dont la zone d'influence revient à la

France à tous les titres, cette intégralité comprenant la Palestine et les Lieux Saints, où la position de la France est proportionnellement plus forte encore qu'à Beyrouth et dans le Liban.

Quelques observations à propos de deux de ces vœux. Sur le *troisième*, il est bon de rappeler que la moyenne des subventions *dans les écoles congréganistes de Syrie est de 9 fr. 30 par an et par élève*, tandis qu'elle *est de 300 francs par an et par élève pour la mission laïque* qui, du reste, ne comptait que 151 élèves. Sur le *quatrième vœu*, il faut relever que ce dernier a été *réservé à la demande du gouvernement* qui, d'ailleurs, en a publiquement promis l'étude. Nous n'avons qu'un désir — et c'est celui du Congrès comme ce fut celui de *toute* la section de l'enseignement, — c'est que la question du *rétablissement des noviciats en France* reçoive la solution affirmative qui s'impose, si l'on poursuit véritablement la restauration de l'influence française en Syrie.

Et, à ce propos, il convient de signaler le départ, des religieuses à destination de la Syrie et de la Palestine, où elles vont relever moralement les ruines que la guerre y a accumulées Religieux et religieuses, voilà les bons ouvriers de la France en Syrie. Le Congrès de Marseille n'a eu qu'à l'enregistrer en multipliant très justement les félicitations pour le passé et les vœux pour un avenir très prochain.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — Le Saint-Père vient d'ordonner l'introduction de la cause du martyre de Noël Pinot, curé du Louroux-Béconnais (diocèse d'Angers), mis à mort sous la Terreur, à Angers, le 21 Février 1794. Il était âgé de 47 ans. Le 27 Février 1791, il avait refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé. Contraint le 6 Mars à s'éloigner de sa paroisse, il y revint à la suite de l'armée vendéenne triomphante et continua à y remplir les fonctions de son ministère. Dénoncé par le procureur de la commune du Louroux-Béconnais, il fut arrêté le 9 Février 1794. Douze jours plus tard, il était condamné à mort par la Commission militaire d'Angers, « pour avoir refusé de se soumettre à la loi du serment et secoué imprudemment et constamment toutes les torches du fanatisme ». Avant de le conduire à la guillotine, on crut l'humilier en le revêtant des ornements sacerdotaux. Ce costume de sacrificateur, il fut heureux de le porter pour s'immoler à son tour à la divine Victime qu'il avait si souvent offerte sur l'autel. Lié sur l'échafaud, il accepta volontiers la mort et s'écria : « *Introibo ad altare Dei*... Mon Dieu qui avez donné votre vie pour moi, qu'avec plaisir je donne la mienne pour vous ! »

MARSEILLE. — **Evêque auxiliaire.** — M. l'abbé Léon Durand, directeur au Grand Séminaire de Marseille, est nommé évêque auxiliaire de Mgr l'Evêque de Marseille.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Léon Durand, professeur de Dogme et de Droit canonique, est né en 1878. Ordonné prêtre en 1902, il est attaché au Grand Séminaire de Marseille depuis 1906.

Mgr Fabre, évêque de Marseille, est né en 1844, il a été nommé à ce siège en 1909.

La Basilique du Mont Saint-Michel. — Dans sa séance du 23 Décembre dernier, le Conseil municipal du Mont Saint-Michel a adopté le vœu suivant :

« Considérant que les pèlerinages traditionnels, de temps immémorial au Mont Saint-Michel, sont une source importante de bénéfices commerciaux pour les habitants de la commune et des communes environnantes, d'une part ;

» Que ces pèlerinages seraient désormais, du fait de la guerre, plus considérables, si les fêtes qu'ils occasionnent, au lieu de se dérouler nécessairement en plein air, à la pluie et au vent, faute de place pour l'assistance dans la minuscule église paroissiale, étaient célébrées dans l'église abbatiale aujourd'hui complètement restaurée et destinée originairement à ces manifestations cultuelles, d'autre part ;

» Considérant en outre que, de l'avis unanime des catholiques de France et du monde entier, de l'avis même de ceux qui, en dehors de toute idée confessionnelle, la considèrent uniquement au point de vue de l'art, ladite église abbatiale n'aura recouvré son plein sens historique et son entière valeur artistique que dans la restauration religieuse qui lui rendra son âme ;

» Le Conseil municipal du Mont Saint-Michel, à l'unanimité, émet le vœu qu'un accord intervienne — et à bref délai — entre les autorités compétentes pour que cesse un état de choses aussi préjudiciable aux intérêts du pays qu'opposé aux principes de liberté et d'union qui ont fait la force de la nation pendant la guerre et que M. le Président du Conseil recommande si justement d'appliquer dans la paix.

» Le Conseil municipal souhaite, enfin, que cette restauration complète soit faite — en gage d'union sacrée — à la mémoire des morts glorieux de la grande guerre. »

Etats-Unis et le repos hebdomadaire. — Voici le texte de la loi sur le repos hebdomadaire, votée par les Chambres et sanctionnée par le Gouvernement des Etats-Unis.

La sanctification du Dimanche est : 1° Une chose d'intérêt public ; 2° un utile soulagement des fatigues corporelles ; 3° une occasion de vaquer à ses devoirs et de se rappeler les erreurs qui affligent l'humanité ; 4° un motif particulier d'honorer dans sa maison et à l'église le Dieu, le Créateur et la Providence de l'Univers ; 5° un stimulant à se consacrer aux œuvres de charité, qui font l'ornement de la société.

Considérant qu'il y a des incrédules et des inconsidérés qui,

méprisant leurs devoirs et les avantages que procure à l'humanité la sanctification du dimanche, outragent la sainteté de ce jour en s'adonnant à toutes sortes de plaisirs et en s'adonnant à leurs travaux, qu'une telle conduite est contraire à leurs intérêts comme chrétiens, et trouble l'esprit de ceux qui ne suivent pas ces mauvais exemples ; que ces sortes de personnes font tort à la société tout entière, en introduisant dans son sein des tendances de dissipation et d'habitudes immorales.

Le Sénat et les Chambres décrètent :

1° Il est défendu, le dimanche, d'ouvrir les magasins et les boutiques, de s'occuper à un travail quelconque, d'assister à un concert, bal ou théâtre sous peine d'une amende de 10 à 20 shellings (12 fr. 50 à 25 fr. 50) pour chaque contravention ;

2° Aucun voiturier ou voyageur ne pourra sous la même peine, entreprendre un voyage le jour du dimanche, excepté le cas de nécessité dont la police sera juge ;

3° Aucun hôtel ou cabaret ne pourra s'ouvrir le dimanche aux personnes qui habitent la commune sous peine d'amende ou de la fermeture de l'établissement.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE : **Les Consignes du Soldat chrétien.** *Lettre et préface de* Mgr Ruch, *évêque de Nancy.* — Un vol. in-18, de 108 pages. Edité par « Frères d'Armes », 14, rue d'Assas, Paris (VI°). L'ex franco, *2 fr.* ; les 10 ex., *18 fr.*

Beaucoup de livres ont paru, dédiés aux jeunes gens. Bien peu, oserons-nous dire, auront aussi parfaitement atteint le but poursuivi d'instruire et fortifier les âmes .. C'est que ces *Consignes*, écrites d'une main brûlante, au soir des batailles, par ceux qui assumaient la charge d'affermir le « moral » du soldat, sont toutes pénétrées de la grandeur et de la responsabilité de cette tâche difficile. Et voilà qui en explique suffisamment la netteté, la vigueur, le « mordant ».

Petit manuel complet de vie chrétienne : prière, messe, sacrements, dévotions, vertus... tout s'y trouve et d'une application non moins évidente en temps de paix qu'en temps de guerre.

« *Livre exquis .. qui a fait et fera beaucoup de bien,* » dit Mgr Ruch, évêque de Nancy, en une chaleureuse préface, « *Prends et lis,* conclut-il ; *tu deviendras meilleur Français, meilleur soldat, meilleur chrétien* ».

VEUVE J. CLAVERIE & FILS
Maison centenaire
115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX
Vins blancs pur jus de raisins frais garantis pour la Sainte Messe

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 °/₀ d'intérêt.

PRIX NET DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

Emission des Bons municipaux de la Ville de Paris.

Le succès de l'émission des nouveaux Bons Municipaux, commencée le 27 Janvier, s'est affirmé dès le premier jour. Les demandes de la clientèle des Banques se sont élevées à un chiffre si considérable qu'elles n'ont pu être accueillies qu'en partie.

Le droit de préférence conféré aux porteurs de Bons pour la souscription aux obligations à long terme que la Ville de Paris se propose d'émettre, en exécution de la délibération votée par le Conseil Municipal le 30 Décembre dernier, a été, sans aucun doute, une des causes les plus décisives du grand succès de l'opération qui vient d'avoir lieu.

LE BON SENS FINANCIER

24, Rue Feydeau — PARIS (2e)

On le lit avec intérêt. On le consulte avec profit.

Demandez Spécimen gratuit.

Contre les

RHUMES, TOUX, BRONCHITES

GRIPPE, CATARRHES, ASTHME

Maux de Gorge

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

FLACON : 3'50 *toutes Pharm.* et 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

L'Assemblée générale de la Banque de France.

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Banque de France s'est tenue, le 30 Janvier, sous la présidence de M. G. Pallain, Gouverneur, qui a donné lecture, au nom du Conseil, du compte rendu des opérations pour l'exercice 1918. Le rapport des censeurs a été présenté par M. Petit, industriel, Président du Tribunal de Commerce de la Seine.

Le compte rendu fait connaître que les réserves d'or ont passé, depuis le début de la guerre, de 4.141 millions à 5.477 millions. Dans ce total sont compris 1.955 millions prêtés à l'Angleterre en 1916 et 1917, à l'appui de crédits de change, et dont le dégagement doit avoir lieu au fur et à mesure de la liquidation de ces crédits. Un premier remboursement de crédits a permis de dégager 58 millions d'or dans le courant de Janvier 1919.

Les entrées d'or se sont élevées, durant l'exercice, à 127 millions ; il n'y a eu aucune sortie.

Il a été livré à l'industrie et au commerce français près de 4.300 millions de change, ce qui porte à 15 milliards le total des ventes de change effectuées par la Banque de France depuis le début de la guerre. La plus grosse partie de ces ventes a été faite pour le compte du Trésor, l'entremise de la Banque demeurant, comme on sait, entièrement gratuite.

Les escomptes commerciaux se sont élevés, en 1918, à 14.589 millions, contre 9.498 millions en 1917 ; la moyenne du portefeuille d'effets non échus a passé de 606 millions à 1.083 millions. Le portefeuille d'effets moratoriés a été ramené à 1.029 millions contre 4.476 millions au maximum en 1914.

Les souscriptions à l'Emprunt de la Libération, transmises au Trésor par la Banque de France, se sont élevées à 13.400 millions en capital nominal, soit 45 °/₀ du total de la souscription. Le montant des bons et des obligations de la Défense Nationale, souscrits par ses soins en 1918, a été de 18.545 millions, portant à 33 milliards 1/2 le total des titres de ces deux dernières catégories placées gratuitement par la Banque depuis le début de la guerre.

En fin d'exercice, les avances temporaires à l'État s'élevaient à 17.150 millions et les bons du Trésor français escomptés à des gouvernements étrangers, à 3.526 millions. La circulation atteignait 30.250 millions.

En exécution des lois antérieures et de la loi du 20 Décembre 1918 portant renouvellement du Privilège, la Banque a versé au Trésor :

1° A titre d'impôts généraux ou spéciaux et de redevance, sur la circulation productive, 33.138.000 francs ;

2° Par prélèvement sur les produits des avances à l'État et de l'escompte de Bons du Trésor français à des gouvernements étrangers à titre d'impôts sur les bénéfices de guerre, 237.415.000 francs.

Cette dernière somme a été affectée : à un compte spécial d'amortissement, destiné, après couverture de certains risques exceptionnels de guerre, à l'atténuation de la dette de l'État. Ce compte a reçu également un versement de 200 millions, prélèvement forfaitaire sur les produits de la période 1er Août 1914-fin de l'exercice 1917.

L'Assemblée Générale a réélu MM. Hottinguer, Banquier, Derville, Industriel, et George Heine, Banquier, en qualité de Régents, et M. Charles Petit, Industriel, en qualité de Censeur.

Elle a élu Régents MM. Blondel et Bruni, Trésoriers-payeurs généraux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

Rédaction et Administration : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

34e Année. Vendredi 28 Février 1919. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Mandement pour le saint Temps du Carême ; Nominations ; Avis concernant les feuilles de tarifs.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Prédicateurs de Carême ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; L'Union catholique de la France agricole à Montmartre ; Œuvre des bibliothèques populaires catholiques.

IV. — Lourdes : Manifestation religieuse et patriotique (à suivre).

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Mars. — Quinquagésime. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Jaoua, Confesseur.
A vêpres, mémoires du suivant *(au Propre diocésain)*, et de S. Jaoua.
Lundi, 3. — S. Guénolé, Abbé. Double-majeur. Blanc.
Mardi, 4. — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Mercredi, 5. — Les Cendres. De la Férie. Violet.
Jeudi, 6. — Stes Perpétue et Félicité, Martyres. Double. Rouge.
Vendredi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 8. — S. Jean de Dieu, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 9. — 1er Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Hernin. . . . . du 1er au 3 Mars.
Goulven. . . . . du 4 au 6 —
Tréhou . . . . . du 7 au 9 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mandement pour le saint Temps du Carême. — Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le Saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Nous demandons aux fidèles d'accepter de bon cœur les gênes de toute nature qui sont les suites de la guerre, et Nous leur rappelons l'obligation de faire pénitence pendant le saint Temps du Carême, en observant tout d'abord les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Ces lois viennent d'être modifiées en plusieurs points importants par la publication du Code de droit canonique, qui fixe pour l'avenir la législation générale de l'Eglise latine.

Nous donnons connaissance aux fidèles des prescriptions relatives à l'abstinence et au jeûne, en tenant compte d'une autorisation accordée par le Saint-Siège qui Nous permet de reporter au mercredi l'abstinence prescrite en Carême le samedi.

Art. 2. — La loi de l'*abstinence* est obligatoire pour tous les fidèles, dès l'âge de sept ans accomplis.

Cette loi défend de faire usage de viande, et de jus de viande. — Mais elle permet l'usage des œufs, du lait, du beurre, du fromage, et l'emploi de la graisse pour apprêter les aliments (1).

Les jours où l'usage de la viande est permis, il n'est plus défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

Il y a obligation d'observer l'abstinence : 1° tous les vendredis de l'année ; 2° le mercredi des Cendres et tous les autres mercredis du Carême, et le Samedi-Saint, jusqu'à midi ; 3° les trois jours (mercredi, vendredi, samedi) des Quatre-Temps ; 4° les vigiles de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, quand ces vigiles ne tombent pas le dimanche.

(1) Afin de prévenir certaines interprétations abusives de cet article, Nous faisons expressément remarquer qu'il s'agit uniquement, dans cette concession, de saindoux ou d'autre graisse, quelle qu'elle soit, mais nullement de viande, lard, jus ou bouillon de viande ou de lard.

L'obligation de l'abstinence cesse les jours de fêtes de précepte, c'est-à-dire en France, aux fêtes de Noël, de l'Assomption et de la Toussaint, quand elles tombent un vendredi.

Art. 3. — La loi du *jeûne* est obligatoire pour les fidèles à partir de vingt-et-un ans accomplis jusqu'à soixante ans commencés.

Cette loi prescrit de ne faire dans la journée qu'un seul repas. — Elle permet pourtant à ceux qui jeûnent de prendre, en outre, le matin et le soir, un léger supplément de nourriture, dans les conditions et les limites qu'autorisent les coutumes ou usages légitimes.

D'après l'usage reçu dans notre diocèse, on peut prendre le soir, à la collation, mais en moindre quantité qu'au repas ordinaire, toute sorte d'aliments maigres, y compris lait, beurre et fromage ; mais les œufs sont interdits.

Pour la réfection du matin, on peut prendre, sans lait, du café, du thé ou du chocolat, et une petite quantité de pain.

Quand le jeûne est seul prescrit, sans l'abstinence, les fidèles tenus au jeûne ne peuvent user d'aliments gras qu'une fois dans la journée, au repas principal.

Il y a obligation de jeûner : 1° tous les jours du Carême, sauf les dimanches ; l'obligation prend fin le Samedi-Saint à midi ; 2° les trois jours des Quatre-Temps ; 3° les vigiles de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, qui tombent un autre jour que le dimanche (1).

Art. 4. — Les fidèles peuvent être exemptés, ou dispensés, soit de l'abstinence, soit du jeûne, en raison de leur état de santé, de leurs fatigues, de leurs travaux, etc. Nous autorisons MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents, à accorder les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

(1) Dans le diocèse de Quimper, on n'est point tenu au jeûne la veille de la Pentecôte, en vertu d'une coutume plus que centenaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Art. 5. — Nous exhortons les fidèles à compenser par des bonnes œuvres, et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources, les adoucissements apportés par l'Eglise à l'ancienne rigueur de la pénitence.

Nous leur demandons, avec instance, de ne pas oublier, dans leur charité, les œuvres diocésaines dont les charges se multiplient avec le nombre.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Les pauvres qui n'auraient pas les moyens de faire une aumône, même légère, pourront y suppléer en récitant, chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Art. 6. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le dimanche de la Passion, et finira le second dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IVe Concile de Latran : *Omnis utriusque sexus fidelis* sera publié le IVe Dimanche de Carême, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la confession annuelle et de la Communion pascale, en les exhortant à remplir ce devoir.

On lira également le Décret *Quam singulari*, en insistant sur l'obligation de la Communion pascale pour les jeunes enfants.

Art. 7. — La quête pour le Denier du culte sera faite, autant que possible, avant Pâques. Les fidèles comprendront la nécessité qui s'impose à eux en conscience de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

Art. 8. — Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire : pour les Lieux Saints, pendant les offices du Vendredi-Saint ; pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul ; pour l'œuvre des Cercles et Patronages, le dimanche du Rosaire.

Nous recommandons en outre et très particulièrement à la charité des fidèles, l'œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique d'Angers et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales demeurant toujours grave, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

Art. 9. — L'Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre doit être établie dans toutes les paroisses sans exception. MM. les Curés et Recteurs voudront bien veiller à la création des Comités, là où ils n'existent pas encore. Ils provoqueront de nouvelles adhésions à l'Œuvre, feront recueillir les souscriptions des adhérents, et annonceront à temps la quête spéciale du dimanche des Rameaux.

Art. 10. — Nous rappelons au Clergé et aux fidèles leur devoir de maintenir ou d'instituer, en dehors de tous les partis politiques, des Unions Catholiques paroissiales, en vue de promouvoir les Œuvres, et de défendre les droits et les intérêts des catholiques.

Ces associations locales seront centralisées dans l'Union Catholique diocésaine, sous la présidence de l'Evêque.

Art. 11. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu, à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Nous invitons Nos diocésains à suivre fidèlement les prières publiques que Nous avons indiquées pour la paix, et à offrir à cette intention leurs communions, leurs exercices de piété et leurs bonnes œuvres.

Ils prieront et feront pénitence, avec le même esprit de foi, pour les élections prochaines, afin qu'elles amènent dans nos Assemblées communales, départemen-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tales et nationales, une majorité de patriotes chrétiens, résolus à garder à la France la première place dans le monde et à rendre à l'Eglise en France la pleine liberté à laquelle elle a droit.

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le dimanche de la Quinquagésime et les dimanches qui suivront.

Donné à Quimper, en Notre maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le dimanche de la Septuagésime, 16 Février 1919, au onzième anniversaire de Notre élection épiscopale.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

II. Nominations.— Par décision de Monseigneur l'Evêque, sont nommés :

Recteur de Loc-Brévalaire, M. Le Moigne, vicaire à Plou-jean ;

Vicaire à Rosnoën, M. Colloc, vicaire à Saint-Sauveur ;

Vicaire à Pont-Aven, M. Gourvennec, auxiliaire à Pont-l'Abbé ;

Vicaire à Pouldergat, M. Chuiton, auxiliaire à Plouigneau ;

Vicaire à Kergloff, M. Suignard, auxiliaire à Pleyben ;

Vicaire à Plourin-Ploudalmézeau, M. Roué, vicaire à Plouégat-Moysan ;

Vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, M. Branellec, déjà auxiliaire dans cette paroisse.

III. Avis concernant les feuilles de tarifs. — Nous prions MM. les Curés à qui il n'a pas été possible de remettre les formules destinées à leur canton, de vouloir bien les demander à l'Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Bouche-ries, Quimper.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape pour Mars :

La vie religieuse des marins.

Nos marins sont généralement croyants ; cependant, hors les rares moments qu'ils passent au pays, ils ne pratiquent guère.

Sur les navires, ils sont trop les uns sur les autres pour oser faire autrement que les camarades, et l'on sait si, à l'heure qu'il est, la masse des hommes est portée à afficher sa foi ! Dans les ports, la difficulté n'est pas moindre. L'isolement et l'ennui des journées vides font du marin la proie des mercantis exploiteurs.

Résolution apostolique : Souvenons-nous de ce que nous devons, catholiques à ces frères, Français à ces marins, et loin de nous contenter de prier, collaborons aux œuvres qui défendent l'âme du marin.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de la Quinquagésime*, 2 Mars : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 3 heures. — Il n'y a pas de réunion le soir.

Exposition du Saint-Sacrement depuis la première messe jusqu'aux vêpres. Après les vêpres, chant du *Miserere* et du *Parce Domine*, prières pour la paix, bénédiction.

Lundi et *mardi :* prières des Quarante-Heures. Grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 4 heures. — Exposition et bénédiction comme le dimanche.

Mercredi des Cendres : bénédiction et imposition des Cendres. Avant la grand'messe, à 10 heures, bénédiction solennelle et imposition des cendres.

Dimanche : ouverture de la station du Carême : sermon français après les vêpres ; sermon breton à 8 heures du soir.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Quinquagésime, 2 Mars :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'archiconfrérie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche, lundi et *mardi :* prières des Quarante-Heures : le Saint-Sacrement sera exposé depuis la première messe jusqu'aux vêpres, qui seront chantées à 4 heures, lundi et mardi.

Mercredi des Cendres : imposition des cendres aux messes de 6 heures et de 7 heures. A 8 heures, bénédiction des cendres et grand'messe.

Ce même jour, confession de tous les enfants qui ont communié.

Jeudi : messe de communion à 8 heures.

1er Vendredi : à 6 heures, réunion et messe des Bretons associés du Sacré-Cœur ; à 8 heures, réunion et messe des mères de famille associées du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des associés du Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 2 Mars :* réunion de la Congrégation des Dames. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Prédicateurs de Carême.

Quimper. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — Station française : M. Baron, missionnaire ; Station bretonne : M. Hénaff, missionnaire.

Saint-Marc. — Station française : Chanoine Henry, curé de Saint-Martin ; Station bretonne : R. P. Kervennic, auxiliaire à Saint-Louis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citations. — Service de santé, 40e Division. Ordre n° 64, du 22 Juillet 1918.

Yves Perrot, brancardier au G. B. D. 40 : « S'est présenté comme volontaire pour évacuer, sur brouette, un blessé urgent, sur une route très violemment battue par l'artillerie et, malgré les gaz toxiques, a réussi à accomplir la mission dont il s'était chargé. »

M. Perrot est vicaire à Saint-Thégonnec.

— Le médecin inspecteur, chef supérieur du Service de Santé de la 4e Armée, cite à l'Ordre du Service de Santé de l'Armée (Croix de guerre avec étoile de bronze) :

Bizien Hervé-Victor, caporal, ambulance 3/Xc : « Au cours de la campagne, n'a cessé de donner à tous l'exemple de la discipline et du dévouement, en imposant à chacun par la hauteur de ses sentiments patriotiques et moraux.

» Est mort en Septembre 1918, victime de son devoir, en soignant les grippés. »

Q. G., le 12 Janvier 1919.

L'Union catholique de la France agricole à Montmartre. — Les agriculteurs chrétiens ont eu, dimanche dernier, au Sacré-Cœur de Montmartre, leur imposante réunion.

Samedi soir, a eu lieu la cérémonie d'ouverture, précédée par un repas pris en commun, auquel assistaient 300 cultivateurs, et que présidait M. de Gailhard-Bancel, député.

Après la célébration de la messe de minuit, pendant laquelle 800 agriculteurs de tous les points de la France ont communié, s'est continuée l'adoration nocturne.

A 8 heures du matin, s'est tenue l'assemblée générale de l'Union catholique de la France agricole, au Cercle catholique de la rue de la Barre, présidée par Mgr Marbeau, évêque de Meaux, assisté de Mgr Laveille.

M. de Gailhard-Bancel dirigeait la séance. M. P. Blanchemain a présenté un intéressant rapport sur la vie de l'Union en 1918, et M. Théron de Montauzé et M. de Calan, notre cher compatriote breton, membre de l'Office central de Landerneau, ont exposé et commenté le programme de l'Union, en précisant sa situation par rapport aux œuvres existantes, déjà si nombreuses sur le terrain agricole, et avec lesquelles elle veut agir en une étroite entente.

On a montré ainsi — son origine et les circonstances de sa constitution le manifestent hautement — qu'elle est une œuvre d'inspiration directement religieuse.

Sa fondation, après celle de tant d'autres associations similaires dans les professions les plus variées, répond au besoin qu'éprouvent de plus en plus les membres d'une même corporation de se grouper en tant que tels, non seulement en vue de leurs intérêts matériels et économiques, ce qui est directement le rôle du Syndicat, mais aussi sur le terrain de leurs intérêts spirituels, de leurs obligations morales et religieuses, de leurs devoirs d'état.

Elle ne fait nullement double emploi avec les Fédérations professionnelles et les organisations syndicales et mutualistes, si puissantes et si bienfaisantes, existant dans le cadre communal, régional et national. Tout son désir est d'agir en liaison avec elles et de diriger vers elles, en vue du développement de l'organisation professionnelle agricole, la bonne volonté et le zèle de ses adhérents.

A 9 h. 1/2, a été célébrée la grand'messe solennelle, présidée par S. Em. le cardinal Amette et à laquelle assistaient NN. SS. Marbeau, évêque de Meaux, et Le Senne, évêque de Beauvais. Après la messe, chantée devant une foule énorme qui remplissait la basilique, S. Em. le cardinal a prononcé, du chœur, une très belle allocution. Son Eminence salue l'Union catholique de la France agricole comme une des plus grandes forces et des meilleurs espoirs de la France victorieuse. Après avoir rendu hommage au rôle prépondérant de la classe agricole dans la défense du territoire à laquelle elle a fourni la majorité de nos soldats, le cardinal exprime la certitude de voir les agriculteurs unis aussi solidement demain aux meilleurs ouvriers de la reconstitution nationale. Il félicite particulièrement les adhérents de l'Union d'être, non seulement décidés à produire tout ce qui sera nécessaire à la vie matérielle du pays, mais aussi à communiquer à leurs compagnons de labeur leur foi en Celui qui est la voie, la vérité, la vie, et grâce à qui la régénération morale ira de pair avec les restaurations matérielles.

Son Eminence termine cette éloquente allocution, qui produit une vive impression sur l'immense auditoire, en appelant sur la France agricole les meilleures bénédictions du Cœur de Jésus.

L'émouvante cérémonie de la consécration solennelle, au pied de l'autel, de la France agricole au Sacré Cœur a suivi le discours du cardinal-archevêque de Paris ; la formule de consécration est répétée par l'assistance entière.

La journée s'est terminée par un déjeuner intime, auquel ont pris part plus de 300 personnes, et qui était présidé par Mgr Le Senne, évêque de Beauvais.

Mgr Le Senne exprime sa vive sympathie pour les agriculteurs, parle de l'Oise arrosée du plus pur sang de France, et termine sa belle allocution par des vœux pour le développement de l'Union. Enfin M. Blanchemain termine en parlant de l'Union et en exprimant le souhait de faire des agriculteurs les syndicalistes du Christ.

Œuvre des Bibliothèques populaires catholiques. *73, rue Notre-Dame des Champs, Paris, 6e* (directrice générale : Mme Bastide du Lude). — But : L'Œuvre des Bibliothèques populaires catholiques, à laquelle S. E. le Cardinal-Archevêque de Paris a bien voulu donner pour directeur, M. le chanoine Roland-Gosselin, est une œuvre de défense morale et religieuse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Moyens : Elle offre la *demi-gratuité* ou de fortes remises sur prix des livres pour la fondation des bibliothèques dans les paroisses et pour l'entretien de ces bibliothèques.

Conclusion : L'importance de cette Œuvre n'échappera donc à personne. Nous comptons sur tous les catholiques pour la faire connaître.

LOURDES

MANIFESTATION RELIGIEUSE ET PATRIOTIQUE

Dès que les circonstances l'ont permis, Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, a voulu réaliser le projet, conçu par son cœur d'évêque et d'Alsacien, d'unir dans une même cérémonie l'hymne de notre reconnaissance à Marie et de notre allégresse pour la reconstitution de notre unité nationale par le retour de nos provinces captives à la Mère-Patrie.

Nulle date ne pouvait être mieux choisie que celle du 11 Février 1919, qui clôt l'année des noces de diamant des Apparitions. La France entière a été pieusement associée à cette manifestation, qui répondait trop aux sentiments personnels de S. G. Mgr Duparc pour que toutes les paroisses de son diocèse ne prissent pas, en ce jour, leur part aux prières et à l'*Alleluia* de Lourdes. Mais heureux les privilégiés qui ont été témoins de ces fêtes et en ont goûté l'harmonieuse ordonnance.

Si le cadre de Lourdes n'a pas changé, si l'on ressent la même impression dans ses sanctuaires, la ville n'a pas encore retrouvé sa physionomie d'avant-guerre, celle que purent admirer les membres du Congrès Eucharistique de Juillet 1914. Plus de tramways, pas mal d'hôtels et de magasins fermés, plusieurs établissements, comme l'Asile des pèlerins et l'hôpital de N.-D. des Sept-Douleurs réquisitionnés par le Service sanitaire de l'Armée. Et les uniformes de toutes les Nations alliées qu'on y croise : Anglais, Portugais, Américains, Chinois, Polonais, suffiraient à nous rappeler que nous sommes seulement en période d'armistice. N'est-il pas bon, d'ailleurs, que même sur la « terre des Miracles », où l'âme monte plus facilement vers le surnaturel, l'on sente vivement l'emprise des réalités de l'heure présente et des devoirs patriotiques qui s'allient si bien à nos chrétiennes obligations ?

Le triduum préparatoire, qui s'est ouvert le dimanche 9 Février, à 2 heures après-midi, a traduit fidèlement toutes ces nuances du sentiment national.

L'église du Rosaire s'emplit vite de pieux assistants, parmi lesquels les « capulets » blancs et noirs donnent une note régionale qui accentue davantage la présence des mobilisés en uniforme et des hommes d'Œuvres venus nombreux au *Veni creator* et au sermon qui suivent immédiatement les vêpres.

Après avoir remercié Mgr Schœpfer de l'associer, encore une fois, aux fêtes de Lourdes, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, va dégager le sens de la manifestation religieuse et patriotique que prépare ce triduum. Dans un commentaire éloquent de l'Encyclique sur la Paix, il nous montre Benoît XV, calomnié par les ennemis de l'Eglise et aussi, hélas ! méconnu de bien des catholiques, burinant les principes éternels de la Paix « juste et durable » de celle qu'élaborent précisément les plénipotentiaires réunis à Paris, et bénissant le projet de la Société des Nations, dont la réalisation est destinée à garantir le monde contre le retour de la barbarie. Pourquoi faut-il que les courtes vues des hommes écartent de leurs délibérations le représentant du « Prince de la Paix » ? Et dans une magistrale péroraison, le successeur de Mgr Freppel formule le vœu que soit réparée, par ceux qui veulent faire régner le Droit entre les peuples, l'injustice perpétrée en 1870, et garantie la Souveraineté du Pontife Romain.

C'est à la Vierge que les prémices de ce triduum devaient être offertes. Aussi, après la lecture des recommandations et la récitation du chapelet, les prélats se rendent-ils processionnellement à la Grotte, où de nouvelles prières implorent la protection de Dieu et de sa Mère « sur la Conférence de la Paix ». Que ces mots, prononcés là pour la première fois, sont émotionnants ! Qui eût osé prédire, il y a six mois, qu'ils pourraient être dits à cette date ? Mais aussi ce qu'ils renferment, à cette heure de lourdes responsabilités et d'angoissants problèmes ! Et pour tout homme qui raisonne, combien les lumières d'En Haut sont indispensables à ceux qui ont charge de débrouiller l'écheveau des conflits mondiaux.

Nous imaginons que ces pensées accompagnaient, le soir, à la retraite aux flambeaux, au pied des sanctuaires illuminés comme aux grands jours, les refrains précipités d'*Ave Maria* et le chant grave du *Credo* que la foule, massée sur le parvis du Rosaire, entonna, sous la direction d'un officier anglais. « Pour la Conférence de la Paix, » *Ave, Ave Maria ! — Ar peoc'h ! o Maria,* répond l'écho du Folgoët.

Et le lendemain, dans une pieuse inspiration, spécialement chère aux cœurs bretons, Mgr l'Evêque de Tarbes faisait célébrer au Rosaire une messe pontificale de *Requiem,* « pour les anciens pèlerins, directeurs de pèlerinage, bienfaiteurs et collaborateurs de l'œuvre de Lourdes ». Mgr l'Evêque de Périgueux officiait. Les prêtres et les populations du diocèse de Quimper, si fidèles aux rendez-vous annuels à la Grotte, ont eu une large part à ces suffrages qui englobaient aussi, nos « Morts pour la France, » dont le souvenir est désormais inséparable de toutes nos fêtes, comme le dira si justement Mgr Schœpfer dans une allocution tout apostolique où il nous proposera d'imiter les serviteurs de N.-D. de Lourdes qui ont su être des hommes de foi, de prières et d'action. Détail touchant : à l'issue de la cérémonie, nous remarquons que Mgr Schœpfer donne la main à un officier anglais blessé, pour l'aider à descendre les marches du Rosaire. Nous avons appris, depuis, que c'était l'aumônier en chef du détachement des infirmiers britanniques cantonnés à Lourdes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Même programme l'après-midi que la veille.

Le temps s'était montré jusqu'alors sec et plutôt clément. Mais un adoucissement de la température faisait redouter la pluie pour la journée du 11. Il n'en a rien été, et la Sainte Vierge a daigné accompagner la joie de nos cœurs du sourire de la nature. Ciel légèrement voilé, sans brouillard ni vent, faisant valoir tous les détails du panorama pyrénéen et permettant les longues stations en plein air : l'idéal en la circonstance.

Comme la veille, les âmes ont pu goûter, à la Grotte, le ravissement du banquet eucharistique. Mais comme s'il était dit que le tableau de la Guerre se mêlerait toujours aux diverses phases des cérémonies, voici que la messe de communion est célébrée par un prêtre amputé du bras gauche, un Alsacien : le P. Urbricht « l'as » des aumôniers militaires, officier de la Légion d'honneur, titulaire de onze citations, dont sept avec palmes, touchante évocation des cruautés de la guerre au pied du trône de la Reine des Victoires et de la Paix !

De notre vallée de deuil et de larmes, c'est vers Elle que va monter cependant, aujourd'hui, notre *alleluia*, aussi joyeux, aussi vibrant qu'il est permis ici-bas de l'exprimer ; car Lourdes a le privilège, sinon de supprimer toutes les douleurs, au moins de les adoucir assez pour rendre au cœur son maximum d'expansion.

Nous chanterons donc les gloires de l'Immaculée au Rosaire, pendant la grand'messe célébrée par S. G. Mgr Ricard, archevêque d'Auch, en présence des Archevêques d'Aix et d'Alger et des Evêques de Tarbes, Bayonne, Périgueux, Angers, Aire, et à la Grotte, où nous nous rendons en procession à l'invitation de Mgr Schœpfer, « à l'heure même où, il y a 61 ans, la Vierge, « obéissant à la volonté de son Fils, se préparait à descendre sur « la terre de France ». Minute vraiment du Ciel, que cet instant vécu près des roches de Massabielle, au bord du Gave dont les eaux argentées et bruissantes semblent accompagner la cérémonie qui se déroule grandiose en sa simplicité : la dizaine de chapelet rappelant le premier geste de la « Dame » à Bernadette, les trois *Ave Maria* modulés par les voix fraîches des enfants de la maîtrise, puis la bénédiction des Evêques, mandataires de N.-D. de Lourdes, et la foule émue se retire, à midi précis, au carillon de l'Angelus...

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES UTILES AU CLERGÉ ET AUX FAMILLES

Divers ouvrages édités par **Romans-Revue**, de Lille, ont échappé au pillage et aux multiples réquisitions de l'ennemi.

Ils sont en vente aux conditions suivantes :

Romans à lire et romans à proscrire, 6e édition, par l'abbé L. Bethléem, 4 fr. 50, franco 5 fr.

Les Pièces de Théâtre, par l'abbé Bethléem, 4 fr. 50, franco 5 fr.

Quelques livres à conseiller aux Jeunes Gens, par A. de Carvillez et C. Verley, 2e édition, 1 fr. 50, franco, 1 fr. 75 (réduction par quantité).

Nos Lectures, par R. Roupain, 2 fr., franco, 2 fr. 50 (réduction par quantité),

Collection complète de **Romans-Revue, Guide Général de lectures** (1908 1914), six gros volumes de 1 000 à 1.200 pages, mine de renseignements, répertoire incomparable, 35 fr. franco ; une année séparée, 6 fr. franco, (La **Revue** reprendra sa publication dans le courant de l'année.)

Adresser les commandes, accompagnées de leur montant, à M. Bethléem, 40, rue Vaneau, Paris (7e).

Maison de la Bonne Presse, 8, rue Bayard, Paris-VIIIe.

VIENT DE PARAITRE : **Rêve d'avant guerre** : *Journal de guerre d'un franc-aviateur*, par Jacques Desvosges. Un vol. in-12 de 112 pages sous couverture en couleurs de Grand'Aigle (Romans populaires, n° 58). Broché, 0 fr. 30 ; port, 0 fr. 10. Abonnement à 12 numéros, 4 francs ; étranger, 4 fr. 50.

Sous la forme d'un journal de voyages, M. Jacques Desvoges nous donne, avec sa maîtrise habituelle, le récit des aventures d'un jeune homme réformé par protection, et de convictions religieuses peu profondes, deux causes qui sont de nature à compromettre son mariage. Pour les veillées d'hiver, ce petit volume est à conseiller, ainsi que ceux d'Abel Sibrès, de la même série ; à l'intérêt que donnent les romans de J. Verne, s'ajoute ici la note chrétienne, d'où une inappréciable supériorité.

Valeurs Russes et Roumaines.

Les porteurs de Valeurs Russes et Roumaines sont informés que l'estampillage de leurs titres, avant le 1er Avril prochain, est obligatoire.

S'adresser à la Société Générale, boulevard Amiral-de-Kerguélen, à Quimper.

A la Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, Trousses. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

POUR PAQUES 1919

Cinq clous d'encens . . . . . franco 1 fr. 50 ;

Le kilogramme d'encens parfumé . . . . . — 5 ».

F. Fafet, *rue de Bérulle, Saint-Mandé (Seine).*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

R. P. M.-A. JANVIER. *des Frères Prêcheurs.*

LA JUSTICE ENVERS DIEU

Conférences de **NOTRE-DAME DE PARIS** (Carême 1919)

ABONNEMENTS (majoration comprise) :

FRANCE : Les six fascicules de chaque dimanche et la *Retraite Pascale*. **2.75**

LIBRAIRIE P. LETHIELLEUX, **10, rue Cassette, PARIS (6e)**

POUR LES ÉGLISES DÉVASTÉES

et les besoins du Culte, malgré les hausses croissantes, un grand stock de damas, satins, moires, bougran, doublures, galons, franges, etc... peuvent être vendus au-dessous des prix pratiqués actuellement. — Références sur demande. — BIAIS FRÈRES et Cie, 74, rue Bonaparte, PARIS. — Fabrique LYON.

Demandez son Catalogue à

LA BIBLIOTHÈQUE FINANCIÈRE

24, Rue Feydeau — PARIS (2e)

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies, 5 f. le flacon, 5 fr. 60 franco. Les quatre flacons franco contre mandat-poste **20** fr. adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(*Notice contenant renseignements gratis.*) **537**

LA TOILETTE DE L'INTESTIN

Il n'est point d'infirmités absolues, et la gamme de leurs nuances, est pour ainsi dire indéfinie. La constipation elle-même (sauf votre respect) — ce n'est pas le moindre des innombrables maux qui affligent l'humanité — n'échappe pas à la loi.

Elle peut être d'une intensité telle qu'elle ne laisse à sa victime ni espoir ni répit ; elle confine alors à l'obstruction intestinale, et la mort risque de s'ennuivre Le plus souvent elle comporte des atténuations, des accalmies, voire même des débâcles libératrices, dont l'importance varie d'individu à individu. Parfois, enfin, elle affecte une forme sournoise, torpide, et pour ainsi parler, inappréciable.

On a le ventre libre ; tout semble aller bien « de ce côté là », il ne se passe pas de jour où les fonctions post-digestives ne s'accomplissent avec une spontanéité rassurante. Cependant, on ne se sent pas tout à fait à son aise ; l'abdomen est ballonné, tendu, pesant ; la langue est sale, l'haleine fétide, la bouche amère, les digestions sont laborieuses, accompagnées de renvois, de congestions faciales, un peu de fièvre s'en mêle... Bref, tout le tableau des conséquences ordinaires de la constipation caractérisée.. moins le symptôme principal.

C'est qu'il ne suffit pas que l'exonération intestinale soit régulière, et spontanée. Il faut encore qu'elle soit définitive. Il faut que le tube digestif se dégorge complètement, et qu'il ne reste plus trace de résidus putrides dans les anfractuosités de la muqueuse.

C'est précisément à la rétention d'un tel reliquat que sont dus les troubles de ceux qu'on serait tenté d'appeler les « demi-constipés », comme l'on dit les « demi-fous ». Leur cheminée est mal ramonée ! Troubles bénins, sans doute, au début, mais qui vont en s'aggravant peu à peu, par suite de la répétition des mêmes causes, au fur et à mesure que la couche de suie s'épaissit. Il finit par arriver un jour où les poisons intestinaux refluant en masse dans le torrent circulatoire, c'est l'auto-intoxication dans toute son horreur.

Voilà pourquoi tant de braves gens n'attendent pas d'être constipés, pour s'administrer préventivement, chaque jour, leur pilule purgative.

Dangereuse habitude s'il en fut, car on sait, — ou l'on devrait savoir — ce que réserve à l'intestin l'abus des purgatifs.

Sans doute, nous venons de le voir, il est indispensable de récurer à fond le tube digestif, mais c'est à la nature, à la nature seule, d'opérer elle-même ce récurage. Et si pour une raison quelconque, la nature mange peu ou prou la consigne, ce qui est le cas, on ne saurait trop le répéter, pour les quatre-vingt-dix-neuf centièmes d'entre nous — il n'y a qu'à lui faciliter la besogne.

On s'imagine volontiers que le **JUBOL** est fait uniquement pour les constipés. C'est une erreur. Le **JUBOL** convient aussi bien à ceux qui sont en route pour le devenir. Songez plutôt qu'il est composé d'extraits biliaires et intestinaux et d'agar-agar, précisément tout ce qu'il faut pour digérer, tout ce qui peut traîner dans les coins d'excrémentiel, pour relever l'intestin du péché de paresse et pour l'écouvillonner en douceur.

Point n'est besoin d'être constipé pour se « JUBOLISER » périodiquement l'intestin, comme disent les médecins, ne fût-ce que pendant quelques jours, chaque mois. Est-ce que vous attendez qu'elles soient totalement incrustées de tartre pour vous brosser les dents ? Simple question de toilette interne et d'hygiène défensive.

N. B. — On trouve le **JUBOL** *dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN, 2 bis, rue Valenciennes, Paris.*

La boîte franco : 5 fr. 80 — les 4 boîtes : franco 22 frs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis, Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

34e Année. Vendredi 7 Mars 1919. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon *sur quelques Devoirs du Temps de Paix* (à suivre) ; Retraite des prêtres démobilisés ; Mois de saint Joseph ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Prédicateurs de Carême (suite) ; Avis de service ; Tréhouénan : Adoration perpétuelle ; Saint-Renan : Retraite d'adoration ; Morlaix : Une Religieuse à l'honneur.

III. — Lourdes : Manifestation religieuse et patriotique (fin) ; Remerciements de M. Clémenceau au Pape ; Le nouvel Evêque de Langres.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Mars. — 1er Dimanche du Carême. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoire de Ste Françoise Romaine, Veuve.

A Vêpres, mémoires du suivant et de Ste Françoise.

Lundi, 10. — Les Quarante Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 11. — De la férie. Violet.

Mercredi, 12. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* S. Paul, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 13. — De la férie. Violet.

Vendredi, 14. — De la férie. Violet.

Samedi, 15. — De la férie. Violet.

Dimanche, 16. — 2e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréhou	du 7 au 9 Mars.
Meilars	du 10 au 12 —
Pleyben	du 13 au 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de **Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon** ***sur quelques Devoirs du Temps de Paix.***

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous ne pourrions pas, cette année, dans Notre Lettre Pastorale de Carême, vous parler d'autre chose que de vos devoirs du temps de paix.

Nos Morts.

I. — Nous tenons à vous dire d'abord, avec un cœur tout paternel, la grande part que Nous prenons à vos douleurs. La victoire, qui fut lente à venir, s'est pourtant trouvée, à l'heure du dénouement, plus prompte et plus complète que nous ne l'espérions : il y aurait là de quoi nous enivrer de joie. Mais elle a coûté si cher que nous l'accueillons gravement, comme un don austère du Sacré Cœur, où les leçons de la mort s'associent à la fierté du triomphe pour nous enseigner le devoir présent.

Notre diocèse a perdu, dans cette guerre, 50 prêtres et autant de séminaristes. Nous ne les séparerons pas, dans nos prières, des morts innombrables dont vous portez le deuil. Prêtres et laïques, ils ont offert ensemble le même sacrifice, uni à celui du Calvaire. Nous multiplierons pour eux le sacrifice eucharistique, qui achèvera leur salut en consommant leur entrée dans la gloire éternelle.

A nos morts du clergé, Nous avons l'intention de dresser, à Quimper, un monument commémoratif. De votre côté, vous ne manquerez pas de rendre à vos morts un hommage paroissial, soit par l'inscription de leurs noms dans vos églises, soit par l'érection, dans vos cimetières, d'une tombe collective où vous irez prier pour vos compatriotes et particulièrement pour ceux qui n'ont eu au loin qu'une sépulture anonyme. Aucune paroisse ne voudra refuser à ses fils ce témoignage de reconnaissance, qui sera à la fois un éloge pour les morts et un enseignement pour les vivants.

Des patriotes pleins de foi ont conçu un projet plus vaste, qui ne nuirait pas au nôtre. Tous les hommes de Cornouailles, de Léon, de Tréguier, n'ont eu qu'un cœur et qu'une âme dans l'effort des batailles sans fin, sur mer et sur terre. Pourquoi ne pas leur rendre honneur à tous en même temps, dans une chapelle de granit, qui s'élèverait sur la plus haute cime des monts de Bretagne, à Saint-Michel de Brasparts ?

Ce site désolé Nous semble, en effet, convenir au Mémorial funèbre et triomphal de nos soldats et de nos marins.

Nous avons vu le projet du monument qu'on y voudrait construire. Ses lignes, d'un dessin sévère et harmonieux, s'accordent bien avec le paysage, et mieux encore avec les sentiments des victimes et ceux de leurs familles.

En exprimant puissamment la foi de vos morts, leur patriotisme indéfectible, leur courage et leur endurance, il traduira aussi votre confiance dans leur salut éternel, et vos propres aspirations vers le ciel.

Le monument sera dédié à saint Michel, qui, depuis de longs siècles, possède en ce lieu un humble sanctuaire, toujours fréquenté par les fidèles des paroisses environnantes. Le Saint Archange est le protecteur attitré de la France. Il a été l'éducateur officiel de notre Jeanne d'Arc. Il est l'introducteur au Paradis des âmes qui ont ici-bas rempli tout leur devoir. Quel autre Patron pourrait être mieux choisi pour veiller sur la gloire de nos braves et leur attirer des prières ?

Quand l'accès de la montagne sera rendu plus facile, les pèlerins viendront s'y agenouiller pour recommander à l'Archange leurs morts inoubliables. A certains jours, on y célèbrera la messe. De ces hauteurs, les cœurs monteront plus vite vers le ciel, où s'achèvera la rencontre avec les âmes plus vivantes que jamais.

Nous souhaitons que tout notre diocèse s'associe à l'érection de ce monument grandiose, et qu'en le saluant de loin, le pays tout entier acclame avec admiration ceux qui furent ses sauveurs.

La Religion force et salut de la France.

II — C'est par nos morts, en effet, que la France vivra. Puisse-t-elle vivre forte ! Nous entendons dire que le peu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ple Français ne s'est pas fait encore une mentalité de vainqueur, qui sache remplir tous ses devoirs et exercer tous ses droits. C'est possible. Il semble bien qu'il ait acquis plus de gloire que de force. La force ne vient pas surtout des frontières agrandies, des restitutions obtenues, du rempart solidement établi contre l'ennemi, du domaine colonial développé. Il faut qu'à l'épanouissement extérieur corresponde une force intérieure suffisante.

La force intérieure d'un peuple dépend de son organisation et de l'esprit qui l'anime. La France a grand besoin de donner à sa vie des bases plus solides et un couronnement plus ferme. Mais nous croyons que, quel que soit le degré de perfection de ses institutions, elle n'aura pas une paix durable et féconde, aussi longtemps qu'elle s'obstinera à vivre séparée de Dieu. On a parlé des *forces spirituelles* qui ont concouru au salut du Pays. Au fond, il n'y a qu'une seule force qui soit assez puissante pour entretenir la vie morale d'un peuple, pour donner naissance en lui à toutes les énergies que réclame l'activité nationale, c'est la Religion, parce qu'elle seule fournit un fondement inébranlable à la loi et au devoir.

Le mouvement révolutionnaire, qui parcourt et ravage l'Europe depuis deux ans, illustre douloureusement cette vérité pratique. Mgr d'Hulst écrivait, dès 1871, cette page qui s'applique trait pour trait à l'histoire sociale de l'heure actuelle : « Quand l'homme a perdu le souci et jusqu'à la connaissance de ses destinées immortelles, il devient l'homme animal. Et quand beaucoup d'hommes sont devenus tels, alors apparaît une société qui fait peur : elle a les dehors de la civilisation, cet ordre apparent que maintiennent encore les habitudes empruntées aux mœurs chrétiennes ; mais au fond, il n'y a plus que le conflit sans cesse menaçant des égoïsmes opposés. L'un veut garder ce qu'il possède ; l'autre, prendre ce qu'il n'a pas : et l'idée morale est aussi étrangère à celui qui se défend contre le pillage qu'à celui qui rêve de le consommer. Alors la guerre sociale est en permanence dans les volontés, et si elle n'éclate pas à chaque instant, c'est que les moyens d'action ne répondent pas toujours aux vœux fratricides des nouveaux Barbares. Alors l'inégale répartition des biens de ce monde, ce produit naturel et légitime de la liberté et de la fécondité du travail multiplié par le nombre et par l'activité des générations, devient le grief irrémissible d'une moitié du genre humain contre l'autre.

La mauvaise foi s'empare de ces passions aveugles et les excite par des théories mensongères : on persuade la multitude que son bien et sa prospérité sont injustement détenus par une poignée d'hommes qui réunissent entre leurs mains les éléments du bonheur de tous : et la multitude en vient à croire qu'il suffirait de faire disparaître quelques centaines de milliers d'hommes, pour faire de l'abondance et de la jouissance une réalité vulgaire et universelle. Avouons que la tentation est forte ; et que reste-t-il pour la combattre ? Dieu ? La Justice ? La crainte des châtiments à venir ? L'attente des compensations éternelles ? L'incrédulité a balayé toutes ces croyances et nous a livrés sans défense à la Barbarie » (1).

Nos hommes d'Etat voient-ils le danger ? Oui, et très clairement. Ils font de louables efforts pour l'écarter. Ils comptent sur l'*Union sacrée* pour le vaincre, et ils ont raison. Mais ils n'aperçoivent que la moitié de la vérité, la moins importante. Ils ne veulent pas s'avouer que le danger vient surtout de la suppression du frein religieux dans les âmes. Nous souffrons à la pensée que tant de hautes intelligences en soient venues à rejeter la foi chrétienne et à la combattre. Comment des hommes qui ont fait l'expérience du pouvoir, qui savent la nécessité de l'esprit de sacrifice pour la vie sociale, qui constatent la fécondité inouïe de la charité née de l'Evangile, qui sentent l'impossibilité de maîtriser les passions mauvaises sans une discipline descendue du Ciel, n'ont-ils pas le courage de s'incliner devant Notre Seigneur Jésus-Christ comme devant l'unique sauveur de la société et des âmes ? La Franc-Maçonnerie qui les arrête rentrerait dans l'ombre et dans le silence, si tous les honnêtes gens qui souffrent par elle s'entendaient enfin pour briser son joug. Nous faisons des vœux pour que ce grand devoir national s'accomplisse, un jour, car le relèvement religieux de la France en dépend.

III. — Mais Notre intention n'est pas d'insister aujourd'hui sur ce vaste sujet.

Notre but est plus modeste et plus précis. En présence du danger de mort que fait courir à la Patrie l'impiété, chaque jour plus militante, et de la diminution de foi que l'on constate même en Bretagne, Nous voudrions vous amener à fortifier la vie catholique dans vos âmes, dans

(1) Mgr d'Hulst : sermon à Marcassan, Oct. 1871.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vos familles, dans vos paroisses, et vous indiquer quelques moyens de contribuer pour votre part au développement des forces spirituelles de la France par le progrès de l'esprit chrétien dans toutes les classes de la société.

L'effort que Nous vous demanderons est aussi nécessaire que celui du temps de guerre. Sans lui, la paix ne serait pas pleinement bienfaisante. Il faut vous y dévouer avec une confiance généreuse. Ce n'est pas au moment où Dieu vient de nous combler de grâces insignes que nous cesserons de regarder l'avenir avec espoir et courage.

L'Instruction religieuse.

IV. — Le premier effort à faire est d'apprendre sa religion. Pour être une lumière et une force, la foi doit être éclairée. Elle ne l'est aujourd'hui ni dans les masses populaires, ni dans les classes intellectuelles. En général, ceux qui lisent, lisent tout, excepté l'Evangile de Notre Seigneur Jésus-Christ et les enseignements que l'Eglise y a puisés. Interrogez vos prêtres qui reviennent du front. Ils vous diront que beaucoup d'hommes, même croyants, ignorent plusieurs vérités essentielles de la doctrine catholique. Si les femmes s'examinaient entre elles sur le même point, elles seraient surprises de se reconnaître réciproquement si peu au courant des dogmes de l'Eglise et même de ses lois.

Dans Nos précédentes Lettres Pastorales de Carême, Nous vous avons montré que les sacrements sont le grand moyen de formation et de vie catholique. Mais d'ordinaire la grâce opère avec d'autant plus de fruit qu'elle est plus accompagnée de lumière. L'instruction religieuse est nécessaire pour appuyer l'effort moral. C'est vrai pour l'homme. C'est vrai pour l'enfant. Vous allez avoir à préparer votre jeunesse en vue des travaux de la paix, à lui faire la forte mentalité religieuse qu'exigent plus que jamais les temps confus et troublés où nous vivons. Les jeunes filles n'en ont pas moins besoin que les jeunes gens. C'est un effort qui s'impose également dans toutes les classes de la société. L'accomplissement intelligent et généreux de leur devoir dépendra de la connaissance qu'elles en auront. Or, sur le devoir chrétiennement compris, sur chacun des aspects qu'il revêt, religieux, familial, social, civique, c'est le Catéchisme qui dit la parole précise et autorisée. Il faut ramener les âmes au Catéchisme.

Ce rôle est, avant tout, celui de la famille. Quand même vous auriez, — et vous les avez, — des prêtres passionnés pour le Catéchisme, courant à la recherche des enfants, les groupant par séries, multipliant les séances d'études, excitant l'émulation par les moyens les mieux choisis, apportant à leur enseignement les procédés pédagogiques les plus parfaits ; quand même ils susciteraient autour d'eux, — comme ils le font en réalité, — des légions de catéchistes volontaires, qui leur viendraient de tous les milieux croyants, qui leur apporteraient sans se lasser leur temps, leur savoir-faire, leur zèle, qui se prépareraient par de sérieuses études à leur apostolat infatigable, tout cet apostolat sacerdotal et laïque, qui a pris dans notre diocèse un magnifique élan, n'obtiendra pas un résultat correspondant à tant d'efforts sans le concours persévérant de *la famille*.

Or, Nous sommes, en conscience, obligé de reprocher à l'ensemble des familles, depuis quarante ans, deux défaillances graves. Elles n'ont pas exigé l'enseignement de la Religion à l'école. Elles ne l'ont pas elles-mêmes enseignée suffisamment au foyer. *(A suivre.)*

II. Retraites des Prêtres démobilisés. — Dans le cas où quelque prêtre convoqué à la retraite ne pourrait assurer la messe matinale dans sa paroisse, sans s'exposer à ne pouvoir arriver à Quimper pour l'ouverture de la retraite, le clergé de la paroisse est autorisé à biner, si c'est nécessaire.

III. Mois de Saint Joseph. — Conformément aux intentions exprimées par le Souverain Pontife dans sa Lettre encyclique, en date du 15 Août 1899, Nous exhortons de nouveau les prêtres et les fidèles de Notre Diocèse, à implorer avec plus de piété et plus de confiance que jamais, le secours de saint Joseph, surtout pendant le mois qui lui est plus spécialement consacré. Nous autorisons, dans les églises et chapelles, des exercices publics en l'honneur du saint Patriarche.

IV. Nominations. — Par ordre de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Lanneufret, M. Guéguen, vicaire à Port-Launay ;

Aumônier du Pensionnat Saint-Louis de Châteaulin, M. Morvan, instituteur à Arzano ;

Vicaire à Lambézellec, M. Cuillandre, vicaire à Saint-Thégonnec ;

Vicaire à Quéménéven, M. Mao, vicaire à Saint-Yvi ;

Vicaire à Saint-Yvi, M. Grall, auxiliaire à Crozon ;

Vicaire à Crozon, M. Abhervé-Guéguen, vicaire à Laz ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vicaire à Laz, M. Goïc, auxiliaire à Penmarc'h ;
Vicaire à Plomodiern, M. Lannuzel, vicaire à Saint-Nic ;
Vicaire au Relecq-Kerhuon, M. Lichou, vicaire à Saint-Goazec ;
Vicaire à Saint-Goazec, M. Milin, vicaire à Treffiagat ;
Vicaire à Riec, M. Le Goff, vicaire à Lampaul-Guimiliau ;
Vicaire à Lampaul-Guimiliau, M. Chaussy, vicaire à Logonna Daoulas ;
Vicaire à Logonna-Daoulas, M. Henry, auxiliaire à Plabennec ;
Vicaire au Folgoët, M. Soubigou, auxiliaire à Saint-Martin de Morlaix ;
Vicaire à Plouhinec, M. Abéguilé, vicaire à Sizun.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *9 Mars, 4e Dimanche du Careme* : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 h. 1/2. Ouverture de la Station du Carême, sermon par le P. Baron, missionnaire. Prières pour la Paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion bretonne : instruction, prières, bénédiction.

Mardi 11 et *jeudi 13* : à 8 heures du soir, sermon français, bénédiction.

Mercredi 12 : à 8 heures, sermon breton suivi de la bénédiction.

Vendredi 14 : confession des petits enfants qui n'ont pas encore communié. — A 8 heures du soir, exercice public du Chemin de la Croix.

Lundi 10 Mars : à 9 h. 1/2, service et messe de *Requiem* pour Pierre Le Meur, 4, rue Verdelet, mort pour la France, le 22 Décembre 1918.

Vendredi 12 : à 9 h. 1/2, service et messe de *Requiem* pour Corentin Bertholom, rue Kéréon, 9, mort pour la France, en Belgique, en 1919.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *9 Mars, 4er Dimanche du Carême* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2 A 7 heures, réunion et messe des jeunes filles associées du Sacré Cœur. — A 3 heures, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi : à 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Prédicateurs de Carême *(suite)*.

Quimper. — *Saint-Mathieu*. — M. l'abbé Gérard, missionnaire de Nantes.
Brest. — *Saint-Louis*. — M. l'abbé Naudet, du clergé de Paris.
— *Saint-Martin*. — M. l'abbé Vallerie, missionnaire à Tours.
— *N.-D. du Carmel*. — R. P. Calixte, de Tours.
Morlaix. — *Saint-Mathieu*. — M. Cozanet, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge.
Landerneau. — M. Parry, missionnaire de Rennes.
Landivistau. — M. Thomas, aumônier du Lycée de Brest.
Concarneau. — R. P. Antoine de Gérent.
Douarnenez. — R. P. Bernhard, missionnaire de Troyes.

Avis de service. — Un service solennel sera célébré, à Molène, pour M. Perret, ancien recteur de l'Ile, le *mardi 18 courant*.

Tréflaouénan. — **Adoration perpétuelle.** — Les exercices de l'Adoration perpétuelle ont eu lieu, dans la paroisse, aux dates prescrites par le tableau de l'Œuvre, c'est-à-dire dans les journées des 18, 19 et 20 Février. Docile et chrétienne, la population de Tréflaouénan est venue avec empressement rendre ses hommages au Dieu de l'Eucharistie. Elle n'a pas eu besoin, comme certaines populations, d'être « travaillée » pour comprendre l'importance d'une Adoration. Une simple annonce, le dimanche précédent, eut suffi à l'amener aux pieds des autels, tellement les vieilles traditions chrétiennes sont ancrées dans ses mœurs.

Les grandes personnes se sont partagé les deux premiers jours des exercices, et le troisième jour a été pris par les enfants et par les nombreuses grandes personnes qui n'ont pas voulu se contenter pour leur part d'une seule journée de prières. Et l'on peut dire que tous sont venus, les petits comme les grands et les militaires comme les civils !

C'est, en effet, une constatation que nous aimons à signaler. Nombreux étaient les uniformes « bleu horizon » des permissionnaires dans l'assistance, et surtout tous les démobilisés récemment revenus dans leurs foyers ont tenu à faire comme leurs parents et amis, à prendre leur tour de faction dans la garde d'honneur de Jésus Hostie et à faire la Sainte Communion. Honneur à eux ! Leur exemple montre peut-être, qu'elle est un peu exagérée cette crainte fréquemment exprimée, que nos compatriotes auront beucoup perdu de leurs convictions religieuses et de leurs pratiques chrétiennes au contact d'exemples contraires pendant ces quatre années de guerre.

Enfin, nous osons faire une autre constatation, encore à l'honneur de cette paroisse. L'extrême propreté et l'ornementation de bon goût de l'église, la connaissance et la bonne exécution des chants liturgiques et de nos cantiques bretons, montrent qu'une petite paroisse ne manque pas toujours de « ressources », quand on sait les chercher et les faire valoir.

Saint-Renan. — **Retraite d'adoration.** — Saint-Renan avait son Adoration du 24 au 28 Février ; mais M. le Curé ayant désiré donner à ces jours de grâces la forme d'une mission, les exercices ont commencé le 20 pour finir le 29. Le premier jour était consacré aux enfants de la communion privée, et le second à leurs aînés, à ceux qui ont fait la communion solennelle. Plus de 500 enfants se sont approchés de la Sainte Table, après avoir été préparés à la communion par les RR. PP. Le Jollec et Lhévéder.

Le dimanche, le R. P. Le Jollec monta en chaire, aux trois messes, pour exposer le règlement de la semaine et exhorter les fidèles à profiter de ces jours d'Adoration pour ranimer leur ferveur et se retremper dans l'amour du Dieu de l'Eucharistie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Son appel a été entendu, et depuis le premier jour jusqu'au dernier, la foule des paroissiens, grossie par un bon nombre d'étrangers qui considèrent Saint-Renan comme leur paroisse, remplissaient l'église aux quatre instructions bretonnes données par les RR. PP. Le Jollec et Lhévéder, et au sermon français du soir, donné par le Père Le Bayon, un habitué, que les fidèles de Saint-Renan ne se lassent pas d'entendre.

Le mercredi matin, jour de communion générale, plus de 800 fidèles s'approchaient de la Sainte Table, et autant le samedi.

Touchés par la grâce de l'Adoration et mieux éclairés sur le désir de Notre Seigneur de se donner fréquemment à nous dans la communion, les paroissiens de Saint-Renan continueront à venir souvent recevoir leur Dieu.

MORLAIX. — **Une Religieuse à l'honneur.** — La médaille de bronze de la reconnaissance française est conférée à :

« Mme *Mengant (Françoise-Marie)*, en religion Sœur Saint-Amaury, à Morlaix : infirmière d'un dévouement admirable et digne des plus grands éloges, a fourni, depuis le début des hostilités, un effort personnel considérable, dépensant inlassablement toute son activité au chevet des malades. Déjà titulaire de la médaille d'honneur en argent des épidémies, obtenue en 1907 pour les soins éclairés par elle donnés aux soldats de la garnison de Morlaix au cours d'une grave épidémie de fièvre typhoïde, s'est de nouveau consacrée à soigner les nombreux typhiques traités à l'hôpital en 1916. Atteinte elle-même, en 1916, de la maladie contractée dans son service, a refusé tout congé de convalescence pour, à peine guérie et ne marchant encore qu'avec peine, retourner auprès de ses malades et les entourer de ses soins assidus et dévoués. »

LOURDES

MANIFESTATION RELIGIEUSE ET PATRIOTIQUE

(Fin.)

L'après-midi d'un tel jour ne pouvait qu'être consacrée à l'exaltation chrétienne du sentiment patriotique.

C'est maintenant la foule des grands jours qui descend par toutes les rues de la ville vers le domaine de Marie. Bigarrée et en liesse, elle reflète tous les âges, toutes les conditions : capulets et mantilles, une coiffe ou deux du Finistère, petits enfants sur les bras de leur mère, blessés de guerre, vieux briscards, aumôniers militaires de diverses nationalités, multiples cornettes des religieuses... Elle emplit le Rosaire et déborde sur le parvis, elle se tasse, sans remous, aux abords de la Grotte et restera là, patiente et recueillie, pendant une attente de plus de deux heures. Le service d'ordre des brancardiers, heureusement reconstitué, n'aura pas à intervenir, son rôle se bornera à laisser libre pour les militaires l'emplacement garni de bancs situé face à la Grotte. Dès 3 heures, une délégation d'Américains, splendide de tenue, l'occupera en partie.

A l'issue des vêpres, chantées au Rosaire, Mgr Rumeau y prit la parole pour expliquer le sens à la fois religieux et patriotique de cette manifestation, en accompagnant l'historique des merveilles opérées à Lourdes, depuis soixante ans, du récit poignant du premier pèlerinage national du 6 Octobre 1872. Qu'il nous soit permis d'en donner ici le résumé contenu dans la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Tarbes et de Lourdes :

« Tous les diocèses de France s'étaient donné rendez-vous à l'ombre de la Grotte, et, de même que la plupart des sanctuaires, étaient représentés par des étendards dont les plis semblaient frissonner au souffle du patriotisme et de la foi. Au nombre d'environ 300, ces drapeaux faisaient une cour d'honneur à quatre bannières sœurs, vers lesquelles se tournait irrésistiblement l'âme de l'immense multitude. C'étaient les bannières d'Alsace, de Metz et de Strasbourg, que des crêpes noirs revêtaient de deuil et pour ainsi dire des livrées de la mort. Des peintures y représentaient la Très Sainte Vierge, et des inscriptions s'y lisaient traduisant les aspirations intimes d'un peuple qui avait perdu sa Patrie, sa mère en ce monde : « *Spes nostra ! Spes nostra ?... In te Speramus* — Alsace... »

» Quand la théorie de ces saintes images, après avoir parcouru les rues de la ville, apparut dans le domaine de Marie Immaculée et vint s'incliner devant l'estrade sur laquelle avaient pris place Nos Seigneurs les Evêques de Montauban, d'Agen, de Luçon, d'Aire, de Carcassonne, de Mende et de Tarbes, entourant Mgr de Langalerie, archevêque d'Auch, une émotion indescriptible s'empara de tous les spectateurs. Mais lorsque le vénéré Métropolitain, commentant avec une vibrante éloquence l'*Ave Maria* fut arrivé à ces paroles : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous *maintenant*... », pendant qu'il fixait ses regards sur les bannières, et par-dessus ces émouvants symboles, sur les lointaines provinces qu'ils représentaient ; quand il eût ajouté : « Maintenant et à l'heure de notre mort... Pas à la mort de la France, » s'écria-t-il. « Il ne faut pas, il ne se peut pas qu'elle meure, » poursuivit-il, pendant que l'innombrable auditoire, comme l'orateur lui-même, fondait en larmes et éclatait en sanglots. Protestation d'amour pour la Patrie, acte de foi à la résurrection et à la vie immortelle de la France à Dieu ?

» Cette espérance trouve son expression dans la prière et le vœu de la France à l'Immaculée-Conception de Lourdes qui donne un caractère profondément touchant à cette importante manifestation : « Effacez, disaient à la Vierge de nos Pyrénées les pèlerins de 1872, effacez les douleurs de notre Patrie ! Refaites la » France en nous rendant nos malheureux frères... »

» Ah ! comme il croyait à la France et comme il représentait bien notre clergé de tous les siècles, cet Archevêque d'Auch, qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

conclut la cérémonie en imprimant ses lèvres, dans un long baiser d'amour passionné, sur les bannières d'Alsace et de Lorraine, momentanément captives... »

Aujourd'hui, 11 Février 1919, c'est la même cérémonie qui se répète, après l'accomplissement du vœu de 1872, sublime « retour des choses humaines », suivant le langage de Bossuet, et *revanche* du Droit, dans le sens le plus élevé et le plus juste du mot.

Dans un ordre impeccable, la procession lentement s'égrène du Rosaire à la Grotte au chant des « *Ave Maria* de la Victoire » scandés par une fanfare. Au premier rang les libérateurs, c'est-à-dire les militaires (soldats et officiers fraternellement amalgamés) groupés par nationalités : Anglais, Américains, Portugais et Français. Puis, devant les prélats, encadrées par les théories d'enfants de chœur et de prêtres, les deux bannières avec leurs écharpes de crêpe que tous les yeux fixent avec émotion. Celle de Lorraine marche en tête : elle est en soie blanche et porte l'image de la Vierge avec cette inscription : « *Spes nostra*, — diocèse de Metz », et à l'envers cette plainte : « *Miserere civitatis* ». Elle est portée par le chanoine Colin, le vaillant directeur du *Lorrain de Metz*. Sa sœur d'Alsace la suit immédiatement : toute de velours noir, en forme d'étendard, elle laisse distinguer un blason et au-dessus, en grosses lettres, ce cri vraiment pathétique : « *Maria* ». A quel autre plus digne aurait-elle pu être confiée qu'au P. Umbricht, le glorieux mutilé ? C'est lui qui s'avance, en effet, en soutane, la fourragère à l'épaule, escorté de deux soldats. Enfin, le drapeau tricolore, image de la Patrie, précède les huit archevêques et Evêques. Les quatre bannières de 1872 avaient bien quitté la place d'honneur qu'elles occupaient, depuis cette date, suspendues en ex-voto aux voûtes de la basilique, au-dessus du maître-autel, mais deux d'entre elles avaient gagné Paris, où Mgr Amette devait procéder à la même cérémonie, touchant symbole de l'unité de la Patrie.

Dès que les deux bannières sont placées de chaque côté de l'entrée de la Grotte, la maîtrise et la fanfare vont, dans l'exécution de leurs morceaux, traduire les sentiments qui agitent la foule. L'art ne doit-il pas être, comme la nature, un contraste harmonieux où viennent se fondre la douleur et la joie, le souvenir du passé, la beauté du présent, l'espérance de l'avenir ?

Voici les stances de « l'hymne de la Victoire » puissamment enlevées par les chœurs et la musique, et qui font passer sur nous comme un souffle de légitime fierté. On s'attend à voir les crêpes s'envoler à ces mâles accents. Mais non; soudain, du fond de la Grotte, montent, plaintives et merveilleusement rythmées, des voix d'enfants. C'est le cantique des Hébreux sur la terre d'exil « *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus, dum recordaremur Sion...* » Ce sont les quarante-huit ans de captivité de l'Alsace-Lorraine qui repassent, en cette minute historique, devant la Vierge qui sanctifia leurs larmes en 1872... Mais le temps d'épreuve est fini : la bannière de Metz se place, la pre-

mière, face à la chaire de granit où monte, grave et ému, Mgr l'Archevêque d'Auch, qui, d'un geste rapide, fait tomber le crêpe, puis drape les bras de la bannière d'une large écharpe tricolore, cependant que les applaudissements crépitent et que près de nous s'échappe le cri de « Vive la France » ! Rapidement, la bannière d'Alsace la remplace, et Mgr Rumeau, en sa qualité de successeur de Mgr Freppel, qui était fils de l'Alsace, accomplit le même rite, puis simplement baise nos trois couleurs, aux acclamations de la foule auxquelles se joint aussitôt le chant du *Te Deum*.

Pour des chrétiens, tout converge à Dieu, et les plus nobles enthousiasmes trouvent en Lui leur couronnement. C'est donc l'heure du recueillement et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Après le *Te Deum* des bienfaits temporels, va résonner l'hymne des allégresses spirituelles, le *Magnificat*, qui si souvent retentit à la même place, quand la Vierge de Lourdes daigna, par le miracle, sourire à la terre. Ne célèbre-t-il pas aujourd'hui le grand Miracle national, la résurrection de la France ?

Oui, Marie, vous fûtes, encore une fois, la « Vierge Fidèle » qui, à votre heure, avez exaucé la plainte de nos pères en 1872, le cri de détresse des victimes de la guerre et le vœu solennel de tous les Evêques de France. Mgr Schœpfer, en quelques mots, va vous dire notre merci et notre confiance. Mais ce n'est que le premier cri de notre amour. De tous les diocèses et des paroisses les plus lointaines de France, il vous acclamera, tour à tour, cette année, et votre Grotte bénie, où vous avez convié les foules, ne cessera de retentir de l'*Hosanna* de la Victoire ! TESTIS.

Remerciements de M. Clémenceau au Pape. — On sait que, dès la nouvelle de l'attentat commis contre le Président du Conseil, le Saint-Père s'était empressé de transmettre à M. Clémenceau, par l'entremise du cardinal Amette, ses félicitations d'avoir échappé au péril et ses vœux de prompte guérison. M. Clémenceau avait personnellement prié le cardinal-archevêque de transmettre au Saint-Père l'expression de sa vive reconnaissance. Non content de cela, M. Clémenceau a voulu renouveler l'expression de ses sentiments, en adressant au cardinal-archevêque de Paris la lettre suivante :

« Paris 22 Février 1919.

« MONSIEUR LE CARDINAL,

» Vous avez bien voulu me faire part des sentiments que Sa Sainteté vous chargeait de m'exprimer par l'intermédiaire de S. Em. le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat. J'en suis profondément touché, et je prie votre Eminence de vouloir bien transmettre à Sa Sainteté l'expression de ma vive gratitude.

» Veuillez agréer, Monsieur le Cardinal, l'assurance de ma très haute considération. » CLÉMENCEAU. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le nouvel Evêque de Langres. — Le Saint-Père vient d'appeler à l'Évêché de Langres, vacant par la translation à Poitiers de Mgr de Durfort, M. le chanoine Louvard, vicaire général de Séez.

Né à Radon en 1858, ordonné prêtre en 1882, M. Louvard était supérieur de l'école de Saint-François de Sales, à Alençon, directeur de la section d'enseignement du bureau diocésain et vicaire général honoraire.

Trouvé un Bréviaire Mame, petit format, partie d'hiver. Le réclamer chez M. Guivarc'h, librairie Saint-Corentin, 52, rue Kéréon, Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français (N° du 1er Février 1919). — *Sommaire.* — F. Gibrrd : La canonisation de la Bienheureuse Jeanne de Valois et l'Ordre de l'Annonciade. — A. Gabriac : Le mouvement national yougo-slave et le Clergé. — J. Rivière : Chronique d'apologétique et de théologie. — E. Beaurrgard : Le mouvement religieux dans les pays de langue anglaise.

Consultations et renseignements. — A. Villien : Confession des religieuses.

Tribune libre et documents. — S. S. Benoît XV ; Le Pape continue de faire son œuvre de père ; Mgr Gibier, abbé Wetterlé, Mgr du Vauroux ; La question de la rive gauche du Rhin.

Notes bibliographiques. — *A travers les périodiques.*

Librairie J. GABALDA et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

L'Ame de la Liturgie, par l'abbé Sicard, curé de Saint-Pierre de Chaillot. In-12 ; prix : 1 fr. 50 ; majoration temporaire : 0 fr. 30.

Le titre même : *l'Ame de la Liturgie*, indique chez l'auteur de ces pages le désir d'atteindre l'âme. Il les fallait courtes pour avoir chance d'être lues. Le but et les limites de ce travail imposaient d'éviter les minutieux détails, de se tenir sur les hauteurs, de dégager l'esprit de la liturgie, et ce qui pour parler à Dieu rend en elle un son d'infini, ce qui pour parler à l'homme répond le mieux à sa vie, à ses impressions, à ses ascensions, ses joies et ses douleurs.

Faire comprendre, faire aimer la liturgie, par elle faire aimer le culte, et par le culte faire aimer Dieu : quel bienfait pour les âmes, quelle ambition ! Ce serait une récompense que d'avoir contribué tant soit peu à ce dessein.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
Flacon : 3f50 toutes Pharm. et 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

BREST — **ÉLY-LABASTIRE** — BREST
Adr. télégraph. : Ely-Labastire, Brest. — Téléphone 427.
FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS STYLES
LITERIES — TENTURES — GLACES — PÉNDULES
Orfèvrerie — Bronzes — Chasublerie — Bannières
Tentures Mortuaires — Tapis d'Autel, etc...
Réparations — Dorure — Argenture
STATUES — CHEMINS DE CROIX

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 % d'intérêt.

PRIX NET DES
BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
24 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

LE BON SENS FINANCIER
24, Rue Feydeau — PARIS (2e)
On le lit avec intérêt. On le consulte avec profit.
Demandez Spécimen gratuit.

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL
M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres.
Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

84e Année. Vendredi 14 Mars 1919. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon *sur quelques Devoirs du Temps de Paix* (suite) ; Pour les ouvriers agricoles ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Prédicateurs de Carême (suite) ; Brest : Une décoration ; Vision d'Extrême-Orient ; Nos Prêtres-Soldats (suite).

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Mars. — 2e Dimanche du Carême. Semi-double. Violet.

A Vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 17. — S. Patrice, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 18. — S. Cyrille, Evêque de Jérusalem, Confesseur et Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 19. — S. Joseph, Epoux de la Bse Vierge Marie. Double de 1re classe. Blanc.

Jeudi, 20. — De la férie. Violet.

Vendredi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double majeur. Blanc.

Samedi, 22. — De la férie. Violet.

Dimanche, 23. — 3e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pleyben . . . . . du 13 au 18 Mars.
Taulé . . . . . du 19 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur quelques Devoirs du Temps de Paix (suite).*

A l'École.

Dès que Dieu est en dehors de l'école, qu'il ne reparaît ni dans une leçon, ni dans un devoir, ni dans une explication, et que l'Eglise qui le prêche est représentée, dans les ouvrages courants, sous un jour injuste et faux, il n'est pas possible que l'enfant garde la délicatesse et la fermeté de sa foi, même quand il n'en perd pas les habitudes, et vous devez vous attendre à le voir, avant la vingtième année, tomber dans l'indifférence, qui est le chemin du mépris et de la haine. Si l'école demeure encore sans Dieu pendant plusieurs générations, il faudra une sorte de miracle pour conserver un reste de Religion dans la pieuse Bretagne. Il ne sera pas nécessaire pour cela que la Religion soit violemment attaquée par les maîtres. Il suffira qu'ils la passent sous silence comme un phénomène tout humain qui ne mérite pas l'attention des esprits réfléchis. En d'autres termes, il suffira que l'*école* soit vraiment *sans Dieu* et les *maîtres sans foi*. Pour le salut commun, la loi qui impose au Pays ce genre d'enseignement doit, à tout prix, être modifiée dans un sens chrétien. Elle est meurtrière des âmes. Nous n'attaquons pas les personnes qui l'appliquent. Mais Nous dénonçons hautement le mal qu'elle fait. Nous ne troublons pas ici l'Union sacrée. Nous croyons pouvoir affirmer, d'après des témoignages sérieux qui viennent du front, que, le jour où cette loi sera enfin changée, beaucoup de membres de l'Enseignement public seront les premiers à pousser un soupir de soulagement, en saluant le retour dans l'école, de l'idée religieuse qui en fut trop longtemps chassée.

Jusque là, nous avons le droit, reconnu par les tribunaux, de faire surveiller par nos Associations l'enseignement qu'on y donne, et les familles ont le devoir, quand elles le peuvent, de conduire leurs enfants dans les maisons où ils recevront l'instruction religieuse en même temps que la science profane.

Nous ne parlons pas seulement ici de l'école primaire. Le danger s'aggrave pour les âmes à mesure qu'elles entrent en contact avec les degrés supérieurs de l'Enseignement. Pour y parer, les Evêques français se sont imposé les plus lourds sacrifices. Ils ont fondé des collèges et des Facultés dont la valeur scientifique et littéraire est reconnue même par les jurys de l'Etat. Quelle excuse peut rester aux parents qui refusent de recourir pour leurs fils et leurs filles à ces établissements chrétiens ? Nos Alliés d'Amérique et des autres parties du monde, qui tiennent à rendre plus intimes entre eux et nous les liens créés par la guerre, ont résolu, pour achever l'éducation de leurs jeunes gens, de les envoyer, aussi nombreux que possible, dans nos Universités françaises. Dans lesquelles ? Ceux d'entre eux qui sont catholiques n'hésiteront pas un moment dans leur choix.. Catholiques, ils iront aux Facultés catholiques. Ils l'ont annoncé déjà. Grande leçon donnée à tant de familles bretonnes, qui n'ont pas pour leurs fils le même courage. Comment ne pas regarder leur faiblesse comme une grave défaillance morale ?

Dans la Famille.

V. — Une autre défaillance, croyons-Nous, explique celle-ci et l'a précédée. Les parents sont trop portés à se décharger sur des personnes étrangères du soin de l'instruction religieuse due à leurs enfants, et à croire que leur responsabilité personnelle est ainsi garantie. Ils se trompent. L'ordre établi par Dieu veut qu'ils soient les premiers maîtres de Religion de ces jeunes âmes. Ils ne doivent se faire suppléer qu'en cas de nécessité. Leur mission, d'ailleurs, ne cesse pas le jour où l'enfant passe aux mains du prêtre dans la paroisse ou dans les écoles, car, même là, si la famille ne surveille pas, ne contrôle pas, n'excite pas, et au besoin ne force pas l'enfant à voir dans la science religieuse la plus importante et la plus nécessaire de toutes, l'enfant la négligera. Si, au contraire, la famille s'en occupe, avec un soin constant jusqu'aux abords de la maturité, elle aura formé supérieurement l'âme de l'homme, et elle ne songera pas un instant à jeter cette âme honnête et croyante en proie aux influences démoralisantes et aux doctrines dissol-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vantes de l'enseignement officiel et surtout d'une philosophie qui aboutit tout entière à l'athéisme ou au scepticisme. A l'adolescent, au jeune homme, elle dira : « Sois logique. Tu es chrétien. Va à l'école et au patronage chrétien. Va au collège et à l'Institut chrétien ! »

Dans quelle classe de la société voyons-nous aujourd'hui les parents adopter courageusement cette règle ? Combien d'entre eux s'occupent sérieusement du Catéchisme dans la famille ? Plusieurs ne s'inquiètent même plus de savoir si l'écolier suit fidèlement le Catéchisme paroissial. Nous sommes navrés de constater, chaque année, des infidélités dont le nombre ne cesse pas de s'accroître. Des enfants à peine âgés de dix ans ne reparaissent plus sur les bancs. Le prêtre en donne avis aux parents. Les parents regrettent. Mais ils ont abdiqué toute autorité. Ils l'avouent. Ils s'étonneront ensuite de voir leurs enfants passer à l'anarchie.

On nous dit qu'il faut aujourd'hui des Français « accrus », des âmes « agrandies », qui soient bien à la hauteur des devoirs actuels. On ne les formera pas sans les pénétrer de foi et de vertu chrétiennes. La société est menacée. Les égarés qui veulent la bouleverser pourront être empêchés quelque temps, par la force, d'accomplir leur sinistre besogne. Mais la force n'a qu'un temps. Elle ne peut rien sur les âmes. Changez les âmes si vous voulez sauver la France. La France aime la paix, le travail et l'ordre. Il y a pourtant, jusque dans ses moindres villes, de jeunes oisifs, sans foi ni loi, prêts à toute révolte et à tout pillage, qui entendent l'appel socialiste sans en comprendre la doctrine, qui jettent un regard d'envie par delà les frontières proches ou lointaines et qui rêvent de renouveler, un jour, les exploits odieux qu'on leur raconte. Aucun Etat n'est à l'abri de ce danger. Heureux ceux qui le discernent à temps et sont résolus à le combattre. Plus heureux ceux qui savent en chercher le remède pour les âmes dans les leçons de l'Evangile !

Mais, si les hommes d'Etat ont ici un grave devoir à remplir, Nous rappelons aux familles que ce devoir leur incombe, à elles, d'abord. Nous les pressons, au nom de Notre Seigneur, de collaborer assidument à l'instruction religieuse de leurs enfants. Qu'elles s'agrègent dans ce but à la Confrérie de la *Doctrine chrétienne*. Elles s'y édifieront mutuellement. Les exhortations et les conseils pratiques dont elles ont besoin ne leur seront pas ménagés. Elles

recevront surtout de Dieu les grâces d'état utiles pour leur apostolat familial.

Nous nous hâtons d'ajouter que cet apostolat familial ne va pas supprimer l'action des catéchistes volontaires. Il est à craindre que, malgré nos efforts, beaucoup de familles demeurent négligentes. Nous renouvelons Notre appel aux âmes de bonne volonté pour l'aide qu'attendent d'elles nos prêtres de paroisses. Des jeunes gens, des jeunes filles, des hommes, des femmes, appartenant à nos Ligues de zèle, nous donnent déjà, depuis plusieurs années, leur concours pour cette œuvre importante. Il est très désirable qu'ils se multiplient, spécialement dans nos groupes de jeunesse, qui apprendront ainsi à étudier de plus près la Religion pour la mieux enseigner à leurs élèves d'occasion.

Enfin, Nous avons décidé, afin de fortifier dans nos milieux chrétiens la science du Catéchisme, de créer des *Brevets élémentaire* et *supérieur d'instruction religieuse*, que pourront obtenir les personnes pourvues de connaissances assez complètes. Le programme de cet examen permettra aux catholiques de s'éclairer sur tous les points essentiels du Dogme et de la Morale. Nous convions à cet effort non seulement les catéchistes volontaires, mais tous les étudiants et les étudiantes de nos écoles et de nos collèges.

La Vie chrétienne.

VI. — Le souci de l'instruction religieuse ne Nous fait pas perdre de vue la grande question de *la vie chrétienne*. C'est pour rendre cette vie plus profonde au dedans, plus active au dehors, que Nous voulons l'appuyer sur une foi plus éclairée. Aussi Nous invitons sans cesse les catholiques à suivre fidèlement les prédications qu'on leur adresse et à s'entourer des livres et des journaux qui peuvent les armer pour la défense de leur foi. Tout un mouvement de missions populaires leur sera destiné, et atteindra peu à peu le diocèse entier, dès que la démobilisation nous aura rendu nos prêtres et les religieux qui leur apportent un si précieux concours pour l'évangélisation des paroisses.

Si Dieu exauce les souhaits que nous lui adressons au début de cette nouvelle période d'histoire, la pratique de la Religion, qui ne s'est jamais démentie parmi nous, prendra un caractère plus fervent dans les âmes, par la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

communion fréquente, par la prière collective au foyer, dont l'habitude doit être maintenue à tout prix. La piété du dimanche s'épanouira avec plus d'éclat. Le travail sacrilège ne viendra plus la troubler, hors le cas de nécessité absolue. Les familles ne manqueront plus à la messe. Les enfants y assisteront, le plus possible, auprès de leurs parents. L'office préféré sera la grand'messe, où la parole du pasteur se fait entendre, où le chant ajoute à la ferveur des âmes. Nous aimons à penser que la foule, entraînée par le prêtre, prendra part unanimement à l'exécution du plain-chant, au moins dans les parties communes, tandis que des voix choisies appliqueront exactement, dans les parties spéciales, les règles des mélodies grégoriennes. Cet ensemble rendra la cérémonie plus vivante et accroîtra l'élan de la prière. Toutes les confréries, tous les groupements, doivent coopérer à ce progrès religieux. Nous avons vu la vie liturgique se manifester ainsi dans nos belles paroisses de campagne. Le peuple entier priait d'une seule âme, chantait d'une seule voix. Cette heureuse coutume, pleinement conforme à l'esprit de l'Eglise, ne s'établirait pas moins facilement dans les villes, dès que l'exemple en serait donné par quelques âmes dociles à la direction pastorale. L'assistance aux vêpres couronnerait une journée si saintement consacrée à Notre Seigneur.

L'intronisation du Sacré Cœur dans les familles, dont Nous vous donnerons bientôt le signal, viendrait confirmer ces habitudes religieuses et les sanctionner par des résolutions réfléchies. Et Nous aurions la joie de constater, dès cette année, l'accroissement de la vie surnaturelle dans tout le pays, en présidant dans nos grands sanctuaires vos pèlerinages d'action de grâces, pour préparer le pèlerinage plus solennel à Notre-Dame de Lourdes, dont Nous avons fait le vœu en votre nom avec tous les diocèses de France, et qui nous réunira aux grottes de Massabielle dès que l'état de nos moyens de transports pourra le permettre.

Le plus beau résultat que Nous attendrons de cette vie chrétienne plus profonde sera l'affermissement de l'esprit de famille et des vertus dont il est la source. « Il y a, sur ce point, un effort immense à accomplir, effort d'autant plus considérable que la Famille a été plus affaiblie et plus ébranlée, avant et pendant la guerre, par le divorce, par la propagande du malthusianisme et de l'amour libre,

par l'abaissement de la natalité, par le travail des femmes à l'usine. Que de brèches béantes à réparer » (1) ! L'effort le plus pressant en faveur de la Famille doit être dirigé d'abord contre la diminution des naissances, qui prouve un affaiblissement grave dans la conscience des époux, — et contre le divorce, dont l'idée commence à pénétrer jusque dans nos campagnes, qui, jusqu'ici, en avaient repoussé avec horreur le scandale. Contre ces deux fléaux l'unique remède efficace se trouve dans les convictions religieuses des familles. Tout le reste sera insuffisant.

Nous n'insisterons pas sur ces conséquences morales de la vie chrétienne. La voix de vos prêtres vous les rappelle constamment, et généralement vous en donnez l'exemple avec une fidélité édifiante.

Les Retraites fermées.

VII. — Nous voulons plutôt, en vue des difficultés que présente le relèvement de la France, appeler votre attention sur l'effort que doit faire chacun de nous pour se transformer et s'améliorer, afin d'être à la hauteur du devoir présent. Nul ne sait encore toute l'étendue et tout le détail de ce devoir. Comment réaliser l'immense programme d'ordre, que réclame le salut de la France ? Qui se fera une idée juste des problèmes que pose le passage du temps de guerre au temps de paix ? Les hommes qui reviennent du front sauront-ils s'appliquer, dans la vie de chez eux, les leçons qu'ils ont comprises dans la tranchée ? Ont-ils pris le sens du service national d'après guerre ? Quel intérêt porteront-ils aux problèmes municipaux et nationaux ? Quel intérêt surtout à la situation religieuse ? La jeunesse doit étudier aujourd'hui ces questions tout autant que l'âge mûr. Pour les aborder avec fruit, il faut se mettre dans un état d'âme qui dispose à bien comprendre et à bien remplir tout son devoir. Cette disposition ne s'acquiert pas sans une forte préparation religieuse, qui aide à voir plus clair et à vouloir plus généreusement. C'est là que Nous désirions en venir.

Avec l'aide de Dieu, toute âme peut s'entretenir dans la volonté d'agir toujours chrétiennement, en vivant une forte vie de piété alimentée par les sacrements, même sans quitter un instant ses occupations ordinaires. Cependant, Nous lui conseillerons de s'accorder en outre, si

(1) *La Nouvelle France*, 25 Janv. 1919.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

c'est possible, quelques jours de *retraite* de temps en temps, et de retraite *fermée*, pour revoir sa conscience, méditer ses obligations d'état, recevoir les directions utiles pour sa vie privée et pour sa vie publique.

C'est que la vie catholique prépare à tous les dévouements, aux plus sublimes comme aux plus humbles. Mais, pour qu'elle atteigne toute la profondeur de l'âme, qu'elle pénètre sa volonté comme son intelligence, qu'elle la rende capable d'initiative, de persévérance, de discipline, qu'elle l'aguerrisse contre les fatigues, les peines, les injustices, et qu'elle l'arme d'avance contre les pensées de révolte et de découragement, il faut qu'elle puisse lui ménager une formation spéciale, sans laquelle l'âme ne serait même pas sûre de porter toujours un jugement sage sur une foule de questions qui intéressent grandement l'Eglise et la France. Le sens pratique des choses humaines gagnera toujours à s'inspirer de l'esprit de foi. C'est dans la retraite fermée, Nous semble-t-il, que l'âme peut se former le plus efficacement à cet état d'esprit.

Aussi la retraite fermée est bonne pour toutes les classes de la société. On peut y appeler avec fruit les hommes d'Etat et les magistrats comme en Belgique, les présidents de République comme jadis dans l'Equateur, les chefs d'armée et les chefs d'escadre comme en plus d'un pays d'Europe, les prêtres et les religieux comme dans le monde catholique tout entier, les soldats, les marins, les ouvriers de l'agriculture et de l'industrie. Ce n'est pas en sortant de ces cénacles humbles et calmes que les âmes retourneront aux faiblesses accoutumées ou aux utopies décevantes. Elles marcheront, au contraire, d'un pas résolu au devoir et à l'action. La retraite fermée, qui peut être un *sanatorium* pour les âmes éprouvées, est surtout une école de conscience, de patience et de vigueur, de décision et de persévérance.

Cette institution n'est pas nouvelle en Bretagne, et spécialement dans notre diocèse. Elle remonte au XVII[e] siècle. Depuis lors elle n'a pas cessé de fonctionner. Les âmes qu'elle a formées ont laissé leur trace dans l'Histoire de France. Pourquoi les temps actuels ne connaîtraient-ils pas le même bienfait ?

Avant la guerre, nous en avons fait l'expérience. La démobilisation nous renvoie un bon nombre de nos hommes. Parmi eux, beaucoup se sont préparés autrefois au service militaire par des retraites fermées. En rentrant

au foyer, ils auront besoin de se retremper dans la même atmosphère chrétienne, sous la direction de leurs aumôniers militaires et des prêtres-soldats, qui, après avoir partagé leurs fatigues et leurs dangers, entendent bien conserver avec eux les relations fraternelles de la vie des camps, et les aider à remplir les devoirs du temps de paix avec le même cœur et la même conscience qu'ils ont rempli les devoirs héroïques du temps de guerre. C'est à eux que l'apostolat sacerdotal se doit d'abord.

D'un autre côté, nous ne devons pas perdre de vue la nécessité de créer partout des élites. Aucune société ne peut s'en passer. Chacune de nos paroisses possède des hommes de valeur, laborieux et pieux, hommes de bonne conduite et de bon conseil, aimés et estimés de tous ceux qui les connaissent. On ne les voit pas sacrifier leurs convictions à leurs intérêts, ni intriguer pour s'élever plus haut que les autres, ni user de leur influence pour persécuter ou desservir leurs concitoyens. Ce sont des hommes droits, clairvoyants, serviables, à la fois bons serviteurs de la commune et fils dévoués de la paroisse. Dans l'opinion publique, ils sont les vrais chefs du pays. Nous souhaitons que ces hommes deviennent de plus en plus nombreux. Nous Nous réjouirons de les voir assister à nos retraites. Elles leur donneront un élan nouveau pour le bien, sans leur faire perdre la simplicité digne, qui est la parure et la force de nos familles bretonnes.

(A suivre.)

II. Pour les ouvriers agricoles. — Une information attristante Nous parvient de plusieurs de nos paroisses.

Jusqu'ici, un bon nombre de nos ouvriers agricoles pouvaient vivre en famille, près des propriétés où ils sont employés, dans les modestes *penn-ti* que leur louaient les propriétaires.

Ceux-ci, pour réserver plus de place à la culture aujourd'hui plus rémunératrice, songeraient, dit-on, à leur donner congé, dès le présent mois, en mettant un terme, par ministère d'huissier, à leurs locations verbales.

C'est, assurément, le droit des grands cultivateurs. Mais Nous regretterions vivement de les voir en user. Ils priveraient nos campagnes de leurs ouvriers les plus fidèles, dans un temps où elles n'en fournissent déjà plus assez. Ils forceraient à se réfugier dans les villes des familles qui ne pourront y trouver que la ruine matérielle et morale. Nous croyons que l'esprit chrétien et le véritable intérêt des propriétaires, comme celui du pays, sont d'accord pour conseiller le maintien des *penn-ti* et l'entente cordiale entre les organisateurs du travail agricole et leurs employés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous souhaitons également que, fidèles aux antiques traditions de nos côtes bretonnes, les propriétaires du littoral accordent facilement à nos ouvriers marins-pêcheurs la location des parcelles de terrain où ils pourront cultiver les pommes de terre et autres légumes dont la famille a besoin pour vivre dans l'intervalle des temps de pêche.

Messieurs les Curés et Recteurs pourront lire cette note en chaire.

7 Mars 1919.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Lambézellec, M. Le Séac'h, vicaire à Ergué-Armel ;
Vicaire à Bannalec, M. Gonidec, vicaire à Lanrivoaré ;
Vicaire à Kerlouan, M. Cozanet, vicaire à Scaër ;
Vicaire à Scaër, M. Madec, vicaire à Telgruc ;
Vicaire à Telgruc, M. Copy, vicaire à Plouarzel ;
Vicaire à Plouguerneau, M. Mazéas, vicaire à Landerneau ;
Vicaire au Conquet, M. Kerviel, vicaire à Kersaint-Plabennec ;
Vicaire à Lesneven, M. Guéguen, ancien vicaire à Saint-Sauveur de Brest ;
Vicaires à Châteaulin, M. Baron, vicaire à Rosporden, et M. Corre, auxiliaire à Saint Sauveur de Brest ;
Vicaire à Rosporden, M. Quentel, auxiliaire à Lambézellec ;
Vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, M. Brinquin, vicaire à Saint-Michel de Brest ;
Vicaire à Saint-Michel de Brest, M. Kermanac'h, vicaire au Faou ;
Vicaire à Motreff, M. Desnos, vicaire à Locunolé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 16 Mars :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon français, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, instruction bretonne, prières, bénédiction.

Mardi et *jeudi :* à 8 heures du soir, sermon français, bénédiction. — *Mercredi :* à la même heure, sermon breton, prières, bénédiction.

Mercredi : fête de saint Joseph, la messe de 8 heures sera dite à l'autel du Saint.

Vendredi : à 8 heures du soir, exercice du Chemin de la Croix, bénédiction de la Relique de la Vraie Croix.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *2e Dimanche du Carême (16 Mars) :* Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres,

réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi, 19 Mars : fête de saint Joseph, bénédiction du Saint-Sacrement après la messe de 8 heures.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Un service anniversaire pour M. Le Gall Jean-Claude, ancien recteur, sera chanté à SAINT-MÉEN, le *jeudi 20 Mars*, à 10 heures.

Prédicateurs de Carême *(suite)*.

RECOUVRANCE. — P. Hamon, de l'Immaculée-Conception de Rennes.

SAINT-JOSEPH DU PILIER-ROUGE. — M. Aubert, professeur à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, à Brest.

BREST. — **Une décoration.** — M. l'abbé Kervran, aumônier de l'Hôpital maritime, vient de recevoir la médaille d'argent des épidémies. La Marine a voulu reconnaître par cette distinciton le dévouement de ce prêtre pendant l'épidémie de grippe qui a sévi si fortement à Brest, particulièrement dans les hôpitaux. Il a été, en effet, au-dessus de tout éloge. Le jour et la nuit, M. l'abbé Kervran s'est mis au service des malades, sans jamais se plaindre de la fatigue. Tous l'accueillaient avec bonheur : il savait si bien les soutenir dans leurs souffrances et les préparer à la mort ! Les médecins, les infirmiers, étaient pleins d'admiration pour ce prêtre si modeste, toujours oublieux de lui-même, qui passait son temps au chevet des mourants. Les familles des malades lui garderont une profonde reconnaissance pour les soins pieux dont il a entouré les leurs. Les salles étant consignées, il les remplaçait auprès d'eux. Ce rôle, il l'a rempli avec une merveilleuse délicatesse.

Voilà près de dix ans que M. l'abbé Kervran a été nommé aumônier de l'Hôpital maritime, où les maladies se comptent par centaines. Il s'est toujours acquitté de ses fonctions avec zèle, toujours à son poste, ne prenant jamais de vacances. La visite des salles, les consolations aux malades, leur préparation à la mort, c'est tout ce qui l'occupait. Aussi beaucoup de ses admirateurs avaient-ils pensé qu'une distinction plus haute que la Médaille des épidémies lui aurait été accordée. Il est depuis longtemps sur la brèche et il s'est exposé des centaines de fois à la mort. *Echo paroissial.*

Vision d'Extrême-Orient. — On lira certainement avec plaisir cette lettre écrite, avec toute l'humour que nos lecteurs connaissent depuis longtemps au R. P. Abgrall, au sujet du projet du monument commémoratif à élever sur le Mont Saint-Michel de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Brasparts, aux héros bretons morts pour la Patrie. Déjà publiquement recommandé par Monseigneur dans sa Lettre pastorale de Carême, ce projet, appuyé par la voix lointaine de ce Breton de vieille race, est désormais assuré de rencontrer toutes les sympathies et les concours nécessaires.

Thuân-Nghia, 25 Novembre 1918.

Reçu, hier, la carte postale : *Projet de monument à Torgen Sant-Mikæl.* — De qui est cette idée ? Elle n'est pas d'un imbécile. S'il y a une souscription, inscris-moi pour 5 francs, le denier du Missionnaire. De qui est le plan ? Je n'ai pas pu lire la signature, pas plus que l'échelle. D'ailleurs, cela ne m'a pas gêné et, la nuit venue, à moitié éveillé, à moitié endormi, d'un coup de baguette j'ai fait tout surgir de terre. J'ai même fait l'inauguration du monument.

La foule s'étendait à perte de vue : tous les costumes, toutes les coiffes de Bretagne ; et, dominant la foule, un prêtre..., M. Kervella, l'ancien vicaire de Plouguerneau (que j'ai ressuscité pour la circonstance), M. Kervella, avec sa figure desséchée de vieux prophète et sa voix de clairon qui faisait passer comme des houles sur cette mer humaine.

Depuis saint Bernard prêchant la croisade, on n'avait rien vu de si beau.

Au pied des six piliers qui entourent l'autel, j'ai placé six poilus en bronze, de toutes armes qui présentaient les armes au Bon Dieu.

Au Salut de l'inauguration, debout devant eux, six enfants d'une douzaine d'années, fils de poilus tués à l'ennemi : en « *peau de bique* » du *Menez-Are*, — habit *palot* du Haut-Léon, — *justin* du Bas-Léon, — *Glazic* de Quimper, — *Saint-Sacrement* de Bannalec, — *veste* du Tréguier, beaux comme des anges, chantèrent l'Adoromp Holl, et tout le monde pleurait à part les six hommes en bronze, — et encore !...

Jean-François ABGRALL,
Provisaire apostolique au Tonkin méridional.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

La médaille d'honneur des épidémies en argent est accordée à l'infirmier *Broc'h Jacques*, ambulance 5/37, 11e section infirmiers-militaires, pour le motif suivant : « A toujours fait preuve d'un dévouement absolu. A été victime d'une piqûre anatomique qui a nécessité une intervention chirurgicale. » — (Décision du Ministère de la Guerre du 25 Décembre 1916)

J. Broc'h est vicaire à Elliant.

Citations. — *Daré François*, caporal G. B. D., 62e D. I. : « Dans un village soumis à un feu extrêmement violent, a organisé un poste de secours et évacué tous les blessés d'un bataillon très avancé, du 30 Juillet au 2 Août 1918. »

M. Daré est vicaire à Taulé.

— *Francis Paugam* : « Brancardier ayant une haute conception de son devoir professionnel, et donnant en toutes circonstances l'exemple du plus grand courage et de la plus belle abnégation. S'est particulièrement distingué au cours des combats d'Octobre 1917, à la Malmaison (Chemin-des-Dames). A été grièvement blessé le 29 Octobre, et a perdu la vision de l'œil gauche. » — (G. Q. G., le 28 Novembre 1917. Ordre n° 6057 D.)

Deux fois blessé ; huit blessures ; croix de guerre avec palme ; Médaille militaire.

M. Paugam est vicaire à Riec-sur-Belon.

— *Guellec Joseph*, soldat au 173e régiment d'infanterie : « Excellent brancardier, d'un courage et d'un dévouement hors pair ; s'est dépensé sans compter pendant la journée du 20 Août 1917. Très gravement blessé, en recherchant les blessés, a refusé tout concours pour se rendre au poste de secours. » — (Ordre du rég.)

M. Guellec est vicaire à Douarnenez.

— Le médecin principal de 1re classe Thooris, directeur du service de santé du 11e C. A., cite à l'ordre du service de santé du 11e C. A., ambulance 10/21, le caporal *Bernard* : « Le 27 Mai 1918, ayant été désigné pour commander une corvée qui devait se rendre à Fismes pour ravitailler en pain l'H. O. E. de Saint-Gilles, est entré sans hésiter dans la zone battue par le tir de l'artillerie pour accomplir sa mission. Sous le bombardement et le feu des avions ennemis, a ramassé et chargé dans un fourgon des blessés anglais qu'il a ramenés à l'H. O. E. Le soir du 27 Mai, a été volontaire pour faire partie du détachement d'infirmiers d'arrière-garde chargés de l'évacuation des derniers blessés. »

Q G. le 12 Février 1919.

Le D. S. S. du XIe C. A., signé : Thooris.

M. Bernard est vicaire à Sizun.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Le Bienheureux Jean Eudes et le culte public du Cœur de Jésus, par le R. P. Ch. Lebrun, C. J. M. In 8 écu, 4 ; francs, majoration comprise, 4 fr. 80.

L'un des titres de gloire du B. Jean Eudes, c'est d'avoir inauguré le culte public des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Léon XIII et Pie X l'ont formellement reconnu en le proclamant, l'un *Auteur d'un culte liturgique des Sacrés Cœurs*, et l'autre, *Père, Docteur* et *Apôtre de ce culte*. Le livre du P. Lebrun s'impose à l'attention de quiconque s'intéresse à la dévotion au Sacré Cœur et désire se faire une idée juste de ses origines et de son histoire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avec les Alpins. In-12, 3 fr. 60.

Avec les Alpins, est un livre vécu. L'auteur, M. F. Vuillermet, aumônier militaire à la célèbre division « l'Alsacienne », raconte les exploits héroïques des chasseurs alpins dont il a été le témoin.

Pour nos Morts. — Esquisse d'une organisation nationale de la prière catholique en faveur des Morts de la guerre, par le sergent Y. VILLENEUVE. — **Prix : 2 fr. 60.**
Revue *Frère d'Armes,* 14, rue d'Assas, Paris, VIe.

Après le Catéchisme. — I. *Vérités fondamentales de la Religion ;* II. *Réponse à quelques accusations,* par l'auteur des *Paillettes d'Or.* Nouvelle édition, 2 vol. se vendant séparément.
Avignon, Aubanel.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La crise des transports est assurément un grand mal. Mais elle ne doit pas faire oublier tout ce que nous devons à nos Compagnies de chemins de fer. Et c'est avec raison que M. Claveille rappelait récemment au Sénat le jugement porté sur elles par les Américains : « Je pourrais vous montrer des lettres que j'ai reçues, ces jours derniers, desquelles il résulte que les Américains trouvent remarquable ce que nous avons fait. Il convient de le dire bien haut. Il faut se garder d'oublier ce qu'ont fait les Français, et ce n'est pas moi, Ministre des Travaux publics, qui commettrai cette injustice. »

Une autre autorité, dont on ne récusera ni la compétence ni l'impartialité, c'est M. de Freycinet, qui écrivait dernièrement à M. Claveille « que les chemins de fer français ont fait un effort admirable », c'est son expression « et qu'il est même étonné, lui, un connaisseur, que cet effort ait pu être soutenu pendant cinquante-quatre mois de guerre ; n'oubliez pas, en effet, que cette situation s'est continuée pendant cinquante-quatre mois. »

Soyons donc justes pour nous-mêmes, même lorsque tout ne va pas pour le mieux dans nos affaires.

POUR LES ÉGLISES DÉVASTÉES

et les besoins du Culte, malgré les hausses croissantes, un grand stock de damas, satins, moires, bougran, doublures, galons, franges, etc... peuvent être vendus au-dessous des prix pratiqués actuellement. — Références sur demande. — BIAIS FRÈRES et Cie, 74, rue Bonaparte, PARIS. — Fabrique LYON.

POUR PAQUES 1919

Cinq clous d'encens . . . . . franco 1 fr. 50 ;
Le kilogramme d'encens parfumé . . . . — 5 . . ».

F. Fafet, *rue de Bérulle, Saint-Mandé (Seine).*

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL
M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriét^res^.
Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

Montre d'Homme **E. SAUVAGE** **Maison de Confiance.**
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon**
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÈGE guérit toutes les maladies nerveuses.
FANYAU, Pharmacien, LILLE
Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

Demandez son Catalogue à
LA BIBLIOTHÈQUE FINANCIÈRE
24, Rue Feydeau — PARIS (2e)

LA MÉNOPAUSE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la **Ménopause.** Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'**Age critique** : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phébites,* etc.

Le flacon, **5** francs dans toutes les Pharmacies, **5 fr. 60** franco. Expédition franco gare, par quatre flacons contre mandat-poste de **20** francs adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(Notice contenant renseignements gratis.) **586**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

34e Année. Vendredi 21 Mars 1919. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon *sur quelques Devoirs du Temps de Paix* (suite) ; La Messe du Pape pour les Veuves de la Guerre ; Livret de famille ; Retraites sacerdotales ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Prédicateurs de Carême (suite) ; Ordination ; Œuvre de N.-D. de Salut.

III. — Quelques remarques au sujet des impôts.

IV. — La politique de Benoît XV.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Mars. — 3e Dimanche du Carême. Semi-double. Violet.
Lundi, 24. — De la férie. Violet.
Mardi, 25. — Annonciation de la Bse Vierge Marie. Double de 1re classe. Blanc.
Mercredi, 26. — De la férie. Violet.
Jeudi, 27. — S. Jean Damascène. Confesseur et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Vendredi, 28. — S. Jean de Capistran, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 29. — De la férie. Violet.
Dimanche, 30. — 4e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Taulé	du 19 au 23 Mars.
Tréflez	du 24 au 26 —
Saint-Cadou	du 27 au 28 —
Collorec	du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur quelques Devoirs du Temps de Paix* (*suite*).

Les Syndicats.

VIII. — Dans cet ordre d'idées, rien ne pouvait Nous toucher plus vivement que le mouvement de piété qui tend à pénétrer nos chers agriculteurs d'une profonde dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Nos syndicats agricoles en ont donné l'exemple, en fournissant de précieuses recrues aux pèlerinages de l'Union Catholique de la France agricole à Montmartre, et à la communion générale des agriculteurs du diocèse, chaque fois que Nous les y avons convoqués.

Ce fait est d'un excellent augure pour l'avenir de nos syndicats. La Religion a sa place marquée dans toutes nos organisations, même dans celles qui ont pour but immédiat la recherche des intérêts matériels. Elle leur rappelle les règles de la justice et de la charité, et entretient l'esprit de dévouement dans le cœur de ceux qui s'en occupent. Il Nous est doux de penser que, sous son impulsion, les syndicats agricoles du diocèse, où les propriétaires, les fermiers, les ouvriers de nos campagnes, sauront toujours s'entendre, prenant en mains tous les intérêts ruraux, moraux et sociaux de leurs membres, pourront même s'occuper bientôt de la formation agricole de nos jeunes gens, et préparer la création de Chambres d'agriculture, dont l'utilité ne peut être aujourd'hui niée par personne. La guerre a fauché plusieurs des hommes qui voulaient faire aboutir ces projets. Dieu, Nous l'espérons, leur suscitera des continuateurs, auxquels Nous souhaitons bon succès.

D'autres syndicats catholiques ne sont pas moins dignes d'approbation. L'*Œuvre des Cercles*, qui dut son existence au comte de Mun, fait appel en ce moment aux ouvriers croyants, et les engage à s'enrôler dans les syndicats professionnels du Commerce et de l'Industrie nés sous leur influence. Une section de ce groupement fonc-

tionne déjà parmi nous. Elle a son siège à Morlaix. Elle est fidèle en tout à l'esprit catholique. Nous serons heureux de la voir se développer.

Vous le voyez, Nos très chers Frères, l'Eglise n'entend pas écarter les ouvriers catholiques du mouvement syndical, quoiqu'elle en connaisse les dangers. L'Encyclique du Pape Léon XIII a déclaré formellement qu'ils peuvent y entrer. Mais leur foi chrétienne doit les détourner de la Confédération Générale du Travail et des Syndicats qui prêchent la guerre à Dieu, la lutte des classes, la suppression du capital.

Un prince de l'Eglise, le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, vient d'écrire à ses diocésains ces paroles pleines de sagesse : « Le catholicisme veut rétablir la paix, l'union, l'harmonie entre les classes sociales. L'isolement étant un élément de faiblesse pour l'ouvrier, je vous invite instamment à vous grouper dans des syndicats catholiques, formés par catégories de professions similaires, et s'inspirant, dans leurs études et revendications, de la doctrine sociale évangélique et des enseignements de l'Eglise... L'Eglise marchera toujours avec vous quand vos revendications seront justes... C'est surtout par l'organisation de la profession, par la collaboration des patrons et des ouvriers, que l'on parviendra à établir les règles équitables donnant la juste mesure du salaire et permettant au travailleur de mener une vie vraiment humaine. »

C'est ainsi, Nos très chers Frères, que la Religion, travaillant à tout restaurer dans le Christ, veille de près sur la vie sociale, prend à cœur les intérêts du peuple, rappelle à chacun ses devoirs, lui apprend à sauvegarder ses droits, et essaie d'apaiser les discordes que peuvent faire naître parfois des intérêts opposés. Elle bénit toutes les œuvres qui peuvent concourir au bien-être de ses fils. Elle leur demande de garder, le plus possible, un caractère nettement chrétien. « Jamais, écrivait le Pape Léon XIII, Nous n'avons engagé les catholiques à entrer dans les associations destinées à améliorer le sort du peuple, sans les avertir en même temps que ces institutions devaient avoir la Religion pour *inspiratrice*, pour *compagne* et pour *appui* » (1).

(1) *Graves de Communi*, 18 Janvier 1901.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Œuvres.

IX. — Nous félicitons toutes nos grandes Œuvres de leur fidélité à ces principes et de l'activité qu'elles ont gardée pendant ces quatre années terribles. Sur tous les terrains où la charité les appelait, elles ont donné l'exemple d'un zèle infatigable. Amenées à collaborer occasionnellement à des Œuvres de guerre, où les catholiques ne recevaient parfois qu'une place restreinte, elles y ont apporté toujours leur esprit de foi. Nous n'avons pas besoin de leur renouveler ici les avis pratiques qu'elles ont si souvent rencontrés dans Nos Lettres Pastorales. Ce que Nous leur demandons aujourd'hui, de la manière la plus pressante, et surtout à celles qui ne sont pas encore assez répandues dans nos paroisses, Conférences de Saint-Vincent de Paul, Ligue Patriotique des Françaises, Association Catholique de la Jeunesse Française, c'est de se *généraliser*, d'atteindre les campagnes comme les villes, et de se mettre pleinement à la disposition du clergé paroissial, en coopérant à son apostolat, en propageant de plus en plus la Bonne Presse, en se dévouant à l'enfance et à la jeunesse, en contribuant à la solennité des offices, même par leur chant, en surveillant et contrôlant l'assistance à la messe des enfants qui y viennent sans leur famille ou sans leur école.

Nous leur recommandons de veiller avec le plus grand soin sur la situation faite aux orphelins de la guerre, et de donner partout, à leurs familles, l'aide et le conseil nécessaires.

Nous serons heureux de les voir s'intéresser généreusement à l'Œuvre des Dispensaires antituberculeux, dont l'étiquette officielle est neutre, mais dont l'objectif est loyalement charitable, dont l'action est absolument nécessaire pour le relèvement de la santé générale, et dont le fardeau, quand vont cesser bientôt les subventions de l'Amérique, ne pourra être porté que par le concours de toutes les bonnes volontés.

(A suivre.)

II. La Messe du Pape pour les Veuves de la Guerre. — Monseigneur a reçu de S. E. le Cardinal Luçon la lettre suivante :

Reims, 25 Février 1919.

MONSEIGNEUR,

Le Saint-Père avait promis, l'année dernière, aux Veuves de la Guerre de célébrer, le 4 Mai, le Saint Sacrifice pour leurs maris et pour elles, et de les admettre à assister à cette Messe. J'étais chargé de transmettre à cette occasion aux Evêques de France la lettre dont Votre Grandeur trouvera le texte plus loin. Les événements n'ayant pas permis alors la réalisation de ce projet, il est repris cette année. Le Samedi 5 Avril prochain, le Saint-Père recevra en audience collective les Veuves de la Guerre qui pourront se rendre à Rome, et le Lundi 7, il les admettra à assister à la Messe qu'il célébrera pour elles et pour leurs maris tombés au service de la Patrie.

Sa Sainteté accorde aux Evêques de France qui offriront le Saint Sacrifice le même jour qu'Elle (7 Avril), devant les Veuves de la Guerre de leurs diocèses respectifs, la faculté de leur donner la Bénédiction Papale avec indulgence plénière.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes plus respectueux sentiments.

† L.-J. Card. LUÇON,
Arch. de Reims.

A son Eminence le Cardinal Louis-Joseph LUÇON,
Archevêque de Reims.

EMINENCE,

D'humbles et instantes pétitions Nous ont été adressées afin que Nous accordions à Nos vénérables Frères les Evêques de France qui, le 4 Mai prochain, célébreront la S. Messe devant les Veuves de la Guerre et les Membres des Comités pour leur assistance, l'autorisation de donner à ceux-ci, aux Veuves et à leurs Enfants, la Bénédiction Papale. Accueillant bien volontiers ces pieuses requêtes, Nous tenons à informer Votre Eminence que nous célébrerons Nous-même en ce jour la S. Messe, en présence des Veuves de la Guerre et des Membres des Comités sus-dits, et que Nous appliquerons les fruits du T. Saint Sacrifice à leurs intentions, afin d'attirer sur ces généreuses et désolées mères de familles et sur leurs enfants chéris l'abondance des consolations et des bénédictions célestes. C'est pourquoi Nous avons voulu aussi octroyer aux Evêques de France la faculté de donner, à cette occasion, la Bénédiction Papale, avec indulgence plénière, aux conditions ordinaires, aux personnes sus-mentionnées qui assisteront à leur Messe. Votre Eminence, qui a pris sous son patronage les démarches qui ont été faites auprès de Nous dans ce but, voudra bien notifier la concession de ces faveurs à Ses vénérés Collègues de l'Episcopat français, afin qu'ils puissent à leur tour l'annoncer à leurs diocésains. Nous aimons à croire que cette nouvelle preuve de Notre paternel et spécial intérêt pour les Mères de famille dont les Epoux sont morts à la Guerre, les raffermira toujours davantage dans la résolution de donner à leurs enfants une saine éducation religieuse, pour en former de vrais

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chrétiens et de dignes citoyens. Nous continuons à prendre la part la plus vive à vos épreuves et à vos angoisses, à celles de votre clergé et de vos fidèles, et comme gage de l'abondance des consolations et des faveurs célestes, Nous vous accordons de tout cœur, Eminence, ainsi qu'à vos bien-aimés diocésains, la Bénédiction Apostolique.

Rome, du Vatican, le 4 Avril 1918.

BENEDICTUS PP. XV.

Le lundi de la Passion, 7 Avril, Monseigneur, en union avec Sa Sainteté Benoît XV, célébrera la messe, dans la cathédrale, à 8 heures, pour les morts de la guerre. A la fin de la messe, il donnera la bénédiction papale avec l'indulgence plénière.

Il exhorte ses diocésaines à s'associer dans leurs paroisses à la prière du Pape et de leur Evêque.

Si elles assistent dans ce but à une messe spéciale, il autorise pendant cette messe une quête, dont le produit servira à parachever le paiement des *ornements* offerts à cette occasion au Souverain Pontife.

Le montant de la quête séra envoyé aussitôt aux PP. Assomptionistes, 4, avenue de Breteuil, Paris.

III. Livret de famille. — MM. les Curés et Recteurs peuvent, dès maintenant, se procurer, aux adresses indiquées ci-dessous, les livrets de famille qu'ils auront à remettre aux nouveaux époux après la célébration du mariage.

Conservé par le chef de famille, ce livret sera représenté au Curé à l'occasion des actes religieux intéressant chaque enfant, pour recevoir les inscriptions nécessaires.

Ce livret fera foi pour la communion tant privée que solennelle et pour la confirmation, et dispensera de produire l'acte de baptême exigé en pareil cas. Il servira aussi, dans les diocèses étrangers, à établir aux yeux de l'autorité ecclésiastique la situation de la famille au point de vue catholique.

Toutefois, un certificat de baptême, délivré depuis moins de trois mois, reste exigible quand il s'agit d'un mariage à contracter.

Adresser les commandes : pour l'édition française, à M. Schneider, 6, rue Furstemberg, Paris, VI[e] (50 ex. 7 francs ; 100 ex., 11 fr. 50) ; — et pour l'édition bretonne, à l'imprimerie du *Courrier du Finistère*, 4, rue du Château, Brest (chaque exemplaire, 0 fr. 30).

IV. Retraites sacerdotales.— Nous rappelons que dimanche prochain, 23 Mars, s'ouvrira au Grand Séminaire, à 6 h. 1/2 du soir, la première retraite sacerdotale, à laquelle sont convoqués tous les prêtres démobilisés des classes (de recrutement) 1890, 1891, 1892, 1893, 1894 et 1895, à l'exception de MM. les professeurs et instituteurs, et de ceux qui ont déjà fait une retraite depuis leur démobilisation, ou leur mise en sursis.

Tous les retraitants devront arriver au Grand Séminaire avant l'heure de l'ouverture de la retraite.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Scaër, M. Broudeur, vicaire au Tréhou ;
Vicaire à Plouguin, M. Le Roux, auxiliaire à Crozon ;
Vicaire à Plounéour-Ménez, M. Crenn, vicaire à Loqueffret ;
Vicaire à Tréflaouénan, M. Moalic, auxiliaire à Ergué-Armel ;
Vicaire à Riec, M. Pengam, vicaire à Saint-Hernin ;
Vicaire à Saint-Hernin, M. Creff, auxiliaire à Plouhinec.

— Par décision du 20 Février 1919, M. l'abbé Aubert, professeur à l'Institution N.-D. du Bon Secours, à Brest, a été agréé par M. le Ministre de la Marine pour remplir les fonctions d'aumônier à l'Ecole Navale.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 23 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) ; à 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon français de la Station, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 4 heures, à la chapelle, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction. — A 8 heures, à la Cathédrale, réunion bretonne : Instruction par M. Hénaff, missionnaire, prières, bénédiction.

Mardi : fête de l'Annonciation de la T. Sainte Vierge, messes à 6, 7 et 8 heures, grand'messe à 10 heures, suivie du chant des vêpres. — A 2 h. 1/2, chant des Complies. — A 8 heures, sermon français de la Station, bénédiction.

Mercredi : à la même heure, sermon breton par M. Hénaff, prières, bénédiction.

Jeudi : sermon français.

Vendredi : Chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *III[e] Dimanche de Carême (23 Mars) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : à 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. — A 8 heures, réunion et messe de l'Œuvre de N.-D. de Salut, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi : fête de l'Annonciation, messes à 6, 7 heures, grand'messe à 8 heures. — A 8 heures du soir, Complies.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Mardi 25 Mars*, fête de la Congrégation des Dames : à 7 h. 1/2, messe et bénédiction du Très Saint-Sacrement. — L'après-midi, à 3 heures, sermon et Salut.

— *Mercredi 26 Mars :* réunion des Mères chrétiennes, en l'honneur de saint Joseph A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prédicateurs de Carême *(suite)*.

BREST. — *Saint-Michel.* — Station française : M. l'abbé Brochen, missionnaire ; Station bretonne : M. l'abbé Balanant, recteur de Saint-Marc.

PONT-L'ABBÉ. — Quinzaine pascale : le R. P. Briand, missionnaire.

Ordination. — Samedi dernier, Monseigneur a conféré, dans la chapelle du Grand Séminaire, le sous-diaconat à M. Benjamin-Pierre-Marie Courtet, d'Arzano ; et le diaconat à MM. Alain-Marie Calvez, de Plounéour-Trez, et Jean-Baptiste Guivarc'h, de Carhaix.

Œuvre de N.-D. de Salut. — La messe annuelle de l'Œuvre de N.-D. de Salut, en l'honneur de la fête de saint Joseph, aura lieu à Saint-Mathieu, le lundi 24 Mars, à 8 heures.

Instruction et bénédiction, indulgence plénière.

Quelques remarques au sujet des impôts.

Nous croyons utile de rappeler aux membres du clergé que les délais accordés par la loi pour les déclarations relatives soit à *l'impôt global* sur le revenu, soit aux *impôts cédulaires* frappant séparément chaque catégorie de revenus, prendront fin le 31 Mars.

I. *L'impôt général sur le revenu* est dû chaque année par les personnes dont le revenu net total a dépassé, pendant l'année précédente, la somme de 3.000 francs. Le contribuable passible de cet impôt est obligatoirement tenu, sous peine d'être imposé d'office, de souscrire une déclaration de son revenu, avec l'indication *par nature de revenus* des éléments qui le composent. Des formules de déclaration, contenant tous les renseignements désirables, sont mises dans les mairies à la disposition des contribuables.

La déclaration une fois souscrite est considérée comme maintenue chaque année par l'intéressé, tant qu'elle n'a pas été renouvelée, ou retirée par lui ; mais si le déclarant a changé de domicile, il doit, dans les trois premiers mois de l'année, en donner avis au contrôleur de son nouveau domicile.

Nous engageons à faire la déclaration tous les prêtres qui, sans avoir effectivement un revenu net de 3.000 francs, sont cependant supposés, à raison de leur situation, réaliser des bénéfices égaux ou supérieurs à ce chiffre. C'est le moyen pour eux de prévenir les contestations, et d'éviter les taxations officielles. Ils feront dans ce cas une déclaration négative, en déclarant simplement que leur revenu net est inférieur à 3.000 francs.

II. Mais à côté de cet impôt global sur le revenu, la loi prévoit des impôts frappant en outre chaque sorte de revenus, répartis en catégories distinctes, ou *cédules* ; d'où le nom d'impôts cédulaires qu'on leur donne. Parmi ces cédules, il en est qui peuvent obliger à une déclaration, même quand le contribuable ne jouit pas d'un revenu total de 3 000 francs.

C'est, en particulier, ce qui a lieu pour *les bénéfices des professions non commerciales* (professions libérales, exercice du ministère ecclésiastique).

L'impôt est dû sur les bénéfices de cette nature lorsque le bénéfice imposable dépasse : 1.500 francs, dans une commune de 10.000 habitants et au-dessous ; et 2.000 francs dans une commune de plus de 10.000 habitants.

Toute personne passible de cet impôt est tenue de faire, dans les trois premiers mois de chaque année, au contrôleur des Contributions directes du lieu de son domicile, une déclaration du bénéfice professionnel réalisé l'année précédente. En sont exemptés cependant les contribuables qui produisent une déclaration (pourvu qu'elle ne soit pas purement négative) pour l'impôt général sur le revenu : cette déclaration contenant déjà l'indication des diverses sources de revenus.

Tout contribuable astreint à la déclaration des bénéfices de professions non commerciales qui ne souscrit pas cette déclaration dans les trois premiers mois de l'année, est invité par le contrôleur à la produire dans un nouveau délai de vingt jours, passé lequel le bénéfice imposable est déterminé d'office, sauf réclamation de l'intéressé. Mais dans ce cas, l'impôt est majoré de moitié.

III. On ne doit pas confondre avec les bénéfices des professions non commerciales les revenus provenant des *traitements publics et privés, salaires, pensions et rentes viagères.* La loi en a fait une catégorie, ou cédule distincte, assujettie, au point de vue de l'établissement de l'impôt, à des règles un peu différentes. C'est ainsi que les contribuables passibles de cet impôt n'ont à souscrire personnellement aucune déclaration, la situation de chacun d'eux étant établie par l'état qu'ont l'obligation de fournir chaque année, dans le courant du mois de Janvier, les particuliers ou sociétés employant un personnel rétribué, ou payant des pensions

IV. Les ressources que procure aux ecclésiastiques l'exercice de leurs fonctions sont à ranger dans l'une ou dans l'autre des deux catégories de revenus dont nous venons de parler (II et III) suivant que la rétribution qu'ils reçoivent a le caractère d'un profit occasionnel, honoraire ou casuel, attaché à l'exercice d'un acte de leur ministère, — ou bien celui d'un traitement ou indemnité fixe servie par un établissement ou un particulier. Les traitements des aumôniers, professeurs ont ce dernier caractère ; ces prêtres ne sont donc pas astreints, de ce chef, à une déclaration personnelle.

Pour plus amples renseignements, on pourra se reporter au numéro de la *Semaine religieuse* du 15 Mars 1918, ou consulter la *Note pour les contribuables* qu'on peut se procurer dans les mairies.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La politique de Benoît XV.

« Les Papes n'ont besoin que de la vérité, » écrivait fièrement Joseph de Maistre.

Une savante campagne de mensonge a été entreprise contre le Saint-Siège dès le début de la guerre, et elle se poursuit aujourd'hui, à l'aube de la paix, plus injuste et plus déloyale que jamais. Peu importent les moyens : tantôt ils s'appellent sophismes, prétéritions, « oublis » ; tantôt ils prennent la forme d'insinuations sournoises, d'accusations sans fondement, de faits systématiquement dénaturés. L'adversaire notera les rumeurs impures, les papotages d'anticléricaux notoires, les on-dit qui n'engagent personne et qui sont, le plus souvent, invérifiables ; il inventera des visiteurs inconnus au Vatican et pleins de confidences sur les combinaisons qui se trament derrière la porte de bronze ; il prétendra, sérieusement, lire la pensée de Benoît XV non pas dans ce que dit ou écrit le Pape, mais dans toutes sortes de commentaires officieux et privés, les interviews, les confidences, les campagnes de presse. Singuliers procédés, en vérité, et d'autant plus que les accusations sont souvent ramassées dans les bas-fonds des Loges maçonniques, et les armes empruntées à l'arsenal des grands Encyclopédistes ! Mais qu'importe ?

Et l'on critiquera tout, l'on attaquera tout, l'on contestera tout ce qui émane du Saint-Siège, même le droit pour le Pape de prier et de faire prier en faveur de la paix. Quelle est dira-t-on, la paix que le Pontife demande au Ciel ? « Comme si, réplique spirituellement M. Denys Cochin, la prière, adressée à Dieu pour obtenir un bien général, dictait les voies et les moyens ; comme si aux paroles : *Donnez-nous notre pain quotidien* elle devait ajouter un menu, ou bien aux vœux pour la santé de nos parents, une ordonnance ; ou bien encore un traité tout paraphé aux supplications que nous adressons tous à la Providence pour le retour de la paix. »

Chose monstrueuse ! il s'est trouvé des catholiques pour faire écho à ces méchantes incriminations, et mériter ainsi cet anathème du cardinal Amette, s'ils n'avaient pour excuses l'ignorance, la sottise ou la poltronnerie : « On n'a pas le droit de se dire catholique quand on traite de la sorte le Chef de l'Eglise ».

Que reproche-t-on au Pape ? On dit :

1° Que Benoît XV, parce qu'il veut considérer la guerre comme un vulgaire conflit d'ambitions, refuse et de reconnaître dans la violation de la neutralité belge un inexpiable forfait ; et d'admettre que la cause de l'Entente soit plus juste que celle des Impériaux ; et d'avouer enfin que les méthodes de guerre de l'Allemagne soient plus répréhensibles que celles de ses adversaires ;

2° Que, en conséquence, — parce qu'il estime nos ambitions plus dangereuses et plus tenaces que les ambitions allemandes, —

il a cru légitime d'exhorter les Etats-Unis à s'interdire l'exportation des armes et munitions de guerre ; d'intervenir auprès des neutres pour les dissuader de se joindre à nous ; de chercher enfin à diviser l'Entente pour rendre vain le pacte de Londres.

Tels sont les griefs de la *Revue de Paris*, 15 Octobre et 1er Novembre 1918, sous la signature élégante de l'anonymat.

Une vigoureuse réplique paraissait, le 10 Mars dernier, en tête du *Correspondant*, par le R. P. Le Floch, Recteur du Séminaire Français à Rome. Et c'est un vrai soulagement pour les consciences catholiques de voir l'éminent religieux exposer « la politique de Benoît XV » avec impartialité, de façon magistrale et absolument péremptoire. L'auteur de cet article « capital » habite la Ville Eternelle depuis de longues années, dans des conditions qui le mettent à même de bien connaître les personnes et les choses de la Curie Romaine, et de suivre attentivement « la politique vaticane » ; il lui a été donné de pouvoir fréquenter, en toute liberté, les archives de la Secrétairerie d'Etat, d'y prendre des informations, d'y faire des recherches. C'est dire la garantie de ses renseignements, de sa documentation et de ses conclusions qui toutes vont à confirmer la parole de Joseph de Maistre : « Les Papes n'ont besoin que de la vérité ».

Les Papes n'ont besoin que de la vérité.

Or, il n'est pas vrai que Benoît XV refuse de reconnaître dans la violation de la neutralité belge un inexpiable forfait. Dans l'allocution consistoriale du 22 Janvier 1915, le Pape désigna entre toutes les nations « la bien-aimée Belgique », et entre tous les prélats, « le Cardinal Archevêque de Malines ». Il ajouta : « Et ces violations du droit, quelles qu'elles soient, en quelque lieu qu'elles soient commises, Nous les réprouvons hautement et de toutes nos forces ». Protestation générale, mais allusion évidente aux déclarations du Chancelier, le seul qui eût osé, publiquement, excuser l'injustice commise ; protestation tellement claire, qu'elle provoqua les réclamations du ministre de Prusse. « Une condamnation explicite et nominale aurait eu pour effet, dit très bien le R. P. Le Floch, d'entraver toute intervention du Souverain Pontife en faveur des victimes de la guerre. »

Bien plus, c'est du Pape qu'est venue la première protestation officielle, puisqu'en 1914, aucune puissance neutre, ni la Hollande, ni la Suisse, ni même les Etats-Unis n'avaient élevé la voix. Ce qui n'empêche pas le *Mercure de France*, 16 Octobre 1918, de mettre en scène la Belgique priant et disant à Dieu : « SEUL, au milieu de l'Univers débordant d'indignation, celui qui représente sur cette terre la plus haute puissance morale qui soit, le Vicaire du Christ, N'A RIEN DIT ! » Et la vérité est que SEUL, parmi les neutres, le Pape a PARLÉ et condamné l'Allemagne.

Il n'est pas vrai non plus que Benoît XV refuse d'admettre que la cause de l'Entente soit plus juste que celle des Impériaux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Certes, il n'indique pas les responsabilités immédiates de la guerre, et il n'avait pas à les rechercher. Mais parlant de la cause éloignée, il la signale à plusieurs reprises dans l'abandon des maximes évangéliques. Or, cet abandon se constatait à un plus haut degré en Allemagne qu'en France. Et quand il s'agit de la France, voici les paroles affectueuses du Pape, le 10 Décembre 1916 : « Nous voulons nous adresser tout particulièrement aux enfants de la France catholique, dont nous avons le plaisir en ce moment de saluer de nombreux représentants. Chers fils, vous allez bientôt regagner votre pays. Portez donc à vos frères l'assurance de notre amour, ainsi que de notre intérêt pour votre patrie. » Qu'aurait-on dit, remarque justement le R. P. Le Floch, si le Pape, en quelque circonstance analogue, avait adressé de telles paroles d'affection et de prédilection aux catholiques allemands ?

Il n'est pas vrai enfin que Benoît XV refuse d'avouer que les méthodes de guerre de l'Allemagne soient plus répréhensibles que celles de ses adversaires. Le 25 Mai 1915, faisant allusion aux aéroplanes et aux sous-marins, en particulier au torpillage du *Lusitania*, alors tout récent (8 Mai 1915) et qui hantait toutes les mémoires, le Saint-Père écrivait au Cardinal-Doyen : « La voix de l'ami et du Père, Nous le disons avec une âme brisée par la douleur, n'a pas été écoutée. La guerre se poursuit et continue à ensanglanter l'Europe, et on ne recule, ni sur terre ni sur mer, devant l'emploi des moyens offensifs contraires aux lois de l'humanité et au droit international. » En 1918, le Saint-Père faisait parvenir au cardinal Amette sa protestation contre le bombardement, au Vendredi-Saint, de l'église Saint-Gervais.

D'autre part, il est faux aussi que Benoît XV ait exhorté les Etats-Unis à s'interdire l'exportation des armes et des munitions de guerre. Les calomniateurs s'appuient sur une conversation du Souverain Pontife avec le journaliste américain Karl von Wiegand, le 5 Avril 1915. Et en réalité, selon l'*Osservatore Romano*, le Saint Père s'était borné à faire des vœux pour une intervention amicale de l'Amérique, c'est-à-dire pour l'arbitrage.

Il est faux encore que Benoît XV soit intervenu auprès des neutres, comme l'Italie, pour les dissuader de se joindre à nous. Oui, dit le R. P. Le Floch, le Pape avait des motifs particuliers de souhaiter que la conflagration ne s'étendît point à l'Italie, car il prévoyait les difficultés très graves et très nombreuses qui en résulteraient pour le Saint-Siège. Mais il n'a exercé aucune action sur l'Italie neutre ; et, dès que celle-ci se fut ralliée à l'Entente, les directions du Saint-Père furent très nettes, et les évêques de la péninsule expliquèrent aux prêtres et aux fidèles l'obligation de répondre vaillamment à l'appel de la patrie.

Il est faux, enfin, que Benoît XV ait cherché à diviser l'Entente pour rendre vain le pacte de Londres. Le Pape aurait sollicité, dit-on, la Belgique pour une paix séparée avec l'Allemagne, et on prétend le prouver : « Du 2 au 10 Janvier 1916, écrit la *Revue de Paris*, une mission de catholiques allemands s'en fut en Belgique

prêcher au nom du Pape, à ce qu'ils disaient, la paix séparée. Les évêques belges protestèrent que c'était là mentir, mais le Nonce se tint coi et le Pape resta muet ». Voilà une accusation précise : on met en cause les évêques belges, le Nonce de Belgique, le Pape. Or, le R. P. Le Floch interroge les évêques belges par le cardinal Mercier, qui lui répond, le 25 Janvier 1919 : « Je n'ai jamais vu les personnes dont il s'agit. — Je n'ai jamais entendu parler de mission allemande pour la paix séparée. — La protestation de l'épiscopat belge n'a jamais eu lieu. Tout ce récit est pure invention. » Il interroge ensuite le Nonce, qui lui répond : « Tout est faux dans ce récit, tout, du commencement à la fin ». Qu'on s'étonne ensuite que le Nonce se tint coi » et que « le Pape restât muet » !

Les Papes n'ont besoin que de la vérité. Mais pourquoi faut-il donc qu'à l'heure où, pour l'œuvre de la paix, comme elle le fut pour la guerre, l'union sacrée est, avant tout, nécessaire, on veuille, par le mensonge, la rompre « contre » les catholiques, en essayant de discréditer leur Chef ? Pourquoi faut-il que les anticléricaux haineux continuent à montrer qu'ils n'ont rien appris ni rien oublié ? Pourquoi faut-il surtout, hélas ! que des catholiques se laissent gagner par les insinuations perfides, et croient aux accusations contre le « Père de famille » ? Les Papes n'ont besoin que de la vérité.

C. Le Grand.

La Politique de Benoît XV se trouve en brochure de 70 pages, chez Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris, 1 franc l'exemplaire.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français (N° du 1er Mars 1919). — *Sommaire.* — P. Botinelli : Assise, Joergensen et l'Italie. — E. Mangenot : Le prêt à intérêt en Babylonie. — P. Giquello : Chez les Arméniens et les Kurdes — G. Ramette : L'unité de la langue dans la Société des Nations. — R. Labigne : Pour nos campagnes.

Tribune libre et documents. — La campagne américaine épiscopaliste pour la restauration de l'unité de l'Eglise.

Notes bibliographiques. — A travers les périodiques.

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL
M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres.
Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
Flacon : 3f50 toutes Pharm. et 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

ÉTABLIS EN 1810

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

Prix très modérés pour Vins de consommation courante

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DEFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 °/₀ d'intérêt.

PRIX NET DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les BONS DE LA DEFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

FAITES VOTRE

BON VIN A 60 CENT.

LIBREMENT SANS FORMALITÉS

RÉGIE ET PORT PAYES

avec les RAISINS SECS de

J.-F. AUDIBERT ✻, créateur de ce Vin

qui donne la recette simple — **30.000 Attestations**

(Maison fondée en 1876) *6, rue Auxibert, Marseille*

SOUVENIR DES MAUVAIS JOURS

Madame Nicolle Bintz, pendant la guerre habitait Beauvais. Beauvais se trouvant sur le chemin des gothas, Mme Nicolle Bintz, comme les autres citoyennes de Beauvais, allait passer la nuit dans les carrières. Les émotions répétées, le manque de sommeil avaient altéré sa santé, si bien que lorsqu'elle partit en Touraine, à Amboise, elle était complètement déprimée et anémiée au plus haut point.

« J'étais à bout, nous écrivait-elle de sa résidence du Quai des Violettes, à Amboise. J'étais pâle et sans forces, et cependant très nerveuse. Je ne mangeais presque plus, je digérais fort mal et j'étais constamment en proie à quelque malaise. J'étais facilement oppressée et j'avais des palpitations, si bien qu'il m'était interdit de marcher vite et que, monter un escalier, était pour moi un supplice. On m'a heureusement conseillé de faire usage de vos Pilules Pink. Avec vos pilules cela a été le rapide retour à la santé. Vos pilules m'ont de suite fait retrouver les forces et les couleurs, je n'ai bientôt plus ressenti de palpitation, ni d'oppression, j'ai retrouvé l'appétit et me suis sentie aussi bien que je pouvais l'être. »

Les ennuis, les fortes émotions répétées, les grands chagrins suffisent à ébranler un organisme. Après les périodes troublées que nous venons de traverser beaucoup sont encore dans cette situation languissante, déprimée qui favorise l'emprise des épidémies qui courent. Ces organismes un peu pantelants auraient besoin d'être remontés, secourus, galvanisés, et les Pilules Pink, on l'a vu par l'exemple que nous venons de citer, se chargent fort bien, en pareil cas, de faire cela. Les Pilules Pink donnent du sang riche et pur avec chaque pilule.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, douleurs, épuisement nerveux, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt. Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris : 3,50 la boîte, 17,50 les 6 boîtes franco, plus 0,40 de taxe par boîte.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

34e Année. Vendredi 28 Mars 1919. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon *sur quelques Devoirs du Temps de Paix* (fin) ; Deuxième retraite sacerdotale ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Lesneven ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Expiration de certains pouvoirs accordés aux prêtres pour la durée de la guerre ; Fleurs et couronnes aux obsèques.

III. — Chronique générale : Rome ; Université catholique de l'Ouest ; Le nouveau coadjuteur de l'Evêque de Clermont.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Mars. — 4e Dimanche du Carême. Semi-double. Violet.

Lundi, 31. — De la férie. Violet.

Mardi, 1er Avril. — De la férie. Violet.

Mercredi, 2. — S. François de Paule, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 3. — De la férie. Violet.

Vendredi, 4. — S. Isidore, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Samedi, 5. — S. Vincent Ferrier, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 6. — Dimanche de la Passion.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Collorec	du 29 au 31 Mars.
Saint-Urbain	du 1er au 3 Avril.
Goulven	du 4 au 6 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur quelques Devoirs du Temps de Paix (suite).*

Nous vous exhortons aussi à faire un nouvel effort sur deux points essentiels : la *tempérance*, et les *modes*.

La tempérance s'impose à nous sous peine de mort : — mort de l'âme, car c'est par le péché d'ivrognerie que la conscience s'obscurcit, s'affaiblit, et finalement ne recule plus devant aucun genre de chute ; — et mort du corps, dans l'homme qui s'en rend coupable et dans sa race destinée à disparaître. L'alcool est le père de la tuberculose et de la folie. C'est assez dire. Le remède radical serait aux mains de l'Etat. Le Parlement ne permet pas à l'Etat cet acte de salut national. C'est aux électeurs à rectifier sur ce point les idées de leurs mandataires. Il vous serait du moins facile, Nos très chers Frères, de diminuer le mal en prenant part de toute votre âme à l'organisation et à la propagande de la Société de la Croix-Blanche, dont les membres s'engagent à ne pas boire d'alcool. Elle compte déjà de nombreux adhérents dans nos paroisses, nos collèges, nos écoles. Elle devrait atteindre toutes les familles. Nous considérons cette campagne comme la plus nécessaire des croisades. C'est au nom de la Religion qu'elle doit être engagée. Trop longtemps on s'est contenté de plaisanter le vice qu'elle combat, et il a été de bon ton d'être indulgent pour les « saints ivrognes de Bretagne ». Notre divin Maître Jésus-Christ n'aurait pas traité avec tant d'égards un fléau qui traîne après lui la misère, la honte et le crime. C'est sous l'inspiration divine que saint Paul flétrissait les buveurs de son temps. La loi de tempérance ne fait pas d'exception en faveur des chrétiens d'aujourd'hui.

Saint Paul a parlé avec la même franchise des modes féminines. Il rappelait aux femmes qu'elles doivent porter « des habits décents, et se parer, non pas de vêtements somptueux, mais de bonnes œuvres, comme il convient à des personnes qui font profession de servir Dieu » (1). Les

(1) I Tim., II, 8-10.

modes, un moment, avaient paru s'assagir. Elles retournent, dit-on, aux excès d'avant-guerre, et ne respectent même plus les toilettes de deuil. Elles pénètrent jusque dans nos campagnes, et ce n'est pas pour y enseigner la pudeur ni le bon goût. Pourquoi les femmes chrétiennes ne réagissent-elles pas contre un mal dont elles sont en partie responsables ? Nous leur dédions cet avis d'une Revue religieuse parisienne (1) :

« N'en doutez pas, femmes chrétiennes, vous avez aujourd'hui la partie belle.

» Il dépend de vous de réagir sur ce terrain contre les importations et la diffusion en France de tout ce qui est contraire à la délicatesse de notre religion. Si vous le vouliez, au lieu de subir la mode, vous la feriez ; au lieu de suivre le courant, vous le dirigeriez. Il suffirait pour cela de vous montrer fermes, de vous liguer au besoin afin d'imposer vos volontés à des couturières et à des couturiers qui ne tarderaient pas, dans l'exercice de leur industrie, à compter avec vous. — Il vous serait d'autant plus facile de réussir dans cette bonne œuvre qu'aujourd'hui l'opinion serait avec vous. Aujourd'hui, en effet, le public parle avec dégoût et avec irritation de ces êtres frivoles dont l'extérieur prouve qu'ils oublient la partie tragique qui s'est jouée, les douleurs et les privations dont nous souffrons tous. Ce qu'il y a de meilleur dans l'armée est particulièrement écœuré de ce spectacle. »

Hélas ! C'est à l'heure où les difficultés croissantes de la vie et la cherté des denrées les plus nécessaires auraient dû imposer aux familles l'économie la plus stricte que s'étalait le luxe le plus scandaleux. La France n'est plus un peuple riche. Ses amis les plus sages ont raison de lui dire : « Il faut nous habituer à penser en pauvres, acquérir des vertus de pauvres ». Apprendre à travailler régulièrement, à dépenser modérément, à se nourrir sobrement, à se vêtir simplement, à se récréer honnêtement, à économiser prudemment, c'est un devoir social. Il est inscrit dans l'Evangile. Dieu n'a pas béatifié la richesse. Il en voulait faire une servante et non une dominatrice. Il a béatifié la pauvreté, le travail, l'économie, la souffrance. L'heure est venue d'appliquer aux maux de la Patrie le remède du labeur acharné dans la pauvreté noblement supportée.

Cela nous ramènera aux habitudes de justice et d'hon-

(1) *Nouvelles religieuses*, 1er Janv. 1919.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nèteté, que peut-être beaucoup de consciences devenues trop larges ont oubliées pendant la guerre. L'histoire morale et économique de ce temps paraîtra invraisemblable : les propriétaires, ruinés par des locataires devenus parfois plus riches qu'eux et légalement autorisés à ne pas payer leur loyer : les produits du sol et de l'industrie atteignant des prix sans aucune proportion avec leur valeur réelle : l'usure la plus cynique aggravant la situation au point de soulever l'indignation des âmes les moins scrupuleuses ! Et le retour à la paix ne semble pas devoir nous rapprocher du taux normal de la vie financière, commerciale et industrielle. Ni l'intérêt du Pays ni la voix de la conscience ne peuvent permettre que de telles pratiques continuent. Ce serait la fin de l'honnêteté dans les affaires et de la concorde dans la vie sociale.

Toutes nos Œuvres devront se dévouer à rétablir dans le Pays la mentalité de l'Evangile : apprendre à servir Dieu de toute son âme et à lutter courageusement contre le péché : pratiquer en tout la justice : étendre sa charité à toutes les misères physiques et morales : ne jamais donner pour but à sa vie la jouissance : ne jamais reculer devant l'épreuve.

L'Union Catholique et nos Revendications.

X. — Nous ne changerons rien à l'organisation générale de nos Œuvres. L'*Union Catholique* peut seule assurer entre elles la cohésion nécessaire. Il est donc urgent de la reconstituer dans nos paroisses, sans même attendre que tous les hommes soient rentrés. Dès le Carême, ils seront assez nombreux pour former entre eux le noyau essentiel de chaque groupe. Les éléments plus jeunes qui viendront ensuite apporteront aux aînés un élan plus vif pour faire œuvre qui dure.

Nous tenons beaucoup à ce que les Associations de Pères de Famille figurent au premier rang des Œuvres restaurées et reprennent sans retard leur mission de vigilance.

Les Unions paroissiales se souviendront que leurs membres auront à remplir plusieurs fois, cette année, leur devoir électoral. Les catholiques doivent s'y préparer comme à l'acte qui exige d'eux le plus de conscience et d'énergie. Le sort du Pays en dépendra.

L'Union est établie sur le terrain des intérêts religieux. Elle demande à ses adhérents de s'entendre entre eux pour faire triompher le candidat qui est le plus attaché aux

principes chrétiens et qui a le plus de chances de succès.

L'heure est grave pour la France, Nos très chers Frères, grave dans la politique extérieure, plus grave encore dans la politique intérieure.

Nous sommes bien convaincus que le Parlement sera unanime à défendre les intérêts extérieurs de la Patrie. La première à la peine, après la Belgique, la première avec elle à l'honneur, elle devrait être encore avec elle la première dans les justes réparations du droit et dans les garanties de l'avenir. Quel Français pourrait hésiter sur ces questions de vie ou de mort ?

Mais une expérience douloureuse ne Nous permet pas d'espérer que le Parlement soit également unanime et juste dans l'organisation de nos libertés intérieures. C'est pourquoi nous devons confier la défense de nos droits à des Députés et à des Sénateurs loyaux dans leur foi et consciencieux dans l'accomplissement de leur mandat. Vous savez quelles sont les principales revendications des catholiques. Nous les avons formulées en chaire dans Notre cathédrale, le 5 Janvier dernier, à l'occasion des prières publiques pour la paix. Nous vous les remettons sous les yeux :

« Il est dit, dans l'Evangile, que tout Etat en proie aux divisions périra. Serait-il possible de supprimer dans les esprits et dans les cœurs toutes les causes de division ? Il n'y faut pas songer. Il y a des questions de doctrine qu'aucune conciliation ne pourra régler, aussi longtemps qu'il y aura des âmes repoussant la vérité divine. Mais une entente pour la vie commune est-elle impossible ?

» Est-il donc si difficile d'accorder une juste mesure de liberté à des catholiques, qui, bien loin de troubler l'ordre, en sont ordinairement les plus fermes soutiens ? Serait-il plus difficile de réparer les spoliations légales dont ils ont été victimes ?

» Quel danger y aurait-il à ouvrir la frontière de France aux Congrégations qui portent aux quatre coins du monde son influence et sa gloire ; ou à laisser librement fleurir leurs vertus, prospérer leurs œuvres, et monter leur prière sur le sol de la Patrie aussi bien qu'à l'étranger ; ou à garder précieusement aujourd'hui dans leurs maisons séculaires les congréganistes, prêtres ou frères, qui, par milliers, sont venus rejoindre leur régiment en guerre ?

» Quel danger verriez-vous à ce que votre Evêque et vos prêtres eussent enfin le moyen légal d'organiser la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

propriété de leurs presbytères et de leurs maisons d'œuvres, dans des conditions qui n'exposent pas leur humble patrimoine à être dévoré par le fisc après trois transmissions par héritage, puisque chaque mutation de ce genre absorbe un tiers de l'héritage, si bien que la guerre, si elle emporte trois héritiers consécutifs du même bien, emporte également tout le bien qu'ils s'étaient transmis ? Où serait le danger pour l'Etat si un statut légal venait enfin régler humainement une situation sans issue ?

» Et où pourrait être le danger pour la France, si le Catéchisme rentrait paisiblement dans l'école publique comme le souhaite ouvertement la majorité des familles, ou si tout au moins les écoles libres participaient au budget de l'Etat au *prorata* de leurs succès et du nombre de leurs élèves ?

» Or, il suffirait, sur tous ces points, pour rendre aux catholiques la situation supportable, de changer deux ou trois articles aux lois sur l'Enseignement, à la loi sur les Associations, et à la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat. Ce ne serait pas une révolution. Je vois bien ce que la France gagnerait à ces changements. Je ne vois pas ce qu'elle y pourrait perdre.

» Je ne soumets pas ces questions aux négociateurs de la paix mondiale. Nos Alliés eux-mêmes n'ont aucun titre à s'occuper de notre vie intérieure. Mais je présente ma revendication à mon Pays. Il est généreux pour les peuples qui réclament son aide. Qu'il soit juste pour des fils qui ne lui ont rien refusé au jour du sacrifice. »

Ces revendications, Nos très chers Frères, Nous semblent être le *minimum* de ce que doivent réclamer les catholiques. Ils le réclameront sans violence, mais avec une fermeté opiniâtre.

La France a besoin de l'Eglise. Elle ne retrouvera pas sans elle la plénitude de sa vie morale. Les lois d'exception qui contrarient le ministère de l'Eglise nuisent à l'Etat autant qu'à elle. Il lui faut sa pleine liberté d'action pour qu'elle fasse pénétrer au cœur du peuple « l'amour de l'ordre, le respect de l'autorité, le dévouement au bien commun ». Si l'on veut guérir l'humanité des blessures de toutes sortes que la guerre lui a faites, dans son âme, dans son corps, dans ses biens, il est temps que l'Etat rompe lui-même les entraves de la grande guérisseuse des peuples, qu'il se réconcilie avec elle, et qu'il reprenne ses relations avec son auguste Chef.

Qu'il comprenne bien la situation. Les persécutions ne servent à rien, quand les consciences sont en cause. Nos ennemis en ont fait l'expérience en Alsace-Lorraine. D'autres l'avaient faite en Pologne, en Irlande. Aucune loi pénale n'a pu vaincre ceux qui savaient mourir, car les peuples qui savent mourir sont ceux qui ne meurent pas. Nous ne voulons pas vivre dans un simple état de tolérance. Nous demandons la liberté. Le mot « liberté » ne suffit pas à tout. Mais il enferme un bienfait, s'il est sagement entendu et loyalement appliqué. Quand nous proclamons l'Union sacrée, nous voulons dire l'union dans la liberté, l'union cordiale et libératrice. Il n'y a rien dans cette parole qui sente la révolte. Il y a, ce qui vaut mieux, un acte d'espérance. Nous comptons sur la grâce divine. Nous comptons sur la bonne volonté des hommes. C'est parce que nous avons su remplir tout notre devoir à l'égard de la France, que nous souhaitons pouvoir aussi remplir librement tout notre devoir envers l'Eglise, mère de la France.

FIN.

II. Deuxième retraite sacerdotale. — Elle s'ouvrira dimanche prochain, 30 Mars, à 6 h. 1/2 du soir, pour les prêtres démobilisés des classes 1896 à 1900 inclusivement.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Ergué-Armel, M. Guillou, vicaire à Argol ;
Vicaire à Argol, M. Guéguen, vicaire à Tourc'h ;
Vicaire à Plogonnec, M. Séité, vicaire à Primelin ;
Vicaire à Primelin, M. Léostic, vicaire à Saint-Jean-Trolimon ;
Vicaire à Plouescat, M. Mazé, vicaire à Saint-Thois ;
Vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé, M. Jacolot, vicaire à Tréméven.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 30 Mars :* messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon français de la Station, prières pour la paix, bénédiction du Saint Sacrement. — A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction. — A 8 heures, sermon breton, prières, bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mardi, mercredi et *jeudi*, retraite des femmes : instruction à la Cathédrale, à 9 h. 1/2 et à 4 heures.

Mardi et *jeudi :* à 8 heures du soir, sermon français de la Station ; *mercredi :* à la même messe, sermon breton ; *vendredi :* Chemin de la Croix.

Dimanche de la Passion : ouverture du Temps pascal.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *IVe Dimanche de Carême (30 Mars) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, suivies de l'ouverture de la Station française du Carême, par M l'abbé Pérard, missionnaire de Nantes.

Lundi : à 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Retraite spéciale aux jeunes filles : instructions, le soir, à 8 heures, le *lundi*, le *mercredi* et le *jeudi ;* le matin, après la messe de 8 heures le *mardi*, le *mercredi* et le *vendredi*. — Les instructions de mardi et de vendredi soir sont pour tous les fidèles.

Petite retraite des enfants qui ont déjà communié : instruction, à 4 h. 1/4, les *lundi, mardi* et *mercredi*. Messe de communion, le *jeudi*, à 8 heures.

1er vendredi du mois : à 6 heures, réunion et messe des Bretons associés du Sacré-Cœur.

Samedi : 8 heures, messe de l'archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Avis de service. — Un service solennel pour M. Auguste Pouliquen, professeur à Saint-Pol de Léon, mort au champ d'honneur, sera célébré à Landivisiau, *le samedi 5 Avril, à 9 h. 1/2.*

Lesneven. — **Retraite bretonne de femmes,** *du 9 au 15 Mars 1919.* — 51 paroisses ; 181 retraitantes : Ploudaniel, 11 ; Plabennec, 11 ; Plouvien, 9 ; Plouider, 8 ; Ploumoguer, 8 ; Milizac, 7 ; Lanhouarneau, 7 ; Plouzévédé, 6 ; Plounéour-Trez, 6 ; Saint-Frégant, 6 ; Plourin, 5 ; Rumengol, 5 ; Plouguin, 4 ; Plouvorn, 4 ; Brélez, 4 ; Lanarvily, 4 ; Goulven, 4 ; Kernouès, 4 ; Trégarantec, 4 ; Plouguerneau, 3 ; Plouzané, 3 ; Plougastel-Daoulas, 3 ; Bourg-Blanc, 3 ; Coat-Méal, 3 ; Landivisiau, 3 ; Lanrivoaré, 3 ; Guissény, 3 ; Kersaint-Plabennec, 3 ; Relecq, 3 ; Saint-Méen, 3 ; Plouédern, 2 ; Ploudalmézeau, 2 ; Plougourvest, 2 ; Plouarzel, 2 ; Plounévez-Lochrist, 2 ; Kerlouan, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Saint-Derrien, 2 ; Saint-Servais, 2 ; Tréflez, 2 ; Plougar, 1 ; Bohars, 1 ; Lesneven, 1 ; Loc-Maria-Plouzané, 1 ; Lambézellec, 1 ; Le Drennec, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Kernilis, 1 ; Roscoff ; Trémaouézan, 1 ; Tréglonou.

— **Retraite bretonne d'hommes,** *du 17 au 22 Mars 1919.* — 27 paroisses ; 38 retraitants : Plouzané, 3 ; Saint-Méen, 3 ; Goulven, 3 ; Plabennec, 2 ; Plougonvelin, 2 ; Lesneven, 2 ; Kerlouan, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Plougar, 1 ; Plouzévédé, 1 ; Plougastel, 1 ; Plouvien, 1 ; Plouguerneau, 1 ; Plouénan, 1 ; Ploumoguer, 1 ; Plounéour-Trez, 1 ; Saint-Pabu, 1 ; Saint-Thonan, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Landivisiau, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Brélès, 1 ; Guissény, 1 ; Kernilis, 1 ; Trégarantec, 1 Trémaouézan, 1 ; Tréflez, 1.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citations. — *Godec Jean,* prêtre-soldat, passé sur sa demande, d'une ambulance de l'arrière au 24e Dragons : « Depuis plus d'un an, dans ses séjours prolongés aux tranchées de première ligne, n'a cessé de réconforter ses camarades Bretons, par son exemple et sa parole. A pris part comme volontaire, le 13 Mars 1916, à une reconnaissance des plus dangereuses en avant de nos fils de fer. » — (Ordre no 67 du 4 Avril 1916.) — 1re citation.

Signé : Le colonel Geoffroy, *commt le 24e Dragons.*

— Le Général commandt la 64e Division, cite à l'ordre le maréchal des logis aumônier *Godec Jean :* « A toujours donné l'exemple des plus belles qualités de patriotisme et de dévouement. Prêchant la parole, a su également en toutes circonstances prêcher l'exemple, entr'autres, en participant aux nombreux et hardis coups de main exécutés par le 24e Dragons dans le secteur de l'Argonne, de Janvier à Mai 1917. » — (Ordre no 78 du 2 Mai 1917.) — 2e citation.

Signé : Général Colin.

M. Godec est vicaire à Ploudiry.

Expiration de certains pouvoirs accordés aux prêtres pour la durée de la guerre. — Un décret de la *Consistoriale* indique qu'avec la guerre ont pris fin les pouvoirs exceptionnellement acccordés aux prêtres faisant partie des armées :

1° D'absoudre, en certains cas, les soldats par une formule générale, ou par une absolution commune non précédée de la confession ;

2° D'absoudre de toutes les censures et cas réservés ;

3° De célébrer la sainte messe en n'importe quel lieu, même en plein air, tout péril d'irrévérence ayant été écarté ;

4° De célébrer la sainte messe deux fois par jour, même à une heure après midi, et en des cas extraordinaires, même sans être à jeun ;

5° De dire des messes votives au lieu des messes propres prescrites par les rubriques ;

6° De garder le Saint Sacrement sur les navires de guerre, et dans les ambulances ;

7° De bénir par un seul signe de croix les chapelets, croix, médailles en les indulgenciant ;

8° De se dispenser de la récitation de l'Office divin et, pareillement, de commuer l'Office divin en d'autres prières.

Ces concessions étant supprimées, les autres qui se rattachent à la juridiction des Ordinaires des armées, resteront en vigueur aussi longtemps que subsistera leur ministère.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Fleurs et couronnes aux obsèques. — A propos de l'emploi des fleurs et des couronnes aux funérailles, la *Semaine religieuse* de Lyon expose très clairement le sentiment de l'Eglise, et il serait bon pour tous les catholiques de s'en inspirer.

« Au sujet des adultes, le rituel est muet ; il n'approuve ni n'interdit d'orner la dépouille mortelle d'un chrétien de couronnes et de fleurs. Il semble donc qu'en ce point la liberté soit complète. Toutefois, les liturgies s'accordent à flétrir toute profusion. Ce sont les milieux de libre pensée qui se sont plu à développer cette coutume parmi nous, il y a quelques années ; la réaction qui s'est produite dans les milieux chrétiens est donc très opportune.

» Par contre, pour les enfants morts avant l'âge de raison, voici la rubrique du rituel :

» Lorsqu'un enfant baptisé est mort avant l'usage de la raison, » on le revêt selon son âge, et on lui met une couronne de fleurs » ou d'herbes aromatiques et odoriférantes, en signe d'intégrité » de la chair et de virginité. »

« Ceux qui prohibent les fleurs et la couronne sur le cercueil d'un enfant sont donc, sans s'en douter d'ailleurs, en opposition avec l'esprit de l'Eglise ; ils tombent dans la même erreur que ceux qui trouvent malséant qu'aux funérailles d'enfants le prêtre porte l'étole blanche et non la noire en signe de deuil.

» En ce qui concerne le drap mortuaire, certaines règles obligatoires ont été perdues de vue dans notre pays ; en France, l'usage est très commun de recouvrir le cercueil d'un adulte célibataire, surtout d'une jeune fille, avec un drap blanc. Cette pratique a été formellement condamnée par Rome dans une réponse de la Sacrée Congrégation des Rites à une question de l'Evêque de Saint-Brieuc, en date du 31 Juillet 1885. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — La cause de la Vén. Louise de Marillac. — Dimanche 9 Mars, au Vatican, en présence du Pape et des cardinaux Vannutelli et Vico, on a lu les décrets dits *de tuto* concernant la béatification de la vénérable Anna-Maria Taïgi et les trois miracles de la vénérable Louise de Marillac, fondatrice des Filles de la Charité, NN. SS. Humbrecht, Rivière, Le Roy, Laperrine d'Hautpoul, de Vasconcelos étaient présents.

Benoît XV eut la pensée délicate de répondre en français au discours de remerciement : « C'est à Dieu, déclara-t-il au vicaire général des Prêtres de la Mission, que vous devez adresser les accents de votre reconnaissance, car c'est lui qui a frayé le chemin par lequel la cause de la vénérable Louise de Marillac a pu avancer ainsi qu'elle a vraiment avancé aujourd'hui vers l'issue si désirable de la béatification. » Le Pontife ressent personnellement une grande joie, d'abord de voir s'accroître pour ses fils le nombre

des intercesseurs auprès de Dieu, puis de ce que le présent décret met sous nos yeux une figure resplendissante de charité.

Le Pape souhaite de voir cette vertu grandir plus que jamais dans le cœur de ses fils au lendemain d'une guerre qui laisse tant de malheurs et de misères à ménager, et réclame tant de reconstructions dans l'ordre matériel et plus encore dans l'ordre moral.

Pourquoi ne pas ajouter, poursuivit le Pape, qu'il Nous est fort agréable de donner un témoignage public de Notre bienveillance aux Filles de la Charité, dont Nous apprécions à leur éminente valeur les services qu'elles rendent à l'Eglise. Pourquoi ne pas ajouter aussi que Nous remercions le bon Dieu de nous avoir ménagé une nouvelle occasion de renouveler à la France les assurances de Notre bienveillant intérêt pour tout ce qui regarde son bien et sa gloire ? »

Le Souverain Pontife exprima sa confiance que la charité étant une vertu toujours vivante dans les élus, Louise de Marillac ne tardera pas à nous donner la preuve que, même là-haut, elle n'a pas oublié sa patrie terrestre.

— La Congrégation des Rites et les miracles de Jeanne d'Arc. — La Congrégation générale des Rites s'est réunie le 18 Mars, au Vatican, en présence du Pape, pour l'examen des miracles présentés pour la canonisation de la bienheureuse Jeanne d'Arc. Treize cardinaux, membres de la Congrégation des Rites, parmi lesquels le cardinal Amette, étaient présents, avec vingt-deux consulteurs.

Chacun de ceux-ci, suivant l'ordre établi pour les Congrégations générales des Rites, lut son *votum*, c'est-à-dire son avis motivé sur le caractère miraculeux des guérisons obtenues par l'intercession de Jeanne d'Arc depuis sa béatification. Puis les consulteurs se retirèrent, et les cardinaux, à leur tour, émirent chacun leur avis motivé.

Cette séance, d'un intérêt capital pour la canonisation, dura trois heures. Après quoi, dans les paroles par lesquelles il clôtura cette consultation solennelle, le Souverain Pontife recommanda d'invoquer, en vue de sa décision, les lumières de l'Esprit-Saint. On sait que le Pape, auquel seul il appartient de se prononcer, ne donne jamais sa décision, séance tenante.

Université Catholique de l'Ouest. — Nous apprenons avec plaisir que M. Fauvel, professeur à la Faculté libre des Sciences d'Angers, vient de recevoir le titre de « correspondant » du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

M. Fauvel est peut-être l'homme de France qui connaît le mieux les vers marins. Tour à tour, le prince de Monaco, le duc d'Orléans, la mission Charcot, le Muséum de Bruxelles, le Muséum de Paris, les explorateurs et les amateurs lui confient leurs pêches d'Annélides Polychètes pour en obtenir le classement.

Le Muséum d'Histoire naturelle de Paris a voulu reconnaître la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

science et les services de M. Fauvel en lui conférant ce nouveau titre scientifique. Nous en félicitons le distingué professeur et l'Université Catholique de l'Ouest, à laquelle il fait si grand honneur.

Le nouveau Coadjuteur de l'Evêque de Clermont. — Par décision du Souverain Pontife, Mgr Marnas, vicaire général de Lyon, est nommé coadjuteur de Mgr Belmont, évêque de Clermont-Ferrand. Le nouvel évêque, né en 1859, fut un brillant élève de l'Institution des Chartreux ; il fit ses études théologiques à la procure de Saint-Sulpice, à Rome, sous la direction de M. Captier, qui fut plus tard supérieur général de Saint-Sulpice. Mgr Marnas était vicaire général de Lyon depuis 1915.

BIBLIOGRAPHIE

I. **Apparitions d'une âme du Purgatoire en Bretagne** (1).— Dans un village d'Ille-et-Vilaine, sur les confins du Morbihan, vivaient — il y a quarante ans — au service d'une famille patriarcale, deux Sœurs du Tiers-Ordre de Saint-François également droites et dévouées, bien que de caractère différent. L'une, Perrine M..., avait le culte des âmes du Purgatoire et s'ingéniait, de toutes façons, à leur venir en aide ; l'autre, Jeanne A..., vaquait à son travail de cuisinière sans paraître se préoccuper des choses de l'au delà. Par un mystérieux dessein de la Providence, c'est la dernière qui fut favorisée de visions et de colloques dont le récit est d'autant plus impressionnant qu'elle garda, sur son poignet, une marque indélébile reproduisant l'empreinte des doigts de l'amie qui sollicitait les suffrages de sa charité.

Très simplement, avec un grand esprit de foi qui ne s'effraie pas des mystères d'outre-tombe, M. Le Gouvello nous raconte les faits qui se sont passés sous son toit, dans le but — déjà réalisé, à Sévérac — de promouvoir la dévotion envers les chères âmes du Purgatoire.

II. **La Croisade Eucharistique des Enfants** (2). — Entreprise au début de la grande Guerre pour aider à la victoire du Droit par la toute puissance suppliante des petits, la Croisade des Enfants, loin de démobiliser ses effectifs, s'efforce, au contraire, de les augmenter, car il lui reste à obtenir la restauration chrétienne de la France.

Le diocèse de Vannes compte déjà plus de 15.000 soldats. Aux deux extrémités du diocèse de Quimper, des bataillons généreux mènent aussi le bon combat. A S.-P. d. L..., grâce à la Croisade, les communions et les sacrifices se sont multipliés. Et les petites filles de la campagne ont communié plusieurs fois par semaine, même en hiver, alors qu'elles avaient deux, trois et quatre kilomètres à faire pour se rendre à l'église. A Sc..., les chères petites lisent leur *Bulletin* avec le plus vif intérêt ; il excite en leurs âmes le désir du bien et entretient chez elles l'esprit de sacrifice ; elles se sont montrées particulièrement généreuses à l'occasion de la Messe pour la France. Puisse cet exemple être suivi, pour le salut des âmes et l'avenir de notre cher Pays !

(1) Broch. de 50 pp., Paris, Téqui.
(2) Par Fidelis. Toulouse, Apostolat de la Prière, 6, rue Montplaisir.

Librairie J. Cardeilhac Soubiron, à Montrejeau (Hte-Gar.)

Demander catalogue de ses éditions, livres de fonds et divers, livres pour distribution de prix, etc... Grand assortiment de livres de piété, bréviaires, imagerie religieuse, ornements d'Eglise, vitraux, articles de bureau. Service de commission mondial procurant rapidement tout ouvrage ou article désiré.

A VENDRE petit Matériel d'Imprimerie, comprenant : Presse à pédale et Caractères divers ; Massicot, état neuf, propre principalement à l'impression d'un Bulletin paroissial. Occasion exceptionnelle.
S'adresser au Presbytère de Kerfeunteun.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Cette Banque va porter son capital de 150 à 200 millions de francs, au moyen de l'émission de 100.000 actions de 500 francs nominal. Les actions seront émises au prix de 600 francs, soit avec une prime de 100 francs. Il sera appelé à la souscription le quart du montant nominal soit 125 francs plus la prime de 100 francs, au total : 225 francs. Les actions nouvelles seront émises jouissance 1er Janvier 1919, c'est-à-dire qu'elles participeront à l'égal des anciennes aux résultats de l'exercice en cours.

Elles seront exclusivement réservées aux actionnaires actuels dans la proportion d'une action nouvelle pour trois anciennes en négligeant, le cas échéant, la fraction d'action. Les actionnaires auront en outre la faculté de souscrire à titre réductible afin de participer, au prorata de leur demande, aux actions qui n'auront pas été souscrites à titre irréductible.

Les souscriptions sont reçues du 25 Mars au 15 Avril 1919 à la *Banque Nationale de Crédit* à Paris et dans ses succursales et agences.

Au *Comptoir d'Escompte de Mulhouse* à Mulhouse et dans ses succursales et agences.

L'insertion légale a été faite au Bulletin *des annonces légales obligatoires du 10 Mars 1919.*

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | Maison de Confiance.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. Emile DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph : 1.13.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL
M. et Mme VÉRONNET-COMUNEL, propriétres.
Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

POUR PAQUES 1919

Cinq clous d'encens . . . . . franco 1 fr. 50 ;
Le kilogramme d'encens parfumé . . . . . — 5 ».
F. Fafet, *rue de Bérulle, Saint-Mandé (Seine).*

POUR LA FEMME



Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les Hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang. Accidents de la ménopause, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.*

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY se vend **5** francs le flacon dans toutes les Pharmacies, **5** fr. **60** franco gare. — Les quatre flacons franco contre mandat-poste de **20** fr. adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(Notice contenant renseignements gratis.) **535**

FAITES VOTRE

BON VIN A 60 CENT.

LIBREMENT SANS FORMALITÉS
RÉGIE ET PORT PAYÉS
avec les RAISINS SECS de
J.-F. AUDIBERT ✻, créateur de ce Vin
qui donne la recette simple — **30.000 Attestations**
(Maison fondée en 1876) *6, rue Auxibert, Marseille*

PRIMO NON NOCERE

« La première qualité d'un médicament, c'est d'être inoffensif. »

Il est des vérités d'observation qui ne se discutent plus guère, étant devenues comme autant d'articles de foi pour les gens avertis, initiés ou profanes.

Tout le monde sait, par exemple, que le résidu toxique d'une nutrition défectueuse, connu sous le nom d'acide urique, est sinon la cause exclusive, au moins l'accompagnement obligé de l'arthritisme et des affections multiples et diverses qui procèdent de cette fâcheuse diathèse. D'où la nécessité, pour se garantir contre ces misères variées ou s'en libérer, et pour assurer l'équilibre physiologique, de prévenir ou d'enrayer l'accumulation de l'acide urique dans l'économie, en éliminant le maudit sel, préalablement solubilisé, au fur et à mesure de sa formation.

Tout le monde sait aussi, que, de tous les solvants de l'acide urique, il n'en est point d'aussi efficace que l'Urodonal, qui, trente-sept fois plus actif que la lithine, le dissout « comme l'eau chaude dissout le sucre. »

Personne ne conteste que l'Urodonal ne soit, en conséquence, le spécifique de choix à la fois préventif et curatif, non seulement du rhumatisme articulaire, musculaire, viscéral, de la gravelle ou de la goutte, mais encore de l'artériosclérose, de la dilatation d'estomac, de l'insuffisance rénale, du diabète même, des troubles cardiaques et de pas mal de maladies de peau. Telle est, d'ailleurs, l'opinion formelle de nombre de cliniciens autorisés, à commencer par le professeur Lancereaux, ancien président de l'Académie de Médecine.

Par le fait, l'Urodonal est entré, depuis longtemps déjà, dans la pratique courante de tous les pays, jusques y compris la Russie et la Roumanie, où cependant les médicaments de provenance étrangère ne sont admis qu'après avoir subi un examen des plus sévères et même un véritable stage. On ne compte plus les médecins qui le prescrivent d'emblée à leurs arthritiques, comme ils prescrivaient la quinine avec le même succès à leurs fébricitants. On ne compte plus davantage les malades qui, à la moindre alerte, au moindre accident, prennent sur eux de faire une bonne cure d'Urodonal, dont ils n'ont jamais, au demeurant, qu'à se féliciter.

Il reste cependant encore, paraît-il, quelques sceptiques qui hésitent. Non pas qu'ils nourrissent à l'endroit de l'Urodonal, dont les preuves sont faites, archi-faites, des préventions particulières. Ce n'est pas de l'Urodonal qu'ils se méfient. C'est de tous les remèdes généralement quelconques, de toutes les « drogues » également suspectes, par définition à leurs yeux : « Moins on prend de médicaments, disent-ils, et mieux cela vaut ».

Mais l'Urodonal ne rentre pas dans ces médicaments, puisque dans sa magistrale monographie *(la Pharmacodynamie de l'Urodonal)*, M. le Docteur Légerot, professeur de physiologie de l'Ecole supérieure des Sciences d'Alger, a cru devoir lui rendre de ce chef un hommage motivé. Aisément digestible, dit-il, et agissant très vite, l'Urodonal fatigue si peu l'estomac qu'il peut être employé **d'une façon indéfinie.**

D'autre part, sa propre solubilité n'ayant d'égale que son pouvoir solubilisateur, il n'impose aucun surcroît de travail aux reins, qu'il traverse plus aisément et plus vite que l'eau elle-même.

L'Urodonal est le type, en quelque sorte du médicament inoffensif, opérant comme qui dirait par action de présence sans influencer les tissus intéressés autrement que pour lessiver les cellules et provoquer, avec le réveil de leur activité propre, leur dégorgement et leur désintoxication automatique. Quel est le solvant de l'acide urique dont on pourrait en dire autant ?

N. B. — Toutes les pharmacies et Etablissements Chatelain, 2, rue Valenciennes, Paris. Le flacon, franco, 8 frs. ; les 3 flacons, 23 fr. 25, franco.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

84e Année. Vendredi 4 Avril 1919. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. Partie non officielle. — Le Pape et les Eglises d'Orient ; Apostolat de la Prière.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de services ; Quimper ; Nos Prêtres-Soldats (suite).

IV. — Chronique générale : Rome ; Mort du cardinal Cassetta ; Les *Acta Apostolicæ Sedis* ; La puissance d'une génuflexion.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Avril. — Dimanche de la Passion. Semi-double. Violet.

Lundi, 7. — De la Férie. Violet.

Mardi, 8. — De la Férie. Violet.

Mercredi, 9. — De la Férie. Violet.

Jeudi, 10. — De la Férie. Violet.

Vendredi, 11. — Les Sept Douleurs de la Bse Vierge Marie. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 12. — De la Férie. Violet.

Dimanche, 13. — Les Rameaux.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Refuge de Brest	6 et 7	Avril.
Providence de Saint-Pol de Léon . .	8 et 9	—
Petites Sœurs des Pauvres, à Brest .	10 et 11	—
Sanatorium de Santec.	12	—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Tréboul, M. L'Hénoret, vicaire à Meilars ;
Vicaire à Guilvinec, M. Thépaut, vicaire à Goulien.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Pape et les Eglises d'Orient.

Voici le texte de l'allocution prononcée par le Saint-Père au Consistoire du 10 Mars :

« VÉNÉRABLES FRÈRES,

» Avant de remplir les vides qui viennent de se produire dans l'ordre des évêques, ce qui est la cause première qui Nous a porté à vous convoquer aujourd'hui, Nous aimons, en vertu de Notre charge apostolique, Nous entretenir avec vous de Nos desseins et de Nos soucis concernant les affaires de l'Orient chrétien.

» En effet, l'Eglise orientale a été de tout temps l'objet de soins particuliers de la part des Souverains Pontifes, car il était juste et convenable que ceux-ci, en qualité de pasteurs de l'Eglise universelle, tout en travaillant au salut et au progrès des Eglises particulières, eussent une prédilection spéciale pour l'Eglise de cette région bénie, qui a été illustrée par l'œuvre de la Rédemption du genre humain et des premières lueurs du christianisme, où a été jetée la semence de l'apostolat et du martyre, et où ont mûri des fruits magnifiques de sainteté et de sagesse. Tant que cette Eglise est restée dans la sainte unité, elle a été merveilleusement florissante, elle a donné au Siège apostolique d'insignes Pontifes, et à la société chrétienne ces phares lumineux d'intelligence, de vertu et de science, que sont les Basile, les Athanase, les deux Grégoire, les Chrysostome. Or, Nos prédécesseurs n'ont jamais négligé ces beaux monuments de l'antiquité, et non seulement ils ont voulu que les usages et les institutions des Orientaux fussent conservés séparément des Latins, mais ils ont pris soin aussi de laisser leurs rites dans leur intégrité, dans leur noblesse et leur éclat, afin que l'Epouse du Christ, dans son vêtement doré, entourée de variété, pût d'autant mieux apparaître au monde dans toute sa beauté. Ces rites, nul ne l'ignore, ont été maintenus à Rome même par la volonté et l'autorité du Saint-Siège comme aussi ont été insérés, dans le calendrier de l'Eglise romaine, les Pontifes et Docteurs de l'Orient, et a été embellie de leurs homélies la liturgie latine.

» Du reste, ils sont assez nombreux les documents de cette sagesse pontificale visant, de différentes manières, soit la prospérité de l'Eglise orientale, soit la défense des pays chrétiens exposés sans cesse aux incursions des ennemis. Il n'y a pas lieu ici de rappeler les exhortations solennelles et paternelles que Nos prédécesseurs ont adressées aux Eglises dissidentes, afin de hâter leu retour à ce centre de l'unité et de vie qu'elles ont malheureusement quitté et de les ramener à ces anciens devoirs de soumission et d'obéissance envers la Chaire de saint Pierre, dont les Pères grecs ont donné des exemples si éclatants aux Conciles œcuméniques d'Ephèse et de Chalcédoine.

» Quant à Nous, puisque Nous avons été placés par les desseins inscrutables du bon Dieu au gouvernail de cette Eglise romaine, qui est la racine et la source de l'Eglise catholique, Nous n'avons pas manqué de porter avec empressement Nos regards et Notre sollicitude sur les Eglises d'Orient, sur celles qui sont unies à ce Siège Apostolique, d'où tire son origine l'unité sacerdotale, aussi bien que sur les autres qui s'en éloignèrent, et, suivant les traces de nos prédécesseurs, Nous Nous sommes proposé de rendre les unes à leur ancienne dignité et de rappeler les autres à l'unité de la foi.

» Aussi, Nous avons tout d'abord institué une Congrégation spéciale pour les affaires de l'Eglise d'Orient. Ensuite, Nous avons ouvert aux Latins et aux Grecs, sans en exclure les dissidents, une maison d'études où il leur a été donné de se procurer une connaissance plus profonde et une science plus étendue de l'Orient chrétien, et pour l'honorer Nous avons appelé cet établissement Institut Pontifical, le prenant sous Notre spéciale protection, et Nous réservant à Nous-même et à Nos successeurs la préfecture de cette Congrégation, afin de donner par là aux Orientaux une marque plus sensible de Notre bienveillance.

» Mais il ne Nous a pas suffi de pourvoir de la sorte par cet Institut aux intérêts à venir de l'Eglise orientale, Nous avons, en outre, travaillé de toutes Nos forces à soulager les maux sans nombre qui se sont abattus sur ces populations pendant la guerre, soit aux frontières de la Russie, soit aux Balkans, soit enfin dans l'Empire ottoman ; car ici Nous avions le spectacle de tout un peuple sur le point de périr ; le spectacle de populations chassées en masse hors de leurs maisons se réfugiant dans les montagnes et mourant victimes du froid et de la faim ; de tous côtés, le spectacle de chrétientés dissoutes, de prêtres chassés et jetés en prison, d'églises, de couvents, d'écoles, d'hospices profanés : le spectacle enfin du pillage, de la dispersion des biens de l'Eglise et des particuliers. Nous Nous sommes efforcé, autant qu'il était en Notre pouvoir, de remédier à tous ces maux sans aucune distinction de nationalité et de religion. Mais c'est surtout vers les Arméniens et les habitants de la Syrie et du Liban que Notre sollicitude a dû se porter, vu qu'ils étaient encore plus que les autres torturés par les déportations et par la faim et égorgés en masse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» C'est pourquoi, afin de venir en aide aux Arméniens en général et surtout à ceux qui avaient été condamnés à mort ou qui avaient besoin de Notre secours d'une manière ou d'une autre, Nous Nous sommes adressé plus d'une fois au sultan lui même ou encore Nous avons vivement recommandé le sort de ces malheureux aux princes dont la prière semblait avoir sur lui plus de poids. C'est ainsi qu'à d'innombrables orphelins d'Arménie Nous avons porté secours, à eux aussi dans la mesure de Nos forces, et Nous avons fondé à Constantinople une maison pour les abriter et les nourrir. Quant à la Syrie et au Liban, Nous avons eu de même recours à plusieurs chefs d'Etat pour détourner de ces pays les cruautés qu'on y redoutait et leur faire parvenir des vivres dont ils ont besoin. Nous n'avons cessé de Nous servir, tant de Notre autorité que de Nos moyens, pour porter secours en Orient autant qu'il Nous était possible à tous ceux qui se trouvaient dans le malheur, et en cela Nous avons eu dans les représentants du Saint-Siège des aides précieux.

» De plus, alors même que la guerre a été suspendue, à la suite de l'armistice, Nous n'avons pas cessé d'entourer de Nos soins l'Orient chrétien. En effet, de si profonds changements dans la politique et dans l'ordre social, comme aussi les luttes des nations, ne peuvent qu'entraver énormément la vie civile et religieuse, surtout dans les pays qui ont été soumis jusqu'ici à l'Empire de Russie, où cependant la liberté de religion accordée à tous par les lois, avait fait naître une si douce espérance de temps meilleurs.

» Ajoutez, pour toutes les autres parties de l'Orient, le spectacle navrant des missions dispersées, des chrétientés privées de leurs églises et de leurs prêtres, enfin des peuples en lutte pour la liberté et réduits à la plus grande misère.

» Mais ce sont surtout les Lieux Saints de la Palestine qui Nous préoccupent, pour la raison évidente de leur dignité singulière qui les rend, pour tout chrétien, vénérables au-dessus de tout.

» Pour libérer ces Lieux de la domination des infidèles, que de longs et pénibles efforts ont été faits par Nos prédécesseurs ! Combien de labeurs, combien de sang versé au cours des siècles par les chrétiens d'Occident ! Et maintenant que ces Saints Lieux sont retournés, à l'immense joie des bons, entre les mains des chrétiens, Nous ne pouvons manquer de Nous préoccuper du sort que la Conférence de la Paix va leur réserver car, sans aucun doute, Notre douleur, ainsi que la douleur de tous les chrétiens, serait grande si les infidèles étaient mis, en Palestine, dans une position privilégiée et, plus encore, si ces augustes monuments étaient confiés à des peuples qui ne sont pas chrétiens.

» En outre, Nous savons que des étrangers non catholiques, fournis de toute sorte de moyens, profitent des misères et des ruines que la guerre a accumulées dans ces régions pour propager leurs doctrines. Or, on ne saurait aucunement tolérer que tant d'âmes soient arrachées à la foi catholique et vouées à la perdition dans les lieux mêmes où Notre Seigneur Jésus-Christ leur a mérité

par son sang la vie éternelle. Exposés à tel danger, Nos fils chéris se tournent vers Nous, les mains suppliantes et implorent non seulement des vivres et des vêtements, mais encore qu'on leur rende, par Notre intervention, leurs missions, leurs églises, leurs écoles. De Notre côté, ayant conscience des devoirs de Notre charge, Nous avons destiné à cette fin une somme d'argent. Et, certes, Nous aurions été heureux de donner davantage si les détresses du Saint-Siège ne mettaient une limite à Notre cœur ; en même temps, Nous Nous proposons de faire appel aux évêques du monde entier, afin qu'ils prennent à cœur une cause si noble et réveillent dans leurs ouailles la charité traditionnelle envers les Orientaux.

» Ayant pleine confiance que le bon Dieu daignera, ce qui importe avant tout, accorder son assistance à ces entreprises, Nous procédons à la nomination des évêques. »

Apostolat de la Prière.

Intention générale approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape pour Avril :

Le règne de la pureté dans le Monde.

« Maintenant que le Boche est vaincu, je n'ai plus d'ennemi que toi », dit, dans un dessin plein de philosophie, un soldat à un débitant d'alcool.

Que ce soldat a raison ! L'alcool est un ennemi mortel. Mais l'est-il autant que l'impureté ? Menace-t-il moitié autant de gens ? Les désastres physiques et moraux dont il est cause pour les individus, les familles, la société, sont-ils de moitié aussi étendus et aussi profonds que ceux de l'impureté, qui détruit les consciences et les races ?

Pourquoi alors est-on si indulgent à l'impureté ? Pourquoi ne fait-on pas plus pour que règne la pureté dans le monde ?

Résolution apostolique : Je chercherai la pureté dans la communion fréquente.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Dimanche 6 Avril :*** messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon français de la Station, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, sermon breton, prières, bénédiction.

Lundi, 7 : à 8 heures messe de Monseigneur l'Evêque pour les veuves de la guerre et leurs maris, allocution du Père prédicateur, bénédiction papale.

Retraite de jeunes filles, à la chapelle : messe à 6 heures, suivie d'une 1re instruction ; 2me instruction à 5 h 1/2.

Retraite des enfants de la communion privée : messe à 7 h. 1/4, instruction à 11 heures et à 4 heures.

Retraite bretonne, à 8 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mardi, 8 : mêmes exercices que la veille, pour les jeunes filles, les enfants et les bretons. — A 8 heures du soir, sermon français de la Station.

Mercredi. 9 : mêmes exercices que les jours précédents

Jeudi, 10 : communion générale des jeunes filles et des enfants à la cathédrale. — Retraite bretonne à 8 heures.

Vendredi, 11 : Chemin de la Croix, à 7 h. 1/2. — Retraite bretonne à 8 heures.

Samedi, 12 : Confessions.

Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Passion (6 Avril) :* messes à 6, 8, 9 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, messe et communion générale des jeunes filles. clôture de leur retraite pascale. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie du Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, *dimanche, mardi* et *vendredi*, instruction pour tous les fidèles

Retraite spéciale des mères de familles : instructions, le soir à 8 heures, le *lundi*, le *mercredi* et le *jeudi ;* le matin, après la messe de 8 heures, le *mardi*, le *mercredi* et le *vendredi*.

Petite retraite préparatoire à la communion privée : instructions, le *lundi*, le *mardi* et le *mercredi*, à 4 h. 1/4. — Messe de communion, le *jeudi*, à 8 heures.

Chapelle de la Retraite. — *Dimanche, 6 Avril*, à 7 h. 1/2, réunion de la Congrégation des Dames. Messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— *Vendredi, 11 Avril :* fête de la Compassion de la Très Sainte Vierge, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Avis de services. — Un service solennel pour M Berthou, ancien vicaire de Tourc'h, disparu depuis le 17 Avril 1916, sera chanté à Tréglonou, *le lundi 7 Avril*, à 10 heures.

— Le service anniversaire pour M. Jaffret, sera célébré à Lampaul-Ploudalmézeau, le *jeudi 10 Avril*, à 10 heures.

Quimper. — **Œuvre de Saint-Vincent de Paul.** — Le tirage de la loterie au profit des pauvres secourus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul des Dames aura lieu le lundi 7 Avril, à 1 heure 1/2, salle Autrou, place Toul-al-Laër.

Les lots seront reçus avec reconnaissance chez Mme Manière, 12, quai du Stéir.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citations. — *Falhon Joseph*, soldat de la XIe section d'Infirmiers militaires à l'ambulance 4/XI : « A toujours servi d'exemple à tous par sa façon de servir, son constant dévouement et sa belle attitude dans les circonstances les plus critiques, particulièrement au cours des bombardements de la Sucrerie de Roche (Février 1916). » — (Ordre no 184 de la Direction du Service de Santé de la Xe Armée.)

M. Falhon est économe à l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol de Léon.

— *Guérec Hamon*, soldat brancardier au 211e R. I. T. : « Pendant les journées des 19 et 20 Octobre 1915, malgré les émissions

de gaz chlorés et un violent bombardement d'obus lacrymogènes, n'a pas cessé de parcourir les tranchées et les boyaux du sous-secteur et d'aider au transport des blessés et des intoxiqués. A donné, à cette occasion, un bel exemple de courage et d'énergie. » (Ordre du Régiment.) *Le Lt-Colonel commandant le 211e*, Chargé.

M. Guérec est vicaire à Moëlan.

— M. Broc'h, vicaire à Elliant, a reçu la **Médaille d'honneur en vermeil**, pour l'opération de transfusion de sang.

« Le caporal *Broc'h Jacques*, 16e section d'Infirmiers militaires, ambulance 3/37 : A fait preuve du plus grand dévouement en s'offrant spontanément pour une opération de transfusion de sang. » — (Décision du 2 Octobre 1918.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **La cause de Jeanne d'Arc. La décision du Saint-Père.** — Le Saint-Père a fait connaître sa décision touchant le caractère miraculeux des guérisons obtenues par l'intercession de la bienheureuse Jeanne d'Arc et qui, présentées en vue de sa canonisation, avaient fait l'objet de la récente décision de la Congrégation générale des Rites. Cette décision est affirmative. Le décret qui la promulguera sera lu solennellement, dimanche 6 Avril.

Mort du cardinal Cassetta. — Le cardinal Cassetta, préfet de la Congrégation du Concile, évêque suburbicaire de Sabine, est mort, le 23, de l'influenza. Il avait reçu les sacrements avec grande piété et sérénité.

Une véritable foule s'est succédé à la chambre mortuaire où est exposé le corps du cardinal Cassetta, auquel sa charité inépuisable a fait une grande et belle popularité. Elle s'était répandue sur toutes les œuvres romaines et aussi sur les deux diocèses suburbicaires qui lui avaient été successivement confiés, Sabine, puis Fracasti.

Par testament, il a légué tout son patrimoine, qui était considérable, à la Propagande pour les missions pauvres.

Les *Acta Apostolicæ Sedis*. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* de Mars ont publié une lettre de S. S. Benoît XV au R. Fr. Himère de Jésus, Supérieur général des Frères des Ecoles chrétiennes, à l'occasion du second centenaire de la mort de leur fondateur.

Le Souverain Pontife y dit combien l'œuvre de saint Jean-Baptiste apparaît plus providentielle que jamais, aujourd'hui où trop d'efforts se conjurent pour « soustraire les écoles à la maternelle influence de l'Eglise, et y faire prévaloir une méthode de formation laïque — pour employer le terme courant — qui exclut

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tout élément religieux »... Le Saint-Père se réjouit de la fécondité que Dieu a donnée au zèle des fils de saint Jean-Baptiste de la Salle ; il souhaite que « la commémoraison de leur Père fondateur, leur fasse continuer avec plus d'ardeur encore leur œuvre salutaire pour l'Eglise et pour la société ».

Le Saint-Père accorde, aux conditions ordinaires, l'indulgence plénière à tous les prêtres qui, le 7 Avril prochain, célébreront la sainte messe chez les Frères des Ecoles chrétiennes, à tous les membres de leur Institut et à tous les élèves qui y assisteront au Saint Sacrifice.

La puissance d'une génuflexion. — Lorsqu'il était encore curé de Genève, le Cardinal Mermillod avait l'habitude de faire sa dernière visite au Saint-Sacrement, le soir, lorsque l'église était complètement seule, afin de s'assurer par lui-même si les portes étaient bien fermées, veillant à éviter ainsi toute possibilité de sacrilège, si à redouter en pays protestant.

Ses prières terminées, il s'approchait du grand autel, faisait une grande génuflexion, et baisait humblement le sol sacré en signe du plus profond anéantissement.

Un soir, se croyant complètement seul et venant de terminer ses dévotions accoutumées, comme il se relevait, il entendit un bruit : un confessionnal s'ouvrait, et une personne de haut rang en sortit.

« Que faites-vous ici, Madame, à cette heure ?

— » Comme vous le savez, je suis protestante : j'ai assisté durant tout ce carême à vos prédications et j'ai entendu tout ce que vous avez dit touchant la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Convaincue par vos arguments, un doute me restait : si vous croyiez vous-même ce que vous prêchiez. J'ai voulu voir si, dans le secret, vous manifestiez à l'Eucharistie le respect qui est dû à Notre Seigneur présent ; voilà pourquoi je suis venue, décidée à me convertir si je trouvais votre conduite conforme à vos paroles. J'ai vu de mes propres yeux, et je crois. »

Dès ce moment et dans la suite, celle qu'une génuflexion pieusement faite par un prêtre avait convertie, fut une des plus ferventes catholiques de Genève.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'agence Radio a publié, le 14 Mars, la lettre suivante que lui a adressée M. Marcel Peschaud, secrétaire général de la Cie d'Orléans :

« Monsieur le Directeur,

Dans votre bulletin du 12 courant, vous avez consacré à la situation financière des Chemins de fer une intéressante étude qui contient, sur certains points, des renseignements et des affirmations qui appellent quelques observations.

Ce que vous dites de la situation financière des réseaux est tout à fait exact. Leur déficit, depuis la guerre, représente un total de 2 milliards et demi. Le budget des réseaux, pour 1919, se présente avec un déficit de 1 milliard 300 millions. Mais si la journée de huit heures, la semaine anglaise, et le traitement minimum de 2.400 fr. réclamés par une partie du personnel devaient être réalisés, le déficit serait presque doublé (1 milliard 200), ce qui porterait le déficit de 1919 à 2 milliards et demi, soit 5 milliards depuis la guerre.

Vous vous demandez comment sortir de cette situation.

Il vous semble que le relèvement des tarifs commerciaux a été poussé aussi loin que possible sans risquer d'écraser la production française. Permettez moi de vous rappeler que le relèvement réalisé en 1918 au profit des réseaux n'a été que de 25 °/₀, taux très inférieur à celui de la majoration en vigueur dans la plupart des pays étrangers.

Qu'est-ce cette majoration de 25 °/₀ à côté de l'augmentation de la valeur des produits qui, pour la plupart dépasse 100 °/₀ et va parfois beaucoup plus loin ! Et sans aller jusqu'à suivre exactement l'augmentation de valeur des produits, ce qui serait, après tout, moins un relèvement qu'une péréquation, un réajustement, nous pensons, avec M. le Ministre des Travaux publics, avec M. le Président de la Commission des Chemins de fer et M. le Rapporteur de la Commission des Finances du Sénat, qu'il est nécessaire de rétablir au plus tôt l'équilibre financier des réseaux par une majoration équitable de leurs recettes commerciales et militaires afin de les mettre en état de continuer leur exploitation et de faire un bon service.

Vous écartez également la majoration des transports militaires parce qu'elle n'est qu'un appel au concours du Trésor public. Permettez-moi de vous signaler que cette majoration serait supportée également par nos Alliés. Actuellement l'insuffisance de nos tarifs de transports militaires retombe toute entière à la charge de l'Etat français, et, en fin de compte, du contribuable français. Nous n'avons qu'un moyen de réduire la charge de ceux-ci, c'est d'appliquer à nos Alliés, comme à nous-mêmes, pour nos transports militaires, un tarif qui ne soit pas inférieur à leur prix de revient. Cela dégagera notre Trésor.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués. *Le Secrétaire général de la Compagnie,*

Peschaud. »

BIBLIOGRAPHIE

Mgr JOUIN, curé de Saint-Augustin de Paris. — **LA GUERRE MAÇONNIQUE. I.** 112 pp. Bureaux de la « Foi catholique », 25, rue Vaneau, Paris-7e. Prix : **3** fr. net ; franco : **3** fr. **25**

L'auteur, dont la compétence est hors de pair, démontre que « c'est la Franc-Maçonnerie qui, d'accord avec l'Allemagne, a engendré cette guerre, et qui aujourd'hui sabote la paix, par la Société des nations et le laïcisme, au profit de l'Allemagne et de la Révolution sociale universelle ». La valeur et la nouveauté des documents scientifiquement mis en œuvre, les révélations écrasantes, font de ce travail, dont la suite paraît dans la « Foi catholique », une œuvre qui fera époque. Tout le monde recherche des renseignements définitifs, succincts et clairs, sur la Franc-Maçonnerie, sa vraie nature et son rôle actuel : on les trouvera ici. Jamais « la grande ennemie de l'Eglise et de la France » (S. E. le cardinal Gasquet à Mgr Jouin, 11 Oct. 1918), n'avait été serrée d'aussi près. Aucune œuvre d'apostolat n'égale en importance surnaturelle et patriotique la diffusion de ces vérités.

Aux petits enfants. — Actes avant et après la Communion, par une mère. — Tract édifiant de 10 pages, chez Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A VENDRE petit Matériel d'Imprimerie, comprenant : Presse à pédale et Caractères divers ; Massicot, état neuf, propre principalement à l'impression d'un Bulletin paroissial. Occasion exceptionnelle.

S'adresser au Presbytère de Kerfeunteun.

POUR LES ÉGLISES DÉVASTÉES

et les besoins du Culte, malgré les hausses croissantes, un grand stock de damas, satins, moires, bougran, doublures, galons, franges, etc... peuvent être vendus au-dessous des prix pratiqués actuellement. — Références sur demande. — BIAIS FRÈRES et Cie, 74, rue Bonaparte, PARIS. — Fabrique LYON.

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL

M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres,

Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

" MATERIEL DE CULTURE MODERNE "

Etablissements Georges FILTZ et Ateliers GRIVOLAS Réunis.

Société Anonyme au Capital de 5.000.000 de francs.

SIÈGE SOCIAL : 3, rue Taitbout, PARIS.

(La Société exploite les Brevets Filtz pour la fabrication des Tracteurs agricoles.)

EMISSION de 10.000 BONS 6 °/o de 500 FRANCS

Intérêt annuel 30 francs nets d'impôts présents et futurs.

Ces Bons seront remboursés en 20 années au pair. La Société se réserve toutefois : 1° le droit de rembourser ces Bons par anticipation, par tirage au sort à partir du 15 Septembre 1925, et 2° la faculté de rembourser à tout moment tout ou partie de ces Bons par tirage au sort, sous préavis de six mois, à raison de 515 francs par titre.

Prix d'émission 490 francs payables en souscrivant, portant jouissance du 1er Avril 1919.

Il sera fourni une demande d'admission des Bons présentement émis à la cote du Syndicat des Banquiers en valeurs au comptant.

Les demandes sont reçues :

à la BANQUE PRIVÉE, 30, rue Laffitte, à Paris, et dans toutes ses Agences ;
à l'EQUITABLE TRUST Co of. New-York, 25, rue de la Paix, à Paris ;
chez tous les Banquiers.

L'insertion au Bulletin *des annonces légales obligatoires a paru dans le numéro du 17 Mars 1919.*

Agriculteurs !!

TRACTEUR — TOUEUR AGRICOLE

Système FILTZ

Le Type 30 — 40 HP répond à tous les besoins de la culture.

Le meilleur rendement 80 °/o. Maniement facile.

Résultats incomparables. Prix modérés.

" MATÉRIEL DE CULTURE MODERNE " 3, rue Taitbout, PARIS.

Agents demandés.

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DEFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 °/o d'intérêt.

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les BONS DE LA DEFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph. : 1.13.

POUR PAQUES 1919

Cinq clous d'encens . . . . . franco 1 fr. 50 ;

Le kilogramme d'encens parfumé . . . . . — 5 ».

F. Fafet, *rue de Bérulle, Saint-Mandé (Seine).*

Contre les RHUMES, TOUX, BRONCHITES GRIPPE, CATARRHES, ASTHME Maux de Gorge

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

FLACON : 3f50 *toutes Pharm.* et 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

34e Année. Vendredi 11 Avril 1919. N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Corentin, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Etranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Correspondance avec le Saint-Office ; Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation ; Inscription des confirmations dans les registres paroissiaux ; Quête pour les Orphelins de la guerre ; Nominations ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; *Kantikou brezounek evit ar vugale ;* Avis de service ; A la Cathédrale ; Orphelins de la guerre ; Retraites ecclésiastiques ; La « Croix-Blanche » et M. l'abbé Bordron ; Victoire de Saint-Luc ; N.-D. du Folgoët.

III. Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rome.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Avril. — Dimanche des Rameaux. Semi-double. Violet.

A vêpres, mémoires de S. Justin, de Ste Herménégilde, des SS. Tiburce, Valérien et Maxime, martyrs.

Lundi, 14. — De la Férie. Violet.

Mardi, 15. — De la Férie. Violet.

Mercredi, 16. — De la Férie. Violet.

Jeudi, 17. — Jeudi Saint. Double de 1re classe. Blanc.

Vendredi, 18. — Vendredi Saint. Double de 1re classe. Noir.

Samedi, 19. — Samedi Saint. Double de 1re classe.

Dimanche, 20. — RÉSURRECTION DE N. S. JESUS-CHRIST.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison St Joseph à St-Pol de Léon . .	13 et 14 Avril.
Hôpital de Quimper	15 et 16 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Correspondance avec le Saint-Office. — Les prêtres et même les simples fidèles peuvent avoir à traiter certaines affaires avec la Congrégation du Saint-Office. Par une note récente, le Saint-Père défend formellement que l'on s'adresse directement à cette Congrégation.

La lettre destinée à cette Congrégation doit être soigneusement scellée et porter cette inscription : *Saint-Office*. Elle sera remise à l'Evêque diocésain qui, sans l'ouvrir, la fera parvenir au Cardinal *Secrétaire d'État :* ce dernier, sans en prendre connaissance, la fera immédiatement remettre à la Congrégation du Saint-Office. Ceux qui transgresseraient cette règle s'exposeraient à des peines canoniques sévères.

II. Prescriptions et avis relatifs à la Confirmation. — Conformément à Nos instructions antérieures :

1° Nous rappelons que l'on doit présenter à la Confirmation, avec le groupe des enfants au-dessus de dix ans, *tous les enfants de neuf ans* qui auront déjà fait la communion privée, après s'être assuré de nouveau, par un examen sérieux, qu'ils ont la science et les dispositions religieuses suffisantes.

Les cérémonies de la Communion solennelle devront néanmoins être réservées aux seuls enfants qui ont atteint l'âge fixé dans le diocèse. L'Evêque désire que la Première Communion solennelle *soit séparée* de la Confirmation.

2° Le programme de la tournée de Confirmation étant déjà très chargé, Monseigneur désire qu'on n'y ajoute *aucune cérémonie extraordinaire :* bénédiction, inauguration, réunion d'œuvre, etc., sans l'avoir prévenu d'avance et obtenu son agrément.

3° Dans toutes les paroisses où existent *des écoles libres*, Monseigneur se fait un devoir et un bonheur de s'y rendre, et de porter aux maîtres, aux maîtresses et aux élèves ses bénédictions et ses encouragements paternels. Il recommande seulement de réunir toujours les enfants dans une salle, jamais dans une cour ou un préau ouvert.

4° Avant de se rendre au-devant de l'Evêque pour le recevoir, MM. les Curés et Recteurs disposeront à la sacristie, afin de permettre à MM. les Vicaires généraux d'en prendre connaissance, les livres et documents suivants :

a) Les Registres en cours des Baptêmes, Mariages et Enterrements ;

b) Le Cahier d'inscriptions des Premières Communions privées et celui des Communions solennelles ;

c) Le Cahier des Confirmations ;

d) Le Livre-Journal des recettes et dépenses, avec la série des Comptes et Budgets depuis 1907.

5° Pour toutes les cérémonies que comportent la réception de l'Evêque et la Confirmation, MM. les Curés et Recteurs devront *se conformer exactement* aux indications contenues dans l'opuscule spécialement édité à cette fin sous le titre : « Ordre pour la réception de l'Evêque et la Confirmation » (1), et observer avec soin toutes les recommandations qui s'y trouvent pour le chant, la tenue, le défilé des enfants, etc... Nous faisons remarquer qu'on ne veille généralement pas assez à ce que les enfants *tirent leurs gants* (2) avant de quitter leurs places lorsqu'ils vont se présenter devant l'Evêque pour être confirmés ; — ni à ce que les *enfants de chœur* qui doivent recevoir la Confirmation soient présents à l'Eglise pendant que l'Evêque récite les prières et formules générales prescrites pour l'administration de ce sacrement, au commencement et à la fin de la cérémonie.

6° Il arrive souvent qu'après la distribution des billets de Confirmation, parfois même au cours de la cérémonie, un enfant n'ayant pas de billet s'adresse, pour en obtenir un, à l'un des prêtres présents, et que celui-ci, se contentant de lui demander son nom, lui délivre un billet, sans avoir toujours eu le temps ou le moyen de s'assurer que l'enfant est admis à la Confirmation.

Pour éviter les erreurs qui peuvent en résulter, il est nécessaire que la liste exacte des confirmands soit dressée et contrôlée par le clergé de la paroisse, au plus tard la veille de la Confirmation ; et qu'après la distribution générale des billets, on n'en délivre à aucun enfant, sans avoir vérifié que son nom est inscrit sur cette liste.

III. Inscription des confirmations dans les registres paroissiaux. — Conformément aux prescriptions des canons 798, 799 et 470, § 2 du nouveau code de Droit canonique, MM. les Curés et Recteurs devront inscrire dans leurs registres paroissiaux, sur les feuilles qui y ont été insérées pour cela, les noms et prénoms de tous les nouveaux confirmés, ceux de leurs parents, le lieu et l'année de leur baptême. Cette inscription devra être faite immédiatement, ou du moins le plus tôt possible après la cérémonie de la Confirmation. (canon 798).

Ils devront, de plus, inscrire dans les registres des baptêmes, en marge de l'acte du baptême de chaque confirmé, la

(1) Edition 1912 : en vente chez M. Salaün, libraire, 0 fr. 20 l'exemplaire.

(2) On ne saurait assez recommander aux enfants de laisser à leurs places, quand ils vont se faire confirmer, tous les objets qui les embarassent, chapeaux, livres, chapelets, etc..., et de se présenter devant l'Evêque les mains jointes ou les bras croisés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mention de sa confirmation, avec la date (canon 470. § 2). — Et si, parmi les confirmés, il y en a qui ont été baptisés dans une autre paroisse, ils auront soin de transmettre aux Curés des paroisses où ils ont reçu le baptême, la notification de leur confirmation. De même, si le propre Curé d'un ou de quelques-uns des confirmés n'est pas présent à la cérémonie, ils devront lui notifier la Confirmation de leurs paroissiens. (canon 799) (1).

IV. Quête pour les Orphelins de la guerre. — On rappelle à MM. les Curés et Recteurs que, comme les années précédentes, une quête doit être faite, le dimanche des Rameaux, pour les Orphelins de la Guerre.

V. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de l'Hôpital-Camfrout, en remplacement de M. Tanguy, démissionnaire pour raison de santé, M. Guillerm, vicaire à Plougastel-Daoulas ;

Vicaire à Plougastel-Daoulas, M. Le Lec, vicaire à Milizac ;

Vicaire à N.-D. du Mont-Carmel, à Brest, M. Gaonac'h, vicaire à la cathédrale de Quimper ;

Vicaire et maître de chapelle à la cathédrale de Quimper, M. Cadiou, surveillant à Saint-Vincent.

VI. Décès.— Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Picart, aumônier de Saint-Jacques-Lézérazien, décédé le 7 Avril ;

M. Yves-Marie Guillou, de Kersaint-Plabennec, prêtre des Missions étrangères, décédé, les derniers jours de Mars, dans sa mission de la Cochinchine Occidentale.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche des Rameaux :* messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, à 9 h. 1/2, bénédiction des Rameaux, procession, grand'messe. — A 2 h 1/2, vêpres, sermon français de la Station, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, sermon breton de la Passion. — Aux messes et aux vêpres, quête pour la Cathédrale.

Lundi, mardi et *mercredi :* sermon pour les hommes.

Mercredi : office des Ténèbres à 4 heures.

Jeudi-Saint : à 7 h. 1/2, messe de communion ; à 9 heures, grand'messe, bénédiction des Saintes Huiles. — A 2 h. 1/2, lavement des pieds, visite des reposoirs. — A 4 heures, office des Ténèbres. — A 8 heures, Heure Sainte, sermon français.

Vendredi-Saint : office à 9 h. 1/2, quête pour les Lieux Saints. — A 3 heures, Chemin de la Croix. A 4 heures, office des Ténèbres. A 8 heures, sermon français de la Passion.

Samedi-Saint : office à 8 h. 1/2, bénédiction du feu nouveau, du cierge pascal, de l'eau baptismale, grand'messe. On ne donne pas la communion avant la messe. — A midi, l'abstinence cesse.

Dimanche de Pâques : messe pontificale, suivie de la bénédiction papale, clôture de la Station de Carême.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche des Rameaux (13 Avril) :* messes à 6, 8 h., 8 h. 3/4 et 11 h. 1/2 A 7 heures, messe et communion générale des mères de famille ; clôture de leur retraite. A 9 h. 1/2, bénédiction des Rameaux, suivie de la grand'messe. — A 3 heures, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures du soir, sermon pour tous les fidèles.

Retraite pascale des hommes, *lundi, mardi* et *mercredi :* instruction spéciale à 8 heures du soir.

Jeudi-Saint : office solennel à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, Heure Sainte pour tous les fidèles.

Vendredi-Saint : office solennel à 8 heures. — A 3 heures, Chemin de la Croix en commun. A 8 heures du soir, sermon de la Passion, bénédiction de la Vraie Croix.

Samedi-Saint : office solennel à 8 heures.

(1) On peut se procurer à l'Imprimerie de l'Evêché, des formules imprimées pour ces notifications.

Kantikou brezounek evit ar vugale. — L'Imprimerie de l'Evêché a été autorisée à éditer ce nouveau Cantique, extrait du Cantique breton diocésain, à l'usage particulier des enfants des communions.

Dès que la crise du papier aura pris fin, l'ancien Cantique sera réimprimé.

On trouve le nouveau Cantique chez tous nos dépositaires, à Quimper, Brest, Morlaix, Landerneau, au prix de 0 fr. 20 l'exemplaire.

Avis de service. — Le grand service d'octave pour M. Picart, aumônier de Saint-Jacques sera chanté à Taulé, *lundi 14 Avril*, à 10 heures.

A la Cathédrale. — Monseigneur a célébré, lundi, à la Cathédrale, la messe des veuves de la guerre. Le vénérable Chapitre était au chœur. Une nombreuse assistance emplissait la nef et le pourtour du sanctuaire. Le P. Baron, prédicateur de la Station, a adressé aux fidèles une allocution émouvante. Après la messe, Sa Grandeur leur a donné la bénédiction apostolique avec l'indulgence plénière.

Orphelins de la Guerre. — On nous informe de Paris, que les listes des *Marrainages américains* pour l'inscription de nouveaux noms sont suspendues. En conséquence, nous prions MM. les Curés et Recteurs de ne plus nous envoyer de dossiers jusqu'à nouvel ordre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Retraites ecclésiastiques. — Les deux premières retraites organisées au Grand Séminaire pour les prêtres démobilisés ont réuni un total de 218 participants. Qu'elles aient été fructueuses, l'attitude des retraitants, leur recueillement, leur régularité, leur silence, le laissaient assez prévoir dès le premier jour. Tout imposées qu'elles étaient, jamais retraites ne furent plus volontaires et plus désirées.

Ces dispositions à elles seules garantissaient la fécondité au travail du prédicateur. Mais il faut bien reconnaître que la manière du R. P. Hay n'a pas moins contribué que la docilité des auditeurs à donner de l'efficacité à sa parole. C'est un genre de prédication qui ne cherche ni à éblouir ni à plaire et à qui il suffit d'instruire et d'édifier. On n'imagine rien de plus dépouillé de ces *inanibus verbis* dont parle S. Paul ; le fond y est tout et la forme à peu près rien, du moins quand la grandeur du sujet ou l'émotion apostolique ne portent pas, à son insu, le prédicateur jusqu'aux grands accents de l'éloquence. Un flot de pensées et d'affections pieuses jaillit de sa méditation : elles se pressent, poussées les unes sur les autres, témoignant de la surabondance de la source, parfois se disputant le temps de s'exposer, ou même, seulement indiquées, renonçant, par un acte de confiance familier en la mémoire des auditeurs, à se donner une expression achevée : « etc..., et ainsi de suite..., vous savez le reste... » A cette méthode, l'attention, toujours en éveil, ne connaît pas de fatigue, et le cœur, nourri de la moelle même des vérités divines, s'entraîne sans se lasser aux résolutions pratiques qui sont le fruit durable de ces saints exercices.

Un autre avantage que les retraitants ont beaucoup apprécié, c'est d'avoir retrouvé les confrères du même âge, compagnons d'étude et de prière pendant tout ou partie de leurs années de Séminaire. Dans une de ces causeries charmantes où Monseigneur s'abandonnait chaque jour en des conseils d'actualité, Sa Grandeur souhaitait que cette retraite renouvelât chez ses prêtres les dispositions et les sentiments avec lesquels ils s'étaient préparés jadis au sous-diaconat. Ce vœu fut réalisé, et le milieu y aida beaucoup, en donnant aux retraitants l'illusion de revivre ensemble, dans un cadre malheureusement un peu différent, les meilleures journées de leur jeunesse cléricale. Ils ont emporté de cette rencontre la plus agréable impression, et ils lui rattacheront le souvenir reconnaissant des biens spirituels qu'ils doivent au P. Hay et aux confesseurs dévoués qui furent les ouvriers de la moisson si abondamment semée.

La « Croix-Blanche » et M. l'abbé Bordron. — Monseigneur l'Evêque, dans son Mandement de Carême, nous donne de graves avertissements au sujet de la tempérance : « La tempérance s'impose à nous sous peine de mort. Mort de l'âme... et mort du corps. L'alcool est le père de la tuberculose et de la folie..... Le remède radical, dit plus loin Monseigneur,

serait aux mains de l'Etat. Le Parlement ne permet pas à l'Etat cet acte de salut national. » Alors, il faut recourir aux initiatives privées, propager et organiser partout la *Croix-Blanche*, dont les membres s'engagent à s'abstenir d'alcool et de liqueur à base d'alcool. La *Croix-Blanche* « devrait atteindre toutes les familles. Nous considérons cette campagne comme la plus nécessaire des croisades. C'EST AU NOM DE LA RELIGION QU'ELLE DOIT ÊTRE ENGAGÉE. »

M. l'abbé Bordron, dans une visite trop courte, nous a apporté un commentaire très vibrant de ces augustes paroles. Le lundi 24 Mars, il quittait Monseigneur de Vannes, pour venir offrir à notre Evêque ses hommages et son entière bonne volonté, et recevoir la bénédiction de Sa Grandeur, avant de commencer parmi nous sa campagne antialcoolique.

Monseigneur voulut que cette première journée fût consacrée à ses prêtres démobilisés, en ce moment réunis en retraite, puis aux élèves de ses écoles ecclésiastiques. A nos prêtres réunis, dont 51 sont tombés dans la lutte contre les Boches, M. Bordron propose un combat nouveau contre un ennemi plus redoutable encore, parce qu'il a pénétré et continue ses ravages dans les foyers mêmes. Après avoir été, selon la parole de Joffre, les plus fermes soutiens du moral du Poilu, qu'ils soient encore, comme tous les amis de la France victorieuse l'espèrent de leur zèle, les vigoureux adversaires de la *coalition des spiritueux*. Il les convie à faire des jeunes gens de leurs Patronages, de leurs Cercles et de leurs Syndicats autant d'apôtres ardents de la campagne entreprise pour arracher aux pouvoirs publics les lois prohibitives de l'alcool. Ils s'appuieront sur l'autorité de leur Evêque et de tous les Evêques de France, pour engager la lutte dans tous les milieux et tous les groupements, partout et toujours AU NOM DE LA RELIGION, la seule force vraiment victorieuse des passions.

Il a été impossible, dans une seule journée consacrée à Quimper, d'atteindre toutes les écoles chrétiennes ; mais M. Bordron a pu parler au Pensionnat Saint-Charles, où, sur-le-champ, 215 enfants ont signé un engagement de trois mois, préparation de la promesse annuelle, puis au Collège Saint-Yves, où sa parole a fait une profonde impression et conquis de nombreuses adhésions ; et enfin, au Petit Séminaire de Saint-Vincent. Ici, déjà, les élèves ont fait leurs preuves dans les rangs de la *Croix-Blanche*, formés de longue date par leur vaillant et aimé Supérieur, M. le chanoine Uguen, chargé par Monseigneur de la direction diocésaine de la *Croix-Blanche*.

Le programme du lendemain annonçait une conférence aux pensionnats libres des garçons de Pont-l'Abbé et de Pont-Croix, et à l'*Abri du Marin* d'Audierne. Malheureusement un excès de fatigue a condamné, ce jour-là, l'orateur au repos. Mais le mercredi il a pris sa revanche à l'*Abri du Marin* de Douarnenez, où 450 marins, profondément remués par ses démonstrations si claires et si éloquentes, ont donné une généreuse adhésion et promis

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leur concours fidèle à la campagne antialcoolique ; puis, à l'Ecole Saint-Blaise, dont les 600 élèves, avec leurs maîtres en tête, se feront les champions solides et ardents de la *Croix-Blanche* dans leurs familles et leurs paroisses.

Cette visite n'est qu'un début, et M. l'abbé Bordron, sur la prière instante de Monseigneur, a promis de revenir bientôt et d'organiser une vigoureuse *agitation*, avec le concours de la Jeunesse Catholique, surtout celle de Brest, aux initiatives si heureuses et si persévérantes. *Le Directeur diocésain des Œuvres.*

VICTOIRE DE SAINT-LUC (1)

Lettre de Mgr Duparc à M. le chanoine Crosnier.

Quimper, le 29 Mars 1918.

CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

A vos études si justement réputées sur *les Hommes et les choses d'Eglise*, vous venez d'ajouter une biographie des plus attachantes, tant par le sujet lui-même que par le milieu où se développe son action, qui intéresse à la fois le diocèse de Quimper et la Congrégation de la Retraite, aussi chère à l'Anjou qu'à la Bretagne. Avec un grand charme littéraire, vous faites revivre une de ces familles d'Ancien Régime où les traditions d'honneur et de dignité n'empêchaient pas la pratique des vertus les plus humbles ni les délicatesses de la charité la plus compatissante. Il s'en dégage un parfum d'édification qui ne peut manquer d'attirer à la vie religieuse et de promouvoir le culte du Sacré Cœur, dont votre Héroïne fut la Martyre.

Dans un préambule, succinct mais précis, vous exposez l'histoire générale des Maisons de retraite, depuis leur fondation jusqu'à nos jours. Suivant votre expression même, c'est le « portique » à l'entrée de l'œuvre. Nous y lisons la plupart des noms de la « bonne noblesse » finistérienne, et nous admirons comment la Providence se sert des causes secondes, des liens de parenté, des relations mêmes de société pour développer la « contagion du bien ». Très heureusement vous rattachez cette initiative au grand mouvement de restauration religieuse inauguré par le P. Maunoir et Michel Le Nobletz, et vous en montrez le caractère essentiellement populaire : la grande majorité des Retraitantes sont des Bretonnes bretonnantes, et le costume adopté par les *Demoiselles* se confond avec la coiffe de nos paysannes.

Bretonne de Basse-Bretagne, telle nous apparaît Victoire de Saint-Luc. Sans doute, elle naquit à Rennes, mais elle était encore petite enfant lors de son premier séjour au château du Bot, en Quimerc'h. C'est là qu'elle fit l'apprentissage de l'apostolat, en apprenant le catéchisme aux enfants du voisinage ; qu'elle se perfectionna dans la langue bretonne en composant de petits discours

(1) Un vol., Paris, Beauchesne 5 fr.

de piété ; que, pour dompter sa nature généreusement ardente et naturellement tenace, elle se livra à des pratiques de mortification qui la faisaient appeler par son entourage le « petit saint Jérôme ». C'est là que son « cher Tonton » Monseigneur l'Evêque de Quimper lui fit de fréquentes visites, dont le bienfait se continuait par une correspondance assidue.

Venue à Quimper pour suivre les exercices du Jubilé de 1776, Victoire y rencontra les Demoiselles de la Retraite, et comprit que, parmi toutes les formes de dévouement, celle-ci convenait mieux à ses aptitudes qui faisait des religieuses « les auxiliaires et les coopératrices du ministère paroissial ». Son oncle fit tomber ses dernières hésitations et c'est avec joie que, le 2 Février 1782, elle entra dans cette maison de la Place Neuve qui abritait alors la petite communauté de la Retraite. Elle se donna de tout cœur aux exercices, s'efforçant, entre temps, de propager la dévotion au Sacré Cœur, utilisant pour cet objet les leçons de peinture qu'elle avait reçues de Valentin. Avec un grand sens théologique, elle unissait l'Eucharistie au divin Cœur, et son œuvre préférée était de préparer les petites filles à la première communion.

Hélas ! les circonstances ne tardèrent pas à troubler sa pieuse retraite : la Révolution menaçante finit par éclater et les événements se précipitèrent : la Déclaration de l'Evêque mourant, contre la Constitution civile du Clergé, le refus de prêter serment, l'expulsion brutale des Religieuses, puis la détention cruelle. Avec quelle émotion nous suivons ce chemin du Calvaire qui la conduisit de Quimper à Paris par la prison de Carhaix ! De ce long martyre qu'il faut lire en entier, pieusement, je ne signale que le dernier mot. Au moment de monter à l'échafaud, elle dit à ses chers parents : « Vous m'avez appris à vivre : avec la grâce de Dieu, je vais vous apprendre à mourir ». C'est une leçon toujours opportune. Je remercie Victoire de Saint-Luc de nous l'avoir donnée et je vous félicite de l'avoir si bien amenée.

Avec ma bénédiction, veuillez agréer, cher Monsieur le Chanoine, l'assurance de mon affectueux respect.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper.

NOTRE-DAME DU FOLGOET. — **Pèlerinage.** — Le lundi de Pâques, 21 Avril, aura lieu un pèlerinage d'action de grâce, pour les soldats démobilisés, au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoët.

Prière à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer ce pèlerinage à leurs paroissiens.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les fêtes de Jeanne d'Arc à Rome. — Comme nous l'avons annoncé, la lecture du décret constatant les miracles obtenus par l'intercession de la Bienheureuse Jeanne d'Arc a été faite, dimanche, en présence du Pape et d'une nombreuse assistance de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cardinaux, d'Evêques et des représentants des Ordres religieux. Parmi les Français présents, on remarquait le cardinal Luçon, archevêque de Reims, NN. SS. Touchet, évêque d'Orléans, Chesnelong, archevêque de Sens, de Gibergues, évêque de Valence, Ruch, évêque de Nancy. Après la lecture du décret, Mgr Touchet a prononcé le discours de remerciement. Il a éloquemment rendu hommage à la sollicitude de Léon XIII et de Pie X pour la cause de la Pucelle : « Celle-là, s'est-il écrié, nul Pape ne l'a regardée au visage sans lui avoir rendu la seule chose dont elle ait besoin : la Justice. Parmi ces justiciers, Votre Sainteté tiendra, sans doute, la première place. »

Et Mgr Touchet en voit la raison dans certaines affinités, certains voisinages d'esprit et de cœur qui existent entre Jeanne et le Souverain Pontife.

L'éloquent prélat a ensuite exprimé ses remerciements au Pape au nom de l'Episcopat français et de la France entière, et a terminé par ces mots :

« Bénissez, Saint-Père, cette France de gratitude ; elle a été récemment encore si belle, belle de son entente qu'elle n'avait pas goûtée depuis trop longtemps, belle de son idéalisme mis au service de la justice et du droit, belle de son héroïsme qui l'immolait en d'effroyables hécatombes sur ses frontières envahies, belle d'un tel sentiment de foi qu'il ne s'était jamais remarqué à ce degré au sein d'une armée quelconque, celle de Jeanne exceptée.

» Bénissez-la, Saint-Père, cette France, et puisse-t-elle être toute baptisée dans votre bénédiction.

» Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne. »

A ces paroles éloquentes, le Pape a répondu par le discours suivant :

« Il serait difficile, presque impossible, de réunir en un seul bouquet les nombreuses fleurs qui émaillent l'admirable discours de l'orateur dont Nous venons d'entendre l'éloquente parole. Aussi, Nous bornerons-Nous à ne recueillir que quelques-unes de ces fleurs qui Nous ont paru avoir une beauté particulière et répandre un parfum plus suave.

» Recueillons avant tout la fleur de la gratitude envers Dieu et envers l'auguste Vierge, car Nous devons reconnaître que c'est à Dieu seul que nous sommes redevable des deux miracles attribués à la bienheureuse Jeanne d'Arc et dont l'authenticité a été aujourd'hui proclamée, et si, dans tous les prodiges, il convient de reconnaître la médiation de Marie par laquelle, selon le vouloir divin, Nous arrivent toute grâce et tout bienfait, on ne saurait nier que, dans un des miracles précités, cette médiation de la Très Sainte Vierge s'est manifestée d'une manière toute spéciale.

» Nous pensons que le Seigneur en a disposé ainsi afin de rappeler aux fidèles qu'il LE faut jamais exclure le souvenir de Marie, pas même lorsqu'un miracle semble devoir être attribué à l'intercession ou à la médiation d'un bienheureux ou d'un saint.

» Tel est l'enseignement que Nous croyons devoir tirer du fait que Thérèse Belin a obtenu sa guérison parfaite et instantanée au sanctuaire de Lourdes.

» D'un côté, le Seigneur Nous montrait que sur la terre même, confiée au domaine de sa Très Sainte Mère, il peut opérer des miracles par l'intercession d'un de ses serviteurs ; d'un autre côté, il Nous rappelait que, dans ces cas aussi, il faut supposer l'intervention de celle que les saints Pères ont saluée du nom de *Mediatrix mediatorum omnium.*

» L'éminent orateur avait donc ainsi raison de déposer la première fleur de la reconnaissance au pied du trône de Dieu et aux pieds de la Vierge.

» Nous n'entendons pas relever les fleurs qui font allusion aux vertus de la Pucelle d'Orléans, mais Nous ne voulons toutefois pas omettre de déclarer que Nous reconnaissons Nous-même que Jeanne d'Arc doit être couronnée d'innombrables fleurs, car ses vertus furent innombrables.

» Nous reconnaissons également que les fleurs qui doivent orner la tête de Jeanne d'Arc doivent être de premier choix, parce que ses vertus ont brillé d'un éclat incomparable.

» Mais pour en venir à ce qui concerne plus directement la cause de la canonisation, Nous avouerons qu'elle Nous a plu, la fleur de la commémoration des magnifiques éloges que les anciens Papes et les Papes récents ont décernés à Jeanne, les uns en s'étonnant que le procès de canonisation n'ait pas été introduit plus tôt, les autres, comme Nos prédécesseurs immédiats, en se montrant disposés à faire tout ce qui était en leur pouvoir afin de hâter ce procès.

» Nous aimons à avouer ici que le désir d'imiter l'exemple de ces Pontifes si illustres redouble Notre volonté déjà bien arrêtée de hâter la délivrance à Jeanne d'Arc de la couronne qui la proclamera sainte.

» Mgr l'Evêque d'Orléans, dans un transport d'affection plus que d'imagination, croyons-Nous, a dit que l'histoire Nous appellera le Pape de Jeanne d'Arc. Il est évident qu'il faisait allusion à la canonisation de la Pucelle. Il ne pouvait, en effet, oublier d'avoir déjà célébré la mémoire de plusieurs autres Papes de Jeanne d'Arc, mais parce qu'il espère qu'il Nous sera réservé de canoniser la Pucelle d'Orléans, la fleur qu'il Nous présente revêt un symbole prophétique et Nous accepterons volontiers la prophétie en raison d'un souvenir qui Nous ramène au jour de la mort de Léon XIII. Nous étions dans un coin de la chambre où ce glorieux Pontife exhalait sa grande âme. Le pieux cardinal Vives invoquait la Sainte Vierge et les saints pour obtenir un réconfort à l'auguste vieillard agonisant. Il Nous souvient d'avoir été suavement ému par l'invocation des bienheureux et saints auxquels le Pontife qui se mourait avait décerné les honneurs célestes.

» Oh ! ce serait une grande consolation pour Notre âme si, à l'heure de Notre agonie, on pouvait invoquer pour Nous l'intercession de Jeanne d'Arc pour lui avoir décerné l'auréole des saints.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Mais quoi qu'il soit de ce symbole prophétique qui puisse expliquer la phrase où il est dit que l'histoire Nous appellera le Pape de Jeanne d'Arc, Nous ne pouvons ne pas recueillir les fleurs que l'illustre orateur a répandues à pleines mains dans son discours en parlant des affinités morales entre la Bienheureuse et le Pape. Ces affinités morales ont été considérées au point de vue de la guerre qui a si terriblement sévi pendant les premières années de Notre pontificat : Nous savons que celui qu'a touché ces affinités morales entre la bienheureuse et le Pape s'est inspiré d'une grande bienveillance envers Nous.

« Il ne saurait cependant Nous déplaire que l'exemple de la conduite de Jeanne avant et pendant la guerre des Anglais puisse contribuer à mettre en lumière que l'attitude du Saint-Siège, au cours du récent conflit, est celle qui a été constamment maintenue par les saints eux-mêmes qui, ainsi que Jeanne d'Arc, ont aimé leur patrie.

» Cette évocation naturelle du patriotisme de la Pucelle d'Orléans Nous invite à recueillir une dernière fleur du discours de l'éminent patron de la cause de Jeanne d'Arc. L'amour de la patrie, pareil à celui qui embrasa jadis le cœur de la Bienheureuse, a vibré aujourd'hui dans les paroles de l'illustre orateur. Loin de Nous en étonner, Nous pensons au contraire, qu'à ce point de vue surtout, Mgr l'évêque d'Orléans a été le fidèle interprète de ses compatriotes présents et absents. »

Le Pape a ajouté :

« Nous n'en sommes pas surpris, avons-Nous dit, Nous devons dire davantage encore : Nous trouvons si juste que le souvenir de Jeanne d'Arc enflamme l'amour des Français pour leur patrie, que Nous regrettons de n'être Français que par le cœur.

(A ce moment, malgré les règles du protocole, des applaudissements spontanés éclatent dans toute la salle.)

» Mais la sincérité avec laquelle Nous sommes Français de cœur est telle, qu'en ce jour Nous faisons nôtre la joie ressentie par les Français de naissance, en constatant le grand progrès que la cause de Jeanne d'Arc a fait aujourd'hui, grâce à l'approbation des deux miracles attribués à son intercession. Les Français de naissance se réjouissent à bon droit de voir dans la reconnaissance de ces miracles un témoignage qui confirme le pouvoir de Jeanne d'Arc auprès de Dieu. A bon droit, ils en déduisent que le culte plus répandu de Jeanne d'Arc par suite de sa canonisation, obtiendra des grâces et des bienfaits plus grands à leur patrie.

» Or, dans ce désir et dans ce vœu, le Français de cœur est en harmonie avec le Français de naissance pour souhaiter à la France l'accroissement de sa gloire et de son bonheur.

» Qu'il Nous soit donc permis de dire que cette dernière fleur du discours qui atteste l'amour des enfants de la France pour leur Mère chérie dégage un parfum spécial.

» Nous demandons seulement qu'on en réserve aussi une part à celui qui, sans être né en France, veut être appelé l'ami de la France.

(De nouveau l'auditoire éclate, en ce moment, en applaudissements prolongés.)

» Certes il serait aisé de recueillir d'autres fleurs du discours auquel Nous répondons, mais si Nous n'arrêtions Notre regard, cela diminuerait peut-être l'attention et, par conséquent, le prix de celles que Nous avons remarquées.

» Nous voulons, au contraire, que ces dernières donnent plus de poids aux enseignements qui sont intimement liés à la présente publication du décret relatif aux miracles dus à l'intercession de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

» Dans cette intention, Nous Nous adressons à Dieu pour le supplier de répandre ses grâces sur tous ceux qui, de toutes façons, s'intéressent à la canonisation de Jeanne d'Arc.

» C'est, avant tout, l'Episcopat français qui s'y intéresse et c'est sur les évêques français que Nous implorons d'abondantes bénédictions, particulièrement sur les nombreux représentants de l'Episcopat français, dont Nous avons la joie de saluer ici la présence, groupés autour de leur frère aîné l'éminentissime archevêque de Reims.

» Que la bénédiction de Dieu les console en réalisant promptement leurs vœux. C'est aussi le clergé français tout entier qui s'y intéresse, aussi bien le séculier que le régulier, aussi bien celui qui habite la France que celui qui réside à Rome.

» Nous demandons au Seigneur d'étendre sur tous ses bénédictions. Enfin, à la cause de Jeanne d'Arc, tous les bons Français doivent s'intéresser et Nous appelons donc les grâces du Ciel sur tous les bons Français, dans la douce espérance que Jeanne d'Arc devienne réellement le trait d'union entre la patrie et la religion, entre la France et l'Eglise, entre la terre et le ciel. »

La fin du discours du Pape a été saluée par les applaudissements que Mgr Respighi, maître des cérémonies pontificales, a abrégé d'un geste discret, pour permettre au Pape de donner sa bénédiction.

Lorsque le Pape eut terminé son discours, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, s'est approché pour remercier, en termes émus, Benoît XV des paroles particulièrement touchantes qu'il avait prononcées à l'égard de la France.

Le Pape a répondu en souriant :

« Je vous ai dit tout le fond de mon cœur. »

BIBLIOGRAPHIE

Notes sur les Messes de Carême, par Mgr HARSCOUET. — Volume de 320 pages. Prix : 3 fr. *franco*. — Librairie de l'Art catholique, 6, place Saint-Sulpice, Paris (6e), et chez R. Prud'homme, Saint-Brieuc.

Ces *Notes* ont pour but de mieux faire connaître les textes du Missel avec les Stations romaines qui en ont parfois inspiré le choix, d'indiquer, en d'autres termes, la « conduite de Carême » tracée par l'Eglise elle-même.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Douarnenez. — Le bureau de la Société Générale, rue de la Gare, fermé depuis la guerre, sera rouvert *le 15 Avril 1919*, et traitera toutes les opérations de Banque, Bourse et Coupons, sous la direction de l'agence de Quimper. Le Conseil d'Administration a nommé comme chef de ce bureau, M. Rouault, précédemment chef du bureau de Châteaulin, en remplacement de M. de La Rochebrochard, appelé à la direction d'une agence.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

---

HUILE

	le bidon de 10 lit.	5 lit.
olive Aristide	55.—	29.—
» extra	54.—	28.50
table Aristide.	53.—	28.—
» 1er choix	52.—	27.50
arachide Aristide	49.—	26.—
olive de Tunisie.	47.—	25.—
Huile colza épurée pour lampes **Sanctuaires** mèche Guyon	48.—	25.—

SAVON 72 °/. garanti le caisson 10 k. . . . . 34 fr.
60 °/. » » . . . . . 32 fr.

Postaux franco gare (à domicile 0 fr. 35 en sus).
Paiement d'avance. Contre remboursement, 1 franc en plus par colis.
Aristide BERTRAND, à Salon (B.-du-R.).

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph. : 4.13.

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÈGE guérit toutes les maladies nerveuses.
FANYAU, Pharmacien, LILLE
Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

Veuve J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

« FONDS-SAINTE-TRINITÉ »
RHUM VIERGE DE LA MARTINIQUE

Le Rhum « Fonds-Sainte-Trinité » dont notre Maison s'est assuré le monopole est tiré de la première habitation des Antilles. Nous en garantissons rigoureusement la pureté et l'origine, son arome sans égal en fait le régal des gourmets.

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL
M. et Mme VÉRONNET-CUMONEL, propriétres.
Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

VITRAUX D'ART Maison fondée en 1864
G. P. DAGRANT
7, Cours Saint-Jean - BORDEAUX
ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

CONSEIL AUX DAMES



Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.**

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.**

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, 5** francs le flacon toutes Pharmacies ; **5** fr. **60** franco. — Les quatre flacons, **20** fr. franco contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 f. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(Notice contenant renseignements gratis.) 536

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

34e Année. Vendredi 18 Avril 1919. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Comptabilité paroissiale ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; A la cathédrale ; « Le village libéré » ; Rennes : La santé du cardinal-archevêque ; Association des prêtres-adorateurs ; Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre ; Œuvre de la Protection de la Jeune Fille ; Le Folgoat ; Avis aux prêtres pensionnés par l'Etat.

III. — La loi de Séparation à l'Académie.

IV. — *Chronique générale :* Les Juifs à Rome ; Reconstitution de bibliothèques pour les prêtres du diocèse de Soissons.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Avril. — RÉSURRECTION DE N. S. JESUS-CHRIST. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Lundi, 21. — De l'Octave. Double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 22. — De l'Octave. Double de 1re classe. Blanc.
Mercredi, 23. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 24. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 25. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Samedi, 26. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 27. — Quasimodo.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Religieuses Franciscaines de Brest . . .	20 Avril.	
Communauté de la Norgard	21 et 22	—
Hôpital de Plougastel-Daoulas.	23 et 24	—
Hôpital de Quimperlé	25 et 26	—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Comptabilité paroissiale. — Dans toutes les paroisses, le Conseil paroissial devra être convoqué en séance ordinaire, le dimanche de Quasimodo, pour l'examen du Compte de l'exercice 1918 et l'établissement du Budget de 1920.

MM. les Curés et Recteurs profiteront de cette réunion pour compléter leurs Conseils, et proposeront ensuite à l'agrément de Monseigneur l'Evêque les noms des nouveaux membres qu'ils auront choisis.

Les pièces de comptabilité doivent toujours être expédiées à *M. le Vicaire général*, sans désignation personnelle, et sous *enveloppe fermée*, dans le délai d'*un mois* après la séance de Quasimodo. Il faut y joindre un timbre pour la réponse.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Pouldreuzic, M. Gaonac'h transféré, sur sa demande, de N.-D. du Mont-Carmel ;

Aumônier de Saint-Jacques (en Guiclan), M. Féroc, recteur de Ploujean ;

Recteur de Ploujean, M. Thomas, aumônier du Lycée de Brest ;

Vicaire à Milizac, M. Gélébart, auxiliaire dans cette paroisse ;

Vicaire au Faou, M. Boulic.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche de Pâques :* messes à 6, 7, 8, 9 heures. A 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale. — Vêpres à 2 h 1/2, clôture de la Station de Carême, sermon, bénédiction du Saint-Sacrement. — A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les séminaires. — Après la bénédiction, procession à l'intérieur de la cathédrale au chant de la prose : *O filii et filiæ.*

Lundi de Pâques : messes et vêpres aux mêmes heures que la veille, procession. — A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction.

Mardi de Pâques : messes, vêpres et procession comme la veille.

Vendredi 25 : procession de saint Marc. Départ, de la cathédrale, à 9 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche de Pâques :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, messe et communion des hommes. — A 3 heures, vêpres, sermon de clôture de la Station pascale, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi et mardi de Pâques : messes à 6 heures et à 7 heures, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, Complies, Salut.

Vendredi 25 : à 7 heures, procession à la chapelle Saint-Marc, où se chante la messe de la station. Pas de messe de 8 heures à l'église. — A 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de service. — Un service solennel pour M. Le Corre Jacques, jeune prêtre, de Penhars, mort au champ d'honneur le 20 Septembre 1914, sera chanté à PENHARS, *le mardi 22 courant*, à 10 heures.

A la cathédrale. — Monseigneur l'Evêque officiera pontificalement le dimanche de Pâques et donnera la bénédiction papale à l'issue de la grand'messe.

« Le Village libéré. » — Mardi 22 Avril, à 8 heures 1/2, M. l'abbé Reitel, curé de Verdun, fera une conférence, au théâtre, en faveur de l'Œuvre du « Village libéré ». Monseigneur présidera cette conférence.

RENNES. — **La santé du Cardinal Archevêque.** — Nous apprenons que la santé de Son Eminence le cardinal Dubourg qui, ces jours derniers, avait donné quelque inquiétude à son entourage, s'est assez sérieusement améliorée. Le vénéré Métropolitain de Bretagne paraît désormais hors de danger. Nous recommandons son prompt et complet rétablissement aux bonnes prières de nos lecteurs.

Association des Prêtres-Adorateurs. — Le centre de cette Association se tiendra désormais à Paris, 11, rue Châteaubriand. Tous les confrères qui voudraient correspondre avec le centre de l'Œuvre pour inscriptions, cotisations, renvoi du *Libellus*, etc..., sont instamment priés de mettre l'adresse uniquement comme suit : *M. Paul Normand, 11, rue Châteaubriand, Paris (8e).*

Le directeur diocésain reste aussi à la disposition des confrères, comme par le passé, pour servir d'intermédiaire entre eux et le centre de l'Œuvre.

On ne peut encore fixer l'époque de la réapparition des *Annales des Prêtres-Adorateurs.* *Le directeur diocésain,* J.-L. BARS.

Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre. — Grâce à une générosité particulière faite en vue de promouvoir dans les familles d'orphelins, l'éducation chrétienne des enfants, l'*Œuvre diocésaine des Orphelins de la Guerre* peut offrir à chacune d'elles, la ***Vie illustrée de Notre Seigneur Jésus-Christ.***

Nous prévenons, en conséquence, MM. les Curés et Recteurs qu'il leur sera expédié, sous quelques jours, une certaine quantité d'exemplaires de cet ouvrage pour être distribués, en cadeau, à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toutes les familles qui comptent un ou plusieurs orphelins ; soit : un exemplaire *par famille*.

Ne connaissant pas le chiffre exact de ces familles, nous ne pourrons envoyer qu'un nombre approximatif d'exemplaires ; mais nous prions les chefs de paroisse d'en demander le complément à *M. de Couesnongle, Le Kergos (Quimper)*, dans le cas où le nombre expédié ne serait pas suffisant.

Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. — La fête de Notre-Dame du Bon-Conseil, patronne de l'Œuvre, se célébrera le samedi 26 Avril courant. Les associés sont invités à assister, ce jour-là, à la messe qui sera dite à leur intention, à la cathédrale, à 7 heures, autel Saint-Paul.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires de communion et de visite avec prières aux intentions du Souverain Pontife, applicable aux âmes du Purgatoire.

Le Folgoat. — **Pèlerinage des soldats démobilisés**, au sanctuaire de N.-D. du Folgoat, le *lundi de Pâques, 21 Avril*, sous la présidence de Mgr Roull, protonotaire apostolique.

Horaire : à 5, 6, 7, 8 heures, messes de communion ; à 10 heures, grand'messe, chantée par M. l'abbé Guéguen, aumônier militaire ; sermon breton, par l'abbé Madec, aumônier militaire ; — à 2 heures, procession, vêpres, allocution de Mgr Roull, salut du T. Saint-Sacrement, prières pour la France et pour les soldats tombés au champ d'honneur.

Avis aux prêtres pensionnés par l'Etat. — Les ministres des cultes pensionnés par l'Etat en vertu de l'article 11 de la loi du 9 Décembre 1905 sont avertis qu'ils peuvent réclamer une augmentation de pension.

Le *Journal officiel* du 25 Février 1919 contient le texte de la loi du 23 Février. Cette loi modifie la loi du 30 Avril 1918 et relève :

1° A 30 fr. par mois depuis le 1er Juillet 1918 ;

2° A 60 fr. par mois depuis le 1er Janvier 1919 l'indemnité temporaire accordée par la loi du 18 Octobre 1917 aux prêtres retraités de l'Etat.

Cette allocation n'est accordée qu'à ceux qui ont plus de 60 ans, ou, au-dessous de cet âge, à ceux que leurs forces physiques rendent incapables de tenir un emploi ou de faire un travail pouvant leur procurer des ressources supplémentaires.

Pour obtenir cette allocation : 1° Une demande doit être adressée par l'intéressé au maire de la commune, qui la transmettra à la commission cantonale ; 2° Le titre de pension doit être joint à cette demande *(réclamer un récépissé)*.

La loi de Séparation à l'Académie.

Mgr Baudrillart a fait son entrée solennelle à l'Académie le 10 Avril. Une brillante assistance a beaucoup applaudi le discours du récipiendaire, consacré à l'éloge de M. le comte de Mun, et la réponse de M. Marcel Prévost examinant les titres de Mgr Baudrillart aux honneurs de la réception académique.

Erreur ou distraction, M. Marcel Prévost a cependant eu un mot regrettable lorsque, parlant de l'attitude du nouvel académicien lors des événements de la Séparation, il a avancé que « l'épiscopat français, dans la proportion de quatre contre un, avait accepté le principe des cultuelles. » En réalité, sur 74 archevêques ou évêques, 2 seulement furent d'avis que les cultuelles pouvaient être acceptées.

Quant aux relations de l'éminent Recteur de l'Institut catholique avec le gouvernement d'alors, une lettre publiée dans *la Croix* du 12 Avril les précise dans un sens qui ne fait pas très grand honneur à la loyauté des auteurs des lois spoliatrices qui suivirent le refus des cultuelles.

« Paris, le 11 Avril 1919.

» Monsieur le Directeur,

» M. Marcel Prévost a conté hier à l'Académie que M. Rouvier, président du Conseil, m'avait secrètement consulté sur les chances d'acceptation par le Saint-Siège de la loi de Séparation de l'Eglise et de l'Etat, et qu'au lendemain de sa chute il m'avait formellement autorisé à faire part de cette consultation et de ma réponse au cardinal Richard et à Notre Saint-Père le Pape. Il est peut-être intéressant d'ajouter qu'il m'avait autorisé aussi à transmettre la réponse qu'il avait faite à la mienne et qui importait beaucoup plus que la mienne :

« S'il en est ainsi, si le Pape rejette la loi, nous sommes fichus ;
» car il n'y a pas un gouvernement en France, si radical soit-il,
» qui puisse fermer 40.000 églises et expulser 40.000 curés ; *et,*
» *après tout, je sais bien que, si j'étais le Pape, je la rejetterais*
» *cette loi.* »

» J'affirme catégoriquement que les choses se sont ainsi passées.

» Veuillez agréer, etc. » Alfred Baudrillart. »

M. Combes avait déjà passé un aveu aussi net. La loi de Séparation avec ses cultuelles n'a donc été, de l'avis de ses auteurs, qu'une manœuvre pour aboutir, à coup sûr, à la confiscation des biens de l'Eglise. On voit dès lors ce qu'il faut penser des attitudes de conciliation apparente de M. Briand : simple habileté de rhéteur destinée à tromper l'opinion sur la vraie nature du but poursuivi et à faire endosser par les victimes la responsabilité des conséquences que la secte maçonnique avait voulues et préméditées.

D'ailleurs, Mgr Baudrillart a plus explicitement exposé dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la Croix les raisons qui l'autorisaient à dire de M. Rouvier que la Loi de Séparation ne serait pas acceptée par le Saint-Siège. Voici cette intéressante page d'histoire rétrospective. Elle est bonne à lire en un temps où, la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican étant à l'ordre du jour, la question des cultuelles ne peut pas manquer de revenir à l'actualité.

« On me demande de divers côtés pourquoi, consulté au début de 1906 par M. Rouvier, sur les chances d'acceptation par le Saint-Siège de la loi sur la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, j'ai répondu qu'elle ne serait pas acceptée.

» Je me suis fondé premièrement sur quelques dispositions de la loi elle-même et surtout, cela va sans dire, sur l'opposition qui existait entre l'article 8 et l'article 4, l'article 8 annulant en fait la reconnaissance de la hiérarchie catholique qu'avait implicitement accordée l'article 4, et faisant du Conseil d'Etat l'arbitre souverain des conflits à prévoir.

» Je me suis fondé secondement sur un argument général beaucoup plus grave que tous les arguments de détail. C'est celui-ci.

» Rome ne peut approuver une législation ecclésiastique qui émane uniquement de la puissance civile et une interprétation de cette législation qui appartienne exclusivement à cette même puissance.

» Or, c'était le cas de la loi du 9 Décembre 1905, comme c'était le cas de la Constitution civile du clergé.

» Rome devait rejeter l'une comme elle avait rejeté l'autre, comme elle avait rejeté sous l'ancienne monarchie, la Pragmatique sanction de Bourges, promulguée par Charles VII, bien que, par cette Pragmatique sanction, le gouvernement royal ne fît que déclarer exécutoires en France des décrets rendus par le Concile de Bâle avant sa rupture définitive avec le pape Eugène IV, « parce » que, dit ce Pape, le roi et l'Assemblée ont à eux seuls décidé de » choses qui intéressaient en même temps le Souverain Pontife et » demandaient discussion contradictoire ».

» Qu'on n'objecte pas les articles organiques français, l'édit de religion de Bavière de 1817, ou certaines dispositions de la législation cultuelle du royaume de Prusse ! Dans ces trois cas, les droits essentiels du Saint-Siège et de la hiérarchie catholique ont été reconnus dans l'acte fondamental du Concordat (1802 pour la France, 1817 pour la Bavière, 1821 pour la Prusse) ; ces actes législatifs complémentaires ne sont que des interprétations plus ou moins abusives faites par le pouvoir civil de dispositions contenues dans l'acte essentiel, par exemple les articles organiques français de l'article 1er du Concordat : « Le culte sera public, en se conformant » aux règlements de police que le gouvernement jugera » nécessaires pour la tranquillité publique ».

» Le Saint-Siège n'a jamais cessé de protester contre ces actes législatifs complémentaires, mais il n'a pas rompu pour cela parce que, encore une fois, l'essentiel des droits de l'Eglise était assuré par la convention fondamentale du Concordat.

» De plus, Rome était garantie contre des modifications successives et brusques de la législation ecclésiastique par le caractère solennel et synallagmatique du pacte conclu, ou même en Bavière, par le fait que le Concordat était annexé à la Constitution même de l'Etat.

» Rien de tout cela dans la législation de 1905 : 1° elle est faite totalement en dehors du Saint-Siège ; 2° elle est faite, comme toutes les lois françaises, dans des conditions telles qu'un coup de majorité peut la changer d'un jour à l'autre ; un incident se produit, une colère de la majorité, un nouveau tour de vis peut être donné, un article plus dur imposé au clergé ; si l'on n'a pas rompu sur le principe, on ne rompra pas pour un détail de plus, et finalement l'Eglise sera totalement dans la main de l'Etat.

» Que l'on ne dise pas non plus : Rome, par le fait qu'elle aurait accepté la législation de 1905, lui aurait donné sa légitimité au point de vue catholique ! Sans doute. Encore fallait-il que l'Etat reconnût son droit à intervenir et lui donnât des garanties pour l'avenir. Autrement, Rome se serait trouvée en face d'un Etat s'octroyant à lui-même le droit de légiférer à son gré en matière ecclésiastique, ne se souciant pas du Saint-Siège et lui disant de ce fait à chaque acte nouveau : Approuvez ou n'approuvez pas : cela nous est égal.

» Tels sont les arguments que j'ai donnés à M. Rouvier.

» La question se pose de la même manière aujourd'hui et elle n'a rien d'insoluble. Nous ne demandons que deux choses :

» 1° Une entente avec le Saint-Siége ;

» 2° Une loi sur les Associations cultuelles qui tienne formellement compte de la hiérarchie catholique.

» A ce prix, la paix peut être rétablie entre l'Eglise et l'Etat français, pour le plus grand bien de tous.

» Alfred BAUDRILLART,
de l'Académie Française. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les Juifs à Rome. — D'une étude historique très consciencieuse, parue dans les *Nouvelles religieuses*, nous relevons les détails suivants qui résument la situation à Rome des Juifs après la destruction de Jérusalem et la dispersion définitive, tout d'abord sous l'empire païen, ensuite sous les Papes.

Sous l'empire païen. — On évalue la population juive de Rome, au premier siècle, à 20 ou 30.000 âmes et nous connaissons neuf de leurs synagogues : d'Auguste, d'Agrippa, de Volumnius, du Champ de Mars, de la Suburra, de la Velia, des Carceri, des Hébreux, des Rhodiens. Ils menaient une vie assez précaire, toujours menacés par quelque arrêt d'expulsion ou entravés par des mesures vexatoires, libres entre deux expulsions de s'organiser à leur loi.

Sous les Papes. — Le protestant Barnage, dans son *Histoire des*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Juifs, a écrit.: « De tous les souverains, il n'y en a presque point eu dont la domination ait été plus juste aux circoncis que celle des Papes. »

Plus de vingt Bulles ont traité la question juive. Lors des grandes expulsions d'Allemagne, d'Angleterre, de France, du Portugal, les Papes accueillirent les Juifs dans leurs Etats.

Notons en passant que les articles sur *Les Juifs à Rome* font partie d'une série documentaire de grande valeur, dans laquelle a déjà paru une longue étude du R. P. Frey sur l'*Effort du protestantisme à Rome et en Italie*. Ce dernier travail vient de recevoir une lettre autographe très élogieuse de Benoît XV, publiée dans les *Nouvelles Religieuses* du 1er Mars.

Reconstitution de Bibliothèques pour les Prêtres du diocèse de Soissons. — Une grande partie des prêtres du diocèse de Soissons ont perdu, avec leur demeure presbytérale, tout le mobilier qu'elles renfermaient et, en particulier, leur bibliothèque. Les livres, cependant, sont les instruments de travail du prêtre, ouvrier de l'Eglise, du prêtre, homme d'étude, prédicateur, catéchiste, confesseur, directeur de conscience, conseiller de ses paroissiens, administrateur et homme d'œuvres. Le prêtre ne peut donc se passer de ses livres et, lorsqu'il s'y attache, ils sont ses amis très fidèles et très bienfaisants. C'est pourquoi, Monseigneur l'Evêque de Soissons, désireux de porter remède à cette détresse et donnant suite à l'offre de généreuses personnes a créé à Soissons un centre où seront reçus avec reconnaissance tous les livres vraiment utiles au Clergé, même profanes, les classiques par exemple. Les bréviaires et diurnaux récents et usagés seraient reçus avec une particulière gratitude. Un comité est formé qui s'occupe de recevoir ces livres et de les distribuer. M. le Vicaire général Littierre, supérieur du Grand Séminaire, 8, rue Matigny, est à la tête de ce comité. Lui adresser les envois et les demandes de renseignements. Autant que possible, envoyer à part les bréviaires et diurnaux dont le besoin est plus pressant.

BIBLIOGRAPHIE

Miz Mari an Ene Devot, de M l'abbé Madec, recteur de Saint-Ségal, déjà recommandé par la *Semaine religieuse*, constitue un excellent livre de lecture pour les exercices du Mois de Marie. — *Imprimerie Lajat, rue des Fontaines, Morlaix.*

MOIS DE MARIE. — Le *Mois de Marie* « **Lourdes-Souvenir** » est un charmant volume de près de 200 pages Couverture très artistique ; rédaction due à plusieurs écrivains connus. Contre 1 fr. 65 cent. (prix d'avant-guerre), on le reçoit, franco, accompagné de deux autres brochures : *Courtes lectures* et *31 Traits* pour le Mois de Marie — Payable d'avance, timbres ou mandat. — Publications *Optima*, Tarbes (adresse suffisante).

Revue du Clergé français. — *Sommaire du n° du 15 Mars 1919.* F. Gibrd : Le pouvoir des curés de déléguer pour les confessions ; G. Drioux : Grande semaine et solennités pascales chez les Grecs orthodoxes ; R. Aigrain : Le roman de guerre à l'Académie française. III, Jean Aicard, IV, Marcel Prévost. C. Mano : Où en est le Kantisme. — *Tribune libre et documents.* P. Bureau : L'Université nouvelle. — *Consultations et renseignements.* P. D. : La matière et l'immatériel. — *Revue mensuelle du monde catholique.* J. Bricourt : Rome, France, Etranger. — Notes bibliographiques. — Table des matières du tome XCVII.

Nouveau Mois de Marie, des gloires de la France (pour le temps d'après la guerre), par M. le Chanoine de Martin-Donos. Curé-Archiprêtre des Sables-d'Olonne (Vendée). — En vente chez l'auteur. L'exemplaire, 1 fr. 75, franco ; la douzaine, 18 fr., franco. Ouvrage de 125 pages.

Pour paraître le 15 Avril : **Nouveau Mois de Marie des douleurs de la Sainte Vierge.** Même auteur, même prix, mêmes conditions de vente.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

La Dévotion au Cœur de Marie. Etude historique et doctrinale, par le R. Ch. Lebrun, C. J. M., docteur en théologie. In 8 écu (XII 532 pp.), 5 francs ; majoration comprise, 6 francs.

Les livres de fond sur la dévotion au Cœur de Jésus ne manquent pas : il n'en n'est pas de même pour la dévotion au Cœur de Marie Jusqu'ici aucun écrivain n'a essayé d'en raconter l'histoire d'une manière un peu complète et d'en étudier avec ampleur l'objet et la pratique. Le P. Lebrun a voulu combler cette lacune et tous ceux qui liront son travail estimeront qu'il l'a fait de main de maître.

Le Tragique quotidien, par le R. P. Louis Perroy. In-12 (majoration comprise), 4 fr. 80.

M. Louis Perroy, qui n'a plus à faire ses preuves, nous montre la tragédie quotidienne de la vie humaine, d'abord comme une théorie dans une suite de pensées et de réflexions profondes, puis en pratique dans trois drames délicats et poignants tout à la fois. Enfin ramassant tout ce qu'il a voulu nous dire, comme une dernière synthèse, il termine son ouvrage par une nouvelle originale, d'allure étrange au premier abord, mais du plus dramatique intérêt.

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL
M. et Mme VÉRONNET-COMUNEL, propriétres.
Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

HUILE

	le bidon de 10 lit.	5 lit.
olive Aristide	55.—	29.—
» extra	54.—	28.50
table Aristide	53.—	28.—
» 1er choix	52.—	27.50
arachide Aristide	49.—	26.—
olive de Tunisie	47.—	25.—
Huile colza épurée pour lampes **Sanctuaires** mèche Guyon	48.—	25.—

SAVON 72 °/. garanti le caisson 10 k. . . . . 34 fr.
60 °/. » » . . . . . 32 fr.

Postaux franco gare (à domicile 0 fr. 35 en sus).
Paiement d'avance. Contre remboursement, 1 franc en plus par colis.
Aristide BERTRAND, à Salon (B.-du-R.).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Dans son rapport aux actionnaires de la Société Générale dont l'assemblée a eu lieu le 27 Mars, le Conseil, après quelques considérations sur la situation actuelle, énumère les affaires d'intérêt général régional auxquelles la Société a prêté son concours et indique que l'établissement a contribué pour 2 milliards 1/2 au succès du 4e Emprunt national.

Le rapatriement des titres et objets précieux de la clientèle, qui avaient été transportés en province pendant la période critique, s'est effectué dans de bonnes conditions.

Le rapport signale ensuite le rétablissement des anciennes relations interrompues par la guerre avec la Société Générale Alsacienne de Banque et la Société Française de Banque et de Dépôts, la marche satisfaisante de la Société Suisse de Banque et de Dépôts, l'installation d'une nouvelle agence à Barcelone et la création de la Banque Française de Syrie.

Sur le produit net de l'exercice qui s'est élevé à 15.741.058 francs, le conseil propose de servir aux actionnaires un dividende de 6 °/₀, à raison de 15 francs par titre, sous déduction des impôts.

L'assemblée a fait un excellent accueil aux déclarations du Conseil et a voté à l'unanimité toutes les résolutions présentées.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Tèlép. : 1.13.

Agriculteurs !!

TRACTEUR — TOUEUR AGRICOLE

Système FILTZ

Le Type 30 — 40 HP répond à tous les besoins de la culture.
Le meilleur rendement 80 °/₀. Maniement facile.
Résultats incomparables. Prix modérés.

" MATÉRIEL DE CULTURE MODERNE " 3, rue Taitbout, PARIS.

Agents demandés.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

« Le temps mange la vie. »

Pensez à cette maxime et considérez que les jours de maladie, c'est du temps bien mal employé. En pensant toujours que le temps mange la vie, vous vous acharnerez peut-être à vous bien porter pour ne pas perdre votre temps. Mais, le moyen de me bien porter, mon bon Monsieur, le donnez-vous avec votre maxime ? Nous vous le donnons, citoyen, un peu plus loin, nous ajoutons, d'ailleurs, qu'il court les journaux et qu'il y a quantité de gens qui, bien que n'étant pas sorciers, l'ont trouvé tout seuls.

Témoin Mlle Jeanne Monterrin, à Theix, par Vannes (Morbihan). Mlle Monterrin a 27 ans. Comme tout le monde elle trouve que le temps mange la vie et comme elle souffrait, qu'elle était malade, qu'elle ne pouvait plus s'occuper de ses clients et de sa boucherie, elle perdait son temps. Elle s'est alors tenu ce raisonnement : « Il faut en finir ». Je vois chaque jour des attestations de gens malades qui se font guérir par les Pilules Pink. Je vais demander aux Pilules Pink de me guérir et les Pilules Pink l'ont guérie, en voici la preuve :

« A la suite de grandes fatigues et de tracas occasionnés par les difficultés du ravitaillement dans notre région, j'étais tombée malade. J'étais faible et le travail me fatiguait outre mesure. J'avais perdu l'appétit et je digérais mal le peu que je prenais pour me soutenir. J'avais continuellement des bourdonnements d'oreilles et des étourdissements, des névralgies. J'étais facilement oppressée et j'avais, au moindre effort, des palpitations du cœur. J'étais continuellement gênée par une douleur persistante au dos qui m'empêchait de me baisser. Enfin, j'étais pâle à faire peur. On m'a fait prendre des fortifiants, une nourriture choisie. Je me suis reposée, mais mon état restait le même. Alors j'ai voulu prendre vos Pilules Pink parce que j'avais lu dans les journaux très souvent des exemples de guérison et parce que je savais par quelques clients qu'elles avaient été très favorables dans leur famille. Vos pilules m'ont fait du bien tout de suite. En peu de temps j'ai été de nouveau sur mes pieds, alerte et bien portante. J'ai repris mes occupations et il n'y paraît plus que j'ai été malade. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, épuisement nerveux, suites de grippe.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco, plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.

SCAVULINE, purgatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exige aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

En vente dans toutes les pharmacies. La boîte, deux francs pour nombreuses purgations. Pharmacie P. BARRET, 23, rue Ballu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

34e Année. Vendredi 25 Avril 1919. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Rédaction et Administration : *Secrétariat de l'Évêché, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Avis concernant la réunion des conseils paroissiaux ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; *Semaine religieuse ; Kannad ar Galoun Zakr ;* Une retraite bretonne ; Le grand Pardon du Menez-Hom ; Nécrologie : M. Alain Picart, M. Jacques Le Corre ; La fête de Pâques à la Cathédrale ; La Station de Carême à la Cathédrale, à Saint-Mathieu de Quimper, à Saint-Pol de Léon ; Chant liturgique ; Nîmes.

III.— Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Avril. — Dimanche de Quasimodo. Double-majeur. Blanc.
Vêpres du suivant (du 25 Avril), mémoire du Dimanche et de S. Paul de la Croix.
Lundi, 28. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 30. — Ste Catherine de Sienne. Vierge. Double. Blanc.
Jeudi, 1er Mai. — S. Philippe et S. Jacques, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.
Vendredi, 2. — S. Athanase, Evêque et Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 3. — Invention de la Sainte Croix. Double de 2e classe. Rouge.
Dimanche, 4. — 2e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Morlaix	27 et 28 Avril.
Sœurs de St Vincent-de-Paul, à Morlaix.	29 au 1er Mai.
Maison de la Miséricorde de Kernisy, à Quimper	2 au 4 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Avis concernant la réunion des Conseils paroissiaux. — En rappelant à MM. les Curés et Recteurs la nécessité de compléter leurs conseils paroissiaux, Nous leur recommandons de ne pas transmettre à l'Evêché les noms des nouveaux membres sans indiquer en même temps les noms des conseillers qu'ils remplacent.

MM. les Curés et Recteurs n'oublieront pas le nouveau droit établi sur l'ensemble des Recettes paroissiales ; il devra figurer à l'article 16 du Compte de 1918 et à l'article 13 du Budget de 1920.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Jeudi, 1.....	Plounéventer. — Saint-Servais..	Saint-Derrien.....
Vendredi. 2..	Plougar	Bodilis.....
Samedi, 3....	Plougourvest	Lampaul. — Loc-Mélar....

M. Cogneau, vicaire général, accompagnera Monseigneur l'Evêque pendant la première partie de la visite pastorale.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 27 Avril :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) A 6 heures, messe à la chapelle pour les membres de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François. — Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. A 4 heures, réunion de la Fraternité, instruction, bénédiction. — Il n'y a pas de réunion, à la cathédrale, à 8 heures.

Mercredi 30 : à 8 heures du soir, ouverture des exercices du Mois de Marie ; sermon, bénédiction.

Vendredi 1er Mai : exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 à 5 heures du soir. — A 5 heures, mois de Marie, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes

. — Eglise de Saint-Mathieu — *Dimanche de la Quasimodo (27 Avril) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement et de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : 8 heures du soir, ouverture du Mois de Marie. L'exercice aura lieu à la même heure tous les jours, sauf le dimanche, où il suivra immédiatement les vêpres.

1er vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré Cœur, réunion des Bretons associés du Sacré Cœur. A 8 heures, messe et réunion des mères de famille. — A 8 heures du soir, réunion générale de tous les associés du Sacré Cœur, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Semaine Religieuse. — M. le Chanoine Cornou ayant du s'absenter pour une période indéterminée, toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de la *Semaine religieuse* devront désormais être adressées au Secrétariat de l'Evêché.

Kannad ar Galoun Zakr. — M. l'Abbé Boulic étant démobilisé reprend ses fonctions d'Administrateur du ***Kannad.*** C'est donc à M. l'Aumônier de la Retraite, Quimper, qu'il faut s'adresser pour les changements de destination, le nombre des exemplaires, le montant des abonnements.

Quimper. — **Une retraite bretonne** pour les femmes s'ouvrira à la Maison de Retraite de Quimper, le dimanche 15 Juin, et se terminera le samedi suivant, 21.

MM. les Curés et Recteurs sont priés d'annoncer en chaire cette retraite.

Plomodiern. — *Le 2e dimanche de Mai,* **Grand Pardon de Notre-Dame du Ménez-Hom** ; Pèlerinage d'actions de grâces des démobilisés de Plomodiern et des paroisses voisines.

1re messe, à Ménez-Hom, à 7 heures ;
2e messe, à — 8 heures ;
Grand'messe à 11 heures.
Confessions et communions, à la chapelle, de 6 heures à 11 heures.

Nécrologie. — M. Alain PICART. — Discrète et féconde, telle fut la carrière de M. Picart. Enfant de Taulé, où il naquit en 1849, il dut ses premières leçons de latin à son curé, M. Perrot, le distingué celtisant dont le souvenir reste en honneur non seulement dans la paroisse qu'il édifia mais dans le diocèse où il se survit par la faveur dont y jouit sa *Vie des Saints.* Initié par un tel maître, gardant fidèlement son empreinte, le jeune Picart fit à Saint-Pol de Léon, puis au Séminaire, des études solides où le travail était vivifié par la prière.

Ordonné en 1873, il fut désigné pour le vicariat de Plounéour-Trez. Pendant huit ans qu'il s'y dépensa, son ministère dut être bien fécond, à en juger par le souvenir si vivace qu'il en conserva et par l'accent dont il parlait de cette paroisse à la foi si robuste et si profonde. Aussi ne la quitta-t-il pas sans regrets quand, en 1889, arraché à l'*Arvor* pour l'*Argoad,* il se vit nommer recteur de Loqueffret. C'était la rude inclémence de la montagne succédant au climat tempéré de la côte qui convenait si bien à la santé un peu délicate du jeune pasteur. L'épreuve eut vite raison de ses forces. Il dut prendre quelque repos à l'hospice de Quimperlé.

L'expérience ayant été décisive, l'administration diocésaine le rendit à l'Arvor. Lanvéoc l'eut comme recteur de 1891 à 1896, puis Tréboul où son ministère allait le retenir dix-sept ans. C'est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

là que M. Picart a déployé ses maîtresses qualités d'apôtre au zèle incessant, prudent et éclairé, et d'administrateur soucieux d'asseoir sur des bases solides les œuvres qui sont aujourd'hui le nécessaire complément de toute église paroissiale.

La physionomie de M. Picart révélait admirablement son âme. Elle disait sa bonté, sa joie de recevoir et de rencontrer ses confrères, sa confiance en ses collaborateurs, cette finesse et cette réserve qui lui donnaient auprès de ses ouailles une autorité incontestée. Il savait, d'ailleurs, faire apprécier son cœur autant que son esprit. Pour être discrets, ses bienfaits n'en étaient pas moins connus. On n'ignorait pas sa sollicitude et sa générosité pour les familles nombreuses, pour les orphelins et pour toutes les détresses intéressantes de sa paroisse. Il savait le moment d'intervenir et de placer, avec le secours désiré, le mot qui relève et qui console.

Actif autant que bon, M. Picart sut donner une vie intense aux œuvres existantes et leur en joindre de nouvelles. Ce n'était pas assez pour lui d'avoir libéré son église paroissiale d'une partie très importante des dettes qui pesaient encore sur elle, ni même de l'avoir dotée d'une belle sonnerie de cloches et de superbes ornements. Veillant aux périls grandissant autour de la jeunesse, il construisit pour elle le beau patronage Saint-Henri et organisa une bibliothèque paroissiale. L'éducation chrétienne des enfants était au premier rang de ses préoccupations. Tréboul possédait déjà une école libre de filles, trop petite hélas ! Le zélé Recteur n'hésita pas à en édifier une seconde avec une habitation pour le personnel enseignant. Pour toutes ces œuvres, les dévouements ne lui firent pas défaut, mais, pour son école surtout, le plus important souscripteur ce fut lui-même, qui y mit le plus clair de ses ressources personnelles.

En 1913, se sentant fatigué et craignant par une délicatesse de conscience qui lui fut probablement fatale, de n'apporter désormais au service de la paroisse que des forces affaiblies et insuffisantes, il demanda l'aumônerie de Saint-Jacques, en Guiclan. La séparation fut aussi douloureuse pour ses paroissiens que pour lui-même. Un magnifique calice, don spontané de la population, lui fut offert en témoignage de la vénération et de l'affection dont il était entouré...

Il ne put guère goûter à Saint-Jacques le repos qu'il espérait y trouver. Sa santé déclinant à vue d'œil donna bientôt les plus vives inquiétudes à ses amis. Lui, patient et résigné, accueillait ses souffrances comme une préparation à la mort. Elle vint, en effet, sans le surprendre, mettre son terme à une vie vraiment sacerdotale qui, sans doute, avec l'appui des prières que beaucoup de ses anciens paroissiens allèrent jusqu'à Taulé mêler sur sa tombe à celles de ses parents et de ses confrères, a déjà reçu sa récompense.

II. M. Jacques LE CORRE. — Né à Quimper, le 6 Août 1887, Jacques Le Corre venait d'être ordonné, le 23 Juillet 1914, et se préparait à chanter sa première messe, lorsqu'il partit, avec son

régiment, dans les premiers jours d'Août. Il vit la retraite de nos troupes et leur redressement sur la Marne ; puis, vers la fin de Septembre le silence se fit : le pauvre petit soldat devint un des « disparus » dont on parle tout bas, avec le secret espoir qu'ils reviendront. Hélas ! le long temps écoulé depuis l'armistice et les souvenirs précis d'un camarade ne peuvent plus laisser de doute : Jacques Le Corre est mort au champ d'honneur.

Les mains encore tout imprégnées de l'onction des ordinands n'ont pu guère élever vers le Ciel l'hostie sainte et le calice consacré ; mais, abandonné sur le champ de bataille, comme Notre-Seigneur sur la Croix, il s'est offert lui-même, en sacrifice pour l'Eglise et pour la Patrie. Au service célébré, le mardi de Pâques, les règles liturgiques n'ont pas permis de chanter la messe de *Requiem* ; le catafalque se dressait au milieu de la nef, mais l'autel restait paré, comme aux jours de fêtes : admirable symbole de l'âme chrétienne qui, sans être insensible à la douleur, garde, dans sa partie la plus élevée, la plus rapprochée de Dieu, l'inaltérable joie de la Résurrection.

Telles sont les pieuses pensées développées par M. le Recteur de Penhars, devant une nombreuse assistance visiblement émue. La carrière de ce jeune prêtre orné des plus belles qualités du cœur et de l'esprit s'ouvrait toute radieuse d'espérances ; fauchée dans sa fleur, elle aura pourtant été féconde en fruits de bénédiction et de salut.

R. I. P.

La Fête de Pâques. — *A la Cathédrale.* — Les fêtes de Pâques se sont déroulées, cette année, avec un éclat inaccoutumé à la Cathédrale Saint-Corentin. Au chœur, un nombreux clergé, rendu à son ministère par la démobilisation, occupait les stalles. Le Séminaire tout entier était présent. Un groupe de séminaristes, sous l'habile direction de M. Tanguy, exécuta avec ensemble et mesure, la messe grégorienne du dimanche de Pâques, cependant qu'à l'autel se déroulaient, majestueuses, les cérémonies de la messe pontificale.

Dans la Cathédrale, une foule pieuse qui, n'ayant pas trouvé de place suffisante dans la nef principale dont un côté était réservé aux hommes, débordait dans les bas-côtés et se répandait sur tout le pourtour du chœur, avide, semblait-il, de jouir de plus près de la splendeur de l'office.

A l'issue de la messe, Monseigneur, entouré de ses Vicaires généraux et du vénérable Chapitre, vint solennellement prendre place, à l'extrémité du chœur, sur une estrade d'où, dominant la foule, il donna la bénédiction papale au milieu du plus religieux silence.

A l'heure des vêpres, une foule moins dense, mais encore très nombreuse, venait entendre, une dernière fois, le zélé missionnaire dont l'ardente parole l'avait préparée à l'accomplissement du devoir pascal. La moitié de la nef était encore occupée par les hommes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les psaumes furent chantés avec art par la schola du Séminaire alternant avec les voix plus puissantes du chœur. Puis le prédicateur du Carême, M. Baron, exposa fortement le miracle de la Résurrection, preuve éclatante de la divinité de N. S. J.-C., et termina par un compliment ému à l'auditoire qui fut assidu aux sermons de la Station, remerciant Monseigneur de l'avoir appelé à remplir en sa bonne ville de Quimper, un ministère dont il gardera, dit-il, un souvenir ineffaçable.

Monseigneur a remercié et félicité cordialement le P. Prédicateur, qui, par son apostolat vigoureux et convaincu, a développé la vie de la foi dans les familles chrétiennes pendant ce Carême, et entraîné un très grand nombre d'hommes à se grouper, le dimanche de Pâques, à la messe de 7 heures, pour recevoir pieusement la Sainte Eucharistie.

Il a recommandé de prier pour la paix, et de s'adresser spécialement à Jeanne d'Arc. L'heure de sa canonisation approche. Le Pape Benoît XV s'en est réjoui, en se proclamant, à cette occasion, « français de cœur ». Nous entrerons dans ses vues en célébrant avec plus d'éclat la fête de la Bienheureuse, et en organisant dans ce but un pavoisement plus généreux et plus hardi que celui des années précédentes.

Il sera plus important encore d'accentuer la solennité des fêtes du Sacré Cœur, le vendredi, 27 Juin, par la messe et les vêpres pontificales, la fermeture des magasins, et le pavoisement avec le drapeau national, car aucune fête ne saurait être plus nationale que celle du divin Cœur de Jésus, auquel sont dues nos victoires, auquel nous devrons aussi la paix.

Après un salut solennel, tout le clergé derrière la croix, fit processionnellement, au chant de l'*Alleluia*, le tour de la Cathédrale, s'arrêtant successivement aux trois autels du Sacré Cœur, des Trépassés et de N.-D. des Victoires pour célébrer, par des chants appropriés, les joies de la Résurrection.

X...

La Station de Carême. — I. A LA CATHÉDRALE. — Dans ses remerciements au prédicateur, Monseigneur, tout en constatant le succès de son Carême, a regretté qu'un plus grand nombre encore de fidèles n'aient pas su faire leur profit de la parole ardente et convaincue de M. l'abbé Baron. Et en effet, ceux qui l'ont entendu, aux premiers jours, ont si bien goûté son enseignement qu'ils sont demeurés, pendant toute la Station, ses fidèles auditeurs. D'autres, venus d'abord en simples curieux, se sont laissé conquérir par sa chaude éloquence. C'est si bien, que depuis la Mission, les habitués de la cathédrale n'ont pas souvenir d'avoir assisté à cérémonie plus belle que la magnifique communion générale de clôture, le dimanche de Pâques.

Dans un style imagé, M. l'abbé Baron a développé les enseignements de l'Eglise sur la vie chrétienne et ses principales obligations.

Il débute, la première semaine, en définissant le bon chrétien, fils de Dieu et soldat du Christ.

Les deuxième et troisième instructions traitent de la nécessité de la prière basée sur l'ordre divin et les besoins de l'homme, et de son efficacité établie par les exemples de la Sainte Ecriture et la parole du Sauveur.

La deuxième semaine s'ouvre par une délicieuse homélie sur la divinité de Jésus prouvée par l'évangélisation des pauvres. Elle s'est poursuivie par des sermons consacrés au problème toujours angoissant de la souffrance.

La souffrance existe, c'est un fait démontré par l'expérience personnelle et l'exemple des martyrs ;

Ses effets sont bienfaisants : elle ramène à Dieu, épure les âmes et forme les saints.

La troisième semaine, après avoir établi la divinité de l'Eglise par sa fondation et sa conservation, le prédicateur montre que la fin de l'homme ne peut être que Dieu, le vrai bonheur ne résidant ni dans les plaisirs, ni dans les richesses, ni dans la gloire humaine.

L'obstacle au bonheur, ce sont les tentations. Elles se rencontrent dans le monde, dans la famille et dans l'atelier. Il existe des moyens de les vaincre. Reste à les utiliser.

Pendant les deux dernières semaines, outre les instructions ordinaires sur les grandes vérités, M. l'abbé Baron a donné, aux dames, aux jeunes filles et aux hommes, sous forme de retraites, des conférences spéciales où les différents groupes ont trouvé exposés, d'une façon plus appropriée à leurs besoins, les devoirs de la vie chrétienne.

Puis, ce furent l'Heure Sainte du Jeudi-Saint et l'évocation poignante et douloureuse de la Passion de Notre Seigneur, le Vendredi-Saint, qui amenèrent au pied de la chaire de vérité une foule nombreuse et recueillie.

Enfin, le dimanche de Pâques, après un lumineux exposé des preuves de la Résurrection, et une prière pour le retour de la France à ses traditions chrétiennes, le Père prédicateur nous avoue, en terminant, la consolante impression qu'il emporte de son labeur évangélique parmi nous.

Nous pouvons l'assurer que son souvenir demeurera parmi les paroissiens de Saint-Corentin, qui prieront Dieu de lui garder longtemps encore, « dans sa robuste vieillesse, toute la vigueur du jeune âge », pour continuer son fécond apostolat.

II. A SAINT-MATHIEU. — Depuis nombre d'années, la Station ne s'ouvre à Saint-Mathieu que le quatrième dimanche du Carême : elle consiste dans une série de retraites, où sont appelées successivement les différentes catégories de fidèles. C'est une méthode qui a déjà fait ses preuves et que l'expérience de cette année consacre pleinement. La Station a obtenu les résultats les plus consolants : après Dieu, le mérite en revient au dévouement et au talent du prédicateur, le P. Joseph Bérard, capucin, qui a été le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

docile instrument des miséricordes divines. Le Père Joseph, d'Angers, possède les meilleures qualités du missionnaire : simplicité et clarté dans l'exposition, remarquable pureté de diction, mais ce qui, plus que le talent de parole, lui gagne les faveurs de son auditoire, c'est le zèle pour la gloire de Dieu et le bien des âmes qui anime tous ses discours.

Les enfants ont eu les prémices de l'apostolat du missionnaire. Une courte retraite, ne comprenant qu'une instruction par jour, les a préparés à accomplir le devoir pascal. En même temps, se donnait la retraite des jeunes filles, qui a été très suivie, surtout aux réunions du soir : elles y ont reçu des leçons et des conseils qui leur permettront de sauvegarder leur foi et leur vertu au milieu des dangers trop nombreux de nos jours. A l'auditoire du matin, plus restreint et plus choisi, il a été donné une suite d'instructions un peu plus relevées, répondant aux besoins des âmes qui aspirent à une piété plus haute. La retraite des jeunes filles a été clôturée, le dimanche de la Passion, par une très belle communion générale.

Les mères de famille sont venues, à leur tour, se renouveler dans la vie chrétienne en écoutant la parole de Dieu : le prédicateur leur a rappelé, avec les vérités essentielles qui s'adressent à tous, leurs obligations spéciales et les moyens d'y être fidèles, et de remplir ainsi dignement le rôle capital qu'elles ont à tenir dans la société. Leur empressement à suivre les instructions prouve qu'elles ont compris l'importance et l'opportunité des enseignements qui leur ont été donnés.

La dernière semaine de la Station était réservée aux hommes et aux jeunes gens. Les hommes récemment démobilisés répondraient-ils à l'appel ? Les appréhensions qu'on pouvait éprouver à ce sujet se sont montrées injustifiées. Dès le premier soir, hommes et jeunes gens sont accourus, en nombre imposant, et ils ont suivi jusqu'au bout, avec une attention soutenue, les entretiens tout apostoliques qui leur ont été tenus. Et ils ont su en tirer la conclusion pratique, en se présentant au confessionnal et à la Sainte Table. Rarement, l'église de Saint-Mathieu a vu un spectacle aussi réconfortant que celui de ces cinq cents hommes et jeunes gens à l'attitude grave et recueillie, venant accomplir dignement le grand devoir pascal. Aussi est-ce de tout cœur que le prédicateur de la Station leur a adressé des remerciments tout particuliers. La Station pascale a donc été vraiment bonne à Saint-Mathieu : Dieu en soit loué ! Puisse n'être là que le point de départ d'un progrès sans cesse grandissant vers cette vraie et solide piété qui a les promesses de la vie présente et de la vie future.

III. A Saint-Pol de Léon. — « Le Carême qui vient de se terminer nous a procuré de grandes consolations. Trois retraites ont été prêchées, avec quatre instructions par jour, par le R. P. L'Hévéder. La première a réuni plus d'un millier de jeunes filles. La seconde, environ 1.500 mères ; et la troisième, de 16 à 1700 hommes ou

jeunes gens. Chacune de ces retraites nous a donné un spectacle inoubliable. Mais celle des hommes a été particulièrement impressionnante. Tous les mobilisés y ont pris part, et avec un sérieux et une piété qui nous ont profondément édifiés. Le bon P. L'Hévéder en était si réconforté qu'il a pu, malgré ses 76 ans, mener à bien l'énorme tâche qu'il s'était imposée. *Deo gratias !* »

Chant liturgique. — La librairie Le Goaziou (successeur de M. J. Salaun) vient de commander une nouvelle édition du *Manuel paroissial* qui, tiré à 10.000 exemplaires, est sur le point d'être épuisé.

Ce volume ne renferme pas tout ce qui constitue le Paroissien plus complet dont l'édition est en ce moment à l'étude ; mais il contient, outre la méthode de chant grégorien qui a reçu l'approbation des maîtres les plus autorisés, une sélection qui comprend : les chants ordinaires de la messe et des vêpres, les psaumes et les hymnes des fêtes qui peuvent se célébrer le dimanche, un répertoire très abondant de pièces choisies pour les Saluts du T. S. Sacrement, accompagnées d'une traduction française, des prières pendant la messe, etc.

Les deux messes de Dumont, ajoutées en supplément, reproduisent (comme l'édition précédente) le manuscrit authentique de l'auteur, qui se trouve à la bibliothèque de Tours, et dont une reproduction est conservée à la Bibliothèque nationale. Ce texte ne diffère d'ailleurs de la leçon généralement en usage, que par de très légères variantes. C'est celui que les éditeurs semblent vouloir désormais introduire très judicieusement dans leurs livres de chant (cf. ex. gr. l'édition récemment publiée par le diocèse de Rouen), et qui sera sans doute le texte adopté à l'avenir.

Nimes. — M. le chanoine Marcelin Marty, curé-archiprêtre de la cathédrale de Rodez, est nommé coadjuteur avec future succession de Mgr Béguinot, évêque de Nîmes.

Le nouveau prélat, qui portera le titre d'évêque d'Isionda, est né en 1862, à Vabre-de-Rouergue (Aveyron).

---

		le bidon de 10 lit.	5 lit.
HUILE	olive Aristide	55.—	29.—
	» extra	54.—	28.50
	table Aristide	53.—	28.—
	» 1er choix	52.—	27.50
	arachide Aristide	49.—	26.—
	olive de Tunisie	47.—	25.—
Huile colza épurée pour lampes **Sanctuaires** mèche Guyon		48.—	25.—
SAVON	72 °/₀ garanti le caisson 10 k.		34 fr.
	60 °/₀ » »		32 fr.

Postaux franco gare (à domicile 0 fr. 35 en sus).
Paiement d'avance. Contre remboursement, 1 franc en plus par colis.
Aristide BERTRAND, à Salon (B.-du-R.).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1ères côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 143.

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL

M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres.

Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

LE PHARMACIEN CHEZ SOI

Enseignant
La CONNAISSANCE des REMÈDES
La MANIÈRE de les PRÉPARER soi-même
La MANIÈRE de S'EN SERVIR utilement

Par **UN AMI DES MALADES**

Fort vol. (VIII-767 p.) 4 f. 80 *(majoration comprise)*, fco 5 f. 20

PROSPECTUS SPÉCIAL SUR DEMANDE

Librairie P. LETHIELLEUX, 10, rue Cassette, Paris.

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies, 5 f., le flacon, 5 fr. 60 franco. Les quatre flacons franco contre mandat-poste 20 fr. adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(Notice contenant renseignements gratis.) 587

MIEUX QUE L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Dans tous les cas de chlorose, de scrofule, de déchéance nerveuse et de misère physiologique, dans les bronchites chroniques, dans les convalescences pénibles, dans le rachitisme et l'anémie, qu'il s'agisse de tarir ou de cuirasser une poitrine délicate contre les refroidissements ou les mauvais germes, voire même de cicatriser des ulcérations ou des cavernes pulmonaires et de retarder la marche envahissante de l'infection tuberculeuse, immédiatement l'on songe à l'huile de foie de morue comme à la panacée souveraine. Souvent même, sans attendre la prescription du médecin, le malade prend **sponte sua** les devants. Pour les enfants chétifs, en particulier, l'huile de foie de morue est en quelque sorte de rigueur : c'est de l'énergie de croissance, de la force, de la santé en bouteille.

Fût-elle de supérieure qualité, l'huile de foie de morue a le tort d'être toujours plus ou moins répugnante et indigeste, si bien — ou plutôt, si mal — qu'il ne manque pas d'enfants, et même de grandes personnes dont l'estomac ne la tolère pas, fût-ce à faible dose. Il en est même qui ne peuvent pas seulement réussir à en avaler une seule gorgée : ça ne veut pas passer, ça ne passe pas ! Or, exceptionnelle en temps ordinaire, cette intolérance devient à peu près générale aussitôt qu'il se met à faire chaud, de sorte que pendant la belle saison — qui n'est pas celle où l'on se surmène ni où l'on s'anémie le moins — le roi des toniques devient forcément un roi fainéant.

Il y a longtemps qu'on a constaté cette difficulté et qu'on a imaginé pour la vaincre une foule d'expédients fort ingénieux, mais dont aucun apparemment n'était impeccable, puisque, malgré tout, l'huile de foie de morue garde tout son prestige intermittent.

Peut-être, cependant, existe-t-il un moyen de tourner l'obstacle.

Ce qui fait l'excellence de l'huile de foie de morue, c'est qu'elle dépure le sang, qu'elle le rajeunit et le revivifie en y introduisant des principes médicamentaux assez actifs pour le purger de ses toxines et ranimer ses ferments affaiblis. Rien de plus, rien de moins. Mais, n'est-il pas évident qu'on obtiendra le même résultat, le plus aisément et le plus sûrement du monde, en introduisant dans le torrent circulatoire non plus des subtances étrangères, plus ou moins bienfaisantes, mais la quintessence même du **vrai** sang, du sang **vivant**, avec tous ses éléments essentiels et constitutifs, ses ferments, ses oxydases, ses sels métalliques, bref, tout ce qui compose et condi[illegible]onne le sortilège biologique des globules rouges ?

Or, tout cela se trouve condensé en pilules aussi faciles à digérer qu'à avaler, dans ce merveilleux Globéol, qui joint ainsi à tous les mérites qu'on lui connait celui d'être le meilleur succédané estival de l'huile de foie de morue.

Mais pour le quart d'heure, l'huile de foie de morue peut prendre ses vacances, sans avoir à craindre de laisser ses fidèles dans l'embarras : elle a, dans le Globéol, un substitut idéal, avec lequel nulle intolérance n'est à redouter, non plus qu'aucun dégoût.

Etablissements Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris, le flacon franco 7 fr. 20 ; les 3 flacons, franco, 20 fr.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

Rédaction et Administration : *Secrétariat de l'Évêché, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

34e Année. Vendredi 2 Mai 1919. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Erratum ; Nomination ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations (suite).

II. Partie non officielle. — La Vierge triomphante.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Mois de Marie ; Ordination ; Avis de service ; Messe *pro populo ; Semaine religieuse ; Kannad ar Galoun Zakr ;* Lesneven ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Le Folgoat ; Lundi de Pâques ; L'A. C. J. F. à Brest ; Les Evêques de Metz et de Strasbourg.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Mai. — 2e Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.
A la messe, mémoire de Ste Monique.
A vêpres, mémoire du suivant et de Ste Monique.
Lundi, 5. — S. Pie V, Pape. Double. Blanc.
Mardi, 6. — S. Jean de la Porte Latine, Apôtre. Double-majeur. Rouge.
Mercredi, 7. — *Solennité de S. Joseph,* Epoux de la B. V. Marie. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Jeudi, 8. — Apparition de l'Archange S. Michel. Double.
Vendredi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.
Samedi, 10. — S. Antonin, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 11. — 3e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Clohars-Carnoët	5 au 6 Mai.
Carantec	7 au 9 —
Gouesnou	10 au 14 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Erratum. — C'est par erreur que, dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, il a été dit que le nouveau droit établi sur l'ensemble des recettes paroissiales s'appliquait à l'exercice de 1918. En réalité, ce droit ne doit entrer en application qu'en 1919.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Guégan, vicaire à Saint-Martin de Brest, a été nommé professeur de Philosophie à l'Ecole Saint-Yves de Quimper.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 4...	Guimiliau.....	Saint-Sauveur. — Loc-Eguiner.
Lundi, 5.....	Guiclan.....	Plouvorn. — Mespaul.....
Mardi, 6.....	Plouzévédé.— Trézilidé..	Saint-Vougay.....
Mercredi, 7 ...	Plouénan.....	.....
Jeudi, 8.....	Saint-Pol de Léon	Ecole du Creisker .....
Vendredi, 9...	Roscoff.....	Santec.....
Samedi, 10....	Ile de Batz.....	.....

PARTIE NON OFFICIELLE

La Vierge Triomphante.

Beatam me dicent... Toutes les générations m'appelleront bienheureuse, — et depuis vingt siècles les peuples ne cessent de l'appeler en effet « la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu ».

Ce fut la seule prophétie de Marie, et la voici réalisée merveilleusement aujourd'hui, au point que l'histoire du monde est devenue comme inséparable de l'histoire du triomphe de cette humble servante du Seigneur, et l'on comprend que l'Eglise, chaque année, lui réserve un mois entier de chants et de louanges.

Nous savons combien saint Jean et les Apôtres l'entouraient de leur vénération. Ceux qui n'eurent point le bonheur de connaître ses traits mortels voulurent bien vite avoir son image sous leurs yeux, et les premiers chrétiens contemplaient avec admiration dans leurs catacombes ces grandes peintures d'Orantes, qui tendaient leurs mains vers le Ciel : au pli de leurs lèvres, les peintres avaient ébauché un sourire qui disait assez aux initiés le beau sourire que leurs aïeux avaient vu autrefois sur les lèvres de la Mère de leur Dieu.

Plus tard, aux heures du triomphe du Christianisme, les riches mosaïques mirent sous les yeux ravis des fidèles, non plus la prière douce de l'Orante, mais le pompeux cortège d'anges et de saints de

la Reine du Ciel, solennelle elle-même comme les Impératrices de Rome ou de Byzance.

Et voici que d'humbles moines voyageurs, émerveillés de ces splendeurs, voulurent en apporter quelque souvenir aux régions lointaines où étaient établis leurs austères prieurés ; comme le « Guinamundus » de la Chaise-Dieu en 1070, ces moines se firent émailleurs et sculpteurs en l'honneur de la Mère de Dieu, et en maints endroits de notre France, nous avons le bonheur de pouvoir nous prosterner encore aujourd'hui devant ces impressionnantes Vierges de Majesté, noircies par les siècles, mais que ces pieux artistes avaient faites, ou du moins voulu faire, brillantes et belles comme les Vierges Impératrices des mosaïques d'or : la Vierge de Valfleury, tant aimée dans le diocèse de Lyon, est un trésor infiniment précieux qui nous reste de ces âges lointains.

Mais l'amour de Marie grandissait toujours.

Saint Bernard avait jeté partout le feu de son âme, notre généreuse Chevalerie avait fait de la Vierge Marie la noble dame de ses rêves et de tous ses héroïsmes, et l'une des plus glorieuses époques de notre histoire, le treizième siècle, le siècle de saint Louis, allait devenir le siècle de « Notre Dame Sainte Marie » ; il portait son ardente prière bien haut dans les airs, le plus près possible du Ciel, où trônait Notre Dame, et ses cathédrales devaient faire l'admiration et l'étonnement de tous les siècles futurs. Partout Marie souriait dans ces beaux temples ; elle souriait, comme à Reims, à ceux qui entraient ; elle leur présentait son charmant Enfant pour les bénir ; du haut des immenses vitraux, elle souriait aussi à ceux qui priaient, ou bien, comme à l'abside de Saint-Jean de Lyon, elle joignait ses mains à l'exemple des pieux fidèles, et s'inclinait comme eux devant son divin Fils.

Et ce sourire, nos ancêtres le trouvèrent si beau, qu'ils s'appliquèrent avec enthousiasme à le répandre partout : depuis qu'ils l'eurent inventé à la porte du Cloître de Notre-Dame de Paris et à celle de la Vierge dorée d'Amiens, ils créèrent ces milliers de Vierges qui nous ravissent aujourd'hui dans nos cathédrales et nos musées, Vierges qui sourient aux visiteurs, Vierges qui sourient à l'Enfant jusqu'à s'amuser avec Lui : l'Enfant caresse sa Mère, entoure son cou de son bras, dort sur son épaule, appuie sa joue sur son visage, plante joliment ses yeux dans les siens, se livre à mille caprices et enfantillages : partout la joie de la Mère, la joie de l'Enfant, tout ce qui faisait le bonheur de nos ancêtres...

Mais la Renaissance, avec son culte des formes, allait donner à la piété des fidèles non plus la « Vierge de Toute-Bonté », comme on aimait à l'appeler jadis, mais la « Vierge de Toute-Beauté », et le souffle glacé du Protestantisme allait tarir bientôt les joies naïves d'autrefois.

Cependant, poussés par le peuple, qui aimait le sourire de sa Mère, inspirés par des Saints qui, comme François de Sales, Vincent de Paul, M. Olier, avaient tant prié ces Vierges d'antan, les artistes durent encore garder un peu de ce bon sourire à leurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chefs-d'œuvre ; et au dix-huitième siècle Pigalle savait encore faire jaillir de son ciseau des œuvres de foi, comme sa Vierge de Saint-Sulpice.

Le dix-neuvième siècle, qui fut le siècle qui vit de nouveau Marie sur la terre, essaya d'abord bien laborieusement son ciseau sur les traits si beaux qui avaient été contemplés à la Salette et à Lourdes. Quelques grands artistes chrétiens firent comme autrefois des chefs-d'œuvre en son honneur : au sommet du clocher de Fourvière, Fabisch la fit s'incliner tendrement sur sa noble cité lyonnaise ; Bonassieux la fit trôner bien haut sur la ville du Puy ; Dufraine, le « bon sculpteur », la plaça comme une reine charmante au fronton de la basilique de Fourvière, où Bossan et Sainte-Marie Perrin lui donnèrent un cortège d'anges, comme elle n'en avait pas même à Reims, la « Cathédrale des Anges », et, sur le maître-autel, Millefaud la dressa douce et pure, présentant avec une grâce infinie son bel Enfant aux foules qui accourent, prête à le donner, à le déposer dans leurs bras, dirait-on, comme elle le fit jadis à tant de Saints.

Dans l'ancien sanctuaire, la statue traditionnelle de nos pères tient dans ses bras un petit Enfant, dont le geste est particulièrement significatif et gracieux : l'Enfant se tourne vers les fidèles avec un bon rire très épanoui, et de sa petite main il leur montre sa Mère, ayant tout l'air de dire : « C'est à Elle qu'il faut vous adresser ! » et il en manifeste naïvement sa joie.

Elles répondent bien à son appel, et elles causent vraiment sa joie, ces foules qui viennent si recueillies se prosterner devant Notre-Dame de Fourvière, tous les jours de l'année, et surtout à l'occasion de nos grandes solennités et des prières si belles du mois de Mai : *Beatam me dicent omnes generationes !*

(Echo de Fourvière.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 4 Mai :* messes à 6, 7, 8, 9 10 heures grand'messe. — Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, chant du *Te Deum* pour la clôture du Temps pascal, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, exercice du Mois de Marie, sermon, bénédiction.

Tous les soirs : réunion à la même heure. Jeudi : sermon.

Vendredi : confession des enfants qui n'ont pas encore fait la communion.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *2me dimanche après Pâques* (4 Mai) : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 7 heures, réunion et messes des Jeunes Filles associées du Sacré Cœur. — A 3 heures, vêpres, prières pour la paix, Mois de Marie et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Tous les jours : à 8 heures du soir, exercice du Mois de Marie, bénédiction le mercredi et le vendredi.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi, 5 Mai :* fête patronale des Mères Chrétiennes. A 8 heures, sainte Messe. A 4 heures, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mois de Marie. — Les exercices du Mois de Marie vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Cette année, comme les années précédentes, en raison de la gravité des circonstances, et de la nécessité plus pressante où nous sommes d'implorer le secours de Dieu et la protection de notre Mère du Ciel, ils seront suivis, nous l'espérons, avec une ferveur nouvelle. D'ailleurs, les Souverains Pontifes ont attaché de précieuses faveurs à cette dévotion.

1° Tous les fidèles qui feront, chaque jour pendant ce mois, quelque prière ou quelque acte de piété, soit en particulier, soit en public, en l'honneur de la Très Sainte Vierge, obtiendront une indulgence de trois cents jours à chaque fois (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815) ;

2° De plus, une indulgence plénière peut être gagnée, un jour du mois, au choix, par ceux qui remplissent les conditions ordinaires de la confession, de la communion et des prières aux intentions du Souverain Pontife (Pie VII, rescrit du 21 Mars 1815).

Ces indulgences, qui ont été confirmées à perpétuité par Pie VII, le 18 Juin 1822, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Ordination. — Dimanche dernier, 27 Avril, Monseigneur l'Evêque a conféré le Diaconat à MM. Yves Blaize, de Crozon, et Benjamin Courtet, d'Arzano.

Avis de service. — Un service solennel pour M. Morvan, vicaire des Carmes, mort au champ d'honneur le 6 Avril 1918, sera chanté à *Guipavas*, le jeudi 8 Mai, à 10 heures.

Messe *pro populo*. — La fête de l'Invention de la Sainte Croix, samedi prochain, 3 Mai, et celle de sainte Anne, samedi 26 Juillet, ne sont point rayées de la liste des fêtes auxquelles Messieurs les Curés et Recteurs doivent célébrer la Messe soit *pro populo*, soit dans les conditions prévues dans les Avis divers de l'*Ordo*, p. 10, § VIII. — Pour éviter toute erreur, nous prions les confrères de rétablir à ces deux dates la † qui sert à indiquer cette obligation.

Semaine Religieuse. — M. le Chanoine Cornou ayant dû s'absenter pour une période indéterminée, toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de la *Semaine religieuse* devront désormais être adressées au Secrétariat de l'Evêché.

Kannad ar Galoun Zakr. — M. l'Abbé Boulic étant démobilisé reprend ses fonctions d'Administrateur du *Kannad*. C'est donc à M. l'Aumônier de la Retraite, Quimper, qu'il faut s'adresser pour les changements de destination, le nombre des exemplaires, le montant des abonnements.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lesneven. — Une retraite bretonne pour les femmes sera donnée à la maison de retraite de Lesneven, du dimanche 18 Mai au samedi 24. On est prié d'apporter du sucre et des tickets de pain.

MM. les Curés et Recteurs sont priés instamment d'annoncer en chaire cette retraite.

Œuvre de la Propagation de la Foi.

Le compte rendu de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse — exercice 1918 — vient d'être imprimé et sera envoyé prochainement aux paroisses, avec les *Annales* de Mai. Il a été présenté à l'approbation épiscopale par le rapport qui suit :

Monseigneur,

C'est avec une vive satisfaction que nous venons soumettre à Votre Grandeur le compte des aumônes recueillies, dans le diocèse, pendant l'année 1918. Elles montent à **165.039 fr. 10 c.** C'est le chiffre le plus élevé de beaucoup qui ait été atteint jusqu'ici, dépassant de *25.642 fr. 75*. les recettes de l'exercice précédent qui étaient de **139.396 fr. 35.**

L'augmentation, hâtons-nous de le dire, est due aux dons extraordinaires, plus nombreux, et à une somme de 4.793 fr. 40 reçue par le Conseil central de l'Œuvre et dont il n'avait pas été fait état au précédent compte. Mais la part d'augmentation pour les recettes ordinaires est encore belle, et nous enregistrons avec bonheur les progrès réalisés dans les paroisses comme dans nos établissements d'instruction ou de bienfaisance, en particulier les écoles, pensionnats, séminaires et collèges.

Ceux-ci continuent à rivaliser de zèle et de pieuse générosité en faveur des missions lointaines, et la plupart auraient droit ici à une mention spéciale. Qu'ils soient tous remerciés. Pour l'honneur des maîtres et des élèves, nous tenons à nommer les quatre plus méritants : Ecole N.-D. de Bon-Secours, de Brest ; Institution Saint-Vincent, à Quimper ; Collège Saint-François, à Lesneven, et Institution Notre-Dame du Creisker, de Saint-Pol de Léon, qui remporte de haute lutte le premier prix avec la superbe recette de 1.200 francs.

Nous nous applaudissons particulièrement de l'augmentation magnifique — *9.401 fr. 40 c.* — obtenue dans les cotisations des paroisses, qui constituent la base vraie et stable de l'Œuvre. Le fait que les recettes ont monté dans 35 doyennés sur 44 montre que le mouvement en faveur de la Propagation se généralise, ce qui est un présage rassurant pour l'avenir. Nos populations chrétiennes comprennent de mieux en mieux l'excellence de l'œuvre d'apostolat, qui est aussi une œuvre patriotique. Justement fières des nombreux prêtres qu'elles donnent aux missions, et dont elles sont heureuses de suivre les travaux dans les récits de nos *Annales*, elles continueront à donner largement pour aider à l'évangélisation des infidèles et gagner ainsi — c'est un fait prouvé — des amis à la France.

Plusieurs, nous le savons, s'imposent à cet effet de réelles privations, des sacrifices parfois héroïques. Dieu les connaît et saura les payer au centuple, comme il récompensera dignement le dévouement si méritoire de tous les zélateurs et zélatrices qui soutiennent, font

prospérer et croître l'Association dans les paroisses, dans les établissements scolaires et les maisons religieuses.

Le compte rendu général n'ayant pas été publié depuis la guerre, ou du moins n'étant pas encore arrivé à notre connaissance, nous ignorons le rang — certainement très honorable — que nous occupons parmi les diocèses de France et du monde catholique. Pour les paroisses de notre diocèse nous donnons ci-après, comme d'habitude, la liste de celles qui ont fourni la plus forte moyenne proportionnellement au nombre de leurs habitants. Elle comprend 68 noms, au lieu des 58 de l'année dernière. Parmi celles-ci, deux ont perdu — momentanément — la place qu'elles occupaient ; sur les douze nouvelles, six sont inscrites pour la première fois au « tableau d'honneur ». Puisse leur exemple être imité par beaucoup d'autres !

(Suit une liste de 68 paroisses, en tête desquelles se place de nouveau, cette année, Kersaint-Plabennec avec une moyenne de *1 fr. 15* par habitant. L'Ile de Sein occupe avec honneur le deuxième rang.)

Plusieurs autres paroisses, sans atteindre cette moyenne, en approchent et méritent d'être citées pour le chiffre relativement élevé de leurs aumônes, ou pour l'augmentation notable obtenue, cette année (19 dans la première catégorie, 21 dans la seconde)..

En sollicitant, Monseigneur, vos précieux encouragements et votre paternelle bénédiction pour tous ceux qui, prêtres ou fidèles, contribuent, par leurs prières, leur zèle et leurs aumônes, au succès de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse, nous vous prions d'agréer les sentiments de profond respect avec lesquels nous sommes de Votre Grandeur les très humbles serviteurs et fils

J.-M. PILVEN, *Ch. hon., trésorier.* — L. ROSPARS, *Chanoine, directeur.*

Monseigneur a daigné répondre par la lettre suivante :

Évêché de Quimper et de Léon — Quimper, le 14 Avril 1919.

Chers Messieurs,

Je me réjouis du succès croissant de votre Œuvre, et j'adresse avec vous mes félicitations au clergé, aux zélateurs, aux zélatrices, et à tous les membres de votre Association.

L'Œuvre nous réclame encore des aumônes et des prières.

Grâce à nos aumônes, les missionnaires vont pouvoir porter à un plus grand nombre d'âmes le message de la paix divine.

Grâce à nos prières, peut-être les organisateurs de la paix humaine comprendront-ils mieux que la vraie civilisation dépend de l'évangélisation catholique, et qu'ils doivent en favoriser les progrès dans leurs Etats comme dans les terres lointaines qu'ils occupent.

Daigne Notre Seigneur réaliser ce double souhait !

Avec ma bénédiction, veuillez agréer, chers Messieurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† *ADOLPHE,*
Ev. de Quimper et de Léon.

En donnant son approbation au compte rendu, Monseigneur a bien voulu y apposer le *visa* nécessaire pour que les prêtres chargés de l'Œuvre puissent jouir des privilèges concédés aux « Bienfaiteurs ecclésiastiques ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

N. B. — Le 3 Mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix, anniversaire de la fondation de l'Œuvre, les prêtres peuvent ajouter, à la messe, l'oraison pour la Propagation de la Foi. Ce même jour ou un jour de l'Octave, indulgence plénière pour les associés.

Le Folgoat. — **Lundi de Pâques.** — Ici, aujourd'hui magnifique concours de « démobilisés ». Ils sont accourus remercier Notre Dame, Celle qu'ils ont si souvent invoquée dans la misère des tranchées et le fracas des batailles. Mgr Roull présidait la fête à laquelle, nous le savons, Mgr l'Evêque, quoique absent, participait de toute sa paternelle sympathie.

La Messe a été chantée, comme il convenait, par un aumônier militaire, M. l'abbé Guéguen, actuellement vicaire à Lesneven. M. Guéguen est un de ces prêtres qui, par leur dévouement, leur vaillance de tous les instants, ont fait l'admiration de l'Armée française, au cours de ces années terribles.

M. l'abbé F. Madec, recteur de Goulven, s'est fait l'interprète de tous, pour présenter à Notre-Dame du Folgoat l'hommage de notre infinie gratitude. Puis, avec une force tout apostolique, il nous a exhortés à continuer dans la vie civile la mission que nous avons commencée là-bas : le salut de la France. Nous continuerons à sauver la France en nous montrant des Français irréprochables, des catholiques superbement, « effrontément » catholiques, qui, de tout leur cœur croient et pratiquent la doctrine chrétienne.

M. l'abbé Naudet qui vient de prêcher le Carême à Saint-Louis de Brest, nous régale, après vêpres, d'un beau discours où il nous expose à peu près les mêmes pensées que celles de ce matin, habillées du plus riche vêtement de la poésie.

Avant que se termine cette journée du Ciel, Mgr Roull, en un discours pathétique, d'un bout à l'autre jailli du cœur, nous exhorte à toujours bien servir la France et Notre Seigneur Jésus-Christ qui est le vrai Roi de la France, affirmait la Sainte de la Patrie, et dont nos pères disaient dans leur enthousiasme lyrique : « Vive le Christ qui aime les Francs ! » Et enfin, une prière pour les héros qui sont morts glorieusement dans les combats, pour ces frères sublimes qui ont donné leur sang et leur vie afin de sauver la France, et la civilisation chrétienne dans le monde entier. A ces quinze cent mille bons Français, à nos Alliés qui ont succombé pour les mêmes fins, Dieu veuille, dans sa miséricorde infinie, accorder le repos éternel !

L'A. J. C. F. à Brest. — La Jeunesse Catholique de Brest et des environs a tenu son Congrès de zone annuel à l'Ecole de Kerinou, le lundi de Pâques, 21 Avril.

On y a fait de bon travail, avec une attention soutenue, un intérêt toujours vibrant, et des résolutions très fermes de *tenir*, de se *réorganiser* et de *conquérir*. Après la crise de l'horrible guerre

qui a éclairci si douloureusement leurs rangs, il faut que les aînés et les jeunes recrues se recueillent dans la piété et l'étude des principes, et préparent une action vigoureuse, car, et les entretiens ont révélé combien la poussée du Socialisme est en ce moment acharnée et envahissante, ils se rendent compte que seule l'organisation syndicale catholique pourra l'enrayer, mais que l'effort à entreprendre est inéluctable et urgent. Une communion générale a commencé la journée, entrecoupée d'exercices de piété et de délibérations pleines de vie. Pour marquer par un trait l'esprit qui a dominé tous les cœurs, qu'il nous suffise de citer ici un passage de l'hommage rendu, au nom de tous, au Pape par le président, M. Lidou. Après un souvenir plein de reconnaissance à la mémoire de Pie X, à qui la J. C. F. était si chère, il ajoute :

« Sa Sainteté Benoît XV nous gouverne à présent. Il daigne s'intéresser aussi à la J. C., qu'Il a bénie dans la personne de Bucaille.

» Nous connaissons encore trop peu notre Pape. Qu'importe, il est pour nous le Chef !

» Il représente le Christ, et il nous le représente de façon saisissante.

» Jadis, les Pharisiens et tous les esprits faux de l'époque s'ingéniaient à tourner en dérision la personne et la doctrine de notre divin Maître. Ils épiaient Jésus, espérant le surprendre en flagrant délit de contradiction. Ils lui posaient d'insidieuses questions et le calomniaient parmi le peuple.

» Rien n'est changé ! Le même orgueil et la même corruption ont engendré le même état d'esprit. L'Eglise et, dans l'Eglise, le Pape surtout est blâmé, accusé, calomnié, méprisé..., méprisé au point que, dans un règlement de paix qui intéresse le monde entier, qui touche forcément à de nombreuses questions religieuses et morales, le Pape notre chef, le représentant de l'Eglise catholique, d'une société qui vit depuis près de deux mille ans, qui a des fidèles dans toutes les nations, le Pape, n'est même pas consulté !!!

» Le Vendredi-Saint, les Pharisiens exultaient, Pâques luit tout aussitôt, et Jésus triompha.

» Il appartiendra peut-être à cette génération de voir la Papauté reprendre dans le monde le rang qui lui revient. En attendant cet heureux événement, fiers de notre titre de soldats de l'Eglise, adressons à notre Chef suprême l'hommage de notre dévouement le plus absolu et le plus respectueux !

» Vive Benoît XV ! »

Les Evêques de Metz et de Strasbourg. — Par décret rendu sur la proposition du Président du Conseil, ministre de la Guerre, Mgr Ruch, évêque de Nancy, est nommé à l'évêché de Strasbourg ;

Mgr Pelt, vicaire général est nommé à l'évêché de Metz.

Mgr Ruch, devenu évêque de Nancy à la mort de Mgr Turinaz,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dont il était le coadjuteur depuis quelques années, est né en 1873 ; il est agrégé de l'Université ; dès le début de la guerre, Mgr Ruch fut aumônier militaire, et, en cette qualité, plusieurs fois cité pour sa belle conduite, et fait chevalier de la Légion d'honneur.

On se souvient que, lorsque le 20 Novembre 1918, les Français firent leur entrée solennelle à Metz, un *Te Deum* fut chanté dans la cathédrale ; ce fut Mgr Pelt, alors vicaire général, qui présida la cérémonie, célébrée en présence du maréchal Pétain, promu le matin même.

Avis. — ***Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 0 fr. 50 pour les frais de réimpression.***

A LA Montre du Chronomètre

E. SAUVAGE

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

Maison de Confiance.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruoiz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

---

VITRAUX D'ART

Maison fondée en 1864

G. P. DAGRANT

7, Cours de la Marne - BORDEAUX

ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL

M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres.

Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

COGNACS, ARMAGNACS ET RHUMS AUTHENTIQUES

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.48.

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÈGE guérit toutes les maladies nerveuses.

FANYAU, Pharmacien, LILLE

Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

---

		le bidon de 10 lit.	5 lit.
HUILE	olive Aristide	55.—	29.—
	» extra	54.—	28.50
	table Aristide	53.—	28.—
	» 1er choix	52.—	27.50
	arachide Aristide	49.—	26.—
	olive de Tunisie	47.—	25.—
Huile colza épurée pour lampes **Sanctuaires** mèche Guyon		48.—	25.—
SAVON	72 % garanti le caisson 10 k.		34 fr.
	60 % » »		32 fr.

Postaux franco gare (à domicile 0 fr. 35 en sus).

Paiement d'avance. Contre remboursement, 1 franc en plus par colis.

Aristide BERTRAND, à Salon (B.-du-R.).

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies, 5 f., le flacon, 5 fr. 60 franco. Les quatre flacons franco contre mandat-poste **20** fr. adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(*Notice contenant renseignements gratis.*) **537**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'ANGOISSE DES FAIBLES

Chez les anémiés, les déprimés, les affaiblis, les surmenés, il y a un symptôme qui ne trompe jamais. Tous les déprimés ont, cela va sans dire, le cœur fatigué, car ce pauvre cœur cherche à suppléer à l'affaiblissement. Il s'ensuit, comme une sorte d'étreinte et aussi des palpitations, des spasmes, de l'affolement, quelque chose comme le patinage sur les rails de la locomotive trop chargée et ces troubles dans le rythme du cœur donnent de l'angoisse

« Qui comprime le cœur comme un papier qu'on froisse. »

Lorsque ces troubles du cœur sont consécutifs à une malformation de l'organe, c'est très grave, lorsqu'ils sont la résultante d'un état de faiblesse qui retentit plus sensiblement sur le cœur, c'est moins dangereux. Avec des soins et des Pilules Pink, on a vu quantité de gens s'en tirer très bien.

Mlle Lucie Dubreuil, notre cliente de l'Age-Martin, par Chazelles (Charente), avec l'aide des Pilules Pink, s'en est fort bien tirée.

« Depuis plus de sept mois, écrivait-elle récemment, j'étais anémiée, pauvre de sang. J'avais très mauvaise mine, mon appétit avait disparu et surtout, au moindre effort, des spasmes, des palpitations de cœur, me tenaient dans l'angoisse. Malgré vins, fortifiants, mon état n'avait présenté aucune amélioration, au contraire. Alors, j'ai voulu prendre les Pilules Pink dont j'entendais dire du bien de toutes parts. Quelle bonne idée ! J'ai retrouvé en peu de temps ma bonne mine, mon appétit, mes couleurs et mes forces. Mon cœur s'est apaisé, calmé, refait et cette migraine maudite qui, chaque jour, me faisait visite, n'est plus revenue. Je me réjouis et vous félicite. »

Il est regrettable que tous les gens qui savent ou qui ont simplement l'intuition, la présomption que c'est le sang qui gouverne notre économie, ne sachent pas, ou ne comprennent pas, que les Pilules Pink ont un pouvoir propre, particulier, spécial, celui de donner du sang riche et pur avec chaque pilule.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt, Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco, plus 0 fr. 40 de taxe par boîte.

SCAVULINE, purgatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exige aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

En vente dans toutes les pharmacies. La boîte, deux francs pour nombreuses purgations. Pharmacie P. BARRET, 23, rue Ballu.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : *Secrétariat de l'Evêché, Quimper.*
Abonnement : un an, France 6 fr.; Étranger 8 fr.

51e ANNÉE. Vendredi 9 Mai 1919 N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations (suite).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La parfaite dévotion envers la T. Ste Vierge ; Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Brevets d'instruction religieuse ; Œuvre de la Sainte-Enfance ; Pour l'Œuvre des villages libérés ; *Cantiques de Sion ;* Nos Prêtres-Soldats (suite).

IV. — Sœur Marie-Bernard Soubirous ; Les Veuves de la Guerre à Rome ; Le nouveau président de l'Œuvre de Saint-François de Sales.

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Mai. — 3e Dimanche après Pâques. Semi-double. Blanc.

A la messe, mémoire de la Translation des Reliques de S Corentin et de S. Pol, de l'Octave de S. Joseph et de S. Tudy. Au chœur, on peut faire la Solennité de S. Joseph, avec mémoire du dimanche.

A vêpres, mémoire du suivant, de la Translation des Reliques et de l'Octave.

Lundi, 12. — SS. Nérée, Achille, Domitille, Vierge, et Pancrace, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 13. — S. Brieuc, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 14. — Octave de Saint-Joseph. Double majeur. Blanc.

Jeudi, 15. — S. Jean Baptiste de la Salle. Double. Blanc.

Vendredi, 16. — S. Ubald, Evêque. Semi-double. Blanc.

Samedi, 17. — S. Paschal Baylon. Double. Blanc.

Dimanche, 18. — 4e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Gouesnou . . . . . 10 au 14 Mai.
Cast . . . . . 15 au 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 11...	Plougoulm.....	Sibiril.
Lundi, 12.....	Cléder. — Tréflaouénan.....	Plouescat. *
Mardi, 13.....	Plounévez-Lochrist.....	Tréflez.
Mercredi, 14 ...	Lanhouarneau.	
Jeudi, 22.....	Landivisiau.....	Saint-Thégonnec.
Vendredi, 23...	Saint-Mathieu.....	Saint-Melaine.
Samedi, 24.....	Saint-Martin. — Sainte-Sève.....	Plourin. — Le Cloître.

PARTIE NON OFFICIELLE

La parfaite dévotion envers la T. Sainte Vierge,

selon la doctrine du Bienheureux de Monfort.

Vivement encouragée par les Souverains Pontifes Pie X et Benoit XV, merveilleusement efficace pour la sanctification des âmes, et, notamment, pour l'acquisition d'une très profonde humilité, cette forme très spéciale de dévotion envers la Sainte Vierge consiste :

1° A imiter la Sainte Vierge dans chacune de nos actions, renonçant aux impulsions souvent mauvaises ou imparfaites de notre nature, pour nous conformer à l'esprit de Marie : agir, parler, juger comme elle ferait à notre place, substituer ses sentiments à nos sentiments, et ainsi imprimer, non seulement à notre conduite extérieure, mais à toutes nos facultés, une physionomie mariale ;

2° A La prendre, non sans doute pour notre fin suprême, qui ne peut être que Dieu seul, mais pour notre fin immédiate, lui disant souvent : « *O ma bonne Mère, c'est pour vous que je fais ceci ou cela, que j'endure cette peine, cette humiliation, cette souffrance* » ;

3° A La faire intervenir dans toutes nos prières comme notre Médiatrice, grâce à laquelle nous pourrons, malgré notre indignité, nous présenter devant son divin Fils avec une douce confiance ; qui appuyera nos requêtes par sa toute-puissante intercession, et suppléera, par les affections de son Cœur brûlant, à l'insensibilité de notre pauvre cœur ;

4° A vivre dans une intime union avec Elle, La considérant comme présente à notre âme par sa douce et mystérieuse influence, présence qui, pour n'être que morale, ne s'en fait pas moins très vivement sentir à ses fervents serviteurs et les maintient habituellement dans une atmosphère toute surnaturelle ;

5° A nous établir, à son égard, dans un état de complète dépendance, c'est-à-dire :

a) A nous mettre entre ses mains comme de dociles instruments, afin qu'Elle fasse de nous tout ce qu'Elle jugera bon pour la plus grande gloire de Dieu ; donc, pratiquement, à consulter, non point nos attraits naturels, mais les volontés et les désirs de Marie, accomplissant tout ce que vraisemblablement Elle attend de nous, et suivant aussi fidèlement que possible les bonnes inspirations qu'Elle nous obtient de son divin Fils ;

b) A Lui abandonner la valeur satisfactoire et impétratoire de nos actions, pour qu'elle en fasse bénéficier ceux, vivants ou morts, qu'il lui plaira, et à entrer ainsi aveuglément dans ses intentions, toujours très conformes aux plus grands intérêts de la gloire divine ; ce qui ne nous empêchera pas, quand nous le voudrons, de venir en aide à nos parents et amis par nos prières et bonnes œuvres, La suppliant alors humblement d'en appliquer les effets ou les fruits aux âmes que nous avons en vue ;

c) A ne point nous appuyer, dans le travail de notre sanctification et dans nos différentes entreprises, sur nos mérites, nos forces et notre savoir-faire, mais sur la Très Sainte Vierge, entre les mains de laquelle nous nous sommes complètement abandonnés.

En un mot, notre attitude à l'égard de Marie sera celle du tout petit enfant à l'égard de sa mère.

Apostolat de la Prière.

Intention générale approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape pour Mai :

La Dévotion envers la Sainte Vierge.

Qui dira jamais combien le Père a aimé son Fils ?

Pouvons-nous penser que, l'aimant ainsi, il l'ait confié à n'importe qui, à quelqu'un qui ne lui accorderait pas ce qui lui était dû : dévouement, confiance, amour absolu, adoration parfaite ?

Eh bien, Dieu a remis son Fils entre les mains de Marie.

Voilà pourquoi nous aimons la Sainte Vierge.

Nous allons à vous, Marie, parce que Dieu vous a jugée capable de recevoir Jésus, de lui rendre toute justice. Nous allons à vous, parce que Dieu, le premier, est allé à vous. Nous vous confions ce que nous pouvons avoir de plus précieux et de plus aimé, parce que Dieu vous a, le premier, confié son trésor, son Fils.

Offrande quotidienne : Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour que les chrétiens aillent à votre Mère avec plus de confiance encore.

Résolution apostolique : Je me renouvellerai dans ma dévotion à Marie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 11 Mai :* solennité de saint Joseph, messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, Mois de Marie : instruction, bénédiction.

Mercredi, 14 : pèlerinage des Enfants de Marie à N.-D. de Loc-Maria : à 7 heures, messe, instruction, bénédiction.

Jeudi, 15 : au Mois de Marie, sermon.

Vendredi, 16 : pèlerinage du Tiers-Ordre à Loc-Maria : messe à 6 heures, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *3me Dimanche après Pâques (11 Mai) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières pour la paix, Mois de Marie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi, 12 : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Tous les jours : à 8 heures du soir, exercice du Mois de Marie et bénédiction du Saint-Sacrement.

Brevets d'instruction religieuse. — Le règlement et les programmes du brevet élémentaire et du brevet supérieur d'instruction religieuse établis conformément à l'ordonnance de Mgr l'Evêque, viennent de paraître.

Les catéchistes volontaires, les instituteurs et les institutrices libres, les supérieurs de collèges et de pensionnats, les directeurs des catéchismes de persévérance, etc. (ordonnance, art. IV et V) peuvent se les procurer, au prix de 0,50 l'exemplaire, franco.

Adresser les commandes, accompagnées de leur montant, à M. le Directeur du *Sentier*, école Saint-Blaise, à Douarnenez.

Œuvre de la Sainte-Enfance. — Les Communions solennelles des enfants sont l'occasion de réunions de la Sainte-Enfance et de processions auxquelles tous les enfants des paroisses, jusqu'aux plus petits portés sur les bras de leurs mères, participent avec une joie toujours nouvelle ; et leur bonheur est au comble, sans compter la fierté des mères, quand leurs noms sont proclamés du haut de la chaire comme parrains ou marraines des « petits Chinois ». Le retour des vicaires démobilisés, à qui généralement est confiée la direction paroissiale de la Sainte-Enfance, nous porte à espérer que l'Œuvre va recevoir partout une impulsion et un développement heureux, et que les offrandes, déjà augmentées de 2 000 fr. l'année dernière, avec un total de 18.600 fr., feront un nouveau progrès.

A ces fêtes d'été de la Sainte-Enfance, se distribuent des images aux anciens associés, des cachets et des médailles aux nouveaux inscrits. Il est bon que, dans ces circonstances et à toutes les processions, du reste, les filles portent les médailles attachées autour

du cou par un ruban de soie, et les garçons, noblement épinglées sur leur cœur, à l'imitation des *croix de guerre* de leurs pères.

Nous serons heureux de procurer à nos chers Directeurs paroissiaux le nombre de médailles et de cachets dont ils auront besoin pour les nouveaux adhérents, et des images pour les enfants déjà associés.

N'oubliez pas, chers Directeurs paroissiaux, de terminer les fêtes par la bénédiction solennelle des enfants, dont la formule se trouve dans les Rituels Romains.

Chanoine Alfred Le Roy.
Directeur diocésain.

Pour l'Œuvre des Villages libérés. — M. l'abbé Roitel, curé de Saint-Jean-Baptiste de Verdun, aumônier militaire, délégué du secrétariat français de l'Œuvre des Villages libérés, vient de faire une tournée de conférences dans le Finistère.

A Quimper, c'est au théâtre que la conférence a eu lieu, sous la présidence de M. le Maire, Mgr l'Evêque et M. le préfet ont répondu à l'invitation des représentants de l'Œuvre.

A Morlaix, la conférence devait être présidée par M. l'Archiprêtre de Saint-Mathieu. Mais par suite d'un deuil de famille, ce dernier a dû céder la présidence à M. le sous-Préfet, qui a eu la délicate attention, avant de présenter le conférencier, d'exprimer en son nom et au nom de l'assemblée, ses condoléances à M. l'Archiprêtre.

A Brest, l'amiral Motet, chargé de demander le théâtre pour la conférence, n'a pu l'obtenir. Le Maire a appuyé son refus sur « le manque de neutralité de l'Œuvre entreprise. »

Devant la volonté bien arrêtée du Maire, M. l'abbé Roitel, s'est adressé à M. le Curé de Saint-Louis, qui a mis son église paroissiale à la disposition du conférencier.

Ces conférences ont été très suivies et très goûtées. M. l'abbé Roitel a su intéresser son auditoire par le récit navrant de ce qu'il a vu et senti. Aumônier militaire pendant 51 mois, il a raconté tour à tour les scènes navrantes et les actes d'héroïsme dont il a été le témoin. Il a parlé de son ministère sacerdotal au milieu des blessés, des centaines de retour à Dieu, dont il a été l'instrument, des morts sublimes que sa parole, fécondée par la grâce divine, avait préparées.

Aussi, n'est-ce pas en vain qu'il a fait appel à la charité de ses auditeurs. Désireux de prouver leur esprit de solidarité chrétienne, tous ont donné généreusement pour l'Œuvre des Villages libérés.

Cantiques de Sion. — La librairie Beauchesne vient d'éditer une élégante brochure de M. l'abbé Pérennès, professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Quimper. Le titre de l'opuscule est suggestif : *Cantiques de Sion* (1).

L'auteur a traduit, puis groupé ensemble plusieurs poèmes, —

(1) Un vol. in-8° raisin. 1 fr. 50, franco 1 fr. 75.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les plus anciens et les plus vénérables — dispersés çà et là dans la Bible, dans le Pentateuque et les premiers livres des Rois surtout. Du groupement se dégage une forte impression de beauté, et la comparaison s'établit plus aisément. L'idée est heureuse d'avoir colligé ainsi ces hymnes inspirés qui furent longtemps la consolation d'Israël et sont encore les chants préférés de l'Alliance-Nouvelle. C'est, sans doute, le premier essai de ce genre.

Le travail est à la fois une œuvre scientifique et une œuvre d'art. Le but de l'auteur est de mettre les poèmes en valeur, de leur rendre toute leur originalité, de les présenter avec leur saveur première et dans la vérité hébraïque. D'où des restitutions du texte, des corrections, des rectifications, d'après les leçons les plus autorisées. D'où aussi, et ceci était plus laborieux, la mise en strophes. A la création des choses, dit la Bible, la terre était informe et chaotique ; Dieu fit la lumière, et alors commença l'ordre avec la séparation des éléments. La strophique est ici la lumière qui éclaire le texte parfois ténébreux, et en révèle l'harmonieuse ordonnance. L'organisation et l'arrangement des strophes valent souvent un commentaire ; la disposition et la place des mots mettent en relief les idées maîtresses ; l'agencement des *stiques* rend bien le rythme et l'harmonie des chants sacrés.

On discutera longtemps encore sur les principes de la poétique des Hébreux ; l'unité de mesure est-elle le *stique* ou le vers, et quel genre de vers ? L'auteur, puisqu'il faut choisir, se range résolument au système du vers Zenner-Condamin. On n'avait point encore appliqué cette théorie aux présents poèmes. L'adaptation qui en est faite paraît très naturelle. En tout cas, elle démontre victorieusement l'intégrité du texte, contre les critiques qui abusent du bistouri de la dissection. Le texte, ici, n'a pas à se plier aux exigences de règles préconçues, et la méthode n'a rien de commun avec celle de Procuste. La division est fondée uniquement sur le sens, la symétrie et les répétitions de mots parallèles.

Quelques notes succinctes, destinées aux hommes du métier, expliquent le choix des leçons. Mais l'appareil critique est supprimé, en sorte que l'opuscule est accessible à tous ceux qui voudront se donner le bonheur de lire et de réfléchir. Chantons ces cantiques, puisque, dit saint Augustin, les hymnes sont la joie et les délices de l'âme, et conduisent à Dieu. Que l'auteur ne s'en tienne pas à ce premier essai. Qu'il veuille bien continuer une étude heureusement commencée, et faire partager à d'autres le résultat de ses savantes recherches : ce sera, de sa part, un acte de charité *in hymnis et canticis*.

C. Le Grand.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citations. — *Gonidec Henri*, soldat à la C. M. 4 du 344e R. I. : « Brancardier de premier ordre, faisant preuve, en toutes circonstances, d'un mépris absolu du danger. Blessé en Août 1918, en

assurant la relève d'un blessé sous un violent tir d'artillerie. » — (Ordre du Régiment.) Aux Armées, le 28 Août 1918.

Pour le lieutenant-colonel Carron,
commandant le 344e R. I.,

M. Gonidec est vicaire à Bannalec. Prudhomme.

— *Pasteur Claude*, groupe de brancardiers divisionnaires de la 166e Division : « Brancardier courageux et dévoué. S'est offert, les 6, 7 et 8 Octobre 1918, pour aller renforcer un poste de secours de première ligne dont le personnel avait été particulièrement éprouvé par le feu de l'ennemi. » — (Ordre de la Division.)

M. Cl. Pasteur est vicaire à Recouvrance.

— *Berthou François*, soldat cycliste de la 22e compagnie du 219e : « Très crâne dans de nombreuses missions périlleuses comme agent de liaison de son chef de bataillon ». — (Ordre du Régiment.)

M. Berthou, disparu depuis, était vicaire à Tourc'h.

— Le Colonel commandant le 118e R. I. cite à l'ordre du Régiment *Le Tiec François*, soldat brancardier, du 118e R. I. : « Brancardier prêtre d'un grand dévouement, toujours prêt pour accomplir les missions dangereuses, a constamment servi d'exemple à ses camarades dans les circonstances les plus périlleuses ».

M. Le Tiec est vicaire à Recouvrance.

— *Pallier Jean-Marie*, soldat brancardier au 219e : « Depuis le début de la campagne a donné constamment le plus bel exemple de courage et d'abnégation dans le danger pour rechercher les blessés et leur prodiguer ses soins ». — (Ordre du Régiment.)

M. Pallier est vicaire à Plouider.

— *M. Le Gall*, aumônier volontaire au 408e R. I. : « Aumônier volontaire, modèle de dévouement, de courage et d'abnégation. A accompagné volontairement un bataillon se rendant dans un secteur attaqué par l'ennemi (Bois-le-Chaume). S'y est prodigué sans compter, aidant au transport des blessés dans les conditions les plus périlleuses. » 21 Décembre 1918.

M. Le Gall est prêtre instituteur à Kerfeunteun.

— *Kéramoal Ernest*, aumônier au 19e R. I. : « Aumônier du Régiment depuis le début de la campagne. N'a cessé d'encourager les hommes par son mépris du danger et sa bonne humeur constante. Devant Verdun, sa conduite a forcé l'admiration de tous. »

Le Général commandant la 44e Brigade,
Lavilléon.

M. Kéramoal est vicaire à Douarnenez.

— *Le Bot François-Marie*, infirmier : « Lors des attaques des 11 et 12 Novembre 1916, et sous un bombardement violent, a donné des soins avec le plus grand calme et le dévouement le plus absolu à ses camarades blessés ». — (Ordre du Régiment.)

M. Le Bot est vicaire à Saint-Thurien.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— *G. Broudeur :* « A, le 17 Juillet 1917, fait preuve de dévouement et de sang-froid, en relevant les blessés sur un terrain difficile et balayé par la mitraille ». — (Ordre du Régiment.) 2e citation.

M. Broudeur est vicaire à Scaër.

Sœur Marie-Bernard Soubirous. — *Le Procès apostolique sur les vertus et les miracles en particulier* de la Vénérable Servante de Dieu, Bernadette Soubirous, en religion Sœur Marie-Bernard est terminé.

Conformément aux prescriptions de la S. C. des Rites, le Tribunal ecclésiastique, présidé par Mgr Chatelus, évêque de Nevers, a fait, le 3 Avril dernier, la visite du tombeau. Il a été procédé à la reconnaissance et à l'examen du corps de la Vénérable, avec les experts, les ouvriers assermentés, et un petit nombre de témoins.

Après les cérémonies préliminaires, les ouvriers enlèvent la pierre tombale, sortent le cercueil du caveau, le transportent dans un appartement voisin et l'ouvrent en présence du tribunal et des témoins requis à cet effet. Le corps de la Vénérable apparaissait dans son intégrité, rigide toutefois et en quelque sorte momifié. Les conditions dans lesquelles il fut remis au tombeau, après l'exhumation de 1909, expliquent qu'on ne l'ait point trouvé, cette fois, dans le même état de fraicheur qu'il avait, il y a dix ans.

Cependant, c'est un fait rare, disent les médecins présents, de trouver, après quarante ans d'inhumation, un corps dans un tel état de conservation.

Par les soins des religieuses présentes, les vêtements imprégnés d'humidité furent enlevés du corps de la Vénérable et remplacés par des vêtements neufs. Le cercueil reçut les préparations nécessaires à un nouvel ensevelissement ; puis, pieusement, en présence du Tribunal ecclésiastique et des témoins, le corps fut replacé dans le cercueil qu'on scella soigneusement et qu'on reporta silencieusement au caveau.

Pour la troisième fois, le corps de la Confidente et Messagère fidèle de Notre-Dame de Lourdes fut couché dans son tombeau auprès duquel accourent tant de pèlerins. Désormais, il n'en sortira qu'aux cérémonies de la Béatification et pour n'y plus redescendre. Il sera alors exposé aux regards non plus de quelques privilégiés seulement, mais de tous les fidèles, et placé sur les autels pour y être vénéré.

Le jour où s'accomplira cet évènement si désiré est dans les secrets de Dieu ; nous aimons à croire que la Très Sainte Vierge, qui a dit d'Elle-même que Dieu exalte les humbles, obtiendra que sa petite messagère, si humble à Lourdes, si cachée dans son cher couvent de Nevers, soit bientôt glorifiée ! Prions pour la réalisation de ce vœu...

(*Semaine religieuse* de Nevers.)

Les Veuves de la Guerre à Rome. — Le Pape a reçu, le 6 Avril, dans la salle du Consistoire, les veuves françaises, en représentant 200 000, qui sont venues pour exprimer au Souverain Pontife leurs sentiments de gratitude pour l'œuvre entreprise par lui, afin d'alléger les maux de la guerre. Cette délégation a offert au Pape un calice d'or portant l'inscription suivante de saint Paul : « Par son sang, il purifie le ciel et la terre. » Cette inscription est ornée de diamants.

La délégation a présenté également au Pape d'autres objets sacrés. Ces cadeaux étaient accompagnés d'un parchemin enluminé, portant l'inscription : « Les veuves de France à Sa Sainteté Benoît XV ».

Sur le parchemin, une adresse disant :

« 200.000 veuves de guerre françaises, en exprimant leur fidélité invariable au Saint-Siège, promettent, comme mères de famille, d'élever leurs fils dans l'amour de l'Eglise et de les instruire sur les devoirs impliquant cet amour et cet attachement envers le Saint-Siège. Elles demandent au Pape de prier afin que les douleurs et les larmes des veuves de Frances se transforment en torrent de joie pour les familles et pour la patrie nouvelle. »

Le cardinal Luçon, l'archevêque de Sens, les Evêques d'Orléans et de Nancy assistaient à la réception. Le cardinal Luçon a présenté la délégation des veuves françaises de guerre comme un symbole et une incarnation de la France entière, dont l'âme reste unie par tant de liens intimes à la Chaire apostolique, de la France de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis, de la France de Clotilde, de Geneviève, de Jeanne d'Arc, de la France des Croisades qui n'a point cessé d'accomplir par l'apostolat et la charité les gestes de Dieu.

Afin de laisser au Souverain Pontife un gage permanent de leur reconnaissance et de leur piété filiale, elles lui ont offert, avec le Livre d'or contenant les noms des adhérentes et des diocèses auxquels elles appartiennent, les vases sacrés et les ornements nécessaires à la célébration du Saint Sacrifice, et, parce qu'elles représentent la France chrétienne, elles ont voulu que les motifs de la décoration de ces présents fussent empruntés à l'histoire religieuse de notre pays.

Le Pontife a remercié pour les cadeaux qui lui ont été offerts, puis a donné sa bénédiction à toutes les veuves de guerre françaises, en exprimant le vœu que Dieu essuie leurs larmes et donne la paix aux âmes de leurs maris.

Après son discours, le Pape a admiré les présents, puis il a fait le tour de la salle, donnant sa main à baiser aux veuves et adressant à chacune d'elles une parole de consolation.

Le lendemain, les veuves françaises de la guerre ont assisté, dans la chapelle Mathilde, au Vatican, à la messe que le Souverain Pontife a célébrée à leurs intentions et pour leurs époux défunts. Il se servit du calice et revêtit les ornements sacerdotaux qui lui avaient été offerts.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le nouveau président de l'Œuvre de Saint-François de Sales. — Mgr Henry, protonotaire apostolique, vicaire général de Verdun, vient d'être nommé directeur général et président de l'Œuvre de Saint-François de Sales, en remplacement de Mgr Lauch, décédé. Le zèle avec lequel Mgr Henry a travaillé à l'organisation catholique en créant de nombreux Comités, des Groupements de jeunesse, des Associations de chefs de famille, des Ecoles, son dévouement à toute épreuve à Verdun, où il tint jusqu'au bout avec son évêque, et son inlassable activité sont garants que l'Œuvre fondée par Mgr de Ségur est entre bonnes mains.

Avis. — *Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 0 fr. 50 pour les frais de réimpression.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Siège social : 29, boul. Haussmann, PARIS
Capital : Cinq cents Millions.
Bureau de PONT-L'ABBÉ, rattaché à l'Agence de Quimper.
Toutes opérations de Banque et de Bourse.

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL
M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres,
Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

VINS ET SPIRITUEUX
PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph. : 1.13.

	le bidon de 10 lit.	5 lit.
HUILE olive Aristide	55.—	29.—
» extra	54.—	28.50
table Aristide	53.—	28.—
» 1er choix	52.—	27.50
arachide Aristide	49.—	26.—
olive de Tunisie	47.—	25.—
Huile colza épurée pour lampes **Sanctuaires** mèche Guyon	48.—	25.—
SAVON 72 %. garanti le caisson 10 k.		34 fr.
60 %. » »		32 fr.

Postaux franco gare (à domicile 0 fr. 35 en sus).
Paiement d'avance. Contre remboursement, 1 franc en plus par colis.
Aristide BERTRAND, à Salon (B.-du-R.).

RAPPORT DE LA BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

L'Assemblée générale des Actionnaires de la Banque de l'Union Parisienne, qui s'est réunie le 16 Avril 1919, a approuvé les comptes de l'exercice 1918 et fixé le dividende à fr. 40.

Elle a décidé, en outre, de mettre une somme de fr. 6 millions à la réserve spéciale, pour la porter de 34 à 40 millions, et de reporter à nouveau une somme de fr. 7 520.931,69.

Un acompte de 15 fr. ayant été mis en paiement le 2 Janvier, le solde, soit 25 fr., sera payable sous déduction des impôts, à partir du 1er Juillet prochain.

MM. L. Lion et A. Neuflize, administrateurs sortants, ont été réélus.

La nomination de M. W. d'Eichthal, associé de la Maison Mirabaud et Cie, comme administrateur succédant à M. Jacques Mirabaud décédé, a été ratifiée par l'Assemblée.

MM. G. Feray et A. Barriol ont été nommés commissaires des Comptes.

L'Assemblée générale extraordinaire, convoquée pour le même jour, n'a pu se tenir faute d'un quorum suffisant et a été remise au 23 Mai.

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 % d'intérêt.

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

HUILE D'OLIVE
GARANTIE PURE
Expédition franco domicile contre remboursement
et **VALEUR déclarée, seul moyen de réception assurée.**
Le bidon de 4 litres et demi net, en caisse : 30 fr.
Le bidon de 9 litres net, en caisse : 54 fr.
Ecrire à REYSSIER, 3, rue Rothschild, NICE.
Demander les prix pour les qualités supérieures

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'abus des purgatifs.

Qu'une bonne « purge » soit utile dans certains cas graves et pressés — pour juguler, par exemple, une infection commençante, couper court à une crise d'urémie, prévenir les conséquences fâcheuses d'un empoisonnement accidentel — c'est l'évidence même.

Il n'en est pas moins vrai que l'abus des purgatifs est un danger. Un danger d'autant plus grave que l'abus est plus répandu. Combien de braves gens, en effet, ne sauraient se passer de leur pilule quotidienne ? Ceux-là, les pauvres, sans s'en douter, s'intoxiquent à jet continu.

Le travail digestif est, en effet, tout à la fois mécanique et chimique. Il faut que l'intestin se contracte pour expulser les résidus alimentaires, en même temps que les sécrétions glandulaires préparent et facilitent l'expulsion. Que l'un quelconque de ces deux « services » vienne à chômer, et rien ne va plus. C'est la constipation dont on n'a raison qu'à la condition de rétablir la fonction suspendue.

Les purgatifs n'ont pas d'autre rôle. Malheureusement, pour peu qu'ils soient énergiques (et leur efficacité dépend de leur énergie) ils s'en acquittent trop bien en ce sens que l'hypersécrétion qu'ils provoquent risque de dégénérer en catarrhe, et les contractions en contractures. Sans compter que leur action corrosive irrite les muqueuses et les met à vif, ouvrant ainsi la porte aux innombrables microbes pathogènes qui grouillent à faire frémir tout le long du tube digestif.

Si donc l'on abuse des purgatifs, non seulement on ne guérit pas la constipation, mais on l'aggrave d'une inflammation catarrhale qui n'est autre chose que l'amorce d'une entérite artificielle.

Est-il donc possible d'exciter d'une part les sécrétions glandulaires d'autre part, les contractions de l'intestin, ce qu'on appelle les mouvements péristaltiques, sans brutaliser cet organe si vulnérable, sans forcer les nerfs, sans froisser les tissus ?

Oui, c'est possible, puisqu'on signale des guérisons spontanées.

A l'état normal, des sécrétions glandulaires se réamorcent automatiquement, pour ainsi dire, en vertu d'une sorte de siphonage.

Imaginez un médicament qui contienne non seulement de la bile, mais encore les extraits totaux de toutes les glandes intestinales, le tout associé à une substance neutre, gélatineuse, foisonnante, avide d'eau, telle que la gélose, qui, aussitôt introduite dans l'intestin, n'aura rien de plus pressé que de se gonfler et de faire éponge. Il est évident que les tuniques intestinales vont recommencer à sécréter, comme si elles n'avaient (ce qui est la vérité) que ça à faire. Ce sera positivement une rééducation de l'intestin définitivement relevé du péché de paresse.

Ce médicament existe : c'est le JUBOL, le merveilleux rééducateur de l'intestin qui a fait le tour du monde, avec un succès chaque jour grandissant. C'est le laxatif le plus employé à l'heure actuelle.

N. B. — On trouve le Jubol dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris. — La boîte franco fr. 3,80 ; les 4 boîtes franco 22 francs.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : *Secrétariat de l'Evêché, Quimper.*

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

34e ANNÉE. Vendredi 30 Mai 1919 Nos 20-22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse sur l'*Intronisation du S. C. de Jésus dans les Familles ;* Canonisation de Jeanne d'Arc et fête du dimanche 1er Juin ; Neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte ; Nominations ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations (suite).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Quimper ; Quimperlé ; Lesneven ; Ligue patriotique des Françaises ; Saint-Brieuc ; Nécrologie : M. J.-M. Trévidic.

III.— Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 1er Juin. — Dans l'Octave de l'Ascension. Semi-double. Blanc.

Au chœur, Solennité de la B. Jeanne d'Arc.

A la messe, mémoire du Dimanche, de S. Ronan et de l'Octave.

A vêpres, mémoire du suivant, de S. Ronan et des SS. Marcellin, Pierre et Erasme, martyrs.

Lundi 2. — De l'Octave, Semi-double. Blanc.
Mardi 3. — S. Clotilde. Double. Blanc.
Mercredi 4. — S. François Caracciolo. Double. Blanc.
Jeudi 5. — Octave de l'Ascension. Double-majeur. Blanc.
Vendredi 6. — S. Norbert. Double. Blanc.
Samedi 7. — Vigile de la Pentecôte. Semi-double. Rouge.
Dimanche 8. — Fête de la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Loc-Maria-Berrien. . . . . 1er au 3 Juin.
Cléder. . . . . 4 au 9 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse *sur l'Intronisation du S. C. de Jésus dans les Familles.*

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Votre dévotion pour le Sacré Cœur s'est affirmée depuis longtemps avec éclat. Quand vous arboriez son drapeau dans vos églises, aux dernières fêtes de Noël, vous ne faisiez que continuer la longue série des actes de piété intime, des cérémonies paroissiales, des réunions d'hommes du Sacré Cœur, des pèlerinages à Montmartre, qui prouvent à la fois votre confiance en Dieu et votre résolution de travailler à établir solidement son règne dans votre diocèse.

Nous venons vous demander de donner à ce mouvement diocésain une conclusion familiale, en intronisant, à votre foyer même, le Sacré Cœur de Jésus.

Nous attendions, pour vous y convier, que la victoire eût enfin ramené parmi vous les hommes de vos familles. Il Nous semblait que leur présence était indispensable pour donner à cet acte la valeur et l'autorité qu'il doit avoir. Nous pensions aussi que les anciens soldats seraient heureux, au début de leur vie nouvelle, de remercier par cet hommage le Dieu qui a soutenu et récompensé leur héroïsme, et de lui promettre avec leur femme et leurs enfants une fidélité généreuse à toute sa loi. Ce serait le moyen d'adoucir dans leur cœur le souvenir des dures épreuves de la guerre, de combattre les habitudes fâcheuses qu'elle avait engendrées ou aggravées, à l'arrière comme au front, et surtout de ramener dans la vie quotidienne l'esprit de l'Evangile.

C'est l'Evangile, en effet, que Nous voulons aujourd'hui faire revivre au fond des âmes par le règne du Sacré Cœur. L'établissement de ce règne dans la société sera une œuvre de longue haleine. Pour réaliser une telle œuvre tout entière et tout d'un coup, il faudrait un miracle, plus difficile à opérer que celui de la conversion de saint Paul. Pouvons-nous espérer qu'il nous sera jamais accordé ? Demandons-le. La foi qui transporte les montagnes permet aux chrétiens toutes les espérances, même celles dont la réalisation est, humainement, le moins probable. En tout cas, il y a un moyen normal de préparer ce miracle. C'est par les familles croyantes que nous y travaillerons. Chez elles, le règne de Notre Seigneur est la conséquence logique de toute leur vie. Quand le Sacré Cœur sera maître des familles, il ne tardera pas à régner par elles dans la société.

Dieu règne tantôt par le miracle, tantôt sans le miracle, mais toujours par sa grâce. C'est par le miracle qu'il a régné chez le chef de la synagogue, Jaïrè, après avoir ranimé sa fille morte ; chez la veuve de Naïm, après avoir rendu la vie à son fils couché au cercueil ; chez le centurion, après avoir guéri son fils. Mais, pour régner à Béthanie, il n'attendit pas la résurrection de Lazare. Il y régnait déjà par le pardon accordé à l'amour de Marie-Madeleine, et par la vie religieuse active et contemplative pratiquée par les deux sœurs. Il y régnait comme à Nazareth même, où il avait donné au monde, dès le premier jour, l'idéal complet de l'ordre chrétien. Cet idéal s'est réalisé dans toutes les maisons heureuses signalées par les évangélistes, où Notre Seigneur est venu et a été reçu dans l'esprit qu'il désirait, aussi bien chez Zachée, où il pouvait dire : « Aujourd'hui, cette maison a reçu le salut » (1), que chez les jeunes époux de Cana, ou chez quiconque faisait la volonté de Dieu, car, disait-il, « Quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, ma sœur, ma mère » (2). La participation à la grâce établit entre Dieu et nous des liens aussi forts et aussi doux que ceux de la parenté la plus étroite. Notre Seigneur nous le fait sentir en s'intéressant à tout ce qui nous touche, à nos peines, à nos joies, à nos affaires, surtout à nos devoirs, et il n'est rien dont nous ne puissions l'entretenir dans la prière. En établissant le Sacré Cœur au foyer domestique, la famille invite Notre Seigneur à la gouverner autant qu'à la bénir.

Aussi, ce n'est pas seulement dans les âmes qui font profession d'une vie plus parfaite, dans les monastères,

(1) S. LUC, XIX, 9.
(2) S. MARC, III, 35.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les séminaires, les presbytères, les collèges chrétiens et les autres milieux de piété, que doit régner le Sacré Cœur. Sans doute, le mouvement commence par les âmes les plus saintes. Il vient de la bienheureuse Vierge et des Apôtres. Il a été répandu par les évangélistes, les Pères et les Docteurs, par les grands moines, les pieuses monialles, et les théologiens du Moyen-Age. Il s'est précisé et accentué dans les temps modernes, sous la sanction de l'Eglise, par les apôtres que Dieu a choisis, d'abord et surtout en France. A Paray-le-Monial, la voyante privilégiée du divin Cœur, la Bienheureuse Marguerite-Marie, déterminait vers Lui un courant de dévotion où le monde catholique tout entier l'a suivie, et elle appliquait d'avance, avec ses novices Visitandines, l'idée de l'intronisation du Sacré Cœur dans sa petite famille religieuse. Et déjà le fondateur des Eudistes, le Père Eudes, s'était fait l'ardent propagateur de la grande dévotion en même temps que du culte du Cœur de Marie. De son côté, le Père Huby, de la Compagnie de Jésus, qui établit l'adoration perpétuelle dans les deux cathédrales de Quimper et de Vannes, mêlait à toute sa spiritualité des exercices constants de dévotion au Sacré Cœur, avec lesquels il familiarisait peu à peu l'âme populaire elle-même. Quand, à la fin du siècle suivant, notre Victoire de Saint-Luc employait sa vie de religieuse de la Retraite, à Quimper ou dans les prisons de la Terreur, à dessiner et à répandre les images du Sacré Cœur, c'était pour se dévouer au même apostolat du peuple. Elle ne visait pas seulement les communautés pieuses. Elle avait en vue les familles de nos villes et de nos campagnes, celles dont Benoît XV disait, il y a un an (1) : « Ah ! si toutes les familles se consacraient au divin Cœur de Jésus, et si toutes remplissaient les obligations résultant d'une pareille consécration, le règne social de Jésus serait assuré. »

La notion exacte et complète de l'Intronisation du Sacré Cœur de Jésus dans les foyers a été très bien mise en relief par un théologien français de premier ordre, le cardinal Billot. Il dit :

« C'est bien la pure, la simple, la franche dévotion au Sacré Cœur, telle qu'elle nous a été transmise dans les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, telle que

(1) 5 Janvier 1918.

l'Eglise l'a sanctionnée de sa suprême autorité, sans un trait de plus ni un iota de moins, que l'œuvre a pour but d'installer au foyer domestique. Et de quoi s'agit-il donc ? D'introniser, c'est-à-dire de mettre à la place d'honneur de la maison l'image du Sacré Cœur, en reconnaissance du droit souverain de Jésus sur toute la famille et sur chacun de ses membres ; de faire, chaque soir, devant cette image la prière commune, en y renouvelant, chaque soir aussi, par la bouche du père ou de la mère, sa consécration du premier jour ; d'être fidèle à la communion, et autant que possible à l'Heure Sainte des premiers vendredis du mois ; de s'inspirer des leçons et des exemples du divin Cœur, et de recourir à cette source de toutes grâces dans les joies aussi bien que dans les deuils de la famille, dans les bons et les mauvais jours, dans les peines, dans les revers, dans les séparations, dans les larmes qui se versent sur les tombes comme dans les sourires qui s'épanouissent sur les berceaux, enfin dans les difficultés de la vie quotidienne comme dans les accidents qui viennent en interrompre le cours normal et régulier. Or, qu'y a-t-il en tout cela que ne contienne la dévotion en usage dans l'Eglise ? On ne fait purement et simplement que la faire pénétrer dans la vie familiale, et de façon qu'elle y ait la place qui lui convient, qu'elle y soit non une dévotion morte, mais une dévotion opérante et agissante, qu'elle y échauffe de sa douce et vivifiante chaleur les âmes de la maison tout entière, des parents et des serviteurs, semblable à ce levain que la femme de la parabole évangélique mêle aux trois mesures de farine pour faire lever toute la pâte. »

Le but de l'Intronisation est donc d'abord de faire du foyer familial un vrai sanctuaire, où règne constamment l'esprit de foi, et où l'on respecte en tout le Roi divin de la maison, dans les conversations, les lectures, les toilettes, comme dans toutes les obligations et tous les travaux de la vie.

Un autre but vient s'ajouter à celui-là, et peut-être faudrait-il lui assigner le premier rang. C'est la réparation de l'athéïsme légal, aussi fatal à la famille qu'à la société, et l'expiation des sacrilèges commis contre Notre Seigneur par les ennemis de son règne et les blasphémateurs de son nom. Le grand effort du démon est dirigé contre le règne de Jésus-Christ. Le grand effort des amis de Dieu doit tendre à restaurer ses droits, à consoler son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cœur, à réparer le mal fait dans le monde par les impies. Notre Seigneur se plaignait à Marguerite-Marie : « Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes,... et je ne reçois de la plupart que des ingratitudes. » C'est un appel à l'esprit d'amour et de sacrifice.

Ces divers sentiments sont suggérés par les formules de prières qui peuvent accompagner l'Intronisation. Vos prêtres vous les feront connaître d'après les documents que Nous publions à la suite de cette Lettre.

Le cérémonial de cette fête intime doit demeurer simple. L'acte essentiel consiste à placer l'image ou la statue du divin Cœur dans l'appartement le plus digne de la famille, comme sur un trône, afin que Notre Seigneur règne visiblement sur le père et la mère, sur les enfants et sur les serviteurs. Le prêtre préside, bénit la sainte Image, et prononce lui-même la formule prescrite.

Il faut se garder de faire de la réunion l'occasion d'un repas ou même d'un simple goûter. Ce serait nuire au caractère strictement religieux de ce grand acte de foi. Il conviendra, au contraire, de le préparer par une communion collective des membres de la famille.

Nous serons heureux qu'une consécration générale de la paroisse au Sacré Cœur précède ces cérémonies de famille ou les suive. L'esprit de piété ne pourra qu'y gagner.

Nos très chers Frères, en vous recommandant cette Intronisation comme un moyen efficace de sainteté, Nous n'entendons pas dire qu'il soit suffisant. Le Pape Benoît XV l'a fait remarquer au zélé religieux de l'Ordre des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie qui en est le propagateur. Voici, en effet, la ligne de conduite qu'il lui trace : « Rendre à notre Rédempteur, qui nous aime tant, ce culte et ces hommages, c'est faire assurément œuvre sainte et salutaire. Mais ce n'est pas tout. Il faut aussi, il faut surtout connaître le Christ ; il faut connaître sa doctrine, sa vie, sa Passion, sa vie glorieuse ; il faut le suivre : non par une piété superficielle et sentimentale qui peut émouvoir facilement jusqu'aux larmes des âmes tendres et impressionnables, sans corriger aucun de leurs défauts ; mais par une foi vive et forte qui dirige et gouverne l'esprit, la volonté, les mœurs.

» Or, la véritable raison pour laquelle la plupart des hommes délaissent Jésus, et pour laquelle beaucoup d'autres l'aiment si peu, c'est précisément parce qu'il est à

peu près inconnu des premiers, et trop peu connu des seconds.

» Continuez donc, cher Fils, vos efforts et votre apostolat pour allumer dans les foyers catholiques des flammes d'amour envers le Sacré Cœur de Jésus ; mais travaillez surtout à entretenir et à développer cet amour en faisant connaître N. S. Jésus-Christ, en répandant dans toutes les maisons que vous visiterez la connaissance toujours plus grande et plus profonde de ses enseignements et de sa loi ».

Vous vous souviendrez donc, Nos très chers Frères, qu'aucune dévotion ne suffit à la sainteté des âmes sans la connaissance de Notre Seigneur aussi approfondie que possible. Le sentiment n'est qu'une partie de la dévotion, et la partie la moins essentielle. Savoir la vérité catholique et lui donner une adhésion énergique, éclairée et complète, est la base fondamentale de la vraie piété. C'est pourquoi Nous vous avons exhortés dernièrement avec instance à fortifier votre science religieuse, et celle de vos enfants. L'Intronisation que Nous vous proposons devra être dans vos familles le point de départ d'un nouvel effort en ce sens. Ce sera le plus grand bienfait accordé par Dieu aux parents et aux enfants qui l'auront reconnu pour leur Chef.

Nous espérons que la prochaine fête du Sacré Cœur inspirera à un très grand nombre d'âmes la pensée de consacrer ainsi leur foyer à Celui qui a promis de « mettre la paix dans les familles, et de bénir les maisons, où son image sera exposée et honorée ». Ce sera pour Nous une joie profonde au milieu de Nos peines. Ce sera pour vous le moyen de prouver à Dieu votre reconnaissance pour l'immense grâce qu'il a faite à la France en lui assurant la Victoire sur ses ennemis.

Nous désirons que, cette année, la reconnaissance nationale à l'égard du Sacré Cœur se manifeste avec plus de ferveur que les années précédentes. Non content de solenniser la fête, le jour même de son incidence, comme Nous en avons fait le vœu, Nous avons résolu de la célébrer en Notre cathédrale par la messe et les vêpres pontificales et par une cérémonie du soir avec prédication et avec chants. Nous prions Messieurs les Curés et Recteurs d'inviter leurs paroissiens à des fêtes semblables. Ce ne seront pas des cérémonies obligatoires. Mais Nous sommes sûr que les fidèles tiendront à y assister en grand nom-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bre. Nous aimons à penser que beaucoup d'entre eux, même dans les villes, consentiront, en signe de religieux respect, à suspendre leur travail, à fermer leurs magasins ou leurs ateliers, au moins pendant une partie de la journée, si ces mesures ne leur occasionnent pas une trop grande perte ou une trop grande gêne. Enfin, Nous vous engageons, le même jour, vendredi, 27 Juin, à pavoiser vos maisons avec le drapeau tricolore, pour bien montrer que vous regardez la fête du Sacré Cœur comme une fête nationale. Cette manifestation de foi ne doit avoir qu'un caractère facultatif. Mais l'importance de la grâce obtenue la justifie pleinement. Dieu et les hommes ne pourront qu'y applaudir. Vous aurez agi à la fois en bons catholiques et en bons Français.

A CES CAUSES,

Le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. — L'Œuvre de l'Intronisation du Sacré Cœur dans les familles est établie dans le diocèse de Quimper et de Léon. Le Directeur diocésain des Œuvres en est chargé. Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien propager l'Œuvre dans leur paroisse.

Art. 2. — Une fois au moins par an, de préférence le jour de la fête du Sacré Cœur, les familles seront invitées à renouveler la fête de l'Intronisation dans l'église paroissiale. Au premier vendredi de chaque mois, elles le feront chez elles.

Art. 3. — La fête du Sacré Cœur sera célébrée solennellement dans toutes les paroisses et communautés, le vendredi 27 Juin. Nous demandons aux fidèles de chômer, le plus possible, ce grand jour de fête, et de pavoiser leur maison comme pour une fête nationale.

Et sera Notre Lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, le 30 Avril 1919.

† ADOLPHE,

Évêque de Quimper et de Léon.

II. Canonisation de Jeanne d'Arc et fête du dimanche 1er Juin. — Nous avons reçu la lettre suivante de Monseigneur l'Evêque d'Orléans :

Orléans, le 1er Mai 1919.

ÉVÊCHÉ D'ORLÉANS

—

MONSEIGNEUR,

Le dimanche 6 Avril dernier, lecture a été ordonnée par Sa Sainteté Benoît XV du décret portant approbation des miracles allégués dans la Cause de canonisation de la B. Jeanne d'Arc. Le grand éclat de cette solennité, surtout les paroles admirablement paternelles adressées à la France par le Pape, auront réjoui Votre Grandeur.

Nous n'avons désormais à subir que l'épreuve de la Congrégation générale, dite *de Tuto*. En des milieux qui doivent passer pour informés, on fixe celle-ci au mois de Juin, on dit même qu'il y sera traité simultanément de deux affaires françaises arrivées au même point, quoique à un degré différent, celle de la B. Jeanne et celle de la V. Louise de Marillac.

Je me serais imposé le devoir d'attendre l'issue de cette réunion, pour vous faire la communication qui suit, supposé qu'une certaine opportunité que Votre Grandeur voudra bien apprécier, ne m'eût pressé d'en devancer l'échéance.

Sous réserve donc des résolutions ultimes de la S. Congrégation, et de leur approbation par le Suprême Pontife, nous pouvons espérer la canonisation de la B. Jeanne, pour l'année prochaine ; si, comme il y a lieu d'en être persuadé, les possibilités de transport et de ravitaillement deviennent normales en Italie.

Il semble que les fêtes à prévoir dans la Ville éternelle ne puissent pas ne pas être dignes, par leur splendeur, de la France et de sa sainte Libératrice.

En 1909, année de la Béatification, un nombre notable de Diocèses de France voulurent bien, au moyen d'une quête, venir en aide à celui d'Orléans, qui avait assumé jusqu'alors les charges de la procédure comme d'ailleurs il l'a fait depuis. Il avait été considéré sans nul doute que la Cause appartenait au pays tout entier. Et rien n'est plus vrai : elle a ce caractère essentiel, saisi par tous, d'être française.

Cet acte de fraternelle bienveillance pourrait-il se renouveler ? Avec le conseil autorisé de Son Em. le Cardinal Archevêque de Paris et de plusieurs de nos collègues, je viens, Monseigneur, vous en faire la demande. Supposé que cette ouverture puisse vous agréer, il a paru que la fête liturgique de la B. Jeanne d'Arc, 1er Juin prochain, pourrait être l'occasion de cette collecte. Ma gratitude en sera profonde. Je n'ai pas à ajouter, en absolue discrétion, que tout le monde comprendra les impossibilités : il en existe de trop naturelles et trop douloureuses.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Puisse la Bienheureuse Jeanne d'Arc — bientôt, espérons-nous, sainte Jeanne d'Arc — bénir notre cher pays, et particulièrement les âmes généreuses qu'elle y inspirera.

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'hommage de mes sincères et fraternels respects.

† STANISLAS,
Évêque d'Orléans.

Nous recommandons aux fidèles du diocèse la quête demandée par Monseigneur d'Orléans. Le produit en sera expédié sans retard à l'Evêché.

Il convient de donner, cette année, à la fête un caractère d'ardente reconnaissance. La Bienheureuse a pleinement répondu à nos prières en nous accordant la victoire.

La cérémonie du 1er Juin sera précédée d'un triduum, s'ouvrant le jour de l'Ascension. Au Salut quotidien, l'invocation *Beata Joanna, ora pro nobis*, sera répétée trois fois, et suivie de l'oraison liturgique de la Bienheureuse et de l'invocation de tous les Saints de France inscrits au Propre national : *sancte Michaël ; sancte Martine ; sancte Remigi ; sancte Vincenti ; sancte Joannes Baptista : sancte Ludovice ; sancta Genovefa ; sancta Clotildis ; Beate Joannes Maria, ora pro nobis.*

Un *Te Deum* sera chanté aux vêpres, le jour de la fête.

Nous demandons aux fidèles de communier, en grand nombre, pour la France et pour la paix, à cette occasion, et de donner à la fête un caractère aussi national que religieux.

Nous exhortons toutes les familles à pavoiser leurs maisons le 1er Juin, en signe de reconnaissance et d'espérance.

Quimper, le 15 Mai 1919.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

III. Neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte. — Mgr l'Evêque rappelle au Clergé et aux fidèles que Sa Sainteté le Pape Léon XIII a prescrit pour *chaque année* une neuvaine au Saint-Esprit, préparatoire à la fête de la Pentecôte. Cette neuvaine commencera le vendredi 30 Mai, pour se terminer le dimanche de la fête. Elle consistera dans le chant ou la récitation, le matin après la messe ou le soir au Salut, de l'hymne *Veni Creator*, avec le verset et l'oraison du Saint-Esprit. Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines chaque jour ; indulgence plénière, pour l'un de ces jours, aux conditions ordinaires, applicable aux âmes du Purgatoire. On peut gagner les mêmes indulgences pendant l'Octave de la Pentecôte.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier du Pensionnat Saint-Louis, à Lambézellec, M. Arhan, vicaire à N.-D. de l'Assomption, à Quimperlé ;

Vicaire à N.-D. de l'Assomption, M. Guillerm, jeune prêtre de Landivisiau ;

Recteur de Rumengol, en remplacement de M. Yves-Marie Le Pape, démissionnaire pour cause de santé, M. Billant, recteur de l'Ile-Tudy ;

Recteur de l'Ile-Tudy, M. Le Roux, vicaire à Douarnenez ;

Recteur du Drennec, M. François Le Pape, vicaire à Rumengol ;

Vicaire à Rumengol, M. Abiven, ancien surveillant à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours de Brest ;

Recteur de Plougonvelin, M. Poulhazan, recteur de Locmélard ;

Recteur de Locmélard, M. Lozac'h, vicaire à Plouigneau ;

Vicaire à Plouigneau, M. Picard, vicaire à Landudal ;

Vicaire à Nizon, M. Bozec.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières des fidèles et du clergé :

M. François Le Meur, recteur de Plougonvelin, décédé le 11 Mai ;

M. J.-M. Trévidic, recteur du Drennec, décédé le 12 Mai ;

M. Vigoureux, décédé à Saint-Marc, le 24 Mai ;

M. Queynec, chapelain de Saint-Luc, à Roscoff, décédé le 26 Mai.

VI. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 1...	Plouégat-Moysan. — Le Ponthou....	Guerlesquin. *
Lundi, 2.....	Botsorhel. — Lannéanou.....	
Mardi, 3.....	.....	Pleyber-Christ. *
Mercredi, 4...	Plounéour-Ménez	Commana. *
Jeudi, 5	Sizun. — Saint-Cadou.....	

M. Gadon, vicaire général, accompagnera Monseigneur l'Evêque pendant cette seconde partie de la visite pastorale.

AVIS. — *Des circonstances, absolument indépendantes de notre volonté, nous ont empêché de faire paraître les* Semaines religieuses *du 16 et du 23 Mai. Nous prions nos lecteurs de vouloir bien excuser ce cas de force majeure.*

LA RÉDACTION.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN — *Jeudi 29 Mai :* Fête de l'Ascension. Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). Quête pour l'Institut Catholique, et les écoles chrétiennes du diocèse. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, au Mois de Marie, sermon par M. Le Grand, professeur au Grand Séminaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Samedi 31 : Clôture du Mois de Marie : pèlerinage à N.-D. de Loc-Maria des deux paroisses rénnies de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu. Départ de la Cathédrale à 8 heures du soir. A Loc-Maria, sermon par M. Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu, bénédiction.

Dimanche 1er Juin : Solennité de Jeanne d'Arc. Messes et vêpres aux mêmes heures que le jour de l'Ascension — A 4 h. 1/2, à la chapelle, ouverture de la retraite des enfants. — A 8 heures, à la Cathédrale, panégyrique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, par M. Gargadennec, recteur de Rosc'ff, prédicateur de la retraite.

Jeudi 5 : Communion solennelle des enfants, à la Cathédrale, à 7 h 1/2; grand'messe à 10 heures. — A 2 heures, procession à N.-D. de Loc-Maria ; au retour, rénovation des promesses du baptême, consécration à la Sainte Vierge, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi 6 : A 7 h. 1/2, service et messe pour les parents des enfants, bénédiction et imposition des scapulaires. — A 2 heures, fête de la Sainte-Enfance : réunion à la Cathédrale de tous les enfants de la ville, procession, instruction, bénédiction.

Samedi 7 : A 6 heures, bénédiction de l'eau baptismale.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 1er Juin :* Solennité de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures ; panégyrique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, par M. l'abbé Tanguy, professeur au Grand Séminaire, bénédiction. — A 5 heures, ouverture de la retraite des enfants, qui sera prêchée par M. l'abbé Tanguy, professeur au Grand Séminaire.

Jeudi 5 : Messe de communion à 7 heures ; grand'messe à 10 heures. — A 2 heures, chapelet, procession, rénovation des vœux de baptême, consécration à la Sainte Vierge, salut.

Vendredi 6 : 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, réunion des Bretons associés du Sacré Cœur ; 7 heures, service solennel pour les parents défunts, distribution des récompenses. — 8 heures du soir, réunion générale des associés du Sacré-Cœur, instruction, salut.

Quimper. — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la maison de retraite de Quimper, le dimanche 15 Juin, et se terminera le samedi suivant 21.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de réitérer l'annonce, en chaire, de cette retraite.

Quimperlé. — Une retraite bretonne pour les femmes s'ouvrira à la Maison de Retraite de Quimperlé, le dimanche de la Trinité, 15 Juin, et se terminera le vendredi, 20.

Lesneven. — Une retraite française, pour jeunes filles, sera donnée à la Maison de retraite de Lesneven, du lundi soir, 2 Juin, au samedi matin, 7 Juin. Les retraitantes sont priées d'apporter du sucre et des tickets de pain.

On prie MM. les Curés et Recteurs d'annoncer en chaire cette retraite.

Ligue patriotique des Françaises. — La Ligue patriotique des Françaises organise, les 3 et 4 Juin, à Paray-le-Monial, un pèlerinage d'actions de grâces et un congrès. *Mardi 3 Juin*, journée de prières ; *mercredi 4*, journée de travail, consacrée à l'étude des questions intéressant la Ligue.

Toutes les adhérentes sont invitées à y prendre part

La Ligue patriotique invite aussi ses adhérentes à pavoiser

leurs maisons, et, autant que possible, à faire pavoiser autour d'elles pour la fête de Jeanne d'Arc, le dimanche 1er Juin.

Saint-Brieuc. — *Samedi 31 Mai,* **Fête de Notre-Dame d'Espérance** (indulgence plénière pour les associés de l'archiconfrérie).

A toutes les demi-heures, depuis 5 h. 1/2 jusqu'à 8 h. 1/2, inclusivement, messes de communion.

A 9 h. 1/2, messe pontificale, chantée par Dom Brieuc, Abbé de Thymadeuc. Bénédiction des insignes des pèlerins et exercices des sept autels (mêmes indulgences qu'à Saint-Pierre de Rome).

A 2 heures, vêpres pontificales chantées par Mgr Morelle, sermon par M. l'abbé Baron et enlèvement du crêpe de deuil à la bannière d'Alsace et Lorraine.

A 4 heures, réunion pour les pèlerins de la partie bretonne : sermon breton par M. l'abbé Tréhiou, directeur au grand séminaire, et bénédiction du très Saint Sacrement.

A 9 heures, procession générale aux flambeaux. Indulgence plénière pour tous ceux qui y assistent avec les dispositions requises (Bref de Pie IX, 12 Déc. 1862).

Nécrologie. — M. TRÉVIDIC, *recteur du Drennec.* — Mercredi, 14, près de 40 prêtres, parmi lesquels MM. les Curés de Plouguerneau et de Plabennec, MM. les Doyens honoraires Francis et A. Colin, un très grand nombre de paroissiens, assistaient aux obsèques de M. Trévidic, recteur du Drennec. C'est dire de quelle estime et de quelle religieuse sympathie il jouissait auprès de ses confrères et de ses ouailles. Il en fut toujours ainsi tout le long de sa carrière sacerdotale.

Né en 1852, à Plouvorn, d'une famille profondément chrétienne, ses parents le confièrent de très bonne heure au Collège de Saint-Pol, où professait son oncle, M. Trévidic. L'enfant — il n'avait que 9 ans — manifestait déjà son désir de se consacrer à Dieu et aux âmes dans le ministère des autels. Et sa famille n'ambitionnait rien d'autre que de voir son petit Jean devenir prêtre, un jour.

Pour le dire en passant, un vieil oncle du jeune collégien, M. Montfort avait été principal à Saint-Pol, — décoré de la Légion d'honneur. — L'enfant fit de solides, voire de brillantes études. Ce qui vaut mieux, il fut toujours pour ses camarades l'incarnation de la régularité et de la piété. Toutes ces vertus, comme il convient, brillèrent d'un plus doux et plus vif éclat au Grand Séminaire, d'où il sortit très jeune pour devenir successivement maître d'études et professeur dans le vieux Collège qui avait abrité ses jeunes années.

Ordonné prêtre, il entra dans le ministère paroissial, et fut nommé vicaire dans l'importante paroisse de Plouguerneau, où, au service du Bon Dieu et des âmes, il « fit bien », pendant dix-neuf ans. Son saint curé, M. Favé, l'apôtre que fut M. Kervella,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les paroissiens de Plouguerneau, tous n'avaient qu'une voix pour exprimer leurs sentiments d'affectueux respect et de gratitude à l'égard de leur vicaire, qui s'était fait tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus-Christ.

Il en a été de même au Drennec, au cours des vingt-cinq années que M. Trévidic y a passées comme recteur. La terrible guerre eut raison de son tempérament robuste. Privé de son vicaire, dès le début de la mobilisation, et déjà atteint lui-même, il ne laissa pas d'assurer un service qui était au-dessus de ses forces. Il s'est traîné à l'église jusqu'à épuisement total. Puis il se coucha pour mourir. Il fut doux envers la mort. Il offrit sa vie au Bon Dieu pour ses paroissiens et pour le salut de la France, mettant toute sa confiance, comme il le disait à son confesseur, en la miséricorde infinie de Celui qui, bientôt, serait son Juge, et en Notre Dame du Folgoat, qu'il aimait si filialement, et aux pieds de laquelle vingt-quatre fois il avait mené sa paroisse en pèlerinage. Nous sommes convaincus que Notre Dame du Folgoat et son Fils Jésus auront fait bon accueil au bon et fidèle serviteur que fut M. Trévidic.

Comptoir National d'Escompte de Paris.

L'Assemblée générale s'est tenue le 28 Avril sous la présidence de M. Paul Boyer, président du Conseil d'Administration.

Après avoir entendu les rapports du Conseil, de la Commission de contrôle et des Commissaires, l'Assemblée a approuvé à l'unanimité les comptes de l'année 1918 qui se soldent, malgré l'augmentation croissante des charges, par un bénéfice de 15.797.464 fr 71, et a décidé la répartition de 35 fr. par action et de 4 fr. 757 par part de fondateur.

MM. Jules Rostand et R. Jameson, administrateurs sortants, ont été réélus, et MM. Lem, Naud, Simon et Sommier nommés administrateurs, M. Thirion a été élu membre de la Commission permanente de Contrôle.

LOURDES **SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL**
M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres.
Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

HUILE

	le bidon de 10 lit.	5 lit.
olive Aristide	55.—	29.—
» extra	54.—	28.50
table Aristide	53.—	28.—
» 1er choix	52.—	27.50
arachide Aristide	49.—	26.—
olive de Tunisie	47.—	25.—
Huile colza épurée pour lampes **Sanctuaires** mèche Guyon	48.—	25.—

SAVON 72 °/. garanti le caisson 10 k. . . . . 34 fr.
60 °/. » » . . . . . 32 fr.

Postaux franco gare (à domicile 0 fr. 35 en sus).
Paiement d'avance. Contre remboursement, 1 franc en plus par colis.
Aristide BERTRAND, à Salon (B.-du-R.).

EMPRUNT 5 % de la VILLE de PARIS

La Ville de Paris émet actuellement un emprunt de 1.500.000 fr. en vue de la consolidation de sa dette de guerre. Cet emprunt est constitué par des obligations 5 °/. à lots, d'une valeur nominale de 500 fr. L'intérêt annuel de 25 fr. brut, payable par semestre, en Avril — Octobre, et, pour la première fois en Octobre 1919 Les obligations sont émises à 480 fr. ; elles rapportent donc un intérêt de 5,20 °/.. En outre, elles participent à six tirages de lots par an, d'une valeur totale de 6 millions, dont un lot de 1 million et 5 lots de 200.000 fr. Ces obligations sont remboursables en soixante ans au plus tard, à partir de 1921.

Il est émis également des cinquièmes d'obligations qui donnent naturellement droit au cinquième des avantages attachés aux obligations entières.

L'opération comprend deux phases. Dans la première phase, commencée le 8 Mai et qui s'est terminée le jeudi 22 Mai au soir, la Ville de Paris n'invitait à souscrire que les porteurs de Bons municipaux et d'obligations quinquennales 1917. Ces porteurs avaient, en effet, un droit privilégié de souscrire, en échangeant les titres qu'ils possédaient contre des titres du nouvel Emprunt. Pour chaque obligation nouvelle, les porteurs de Bons ont reçu une soulte de 20 fr. en espèces, et les porteurs d'obligations quinquennales une soulte de 17 fr. La valeur de reprise des titres apportés en vue d'échange était la valeur nominale, augmentée des intérêts courus jusqu'au 15 Juin, pour les Bons, et le prix d'émission, soit 495 fr. pour les obligations de Juin détaché.

La seconde phase sera la mise en souscription publique de ceux des nouveaux titres qui n'ont pas été souscrits par voie d'échange contre des Bons municipaux ou des obligations quinquennales ; c'est le 5 Juin qu'aura lieu cette souscription. On sait déjà, d'ailleurs, que la majeure partie de l'emprunt a été absorbée par les porteurs de titres à court terme de la Ville de Paris, qui se sont empressés de faire l'échange contre ces obligations à long terme, titres fort attrayants par leur rendement annuel, combiné avec la perspective de lots fort importants.

MAISON DE DRAPERIES

ROUEN *Fondée en 1776* **ROUEN**

Téléph. 9-57 76, rue de la République, 76 Téléph. 9-57

Casimir BELLEST — Paul DELAFONTAINE
Gustave DELAFONTAINE, Succr

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Coupe et façon extrêmement soignées.

Manteaux de Chanoines, Mozettes de Doyens
Manteaux de Cérémonie
Costumes de Suisses et d'Appariteurs
Soutanes de Chantres et d'Enfants de Chœur
Accessoires divers
Chapeaux, Barrettes, Rabats, etc., etc.

Vieille Maison dont la réputation est bien établie et qui tient toujours le premier rang parmi les plus importantes spécialités de province.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse

POUR Chaussures

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3 rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruoiz, 1re marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

POUR LA FEMME



Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les Hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang. Accidents de la ménopause, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.*

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** se vend **5** francs le flacon dans toutes les Pharmacies, **5** fr. **60** franco gare. — Les quatre flacons franco contre mandat-poste de **20** fr. adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 POUR FLACON POUR L'IMPOT.

(*Notice contenant renseignements gratis.*) **535**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : Secrétariat de l'Évêché, Quimper.
Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

34e Année. Vendredi 6 Juin 1919 N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France aux Catholiques Français ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations (suite).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de service ; Liturgie ; Avis ; Dates et lieux des Examens des Certificats d'Etudes primaires libres ; Intronisation du Sacré Cœur dans les Familles ; Rumengol ; Fête de la Pentecôte à Sainte-Anne d'Auray ; Nécrologie : M. J.-F. Le Meur, Le R. P. Guillou ; Coray : Retraite d'adoration ; Association de N.-D. de Salut ; Les Conférences de Saint-Vincent de Paul peuvent être tuteur légal ; *Feiz ha Breiz* et *Arvorig*.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 8 Juin. — FÊTE DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe avec Octave. Rouge.
Lundi 9. — De l'Octave. Double de 1re classe.
Mardi 10. — —
Mercredi 11. — *Quatre-Temps.* — De l'Octave. Semi-double. Rouge
Jeudi 12. — De l'Octave.
Vendredi 13. — *Quatre-Temps.* — De l'Octave.
Samedi 14. — —
Dimanche 15. — Fête de la T. S. Trinité.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Cléder . . . . . du 4 au 9 Juin.
Cloître-Morlaix . . . . . du 10 au 11 —
Ploudiry . . . . . du 12 au 16 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre des Cardinaux, Archevêques et Évêques de France aux Catholiques Français (1).

Nos Très Chers Frères,

Nous sommes à une heure décisive pour l'avenir de la Patrie. Le génie de nos chefs, l'héroïsme de nos soldats, le concours de nos Alliés ont, avec l'aide de Dieu, assuré le triomphe du Droit par la victoire de nos armes. Nous avons salué avec une joie profonde le retour de l'Alsace-Lorraine à la France ; et nous avons dit à l'Arbitre souverain des destinées du monde nos ardentes et solennelles actions de grâces.

Il s'agit maintenant de réparer les suites de la guerre. Guérir les blessures de la Patrie, lui rendre sa prospérité matérielle, la maintenir à la hauteur morale où elle s'est élevée pendant l'épreuve : voilà la tâche qui s'impose à tous, et en particulier à ceux qui sont investis d'une autorité ou d'une influence sociales.

Dans une de ses immortelles Encycliques qui sont comme la charte de l'Eglise et des Sociétés modernes, Léon XIII disait : « Revenir aux principes chrétiens, et y conformer en tout la vie, les mœurs et les institutions des peuples, est une nécessité de jour en jour plus évidente. De leur oubli il est résulté de si grands maux que nul homme raisonnable ne peut considérer le présent sans douleur, ni envisager sans crainte l'avenir ». Ce sont ces principes, N. T. C. F., que vos Evêques, au seuil de l'ordre nouveau que va inaugurer la paix, viennent vous rappeler comme devant servir de règle dans l'œuvre de régénération à accomplir.

Le premier de tous est la reconnaissance des droits de Dieu. Dieu est le maître souverain du monde, parce qu'il en est le créateur. Les peuples ne sont pas plus indépendants de lui que les individus. Ils tiennent de lui leur existence, ils vivent de ses bienfaits. Ils lui doivent donc

(1) MM. les Curés et Recteurs recevront, pour être lu le 15 Juin, le texte intégral avec traduction bretonne.

l'hommage de leur obéissance et de leur culte. Ils ne peuvent se déclarer neutres à son égard, sans manquer au plus important de leurs devoirs.

De ce que Dieu est le maître du monde, il suit aussi que tout pouvoir vient de lui, et n'est qu'une lieutenance de sa souveraineté. Les Etats n'ont sur les hommes et sur les choses d'autres droits que ceux qu'ils tiennent de Dieu. Leur autorité n'est ni illimitée, ni indépendante ; elle est subordonnée à la sienne. Leurs lois doivent se conformer à sa loi ; contre ses droits ils ne peuvent rien faire qui soit légitime et obligatoire en conscience.

Tous les peuples vraiment civilisés font profession de croire en Dieu, reconnaissent ses droits et lui rendent un culte. Pourquoi la France serait-elle le seul pays où Dieu ne soit pas officiellement honoré, où la Religion n'ait aucune place dans les institutions publiques et dans la vie nationale ? Ce serait une ingratitude autant qu'une injustice, car il n'est pas de nation plus favorisée du Ciel que la France, dont l'histoire est marquée par tant d'interventions manifestes de la Providence.

Afin d'enseigner aux hommes la vérité religieuse, de leur mériter et de leur communiquer la vie surnaturelle, de leur montrer la voie qui doit les conduire au bonheur éternel, tout en leur procurant dès ce monde la mesure de paix et de félicité possible ici-bas, Dieu a envoyé sur la terre Jésus-Christ, son Fils, vrai Dieu et vrai Homme.

Rédempteur du genre humain, Jésus-Christ seul peut procurer le salut aux sociétés comme aux individus. Tout pouvoir lui a été donné au ciel et sur la terre. Toutes les nations lui appartiennent par droit de création, parce qu'il est Dieu, et par droit de rédemption, parce qu'il les a rachetées au prix de son sang en mourant sur la Croix pour l'expiation des péchés du monde.

Tous les peuples ont donc l'obligation de croire en lui et d'observer les préceptes de son Evangile. La Religion chrétienne étant la seule vraie, les Etats, tout en pouvant user de tolérance à l'égard des autres cultes, ainsi que l'a rappelé Léon XIII, doivent la protéger, la défendre et en favoriser la propagation.

Pour continuer son œuvre parmi les hommes, Jésus-Christ a institué son Eglise, qui est le royaume de Dieu sur la terre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Par la volonté de son divin Fondateur, l'Eglise est une société parfaite, possédant en elle-même et indépendamment de toute autorité humaine, les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de sa mission : pouvoirs d'enseigner les âmes et les peuples, de les régir par ses lois dans l'ordre spirituel, de les sanctifier par les sacrements et par le culte. Elle a droit à la même obéissance que Jésus-Christ, puisqu'il a déclaré qu'écouter l'Eglise, c'est l'écouter lui-même, et qu'il a promis d'être avec elle pour l'assister jusqu'à la consommation des siècles.

Son chef est la plus haute autorité morale qui soit en ce monde : il a droit à une situation indépendante, sûre, honorée, en rapport avec sa dignité et sa mission.

Composée des mêmes membres que la société civile, l'Eglise en est cependant distincte par son origine et sa constitution qui sont divines, par sa fin et ses moyens d'action qui sont d'ordre surnaturel.

Dieu, en effet, a confié à l'Etat le gouvernement de l'ordre temporel, à l'Eglise celui de l'ordre spirituel. La condition normale de leurs rapports est la concorde et l'aide mutuelle. La société civile a donc le devoir d'entretenir avec l'Eglise des relations de justice et de bienveillance et de sauvegarder toutes ses libertés : liberté de sa hiérarchie, de son ministère, de son enseignement, de son culte ; liberté de la vie religieuse, sans nulle diminution de leurs droits civiques pour ceux qui en font profession ; liberté de posséder les biens temporels, qui lui sont indispensables pour vivre et pour agir.

L'Etat, même incroyant, est tenu de se conduire selon ces principes, car il n'a le pouvoir que pour le bien de ses sujets ; il doit donc protéger leurs intérêts religieux qui sont les plus précieux de leurs biens.

Le régime de la séparation de l'Etat d'avec l'Eglise est de soi contraire à l'ordre voulu de Dieu. Si cependant certaines circonstances semblent l'imposer, la séparation doit se faire selon les règles de la justice, et l'Etat reste toujours tenu de respecter les droits et les libertés de l'Eglise.

La concorde, d'ailleurs, ne peut que profiter aux deux sociétés : en retour de la protection qu'il lui donne, l'Etat bénéficie de l'appui moral de l'Eglise qui, s'adressant à la conscience des hommes, leur enseigne, au nom de Dieu, le respect de l'autorité, l'obéissance aux lois justes, et toutes

les vertus qui maintiennent dans les sociétés les bonnes mœurs, l'ordre et la paix.

L'Eglise enfin reconnaît tous les pouvoirs régulièrement constitués. Elle s'accommode de toutes les formes politiques, pourvu que soient respectés les droits dont elle est la gardienne et la liberté de son ministère. Aucun gouvernement n'est donc autorisé à la traiter en ennemie sous prétexte d'une prétendue opposition au régime politique existant.

On veut établir la paix par le respect des droits de tous : l'Eglise a aussi les siens ; ils doivent être respectés.

Il est une institution qui intéresse également l'Eglise et l'Etat : c'est la famille, cellule primordiale de la société.

Pour que la famille soit prospère, il faut que dans sa constitution et dans sa vie, elle se conforme aux lois sur lesquelles l'a établie le Créateur.

Auteur de la famille, Dieu l'est aussi du mariage, qui en est l'acte constitutif, et c'est pourquoi tous les peuples ont reconnu au mariage un caractère sacré.

La foi catholique enseigne que le mariage a été élevé par Notre-Seigneur à la dignité de sacrement. Dans les unions entre chrétiens, le sacrement n'est pas simplement une qualité accessoire, séparable du contrat par lequel les époux se donnent l'un à l'autre : c'est ce contrat lui-même, transformé par la grâce. Si le sacrement fait défaut, il n'y a pas même contrat, mais une union absolument illicite et invalide. Le contrat civil n'a d'autre effet que de régler les effets civils du mariage.

Le mariage est indissoluble : ce que Dieu a uni, l'homme ne peut le séparer. La sentence de divorce prononcée par l'autorité séculière, si elle annule les effets civils du mariage, ne saurait en rompre le lien qui subsiste toujours. Toute union attentée du vivant du premier conjoint est, malgré cette sentence, nulle en conscience et devant Dieu.

La fin principale du mariage est la procréation des enfants, par laquelle Dieu fait aux époux l'honneur de les associer à sa puissance créatrice et à sa paternité. C'est pécher gravement contre la nature et contre la volonté de Dieu que de frustrer par un calcul égoïste ou sensuel le mariage de sa fin. Elles sont aussi funestes que criminelles les théories et les pratiques qui enseignent ou encouragent la restriction de la natalité. La guerre nous a fait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toucher du doigt le péril mortel auquel elles exposaient le pays. Que la leçon ne soit pas perdue. Il faut combler les vides faits par la mort, si l'on veut que la France reste aux Français, et qu'elle soit assez forte pour se défendre et prospérer.

En associant les parents à sa puissance créatrice, Dieu les a aussi rendus participants de son autorité à l'égard de leurs enfants. Après Dieu, l'enfant appartient à son père et à sa mère ; la théorie qui prétend qu'il appartient à l'Etat est fausse ; contre elle protestent la nature, la raison et l'enseignement positif de l'Eglise.

Les parents, en mettant au monde un enfant, contractent l'obligation imprescriptible et reçoivent le droit inaliénable de l'élever. Ce devoir ne consiste pas seulement à lui procurer ce qui est nécessaire à la vie du corps, mais aussi et surtout à pourvoir à la vie de son âme, par une éducation conforme à la foi et à la morale chrétiennes.

Cette éducation, ils doivent la donner d'abord eux-mêmes au foyer, puis la faire compléter à l'église par le catéchisme et le ministère du prêtre ; ils ne doivent enfin confier leurs enfants qu'à des écoles qui continuent l'œuvre de l'église et du foyer sans jamais la contredire.

L'Etat, s'il a le droit incontestable d'avoir des écoles et d'enseigner les sciences profanes, ne doit pas dans l'éducation supplanter les parents ou se substituer à eux, mais seulement les aider et les suppléer. Dans un pays en immense majorité catholique, comme l'est la France, ainsi que le prouve avec évidence le grand nombre de familles qui présentent leurs enfants au Baptême et à la Première Communion, et qui demandent à l'Eglise la consécration de tous les grands actes de la vie, l'Etat a le devoir de mettre, à la disposition des familles, des écoles catholiques. S'il estime que les circonstances ne lui permettent pas de donner aux écoles publiques un caractère nettement confessionnel, au moins doit-il y faire enseigner les devoirs envers Dieu, et laisser aux parents la pleine liberté d'avoir des écoles chrétiennes. La justice, le respect des consciences et des droits sacrés des parents demanderaient que ces écoles soient subventionnées sur les fonds publics proportionnellement au nombre de leurs élèves. *(A suivre.)*

II. Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles, M. Pennarun, décédé à Briec-de-l'Odet, le 3 Juin,

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Mercredi, 11 ...	Les Pupilles.....	Lambézellec.
Jeudi, 12.....	Saint-Martin.....	Saint-Michel.
Vendredi, 13...	Recouvrance	Saint-Marc.
Samedi, 14.....	Adoration — Pont Pilier-Rouge.	Paroisse du Pilier-Rouge.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Juin, approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

La Consécration des familles au Sacré Cœur.

En très grand nombre, dans l'univers entier, les familles chrétiennes se sont consacrées au Sacré Cœur. Il faut Lui gagner celles qui ignorent ou qui hésitent. Il y en a. Surtout, il faut obtenir que cette Consécration soit *réelle*. Consacrée au Sacré Cœur la famille *lui appartient :* donc, la vie du foyer comme celle des individus sera chrétienne. Elle lui *appartient exclusivement :* donc que son image, qui la protège, n'ait à condamner rien de ce qui s'y dit ou s'y fait.

Agir autrement, c'est manquer de parole à Notre-Seigneur et le dégager de ses propres promesses.

Résolution apostolique : Je travaillerai de mon mieux à la Consécration des familles au Sacré Cœur.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 8 Juin :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — A 7 heures, messe de communion des hommes. — A la même heure, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie ; messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint Sacrement. — A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires — A 8 heures, clôture de la neuvaine.

Lundi de la Pentecôte : Offices comme le dimanche.

Jeudi 12 : Petit catéchisme, à la chapelle neuve : filles à 10 heures, garçons à 11 heures.

Vendredi 13 : Confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— Eglise de Saint Mathieu. — *Dimanche de la Pentecôte (8 Juin) :* Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 1/2. — A 7 heures, réunion et messe des Jeunes Filles Associées du Sacré Cœur. — A 3 heures, vêpres, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi de la Pentecôte : Messes à 6, 7 heures ; grand'messe à 8 heures. — A 4 h. 1/2, réunion de l'Association de Notre-Dame de Salut, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi : 8 heures du soir, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté à PLOUESCAT, *jeudi 12 Juin*, à 10 heures, pour M. Ovide Théven de Guéléran, missionnaire d'Haïti, mort pour la France.

Liturgie. — Les confrères auront, sans aucun doute, relevé et corrigé l'erreur typographique qui s'est glissée dans l'*Ordo*, au mardi de la Pentecôte, 10 courant. Il n'y a pas à célébrer l'office avec chant ce jour-là, pas plus cette année que les années précédentes, et la ✠ est à supprimer à cette date dans l'*Ordo*.

Avis. — La journée de 8 heures et la forte augmentation des salaires ont obligé l'Imprimerie de l'Evêché à élever le prix des imprimés à partir du 1er Juin. Les cantiques français et bretons ont été majorés de 5 centimes, l'unité.

On trouve à l'Imprimerie de l'Evêché, 18, rue des Boucheries, à Quimper et dans les principales librairies : l'acte d'intronisation du Sacré Cœur dans les familles, en français et en breton.

Dates et lieux des Examens des Certificats d'Etudes primaires libres.

Juin : 11, Pont-Croix, 1er et 2e degrés.
13, Châteaunf-du-F., 1er d.
14, — 2e d. ; Lannilis, 1er d.
16, Pleyben, 1er d. ; — 2e d. ; Pleyber-Christ.
17, Landivisiau, 1er d. ; Lesneven, 1er d.
18, — 2e d. ; — 2e d. ; Riec.
19, Concarneau, 1er d. ; Plouescat ; Plabennec.
20, — 2e d. ; Saint-Pol, 1er d. ; Ploudalmézeau.
21, Scaër ; — 2e d.
23, Taulé ; Douarnenez, 1er d.
25, Pont-l'Abbé, 1er d. ; — 2e d. ; Berrien.
26, — 2e d. ; Carhaix.
28, Fouesnant ; Hanvec ; Plougastel-Daoulas.
30, Quimperlé, 1er d. ; Morlaix, 1er d.
Juillet : 1er, — 2e d. ; — 2e d.
3, Briec ; Saint-Renan, 1er d.
4, — 2e d.
6, Le Relecq Kerhuon ;
7, Landerneau, 1er d.
8, — 2e d.
9, Châteaulin, 1er d.
10, — et Pleyben, 2e d.
11, Crozon ; Quimper, 1er d.
12, — 2e d.
15, Brest, 1er d.
16, — 2e d.

Intronisation du Sacré Cœur dans les Familles. — Le cérémonial se trouve 35, rue de Picpus, Paris (XIIe). Il en a été fait une traduction bretonne, à l'imprimerie du *Courrier*, 4, rue du Château, Brest.

RUMENGOL. — **Grand Pardon de la Trinité**, sous la présidence de Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon. — *Vendredi 13 Juin :* ouverture du Pardon à 5 heures de l'après-midi ; vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement, confessions ; à 8 heures, chapelet, prières aux intentions des pèlerins. Confessions jusqu'à 10 heures.

Samedi 14 : première messe à 4 heures ; messes d'heure en heure ; grand'messe à 10 heures, chantée par M. Gadon, curé-doyen de Sizun ; sermon par M. Le Pape, curé-doyen de Carhaix ; — vêpres à 2 h. 1/2 ; procession des miracles à 7 heures ; à 9 heures, chapelet, prières aux intentions des pèlerins. Confessions.

Dimanche 15 : 1re messe à 3 heures, à la chapelle du Couronnement ; messes à l'église, d'heure en heure ; grand'messe à 11 heures, chantée par M. Troadec, curé-doyen de Daoulas ; sermon par M. Gadon, curé-doyen de Sizun, Monseigneur l'Evêque tenant chapelle ; — vêpres à 3 heures, allocution de Monseigneur, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — Monseigneur l'Evêque dispense de l'abstinence du samedi des Quatre-Temps les pèlerins de N.-D. de Rumengol, pendant leur séjour dans cette paroisse.

Fête de la Pentecôte à Sainte-Anne d'Auray. — Programme : *Samedi 7 Juin :* à 5 heures, vêpres suivies de la procession ; à 8 heures, chapelet.

Dimanche 8 Juin : à 9 h. 1/2, grand'messe, suivie de la procession.

Lundi 9 Juin : pèlerinage des paroisses de Arzon, Plouharnel, Camors, La Chapelle-Neuve et Plumelin, Baud.

N.B. — La fête de la Pentecôte à Sainte-Anne est très populaire et très suivie, surtout par les pèlerins du Finistère et des régions morbihannaises avoisinant le Finistère. Nul doute que les soldats bretons qui ont si souvent invoqué sainte Anne, dans leurs moments d'angoisse et de danger, ne profitent de ces trois jours de fête pour venir en grand nombre la remercier. Sainte Anne les attend.

Nécrologie. — I. M. JEAN-FRANÇOIS LE MEUR, *Recteur de Plougonvelin*, est décédé, le dimanche 11 Mai, après deux mois de souffrances supportées avec une résignation touchante.

Mort au champ d'honneur, lui aussi ! « Il était d'une constitution extrêmement robuste, nous écrit-on de Plougonvelin, et il a fallu un surmenage de quatre ans et demi pour l'épuiser. Pendant toute la durée de la guerre, il a exercé un ministère laborieux et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fatigant, avec un zèle et un entrain qui faisaient l'admiration de ses confrères et de ses fidèles paroissiens... »

Né à Porspoder en 1857, M. Le Meur fit ses études au collège de Lesneven. Ordonné prêtre en 1881, il passa quelques mois comme auxiliaire à Dinéault, puis fut nommé vicaire à Saint-Martin de Morlaix. En 1892, il devint aumônier des Pupilles de la Marine, et deux ans plus tard, aumônier du Pensionnat Saint-Louis de Châteaulin.

A Châteaulin, il remplit ses fonctions d'aumônier à la satisfaction de tous. Du premier coup, il s'était acquis le respect des maîtres et l'affection des élèves. Jeudis et dimanches, il accompagnait les promenades. Au moment de la halte, il appelait à lui quelques enfants chez qui il avait remarqué des signes de vocation, les interrogeait, leur parlait du Petit-Séminaire, et finalement obtenait d'eux, avec la promesse d'être fidèles à la grâce du Bon Dieu, la promesse aussi de prendre bientôt des leçons de latin. Il donnait ces leçons avec une joie manifeste, s'appliquant à faciliter à ses jeunes élèves des débuts parfois rebutants, alternant habilement l'étude et la causerie, redressant, tout en allant, les défauts de caractère, entretenant la piété et le goût de la vocation. Tous ces efforts généreux ne furent pas vains, et plusieurs des élèves qu'il forma avec tant d'affection sont devenus prêtres. Qu'il reçoive ici l'hommage ému et reconnaissant de l'un d'entre eux.....

En 1899, il quitta Châteaulin pour devenir recteur de Loperhet, où il bâtit une école libre de filles ; et en 1907, Monseigneur le plaçait à la tête de l'importante paroisse de Plougonvelin.

Dès son arrivée, il manifeste le grand souci qui a toujours été le sien, le salut des âmes, en donnant une grande mission ; et dans la suite, il n'a cessé de promouvoir la piété de ses paroissiens par la pratique de la confession et de la communion fréquentes. Il a lutté énergiquement contre les désordres que le voisinage d'une grande ville, la possession d'une plage fréquentée et d'une garnison tendaient à introduire dans la paroisse.

Sa foi était vive et robuste, sa piété simple et profonde. La maladie a révélé sa douceur et sa patience. Il reçut les derniers sacrements, quelques semaines avant sa mort, avec un esprit de foi, une simplicité touchante.

L'assistance nombreuse et recueillie qui l'a accompagné à l'église et au cimetière, — le corps était porté par le Conseil municipal —, atteste le deuil profond causé dans le troupeau par la perte « du bon pasteur qui avait donné sa vie pour ses brebis »

II. Le R. P. GUILLOU. — Né à Kersaint-Plabennec, le 18 Juin 1875, le P. Guillou entra au Séminaire des Missions étrangères, après son ordination, qui eut lieu le 25 Juillet 1899. Il est mort à Saïgon, le 7 Mars 1919, et nous avons reçu, sur ses derniers moments, les détails édifiants qui suivent :

« Depuis longtemps déjà le P. Guillou souffrait d'une maladie de cœur qui lui faisait passer les nuits, dans la plus complète insomnie. Mais, d'une grande énergie, il réagissait contre la souffrance et continuait son travail ordinaire, se contentant de prendre les remèdes les plus indispensables.

» Dans la dernière semaine de Février, il dut pourtant céder à la fatigue et se résigna à entrer à l'hôpital, afin de suivre un traitement plus sérieux. Il était trop tard. Malgré les soins assidus du docteur, on ne put que constater chaque jour les progrès rapides de la maladie de cœur compliquée d'une congestion pulmonaire.

» Les huit derniers jours se passèrent dans des souffrances intolérables supportées avec une patience qui faisait l'admiration de tous. On l'entendait souvent répéter : mon Dieu que votre volonté soit faite !

» Le 5 Mars, n'ayant plus aucune force, il priait la Sœur garde malade de lui réciter la prière à saint Joseph, et pendant cette lecture, les larmes lui coulaient des yeux.

» Le jeudi 6 Mars, dans l'après-midi, il reçut l'Extrême-Onction avec la plus grande piété, et le lendemain, premier vendredi du mois, à 3 h. 1/2 du matin, avant d'avoir pu recevoir le viatique, il allait recevoir la récompense promise au fidèle serviteur. Jusqu'à la fin, dit la Sœur qui le veillait, il a gardé sa connaissance et il a prié, demeurant dans la plus entière résignation et dans la soumission la plus complète à la volonté divine.

» Sa mort cause un grand vide dans la mission de Cochinchine. Nous aimions ce cher confrère que nous regardions tous comme un saint prêtre rempli de foi, de charité et de zèle, de beaucoup d'humilité et surtout d'une grande douceur. »

R. I. P.

CORAY. — **Retraite d'adoration.** — L'ordre établi dans le diocèse appelait la paroisse de Coray à venir adorer N. S. J. C. dans l'Eucharistie, du 18 au 24 Mai.

M. Kerjean, recteur de la paroisse, a pensé qu'après les événements de ces dernières années, et au lendemain de la démobilisation, les circonstances étaient éminemment favorables aux réflexions sérieuses et aux fortes résolutions. Un bon retour sur soi, aux pieds du divin Maître, la méditation sur la bonté et la miséricorde sans mesure de Celui qui a voulu, après le payement de notre rançon, rester avec nous, fournir à nos âmes l'aliment indispensable et nous appliquer journellement les mérites infinis de son sacrifice sur la croix, sont toujours choses salutaires. Aujourd'hui elles sont plus opportunes que jamais : *il n'y a point de salut en aucun autre.*

Les paroissiens de Coray ont entendu les appels réitérés de leur pasteur. Divisés aussi exactement que possible en deux séries, de trois jours chacune, ils sont venus très nombreux dès le premier jour.

Sont-ils venus tous, sans exception ? Il serait peut-être téméraire de l'affirmer. Il semble bien difficile que sur une population de 2.700 âmes il ne se soit pas trouvé là, comme ailleurs, certaines infirmités spirituelles jointes à des infirmités physiques, pour arrê-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ter quelques-uns sur le chemin du devoir. Ce que l'on peut certifier, c'est que les absences, quelque regrettables qu'elles fussent, n'ont pas fait tache dans le tableau. On eût dit que tous avaient répondu aux pressantes invitations du père de famille, qui ne fut pas obligé d'ailleurs d'expulser qui que ce soit, comme dépourvu de la robe nuptiale. Grande au contraire a été sa joie, et sans mélange. Prières, chant, ferveur, tout était édifiant. Et quelle attention chez les braves gens à l'exposition qui leur a été faite du dogme eucharistique. Quatre prédicateurs : M Le Duc, curé-doyen de Scaër, M. Grall, recteur de Trégunc, M. Guillerm, recteur de Penmarc'h, et M. Quéré, recteur de Motreff, leur ont, chaque jour, présenté le sujet sous toutes ses faces. Une dernière allocution, chaque soir, du président de la retraite, M. Orvoën, curé de la cathédrale, condensait les questions et en tirait les conclusions pratiques. Bonne retraite.

Puisse la semence répandue amener une abondante moisson d'œuvres chrétiennes et de vertus solides dans la paroisse.

Association de Notre-Dame de Salut. — Les dames du Comité de Quimper pour l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, après avoir soumis leurs comptes à leur directeur diocésain M. le Recteur de Saint-Mathieu, ont réparti ainsi qu'il suit le produit de leurs cotisations.

A M. le Curé de Saint-Corentin.	80	francs.
A M. le Recteur de Saint-Mathieu.	80	—
Patronage des garçons de Saint-Corentin. .	60	—
Patronage des garçons de Saint-Mathieu. .	60	—
Patronage des filles de Saint-Corentin . . .	60	—
Patronage des filles de Saint-Mathieu. . . .	80	—
Ecole de Pluguffan	30	—
Ecole de Combrit		
Total.	510	francs.

On sait que l'Association de Notre-Dame de Salut, fondée au lendemain de la guerre de 70, a pour but le relèvement chrétien de la France par l'évangélisation de la jeunesse et de la classe ouvrière au moyen de subventions aux écoles, patronages et bibliothèques paroissiales, organisations de pèlerinages, etc...

Pendant cette dernière guerre, l'Association a exercé son action bienfaisante par de multiples Œuvres ; ouvroirs, ambulances, autels portatifs, fournitures diverses pour ces autels, etc...

Tout cela par le seul produit de ses cotisations. Maintenant que se termine une guerre, une guerre si désastreuse, l'Œuvre du Salut a d'autant plus de raison de poursuivre son but de régénération chrétienne. C'est une Œuvre de prière et d'action, qui est enrichie d'indulgences auxquelles on peut participer en versant la très faible cotisation de 1 fr. par an.

Les personnes qui désireraient en faire partie peuvent se faire

inscrire chez Mme Guépin, présidente, 30, place Terre-au-Duc, ou chez Mme Hamonic, trésorière, 9, boulevard de Kerguélen.

La Trésorière : I. P.

A l'occasion du passage, à Quimper, de M. l'abbé Guérin, sous-directeur du Comité de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut de Paris, un Salut en musique sera donné à Saint-Mathieu, le lundi 9 Juin, à 4 heures et demie.

Monsieur le Directeur adressera la parole aux associés, et on y fera une quête pour l'Œuvre.

Les Conférences de Saint-Vincent de Paul peuvent être tuteur légal. — Dans plusieurs départements, des Conférences de Saint-Vincent de Paul se sont présentées pour remplir le rôle de tuteur légal envers les pupilles de la Nation. Plusieurs préfets ont accueilli cette demande ; d'autres lui ont opposé une fin de non-recevoir.

Un recours contre ceux-ci a été formé en Conseil d'Etat. Ce recours a abouti à un arrêté en date du 21 Mars 1919 qui reconnaît le bien-fondé de la demande des Conférences.

FEIZ HA BREIZ & ARVORIG

REVUES MENSUELLES ILLUSTRÉES EN LANGUE BRETONNE

Rédacteurs en chef :

Abbé Perrot, pour le Léon et la Cornouaille du Finistère ;

Y. Le Moal (Dir-na-Dor), pour le Tréguier et la Cornouaille des Côtes-du-Nord.

(Adresser à *M. Perrot, Saint-Thégonnec, Finistère,* toute correspondance intéressant *Feiz ha Breiz*, et à *M. Le Moal, Coadout, par Guingamp, Côtes-du-Nord*, toute correspondance intéressant *Arvorig.)*

Paraissent tous les mois, sur 40 pages, avec couverture illustrée, chez M. A. Le Goaziou, imprimeur à Morlaix.

Abonnement : *jusqu'au 1er Janvier 1920.*

Feiz ha Breiz, par abonnement individuel : 3 fr.
d° d° collectif : 2 fr. à partir de 5 ex.
Feiz ha Breiz et *Arvorig* (pour les grandes personnes) : 4 fr.
d° d° (pour les enfants des écoles et pour les militaires aux armées) : 2 fr. 50.

Le premier numéro paraissant le *1er Juin*, prière d'adresser, avant le *28 Mai*, le montant des abonnements, en mandat ou bon de poste à *M. Al. Le Goaziou imprimeur, Morlaix (Finistère).*

BIBLIOGRAPHIE

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

La France nouvelle, le Devoir sacré, par M. V. Filliol, avocat. In-18 jésus 140 p. Prix : 1 fr. 50 ; franco par la poste, 1 fr. 80.

Les trois grands ennemis de la Race, cause de notre déchéance d'avant-guerre, sont l'immoralité, l'alcoolisme, la dépopulation. Pourquoi ces trois fléaux ont-ils sévi si durement sur la France ? M. Filliol a le courage de l'indiquer, parce que la leçon emporte le remède.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chemin de Fer de Paris à Orléans.

Modifications et améliorations au régime de l'enregistrement et du transport des bagages. — Le régime de l'enregistrement et du transport des bagages sur le réseau d'Orléans est, à l'heure actuelle, le suivant :

A) Voyageurs ordinaires. — *Les objets de toute nature* sont admis à l'enregistrement dans tous les trains à l'exclusion toutefois des chiffons, liquides en fûts, fûts vides, oranges, pommes à cidre, voitures, emballages vides montés, récipients vides et meubles.

Il est accepté 50 kilos d'*excédent* au maximum par voyageur.

B) Commissionnaires-messagers. — Les Commissionnaires-messagers sont admis dans les trains de service journalier et dans les trains omnibus et peuvent y faire enregistrer leurs bagages dans les conditions fixées pour les autres voyageurs. La limite des excédents de bagages est toutefois portée pour eux à 200 kilos par enregistrement.

Ils sont, en outre, admis, *mais sans pouvoir y faire enregistrer leurs bagages*, dans un certain nombre de trains directs désignés à cet effet par l'Administration centrale, à l'exclusion des trains directs, trains-poste, trains express et trains rapides.

C) Voyageurs de Commerce. — Les voyageurs de commerce continuent à pouvoir faire enregistrer leurs bagages jusqu'à concurrence de 200 kilos d'excédent par enregistrement, sous les mêmes formalités qu'antérieurement.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.13.

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE

Grisailles, Sujets

16, rue Traverse BREST **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, Rue David Johnston, BORDEAUX

MUSCAT MONOPOLE DU VIEUX PRIEURÉ

Vin liquoreux, vivifiant et très agréable, recommandé pour les réceptions, goûters, desserts, pique-niques.



Crème Eclipse

POUR Chaussures

MAISON DE DRAPERIES

ROUEN *Fondée en 1776* **ROUEN**

Téléph. 9-57 76, rue de la République, 76 Téléph. 9-57

Casimir BELLEST — Paul DELAFONTAINE

Gustave DELAFONTAINE, Succr

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Coupe et façon extrêmement soignées.

Manteaux de Chanoines, Mozettes de Doyens
Manteaux de Cérémonie
Costumes de Suisses et d'Appariteurs
Soutanes de Chantres et d'Enfants de Chœur
Accessoires divers
Chapeaux, Barrettes, Rabats, etc., etc.

Vieille Maison dont la réputation est bien établie et qui tient toujours le premier rang parmi les plus importantes spécialités de province.

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL

M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres.

Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÈGE guérit toutes les maladies nerveuses.
FANYAU, Pharmacien, LILLE
Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

BRAISE ENCENS

4 fr. fo
FAFET
rue de Bérulle
SAINT-MANDÉ (Seine).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PAS DE CAPRICES

L'organisme humain réagit de façons différentes, suivant les individus, en présence des remèdes et l'on voit tel médicament souverain auprès d'un malade être inopérant chez un autre. Les Pilules Pink sont, c'est indiscutable, le grand remède populaire, le régénérateur, le tonique employé par la foule, les innombrables et cela n'a pu se faire qu'à la faveur de leur prodigieuse composition qui est si bien établie, si bien combinée, qu'elle convient à tous, est plaisante pour tous. Les Pilules Pink n'ont pas de caprices et tous les affaiblis, les anémiés, les déprimés, tous ceux qui, par pauvreté du sang, sont en état d'infériorité physique, sont certains de trouver dans leur emploi les mêmes avantages que la malade dont nous citons aujourd'hui l'exemple. Mme Pauline Laurent, 42, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Fraize (Vosges), nous a écrit :

« Quel bien vos excellentes Pilules Pink m'ont fait. Anémique au plus haut point, j'étais sans forces, sans courage et j'avais dû abandonner mes occupations. Pâle faible, ne mangeant presque, plus car mon estomac était comme fermé, je sentais que je m'en allais chaque jour un peu. Vos bonnes Pilules ont heureusement changé le cours des choses. Depuis que j'ai fait la cure des Pilules Pink, je me sens tout à fait à mon aise. Dès la première boîte, d'ailleurs, j'ai ressenti une grande impression de bien être. Je me porte bien maintenant. »

Les Pilules Pink ont une vertu qui leur est propre, elles donnent du sang avec chaque pilule. Or, du sang, c'est la vie, la force, l'entrain, la bonne mine, la bonne humeur, la régularité des fonctions de tous les organes. C'est l'équilibre parfait.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, des jeunes filles, les maux d'estomac, migraines, palpitations, douleurs, irrégularités, troubles nerveux, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt, Phar- P. Barret, 23, rue Ballu, Paris : 3.50 la boîte, 17,50 les 6 boîtes franco, plus 0,40 de taxe par boîtes.

SCAVULINE, purgatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exige aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

En vente dans toutes les pharmacies. La boîte, deux francs pour nombreuses purgations Pharmacie P. BARRET, 23, rue Ballu.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Rédaction et Administration : Secrétariat de l'Evêché, Quimper.

Abonnement : un an, France 6 fr. ; Étranger 8 fr.

34e Année. Vendredi 13 Juin 1919 N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France aux Catholiques Français (fin) ; Nominations ; Tarifs paroissiaux ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations (fin).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Note de la Direction.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de services ; Enseignement libre ; Lettre de remerciement du cardinal Mercier à Mgr Dupare, évêque de Quimper ; Allocution de Monseigneur au service pour les Défunts de l'Office central, à Landerneau ; Une journée liturgique ; Nécrologie : M. l'abbé Morvan ; Auxiliaire de S. E. le cardinal Amette.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 15 Juin. — 1er Dimanche après la Pentecôte. Fête de la TRÈS SAINTE TRINITÉ Double de 1re classe. Blanc.
A la messe et à vêpres, mémoire du dimanche.

Lundi 16. — Office de la Férie. Vert.

Mardi 17. — S. Hervé, confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi 18. — SS. Marc et Marcellin, Martyrs. Simple. Rouge.

Jeudi 19. — FÊTE DU TRÈS SAINT-SACREMENT. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Vendredi 20. — De l'Octave du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Samedi 21. — De l'Octave du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Dimanche 22. — 2me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Blanc.

Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploudiry	du 12 au 16 Juin.
Trévoux	du 17 au 18 —
Plonguerneau	du 19 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre des Cardinaux, Archevêques et Évêques de France aux Catholiques Français *(suite et fin)*.

Après l'horrible conflit dont l'Europe vient d'être le théâtre, le monde a soif de paix. Si l'on veut que la paix puisse régner à l'intérieur entre les citoyens, il faut d'abord que gouvernants et gouvernés observent consciencieusement leurs devoirs respectifs, tels que les définissent le droit naturel et la loi divine.

Ceux qui détiennent le pouvoir ne doivent en user que pour le bien public, sans se laisser influencer par l'esprit de parti. Ils doivent faire des lois justes, et dans la distribution des fonctions rechercher les plus capables, sans céder jamais à l'intrigue ou à la flatterie. Ils ont le devoir de favoriser les bonnes mœurs et de réprimer ce qui leur est nuisible.

Exercée selon ces principes, l'autorité a droit au respect et à l'obéissance de tous. Obéir ou résister à l'autorité régulière, c'est obéir ou résister à l'ordre voulu par Dieu. Les plaintes ou les réclamations légitimes doivent se faire par les moyens légaux et pacifiques, sans recourir à la sédition ou à la révolte.

C'est un devoir de conscience pour tous les citoyens honorés du droit de suffrage de voter quand ils y sont appelés, et de voter honnêtement, sagement, uniquement en vue du bien du pays. Le citoyen relève de la loi divine comme le chrétien. De nos votes comme de toutes nos actions, Dieu nous demandera compte. Le devoir électoral engage d'autant plus gravement la conscience que de son bon ou de son mauvais exercice dépendent les plus graves intérêts du pays et de la religion.

Devant l'injuste agression qui mit en péril l'intégrité et l'indépendance de la Patrie, nous avons fait l'union. Il faut que cette union demeure : nécessaire à la défense du pays, elle ne l'est pas moins à son relèvement.

Il faut donc que soient à jamais bannies de chez nous les luttes religieuses, et que chacun puisse être fidèle à ses croyances sans craindre l'ostracisme ou la défaveur.

Il faut que l'union des classes, cimentée dans la guerre par la communauté du dévouement et du sacrifice, se prolonge dans la paix. La lutte des classes ne pourrait qu'être funeste à tout le monde. D'après la doctrine de l'Eglise qui, à l'exemple de son divin Fondateur, a toujours été l'amie des petits et des faibles, l'inégalité des conditions est une conséquence inévitable de l'inégalité d'intelligence, de talents, de force, de santé, et de la diversité des circonstances de la vie ; il faut l'accepter comme une disposition de la Providence et une nécessité sociale.

De même, le droit de propriété est un droit naturel. Il est la garantie de la vie familiale, le stimulant et la récompense du travail. Le socialisme collectiviste est à la fois une erreur et un péril.

Le moyen de rétablir et de conserver la paix sur le terrain social, c'est l'observation par les diverses classes de leurs devoirs réciproques selon l'enseignement de l'Evangile.

Que patrons et ouvriers comprennent que leurs intérêts sont solidaires; et qu'ils s'entendent loyalement pour les promouvoir par une collaboration amicale et féconde, au lieu de les compromettre par des luttes stériles.

Pour nous, ministres de Celui dont le cœur s'émouvait de compassion sur toutes les misères humaines, nous ouvrons à notre cher peuple nos bras et nos cœurs. Nous sommes prêts à travailler avec lui à l'amélioration de son sort par tous les moyens légitimes, et nous croyons pouvoir l'assurer que, s'il a d'autres amis que nous, il n'en a pas de plus sincères, de plus dévoués et de plus désintéressés.

Avant la guerre, tout le monde le proclamait, les mœurs avaient besoin de relèvement ; malgré tant d'héroïques sacrifices qui ont fait l'admiration du monde, cette nécessité subsiste toujours.

La probité et la loyauté dans les affaires ont subi de regrettables atteintes. Le respect du bien d'autrui s'est affaibli. Certaines tolérances légales, les conditions anormales de l'état de guerre ont donné occasion à des abus parfois scandaleux. Il est temps de couper court à ces abus et de revenir à l'observation de la justice.

La désorganisation des familles causée par l'absence forcée de leurs chefs a trop souvent engendré de déplorables défaillances. Depuis l'armistice, la joie de la vic-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toire, le besoin de détente ont servi de prétexte à un fol entraînement vers le plaisir, et nous voyons reparaître les excès du luxe, l'immodestie des toilettes, les danses lascives, les spectacles immoraux. Il importe de réagir sans délai contre ces désordres qui sont un manque de respect à la mémoire des héros tombés pour la Patrie, une insulte au deuil des veuves et des orphelins, une honte pour la société qui les tolère.

Il faut assainir nos mœurs et les régler en revenant aux préceptes du Décalogue et de l'Evangile. Les pouvoirs publics ont le devoir de surveiller les transactions, les théâtres, les spectacles, de réprimer l'alcoolisme, la licence de la presse, les publications obscènes. Mais leur action, purement extérieure, ne saurait suffire. Pour donner à l'homme la force de maîtriser ses passions, de pratiquer tous ses devoirs, d'accepter les gênes et les sacrifices que demande la vertu, il est nécessaire de le replacer en face du vrai sens de la vie que seule la foi nous donne, et de le ramener à la pensée de Dieu dont l'autorité seule s'impose à la conscience.

Tels sont, N. T. C. F., les principes d'après lesquels doivent se constituer et se régir les familles, les Etats, les sociétés. En dehors de ces fondements posés par Dieu lui-même il ne saurait y avoir ni stabilité, ni vraie prospérité. Les événements qui se déroulent à l'heure actuelle en certaines contrées de l'Europe et qui suscitent partout les plus vives inquiétudes, ne sont-ils pas une saisissante confirmation de l'oracle sacré : « Si le Seigneur ne met la main à la construction de la maison, en vain travaillent ceux qui essaient de l'édifier ; en vain, s'il ne protège la cité, veillent ceux qui en ont la garde? » Nous l'avons trop oublié ; l'expérience est faite ; ne nous obstinons pas dans une voie qui nous serait fatale.

Si la France veut se relever, si elle veut être tranquille, forte, prospère, honorée, il faut qu'elle revienne aux principes chrétiens, qu'elle y conforme ses lois et ses institutions. La Religion du Christ, depuis de longs siècles la religion de nos pères, a été intimement mêlée à notre vie nationale ; elle a béni nos drapeaux avant toutes nos guerres et chanté toutes nos victoires ; elle a enfanté chez nous des pléiades de saints, de héros, de génies, inspiré nos plus beaux monuments et nos plus illustres chefs-d'œuvre ; nous lui devons la vérité, la

charité, la liberté, la primauté de la civilisation : la France pourrait-elle la renier sans se renier elle-même ?

Nous ne nous dissimulons pas les difficultés que peut rencontrer ce retour à l'idéal chrétien. Mais persuadés que l'application des doctrines que nous venons d'exposer ne serait pas moins profitable à l'Etat qu'à l'Eglise, nous croyons, en les proclamant, servir la Patrie aussi bien que la Religion. Qu'il nous soit permis d'espérer que non seulement les catholiques, mais aussi tous les hommes soucieux du vrai bien du pays en reconnaîtront la sagesse, et qu'ils auront à cœur de travailler à en procurer la restauration dans nos institutions et dans nos mœurs. Ainsi seront assurés à notre chère et glorieuse Patrie tous les fruits de la victoire que vient de lui accorder le Christ, toujours ami des Francs.

Et sera la présente Lettre Pastorale lue dans toutes les églises et chapelles de nos diocèses, le Dimanche 15 Juin, fête de la Sainte-Trinité.

7 Mai 1919, en la Solennité de saint Joseph.

II. Nominations.— Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Vicaire à Briec, M. Kervran, vicaire à Comanna ;
Vicaire à Lanhouarneau, M. Abgrall, vicaire au Drennec ;
Vicaire à Daoulas, M. Martin, jeune prêtre de Lennon.

Monseigneur l'Evêque a conféré à M. Berthou, recteur de Baye, à l'occasion de son cinquantième anniversaire de prêtrise, le titre et la mozette de doyen honoraire.

III. Tarifs paroissiaux. — Nous rappelons à MM. les Curés et Recteurs la nécessité de faire approuver par l'autorité épiscopale les modifications qu'ils ont pu apporter à leurs tarifs, et nous leur demandons de vouloir bien se conformer aux avis qui leur ont été donnés à ce sujet. Chaque Recteur pourra réclamer au doyen du canton, à qui il a été remis un nombre suffisant d'exemplaires, les formules imprimées qui doivent servir à la rédaction des tarifs et de leur répartition.

IV. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS

Juin.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi, 16.....	.....	La Retraite.
Mardi, 17.....	Saint-Pierre Quilbignon.....	N.-D. de Kerbonne.
Mercredi, 18 ..	Les Carmes	Ecole du Bon-Secours.
Jeudi, 19	Saint-Louis.	

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

Note de la Direction. — *En raison de la cherté continue du papier et de l'augmentation récente du prix de la main-d'œuvre, nous nous voyons dans l'obligation d'élever à 8 fr. (étranger 10 fr.) le prix de l'abonnement à la « Semaine Religieuse », à partir du 1er Juillet de la présente année.*

Prix du numéro, 0 fr. 15.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 15 Juin :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 3 heures, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 19 : Fête du Saint-Sacrement et fête de la Confrérie. Exposition du Saint-Sacrement depuis la première messe jusqu'à 8 heures du soir. A 8 heures, procession à l'intérieur de la cathédrale, bénédiction.

Vendredi 20 : à 8 heures du soir, récitation du chapelet et des litanies du Sacré Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche de la Trinité (15 Juin) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures : réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, prières pour la paix, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 16 : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi 17 : 8 heures du soir, prières pour la France, bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de services. — Un service anniversaire sera chanté à Lanrivoaré, le *mercredi 18 Juin*, à 10 heures, pour M. Arzel, vicaire de Pouldergat, mort au champ d'honneur.

— Le service d'octave pour M. Pennarun sera chanté à Briec, le *jeudi 19 Juin*, à 10 heures.

Enseignement libre : Concours de Dessin. — Les directeurs et directrices sont priés de m'expédier tout de suite les noms de leurs élèves qui doivent prendre part au Concours de Dessin et de les classer par catégories selon les indications du dernier « Sentier ». Le concours est remis au 26 Juin. Les compositions exécutées par les concurrents seront mises à la poste pour m'être envoyées le 28 Juin au soir au plus tard.

O. Salomon, *Insp. dioc.*

Monseigneur a reçu de Son Eminence le Cardinal Mercier, Archevêque de Malines, la lettre suivante :

ARCHEVÊCHÉ DE MALINES — Le 24 Mai 1919.

Monseigneur,

Votre Grandeur a bien voulu autoriser une quête dans son diocèse en faveur de la Ligue pour le relèvement du Culte en Belgique, et grâce à cette charitable intervention, une large subvention a pu être accordée à nos paroisses dévastées. Je viens en leur nom, au nom de mes vénérés collègues dans l'épiscopat et au mien, vous exprimer notre vive et profonde reconnaissance. Qu'elles soient mille fois bénies toutes ces âmes, anonymes pour nous mais bien connues du bon Dieu, qui ont si généreusement contribué à soulager l'infortune de leurs frères dans le Christ.

Je prie Votre Grandeur d'agréer l'hommage de mon respectueux et religieux attachement.

† O. S. Card. MERCIER,
Archev. de Malines.

Allocution de Monseigneur
au Service pour les Défunts de l'Office Central, à Landerneau.

Messieurs,

C'est la pensée de vos morts, et le souci de l'Œuvre destinée à leur survivre, qui nous rassemblent ici, ce matin.

Au jour de Pâques, l'Eglise rappelle à ses fidèles que, sur le Calvaire, la Vie et la Mort ont engagé entre elles un duel formidable. Et elle ajoute : « Le Prince de la Vie meurt ; puis il vit, et il règne. *Dux vitæ mortuus regnat vivus.* »

Au jour de la Pentecôte, cette grande scène s'achève. Le Prince de la Vie, Notre Seigneur Jésus-Christ, transmet sa vie nouvelle, par l'Esprit Saint, aux apôtres qui doivent continuer sa mission.

Je ne puis m'empêcher de penser que, aujourd'hui, par le même Esprit, le Prince de la Vie permet à vos morts de vous transmettre, à leur tour, les inspirations religieuses d'où naquit votre Office Central et qui demeurent l'âme de votre Œuvre, selon la devise de Pie X, adoptée par Augustin de Boisanger : *Instaurare omnia in Christo.*

Vos morts, paysans, bourgeois, nobles, tous vraiment fils de la terre, et encore plus fils du Ciel, ont engagé, eux aussi, un duel formidable, avec l'Allemagne, pour le salut de la France par le triomphe du Droit. Nous ne saurons jamais combien ils ont souffert. Mais nous savons qu'ils ont combattu avec la simplicité héroïque des Macchabées. « La guerre, a-t-on dit, est l'épreuve décisive qui sonde les cœurs et les reins, qui assi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gne à chacun sa valeur réelle, qui exalte les grandes vertus, et qui les oppose aux instincts déchaînés » (1). Vos morts n'ont pas à craindre ce jugement. Ils l'ont montré par leur conduite comme par leurs paroles. Enveloppez-les tous, hardiment et sans distinction, dans les plis du même drapeau, chrétien et national, comme des frères qui ne seront jamais séparés dans la mémoire des hommes, pas plus, je l'espère, que dans les bénédictions de Dieu. Leur sacrifice commun à uni pour toujours les soldats et les chefs, les Lannuzel, les Nanteuil, les Boisanger, et tous ceux dont le nom figurera au Livre d'Or de vos syndicats, pour les directions données, pour les dévouements fournis, pour les services rendus, pour les fidélités obscures, longues et sacrifiées : tout cela n'est pas du même degré dans la hiérarchie des actes, mais tout cela peut être de même valeur, selon les intentions, dans la balance de Dieu. Chacun de vos morts sera pour vous un maître de la vie, *dux vitæ*. Et dans sa tombe, connue ou inconnue, il règne : *regnat vivus*. Ils règnent tous en vérité, par la victoire qu'ils nous ont gagnée, et par la paix que nous leur devrons. Ils régneront plus encore par les leçons qu'ils nous donnent, leçons de justice et de charité mutuelles, leçons d'union professionnelle et d'entente cordiale entre les classes, leçons de sacrifice pour la Patrie, et de fidélité à Notre Seigneur Jésus-Christ, en qui et par qui ils voudraient comme nous voir restaurer la France : *Instaurare omnia in Christo*.

L'un de vos morts, tombé à Dixmude, écrivait à un ami, peu avant son sacrifice : « Que Dieu permette à notre petit groupe de se retrouver au complet après la guerre, pour discuter ensemble des travaux des champs... L'agriculture et la guerre, nous voilà bien dans nos traditions de famille. » Je ne souhaite pas, Messieurs, que la guerre redevienne nécessaire. Cependant, si pareil malheur se renouvelait, ce n'est pas en Bretagne que manqueraient les bons soldats. Mais écartons cette pensée. Ce que j'admire dans la parole de l'héroïque mourant, c'est la résolution de persévérance. Il ne dit pas : après la guerre nous nous reposerons. Il dit : après la guerre nous recommencerons le travail. Qu'est-ce qui manque le plus dans le monde, sinon l'esprit de persévérance et l'esprit de suite ? Instruisez-vous en contemplant la terre. Elle est la grande maîtresse de persévérance. Elle ne se lasse pas de produire. Aucun hiver ne l'empêche de reverdir, de refleurir, et de fructifier. La guerre elle-même n'y réussira pas. Il est vrai, des témoins non suspects nous ont dépeint les champs ravagés par la bataille, transformés par les obus en un « paysage lunaire », disent-ils, où le soc de la charrue ne pourra plus creuser de sillons. Cela sera vrai très longtemps. Un jour pourtant, la nature reprendra ses droits sur le sol dévasté et empoisonné, et l'on verra remonter

(1) Marquis de Vogüe.

la vie à travers les ossements des morts et les débris d'armes encore redoutables. Une fois de plus, la face de la terre sera renouvelée. La terre n'est jamais frappée d'une stérilité totale et définitive, depuis le jour sacré où l'Esprit Saint a répandu en elle la fécondité avec l'ordre et la vie. Persévérez dans votre Œuvre, Messieurs, c'est la volonté divine.

C'est aussi une nécessité nationale. Avant la guerre, l'agriculture était délaissée. L'homme d'Etat qui gouverne en ce moment l'Angleterre disait alors que « la recherche du plus grand profit commercial et du plus grand plaisir de la vie avait fait de son pays une immense mine entourée d'herbages et de parcs ». Qu'en pense-t-il aujourd'hui ? Il ne faut pas qu'un peuple soit à la merci des autres pour les trois quarts de son alimentation. Ce ne sont pas les jardins potagers, même militaires ou scolaires, si utiles qu'ils soient, qui nourriront les nations en détresse. Travaillez le sol, si vous voulez obtenir de Dieu le pain quotidien, aussi nécessaire pour la paix que pour la guerre.

Mais où seront les ouvriers ? On a dit que l'agriculture était la grande blessée de la guerre. Les statistiques nous apprennent qu'un million de paysans sont tombés pour le pays. Et que de mutilés dont le retour aux champs paraît impossible malgré tous les efforts accomplis pour leur rééducation professionnelle ! Sans doute le sacrifice n'aura pas été inutile. Dès le mois de Septembre 1914, un médecin militaire allemand avouait que « la force de l'armée française réside dans le nombre des paysans, des paysans vigoureux, qu'elle renferme encore. » Ce sont eux, en effet, qui composaient en grande partie cette infanterie aussi alerte que robuste qui nous a permis de tenir jusqu'à la victoire ! La terre aujourd'hui aurait besoin de leurs bras. A la nation épuisée et appauvrie il faut rendre l'homme, l'homme aux muscles sains et au cœur généreux, et pour cela enrayer la désertion des campagnes, si fâcheuse pour les âmes qu'elle énerve et pour les corps qu'elle débilite. Nous admirons avec raison les progrès de l'industrie moderne. Mais nous sommes effrayés de voir l'usine être à la fois une insatiable mangeuse d'hommes et une terrible démolisseuse de familles. Au contraire, l'organisation du travail à la campagne préserve ordinairement la vie familiale. C'est un immense bienfait dans l'ordre économique comme dans l'ordre religieux, puisqu'il fournit aux parents, dans la personne de leurs enfants, des ouvriers fidèles, et qu'il rattache plus intimement les fils aux convictions religieuses de leurs aînés et aux vieilles traditions du pays.

Nous souhaitons, d'ailleurs, qu'à l'esprit de tradition ils apprennent à joindre l'esprit de progrès. Votre agriculture se transforme déjà, dans la mesure utile, par l'emploi judicieux d'appareils perfectionnés, qui multiplient la puissance de l'homme, sans accroître sa fatigue. Certaines cultures sont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

encore routinières. Il faut les faire profiter des expériences scientifiques récentes. Ainsi le travail sera plus rémunérateur en même temps que plus conforme aux lois du progrès sagement compris. Dieu le bénira. De tous les genres de travaux, c'est celui qui se rapproche le plus de l'œuvre créatrice, et qui permet le mieux à l'homme de suivre, d'un bout à l'autre, le développement de son effort. Le laboureur aime d'autant plus sa terre qu'il la connaît plus à fond et l'a plus complètement expérimentée, aux jours de disette comme aux jours d'abondance. Elle lui sera plus chère encore, après qu'elle a été si meurtrie et si ensanglantée.

Croyez bien que ceux qui tombèrent dans la grande bataille, en pensant à Dieu, à la Patrie, à la Famille, pensaient aussi à la terre, nourricière et fleurie, où leur jeune vie s'était écoulée et qu'ils aimaient. Parce que l'Allemagne l'avait convoitée pour ses fils, la guerre avait éclaté. Le sang de nos hommes ne fit qu'un tour, selon l'expression populaire. Ils embrassèrent d'un regard leur clocher, leur champ, leur maison et les enfants qu'ils y voyaient grandir, et, invoquant nos bons Saints, ils partirent pour la victoire. Mais ils avaient au cœur la résolution de reprendre, après l'orage sanglant, le manche de la charrue, et de rendre plus féconde et plus belle la terre prservée ou reconquise. Les fils rentreront dans l'héritage des pères. Ils apprendront d'eux à garder chrétiennement le sol à jamais sauvé, et à se fatiguer pour qu'il ne meure pas, car la terre qui meurt entraînerait la mort de la civilisation elle-même et de l'humanité.

Je confie au Saint Esprit, dont nous célébrons la fête, les souhaits que je forme pour vous et pour votre Œuvre. Il est dit de lui qu'il tempère la chaleur : *in æstu temperies ;* qu'il arrose les terres desséchées : *riga quod est aridum ;* qu'il réchauffe le sol glacé : *fove quod est frigidum.* Puisse-t-il exercer son action bienfaisante sur vos travaux et sur vos champs.

Je lui recommande surtout, en votre nom, les âmes de nos chères et glorieuses victimes de la guerre. Qu'il leur donne la récompense de leur vertu : *da virtutis meritum.* Qu'il assure pleinement leur salut : *da salutis exitum.* Qu'il leur accorde le bonheur éternel : *Da perenne gaudium.*

Une journée liturgique. — C'est Saint-Louis de Brest, par son vénéré pasteur, Mgr Roull, qui prend l'initiative de cette grande leçon de prière publique et traditionnelle, telle que l'Esprit-Saint l'a inspirée à la Sainte Eglise, Epouse de Jésus-Christ, dépositaire des fruits de la Rédemption, et chargée de les dispenser aux fidèles qui sont ses enfants, et qu'elle nourrit, élève et dirige par sa divine liturgie vers le Ciel, la Vie Eternelle. Elle est fixée au 29 Juin, fête de saint Pierre et saint Paul.

Tout, dans cette solennelle journée, gravitera autour de la messe pontificale, que Mgr l'Evêque célébrera.

Voici le programme annoncé :

La veille, à 3 heures, vêpres solennelles.

A 8 heures, Complies chantées. C'est la plus parfaite et la plus sainte des prières du soir en commun. Elles seront suivies d'une conférence sur la part de coopération qui revient aux fidèles dans la célébration des Offices liturgiques.

C'est après cette conférence que seront chantées les Matines.

Le 29, à 6 h. 1/4, chant solennel de la prière de l'Aurore, qui s'appelle les *Laudes* ou cantiques de louange ; puis chant de *Prime*, et messe de communion générale.

A 9 h. 3/4, chant de *Tierce*, messe pontificale, chant de *Sexte*.

A 3 heures, *None*, puis vêpres pontificales et sermon, par le Père Antoine de Sérent, franciscain.

A 8 heures, Complies, discours de Monseigneur, procession solennelle de clôture de la Semaine du Sacre, consécration au Sacré Cœur et bénédiction.

Par ce programme, on se rend compte qu'une journée liturgique est une sublime « leçon de choses ». C'est vraiment l'*Opus Dei* de saint Benoît : la mise en acte de l'Œuvre qui a Dieu seul pour objet, qui magnifie Dieu, qui réalise des choses divines. C'est l'Esprit Divin qui opère par son Eglise, et la parole humaine se tient discrètement dans l'ombre, n'intervenant que comme l'avertissement du Diacre à l'autel, ou le *sursum corda* de la Préface.

Nécrologie. — M. l'Abbé MORVAN, *Vicaire aux Carmes, tombé au champ d'honneur.* — Le jeudi 15 Mai, à Guipavas, l'on célébrait un service funèbre pour le repos de l'âme de l'abbé Jean-Marie Morvan ; le jeudi suivant, 22 Mai, c'était la paroisse des Carmes qui rendait au vicaire tombé au champ d'honneur sa dette de prières et de reconnaissance.

Au mois d'Avril 1918, M. le Curé des Carmes recevait la triste nouvelle par la famille de Germiny qui eut autrefois M. Morvan comme précepteur. Le général Franchet d'Esperey transmettait à Mme de Germiny, sa parente, la lettre qu'il recevait du colonel du 2e Chasseurs où servait M. Morvan en qualité d'aumônier volontaire.

XIe Corps d'Armée — « *11 Avril 1918.*

—

2me CHASSEURS A CHEVAL

—

» Mon Général,

» Vous m'avez dit vous-même, lorsque j'ai eu l'honneur de vous être présenté en Avril 1917 par le général de Maud'huy, l'intérêt que vous portiez à l'abbé Morvan, maréchal des logis (3e escadron du 2e Chasseurs), et les souvenirs qui vous unissent à lui.

» Je crois donc devoir vous faire part de la certitude que nous avons de sa fin glorieuse... »

Le colonel relate les circonstances de la mort de M. Morvan et continue ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« C'est avec une profonde tristesse, mon général, que je viens vous faire part de ce douloureux événement. L'abbé Morvan par son zèle évangélique, avait acquis l'estime de tous au 2e Chasseurs et principalement au 3e escadron où il servit et il a eu la consolation quelques jours avant d'être rappelé à Dieu, de constater pendant les fêtes de Pâques que son dévouement produisait des fruits abondants. »

Le général Franchet d'Esperey en transmettant cette lettre à Mme de Germiny, ajoute :

« C'est une belle âme d'apôtre qui a reçu sa récompense ».

Le commandant Srignac, du 2e chasseurs, exprima également à M. le Curé des Carmes toute la peine qu'il ressentait de la perte de M. l'abbé Morvan :

« Il aurait pu chercher ailleurs un poste de titulaire plus avantageux ; il est toujours resté au 2e chasseurs, retenu par la conscience du bien qu'il y faisait. »

...Et plus loin : « L'escadron Lafforest, auquel l'abbé Morvan était attaché, a été surtout éprouvé ; son aumônier a pu ainsi entrer dans la gloire entouré d'une escorte de braves, comme à Traen-le-Val, quelques jours avant, où le colonel du 2e chasseurs lui remettait l'insigne du courage devant le front du régiment. »

Le capitaine Lafforest, qui devait lui-même, très peu de temps après, tomber sur le champ de bataille, écrivait à M. le Curé :

« Depuis trois ans il était devenu pour tous en même temps qu'un ami, un guide sûr et précieux... Je sais inutile de le recommander à vos prières ; c'est nous qui nous recommandons aux siennes. »

***

Ce concert unanime d'éloges décerné à M. Morvan n'étonne pas ses confrères ni ceux qui l'ont connu. M. Morvan était une force, un caractère sur qui l'on pouvait s'appuyer en toute assurance. Le collège de Lesneven l'eut comme maître d'études au début de sa carrière sacerdotale. En 1911, il fut nommé vicaire aux Carmes ; il s'occupa de la Bonne Presse ; il collabora à l'œuvre du Patronage de garçons et du Cercle des jeunes gens ; il dirigea l'Avant-Garde. Il aimait les enfants et les jeunes gens et en était aimé ; ils le lui ont montré en assistant nombreux au service funèbre ; les jeunes gens, apprentis, aides ouvriers, employés, grands élèves d'écoles ont tenu à solliciter un congé pour pouvoir accomplir ce devoir de reconnaissance. Ses travaux du ministère à la paroisse et aux armées ont reçu leur récompense.

H. L. G.

M. Morvan, quelques jours avant sa mort, fut l'objet d'une citation à l'Ordre de la Division :

Jean-Marie Morvan, aumônier bénévole au 2e Chasseurs : « S'est particulièrement fait remarquer dans les périodes du 25 Septembre au 10 Octobre 1917 et du 20 Décembre 1917 au 11 Mars 1918 en allant quotidiennement visiter les postes fournis par son unité, de préférence les plus exposés. »

Le 12 Mai 1918, il est cité à l'Ordre de l'Armée :

Jean-Marie Morvan, maréchal des logis au 2e Chasseurs : « Sous-officier d'une bravoure et d'un dévouement exemplaires qui lui ont déjà valu deux citations ; s'est distingué au cours d'un combat récent, en assurant, en retraite, sous un feu violent, la liaison avec un groupe menacé d'enveloppement ; puis s'est dévoué pour faire face à cette menace en tenant le point le plus exposé, jusqu'à ce que le repli soit assuré. Est tombé glorieusement à ce poste, frappé d'une balle à la tête. »

PARIS. — **Auxiliaire de S. E. le cardinal Amette.** — Le chanoine Roland-Gosselin, sous-directeur des œuvres diocésaines de Paris, est nommé évêque titulaire de Mosynopolis et auxiliaire de S. E. le cardinal Amette.

Né en 1870, ordonné prêtre en 1895, M. Roland-Gosselin appartient à la famille si connue des agents de change parisiens. Pendant la guerre, il était devenu aumônier militaire volontaire dans la Marine et avait rendu dans ce poste des services signalés que consacre une citation très élogieuse.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph. : 1.13.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Phie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5'50 franco et Phies.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour l'édification des générations futures !

Le LIVRE ROUGE des Atrocités Allemandes

par l'Image

d'après les Rapports Officiels des Gouvernements Français, Anglais et Belge.

Superbe brochure album in-4° raisin (23 × 33) sur beau papier moyen-âge. Brochage au cordonnet de soie.

Reproduction hors texte des 40 émouvantes et réalistes estampes de Jean-Gabriel Domergue, dont 5 sous pli séparé et fermé.

Couverture en deux couleurs. Composition inédite de Ch. Léandre : *Le Triomphe du Droit.*

Prologue : *Debout les Peuples !* par Paul Escudier, député de Paris, vice-président de la Commission des Affaires extérieures.

Epilogue : *Pour le Verdict !* par Jean Richepin, de l'Académie Française, président de la Ligue « Souvenez-vous » !...

PRIX : 5 francs l'exemplaire.

N. B. — Les quarante estampes de J. G Domergue, reproduites dans **Le Livre Rouge**, ont été tirées primitivement à 350 exemplaires seulement. Elles sont actuellement presque épuisées et ont atteint le prix de 340 francs la collection. Nous nous en sommes assuré le droit exclusif de reproduction, et les publions pour le prix de 5 francs dans un but de propagande universelle. *Pour la Civilisation contre la Barbarie !*

Edition *Le Magazine*, 20, rue Saint-Lazare, Paris (IX°).

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 % d'intérêt.

PRIX NET DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9.500 »

On trouve les BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

LE CHAPEAU feutre dur **BON TON IVY** ne blesse pas, ne s'envole pas.

LE DEMANDER A A. SIRET-KERÉBEL

Habillements du Clergé, — LANDERNEAU



Crème Eclipse POUR Chaussures

VITRAUX D'ART Maison fondée en 1864 **G. P. DAGRANT** 7, Cours de la Marne - BORDEAUX

ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL

M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres.

Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

BRAISE ENCENS 4 fr. f° FAFET *rue de Bérulle* SAINT-MANDÉ (Seine).

CONSEIL AUX DAMES



Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.**

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.**

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, 5** francs le flacon toutes Pharmacies ; **5** fr. **60** franco. — Les quatre flacons, **20** fr. franco contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 f. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(Notice contenant renseignements gratis.) **536**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le signe de la temporale

Tout le monde sait bien que l'artério-sclérose est une altération progressive des vaisseaux sanguins, qui à force de subir le contact d'un liquide chargé de toxines et d' « humeurs peccantes » deviennent peu à peu rigides et friables. Cette infirmité est l'avant-goût et l'amorce des pires dangers : l'athérome, l'hémorragie cérébrale, l'atrophie des glandes hépatiques ou rénales, etc.... Comment en dépister les débuts sournois, de façon à enrayer si possible la marche du mal, avant qu'il soit généralisé ?

Le condidat à l'artério-sclérose digère généralement mal : il souffre de malaises vagues, de migraines fréquentes, de douleurs vagabondes : il a des saignements de nez, « des fourmis dans les membres » ; le moindre effort musculaire ou cérébral le met sur le flanc : il devient frileux et inquiet, irritable et triste.

Toutefois, il est un autre indice, d'autant plus suggestif que personne ne peut s'y tromper : il suffit d'ouvrir l'œil. C'est le signe de la temporale.

On dit souvent qu'un front pur et lisse, exempt de rides et de boursouflures, est la marque de l'innocence. Il vaudrait mieux dire que c'est la marque de la jeunesse et de la santé. Tant, en effet, que le sang est frais et riche, les muscles gardent leur élasticité, l'épiderme garde son lustre et sa fermeté, les tissus gardent leur consistance.

Que le sang, par contre, vienne à se vicier et la circulation à se ralentir, bientôt le lacis des vaisseaux gonflés, raidis et pétrifiés, va transparaître, à travers les tissus dénourris. L'artère temporale, en particulier, presque invisible à l'état normal, va prendre un relief auquel nul observateur attentif ne saurait se tromper.

Si donc, en vous regardant dans la glace, vous voyez, entre l'œil et la racine des cheveux, sous la peau plissée et flétrie des tempes, saillir une sorte de cordon bleuâtre, dur, sinueux, semé de nodosités, méfiez-vous. Vous avez là la preuve certaine que vos vaisseaux sont en mal de dégénérescence calcaire, et que la sénilité menace.

Il faut réagir au plus vite. Purgez votre sang des poisons qui le salissent, et en particulier du plus redoutable de tous, de l'acide urique : vos vaisseaux n'étant plus altérés par l'âcreté de leur contenu, reprendront leur souplesse et leur contractilité. Il suffit pour opérer ce miracle d'une bonne cure de ce merveilleux URODONAL, qui dissout l'acide urique « comme l'eau chaude dissout le sucre », qui est le véritable spécifique de l'artério-sclérose, comme l'ont nettement établi les dernières recherches expérimentales du Dr Légerot, l'éminent professeur de physiologie de l'Ecole supérieure des Sciences d'Alger.

En prendre chaque soir une cuillerée à café dans un verre d'eau en se couchant, et cela régulierement, rien de tel pour se conserver les artères jeunes. Mais si vous avez déjà le signe de la temporale, allez-y largement et prenez chaque jour vos 3 à 4 cuillerées à café. Vous vous en trouverez bien, ne craignez pas d'abuser...

P. S. — *Toutes pharmacies et Etablissements CHATELAIN, rue de Valenciennes, 2, Paris. Le flacon, 8 fr. ; les trois flacons, franco, fr. 23,25.*

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

Abonnement : un an, France 8 fr., Étranger 10 fr.

34e Année. Vendredi 20 Juin 1919. N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Retraites sacerdotales ; Quête pour la canonisation de Jeanne d'Arc.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; La fête du Sacré Cœur ; La journée agricole diocésaine de consécration au Sacré Cœur ; Le « Noël » à Quimper ; Association de N.-D. de Salut ; Lesneven ; Pardon de Saint-Jean-du-Doigt ; Nécrologie : MM. Vigoureux, Queynec et Pennarun ; Pèlerinage de N.-D. de Lambader ; Nos Prêtres-Soldats (suite).

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 22 Juin. — 2e Dimanche après la Pentecôte. Mémoires de l'Octave du Saint-Sacrement et de S. Paulin.

Au chœur, solennité du T. S.-Sacrement, mémoire du dimanche.

A vêpres, mémoires de l'Octave et de S. Paulin.

Lundi 23. — Vigile de S. Jean-Baptiste. — Office de l'Octave du T. S. Sacrement. Semi-double. Blanc.

Mardi 24. — Nativité de S. Jean-Baptiste. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Mercredi 25. — De l'Octave du T. S.-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Jeudi 26. — Octave de la fête du T. S.-Sacrement. Double-majeur. Blanc.

Vendredi 27. — Fête du Sacré Cœur de Jésus. Double de 1re classe. Blanc.

Samedi 28. — Vigile des SS. Pierre et Paul. — Office de S. Léon II, Pape et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche 29. — 3e Dimanche après la Pentecôte. Fête des SS. Pierre et Paul, apôtres.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouguerneau	du 19 au 26 Juin.
Saint-Goazec	du 27 au 28 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Retraites sacerdotales. — Deux retraites seront données au Grand Séminaire de Quimper aux prêtres démobilisés du diocèse, qui n'ont pas pris part aux retraites de Mars et Avril. La première, du dimanche soir 27 Juillet, à 6 h. 1/2, au samedi matin 2 Août ; la seconde, du dimanche soir 3 Août, à 6 h. 1/2, au samedi matin 9.

Sont convoqués à la première retraite : 1° tous les prêtres démobilisés professeurs, instituteurs, ou autres, des classes antérieures à 1901, qui n'ont pas assisté aux précédentes retraites ; 2° tous les prêtres démobilisés des classes (de recrutement) de 1901 et 1902.

Sont convoqués à la seconde retraite, tous les prêtres démobilisés des classes suivantes qui seront libérés à la date du 3 Août.

II. Quête pour la canonisation de Jeanne d'Arc. — Argol, Audierne, Banñalec, Bénodet, Beuzec-Cap-Sizun, Bodilis, Bohars, Bourg-Blanc, Brasparts, Carhaix, Cléden-Poher, Clohars-Carnoët, Clohars-Fouesnant, Collorec, Concarneau, Le Conquet, Crozon, Dirinon, Elliant, Ergué-Armel, La Forêt (Landerneau), La Forêt (Fouesnant), Gouesnac'h, Gouesnou, Gouézec, Goulien, Guiclan, Guilers (Plogastel), Guilers (Brest), Guimiliau, Guipavas, Guipronvel, Hanvec, Irvillac, Kerlouan, Kernilis, Kernouès, Kersaint-Plabennec, Lambézellec, Lampaul-Guimiliau, Lampaul-Plouarzel, Landéda, Landudal, Landunvez, Lanildut, Lanrivoaré, Laz, Lesneven, Loc-Maria (Berrien), Locronan, Loctudy, Locunolé, Logonna-Daoulas, Loperhet, Loqueffret, Meilars, Mellac, Moëlan, Molène, Ouessant, Penhars, Penmarc'h, Plabennec, Plogastel-Saint-Germain, Plogonnec, Plonéour-Lanvern, Plonévez-Porzay, Plouarzel, Plouescat, Plouézoc'h, Plougoulm, Plougourvest, Plouguer, Plouguerneau, Plouguin, Plouhinec, Ploumoguer, Plounéour-Trez, Plounévez-Lochrist, Plouvien, Plouvorn, Plouyé, Plouzévédé, Plovan, Pluguffan, Pont-Croix, Porspoder, Pouldavid, Pouldergat, Pouldreuzic, Poullan, Querrien, Quimerc'h, Rédéné, Le Relecq, Riec, Rosnoën, Sainte-Croix (Quimperlé), Saint-Jean-du-Doigt, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Saint-Mathieu (Quimper), Saint-Méen, Saint-Melaine (Morlaix), Saint-Pol de Léon, Saint-Renan, Saint-Ségal, Saint-Michel (Brest), Saint-Urbain, Saint-Vougay, Ile de Sein, Sibiril, Spézet, Tourc'h, Trébabu, Treffiagat, Trégourez, Le Trévoux.

PARTIE NON OFFICIELLE

Note de la Direction. — *En raison de la cherté continue du papier et de l'augmentation récente du prix de la main-d'œuvre, nous nous voyons dans l'obligation d'élever à 8 fr. (étranger 10 fr.) le prix de l'abonnement à la « Semaine Religieuse », à partir du 1er Juillet de la présente année.*

Prix du numéro, 0 fr. 15.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin — *Dimanche 22 Juin :* Messes à 6, 7, 8, 8 h. 1/2, grand'messe à 9 heures, suivie de la procession solennelle du Saint-Sacrement. Exposition jusqu'aux vêpres, à 3 heures. — Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

Toute la semaine, exposition du Saint-Sacrement depuis la 1re messe jusqu'après les vêpres. — Grand'messe à 9 heures, vêpres à 4 heures.

Mardi, fête de Saint Jean-Baptiste : Messes à 6, 7, 8 heures, grand'messe à 9 heures. — Vêpres à 4 heures. — Confession des enfants de la communion privée, filles le matin, garçons le soir.

Mercredi : Communion des enfants de la communion privée, à 7 heures. — Confession des enfants du grand catéchisme : filles le matin, garçons le soir. — A 8 heures du soir, triduum du Sacré Cœur : sermon par le R. P Kuhn.

Jeudi : Communion des enfants, à 7 heures. — Le soir, triduum, comme la veille.

Vendredi, Fête du Sacré Cœur : messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (messe pontificale). — Vêpres à 4 heures. — A 8 heures, sermon du triduum, procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale, Acte de Consécration, bénédiction solennelle.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche du Saint-Sacrement (22 Juin) :* messes à 6, 7, 8 heures, grand'messe à 9 heures ; pas de messe à 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, procession à l'intérieur de l'église et bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours de la semaine, le Saint-Sacrement sera exposé depuis la 1re messe jusqu'au Salut solennel, qui aura lieu à 8 heures du soir.

Mardi 24 : fête de S. Jean-Baptiste, grand'messe à 8 heures.

Vendredi : fête solennelle du Sacré Cœur, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, instruction, procession à l'intérieur de l'église, consécration au Sacré Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Parcours de la procession du dimanche 29 Juin : rue de Douarnenez, rue de Locronan, rue de la Providence, place Terre-au-Duc, rue Laënnec, rue et place Saint-Mathieu.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 23 Juin :* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

La fête du Sacré Cœur. — L'*Apostolat de la Prière* nous communique cet appel adressé à tous les catholiques français :

Le vendredi 27 Juin, c'est la Fête du Sacré Cœur.

Français, célébrez magnifiquement cette Fête !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1° Vous avez demandé la victoire au Sacré Cœur, il vous l'a donnée; serez-vous ingrats ? Le 27 Juin sera le jour de la reconnaissance nationale. Souvenez-vous de ce que le Christ a fait pour la France, et de ce que la France doit être pour le Christ. Que tout le pays retentisse de l'hommage au Sacré Cœur.

2° Pour répondre à l'appel de nos Evêques, qui, pendant la guerre, ont fait, en votre nom, le vœu de célébrer solennellement cette fête.

3° Pour répondre surtout à l'appel de Notre Seigneur lui-même, qui a demandé « que tous, ce jour-là, communient et lui fassent réparation d'honneur ».

Il a promis que « son Cœur se dilaterait pour répandre avec abondance les influences de son divin amour sur ceux qui lui rendront ou lui feront rendre cet hommage ».

Communiez, en esprit de réparation pour toutes les indifférences et pour tous les outrages que Notre Seigneur a subis et subit encore tous les jours dans le Saint-Sacrement, où il reste pour l'amour de nous.

Assistez aux cérémonies de votre paroisse.

Consacrez-vous au Sacré Cœur, consacrez-lui vos familles, consacrez-lui la France : qu'il vous garde et qu'il les garde ! Et que cette consécration soit pour vous un engagement d'honneur à servir Dieu désormais et à le faire servir !

Chômez, si vous pouvez, et faites chômer, au moins une partie de la journée ».

La journée agricole diocésaine de consécration au Sacré Cœur et de communion générale. — Fidèles à la « *consigne sacrée* » qui, par un roulement concerté avec tous les Evêques de France, appelle chaque dimanche les Agriculteurs d'un diocèse aux pieds du Sacré Cœur, nos paroisses rurales renouvelleront, cette année, les magnifiques « journées agricoles » du 5 Août 1918.

Monseigneur a fixé, pour cette mission à remplir par le diocèse au nom de la France, la date du dimanche 20 Juillet prochain.

Les années précédentes, par milliers, nos cultivateurs, propriétaires, fermiers et ouvriers ruraux, livraient les combats terribles qui ont coûté à notre chère Bretagne un sang généreusement et abondamment versé, mais qui ont, avec le secours du Sacré Cœur, assuré la victoire et sauvé la France. Les voilà maintenant, le grand nombre du moins, rendus à leurs foyers, à leurs églises, à la charrue, à la fenaison, à la moisson. Le Sacré Cœur, qui a béni leurs combats, veut maintenant bénir leurs travaux et sceller avec eux et leurs familles une alliance toute d'amour. Il désire de leurs cœurs un hommage professionnel et corporatif. Dans l'Ancien Testament, Dieu demandait en offrande à son peuple les prémices des fruits de leurs récoltes. A nous, « les adorateurs en esprit et en vérité », il réclame le don du cœur et de tout nous-mêmes ; et voilà pourquoi, au nom de la France agricole, nos paysans et nos

propriétaires ruraux viendront, le 20 Juillet prochain, dans toutes nos paroisses, préparés à ce grand acte par leurs prêtres, dont un si grand nombre ont souffert dans leurs rangs sur les champs de bataille, signer, par leur communion et leur consécration solennelle, le pacte d'alliance nationale avec le Sacré Cœur de Jésus.

Le programme suivi les années passées, à la grande édification de tous, groupe, à l'issue d'un des offices, tous les hommes, un cierge à la main, autour de l'image du Sacré Cœur ou devant le Saint-Sacrement exposé, et tous ensemble lentement, ou le maire de la paroisse, en leur nom, prononçaient l'acte de consécration autorisé par Monseigneur l'Evêque, et dont on peut se procurer des exemplaires à l'Imprimerie de l'Evêché.

Le Directeur diocésain des Œuvres.

Le « Noël » à Quimper. Bénédiction de la bannière et Consécration au Sacré Cœur. — Le vendredi 6 Juin, nous avions, Noëlistes et Cadettes du centre de Quimper, le grand honneur d'être reçues à l'Evêché, où Sa Grandeur acceptait de bénir notre bannière.

Monseigneur a paternellement écouté nos chants de joie et les remerciements que, au nom de toutes, lui adressait Mlle la présidente, particulièrement de ce que Sa Grandeur a daigné indiquer pour notre comité sa propre devise épiscopale : « *Laudetur Jesus Christus,* Loué soit Jésus-Christ. »

Avec bonheur nous avons recueilli, sortant des lèvres et du cœur de notre Evêque vénéré, des exhortations bienveillantes et des conseils pratiques.

Tout d'abord, le groupe si nombreux et si plein de promesses de nos Cadettes a eu la joie de recevoir les éloges de Sa Grandeur qui les félicite de faire généreusement le sacrifice de leur promenade, les jours de réunion. Qu'elles persévèrent ainsi dans leur apprentissage de l'abnégation et du dévouement, et qu'elles répondent aux désirs souvent exprimés par *L'Etoile Noëliste et le Noël,* et que Monseigneur leur rappelle ainsi qu'aux aînées : « *Soyez des actives.* »

Que toute Noëliste réfléchisse sérieusement à la question proposée pour les séances bi-mensuelles. L'action et l'apostolat profiteront de cette étude personnelle et de l'échange de vues qui suivra.

Voici, en outre, les conseils plus particuliers que nous donne Monseigneur :

Il faut, nous dit Sa Grandeur, que vous haïssiez le péché, que vous vous détachiez de vos propres défauts, puis que vous répariez les péchés de la France et du monde.

Dépensez-vous aux Œuvres afin de faire autant de bien que les mauvais ne font de mal. Malgré votre faiblesse personnelle, obtenez cela des Saints par la prière.

Ayez en tout des intentions surnaturelles, droites et pures comme celles des Anges.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Revêtez-vous de charité. Aimez les âmes des méchants. Agissez non pour les combattre par haine, mais afin de les convertir.

Soyez profondément pénétrées de la nécessité du sacrifice. Mortifiez vos sens. Dans les modes, comme dans toute autre chose, soyez de bon exemple, et quoique jeunes, ayez le courage chrétien de vouloir pour vos toilettes la simplicité décente que le bon goût et la véritable élégance réclament non moins que la modestie.

Laudetur Jesus Christus, vous dit votre devise. En vue de le mieux connaître, soyez nombreuses à préparer les examens d'instruction religieuse. Puis, aimez-le. Aimez-le tant que vous puissiez lui dire : « Mon Dieu, prenez ma vie, si cela vous plaît, pour le salut des âmes. »

Après avoir lu l'acte de consécration de notre comité au Sacré Cœur, Sa Grandeur voulut nous donner comme le gage d'une vie de dévouement plus intense, et nous y préparer, par son encourageante et fortifiante bénédiction.

Association de Notre-Dame de Salut. — A l'occasion du passage à Quimper de M. l'abbé Guérin, sous-directeur, à Paris, de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, un Salut en musique a été donné à Saint-Mathieu, le lundi 9 Juin. Une quête a été faite au profit de l'Œuvre. Le Père a adressé quelques paroles pour faire connaître le but de l'Association à ceux qui ne la connaissaient pas, et encourager ceux qui la connaissent à travailler avec plus d'ardeur à la faire connaître davantage, à cause du bien immense qu'elle a fait à la France par ses multiples œuvres : subventions aux écoles, patronages, bonne Presse, organisation de pèlerinages, autels portatifs, hosties et fournitures d'autels, secours aux diocèses envahis, etc... Après cette nouvelle guerre, l'action de l'Association est encore bien plus nécessaire ; il faut qu'elle se développe davantage pour faire plus de bien ; que les associés se multiplient et apportent, avec leurs cotisations si minimes soient elles, le concours de leurs prières. Ils en seront largement récompensés par leur participation à de nombreuses indulgences que Notre Saint Père le Pape vient, tout récemment, d'augmenter considérablement en leur faveur.

La Secrétaire : I. P.

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 18 au 24 Mai 1919.* — 52 paroisses ; 175 retraitantes : Plabennec, 14 ; Plouvien, 10 ; Lanhouarneau, 9 ; Saint-Derrien, 8 ; Plouider, 7 ; Plourin-Ploudalmézeau, 6 ; Le Drennec, 6 ; Saint-Servais, 6 ; Brélès, 6 ; Goulven, 5 ; Plougar, 4 ; Plounéour-Trez, 4 ; Plouguerneau, 4 ; Plounévez-Lochrist, 4 ; Guissény, 4 ; Kersaint-Plabennec, 4 ; Kernilis, 4 ; Saint-Frégant, 4 ; Saint-Méen, 4 ; Plouguin, 3 ; Plouédern, 3 ; Ploudaniel, 3 ; Loc Maria-Plouzané, 3 ; Lannilis, 3 ; Loc-Brévalaire, 3 ; Le Folgoët, 3 ; Tréglonou, 3 ; Saint-Thonan, 3 ; Plouzévédé, 2 ; Plouarzel, 2 ; Plouzané, 2 ; Porspoder, 2 ; La Martyre, 2, ; Lanarvily, 2 ; Lesneven, 2 ; Kerlouan, 2 ;

Bohars, 2 ; Briec, 2 ; Trégarantec, 2 ; Ploudiry, 1 ; Plougonvelin, 1 ; Landerneau, 1 ; Landéda, 1 ; Lambézellec, 1 ; Lanildut, 1 ; L'Hôpital-Camfrout, 1 ; Gouesnou, 1 ; Tréouergat, 1 ; Trémaouézan, 1 ; Saint-Renan, 1 ; Bodilis, 1 ; Cléder, 1.

Pardon de Saint-Jean-du-Doigt. — *Lundi 23 :* à 7 h. 1/2, messe ; à 11 heures, grand'messe ; — à 3 heures, vêpres, allocution, procession à Penn-ar-C'hra, bénédiction du T. Saint-Sacrement, vénération des Reliques.

Mardi 24 : à 5, 7 et 8 heures, messes ; à 11 heures, grand'messe, sermon ; — à 3 heures, vêpres, bénédiction du T. Saint-Sacrement, vénération des Reliques.

Pendant ces jours, des prêtres se tiendront à la disposition des fidèles pour entendre les confessions. Des prêtres se tiendront également à la disposition des pèlerins pour la vénération des Reliques et la bénédiction des objets de piété.

Horaire des Trains : De Morlaix à Saint-Jean : 9 h. 20 ; 19 h. ;
— De Saint-Jean à Morlaix : 7 h. 18 ; 16 h. 48.

Nécrologie. — I. M. l'Abbé VIGOUREUX. — Dieu l'a pris en pleine jeunesse (il n'avait pas encore 31 ans), mais durant une vie si courte, les mérites s'accumulèrent. Les plus grands, semble-t-il, datent du mois d'Août 1914. Ses vacances de surveillant s'achèvent alors dès leur début : Monseigneur lui demande d'aider, à Brest, M. le Curé de Saint-Sauveur, privé soudain de ses vicaires. M. Vigoureux ne compte qu'un an de prêtrise, mais il devient vite expérimenté. Pendant deux ans, il fait face sans trêve à un service paroissial très chargé, et s'acquiert de profondes sympathies, juste rétribution de l'aménité qui caractérisa l'exercice de son ministère.

Au cours de l'été 1916, sa santé ébranlée l'oblige à prendre du repos. Un séjour à la campagne lui donna des forces, et il fut en état de rendre des services appréciables à la paroisse de Saint-Renan, en l'année 1918. Le mal, cependant, prit le dessus. Il dut se retirer à la Maison Saint-Joseph, mais se sentant mourir, il demanda à revenir au milieu des siens.

Il devait les édifier : il tint à se munir des sacrements en parfaite connaissance. Le 22 Mai, il recevait le saint Viatique et l'Extrême-Onction, et le lendemain, il expirait doucement en embrassant son Crucifix.

Quand une vie sacerdotale se passe et s'achève ainsi, n'est-elle pas féconde, même à l'égal des plus longues ? Ainsi le prêtre zélé, disparu lui aussi, qui choisit M. Vigoureux pour les autels, n'aura pas fait œuvre inutile. C'est ce qu'ont pensé les anciens supérieurs et les nombreux amis qui, groupés autour de Mgr Roull, prièrent pour le défunt regretté et sa famille en deuil, le lundi 26 Mai, en l'église de Saint-Marc.

F. B.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. M. l'Abbé QUEYNEC. — Le 26 Mai, est décédé, à Roscoff, dans sa soixante-dixième année, M. l'abbé Hervé Queynec, ancien recteur de Plougasnou, chapelain de la villa Saint-Luc, membre du Comité d'administration de la *Résistance*.

M. Queynec, né d'une vieille famille vraiment patriarcale de Plouigneau, fit de fortes études littéraires au collège de Saint-Pol de Léon. Après ses années de séminaire, ordonné prêtre en 1873, il fut jugé de santé trop précaire pour pouvoir exercer le ministère et fut précepteur, durant de longues années, dans la famille de M. d'Herbais. Il ne quitta ces fonctions que pour prendre le rectorat de Santec, d'où, en 1902, il était transféré à Plougasnou. Là encore, il allait être vaincu par les fatigues de l'apostolat ; il fut chargé de la chapellenie paisible de Saint-Luc, où il s'est éteint lundi 2 Juin.

Partout où il a passé, M. Queynec a laissé le souvenir d'une bonté exquise, d'une charité inépuisable ; et il était d'un grand charme dans ses relations, maintenant la politesse traditionnelle et raffinée de l'époque où il eût aimé vivre. Car — et c'était le seul point où il n'aimait guère la contradiction — M. Queynec ne cachait certes pas ses préférences et ses convictions ardemment royalistes... Et en consentant à donner à ce journal son appui matériel et moral, M. Queynec tenait à prouver quelle importance il accordait à l'œuvre de la Presse catholique : mais sous les formes les plus aimables, il nous disait souvent combien il était loin de nous, sur le terrain politique et social.

Il est mort, indéfectiblement fidèle au régime qu'il jugeait seul capable de rendre au pays le calme et la puissance dans la dignité.

Ce fut un noble caractère, un homme très bon, un prêtre aimé et vénéré de tous.

Les obsèques de M. l'abbé Queynec ont eu lieu mardi, 3 Juin, à 11 heures, à Roscoff. Vingt-cinq prêtres étaient présents au chœur, parmi lesquels on remarquait MM. le chanoine Léon, recteur de Cléder ; le chanoine Kerbiriou, curé de Saint-Sauveur de Recouvrance ; M. Robinaud, curé-doyen du Faou ; M. Francès, de Saint-Pol, etc.

Les coins du poële étaient tenus par MM. P. et J. d'Herbais, Séïté et Ollivier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Goret, supérieur de la Maison Saint-Joseph de Saint-Pol ; la messe fut chantée par M. Le Roux, aumônier de Péraridy, et l'absoute donnée par M. le chanoine Léon.

— Une seconde cérémonie a été célébrée à Plouigneau, où fut faite l'inhumation. Le Nocturne était présidé par M. l'abbé Corvez, chapelain du cimetière Saint-Charles et l'absoute fut donnée par M. le Curé de Plouigneau.

— III. M. l'Abbé PENNARUN, *Auxiliaire à Briec*, y est décédé pieusement le mardi 3 Juin. Originaire de la paroisse, il était né le 15 Avril 1885. Ses parents le confièrent tout d'abord

aux Frères de Saint-Jean-Batiste de la Salle, à Vannes. Après avoir reçu une bonne instruction primaire, il fut envoyé au Petit Séminaire de Pont-Croix. L'enfant n'avait pas eu de leçons de latin et il se trouva un moment inférieur à ses condisciples ; mais avec son esprit si vif, son travail si facile, il ne tarda pas à arriver au premier rang. Il fit de brillantes études. De Pont-Croix, il alla au Grand Séminaire. C'est là qu'il ressentit les premières atteintes du mal qui devait le conduire à la tombe. A sa sortie du Séminaire, il fut nommé surveillant à Saint-Vincent. Une belle intelligence, un amour passionné pour les belles lettres et les Sciences, un goût sûr, une piété solide et aimable, la bonté alliée à la fermeté, tout le désignait pour être un excellent professeur. Mais hélas ! sa santé ne put pas se maintenir, il dut quitter Saint-Vincent. M. le chanoine Poulhazan, alors curé de Briec, où sa mémoire sera toujours bénie, l'accueillit avec empressement dans son presbytère. Avec une sollicitude toute paternelle, il fit tout ce qui était possible pour refaire une santé si précieuse pour le diocèse. Le mal était trop enraciné. Il réussit cependant à lui prolonger la vie de plusieurs années.

Quand la guerre éclata, les vicaires furent bientôt tous appelés au service de la Patrie. M. Pennarun resta seul avec le bon Curé septuagénaire, qui eut en lui un auxiliaire tout dévoué. On demeure surpris, effrayé devant le travail qu'ils surent fournir dans une paroisse si étendue, avec une population de 5 000 habitants, où les confessions sont si fréquentes, si nombreuses. C'est une bien grande édification d'y voir le nombre de communions mensuelles, la Sainte Table assiégée tous les dimanches et fêtes. M. le Curé, dont la santé avait été si robuste, ressentit vite les conséquences de ce surmenage. Il dut s'aliter. Pendant plusieurs semaines, M. Pennarun lui prodigua tous les soins avec un dévoûment inlassable, au-dessus de ses forces même. Jamais enfant ne fut meilleur pour son père. De jour et de nuit, il était auprès de lui, sacrifiant le sommeil réclamé cependant par son état de santé et les fatigues accumulées dans l'exercice du ministère paroissial. Sa vie en a été certainement abrégée. Mais M. Pennarun aimait à se sacrifier ; il ne se souciait pas d'avoir une vie longue, mais une vie pleine devant le Bon Dieu.

Très matinal, après des nuits d'insomnie, il était à l'église, au confessionnal, dès la première heure. C'était un directeur éclairé, sage, bon, mais inflexible sur la doctrine et les principes de l'Eglise concernant surtout les écoles neutres, la sanctification du dimanche et l'abstinence. C'est par la violation de ces lois que les âmes se perdent en grand nombre aujourd'hui. Son cœur était navré, quand il voyait des pères et mères de famille, qui semblaient chrétiens, confier leurs enfants à ces écoles athées, que par euphémisme on appelle neutres. Pour les y amener, rien n'est négligé, l'école a un certain aspect de piété ; ce n'est qu'une apparence trompeuse. Dieu ne saurait être là. Le danger n'en est que plus grand et les parents, bénévolement aveugles, ne veulent pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le voir. C'est un aveuglement voulu, et grande sera leur responsabilité devant Dieu. Aussi toutes les ressources dont il pouvait disposer allaient aux enfants indigents qu'il était heureux de recueillir pour les écoles chrétiennes de garçons et de filles. Combien d'enfants lui doivent le bienfait inappréciable d'une éducation chrétienne ! Combien lui devront le salut de leurs âmes !

Sensible à toutes les douleurs, il s'appliqua avec le plus grand zèle et la plus grande affabilité à faire bénéficier du Secours National les veuves et les orphelins de la guerre. Avec l'aide matérielle qu'il leur procurait, il trouvait dans son âme de prêtre les paroles qui relevaient, consolaient et fortifiaient aussi leurs âmes. Ces malheureuses victimes ne l'oublieront jamais.

Il avait le don de la parole. C'était un charme d'entendre ses conférences, ses sermons si simples, si clairs, si pleins de doctrine, son breton si pur. Il a donné le démenti au proverbe : « Personne n'est prophète dans son pays ». On l'écoutait avec la plus grande sympathie, avec la plus religieuse attention. Sa parole avait de l'autorité. Il eût été un missionnaire diocésain très intéressant et très recherché.

Vivant de la vie toute surnaturelle, il supporta avec une résignation édifiante, les ennuis, les souffrances de la terrible maladie qui le minait. Il voyait arriver la mort avec un calme parfait, avec la plus grande sérénité d'âme, et il fut doux envers elle comme envers tout le monde. La population chrétienne de Briec lui témoigna bien sa sympathie et sa reconnaissance. L'église pouvait à peine contenir la foule qui se pressait pieusement à ses obsèques.

Les bons paroissiens ne l'oublieront pas dans leurs communions et leurs prières.

Pèlerinage de Notre-Dame de Lambader. — Le lundi de la Pentecôte a lieu le pèlerinage traditionnel de Notre-Dame de Lambader. Cette année, le 9 Juin dernier, il a été magnifique.

Le zélé recteur de Plouvorn, M. l'abbé Pengam, gardien du sanctuaire de Notre-Dame, avait convoqué spécialement les hommes démobilisés de la région. Ils sont venus en foule. Dès le matin, très nombreuses furent les communions. A 10 heures, treize paroisses étaient représentées officiellement par leur procession, avec les superbes croix d'or ou d'argent ouvragé, et les bannières aux rutilantes broderies : Landivisiau, Plouzévédé, Mespaul, Plouénan, Guiclan, Lampaul-Guimiliau, Saint-Servais, Bodilis, Plougourvest, Trézilidé, Tréflaouénan, Plougoulm, Plouvorn.

Il est toujours délicat d'évaluer le chiffre d'une multitude. De bons juges l'estimaient entre douze et quinze mille.

La grand'messe a été chantée par M. le Supérieur de Saint-Jacques, sur un autel dressé en plein air, et gracieusement décoré de fleurs, de guirlandes et d'oriflammes.

Quel joli cadre de verdure offre Lambader à nos offices liturgiques ! De grands hêtres donnent une ombre délectable. Les fidèles,

debout dans les allées couvertes, ou bien assis le long des talus, ou sur les marches du Calvaire, sont massés en face de l'autel, et chantent de tout cœur la messe royale et les cantiques populaires.

Le distingué maître de chapelle de Landivisiau, M. l'abbé Boteraou, tient l'harmonium et dirige les chants. Il a autour de lui la chorale des enfants de chœur, des jeunes gens et des jeunes filles de Landivisiau. Tout Landi, peut-on dire, est là, avec son clergé, fidèle à sa grande dévotion envers Notre Dame de Lambader.

A l'Evangile, M. l'abbé Léin, recteur de Plougourvest, prend la parole et exprime admirablement les pensées, les sentiments et les résolutions des pèlerins : actions de grâces à Notre Dame pour la grande victoire française, souvenir des grands morts, devoirs des survivants. Tout est dit avec les nuances et l'ampleur nécessaires. La voix du prédicateur, chaude et sonore, servie par une diction parfaite, porte jusqu'aux confins de l'immense auditoire.

L'après-midi, à 2 heures, le Rosaire fut pieusement récité, sous la direction de M. le Recteur de Guiclan. Les groupes d'Américains, venus là en curieux, ont pu voir comment on prie chez nous.

Puis les vêpres sont chantées, les vêpres des grands tons de fête, que l'on aime tant.

Et c'est l'allocution de M. l'abbé Madec, recteur de Goulven. Qu'en dire ? M. l'abbé Madec, c'est le poilu qui parle à des poilus, fait revivre les heures terribles de la tranchée et du plateau, chante l'hymne de la reconnaissance à Dieu et à Notre Dame, et sonne encore la charge pour les combats pacifiques de demain, les combats pour Dieu, l'Eglise et Breiz-Izel ! Avec quelle ardente sympathie il est écouté !...

En terminant, l'orateur lit le télégramme où Mgr l'Evêque nous dit qu'il est de cœur avec nous et bénit nos familles. Un *Pater* et un *Ave* sont récités pour Mgr l'Evêque.

Après le Salut du Saint-Sacrement, les processions défilent en chantant, à travers les allées du bois, autour de la chapelle. La statue vénérée de Notre-Dame de Lambader est portée par des soldats, et escortée par un groupe très imposant d'anciens soldats de Plouvorn. Les lourdes bannières de vieille soie dorée semblent sourire sous les rayons qui filtrent à travers le feuillage : on les dirait joyeuses d'être tenues haut et ferme par les rudes mains des soldats de la victoire. Puis, le tour fini, la croix et les bannières de chaque procession paroissiale s'inclinent devant la statue de Notre-Dame, et prennent congé d'elle et de son beau clocher... jusqu'à l'année prochaine.

Et les pèlerins, emportant dans leurs yeux la vision du sourire de Notre-Dame, s'en retournèrent, l'âme réjouie de cette joie pleine que donnent nos pardons religieux, et le cœur rempli d'un courage nouveau pour tous les devoirs de la vie chrétienne.

Oui vraiment, le clocher à jour de Notre-Dame de Lambader, qui s'élance si vertigineusement vers le ciel, est bien l'image fidèle de l'âme bretonne, irrésistiblement attirée vers Dieu, Notre-Dame et le Paradis.

F. G.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citations. — *Alexandre Moullec :* 1re citation : « Toujours sur la brèche pendant les combats du 1er Juillet 1916, n'a cessé, dans des postes de secours fortement bombardés, de prodiguer ses soins aux blessés du régiment avec une intelligence et un zèle remarquables. » — (Ordre du 262e régiment d'infanterie.)

— 2e citation : « Au front depuis le début de la campagne, a été pour ses camarades un exemple de générosité et de dévouement, pendant la bataille, n'a cessé de prodiguer ses soins aux blessés avec un dévouement et un calme qui ont fait l'admiration de tous. » — (Ordre de la Division.)

M. Moullec est vicaire au Guilvinec.

— *Jean Le Mel :* « Brancardier volontaire pour le coup de main du 17 Mars 1918, a sauté le parapet avec ses camarades, et a rendu de précieux services. » — (Ordre du régiment). — 2e citation.

M. Le Mel est vicaire à Kerfeunteun.

— *Jean Quéré,* 22e section d'Infirmiers : « Brancardier territorial d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. A assuré au cours de l'attaque du 4 Novembre, un service des plus pénibles et des plus périlleux, transportant de nombreux blessés des postes de secours aux premiers relais d'autos, à travers des chemins constamment bombardés. » — (Ordre de la Brigade.) — 2e citation.

Signé : Général Bonnin.

M. l'abbé Quéré, déjà titulaire de la Médaille des Epidémies, avec une citation dont le texte ne nous est pas parvenu, est vicaire à Plougonven.

L'APOTRE DES BRETONS. — **La *Semaine religieuse* prie ses lecteurs de recommander tout autour d'eux le « petit livre » du P. Fages que vient d'éditer la maison Lafolye (1).**

Voici enfin une histoire populaire du plus populaire des Saints et du plus grand « faiseur de miracles » que l'Eglise ait peut-être connu depuis les temps apostoliques ;

Histoire certaine et véridique, — composée par l'auteur qui a le mieux connu saint Vincent Ferrier, dont il a suivi les traces et refait les courses à travers l'Europe, « mettant ses pas dans ses pas », et tâchant de réveiller dans les villes évangélisées par lui, les échos de sa grande voix ;

Histoire accessible à tous les esprits — et dégagée de l'appareil de l'érudition et des thèses savantes qui sont mieux à leur place dans les

(1) In-16, 200 pages En vente chez tous les principaux libraires de Bretagne : 2 fr. 50.

ouvrages destinés aux bibliothèques que dans les livres à mettre entre les mains de tout le monde ;

Histoire humoristique même parfois, comme on peut en juger d'après la table des matières, comme on le verra mieux encore par la lecture du livre, où l'intérêt du récit se relève à chaque instant par des mots pittoresques et une verve d'une amusante originalité ;

Histoire écrite spécialement pour les Bretons, dont saint Vincent a été un des plus grands apôtres, et qui leur a été dédiée par l'auteur lui-même ;

Histoire opportune, et publiée à l'heure même où toute la Bretagne se prépare à célébrer par des fêtes solennelles, le cinquième centenaire du Saint.

Puisse ce petit livre se répandre dans toutes nos familles chrétiennes ! Puissent les Bretons entrer en contact plus fréquent avec le grand bienfaiteur de leur pays, et ne pas mériter eux-mêmes le reproche que saint Jean adressait aux compatriotes de Jésus : « Il a vécu au milieu de vous, et vous ne le connaissez pas ! »

En l'honneur de nos chers morts de la Grande Guerre. — Cédant à de pressantes sollicitations, M. L. Bahon-Rault vient d'éditer un *Tableau d'honneur* destiné à commémorer publiquement le souvenir des enfants de nos *Paroisses,* des anciens élèves de nos *Ecoles,* de nos *Patronages* etc., morts pour la France.

La composition de ce tableau très pieuse, nettement religieuse et bretonne fait grand honneur tant au libraire catholique qui en fut l'inspirateur qu'à l'artiste qui sut, de façon si remarquable, la réaliser. Cette œuvre est de beaucoup supérieure à tout ce qui s'est fait dans le genre jusqu'ici et il est certain que son succès sera très grand même en dehors de nos diocèses bretons. Edité au format 60×80, ce tableau est en souscription au prix de *dix francs* (11, franco). Le tirage du tableau d'honneur étant très limité, MM. les Curés et Recteurs, MM. les Directeurs de Collèges, d'Ecoles libres, de Patronages, etc ; qui désireraient souscrire sont invités à envoyer leur commande sans tarder soit à la *Librairie Saint-Joseph, 17, rue Le Bastard, Rennes,* soit à toute librairie catholique de Bretagne.

AVIS AU PUBLIC

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public que les améliorations suivantes seront apportées le 1er Juillet au service des trains desservant notre région :

Report de Lorient à Quimper de l'origine et du terminus des trains partant actuellement de Lorient à 7 h. 21 et y arrivant à 21 h. 42 ;

Rétablissement d'un troisième train journalier entre Quimper et Landerneau (Quimper départ : 12 h. 30, Landerneau arrivée : 14 h. 48. Landerneau départ : 18 h. 20, Quimper arrivée : 20 h. 36). Comme conséquence, déplacement du train partant actuellement de Quimper à 20 h. 02 pour Auray de façon à le mettre en prolongement du nouveau train venant de Landerneau ;

Rétablissement d'un train nouveau de chaque sens sur les sections de Quimper à Pont-l'Abbé, Quimper à Douarnenez, Rosporden à Concarneau.

En outre de ces modifications importantes, il sera réalisé dans l'horaire de certains trains quelques modifications de détail qui feront l'objet d'avis apposés dans les gares.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé français. — *Sommaire :* E. VACANDARD : L'âme religieuse de P. Corneille ; G. RAMETTE : La question du latin, langue populaire ; J. RIVIÈRE : Chronique d'apologétique et de théologie. — Tribune libre et documents : Lettre des Cardinaux, Archevêques et Evêques de France. — J. DENAIS : Une législation internationale du travail.

Revue mensuelle du monde catholique.— J. BAIANT : Rome, France, Etranger.

Notes bibliographiques.

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

Famille, par Mgr GIBIER, Evêque de Versailles. In-12 de 360 pages. Prix : 3 fr. 50 ; franco par la poste, 3 fr. 90.

Deux parties dans ce nouveau volume : 1° Avoir une famille ; 2° Bien élever sa famille. La première est d'une actualité poignante, et on saura gré à l'Evêque de Versailles d'avoir courageusement signalé le fléau de la dépopulation et indiqué nettement les remèdes du mal.

Retraite sur les grandes Vérités, par M. l'Abbé MILLOT. In-12. Prix : 3 fr. 50 ; franco par la poste, 3 fr. 90.

Ce sont les grandes vérités qui éclairent, qui touchent, qui convertissent. Une retraite dans laquelle le prédicateur ne développe pas devant ses auditeurs quelques-uns de ces graves sujets atteint difficilement le fond des âmes. Pour aider ses confrères à obtenir ce résultat, M. le chanoine Millot publie le présent volume. C'est une mine d'une abondance et d'une variété extraordinaire, le *vade mecum* du prédicateur.

L'Eglise, œuvre de l'Homme-Dieu. Conférence de Mgr BESSON. Nouvelle édition 1918. In-12. Prix : 3 fr. ; franco par la poste, 3 fr. 50.

Voici quelque 50 ans, Mgr Besson fut un de nos plus brillants orateurs, estimé et fort goûté de toute une génération. Ses conférences sur l'Homme-Dieu et l'Eglise étaient devenues introuvables. La Librairie Téqui a eu l'heureuse idée de les réimprimer.

Connaître l'Homme-Dieu, d'abord, puis de là et après lui l'Eglise et son ensemble et enfin les mystères de la vie future, n'est-ce pas tout le programme nécessaire ?

LE CHAPEAU feutre dur **BON TON IVY** ne blesse pas, ne s'envole pas.
LE DEMANDER A A. SIRET-KERÉBEL
Habillements du Clergé, — LANDERNEAU

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE
Grisailles, Sujets
16, rue Traverse BREST **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* BREST
La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.



Crème Eclipse POUR Chaussures

VINS ET SPIRITUEUX
PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1ères côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.13.

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL
M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres.
Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

MAISON DE DRAPERIES
ROUEN *Fondée en 1776* ROUEN
Téléph. 9-57 76, rue de la République, 76 Téléph. 9-57
Casimir BELLEST — Paul DELAFONTAINE
Gustave DELAFONTAINE, Succr
VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES
Coupe et façon extrêmement soignées.
Manteaux de Chanoines, Mozettes de Doyens
Manteaux de Cérémonie
Costumes de Suisses et d'Appariteurs
Soutanes de Chantres et d'Enfants de Chœur
Accessoires divers
Chapeaux, Barrettes, Rabats, etc., etc.
Vieille Maison dont la réputation est bien établie et qui tient toujours le premier rang parmi les plus importantes spécialités de province.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

Quimper
France 8 fr. ; Etranger 10 fr.
Abonnement : un an, Franc

84e Année. Vendredi 27 Juin 1919 N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au clergé et aux fidèles de son diocèse demandant un *Te Deum* pour la signature de la Paix ; Visite pastorale et Confirmation ; Quête pour la canonisation de Jeanne d'Arc (suite).

II. Partie non officielle. — Note de la Direction ; Avis ; Apostolat de la Prière ; Nouvelles Préfaces.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de services ; Retraite paroissiale ; Quimper ; Ligue patriotique des Françaises ; Lanmeur ; Succès aux examens ; Rumengol ; Nécrologie : Sœur Saint-Arsène ; 5e centenaire de saint Vincent-Ferrier, à Vannes ; Retraites pour les prêtres revenant des armées.

IV. — Variété : Les *Agnus Dei*.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 29 Juin. — 3e Dimanche après la Pentecôte. Fête des SS. Pierre et Paul, Apôtres Double de 1re classe avec Octave. Rouge.

A la messe et aux vêpres, mémoire du Dimanche.

Lundi 30. — Commémoration de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Mardi 1er Juillet. — Fête du T. Précieux Sang de N. S. J.-C. Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi 2. — Visitation de la T. Sainte Vierge. Double de 2e classe. Blanc.

Jeudi 3. — S. Goulven, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi 4. — Office de l'Octave. Semi double. Blanc.

Samedi 5. — S. Antoine-Marie Zaccarie, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche 6 — 4e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Bénodet	du 29 au 30 Juin.
Telgruc	du 1er au 4 Juillet.
Lampaul-Plouarzel	du 5 au 7 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux fidèles de son diocèse demandant un *Te Deum* pour la signature de la Paix (1).

Nos Très Chers Frères,

La France et ses Alliés viennent enfin d'imposer aux Allemands la signature du traité de paix, contre lequel ils se débattaient en vain, et que subiront bientôt à leur tour les autres peuples qui s'étaient faits leurs complices.

Bénissons le Sacré Cœur de Jésus, qui, à la veille de sa fête solennelle, nous accorde la grâce tant désirée, et nous annonce ainsi le retour du plus grand nombre de nos soldats.

Cette paix, nous devons l'avouer, ne répond pas pleinement à nos espérances et à nos besoins, et il s'en faut de beaucoup qu'elle réduise à l'impuissance des ennemis assez audacieux pour aggraver, hier encore, par un nouveau méfait, leurs crimes du temps de guerre.

Mais nous ne reprocherons pas à Dieu les erreurs des hommes. Nous lui demanderons plutôt, de toute notre âme, d'aider nos chefs à tirer le meilleur parti possible d'un traité qu'ils n'ont pas pu rendre parfait. S'ils en appliquent les clauses avec fermeté, ils peuvent encore lui faire porter des fruits de prospérité et hâter le relèvement de notre cher et grand Pays.

Ce résultat sera certain et relativement rapide, si nos hommes d'Etat comprennent enfin leurs devoirs à l'égard de l'Eglise comme à l'égard de la France.

Nous supplions Messieurs les Sénateurs et les Députés de lire avec réflexion et bienveillance la lettre de l'Episcopat français sur la régénération de la Patrie, en même temps qu'ils examineront les clauses du traité de paix qui doit être soumis à leurs délibérations avant de devenir définitif.

Le but des Cardinaux, Archevêques et Evêques, est d'amener tous ceux qui s'intéressent vraiment à nos destinées nationales, à méditer sur l'unique moyen de salut qui nous reste. La France sera forte dans le monde, malgré les défauts du traité qu'elle conclut, si elle revient aux principes chrétiens qui doivent régir les Etats, et si son peuple rapprend la pratique du Décalogue et de l'Evangile. C'est pourquoi les Prélats patriotes n'hésitent pas à rappeler au Pays tout

(1) Cette Lettre ne paraîtra pas en édition spéciale.

entier la doctrine et la morale catholique, depuis les obligations religieuses et sociales de l'Etat jusqu'à celles de la famille et du citoyen, des ouvriers, des patrons, des électeurs, en signalant les mœurs à refaire, les vertus à reconquérir, pour aboutir à l'union des âmes dans un idéal commun de travail et de sacrifice, sous la bénédiction de Dieu. Quel bon Français pourrait refuser d'entendre ces hautes leçons ?

Pour nous, nous croyons fermement que le Sacré Cœur nous a donné la victoire parce qu'il a l'intention de nous continuer dans l'avenir la vocation qui a fait notre grandeur dans le passé. Des grâces abondantes nous seront nécessaires pour y être fidèles. Nous sommes certains de les obtenir. Sommes-nous également sûrs d'y coopérer toujours ? Le Sacré Cœur nous y convie et nous y aidera. Plaise à Dieu que notre bonne volonté ne soit pas contrariée par la malice des hommes ! En tout cas, il dépend de nous de vivre toujours en règle avec Notre Seigneur, de le prier sans nous lasser, de nous dévouer aux œuvres catholiques, et d'unir nos forces de manière à obtenir du Parlement le respect de nos droits dans l'ordre, la justice et la liberté.

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Le dimanche 29 Juin, ou l'un des dimanches suivants, un *Te Deum* sera chanté, dans toutes nos paroisses, à l'issue de la grand'messe ou des vêpres, pour remercier Dieu de la signature de la paix avec l'Allemagne. On pourra le faire suivre du chant du *Libera* pour les morts de la guerre. A cette cérémonie, des places seront réservées aux autorités civiles et militaires.

Art. 2. — Jusqu'à la conclusion de la paix avec les autres puissances ennemies, les prêtres continueront à dire les oraisons *pro pace*, et l'on chantera au Salut le *Da pacem Domine*, avec les versets et l'oraison.

Et sera la présente Lettre lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 29 Juin.

Donné à Quimper, le 24 Juin 1919, en la fête de S. Jean-Baptiste.

† ADOLPHE,
Év. de Quimper et de Léon.

II. Visite pastorale et Confirmation. — Monseigneur visitera l'Ile de Sein et y donnera la confirmation le mercredi 2 Juillet.

III. Quête pour la canonisation de Jeanne d'Arc *(suite)*. — Arzano, Coatméal, Coray, Le Faou, Guengat, Le Juch, Kerfeunteun, Kerlaz, Landévennec, Landudec, Lannédern,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lannilis, Lanriec, Lanvéoc, Loc-Brévalaire, Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), Lothey, Mespaul, Névez, N.-D. de Kerbonne, Pencran, Pleyben, Plonévez-du-Faou, Plouédern, Plougonven, Plounévézel, Plounéventer, Plozévet, Saint-Corentin (Quimper), Saint-Derrien, Saint-Goazec, Saint-Jean-Trolimon, Saint-Marc, Saint-Sauveur (Recouvrance), Saint-Sauveur (Sizun), Telgruc, Trégunc, Trézilidé.

PARTIE NON OFFICIELLE

Note de la Direction. — *En raison de la cherté continue du papier et de l'augmentation récente du prix de la main-d'œuvre, nous nous voyons dans l'obligation d'élever à 8 fr. (étranger 10 fr.) le prix de l'abonnement à la « Semaine Religieuse », à partir du 1er Juillet de la présente année.*

Prix du numéro, 0 fr. 15.

AVIS. — *L'Imprimerie de l'Evêché prie MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien l'aviser des modifications à apporter aux registres de leur paroisse, et d'indiquer le nombre d'*Ordos *nécessaires pour 1920.*

Ces renseignements pourront être donnés jusqu'à fin Juillet, dernier délai.

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Juillet, approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

La Croisade des Enfants.

L'*Apostolat de la Prière* a toujours tenu à enrôler beaucoup d'enfants. Pourquoi ? Ils sont l'avenir. Pourquoi ? Ils prient très bien et nous sommes une armée de priants. Pourquoi ? Ils sont très généreux : à condition d'être excitée et soutenue, leur générosité est sans mesure et la prière est plus méritoire qui s'appuie sur le sacrifice. Pourquoi ? Ils ont instinctivement le goût de la communion, et nous sommes une ligue de communiants. Pourquoi enfin ? Nous sommes une école de vie chrétienne puisque nous prions, nous invoquons Marie, chaque jour, et nous communions : donner aux enfants cette triple habitude c'est donner à leur âme le pli de la vie chrétienne.

Offrande quotidienne pour Juillet : « Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

» Je vous les offre en particulier pour que les enfants aient à cœur de procurer votre règne. »

Nouvelles préfaces. — Dans le numéro du 1er Mai des *Acta Apostolicæ Sedis*, nous lisons deux décrets de la S. Congrégation des Rites (9 Avril 1919). Le premier modifie quelque peu le texte de la Préface de la Messe des Morts, et rend obligatoire pour l'Eglise universelle la Préface que nous récitions par indult dans le diocèse de Quimper.

Voici cette préface : « Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere, Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus, per Christum Dominum nostrum. In quo nobis spes beatæ resurrectionis effulsit : ut quos contristat certa moriendi conditio, eosdem consoletur futuræ immortalitatis promissio. Tuis enim fidelibus, Domine, vita mutatur, non tollitur : et dissoluta terrestris hujus incolatus domo, æterna in cælis habitatio comparatur : et dissoluta terrestris hujus incolatus domo, æterna in cælis habitatio comparatur. Et ideo, etc. »

Le second décret porte que Notre Saint Père le Pape, en raison de sa piété envers saint Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge Marie et patron de l'Eglise universelle, a approuvé pour la fête du saint Patriarche une préface propre qui devra désormais être partout récitée.

En voici le texte : « Vere dignum et justum est, æquum et salutare, nos tibi semper et ubique gratias agere. Domine sancte, Pater omnipotens, æterne Deus : Et te in Festivitate beati Joseph debitis magnificare præconiis, benedicere et prædicare. Qui ut vir justus, a te Deiparæ Virgini Sponsus est datus : et fidelis servus ac prudens, super Familiam tuam est constitutus : ut Unigenitum tuum, Sancti Spiritus obumbratione conceptum, paterna vice custodiret, Jesum Christum Dominum nostrum. Per quem, etc. »

Cette préface se dit à la fête de saint Joseph le 19 Mars et le jour de la Solennité du même saint, le mercredi qui suit le second dimanche après Pâques et pendant l'octave. On l'emploie aussi aux Messes votives du saint, en remplaçant : « Et te in festivitate, » par : « Et te in veneratione ».

Ces deux préfaces devront figurer dans les missels dont on attend la publication. En attendant, les Editeurs pontificaux en imprimeront, sans doute, sur une feuille détachée le texte avec le plain-chant.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint Corentin. — *Dimanche 29 Juin :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 heures, suivies de la procession du Saint-Sacrement à l'intérieur de la cathédrale et de la bénédiction. — Quête aux messes et aux vêpres pour le Denier de S. Pierre.

Jeudi 3 Juillet : petit catéchisme à 10 heures pour les petites filles, à 11 heures pour les garçons.

Vendredi 4 : exposition du Saint-Sacrement depuis la 1re messe jusqu'à 5 heures. — A 5 heures, récitation du chapelet, bénédiction. — De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 29 Juin :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 7 heures, réunion, messe et communion générale des hommes associés du Sacré Cœur.

A 3 heures, vêpres, suivies de la procession solennelle du Saint-Sacrement, présidée par M. Cogneau, vicaire général.

Parcours. — Aller : rue de Douarnenez, rue de Locronan (chapelle de l'Adoration), rue de la Providence, rue du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc (reposoir). — Retour : rue Laënnec, rue et place Saint-Mathieu.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Jeudi : 10 heures, service anniversaire pour M. l'abbé Joseph Perret, recteur de Molène.

Vendredi : réunion et messe des Bretons associés du Sacré Cœur. — Le soir, à 8 heures, réunion générale, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi, 6 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. Perret, recteur de l'Ile Molène, sera chanté à Saint-Mathieu de Quimper, le *jeudi 3 Juillet*, à 10 heures.

— Le service anniversaire de M. Salaün, économe de Saint-Vincent, sera chanté à Saint-Vincent, le *lundi 7 Juillet*, à 10 heures.

A Brasparts, un autre service sera chanté, le *mardi 22 Juillet*, à 10 heures.

Retraite paroissiale. — On recommande aux prières, la retraite paroissiale qui sera donnée à Bodilis, du 29 Juin au 5 Juillet, sous la présidence de M. Quéinnec, chanoine titulaire.

Quimper. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 15 au 21 Juin.* — 13 paroisses, 35 retraitantes : Briec, 10 ; Plouhinec, 6 ; Plomodiern, 4 ; Beuzec-Cap Sizun, 3 ; Goulien, 2 ; Ile de Sein, 2 ; Pluguffan, 2 ; Cast, 1 ; Edern, 1 ; Kerlaz, 1 ; Langolen, 1 ; Plogastel-Saint-Germain, 1 ; Quimper, 1.

Ligue patriotique des Françaises. — Un pélerinage d'actions de grâces pour la victoire de nos armées, organisé par la Ligue patriotique des Françaises, aura lieu au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat, le dimanche, 13 Juillet. On espère que les Ligueuses s'y rendront en grand nombre.

Lanmeur. — Le jeudi, 3 Juillet, aura lieu, à N.-D. de Kernitron, le pélerinage des enfants du canton de Lanmeur et des paroisses voisines.

A 8 heures, messe de communion.

A 10 heures, départ de la procession de l'église paroissiale pour la chapelle. Messe avec chants ; instruction ; retour de la procession à la paroisse ; bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Succès aux examens. — Nous sommes heureux d'annoncer que M. Mesguen, professeur au collège de Lesneven, et M. Madec, professeur au collège de Saint-Pol de Léon, viennent de subir avec

succès les épreuves de la licence : M. Mesguen, licence d'histoire ; M. Madec, licence d'anglais.

A tous deux, nous adressons nos cordiales et sincères félicitations.

Rumengol. — **Le grand Pardon.** — Le dimanche de la Trinité, Rumengol célébrait son grand Pardon. Ce fut une fête magnifique, vraiment un Pardon d'actions de grâces.

Depuis le vendredi soir, les pèlerins arrivent nombreux. Pieusement mais rapidement, ils font leurs dévotions à la bonne Vierge. Ne faut-il pas qu'ils rentrent chez eux, pour permettre à ceux qui gardent la maison, de venir à leur tour prier au sanctuaire vénéré?

Aussi n'est-ce que le dimanche que le Pardon prend son véritable caractère. La foule est immense : Tréguier, Léon, Cornouaille, tout le diocèse est là. De très bon matin, plusieurs vapeurs de Brest ont débarqué au Faou un flot de pèlerins qui, désireux de rendre au plus tôt leurs hommages à Notre Dame, viennent tout de suite jusqu'à Rumengol, échangeant, à la mode de Bretagne, un amical salut avec ceux qui déjà s'en retournent. Toutes les routes se couvrent bientôt de chars-à-bancs et d'automobiles, et les braves gens qui viennent à pied n'ont d'autre ressource que de marcher à la file dans les fossés ou sur les talus.

Mais l'heure de la grand'messe approche. Déjà le champ du Couronnement est bondé et toujours les pèlerins affluent. Les cloches sonnent à toute volée : Monseigneur l'Evêque, assisté de M. Gadon, vicaire général, et précédé d'un nombreux clergé, se dirige vers la chapelle où va se célébrer le saint sacrifice, et bénit, en passant, la foule qui s'agenouille pieusement.

La grand'messe est chantée par M. Troadec, curé de Daoulas. Après l'Evangile, M. Gadon, curé de Sizun, célèbre, en breton, les gloires de Marie et résume les enseignements donnés par les Evêques de France dans leur Lettre sur la régénération du Pays : sa voix puissante et claire se fait entendre jusqu'aux derniers rangs de la foule qui l'écoute avec ravissement. Et puis c'est le chant majestueux du *Credo* royal exécuté à pleine voix par tous les assistants, chant de foi et chant d'action de grâces. Jusqu'à la fin de l'office divin, c'est un recueillement parfait, une atmosphère de piété intense. Aussi bien, ces hommes qui chantent et qui prient, ne sont pas des touristes curieux, mais de vrais pèlerins venus les uns pour remercier Notre Dame de Rumengol de les avoir gardés au milieu des dangers de la guerre, les autres pour intercéder en faveur de leurs morts ou accomplir les dernières volontés de leurs chers disparus. Et Monseigneur ne fit que répondre aux sentiments de tous, en chantant à la fin de la messe, un *Libera* pour les victimes de la guerre.

Après la messe, les pèlerins, sans se laisser distraire par les diverses attractions installées dans le bourg, continuent de prier et jusqu'à l'heure des vêpres, les processions se font par groupe autour de la chapelle, et des rosaires se récitent aux pieds de la statue vénérée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 3 heures, les pèlerins se rassemblent à nouveau dans le champ du couronnement et chantent en chœur les vêpres de la Sainte Vierge. Puis c'est l'allocution de Monseigneur : « Je rends grâces à Notre Dame de Rumengol qui a obtenu du Sacré Cœur notre victoire, et je rends grâces aussi aux bons soldats et marins par la main desquels le Sacré Cœur nous a sauvés.

» L'œuvre de salut n'est pas encore achevée. Il faut maintenant guérir les blessures de la France, la relever de ses ruines, lui ouvrir de nouvelles sources de richesses et de vie.

» Nous prierons une fois de plus la Sainte Vierge, avec confiance. Elle est la Vierge de tout remède, *Intron Varia Remed oll.*

» Mais prier ne suffit pas. L'action est nécessaire. Tous les Français ont le devoir de travailler à la guérison nationale. La France se relèvera vite, si ses enfants, revenus à la vie civile, reprenant leur métier, menant une vie sobre, pratiquant entre eux la vraie fraternité, demeurent unis loyalement pour le service du pays, dans la paix comme ils l'ont été dans la guerre. Unis comme au front ! Unis par conséquent, non pas par l'abandon de nos droits de catholiques, car il y a des droits que la conscience ne permet pas de sacrifier, mais unis par l'accomplissement de tous nos devoirs, pour rendre à la Patrie son équilibre moral, intellectuel, économique.

» Soyez sages. Défiez-vous des idées fausses qui circulent. Le Socialisme, le Communisme, qui finissent par pénétrer jusqu'en Bretagne, constituent un danger grave pour la France. Ne le laissez pas grandir. La crise qu'il vous ferait traverser serait encore plus fatale pour vos âmes que pour vos biens, et le Pays n'y résisterait pas.

» Vous qui revenez à votre foyer, ou qui peut-être allez en fonder un, souvenez-vous que votre situation d'anciens combattants vous donne une influence qu'il faut utiliser pour le bien. C'est un rôle très élevé que la Providence vous invite à remplir. Vous ne le remplirez bien qu'à la condition de vous former une conscience ferme par une âme éclairée. Ne vous contentez pas de pratiquer votre religion. Etudiez-la. Comment le chrétien ne comprend-il pas qu'il doit connaître sa religion au moins aussi bien qu'il connaît son métier ? Sans les convictions raisonnées, il n'y a pas de conscience qui demeure vraiment vivante. Elle abandonnera peu à peu l'idée du devoir. C'est par là que les hommes se perdent et que les peuples meurent.

» Vous qui avez tant souffert pour nous sauver, apprenez à vos frères la nécessité de l'esprit de sacrifice. Donnez autour de vous l'exemple de toutes les vertus chrétiennes : dans une vie intime mortifiée : dans une vie conjugale où les lois du mariage seront respectées : dans une vie sociale où tout sera juste et charitable. Cette vie scrupuleusement chrétienne vous coûtera de grands efforts. Elle sera méritoire devant Dieu pour obtenir la paix, autant que l'ont été, pour remporter la victoire les sacrifices de nos morts.

» Exaltons nos morts. Ils ont été des héros. Prions Dieu de les recevoir sans retard dans son Paradis. Suivons-les dans la voie du renoncement. Demandons avec eux pour la France une paix qui sera d'autant plus féconde que nous y apporterons des efforts plus laborieux et un courage plus semblable au leur.

» Cette grâce vaudra à elle seule toutes nos grâces de victoires. Notre Dame de Rumengol, Reine de la Victoire et Reine de la Paix, nous l'obtiendra. »

La procession s'organise alors, défile au chant des litanies ou du cantique si entraînant de Notre-Dame de Rumengol et rentre à l'église, où la fête se termine par le chant du *Te Deum* et la bénédiction du Saint-Sacrement. Encore une fois les pèlerins viennent baiser la statue de Notre Dame, ou du moins toucher ses vêtements. C'est l' « au revoir ». La foule se disperse dans toutes les directions ; mais avant de perdre de vue la chapelle, plusieurs pèlerins s'agenouillent pour envoyer à Notre Dame un dernier salut, une dernière prière : « Notre-Dame de Rumengol, priez pour nous » !

X.

Brest. — **Sœur Saint-Arsène.** — L'Adoration de Brest vient de perdre sa Supérieure La Sœur Saint-Arsène gouvernait la maison depuis trois ans. Elle avait su, en un temps si court, gagner l'affection de toute la communauté. Ses Sœurs avaient en elle une confiance absolue, les enfants la considéraient comme une mère. Elles s'ouvraient à leur Supérieure sans peur aucune et s'empressaient de suivre ses moindres conseils. Dans ses relations avec les personnes de l'extérieur, Sœur Saint-Arsène se montra toujours aimable et disposée à rendre service.

C'était une âme simple, mais très élevée ; en toutes choses elle agissait avec des vues surnaturelles. Sa piété était vive. Notre Seigneur était son guide. Elle se plaisait à lui confier ses projets. Quand une difficulté surgissait, c'était toujours à Lui qu'elle recourait d'abord. « Il me conseille toujours bien, » disait-elle.

L'Adoration se félicitait de l'avoir pour Supérieure, et elle espérait que, pendant de longues années, Sœur Saint-Arsène continuerait à remplir ses fonctions. Elle était jeune et paraissait douée d'une bonne santé. Mais Dieu voulait rappeler à Lui prématurément sa digne servante. La maladie vint terrasser Sœur Saint-Arsène, et pendant trois mois, elle fut soumise à une dure épreuve. Ses souffrances étaient vives. Dieu tenait à la purifier et à l'enrichir de mérites. Sans jamais se plaindre du mal qui la torturait, sans jamais murmurer contre la volonté divine, elle s'offrit généreusement en victime pour la gloire de Dieu et la conversion des pécheurs.

Elle rendit son âme à Dieu, le jour de l'Ascension, entourée de ses Sœurs, sous la bénédiction de M. l'Aumônier. « Je désire, avait-elle dit, mourir le jour de l'Ascension. » Elle fut exaucée. Le matin, à deux heures, elle partait vers le Ciel. C'était fête, ce jour-là, à la Communauté. On y faisait la première communion.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les vingt-sept petites filles qui allaient avoir le bonheur de recevoir solennellement la Sainte Eucharistie, se berçaient de l'espoir d'être conduites, après la cérémonie, auprès de leur chère Supérieure qui les aurait bénies. Hélas ! quand après les bonnes joies de la chapelle, elles furent admises dans la chambre de Sœur Saint-Arsène, ce fut pour pleurer et pour prier devant un cadavre : la mort avait fait son œuvre.

Sœur Saint-Arsène n'avait que 46 ans. Mais par son esprit surnaturel, par son inlassable dévouement, par son immense charité, elle avait su remplir sa vie de bonnes œuvres. Entrée dans la Congrégation à l'âge de 19 ans, elle avait donné l'exemple de toutes les vertus. Aussi la mort fut-elle, pour cette âme d'élite, la fin de l'épreuve et le commencement des joies éternelles. C'est bien l'impression qu'on éprouvait devant ses restes vénérés. Les très nombreux visiteurs qui vinrent, le jour de l'Ascension et le jour suivant, prier dans la chambre mortuaire, redisaient la parole d'une de ses petites filles de la Communauté : « La Supérieure est allée chanter au Ciel ».

Elle laissera sur la terre, pour tous ceux qui l'ont connue, le souvenir d'une sainte religieuse, fidèle à son devoir, vivant pour les cent cinquante enfants que la Providence lui avait confiées et n'ayant ici-bas d'autre but que de faire aimer et servir Notre Seigneur Jésus-Christ. *(Echo paroissial de Brest.)*

Vannes. — **Célébration du 5e Centenaire de la mort de saint Vincent Ferrier.** — Un Triduum solennel sera célébré dans la ville de Vannes, les 6, 7 et 8 Juillet prochain, en l'honneur du 5e centenaire de la mort de saint Vincent Ferrier, le deuxième patron du diocèse.

Le dimanche 6, une messe pontificale sera chantée à 10 heures. Il y sera fait une allocution par le R. P. Padé, des Frères-Prêcheurs.

Une procession des reliques de saint Vincent aura lieu, l'après-midi, dans la partie haute de la ville, à la suite des vêpres et du panégyrique. Celui-ci sera prononcé par Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

Le lundi, toutes les paroisses des environs de Vannes sont invitées par Nous à venir processionnellement au tombeau de saint Vincent. Une messe pontificale sera célébrée à 10 heures avec une allocution en breton ; et le soir, à 8 heures, Mgr de la Villerabel, évêque d'Amiens, prononcera le panégyrique à la cathédrale.

Le mardi, à 10 heures, une messe pontificale, avec allocution du R. P. Padé, sera chantée sur la place des Lices. Dans l'après-midi, le panégyrique du Saint y sera prononcé par le R. P. Janvier, au cours d'une procession qui suivra le parcours traditionnel de la procession de saint Vincent.

RETRAITES ECCLESIASTIQUES

Villa Manrèse, 5, rue Fauveau, Clamart (Seine).

Retraites pour les Prêtres revenant des armées.

				PRÉDICATEURS
2. Du 30 Juin	(6 h s.) au	9 Juill.	(8 h. m.), MM.	Hay.
3. Du 17 Juill.	— au	26 Juill.	—	Compaing.
4. Du 22 Sept.	— au	1er Oct.	—	de Bagneaux.
5. Du 20 Oct.	— au	29 Oct.	—	de Tonquedec.

RETRAITE DE DIX JOURS

Du 3 Août (6 h. s.) au 14 Août (8 h. m.), M. Bainvel.

RETRAITES ANNUELLES

1. Du 28 Juill.	(6 h. s.) au	2 Août	(8 h. m.), MM.	Marin Cullié.
2. Du 18 Août	— au	23 Août	—	de Kerraoul.
3. Du 25 Août	— au	30 Août	—	Durouchoux.
4. Du 1er Sept.	— au	6 Sept.	—	Chapron.
5. Du 8 Sept.	— au	13 Sept.	—	Hay.
6. Du 15 Sept.	— au	20 Sept.	—	Delarue.
7. Du 6 Oct.	— au	11 Oct.	—	Auriault.
8. Du 13 Oct.	— au	18 Oct.	—	de la Bouillerie.
9. Du 10 Nov.	— au	15 Nov.	—	Gibert.
10. Du 24 Nov.	— au	29 Nov.	—	de Bagneaux.
11. Du 8 Déc.	— au	13 Déc.	—	Bainvel.

Les prêtres désireux de faire les exercices à la villa Manrèse, peuvent choisir entre la retraite *prêchée*, aux dates ci-dessus indiquées, ou la retraite *privée*. Dans l'un et l'autre cas, il est nécessaire de *se faire inscrire plusieurs jours à l'avance*.

On n'est point admis à se joindre à une retraite déjà commencée ; exception est faite en faveur des prêtres venant à la villa pour la récollection mensuelle.

RETRAITE DU MOIS. — Les prêtres retraitants sont invités à venir faire à Manrèse leur récollection mensuelle, au jour de leur choix ; ils dînent à la villa et peuvent assister aux conférences de la retraite en cours.

Les prêtres étrangers au diocèse doivent se munir d'un *celebret*, s'ils ne sont pas connus dans la Maison.

VARIÉTÉ

Les *Agnus Dei*. — Les *Agnus Dei* sont des disques de cire sur lesquels est empreinte, d'un côté l'image de l'Agneau de Dieu, et de l'autre celle de quelque saint. On retrouve des traces de l'usage de cette bénédiction dès le VIIe siècle, et, lorsqu'en 1544, on fit à Rome l'ouverture du tombeau de l'impératrice Marie, femme d'Honorius et fille de Stilicon, morte avant le milieu du Ve siècle,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

on y trouva un de ces *Agnus Dei,* semblable à ceux que le Pape bénit encore aujourd'hui.

La cire qui s'emploie dans leur confection est celle du cierge pascal de l'année précédente, à laquelle on en ajoute beaucoup d'autre, et c'est aux religieux de l'Ordre de Citeaux, qui habitent à Rome le monastère de S. Bernard, qu'est confié le soin de la pétrir.

La cérémonie a lieu dans le palais pontifical, dans une salle où on a préparé un grand bassin rempli d'eau bénite. Après une prière, le Souverain Pontife répand le baume et le saint Chrême sur l'eau, en demandant à Dieu de la consacrer pour l'usage auquel elle doit servir. Puis se tournant vers les corbeilles qui contiennent en grand nombre les empreintes de cire, il rappelle, dans une oraison, les sacrifices anciens, figure de l'innocent Agneau Jésus-Christ, et demande pour ces agneaux sans tache présentés à la bénédiction de Dieu, qu'ils protègent de tout mal ceux qui les porteront dévotement. Puis le Pape étant ceint d'un linge, s'assied près du bassin ; ses officiers lui apportent les *Agnus Dei*, il les plonge dans l'eau, figurant ainsi le baptême des néophytes pratiqué autrefois le Samedi-Saint. Des prélats les retirent de l'eau et les déposent sur des tables couvertes de linge blanc. Alors le Pontife se lève et, dans une prière, invoque Jésus-Chrit, l'Agneau de Dieu : « Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui êtes l'Agneau innocent, prêtre et victime, c'est vous qui êtes l'Agneau sans tache, dont l'immolation est continuelle, l'Agneau pascal devenu, sous les espèces du sacrement, le remède et le salut de nos âmes. Daignez bénir, sanctifier et consacrer ces agneaux sans tache, qu'en votre honneur nous avons formés de cire vierge et imbibés de l'eau sainte, du baume et du chrême sacrés, honorant en eux votre divine conception, qui fut l'effet de la Vertu divine. Défendez ceux qui les porteront sur eux, de la flamme, de la foudre, de la tempête, de toute adversité, etc. »

Les *Agnus Dei* sont ensuite recueillis avec respect, et réservés pour la distribution solennelle qui doit s'en faire le samedi suivant. Il est aisé de voir le lien de cette cérémonie avec la Pâque : l'Agneau pascal y est sans cesse rappelé, en même temps que l'immersion des agneaux de cire présente une allusion évidente à l'administration du baptême, qui fut, durant tant de siècles, le grand intérêt de l'Eglise et des fidèles dans cette solennelle octave.

Les *Agnus Dei*, par leur signification, par la bénédiction du Souverain Pontife et la nature des rites employés dans leur consécration, sont un des objets les plus vénérés de la piété catholique. De Rome, ils se répandent dans le monde entier, et bien souvent la foi de ceux qui les conservent avec respect a été récompensée par des prodiges. Sous le Pontificat de S. Pie V, le Tibre, débordans d'une manière effrayante, menaçait d'inonder plusieurs quartiers de la ville. Un *Agnus Dei* jeté sur les vagues les fit reculer aussitôt. Toute la ville demeura témoin de ce miracle, qui fut discuté plus tard dans le procès de béatification de ce grand Pape.

(Echo de Fourvière.) Dom ROZIERS.

BIBLIOGRAPHIE

Le Catéchisme du Prêtre, par le P. EDOUARD, Franciscain (3 fr. 75 franco, chez l'auteur, 40, rue du Bac, Paris).

De Mgr Duparc : « R. Père, j'ai parcouru avec intérêt votre *Catéchisme du Prêtre*. Je vous bénis et souhaite que votre œuvre trouve auprès du clergé le bon accueil qu'il mérite. Pour notre sanctification personnelle, comme pour notre apostolat paroissial, votre livre est vraiment pratique.

» Veuillez agréer mes félicitations et remerciements.

» † ADOLPHE,
Ev. de Quimper. »

Le mariage chrétien, *principes, guide pratique, formulaire,* par le chanoine Pierre FOURNERET, vice official du diocèse de Paris, doyen de la Faculté de droit canonique (Paris. Beauchesne : 8 fr.)

Ce livre sera utile aux prêtres du ministère qui ont besoin d'un guide pratique et aux laïques désireux de connaître, avec un peu de précision et de détail, la législation ecclesiastique du mariage. Les uns et les autres y trouveront la mise au point de toutes les questions conformément au Nouveau Code.

LES SEMAILLES, 11, rue Auguste-Comte, LYON.

Les Semailles. — Revue illustrée mensuelle d'instruction religieuse. L'abonnement annuel est de 3 francs 50 et peut partir de chaque mois. Directeur : M. l'abbé Etienne CASSON, 11, rue Auguste-Comte, Lyon.

Sommaire du 15 Juin : Pourquoi rendre à Dieu un culte extérieur ? — Chronique et apologétique au jour au jour ; pratiques à observer, calendrier liturgique ; nouvelles diverses ; les Evêques de France et la question sociale ; les empêchements « prohibitifs » de mariage et le nouveau droit canonique ; publications recommandées. — Page d'Ecriture Sainte (avec explications) ; un miracle de l'apôtre saint Pierre. — L'Eglise au 1er siècle ; les disciples de Jésus-Christ au lendemain de l'Ascension ; l'Eglise commence son expansion ; premières persécutions. — Liturgie de la Messe *l'Alléluia.* — Le Saint du mois : Saint Bonaventure. — L'Evangile et le pouvoir « pénitentiel » de l'Eglise — Pages Sociales : l'Etat doit-il fixer le salaire ? — Conte pour la Fête-Dieu : un merle corse — Concours pour les enfants (avec récompenses) : les deux orphelines ; lauréats du dernier concours.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Rétablissement, pour la saison d'été 1919, des billets d'aller et retour collectifs de famille. — Ces billets, émis du 15 Juin au 30 Septembre 1919 inclus, seront valables, quelle que soit la date de délivrance, jusqu'au 5 Novembre inclus. Tout billet de famille doit comprendre obligatoirement un ou plusieurs enfants mineurs non mariés. Il peut comprendre, en outre : 1° Leurs sœurs majeures mais non mariées, deux de leurs ascendants au maximum (père, mère, grand-père, grand'mère, beau-père, belle-mère) ; 2° Un ou une domestique pour l'ensemble de la famille et une nourrice pour tout enfant de trois ans. Les orphelins de père et de mère sont assimilés aux enfants des personnes qui les ont recueillis. Les titulaires des billets seront tenus de voyager dans le même train, à l'aller et au retour.

Pour tous renseignements et autres conditions, s'adresser aux gares et bureaux de ville de la Compagnie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

L'Assemblée générale s'est tenue le 5 Juin, sous la présidence de M. Eugène RAVAL.

Le rapport du Conseil fait ressortir les importantes augmentations que présente le bilan au 31 Décembre 1918 sur celui de l'exercice précédent, puisqu'il se totalise par plus d'un milliard de francs.

La **Banque Nationale de Crédit** a donné un concours constant aux besoins du Trésor, tout en mettant son activité au service de sa nombreuse clientèle. Les dépôts ont passé de 580 à 814 millions de francs. Le compte de Profits et Pertes présente un solde créditeur de 11.596.544 fr. 82, qui a reçu l'affectation suivante :

Attribution de 5 °/. à la réserve légale	500.703 78
Part à l'Etat en vertu de la loi sur les bénéfices de guerre.	2.801.144 30
Premier dividende de 4 °/. au capital-actions	1.500.000 »
Aux parts de fondateur, maximum de 11 fr. prévu par les statuts	1.650.000 »
Au Conseil d'administration : 10 °/. sur 5.212.227 fr. 61	521.222 75
Deuxième dividende de 8 °/. au capital-actions	3.000.000 »
A reporter à nouveau	1.623.473 99
	11.596.544 82

Les réserves, provisions et reports de profits et pertes s'élèvent à : 86.862.852 79.

M Eugène RAVAL, nommé Président, a été, pendant la guerre, l'âme de la **Banque Nationale de Crédit** et continue à lui donner tout son concours.

Le dividende aux actions et aux parts de fondateur a été fixé à 14 fr. 25 pour les actions, 10 fr. 45 pour les parts de fondateur nominatives, 10 fr. 01643 pour les parts de fondateur au porteur.

L'Assemblée générale extraordinaire qui a suivi a reconnu la sincérité de la souscription aux 100.000 actions nouvelles. Le capital de la **Banque Nationale de Crédit** se trouve ainsi porté à 200 millions de francs.

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL
M. et Mme VERONNET-COMUNEL, propriétres.
Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

A LA Montre de Genève | **E.SAUVAGE** | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon
Seul dépositaire du chronomètre ZENITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.
HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.
Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

LE CHAPEAU feutre dur **BON TON IVY** ne blesse pas, ne s'envole pas.
LE DEMANDER A A. SIRET-KERÉBEL
Habillements du Clergé, — LANDERNEAU


Crème pour Chaussures **Eclipse**

VINS ET SPIRITUEUX
PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.13.

BRAISE ENCENS 4 fr. fo
FAFET
rue de Bérulle
SAINT-MANDÉ (Seine).

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies, 5 f. le flacon, 5 fr. 60 franco. Les quatre flacons franco contre mandat-poste 20 fr. adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.
(*Notice contenant renseignements gratis.*) 587

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

84e Année. Vendredi 4 Juillet 1919 N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

Secrétariat de l'Evêché, Quimper.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Ordination ; Journée des Regions libérées ; Quête pour la canonisation de Jeanne d'Arc.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Ligue patriotique des Françaises ; Kerfeunteun ; Plogoff ; Journée diocésaine de consécration agricole au Sacré Cœur ; Journée Liturgique de Brest ; La Fête-Dieu à Quimper ; La Fête du Sacré Cœur à Saint-Corentin ; Saint Vincent Ferrier ; Avis.

III. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche 6 Juillet. — 4e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Au chœur, solennité du Sacré Cœur de Jésus.

Lundi 7. — SS. Cyrille et Méthode, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mardi 8. — Ste Elisabeth, Reine de Portugal, Veuve. Semi-double. Blanc.

Mercredi 9. — Office de la férie. Vert,

Jeudi 10. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Vendredi 11. — S. Pie Ier, Pape et Martyr. Simple. Rouge.

Samedi 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

Dimanche 13. — 5e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lampaul-Plouarzel	du 5 au 7 Juillet.
Guerlesquin	du 8 au 10 —
Saint Sauveur Trève-Neuve . . .	du 11 au 19 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Monseigneur assistera aux fêtes de saint Vincent Ferrier, à Vannes, et sera absent du 6 au 9 Juillet.

II. Ordination. — Le 24 Juin, en la chapelle du Grand Séminaire, Monseigneur a conféré le diaconat à M. l'abbé Yves Léon, de Saint-Frégant.

III. Journée des Régions libérées. — Le Comité du Secours National organise pour le 14 Juillet prochain, une « Journée des Régions libérées », dont le produit sera consacré aux communes sinistrées de l'Alsace et de la Lorraine, comme aux autres départements atteints par l'invasion.

Nous sommes heureux d'apporter notre concours à cette œuvre de charité, et Nous prions MM. les Curés et Recteurs de la recommander aux fidèles et de faire appel aux diverses organisations existant dans leurs paroisses : Unions, Ligues, Ecoles, etc., pour en assurer le succès.

IV. Quête pour la canonisation de Jeanne d'Arc *(suite)*. — Ile de Batz, Baye, Brélès, Briec, Cléden-Cap-Sizun, Le Cloître (Pleyben), Combrit, Daoulas, Dinéault, Douarnenez, Le Drennec, Ergué-Gabéric, Esquibien, Fouesnant, Goulven, Guerlesquin, Guilligomarc'h, Guilvinec, Guissény, Hôpital-Camfrout, Kergloff, Lambert, Landeleau, Landivisiau, Lannéanou, Lanneufret, Leuhan, Loc-Eguiner (Ploudiry), Mahalon, La Martyre, Peumerit, Plobannalec, Plogoff, Plomelin, Plonéis, Ploudiry, Plouégat-Guerrand, Plougar, Plougastel-Daoulas, Plounéour-Ménez, Pont-de-Buis, Pont-l'Abbé, Primelin, Quéménéven, Roscoff, Rosporden, Rumengol, Saint-Coulitz, Saint-Eloi, Saint-Frégant, Saint-Hernin, Saint-Martin (Brest), Saint-Nic, Saint-Pierre-Quilbignon, Saint-Thurien, Tréflaouénan, Tréflévénez, Tréglonou.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 6 Juillet :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 8 heures du soir, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi 10 : petit catéchisme des enfants, à 10 et à 11 heures.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU — *Dimanche, 6 Juillet :* messes à 6, 8, 9 et 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 7 heures, réunion et messe des jeunes filles associées du Sacré Cœur. — A 3 heures vêpres, réunion de l'archiconfrérie, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service des Trépassés.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE — *Dimanche 6 Juillet :* réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction.

Ligue patriotique des Dames françaises. — Voici le programme du pèlerinage d'actions de grâces organisé par la L. P. D. F., à N.-D. du Folgoat, le *dimanche 13 Juillet :* 6, 7 et 8 heures, messes de communion ; 10 heures, grand'messe et sermon ; — 13 heures, réunion des Ligueuses, à l'école des Sœurs ; 14 h. 1/2, vêpres et procession.

KERFEUNTEUN. — *Dimanche 6 Juillet,* **grand Pardon de la Mère-de-Dieu.** — *La veille :* à 5 heures, premières vêpres suivies de confessions.

Le dimanche : messes à la chapelle à 6, 7 et 8 heures ; à 9 h. 3/4, procession autour de la chapelle ; à 10 heures, grand'messe en plein air, chantée par M. Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu ; le sermon sera donné par M. Gaonac'h, professeur de Philosophie à Saint-Vincent. — A 2 h. 3/4, chapelet en commun avec chant des Mystères ; à 3 heures, vêpres, procession, bénédiction du Saint-Sacrement, *Te Deum* de la paix.

Le jour du Pardon et tous les jours de l'octave, indulgence plénière pour toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communié, font une visite à la chapelle et y prient aux intentions du Souverain Pontife. Chaque jour, pendant la semaine, messes à la chapelle à 6, 7 et 8 heures. Confessions à partir de 5 h. 1/2.

PLOGOFF. — *Le deuxième dimanche de Juillet,* **grand Pardon de Notre-Dame de Bon-Voyage.** — *La veille :* à 10 heures, grand'messe, premières vêpres à 4 heures, suivies de confessions.

Le dimanche : à 6 heures, messe ; à 10 heures, réception des processions ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. Le Gall, directeur de l'école Saint-Charles de Kerfeunteun, ancien aumônier militaire ; — à 2 heures du soir, conférence par M. Madec, recteur de Goulven, ancien aumônier militaire ; à 3 heures, vêpres, procession, sermon en plein air, par M. Madec, et bénédiction du Saint-Sacrement.

Le jour du Pardon, indulgence plénière à gagner aux conditions ordinaires. Des prêtres seront à la disposition des pèlerins pour les confessions.

Les pèlerins pourront se procurer des cierges à la sacristie.

20 Juillet, Journée diocésaine de consécration agricole au Sacré Cœur. — Nous prions MM. les Curés et Recteurs d'annoncer, dès dimanche prochain, cette journée de prière, de communion générale et de consécration au Sacré Cœur, au nom de tout le monde agricole de France. Il faut que notre diocèse renouvelle les belles journées du 5 Août 1917 et du 21 Juil-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

let 1918. C'est l'engagement contracté pour obtenir de Dieu une paix victorieuse.

La *Semaine religieuse* de vendredi prochain reproduira l'Acte de Consécration autorisé par Monseigneur l'Evêque.

Le Directeur diocésain des Œuvres.

Journée Liturgique de Brest.

Depuis les 1res vêpres de la fête de S. Pierre, jusqu'au soir du 29, onze heures et demie d'exercices de piété paroissiale, c'est-à-dire d'exercices consacrés à la prière officielle de notre Mère la Sainte Eglise ; enchâssés dans ces exercices, quatre sermons, prônes ou conférences qui n'en étaient que le commentaire et les conclusions pratiques ; huit heures et demie de chant grégorien, exécuté selon les principes de Solesmes, avec une ferveur et une onction pénétrantes et profondément édifiantes ; une perfection de méthode due au persévérant travail d'une schola de 70 membres, auxquels s'étaient jointes les grandes jeunes filles du Cours Fénelon, Jeanne-d'Arc et Saint-Joseph, conduites par leurs maîtresses ; des Matines et Laudes chantées avec l'âme des moniales de Sainte-Cécile de Solesmes et de Sainte-Anne de Kergonand ; une messe pontificale célébrée avec toute la majesté et l'ampleur des cathédrales ; une assistance nombreuse, parfois débordant la vaste enceinte de Saint-Louis, pieusement recueillie, suivant avec attention toutes les cérémonies, dont le sens lui était devenu familier, et coopérant à l'œuvre sublime du Sacrifice divin par l'imitation des actes du chœur et le chant des parties ordinaires de la messe et des vêpres ; voilà en raccourci et en bien pâle sommaire un tableau d'ensemble de ce qui a rempli des heures inoubliables. Nous reviendrons sur cette journée qui servira de modèle à tant d'autres que l'on projette déjà sur divers points du diocèse. Mais aujourd'hui tout doit s'effacer devant le discours de Monseigneur l'Evêque qui a couronné l'œuvre entreprise et qui, après Dieu, récompense amplement les efforts groupés sous la haute direction de Monseigneur Roull, le vénéré et très aimé curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

« *Dominum Deum tuum adorabis.*
Tu adoreras le Seigneur ton Dieu. »

Mes Frères,

Le grand devoir de l'humanité envers Dieu, envers Dieu incarné et prolongeant sa vie dans l'Eucharistie, comme envers Dieu pur esprit, vivant et régnant au Ciel, sur la terre et partout, c'est le devoir de l'adoration. *Tu adoreras le Seigneur ton Dieu.*

Adorer Dieu, c'est reconnaître qu'il est notre Créateur, notre Maître, notre Père, et lui offrir les hommages dus à son infinie grandeur.

Plus une vie humaine donne à Dieu d'adoration, plus elle est haute et sainte. C'est ce qui fait la valeur des vies qui lui

sont totalement consacrées. Dans la vocation religieuse, ce n'est pas la fonction apostolique et sociale que doivent envisager d'abord les âmes avides de perfection, c'est la fonction adoratrice.

Cette fonction s'impose, d'ailleurs, à tous les hommes, quels qu'ils soient. Elle se concilie avec tous les états de vie. Elle doit pour satisfaire complètement Notre Seigneur et traduire l'hommage total de la nature humaine, corps et âme, revêtir même un caractère extérieur, quoique le mouvement intérieur de l'âme puisse seul lui donner son sens et son mérite. C'est à cause de ce caractère extérieur, que l'Eglise, pour ne pas livrer les formes du culte au caprice des hommes, a dû réglementer notre culte. Elle l'a fait par sa *liturgie*.

La liturgie n'est pas une chose banale et sans portée. Le cardinal Mercier disait à son peuple : « C'est par la liturgie que nous confessons notre foi chrétienne » (1).

Votre journée liturgique vient de mettre en valeur sous nos yeux les moyens que l'Eglise a choisis pour exprimer la dévotion catholique à l'égard de Dieu. Ce sont la prière, les cérémonies et le chant. Et les trois ne font qu'un, en concourant à former ensemble l'acte d'adoration.

La prière, d'abord. A vrai dire, il n'y a que deux prières, auxquelles se rattachent toutes les autres : la *Messe* et le *Bréviaire*.

La messe dit à Dieu tout ce qu'il est possible de lui dire, parce qu'elle présente inlassablement au Ciel Notre Seigneur Jésus-Christ, fixé pour toujours dans l'acte essentiel de sa vie, le sacrifice de la Croix, où il vit sans cesse, par l'Eucharistie, pour plaider notre cause : *semper vivens ad interpellandum pro nobis*.

Le bréviaire enveloppe la journée chrétienne d'esprit religieux, entoure les âmes d'une atmosphère de foi, les prépare à dire la messe ou à l'entendre et à en développer les effets dans le cœur. Tout le trésor des révélations divines dans la Bible et des méditations des Pères et des Docteurs de l'Eglise sur les Saintes Ecritures s'y trouve adapté à la prière humaine. C'est le manuel le plus parfait qui ait jamais exprimé, en aucune langue, la pensée et les sentiments de l'homme dans ses rapports avec Dieu. Heureuses les âmes qui, par l'intelligence directe du texte, ou par les explications qui en donnent le sens, savent lui garder tout son accent ! Sans renoncer à leurs prières accoutumées, combien de chrétiens du monde pourraient recourir à ce *pain de vie et d'intelligence* pour alimenter leur piété ! Vous venez d'en faire l'essai. Apprenez à persévérer.

La prière se déroule dans le cadre des cérémonies. Les cérémonies sont aussi des prières, dans l'esprit de l'Eglise. Tout y a un sens : les attitudes, les gestes isolés, les mouvements d'ensemble, comme les vêtements traditionnels. Elles font

(1) *Œuvres*, III, p. 56-7.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mieux comprendre le sens de l'office, non seulement dans la messe solennelle et les vêpres dont vous venez d'avoir le spectacle, mais dans la messe basse. Rapide et presque silencieuse, cette messe discrète est goûtée des âmes recueillies. Le cardinal Newman, à ses amis protestants qui en critiquaient la brièveté et la froideur, répondait que le Christ, dans sa vie mortelle, avait souvent passé rapide au milieu des hommes et qu'il avait fait alors autant de bien, accompli autant de miracles, prêché autant de doctrine que dans les circonstances plus solennelles de son histoire. Il guérissait, il sanctifiait, il nourrissait les âmes. La messe à laquelle vous assistez avant le travail du jour vous procure les mêmes grâces. L'administration des sacrements les plus fréquentés, les cérémonies joyeuses ou funèbres qui vous amènent en famille dans votre église paroissiale, la simple récitation dialoguée de la prière collective, impressionnent profondément les âmes qui ont la foi. Rien n'égale pourtant l'émotion donnée aux vrais catholiques par les offices publics du dimanche et des fêtes. C'est le devoir des paroissiens d'y assister en grand nombre.

Le chant accompagne aussi la prière. C'est la prière qui donne une âme au chant. En retour, le chant lui donne une expression religieuse, dont rien ne peut surpasser la dévotion, la gravité, le charme. Notre plain-chant a trouvé, dès les siècles anciens, dans la tradition grégorienne, sa forme la plus parfaite. C'est lui surtout qui a eu les honneurs de votre journée. Je vous félicite de l'esprit de foi et de la savante simplicité avec lesquels vous avez exécuté ses mélodies, si antiques, mais « jeunes encore de gloire et d'immortalité. » En vous entendant, je me reportais, par la pensée, à la prière unanime des premiers chrétiens, pendant que saint Pierre était en prison. Cette prière le délivra. Puisse la prière paroissiale délivrer les âmes et les peuples captifs de l'erreur ou du péché, comme elle a délivré la France de l'invasion des barbares ! Puisse-t-elle délivrer enfin le prisonnier du Vatican et lui faire rendre la situation à laquelle il a droit dans le monde !

Un des caractères de cette journée aura été l'unité dans la variété. C'est ce qui constitue, en tout ordre de choses, l'harmonie.

Nous avons eu l'harmonie pour les yeux dans ce cérémonial, dont le détail infini se rapporte tout entier à la Sainte Eucharistie, comme, dans la nature, tous les rayons des diverses couleurs se fondent et s'absorbent dans la lumière du soleil, éclatante de blancheur.

Nous avons eu l'harmonie pour l'oreille, dans ce plain-chant, dont « le rythme souple, les amples mélodies, les vocalises nuancées » se développent en sept tons différents sans perdre un seul moment l'esprit de prière, qui les inspire et qui les règle.

Nous avons eu surtout l'harmonie pour l'esprit et pour le

cœur, dans la variété des prières, s'épanouissant, se complétant, s'enchaînant les unes aux autres, prenant tous les tons, et cependant chantant toutes les mêmes sentiments et les mêmes pensées, et toutes dictées par l'Eglise.

L'Eglise a un principe. *Lex orandi, lex credendi.* La prière trouve sa loi dans la foi. Elles sont liées indissolublement l'une à l'autre. Toute la liturgie est soumise à la même règle. Il importe qu'aucun rite ne vienne mal interpréter une vérité dogmatique. S'il y a parfois des modifications à introduire dans la liturgie, il faut qu'elles soient conformes à l'esprit des définitions doctrinales. L'Eglise ne permet aucune innovation inopportune.

Et c'est le Pape qui veille à sauvegarder cette harmonie nécessaire.

La fête de saint Pierre a été un jour bien choisi pour célébrer ici la prière de l'Eglise. Ce n'est pas seulement la fête de l'autorité exercée par le Docteur, le Pontife, et le Chef sur l'Eglise catholique, ni seulement la fête de la sainteté du grand Apôtre, mais surtout la fête de la foi et de l'amour du premier Pape pour son divin Maître. Ce Pape ne nous apprend pas seulement ce qu'il faut croire, ce qu'il faut dire, ce qu'il faut faire pour bien servir Dieu. Il nous apprend, de toute son âme, ce qu'il faut croire, ce qu'il faut dire, ce qu'il faut faire pour adorer Dieu. Aucun Pape n'a eu pour son Dieu plus d'adoration et plus d'amour. « Tu es le Christ, fils du Dieu vivant ! Seigneur, tu sais bien que je t'aime ! » Voilà les directions qu'il imprime à la liturgie : la foi et l'amour. Telle est la prière de l'Eglise. Elle s'harmonise avec tous nos dogmes, avec le mystère du Dieu parfait dans son unité et sa trinité, avec le mystère du Dieu incarné et rédempteur, avec le mystère de l'Eglise qui sanctifie les âmes en faisant converger tous les actes de la vie chrétienne, à travers l'Eucharistie, vers le Ciel.

Ainsi Pierre, et ses successeurs, conduisent l'humanité à l'adoration, à l'amour, et au service de Dieu, par la liturgie aussi bien que par la doctrine et la discipline catholique.

L'étude que vous venez de faire aboutit donc au Sacré Cœur que nous avons solennisé vendredi et à l'Eucharistie que nous allons louer et adorer tous ensemble pendant la procession du Saint-Sacrement.

Comprenez le sens de votre procession. Pour être confinée dans cette enceinte, elle n'en garde pas moins son caractère et sa puissance. Elle adore et implore Dieu, en votre nom. Elle vous bénit, et elle vous sanctifie, au nom de Dieu. En y prenant part, associez-y vos familles, votre cité, la France entière.

Celui que je porterai dans l'ostensoir au milieu de vos rangs pressés, c'est le Dieu qui, mis en mouvement par vos prières aimantes et pénitentes, a circulé pendant cinq ans à travers vos armées, vos flottes, vos hôpitaux, vos champs de bataille, et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jusque dans les camps de vos prisonniers en Allemagne, après avoir rempli de sa présence et de son action quinze siècles de votre histoire. Hier, il vous a donné la victoire. Il vient de vous aider maintenant à imposer à l'ennemi la paix. Chantez-lui vos actions de grâces, quand il va passer.

Quand il va passer, implorez-le. Dites-lui, comme autrefois les malades et les infirmes de l'Evangile : « Seigneur, fais que je voie, comme un chrétien doit voir. Fais que je marche, comme un chrétien doit marcher. Pour que la paix en France soit complète et féconde, fais que j'emploie bien toutes mes forces au service de mon pays. Fais que la France répare ses erreurs, qu'elle comprenne ses devoirs, qu'elle les remplisse loyalement, qu'elle rende la pleine liberté à l'Eglise, qu'elle pratique la justice, le courage, la tempérance, la prudence, en s'appuyant sur la foi, l'espérance et la charité chrétienne. Seigneur, fais que la France marche ! Seigneur, fais que la France voie, qu'elle te serve, qu'elle t'aime et qu'elle t'adore ! »

La Fête-Dieu à Quimper. — Une fois de plus, les habitants de Quimper ont montré, le dimanche du Saint-Sacrement, leurs sentiments de foi et de piété pour la Sainte Eucharistie.

A la Cathédrale, parée comme aux grands jours de fête, une foule de fidèles suit pieusement les cérémonies de la grand'messe. Monseigneur assiste au trône. Les chants si beaux de la messe du T. Saint-Sacrement sont exécutés, d'une voix juste mais trop faible, par les petits choristes de la maîtrise alternant avec le chœur des chantres et des séminaristes.

A la fin de la messe, la procession s'organise. Lentement, croix et bannière de saint Corentin en tête, elle sort de la Cathédrale. La place Saint-Corentin est noire de monde. Toutes les maisons sont décorées : partout des fleurs et des drapeaux. Entre deux haies d'assistants recueillis, et parfois agenouillés, la procession s'avance. Les enfants de la Providence ouvrent la marche : un groupe d'entre elles, sous la direction d'une religieuse, chante des hymnes au Saint-Sacrement. Puis ce sont les écoles chrétiennes avec leurs bannières : pensionnat Sainte-Anne, Cours N.-D d'Espérance, école Saint-Yves, Petit Séminaire... Dirigée par M. Mayet, la « schola » du Petit Séminaire exécute, en marchant, des chœurs à trois et quatre voix dont l'effet est très beau.

Viennent ensuite, les diverses confréries paroissiales : Enfants de Marie, Congrégation des Dames, tertiaires de Saint-François, portant leurs insignes.

Puis c'est le clergé, sous diacres, diacres et prêtres parés, chanoines en chape, et enfin, sous le dais, portant le Saint-Sacrement, Monseigneur assisté de ses Vicaires généraux.

Un groupe d'une centaine d'hommes suit immédiatement, constituant une sorte de garde d'honneur au T. Saint-Sacrement.

A travers les rues du Sallé, des Boucheries, de Saint-François,

la Procession se déroule dans le plus grand ordre jusqu'au Champ-de-Bataille, où un magnifique reposoir est dressé sur le plateau de la déesse. Une bénédiction du Saint-Sacrement y fut donnée à l'immense foule qui remplit la grande place ; et par la rue Sainte-Thérèse, la procession rentre, au chant du *Te Deum*, à la cathédrale, où la cérémonie se termine par une bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Daigne Jésus-Hostie répandre ses grâces de choix sur la population quimpéroise, qui a su lui préparer une si belle fête et lui faire un accueil si pieux !

La Fête du Sacré Cœur à Saint-Corentin. — Comme on l'avait annoncé, la fête a été célébrée le vendredi même dans l'octave du Saint-Sacrement, et fut préparée par un triduum de prédication du R. Père Kuhn, dominicain de Paris, qui nous avait promis son concours. On se faisait une joie d'avance d'entendre une parole éloquente et autorisée. L'espoir n'a pas été déçu. Nous donnons, ici, un pâle résumé de ses instructions.

Le premier jour, il montra l'importance du culte du Sacré Cœur. Dieu nous a créés intelligents pour le connaître, libres afin de l'aimer par choix et de mériter ainsi de ne faire qu'un avec lui par l'amour durant toute l'éternité, vivant de sa propre gloire, de sa propre béatitude. Il s'est fait homme parce que nous avons besoin de voir pour aimer. Or, c'est dans les manifestations de son cœur que nous le sentons le mieux vraiment nôtre, qu'il est sympathique à l'homme. Par là, il atteint directement notre cœur. Et c'est notre cœur qu'il cherche. Sa Providence dirige les événements de notre vie de façon à former en nous le cœur. La vie de la famille et l'amour de la Patrie habituent à la lutte contre l'égoïsme, au dévouement, à l'abnégation, et un jour vient où, inassouvi par les affections humaines, et pourtant éduqué par elles, le cœur ne trouve plus d'autre issue à ses immenses désirs que les bras grands ouverts du Fils de Dieu fait homme. Déjà, il nous acheminait vers Lui en nous recommandant l'amour des pauvres, amour que n'inspire pas la nature, qui naît de la foi. *« Ecce corde incipit caritas, »* disait S. Augustin. Voici où commence l'amour éternel. Et, comme conclusion, le Père prédicateur invitait ses auditeurs à faire, chaque jour, quelque acte d'amour de Dieu.

Jeudi, le Père Bernard Kuhn nous montra sur le fait l'amour du Sacré Cœur pour la foule affamée. Ce fut un commentaire du *Misereor super turbam* et du miracle de la multiplication des pains. Nous y voyons l'amour de Notre Seigneur, non purement sentimental, mais pratique, efficacement dévoué au soulagement de la misère matérielle. Il donne l'exemple de remercier Dieu alors même que Dieu lui procure peu de ressources pour nourrir une si grande foule ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il fatigue ses mains, modèle du travailleur manuel ; il fait asseoir la foule, voulant que l'on traite les pauvres avec bénignité ; il la range par groupes de cinquante et de cent, mettant de l'ordre, organisant toute cette masse d'hommes venue à lui ; il ordonne aux Apôtres de distribuer les pains et les poissons dont leurs corbeilles sont remplies. En cette occasion, ils représentent les riches. Enfin, il veut qu'ils ramassent les restes « afin que rien ne se perde », condamnant le gaspillage. Ainsi devons-nous aimer, non en paroles seulement, mais en réalité, par des actions éclairées à son exemple.

Le vendredi, jour du Sacré Cœur, le Père prédicateur développe cette parole de S. Jean qui ouvre le récit de l'institution de l'Eucharistie : « *In finem dilexit*, c'est le terme de l'amour. » Notre Seigneur voulait relever tous les hommes de leur déchéance. Elle est caractérisée, notre déchéance, par la domination du corps sur l'âme. Il faudra donc s'efforcer de détruire cette tyrannie du corps et fortifier l'âme. Déjà, les exemples du Christ et sa doctrine y contribuaient, mais son cœur a songé à une influence plus intime, physique, vitale. Il trouva et réalisa le moyen de se donner lui-même en nourriture à tous, partout et toujours. Instituant l'Eucharistie comme sacrifice, il nous entraîne au sacrifice des joies frivoles et des plaisirs coupables, comme aliment il nourrit notre âme du pain des anges. Les sacrifices de nos soldats dans la grande guerre nous font mieux apprécier la grandeur du sien ; l'exemple des Saints, entraînés aux plus héroïques vertus par l'habitude de la sainte communion, nous montre ce que peut l'âme humaine sous l'influence du Sacré Cœur. Soyons-Lui dévoués, consacrons-Lui nos familles, recourons à Lui dans nos tentations, entretenons, par le culte de la Sainte Eucharistie, notre volonté de dominer nos passions et de nourrir nos âmes de ce grand et incomparable amour, le seul digne des fils de Dieu.

Nous disons que c'est là un pâle résumé. Tous ceux qui l'ont entendu, et ils sont nombreux — le nombre en augmentait sensiblement chaque jour — seront de cet avis.

Pour se rendre compte de cette éloquence et de son action il faut avoir vu la grande stature et la belle prestance de l'orateur, avoir entendu sa voix puissante, tour à tour solennelle et familière, grave et plaisante, abordant les sujets les plus élevés et les mettant à la portée des moins familiers à ces hautes questions. Il faut avoir vu cet auditoire lui-même suspendu aux lèvres du prédicateur, buvant sa parole avec avidité et suivant tous les mouvements de son geste, comme prêt à répondre à ce qu'il demanderait. Ce fut pour tous un vrai régal.

Monseigneur l'Evêque, MM. les vicaires généraux, les chanoines et beaucoup d'autres ecclésiastiques de la ville ont suivi avec le plus grand intérêt ces belles instructions

qui nous ont rappelé des vérités déjà bien connues, sans doute, mais présentées sous un jour nouveau et avec une originalité de bon aloi qui faisait plaisir.

Ainsi préparée, la fête devait être belle, et elle fut belle effectivement par le nombre des communiants et l'assistance aux offices. Plusieurs commerçants de la ville, dociles à l'avis donné, ont fermé, ce jour, leurs magasins. C'est une avance sur l'année dernière. La solennité du vendredi de la fête fait son chemin. L'année prochaine, elle sera encore plus chômée.

(Voix de Saint-Corentin.)

Saint Vincent Ferrier

Vannes célèbre, à partir de dimanche prochain, un triduum solennel, en l'honneur de saint Vincent Ferrier. Dans une éloquente Lettre pastorale, S. G. Mgr Gouraud dit à ses diocésains les raisons de ces solennités.

« Déjà l'Espagne a rendu à saint Vincent Ferrier, dans des fêtes splendides et d'un caractère national, l'honneur que lui devait sa patrie d'origine.

» Que ne doit pas faire sa patrie d'adoption ? Car Nous avons bien le droit de dire de la Bretagne qu'elle est la patrie d'adoption de saint Vincent, puisqu'il a voulu y mourir et qu'il a choisi notre ville de Vannes pour être la gardienne de son tombeau.

» C'est Dieu qui avait prédestiné notre Bretagne à cette adoption. On ne saurait en douter, en constatant les marques évidentes de l'action divine dans cette histoire.

» Il n'est pas exagéré de dire, en effet, que depuis cinq cents ans, la Bretagne et notre diocèse en particulier ont vécu des grâces de foi que saint Vincent leur avait apportées.

» Tout le bien qui s'y est fait depuis lors a été rendu possible par les prédications de saint Vincent Ferrier.

» Le monde lui-même eût-il été sauvé, si la Bretagne ne l'avait pas préservé des rigueurs de la justice divine dont saint Vincent Ferrier était le messager ?

» S'il n'était pas venu chez nous, que serait devenue notre province ?

» Aurait-elle pu résister aux assauts que les hérésies allaient lui livrer ?

» Aurait-elle été digne des grâces merveilleuses que sainte Anne devait lui apporter un siècle plus tard ?

» Aurait-elle mérité d'avoir les Apôtres qui l'évangélisèrent au XVIIe siècle ? Aurait-elle du moins profité de leurs leçons ?

» Tout s'enchaîne dans les desseins de la Providence. Ce sont les premiers saints de Bretagne qui lui ont mérité saint Vincent Ferrier ; c'est saint Vincent Ferrier qui nous a mérité les apparitions de sainte Anne ; c'est sainte Anne qui nous a valu la foi de nos martyrs à la fin du XVIIIe siècle. C'est elle encore, ce sont eux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tous qui nous valent d'être toujours la catholique Bretagne, dont le monde veut bien admirer les vertus, sans pouvoir parfois remonter à la cause qui les inspire.

» Le principal fruit que nous attendons de nos prochaines solennités sera, Nos très chers Frères, une confirmation de notre foi catholique, par le souvenir qu'elles évoqueront des grâces qui nous ont été accordées dans le passé. »

Nous lisons, d'autre part, dans la *Semaine religieuse* de Vannes, une intéressante notice de M. E. Le Garrec sur saint Vincent-Ferrier, « Maître Vincent », dont nous extrayons les lignes suivantes : « C'était un homme extraordinaire et, par certains côtés de sa vie, absolument unique dans l'histoire du monde. Pendant vingt ans, toute l'Europe occidentale eut les yeux fixés sur lui. Les princes, comme les peuples, avaient comme suprême ambition de le posséder, de le voir, de l'entendre. Les villes se disputaient l'honneur de l'accueillir ; et quand elles l'avaient obtenu, elles n'oubliaient pas de faire consigner dans leurs archives l'attestation qu'il avait bien voulu recevoir leur hospitalité. Parfois, il fallait attendre longtemps.

» Il ne pouvait suffire à toutes les demandes. Le duc de Bretagne dut lui envoyer plusieurs députations avant d'obtenir de lui la faveur qu'il vint visiter ses Etats. Maître Vincent s'y rendit enfin et il se fit entendre dans les villes les plus importantes de la province. Lorsqu'il arriva à Vannes pour la deuxième fois, il n'avait plus que quelques jours à vivre : c'est ici qu'il trouva le repos après la plus laborieuse des carrières.

» Y a-t-il eu jamais un orateur aussi admirablement doué ? Il faut arriver jusqu'à O'Connel pour avoir une idée des auditoires qu'il tenait sous le charme de sa parole. Les églises étaient trop petites pour contenir les foules qui accouraient de toutes parts, il fallait dresser des tribunes sur les places publiques : et c'est de là qu'il haranguait les multitudes avides de l'entendre ; il lui arrivait de parler pendant trois heures de suite, et la fatigue seule le forçait à renvoyer les auditeurs qui ne se fatiguaient jamais de l'écouter.

» Il semble que tous ses titres s'effacent devant un seul : il fut surtout un pacificateur.

» Maître Vincent avait la « grâce spéciale » d'apaiser les querelles et de rétablir la paix. Tous les jours, pour ainsi dire, on avait recours à son arbitrage. Comme on le savait le plus éclairé, le plus impartial et le plus désintéressé des juges, ses sentences avaient force de loi.

» On connaît le rôle prépondérant qu'il joua dans la disparition du grand Schisme, où faillit sombrer la civilisation chrétienne, sinon le monde lui-même. Ce fut surtout grâce à lui que le péril fut conjuré et l'Europe sauvée de la barbarie.

» De tels hommes sont rares...

» Maître Vincent est un de ces héros auxquels on est fier de se rattacher par l'honneur qu'on leur rend autant que par celui qu'on a reçu d'eux. »

Le diocèse de Quimper s'honore, lui aussi, d'avoir reçu saint Vincent Ferrier. Il n'est pas douteux qu'il n'ait évangélisé la Basse-Bretagne, mais sa mission reste, comme détails, dans une sorte de vague, parce que l'enquête officielle pour l'introduction de la Cause de canonisation, ne s'étendit pas jusque là Voici ce qu'en dit Albert Le Grand dans sa *Vie des Saints de la Bretagne-Armorique* : « De Vannes, S[t] Vincent se disposa d'aller prescher par les autres villes et paroisses de la Bretagne, suivi de plusieurs personnes de qualité, qui ne l'abandonnèrent jamais en ce voyage. Il parcourut toute la Province et prescha és villes de... Carhaix, Kemperlé, où il logea dans le couvent de son ordre, Conckerneau, Pont-l'Abbé, Kempercorentin, où il fust receu par Bertrand de Rosmadec, evesque de Cornouailles, Les-Neven, S[t] Paul de Léon. A Morlaix, y fust logé dans le couvent de S[t] Dominique, où se voit encore sa chambre. Il demeura quinze jours en cette ville et alloit ordinairement prescher au haut de la rue des Fontaines, lieu élevé par dessus la ville, et le peuple, pour l'ouïr, se rangeoit sur les douves et contre-escarpes du Chasteau et au Parc au Duc, la ville entre deux ; nonobstant laquelle distance, sa voix estant si miraculeusement portée aux oreilles de ses auditeurs, ceux-ci l'entendoient aussi bien que s'ils eussent esté assis au pied de sa chaire : en mémoire duquel miracle, on bastit en ce lieu un petit oratoire en son honneur... »

De ce passage de saint Vincent Ferrier dans notre diocèse il reste aujourd'hui peu de traces. Saint Vincent figure dans les vitraux du Folgoat, de la cathédrale et de la chapelle de notre ancien Grand Séminaire. A Guérinec, près de Douarnenez, une chapelle lui est dédiée. Lesneven a gardé jusqu'à la Révolution un cadeau précieux du Saint lui-même, sa propre calotte conservée dans un beau reliquaire d'argent. A Saint-Pol de Léon, l'apôtre de la Bretagne n'a qu'une statuette placée derrière la chaire de la cathédrale. Enfin, à Morlaix même, il n'y a plus rien : plus de traces de la chambre du Saint, et le petit oratoire dont parle Albert Le Grand a été démoli pour accommoder le monastère des Carmélites.

Monseigneur a voulu cependant que, cette année, le souvenir du séjour et des prédications de saint Vincent, à Morlaix, fût marqué par un triduum qui sera prêché, en la chapelle du Carmel, dans le courant du mois de Septembre.

Avis. — Un article intéressant de Plouguerneau nous est parvenu trop tard. Nous le publierons la semaine prochaine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

NOTE. — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'en raison de la pénurie de combustible — pénurie imputable aux grèves récentes de mineurs — l'Administration est dans l'obligation de reporter du *1[er] au 8 Juillet* prochain les améliorations en question et d'apporter *provisoirement* les restrictions suivantes au service qui avait été primitivement envisagé.

1° L'origine et le terminus des trains partant actuellement de Lorient à 7 h. 21 et y arrivant à 21 h. 42 ne seront pas reportés à Quimper.

2° Le 3[e] train journalier qui avait été envisagé entre Quimper et Landerneau ne sera pas rétabli.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper, départ...	12h 30.	Landerneau, arrivée...	14h 48.
Landerneau, — ...	18h 20.	Quimper, — ...	20h 36.

3° Le nouveau train de chaque sens, qui avait été envisagé sur les sections de Pont-l'Abbé, Douarnenez et Concarneau ne sera également pas rétabli.

Toutefois, les *samedis*, les trains ci-après seront mis en circulation sur Pont-l'Abbé et Douarnenez.

Quimper, départ....	18h 15.	Pont-l'Abbé, arrivée...	18h 55.
Pont-l'Abbé, —	19h 42.	Quimper, — ...	20h 25.
Quimper, —	18h 23.	Douarnenez, — ...	19h 02.
Douarnenez, —	20h 00.	Quimper, — ...	20h 45.

Enfin, le train partant actuellement de Quimper à 20 h. 02 pour Auray sera modifié comme suit à partir du 8 Juillet :

Quimper, départ.....	21h 17.	Quimperlé	22h 26 - 22h 30.
Lorient.....	22h 58 - 23h 00.	Auray, arrivée.	23h 50.

Entreprise générale de Transports et Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS

Ancienne Maison HÉLOU

Téléphone 454. **SUIGNARD, Successr** Téléphone 454.

Adresse télégraphique : « Suignard Quimper ».

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL

M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres.

Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

LE CHAPEAU feutre dur **BON TON IVY** ne blesse pas, ne s'envole pas.

LE DEMANDER A A. SIRET-KERÉBEL

Habillements du Clergé, — LANDERNEAU

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE

Grisailles, Sujets

16, rue Traverse BREST **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

A CEUX DE NOS LECTEURS ET AMIS

qui désirent des *VINS NATURELS* nous recommandons tout particulièrement la maison :

Veuve J. CLAVERIE & FILS

115 & 115bis, rue David-Johnston, Bordeaux.

Fondée il y a plus d'un siècle par Jean Claverie-Gignoux, beau-frère de feu Monseigneur Gignoux, évêque de Beauvais, et dirigée de père en fils par la même famille, elle voit grandir tous les jours sa réputation basée sur sa probité et l'excellence de ses produits.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.13.

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÈGE guérit toutes les maladies nerveuses.

FANYAU, Pharmacien, LILLE

Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

VITRAUX D'ART Maison fondée en 1864 **G. P. DAGRANT** 7, Cours de la Marne - BORDEAUX

ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

MAISON DE DRAPERIES

ROUEN *Fondée en 1776* ROUEN

Téléph. 9-57 76, rue de la République, 76 Téléph. 9-57

Casimir BELLEST — Paul DELAFONTAINE

Gustave DELAFONTAINE, Succr

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Coupe et façon extrêmement soignées.

Manteaux de Chanoines, Mozettes de Doyens
Manteaux de Cérémonie
Costumes de Suisses et d'Appariteurs
Soutanes de Chantres et d'Enfants de Chœur
Accessoires divers
Chapeaux, Barrettes, Rabats, etc., etc.

Vieille Maison dont la réputation est bien établie et qui tient toujours le premier rang parmi les plus importantes spécialités de province.

ENVOI D'ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

ANÉMIE NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE CONSOMPTION, CHLOROSE SURMENAGE, CONVALESCENCES Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Phie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. - 5'50 franco *et Phies*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse
POUR Chaussures

HUILE D'OLIVE

GARANTIE PURE

Expédition franco domicile contre remboursement

et VALEUR déclarée, seul moyen de réception assurée.

Le bidon de 4 litres et demi net, en caisse : 30 fr.
Le bidon de 9 litres net, en caisse : 54 fr.

Ecrire à REYSSIER, 3, rue Rothschild, NICE.

Demander les prix pour les qualités supérieures.

POUR LA FEMME



Exiger ce portrait

Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les Hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang. Accidents de la ménopause, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.*

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** se vend **5** francs le flacon dans toutes les Pharmacies, **5** fr. **60** franco gare. — Les quatre flacons franco contre mandat-poste de **20** fr. adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(*Notice contenant renseignements gratis.*) 535

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Abonnement : un an, France 8 fr.; Étranger 10 fr.

34e ANNÉE. Vendredi 11 Juillet 1919 N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* La fête de la Victoire; Nomination; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; L'Ordination ; Avis de services ; La journée de Consécration agricole au Sacré Cœur ; Enseignement libre ; Lesneven ; Pèlerinage des Tertiaires franciscains de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray; Institution Saint-Vincent, Quimper ; Kerfeunteun : Pardon de la Mère-de-Dieu ; Douarnenez ; Plouguerneau ; Œuvre de la Sainte-Enfance ; Un congrès général de musique sacrée.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 13 Juillet. — 5e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Thurien et de S. Anaclet.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Thurien et de S. Anaclet.

Lundi 14. — S. Bonaventure, Evêque et Docteur de l'Eglise. Double. Blanc.

Mardi 15. — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi 16. — N.-D. du Mont-Carmel. Double majeur. Blanc.

Jeudi 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche 20. — 6e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plogoff. . . . . du 14 au 17 Juillet.
Quéménéven. . . . . du 18 au 20 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La fête de la Victoire. — La France célébrera, le lundi 14 Juillet, sa victoire sur l'Allemagne. Nous invitons Nos diocésains à s'associer à cette fête. Dans ce grand jour de joie, ils ne doivent pas oublier les morts de la guerre. Nous autorisons MM. les Curés et Recteurs à organiser dans ce but, s'ils le peuvent, quelque cérémonie pieuse, et Nous engageons les fidèles à prier et à faire la sainte communion pour les âmes de nos soldats et pour le salut de la France.

II. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Laboy est nommé recteur de Roscanvel, en remplacement de M. Cabon, démissionnaire pour cause de santé.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles M. l'abbé Bodilis, ancien recteur de Plourin-Morlaix, décédé à la maison Saint-Joseph, le 5 Juillet ;

Et M. l'abbé Souêtre, recteur du Bourg-Blanc, décédé le 7 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 13 Juillet :* Messes à 6, 7, 8 9, 10 heures (grand'messe). A la chapelle, à 7 heures, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — A 8 heures, réunion bretonne : instruction, prières, bénédiction,

Jeudi : Petit catéchisme, à 10 et à 11 heures.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *5e Dimanche après la Pentecôte (13 Juillet) :* Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 1/2. — A 3 heures vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4 : service pour les Trépassés.

Mardi et *mercredi :* petite retraite préparatoire à la communion privée : instructions, le matin à 11 heures et le soir à 4 heures. — Messe de communion, *jeudi,* à 8 heures.

L'Ordination. — L'Ordination générale de fin d'année aura lieu à la chapelle Saint-Joseph de l'Evêché, le dimanche 20 Juillet, et commencera à 8 heures du matin. Nous recommandons très instamment les Ordinands aux prières de nos lecteurs et de toutes les âmes pieuses.

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. l'abbé Arzel, mort au champ d'honneur, sera chanté à Pouldergat, le *jeudi 17 Juillet,* à 10 heures.

— Le grand service d'octave pour M. Bodilis sera célébré à Plouvorn, le *jeudi 17 Juillet,* à 10 heures.

— Un service pour M. Souêtre sera chanté au Bourg-Blanc, le *16 Juillet,* à 10 heures.

La Journée de Consécration agricole au Sacré Cœur est toute proche. C'est le dimanche 20 Juillet que nos paroisses rurales vont convoquer tous les fidèles, et surtout les chefs de famille, les hommes du Sacré Cœur, les membres de nos syndicats et de nos *mutuelles agricoles* aux pieds du Sacré Cœur.

Que les communions soient nombreuses, et que l'Acte de Consécration soit solennellement renouvelé, partout, au nom de la France Agricole.

Voici la formule approuvée dans le diocèse, et dont on peut se procurer des exemplaires en breton à l'Imprimerie de l'Evêché, à Quimper.

CONSÉCRATION DE LA FRANCE AGRICOLE au Sacré Cœur de Jésus.

Cœur Sacré de Jésus notre Dieu et notre Rédempteur, — source de tous les biens, — et sans cesse blessé dans votre amour par l'ingratitude des hommes, — nous vous adorons, au nom de nos familles et au nôtre, — nous vous implorons, au nom de notre Patrie, douloureusement éprouvée par la guerre.

Pour vous témoigner notre reconnaissance des bénédictions répandues sur nos travaux, — pour réparer les offenses faites, dans nos campagnes, à votre amour, — par le travail du dimanche et les manquements à la messe, — par les paroles blasphématoires ou licencieuses, — par les désordres de l'ivresse, — la transgression des saintes lois du mariage, — les écoles sans Dieu, — et d'autres péchés encore, — nous tous, — agriculteurs, fermiers et ouvriers de la France agricole, ainsi que nos femmes et nos enfants, — nous vous offrons comme autant d'expiations nos œuvres, — nos travaux, — nos souffrances de chaque jour.

Nous promettons de nous aider mutuellement à imiter vos vertus ; — nous nous engageons à vous faire honorer par ceux qui dépendent de nous ; — nous demandons à votre miséricorde — d'agréer les vœux que vous ont présentés nos délégués à la Basilique de Montmartre, — de rendre à leurs foyers et aux champs nos soldats victorieux.

Cœur de Marie, — par le glaive qui vous a transpercée, — faites que nous servions de telle sorte le Cœur de Jésus, — que nous ayons part les uns et les autres aux magnifiques bénédictions qu'il a promises ;

Faites qu'après la plus sanglante des épreuves, — la France, — par l'amour de ce Sacré Cœur, — obtienne de reprendre dans le monde — sa glorieuse place de nation catholique — et que nous — nous fassions revivre dans nos campagnes les traditions religieuses de nos pères.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

O Cœur Sacré de Jésus, — nous vous en supplions, par le Cœur Immaculé de Marie — ayez pitié de nous. — Daignez vous-même animer notre vie, — nous diriger et nous conduire dans la paix et dans la joie.

Ainsi soit-il.

Enseignement libre. — Je prie instamment MM. les Curés et Recteurs d'annoncer aux Directrices des Ecoles libres que l'examen d'entrée au cours de Landerneau aura lieu le samedi 26 Juillet : à Quimper, à l'Ecole Sainte Anne ; à Landerneau, à l'Ecole Saint-Julien. Age requis : 14 ans révolus au 1er Septembre. Les examens commenceront à 8 heures et comprennent, pour celles qui n'ont pas le B. E., une dictée avec des questions, une rédaction et des problèmes.

Pour celles qui ont ce brevet : une rédaction, l'explication d'un morceau français, une question de cours en arithmétique et en physique, et un problème d'arithmétique : Tous autres renseignements seront fournis par Mlle Paintoux, Ecole Saint-Julien, Landerneau.

Je remercie d'avance MM. les Curés, Recteurs et Vicaires de toutes les démarches qu'ils auront la bonté de faire pour éclairer les familles sur la nécessité du recrutement du personnel de l'Enseignement libre, et pour décider les enfants à se dévouer, quelques années à la cause de l'Instruction chrétienne.

Concours de Dessin. — Les meilleures épreuves du concours de dessin qui vient d'avoir lieu entre toutes les écoles du diocèse, seront exposées :

A Quimper, à la Retraite, le 10 Juillet ;
A Morlaix, Ecoles des Filles de Saint-Martin, les 13 et 14 ;
A Brest, Cours Fénelon, 14, rue Jean-Macé, le 17 ;
A Landerneau, Ecole Saint-Julien, le 20 et le 21, jusqu'à midi ;
A Châteaulin, Ecole de la Plaine, le 24.

Retraites. — Comme tous les ans, les retraites des Institutrices libres s'ouvriront à Quimper, le 6 Août, à 18 heures ; à Lesneven, le 10 Août, à 18 heures, et dureront trois jours pleins. Pour s'inscrire, il faut écrire à Mme la Supérieure de la Retraite ou de Quimper, rue des Regnaires, ou de Lesneven.

En communiquant ces dates aux intéressées, MM. les Curés et Recteurs rendraient un réel service à l'Enseignement libre, en rappelant à ces demoiselles qu'elles ont toutes le devoir de suivre l'une ou l'autre de ces retraites : quelques-unes, peu nombreuses il est vrai, semblent ne pas s'en douter.

Examens. — L'Ecole Saint-Julien, de Landerneau, qui présentait 6 candidates au Brevet supérieur, a eu les 6 reçues.

O. Salomon, *Inspecteur diocésain.*

Lesneven. — Une retraite française, pour dames et jeunes filles, sera prêchée à la Retraite de Lesneven, du lundi 28 Juillet au samedi 2 Août. Les retraitantes sont priées d'apporter du sucre.

On recommande à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer en chaire cette retraite.

Pèlerinage des Tertiaires franciscains de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray. — Le pèlerinage annuel du Tiers-Ordre franciscain de Bretagne à Sainte-Anne d'Auray est fixé au dimanche 20 Juillet.

La veille, à la tombée de la nuit, ouverture du pèlerinage, suivie de l'adoration nocturne. Le dimanche 20, messe et communions à 3 h., 5 h., 7 h., et 9 h. 1/2. Cette dernière messe sera précédée de la procession traditionnelle. A 11 heures, entretien sur le Tiers-Ordre. A 13 heures, clôture du pèlerinage et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Instructions et cantiques en français et en breton de Quimper.

Les tertiaires sont priés d'apporter leurs bannières, insignes et cantiques.

Plus que les années dernières, ils viendront très nombreux renouveler leur esprit de foi et d'amour séraphique, manifester leur ardente dévotion à la sainte Aïeule du Sauveur, se recommander à sa puissante intercession et remercier Dieu de la victoire et de la paix accordées à la France.

Institution Saint-Vincent, Quimper. — La distribution des prix sera faite le mardi, 15 Juillet, à 2 heures de l'après-midi, et sera présidée par Monseigneur.

Nous sommes heureux d'apprendre que le Petit Séminaire a eu de beaux succès aux derniers examens du baccalauréat, puisque 8 sur 9 des candidats en Philosophie et 17 sur 18 en Rhétorique ont été déclarés admissibles.

Voici les noms des admissibles.

En philosophie : Henri Cudennec, de Quimper ; Jean Le Gall, de l'Hôpital-Camfrout ; René Le Gall, de Landudec ; Jean-Marie Le Guellec, de Peumerit ; Louis Le Menn, de Guissény ; François Mévellec, de Coray ; Joseph Morvan, de Guipavas ; Lucien Pondaven, de N.-D. de Kerbonne.

En rhétorique : Georges Boléat, de Quimperlé ; Albert Bossard, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Corentin Castrec, de Kerlaz ; Yves Dijonneau, de Recouvrance ; Yves Gourmelen, de Saint-Yvi ; Yves Hénaff, de Plogonnec ; Mathieu Hervé, du Cloître-Pleyben ; Louis Jaouen, de Plouzévédé ; Amédée Le Brazidec, de Brest (Carmes) ; Jean Le Guen, de Guipavas ; Jean Le Page, de Châteaulin ; Louis Le Pape, de Loctudy ; Corentin Parcheminou, de Saint-Nic ; Yves Pérennès, de Goulien ; François Philippe, du Juch ; Jean-Louis Rannou, de Plonévez-Porzay ; Désiré Talec, de Plouguerneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

KERFEUNTEUN. — **Pardon de la Mère-de-Dieu.** — Le Pardon de la Mère-de-Dieu s'est déroulé, cette année, dans le calme et le recueillement les plus édifiants. De 6 heures à 9 heures du matin, ce fut, sur toutes les routes qui mènent à « Ty-Mam-Doue », un entrecroisement ininterrompu de fidèles, dont un grand nombre s'approchèrent très pieusement de la Sainte Table.

La grand'messe fut chantée par M. Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu, sur une estrade dressée en plein air, face aux beaux arbres qui ombragent le vaste placitre en forme d'entonnoir, au fond duquel est située la chapelle de la Vierge.

L'assistance se composait exclusivement de véritables pèlerins, venus là, de tous les environs, et quelques-uns même de loin, avec l'unique désir de témoigner à la Mère de Dieu leur dévotion et leur reconnaissance.

A l'Evangile, M. Gaonach, professeur de philosophie à Saint-Vincent, prit la parole, et ce fut pour nous double plaisir que de l'entendre, car il est comme l'un des nôtres. M. Gaonach parle le breton de Cornouaille avec une pureté rare. Il excelle à traduire les plus hautes vérités en un langage tout à la fois très simple et très poétique. Je regrette de ne pouvoir vous donner une analyse de son beau sermon qui fut écouté avec une religieuse attention et qui produisit sur tout l'auditoire une très profonde impression. Ce fut un moment d'émotion générale, lorsque l'orateur, s'adressant aux pères et mères de famille, aux veuves et aux orphelins qui pleurent encore leurs disparus, aborda devant eux le mystère de la douleur, et leur montra le rôle providentiel qu'ils ont joué au cours de cette guerre.

« Dieu a voulu, leur dit-il, que les larmes de Marie fussent mêlées du sang de son Fils Jésus pour la rédemption de l'humanité. Il a voulu aussi que vos larmes fussent mêlées au sang de nos frères pour le salut et le triomphe de la France. C'est sans doute à nos soldats, mais c'est à vous aussi que nous sommes redevables du double bienfait de la victoire et de la paix. Si nous sommes actuellement impuissants à pénétrer le secret des vues divines sur chacun d'entre nous, un jour nous comprendrons, et alors, nous rendrons grâces au Père infiniment bon qui a tout disposé, à notre insu, pour le plus grand bien de ceux qui sont tombés et, en même temps, pour le plus grand bien de ceux que leur mort a plongés dans la tristesse et le deuil. »

La péroraison fut faite d'un vibrant appel à l'union de tous dans une même foi, dans une même espérance et une même charité, à la fidélité de tous aux mêmes traditions catholiques et bretonnes. Cette union et cette fidélité seront pour nous les plus sûres garanties d'une paix sûre et durable, d'une ère de gloire et de prospérité pour l'Eglise et pour la France.

Après l'Elévation, un artiste belge, que les hasards de la guerre ont conduit et retenu en notre région, chanta d'une voix puissante, bien timbrée et savamment exercée, un *Panis angelicus*, dont l'audition fut pour tous un vrai régal, en même temps qu'un stimulant à la piété.

La musique des « Potred Ty-Mam-Doue », dont nous avions été privés depuis l'ouverture des hostilités, s'est promptement et solidement reconstituée, sous la direction de notre bon vicaire M. Le Mell. Elle a contribué, pour une large part, à rehausser l'éclat de la fête. Son concours a valu aux pèlerins un agrément qu'ils ont su goûter et apprécier comme il convenait.

A l'heure des vêpres, la population de Quimper se porte en foule vers la chapelle. Beaucoup y viennent par dévotion, beaucoup aussi malheureusement, par pure curiosité. La procession est l'une des cérémonies les plus attrayantes de notre Pardon. Conformément à une vieille tradition que la paroisse de Kerfeunteun conserve jalousement, les statues sont portées, les unes par des jeunes filles vêtues de blanc et de bleu, les autres par des mères de famille parées de leurs riches costumes de mariage.

La bénédiction du Très Saint-Sacrement, qui devait clôturer la fête, fut précédée du *Te Deum* d'actions de grâces, ordonné par Mgr l'Evêque, à l'occasion de la signature du traité de paix.

Au moment où nos vaillantes chanteuses disaient une dernière fois leur amour à la Mère de Dieu, en un charmant cantique breton, le soleil qui, jusque là, avait si brillamment éclairé notre Pardon, se déroba derrière un monceau de gros nuages noirs. La menace d'un orage visiblement proche jeta une sorte de panique dans l'assistance, qui s'écoula promptement et en masses serrées dans toutes les directions.

DOUARNENEZ. — **Le *Te Deum* de la Victoire.** — C'est le dimanche 6 Juillet, que la population de Douarnenez était invitée au *Te Deum* d'actions de grâces pour la victoire et pour la paix.

Longtemps avant la grand'messe, la belle et vaste église du Sacré Cœur est envahie. La foule se presse et s'entasse, et quand, tout à l'heure, sonnera la messe, l'église sera comble.

Voici que s'avance le drapeau des Vétérans de 70, allègrement porté par M. Pichon, ancien zouave. Il s'arrête auprès du catafalque paré, comme pour les grands deuils du temps de guerre, du drapeau tricolore, car, à cette fête, les morts ne seront point oubliés.

Au haut de la nef, se placent les autorités civiles et les divers corps constitués de la ville, répondant avec empressement à l'invitation de M. le Curé. Remarqués, M. de Pénanros, le sympathique sénateur-maire, et son Conseil municipal ; M. Delécluse, ancien maire, président de la section locale des Vétérans de terre et de mer.

La messe est chantée par M. Cabillic.

Après l'Evangile, M. l'abbé Hénaff, vicaire, monte en chaire. Le catafalque, qui masque l'orateur, fait craindre un instant à l'assistance que sa parole n'en soit amortie. Mais non ; d'une voix claire, chaude et vibrante, M. Hénaff expose que l'Eglise, après nous avoir exhortés pendant quatre années de guerre à la prière et à la pénitence, a bien le droit, aujourd'hui, de convoquer à nouveau ses enfants pour la prière de l'action de grâces et le *Te Deum* de la reconnaissance. Puis, en des termes qui émeuvent les cœurs,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

il développe, avec l'énergique éloquence qui lui est coutumière, ces trois points qui font le sujet de son discours :

Gloire à Dieu qui nous a donné la victoire ;

Honneur aux hommes, chefs, soldats et marins, qui en ont été les héros ;

Paix à nos glorieux morts dans le triomphe de l'éternité. Marchons sur leurs traces et soyons dignes d'eux en suivant les généreux exemples qu'ils nous ont laissés...

Au dernier évangile de la messe, le *Te Deum* retentit sous les voûtes, chanté par tout le peuple des marins rendant gloire à Dieu.

Puis, M. le Curé, prenant la chape noire, entonne le chant solennel et triste du *Libera*, associant ainsi au souvenir des vivants le souvenir des morts qui ont préparé le triomphe final et versé généreusement leur sang pour que vive la France.

Nos sincères félicitations à M. H. Mao, dont la voix pleine et harmonieuse a si bien traduit, par son chant du *Libera*, la prière et les sentiments de la population donarneniste.

Plouguerneau. — **Adoration.** — « Je suis content de vous, » disait Napoléon à ses soldats. Ce compliment, M. le Curé de Plouguerneau pouvait, en toute conscience, l'adresser dimanche, à l'issue de la procession, à ses vaillants paroissiens. Et le Sacré Cœur de Jésus a dû être bien satisfait des exercices de l'Adoration qui se donnait à Plouguerneau, du 19 au 29 Juin inclus, sous la présidence de M. l'abbé Le Jollec qu'assistaient MM. L'Hévéder et Person.

Le jeudi 19 Juin, s'ouvraient les exercices pour les enfants ayant fait la communion privée et, dès la première heure, ils étaient là, au nombre de presque 500 : c'était vraiment un touchant spectacle que de voir ces petits, les privilégiés du Cœur de Jésus, écouter avec un recueillement au-dessus de leur âge, les diverses instructions, que de les entendre chanter les cantiques.

La communion des petits, faite le vendredi, fut immédiatement suivie des exercices de l'Adoration pour les aînés : les enfants des 1re, 2e et 3e communions solennelles : tous surent répondre à l'appel et témoigner au Cœur de Jésus et leur amour et leur reconnaissance : appelés à la Sainte Table le samedi, ils se présentèrent au nombre de 400 : et point n'est besoin de dire que les mamans accompagnèrent, en bon nombre, leurs enfants.

Après un temps de repos, nécessaire pour tout mettre en ordre pour l'Adoration des grandes personnes, les cloches annoncèrent l'ouverture des exercices pour la première série. Ce fut, d'abord, la magnifique procession de la Fête-Dieu et, à voir cette foule immense, pieusement agenouillée au passage du Très Saint-Sacrement, on ne pouvait se défendre d'une forte émotion : vraiment, c'était beau au delà de toute expression. Pouvait-on, après cela, douter du succès des exercices de l'Adoration ? Non : c'eût été faire injure aux compatriotes du Vén. Michel Le Nobletz. « Si je pouvais, disait M. Le Jollec, j'irais à Tréménac'h, à Trémeur, à l'Arvor, à Tréhénan, au Grouanec, et à tous je dirais : « Venez à la retraite d'Adoration ! » Le bon missionnaire n'a pas eu à se donner cette fatigue et son appel a été entendu, car Arvoriz et Tréhénaniz, Tremenac'hiz et *tud ar* Grouanec, aussi bien que les gens du bourg, sont venus en foule, et bien mieux ! les goëmonniers de l'archipel d'Ouessant, des soldats et des marins en activité de service sont venus très nombreux se joindre à leurs parents. « *Kant skoued nebeutoc'h a c'hounezin,* disait un goëmonnier, *mes an Aotrou Doue am dic'hollo ha kountant 'vo ac'hanomp !* »

Beaucoup, au retour de la grande guerre, se sont plu à mettre en parallèle la foi des Flamands et celle des Bretons, et souvent au désavantage de ceux-ci. Que j'eusse aimé les voir contempler cet auditoire de 2.200 personnes dans l'église de Plouguerneau, trop petite malgré ses vastes proportions ; je leur aurais dit : « Voyez et comparez » ! Et nos Plouiskerne ne méritent-ils pas d'emblée cet éloge que j'entendis, à Lourdes, un prêtre de Florence décerner aux Bretons : « *O Britones ! viri magnæ fidei et multæ fortitudinis !* »

Deux mille deux cents communions, le mercredi matin ! Ce fut le résultat des exercices de l'Adoration pour la première série. Il était évident, vu la marée dans la seconde moitié de la semaine, que pour la deuxième série le nombre des hommes serait moins fort. Cependant, samedi matin, on put compter 1.350 communions !

Et rien ne put décourager la bonne volonté des chrétiens de Plouguerneau, aucune considération ne put les arrêter, et à l'appel de M. Le Jollec, pour la fête du Sacré Cœur, ils ont répondu : hommes, femmes et enfants, en venant s'agenouiller à la Sainte Table au nombre de 3.500 ! On leur a demandé de venir, ils sont venus ; de chômer, ils ont chômé ; d'assister à la procession solennelle du vendredi, ils y ont tous assisté. « Que c'est beau ! C'est magnifique ! » disait le vénérable M. L'Hévéder, et cependant il avait été témoin de tant de belles fêtes durant sa longue et laborieuse carrière !

Oui, vraiment ! les exercices de l'Adoration, j'en prends à témoins nos bons missionnaires, le bon M. Francès, MM. les Vicaires de Kerlouan, Lannilis et Guissény, ont prouvé que Plouguerneau est resté digne de sa réputation de paroisse très chrétienne. Ce furent, en vérité, des journées fort belles et très bonnes pour le Divin Cœur de Jésus ! Et quelle espérance pour l'avenir !

F.-M. M.

Œuvre de la Sainte-Enfance.

Compte rendu diocésain de l'exercice 1918.

Monseigneur,

L'année dernière, j'avais la joie de vous annoncer un progrès sensible. Le progrès s'est encore accentué, cette année, et le Directeur général de l'Œuvre constatait, dans une lettre de félicitations, que jamais encore la Sainte-Enfance n'avait reçu, du diocèse, pareille offrande.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

J'ai confiance que ce n'est encore qu'un point de départ, et que toutes nos écoles chrétiennes vont répondre aux souhaits que Votre Grandeur exprimait, l'année dernière, dans ses lettres d'encouragement : « *Je souhaite vivement que toutes nos familles bretonnes fassent entrer leurs enfants dans cette voie de charité et de zèle.* »

Un avis de M. l'Inspecteur diocésain, dans le *Sentier*, encourage toutes nos écoles chrétiennes à reporter leur charité, appliquée pendant la guerre au *Sou du Soldat*, vers notre Œuvre qu'il recommande à la foi et au dévouement de nos maîtres et maîtresses.

Peuvent-ils, en effet, rester insensibles aux appels des Souverains Pontifes, dont les paroles sont citées à la première page de chaque numéro des *Annales*, et aussi aux intentions saintes que le Cardinal Gasparri proposait, au nom de Benoît XV, à tous nos associés : « *Solliciter du Bon Maître une abondante moisson de vocations sacerdotales qui puissent fournir à l'Eglise et aux Missions si éprouvées dans leur personnel enseignant, des ouvriers vaillants et nombreux, instruments indispensables du maintien de la foi parmi les populations déjà chrétiennes et de l'évangélisation des pauvres infidèles.* »

Oui ! Mon cœur est doucement ému à la pensée que nos chers petits enfants, par leur courte prière de l'Œuvre récitée, chaque jour et leur sou du mois, entendent dans le fond de leur cœur un mystérieux appel qui dirige les petits garçons vers le Sanctuaire, et prépare quelques-uns à la vocation de missionnaires ; et pour les petites filles, leur montre comme leur étant destinés la blanche cornette des Sœurs de Saint-Vincent de Paul ou le voile noir des Sœurs Assomptionnistes, pour les missions d'Orient, la robe grise des Franciscaines missionnaires, le vêtement bleu des Religieuses de Saint-Joseph de Cluny, pour les missions d'Afrique, ou enfin la guimpe des Religieuses de Saint-Paul de Chartres, pour la Chine ou le Japon !

C'est pour favoriser cette piété apostolique chez nos enfants, que, dans beaucoup d'écoles et de paroisses, la prière de l'Œuvre est récitée en commun dans les classes ou au commencement des catéchismes.

Je ne puis, Monseigneur, résister au plaisir de vous citer un joli passage d'une lettre d'un vicaire qui, peut-être, aura des imitateurs parmi nos autres confrères : « Je profite de la première question du Catéchisme : *Etes-vous chrétien ?* pour leur exposer l'Œuvre de la Sainte Enfance. Tous aussitôt promettent d'y inscrire leur nom ; et afin qu'ils n'oublient pas leur promesse, à chaque réunion du catéchisme je leur demande : *Allons ! qui a un sou ?* Le moyen me réussit à merveille. A l'heure actuelle (fin Mars), je n'ai encore recueilli que 90 fr., mais j'espère atteindre 150 fr. »

Les recettes de 1918 montent à 18.620 fr. contre 16.778 l'année précédente. Les paroisses où l'Œuvre est organisée ont augmenté. 88 laissent encore page blanche : 95, l'année dernière. 37 n'ont pas formé une série complète, contre 43 en 1917 ; et 21 au lieu de 26 n'ont pas deux séries complètes.

En revanche, le tableau d'honneur de celles qui ont atteint 100 fr. de recettes s'allonge : 58 au lieu de 48, et presque toutes avec une augmentation très marquée. Voici ce tableau, avec les chiffres de l'année précédente.

	1917	*1918*
1. Saint-Martin de Brest	6121.50	808 f. 65
2. Saint-Michel	540 »	750 50
3. Scaër	550 »	600 »
4. Landivisiau	585 »	570 »

	1917	*1918*
5. Landerneau	500 »	525 50
6. Saint-Sauveur de Brest	301 »	465 »
7. Saint-Louis	330 60	446 »
8. Lannilis	303 »	365 »
9. Saint-Pol de Léon	282 »	353 25
10. Le Relecq	360 »	300 »
11. Saint-Joseph du Pilier-Rouge	183 50	295 »
12. Plounévez-Lochrist	252 50	285 »
13. Saint-Corentin	207 10	277 55
14. Châteauneuf	131 »	275 »
15. Châteaulin	154 »	270 »
Pont-l'Abbé	136 »	270 »
16. Crozon	221 30	257 60
17. Saint-Martin de Morlaix	195 »	232 »
18. Douarnenez	207 »	225 »
19. Lambézellec	196 »	222 40
20. Saint-Renan	185 »	220 »
21. Plouescat	222 »	213 »
22. Landéda	68 »	211 45
23. Carmes de Brest	178 »	210 »
24. Guipavas	120 »	207 »
25. Audierne	125 »	180 »
26. Saint-Melaine	146 »	178 60
27. Concarneau	172 25	178 25
28. Tréboul	150 »	175 »
29. Kerlouan	185 »	170 »
Lesneven	120 »	170 »
Milizac	104 »	170 »
30. Roscoff	143 »	155 »
31. Riec	107 20	148 50
32. Pleyben	127 25	147 25
33. Plouguin	110 45	145 60
34. Rosnoën	79 45	145 »
35. Ploudalmézeau	125 »	144 30
36. Clohars-Carnoët	100 »	143 30
37. Pont-de-Buis	65 »	142 50
38. Kerfeunteun	117 »	142 »
39. Gouesnou	144 »	140 »
40. Plouhinec	101 »	132 50
41. Ploaré	35 »	130 »
Poullan	100 50	130 »
Pouldergat	140 »	130 »
42. Querrien	100 »	125 »
43. Pont-Croix	121 »	122 »
44. Faou	86 »	115 »
45. Saint-Mathieu, Quimper	35 »	113 30
46. Carhaix	38 »	110 60
47. N.-D. de Kerbonne	100 20	107 20
48. Rosporden	70 »	105 »
Saint-Pierre Quilbignon	72 »	105 »
49. Guiclan	100 »	104 »
50. Combrit	85 »	102 40
51. Guilers	50 »	100 »
Quimperlé	135 »	100 »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Encore un petit effort, et nous verrons au tableau d'honneur les paroisses suivantes : Fouesnant, 94 fr. 55 ; Moëlan, 90 fr.; Pont-Aven, 87 fr.; Landunvez, 85 fr.; Plounéour-Trez, 84 fr.

Ont fait des progrès saillants : Mahalon, qui avance de 50 à 80 fr.; Taulé, de 40 à 80 fr. ; Bannalec, de 33 à 77 fr. ; Pouldreuzic, de 50 à 75 fr.; La Forêt-Landerneau, de 47 à 72 fr.; Le Conquet, de 36 à 60 fr.; Nizon, de 20 à 55 fr.; Plourin-Ploudalmézeau, de 20 à 50 fr.; Guilligomarc'h, de 11 à 47 fr. 60.

J'ai demandé aux Communautés, Pensionnats, Collèges, Patronages, de donner à part leurs recettes, comme pour la Propagation de la Foi.

Voici les renseignements reçus :

Petit-Séminaire	552 f.	»
Collège de Saint-Yves, Quimper	101	80
— de Bon-Secours, Brest	78	»
— de Lesneven	48	»
Ecole Sainte-Anne, Quimper	116	»
Ecole libre des garçons, Quimper	72	»
Cours de l'Espérance, Quimper	38	60
Calvaire de Landerneau	22	80
Grand Séminaire	21	90
Adoration	50	»
Maison Saint-Joseph	10	»
Patronages des filles de Quimper	50	35

Daignez, Monseigneur, bénir nos Directeurs paroissiaux, les zélateurs, les chers petits associés de la Sainte Enfance, et agréer l'hommage de filial dévouement qu'offre à Votre Grandeur

Son très humble et très obéissant serviteur,

ALFRED LE ROY,
Chanoine, Directeur diocésain.

Monseigneur a daigné répondre par la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER
ET DE LÉON

Quimper, le 16 Mai 1919.

Cher Monsieur le Chanoine,

J'applaudis aux progrès incessants réalisés par l'Œuvre de la Sainte-Enfance sous votre direction.

Votre rapport est un vrai bulletin de victoire. Victoire d'enfants, qui vaudra devant Dieu celle des soldats de la grande guerre, puisqu'elle promet de conquérir à l'Eglise de nombreuses recrues dans des pays nouveaux.

La victoire des enfants ne s'obtient pas par eux seuls. Comme tous les soldats, ils ont besoin de chefs qui les recrutent, les forment, les entraînent, les conduisent. Transmettez ma bénédiction au pieux état-major qui a créé votre jeune et vivante armée, et gardez-en la large part qui vous est due.

Je m'unirai à vous tous dans la prière pour les morts qui appartiennent aux familles des associés.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Chanoine, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S.

† *ADOLPHE,*
Ev. de Quimper et de Léon.

Un Congrès général de musique sacrée. — Sous la présidence de Mgr l'Evêque de Lille, un Congrès général de musique sacrée se tiendra à Tourcoing, du dimanche 21 au dimanche 28 Septembre 1919.

Dans l'esprit des promoteurs, ce Congrès ne sera pas seulement l'occasion de festivités musicales. Il veut être un écho fidèle du *Motu proprio* du Pape Pie X, c'est-à-dire faire apprécier et aimer le chant grégorien, retremper l'inspiration des musiciens modernes, favoriser l'essor de la musique sacrée.

Ce Congrès aura un caractère d'enseignement et de démonstrations pratiques ; il ne comportera aucune discussion sur des points tranchés par voie d'autorité, ni sur des questions purement scientifiques.

Plusieurs journées sont réservées aux scholas, à la musique figurée, à la musique palestrinienne en particulier, à MM. les maîtres de chapelle et aux organistes, à la musique moderne et au chant populaire.

Un concours, avec des récompenses avantageuses, est établi pour la composition de plusieurs motets et d'une messe.

Le jour de la clôture, le poème lyrique *l'Abbaye*, de F. de la Tombelle, sera exécuté à l'hippodrome par des chœurs mixtes et un orchestre de 310 exécutants. Ce travail célèbre les moines, restaurateurs du chant grégorien.

BIBLIOGRAPHIE

ŒUVRE DU « LIVRE DU MARIN ». — I. *But :* Des milliers de marins vivent, pendant de longs mois, entre le ciel et l'eau, sur ce très petit monde qu'est leur navire, loin du pays natal et des êtres aimés.

Jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, pour la plupart, ils sont guettés par la déprimante solitude du large. La lecture est un dérivatif à leur ennui, mais hélas ! c'est souvent aussi un danger nouveau.

Procurer à nos marins, pour leurs longs et durs voyages, des livres instructifs, distrayants et moraux : tel est le but du « Livre du Marin ».

II. *Organisation :* 1° L'Œuvre du « Livre du Marin » entretient dans les ports une Bibliothèque-Dépôt, pour fournir des lectures saines aux marins embarqués ;

2° Le Comité-Directeur de l'Œuvre a son siège à *Paris, 4, avenue de Breteuil ;* il fonde les différents centres de Bibliothèques ; il choisit tous les livres mis à la disposition des marins ; il reçoit des dons en livres et en argent ;

3° Tout livre, pour être placé dans la Bibliothèque-Dépôt, doit être accepté par le Comité-Directeur et porter son visa d'approbation ;

4° Dans chaque port, un comité local, agréé par le Comité-Directeur, est préposé à la garde de la Bibliothèque-Dépôt ;

5° Le prêt des livres est absolument gratuit, mais il ne se fait qu'aux seuls officiers, sous-officiers et marins qui veulent être les adhérents et comme les prosélytes de l'Œuvre ;

6° Les adhérents reçoivent une carte qui leur donne droit à s'approvisionner de livres ; cette carte est renouvelable, chaque année ;

7° Les livres prêtés pour un voyage ou une croisière sont inscrits sur un carnet-bibliothèque, avec la signature de l'adhérent et la date du prêt.

Pour tous renseignements, s'adresser Œuvre du « Livre du Marin », avenue de Breteuil, 4, Paris (VII°).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FRÈRES D'ARMES dans la Foi pour la Patrie, dans la Paix comme dans la guerre, est la revue idéale du Jeune Catholique d'action. — Sommaire du N° du 1er Juillet : *Consigne :* Pour la Démobilisation, H. Caye ; Vers une transformation, pourquoi? *Freres d'Armes ;* Notre Vie catholique, P.L ; *Pour s'instruire :* Entretiens sur le Dogme catholique, N. Dubruel ; L'apostolat amical dans l'Evangile, H. de Pully ; Socialistes et Paysans, L. de la Boisse ; *Formation et Vie chrétienne :* Pourquoi se renoncer, P. Roger ; *Champs d'action :* Veux-tu ? P. Lieutier ; L'avenir colonial et la Jeunesse Catholique, Mlle de Beaucourt ; *Entre nous :* Soyons unis, H. Colas ; *Actualités :* les Idées, les Faits, Notes civiques, M. Eblé.

Abonnement : 3 mois, 2 fr. 25, un an, 4 fr. 25. Paris, 14, rue d'Assas (VIe). Téléphone : Saxe 02-67.

La Vie populaire et illustrée de la Très Sainte Vierge, par l'abbé Zéphirin GANDON, prêtre.

Ce livre, orné d'une carte de la Palestine et de trois belles gravures de la Sainte Vierge, est destiné à la jeunesse et particulièrement aux jeunes gens jeunes filles qui font partie de la Congrégation des Enfants de Marie, soit dans les paroisses, soit dans les institutions religieuses.

Il a été divisé en 31 chapitres, afin de fournir un sujet de lecture pour chaque jour du Mois de Marie.

En vente à la librairie Mame, Tours (Indre-et-Loire), à 2 fr. 25. le volume.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de reglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

---

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph. : 1.13.

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL

M. et Mme VÉRONNET-COMUNEL, propriétres.

Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.



Crème Eclipse POUR Chaussures

Sois sage, ô ma douleur, et tiens-toi plus tranquille !

C'est le poète qui parle ainsi. M. Léonard Parent, cultivateur au bourg de Glanges, a jugé, lui, qu'il était plus certain de tenir à ses douleurs un autre langage, et il leur a fait faire la connaissance des Pilules Pink. D'après ce qu'il nous écrit, on comprend qu'il a eu bien raison.

« Pendant trois ans, j'ai été dans un état de santé plutôt mauvais. Cela avait débuté par une grande faiblesse persistante et puis je me suis mis à souffrir d'une quantité de malaises qui ont empoisonné mon existence et paralysé mon travail. Mes digestions étaient longues, accompagnées de nausées. Si je faisais quelque chose un peu pénible ou si je marchais vite, j'avais des points de côté, et j'étais à bout de souffle. J'avais souvent la migraine et je dormais peu. J'ai eu fréquemment aussi des étourdissements, des névralgies. J'ai dû faire un séjour à l'hôpital. Toujours est-il que je n'ai commencé à connaître des jours meilleurs que lorsque j'ai été mis au traitement des Pilules Pink. Dès ce moment, j'ai compris qu'il y avait du bon pour moi. En effet, en peu de temps vos pilules m'ont transformé, me rendant. avec facilité, forces, appétit, bonnes digestions, bonne mine et faisant cesser tous mes malaises. Je vous remercie de tout cœur. »

Les Pilules Pink étaient passées par là, c'est-à-dire que le sang appauvri de M. Parent avait été, pour ainsi dire, renouvelé, car comme il est écrit sur la cédule : « Les Pilules Pink donnent du sang avec chaque pilule ».

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, épuisement nerveux, irrégularités, neurasthénie.

En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt. Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco, plus 0 fr. 40 de timbre taxe par boîte.

SCAVULINE, purgatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exige aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

En vente dans toutes les pharmacies. La boîte, deux francs pour nombreuses purgations Pharmacie P. BARRET, 23, rue Ballu.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SONT CONSTIPÉS

tous ceux qui n'obtiennent pas régulièrement une selle quotidienne ; tous ceux qui souffrent de ballonnement du ventre, de gaz, de gargouillements, de coliques sèches ; tous ceux dont les selles sont insuffisantes, dures, noirâtres, difficiles ou douloureuses.

LES PILULES DUPUIS

Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives

sont incomparables dans tous les cas de constipation. Elles se prennent en mangeant, sans modifier l'alimentation ou les habitudes ; elles ne donnent jamais de coliques ; elles font toujours de l'effet, parce que le corps ne s'en fatigue jamais.

Dans toutes les pharmacies, en boîtes de 2 francs *(impôt compris)*, portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle de la boîte et les mots « Dupuis Lille » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

84e Année. Vendredi 18 Juillet 1919. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

Abonnement : un an, France 8 fr. ; Etranger 10 fr.

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Quête pour les Orphelins ; Nominations ; Avis de réception.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; La fête de la Victoire à Saint-Corentin ; Avis de service ; Enseignement libre ; Petit Pardon de Sainte-Anne-la-Palue ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Nécrologie : M. Bodilis, ancien recteur de Plourin-Morlaix ; Distributions de Prix à Saint-Yves, à Saint-Pol de Léon ; Noces d'or sacerdotales de M. le Recteur de Baye ; La Consécration des familles au Sacré Cœur ; Sainte-Enfance ; Le Syndicat catholique des Cheminots de France.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 20 Juillet. — 6me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Jérôme et de Ste Marguerite.
A vêpres, mémoire du suivant, de S. Jérôme et de S. Praxède.
Lundi 21. — S. Thénénan, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.
Mardi 22. — Ste Marie Madeleine. Double. Blanc.
Mercredi 23. — S. Apollinaire, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Jeudi 24. — *Vigile de S. Jacques, Apôtre.* — Office de la Férie. Violet.
Vendredi 25. — S. Jacques, Apôtre. Double de 2me classe. Rouge.
Samedi 26. — Ste ANNE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
Dimanche 27. — 7me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

La Feuillée . . . . . du 21 au 23 Juillet.
Bodilis . . . . . du 24 au 28 —

Archives diocésaines de C[illegible]ber et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — Monseigneur rappelle à MM. les Curés et Recteurs qui n'ont pu faire, le dimanche des Rameaux, la quête prescrite pour les Orphelins, qu'ils doivent faire cette quête le *dimanche 27 Juillet*, solennité de sainte Anne.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Bourg-Blanc, M. Rolland, recteur de Meilars ;

Recteur de Meilars, M. Herry, professeur à l'Institution N.-D. du Creisker à Saint-Pol-de-Léon.

III. Avis de réception. — *Denier du Culte :* Argol, Arzano, Audierne, Bannalec, Baye, Bénodet, Beuzec-Cap-Sizun, Bodilis, Bohars, Bolazec, Botsorhel, Brasparts, Brélès, Brennilis, Briec, Carantec, Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Cap-Sizun, Cléden-Poher, Clohars-Carnoët, Clohars-Fouesnant, Le Cloître (Pleyben), Le Cloître (Saint-Thégonnec), Collorec, Combrit, Comanna, Concarneau, Le Conquet, Coray, Daoulas, Dinéault, Dirinon, Le Drennec, Ergué-Armel, Ergué-Gabéric, Esquibien, Le Faou, La Forêt (Fouesnant), Fouesnant, Garlan, Gouesnac'h, Gouesnou, Gouézec, Goulien, Goulven, Gourlizon, Guengat, Guerlesquin, Guiclan, Guilers (Plogastel), Guilers (Brest), Guilligomarc'h, Guilvinec, Guimaëc, Guimiliau, Guipronvel.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint Corentin. — *Dimanche 20 Juillet :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint Sacrement. — A 8 heures du soir, réunion des confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Samedi 26 : fête de sainte Anne, la messe de 8 heures est dite à son autel.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *6e Dimanche après la Pentecôte (20 Juillet) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint Sacrement, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés

Lundi, 14 Juillet, à l'occasion de la fête de la Victoire, Monseigneur, assisté de ses vicaires généraux, a dit la messe à la Cathédrale, pour la France et pour les morts de la guerre, en présence du vénérable Chapitre et du clergé, au milieu d'une très nombreuse assistance de fidèles.

Avis de service. — Le service anniversaire pour M. l'abbé Salaün, économe de Saint-Vincent, sera chanté à Brasparts, le *mardi 22 Juillet, à 10 heures.*

Enseignement libre. — MMelles les Institutrices libres sont priées d'apporter leur provision de sucre pour leur retraite.

Les personnes qui désirent subir l'examen du Brevet d'Instruction Religieuse, cette année, doivent m'en aviser immédiatement.

O. Salomon, *insp. dioc.*

Plonévez-Porzay. — **Petit Pardon de Sainte-Anne-la-Palue.** — *Samedi 26 Juillet :* basse-messe à 7 heures ; grand'messe à 11 heures ; *Dimanche 27 Juillet :* basse-messe à 7 heures ; grand'messe à 11 heures ; sermon. A 3 heures 1/2, vêpres, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — Les 1er, 3e et 4e dimanches d'Août, ainsi qu'au jour de l'Assomption, basse-messe et grand'messe à Sainte-Anne.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citations. — *François Riou,* sergent de la 2e Cie du 33e R. I. : « Sous-officier d'un moral élevé, d'un sang-froid et d'un courage remarquables ; au cours des combats du 31 Mai au 2 Juin 1918, s'est dépensé sans compter au cours de plusieurs missions dangereuses. »

M. Riou est élève au Grand Séminaire.

Thénénan Gouriou, caporal au 77e R. I. : « S'est distingué, le 25 Septembre 1915, en allant chercher toute la nuit des blessés en avant des lignes. »

M. l'abbé Gouriou est prêtre instituteur à Crozon. L'ordre du jour ci-dessus est d'autant plus élogieux, que son titulaire n'étant ni brancardier, ni infirmier, mais simple combattant ; aurait pu, la bataille finie, estimer sa tâche faite.

Nécrologie. — M. BODILIS, *ancien Recteur de Plourin-Morlaix.* — M. Bodilis naquit, en 1847, à Plouvorn, d'une famille où la foi et les pratiques religieuses bien accomplies ont toujours été en honneur. Dès son enfance, on remarque chez lui une intelligence lucide, un esprit éveillé, une volonté tenace, beaucoup de piété. Pendant ses vacances de collégien, il exerçait un véritable apostolat auprès des enfants et des jeunes gens de son voisinage. Pour les retirer du bourg après les offices et les empêcher d'aller courir à droite et à gauche, il organisait dans le village des jeux très goûtés. Mais pour y prendre part, il fallait avoir assisté aux vêpres de la paroisse et ne pas arriver en retard.

Elevé à la prêtrise en 1872, M. Bodilis fut nommé vicaire à Garlan, d'où il suivit son recteur, M. Bernard, transféré à Dirinon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Au bout de quelques années, Monseigneur le nomma recteur de Trégarantec. L'église de cette paroisse venait d'être complètement détruite par un incendie. Il fallait donc la reconstruire. M. Bodilis était là dans son élément. Très adroit dans les travaux manuels, il semblait connaitre tous les métiers et y exceller. Avec des ressources très minimes, il sut bâtir une belle et coquette église. Il comptait bien rester dans cette chrétienne paroisse de Trégarantec et y jouir du fruit de ses travaux. Mais bientôt il fut envoyé à Lopérec. L'église de cette paroisse avait besoin de grosses réparations, et pour les mener à bonne fin, l'Administration diocésaine crut qu'elle ne pourrait pas trouver un homme plus compétent que M. Bodilis.

Après avoir accompli avec succès la tâche difficile qu'on lui avait confiée, M. Bodilis crut que, cette fois, il pourrait imiter le cultivateur qui, ayant terminé et logé en lieu sûr sa moisson, prend un repos bien mérité. Monseigneur en jugea autrement et l'envoya à Spézet, excellente et grande paroisse. Là, il n'y avait pas d'église à bâtir ou à restaurer, il y avait des réformes à faire, et où n'y en a-t-il pas? M. Bodilis s'y appliqua avec toute la vigueur de sa volonté énergique et tenace, et donna la mesure de son dévouement, particulièrement au cours d'une grave épidémie. Il secondait les efforts des médecins et contribua, par ses soins et ses conseils judicieux, à sauver la vie d'un grand nombre de ses paroissiens.

L'influence salutaire du Recteur sur ses paroissiens devenait trop grande et trop dangereuse pour un certain clan. On fit des cabales contre lui. Ce qui mit le feu aux poudres, fut la création d'une école libre et chrétienne de filles. M. Bodilis, homme de paix avant tout, préféra céder à l'orage et accepta la paroisse de Plourin-Morlaix. L'esprit y était tout différent. Le nouveau Recteur, là comme partout où il avait passé, travailla, avec un zèle ardent et toujours mesuré, au salut des âmes. Il n'y fut pas sans consolations, mais la croix surtout l'y attendait. La guerre le priva de ses vicaires, et il se trouva seul pour desservir cette grande paroisse. Il semblait solide comme un chêne ; il succomba pourtant sous le pesant fardeau et, dans le courant de 1915, il fut obligé de démissionner. Il se retira dans la Maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon. On croyait, et lui-même avait cet espoir, que le repos et un régime bienfaisant auraient eu raison du mal qui le tenait. Il n'en fut pas ainsi. Ses souffrances, au lieu de s'atténuer, allaient toujours croissant. Depuis plusieurs mois, il n'avait plus la consolation de dire la sainte messe, et toute sortie lui était interdite. La vue elle-même s'affaiblissait. Cependant, au milieu de souffrances sans répit, il était resté le même, patient, doux, affectueux, accueillant ses visiteurs avec ce bon et fin sourire que ses amis connaissaient bien. Son état, quoique fort douloureux, ne faisait pas prévoir une fin très prochaine. Aussi, le samedi 5 Juillet, ce fut une surprise générale, quand on annonça que le bon M. Bodilis était mort. Le vendredi soir, il était comme

à l'ordinaire. Le samedi matin, quand le domestique entra dans sa chambre, il le crut endormi. Oui, il dormait, en effet, de son dernier sommeil. Dans la nuit, l'ange de la mort était venu et avait cueilli sa belle âme, tout doucement.

M. Bodilis a été enterré à Plouvorn, sa paroisse natale. Vingt-sept prêtres, parmi lesquels M. le Curé de Saint-Pol, M. le Curé de Plouzévédé, M. le Supérieur de Saint-Joseph, M. Léon, de Cléder, M. le Curé de Saint-Thégonnec, M. le chanoine Canossue, M. le Recteur de Plougoulm..., avaient tenu à venir prier autour de son cercueil et à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

X.

R. I. P.

Distributions de Prix.

I. École Saint-Yves. — Le 12 Juillet, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc, entouré de nombreux prêtres de la ville, avait lieu la distribution des prix à l'Ecole Saint-Yves.

Ce fut, comme toujours, une fête très simple, tout intime, mais à laquelle les circonstances nouvelles, nées de la paix, donnaient, cette année, une note joyeuse, inconnue depuis longtemps : l'Ecole s'était rouverte, le jour même de l'armistice ; peu à peu les maîtres démobilisés étaient revenus, les locaux occupés par le service sanitaire avaient été rendus à leur destination ; depuis deux semaines la paix était signée... et les vacances allaient venir que n'assombriraient pas les inquiétudes, les deuils peut-être qui avaient marqué les précédentes.

Aussi bien, comme le montra Monsieur le Supérieur, dans le rapide exposé qu'il fit à Monseigneur et aux familles de la vie du collège, les efforts réalisés dans des conditions difficiles parfois, les fruits obtenus, tant dans l'ordre de la formation chrétienne que dans celui des études permettaient-ils de se réjouir.

Les examens ont donné de très heureux résultats : sur 17 candidats au baccalauréat, 12 ont été déclarés admissibles :

Mathématiques : Henri Gaston, d'Auray ; Gabriel Le Moal, de Quimper.

Première : Latin-Grec : Joseph Jéhannin, de Quimper ; Roland de la Villemarqué de Cornouaille, de Quimper.

Latin-Langues : Robert Le Quer, de Douarnenez.

Latin-Sciences : Jacques Carré, de Paris ; Alain Gaston d'Auray ; Auguste Guillemot, d'Audierne ; Pierre Pensec, de Douarnenez ; Gaston du Perray, de Quimper ; Alain Quéméré, de Quimper.

Sciences-Langues : Yves Le Bec, de Quimper.

Monseigneur, en répondant à M. le Supérieur, félicita les élèves et les maîtres de ces succès, qui autorisaient pour l'avenir toutes les espérances, puis, dans une belle allocution, où s'exprimait sa sollicitude paternelle pour ces âmes d'enfants et de jeunes gens — écoliers d'aujourd'hui, hommes de demain, — il leur parla des « vieilles » vertus de tempérance, de prudence, de justice, de force,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui sont les vertus de tous les âges, de tous les temps, sans lesquelles il n'est pas de vie chrétienne ni de vie humaine belle et féconde... La paix était revenue : elle ne donnerait pas les fruits désirés pour l'Eglise, pour la France, si elle n'était vécue avec ces vertus qui font les âmes droites, viriles, disciplinées et prudentes... Et pour les pratiquer, comme citoyens, il fallait s'y exercer dans les années du collège.

Quand Monseigneur eut fini de prononcer ces paroles, qui répondaient au sentiment de tous, commença la distribution des prix, qui se poursuivit, coupée de temps en temps de chants exécutés avec art par un chœur d'élèves, sous la direction de M. l'abbé Boucher.

Voici les noms des élèves qui ont été le plus souvent cités dans chaque classe :

Dixième classe : Stanislas Criou, Guillaume Pérez ; — *Neuvième :* Guy du Marache, Pierre Le Ninivin ; — *Huitième :* Jean Le Maître, Jean Merlet, Louis Dorval ; — *Septième :* Henri Eychenne, Michel Gannat, Henri Richard ; — *Sixième :* Yves Paugam, Pierre Hériveaux, Arthur Pivert ; — *Cinquième :* Auguste Cadudal, Louis Le Doze, André Dubois ; — *Quatrième :* Louis Paugam, Pierre Lecerf ; — *Troisième :* Charles Belin, Noël de Kerangal ; — *Seconde :* Michel Miossec ; — *Première :* Auguste Guillemot, Joseph Jéhannin, Alain Gaston ; — *Mathématiques :* Gabriel Le Moal.

II. Institution N.-D. du Creïs-Ker, Saint-Pol de Léon. — La distribution des Prix a été faite aux Elèves le jeudi 10 Juillet, sous la présidence de M. H Lucas, professeur honoraire de l'Université, licencié ès-lettres, officier de l'Instruction publique, professeur suppléant de Troisième à l'Institution N.-D. du Creïs-Ker pendant les années de guerre.

Nous retrouvons l'éclat des cérémonies d'avant la guerre. La musique, réorganisée par les soins de son directeur, M. Saccadas, se fait entendre au cours de la fête, dans un programme choisi. Une troupe de jeunes acteurs bien exercés interprètent, avec finesse et brio à la fois, deux charges d'un comique irrésistible ; puis la chorale du Collège exécute, avec accompagnement de l'orchestre, un chant patriotique d'une magnifique ampleur.

M. le Président monte alors sur l'estrade : à ses côtés prennent place M le comte de Guébriant, conseiller général, maire de Saint-Pol de Léon ; MM. les chanoines Treussier, curé-archiprêtre, Goret, supérieur de la Maison Saint-Joseph, Goulven, aumônier des Ursulines ; M. L. Roche, professeur agrégé de l'Université et suppléant de Sciences à l'Institution ; M. Rox, professeur à l'Athénée royal de Chinay et suppléant de Sixième ; MM. les Recteurs du canton de Saint-Pol et les professeurs de la Maison.

M. l'abbé Floc'h, supérieur de l'Institution, prononce une allocution où il rappelle, tout d'abord, les nombreux titres que possède M. Lucas à la reconnaissance des élèves et des amis du Collège : un dévouement sans limites, une expérience consacrée par de lon-

gues années de professorat, une science pédagogique éprouvée, surtout une conviction religieuse et une dignité de vie qui forçent l'admiration, tels sont les trésors que M. Lucas a mis spontanément, dès la première année de guerre, au service de la Maison. M. Lucas nous quitte et prend une retraite bien méritée : avec lui s'en vont ces autres laïques aussi savants que chrétiens : MM. Roche et Rox qui, par leur collaboration de quatre années à l'œuvre entreprise par l'Institution, ont permis à celle-ci de surmonter les épreuves de la guerre. M. le Supérieur leur adresse un adieu empreint de la plus vive émotion, en les priant de vouloir bien accepter le titre de membres d'honneur de l'association des Anciens Elèves. Il remercie M. le Maire et M. l'Archiprêtre de Saint-Pol pour le précieux soutien qu'ils assurent au Collège ; les prêtres venus nombreux, cette année, à la cérémonie, et qu'il se réjouit de voir accourir en cette circonstance pour témoigner leur sympathie à l'Institution.

Il rend compte, ensuite, des résultats obtenus pendant l'année ; ces résultats sont hautement satisfaisants, et des plus encourageants pour l'avenir : sur quarante-trois candidats qui ont été présentés, en Philosophie-Mathématiques et en Première aux sessions de Juillet et d'Octobre 1918, trente-sept ont été admis ou admissibles. A la session de Juillet 1919, ont été proclamés admissibles dix élèves des classes de Philosophie et Mathématiques, dix-huit de la classe de Première. Cependant, avec la cessation des hostilités, les anciens, eux aussi, ont repris leurs études ; et les premiers résultats des examens dont ils ont affronté les épreuves nous laissent espérer que, devant les jurys des Facultés ou au concours des grandes écoles, ils feront honneur à la Maison qui leur a donné leur première formation. Enfin, l'Institution a présenté, cette année, quatorze élèves aux examens du Grand Séminaire ; c'est un résultat consolant, car il prouve que, chez nous, l'esprit chrétien fleurit toujours vivace : sur un mauvais arbre, verrait-on croître et mûrir de si beaux fruits ?

M. le Supérieur termine en adjurant les élèves de se montrer les dignes « enfants de cette victoire » dont la radieuse apparition illumina l'année présente. Qu'ils apportent à leurs études actuelles, et plus tard à tous leurs devoirs, cet élan et cet enthousiasme dans la discipline qui permirent à leurs aînés de gagner la grande guerre ; et ils mériteront de devenir les régénérateurs de la France.

M. le Président prend alors la parole : son discours d'une rare élévation de pensée et d'une parfaite tenue littéraire, est un vibrant appel à la foi patriotique et religieuse de ses jeunes auditeurs. M. Lucas trouve, pour chanter les gloires passées et présentes de la France, des accents d'une émotion qu'il contient à grand peine ; et cette émotion s'attendrit encore pour célébrer les charmes de la petite Patrie que chacun va retrouver, au sortir du Collège, dans ce canton du pays natal où s'élève la chère maison paternelle. Il rappelle ensuite à son auditoire de jeunes gens, cet

Archives diocésaines de Quimper et Léon

idéal religieux qui donne à la vie son sens le plus plein et qui prend son principe dans le sentiment du devoir chrétien ; il leur enseigne la nécessité d'une règle, d'une discipline qui plie la fantaisie et le caprice individuels aux lois de la raison ; et il leur montre que c'est à la religion, à l'enseignement de l'Église, aidés par cette admirable culture classique dont les élèves reçoivent au Collège les premiers éléments qu'il leur faut demander le secret de cette règle et de cette discipline. Il termine sur un adieu à cette Maison où il a connu la joie austère des dernières heures de travail, à la fin d'une longue carrière d'enseignement.

Lecture est faite ensuite du palmarès : nous y relevons les noms suivants des principaux lauréats :

Philosophie : Louis Coat, de Pleyber-Christ ;

Mathématiques : Joseph Coulogner, de Morlaix ;

Première : Excellence, Prix d'honneur, Prix des Anciens Elèves : Antoine Gestin, de Lambézellec ; deuxième prix de Dissertation : Pierre Moreau, de Châteauneuf-du-Faou ; 2e Prix des Anciens Elèves : Joseph Guiriec, de Cléder ;

Seconde : Maudez Kerrien, de Henvic ; Joseph Queinnec, de Guiclan ; Yves Nédélec, de Milizac ;

Troisième : Joseph Manac'h, de Saint-Pol ; Joseph Moal, de Plougastel ; Robert Goulm, de Brest ;

Quatrième : Jean Le Vaillant, de Plougasnou ; Eugène Guyader, de Landerneau ; Augustin Laurent, de Saint-Pol ;

Cinquième : Yves Kerboul, du Relecq-Kerhuon ; Hippolyte Boulc'h, de Landivisiau ; Joseph Mével, de Brest ; François Le Saint, de Plouescat ;

Sixième : Yves Péron, de Morlaix ; Joël Bellec, de Landivisiau ; Henri Le Saoût, de Saint-Pol ; Eugène Pénel, de Saint-Pierre-Quilbignon ;

Septième : Jean Colin, de Lambézellec ; Luc Rapine, de Ploudalmézeau ; Jean-François Argouarc'h, de Plouvorn ;

Huitième : Louis Glémarec, de Lanriec ; Yves Kerrien, de Sainte-Sève ;

Neuvième : Raymond Corbel, de Saint-Denis (Seine) ; Jean Le Pape, de Lopérec.

Baye. — **Noces d'or sacerdotales de M. le Recteur.** — Ce fut une très belle fête. Elle eut pour point de départ une charmante lettre de Monseigneur, très paternelle, très affectueuse, lui conférant la mozette de doyen honoraire.

Pour l'inaugurer, le jour choisi fut celui de la fête, si populaire et si fréquentée, de Saint-Eloy. Dans l'église toute blanche, gracieusement ornée, la foule des paroissiens se presse pour la grand'-messe. Le pasteur monte à l'autel, assisté de son neveu, M. l'abbé Berthou, aumônier du Lycée de Quimper, et de M. Boléat, aumônier de l'hôpital de Quimperlé. Dans le chœur dix-sept prêtres, en tête desquels M. Guéguen, chanoine titulaire, et M. le chanoine Derrien, curé-archiprêtre de Quimperlé. C'est ce dernier qui monte

en chaire, à l'Evangile, et félicite le vénérable jubilaire et ses paroissiens. En termes excellents, il rappelle la messe chantée pour la première fois, il y a cinquante-trois ans, à Landivisiau, et montre le vétéran d'aujourd'hui montant encore à l'autel, après une carrière bien remplie et continuant à conduire ses paroissiens dans la voie du salut.

Pendant la messe, des chants sont exécutés par la « schola » de M. Mélanson, vicaire à Sainte-Croix, et deux artistes nous charment par d'excellents morceaux de violon et d'harmonium.

Au presbytère, l'accueil est charmant. Au dessert, M. l'Archiprêtre de Sainte-Croix traduit au nouveau Doyen les sentiments qui sont dans tous les cœurs : félicitations, vœux pour l'avenir.

Le nouveau Doyen répond cordialement, avec la bonhomie que nous connaissons : « Messieurs, si j'ai bonne souvenance de mes études classiques au Collège de Léon, Lhomond dit quelque part, en sa grammaire : « *Senectus loquacior est ; La vieillesse est un peu bavarde* ». Quoiqu'il m'en coûte, je vais donner un démenti à ce vénérable auteur, et retiendrai votre attention quelques secondes à peine. Donc, deux mots :

« Du fond du cœur, à tous grand merci ! Merci d'être venus en si bon nombre honorer cette fête de famille ! Merci à M. le Curé-Archiprêtre de Quimperlé ! Merci à tous mes frères du sacerdoce qui ont uni, ce matin, leurs bonnes prières aux miennes ! Qu'à tous aussi Dieu donne de célébrer, un jour, leurs noces d'or sacerdotales.

» Merci aux artistes musiciens qui nous ont charmés pendant la messe ! Merci encore à tous et à chacun, et gloire à Dieu ! »

Dans la soirée, de nombreux fidèles sont venus présenter à leur bon Recteur l'hommage de leur affection et de leur respect et lui ont exprimé à leur tour, le vœu et l'espoir de poursuivre longtemps encore le cours de sa pieuse et vénérable vieillesse.

La Consécration des familles au Sacré Cœur.

Un appel du Pape à l'occasion de la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie.

Rome, le 23 Juin.

Dimanche dernier, S. S. Benoît XV recevait, dans la salle du Consistoire, les directeurs et zélatrices de l'Apostolat de la Prière et de la Consécration des familles au Sacré Cœur, en Italie ; il leur a donné des instructions et des encouragements dans un discours dont nous voulons au moins, reproduire ici quelques extraits :

« Il a bien lu Notre âme, celui qui y a découvert le propos de « protéger, d'encourager, et pour ainsi parler, de faire nôtre l'Œuvre de la Consécration des familles au Sacré Cœur de Jésus ». Plusieurs fois, nous avons déclaré que nous voudrions voir reconnu de tous le règne social de Jésus-Christ ; mais, puisque la société

Archives diocésaines de Quimper et Léon

se compose de familles, la consécration de celles-ci au Sacré Cœur n'est-elle pas le moyen le plus efficace pour étendre et propager ce règne social qui est l'objet de tous Nos vœux ?

» La forme sous laquelle des personnes méritantes s'efforcent, depuis quelques années déjà, de rendre plus sensible la prise de possession, par le Sacré Cœur, des foyers domestiques, ne laisse pas d'être nouvelle : cette nouveauté ne Nous déplaît pas. Mais comme il ne semble pas qu'une forme dispendieuse, à certains égards, puisse convenir à toutes les familles chrétiennes, et comme Nous voulons, par ailleurs, qu'aucune famille ne reste exclue des bienfaits de la consécration au Sacré Cœur, il était nécessaire de maintenir en honneur l'association à laquelle on doit la priorité de l'appel à une consécration qui, égale en son fond à celle dont la forme est plus récente, se présente comme possible en même temps aux pauvres et aux riches, aux nobles et aux plébéiens. D'où la définitive organisation que Nous avons Nous-même donnée, pour l'Italie, à l'Œuvre de la Consécration des familles au Sacré Cœur, en saisissant l'opportunité de la circonstance que la direction de l'Apostolat de la Prière était, depuis peu, retournée en Italie, à la méritante Compagnie de Jésus. »

Le Saint-Père se plut ici, à constater que les résultats de cet acte ont répondu à son attente : en Italie, et à Rome tout d'abord, l'Œuvre de la Consécration des familles au Sacré Cœur est allée se développant rapidement. Il voudrait qu'elle « s'étendît toujours davantage, et que les familles consacrées au divin Cœur *vécussent*, suivant une énergique expression, *la consécration qu'elles ont faites* ». Pour réaliser ce double objectif, il suffisait, lui semblait-il de tourner les yeux vers des souvenirs et des choses familiers à ses auditeurs :

« Sans parler des « livres d'or », gardés au sanctuaire de Montmartre — ils se rapportent exclusivement à la France, — on sait que, dans le monastère de Paray-le-Monial, se conservent 35 volumes contenant les noms de 1 million 82.459 familles de toutes les nationalités distinctes de la nationalité française, et consacrées au Sacré Cœur à la suite de l'appel fait en 1889 par l'Apostolat de la prière et les adhésions des familles furent si peu passagères et occasionnelles que « dans le *Bulletin du Vœu National* on a pu lire ces mots : « Nous bénissons la Providence pour ce résul» tat merveilleux ; ce n'est d'ailleurs qu'un commencement : les » livres d'or de la Consécration, ouverts en 1889, ne se fermeront » plus. » Nous ne voulons point cependant méconnaître la cause occasionnelle du succès merveilleux obtenu par l'appel lancé en 1889 par l'Apostolat de la Prière. Seulement, Nous demandons : *et pourquoi ne pas discerner une nouvelle occasion apparente de multiplier les fruits de cet appel d'hier, dont l'écho ne s'est jamais éteint, dans l'annonce de la prochaine canonisation de la vierge de Paray-le-Monial, élue par Jésus-Christ lui-même pour être la propagatrice de la dévotion à son divin Cœur ? Il Nous appartenait d'émettre aujourd'hui cette idée, et Nous serions heureux si, à l'occasion de la consécration attendue de la bienheureuse Marguerite-Marie, un nombre extraordinaire de familles italiennes consacrées au divin Cœur venaient accroître les gloires domestiques de l'Apostolat de la prière : les promoteurs de l'autre forme de consécration, nous ne le méconnaissons pas, pourraient, eux aussi, s'efforcer de joindre les voix des autres nations à l'hymne d'amour que nous voudrions voir élever au Cœur de Jésus par toutes les familles chrétiennes.* »

C'est donc à toutes les familles chrétiennes du monde que le Saint-Père adresse ici son appel.

Au reste, le Pape insiste pour qu' « elles vivent ensuite la consécration » qu'elles auront faite au Sacré Cœur :

« Qui ne sait, dit-il, que cette consécration ne doit pas consister en une simple et passagère manifestation de vie chrétienne ! Elle doit être au contraire le principe d'une série d'actes, capables de démontrer que la maison consacrée au divin Cœur est devenue le séjour de la foi, de la charité, de la prière, de l'ordre et de la paix domestique. Toute la vie de la famille consacrée au divin Cœur doit se dérouler à l'ombre de ce céleste patronage dans le Cœur de Jésus, les vieillards doivent puiser la force et les jeunes gens la prudence : c'est en lui que les affligés doivent chercher leur consolation, et les malades la patience ; les mères doivent verser dans le Cœur de Jésus toutes leurs sollicitudes, et les parents leurs anxiétés pour l'avenir incertain de la famille. Mais n'est-il pas aisé de comprendre que tout cela suppose la réunion fréquente de la famille au pied de l'image du Sacré Cœur, pour se raffermir dans le droit chemin, ou pour trouver du soulagement dans la douleur, moyennant la prière faite en commun ?... »

Sainte-Enfance. — Le cardinal Gasparri a adressé, au nom du Souverain Pontife, la lettre suivante à *Mgr Roger de Teil*, directeur général de la Sainte-Enfance.

C'est un but nouveau et de la plus haute importance proposé à l'Œuvre : celui de coopérer à l'avenir, par des aumônes plus abondantes, à la formation d'un clergé indigène dans les Missions.

Cet appel pressant du Souverain Pontife sera entendu de nos enfants des Ecoles chrétiennes, surtout de nos élèves des Séminaires, des collèges ecclésiastiques et des nombreux pensionnats chrétiens de notre diocèse.

Nous demandons avec confiance à leur piété filiale un généreux et puissant effort auquel ils obtiendront que s'intéressent aussi leurs petits frères et leurs petites sœurs.

« MONSEIGNEUR,

» Parmi les nombreux chagrins qui, en ce moment, affligent le Souverain Pontife, un des premiers est assurément l'inquiétude au sujet des Missions éprouvées, depuis quelques années, par un manque de prêtres tel que, au lieu de progresser comme tous le souhaitent, elles dépérissent lamentablement de jour en jour.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Dans le désir de trouver un remède à de si grands maux, et de conserver les fruits acquis au prix de tant d'efforts, le Saint-Siège a vivement pressé les évêques qui sont à la tête des Missions de faire élever aux ordres sacrés les indigènes qu'ils auraient trouvés manifestant les signes de la vocation divine, pour que fût formé ainsi, dans tous les pays, un clergé apte à suppléer avec avantage les Missionnaires manquants, et qui aurait un accès plus facile auprès des âmes soupçonneuses des habitants, ayant avec eux communauté de patrie, de race, de langue et de mœurs.

» Cette œuvre de prévoyance, bien qu'entreprise avec succès par un grand nombre, progresse plus lentement qu'il n'est nécessaire, non que manquent les jeunes gens capables d'être élevés au sacerdoce, mais parce que, trop souvent, les évêques manquent des ressources nécessaires pour leur formation ecclésiastique.

» A cette situation désolante des Missions, est venue s'ajouter récemment une guerre affreuse qui leur a, pour ainsi dire, porté le dernier coup, au point que ce n'est plus leur prospérité, mais leur vie même qui est en question.

» Les choses en étant venues à ce point, le Pasteur suprême de l'Eglise, dans son zèle ardent pour le salut des âmes et le progrès de la religion, engage vivement tous les fidèles en particulier, puis les associations pieuses, à ne pas laisser perdre une riche moisson par le manque d'ouvriers et à unir leurs efforts pour tâcher d'épargner un tel désastre à la vigne du Seigneur.

» C'est principalement vers la Société qui a reçu son nom de la Sainte-Enfance de Jésus que le Saint-Père tourne ses regards, la priant et la suppliant de redoubler d'activité pour venir en aide aux petits séminaires, où l'on élève les principales, et presque les uniques espérances des Missions éprouvées, en leur préparant des prêtres.

» Assurément, le Saint-Père n'ignore pas qu'une partie des cotisations annuelles est consacrée à l'éducation de quelques enfants rachetés, qui offrent les meilleures espérances de s'acquitter un jour des fonctions sacerdotales, et Il s'en réjouit grandement pour Lui-même, et en félicite de tout Son cœur l'Association. Cependant, Il estime que cette Société florissante rendra de meilleurs et de plus grands services à la religion en poursuivant cette œuvre avec de nouvelles aumônes plus abondantes, et en étendant le bénéfice de ses largesses aux enfants non rachetés encore qui, au jugement des évêques, paraissent appelés à devenir prêtres. C'est pourquoi le Saint-Père s'adresse à vous, digne Supérieur de cette Association, vous engageant de tout Son cœur à vous dévouer à cette œuvre très sainte, répondant si évidemment aux intentions de son pieux fondateur, à la poursuivre comme le second but de l'Association, et à solliciter ouvertement pour cela la charité des associés ; ceux-ci, le Saint-Père y compte, contribueront avec une égale joie et au but premier, le rachat des enfants, et au second, la formation de prêtres indigènes, pour porter au plus tôt la lumière de la divine vérité aux peuples qui en sont encore privés.

» Et pour que vous vous mettiez à cette œuvre avec une ardeur plus joyeuse, Sa Sainteté tient à mettre à votre disposition 50 000 francs, qui seront comme le commencement des pieuses offrandes, en formant de tout Son cœur le vœu que, stimulés par l'exemple du Père, ils versent des aumônes plus abondantes, tous ceux qui désirent avant tout l'extension dans le monde du règne du Christ par les moyens dont le temps aura démontré l'opportunité.

» Enfin, priant Dieu de tout cœur de vous favoriser dans votre entreprise, et de rendre féconds vos travaux par la rosée des grâces célestes, le Souverain Pontife, comme gage de succès et témoignage de sa particulière bienveillance, accorde très affectueusement, à vous et à toute l'Association, la bénédiction apostolique.

» Rome, Secrétairerie d'Etat, 28 Mai 1919.

» Votre très dévoué,

» Cardinal Gasparri, *Secrétaire d'Etat.* »

Le Syndicat catholique des Cheminots de France. — Le public se tromperait, s'il englobait tous les « cheminots » parmi ceux qui font tant parler d'eux, en ce moment, par leurs grèves politiques et leur affiliation à la C. G. T. Celle-ci, affirment de bons juges ne comprend guère plus de 4 °/₀ des ouvriers de France. De même, les « cheminots » révolutionnaires ne dépassent pas le 1/10 des employés de chemin de fer. Les autres, 9 sur 10, ne font pas de bruit, ils se contentent d'être de bons employés, appliqués à leur devoir, et l'on sait que 50.000 d'entre eux, groupés dans l'*Union Catholique des Cheminots*, sous la direction du chanoine Puymaud, envoient, chaque mois, une délégation d'adorateurs nocturnes au Sacré-Cœur de Montmartre. C'est parmi eux que s'est formé, dès le 17 Novembre 1917, un groupement syndical catholique.

Ce Syndicat, dont les statuts ont été déposés à la préfecture de la Seine, le 8 Avril 1918, porte officiellement le nom de « Syndicat Professionnel des Cheminots de France ». Il a son siège au centre du *Comité confédéral français du Travail Chrétien*, dans l'immeuble qui appartient au *Syndicat Catholique des Employés de Commerce et d'Industrie*, 5, rue Cadet, à Paris (9e). Il fait paraître un organe trimestriel : *Le Cheminot de France*, qui relie entre eux tous ses adhérents.

Nous aimons à reproduire ici quelques lignes du programme syndical qui a paru en tête du *Cheminot de France :*

« Le *Syndicat Professionnel des Cheminots de France* est exclusivement professionnel, et ne se rattache à aucune organisation politique, mais s'inspire, dans l'ensemble de son action, des principes de la morale catholique. — Il réprouve et condamne la théorie de la lutte des classes. »

Ses moyens d'action : « Libres accords avec les Compagnies, pour l'établissement de contrats collectifs du travail.

» Recours, en cas de différends ou de conflits, à une commis-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sion d'arbitrage. » — « Entente avec toutes autres organisations professionnelles, pour la défense des intérêts corporatifs. » La grève ne devient légitime que quand tous les autres moyens de conciliation ont échoué.

Bref, le *Syndicat Professionnel des Cheminots de France*, selon l'expression de M. Bailloy, avocat du Conseil d'État, membre, à côté de M. le chanoine Puymann, du Comité consultatif, n'est pas un « *Syndicat rouge*, c'est-à-dire à tendance révolutionnaire, ni un *Syndicat jaune* ». Son emblème serait plutôt le drapeau français aux trois couleurs : « Le *bleu*, symbole des pensées élevées, le *blanc*, symbole de la droiture et de l'honneur, le *rouge*, symbole de l'amour pour Dieu, la Patrie et les Travailleurs ». Et sur ces trois couleurs, ajoutait-il, « vous inscrirez fièrement votre nom de Catholiques (discours du 27 Novembre 1917). »

Le clergé ne pourra qu'encourager les employés et employées des Chemins de fer à se mettre en relation avec le *Syndicat Professionnel des Cheminots de France*, 5, rue Cadet, Paris (9e).

Le Directeur diocésain des Œuvres.

En vente à la librairie J. CARDEILHAC SOUBIRON, à MONTRÉJEAU (Hte-Garonne) : **France et Vatican**, 1 vol. franco, 3,60 ; — **Petite Histoire illustrée de la grande guerre**, 1 vol franco, 3,60 ; — GRENET D'HAUTERIVE : 1° **Le Salut éternel**, 4 beaux vol., 30 fr., net 24 ; 2° **Les Temps liturgiques**, 8 beaux vol., 56 fr., net 38 ; — ALBRAND : **Guide-Eclair**, 2 vol., 12 fr. — La nouvelle boîte polygraphique indispensable à tout le clergé, institutions religieuses, etc., etc...

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.13.

Entreprise générale de Transports et Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS

Ancienne Maison HÉLOU

Téléphone 154. SUIGNARD, Successr Téléphone 154.

Adresse télégraphique : « Suignard Quimper ».

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE

Grisailles, Sujets

16, rue Traverse BREST **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.



Crème pour Chaussures Eclipse

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL

M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres.

Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

ANÉMIE NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE CONSOMPTION, CHLOROSE SURMENAGE, CONVALESCENCES Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Phie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5f50 franco et Phies.

CONSEIL AUX DAMES



Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.**

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.**

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**, **5** francs le flacon toutes Pharmacies ; **5** fr. **60** franco. — Les quatre flacons, **20** fr. franco contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 f. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(Notice contenant renseignements gratis.) 536

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE SANG

Il n'est peut-être pas de mot qui revienne plus souvent dans la conversation, entre gens de toute condition et de toute classe (surtout par les temps qui courent), que le mot sang. Cependant, je ne crois pas me tromper de beaucoup en affirmant que, parmi ceux qui le profèrent ainsi, il ne doit pas y en avoir beaucoup à savoir exactement ce qu'il signifie. Or, le sang, c'est tout simplement la vie, qu'il véhicule, qu'il alimente — on pourrait même dire qu'il incarne — puisqu'il n'est autre chose que de la chair fluide. C'est le sang, en effet, qui distribue également à toutes les cellules, à tous les tissus, à tous les organes, dont chacun en prend pour son grade, les éléments nécessaires et suffisants à leur existence et à leur fonctionnement. C'est encore le sang qui fait les frais du mécanisme respiratoire, dont il est le rouage essentiel, et la désintoxication de l'organisme dont il se charge de détruire les résidus encombrants et nocifs, les poisons.

Qu'est-ce donc, au juste, que le sang? Quelle est la composition d'un liquide appelé à remplir des fonctions complexes? C'est un bouillon, à la fois alcalin et salé, au sein duquel flottent d'innombrables corpuscules ou globules blancs (leucocytes) et rouges (hématies). Son volume équivaut à peu près au treizième du poids total du corps humain, dont un peu plus de la moitié seulement est à l'état liquide. Mais ce n'est pas cette partie qui joue le rôle le plus important, dévolu aux globules, lesquels sont à l'état solide. Ce sont les globules rouges qui, par l'intermédiaire du fer et du manganèse, sous la forme colloïdale qu'ils contiennent, fixent à l'état d'oxyhémoglobine l'oxygène de l'air recueilli par eux au niveau des poumons, et, par conséquent, alimentent les combustions vitales. Aux globules blancs ou leucocytes, 625 fois moins nombreux que les globules rouges, incombe la mission de préparer et de faciliter la nutrition, de combattre les microbes envahisseurs et de secréter les antitoxines.

Il va de soi que plus les globules rouges, en particulier, sont nombreux et de bon aloi, plus il y a de chance pour que la vie soit intense et que la résistance à la maladie atteigne le maximum. Par le fait, à l'état normal, un millimètre cube de sang doit renfermer 5 millions de globules rouges, ce qui fait 30 000 milliards pour les 6 litres d'un individu de 78 kilog. L'énormité seule de ces chiffres montre que la richesse du sang doit être exposée à des fluctuations formidables.

Heureusement, lorsque la teneur du sang en globules vient à baisser, rien n'est plus facile que d'en remettre. L'opothérapie sanguine n'avait pas d'autre but, lorsqu'elle a créé le Globéol. Le Globéol est, en effet, de la quintessence de vrai sang. Il introduit dans le torrent circulatoire des globules rouges et des leucocytes flambants neufs avec leur oxyhémoglobine active, leurs sels métalliques, leurs oxydases, leurs anticorps, leurs ferments vivants, toutes leurs énergies mystérieuses. C'est comme si l'on buvait un verre de sang frais, à ceci près que le Globéol n'est jamais écœurant et qu'il est toujours assimilable.

Etablissements CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. Le flacon de Globéol, franco 7 fr. 20 ; les trois, franco 20 fr.

Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : Séminaire de Pleyben, Quimper.

34e Année. Vendredi 25 Juillet 1919. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Ecoles ; Retraites sacerdotales ; Décès ; Denier du Culte.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Ordination du 20 Juillet 1919 ; Avis de services ; Nécrologie : M. Souêtre, recteur du Bourg-Blanc ; Adoration à Saint-Sauveur (Sizun) ; Distributions de Prix à Saint-Vincent, à Lesneven (suite) ; Plogoff : Le Pardon de N.-D. de Bon-Voyage ; Fête de sainte Anne ; L'Œuvre de la Croix-Blanche ; La Semaine sociale de France.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 27 Juillet. — 7me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Au Chœur, Solennité de Ste Anne.

Lundi 28. — S. Samson, évêque et confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi 29. — Ste Marthe, Vierge. Semi-double. Blanc.

Mercredi 30. — Office du 5e jour dans l'octave de Ste Anne. Semi-double. Blanc.

Jeudi 31. — S. Ignace, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi 1er Août. — S. Pierre-aux-Liens. Double-majeur. Blanc.

Samedi 2. — Octave de Ste Anne. Double-majeur. Blanc.

Dimanche 3. — 8me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Bodilis	du 24 au 28 Juillet.
Pleuven	du 29 au 31 —
Port-Launay	du 1er au 3 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Ecoles. — La Commission diocésaine des écoles, réunie à l'Evêché, le 17 Juillet, n'a pu accorder à certaines écoles les allocations accoutumées, faute d'avoir reçu la demande de secours et les renseignements exigés par le Réglement de la Caisse des écoles libres (*Ordo* de 1919, *Avis divers*, p. 16).

II. Retraites sacerdotales. — Nous rappelons que, dimanche prochain, 27 Juillet, s'ouvrira au Grand Séminaire, à 6 h. 1/2 du soir, la première retraite sacerdotale, à laquelle sont convoqués tous les prêtres démobilisés des classes (de recrutement) 1901 et 1902, ainsi que ceux des classes antérieures à 1901 qui n'ont pas assisté aux précédentes retraites.

La seconde retraite, à laquelle sont convoqués tous les prêtres démobilisés des classes (de recrutement) postérieures à 1902, déjà libérés, s'ouvrira le dimanche 3 Août, à 6 h. 1/2 du soir.

Tous les retraitants devront arriver au Grand Séminaire avant l'heure de l'ouverture de la retraite.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. l'abbé Magueur, recteur de Lanvéoc, décédé le 20 Juillet ;

Et M. l'abbé Nézou, du Bourg-Blanc (missions d'Haïti), décédé le 20 Juillet.

IV. Denier du Culte. — Ile-de-Batz, Beuzec-Conq, Camaret, Cast, Douarnenez, Guissény, Henvic, Huelgoat, Irvillac, Le Juch, Kerfeunteun, Kergloff, Kerlaz, Kernouès, Kersaint-Plabennec, Lababan, Lambert, Lambézellec, Lampaul-Guimiliau, Lampaul-Plouarzel, Lanarvily, Landéda, Landerneau, Landévennec, Landivisiau, Landrévarzec, Landudal, Landudec, Landunvez, Langolen, Lanildut, Lannéanou, Lannédern, Lanneufret, Lanriec, Lanrivoaré, Laz, Lennon, Lesneven, Leuhan, Loc-Brévalaire, Loc-Eguiner (Ploudiry), Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), Loc-Maria (Berrien), Loc-Maria (Plouzané), Loc-Maria (Quimper), Locmélard, Locquirec, Locronan, Loctudy, Locunolé, Logonna-Daoulas, Lopérec, Loperhet, Loqueffret, Lothey.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 27 :* solennité de Sainte-Anne, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Quête pour les orphelins de la guerre. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction. — A 8 heures, à la cathédrale, réunion de la confrérie des Trépassés : instruction, vêpres des Morts.

Mercredi : confession des enfants de la communion privée et des filles du grand catéchisme. — Communion le lendemain.

Vendredi 1er Août : exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, chapelet, bénédiction.

Samedi : Confession des garçons du grand catéchisme.

— Chapelle des Catéchismes — *Samedi 26 Juillet*, fête de sainte Anne, réunion des Meres chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *7e dimanche après la Pentecôte (27 Juillet) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : Confession des enfants qui ont communié. — Messe de communion, le jeudi à 8 heures.

Vendredi 1er Août : à 6 heures messe à l'autel du Sacré Cœur, réunion des Bretons associés du Sacré Cœur. A 7 heures, réunion des Mères de famille, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des Associés du Sacré Cœur, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Ordination du 20 Juillet 1919.

Prêtres

MM. Benjamin Courtet, d'Arzano ;
Yves-Marie Léon, de Tréflévénez ;
Yves Balbous, de Saint-Corentin de Quimper ;
Yves Blaize, de Crozon ;
Pierre Brénéol, de Saint-Mathieu de Quimper ;
Alain Calvez, de Plounéour-Trez ;
Jean Cam, de Lanhouarneau ;
François Goachet, de Lannilis ;
Jean-Baptiste Guivarc'h, de Carhaix ;
Adolphe Labbé, de Clohars-Carnoët ;
Jean-François Messager, de Henvic ;
Pierre Germain, du diocèse de Saint-Brieuc.

Diacres

MM. François Creignou, de Roscoff ;
Guillaume Kérébel, de Plouarzel ;
Mathieu-Marcel Le Fur (Séminaire Saint-Jacques).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOUS-DIACRE

M. Jean-François Laot, du Bourg-Blanc.

Le même jour, Monseigneur a conféré les Ordres mineurs à un séminariste et la tonsure à quatre séminaristes du diocèse.

Avis de services. — Des services seront chantés pour M. Magueur, le *30 Juillet*, à LANVÉOC, et le *31 Juillet*, à PLOUZANÉ.

QUIMPER. — Un service et une messe seront célébrés, le dimanche 27 Juillet 1919, à 9 heures moins le quart, très exactement, en l'église cathédrale de Saint-Corentin, autel des Trépassés, pour le repos de l'âme des sociétaires de la Société de Secours Mutuels de Saint-Joseph de Quimper « morts pour la France ».

Nécrologie. — M. SOUÊTRE, *Recteur du Bourg-Blanc.* — M. Pierre-Marie Souêtre était enfant de Notre-Dame de Kernitron. Il a fait ses études au Petit Séminaire de Pont-Croix, et à l'âge de 20 ans, pendant la guerre de 1870, voulant suivre ses deux frères aînés déjà sous les armes, il quitta le Grand Séminaire de Quimper pour s'engager dans le corps des Volontaires de l'Ouest, parmi les zouaves de Charrette. C'est pour ce motif que les Vétérans de 1870 se firent un devoir d'honorer ses obsèques, en portant devant le cercueil la palme distinctive de leur association.

Après son ordination, M. Souêtre passa quelque temps à Plougasnou, vicaire auxiliaire de son oncle, M. Prigent, devenu plus tard curé de Crozon et chanoine honoraire. Il fut ensuite vicaire à Lanvéoc, puis transféré à Spézet, où il trouva un vaste champ ouvert à son activité et à son dévouement.

De Ploéven, où il passa quelques années, il fut appelé à la tête de l'importante paroisse de Scrignac. Son zèle lui fit comprendre qu'un des moyens les plus efficaces pour réaliser le bien dans cette grande paroisse était la création d'une école chrétienne. Il s'y employa avec ardeur, aidé par ses deux vicaires et amis qui, comme lui, n'avaient qu'un désir : procurer le plus grand bien des âmes.

Cette entreprise provoqua, d'abord, les railleries d'une partie de la population. Choisir un tel emplacement pour construire une école chrétienne, n'était-ce pas une folie? Bâtir sur un terrain si aride, si délaissé! Planter sur la montagne!... L'œuvre réussit envers et contre tout ; les élèves affluèrent, et l'avenir a démontré la sagesse du fondateur.

A Bourg-Blanc, M. Souêtre déploya le même zèle et le même dévouement. Très au courant de la jurisprudence, il fut toujours un pasteur de bon conseil, et il n'a pas dépendu de lui que Bourg-Blanc n'ait aujourd'hui une église agrandie dans les proportions que réclame le nombre des paroissiens.

Seul, durant cette longue guerre, dans une paroisse très chrétienne, il se sentait fatigué, et le dénouement qu'il craignait ne l'a pas surpris. Il parlait volontiers à ses amis de cette fin foudroyante, et ce bon prêtre, cet ami fidèle, ce grand cœur si dévoué, si attaché à ceux qui avaient su le comprendre, a paru devant Dieu, les mains pleines de travaux et de mérites. Une cinquantaine de prêtres assistaient à l'office funèbre, à Bourg-Blanc. Il a voulu reposer aux pieds de Notre-Dame de Kernitron, qu'il avait tant aimée.

R. I. P.

SAINT-SAUVEUR (SIZUN). — **Adoration.** — L'Adoration a dépassé toute espérance. Il y a eu un millier de Communions. Elle a commencé le jeudi 11 Juillet pour les enfants de la communion solennelle et les petits enfants de 7 à 10 ans. Vendredi, samedi et dimanche venait le tour des parents. Ils ont été admirables, malgré les travaux des champs qui les retenaient chez eux.

MM. Corre, vicaire à La Martyre, Moal, vicaire à Guiclan, Perrot, vicaire à Saint-Thégonnec, prédicateurs et confesseurs ont rempli leur tâche avec zèle.

Que dire de la messe de communion du dimanche? Elle a été splendide. En entendant la foule des hommes chanter le *Credo*, l'on se serait cru à Lourdes.

Tous sont partis heureux et contents, après quelques paroles du bon Recteur, leur disant sa joie d'avoir vu presque tous ses paroissiens s'approcher des sacrements pendant ces jours de grâces et de bénédictions. L'on a constaté plusieurs retours à Dieu.

Le lendemain 14 Juillet, selon le désir de Monseigneur, était réservé à la prière pour les soldats et marins morts pour la Patrie. A 10 heures, service et messe solennelle. La belle église de Saint-Sauveur était de nouveau comble.

Belles et bonnes journées, dont on se souviendra pendant longtemps.

Distributions de Prix.

(Suite.)

III. INSTITUTION SAINT-VINCENT, QUIMPER. — Notre distribution de prix a été faite, le mardi 15 Juillet, sous la présidence de Monseigneur Duparc, évêque de Quimper. A deux heures, Monseigneur entre dans la salle, accompagné de M. Gadon, vicaire général, et M. Perrot, secrétaire de l'Evêché. De nombreux prêtres l'entourent : M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire ; M. le chanoine Abgrall, doyen du Chapitre ; MM. Quéinnec, Le Roy, Orvoën, Péron, chanoines titulaires ; M. le chanoine Bars, MM. Pérennès, Guéguen, Cléac'h, Le Grand, professeurs au Grand Séminaire ; M. Le Jollec, recteur de Saint-Mathieu ; M. Le Louët, supérieur de Saint-Yves ; M. Soubigou, curé de Briec ; M. Fortin, curé de Châteauneuf-du-Faou ; M. Le Bris, curé de Plogastel-Saint-Germain ; M. Kérisit, recteur de Berrien ; M. Bossus, recteur de La Forêt, etc...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Deux élèves de Troisième nous font rire en interprétant une courte saynète, puis nous écoutons, charmés, la chorale de M. Mayet; nous l'entendrons plusieurs fois avec ravissement, dans le cours de la distribution.

M. le chanoine Uguen, supérieur du Petit Séminaire, remercie Monseigneur d'avoir bien voulu présider notre distribution des prix, et les prêtres d'être venus si nombreux nous témoigner leur sympathie. Merci : ici, plus qu'ailleurs, nous avons besoin de la confiance, de l'estime et de la collaboration du clergé. Puis, M. le Supérieur, s'adressant surtout aux parents, leur rappelle que nous quittons le Lykès de Quimper. « L'Eglise est une éternelle recommençeuse : comme elle, nous recommençons l'œuvre interrompue à Pont-Croix par la persécution, et que nous continuions à Saint-Vincent. » A cette œuvre — d'ailleurs la même qu'ici — M. le Supérieur, son économe et ses professeurs se consacreront entièrement ; ils y mettront tout leur cœur ; élèves et parents connaissent le dévouement de M. le Supérieur et la collaboration infatigable des maîtres : la piété, le bon esprit, la confiance réciproque entre les maîtres et les enfants, qui est la marque de la Maison, ne changeront pas à Pont-Croix, pas plus que les études n'y baisseront. Sur vingt-sept candidats au baccalauréat, vingt-cinq ont été déclarés admissibles ; ces succès continueront à Pont-Croix. Ils ne sont pas notre but ; toutefois, ils nous font plaisir, parce qu'il faut qu'un Petit Séminaire, en même temps qu'il forme à la piété, soit un modèle de haute culture intellectuelle.

Monseigneur se lève. « Saint-Vincent change de local, mais reste Saint-Vincent ; le grand Saint, qui est notre patron, ne cessera pas de veiller sur nous. » A Pont-Croix, nous aurons une maison aussi spacieuse et aussi bien aérée qu'à Quimper, et la mer, aux alentours, à peu de distance ; ce seront les mêmes études, mêmes maîtres et mêmes élèves, même dévoûment et même docilité, et nous avons prouvé que, sur ce point comme sur les autres, nous ne le cédons, ni ne céderons à aucun établissement, en Bretagne ou ailleurs ; ce sera la même fervente piété, nourrie par une formation religieuse de chaque jour et par la communion fréquente — c'est là notre but premier — ; ce sera le même esprit de famille, le Supérieur étant le père et nous tous réellement ses enfants ; ce fut la réputation du vieux Pont-Croix, sous la ferme et paternelle direction des quatre Supérieurs qui le dirigèrent, chefs et pères à la fois, pendant un siècle ; c'est la réputation méritée, vous le savez bien, par Saint-Vincent, car nulle part ailleurs vous ne retrouverez comme ici ce quelque chose d'intime et d'affectueux que vous goûtez dans la famille ; cet esprit-là se conservera à Pont-Croix.

Vraiment la Providence est prévoyante et sage. Il y a cent ans, après la grande Révolution, M. Le Coz, ayant racheté la maison de Pont-Croix, on hésitait à y installer le Petit Séminaire. « C'est là cependant, répétait M. Le Coz, que la Providence veut qu'il soit, et que votre œuvre sera bénie de Dieu. » Le Séminaire y est resté

durant un siècle. De saints et savants prêtres en sont sortis, qui ont gardé et fortifié dans le diocèse le sentiment chrétien. La persécution a passé. La Providence n'a pas voulu que la maison perdît sa destination première, et l'œuvre interrompue pendant treize ans va reprendre et s'y continuer ; il en sortira comme par le passé, pour le diocèse de Quimper, des prêtres instruits et fervents. Maison modèle, autrefois, sous les quatre supérieurs qui l'ont gouvernée ; elle le sera encore sous la sage direction de M. Uguen, comme elle l'a été, à Saint-Vincent de Quimper.

Le palmarès est lu par MM. Donnart et Gaonac'h. Voici les noms des principaux lauréats :

Philosophie : Lucien Pondaven, de N.-D. de Kerbonne, et René Le Gall, de Landudec ;

Rhétorique : Albert Bossard, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Mathieu Hervé, du Cloître-Pleyben, et Yves Gourmelen, de Saint-Yvi ;

Seconde : Jean Suignard, de Châteaulin ; Fernand Goasdoué, de Quimper, et Jean Ollivier, de Quimper ;

Troisième : Joseph Douguet, de Gouézec ; Jean Moreau, de Châteauneuf-du-Faou ; Yves Bleuzen, de Saint-Yvi ; Eugène Queinnec, de Toulon, et Joseph Le Roux, de Lambézellec ;

Quatrième : Jean Henry, de Guipavas ; Louis Diquélou, de Pont-l'Abbé ; Louis Chuto, de Penhars ; Antoine Moullec, de Plouhinec ; François Trébaol, de Saint-Renan ; Guillaume Hémon, de Locronan ;

Cinquième : Hervé Coathalem, de Briec ; Jean Louarn, de Briec ; Henri Cabon, du Juch ; Henri Bernard, de Coray ; Joseph Colin, de Plomodiern ;

Sixième (section Blanche) : Corentin Gannat, de Plonévez-Porzay ; Jean Wallerand, de Quimper ; Victor Monfort, de Clohars-Carnoët ; Jean Le Séac'h, de Carhaix ; Daniel Bidan, de Plonévez-Porzay ;

Sixième (section Rouge) : François Quinquis, de Hanvec ; Yves Guellec, de Landudec ;

Septième : Jean Bernard, de Coray ; Paul Menut, de Lanmeur ; Jean Cariou, de Trégunc ; Emile Quintin, de Saint-Ségal ; Louis Urvoy, de Douarnenez ; Nicolas Goalès, d'Argol ;

Huitième : Thomas Rognant, de Plomodiern ; Ronan Coadou, de Plogonnec ; Jean-Louis Boussard, de Plogonnec.

Tout est terminé. Bonnes vacances, mes enfants : vous avez mérité ces deux mois de délassement. Vous édifierez les prêtres et les fidèles de vos paroisses, et vous prendrez des forces pour l'an prochain. Je vous donne rendez-vous à Pont-Croix, le 2 Octobre : que personne ne manque à l'appel. Soyons même plus nombreux que jamais : pourquoi pas ? Pont-Croix n'est guère plus éloigné de vous que Quimper.

Monseigneur, comme il l'a promis, nous dira la messe du Saint-Esprit. Sa bénédiction et la grâce de Dieu qu'elle attirera sur nous, nous accompagneront ; l'année sera excellente, comme toutes celles qui la suivront.

Nous avons annoncé l'admissibilité des 8 philosophes. Ils ont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

été reçus à l'oral, deux avec la mention « Assez Bien ». Les premiers de leur série : René Le Gall et Lucien Pondaven.

En Rhétorique, 14 sur les 18 présentés ont été définitivement reçus, et deux avec mention « Assez Bien » : Albert Bossard et Mathieu Hervé. Un de nos élèves mobilisés, Francis Corre, de Plougastel-Daoulas, vient aussi d'être reçu au Baccalauréat, 1re partie, avec la mention « Assez Bien ».

A l'examen du Brevet, ont été reçus définitivement : Auguste Brélivet, de Lopérec ; Pierre Daniélou, de Châteaulin ; Joseph Douguet, de Gouézec ; Joseph Heydon, de Relecq-Kerhuon ; Charles Le Bot, de Saint-Renan ; Charles Le Burgue, de Quimper ; Joseph Le Roux, de Lambézellec ; Joseph Mahé, de Trégourez ; Jean Moreau, de Châteauneuf-du-Faou ; René Péron, de Quimperlé.

IV. Collège Saint-François, Lesneven, *12 Juillet*. — Notre distribution de prix a été présidée par le capitaine Jean Barjou, notaire à Lesneven. M. le Supérieur ne pouvait faire un meilleur choix, et tout le monde y a applaudi.

M. J. Barjou est un ancien élève de la Maison, dont il est resté un ami fervent. D'autre part, c'est tout le long de la guerre que le capitaine Barjou a « bien fait », ainsi que s'exprimaient nos pères. Manifestement, ce sont des titres, et qui sont éloquents.

M. le Supérieur, dans son allocution, les a mis en lumière avec une exacte délicatesse. Puis, il a servi à l'assistance, très nombreuse, un aperçu de l'année scolaire, qui, grâce à Dieu et à Notre Dame du Folgoat, a été bonne. Il a proclamé, enfin, les résultats des examens, qui sont très satisfaisants.

Mais, voici que, au rebours de l'adage, la toge cède la place à... l'armée. Le capitaine Barjou porte la Croix de guerre sur sa poitrine. Cette croix, il l'a vaillamment gagnée, en risquant maintes fois sa vie sur les champs de bataille.

Dès l'abord, il fait preuve d'une aisance oratoire que pourrait lui envier un orateur de profession. Au surplus, le vieux Caton ne constatait-il pas, il y a plus de vingt siècles, que, chez les Gaulois, nos ancêtres, art du bien dire et choses de guerre faisaient excellent ménage ? Nous avons gardé les mêmes aptitudes, les mêmes goûts.

Très simplement, avec cette éloquence qui pourrait, au besoin, se moquer de l'éloquence, le capitaine J. Barjou nous raconte les événements dont il a été le témoin, j'allais écrire : le héros, si je n'avais crainte de blesser sa modestie. M. Barjou possède un si beau talent de narrateur et de peintre, qu'il met, à la lettre, sous nos yeux, les épisodes caractéristiques et glorieux auxquels il a pris part. Dans l'auditoire, j'aperçois nombre de paupières humides. Le moyen qu'il en soit autrement si l'on a un cœur « né français » et qui a terriblement palpité durant le lustre qui vient de s'écouler ? Daigne le Christ, qui aime les Francs, épargner à notre pays la réédition d'un tel fléau ! C'est par ce souhait patriotique et chrétien que le président termine son discours poignant, souligné à chaque instant par des applaudissements enthousiastes.

C'est maintenant, à proprement parler, la partie récréative de la séance. Déjà M. Huntziger nous a régalés de morceaux de musique, comme toujours fort bien exécutés. Il en sera de même jusqu'au bout.

Puis, c'est le tour des enfants. Bien avant que le poëte eut constaté le miracle, on savait universellement que l'enfant n'a qu'à paraître pour remporter des triomphes.

Nos enfants ont dit gentiment, ou chanté, d'exquises bluettes ayant trait aux événements actuels. Honneur à cette graine ravissante de bons petits Français et d'excellents chrétiens !

Enfin, c'est aux élèves de *Seconde* d'occuper le plateau. Au jugement de tous, ils ont très congrument interprété le drame de haute inspiration qui a pour titre : *Le Baptême du sang*.

La minute émouvante entre toutes a sonné, celle du palmarès. La lecture en a été faite par M. Levasseur, professeur de Première, et M. Dujardin, professeur de Seconde.

Là dessus, chers écoliers, partez afin de vous retremper au sein de vos familles. A Dieu ! Je l'écris en deux mots, comme on le devrait toujours. Jusqu'à la rentrée, fixée au 2 Octobre, goûtez vos vacances : Rien de plus légitime. Mais ainsi qu'on le doit faire en tout, goûtez-le en Dieu et pour Dieu.

Le Pardon de N.-D. de Bon-Voyage à Plogoff. — Le Pardon de N.-D. de Bon-Voyage est encore un Pardon pieux. Ce sont de vrais pèlerins, venus pour remercier et prier, que la Sainte Vierge voit groupés autour de sa statue.

Le Grand et le Petit Cap, l'Ile sont venus en procession.

Quel bel auditoire ! M. Madec l'a tout de suite conquis : il a fait la guerre en assez bonne place, il est assez connu pour avoir le droit de parler d'autorité.

Pendant trois quarts d'heure, malgré un vent déjà fort, malgré l'affluence des auditeurs auxquels il doit se faire entendre, il fait applaudir le programme de l'action sociale catholique : la terre a fait sa part depuis 1914 : qu'elle n'ait que sa part des charges ; décentralisation, mais non désannexion : les intérêts bretons défendus en Bretagne par les Bretons, sans préjudice des intérêts de la France, à qui nous voulons continuer, pendant la paix, le petit coup d'épaule que nous lui avons donné pendant la guerre : surtout, plus de luttes religieuses qui ne sèment que haine et ruines ; enfin, une politique d'union sacrée.

La conférence s'adressant spécialement aux hommes, les femmes cèdent d'assez bonne grâce les places qu'elles avaient prises au premier rang. Les auditeurs sont pour la plupart d'anciens combattants. M. Madec ne recherche pas l'effet, il l'obtient cependant, et plus profond, par la conviction qui anime ses pensées nettes, traduites dans une langue imagée. Ce n'est qu'une causerie religieusement écoutée.

Nous retrouvons l'orateur quelques instants plus tard, au mo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment où la procession atteint la croix du placitre. Tout autour, la mer profonde et calme ; plus près, les bannières et croix font cercle. Et d'une voix toujours fraîche et forte, il rappelle aux combattants, qui viennent des portes de la mort, les promesses que chacun a faites à Dieu et à Sa divine Mère, en retour d'une protection qu'il implorait : d'être un meilleur chrétien. Le bonheur et la prospérité du pays sont à ce prix.

Après un *De profundis*, auquel répond la voix profonde de l'assistance émue, la foule s'écoule vers la chapelle trop petite ; mais ceux qui doivent se masser au dehors chantent, comme ceux qui ont pu se glisser à l'intérieur, avec quelle force et quel enthousiasme ! *Kentoc'h ni a varvo !*

Encore un quart d'heure, et il ne restera personne sur le coteau, où le vent souffle plus fort : tous sont partis comme ils sont venus : en procession.

F. G.

Fête de sainte Anne, *25 et 26 Juillet*, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque de Vannes. — Le *25*, à 4 h., premières vêpres, sermon ; le *soir*, à partir de 9 h., récitation du chapelet et exercices du chemin de la croix à la basilique et au cloître.

Le *26*, à 3 h., messe de communion ; — à 6 h., 7 h., 8 h., messes basses ; à 9 h. 1/2, grand'messe à la *Scala*, sermon ; — à 11 h., messe basse à la basilique ; — à 1 h. 1/2, vêpres à la *Scala*, sermon, procession.

Nous aimons à espérer que les pèlerins viendront nombreux, les démobilisés surtout, remercier sainte Anne de la protection qu'elle a étendue sur la France, sur la Bretagne et sur eux.

L'Œuvre de la « Croix-Blanche ». — Le samedi 19 Juillet, à 14 heures, Monseigneur l'Evêque présidait, au Théâtre municipal, une réunion générale des enfants de nos écoles chrétiennes de Quimper.

L'organisateur de la réunion, M. Gustave Cauvin, délégué général de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme, commence par une conférence très vivante sur le rôle des enfants dans l'apostolat antialcoolique. Il terminera cette réunion par un drame cinématographique : « Les Victimes de l'alcool », dont il donne, pendant qu'il se déroule, un commentaire très impressionnant.

Le tout se résume bien dans cette citation de S. Vincent-de-Paul, mise en tête du programme : « Une vie sobre est le principe d'une vie honnête, longue et robuste. La débauche, au contraire, en fait plus mourir que les armées n'en détruisent. »

Appuyant sur les conclusions du conférencier, M. le chanoine Ugnen, directeur diocésain de la *Croix-Blanche*, fait un appel chaleureux aux enfants et à leurs maîtres, pour l'action antialcoolique à exercer pendant les vacances, et il promet que, à la rentrée des classes, il enverra une circulaire aux maîtres et aux maîtresses de l'Enseignement chrétien, pour que, dans leurs écoles, l'alcool soit dénoncé aussi efficacement qu'il l'a été au Petit Séminaire de Saint-Vincent et à l'école Saint-Charles, sa voisine.

Monseigneur remercie cordialement les deux orateurs, et après des conseils pratiques tout paternels, bénit ce petit monde de 780 enfants, souhaitant à tous des vacances très joyeuses et très pieuses.

La Semaine sociale de France. — Du 4 au 10 Août prochain, se tiendra, à Metz, la XI[e] session de la *Semaine sociale de France*.

Le cardinal Gasparri a fait parvenir à cette occasion, au président des Semaines sociales, M. Eug. Duthoit, professeur de Droit à l'Université catholique de Lille, une lettre le félicitant de comprendre si bien l'importance de l'encyclique *Rerum Novarum*. « Le Souverain Pontife, ajoute-t-il, demande au Divin Sauveur de bénir votre bonne volonté, de remplir vos âmes d'un zèle toujours plus pur et plus éclairé, et de récompenser votre fidélité au Saint-Siège par la fécondité grandissante de votre apostolat social ».

BIBLIOGRAPHIE

Revue du clergé français. — *Sommaire :* Pisani, Le culte de l'Etre suprême ; Palhoriès ; l'Œuvre philosophique de M. l'abbé Piat ; Labruyère, La lumière du monde. — *Consultations :* Girerd, Revenus extraordinaires d'une somme confiée ; Rivière, La croyance aux limbes. — *Tribune libre et documents :* Mgr Germain, Sur la paix sociale ; Zeiller, Première communion. — Denier du Culte.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

LE CHAPEAU feutre dur **BON TON IVY** ne blesse pas, ne s'envole pas.

LE DEMANDER A A. SIRET-KERÉBEL

Habillements du Clergé, — LANDERNEAU

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL

M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres.

Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse

POUR Chaussures

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1ères côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.13.

LA PROCURE GÉNÉRALE DU CLERGÉ ET DES ŒUVRES PAROISSIALES

précédemment établie à **Arras**, vient d'être définitivement transférée à **PARIS**.

Elle est désormais en mesure de fournir aux prix les plus avantageux tous les articles intéressant le Clergé et les Œuvres Catholiques :

Manuels Paroissiaux — Livres de Première Communion
Bréviaires et Missels — Librairie
Imagerie, Chapelets, Médailles, etc.
Toutes fournitures pour Eglises et Chapelles

Livres classiques — Papeterie — Articles de Bureaux
Appareils de Polycopie
Jeux pour Cercles et Patronages

Musique Religieuse — Chant Grégorien
Orgues et Harmoniums — Musique de Piano

Ne manquez pas de vous inscrire dès maintenant pour recevoir le **volumineux catalogue illustré** *(500 pages environ) aussitôt qu'il paraîtra. — Envoi gratis et franco.*

Tableaux Commémoratifs des Soldats morts à la Guerre

Grand choix de modèles pour Eglises
Souvenirs Paroissiaux pour distribution aux Familles
Tarif illustré sur demande

ADRESSE : **PROCURE GÉNERALE**
1, 3 et 5, Rue de Mézières. — PARIS (VIe)

VITRAUX D'ART Maison fondée en 1864
G. P. DAGRANT
7, Cours de la Marne - **BORDEAUX**
ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

Le Gérant : AR. DE KÉRANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : *Secrétariat de l'Evêché, Quimper.*
Abonnement : un an, France 8 fr.; Étranger 10 fr.

34e ANNÉE. Vendredi 1er Août 1919. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son diocèse annonçant la Fête du 25me anniversaire du Couronnement de N.-D. des Portes; Indulgence de la Portioncule; Denier du Culte (suite).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires; Distinctions; Plogonnec : Pardon de N.-D. de Lorette; Ligue patriotique des Françaises; Le repos du dimanche; Saint-Pol de Léon; Pont-l'Abbé; Le cardinal Mercier décoré; Un Evêque français chevalier de la Légion d'honneur.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche 3 Août. — 8e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

Lundi 4. — S. Dominique, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mardi 5. — Dédicace de Sainte-Marie aux Neiges. Double-majeur. Blanc.

Mercredi 6. — Transfiguration de N. S. J.-C. Double de 2e classe. Blanc.

Jeudi 7. — S. Cajetan, confesseur. Double. Blanc.

Vendredi 8. — SS. Cyriaque et ses Compagnons, martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi 9. — Vigile de S. Laurent. — Bienheureux Jean-Marie Vianney, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche 10. — S. Laurent, martyr. Double de 2e classe avec octave. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Port-Launay. . . . . du 1er au 3 Août.
Retraite de Quimper. . . . . du 4 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse annonçant la Fête du 25me anniversaire du Couronnement de Notre-Dame des Portes.

Nos très chers Frères,

On a souvent décrit le charme de ce paysage des Montagnes Noires dont les courbes harmonieuses et les collines boisées rappelaient à Notre vénéré Prédécesseur les collines de son pays natal. Châteauneuf s'avance comme un promontoire dans la vallée de l'Aulne. On pourrait se croire à Lourdes. La gracieuse chapelle de Notre-Dame surplombe les eaux tranquilles du canal, auxquelles elle est reliée par la « Rosière », qui évoque le souvenir des « lacets » de Massabielle. Et l'on songe à la prédilection que manifeste la Vierge pour les horizons grandioses, comme si elle voulait faire comprendre à l'homme que son devoir le plus strict et son droit le plus magnifique lui font une obligation d'associer la création tout entière à l'hommage qu'il doit rendre au Créateur.

La légende n'est pas moins gracieuse que le site est charmant. Par sa position même au-dessus de la rivière et par l'escarpement des rives, Châteauneuf était une position très forte, au temps des balistes et des catapultes. Plus confiant encore dans la protection du Ciel que dans la solidité des murailles, le vicomte du Faou fit placer, au-dessus de la porte d'entrée principale, une image de la Vierge, et, quand la vieille forteresse tomba en ruines, on construisit, pour abriter la statue vénérée, une chapelle bientôt connue sous le nom de Notre-Dame des Portes.

A ce moment, vers le milieu du XVe siècle, la seigneurie de Châteauneuf appartenait au duché de Bretagne, et la couronne ducale était portée par le bon duc Jehan, dont le chroniqueur dit qu'il « honora Dieu et Sainte Eglise merveilleusement ». Sa dévotion était grande envers la Sainte Vierge, et ses lettres nous apprennent que, voulant achever l'œuvre de la chapelle, commencée par un bon chrétien nommé Le Prat, il accorda des privilèges à ceux qui viendraient s'établir autour du sanctuaire. Ces

libéralités furent continuées par son fils et successeur, le duc François Ier. Et bientôt, on vit s'élever une jolie chapelle de style ogival fleuri, dont on admirait surtout le porche orné de détails fort délicatement sculptés.

Malheureusement, cette construction n'était pas à l'abri des injures du temps, sans compter qu'elle était beaucoup trop petite pour contenir la foule des pèlerins, qui, de tous les cantons voisins, — répartis entre trois diocèses, — accouraient aux pieds de la statue miraculeuse. Il parut donc nécessaire de la remplacer par une église plus vaste. C'est au Pardon de 1892 que fut posée la première pierre du nouvel édifice, et l'orateur de grand talent qu'était Monsieur le Curé-Archiprêtre de Châteaulin, fit passer un frisson dans son auditoire, quand il raconta comment, le 23 Mars 1593, un prêtre avait été massacré aux « Porzou » par les soldats huguenots, pour avoir soustrait la sainte Eucharistie à leurs profanations.

C'est au Pardon de 1893 que la chapelle fut bénite. Monseigneur Valleau promit alors d'être, auprès du Pape, l'interprète des désirs du peuple et du clergé, en demandant que la couronne déjà posée au front des Vierges de Rumengol et du Folgoët, vînt honorer aussi Notre-Dame des Portes.

La promesse fut réalisée, et, le 26 Août 1894, les fêtes du Couronnement se déroulèrent avec magnificence. Les Evêques de Vannes, de Saint-Brieuc, de Séez, du Cap-Haïtien, de Jéricho, étaient venus rehausser l'éclat de la fête. Mgr d'Hulst et le comte de Mun y assistaient avec d'autres représentants du pays et les autorités locales. Ce fut une splendide journée, toute ensoleillée, dont le souvenir, après un quart de siècle, demeura toujours très vif chez ceux qui en furent les heureux témoins.

Vingt-cinq ans, en effet, se sont écoulés, depuis que la Vierge des Portes, dans une marche triomphale, a pris possession de son royaume, avec tous les insignes de sa puissance et de sa bonté. Son prestige, depuis lors, n'a fait que s'accroître et grandir.

Pour le prouver, il suffit de parcourir les annales du pèlerinage.

En 1901, Monseigneur Dubillard vint bénir les trois cloches dont le son argentin s'élève vers le ciel par la flèche ajourée, et se répercute à travers les méandres du vallon. Quatre ans plus tard, quand se développe le mouvement des jeunesses catholiques, c'est à Notre-Dame des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Portes que les jeunes viennent jurer fidélité. Pleyben donne le signal, et entraîne, l'année suivante, les paroisses voisines de Brasparts, Gouézec, Le Cloître, Lennon.

La coïncidence du Pardon des Portes avec celui de Sainte-Anne la Palue Nous a souvent empêché de satisfaire Nous-même Notre dévotion envers Notre-Dame. Cependant, dès la seconde année de Notre épiscopat, Nous avons eu le bonheur d'entendre vos cantiques si suaves : « *Introun Varia ar Porzou*... A toi, tout notre amour ! » et Nous avons admiré l'entrain de ces pieux pèlerins qui ne se laissent pas arrêter par la longueur et les difficultés de la route, si bien que le Pardon des Portes rivalise avec celui de Rumengol et garde un caractère véritablement breton.

Cette piété, qui est la caractéristique de nos pèlerinages, les angoisses et les horreurs de la guerre n'ont fait que l'aviver. C'est aux Portes qu'en 1915 retentit cette supplication très longue et très émouvante, adressée à la Vierge miséricordieuse par les soldats des différentes armes et par toutes les victimes de l'invasion. Plusieurs fois, les groupes de conscrits de la région s'y rassemblèrent, pour se préparer par une prière commune à entrer, à leur tour, dans la grande armée.

En 1916, plus de dix mille pèlerins se pressaient aux alentours de la chapelle, et jamais la foule ne fut aussi considérable depuis le Couronnement.

Le pays tout entier témoigne à la vénérable Madone une confiance justifiée par des grâces sans nombre, et dont les « ex-voto » ne donnent qu'une faible idée.

Ce nom même des Portes n'évoque-t-il pas une des prérogatives essentielles de la Mère de Dieu ? Placée par nos pères aux portes de la ville pour en interdire l'entrée aux agresseurs, elle se tient aux portes de la cité céleste pour nous introduire dans le séjour de la béatitude et de la paix.

Marie est la porte du Ciel. C'est l'Eglise qui le proclame en lui appliquant les paroles de nos Saints Livres, qui montrent d'une façon si consolante son rôle de médiatrice et d'avocate. « C'est en moi que réside toute espérance de vie et de salut. — Celui qui m'aura trouvée trouvera la vie et puisera le salut du Seigneur. — J'ai fait briller dans les cieux une lumière qui ne s'éteindra jamais. » Cette lumière, dit S. Liguori, ce sont les serviteurs de Marie sauvés par Elle. « Venez à notre secours, chantons-nous dans l'antienne de Complies, au temps de

l'Avent, ô vous qui êtes la porte qui nous introduit au Ciel, ô douce Mère du Rédempteur ! » Et l'hymne de triomphe en l'honneur de Marie commence par la même invocation : « Salut, Etoile de la Mer, aimable Mère de Dieu et toujours Vierge, heureuse porte du Paradis. »

Marie est la porte du Ciel ! Tous les saints Docteurs le déclarent : ils disent, avec S. Thomas, « qu'elle est l'avocate universelle et que c'est par son moyen que tous ceux qui se sauvent obtiennent leur salut ».

Marie est la porte du Ciel ! C'est le peuple chrétien qui l'affirme, car il ne cesse de répéter humblement, filialement : « Priez pour nous pécheurs, à l'heure de notre mort. — Priez pour nous, Sainte Mère de Dieu, afin que nous soyons dignes des promesses de Jésus-Christ. » Ces promesses ne sont autres que celles de la vie éternelle.

En parcourant vos bourgades et vos villages, au cours de la Visite pastorale, il Nous est arrivé souvent de remarquer, au-dessus de la porte d'entrée de vos maisons, une statue de la Vierge, abritée dans une petite niche qui s'enguirlande de fleurs au mois de Mai. C'était une coutume autrefois très répandue, quand, dans nos villes elles-mêmes, chaque quartier vénérait sa Madone.

Qu'elle règne tout au moins, la Vierge bénie, dans l'intimité du foyer familial ! Qu'elle garde les intelligences contre l'erreur, les cœurs contre la corruption ! Qu'elle maintienne entre les âmes l'union la plus parfaite, afin que la maison soit vraiment chrétienne et demeure toujours la maison du devoir, de la prière et de la charité.

Nous traversons des heures graves. Le Bienheureux de Montfort dit que, dans les derniers temps, « Marie doit éclater, plus que jamais, en miséricorde, en force et en grâce : en miséricorde, pour ramener et recevoir amoureusement les pauvres pécheurs et dévoyés qui se convertiront et reviendront à l'Eglise catholique ; en force, contre les ennemis de Dieu... qui se révolteront terriblement pour séduire et faire tomber, par promesses et menaces, tous ceux qui leur seront contraires ; et enfin elle doit éclater en grâce, pour animer et soutenir les vaillants soldats et fidèles serviteurs de Jésus-Christ qui combattront pour ses intérêts » (1).

Nous sommes, sans doute, loin de la fin des temps. Mais, sous bien des rapports, les symptômes prédits par

(1) *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Evangile se manifestent sous nos yeux. Faisons appel à la puissance et à la bonté de notre Mère. L'anniversaire de son Couronnement sera en même temps le grand Pardon d'action de grâces pour la victoire et pour la paix. Demandons à Notre Dame des Portes, par sa miséricorde, sa force et sa grâce, d'aider la France à organiser cette paix « dans l'ordre, la justice, et la liberté ».

Les fêtes que Nous préparons seront très solennelles.

Nous espérons que notre vénéré Métropolitain, Son Eminence le cardinal Dubourg, archevêque de Rennes, pourra les présider.

Monseigneur Conan, archevêque de Port-au-Prince, Nous a promis l'honneur et la joie de sa présence.

Monseigneur Gouraud, évêque de Vannes, célébrera la messe pontificale, et Monseigneur Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, prononcera, aux vêpres, une allocution sur le 25e anniversaire du Couronnement.

Nous serons heureux de vous voir accourir autour d'eux, de tous les points du diocèse, pour glorifier la Sainte Vierge, lui recommander les morts de la guerre, et la prier pour vos familles et pour la France.

A CES CAUSES,

Le Saint Nom de Dieu invoqué,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Une fête solennelle sera célébrée à Châteauneuf-du-Faou, le dimanche 31 Août, à l'occasion du 25e anniversaire du Couronnement de Notre Dame des Portes.

Art. 2. — Pour associer à cette fête le diocèse tout entier, un *Te Deum* sera chanté aux vêpres, dans toutes les paroisses, le dimanche 31 Août.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre Maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contreseing du Secrétaire général de Notre Evêché, le mercredi 16 Juillet 1919, en la fête de Notre Dame du Carmel.

PAR MANDEMENT :

J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

II. Indulgence de la Portioncule. — En vertu des pouvoirs qui Nous ont été conférés par le décret du Saint-Office, en date du 26 Mai 1911, Nous déclarons que, cette année, on pourra gagner l'Indulgence de la Portioncule, dans toutes les églises et chapelles où l'on garde la Sainte Réserve, depuis le vendredi 1er Août, à midi, jusqu'au dimanche 3, à minuit.

Pour gagner l'Indulgence, il faut s'être confessé, communier, et, à chaque visite, prier aux intentions du Souverain Pontife.

III. Par décision de Monseigneur l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Lanvéoc, M. Caradec, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix ;

Vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, M. Hervé, vicaire à Lanmeur ;

Vicaire à Lanmeur, M. Rozec, vicaire à Saint-Evarzec ;

Vicaire à Saint-Evarzec, M. Hémery, vicaire à Locmélard.

Monseigneur a autorisé MM. Dilasser, recteur de la Forêt-Fouesnant, Dréau, recteur de la Roche-Maurice, et Kérisit, recteur de Berrien, à porter la mosette de Doyen, à l'occasion de leur cinquantaine de prêtrise.

IV. Denier du Culte *(suite).* — Crozon, La Feuillée, Kerlouan, Kernével, Kernilis, Lampaul-Ploudalmézeau, Lanmeur, Locquénolé, Mahalon, La Martyre, Meilars, Melgven, Mellac, Mespaul, Milizac, Moëlan, Molène, Motreff, Névez, Notre-Dame (Quimperlé), N.-D. du Carmel (Brest), Ouessant, Pencran, Penhars, Penmarc'h, Peumerit, Plabennec, Pleyben, Pleyber-Christ, Plobannalec, Ploëven, Plogastel-Saint-Germain, Plogoff, Plogonnec, Plomelin, Plomeur, Plomodiern, Plonéis, Plonéour-Lanvern, Plonévez-du-Faou, Plonévez-Porzay, Plouarzel, Ploudalmézeau, Ploudaniel, Ploudiry, Plouédern, Plouégat-Guerrand, Plouégat-Moysan, Plouescat, Plouézoc'h, Plougar, Plougastel-Daoulas, Plougonvelin, Plougonven, Plougoulm, Plougourvest, Plouguer, Pont-de-Buis, Plouguerneau, Plouguin.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 3 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement

Vendredi, 8 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— La chapelle de la Retraite étant fermée, la réunion de la Congrégation des Dames n'aura pas lieu le dimanche 3 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Église de Saint-Mathieu. — *8me Dimanche après la Pentecôte (3 Août)* : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion et messe des jeunes filles associées du Sacré Cœur — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, procession, bénédiction du St-Sacrement.
Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Distinctions. — Par arrêté du 9 Juillet 1919, la médaille d'honneur de l'Assistance publique a été attribuée :

Médaille d'argent : à Mme Surplin Marie, religieuse à l'hospice de Morlaix ;

Médaille de bronze : à M Abgrall Jean-Marie, aumônier de l'hôpital mixte de Quimper.

Plogonnec. — **Pardon de N.-D. de Lorette.** — *Dimanche 10 Août*, a lieu le Pardon de N.-D. de Lorette, en Plogonnec. La messe sera chantée par M. Mével, vicaire à Plouhinec, et le sermon sera donné par M. Hénaff, vicaire à Douarnenez, tous deux enfants de la paroisse.

Voici l'ordre des exercices : *Samedi 9 Août*, premières vêpres à 6 heures.

Dimanche 10 Août, 1re messe à 7 heures ; 2e messe à 8 heures ; grand'messe à 11 h. 1/2 ; — Rosaire à 2 h. 1/2 ; à 3 h. 1/2, vêpres, procession et bénédiction du Saint-Sacrement, et ensuite remercîments à Notre-Dame de Lorette, pour la victoire et la paix obtenues, et prières pour les soldats vivants et défunts.

Ligue patriotique des Françaises. Comité du Léon. — Le 13 Juillet, des délégations de presque tous les groupes paroissiaux de la L. P. D. F. dans le Léon, étaient réunies aux pieds de la Madone du Folgoat, pour la remercier d'avoir enfin mis un terme à la lutte terrible qui fit couler tant de sang, tant de pleurs, et d'avoir permis que la France puisse célébrer la victoire si ardemment demandée au Ciel. Ce pèlerinage de reconnaissance était présidé par Mgr Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, qui, si souvent, fit aux Ligueuses l'honneur et le plaisir de les accompagner à ce sanctuaire vénéré. A la grand'messe, chantée par M. l'abbé Moënner, supérieur du Collège Saint-François de Lesneven, M. l'abbé Mesguen donna aux Ligueuses une instruction aussi éloquente que substantielle, et en paroles vibrantes leur montra leur devoir, devoir d'apostolat qui doit être plus ardent que jamais, car si la France est sortie victorieuse de la longue et douloureuse guerre, elle est meurtrie, ensanglantée ; il lui faut se refaire tant moralement que matériellement. Mais dans cette œuvre d'apostolat, la Ligueuse n'ira pas au hasard. Suivant la grande pensée de Pie X « *Restaurare omnia in Christo* », elle fera, de l'esprit chrétien, la base de toutes ses entreprises. Et où puisera-t-elle le véritable esprit chrétien ? A sa source, dans l'Evangile, là où sont contenus les enseignements du Sauveur, en méditant les leçons du divin Maître à ses amies de Béthanie. Elle sera femme de prière

avant d'être femme d'action puisant dans le cœur à cœur avec Notre Seigneur, des grâces abondantes pour exercer un apostolat fructueux et la force nécessaire pour revendiquer hautement toutes ses libertés religieuses.

Au début de l'après-midi, une réunion tout intime, rassemble les Ligueuses. Les différents groupes se reconnaissent aisément à la diversité des coiffures. Aussi la présidente, la comtesse de Guébriant, fait-elle des compliments chaleureux aux Iliennes de Batz, venues en si grand nombre, malgré les difficultés du voyage ; mais rien n'étonne de ce groupe si bien organisé, qui peut servir de modèle à tous les autres, autant par la régularité de ses réunions mensuelles, que par les merveilleux résultats qu'il obtient. L'on peut encore citer, parmi les groupes vraiment prospères, Saint-Pol de Léon, Roscoff, Plouguerneau, Kernilis, Plouzévédé. Après avoir remercié Mgr Roull, M. l'abbé Moënner, M. Mesguen, d'avoir bien voulu assister à notre réunion, la présidente rappelle le travail des Ligueuses pendant la guerre et montre la nécessité de mettre plus d'ardeur que jamais dans l'apostolat, de réchauffer la vie des groupes existants et si possible de créer de nouveaux centres. La question actuelle du vote des femmes, est abordée. Les Ligueuses, qui ne souhaitent pas ce droit, doivent, malgré tout, songer à ce devoir s'il s'impose à elles, y songer avec la résolution de l'accomplir consciencieusement, sachant bien que leurs voix peuvent beaucoup pour la cause catholique. Occupées de tous les vrais intérêts français et catholiques, elles hâteront, par leurs vœux et par tous les moyens possibles, la reprise de nos relations officielles avec le Saint-Siège.

La ligueuse, qui doit être avant tout la femme du foyer, a, sans nul doute, depuis longtemps déjà, fait règner le Sacré Cœur de Jésus sur sa famille ; mais elle doit s'efforcer de répandre autour d'elle cette si belle dévotion afin que le Sacré Cœur soit intronisé dans tous les foyers bretons. Puis, aujourd'hui où la joie d'un renouveau de vie jette dans bien des cœurs l'oubli, que la Ligueuse soit femme de souvenir, du souvenir reconnaissant. Et quel plus touchant souvenir peut-elle donner à nos chers héros de la guerre que celui de l'union dans la prière ? Lorsque la cloche du village tinte l'angélus, que toutes soient unies dans une commune prière pour ceux qui nous ont quittés et à qui nous devons tant.

Mais cette petite réunion devait bien avoir son écho breton ; aussi la joie fut-elle grande parmi les Ligueuses lorsqu'elles virent la conférencière bretonne, bien connue de différents groupes, prendre la parole et leur redire, dans la langue du pays, en termes clairs et spirituels, le rapport de tout ce qui a été fait et surtout de tout ce qui reste à faire.

Pour terminer, l'aumônier conseil, M. le Recteur du Folgoat, montre, en s'appuyant sur maints exemples, ce que peut l'influence d'un petit nombre, uni, dirigé et discipliné.

La journée se termina, par les vêpres, la récitation du Rosaire et une allocution de Mgr Roull, rappelant, en quelques mots, aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ligueuses, les instructions données le matin et leur demandant deux choses : *fuir le mal* qui pénètre surtout par les mauvaises lectures, les spectacles, les conversations dangereuses, et *faire le bien*, tout d'abord au foyer c'est le devoir primordial de la femme qui se doit à son mari, à ses enfants, à ses serviteurs ; puis autour d'elle, par une influence vraiment chrétienne. Et les Ligueuses, unies dans un même élan de prière, reçurent la bénédiction du Saint-Sacrement pour elles et toutes celles qui n'ont pu être des leurs.

Le repos du dimanche. — « L'homme s'agite et Dieu le mène. » Voilà un proverbe qui s'applique admirablement à la question du repos dominical. Se rappelle-t-on, ce n'est pas si vieux que cela, la campagne acharnée entreprise pour abolir l'obligation du repos dominical ?

Ce fut vraiment le triomphe de la Saint-Lundi ; mais ce fut, surtout, le dimanche découronné pour la famille ouvrière, un rayon de soleil en moins au foyer du pauvre, et une servitude très dure pour le travailleur ; car la prétendue *liberté* de travailler le dimanche devint bien vite la contrainte brutale, épuisante et avilissante. C'est ainsi, selon la remarque très profonde de Mgr d'Hulst, que le diable, en se vengeant de Dieu par le désordre, travaille, à sa manière et malgré lui, à rétablir le règne des lois providentielles. Comme il le fait de mauvaise grâce ! Relisez les débats qui ont précédé la loi du repos hebdomadaire de 1906. Quels efforts pour écarter le *dimanche !* Quelles instances pour multiplier les dérogations et quelles complaisances à les sanctionner ! Et cela jusqu'à la guerre même, témoins les gros efforts, en partie infructueux, des Employés de Commerce et de l'Industrie, à Morlaix, pour obtenir le respect de leur dimanche.

Mais que faire contre une loi de nature inéluctable ? La résistance que l'âme du canon oppose à la sortie de l'obus imprime à celui-ci une vitesse plus foudroyante. De même ici, les efforts contre la loi providentielle n'ont servi qu'à précipiter une réaction violente.

Et ce n'est pas seulement le repos du 7e jour que les grèves ont imposé, c'est le triomphe de la *semaine anglaise*, des 48 heures de travail, à la place des 60 heures, puis des 54 heures. On revient, par des voies abruptes et rocailleuses, à la règle du bon temps de jadis, encore plus bienfaisante, parce que dictée par la foi et la piété, qui réduisait le travail à 250 jours, sans compter le repos du samedi, à partir du son des vêpres. Les Corporations qu'il était de mode et de mot d'ordre de tant décrier, avaient donc du bon, puisqu'il faut, après bien des souffrances, revenir à leurs us et coutumes.

Seulement, alors, c'était le fruit de mœurs ordonnées et paisibles, c'était comme une pluie fine et pénétrante qui féconde, tandis que, maintenant, la grève s'en mêle, et la guerre des classes qui ruine les métiers et exaspère la *vie chère* : c'est comme la grêle et les pluies d'orage, qui déchaussent et hachent le blé.

Il n'empêche qu'à travers ces secousses et ces crises, le diable, sans le vouloir, a travaillé pour Dieu.

Ces réflexions montent d'elles-mêmes à l'esprit, quand on constate le changement des mœurs à propos du repos du dimanche. Il y a vingt ans, moins encore, tous les magasins étaient ouverts, achalandés ; l'enclume du maréchal-ferrant, le rasoir du coiffeur, l'aune du mercier, la balance de l'épicier, tout s'agitait, résonnait, bourdonnait le dimanche. Comptez, maintenant, les boutiques closes. Voyez-vous encore le bougeron de travail, si ce n'est sur le dos des habitués du comptoir ? On ne parle que de réunions en faveur du repos dominical, d'ententes conclues pour la fermeture des magasins. Les 48 heures et la semaine anglaise achètent à l'ouvrier et au commerçant leur repos du dimanche. Le corps et l'âme « rafraîchis », selon la parole de l'Ecriture, c'est la vie plus intime, plus apte au labeur et plus fructueuse.

C'est donc avec une joie bien chrétienne que nous voyons autour de nous les fermetures de magasins : pharmacies, boulangeries, quincailleries, joailleries, librairies.

Certains commerçants objectent : « Mais si je ferme le dimanche, c'est un septième de mon chiffre d'affaires de perdu pour moi ».

Détrompez-vous, mon ami : « Argent gagné le dimanche, passe par une bourse percée », dit le proverbe. Et l'expérience est là toute faite, qui prouve que l'acheteur s'ajuste aux besoins légitimes du commerce. Le Curé de Saint-Roch, à Paris, racontait, dans un congrès, les essais heureux faits, dans sa paroisse, par des commerçants fermant le dimanche, et constatant, au relevé de chaque semaine, que le déficit redouté, loin de se produire, se transformait en augmentation de recettes. Au reste, une des forces du commerce, c'est l'exposition, et n'est-ce pas notre vénéré Evêque qui, en recommandant la fermeture des magasins le Vendredi du Sacré Cœur, donnait en exemple les pays des affaires les plus intenses, où les entrées des magasins sont fermées, mais les expositions des devantures restent visibles, ce qui permet au client qui se promène d'arrêter son choix à l'avance et de revenir à l'heure propice.

SAINT-POL DE LÉON. — **L'examen de fin d'année à l'Ecole ménagère.** — Au moment où paraissent dans les journaux les résultats des compositions de prix et des divers examens subis par les élèves de l'Enseignement tant primaire que secondaire, nous voudrions entretenir les lecteurs de la *Semaine religieuse* d'un genre d'études distinctes de celles que l'on fait dans nos différentes écoles, et sur lequel il nous paraît de notre devoir d'attirer spécialement l'attention des familles.

Il s'agit de l'enseignement ménager qu'ont établi à Saint-Pol, il y a une dizaine d'années, les Religieuses du Saint-Esprit, et qui obtient un succès de plus en plus marqué. Des jeunes filles, âgées de 14 à 20 ans, viennent, de toutes les parties du département, l'y recevoir, et quand on constate quel bagage de connaissances

Archives diocésaines de Quimper et Léon

variées et d'ordre essentiellement pratique leur donnent les deux années d'étude, il n'est pas surprenant que des parents, chaque jour plus nombreux, se laissent gagner par le désir de procurer à leurs filles cette formation si utile. L'enseignement de nos écoles devrait toujours être complété par cette préparation directe à la vie de ménage, qui sera celle du plus grand nombre de nos jeunes filles.

La simple indication des sujets d'examen imposés, en cette fin d'année 1919, aux élèves de l'Ecole ménagère de Saint-Pol, permettra à nos lecteurs de se faire une idée assez exacte de l'intérêt et de la valeur de l'enseignement qui leur est donné.

A 8 heures, sous la surveillance des dames qui constituent le jury, commencent les travaux pratiques. A la cuisine, tout d'abord, les aspirantes au diplôme de fin d'études préparent deux déjeuners, point indignes de la table la plus aristocratique, et qui, quand sonne l'heure de midi, sont parfaitement au point. D'ailleurs, l'excellent appétit avec lequel il y est fait honneur constitue, à leur sujet, l'appréciation la plus flatteuse.

Entre temps, les Dames du jury ont examiné les divers travaux exécutés par les aspirantes dans le courant de l'année : couture, confections, broderies, raccommodages, remmaillages, tricot, etc. Dans ce domaine si vaste, il n'y a guère de travail qui ne se fasse à la perfection : c'est dire, par là même, l'immense ressource que constituera pour un ménage cette science tout humble mais éminemment utile.

Après déjeûner, reprise des travaux pratiques : exercices de repassage et de coupe ; puis examen oral portant sur l'hygiène, les soins à donner aux malades, les pansements, et en général sur toute l'économie domestique.

Dix aspirantes ont été jugées, par le jury, dignes du diplôme ; les neuf premières avec *mention honorable* : 1re, Marie-Anne Tigréat, Lanhouarneau ; 2e, Françoise Le Doze, Moëlan ; 3e, Honorine Prigent, Lanhouarneau ; 4e, Jeanne Mercier, Saint-Pol de Léon ; 5e, Marie Guillermou, Coat-Méal ; 6e, Jeanne Ollivier, Saint-Pol de Léon ; 7e, Yvonne Inizan, Folgoat ; 8e, Célestine Saout, Saint-Pol de Léon ; 9e, Marie Quidelleur, Plougonven ; 10e, Jeanne Crenn, Saint-Pol de Léon.

Pont-l'Abbé. — **La lutte contre la tuberculose et l'alcoolisme.** — Le lundi 21 Juillet, a eu lieu la réunion antituberculeuse annoncée par les journaux de la région.

Devant une assemblée d'un millier de personnes, M. de Guébriant a prononcé une belle conférence. En nous parlant des ravages causés par la tuberculose, ce fléau plus terrible que la guerre, et en nous exposant les efforts accomplis par les pays voisins pour leur défense, le distingué conférencier a causé la plus profonde impression sur son auditoire.

Puis M. Cauvin, délégué de la Ligue antialcoolique, a, dans une allocution fort courte, mais des plus vibrantes, dénoncé les méfaits de l'alcool, pourvoyeur des hôpitaux et des bagnes, destructeur de

la famille et de la société. Des projections cinématographiques saisissantes ont achevé de décider les assistants à mener vigoureusement la lutte contre les deux ennemis mortels : tuberculose et alcoolisme. Tel est le sens de l'ordre du jour qui fut voté par acclamation. Les conférences furent suivies d'une quête qui fut fructueuse ; après quoi le comité cantonal et M. de Guébriant ont visité le futur dispensaire et la magnifique salle d'opérations des religieuses Augustines.

Le cardinal Mercier décoré. — Au cours d'une visite à Malines, M. Poincaré, reçu sur le parvis de la cathédrale par le cardinal Mercier, après avoir rendu hommage aux nobles vertus du Primat de Belgique, a annoncé que le gouvernement français avait décidé de lui décerner la croix de guerre.

Au milieu des acclamations unanimes, le Président a épinglé l'insigne de bravoure sur le manteau de pourpre du Prélat.

Un Evêque français, chevalier de la Légion d'honneur. — Dans la récente promotion du Ministère de l'Intérieur, nous relevons le nom de Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié.

Cette nomination est ainsi motivée :

« *Mgr Foucault (Gabriel)*, évêque de Saint-Dié : Titres exceptionnels : resté à Saint-Dié, siège de son évêché, pendant les deux semaines d'occupation de la ville par les troupes ennemies, Août-Septembre 1914, n'a cessé, depuis le début des hostilités, de se dépenser avec la plus grande activité et le plus grand dévouement pour les œuvres locales de bienfaisance de guerre. Membre actif des différents comités de secours du département et de l'arrondissement, a été l'auxiliaire précieux des autorités civiles, tant au point de vue du soulagement des misères que du maintien du moral excellent de la population de Saint-Dié et des communes voisines du front. Au cours des nombreux bombardements, n'a pas hésité malgré son âge et les dangers, à demander au sous-préfet de l'accompagner dans certaines de ses tournées dans les communes les plus exposées, afin de contribuer à réconforter le moral des habitants si éprouvés. »

BIBLIOGRAPHIE

Viennent de paraître : **Le renouveau catholique**, par Louis Rouzic (Paris-Téqui, 3 fr. 50). — **La Messe**, par l'abbé Picard (Paris-Gabalda). — **En ligne : l'Eglise de France pendant la grande guerre**, par Frédéric Rouvier (Paris-Perrin, 3 fr. 50).

VINS ET SPIRITUEUX

Pierre MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1ères côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. Emile DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph. : 1.18.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le mot sur les lèvres.

Il est des circonstances de la vie, douloureuses et pénibles, où tout à coup se présente à l'esprit l'idée apaisante et consolatrice, où un nom prometteur est prononcé.

Bien des malades épuisés et pantelants, arrivés au bout de leurs forces, désespérés des efforts et des soins inutiles, ont un soir, un soir de désespoir, prononcé ces mots souvent lus, souvent entendus :

PILULES PINK

Pilules Pink pour personnes pâles.

Et ce sont bien là les mots prometteurs de bonheur, qu'il faut prononcer quand la santé est dans le malheur.

Dans la famille de M. Durand, régisseur à Ruch (Gironde), on a prononcé un jour le nom des Pilules Pink. La santé de la jeune fille de la maison laissait beaucoup à désirer, malgré les soins, le repos, une nourriture choisie. Mais comme en pareil cas la sœur aînée avait été guérie précisément par les Pilules Pink, on fit de nouveau appel à ces bonnes pilules, et Mme Durand pouvait bientôt écrire : « Vos bonnes Pilules ont encore apporté la guérison à la maison. Ma fille, très anémiée, a été très vite guérie. Je m'y attendais, d'ailleurs, me rappelant combien les Pilules Pink avaient fait de bien à mon aînée dans un cas semblable. »

Ceux qui souffrent ici-bas, souffrent souvent parce qu'ils ne savent pas, et c'est pour cela que nos exemples de guérison sont là.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la faiblesse générale, l'épuisement prématuré, la chlorose des jeunes filles et les troubles de croissance. Elles guérissent les maux d'estomac et, parfait tonique des nerfs, arrêtent l'épuisement nerveux et les troubles neurasthéniques.

Elles sont en vente dans toutes les Pharmacies et au Dépôt, Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco, plus 0 fr. 40 de taxe par boîte.

SCAVULINE, purgatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exige aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

En vente dans toutes les pharmacies. La boîte, deux francs pour nombreuses purgations. Pharmacie P. BARRET, 23, rue Ballu.

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 % d'intérêt.

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9.500 »

On trouve les BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

LE CHAPEAU feutre dur **BON TON IVY** ne blesse pas, ne s'envole pas.
LE DEMANDER A A. SIRET-KERÉBEL
Habillements du Clergé, — LANDERNEAU

Entreprise générale de Transports et Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS
Ancienne Maison HÉLOU
Téléphone 154. **SUIGNARD, Successr** Téléphone 154.
Adresse télégraphique : « Suignard Quimper ».

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE

Grisailles, Sujets

16, rue Traverse BREST **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÈGE guérit toutes les maladies nerveuses.
FANYAU, Pharmacien, LILLE
Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse
POUR Chaussures

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL
M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL, propriétres.
Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

ANÉMIE NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Phie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5f50 franco *et Phies*.

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.
Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.
Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.
La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.
Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.
La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies, 5 f. le flacon, 5 fr. 60 franco. Les quatre flacons franco contre mandat-poste 20 fr. adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.
(*Notice contenant renseignements gratis.*) 587

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : *Secrétariat de l'Evêché, Quimper.*
Abonnement : un an, France 8 fr.; Étranger 10 fr.

51e Année. Vendredi 8 Août 1919. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Contre la tuberculose.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de services ; Nécrologie : M. l'abbé Magueur, recteur de Lanvéoc ; Morlaix : pèlerinage des Tertiaires ; Châteauneuf-du-Faou : fêtes Jubilaires de N.-D. des Portes ; Noces d'or sacerdotales ; Cléder ; Première grand'messe à Arzano ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Le Père Ange Le Doré ; Pèlerinage national à N.-D. de Lourdes ; Journées grégoriennes de Lourdes ; Congrès national de la natalité ; La chapelle de la Marne.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 10 Août. — 8e Dimanche après la Pentecôte. S. Laurent, martyr. Double de 2e classe avec octave. Rouge.
A la messe, mémoire du Dimanche.
A vêpres, seule mémoire du Dimanche.
Lundi 11. — SS. Tiburce et Suzanne, Martyrs. Simple. Rouge.
Mardi 12. — Ste Claire, Vierge. Double. Blanc.
Mercredi 13. — SS. Hippolyte et Cassien, Martyrs. Simple. Rouge.
Jeudi 14. — *Jeûne.* — Vigile de l'Assomption. De la Férie. Violet.
Vendredi 15. — ASSOMPTION DE LA Bse VIERGE MARIE.
Double de 1re classe avec octave. Blanc.
A vêpres, mémoire du suivant.
Samedi 16. — S. Joachim, Père de la Bse Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.
Dimanche 17. — 10e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimper . . . . . du 4 au 11 Août.
Saint-Martin de Morlaix . . . . . du 12 au 19 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nous recommandons à MM. les Curés et Recteurs la notice sur la lutte contre la tuberculose, qui va leur être adressée par les soins du Comité départemental, dont M. le comte de Guébriant est le président, et nous leur demandons de donner leur plein concours à l'action de ce Comité.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Août, approuvée et bénie par N. S. P. le Pape :

Les Patronages.

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour l'accroissement et la prospérité des patronages catholiques.

Résolution apostolique : Soutenir et aider par la prière, les dons, le dévouement, les patronages catholiques.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 10 Août :* messes à 6 7, 8, 9. 10 heures, grand'messe. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 12 : à 9 h. 1/2, service et messe de *Requiem* pour Yves Le Grand, de la rue de Kergariou, 17, soldat à l'armée coloniale, disparu le 15 Décembre 1916, à Verdun.

Mercredi 13 : à la même heure, même cérémonie pour Guillaume Le Goff, de la rue Neuve, 4 *bis*, soldat au 44e régiment d'Infanterie, mort à Tahure, le 28 Septembre 1918

Ce même jour, à 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts. — Confession des enfants qui ont fait la communion.

Vendredi 15, fête de l'Assomption : messes aux mêmes heures que le dimanche. Quête pour les Séminaires. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la congrégation des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. Le Louët, supérieur du Collège Saint-Yves, procession solennelle, bénédiction du Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *IXe Dimanche après la Pentecôte (10 Août) :* fête de saint Laurent. — Messes à 6, 8, 9 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures. vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi 15, Assomption de la Sainte Vierge : messes aux mêmes heures que le dimanche. Instruction à la grand'messe. — Après vêpres, procession du Vœu de Louis XIII. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. l'abbé Stéphan aura lieu à CLÉDEN-CAP-SIZUN, *mardi 12 Août*, à 10 heures.

— Un service solennel sera célébré à SAINT-YVI, le *12 courant*, à 10 heures, pour M. Broust, surveillant à Saint-Vincent, disparu le 30 Août 1914, à Guencamt, près de Tourteron (Ardennes).

Nécrologie. — M. L'ABBÉ MAGUEUR, *Recteur de Lanvéoc*, pieusement décédé, le dimanche 20 Juillet, était né à Lanrivoaré, le 10 Juillet 1858 ; mais ses parents étant tôt après, venus habiter Plouzané, il y fut l'élève du bon M. Kerlann. Au sortir du Séminaire, en 1884, nommé d'abord vicaire à Goulien, il devint ensuite l'auxiliaire de son vénéré précepteur et son vicaire. « Nul n'est prophète en son pays ». Pourtant les compatriotes de l'abbé Magueur l'estimèrent et l'aimèrent pour l'activité de son dévouement et la discrétion de ses charités. Beaucoup pourraient encore l'attester. Toujours en quête de vocations sacerdotales, il formait lui-même les enfants qu'il avait choisis ; il les dirigeait, d'une manière rude parfois mais si sûre, qu'il eut le bonheur de voir plusieurs de ses élèves arriver au sacerdoce. Dieu sait grâce à quel zèle et au prix de quels sacrifices, M. Saliou et lui ont pu doter Plouzané d'une école chrétienne de garçons !

Aumônier du cimetière de Kerfautras en 1897, puis en 1903, recteur de Lanvéoc, M. Magueur y eut quelque temps pour vicaire l'excellent M. Boulch, dont la mort au champ d'honneur de Tahure, le peina beaucoup. De plus, les longueurs de la guerre épuisèrent en lui une santé qui, sous des apparences robustes, avait commencé à s'altérer depuis longtemps. Le 4 Juin, pendant sa retraite d'enfants, il fut terrassé par une broncho-pneumonie. Des soins énergiques le remirent sur pied. Mais le 29 Juin, ayant tenu, malgré les conseils de son auxiliaire, à suivre la procession du Saint-Sacrement, ce fut la rechute. Il lutta courageusement avec l'espoir même de reprendre bientôt ses fonctions. Mais le 20 Juillet, une crise survenait, fatale, lui laissant toutefois recevoir ses sacrements en parfaite connaissance et avec une grande dévotion. Deux jours après, la population de Lanvéoc, accourue aux obsèques de son pasteur, remplissait l'église. Nombreux étaient encore les paroissiens venus le soir jusqu'au bateau, pour dire un dernier adieu au prêtre regretté qui, selon son désir, s'en allait reposer près des siens au cimetière de Plouzané.

R. I. P.

MORLAIX *(La Salette). — Le dimanche 17 Août*, **pèlerinage des Tertiaires au sanctuaire de N.-D. de la Salette**, sous la présidence de M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Programme : 8 heures, allocution d'ouverture du pèlerinage, par le R. P. Gin, supérieur des Tertiaires de la région de Bretagne ; messe de communion ; 10 h. 1/2, messe avec chant de cantiques, sermon breton ; — à 1 heure, entretien sur le Tiers-Ordre ; à 2 heures, vêpres solennelles, chemin de la croix, bénédiction du T. S.-Sacrement, allocution de clôture du pèlerinage.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer ce pèlerinage à leurs paroissiens.

N. B. — Les Tertiaires qui voudront arriver la veille, et celles qui voudront prendre leur repas de midi le jour du pèlerinage, à la Maison de Retraites de la Salette, sont instamment priées de prévenir à l'avance M. l'abbé Trémintin, aumônier de la Salette, près Morlaix.

Chateauneuf-du-Faou. — **Fêtes jubilaires de N.-D. des Portes**, *à l'occasion du 25e anniversaire du Couronnement de la Statue vénérée, 28, 29, 30, 31 Août 1919*, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper ; assisté de LL. GG. NN. SS. Conan, archevêque de Port-au-Prince ; Gouraud, évêque de Vannes ; Le Fer de La Motte, évêque de Nantes.

Jeudi 28 : Ouverture du Triduum ; à 2 heures, vêpres solennelles, instruction bretonne par M. le chanoine Quéinnec ; 8 heures, sermon français par M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire de Quimper.

Vendredi 29 : à 7 heures, messe de communion ; à 10 heures, grand'messe, sermon breton ; à 2 heures, vêpres ; à 8 heures du soir, sermon français.

Samedi 30 : à 7 heures, messe de communion ; à 10 h. 1/2, grand'messe, sermon ; — à 5 heures du soir, vêpres, allocution bretonne ; à 8 heures du soir, procession, chant de la cantate à Notre-Dame des Portes.

Dimanche 31 : à 9 heures, procession, de la chapelle à l'église paroissiale ; on portera solennellement la Statue vénérée ; à 9 h. 1/2, réception des processions des paroisses de la région dans l'église paroissiale ; à 10 heures, à l'arrivée de NN. SS. les Evêques, départ de la procession pour le Champ de Notre-Dame, messe pontificale, chantée par Mgr Gouraud, évêque de Vannes, sermon breton par M. le chanoine Messager ; — à 3 heures, vêpres pontificales, allocution par Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes ; après vêpres, on portera dans la chapelle la Statue de Notre-Dame, et la procession retournera dans l'église paroissiale.

Noces d'or. — Dimanche prochain, M. le chanoine Péron célèbre, à la Cathédrale, le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

A cette occasion, Monseigneur l'Evêque prendra la parole à la grand'messe.

Cléder. — **Noces d'or.** — Le samedi 26 Juillet, fête de sainte Anne, M. de Kermenguy, maire de Cléder, et Mme, née de Kerampuill, célébraient leurs noces d'or. Fête toute intime : la simplicité et la modestie sont de tradition dans la famille de Kermenguy.

Seuls les membres de la famille, enfants et petits-enfants, en nombre d'ailleurs respectable, formaient une véritable couronne.

La cérémonie religieuse eut lieu dans la chapelle de N.-D. d'Espérance, que des mains pieuses avaient ornée pour la circonstance. M. le chanoine Léon, recteur de Cléder, condisciple de collège et du cours même de M. de Kermenguy, se fit une joie de célébrer lui-même la sainte messe, à laquelle communièrent les deux jubilaire et leurs enfants.

Dans une charmante allocution, où débordait son cœur de pasteur et d'ami, en termes choisis et délicats, M. le Recteur complimenta les deux époux, dont la vie, toute de noblesse et de piété chrétiennes, fut toujours un exemple pour les paroissiens de Cléder, et leur adressa ses félicitations et ses vœux.

Puis il donna lecture d'un télégramme venu de Rome, par lequel le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Benoît XV, transmettait à M. et à Mme de Kermenguy la bénédiction spéciale que le Souverain Pontife avait daigné leur accorder à l'occasion du cinquantième anniversaire de leur mariage.

Rien, assurément, ne pouvait être plus sensible au cœur de l'ancien zouave de Pie IX que cette bénédiction paternelle que lui apportait le Vicaire de Jésus-Christ.

Et nous aussi, nous prions M. et Mme de Kermenguy de vouloir bien agréer nos respectueux compliments, avec nos félicitations et nos vœux de bonheur. *Ad multos annos !*

Arzano. — **Première grand'messe.** — Le dimanche 3 Août, la paroisse d'Arzano avait l'honneur et la joie de voir un de ses enfants, M. l'abbé Courtet, blessé de la grande guerre, et étudiant à l'Institut Catholique d'Angers, célébrer sa première messe solennelle, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

Une première grand'messe est toujours une cérémonie bien touchante ; mais elle revêt un caractère particulièrement impressionnant, lorsque l'officiant a vu, comme M. Courtet, la mort de si près, lorsqu'il a si souvent désespéré de jamais gravir les degrés du saint autel. Aussi le *Veni Creator* qu'il entonna, quand la traditionnelle procession vint l'inviter à entrer solennellement dans l'église paroissiale, fut-il sur ses lèvres autant un cantique d'actions de grâces qu'une prière à l'Esprit-Saint.

Deux vieux amis de collège, MM. Labbé et Guyonvarch, l'assistèrent à l'autel comme diacre et comme sous-diacre. M. Mayet, le distingué professeur de musique de Saint-Vincent, sut trouver à l'harmonium des accents majestueux pour traduire la dignité royale de la messe des grands jours. Devant l'assistance attentive et re-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cueillie, M. Paillot, Père Eudiste, en une langue de terroir, un breton morbihannais aux inflexions adoucies, aux syllabes chantantes, définit le prêtre et mit en relief la grandeur de son rôle. Extérieurement semblable aux autres hommes, le prêtre en est séparé par l'abîme que creuse entre eux et lui le caractère sacerdotal. Dans les différentes fonctions de son ministère, sa personne revêt l'importance divine, la majesté auguste de la Personne du Verbe fait chair. Lorsque le prêtre prononce, sur la tête courbée du pénitent contrit, les paroles qui absolvent, lorsque surtout il laisse tomber de ses lèvres tremblantes les mots consécrateurs, ce n'est plus un homme qui parle ou qui agit, c'est le Christ lui-même qui parle, qui agit par lui.

Dans le silence de l'Offertoire, des notes montèrent, claires et fraîches. C'était un air connu, tour à tour plaintif et triomphant : et la musique que Gounod composa pour le Départ des Missionnaires accompagna un chant qui disait les renoncements parfois pénibles, mais aussi et surtout le bonheur ineffable, les joies insoupçonnées de celui qui fait à Dieu le don total de lui-même...

M. Le Gallic, curé d'Arzano, présenta, à l'issue du dîner, au nom de l'assistance, ses vœux de bonheur au nouveau prêtre, ses souhaits d'un ministère fécond, prolongé pendant de longues années, dans la carrière où le Bon Dieu l'appelait. M. Courtet remercia, en quelques paroles émues, tous ceux qui étaient venus, en cet heureux jour, lui témoigner leur sympathie. Quelques-uns étaient venus de loin, de bien loin : un Berrichon, M. l'abbé Raimbaud, aumônier militaire, décoré de la Médaille militaire, de la Croix de guerre, et de la Médaille du dévouement, avait tenu à s'associer à la fête. Frères d'armes, M. Courtet et lui avaient vécu au front une même vie d'apostolat, d'abnégation héroïque ; la Providence les a unis presque dans la souffrance horrible et sanglante, puisque le même obus qui laboura le corps de l'un emporta la main droite de l'autre...

Les vêpres furent suivies de la procession ; elle se déroula lentement jusqu'à la fontaine aux eaux pures et bienfaisantes que domine une statue métallique de saint Pierre portant les clés. C'est là, dans un décor naturel, simple et rustique, un de ces décors qu'aimait à chanter Brizeux, que le célébrant demanda au Ciel, par l'intercession du Prince des Apôtres, de bénir sa paroisse natale et ses compatriotes groupés à ses côtés.

Nous avons confiance que l'oraison du jeune prêtre a été exaucée. Nous demandons en retour à Dieu qu'il daigne le faire travailler longtemps à sa gloire : « *Ad majorem Dei gloriam* ; — *Ad multos annos* ».

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citation. — *Bellec Yves*, soldat au 126e régiment du 2e C. A. C. : « Infirmier d'une compagnie de mitrailleuses, soldat très courageux, d'une haute valeur morale. Les 16 et 17 Avril 1917, n'a cessé de relever les blessés en avant des lignes françaises et leur a prodigué ses soins avec le plus grand dévouement et au mépris absolu du danger. »

Aux armées, le 26 Juin 1917.

Le Lt-Colonel commandant le Régiment,
Signé : Debieuvre.

M Bellec est professeur à Lesneven.

Le Père Ange Le Doré. — Le samedi 7 Juin, veille de la Pentecôte, retournait à Dieu, dans la 86e année de son âge et la 62e de son sacerdoce, le vénéré Père Ange-Marie-Vincent Le Doré, Supérieur général des Eudistes. Comme la plupart des diocèses de France, celui de Quimper en garde un souvenir ému et reconnaissant. Les prêtres, en particulier, qui, dans les retraites ecclésiastiques, ont bénéficié de son expérience et de sa parole apostolique, aimeront à trouver ici un aperçu de cette longue existence toute de saint labeur et de piété.

Le P. Le Doré naquit à Auray, au sein d'une nombreuse et chrétienne famille qui devait donner au Seigneur cinq enfants, deux fils et trois filles. Après huit ans d'études au collège Saint-Sauveur de Redon, dirigé par les Eudistes, il demandait lui-même, en 1854, l'entrée dans la congrégation. Un court stage parmi les enfants, en qualité de préfet de discipline, le prépara déjà au gouvernement des hommes et aussi à la direction des âmes. Lorsqu'on le chargea ensuite de la probation des novices et des scolastiques en même temps que de l'enseignement de la théologie, son emprise sur ceux qu'il avait à façonner fut si puissante que les Pères anciens de la Congrégation se plaisent encore à en témoigner aujourd'hui.

En 1869, Mgr Poirier, Eudiste, évêque de Roseau, dans les Antilles, emmena au Concile du Vatican, le P. Le Doré comme secrétaire et théologien. Très remarqué, le jeune Père noua alors, avec des prélats et des hommes éminents, des relations non interrompues depuis. Le P. Gaudaire, Supérieur général, étant décédé à cette époque (20 Avril 1870), le P. Le Doré fut, le 7 Juillet suivant, élu pour le remplacer. Il avait 36 ans.

Alors commence pour lui une vie de prodigieux travail. Son tempérament, jusqu'alors assez fragile, semble recevoir de la Providence des forces de santé proportionnées aux futurs labeurs. Labeurs auxquels il ne se refuse pas, n'ayant jamais su ce que c'est que se ménager. Non seulement la France entière va l'entendre, mais le zèle du nouveau Supérieur général se déploiera en Afrique, au Canada, aux Etats-Unis, en Colombie, prêchant partout des missions, des stations, et jusqu'à plus de 200 retraites ecclésiastiques. Sa plume n'est guère moins active que ses lèvres : avec quantité de brochures de circonstance, il publie cinq ouvrages principalement destinés à propager les cultes des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, et à faire connaître la vie du Bienheureux Père

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Eudes. Avec une admirable régularité, il répond aux lettres les plus humbles de ses enfants, même dans les journées si chargées des retraites pastorales. Entre temps, il gouverne sa congrégation, fonde des maisons, administre ses collèges et ses établissements de missions.

On se rappelle, en outre, son esprit d'initiative et le courage de son attitude vis-à-vis des lois spoliatrices de 1901. Mais à le voir, en ses visites dans les diverses maisons, on eût dit qu'il n'avait ni peine ni soucis, tant il y avait d'entrain et de joie dans sa conversation. Sa seule présence réconfortait ; car on sentait en lui une admirable vertu unie à une haute intelligence, une véritable âme de Saint. Un grand prélat breton, qui est bien connu, a écrit de lui : « Il a été bon, pieux, brave, grand serviteur des Cœurs de Jésus et de Marie, ardent sanctificateur des âmes ; défenseur généreux des congrégations religieuses. Son nom restera, son œuvre vivra. »

Que de fois il se rendit à Rome, pour demander les directions à suivre ! Pie IX le connut ; Léon XIII admira son zèle ; Pie X l'aima ; C'est à Rome aussi qu'il ressentit une des grandes joies de sa vie : la béatification, qu'il avait appelée et préparée, du Vénérable Père Eudes, le 25 Avril 1909.

Aux premiers mois de 1916, il obtint de se décharger du gouvernement de sa Congrégation, pour ne plus s'occuper que de son éternité. Longtemps encore il conserva sa joyeuse humeur, son sourire accueillant, son aménité paternelle et tous ses sentiments de délicatesse, finissant ainsi dans l'exercice des plus édifiantes vertus sa féconde carrière et son existence de patriarche en qui se personnifiait tout un passé.

(D'après la Lettre-Circulaire du R. P. Lucas, actuellement Supérieur général des Eudistes)

Pèlerinage national à N.-D. de Lourdes, *du 19 au 26 Août 1919.* — Comme pendant la guerre, l'Association de Notre-Dame de Salut et son Conseil général des Pèlerinages se proposent de réunir à Lourdes, pendant l'octave de l'Assomption, une délégation de la France auprès de la Vierge des miracles pour des journées de prières, sous la forme d'une retraite, qui commencera le mercredi soir 20 Août, pour se terminer le dimanche 24 Août, et qui sera prêchée par S. G. Mgr Tissier, évêque de Châlons.

Départ de Paris le mardi 19 Août et départ de Lourdes le lundi 25 Août 1919. Le programme complet et détaillé : horaire, cérémonies, prix des billets, etc., est envoyé sur demande depuis le début de Juillet. Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de Notre-Dame de Salut, 4, avenue de Breteuil, Paris-VIIe.

Journées grégoriennes de Lourdes *(26, 27, 28 Août 1919).* — Ces *Journées* organisées par la « Société des Amis du Grégorien » dont le président est le directeur de *la Petite Maîtrise*, M. le chanoine Marty, seront célébrées sous la présidence de S. G. Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes.

Il s'agit, non pas d'un « congrès de musique sacrée », mais de « Journées Grégoriennes ». Cette expression précise le but poursuivi par les organisateurs. Le chant grégorien, en effet, bien étudié, bien exécuté, bien goûté, est la base absolument indispensable de la restauration de la musique sacrée. Les *Journées* de Lourdes pourront être ainsi et seront comme un excellent prélude et une préparation au prochain congrès général de Tourcoing.

Un autre caractère de ces *Journées*, c'est que les congressistes eux-mêmes travailleront, sous la direction la plus compétente, à mieux chanter, et ils s'édifieront mutuellement comme les frères et sœurs des assemblées chrétiennes d'autrefois.

(Envoi franco du programme-guide, brochure avec plan de Lourdes. S'adresser à M. le chanoine Marty, évêché de Perpignan, Pyrénées-Orientales).

Congrès National de la Natalité, organisé par la Chambre de Commerce de Nancy, à Nancy, *du 25 au 28 Septembre 1919.* — La Chambre de Commerce de Nancy a pris l'initiative d'un *Congrès National de la Natalité* où sont appelées à se réunir toutes les ligues et les organisations qui se sont donné pour but la régénération de la famille française.

Les initiateurs du Congrès, bien convaincus qu'il est impossible de traiter dans toute son étendue le grave problème de la natalité sans tenir compte de l'élément religieux, ont constitué une Commission dite « Commission d'action religieuse ».

S. E. le cardinal Amette et S. G. Mgr Ruch, évêque de Nancy, ont accepté de faire partie du Comité de patronage du Congrès.

La Commission d'action religieuse du *Congrès National de la Natalité* adresse un pressant appel à tous les prêtres de France et à tous les catholiques que préoccupe à si juste titre un problème qui intéresse au plus haut point l'avenir de la nation, et les invite instamment à donner leur adhésion au Congrès.

Pour faciliter aux membres du clergé l'assistance au Congrès, Mgr Ruch veut bien mettre à leur dispositon le Grand Séminaire de Nancy. Ils pourront y prendre pension moyennant un prix très modique.

Le Comité d'organisation s'est déjà préoccupé de prendre toutes mesures pour assurer à des conditions spécialement avantageuses le transport, le logement et la nourriture des Congressistes. Les Compagnies de Chemins de fer leur ont déjà accordé une réduction de 50 %, c'est-à-dire le voyage à demi-place.

Envoyer les adhésions à M. B. Fayolle, secrétaire général, 40, rue Gambetta, Nancy, ou à M. l'abbé J. Viollet, secrétaire de la Commission d'action religieuse, 86, rue de Gergovie, Paris (14e).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La chapelle de la Marne. — Le 18 Juillet a eu lieu, à Dormans, la bénédiction de l'emplacement où s'élèvera la chapelle de la Marne que « Pierre l'Ermite » annonça en un article vibrant.

Le cardinal Luçon présidait et avait à ses côtés NN. SS. les évêques de Châlons et de Meaux. Les généraux Maistre et Duport représentaient l'armée : MM. Ballande, de l'Estourbeillon, Jenouvrier, le Parlement ; M. Duval-Arnould, le Conseil municipal de Paris.

Le cardinal a béni l'emplacement. Les évêques de Châlons et de Meaux ont hissé le drapeau tricolore, Mgr Tissier, M. Fernand Laudet, le Cardinal ont pris la parole tour à tour.

Emplacement désigné par le généralissime, Dormans est admirablement choisi, car il rappelle à la fois nos deux victoires de la Marne. Un homme de bien, M. Leconte, attribue son parc à cette œuvre de si haute inspiration religieuse et patriotique, qui sera ce que la feront les offrandes reçues de partout.

Nous rappelons que les offrandes sont reçues à l'Office central des Œuvres de bienfaisance, 175, boulevard Saint-Germain, Paris.

BIBLIOGRAPHIE

La Preuve du Sang. — La *Dépêche de Toulouse*, se faisant un jour l'écho et l'organe de la rumeur infâme, nous mettait au défi de lui nommer un prêtre aux tranchées. Voici la preuve du sang. C'est le *Livre d'or du Clergé et des Congrégations religieuses*. Il contiendra, accompagné d'une brève notice, les noms des 4 000 prêtres, séminaristes, religieux et religieuses morts au champ d'honneur et des 8 000 cités, avec le texte complet des citations. Quelle réponse plus éloquente à la rumeur infâme ! Quel cadeau plus délicat à faire aux prêtres démobilisés, en témoignage de reconnaissance et d'admiration ! C'est aussi un cadeau-souvenir que les premiers communiants pourraient offrir à leurs prêtres catéchistes, et que les familles chrétiennes tiendront à avoir dans leur salon

Cet ouvrage incomparable comprendra trois volumes in-4°, de 5 à 6.000 pages, sur beau papier, illustrées d'un très grand nombre de portraits.

A cause du prix élevé, 100 francs, une souscription populaire est ouverte, en dehors des souscriptions personnelles, pour offrir ce Livre d'or aux prêtres nécessiteux. Demander les bulletins de souscription et envoyer les offrandes au Livre d'or, 5, rue Bayard, Paris.

La Revue **Jésus-Christ** réalise de mieux en mieux son programme. Au sommaire des deux derniers nos, on peut lire les titres d'études de premier ordre inédites et opportunes, dûes aux plumes autorisées de Mgr Guillibert, de MM. E. Faure, Joseph Ageorges, comte du Plessis, professeur aux Facultés libres d'Angers, Paul Harel, José Vincent, etc. On trouve dans ces pages la meilleure substance catholique, celle qui nourrit et réconforte. La partie réservée à la reproduction intégrale des belles conférences qui sont données à l'œuvre St Luc constitue à elle seule un attrait considérable.

Les gravures hors texte sont dignes de la belle présentation typographique de la Revue.

(Voir, en Mars, *la cathédrale de Reims*, par Fraipont). Le n° : 2 fr. Abonnement annuel : France, 20 fr., étranger : 25 fr. Rédaction, 157, boulevard Saint-Germain, Paris



Crème pour Chaussures Eclipse

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. Emile DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph. : 1.18.

LOURDES SAINT-VICTOR & BRETAGNE HOTEL
M. et Mme VÉRONNET-CUMUNEL propriétres.
Deux minutes de la Grotte. — Confort, Electricité, ouvert toute l'année.

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

LE CHAPEAU feutre dur BON TON IVY ne blesse pas, ne s'envole pas.
LE DEMANDER A A. SIRET-KERÉBEL
Habillements du Clergé, — LANDERNEAU

VEUVE J. CLAVERIE & FILS
Maison centenaire
115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX
Vins blancs pur jus de raisins frais garantis pour la Sainte Messe

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le lavage du foie.

On vit très bien — c'est une façon de parler — avec un seul rein ou un seul poumon, avec un tronçon d'intestin. Nombre de femmes ont subi l'ovariotomie ou même l'hystérectomie totale et sont encore là.

On peut même vivre, à la rigueur, sans estomac. On ne saurait, en revanche, vivre sans foie. De sorte que je serais tenté de conclure que, de tous nos organes, ce viscère capricieux est peut-être le plus essentiel.

Cela s'explique par l'importance et la multiplicité de ses fonctions qui commandent à la fois la digestion et la circulation, le service de la voirie et le service des approvisionnements.

C'est le foie qui distribue les métaux du sang, le sucre et la graisse, c'est le foie qui fabrique l'urée. Quand le foie se bloque, ce qui lui arrive comme à toute machine en travail, rien ne va plus. Envahi par les déchets mal brûlés de la nutrition, le sang se corrompt, les oxydations se ralentissent, le sucre et la graisse, dont la production n'est plus réglée, s'emmagasinent où l'on n'en a que faire : l'urée fait place à l'acide urique qui se diffuse à tort et à travers ; la résorption des poisons, que rien ne vient enrayer, prépare l'auto-intoxication générale.

Il faut donc, coûte que coûte, empêcher le foie de s'encrasser ; il faut, à plus forte raison, quand l'encrassement s'est produit, s'empresser de procéder à un lavage énergique, absolument comme il faut ramoner une cheminée encombrée par la suie et menacée d'obstruction.

Sans doute, en pareil cas, l'opothérapie hépatique (Filudine) fait merveille. Peut-être au lieu d'attendre que le moment vienne d'invoquer son concours serait il préférable de rendre d'avance ce concours inutile par l'emploi rationnel de l'hygiène préventive.

A cet égard, rien ne saurait valoir une bonne cure d'Urodonal.

L'acide urique jouant le principal rôle dans l'encrassement du foie, l'Urodonal, qui le dissout « comme l'eau chaude dissout le sucre », est évidemment le meilleur agent de lavage et de dégorgement.

Libéré des sels et des purines qui le paralysaient, le foie va se remettre à la besogne, avec d'autant plus de profit que l'Urodonal, en débarrassant le sang, par la même occasion, du plus gros de ses impuretés, lui aura facilité la tâche.

La mise hors de service du foie est souvent due à l'oblitération de ses canaux par la lithiase, par les calculs. Or, d'une part, l'action diurétique de l'Urodonal, en forçant ces Dardanelles intimes, ouvre passage aux sécrétions indispensables ; d'autre part, son action dissolvante sur l'acide urique s'oppose à la reconstitution ultérieure des concrétions gênantes. C'est la liberté des détroits définitivement assurée. C'est aussi l'antisepsie des reins, que la congestion du foie et la rétention consécutive des toxines risqueraient de compromettre sans merci.

Personne, certes, ne conteste que la toilette interne soit au moins aussi nécessaire que la toilette externe et qu'il ne doive pas être moins utile de se nettoyer le foie que de se purger l'intestin ou de se laver la bouche et les dents. Mais la question est de savoir comment réaliser ce nettoyage dans les conditions les plus pratiques et les plus efficaces. C'est fait.

N. B. — *Dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris. Le flacon, 8 fr. ; les trois flacons, franco, 23 fr. 25.*

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

Rédaction et Administration : Secrétariat de l'Evêché, Quimper.

24e Année. Vendredi 15 Août 1919. N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Denier du culte (suite) ; Nomination.

II. Partie non officielle. — L'Assomption de la Sainte Vierge.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de service ; Quimper ; Ecole Saint-Charles de Kerfeunteun ; Secours aux Ecoles ; Noces d'or ; Douarnenez : Bénédiction de la mer ; Ploudalmézeau : Pèlerinage à N.-D. de Kersaint ; Châteauneuf-du-Faou ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Enseignement primaire privé.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 17 Août. — 10e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert. A la messe, mémoires de S. Hyacinthe, de l'Octave de l'Assomption et de l'Octave de S. Laurent.

A vêpres, mémoires de l'Octave de l'Assomption, de S. Hyacinthe et de S. Agapit.

Lundi 18. — Octave de l'Assomption. Semi-double. Blanc.

Mardi 19. — Octave de l'Assomption. Semi-double. Blanc.

Mercredi 20. — S. Bernard, Abbé et Docteur. Double. Blanc.

Jeudi 21. — Ste Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal. Veuve. Double. Blanc.

Vendredi 22. — Octave de l'Assomption de la T. Ste-Vierge. Double-majeur. Blanc.

Samedi 23. — S. Philippe Bénitl, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche 24. — 11e Dimanche après la Pentecôte. S. Barthélemy, Apôtre. Double de 2me classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Martin de Morlaix . . . . . du 12 au 19 Août.
Carmélites de Brest . . . . . du 20 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Denier du Culte *(suite)*. — Édern, Elliant, Le Folgoët, Guipavas, Lannilis, Nizon, N.-D. de Kerbonne, Ploaré, Plouénan, Plougastel-Daoulas, Plouider, Plouigneau, Ploujean, Ploumoguer, Plounéour-Ménez, Plounéour-Trez, Plounéventer, Plounévézel, Plounévez Lochrist, Plourin-Morlaix, Plourin-Ploudalmézeau, Plouyien, Plouvorn, Plouyé, Plouzané, Plouzévédé, Plovan, Pluguffan, Pont-Aven, Pont-Croix, Le Ponthou, Pont-l'Abbé, Porspoder, Port-Launay, Pouldavid, Pouldergat, Pouldreuzic, Poullan, Poullaouen, Primelin, Quéménéven, Querrien, Quimerc'h, Rédéné, Le Relecq, Riec, La Roche, Roscoff, Rosnoën, Rosporden, Rumengol, Saint-Cadou, Saint-Coulitz, Saint-Corentin, Sainte-Croix, Saint-Derrien, Saint-Divy, Saint-Eloi, Saint-Eutrope, Saint-Evarzec, Saint-Frégant, Saint-Goazec, Saint-Hernin.

II. Nomination. — Par décision de Mgr l'Evêque, M. Grall, directeur de l'école Saint-Joseph de Morlaix, est nommé inspecteur diocésain des écoles.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'Assomption de la Sainte Vierge.

Parmi les idées très vraies qui appartiennent à la tradition catholique, il faut noter les relations maternelles de Marie avec les fidèles, l'empressement de Jésus à introduire dans son ciel celle qui l'avait introduit sur la terre, la consolation laissée à l'Eglise dans sa protection céleste et sa toute-puissante intercession. Il faut noter très spécialement le fait, qui appartient à la fois à l'histoire et au dogme, de la résurrection de Marie, et de sa glorification complète, dans son âme et dans son corps.

Malgré la rareté des textes très anciens où l'Assomption soit explicitement mentionnée, divers indices donnent à penser que, si elle ne fut pas connue de tous ou dans tous les pays avec une égale clarté, cependant on n'en perdit jamais le souvenir.

L'Assomption est honorée dès le VIe siècle, et peut-être plus tôt non seulement en Orient, mais dans notre Occident. Il n'est pas sûr que la fête n'existât pas à Rome à la fin du Ve siècle ou au début du VIe ; dans le courant du VIIe siècle, elle y était très certainement célébrée. De plus, l'antiquité n'a jamais cru posséder de reliques de la Sainte Vierge ; et, si l'on prétend montrer à Jérusalem son tombeau, on s'est toujours glorifié de le montrer vide. Enfin, les mots mêmes, transmis par la vieille langue chrétienne pour

désigner la mort et la glorification de Marie ont quelque chose de spécial ; ils se disent d'elle seule, ou ils se disent d'elle avec une insistance et avec une nuance particulière qui la distingue des autres Saints. On ne parle que de son « sommeil », de son « repos », de son « passage » de la terre au ciel, enfin de l' « Assomption » de celle que le Dieu son Fils a corporellement attirée à lui. Tout cela paraît bien montrer que l'on s'est toujours souvenu de la résurrection anticipée de Marie, racontée sans doute à l'origine par les apôtres, ou par ceux des apôtres et des disciples qui en avaient eu connaissance.

Pourtant, la présomption d'une tradition explicite ininterrompue ne semble pas être le plus ferme fondement sur lequel l'Eglise appuie la certitude de sa croyance. Des raisons plus fortes se tirent du rang et de la dignité de Marie.

Et de graves esprits pensent que l'Assomption, elle aussi, s'appuie sur la révélation divine ; qu'elle fait partie du dépôt confié à l'Eglise ; qu'elle peut devenir, à ce titre, l'objet d'une définition dogmatique.

Tout, en Marie, s'oppose à la décomposition du tombeau, tout exige l'incorruption et la vie. Son incomparable pureté et l'innocence absolue de son âme réclament la préservation de son corps ; il n'est pas jusqu'à sa virginité conservée dans la maternité, qui ne demande que sa chair demeure intacte dans la mort. Puis, il y a l'amour spécial et unique du Christ pour sa mère, qui ne lui permet pas de la laisser attendre une lointaine résurrection. Si étroit est le lien qui les unit ! « La chair de Jésus est la chair de Marie ». L'Eucharistie donne au chrétien un titre à revivre au dernier jour, parce que son corps s'unit au corps du Christ. Mais, dans l'Incarnation, la mère et le Fils ne sont-ils pas devenus tout autrement encore une même chair ! Et n'y a-t-il pas là un titre plus pressant à ressusciter, ou plutôt une sorte d'impossibilité de demeurer dans la mort ! « Cette véritablement toute bienheureuse... qui tout entière a été unie à Dieu, comment la mort la dévorerait-elle ? comment les enfers la recevraient-ils ? que pourrait oser la corruption contre ce corps, qui a reçu la Vie ? Toutes ces idées répugnent, et sont de toutes façons étrangères à l'âme et au corps de celle qui a porté son Dieu ! »

Le privilège de l'Immaculée Conception, considéré à part, nous rend certains que Marie était, par rapport à la mort, dans une situation différente de la nôtre.

A qui n'a pas été transmise la faute héréditaire, la loi de la mort ne s'applique pas. Marie est donc morte à un autre titre que tous les hommes. Elle a été traitée comme Jésus qui, sans prendre sur lui le péché, en a pris les suites physiques et les peines. Mais alors, ne doit-elle pas être jusqu'au bout rapprochée de lui ; être, dans la mort, traitée comme lui, et non comme les autres ; succomber un instant, pour se relever aussitôt ?

A Marie, la rédemption préservatrice, qui l'empêche d'être à jamais souillée par le péché, et d'être vaincue par la mort ; qui,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

si elle ne l'exempte pas de passer, avec Jésus, par la mort elle-même, l'exempte du moins de toutes les suites de la mort, et la rend aussitôt à la vie, sans avoir subi aucune des atteintes du tombeau.

Au-dessus du désert de ce monde, au milieu de la joie et de la fête des anges, Marie s'élève, vivante dans son corps ressuscité ; elle s'élève, appuyée sur son bien aimé, car de lui seul elle a reçu sa grâce, son mérite, toute sa grandeur ; inséparable de lui dans la pensée divine, elle s'élève avec lui, doucement attirée par lui. Et, lorsque Jésus l'a fait monter là où il siège, à la droite du Père, il la couronne en présence de ses anges et de ses saints. Il la couronne comme son Dieu, avec le Père et l'Esprit-Saint ; il récompense, par un excès de gloire et de béatitude, l'excès de grâce qu'elle a reçu, et sa libre correspondance à tous les dons du ciel. Il la couronne avec son cœur de Fils ; comme elle a reçu jadis dans sa demeure terrestre de Nazareth ou de Bethléhem, il la reçoit dans sa demeure à lui, dans l'éternelle gloire de son Père des cieux. Il la couronne dans toute sa majesté de roi, non d'une de ces couronnes qu'il réserve à ses plus fidèles serviteurs, mais du diadème de la royauté.

Les âmes humaines qui déjà peuplent le ciel, fidèles des longs siècles de l'attente et premiers élus de l'Eglise chrétienne, saluent en Marie l'honneur et la réparatrice de notre race. Ses proches de la terre, Anne, Joachim, Joseph, sentent leur béatitude s'accroître de tout l'éclat de son triomphe. Les anges révèrent la dignité suprême de la mère de leur Dieu ; et puisqu'eux aussi probablement, ont reçu par le Christ la grâce et la gloire, ils chérissent, eux aussi, comme leur mère, celle qui leur a donné le Christ. Tous, anges et saints, qui voient et louent Dieu en chacun des habitants du ciel, contemplent en Marie un rayonnement plus vif de la majesté, une splendeur nouvelle de la beauté, un épanchement encore inconnu de la bonté souveraine, et en elle, plus qu'en eux-mêmes et plus qu'en toute leur multitude, ils aiment le suprême amour. Et, au milieu de ces splendeurs, Marie, humble toujours et reconnaissante, glorifie le Seigneur, tressaille d'allégresse en Jésus, et, réunissant les hommages du ciel pour les rapporter à celui qui est tout en nous, elle dit, avec la foule sans nombre des bienheureux : « Gloire au Père, gloire au Fils, gloire à l'Esprit-Saint ! »

(La Sainte Vierge, par le P. DE LA BROISE, librairie Gabalda.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi 15 Août :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures. Messe pontificale, à 10 heures. Quête pour les séminaires. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. Le Louët, supérieur du Collège Saint-Yves, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche 17 : Messes aux mêmes heures que le vendredi. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi 21 : à 6 h 3/4, service et messe pour les Défunts.

— EGLISE SAINT-MATHIEU. — *Xe Dimanche après la Pentecôte (17 Août) :* Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres ; réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Avis de service. — Le *mercredi 20 Août,* à 10 heures, sera chanté, en l'église paroissiale de LOCTUDY, le service anniversaire pour le repos de l'âme de l'abbé Corentin Cochou, vicaire de Lothey, mort pour la France.

QUIMPER. — **Fermeture des magasins, le dimanche.** — La réunion générale des commerçants de Quimper, relativement à la fermeture des magasins le dimanche, a eu lieu le 11 Août, sous la présidence de M. le Maire. L'assemblée, à l'unanimité, a émis le vœu et décidé qu'un essai loyal devait être tenté pendant trois dimanches consécutifs. En conséquence, à partir du dimanche 24 Août, les magasins resteront fermés le dimanche. Nous prions instamment le public de prendre les dispositions en vue de favoriser le mouvement si louable du repos dominical. *Le Comité.*

Ecole Saint-Charles de Kerfeunteun. — Pour rassurer quelques parents, nous annonçons, dès aujourd'hui, que l'Ecole déjà bien connue de Saint-Charles, à Kerfeunteun, continue, comme par le passé ; mais, cette fois, avec son personnel et ses cours au complet (agriculture, musique, dessin, préparation au Brevet élémentaire).

L'Ecole reçoit des pensionnaires et des demi-pensionnaires aux prix les plus modérés. Des Religieuses du Saint-Esprit sont chargées des soins à donner aux petits enfants, du linge et de l'infirmerie.

La rentrée est fixée au lundi 15 Septembre ; mais dès lundi prochain, 18 Août, des cours de vacances seront ouverts pour les externes dont la présence est inutile à la maison, et aussi tous ceux qui auraient besoin de rattraper le temps perdu pendant la guerre. Ceux qui voudront suivre ces cours devront se présenter à l'Ecole, dès lundi, à 8 heures du matin.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. l'abbé Le Gall, ancien aumônier du 118e, chevalier de la Légion d'honneur, directeur de l'école Saint-Charles, à Kerfeunteun, près Quimper.

Secours aux Ecoles. — Dans les séances des 26 Mars, 14 Mai et 13 Juin 1919, le Conseil de la *Société générale d'Education et d'Enseignement* a alloué les secours suivants en mobilier scolaire ou en argent :

Arzano (école de garçons), 100 francs ; Ile Molène, 90 francs ; Pleyber-Christ, 150 francs ; Saint-Méen, 100 francs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Noces d'or. — En ce dimanche 10 Août, où dans plusieurs de nos paroisses en fête, de jeunes prêtres chantent leur première grand'messe, introduction aux activités de leur sacerdoce et prémices d'un ministère qu'on demande à Dieu long et fécond, il y a aussi une sorte de satisfaction et une joie sainte à contempler chez les aînés du sanctuaire la belle carrière de zèle et de vertu qu'on souhaite à leurs frères nouvellement ordonnés. Refaire après cinquante ans le geste de piété émue du jeune lévite, s'approcher avec la même ardeur de foi, du Dieu qui durant ce *grande aevi spatium* n'a cessé de réjouir l'âme et de renouveler sa jeunesse, c'est pour le jubilaire une fête dont la solennité s'imprègne d'une gravité très douce, et, pour ses amis l'heureuse occasion de lui témoigner leur affection déférente, et de rendre hommage à la dignité d'une existence noblement et saintement remplie.

Pour célébrer ainsi la cinquantaine de prêtrise de M. Péron, ancien curé de Châteauneuf-du-Faou, et chanoine titulaire, se trouvent réunis à la cathédrale, avec MM. les Vicaires généraux, MM. les membres du Chapitre, auxquels s'adjoignent MM. les chanoines Bargilliat et Rossi, M. Fortin, curé actuel de Châteauneuf et successeur immédiat de M. Péron, M. l'abbé Blanchard, aumônier de Kernisy, etc...

Monseigneur a daigné venir lui-même présider cette cérémonie des noces d'or du vénéré jubilaire. De l'allocution que prononce Sa Grandeur nous regrettons de n'offrir qu'un pâle et froid résumé.

« Au milieu des peines et des soucis qui assaillent un cœur d'Evêque, ce m'est, mes bien chers Frères, une vive joie de pouvoir compter dans mon clergé neuf jubilaires fêtant, en cette année, le cinquantenaire de leur prêtrise. Deux d'entre eux sont aujourd'hui ici, en cette cathédrale où, il y a cinquante ans, à pareil jour, et presque à la même heure, ils recevaient l'onction sacerdotale.

» M. le chanoine Gadon, vicaire général, qui a remis à plus tard de célébrer ses noces d'or, au Grand Séminaire, auquel il a donné la plus grande partie de son existence. Puisse-t-il s'y retrouver pour cette solennité au milieu d'un cortège aussi nombreux que jadis de séminaristes.

» Puis, M. Péron, un enfant de Saint-Pol de Léon devenu chanoine de Saint-Corentin, après avoir dépensé les longues années de sa belle existence dans les sublimes fonctions du prêtre, à l'exemple et sur les traces de Notre Seigneur Jésus-Christ qui est, à vrai dire, l'unique prêtre dont nous ne sommes que les humbles continuateurs.

» Vicaire à Cast, à Plonévez-Porzay, puis recteur de Lenhan, M. le chanoine Péron est ensuite resté vingt-deux ans à Châteauneuf-du-Faou. Là de grandes épreuves sont venues l'atteindre (quel est d'ailleurs, depuis cinquante ans, le prêtre qui n'a pas connu de ces épreuves ?) lorsqu'il s'est agi de défendre la foi des enfants, les droits de l'Eglise et des congrégations religieuses. M. le chanoine Péron sut faire face à toutes les circonstances ; il a rempli son devoir ; ses œuvres ne sont pas mortes. Soutenu en

cela par Notre-Dame des Portes qui récompensait ainsi la dévotion filiale de son serviteur. La chapelle de Notre-Dame de Lourdes, à Lenhan, rappellera longtemps aux fidèles le zélé pasteur qui l'a bâtie et en a fait un centre de prière. Par la suite, il a élevé à Châteauneuf-du-Faou, en l'honneur de Notre-Dame des Portes, un sanctuaire gracieux où la Mère de Dieu a reçu des honneurs encore plus magnifiques, en particulier, l'honneur du couronnement que le pieux curé a obtenu en 1894, du Souverain Pontife Léon XIII, par l'intermédiaire de Mgr Valleau, alors évêque de Quimper.

» Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis, et lorsque M. le chanoine Péron a demandé qu'un peu de repos — repos tout relatif — lui fût ménagé, c'est Sainte-Anne du Porzic qui l'a accueilli dans sa retraite. Il aimait sainte Anne. Déjà, étant vicaire à Cast, il avait édité en l'honneur de la sainte Patronne de la paroisse, un *Miz santez Anna* qui a fait aux âmes beaucoup de bien.

» Pendant cinq ans, les années de guerre, M. Péron a apporté une aide abondante et précieuse au clergé du voisinage. C'est au milieu de ce labeur que je suis allé le chercher, pour l'introduire dans le vénérable Chapitre de notre cathédrale, ce Chapitre de prêtres éminents que l'Eglise veut voir établi près des Evêques, pour perpétuer le service public de la prière, prêter aux Prélats le concours de leurs bons conseils, et, en cas de vacance du siège, pour transmettre les pouvoirs au Vicaire capitulaire. Rien que cela, mes bien chers Frères, vous montre la très haute dignité des chanoines.

» Mais ceux de notre cathédrale ont fait bien plus. Empressés au service des âmes, ils vont d'un bout à l'autre du diocèse, prêchant, donnant retraite sur retraite, ou encore dirigeant des paroisses de réfugiés. C'est dans ce collège de dignitaires que, avec les suffrages de tout le clergé, Nous avons voulu placer M. le chanoine Péron, et Nous formons le vœu que son ministère s'y prolonge, dans cette vie modeste, pieuse, toute d'édification qui est la sienne, pour la plus grande joie et la consolation de l'Evêque qui l'a nommé et qui lui souhaite une longue vie ».

Après ce discours de Monseigneur, la cérémonie s'achève dans un recueillement et une solennité en harmonie avec la majesté de l'ample cathédrale ; cérémonie que charment et que rehaussent en outre, tantôt les phrases puissantes de l'orgue, tantôt les cadences délicates et nuancées des petits chanteurs aux voix cristallines.

Lorsque le repas où l'amabilité du jubilaire a gracieusement convoqué ses amis, tire vers la fin, M. le chanoine Péron se lève. Sa parole sans apprêt, mais profondément émue, exprime à Monseigneur des remerciements partis du cœur, et formule à son tour le vœu que prêtres et fidèles aient la joie de célébrer dans quelques années, les noces d'argent d'épiscopat du Pasteur aimé dont ils suivent la houlette.

M. le chanoine Abgrall offre alors, en qualité de Doyen, les félicitations et les vœux des membres du Chapitre au vénérable collègue dont la présence est venue apporter dans leur corps un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

élément de plus de bonne confraternité. Puis, avec ce genre de causerie familière et simple où il excelle, M. le Doyen apporte la note pittoresque, le détail plein de saveur. Retraçant à grands traits la carrière de M. Péron, qui a toujours *gravité* entre sainte Anne et la Sainte Vierge, M. le chanoine Abgrall rappelle le souvenir de M. l'abbé Postic, si bien identifié avec ses fonctions, à Plonévez-Porzay, qu'il aurait presque dit : « *Sainte Anne, c'est moi !* » ; de Mme Postic, si maternelle aux vicaires ; de M. Creignou, curé de Châteaulin, esprit des plus fins et excellent bretonnant ; de M. Riou, de Cast, dont la voix avait la même ampleur que le cœur...

A la traditionnelle phrase : « *Tu ne verras pas les années de Pierre* », Pie IX, récemment élu, aurait répondu : « *Ce n'est pas de foi !* » Ce n'est pas de foi davantage, heureusement, et Mgr Dombidau le prouva, que les Prélats ne puissent, sur le siège de saint Corentin, dépasser le chiffre d'années qui permette d'entrevoir des noces d'argent d'épiscopat. Tel est le sens d'une heureuse interruption aux premières paroles de Sa Grandeur. Monseigneur rappelle ensuite la cordialité de l'accueil qu'il reçut, il y a quelque trente-cinq ans, à Leuhan, d'un recteur nommé de la veille. L'installation matérielle était bien sommaire. Mais quel grand cœur, quel bon sourire, quelle hospitalité charmante ! A ce recteur devenu chanoine titulaire, Monseigneur souhaite de nouveau grande longévité : le Chapitre n'est-il pas (il le serait même au point de vue musical) un Conservatoire ? — Vous assisterez, Monsieur le chanoine Péron, aux noces d'or de votre Evêque. C'est le souhait qu'avec Sa Grandeur, nous formons tous pour vous.

Douarnenez. — **Bénédiction de la Mer**, *1er dimanche d'Août*. — Ce fut une belle manifestation religieuse de la population douarneniste. Comme pour y préluder et attirer sur elle les faveurs divines, un groupe d'hommes imposant fit, la veille, une heure d'adoration devant le T. Saint-Sacrement, renouant ainsi la tradition interrompue par près de cinq années de guerre.

Arrivons à la journée même du dimanche. Comme pour les grandes solennités, la vaillante population de Douarnenez se presse dans la vaste nef du Sacré-Cœur. Aussi bien, n'est-ce pas sa vraie fête ? sa fête toute spéciale ? n'y vient-elle pas demander à Dieu de bénir cette mer qui est pour elle comme une seconde providence ? Tout à l'heure, après l'Evangile de la messe, célébrée par M. le chanoine Gloux, des missions d'Haïti, avec une aisance qui nous tient sous le charme, dans une langue aussi harmonieuse que poétique et imagée, M. l'abbé Le Chat, vicaire à Concarneau, va chanter cette mer, tantôt calme, limpide et berceuse, tantôt affolée, mugissante et terrible ; en artiste, il dépeint cette baie sans pareille, bordée tour à tour de falaises escarpées ou de plages sablonneuses, dominée par le Ménez-Hom, qui semble à nos marins indiquer le chemin du Ciel. Il leur explique le sens de cette cérémonie de la bénédiction. Bénédiction pour les marins : que Dieu

les protège, ils sont si exposés ! Bénédiction de la mer : qu'elle se montre plus clémente aux pauvres matelots et moins avare de ses trésors. Avec un rare bonheur, M. Le Chat rappelle ensuite la prédilection que Jésus, au témoignage de l'Evangile, a montrée pour les marins, choisissant parmi eux ses premiers Apôtres et notamment Pierre, le chef du collège apostolique, dont l'orateur propose la foi et l'amour à l'imitation des auditeurs. Dans une péroraison enflammée, exaltant la gloire que les marins bretons se sont acquise à Dixmude et sur l'Yser, il les adjure d'être des hommes de foi indéfectible, des chrétiens vaillants et sans peur, inaccessibles au respect humain, fidèles à Dieu comme à leur pays. « *Hennez ne ma ket da zeski* » dira un brave marin en sortant de l'entendre.

L'après midi, à l'issue des vêpres, a lieu la procession pour la bénédiction de la mer. Commencée à 2 h. 1/2, la longue cérémonie ne se termine qu'à 4 h. 1/2. Mais le peuple est traditionaliste et garde jalousement ses vieilles coutumes. Aussi, pendant deux heures, avec croix, bannières et oriflammes qui scintillent au soleil et éblouissent la vue, au chant des cantiques à l'Etoile de la Mer ou à Sainte Anne, patronne des marins, la procession serpente dans les rues, s'engouffre dans les ruelles, se déverse sur les quais pour repartir encore... C'est un spectacle féerique, où la variété des costumes le dispute au chatoiement des plus vives couleurs, à la grande satisfaction des touristes qui vont pouvoir en saturer leurs regards curieux et avides. On se rend d'abord au grand port : là, tous les bateaux sont présents, la plupart pavoisés pour la fête. En tête de la procession marchent nombreux les garçons et les filles des diverses écoles, chantant des cantiques. Voici que soudain ils se taisent : c'est qu'en effet du lointain (la procession est si étendue !) leur parviennent les notes éclatantes de la fanfare dirigée avec tant de maîtrise et de talent par M. l'abbé Keramoal. Dans un avenir prochain, nous l'espérons, la musique toute entière se fera de nouveau entendre après les silences endeuillés de la guerre. Mais déjà avec quel brio fifres et tambours scandent la marche ! Derrière eux, paraît majestueuse et comme bercée par les flots, la nef de Notre-Dame de la Mer, fièrement portée sur les épaules de jeunes marins. C'est bien leur jour d'être à l'honneur ! Vient enfin le clergé qui procède à la bénédiction liturgique. Et la procession repart vers une nouvelle station, toujours aux accents entraînants de la fanfare ou au chant des pieux cantiques. Puis la rentrée se fait à l'église, dans le plus bel ordre, grâce principalement à la mesure qui en interdit rigoureusement l'accès avant le retour de la procession. L'immense nef est comble quand la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement vient clôturer brillamment cette belle manifestation de la foi des marins de Douarnenez. Demain, ils jetteront encore leurs filets ou leurs lignes, avec une nouvelle confiance et dans l'espoir que Dieu voudra les récompenser en leur accordant, comme autrefois à Pierre, une pêche abondante et une mer moins funeste.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PLOUDALMÉZEAU. — **Pèlerinage à N.-D. de Kersaint.** — La journée du 3 Août a été, pour le canton de Ploudalmézeau, une journée de prières et d'actions de grâces.

Réalisant la promesse faite à la Sainte Vierge, l'an dernier, si la paix et la victoire étaient accordées à notre Pays, les différentes paroisses s'étaient donné rendez-vous aux pieds de Notre Dame de Bon Secours. Affluence, bon ordre, recueillement, ferveur, rien n'a manqué au pèlerinage, et les organisateurs n'ont eu qu'à se louer de la façon dont on a répondu à leur appel.

Le brouillard des jours précédents, les menaces d'un ciel gros de nuages, la grève des employés de la petite ligne des chemins de fer, rien n'a pu arrêter les vaillants pèlerins, dont plusieurs, cependant, ont eu à parcourir une distance de plus de douze kilomètres.

A Ploudalmézeau, se fait la concentration des groupes les plus importants. Neuf heures sonnent. Le carillon annonce le départ : le cortège s'ébranle, dans le plus grand ordre, au chant de l'*Ave Maria*. *Tréouergat* ouvre la marche. *Tréglonou* suit, puis *Saint-Pabu*, *Plouguin*, *Lampaul* et enfin *Ploudalmézeau*, dont la vieille société « Arzellis » forme l'arrière-garde, déployant fièrement son fanion. Les hommes de chaque paroisse sont groupés derrière leur clergé, tandis que les femmes, en quadruple rang, sont en avant, encadrant croix et bannières. Et c'est ainsi que s'avance le long flot humain qui va déferler sur l'humble bourgade de Kersaint.

Vers 10 heures, on s'engage dans les lacets de la vallée, dont les coteaux, rappelant de loin les monts pyrénéens, renvoient l'écho des *Ave Maria* et font penser à Lourdes.

Nous sommes au pied du monticule que domine la chapelle, à demi cachée dans un bosquet de verdure. En ce moment, le spectacle est vraiment beau et vous saisit d'émotion. On sent que les cœurs battent à l'unisson et sont enflammés d'amour et de reconnaissance pour la Reine de la Paix que l'on vient remercier. C'est avec enthousiasme que l'on chante maintenant ; de toutes parts, retentit le Salut à la Vierge, l'*Ave Maria*.

Le placitre est déjà couvert de monde. Cinq paroisses nous y ont précédés : *Landunvez*, *Lanildut*, *Plourin*, *Brélès* et *Porspoder*.

A l'entrée, le gouverneur de la chapelle vient au-devant de nous, portant la croix du vénéré sanctuaire, qu'il fait baiser aux croix de chacune des paroisses. Maintenant, c'est une mer de pèlerins qui couvrent toute la place. On ne peut plus accéder à l'autel du pèlerinage, mais le reposoir adossé à la chapelle est très élevé et domine la foule ; il représente, cette année, une magnifique grotte de Lourdes.

Mais voici 10 heures 1/2 ; c'est l'heure de la grand'messe. Le clergé sort de la chapelle en procession, au chant de l'*Ave maris stella*. Mgr Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, la préside. Puis M. André, curé-doyen de Saint-Renan, commence la messe, assisté de M. Caroff, recteur de Plouguin, et de M. Inizan, recteur de Tréouergat. Les chorales des différentes paroisses, réunies au pied de l'autel, exécutent avec brio les morceaux liturgiques, sous la direction de l'infatigable M. Jézéquel, recteur de Saint-Pabu. Après l'Evangile, M. Henry, curé de Saint-Martin de Brest, adresse la parole aux pèlerins dans cette admirable langue bretonne qu'il connaît si bien ; sa voix claire et forte arrive jusqu'aux rangs les plus éloignés, qui débordent le chemin.

« Nous sommes ici, dit-il, pour remercier Notre-Dame de Kersaint, pour prier à l'intention des vaillants qui sont tombés, et pour préparer le renouvellement du Pays dans la paix.

» Nous avons la victoire et la paix, merci tout d'abord à Notre Seigneur et à sa Sainte Mère ! Merci aussi à nos braves soldats ! Parmi eux, beaucoup sont restés, victimes du devoir, martyrs de la foi et de la patrie. Que leurs noms soient gravés dans nos églises, dans nos cimetières, sur le marbre et sur le granit ; qu'ils soient gravés surtout dans nos cœurs en caractères d'or ! Mais ceux-là jouissent déjà du Ciel, où l'intercession de Marie les a fait admettre, il faut l'espérer, depuis longtemps déjà. D'autres sont revenus ; que ceux-ci ne se relâchent pas ! *Var zao bepred evit skigna ar peoc'h hag ar feiz e peb leac'h en ho famillou, etouez ho kenvrois, pep hini hervez he c'halloud !* » La foule est émue jusqu'aux larmes, et jusqu'au *Libera* que l'on chante après la messe, ils ne sont pas rares ceux qui ont les yeux remplis de pleurs.

Il est midi quand le clergé quitte l'autel. On se répand alors sur la plage et dans les paroisses, pour prendre un frugal repas et se reposer quelques instants.

Ces instants furent courts en réalité, car il n'était pas une heure que déjà la chapelle était pleine de pèlerins, venus faire pieusement leur heure d'adoration.

A deux heures, le Saint-Sacrement est porté au reposoir, au chant du *Pange lingua*. Sur la place, la foule a déjà envahi tous les alentours. On récite le chapelet, puis on chante les vêpres avec cet enthousiasme qu'excitent nos grands tons des psaumes. Mgr Roull prend ensuite la parole et adresse aux pèlerins une bien touchante allocution.

« La victoire, dit-il, a été le fruit du concours de l'homme et du concours de Dieu. La part de l'homme, c'est le courage, c'est l'entrain des soldats, l'esprit de conduite et la science de leurs chefs, l'activité de ceux de l'arrière, la prière incessante des enfants, des femmes et des vieillards, les pèlerinages organisés un peu partout à Montmartre, à Lourdes, au Folgoat, à Rumengol, à Kersaint, l'héroïque et généreux sacrifice des épouses et des mères. Mais tout cela eût été inutile, si Dieu n'y avait mis la main. La victoire nous le devons surtout à Dieu, et Dieu nous l'a accordée pour deux raisons : l'amour de la France et l'abnégation de ses prêtres. La France, il est vrai, est une grande pécheresse, mais c'est une autre Marie-Madeleine remplie d'amour pour son Dieu ; elle verse son or pour la Propagation de la Foi, de denier du culte, l'entretien des écoles chrétiennes... Le sang de ses enfants est répandu sans compter pour la diffusion de l'Evangile.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La France coupable aimait Dieu, elle ne pouvait périr. Dieu aussi sentait le besoin de récompenser le clergé de France, dont l'abnégation et l'obéissance vouée au Pape ne se sont jamais démenties malgré les épreuves multipliées auxquelles ses prêtres ont été en butte depuis la Loi de Séparation. Satisfaction nous a été accordée ; la paix est venue. En retour, nous devons avoir un sentiment de grande reconnaissance envers ce Dieu si sensible aux remerciements. Rappelez-vous l'exemple des neuf lépreux à la mémoire ingrate et les deux aveugles reconnaissants de l'Evangile. Nous lui témoignerons notre gratitude par un chaleureux *Te Deum*, par une vie chrétienne digne de vrais Bretons, par la fidélité à la foi, aux pratiques chrétiennes, par notre dévouement à la religion, que nous défendrons envers et contre tout. Les fruits seront la paix extérieure et aussi la paix du cœur... »

A peine Mgr Roull finit-il de parler, que le chant du *Te Deum* éclate, sort vibrant de mille poitrines, débordant de joie et de reconnaissance. Notre Seigneur bénit ensuite la foule, et chacun se retire heureux, content. Les processions se reforment aussitôt pour reprendre le chemin de la maison. Les plus nombreux reviennent par Ploudalmézeau ; et ce fut de nouveau un spectacle édifiant que ces groupes serrés se développant en longue théorie sous un soleil de plomb, et infatigables durant tout le parcours, chantant de tout cœur, à pleins poumons leurs magnifiques cantiques bretons. Sur la place de Ploudalmézeau, tous s'arrêtent un instant, se rangeant en carré face à l'église pour recevoir un dernier gage de l'amour de leur Dieu. Avant la dislocation, Notre Seigneur les bénit encore une fois, pour leur témoigner la joie que lui avait donnée ce pèlerinage au sanctuaire béni de sa Mère.

En terminant notre compte rendu, souhaitons que ces manifestations de piété se répètent de temps à autre ; elles ne peuvent que contribuer efficacement à conserver la vieille foi bretonne et assurer la fidélité de tous à la promesse faite aux pieds de la Sainte Vierge : *Feiz karet hon tadou, morse ni ho nac'ho,*
Kentoc'h ni a varvo !

Chateauneuf-du-Faou. — **Fêtes jubilaires de N.-D. des Portes**, *à l'occasion du 25e anniversaire du Couronnement de la Statue vénérée, 28, 29, 30, 31 Août 1919*, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper ; assisté de LL. GG. NN. SS. Conan, archevêque de Port-au-Prince ; Gouraud, évêque de Vannes ; Le Fer de La Motte, évêque de Nantes.

Jeudi 28 : Ouverture du Triduum ; à 2 heures, vêpres solennelles, instruction bretonne par M. le chanoine Quéinnec ; 8 heures, sermon français par M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire de Quimper.

Vendredi 29 : à 7 heures, messe de communion ; à 10 heures, grand'messe, sermon breton ; à 2 heures, vêpres ; à 8 heures du soir, sermon français.

Samedi 30 : à 7 heures, messe de communion ; à 10 h. 1/2, grand'messe, sermon ; — à 5 heures du soir, vêpres, allocution bretonne ; à 8 heures du soir, procession, chant de la cantate à Notre-Dame des Portes.

Dimanche 31 : à 9 heures, procession, de la chapelle à l'église paroissiale ; on portera solennellement la Statue vénérée ; à 9 h. 1/2, réception des processions des paroisses de la région dans l'église paroissiale ; à 10 heures, à l'arrivée de NN. SS. les Evêques, départ de la procession pour le Champ de Notre-Dame, messe pontificale, chantée par Mgr Gouraud, évêque de Vannes, sermon breton par M. le chanoine Messager ; — à 3 heures, vêpres pontificales, allocution par Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes ; après vêpres, on portera dans la chapelle la Statue de Notre-Dame, et la procession retournera dans l'église paroissiale.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Décoration. — M. l'abbé *Joseph Foll*, aumônier militaire au 118e d'Infanterie, et à présent économe de Saint-Vincent, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur. Tout le monde applaudira à cette distinction si bien méritée et qu'appelaient les six belles citations antérieures du dévoué, courageux et sympathique aumônier.

Citations. — *Corentin Cochou*, sergent au 7e régiment d'Infanterie coloniale, détaché à l'E. M. de la 3e D. I. C. : « Sur le front, sans interruption depuis le début de la guerre, a toujours brillamment rempli son devoir avec un zèle inlassable et avec un dévouement absolu, dans des circonstances très souvent pénibles et dans des P. C. souvent bombardés. » — 1re citation.)

Le Général commandant la 2e D. I. C.,
Général Puypéroux.

Corentin Cochou, sergent-fourrier, 2e Cie, au 7e régiment d'Infanterie coloniale : « 47 mois de front. Sous-officier d'une valeur et d'un dévouement exceptionnels, s'est particulièrement distingué pendant la période du 14 au 20 Juillet, par son calme et son sang-froid, en assurant lui-même plusieurs liaisons entre les sections, et cela malgré les plus violents bombardements. Sous-officier d'élite. » — 28 Juillet 1918. 2e citation. — (Ordre du Régiment.)

Le Colonel commandant le 3e R. I. C.,
Signé : Celler.

M. Cochou, mort au champ d'honneur, le 11 Août 1918, était vicaire à Lothey.

Pierre-Marie Autret, G. B. D. 32 : « Brancardier aussi modeste que courageux. A montré les plus belles qualités en assurant la relève des blessés dans les secteurs les plus bombardés et notamment au Mort-Homme, du 20 au 25 Août 1917. »

M. l'abbé Autret est prêtre instituteur à Concarneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Enseignement primaire privé. — M. Adrien Constans, député du Tarn-et-Garonne, expose à M. le ministre de l'Instruction publique que, pendant la guerre, on a autorisé l'emploi d'institutrices comme professeurs dans des écoles primaires, publiques et privées, de garçons ; que, en vue des engagements du personnel qui commencent maintenant, les directeurs d'écoles privées ont intérêt à être fixés, d'ores et déjà, pour la prochaine année scolaire ; il demande si la tolérance susindiquée sera pratiquée pendant l'année scolaire 1919-1920, qui sera une période de transition et de réorganisation. (Question du 4 Juin 1919.)

Réponse. — Aucune modification n'est envisagée pour le moment, aux mesures provisoires actuellement en vigueur ; mais, dès que les circonstances permettront de revenir à la situation normale, et de n'employer les femmes dans les écoles de garçons que dans les limites prévues par la loi de 1886, la mesure devra s'étendre aux écoles privées comme aux écoles publiques. (*Journal Officiel* du 26 Juin 1919.)

BIBLIOGRAPHIE

*Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VI*e.

Mgr Gibier, évêque de Versailles : 1914-1918. **Paroles de la guerre,** 1 vol. in-12, 8 fr. 50, majoration 30 %.

Ce volume qui est un écho de toutes les aspirations, de tous les enthousiasmes comme aussi de toutes les douleurs et de toutes les joies de l'âme française depuis quatre ans, rendra de grands services aux prêtres qui voudront donner à leur parole les qualités qui captivent et soulèvent un auditoire en lui faisant du bien : l'accent surnaturel, la flamme patriotique et la plus saisissante, quelquefois la plus poignante actualité.

Verdun : Paroles de guerre, par Mgr Ginisty, in-12, 3 fr. 50, maj. 30 %.

Ce recueil des discours de guerre de Mgr Ginisty existe depuis quelques jours. C'est un gracieux volume qui contient, outre les discours prononcés dans la Meuse, ceux que Monseigneur a donnés à Montmartre, à la Sorbonne (Société des Conférences), à Bordeaux (Société de Géographie), à la cathédrale de Toulouse, à Saint Pierre de Moutiers. Il contient, en outre, quatre lettres pastorales et le panégyrique de Jeanne d'Arc que Mgr Ginisty a prononcé à Orléans.

R. P. Rochereau, Eudiste : **Le Séminaire Notre-Dame de la Meroi à Munster et Limbourg.** Histoire d'un séminaire français en captivité pendant la guerre de 1914-1918 In-12 illustré. Prix : 2 fr. Majoration 30 %.

Ce qui donne une valeur toute spéciale à ces souvenirs de prêtre-officier prisonnier, c'est la fondation d'une œuvre admirable destinée à protéger les vocations ecclésiastiques et religieuses des séminaristes prisonniers. Ce séminaire, il l'a organisé et dirigé jusqu'à l'armistice, il l'a défendu contre mille tracasseries. Malgré des misères sans nombre, 145 séminaristes de 45 diocèses et de 23 congrégations ont vécu trois ans d'une vie de communauté, unis par la plus fraternelle charité, dans des conditions parfois invraisemblables de dénuement, et ça n'a pas été sans peine — 20 ont passé au conseil de guerre, un a été tué ou plutôt lâchement assassiné, une trentaine sont partis en présailles dans les marais glacés de Russie, puis le séminaire a été dissous. Reconstitué à la demande pressante du Pape, il a pu enfin connaître à Limbourg quelques mois de tranquillité relative, il est revenu ensuite après l'armistice, par la Lorraine, drapeau français en tête et au chant d'hymnes patriotiques, acclamé par les populations désannexées.

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DEFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 % d'intérêt.

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9.500 »

On trouve les BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

Entreprise générale de Transports et Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS

Ancienne Maison HÉLOU

Téléphone 454. **SUIGNARD, Successr** Téléphone 454.

Adresse télégraphique : « Suignard Quimper ».

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. Emile DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.13.

LE CHAPEAU feutre dur **BON TON IVY** ne blesse pas, ne s'envole pas.

LE DEMANDER A A. SIRET-KERÉBEL

Habillements du Clergé, — LANDERNEAU

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE

GRISAILLES — SUJETS

16, rue Traverse BREST **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

Archives diocésa s d Quimper et Léon



Crème Eclipse
POUR Chaussures

VITRAUX D'ART
Maison fondée en 1864
G. P. DAGRANT
7, Cours de la Marne - BORDEAUX
ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

ANÉMIE
NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Phie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris.-5'50 franco et Phies.

LA MÉNOPAUSE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'Age critique : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phébites*, etc.
Le flacon, **5** francs dans toutes les Pharmacies, **5** fr. **60** franco. Expédition franco gare, par quatre flacons contre mandat-poste de **20** francs adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.
(Notice contenant renseignements gratis.) **538**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

34e Année. Vendredi 22 Août 1919. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Le monument de la reconnaissance nationale à Dormans ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Châteauneuf-du-Faou : fêtes jubilaires de N.-D. des Portes ; Grand Pardon de Sainte-Anne la Palue ; Morlaix ; Saint-Pol de Léon : fêtes de la Translation des Reliques de saint Paul-Aurélien ; Première messe à Carhaix ; Le maréchal Foch à Ploujean ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Le cardinal Mercier ; Consécration épiscopale ; Cinquième centenaire de la mort de saint Vincent-Ferrier (à suivre) ; Le repos du dimanche (suite) ; Ecole Freppel.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 24 Août. — 11e Dimanche après la Pentecôte. S. Barthélemy, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
A la messe, mémoire du Dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.
Lundi 25. — S. Louis, Roi de France, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi 26. — S. Zéphirin, Pape, Martyr. Simple. Rouge.
Mercredi 27. — S. Joseph de Calazanz, Confesseur. Double. Blanc.
Jeudi 28. — S. Augustin, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Vendredi 29. — Décollation de S. Jean-Baptiste. Double-majeur. Blanc.
Samedi 30. — Ste Rose de Lima, Vierge. Double. Blanc.
Dimanche 31. — 12e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Brest . . . . . du 20 au 26 Août.
Carmélites de Morlaix . . . . . du 28 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Le Monument de la reconnaissance nationale à Dormans. — Monseigneur a reçu de NN. SS. Son Em. le cardinal Luçon, archevêque de Reims, et de Mgr Tissier, évêque de Châlons, la lettre suivante :

Reims, 30 Mai 1919.

VÉNÉRÉ SEIGNEUR,

L'arrêt providentiel de l'ennemi, sur les rives de la Marne, qui, deux fois au cours de la guerre, en 1914 et en 1918, décida de la victoire et sauva la France, a fait germer l'idée d'élever à Dormans, sur les indications du maréchal Foch, comme lieu synthétique des deux batailles, un monument de la reconnaissance nationale.

« Ce fut là » en effet que Dieu, par le génie de nos chefs et par la vaillance de nos soldats et de nos alliés, manifesta en notre faveur dans deux circonstances mémorables, sa puissance.

Il est juste que tout le pays, par un témoignage populaire, lui en dise merci.

Une chapelle dédiée au Christ qui aime les Francs, à Notre-Dame de la Marne et aux Saints protecteurs de la France, y sera construite au moyen d'une souscription publique. On y priera à perpétuité pour les glorieux morts de la grande guerre.

Présidents du Comité d'action, — sans oublier toutes nos autres détresses, mais convaincus qu'il y a là un devoir de gratitude française à remplir, — nous faisons un humble appel à votre charité et à celle de vos diocésains pour la réalisation de ce projet qui n'aura toute sa beauté que s'il devient vraiment national.

Les approbations déjà reçues de tous les points de la France et de tous les rangs de la société nous attestent que l'idée est accueillie avec enthousiasme.

Si Votre Grandeur adhère à cette initiative, nous la prions respectueusement de bien vouloir en faire insérer la note explicative dans sa *Semaine religieuse*, en lui laissant le soin de choisir pour son diocèse les moyens les plus pratiques de participer à l'œuvre.

Plus les souscriptions seront nombreuses, moins elles exigeront de sacrifices en des jours où il y a tant de besoins qui sollicitent la charité.

Si quelque diocèse voulait collaborer collectivement à l'érection de la chapelle de la reconnaissance nationale, nous en éprouverions une grande joie.

Daignez agréer, Vénéré Seigneur, l'hommage de Notre dévouement le plus respectueux.

† L.-J. Card. LUÇON, *Arch. de Reims ;*
† JOSEPH-MARIE, *Evêque de Châlons.*

Monseigneur a décidé qu'une quête en faveur de cette œuvre nationale aura lieu dans toutes les églises et chapelles du diocèse le dimanche 7 Septembre, en l'anniversaire de la première victoire de la Marne.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien sans retard en faire parvenir le produit à l'Evêché.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Emile Gourvil, décédé à la Maison Saint-Joseph de Saint-Pol de Léon, le 14 Août 1919.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 24 Août :* messes à 7 8 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. A 4 heures, réunion de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François : instruction, bénédiction.

Jeudi 28 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts A 8 heures, à la chapelle neuve, réunion des Mères chrétiennes : messe, instruction, bénédiction.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *XIe dimanche après la Pentecôte (24 Août) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Avis de service. — Un service sera chanté, à LANDERNEAU, le *mardi 26 Août*, à 9 h. 1/2, pour le repos de l'âme de M. Albert Scour, clerc minoré, disparu à Lénarrhée, le 7 Septembre 1914.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — **Fêtes jubilaires de N.-D. des Portes,** *à l'occasion du 25e anniversaire du Couronnement de la Statue vénérée, 28, 29, 30, 31 Août 1919,* sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper; assisté de LL. GG. NN. SS. Conan, archevêque de Port-au Prince; Gouraud, évêque de Vannes; Le Fer de La Motte, évêque de Nantes.

Jeudi 28 : Ouverture du Triduum; à 2 heures, vêpres solennelles, instruction bretonne par M. le chanoine Quéinnec; 8 heures, sermon français par M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire de Quimper.

Vendredi 29 : à 7 heures, messe de communion; à 10 heures, grand'messe, sermon breton; à 2 heures, vêpres; à 8 heures du soir, sermon français.

Samedi 30 : à 7 heures, messe de communion; à 10 h. 1/2, grand'messe, sermon; — à 5 heures du soir, vêpres, allocution bretonne; à 8 heures du soir, procession, chant de la cantate à Notre-Dame des Portes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dimanche 31 : à 9 heures, procession, de la chapelle à l'église paroissiale; on portera solennellement la Statue vénérée; à 9 h. 1/2, réception des processions des paroisses de la région dans l'église paroissiale; à 10 heures, à l'arrivée de NN. SS. les Evêques, départ de la procession pour le Champ de Notre-Dame, messe pontificale, chantée par Mgr Gouraud, évêque de Vannes, sermon breton par M. le chanoine Messager ; — à 3 heures, vêpres pontificales, allocution par Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes ; après vêpres, on portera dans la chapelle la Statue de Notre-Dame, et la procession retournera dans l'église paroissiale.

Plonévez-Porzay. — **Grand Pardon de Sainte-Anne la Palue**, sous la présidence de Mgr Roull, protonotaire apostolique, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, le *dimanche 31 Août*.

Samedi 30 Août : messes à 7, 8 et 9 heures; grand'messe à 11 heures; à 9 h. 1/2, érection, par M. le chanoine Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas, d'un Chemin de la Croix, œuvre de M. l'abbé Gaudiche ; — à 5 heures, vêpres, sermon par M. Cardinal, procession et bénédiction du Saint-Sacrement ; à 9 heures, procession aux flambeaux.

Dimanche 31 Août : messes d'heure en heure, depuis minuit jusqu'à 10 heures; à 11 heures, grand'messe, sermon par M. l'abbé Moënner, principal du collège de Lesneven ; — à 3 h. 1/2, vêpres, allocution de Mgr Roull, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi 2 Septembre : messes à 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 11 heures, sermon par M. L'Hostis, professeur à Saint-Vincent ; — à 3 heures, vêpres, procession et bénédiction.

Indulgence plénière, chacun de ces jours, moyennant confession, communion, visite à la chapelle et prière aux intentions du Souverain Pontife.

Des confesseurs se tiendront, pendant les fêtes, à la disposition des pèlerins.

Morlaix. — **Triduum en l'honneur du Ve Centenaire de saint Vincent Ferrier**, dans la chapelle des Carmélites.

Mardi 9 Septembre et *mercredi 10 :* messe basse par Monseigneur l'Evêque, à 7 heures ; — le soir, à 5 heures, chant des Complies, sermon, suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi 11 Septembre : à 9 heures, grand'messe, chantée en présence de Monseigneur l'Evêque, assistant au trône ; — le soir, à 5 heures, Complies, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

Les sermons seront prêchés par M. Le Garrec, chanoine titulaire de la cathédrale de Vannes.

Saint-Pol de Léon. — Les fêtes de la Translation des Reliques de saint Paul-Aurélien seront célébrées, cette année, le dimanche 7 Septembre. Elles seront présidées par Monseigneur l'Evêque du diocèse.

Le Triduum préparatoire à ces fêtes sera prêché par M. l'abbé Bossennec, aumônier du Lycée de Brest. La messe du Pardon sera chantée par M. l'abbé Kerbaol, curé de Plonescat. Monseigneur prononcera une allocution, à l'issue de la procession.

Pendant le Triduum, et aussi les trois jours qui suivent la fête, une indulgence plénière pourra être gagnée, aux conditions ordinaires. Cette indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire.

Carhaix. — **Première messe.** — Six ou sept années d'études secondaires, cinq ou six années consacrées aux sciences sacrées achèvent, pour le jeune homme qui a su répondre à l'appel de Dieu, la formation intellectuelle et morale commencée sur les genoux d'une mère pieuse dont la douce influence l'acheminait vers l'autel. Alors seulement, ceux qui ont mission de préparer les aspirants au sacerdoce présentent à l'évêque ceux qui leur paraissent dignes de ce redoutable honneur. Car c'est le Pontife qui ratifie le choix et qui appelle au service de Dieu.

Pris parmi les hommes, séparé des hommes, le prêtre par l'ordination est élevé au-dessus d'eux. Des mains du Pontife il reçoit pouvoir sur le corps réel et sur le corps mystique de N. S. Jésus-Christ, et devenant un autre Christ, il se trouve placé plus haut que les anges, plus haut même que la Très Sainte Mère de Dieu.

Sa raison d'être est de continuer N. S. J.-C., et cependant, il est méconnu, trop souvent outragé. Il ne lui est pas tenu compte de ses bienfaits. Il rappelle aux hommes leur origine et leur destinée célestes, et sa parole n'est pas reçue. Citoyen, il prodigue sa charité à toutes les misères ; il court à la défense de la Patrie en danger ; il se dévoue aux malades et aux blessés ; il verse son sang ; il meurt pour son Pays, et il reste en butte aux calomnies de la rumeur infâme et comme son divin Maître, toujours objet de contradiction. Ces aperçus, M. le chanoine Goulven les développait, le dimanche 10 Août, en l'église de Carhaix, à l'occasion de la première grand'messe que chantait M. l'abbé Jean Guivarc'h.

L'attitude religieusement attentive des auditeurs écoutant avidement l'exposé doctrinal de la grandeur et de la mission du prêtre ; l'impression d'heureux acquiescement à la vérité chrétienne, de joyeuse satisfaction à entendre réfuter d'un mot péremptoire les calomnies qui se colportent contre les ministres de Dieu, disaient éloquemment l'intérêt que les paroissiens de Carhaix trouvaient à écouter la parole simple, sans apprêt, du prédicateur.

La belle église de Saint-Trémeur, avec son autel si gracieusement et si richement orné, se prête bien aux imposantes cérémonies de la messe solennelle. L'officiant et ses assistants les accomplissent avec une noble aisance qui édifie. Le recueillement des fidèles manifeste bien qu'ils comprennent la grandeur des fonctions sacrées. Le jeune prêtre est à l'autel, où il prie spécialement pour ses parents, et tout particulièrement pour le cher frère qui, après une dure campagne de cinquante mois, mourait pour la France aux derniers jours de la grande guerre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Malgré la difficulté des communications, dix-sept prêtres se sont trouvés réunis pour honorer le jeune prêtre et donner à sa famille si chrétienne le témoignage de leur déférente affection. Nous avons été particulièrement heureux de revoir le bon M. Lécuyer, ancien vicaire de Plouguer qui, il y a vingt-six ans, baptisa M. Jean Guivarc'h, l'officiant.

A vêpres, le Saint-Sacrement, porté processionnellement à l'intérieur de l'église, est escorté par le père et les amis de l'officiant. Cette imposante cérémonie est venue ajouter encore à la douce impression que nous laisse cette belle fête.

Notre jeune confrère va se dépenser au service de Dieu, et de grand cœur nous lui souhaitons longues années de fructueux ministère.

Le maréchal Foch à Ploujean. — A l'occasion du séjour à Ploujean du maréchal Foch, nous avons cru pouvoir reproduire certains renseignements et passages empruntés à des notices publiées par MM. Le Guennec, Le Goffic, Baussan, etc.

« En suivant la route de Morlaix à Plougasnou, on rencontre à gauche un long bois qui court parallèlement au chemin et vient même l'ombrager, à la vieille croix gothique de *Croaz ar C'had* (la croix du lièvre). En face d'elle, entre deux grands pilastres restaurés, s'ouvre une allée qui mène à un bouquet de hautes futaies. Aux approches du château, le cadre prend la majesté d'un temple avec sa double colonnade de hêtres centenaires. Au travers du feuillage, apparaît une blanche façade. C'est le château de Trofeunteuniou, l'habitation désormais fameuse du maréchal Foch. Un peu avant la grille, une petite chapelle se détache, qui fut reconstruite par les Saint-Prix, sur l'emplacement d'une chapelle plus ancienne dont on voit des débris de chapiteaux et de fleurons aux deux côtés de la porte. Elle n'a pas grand caractère. Mais ce pauvre édicule, placé sous le vocable d'*Itron Varia ar Gwir-Sicour* (Notre-Dame de Bon-Secours), est un pèlerinage assez fréquenté. Son pardon se tient le premier dimanche de Juin.

Le château lui-même, grande et basse maison du XVIIIe siècle, a gardé, avec sa muraille crépie coupée de chaînons de pierres de taille, son fronton central, sa toiture hérissée d'étroites et hautes cheminées, et sa cour close d'une balustrade à piliers, tout le cachet architectural de l'époque. Ce toit trapézoïdal, cette grille de fer, ces piliers portant deux lions lampassés évoquent à l'esprit un autre château que la guerre allait faire entrer dans l'histoire, et qui fut, avec la défense du Grand-Couronné, l'origine de la fortune militaire de Foch. Trofeunteuniou, c'est Mondement, un Mondement breton, réduit au pavillon central, résidence aimée du vainqueur des marais de Saint-Gond. Derrière, le jardin abrité par de grises murailles enlierrées ; le champ où se dressait naguère l'ancien colombier lézardé et moussu ; et plus bas, tout bruissant de la chanson des sources qui jaillissent au pied du château, l'humide et frais *Val des Fontaines*. C'est ce domaine, qui couvre

quelque cent hectares d'un seul tenant, que Foch, encore simple chef de bataillon, acheta à la famille de la Jaille. Avant lui, un autre militaire, illustre aussi, beaucoup moins toutefois, le général Le Flô, se prit de telle affection pour Ploujean qu'il y voulut être enterré et dormir son dernier sommeil à l'ombre de la vieille église ogivale où il avait son banc réservé. Près de ce banc s'en voit (désormais) un autre, sur lequel, par souscription publique, la reconnaissance des habitants de la paroisse a fait apposer, en 1916, une petite plaque de cuivre avec cette inscription :

« Général Foch, grand-croix de la Légion d'honneur, grand-croix du Bain, grand-croix de Léopold. — Batailles de la Marne, de l'Yser, des Flandres et de Picardie. »

Vide depuis cinq ans, le banc voit en ce moment son glorieux possesseur s'y agenouiller, aussi épris que le général Le Flô, de ce tranquille et verdoyant coin de terre. Le pyrénéen de naissance se déclare conquis par son pays d'adoption. D'une lettre privée du 8 Octobre 1916, ressort, en effet, que le maréchal qui, déjà avant la guerre, se plaisait à venir se reposer en son domaine du Val des Fontaines, avec son fils unique et ses deux gendres, les capitaines Fournier et Bécourt, a l'intention de ne pas choisir un autre lieu que l'humble Ploujean, pour y pleurer, après la victoire, les glorieux martyrs « qui l'ont payée de leur sang », parmi lesquels lui même compte son fils et son gendre, le capitaine Bécourt, et pour y « confondre ses actions de grâces » avec celles des survivants de l'effroyable mêlée.

On retrouve bien là l'homme aux convictions religieuses profondes qui, traversant des heures critiques, reconnaît d'où lui viennent, par delà les calculs humains, certaines inspirations subites : « *Dieu m'envoie des idées,* » dit-il. Et la reconnaissance de s'ensuivre. Lorsque se termina en victoire cette bataille de la Marne où, dans la dure journée du 9 Septembre 1914, le général Foch envoyait au généralissime la célèbre dépêche : « *Débordé à droite, débordé à gauche ; total : situation excellente, je fonce* », au télégramme de félicitations reçu de Mgr l'Evêque de Cahors, il répondait : « Monseigneur, ce n'est pas moi qu'il faut remercier, mais bien Celui qui est Là-haut et qui donne seul la victoire ».

Nul doute que c'est encore dans ces effusions de gratitude, que l'incomparable vainqueur répand son âme en cette modeste église de Ploujean où sa présence n'est pas seulement un honneur, mais une édification et une prédication.

Le Maréchal est arrivé le 9 Août, à 7 h. 1/2, exactement, en gare de Morlaix. Les carabiniers d'Offenbach n'y étaient pas. Mais les jeunes gens des groupes catholiques l'acclamèrent. Deux d'entre eux, Fleury et Béchin, au nom de l'*Avant-Garde* et de la *Jeunesse Catholique* de Saint-Martin, lui remirent de superbes gerbes de fleurs.

M. l'abbé Cloarec dit au Maréchal que les membres du Patronage tenaient à lui offrir ces fleurs en témoignage de leur reconnaissance et en mémoire de leurs camarades tombés au front qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

combattirent sous ses ordres. Le Maréchal remercia chaleureusement, assura qu'il s'était toujours intéressé à l'œuvre des Patronages, et que le souvenir des jeunes camarades tombés pour la France resterait toujours profondément ancré dans son cœur.

En souriant, il serra la main des jeunes gens et de M. l'abbé Cloarec, directeur du Patronage et, son auto arrivant, partit au milieu des vivats du public, qui commençait à affluer sur le terre-plein de la gare.

Réception telle que la désirait, sans doute, le Maréchal dans sa ville d'adoption : respectueuse, affectueuse et sans apparat.

Un quart d'heure après le départ de l'auto, le maire et ses adjoints arrivaient, légèrement en retard !

Depuis lors, on a aperçu, trop rarement, le Maréchal à Morlaix : lundi soir, au passage de son auto, la foule, sur la place Cornic, poussait des acclamations. Simple et souriant, le Maréchal répondait d'un salut aimable à ces inconvénients de la gloire.

A Ploujean. — Le dimanche 10 Août, il allait assister, en petit uniforme, à la grand'messe, dans l'église paroissiale de sa commune, à Ploujean. Le Conseil municipal en profita pour le saluer au passage. Et une foule énorme où l'on remarquait, outre le général Le Bon, le comte de la Barre de Nanteuil, et toutes les notabilités de la région, d'innombrables soldats et cultivateurs, était assemblée sur la place quand le Maréchal descendit de son auto. L'Union Musicale, dirigée par M. Surel, joua la *Marseillaise*. Et M. de la Barre de Nanteuil le harangua en ces termes :

« Monsieur le Maréchal commandant en chef
des armées alliées,

» Comment vous exprimer notre joie et notre fierté de vous voir de retour dans votre petite patrie, après les services immenses que vous avez rendus à la France et au monde entier, par vous sauvés de la Barbarie.

» Les paroles manquent.

» Le cœur parle seul et avec une intensité telle, que les mots font défaut à votre vieil ami des premiers jours, bien longtemps avant l'heure où vos hauts faits vous ont constitué le chef sans égal. Les Ploujanais sont particulièrement heureux de vous avoir deviné et d'avoir vu clairement ce que l'avenir vous réservait, le jour où ils vous ont offert votre premier sabre d'honneur et rédigé une adresse portant que vous étiez de la grande école militaire où s'enseigne que la victoire est avant tout *morale*, « qu'elle appar-» tient à celui, comme l'a dit de Maistre, qui ne désespère jamais ».

» Aussi, Monsieur le Maréchal, commandant en chef des armées alliées, c'est bien bas, bien bas, que nous vous saluons. »

Puis M. l'abbé Thomas, recteur de Ploujean, entouré de son conseil paroissial, reçut l'illustre vainqueur au seuil de l'église et lui présenta l'eau bénite.

Après la grand'messe à laquelle le Maréchal, accompagné de sa famille, assistait dans le banc qui lui est spécialement réservé, il retournait à Traonfeunteunion, où doit venir le rejoindre son chef d'état-major, le général Weigand qui, lui aussi, a épousé une Morlaisienne, Mlle de Forzans, et qui, du reste, habite Kervelengar, à 6 kilomètres de la résidence du Maréchal.

(Journal *la Résistance.*)

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citations. — *Foll Charles-Joseph*, aumônier militaire territorial au groupe de brancardiers de la 22e D. I. détaché au 118e R. I., a été nommé dans l'ordre de la Légion d'honneur au grade de Chevalier : « A donné en toutes circonstances l'exemple de la bravoure, de l'abnégation et du mépris le plus absolu du danger, soutenant de son courage les combattants. Se trouvait toujours dans la zone la plus bombardée et la plus exposée pendant les combats en secteur. En particulier, le 27 Mai 1918, a parcouru le terrain et prodigué son dévouement sous un bombardement de la dernière violence. S'est sacrifié en ne voulant pas abandonner des blessés, et a préféré tomber aux mains de l'ennemi plutôt que de se retirer. Une blessure, six citations. »

La présente nomination comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

Signé : PETAIN.

Lozachmeur Corentin, maréchal des logis. Section de repérage par le son, n° 5 : « Sous-officier modèle ; a donné maintes fois l'exemple d'un grand courage, en particulier le 2 Octobre 1918 où il a fait preuve de grand moral et de mépris du danger en assurant son service sous un violent bombardement. »

Le Colonel commandant l'Artillerie du 16e C. A.,
DEDIEU-ANGLADE.

M. Lozachmeur est professeur au collège de Lesneven.

Médaille de l'Assistance publique. — La Médaille d'honneur de l'Assistance publique (médaille de bronze) a été attribuée à Mme Deshayes, supérieure de l'hospice de Morlaix.

Le cardinal Mercier. — Le cardinal Mercier vient d'être cité à l'ordre de la nation belge. Le *Moniteur*, organe officiel, publie cette citation qui vaut les plus beaux discours :

« S'arma de sa haute dignité de prince de l'Eglise pour mieux servir ; fut, au dire même de l'ennemi, l'incarnation de la Belgique occupée. A prêché par la parole et par les actes, du premier au dernier jour de la guerre, le patriotisme et l'endurance, et a ajouté à ses titres de penseur illustre et d'évêque celui de grand citoyen. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'éminent prélat, promu grand-cordon de l'Ordre de Léopold, reçoit la croix civique de première classe.

S. Em. le cardinal Mercier a reçu également, le 10 Août, des mains de M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères d'Italie, la croix de guerre italienne.

Consécration épiscopale. — Le sacre de Mgr Roland-Gosselin, auxiliaire de Paris, a eu lieu le mardi 12 Août, à Notre-Dame. Son Em. le cardinal Amette avait tenu à être le prélat consécrateur. Il était assisté de NN. SS. Chesnelong, archevêque de Sens, et Gibier, évêque de Versailles. Etaient présents : NN. SS. Bouquet, évêque de Chartres ; Marbeau, évêque de Meaux ; Rivière, évêque de Périgueux ; de Cormont, évêque d'Aire ; Leroy, Herscher. Puis NN. SS. Odelin, Farges et Baudrillart ; le R. P. Janvier, etc.

En l'honneur de saint Vincent Ferrier. — Comme préparation au Triduum annoncé plus haut en l'honneur de saint Vincent Ferrier, dans la chapelle du Carmel de Morlaix, nous publierons, en sa teneur presque intégrale, le compte rendu — un vrai chef-d'œuvre — que fit des récentes et grandioses fêtes de Vannes, M. le chanoine Le Garrec. On verra, à cette lecture, que nul prédicateur ne semblait mieux désigné pour nous parler à Morlaix du saint évangélisateur de la Bretagne au XVe siècle.

CINQUIÈME CENTENAIRE DE LA MORT DE St VINCENT FERRIER

Vannes, 6, 7, 8 Juillet 1919.

Vannes — entendez la ville et le diocèse — a écrit en caractères ineffaçables une des pages les plus somptueuses de son histoire.

Vannes ne peut oublier qu'elle est de noble lignée ; et, quand elle le veut, elle sait se faire duchesse. En l'honneur du Saint qu'elle préfère, elle s'est vêtue de ses plus riches atours, elle s'est procuré des étoffes neuves, de la verdure, des fleurs, toutes choses qui coûtent cher ; et elle s'est fait confectionner par d'habiles « faiseuses », aussi humbles que dévouées, aussi dévouées qu'intelligentes, des parures qu'elle n'avait jamais portées.

De ses rues, elle a fait des avenues printanières, où l'on croyait retrouver les couleurs et respirer les parfums des champs ; et de ses places publiques elle a fait de pittoresques sanctuaires où l'on se sentait porté à se mettre à genoux comme dans une église. Après avoir jeté de riches draperies sur les murs intérieurs de sa cathédrale, elle a revêtu les façades de ses maisons de légères tentures blanc et rouge, ou de draps blancs piqués ça et là de roses ou de bouquets de verdure.

Dans la largeur des places et des rues elle étendait, d'une

maison à l'autre, d'une fenêtre à l'autre, d'innombrables guirlandes ornées de verdure, de mousseline, de drapeaux de pavois, qui se balançaient au dessus des passants. On eût dit les nervures mouvantes et capricieusement enchevêtrées de la voûte d'une immense cathédrale. Pas un balcon qu'elle n'eût embelli, ou de plantes verdoyantes, ou de drapeaux aux couleurs nationales, ou de voyantes étoffes ; pas une fenêtre où elle n'eût suspendu d'oriflamme ; pas une ouverture, si humble qu'elle fût, qu'elle n'eût encadrée d'ornements d'autant plus touchants parfois qu'ils étaient plus modestes.

Comme Vannes a bon goût, elle a voulu que la variété fût un des caractères de la beauté de son costume. Chaque quartier avait un motif de décoration qui n'appartenait qu'à lui ; chaque rue devait avoir sa physionomie particulière. Au blanc qu'on voyait partout s'unissait, ici le jaune, là le rouge, plus loin le violet, et ailleurs le bleu. Les formes elles-mêmes différaient d'un endroit à l'autre, comme les couleurs. En parcourant les scènes de ce vaste décor qui changeait à chaque pas, on croyait voir l'ouvrage merveilleux d'une fée qui, sur un canevas unique, aurait jeté les riches variations de la fantaisie la plus souple et la plus inépuisable.

Une des caractéristiques les plus consolantes de ces fêtes, c'est l'union que Vannes a su faire régner, pour ainsi dire, sans effort, entre tous ses enfants. On a vu naître ici spontanément, sur le terrain religieux, et se maintenir, l'entente la plus sincère entre les personnes de tous les rangs et de toutes les conditions. Toutes les âmes vibraient à l'unisson. La transformation des gens devenait aussi visible que celle des maisons.

Vannes a connu d'autres joies pendant le triduum.

Elle avait un Evêque qui avait depuis longtemps conçu le projet de ces manifestations imposantes.

Elle a aussi fait appel plus particulièrement aux évêques bretons ; et leur présence a donné à nos cérémonies une solennité dont les fidèles sont si avides et sans laquelle elles eussent été comme découronnées.

Elle a dit aux religieux dominicains : « Votre place est ici, pendant ces fêtes ; on ne saurait glorifier maître Vincent qu'en présence de l'ordre dont il est une des plus belles gloires ». Et nous avons vu les frères prêcheurs circuler dans les rangs de la foule, avec la même robe que portait maître Vincent.....

Elle avait besoin d'orateurs pour célébrer les gloires de S. Vincent : et pendant ces trois jours, des maîtres de la parole, dans l'une et l'autre langue, nous ont fait savourer le charme de la grande éloquence chrétienne.

Elle a su trouver des artistes de talent pour choisir et exécuter les chants liturgiques et les cantiques populaires.

« Quand elle eut convoqué le peuple chrétien pour lequel elle avait organisé ces solennités, il s'est empressé lui aussi

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de répondre à son appel : on l'a vu, pendant trois jours, déborder des églises insuffisantes à le contenir, s'écouler dans les rues devenues trop étroites et envahir les places où l'on ne trouvait plus le moindre vide...

Les fêtes vannetaises en l'honneur de maitre Vincent auront un rayonnement universel..... car le héros de ces fêtes n'est pas l'apôtre spécial de la ville de Vannes.....

Le Saint que l'on honore à Vannes, c'est l'apôtre des Bretons. Avant le quinzième siècle, il semble bien que rien ne signalât la foi de nos pères aux autres peuples. C'est des missions que saint Vincent prêcha dans les sept évêchés de Bretagne que datent la fermeté de croyance, l'énergie de conviction, la tendresse de dévotion qui ont passé de son âme dans la nôtre, qui sont aujourd'hui les caractéristiques de notre race aux yeux du monde entier.

C'est aussi l'apôtre de la France. — L'action qu'il exerça en Bretagne, on peut dire qu'il l'exerça dans une grande partie de la France....

C'est enfin l'apôtre et le légat *a latere* du Christ. — Les nations qui ont subi le plus fortement son influence, l'Espagne, l'Italie, la France, sont encore les nations les plus catholiques du monde.... Voilà pourquoi aussi le monde catholique a eu pendant ces trois jours les regards tournés du côté de Vannes.

Les fêtes ont été présidées par Monseigneur l'évêque de Vannes. Les messes solennelles du triduum ont été chantées par des évêques bretons, tous trois originaires du diocèse de Vannes : le dimanche, à la cathédrale, par Mgr Duparc, évêque de Quimper ; le lundi et le mardi, dans la chapelle improvisée de la Rabine, par Mgr Le Senne, évêque de Beauvais, et par Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince, en présence de quatre évêques, représentants de provinces françaises évangélisées par saint Vincent : Mgr Rumeau, évêque d'Angers, Mgr Garnier, évêque de Luçon, Mgr Charost, évêque de Lille, Mgr de la Villerabelle, évêque d'Amiens ; de trois évêques missionnaires, Mgr Maurice, Mgr Adam, Mgr Guyot ; des RR. PP. Abbés du Monastère de Sainte-Anne de Kergonan et de la Trappe de Thymadeuc ; devant un clergé de jour en jour plus nombreux, et une foule absolument innombrable de pèlerins.

Pendant que les splendeurs liturgiques de la messe et des vêpres pontificales se déroulaient sous les regards émerveillés des fidèles, l'oreille était charmée par les chants exécutés d'après des programmes puisés aux meilleures sources : tantôt c'était le plain-chant dans sa nudité sévère, l'orgue intervenant seulement pour soutenir la voix, et parfois se taisant tout à fait pour laisser l'incomparable instrument de la voix humaine étaler, suivant toute son ampleur, la simple et large mélodie grégorienne dans la supplication des *Kyrie* et dans

l'allégresse des *Alleluia ;* tantôt c'était la polyphonie savante, mais dans les deux cas, c'était une prière émue qui montait vers le ciel....

Pour les cérémonies en plein air, le maître de chapelle avait choisi des chants plus faciles et plus connus. Presque tous les cantiques en l'honneur de saint Vincent furent chantés sur des mélodies bretonnes, très intéressantes et très populaires que la foule pouvait reprendre à son tour.

(A suivre.)

Le repos du dimanche *(suite)*. — Le mouvement qui s'accentue dans les villes parmi les commerçants et les ouvriers en faveur du repos dominical, apportera aussi, nous l'espérons, quelque changement heureux dans les habitudes familiales.

Dans les ménages bien ordonnés, où la loi du Seigneur est encore respectée, il y a certains travaux qui ne se font jamais le dimanche. Maîtres et serviteurs prennent le samedi toutes leurs dispositions pour que la tâche ordinaire de chacun soit réduite, le lendemain, à ce qui est strictement indispensable. Ni l'ordre, ni la propreté n'en souffrent dans la maison. Mais le repos et la liberté sont assurés à tous, dans la mesure compatible avec les nécessités de la vie domestique ; et tous les membres de la famille peuvent ensemble participer à la vie religieuse de la paroisse et sanctifier le jour du Seigneur.

Il est facile de constater combien, par l'oubli des préceptes divins, s'est aggravée, le dimanche, dans bien des familles, la condition des serviteurs ou des servantes. Pour assurer le repos et les plaisirs des maîtres, pour recevoir dignement de nombreux invités, il a fallu charger le personnel domestique de travaux plus nombreux et plus accablants, le priver de repos, lui refuser la liberté élémentaire de pratiquer sa religion, d'assister à la messe. Sont-elles donc rares, de nos jours, les maisons où la jeune servante désireuse de remplir son devoir religieux ne peut s'en acquitter qu'en se condamnant à un lever plus matinal, et doit se contenter, même aux plus grandes fêtes de l'année, d'une messe hâtivement entendue à la première heure du jour ?

Aux siècles chrétiens, maîtres et maîtresses de maison comprenaient autrement leurs devoirs. Ils se croyaient tenus de procurer à toutes les personnes habitant sous leur toit l'assistance régulière à la messe et aux offices de la paroisse. Les règlements des confréries et des corporations de métiers faisaient mention expresse de l'obligation de « mener l'apprenti à la messe où va le patron, et à tout autre service » d'église. La même obligation existait à l'égard des domestiques ; car les maîtres doivent l'exemple aux personnes qu'ils ont sous leur autorité et le meilleur exemple c'est l'assistance *en famille* aux offices du dimanche.

C'est pour entrer dans ces vues que les Syndicats catholiques féminins de la rue de l'Abbaye et de la rue de Sèze, à Paris, recommandent la mise en pratique des contrats de service par écrit

Archives diocésaines de Quimper et Léon

où figure l'obligation pour les maîtres de rendre possible à leurs serviteurs l'observation des lois de l'abstinence, et d'assurer la liberté de la grand'messe et des offices. Ailleurs, on stipule bien le droit au *cinéma*, pourquoi les domestiques catholiques ne s'assureraient-elles pas le droit aux pratiques religieuses ? Maîtres et maîtresses, faites large la part de Dieu à votre foyer, et les jeunes filles que vous y introduirez feront large la part des services rendus et des dévouements.

L'état d'esprit qui domine en ce moment dans les villes par rapport au repos dominical aura-t-il sa répercussion dans la vie rurale ? Nous en sommes convaincus. On a souvent sans doute exagéré la nécessité des dispenses pour la fenaison et la moisson. Nos pères avaient une foi vive qui méprisait les raisons mises en avant si facilement aujourd'hui et auxquelles des juges avertis n'accordent pas grande valeur. Nous avons toujours dans l'oreille l'affirmation très énergique d'un agriculteur qu'une longue expérience avait instruit à fond. « *Jamais*, disait-il, à la campagne, le travail du dimanche n'est ni nécessaire, ni même utile. Ce ne peut pas être à un jour près que la fenaison ou la moisson soit compromise ou sauvée. » A son avis, le mal fait à la simplicité de la foi villageoise par une de ces dispenses payait beaucoup trop cher le bien apparent obtenu. — Il faut bien espérer aussi que quelque jour les entrepreneurs de battage comprendront que le personnel des fermes ne pourra plus être mobilisé pour le travail du dimanche.

D'ailleurs, nous avons toujours remarqué qu'un paysan qui, le dimanche, revêt un habit de travail, ne fût-ce que pour un court labeur du matin, ne le quittera pas de la journée ; qu'il n'ira pas aux offices, et que, tout le reste du dimanche, on ne le rencontrera que dans les alentours des cabarets. Maîtres de fermes, endimanchez tout votre monde pour la messe et les offices ; et si le bétail réclame quelques soins, faites vite vous-mêmes le nécessaire, ou tout le monde ensemble, même en habit de fête. Ce sera le dimanche gagné tout entier.

A. R.

École Freppel, établissement d'enseignement supérieur catholique pour les jeunes filles. — Résultats des Examens. — Fondée à Angers, il y a dix ans, par les archevêques et évêques de la région de l'Ouest, l'Ecole Freppel poursuit un double but :

1° Préparer pour l'enseignement libre un personnel de choix, muni de tous les diplômes nécessaires à l'heure actuelle et, de plus, profondément religieux. Former des maîtresses, qui sauront développer dans le cœur de leurs élèves l'amour de Dieu et de la France.

2° Offrir aux jeunes filles qui ne se destinent pas à l'enseignement le moyen de se préparer aux carrières commerciales et industrielles, ou d'achever par quelques années d'études supérieures, leur formation littéraire et scientifique. L'Ecole Freppel

est donc tout à la fois une école normale catholique et une annexe féminine des Facultés catholiques de l'Ouest.

Grâce à la science et au dévouement de ses maîtres, professeurs pour la plupart aux Facultés catholiques, et à l'excellente direction de la maison de famille, confiée aux dames religieuses de la Retraite, l'Ecole vient de remporter, cette année encore, devant les jurys universitaires de Paris, de Rennes et de Poitiers, des succès encourageants. Voici les noms des lauréates :

Licence, certificat de mathématiques générales : Mlle Marie-Thérèse Quesson.

Licence, certificat de botanique : Mlle Jeanne Hanras.

Certificat de P. C. N. : Mlles Madeleine de Fong *(mention bien)* ; Simone de Jolinière *(mention assez bien)* ; Dorothée Lemaître ; Geneviève Rocher *(mention assez bien)*.

Baccalauréat, 1re partie, latin-langues vivantes : Mlles Jeanne Aignan ; Odette Bardy ; Marie Blouet *(mention assez bien)* ; Berthe Bouillon ; Paulette Duceux ; Yvonne Ferrand ; Marie-Josèphe Foulonneau *(adm.)* ; Hélène Gantier *(adm.)* ; Suzanne Guichemerre *(mention assez bien)* ; Marguerite Lehmann *(mention assez bien)* ; Suzanne Planchais ; Thérèse Prée ; Cécile Ropers ; Isabelle Rousse ; Jeanne Valet.

Baccalauréat, 2e partie, philosophie : Mlles Marie-Hélène Arnould *(mention bien)* ; Yvonne Bâtard *(adm.)* ; Jeanne Bezon ; Marie Boschet ; Anne Briand *(mention assez bien)* ; Henriette Brin ; Simone Deplace ; Anne-Marie Foucher *(adm.)* ; Marie Garreau *(mention assez bien)* ; Marie de Montauzon ; Madeleine Mérance ; Simone Gruet.

Examens de l'Ecole supérieure de commerce, 1re année : Mlles Geneviève Gérondeau *(1re médaille)* ; Anne Chauvelon *(3e médaille)* ; Marie Guichaoua. — 2e année, Mlles Renée Castels *(1re médaille)* ; Marie Duclohier.

Examens d'instruction religieuse : Mlles Françoise et Thérèse Baugas ; Marguerite Branellec *(mention assez bien)* ; Louise Juhel *(mention bien)* ; Michelle Paquet *(mention assez bien)* ; Marie Porsmoguer *(mention très bien)* ; Gabrielle et Renée Roudaut.

Total : *quarante-six examens heureux,* dont seize ont obtenu des mentions honorables, sur *cinquante-six* examens passés au mois de Juillet.

Nota. — Mlles Blouet, Briand, Le Maître et Hanras sont anciennes élèves du Cours Normal de Saint-Julien (Landerneau).

BIBLIOGRAPHIE

J. de GIGORD, éditeur, rue Cassette, 15, Paris (VIe).

Saint Augustin : Elévations, Prières et Pensées, avec introduction de M. l'abbé Cl. Peyroux, et reproduction des fresques de Benozo Gozzoli. Un volume in-18 jésus LXVIII-344 pages. Prix : 4 fr.

Les élévations, prières et pensées — puisées dans son œuvre immense et difficilement abordable au grand public — nous offrent les pages les meil-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leures et les plus affectives de saint Augustin. On trouvera dans ces méditations, bien propres à nourrir la piété et à inspirer ceux qui ont charge d'âmes, tout un plan de vie chrétienne.

Ces pages sont précédées d'une étude sur la vie et l'œuvre de saint Augustin, et accompagnées de la reproduction des seize célèbres fresques de Benozzo Gozzoli, représentant la vie du Saint dans l'église de San Gimignano.

Dix mois à Verdun, par M. l'abbé THELLIER DE PONCHEVILLE, aumônier militaire. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 75.

« Verdun, le plus grand nom de la grande guerre ;... l'un des plus grands de l'histoire... » La victoire finale même n'en a pas atténué l'éclat. C'est le point culminant de la lutte formidable ; c'est le symbole de la résistance héroïque de la France. Là, la force brutale de l'Allemagne s'est brisée contre la poitrine de nos soldats. Avec émotion, M. l'abbé Thellier de Poncheville nous trace le tableau poignant de la bravoure indomptée aux prises avec l'enfer des canons. Dix mois il a vécu dans cette épouvantable tourmente avec ses hommes défaillant d'épuisement, menacés à chaque instant de la mort la plus atroce. Il nous dépeint avec un réalisme saisissant les souffrances surhumaines endurées par ces héros obscurs ; il dit leur résistance courageuse, leur obstination sublime ; il montre leur foi, source de leur grandeur ; il chante — et avec quel lyrisme — leur âme invaincue. Nous avons là le portrait le plus vrai, le plus complet et le plus beau du soldat français.



Crème POUR Chaussures Eclipse

VINS ET SPIRITEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1ères côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.13.

A LA Montre de Genève | E. SAUVAGE | Maison de Confiance.
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1ères marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Abonnement : un an, France 8 fr.; Étranger 10 fr.

Rédaction et Administration : Secrétariat de l'Évêché, Quimper.

84e ANNÉE. Vendredi 29 Août 1919. N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Congrès de la Jeunesse catholique ; Ecoles libres ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie : Mgr Henri Sallot de Brobèque ; Association catholique de la Jeunesse française ; Le Folgoat ; Noces d'or à la Roche-Maurice ; Fête de Kernitroun et première messe ; Première grand'messe ; Le syndicat catholique des employés à Morlaix ; Le maréchal Foch à Saint-Mathieu de Morlaix ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Basilique de Montmartre ; La fête des cheminots catholiques ; Cinquième centenaire de la mort de saint Vincent-Ferrier (à suivre).

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche 31 Août. — 12e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Raymond Nonnat, Confesseur.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Raymond Nonnat et des douze SS. Frères, Martyrs.

Lundi 1er Septembre. — S. Gilles, Abbé. Simple. Blanc.

Mardi 2. — S. Etienne, Roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi 3. — Office de la Férie. Vert.

Jeudi 4. — Office de la Férie. Vert.

Vendredi 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Samedi 6. — Office de la Bse Vierge Marie. Simple. Blanc.

Dimanche 7. — 13e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Carmélites de Morlaix . . . . . du 28 au 31 Août.
Augustines de Pont-l'Abbé . . du 1er au 8 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Congrès de la Jeunesse Catholique. — A l'occasion de la Retraite-Congrès de la Jeunesse Catholique à Lambézellec, Monseigneur a adressé au Président diocésain de l'Association la lettre suivante :

Quimper, le 24 Août 1919.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'aurais voulu vous porter en personne mes félicitations pour la persévérante activité des groupes brestois pendant la guerre, et mes encouragements pour l'avenir.

La fête de Saint-Pol de Léon m'en empêchera. Mais M. Souriac, votre président général, sait bien que je suis de cœur avec l'Association Catholique de la Jeunesse Française dans toutes les manifestations de sa vie. Je l'ai vue à l'œuvre.

Aussi ce que je demande d'abord aux groupes de mon diocèse, c'est de se multiplier, par un recrutement qui attire toutes les classes de la société, et qui atteigne les campagnes aussi bien que les villes. Vos groupes, en effet, doivent être le complément naturel des patronages, des écoles, des collèges, et contribuer à former peu à peu dans les paroisses une élite agissante et à fournir aux unions catholiques des soldats éclairés et dévoués.

Votre programme est avant tout religieux : piété, action. Piété, par la prière, la communion, l'assistance fidèle aux offices. Action, par les œuvres. Mais pour alimenter la piété et diriger les œuvres, vous y ajoutez l'étude. Vous devez être une école de doctrine avant d'être un groupe d'action. Mettez la science religieuse à la base de toute votre organisation. Les problèmes sociaux, dont vous aurez souvent à vous occuper, sont des problèmes moraux, et par conséquent d'ordre religieux. Toutes les revendications des catholiques, tous leurs devoirs, si clairement exposés dans la Lettre collective de l'Episcopat français, relèvent du catéchisme. Approfondissez donc l'étude de votre catéchisme, et ne reculez pas devant la préparation des *jeunes* aux brevets élémentaires et supérieurs d'instruction religieuse.

Enfin, soyez toujours des modèles de discipline. Suivez droitement l'impulsion du Directeur diocésain des Œuvres, de votre aumônier, et du clergé de vos paroisses, tout en gardant un lien intime avec le centre national de Paris, d'où vous viennent constamment les bons conseils et les bons exemples.

Vous serez ainsi fidèles aux traditions léguées par vos glorieux morts, et aux leçons que la Jeunesse Catholique a reçues du grand chrétien que la Bretagne n'a pas cessé de pleurer, le comte Albert de Mun.

Je vous bénis, en vous assurant, Monsieur le Président, de mon paternel dévouement en Notre-Seigneur.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

II. Ecoles libres. — J'adresse un appel au zèle du clergé paroissial en faveur de nos écoles libres. Nous manquons encore d'un certain nombre de maîtres et de maîtresses brevetés. Les prêtres du ministère en découvriraient facilement plusieurs, qui vivent dans les paroisses, sans user de leur brevet. Dans la crise actuelle, ces brevetés nous rendraient un immense service. Je demande à ceux qui les connaissent de vouloir bien les adresser à Messieurs les Inspecteurs diocésains ou tout au moins les leur signaler. Je les en remercie d'avance et les bénis.

Quimper, le 24 Août 1919. † ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

III. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Milizac, M. Hervé Kérouanton, en remplacement de M. Jacob démissionnaire ;

Vicaire à Guiclan, M. Joseph Pengam, vicaire à Saint-Louis de Brest ;

Vicaire à Saint Martin de Brest, M. Loaëc, vicaire à Saint-Martin de Morlaix ;

Vicaire à N.-D. du Carmel à Brest, M. Bihan, étudiant à Rome ;

Vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix, M. Morvan, vicaire à Audierne.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 31 Août :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi 4 : confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

Jeudi 5 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts. — A 7 heures, communion des enfants confessés la veille.

Vendredi 6 : exposition du Saint Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi 7 : confession des garçons du grand catéchisme.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU — *12e Dimanche après la Pentecôte (31 Août) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du S.-Sacrement.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mercredi : confession des enfants qui ont communié. Messe de communion, le *jeudi*, à 8 heures.

Vendredi : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, réunion des Bretons associés du Sacré Cœur. A 7 heures, réunion des mères de famille associées du Sacré Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des associés du Sacré Cœur, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Nécrologie. — Mgr Henri SALLOT de BROBÈQUE, *Protonotaire apostolique, chanoine titulaire de l'église métropolitaine de Besançon*, s'est éteint pieusement, en cette ville, le 13 Août 1919. Ses obsèques ont eu lieu dans la basilique Saint-Jean, le samedi suivant, sous la présidence de S. G. Mgr Humbrecht, archevêque de Besançon, qui donna l'absoute solennelle en présence de Mgr Altmayer, archevêque de Synnade, des membres du vénérable Chapitre, d'une centaine de prêtres, et d'une foule de fidèles.

Né à l'Isle-sur-Doubs, le 12 Mars 1844 ; ordonné prêtre, en 1868, le regretté défunt avait été, en 1900, nommé chanoine titulaire, et élevé à la prélature, le 16 Mai de cette même année.

Les biens que la Providence lui avaient départis lui permirent de donner libre cours à la libéralité de son cœur, et quantité d'œuvres perdent en lui un bienfaiteur très généreux.

On n'a pas oublié, au diocèse de Quimper, le magistral et beau discours qu'il prononça, le 3 Juillet 1904, à l'inauguration, en Plogoff, de la statue de Notre-Dame des Naufragés. Interprète des vingt à trente mille auditeurs ou spectateurs présents à la fête, la *Semaine religieuse* remercia Sa Grandeur, Mgr Dubillard, d'avoir embelli la solennité par le choix d'un tel orateur si distingué par le geste et l'attitude, et d'une éloquence vraiment sacerdotale. Ce fut à cette occasion que Mgr Sallot de Brobèque reçut le camail de chanoine d'honneur de la cathédrale de Quimper.

Mgr Humbrecht, archevêque de Besançon, et MM. les Vicaires généraux, le recommandent aux prières du clergé et des fidèles.

R. I. P.

Association Catholique de la Jeunesse Française (Union diocésaine du Finistère). — **Retraite-Congrès**, 4 Septembre 1919. — *Retraite fermée*, Pensionnat N.-D. de Bonne-Nouvelle, Kérinou-Lambézellec ; prédicateur, M. l'abbé Cozanet, vicaire à Saint-Joseph, Lambézellec ; ouverture, le 4 Septembre, à 10 heures ; clôture, le dimanche 7 Septembre ; à 7 heures, messe de communion.

Congrès, le dimanche 7 Septembre, sous la présidence de M. A. Souriac, docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat, président général de l'A. C. J. F., salle du patronage, rue Bouet, Lambézellec.

Rapports : 1° l'A. C. J. F., ce qu'elle est, ce qu'elle veut, ce qu'elle peut, par Alf. Martin ; 2° la J. C. dans les paroisses rurales, par Paul Carret, président du groupe de Plougastel-Daoulas ;

3° la J. C. au collège et à l'école primaire, par M. l'abbé Léon Le Meur, licencié en philosophie, professeur au Collège de St-Pol.

N. B. — Les adhésions pour la retraite devront parvenir à M. Paul Larvor, secrétaire de l'U. D., 69, rue Yves-Collet, Brest, pour le 31 Août, au plus tard.

Le Folgoat. — **Le grand Pardon de Notre-Dame du Folgoat** aura lieu les *6, 7, 8 Septembre*, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Horaire. — *Samedi 6 :* messe à 6 h., 6 h. 1/2, 7 h. ; à 9 h., grand'messe ; — à 2 h. 1/2, vêpres, chapelet, Salut.

Dimanche 7 : messe à 6 h., 7 h., 8 h. 1/2 ; à 10 h., grand'messe chantée par M. l'abbé Mesguen, professeur à Lesneven ; — à 1 h., chapelet ; à 2 h. 1/2, vêpres, sermon breton par M. l'abbé Calvez, vicaire à Saint-Louis de Brest ; à 9 h. du soir, Heure Sainte, prêchée par M. Stang, vicaire à Ploudaniel.

Lundi 8 : de minuit à 8 h., messe à toutes les heures ; à 9 h., réception des processions ; à 10 h., grand'messe, chantée par M. Derrien, curé-doyen de Ploudalmézeau, sermon breton par M. Le Gall, curé-doyen de Taulé ; — à 1 h., chapelet devant la statue miraculeuse ; à 2 h., procession générale ; vêpres, allocution de Mgr l'Evêque, Salut.

Nota. — Durant le Triduum, des confesseurs seront à la disposition des pèlerins.

La Roche-Maurice. — **Noces d'or.** — Dimanche dernier, la paroisse de la Roche-Maurice était en grande joie : elle célébrait le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale, les noces d'or de son bon et vénéré recteur, M. l'abbé Barthélemy Dréau.

A l'église, foule nombreuse de paroissiens, heureux de l'occasion qui s'offrait de témoigner publiquement leur affection et leur reconnaissance au pieux pasteur qui, depuis bientôt vingt-huit ans, leur consacre tous les trésors de son cœur, son zèle et son dévouement.

Magnifique couronne de prêtres amis, parmi lesquels nous citerons avec plaisir, Mgr Roull, protonotaire apostolique, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, M. le chanoine Kérébel, ancien curé de Riec-sur-Bélon, MM. les Curés-Doyens de Ploudiry et de Landerneau ; le sympathique et toujours alerte M. Pierre Kérisit, recteur de Berrien, ami d'enfance de M. Dréau, et, comme lui, jubilaire ; MM. les Recteurs de Plounéventer et de Plouédern, etc.

M. le Recteur de la Roche porte allègrement le poids des ans, et c'est d'une voix forte qu'il chanta la messe de sa cinquantaine de prêtrise, assisté à l'autel de deux anciens vicaires de la paroisse, M. Calvez, vicaire à Plonéour-Trez, et M. Picart, vicaire à Collorec, M. Laurent Grall, enfant de la Roche, faisant les fonctions de maître des cérémonies. Après l'Evangile, il remercia ses paroissiens des touchantes marques de respect et d'attachement qu'ils lui ont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prodiguées, ces jours derniers ; puis Mgr Roull monta en chaire. D'une main sûre et délicate, il retraça la carrière sacerdotale du vénéré jubilaire, fit voir en lui le prêtre saint et charitable, ardent promoteur de la gloire de Dieu, compatissant à toutes les misères humaines, et, après avoir félicité les paroissiens de La Roche d'avoir à leur tête un prêtre si digne, il les exhorta à profiter de plus en plus des lumières de son intelligence et de toute l'expérience que leur recteur a acquise au cours d'une vertueuse et déjà longue existence.

Aux agapes fraternelles qui suivirent, M. le Curé-doyen de Ploudiry exprima au nouveau doyen honoraire les vœux et souhaits de tous ses confrères, et lui offrit, au nom des prêtres du canton, les insignes de sa nouvelle dignité. M. Dréau avec beaucoup d'à propos et d'esprit, remercia tous les prêtres condisciples, compatriotes et amis accourus autour de lui pour lui faire une couronne d'honneur. Mgr Roull clôtura la série des toasts : « Honneur, dit-il, et respect aux anciens du sacerdoce ! Ils sont une bénédiction pour les paroisses qui leur sont confiées, la force et la lumière du diocèse tout entier. »

Lanmeur. — **Fête de Kernitroun et première messe.** — Je n'avais pas assisté à la fête de Kernitroun depuis le couronnement en 1909. Je n'y vis pas les foules d'il y a dix ans ; cependant, depuis le jeudi soir, les pèlerins arrivèrent nombreux, et six confesseurs entendirent leurs confessions pendant à peu près toute la nuit. Avant trois heures, les fidèles étaient massés dans le sanctuaire, où M. le Recteur de Plouégat-Guerrand, en y mettant toute son âme, leur expliquait les Mystères. M. le Curé, à trois heures, célébra la messe, et donna la communion à des centaines de fidèles, trégorrois et trégorroises, venus de tous les coins du pays. Les communions furent encore nombreuses aux autres messes, et quelques-unes même furent distribuées à midi.

En même temps que Lanmeur célébrait sa fête de Kernitroun, un prêtre de la paroisse, M. Pape, chantait sa première grand'messe. Ordonné en Juillet 1914, il devait, le 15 Août suivant, présider à la fête de Kernitroun : la guerre l'en empêcha. En chaire, M. le chanoine Uguen, supérieur de Saint-Vincent, en un breton pur, élégant, fortement accentué, clair autant que chaud et poétique, ravissant ses auditeurs qui l'écoutaient dans un silence recueilli — les fidèles qui n'avaient pu entrer dans le sanctuaire, au moins aussi nombreux que les privilégiés qui y avaient pénétré, massés, pour l'entendre, face aux portes de la chapelle. — M. Uguen rappela, en quelques mots brefs et saisissants, la magnifique carrière militaire du lieutenant Pape. Homme de devoir, toujours le cœur fort et haut, à l'abri de l'abattement et du découragement, au moment des plus grandes défaites rempli d'espoir, et relevant les soldats consternés, comme, durant ses permissions il relevait les civils désespérés ; prêtre surtout au milieu de ses soldats, qu'il tâchait sans tesse de gagner au bon Dieu ; brave entre

les braves, de toutes les attaques et de toutes les batailles : tel fut le lieutenant Pape durant cinq ans. La Vierge de Kernitroun l'a préservé et l'a rendu à la paroisse de Lanmeur et au diocèse de Quimper : grâces lui soient rendues ! — Prêtre, M. Pape sera certainement le prêtre parfait, dont M. Uguen traça le portrait, à l'autel, en chaire, au confessionnal, dans la vie entière, attirant les fidèles à sa suite au bon Dieu avec la même ardeur qu'il attirait les soldats à sa suite au devoir, dans la bataille. A Notre Dame de Kernitroun, il doit la grâce de la vocation : Notre Dame de Kernitroun lui donnera la grâce d'y répondre vaillamment et parfaitement. Et, en finissant, M. Uguen nous dit la dévotion trégorroise envers la Mère de Kernitroun. Combien le Tréguier l'a priée dans les temps passés, que jamais les Trégorrois n'ont été repoussés par elle : cette dévotion se conservera aussi confiante et plus confiante encore : la Madone de Kernitroun conduira à son Fils Jésus, prêtres et fidèles du Tréguier, jusqu'au Ciel.

Pendant la demi-heure que M. Uguen parla, tous les auditeurs, le regard fixé sur lui, l'écoutèrent avec une attention soutenue et un plaisir manifeste : les Trégorrois sont si contents d'entendre ceux qui parlent si bien la langue de leur pays !

Après-midi, les vêpres furent chantées devant une assistance encore accrue depuis le matin ; puis les dames de Lanmeur portèrent en procession la statue vénérée. La Vierge bénit, passant au milieu d'elle, la foule immense réunie en ce moment autour de la chapelle. Toute cette foule, ensuite, pénétra, lorsqu'elle le put, dans le sanctuaire, et y pria Notre Dame de Kernitroun. Qu'elle verse ses grâces sur le pays du Tréguier ; et qu'elle bénisse le jeune prêtre, qui a eu toujours pour elle une si tendre dévotion : qu'elle lui accorde de longs jours et un ministère fructueux !

Un Trégorrois.

Clohars-Carnoet. — **Première grand'messe.** — C'est par une belle et radieuse journée d'été que Clohars-Carnoët a célébré, cette année, sa fête patronale du 15 Août. Un enfant de la paroisse, M. Adolphe Labbé, prêtre de la dernière ordination, chantait sa première grand'messe : l'éclat de la solennité, par elle-même déjà belle et imposante, en était encore rehaussé.

Un grand nombre de prêtres et de séminaristes avaient tenu à prendre part à la cérémonie, et formaient au jeune prêtre un cortège d'honneur. Et de son côté, la population de Clohars lui apportait le témoignage de sa sympathie, en assistant en foule aux offices.

MM. Courtet et Guéguen assistaient le célébrant à l'autel. Et, tandis que se déroulaient les rites liturgiques dans toute leur splendeur, nous redisions en nos cœurs la prière même que nous dictait l'Introït du jour : « *Gaudeamus omnes in Domino* ». Réjouissons-nous et rendons grâces à Dieu de nous avoir donné, sur la terre, un prêtre de plus qui, délégué du Très-Haut, soit ici-bas notre guide et, comme Marie, distributeur des grâces divines...

Après l'Evangile, M. l'abbé Kerhervé, professeur au Petit Sémi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

naire, ancien maître du jeune prêtre, nous fit un magnifique sermon sur la grandeur du sacerdoce, sur l'importance du rôle que le prêtre tient en ce monde, sur la fierté qu'une paroisse chrétienne peut et doit concevoir de voir monter à l'autel l'un de ses fils. Il demande à Dieu de faire descendre ses bénédictions abondantes sur celui qu'Il vient de revêtir d'une si sublime dignité.

L'après-midi, à l'issue des vêpres, la procession s'organisa et se rendit à la croix du cimetière, au chant des litanies et des cantiques. Puis, au retour à l'église, les fidèles se prosternèrent sous la bénédiction du Saint-Sacrement : le jeune prêtre déjà commençait son œuvre, et par ses mains, Dieu versait des trésors de grâce.

Cette œuvre, puisse-t-il avec l'aide de Dieu, la continuer longtemps encore ! Que, dans sa future vie de moine, sous la robe du Bénédictin qu'il va bientôt revêtir, Jésus et Marie protègent et fécondent son sacerdoce, pour le bien des âmes et la plus grande gloire de Dieu !

Le Syndicat catholique des Employés à Morlaix. — La foi très vive qui anime les Syndicats catholiques leur inspire des actes de fraternité qui rayonnent jusque par delà la tombe. Le 9 Juin dernier, nos Syndicats agricoles, premier acte de leur vie corporative renouvelée, inauguraient leurs travaux par un service solennel pour leurs morts des champs de bataille, recevant de ceux-ci des leçons, disait Monseigneur l'Evêque : « Leçons de justice et de charité mutuelle, leçons d'union professionnelle et d'entente cordiale des classes, leçons de sacrifice pour la Patrie et de fidélité à Notre Seigneur Jésus-Christ, en qui et par qui ils voudraient, comme nous, voir restaurer la France. »

Le même sentiment groupait à Sainte-Melaine de Morlaix, le dimanche 3 Août, à 9 heures, pour un service solennel, les membres du Syndicat des Employés, et un grand nombre de leurs patrons, qui font l'expérience que catholique veut dire service loyal, dévouement professionnel, et non haine des classes et sabotage, triste devise des C. G. T. Nos syndiqués avaient, dès le matin, communié pour leurs chers tombés de la grande guerre : onze employés et l'avocat-conseil du Syndicat, M. du Laurens de la Barre.

Il fut facile au prédicateur, M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, d'interpréter, en leur nom à tous, le sens de cette cérémonie : action de grâces à Dieu qui, par son Sacré Cœur, a « donné la victoire », admiration pour ceux qui « batailèrent » avec l'héroïsme des *gens d'armes* de Jeanne d'Arc; enseignement austère de la mort qui était le dernier *fini* au chef-d'œuvre de leur vie, car pour des chrétiens comme eux, toute la vie est une préparation de l'acte définitif qui leur ouvre le Ciel ; enfin, souvenir pieux et prière qui, s'il en est encore besoin, éteignent les flammes du Purgatoire.

Ce ne fut pas sans émotion que le prédicateur mentionna le sacrifice de 775 tués de la guerre, sortis des rangs des Syndicats catholiques des Employés du Commerce et de l'Industrie, et parmi

eux, ce chef d'élite, ce chrétien solide et ardent : *Viennet*, que nous avons entendu à Morlaix, affirmant que la force d'action de leur Conseil Central se puisait dans la retraite fermée annuelle, la communion fréquente et l'assiduité aux récollections qui, chaque mois, renouvelaient leur ferveur.

La cérémonie religieuse terminée, on s'en fut au siège social du Syndicat, inaugurer la plaque de marbre qui porte les noms des douze tombés au champ d'honneur. Et là, M. Le Hire, l'avocat-conseil qui a pris la place de M. du Laurens de la Barre, consacre à chacun des morts un souvenir ému. Nous citons quelques paroles de sa conclusion : « Le Syndicalisme, tel que vous le comprenez, n'est pas seulement un levier puissant pour améliorer le contrat de travail et les conditions matérielles de votre existence de travailleurs. C'est une union solide et réfléchie des âmes et des volontés qui tend à former, par un travail permanent d'éducation mutuelle, des consciences éprises de charité fraternelle et de liberté, des citoyens utiles à leur pays, prêts, le cas échéant, à lui faire le sacrifice de leur vie... La tâche qui est devant vous, sollicitant vos bonnes volontés est immense, prenons intrépidement notre parti des transformations nécessaires, fussent-elles douloureuses. Soyons prêts d'âme et de corps... travaillons ! »

Un troisième pèlerinage s'organise, et au cimetière, M. Vérant, vice-président du « Souvenir Français », prend la parole. Tout est chrétien autour de ce Syndicat catholique. Je cite seulement la fin de ce discours plein d'élan et de foi : « Vous le savez tous, ô morts de France, vous savez que nous voulons dans la paix, parachever votre Œuvre de guerre. Nous prions pour vous au pied de l'humble croix, témoignage de votre sacrifice. Que pour et par vous, Dieu soit avec nous ! »

Les Syndicats de l'Office central et de Morlaix nous donnent l'exemple. Les corps de métiers sont des familles agrandies. Que les familles corporatives aient partout la fête de leurs morts. Dans une famille en deuil, tous s'embrassent au retour du cimetière, que la voix des morts nous redise sans cesse de nous aimer pour Dieu et pour la France.

A. R.

Morlaix. — Le Maréchal Foch à Saint-Mathieu. — La Section Morlaisienne des Vétérans des Armées de Terre et de Mer avait prié le maréchal Foch, actuellement en villégiature à Ploujean, de vouloir bien assister à la messe qu'elle faisait célébrer, le dimanche 24 Août, à 9 heures, pour le repos de l'âme de ses membres défunts ; très gracieusement, le Maréchal a daigné accepter l'invitation. Aussi, bien avant l'heure fixée pour la cérémonie, la vaste église est envahie par une foule désireuse de contempler les traits de l'illustre vainqueur de la grande guerre et de s'associer à lui dans cet acte de foi et de piété. Les autorités civiles et militaires prennent place au haut de la nef. On remarque la présence du général Lebon, ancien commandant de corps d'armée, du commandant Dato, commandant d'armes de la place de Morlaix

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et d'un grand nombre d'officiers de la garnison, de MM. Lucas, président de la Section des Vétérans, Hervé, maire de Morlaix, et ses adjoints, Larher, conseiller général, Lefebvre, ancien maire, des membres de la magistrature et du barreau, des principaux commerçants de la ville, etc.

Neuf heures sonnent à la tour de Saint-Mathieu, l'automobile portant le fanion du Maréchal débouche sur la place de l'église. Le maréchal Foch descend, et salué par les applaudissements de l'assistance, s'avance seul entre les deux haies que forment d'un côté les boys-scouts, et de l'autre les « Gars de Saint-Martin », jusqu'au porche de l'église, où l'attend M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, entouré du clergé paroissial et de plusieurs prêtres du clergé de la ville. Le Maréchal s'arrête pour recevoir les souhaits de bienvenue que lui adresse M. le Curé. En un langage d'une rare élévation, celui-ci dit l'honneur et la joie qu'il éprouve à saluer au seuil de son église et à recevoir avec toute la déférence qui lui est due, le grand capitaine qui a conduit à la victoire les innombrables légions des combattants alliés : il remercie le Maréchal d'avoir bien voulu accepter d'unir ses prières à celles du peuple chrétien qui vient si nombreux, en ce jour, payer son tribut de reconnaissance aux nobles victimes de la guerre ; il dégage la haute signification de la présence à cette cérémonie de celui qui a permis qu'elle fût une fête de la joie en même temps qu'une fête funèbre, et qu'aujourd'hui le *Te Deum* se fît entendre avant le *Libera* ; il présente enfin son hommage et l'hommage du clergé morlaisien « au grand soldat, au fier chrétien qui par la fermeté et la simplicité toute bretonne de sa foi » chrétienne aussi bien que par l'énergie de son âme et la maîtrise » de son génie, a mérité d'être le lieutenant de Dieu pour le salut » du pays à une heure où tout semblait perdu ».

M. le Curé s'incline ; introduit le Maréchal dans l'église, et le conduit à travers les rangs pressés des fidèles jusqu'à son prie-Dieu, au pied de l'autel, cependant que les cloches sonnent à toute volée et qu'à l'orgue la maîtrise que dirige M. l'abbé Hervé, chante le *Te Deum*. L'autel, dont le devant est tendu d'un magnifique antipendium rouge et les degrés recouverts d'un somptueux tapis de même couleur, est orné de plantes vertes et éclairé des candélabres des grandes fêtes. M. Le Meur, professeur au Collège de Saint-Pol, commence la messe ; la maîtrise fait entendre un *Kyrie* d'un rythme ample et grave que son auteur, M. Maillard, dont le beau talent religieux est depuis si longtemps apprécié parmi nous, accompagne lui-même à l'orgue.

A l'Evangile, M. l'abbé Mao monte en chaire et prononce un discours qu'il faudrait reproduire tout entier, l'analyse étant trop impuissante à retrouver la hauteur de la pensée, la qualité du style, l'accent de mâle et chaude éloquence qui donnaient à sa parole un charme incomparable : « Paroles pathétiques, appropriées... » Ces simples mots qu'écrivait M. le Maire de Morlaix, le soir même, à l'orateur, ne sont-ils pas le meilleur éloge qu'on

puisse en faire ? Pour célébrer une pareille fête simple et grandiose à la fois, il fallait une parole à la fois austère et vibrante. M. l'abbé Mao a su toucher profondément les cœurs en les entraînant à des considérations d'une magnifique élévation. Commentant la signification de cette cérémonie et du *Te Deum* par où elle commença, il a parlé de la guerre, condamnant également un lâche pacifisme et l'appétit de conquêtes ; il en a célébré les vertus, car il est des vertus guerrières, et rappelant que le plus grand des orateurs chrétiens n'avait pas craint de faire l'éloge des talents et du génie militaire d'un des plus illustres capitaines de son époque, il a, dans des termes d'une rare délicatesse, rappelé que c'est au génie d'un grand soldat qui est en même temps un grand chrétien, que nous sommes redevables du triomphe de l'heure présente. Et cependant il adresse un souvenir ému à ceux dont le sacrifice nous a aussi mérité ce triomphe : il fait une évocation saisissante de ces humbles tombes surmontées d'une croix et qui, dans le grand silence des champs de bataille désormais déserts ou des tranchées abandonnées, recouvrent les restes de nos héros obscurs. Mais ce silence n'est pas de l'oubli, et voilà pourquoi, aujourd'hui, nous unissons nos prières à celles de leurs parents en témoignage de notre reconnaissance. L'orateur termine en célébrant ces morts glorieux, la Patrie sauvée, l'armée héroïque et le chef illustre qui en est actuellement la pure incarnation.....

La chorale se fait entendre encore alternativement avec les partitions des maîtres que rend en perfection le bel orgue de Saint-Mathieu. Puis la messe se termine, et M. le Curé-Archiprêtre, assisté de MM. Tanguy, professeur au grand Séminaire de Quimper, et Barvet, vicaire à Saint-Melaine, se rend au catafalque. La maîtrise entonne le *Libera* solennel. M. le Curé donne l'absoute et se retire avec le clergé. Le Maréchal quitte alors sa place, passe à son tour devant le catafalque, d'un geste large et respectueux jette l'eau bénite sur le drap mortuaire, quitte l'église, salué des mêmes applaudissements qui l'avaient accueilli, et remonte dans son automobile qui l'emporte de nouveau à sa résidence.

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Citation. — Le contre-amiral Lejay, commandant la 2e Division de la 2e Escadre et les bâtiments détachés à Odessa, cite à l'ordre de la 2e Division M. l'abbé *Bossennec Louis*, aumônier de la 2e Division de la 2e Escadre :

« Aumônier d'un dévouement parfait. S'est rendu spontanément sur le *Pluton* lors de l'évacuation de *Kherson*, malgré une fusillade très nourrie, pour aider à l'embarquement des blessés, et pour les soigner. »

M. l'abbé Bossennec est aumônier à l'Ecole des Mousses et Apprentis Marins.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre de la Propagation de la Foi. — La *Semaine religieuse* du 2 Mai dernier publiait avec une vive satisfaction que les aumônes recueillies dans le diocèse, en 1918, montant à 165.039 fr., ce chiffre était le plus élevé de beaucoup qui ait été atteint jusqu'ici et dépassait de 25.642 fr. les sommes enregistrées dans l'exercice précédent. Cette progression ascendante a été constatée pour tout l'ensemble de l'Œuvre durant la période de guerre. A ne relever que les chiffres de 1914 et de 1918, nous trouvons dans les *Annales*, pour cette dernière année, 8.005.704 fr. de recettes, soit 2 413 062 fr. de plus qu'en 1914.

Dans cet ensemble des aumônes, la part de la France, s'élève à 3.524.634 fr., laissant bien loin derrière elle n'importe quelle autre nation, puisque les Etats-Unis, qui viendraient en second lieu, n'ont fourni que 2.325.708 fr.

Basilique de Montmartre. — On annonce que le cardinal Vico, préfet de la Congrégation des Rites, assistera comme légat du Pape aux grandes fêtes qui auront lieu, au mois d'Octobre, à la basilique du Sacré-Cœur de Paris, pour sa consécration.

La fête des cheminots catholiques. — Les cheminots catholiques n'avaient point, pendant la guerre, célébré leur fête annuelle. Ils l'ont fait, en grande solennité, le dimanche 3 Août, à Montmartre.

La nuit d'adoration et la grand'messe ont réuni une nombreuse assistance, et ont été des plus édifiantes.

Au banquet plein d'entrain, les orateurs ont été salués par le très original « ban » des cheminots, qui imite le bruit, puis le fracas d'une machine de rapide à son départ. Le général Pététin a félicité les cheminots de leur indépendance vis-à-vis de la C. G. T.

(Nouvelles religieuses.)

CINQUIÈME CENTENAIRE DE LA MORT DE St VINCENT FERRIER

Vannes, 6, 7, 8 Juillet 1919.

(Suite.)

Tout le monde s'attendait que l'on prononçât ici des paroles qui ne seraient pas indignes de maître Vincent, le plus éloquent des prédicateurs; les noms des orateurs que le programme avait fait connaître n'étaient pas pour décourager nos espérances. Les fêtes jubilaires de saint Vincent ont été de vraies fêtes de l'éloquence chrétienne.

C'est le P. Padé, des Frères Prêcheurs, qui, le dimanche, après l'évangile de la grand'messe a inauguré, devant un immense auditoire, la série des prédications.

Il a fait la présentation de S. Vincent Ferrier en montrant en lui « un possédé de Dieu ». L'esprit de Dieu s'empare de

son intelligence, de son cœur, de sa volonté, de toutes les puissances de son âme, et même de sa physionomie, de sa voix, de son bras, pour faire de lui, dès son enfance et pendant toute sa vie, un instrument libre et conscient, admirablement adapté à sa mission unique dans l'histoire. Voilà l'idée que l'orateur a développée dans son discours d'une si belle tenue littéraire et qu'il a exposée d'une voix chaude et prenante, dans une diction brillante, distinguée, éloquente.

Le premier panégyrique a été prononcé par Mgr Rumeau, à la cathédrale, après les vêpres du dimanche. L'éloquent évêque d'Angers fait voir en Vincent Ferrier l'homme éminent, le Saint de première grandeur, que Dieu avait armé d'une puissance extraordinaire pour la parole et pour l'action. Prédicateur enflammé, Vincent savait attirer les foules au pied de sa chaire; il possédait le secret de les y retenir, et chose plus difficile encore, il réussissait à les troubler, à les convertir : thaumaturge incomparable, il semait les miracles à pleine main, comme il semait les vérités à pleine bouche; il était le miracle fait homme. Voilà comment il a réalisé pendant plus de cinquante ans le mot de l'Evangile : *vir potens verbo et opere coram Deo et omni populo...*

Après le discours, s'est déroulée la procession en l'honneur de saint Vincent....

Le cortège a parcouru toutes les principales artères de la ville : on a voulu accorder, autant que possible, à tous les Vannetais la joie de voir passer chez eux, en quelque sorte, le saint en personne.

La visite de saint Vincent à sa bonne ville de Vannes s'est effectuée en deux parcours, à deux jours différents, mais avec la même mise en scène....

En tête, les enfants, sans distinction d'écoles, mais chaque école formant néanmoins un groupe à part autour de sa bannière. Puis les patronages de jeunes filles, les ligues de femmes, les communautés religieuses aux costumes variés, les élèves en rangs compacts des collèges catholiques, enfin le clergé avec les enfants de chœur, les séminaristes, les prêtres, les évêques.

Mais dans les rangs de cette Bretagne contemporaine paraissait aussi comme une évocation du passé, la Bretagne d'il y a cinq cents ans.

En tête, encadrées de jeunes filles et d'enfants du XXe siècle, figurent les demoiselles et les dames de la cour ducale qui séjournait en ce temps-là au château de l'Hermine : les unes coiffées du pittoresque escoffion enrichi de pierres précieuses, les autres du hennin aux larges draperies de dentelle, ou du gracieux chaperon. La duchesse, Jeanne de France, qui avait appelé l'apôtre en Bretagne, était représentée dans ce groupe, ainsi que la petite Françoise d'Amboise, future

Archives diocésaines de Quimper et Léon

duchesse de Bretagne et future carmélite, qui devait tant contribuer plus tard à la canonisation du Saint.

Plus loin, s'avancent une quarantaine de jeunes pages : ils portent à la main le fanion aux armes de Bretagne. Dans ce groupe, qui fait cortège au buste de S. Vincent, on remarque le duc Jean V, entouré des principaux officiers de sa cour.

Derrière le buste marchent cinq dominicains — ce sont les délégués de leur ordre — dont le costume, en tout semblable à celui de frère Vincent, robe blanche et chape noire, n'a pas subi la moindre variation depuis cinq siècles.

Face aux vieux remparts, la tour du Connétable, contemporaine elle même de S. Vincent, apparaît pavoisée aux couleurs de Bretagne : et debout près des créneaux, deux héraults d'armes, en costume du XVe siècle, sonnent de la trompette, comme pour unir la voix du passé à celles qui chantent aujourd'hui les gloires de l'apôtre des Bretons.

D'autres pages, une quarantaine aussi, portent le fanion aux armes de Vannes : ceux ci escortent les reliques, derrière lesquelles se groupe le Chapitre de la cathédrale à qui le Pape depuis cinq cents ans en a confié la garde.

Le défilé du clergé s'ouvre par la collégiale de Saint-François-Xavier, en aubes brodées avec de larges ceintures de soie rouge à franges d'or.

Puis c'est la schola des séminaristes ; puis les trois basiliques du diocèse avec leur clergé et leurs insignes, N.-D. de Paradis d'Hennebont, N.-D. du Roncier de Josselin, Sainte-Anne d'Auray, avec son collège de missionnaires et sa maîtrise ; puis enfin le défilé des évêques, suivis par une foule d'hommes de tous rangs et de toutes conditions....

Les habitants et les pélerins faisaient la haie. Sur un parcours de trois kilomètres (en y comprenant les deux journées) se pressaient, des deux côtés, des hommes, des enfants, des femmes : étaient-ce des fidèles qui priaient ? étaient-ce des curieux qui regardaient ? C'étaient des curieux, et en vérité on ne saurait leur faire un reproche d'avoir cherché à jouir d'un spectacle aussi impressionnant. Et c'était aussi des fidèles, car les spectateurs eux-mêmes semblaient avoir conscience, au même titre que les acteurs, de participer à un acte liturgique....

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. — Le bureau de la Société Générale à *Châteaulin*, fermé depuis la guerre, sera ouvert le 1er Septembre prochain, et fera toutes les opérations : banque, bourse, paiement coupons, etc.

BIBLIOGRAPHIE

La nomenclature des journaux et revues catholiques paraissant en France vient d'être publiée par l'*Union de la Presse Catholique*, 46, rue du Bac, Paris (7e). L'ex., 0.40 ; franco, 0.50.

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 % d'intérêt.

PRIX NET DES
BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9.500 »

On trouve les BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.13.

Vve Julie CHABRIER, Salon (B.-d.-Rh.)

Maison fondée en 1883.

HUILES D'OLIVE DE PROVENCE et de toutes origines.

SAVON : Marque *La Fuite en Egypte.*

TARIFS ADRESSÉS FRANCO SUR DEMANDE

Entreprise générale de Transports et Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS

Ancienne Maison HÉLOU

Téléphone 454. **SUIGNARD, Successr** Téléphone 454.

Adresse télégraphique : « Suignard Quimper ».

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE

GRISAILLES — SUJETS

16, rue Traverse BREST **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse

POUR Chaussures

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES D'ÉGLISES ET CHAPELLES



PAUL CHAMBON-DURAND, fondeur à Chalette (Loiret),

demande à montrer le métier à jeune homme pour l'établir.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Phie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5'50 franco et Phie.

POUR LA FEMME



Exiger ce portrait

Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les Hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang. Accidents de la ménopause, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.*

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** se vend **5** francs le flacon dans toutes les Pharmacies, **5** fr. **60** franco gare. — Les quatre flacons franco contre mandat-poste de **20** fr. adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(Notice contenant renseignements gratis.) **535**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : *Secrétariat de l'Évêché, Quimper.*
Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

54e ANNÉE. Vendredi 5 Septembre 1919. N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre du Saint-Père à l'Episcopat français ; Rentrée au Grand Séminaire ; Les Missions paroissiales ; Nomination ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Les Pardons de Pluguffan, Pouldreuzic et de Combrit ; Retraite à Lesneven ; Les Tertiaires à N.-D. du Folgoat ; Une première grand'messe à Pont-l'Abbé ; Sœur Agnès des Anges à Brest ; N.-D. du Folgoat ; Saint-Pol de Léon ; Mission d'étude du marché suisse des produits de la mer.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche 7 Septembre. — 13e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert.
Vêpres du suivant, mémoire du Dimanche.

Lundi 8. — Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie. Double de 2e classe avec Octave. Blanc.

Mardi 9. — S. Gorgon, Martyr. Simple. Rouge.

Mercredi 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi 11. — SS. Prote et Hyacinthe. Martyrs. Simple. Rouge.

Vendredi 12. — Le Très Saint Nom de la B. V. M. Double-majeur. Blanc.

Samedi 13. — Office de la B. Vierge Marie. Simple. Blanc.

Dimanche 14. — 14e Dimanche après la Pentecôte. — Exaltation de la Sainte Croix.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Pont-l'Abbé . .	du 1er au 8 Septembre.
Daoulas	du 9 au 11 —
Landivisiau	du 12 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre du Saint-Père à l'Episcopat français. — S. Em. le cardinal Luçon veut bien nous communiquer la lettre suivante reçue de S. Em. le cardinal secrétaire d'Etat, en réponse à la communication de la lettre collective de l'Episcopat français :

ÉMINENCE,

Le Saint-Père a bien reçu la copie, que Votre Eminence lui a envoyée, de la lettre collective par laquelle l'Episcopat français rappelait naguère aux catholiques de France les principes qui doivent gouverner les familles, les sociétés, les Etats. Tout en adressant, dans la personne de votre Eminence, aux cardinaux, aux Archevêques et aux Evêques de France, ses remerciements pour cette communication, le Souverain Pontife, non seulement approuve l'exposition de ces principes, qui seront par la suite développés et précisés selon les circonstances, mais, de plus, il loue l'opportunité du moment choisi pour les rappeler au peuple français.

En effet, comme le dit fort bien la Lettre épiscopale, après la victoire des armes, obtenue au prix de cinq années d'une lutte dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire, il s'agit maintenant de restaurer les ruines matérielles et morales de la guerre.

Or, si les premières peuvent être réparées par la reprise des activités éeonomiques et le concours financier de l'Etat, on ne peut remédier aux secondes qu'en ramenant les peuples aux principes de la foi et de la morale chrétienne. D'où il résulte combien est considérable pour le relèvement de la patrie, l'influence de l'Eglise catholique, assistée sans cesse par le Saint-Esprit.

Que si l'on en vient en quelque point particulier, qui ne voit que dorénavant il y a partout un courant de plus en plus fort vers la démocratie ? Les classes prolétaires, comme on les appelle, ayant pris à la guerre une part prépondérante, veulent dans chaque pays en retirer les plus grands avantages. Malheureusement, elles sont souvent trompées et poussées à des excès, qui, en bouleversant l'ordre social voulu par la nature humaine elle-même, tournent finalement au détriment de tous, et nuisent notamment aux travailleurs et aux moins fortunés. Ce qui est arrivé chez d'autres nations, encore prospères à une époque récente, et maintenant réduites à une extrême misère, et qu'on voudrait étendre à toute l'Europe et même au monde entier, n'est-il pas une preuve évidente de ce que nous venons d'énoncer ?

L'Eglise catholique a toujours été l'amie de ceux qui sont à

la peine : elle a toujours enseigné que les pouvoirs publics, établis pour le bien de la collectivité, doivent spécialement travailler à améliorer la condition de ceux qui souffrent. C'est pourquoi, comme le disent fort bien les Evêques, le clergé et les catholiques, au lieu de s'opposer aux revendications du prolétariat, doivent les favoriser, pourvu qu'elles se renferment dans les limites du juste et de l'honnête, tracées nettement dans l'immortelle Encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII. Et, afin que ces limites soient plus sûrement respectées, afin que soient évités les excès funestes rappelés plus haut, les Evêques donnent fort à propos aux catholiques de France le conseil de s'unir entre eux et avec d'autres citoyens de bonne volonté, en suivant les directions pontificales données par le passé et jamais révoquées.

Le Saint-Père est bien sûr que les catholiques français montreront un empressement tout spécial à rester fidèles aux exhortations, aux conseils, aux prescriptions du Saint-Siège et de leurs zélés pasteurs. Ils travailleront ainsi au bien général de leur chère patrie, à la paix et à l'harmonie entre toutes les classes, condition essentielle du bonheur des peuples, et en même temps ramèneront à Jésus-Christ ceux qui se sont éloignés, pour leur malheur, du Maître adorable.

Dans cette douce confiance, Sa Sainteté renouvelle de tout son cœur paternel ses bénédictions au Vénérable Episcopat de France, et moi-même je profite de l'occasion pour offrir à Votre Eminence l'hommage de la profonde vénération avec laquelle je lui baise les mains et demeure, de Votre Eminence Révérendissime, le très humble et très dévoué serviteur.

P. card. GASPARRI.

II. Rentrée au Grand Séminaire. — La rentrée au Grand Séminaire est fixée au mardi 7 Octobre prochain. Nous rappelons à tous les séminaristes qui ont été mobilisés, que leur devoir est d'avertir M. le Supérieur et de leur libération et de leur volonté d'entrer au Grand Séminaire. Tous devront avoir écrit pour le 15 Septembre courant, au plus tard.

Les démobilisés qui n'ont pas encore fait de Séminaire voudront bien joindre à leur lettre d'avis leurs certificats de baptême et de confirmation.

Les aspirants au Grand Séminaire qui ont été appelés sous les drapeaux, au cours de leur année de Rhétorique, auront tous un examen à subir avant leur admission définitive.

Ceux qui ont été mobilisés, au cours de leur année de Seconde, ne seront admis à cet examen d'entrée au Grand Séminaire que sur avis favorable *écrit* de M. le Supérieur de leur collège ; ils auront à nous remettre cette pièce en se présentant à l'examen.

L'examen d'admission aura lieu au Grand Séminaire même, 14, rue Verdelet, Quimper, le mardi 23 Septembre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

courant. Les candidats devront nous arriver, la veille, par les trains de 5 et de 6 heures du soir, et ils seront tous reçus au Grand Séminaire.

L'examen écrit comprendra : 1° une composition de catéchisme, 2° un thème latin, 3° une version latine, 4° un devoir de sciences.

L'examen oral comportera : 1° l'explication d'un auteur latin, 2° l'explication d'un auteur grec, 3° des questions sur le catéchisme, la littérature française, les sciences (programme de Rhétorique), l'Histoire (1715 à 1815) et la géographie (France et colonies).

Nous prions très instamment tous nos confrères de porter ces renseignements à la connaissance des jeunes gens de leur paroisse ou de leur établissement scolaire, qu'ils sauraient candidats au Grand Séminaire.

P. Messager,
Sup. Séminaire.

III. Les missions paroissiales. — Dans beaucoup de paroisses, MM. les Curés et Recteurs se préoccupent de procurer prochainement à leurs paroissiens le bienfait d'une mission. Nous sommes heureux d'encourager dans cette voie leur zèle pastoral. En même temps, Nous leur rappelons le Règlement que nous avons publié en 1910 pour les missions, et Nous en recommandons spécialement l'observation aux prêtres qui seront chargés de présider ces pieux et salutaires exercices.

Aucune mission ne doit être donnée dans une paroisse sans Notre autorisation. Le président de chaque mission sera choisi sur une liste établie par Nous, et devra lui-même soumettre à l'approbation épiscopale les noms des collaborateurs qu'il aura choisis, avec l'indication des sujets de prédication attribués à chacun d'eux.

Les listes des présidents de missions que Nous avons publiées en 1910 et en 1914 sont aujourd'hui bien réduites : la mort a fait dans leurs rangs des vides nombreux. Il a donc fallu les compléter par de nouveaux noms. Nous faisons paraître ci-après la liste ainsi modifiée. A tous les ecclésiastiques qui y sont compris Nous accordons, s'ils ne l'ont déjà, le droit de porter la mozette de doyen.

Liste des Présidents de Missions

MM. Quéinnec, chanoine ;
Orvoën, id., curé de la cathédrale ;
Péron, id. ;
les Curés-Archiprêtres ;
Léon, chanoine hon., recteur de Cléder ;
Le Jacq, id., curé de Crozon ;
Le Coz, id., id. de Pleyben ;
Cardinal, id., id. de Plougastel-Daoulas ;

Henry, chanoine hon., curé de Saint-Martin de Brest ;
Le Sann, id., id. de Saint-Thégonnec ;
Berthou, curé-doyen de Landivisiau ;
Le Duc, id. de Scaër ;
Berthou, id. de Lannilis ;
Le Gall, id. de Taulé ;
Le Gall, id. de Plouzévédé ;
Le Bihan, id. de Concarneau ;
Joncour, id. de Bannalec ;
Fortin, id. de Châteauneuf-du-Faou ;
Corre, id. de Landerneau ;
Kerbaol, id. de Plouescat ;
Soubigou, id. de Briec ;
Le Pape, id. de Carhaix ;
Gadon, id. de Sizun ;
Talabardon, curé de Plouguerneau ;
Tanguy, recteur de N.-D. de l'Assomption, Quimperlé.
Salou, id. de Plougoulm ;
Caër, id. de Plounévez-Lochrist ;
Corre, id. d'Audierne.

IV. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Vicaire à Kernével, M. Marc, vicaire à Langolen.

V. Décès. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles :

M. l'abbé Guével, décédé à la Maison des Augustines de Pont-l'Abbé, le 29 Août ;

M. l'abbé Mével, recteur de Guimiliau, décédé le 31 Août.

M. l'abbé Morizur, recteur de Guilvinec, décédé le 3 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Septembre, approuvée et bénie par S. S. le Pape :

LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DE MAITRES CHRÉTIENS

Il n'y a pas d'intention plus importante, après celle qui sollicite nos prières pour le recrutement du clergé. L'école continue l'église, le maître continue l'action éducatrice du prêtre. Plus que lui, en bien des cas, il peut prendre sur les enfants de l'influence : il les a plus longtemps avec lui ; c'est lui qui éveille leurs intelligences. Contre un maître mauvais, le prêtre se trouvera à peu près impuissant. La mission du maître est donc très belle. Comme on croit devoir aider à la formation d'un prêtre, il faut aider à la formation de maîtres chrétiens, les entourer de la considération qu'ils méri-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tent et, si on le peut, aider, par des aumônes, à leur faire la situation que mérite leur ministère.

Résolution apostolique : Je contribuerai par mes prières, mes aumônes et mon action, au bon recrutement de maîtres chrétiens.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 7 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 8 : Fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge, offices aux mêmes heures que la veille.

Mardi 10 : à 9 h 1/2, service et messe pour Alain Le Naour, de la rue Olivier-Perrin, soldat au 19e régiment d'infanterie, disparu le 17 Avril 1916, à Verdun.

Jeudi 11 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

Vendredi 12 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— Église de Saint-Mathieu — *13e dimanche après la Pentecôte (17 Septembre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2 ; à 7 heures, réunion et messe des jeunes filles associées du Sacré Cœur ; — à 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, bénédiction du St-Sacrement.

Lundi 8, fête de la Nativité de la B. V. Marie : 1re messe à 6 heures, 2e à 7 heures, grand'messe à 8 heures ; — le soir, à 8 heures, complies, bénédiction du Saint-Sacrement.

Pluguffan. — **Pardon de Notre-Dame de Grâces.** — *Le dimanche 7 Septembre :* à 1 h. 1/2, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame de Grâces, où les vêpres seront chantées.

Lundi 8 Septembre : première messe à la chapelle de N.-D. de Grâce à 7 heures ; deuxième messe à 8 heures ; la grand'messe sera chantée à 10 h. 1/2 ; — à 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les jours, pendant l'octave, il y aura messe à la chapelle, à 7 heures. Les fidèles pourront s'y confesser et communier, et gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, applicable aux âmes du Purgatoire.

Pouldreuzic. — **Le grand Pardon de Notre-Dame de Penc'hors** sera célébré le *lundi 8 Septembre.*

Dimanche 7 : à 3 heures, premières vêpres, confessions.

Lundi 8 : messe à 7 h., 9 h. ; à 11 h., grand'messe chantée par M. l'abbé Le Bris, curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain, sermon par M. l'abbé Gaonac'h, professeur de Philosophie à Saint-Vincent ; — à 2 h. 1/2, chapelet ; à 3 h., vêpres, procession à la statue de la dune, bénédiction du Saint-Sacrement.

Combrit. — **Pardon de Notre-Dame de la Clarté.** — *Samedi 13 Septembre,* à 2 h. 1/2 de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de N.-D. de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche 14 : messes basses à 6, 7 et 8 h. ; à 10 h. 1/2, grand'messe chantée par M. le chanoine Quéinnec, sermon par M. Guillerm, recteur de Penmarc'h ; — à 3 h., vêpres solennelles, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire peut être gagnée (aux conditions ordinaires), à la chapelle de N.-D. de la Clarté, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, ou l'un des sept jours suivants.

Lesneven. — Une retraite bretonne, pour les femmes du Tiers-Ordre, commencera, à la maison de Retraite de Lesneven, le dimanche 21 Septembre, et se terminera le samedi matin 27. Les retraitantes sont priées d'apporter du sucre.

On recommande à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer en chaire cette retraite.

Notre-Dame du Folgoat. — Le pèlerinage annuel des Tertiaires de Saint-François, au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat, aura lieu le dimanche 14 Septembre. M. Gin demande instamment aux Tertiaires du Léon de prendre part à cette journée de prière, d'expiation et d'action de grâce.

Horaire : messe de communion à 6 h., 7 h., 8 h. 1/2 ; à 10 h., grand'messe, sermon breton ; — de 1 h. à 2 h., Chemin de Croix, prêché par M. Gin ; à 2 h. 1/2, vêpres, sermon français, procession, Salut.

Nota : Prière à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer ce pèlerinage.

Pont-l'Abbé. — **Une première grand'messe.** — Vendredi, 15 Août, fête de l'Assomption, l'église de Pont-l'Abbé voyait se dérouler dans ses murs une cérémonie inconnue depuis près de vingt ans. Un jeune missionnaire, M. Marcel Le Fur, enfant de la paroisse, célébrait ce jour-là sa première grand'messe.

Déjà, le dimanche précédent, il avait été comblé d'une insigne faveur : Monseigneur Conan, archevêque de Port-au-Prince, avait tenu à lui conférer la prêtrise dans l'église de son baptême. Une foule immense était venue assister à cette imposante et émouvante cérémonie, dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire des Pont-l'Abbistes.

Le nouvel élu du Seigneur, en ce jour de sa première grand'messe, a voulu unir son bonheur à celui de Marie et offrir à la Mère de Dieu les prémices de son sacerdoce. Et tandis que les cloches sonnent à toute volée, le chœur se rend processionnellement à la rencontre du jeune prêtre. Sa famille suit, heureuse de l'obla-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion qu'elle a faite à Dieu d'un de ses membres, et, lentement, au chant du *Veni Creator*, le cortège rentre à l'église. Du grand portail un spectacle éblouissant s'offre à la vue. A l'ombre de la grande rosace dentelée et nuancée de mille couleurs, apparait l'autel entouré de courtines blanches, orné de fleurs et tout resplendissant de lumière. De son trône, également illuminé Notre Dame des Carmes, drapée dans son manteau d'azur, semble sourire à la fête.

La messe commence.... *Gaudeamus !*... Oh ! oui, réjouissons-nous, car Marie a voulu associer à la joie de son Assomption glorieuse celle d'un de ses enfants. Le chant continue, doux et harmonieux, révélant à tous la beauté des mélodies grégoriennes et la souplesse de voix des choristes.

A l'autel, le jeune prêtre, assisté comme diacre de M. Ruppe, son premier maître en latin, et comme sous-diacre, de M. Moré, second vicaire, embrasse dans une même prière tous ceux qui lui sont chers. Après le chant de l'Evangile, M. Le Pape, son oncle, vicaire à Ploaré, se fait, du haut de la chaire, l'interprète fidèle des sentiments qui débordent du cœur du jeune prêtre en ce beau jour.

Magnificat anima mea Dominum....
Quia fecit mihi magna qui potens est.

Puis, dans un breton facile et pénétrant qui tient tous les auditeurs sous le charme de sa parole, il développe un parallèle entre la vocation, le pouvoir de Marie, et la vocation, le pouvoir du prêtre.

Le moment solennel approche. Les paroles sacrées sont prononcées : Notre Seigneur descend sur l'autel entre les mains tremblantes de son nouveau ministre. L'élévation terminée, nous écoutons avec admiration, un *Panis angelicus* exécuté par une voix de maître. Et nous touchons à la fin de la messe. Les grâces sont tombées nombreuses sur le jeune missionnaire et sur tous les assistants. Désormais, fort du secours divin, il peut partir à la recherche des âmes et marcher dignement sur les traces de son compatriote, MonseigneurJolivet, mort évêque missionnaire en Chine. Et comme nous chantions au soir de son ordination, dans ce sublime cantique du « Départ des missionnaires », puissions-nous voir se réaliser pour M. Le Fur, les vœux qu'on y formule et qui sont aussi l'objet de ses plus ardents désirs :

« Qu'un souffle heureux vienne enfler votre voile.
Amis, volez, sur les ailes des vents.
Ne craignez pas, Marie est votre étoile.
Elle saura veiller sur ses enfants. »

J. J. M. L.

Brest. — **Sœur Agnès des Anges.** — Sœur Agnès des Anges, dans le monde, Marie-Angélique Jolivet, a rendu son âme à Dieu, le mercredi 30 Juillet. Elle était née à Pluhulen, dans le Morbihan, le 20 Septembre 1838. La famille Jolivet était l'une des plus honorables du pays : M. Jolivet fut, pendant plusieurs années,

maire de sa commune. Admirable chrétien, il avait épousé, jeune encore, une jeune fille, qui fut toujours citée comme exemple pour ses sentiments religieux et son dévouement à ses nombreux enfants. Elle en eut seize, dont Marie-Angélique était l'aînée. Une autre de ses filles devint, comme Marie Angélique, religieuse de la Sagesse. Elle donna l'un de ses fils à l'Eglise. M. l'abbé Jolivet voudra bien accepter l'assurance de nos meilleures condoléances.

Dès son jeune âge, Marie-Angélique témoigna à ses parents le désir d'entrer en religion. M et Mme Jolivet n'eurent garde d'entraver cette vocation Ils conduisirent eux-mêmes Marie-Angélique à la Chartreuse d'Auray C'est à Saint-Laurent-sur-Sèvres, en Vendée, que Marie-Angélique fit profession le 2 Février 1860. Elle prit le nom de Sœur Agnès des Anges. Le lendemain même de sa profession, elle reçut son obédience pour l'Hôpital Maritime de Brest, où elle arriva le 8 Février.

En 1874, la Supérieure, Sœur Madeleine de la Miséricorde, sentit le besoin de se décharger sur l'une de ses compagnes du fardeau trop lourd que sa santé très affaiblie ne pouvait plus porter. Les Supérieures générales nommèrent comme sous-supérieure, Sœur Agnès qui n'accepta pas sans appréhension sa nouvelle situation. Treize ans plus tard, elle passa du second rang au premier ; les objections qu'elle présenta alors ne furent pas assez convaincantes pour changer la décision du Supérieur général.

Supérieure de l'Hôpital Maritime, Sœur Agnès s'imposa à tous par la dignité de sa vie, par la parfaite connaissance qu'elle avait des règlements et des usages de la Marine, par son irréprochable correction dans ses rapports avec les autorités maritimes et médicales, par sa vigilance à faire donner aux malades tous les soins prescrits, par la direction toujours sûre qu'elle sut imprimer aux quarante religieuses placées sous ses ordres. Elle leur rappelait souvent qu'elles avaient un double rôle à remplir auprès des malades ; le rôle d'infirmières qui exigeait d'elles un dévouement sans mesure et les plus délicates attentions, le rôle de mères. « N'oubliez jamais, leur disait-elle, que vous remplacez les familles de ceux que la maladie retient ici. Montrez-vous toujours bonnes pour eux, remontez leur courage, consolez-les, proposez leur vos services quand ils désireront correspondre avec leurs parents. Si le mal devient inquiétant, préparez-les doucement à mourir chrétiennement, puis transmettez leurs dernières paroles à leurs pères, ou à leurs mères, à ceux qui auront eu la douleur de ne pas pouvoir leur fermer les yeux. »

Sous l'habile direction de la Sœur Agnès, tous les services confiés aux religieuses marchaient à merveille. Aussi quand M. Félix Faure, alors ministre de la Marine vint à Brest, en 1895, les félicita-t-il chaudement sur la tenue excellente de l'Hôpital et voulut-il leur témoigner leur entière satisfaction et les récompenser en accordant la Croix de la Légion d'honneur à la Supérieure. Il revint l'année suivante comme Président de la République. Cette fois, il décerna une médaille de vermeil à la Sœur Saint-Léoncia,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

incomparable veilleuse qui, depuis trente ans, s'acquittait de son emploi sans jamais se plaindre. La Sœur Saint-Célerin avait reçu peu auparavant une médaille d'or, que l'amiral Besnard, préfet maritime, fut chargé de lui remettre solennellement. Il venait d'être nommé Ministre de la Marine; mais il tint, avant de quitter Brest, à remplir ce qu'il considérait comme un devoir de reconnaissance.

Huit ans après, Sœur Agnès et ses religieuses étaient chassées de l'Hôpital maritime. Il fallait à tout prix laïciser cet établissement, en arracher les crucifix, écarter du lit des malades « ces femmes indiscrètes » qui parlaient de Dieu aux mourants et les exhortaient à faire une fin chrétienne. Le ministre de la Marine était alors M. Camille Pelletan. M. Loubet, alors Président de la République, eut la faiblesse de signer le décret d'expulsion le 9 Décembre 1903. Il sembla oublier que dans sa visite à l'Hôpital, lors de son voyage à Brest, il avait adressé aux Sœurs les plus grands éloges et les avait rassurées.

Les Sœurs quittèrent l'Hôpital le 20 Novembre. Camille Pelletan les fit soumettre, immédiatement avant leur départ, à une cruelle humiliation. Les pauvres bagages des expulsées étaient entassés près la grande porte de l'établissement. Ordre fut donné de les fouiller et de constater ainsi que les Sœurs n'apportaient rien qui ne fût à elles. Hâtons-nous de dire que ceux qui furent chargés de cette honteuse besogne ne le firent qu'en pleurant et la terminèrent rapidement.

Plus de quinze mille personnes attendaient les Sœurs à leur sortie. M. le Curé de Saint-Louis, M. le Contre-Amiral de Bausset, M. le Commissaire général de la Marine Deschard reçurent les quarante victimes et les conduisirent à l'église Saint-Louis. La foule criait : *Vivent les Sœurs ! Il nous faut les Sœurs !* Quand le cortège passa devant les halles, les marchandes entonnèrent de leurs voix mâles un chant à la liberté, coupant chaque couplet par des cris de : *Vivent les Sœurs ! Salut, bénédiction aux victimes ! Il faut qu'elles reviennent !*

M. le Curé de Saint-Louis, dans une touchante allocution, exprima tous les regrets que causait à Brest le départ des Sœurs, surtout dans les pénibles circonstances où il s'accomplissait et demanda à ces saintes religieuses de faire pour le salut des âmes le douloureux sacrifice qui leur était imposé. Après le chant du *Parce* et la bénédiction du T. S.-Sacrement, le cortège se dirigea vers la gare.

A la gare, M. le contre-amiral de Bausset prononça un vibrant discours qui fut un chaleureux remerciement à celles que le Gouvernement, méconnaissant les services rendus, chassait impitoyablement et une protestation indignée contre des agissements que la haine seule expliquait. M. le Commissaire général de la Marine Deschard leur offrit un superbe bouquet. M. le Curé de Saint-Louis leur donna une dernière bénédiction ; puis le train s'ébranla, une immense acclamation, mêlée de larmes, salua encore les Sœurs : « *Vivent les Sœurs ! Merci ! Revenez-nous !* »

La Congrégation des Sœurs de la Sagesse desservait l'Hôpital de la Marine de Brest depuis 1777. La Révolution évita de renvoyer les Sœurs que le Ministre de la Marine de 1793 appelait des amies vraiment vertueuses de l'humanité. M. Pelletan n'eut pas la même délicatesse.

Sœur Agnès des Anges fut ramenée à Brest. Une femme de foi lui offrit l'hospitalité. L'ancienne Supérieure de l'Hôpital maritime conservait l'espoir de pouvoir rentrer dans une maison, à laquelle elle avait consacré de longues années de sa vie. Au commencement de la guerre, l'Hôpital regorgeait de malades et de blessés. L'Administration fut même obligée, pour en recevoir un plus grand nombre, d'annexer aux bâtiments déjà remplis l'école des mécaniciens et l'ancien bagne. Malades et blessés réclamaient les Sœurs, les familles ajoutaient leurs instances à celles de ces malheureux. La Marine crut que c'était un devoir pour elle de donner satisfaction à des demandes si pressantes et si justifiées. Des démarches furent faites et elles allaient aboutir quand un homme, dont le sectarisme était notoire, s'interposa, à Paris, et fit échouer le projet.

L'année dernière, pendant la désastreuse épidémie de grippe qui fit tant de victimes parmi les jeunes inscrits maritimes et n'épargna même pas le personnel médical et le personnel infirmier de l'hôpital, les Sœurs se proposèrent comme infirmières. La Marine fut très touchée de leur proposition et les en remercia vivement, mais tout se borna à ces expressions de déférence.

Sœur Agnès déjà fatiguée par l'âge et par la souffrance, sentait que son rêve ne se réaliserait pas et qu'elle n'aurait plus le bonheur de revoir son cher Hôpital. Elle fit généreusement à Dieu le sacrifice d'une joie qu'elle désirait. Elle le fit pour les malades du grand établissement maritime. « Je ne puis plus leur prodiguer mes soins, disait-elle, je leur donne ce que je puis, mes prières. »

Ses obsèques eurent lieu le vendredi. La Marine y était largement représentée. Nous tenons à reproduire la lettre de M. le Médecin général, directeur du Service de Santé de la Marine. Elle traduit si bien les sentiments de reconnaissance et de profond respect dont étaient remplis tous ceux qui avaient connu et vu à l'œuvre Sœur Agnès des Anges.

Qu'elle repose en paix !

« Brest, 31 Juillet 1919.

» MADAME LA SUPÉRIEURE,

» La triste nouvelle que vous m'annoncez me reporte aux grands souvenirs de famille qu'évoque le nom de Sœur Agnès des Anges et à celui de mes ancêtres qui m'ont précédé dans la Direction de l'Hôpital de la Marine.

» En assistant aux obsèques de votre vénérée Supérieure, je remplirai le devoir du Directeur du Service de Santé, heureux de rendre un respectueux hommage aux Sœurs hospitalières dont le dévouement fut si bienfaisant pour les malades de nos hôpitaux, pendant de si longues années, et j'apporterai le témoignage de ma

Archives diocésaines de Quimper et Léon

personnelle gratitude pour la bienveillance de son accueil et de sa généreuse sympathie envers les officiers et les infirmiers du Corps de Santé de la Marine.

» Je vous prie de vouloir bien agréer, Madame la Supérieure, le respectueux hommage de ma très haute considération.

» DUVAL, *Médecin général.* »

Nous nous empressons de reproduire la lettre que Monseigneur l'Evêque de Quimper a écrite à M. le Curé de Saint-Louis à l'occasion de la mort de la chère Sœur Agnès.

« Quimper, le 1er Août 1919.

» CHER MONSEIGNEUR,

» Je prie avec vous pour l'âme de la bonne Mère Agnès, et je vous charge de présenter mes condoléances aux Sœurs de la Sagesse, qui perdent en elle une Supérieure pieuse et dévouée.

» Les longs services qu'elle a rendus à la Marine l'avaient fait aimer de nos populations et de toutes celles qui fournissent des marins au port de Brest.

» Nous avions tous applaudi à la décoration de la Légion d'honneur qu'elle reçut à la veille de ses épreuves. Beaucoup de familles, j'en suis sûr, lui garderont une profonde reconnaissance pour les bons soins donnés à leurs malades, et recommanderont son âme à Notre Seigneur. Je porterai moi-même son souvenir à la Sainte Messe.

» Veuillez agréer, cher Monseigneur, l'assurance de mon affectueux et dévoué respect.

» † ADOLPHE,

» *Evêque de Quimper et de Léon.* »

Notre-Dame du Folgoat. — Aussi nombreux que jamais, les pélerins se succèdent aux pieds de Notre-Dame du Folgoat. Les uns viennent remercier la Vierge de Salaün des grâces obtenues, les autres solliciter, auprès d'elle, des faveurs spirituelles et corporelles. Des pélerins isolés, il y en a tous les jours, au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat. Beaucoup d'autres pélerinages ont eu lieu. Ce sont, depuis le mois de Mai 1919 :

I. *Les paroisses de :* Bohars, dirigée par son recteur, M. l'abbé Nédellec ; Notre-Dame de Kerbonne, dirigée par son recteur, M. l'abbé Pichon ; Lesneven, dirigée par M. l'abbé Guéguen, vicaire ; Drennec, dirigée par son recteur, M. l'abbé Le Pape, assisté de M. l'abbé Kerouanton.

II. *Les enfants de la communion solennelle de :* Lesneven, dirigés par M. le chanoine Cozic, doyen, assisté de ses vicaires ; Ploudaniel, dirigés par M. Maguet, recteur ; Trégarantec, dirigés par M. l'abbé Houel, recteur ; Saint-Méen, dirigés par M. l'abbé Olier, recteur ; Plabennec, dirigés par M. Bodériou, doyen, assisté de ses vicaires ; Lanarvily.

III. *Ecoles et pensionnats.* — Saint-François de Lesneven, dirigé par M. Moënner, supérieur et MM. les professeurs ; Notre-Dame de Bon-Secours, Brest, dirigé par M. l'Econome ; Ecole normale du Folgoat ; Ecole Saint-Joseph de Lesneven, sous la direction de M. l'abbé Colin, doyen d'honneur ; Ecole des jeunes filles de Lanarvily ; Notre-Dame de Lourdes, Lesneven, dirigée par M. l'abbé Salaün ; Pensionnat des filles de Ploudaniel ; Ecole des filles de Guissény ; Pensionnat et école de Plouider ; Pensionnat et école des filles de Plounéventer, sous la direction de M. Simon, recteur ; Ecole Saint-Julien, de Landerneau ; Ecole et pensionnat des filles de Lannilis ; Ecole et pensionnat des filles de Notre-Dame de Tréflez, sous la direction de M. l'abbé Conseil, recteur ; Pensionnat et école des garçons de Plabennec, sous la direction de M. P. Colin, directeur ; Pensionnat et école des filles de Plabennec, dirigés par M. le Curé ; Pensionnat des filles de Plouvien, dirigé par M. Le Bihan, recteur ; Ecole des filles de Lambézellec, bourg ; Pensionnat de garçons de Lambézellec, Croix-Rouge ; Pensionnat et école des filles de Kerinou, sous la direction de M. Quillévéré, vicaire à Lambézellec ; Pensionnat et école des filles de Guilers, Brest ; Ecole des filles de Saint-Renan, sous la direction de M. André, curé-doyen ; Pensionnat des filles de la Retraite de Brest, dirigé par M. Cardaliaguet, aumônier ; Pensionnat des filles de Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Brest ; Pensionnat des filles de Sibiril, dirigé par M. Kermarec, recteur ; Pensionnat et école des filles de Plouescat, sous la direction de M. Kerbaol, curé-doyen et de l'abbé Cléach ; Pensionnat des filles de Plounévez-Lochrist ; Ecole des filles de Guipavas.

IV. *Congrégations et autres Œuvres.* — Congrégation des jeunes filles de la paroisse de Saint-Louis de Brest, sous la direction de M. l'abbé Calvez ; Congrégation des jeunes gens de l'école de Kerinou, Lambézellec, dirigée par M. Arhan, aumônier ; Congrégation des jeunes filles de Landerneau, dirigée par M. Le Corre, curé-doyen ; Congrégation des Servantes de Brest, dirigée par M. l'abbé Guermeur, vicaire à Saint-Louis ; Religieuses et jeunes filles de l'Ile de Batz ; Orphelinat de la rue d'Aiguillon, Brest, dirigé par M. Olu, aumônier ; Religieuses franciscaines et Orphelinat de la rue de la Mairie, Brest ; Congrégation des jeunes gens de Plabennec ; Religieuses et pensionnaires de Santec, sous la direction de M. Le Roux, aumônier ; Religieuses et pensionnaires de l'Hôpital de Lesneven, sous la direction de M. Héliès, aumônier ; Religieuses et orphelins de l'Hôpital de Landerneau, sous la direction de l'abbé Mével, aumônier ; Religieuses et jeunes filles de l'ouvroir de la Retraite de Lesneven ; Ligue Patriotique des Françaises du Léon, sous la présidence de Mgr Roull, assisté de MM. Moënner et Mesguen ; Noëlistes de Brest, Lesneven, avec M. l'abbé Paul ; Conférences de Saint-Vincent de Paul de Brest et des environs, avec M. Le Tiec, vicaire à Recouvrance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Pol-de-Léon. — **Réunion d'Agriculteurs.** — La Société d'Agriculteurs de l'arrondissement de Morlaix prit l'initiative de convoquer à Saint Pol-de-Léon les cultivateurs de ce canton, le dimanche 20 Juillet.

A l'issue de la réunion où étaient représentés la Coopérative « La Bretonne », « L'Office central de Landerneau », « la Société Hippique de Saint-Pol », « le Comice de Saint-Pol » les diverses Sociétés mutuelles du canton, et après avoir entendu M. Hervé de Guébriant, président de l'Office central des œuvres mutuelles agricoles, M. J. Marzin, secrétaire de la Société d'Agriculture, M. Le Dizès, président du Syndicat Agricole de Saint-Pol-de-Léon, il a été exprimé la volonté d'établir un lien permanent entre ces diverses associations en vue de préparer la Confédération régionale des Associations Agricoles de Bretagne, et le souhait que les diverses associations du Finistère, et des départements voisins se joignent au mouvement commencé à Saint-Pol-de-Léon, afin de hâter l'organisation agricole réclamée instamment au récent Congrès de l'Agriculture française à Paris.

Mission d'étude du Marché Suisse des Produits de la Mer, sous le haut patronage de M. Dupuy, commissaire à la Marine marchande. — Poursuivant ses efforts en vue du développement de nos pêches maritimes, la Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans organise, en collaboration avec le *Syndicat des Mareyeurs et Expéditeurs de Bretagne,* une mission de marins-pêcheurs, mareyeurs et négociants en poissons des régions desservies par ses lignes, pour l'étude du marché des produits de la mer en Suisse et la visite des installations frigorifiques des négociants de gros et de détail de ce pays.

Durée de la Mission, du 14 au 20 Septembre.

Dimanche 14 Septembre 1919 : 18 h. 30. Réunion au buffet de la gare de Lyon, à Paris ; 19 h. - 20 h. 15, dîner ; 20 h. 45, départ pour Genève.

Dépense probable : 400 fr. — Les adhérents ne devront se munir que de bagages à mains et ne pas avoir plus de 1.000 fr. à l'entrée en Suisse.

Chemin de fer de Paris à Orléans.

AVIS AU PUBLIC — Livraison à domicile des bagages arrivant aux gares de Paris, quai d'Orsay et Paris-Austerlitz. — En raison de la difficulté des transports dans Paris, la Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer MM les voyageurs, qu'un service spécial a été organisé *avec le concours de l'Agence des voyages Duchemin* pour la livraison à domicile des bagages arrivant *aux gares de Paris Quai d'Orsay et Paris Austerlitz.*

A l'occasion de la rentrée des vacances, la Compagnie a pris des mesures pour renforcer notablement ce service, à partir du samedi 30 Août courant. Les voyageurs désirant l'utiliser devront en faire la déclaration, pour le Finistère, aux gares suivantes : Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez, Lorient, Quimperlé, Quimper, au moment de l'enregistrement pour que leurs colis soient étiquetés en conséquence et pour que les renseignements utiles leur soient donnés au sujet des formalités à remplir à l'arrivée.

Il est, en outre, rappelé que tout colis présenté à l'enregistrement, comme bagage, doit porter une étiquette indiquant le nom et l'adresse du destinataire, ainsi que la gare d'arrivée.



Crème Eclipse pour Chaussures

Montre de Genève | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | **Maison de Confiance.**

8, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 8, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1re marque. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes



FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES D'ÉGLISES ET CHAPELLES

Paul CHAMBON-DURAND, fondeur à Chalette (Loiret),

demande à montrer le métier à jeune homme pour l'établir.

VINS ET SPIRITUEUX

Pierre MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. Emile DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph. : 1.13.

Vve Julie CHABRIER, Salon (B.-d.-Rh.)

Maison fondée en 1883.

HUILES D'OLIVE DE PROVENCE et de toutes origines.

SAVON : Marque *La Fuite en Egypte.*

TARIFS ADRESSÉS FRANCO SUR DEMANDE

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÈGE guérit toutes les maladies nerveuses.

FANYAU, Pharmacien, LILLE

Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

VITRAUX D'ART Maison fondée en 1864 **G. P. DAGRANT** 7, Cours de la Marne - BORDEAUX

ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DU SANG POUR LES CONVALESCENTS

Quand l'organisme a lutté contre le mal, qu'il l'a vaincu, c'est grâce au sang ; mais ce sang, dans cette lutte où il a été fait une grande consommation de globules rouges et blancs, n'est plus un bon sang, et c'est pour cela que le malade est convalescent et qu'il reprend péniblement, lentement ses forces. Il faut donner du sang aux convalescents. Les Pilules Pink donnent du sang avec chaque pilule.

Voyez ce que les Pilules Pink ont fait pour Mlle Gindre, dont les parents qui habitent 71, rue de la Banque, à Bar-le-Duc, nous ont écrit :

« Notre fille a eu une pneumonie et a été très mal. Elle s'en est ressentie longtemps et, malgré tous les soins, sa convalescence ne s'établissait pas. On lui a fait prendre, enfin, vos Pilules Pink, et l'enfant s'est de suite sentie beaucoup mieux. Elle a retrouvé rapidement l'appétit, les forces et les bonnes couleurs. Bien des personnes, qui ont vu ma fille au moment où elle était si mal, nous ont questionnés pour connaître comment et par quel moyen elle avait été si vite rétablie. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose des jeunes filles, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, douleurs, l'épuisement nerveux, la neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes franco, plus 0 fr. 40 de taxe par boîte.

SCAVULINE, purgatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exige aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

En vente dans toutes les pharmacies. La boîte, deux francs pour nombreuses purgations Pharmacie P. BARRET, 23, rue Ballu.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

34e ANNÉE. | Vendredi 12 Septembre 1919. | N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Trois Pardons : N.-D. de Kerdévot à Ergué-Gabéric, N.-D. des Naufragés à la Pointe-du-Raz, N.-D. de la Salette à Morlaix ; Ligue patriotique des Françaises ; Le vingt-cinquième anniversaire du Couronnement de N.-D. des Portes à Châteauneuf-du-Faou (à suivre) ; Cinquième centenaire de la mort de saint Vincent-Ferrier (suite et fin).

III. — Annonces et avis divers.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : *Secrétariat de l'Evêché, Quimper.*
Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Septembre. — 14e Dimanche après la Pentecôte, 3e de Septembre. Exaltation de la Sainte Croix. Double majeur. Rouge. A la messe, mémoire du dimanche.

A vêpres, office des Sept Douleurs de la Bienheureuse Vierge Marie ; mémoires de l'Exaltation de la Sainte Croix et du dimanche.

Lundi, 15. — Les Sept Douleurs de la Bienheureuse Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 16. — SS. Corneille et Cyprien, Papes et Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 17. — *Quatre-Temps.* — Les Saints Stigmates de S. François. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — S. Joseph de Cupertino, confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 19. — *Quatre-Temps.* — SS. Janvier et Compagnons, martyrs. Double. Rouge.

Samedi, 20. — *Quatre Temps.* — *Vigile de S. Mathieu.* — SS. Eustache et Compagnons, martyrs. Double. Rouge.

Dimanche, 21. — 15e Dimanche après la Pentecôte. S. Mathieu, Apôtre et Evangéliste.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landivisiau. . . . . du 12 au 17 Septembre.
Kernével. . . . . du 18 au 22 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Évêque, ont été nommés :

Recteur de Guimiliau, M. Donnart, professeur à Saint-Vincent ;

Chapelain de la chapelle et du pensionnat de Kérinou (Lambézellec), M. Madec, recteur de Saint-Ségal ;

Recteur de Saint-Ségal, M. Berthou, vicaire à Cléden-Cap-Sizun ;

Aumônier du Pensionnat Sainte-Marie (Likès), à Quimper, M. Le Gall, vicaire à Saint-Sauveur de Brest ;

Aumônier de l'école Saint-Joseph à Brest, M. Bodénès, vicaire à Plougonven ;

Professeurs au Petit Séminaire Saint-Vincent de Pont-Croix : MM. Bédéric, Le Cann et Goachet ;

Maîtres d'étude au même établissement : MM. Queffélec et Roualec ;

Professeurs à l'Institution N.-D. du Creïs-Ker de Saint-Pol de Léon : MM. Cueff, Calvez et Quillivéré ;

Maîtres d'étude au même établissement : MM. Blons Jacques et Jaffrès ;

Professeurs au collège Saint-François de Lesneven : MM. Kerbiriou, Lozachmeur, Abaléa, Batany Pierre, Boucher Fs-Ls et Léon Yves ;

Maîtres d'étude au même établissement : MM. Brénéol Pierre et Cam Jean ;

Professeurs à l'Ecole Saint-Yves de Quimper : M. Brinquin ;

Maîtres d'étude au même établissement : MM. Bellec Jean, Graveran et Balbous Yves ;

Maîtres d'étude au collège N.-D. du Bon-Secours de Brest : MM. Blaize et Guivarc'h J.-B.

II. Décès. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles :

M. l'abbé Cabon, ancien recteur de Roscanvel, décédé à Ploaré, le 7 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 14 Septembre*, messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe). A 7 heures, à la chapelle neuve, réunion de la congrégation des Enfants de Marie.

A l'occasion du retour à Quimper du 118e Régiment d'Infanterie, la messe

de 11 heures sera dite par M. l'abbé Foll son ancien aumônier, pour les morts de ce régiment Chant du *Te Deum* en actions de grâce de ce retour Allocution de Monseigneur l'Evêque Chant du *Libera*.

Mercredi, vendredi et *samedi, 17, 19* et *20*, Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.

Jeudi 18, à 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

— Église de Saint Mathieu. — *14e dimanche après la Pentecôte : Fête de l'Exaltation de la Croix (14 Septembre) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe), et 11 h. 1/2 ; à 3 heures, vêpres, bénédiction du St-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

— Chapelle de la Retraite. — *Lundi 15 Septembre*, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs : réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

Avis de services. — Un service sera chanté à Lanneufret, le mardi *16 Septembre*, à 10 heures, pour M. Méyel, recteur de Guimiliau.

— Un service de huitaine sera chanté pour M. Morizur, recteur du Guilvinec, *jeudi 18 Septembre*, à 10 heures, à Trégarantec.

— Le service de huitaine pour M. Cabon, ancien recteur de Roscanvel, sera chanté à Ploaré, le *jeudi 18 Septembre*, à 10 heures.

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot**, le *dimanche 14 Septembre*.

Le samedi 13 : à 4 heures du soir, premières vêpres, procession. Avant et après les vêpres, jusqu'à 6 h. 1/2, des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins.

Le dimanche 14 : à partir de 5 heures, les messes se succéderont d'heure en heure jusqu'à la grand'messe ; à 10 heures, grand'messe ; — à 3 heures, vêpres solennelles, procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire peut être gagnée (aux conditions ordinaires) par les pèlerins de Kerdévot : 1° aux deux Pardons, c'est-à-dire 1° le dimanche de Quasimodo et le 2me dimanche de Septembre ; 2° le 4me vendredi du Carême.

Plogoff. — **Pardon de N.-D. des Naufragés à la Pointe-du-Raz.** — Il aura lieu *dimanche 21 Septembre*, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper. A 11 heures, heure légale, grand'messe chantée par M. le chanoine Auffret, curé de Douarnenez, instruction bretonne par M. Le Gall, curé-doyen de Taulé. — A 3 heures, heure légale, chapelet ; à 3 h. 1/2, vêpres, allocution de Monseigneur, procession.

Morlaix. — **Grand Pardon de Notre-Dame de la Salette.** — I. *Vendredi 19 Septembre :* confession à partir de 4 heures du matin. Première messe à 4 heures, les autres messes se succéderont d'heure en heure jusqu'à 10 heures ; à 10 heures, sur l'esplanade, messe solennelle chantée par M. l'abbé Guillou, recteur

Archives diocésaine de Quimper et Léon

de Pleyber-Christ, sermon breton par M. l'abbé Jaffrès, recteur du Cloître ; — à 1 h. 1/2, récitation du chapelet ; à 2 heures, vêpres solennelles, bénédiction du T. S.-Sacrement.

Pendant l'octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

N. B. — Les personnes qui désireront faire la sainte communion aux premières messes voudront bien se confesser dans leur paroisse.

Les pélerins pourront prendre leur petit déjeuner et leur repas de midi à la maison de Retraite de la Salette, mais ils devront apporter avec eux du sucre.

II. *Dimanche 21 Septembre :* on confessera à partir de 6 heures ; messes à 7 heures, 8 heures, 9 heures.

III. *Dimanche 28 Septembre :* à 2 heures, pélerinage des trois paroisses de Morlaix ; heure d'adoration, vêpres solennelles.

Ligue Patriotique des Françaises. — Comité de Quimperlé. — Une retraite fermée pour les jeunes filles sera donnée par le R. P. Violet, du 21 au 25 Septembre prochain, chez les Dames de la Retraite de Quimperlé.

Chaque jour, une conférence sera faite par une déléguée du Comité Central de Paris.

Prix de la pension : en dortoir, 12 fr. ; en chambres, 16 fr.

Prière d'adresser les adhésions, le plus tôt possible, à Mme la Supérieure de la Retraite de Quimperlé.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU

Le VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE du COURONNEMENT de NOTRE-DAME

Gracieusement, et presque fièrement campée sur sa colline en promontoire, la chapelle de Notre-Dame des Portes offre de loin aux regards la sereine envolée de son svelte clocher. La Vierge aime les hauteurs. Depuis sa première Visitation, c'est là le plus souvent qu'Elle continue de visiter la terre. *Fundamenta ejus in montibus sanctis :* Celle qui, d'après les mystiques, place les fondements de sa sainteté à des sommets que n'atteignent même point en leur ascension les plus grands Saints, recherche aussi les montagnes pour y poser son pied virginal et comme piédestal de ses temples. Le Puy, Fourvière, la Salette, Notre-Dame de la Garde, Lourdes, pour ne pas énumérer davantage, montrent que Marie, jusque par le symbole matériel de ses sanctuaires élevés sur les cimes, entend se montrer l'intermédiaire et le trait d'union entre la terre et le ciel. Ainsi, dans l'azur qui lui fait un manteau et devant le ruban d'argent de l'Aulne, se dresse la chapelle de Celle que, sous le nom de Notre-Dame des Portes, vénère depuis au moins sept siècles, tout le pays d'alentour.

Notre-Dame des Portes, appellation aux consolantes promesses ! Le jour où un vicomte du Faou mit l'image de la Vierge aux portes de son castel, se doutait-il qu'après lui d'innombrables foules invoqueraient Marie par ce même titre qu'il donnait à sa Madone ? Ce maître sculpteur, non moins artiste que chrétien, qui tailla en plein cœur de chêne, la statue au visage grave et doux, dès 1440 réputée miraculeuse, comment eût-il prévu les manifestations incessantes et touchantes du culte qu'on rendrait à sa Vierge ? Pouvait-il savoir combien d'âmes priant devant son œuvre, trouveraient en ce même lieu, la Porte du Ciel ?

Cinquante mille personnes, affirme-t-on, passèrent à Châteauneuf, à l'occasion du Couronnement, en 1894, de la Reine de la Cornouaille. Bien moindre assurément, est le chiffre qui marquera aujourd'hui l'anniversaire de la fête inoubliable. On peut néanmoins évaluer à 20.000 les fidèles dont la dévotion tout à la fois réjouit la Sainte Vierge et renouvelle en son honneur l'acclamation magnifique, d'il y a vingt-cinq ans.

***

« Un pèlerinage vaut parfois une retraite. » Plus qu'ailleurs, le mot est vrai chez nous, en notre Bretagne bretonnante, le *Pays des Pardons*, où les âmes se retrempent et se purifient à chaque retour vers nos sanctuaires. Ce n'est pas assez que la nuit, prélude des grandes solennités, soit une veillée de prières. Mais les triduums préparatoires, par leurs instructions et leurs exercices, offrent aux populations l'occasion qu'elles aiment, de se refaire une énergique et lumineuse mentalité chrétienne. A la voix de son zélé pasteur, la petite ville de Châteauneuf s'est, de la sorte, pendant trois jours, montrée avide de retirer de la prédication forte, adaptée, précise, que les ouvriers évangéliques lui ont fait entendre, un surnaturel profit. Lors du Couronnement, des raisons, purement de circonstance, avaient un peu raréfié l'assistance à ces réunions du triduum, et ce souvenir pouvait faire naître quelque inquiétude. Inquiétude en tout cas vite dissipée. Ni M. le chanoine Quéinnec qui, avec son talent et son expérience de président de Missions, entretint les fidèles de langue bretonne sur la Foi, le Sacré Cœur, le devoir de mener une vie intégralement chrétienne, rayonnante même par le bon exemple et l'apostolat ; ni M. le chanoine Messager qui, aux sermons du soir, fit partager à ses auditeurs nombreux, sa filiale affection envers Marie, dont il montra les grandeurs, puis les bontés, en des effusions pleines de doctrine ; ni aucun des huit confesseurs retenus trois jours durant, et toute la nuit du samedi, dans les séances au saint tribunal, n'auraient à exprimer ou un regret ou une plainte. Bien au contraire — les 1.800 communions distribuées chaque matin et le dimanche presque doublées, en sont la preuve —, pèlerins étrangers et habitants de Châteauneuf ont montré que leurs sentiments, ainsi complétés par les actes et les pratiques, procèdent d'une piété véritable et que la dévotion du pays entier à Notre Dame des Portes est du meilleur aloi.

Entre temps on travaille fiévreusement pour achever de donner à la cité son sourire d'allégresse et de gracieux accueil. Peu à peu, les maisons, elles aussi, se vêtent de leurs atours, rajeunies et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

coquettes, sous leurs décorations variées et légères. Ici, le tulle vaporeux marie ses gaies nuances aux tons graves de la verdure. Plus loin, on a prodigué les fleurs. Partout, sur les façades courent des guirlandes dont les arabesques s'entrecroisent et se rejoignent sous le nœud des bouquets. Jetées d'une fenêtre à l'autre, comme autant d'arches fleuries au-dessus du flot vivant qui s'écoule, oscillent des banderolles multicolores. Puis d'espace en espace, des inscriptions récitent à la Vierge les litanies de la foi et de l'amour.

Il n'est que juste de décerner un spécial éloge à tous ceux qui eurent la tâche, plus compliquée ici que dans d'autres centres de pélerinages, d'organiser et de réaliser l'ornementation du théâtre divers des cérémonies : Eglise paroissiale, sanctuaire de Notre-Dame, estrade et chapelle au Champ-du-Couronnement. Mais si triple est le labeur, triple est aussi la bonne volonté, et infatigable le dévouement. Dociles à la direction entendue et aux indications de M. le Curé et de ses actifs vicaires, les Castelneuviens se sont multipliés et surpassés. Honneur aux excellentes religieuses et aux dévots habitants dont l'esprit d'ingéniosité, le bon goût, les dispositions expertes, ont su adapter partout la parure appropriée !

Puis, ce qui ne manque pas de frapper le pélerin, l'unanimité dans le pieux entrain et la réjouissance est complète. C'est un spectacle très réconfortant d'union sacrée, laquelle, du reste, n'est pas ici une nouveauté. Tous les pouvoirs travaillent dans la concorde : l'hôtel de ville est pavoisé. Pas de ces abstentions qui, ailleurs, ou attristent ou étonnent. La Vierge, à Châteauneuf, n'a que des serviteurs et des fils qui l'honorent en donnant, luxueux ou modeste, à chaque demeure son décor. Oui, la population entière a mis son cœur à cet ouvrage, et pourtant, au devant de quels déboires on semblait devoir courir ! Combien décourageante, cette pluie dont la persistance menaçait de tout décolorer et de tout détratchir ! On continua d'espérer contre toute espérance. Un défi à la logique, cette procession aux flambeaux sous l'ondée, le samedi soir ! Mais ce fut surtout une violence à la tendresse maternelle de Marie. Provoquée par notre confiance quand même, la Vierge nous devait et se devait presque à elle-même, d'accorder un radieux lendemain. Elle arrangea tout au gré de tous. Si durant la matinée, il y eut un écran de nuages, la nuée ne creva point. On put, à l'heure des vêpres, chanter véridiquement l'antienne : « *Imber abiit*, les pluies ont cessé. » Bien mieux : le soleil finit même par illuminer notre fête de quelques chauds rayons.

***

« *Ex omni tribu, et lingua, et natione...* » Ce texte scripturaire s'impose en quelque sorte à la mémoire. Car toutes les conditions, toutes les familles, toutes les paroisses des environs et d'au delà, sont représentées au Porzou. On vient des Côtes-du-Nord, on accourt du Morbihan, on se rassemble du Finistère. Qui aurait moins à cœur de prier ferait ample moisson de notes sur le folklore breton. Il se plairait à relever avec l'accentuation étonnamment changeante des dialectes, le caractère et l'originalité des

costumes, plus sombres et à la coupe austère pour les hommes, élégants et égayés chez les femmes, surtout par la flottante dentelle des coiffes qui donnent à l'assistance, au Champ-du-Couronnement, un aspect de mer moutonneuse. Rien de varié, et donc d'agréable à l'œil, comme ces défilés de nos grands Pardons finistériens, d'où, pour encore Dieu merci, s'excluent l'uniforme, le laid et le banal.

« Dans leur grande foi — pour honorer la Vierge de Châteauneuf — sortis des quatre coins de la Bretagne — se pressent les pélerins. » En grand nombre les hommes surviennent, beaucoup d'entre eux dans la tenue des combattants. Ils font, rosaire en main, leur visite à la Reine du sanctuaire. Accomplissement d'un vœu, ou action de grâces pour leur préservation, tel est sans doute, le premier motif qui les ramène aux pieds de Notre-Dame. Le vieux cantique le dit : « Les uns ont à remercier ; d'autres s'approchent pour demander ; tous seront écoutés ». La Vierge est si bonne !

A chaque minute renforcé de nouveaux pèlerins qui, en toute cette matinée du dimanche 31 Août, affluent sans cesse des différentes localités, même éloignées du pays ; grossi, en outre des processions des neuf paroisses du canton ; puis de celles de Pleyben, Le Cloître, Brasparts, Spézet, Edern, Gouézec ; du groupe Noëlliste de Carhaix, etc., le cortège, sur le coup précis de 10 heures, sort de l'église paroissiale, au carillon des cloches lancées à toute volée. Massives et superbes, des croix de bronze doré et d'argent étincellent, par exemple, la merveilleuse croix de Laz. Quelques bannières sont d'un coloris ou d'un travail remarquable ; entre autres, la somptueuse et artistique bannière du Couronnement, don à cette date des 800 Châteauneuviens résidant à Brest ; ou encore, la vénérable bannière brodée du XVIIe siècle, que porte un solide gâs du Cloître-Pleyben. D'une marche majestueusement lente, la longue théorie se dirige vers la chapelle où trône la statue miraculeuse.

A l'arrivée dans le sanctuaire que décorent quelques faisceaux, louablement sobres, de petits étendards, les dames de Châteauneuf se présentent, tenant à honneur de porter, au moins quelques instants, leur Patronne vénérée, si maternellement douce sous sa couronne. Un manteau de soie fine, aux fleurs délicatement brodées, la drape de sa richesse discrète, et la revêt de la couleur immaculée des neiges et des lys. Aux quatre coins du brancard, des fanions bleus et blancs, grâce et pureté, disent aussi à Marie, par leurs lettres d'or, le salut que, tout le long du jour, lui murmureront ou lui chanteront et nos cœurs et nos lèvres : *Ave Maria*.

Porté sur le bras gauche de la Vierge, l'Enfant Jésus semble suivre du doigt et lire, sans doute quelque mystérieux texte, peut-être le *Veni coronaberis* des Ecritures, cependant que la Divine Mère, de la main droite, s'apprête à lui donner un fruit. Merveilleux thème d'instruction pour une réunion d'enfants chrétiens !

L'œil s'attarde un peu — que la Vierge le pardonne — à détailler la beauté des diadèmes qu'Elle et son Fils reçurent, en 1894, et à admirer la rutilance de l'or, les ciselures, l'éclat des pierres,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

toute l'esthétique enfin, œuvre d'élégance et de goût exquis, des deux joyaux d'orfévrerie.

Par une pente médiocre disposée en une sorte d'allée triomphale, nous montons vers le Champ-du Couronnement, pendant que sonnent gaiement les trois cloches de la chapelle. A l'entrée, un portique au frontispice duquel se lit : *Salve Radix, Salve Porta.* De part et d'autre, les mats où s'accrochent les guirlandes, portent en outre, des étendards aux couleurs papales ou tricolores, ainsi que de longues oriflammes qui égrènent, sous les yeux de nos révérendissimes hôtes, la série des saints Evêques leurs prédécesseurs, et des bienheureux personnages protecteurs de leurs cathédrales et diocèses respectifs.

I.	II.
N.-D. de Rumengol, P. P. N. *N-D. du Folgoat, P. P. N.* *N.-D. des Portes, P. P. N.*	*N.-D. de Perpétuel-Secours, priez pour vos enfants du Cap-Haïtien.*
S. Corentin, P. P. N. *S. Pol-Aurélien, P. P. N.* *S. Guénolé, P. P. N.* *S. Ronan, P. P. N.* *S. Hervé, P. P. N.* *S. Mélar, P. P. N.* *S. Trémeur, P. P. N.*	*S. Benoît le More, P. P. eux.* *S. François Xavier, P. P. E.* *S. Pierre-Claver, P. P. E.* *S. Turibe, P. P. E.* *Ste Rose, P. P. E.* *Be Marie-Anne P. P. E.*

III.

N.-D. du Roncier, P. P. N.
N.-D. du Vœu, P. P. N.
Ste Anne, P. P. N.

S. Patern, P. P. N.
S. Mériadec. P. P. N.
S: Cadoc, P. P. N.
S. Gildas, P. P. N.
S. Maurice, P. P. N.
S. Vincent Ferrier, P. P. N.
Ste Ninnok, P. P. N.

Pendant que NN. SS. les Evêques tracent sur les fronts respectueusement courbés, le signe de leur bénédiction pastorale, l'ensemble du cortège se fraie, non sans peine, un passage jusqu'à la vaste esplanade où le gros de la foule s'est déjà massé. Esplanade est un peu trop dire, car une malencontreuse coupure la barre dans toute sa largeur ; grâce à quoi, comme au front, nous avons des premières et des secondes lignes. Mais ne vaudrait-il pas mieux, une bonne fois, combler cet incommode et disgracieux ravin ?

Derrière le Champ-du-Couronnement, la petite ville presque cachée, se devine pourtant, à quelques toits plus élevés émergeant du feuillage. Par devant, s'étend jusqu'aux lointaines barrières de l'horizon, un paysage de noblesse et de grandeur, bien digne de

tenter pinceau et poésie par la pittoresque variété de ses sites, plus charmeurs avec le fond un peu sévère des Montagnes Noires. Que maintenant dans les cérémonies tout réponde à cette splendeur du cadre, et le peuple fidèle priera vraiment sur de la beauté.

L'estrade spacieuse contient sans peine les 120 prêtres accourus pour la fête, le groupe des chanteurs à la voix exercée, et quelques bienfaiteurs insignes parmi lesquels M. le marquis de la Ferronnays et M. le comte de Saint-Simon. Des branchages font à la balustrade du pourtour ainsi qu'à l'édicule provisoire, un décor simple et plein de fraîcheur. Par dessus le tout, s'enlevant d'un facile essor, et complétant ce qui manquait au coup d'œil pour le Couronnement, la flèche du sanctuaire. Au fronton de la chapelle, armes de Monseigneur Duparc ; à droite et à gauche, celles de la Bretagne et du Souverain Pontife.

NN. SS. les Evêques prennent place directement devant l'autel. Du côté de l'Evangile où se tiendra aussi l'officiant, Monseigneur de Quimper, assisté de MM. les chanoines Treussier, curé de Saint-Pol, et Le Coz, curé de Pleyben ; près d'eux, M. le chanoine Marrec, supérieur du Séminaire de Saint-Jacques, en Guiclan.

En face, Mgr Le Fer de la Motte, évêque de Nantes, assisté de MM. les chanoines Messager, supérieur du Grand Séminaire, vicaire général, et Auffret, curé de Douarnenez.

Plus rapproché de l'autel, Mgr Gouraud, évêque de Vannes, assisté de son vicaire général, M. le chanoine Thubé, et de M. le chanoine Le Coqû, Doyen du Chapitre de Saint-Brieuc, représentant Mgr Morelle.

Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince, officie avec, comme diacre et sous-diacre, M. Quéinnec, chanoine titulaire ; et M. Péron, également chanoine titulaire, ancien curé de Châteauneuf, et organisateur, il y a vingt-cinq ans, des splendides fêtes du Couronnement. Les diacre et sous-diacre d'honneur sont MM. les chanoines Cogneau, vicaire général, et Abgrall, doyen du Chapitre. M. le chanoine Gadon, vicaire général, remplit les fonctions de prêtre assistant.

Après le cantique breton *En enor da Itron Varia ar Porzou,* commence la messe pontificale, religieusement suivie. Au *Gloria* et au *Credo,* que Mgr Conan entonne de sa mâle et forte voix de missionnaire, l'assistance soutenue de l'habile accompagnement de M. Balbous, vicaire à Recouvrance, alterne avec les chanteurs groupés sur la tribune. Le tout d'une belle exécution, avec un ensemble, une justesse, j'allais dire un fini, qui dénotent, particulièrement chez les chanteuses massées près de l'estrade, ou une soigneuse préparation, ou un habituel souci de perfection et de mise en valeur des mélodies grégoriennes.

Quant à la multitude, ainsi en sera-t-il jusqu'à la fin du jour, elle se possède en un recueillement qui, véritablement, frappe et édifie. Elle vibre, sans doute, mais uniquement pour les choses de l'au-delà et pour l'honneur de l'invisible Reine. Aussi, qu'elle écoute, qu'elle prie ou qu'elle chante, l'impression de chacun est la même : dans cette atmosphère de piété pénétrante et cette tran-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quille joie des âmes bien accordées, on se sent vivre une heure du ciel.

Oh ! combien lamentables alors les bruits qu'on voudrait fuir, et, malgré la distance, trop nets, des distractions foraines. Pourtant, ne soyons pas injustes : au moins durant le sermon du matin et au retour de la procession le soir, les gens de la foire ont fait un effort et ont compris la convenance d'interrompre leurs cavalcades tournantes et les flonflons de leurs nasillardes ritournelles. Que n'ont-ils eu semblable pensée au moment des vêpres, ou plutôt, que ne vont-ils chercher fortune ailleurs ! Nos fêtes patronales, qu'ils ne peuvent que galvauder, seraient, sans eux, si pleinement belles ! Huysmans, l'acariâtre, n'avait pas toujours tort !

Du général Foch, professeur à l'Ecole de Guerre, les officiers ses élèves, disaient, certains jours : « Il parle à coups de sabre ! » Sans vouloir forcer la comparaison, n'y aurait-il pas parfois, et en particulier aujourd'hui, un peu de ce genre à l'emporte-pièce, dans l'éloquence de M. Messager, supérieur du Grand Séminaire ? Ce qu'il dit est net, très affirmé, presque coupant. Extrêmement claire, tout comme l'idée et la phrase, la voix semble atteindre jusqu'à la dernière bordure de l'immense parterre humain. Le prédicateur s'est totalement emparé de son auditoire, et les physionomies révèlent bien que sa parole remue et subjugue. Mais aussi quel accent de conviction, quelle chaleur de diction, surtout quelle actualité et quel à-propos dans les enseignements qu'il donne ! Avec lui, bon gré mal gré, la piété, au lieu de se perdre dans le vague d'une sentimentalité berceuse mais sans profondeur, séduisante mais sans résultats, en vient toujours aux conclusions pratiques et immédiates. « *Il nous faut secourir Marie et avoir pitié d'Elle en raison de la guerre faite à son Fils* ». Tel est, avec sa forme saisissante, le thème que va développer l'orateur. Sur le champ, il indique à quelles conditions prendra fin cette guerre faite à Jésus et Marie, et comment ils régneront sur nous d'un règne plus effectif : que les parents reçoivent Jésus naissant, en accueillant chaque petit ange envoyé par Dieu au foyer de la famille et auquel ils ne voudront jamais fermer ni leurs bras ni leurs cœurs. Qu'ils nourrissent et fassent grandir Jésus enfant, en faisant grandir les âmes de leurs fils et de leurs filles par l'éducation demandée à l'école chrétienne. Que les familles acceptent la loi du roi Jésus, par l'observation de l'abstinence, le vendredi, et de la sanctification du dimanche. Que les hommes fassent régner le Christ, par le devoir civique consciencieusement rempli qui choisira nos mandataires, non dans les rangs des ennemis du Sauveur, mais parmi ses loyaux serviteurs et ses fidèles sujets. A ce prix Jésus règnera réellement, Marie sera consolée, et ses bénédictions descendront plus abondantes sur le peuple qui vient aux Portes implorer sa tendresse.

La messe s'achève. L'Angelus tinte ; nous chantons à Notre-Dame les versets de la salutation bretonne : *Ni ho salud gant karantez*. A ce moment, Monseigneur s'avance au bord de l'estrade et prononce ces paroles émues :

Nos très chers Frères,

Il semble que la cérémonie à laquelle nous assistons resterait incomplète si nous n'évoquions pas le souvenir des morts de la guerre dont plusieurs ont prié dans la chapelle de Notre-Dame des Portes, et pour lesquels vous avez vous-mêmes prié de tout votre cœur. Ils se sont oubliés pour la France ; et la leçon qu'ils nous ont ainsi donnée, je souhaite que nous sachions la comprendre en nous oubliant aussi pour le salut du pays. Maintenant encore, ils s'associent à nos prières et à nos actions, parce qu'ils continuent à aimer la France, parce qu'ils l'aiment autant que nous et qu'ils désirent plus que nous la voir de jour en jour plus forte et plus chrétienne.

Mais la joie de penser à l'union d'âmes établie entre eux et nous, ne doit pas nous faire oublier qu'il leur reste peut-être quelque chose à expier, qu'ils ont peut-être à se purifier de quelques souillures. C'est pourquoi, nous unissant à toutes les familles en deuil, nous allons recommander les âmes des morts de la Marine et de l'Armée à la miséricorde du Dieu juste et bon, et quand nous aurons chanté le *Libera*, nous l'offrirons de tout notre cœur à Notre Dame des Portes, pour qu'Elle le présente au Cœur de son divin Fils Jésus, et le rende efficace pour ceux que nous aimons.

Monseigneur donne ensuite l'absoute. Au-dessus du drap mortuaire que tiennent des sous-officiers de l'Armée et de la Marine, se penche le drapeau national montrant, près du Sacré Cœur, les deux dates tracées en chiffres sanglants : *1914-1918*. Il est porté par la main vaillante du sergent Le Moal, un chevronné à la poitrine chargée des signes de la bravoure, mais au front hélas ! bandé, une balle explosive, reçue le jour de l'armistice, ayant, dernière épreuve, privé le héros de l'œil droit. Ce sont alors quelques minutes solennelles, et, pour beaucoup d'assistants, la partie sans doute la plus impressionnante des cérémonies, la plus chargée de durs et tristes souvenirs.

A midi, M. Goïc, vicaire à Laz, célèbre la messe pour tous ceux, par exemple, qu'une *crise des transports* aurait trop immobilisés et retardés.

(A suivre.)

CINQUIÈME CENTENAIRE DE LA MORT DE St VINCENT FERRIER

Vannes, 6, 7, 8 Juillet 1919.

(Suite et fin.)

Lundi matin, pèlerinage des paroisses rurales.

Un grand nombre de paroisses se trouvaient au rendez-vous.

On leur avait préparé un temple fait à souhait pour les recevoir, sous la voûte même du ciel, dans un décor champêtre, au milieu d'arbres magnifiques dont les fûts régulièrement alignés semblaient une forêt de colonnes : une vraie cathédrale en plein air. L'allée principale de la Rabine, sur un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parcours de plus de cent mètres, en formait la grande nef, terminée par une superbe loggia qui allait servir de sanctuaire....

Longtemps avant l'arrivée des pèlerins, les paroisses de la ville, les communautés religieuses, les écoles chrétiennes, le grand et petit Séminaire, avaient pris place, à droite et à gauche de l'autel.

Les Evêques, conduits processionnellement par les chanoines et le clergé, étaient montés dans la tribune de la loggia ; et là, dominés par l'image de saint Vincent dont la main s'étendait comme pour bénir, ils se tenaient debout, revêtus des insignes de leur dignité, coiffés de la mître et appuyés sur la crosse, les uns à côté des autres, pour recevoir le peuple qui allait venir à eux.

La rencontre fut impressionnante.

Les paroisses arrivaient de deux directions différentes.

Chacune d'elles entrait à son tour dans les avenues, et prenait la place qui lui avait été fixée, les hommes aux premiers rangs, près du sanctuaire, les femmes et les enfants derrière. A mesure qu'ils pénétraient dans la vaste enceinte, ils demeuraient éblouis par le tableau qui s'offrait à leurs regards : là-bas, tout au fond de l'avenue, sur tout le devant de la loggia et toute la largeur de l'allée, ils apercevaient entre le ciel et la terre, dans l'éclat étincelant des ornements pontificaux, des personnages vivants fixés dans une attitude hiératique et semblables aux Saints qu'ils prient dans leurs églises : et ce fut pour eux comme une vision du paradis. Mais quand la voix suppliante des Evêques s'éleva vers le ciel, et que leurs mains, s'unissant à celles de saint Vincent, s'étendirent au-dessus de la foule, le charme acheva de produire son effet. On vit s'illuminer ces physionomies rudes, ces visages durcis par le travail des champs s'amollir et comme se fondre sous le coup de l'émotion qui étreignait les cœurs, et des larmes de bonheur couler de tous les yeux.....

A ce peuple, aussi avide d'entendre que de voir, il fallait un orateur qui parlât sa langue, qui connût son âme, qui sût revêtir la doctrine d'une forme concrète et populaire, et tirer de la vie de saint Vincent les leçons les mieux appropriées à ses besoins. Il a été servi à souhait, puisqu'il a entendu M. le chanoine Buléon, curé de la cathédrale de Vannes.

Les auditeurs ont fait à l'orateur la meilleure réponse qu'il pût souhaiter. A la fin de la cérémonie, on les a vus prendre le chemin de la cathédrale et s'en aller prier sur la tombe du célèbre convertisseur, dont la parole, qui avait le privilège de se faire entendre à de grandes distances, venait d'arriver jusqu'à eux dans un écho fidèle et vivant.

La journée se termine par le deuxième panégyrique. Devant un auditoire dont il a bien vite conquis toute la sympathie, Mgr de la Villerabelle commente par l'histoire de saint Vincent Ferrier ces mots de l'Ecriture : « *Ce n'est plus vous qui parlez,*

c'est l'esprit de Dieu qui parle en vous ». Il tire de ce texte les développements les plus abondants et les mieux choisis ; et il établit un saisissant parallèle entre l'époque de saint Vincent et la nôtre, caractérisées toutes deux par une scandaleuse ignorance de la science religieuse, une profonde décadence des mœurs, et le besoin d'une action intense qui atteste la vitalité de l'Eglise. En nous retraçant le tableau lamentable des régions du nord et de son propre diocèse, où rien n'est resté debout là où l'homme ennemi a passé, l'Evêque d'Amiens nous fait comprendre l'immensité de la tâche qui se présentait devant le moine dominicain, quand il accepta la mission de relever l'Europe de ses ruines.

Le jour de la clôture a été aussi triomphal, plus triomphal encore peut-être que les deux précédents.

Ce sont d'autres fidèles qui sont accourus pour rendre hommage au Saint. Les nouveaux pélerins sont venus, cette fois, de toutes les parties du diocèse et même des diocèses voisins. Et ils sont encore plus nombreux que ceux de la veille. Le spectacle change quelque peu de caractère ; mais c'est le même recueillement, la même piété, le même enthousiasme contenu ; dans la ville, c'est le même décor et le même enchantement ; dans le ciel, c'est la même température clémente ; dans les églises, c'est la même splendeur des chants et des actes liturgiques...

Et c'est aussi la même éloquence.

A la tribune de la Rabine, après l'évangile de la messe solennelle chantée par Mgr Conan, le P. Padé prend la parole.

« Vincent Ferrier est le spécialiste de la paix. Il a fait régner la paix partout où il a passé, la paix sous toutes les formes, réconciliant avec Dieu les consciences coupables, apaisant les querelles de familles, éteignant les rivalités des partis dans les cités, mettant fin aux conflits qui s'élevaient entre les villes, servant d'arbitre entre les peuples et les princes, et terminant par son autorité souveraine le grand schisme qui partageait l'Eglise en obédiences irréductibles. »

C'est sur la place des Lices que les fêtes ont eu leur couronnement, dans l'après-midi du mardi.

C'est là que les groupes se sont réunis, une dernière fois, pour entrer dans le cortège, et c'est là qu'après la bénédiction du Saint-Sacrement s'est faite la dislocation.

La place des Lices ne pouvait être absente du programme des fêtes : mieux que tout autre endroit de Vannes, elle rappelle le souvenir de saint Vincent : là se dressait la tribune où il montait chaque matin pour chanter solennellement la messe et pour parler au peuple ; là se trouvait l'humble maison où il avait choisi son logement, non loin du château de l'Hermine ; à deux pas de là se voit encore la pauvre chambre, aujourd'hui transformée en oratoire, où il rendit le dernier soupir.....

Il y a quelques jours, on craignait que la place ne parût trop grande pour le nombre de pèlerins que l'on pourrait y

Archives diocésaines de Quimper et Léon

réunir ; elle s'est trouvée en réalité trop petite : une multitude aux rangs serrés la remplissait d'un bout à l'autre, et c'est avec peine que le défilé des prêtres et des Evêques pouvait se frayer un chemin pour arriver auprès de l'autel.

Tout à coup, au retour de la procession, sur le fond sombre de la verdure qui décorait l'estrade, on vit se détacher la robe blanche du P. Janvier, le successeur dans la chaire de Notre-Dame du P. Lacordaire et du P. Monsabré.

Il était juste que le panégyrique du plus éloquent des Frères prêcheurs fût prononcé ici par un orateur éminent, dominicain comme lui, et comme ses auditeurs, breton.

Le P. Janvier fit voir réalisé en saint Vincent l'idéal du prédicateur tel que Thomas d'Aquin l'a défini, et tel que Notre-Seigneur en a produit lui-même le modèle.

Sujet austère sans doute, et tel qu'un maître de l'éloquence chrétienne a seul grâce d'état pour le traiter avec autorité, mais en parfaite conformité avec la fête ; ce fut dans un profond silence que l'orateur, de sa voix souple et forte, déroula les larges périodes d'une thèse qui l'émouvait lui-même avant les autres ; et il faisait entendre des accents si chauds et si prenants qu'on eût été tenté de battre des mains, s'il n'avait dit qu'une des qualités du prédicateur digne de ce nom est de ne pas rechercher l'applaudissement des hommes.

La schola se fit entendre ensuite. Au rythme d'une mélodie où l'on trouve les souvenirs des chants liturgiques, elle « acclama » les Evêques et les Prélats dont la prière, la bénédiction et l'éloquence ont puissamment contribué à donner à nos fêtes leur éclat incomparable.

Ceux mêmes qui ne connaissent pas la langue liturgique suivaient avec intérêt, mais sans en saisir peut-être toute la beauté, ces « acclamations », mélange harmonieux de chants, de supplications et de louanges, où les noms des Evêques, sertis délicatement dans l'éloge de leurs qualités et de leurs œuvres, allaient discrètement s'unir aux noms des saints protecteurs de leurs personnes et de leurs diocèses.

Puis ce fut la grande « acclamation » du *Te Deum ;* le chant triomphal par excellence, en l'honneur de Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, qui bénit ici-bas les grandes choses et qui fait les grands Saints.

Quand la cérémonie touchait à sa fin, Monseigneur Gouraud, qui au cours des fêtes avait fait parler tant de voix éloquentes, prit enfin la parole à son tour. D'une voix qui se fait entendre au loin, l'Evêque de Vannes — aujourd'hui l'Evêque de saint Vincent — le cœur débordant de joie, proclame devant tous qu'il vient de vivre les plus beaux jours de son épiscopat ; puis il remercie ses diocésains d'avoir répondu en si grand nombre à son appel, et tout spécialement « ses chers Vannetais » d'avoir préparé à saint Vincent des fêtes jubilaires dont l'éclat a dépassé toutes les espérances.

Mais voici qu'un profond silence règne sur l'assemblée.

Tout le monde s'agenouille ; les fronts se courbent ; et Notre-Seigneur, que l'on vient d'honorer dans un des Saints qui l'ont le mieux servi sur la terre et dont il avait fait lui même son légat, Notre Seigneur, du sein de la blanche hostie qui le contient mais sans limiter sa puissance et son amour, étend miséricordieusement les bras sur ceux qui sont prosternés à ses pieds ; et sur l'invitation de saint Vincent qui se tient près de lui, son regard et sa main bénissante vont chercher, près de lui, toute la ville de Vannes, et très loin, là-bas, le Pape, dont la main libelle, en ce moment même, un télégramme de félicitations à l'Evêque et au diocèse, et aussi les Evêques, les prêtres, les religieux dominicains que le devoir a retenus chez eux, mais dont le cœur est avec nous, et enfin tous ceux qui ont travaillé au succès de ces fêtes inoubliables où nous avons cru savourer un avant-goût des joies du paradis.

E. Le Garrec.

ON ACHÈTE *Lots de vieux livres*, brochures, manuscrits, gravures, etc. Ecrire à Bibliographie bretonne, 4, rue Le Déan, Quimper.



FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES D'ÉGLISES ET CHAPELLES
PAUL CHAMBON-DURAND, fondeur à Chalette (Loiret),
demande à montrer le métier à jeune homme pour l'établir.



VOICI UN BON LIVRE
PRENEZ-LE !

Vous trouverez dans cet ouvrage intéressant et original, le maximum de bons conseils dans le minimum de pages.

Prenez-le : s'il vous paraît inutile aujourd'hui, vous en aurez peut-être besoin *demain ?*

L'Œuvre des Bons Remèdes
PARIS — 15, RUE DU LOUVRE, 15 — PARIS

Exceptionnel. . . franco, 0 fr. 75.
contre remboursement, 1 fr. 20.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse

POUR Chaussures

Vve Julie CHABRIER, Salon (B.-d.-Rh.)

Maison fondée en 1883.

HUILES D'OLIVE DE PROVENCE et de toutes origines.

SAVON : Marque *La Fuite en Egypte.*

TARIFS ADRESSES FRANCO SUR DEMANDE

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Phie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5'50 franco *et Phies*.

CONSEIL AUX DAMES



Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.**

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.**

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**, **5** francs le flacon toutes Pharmacies ; **5** fr. **60** franco. — Les quatre flacons, **20** fr. franco contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 f. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(Notice contenant renseignements gratis.) 536

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

Abonnement : un an, France 8 fr. ; Etranger 10 fr.

Rédaction et Secrétariat de l'Evêché, Quimper.

21e Année. Vendredi 19 Septembre 1919. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Examens d'Instruction religieuse ; Avis de service ; Nécrologie : M. Morizur, recteur de Guilvinec ; Le vingt-cinquième anniversaire du Couronnement de Notre-Dame des Portes à Châteauneuf-du-Faou (suite et fin) ; Pardon de Sainte-Anne-la-Palud ; Réception du 118e à Quimper ; Le cardinal Mercier à Brest ; Nos Prêtres-Soldats (suite) ; Les Ursulines de Valenciennes.

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Septembre. — 15e Dimanche après la Pentecôte. S. Mathieu, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

A la messe, mémoire du dimanche.

A vêpres, mémoire du suivant et du dimanche.

Lundi, 22. — S. Thomas de Villeneuve, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 23. — S. Lin, Pape et Martyr. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 24. — Notre-Dame de la Merci. Double majeur. Blanc.

Jeudi, 25. — Office de la Férie. Vert.

Vendredi, 26. — S. Cyprien et Ste Justine, Martyrs. Simple. Rouge.

Samedi, 27. — SS. Cosme et Damien, Martyrs, Semi-double. Rouge.

Dimanche, 28. — 16e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Kernével	du 18 au 22 Septembre.
Landeleau	du 23 au 24 —
Guilers-Quimper	du 25 au 26 —
Landunvez	du 27 au 30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Guilvinec, M. Le Roux, recteur du Juch ;

Recteur du Juch, M. Quéméneur, recteur de Lababan ;

Recteur de Lababan, M. Floc'h, ancien recteur de Mellac ;

Recteur de Saint-Melaine de Morlaix, en remplacement de M. Manchec, démissionnaire pour cause de santé, M. Le Berre, vicaire à Saint-Louis de Brest.

II. Décès. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles : M. l'abbé Jaouen, vicaire à Mespaul, décédé à Quimper, le 12 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 24 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe) ; vêpres à 3 heures, bénédiction du Très Saint-Sacrement. — A 4 heures, réunion mensuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François.

Jeudi 25 : à 6 h. 3/4 service et messe pour les défunts.

Dimanche 28 : à 7 heures, réunion de la congrégation des Enfants de Marie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *15e Dimanche après la Pentecôte :* Solennité de saint Mathieu, titulaire de l'église. Messes à 6, 7, 8, 9 heures et 11 h. 1/2 ; à 10 heures, grand'messe, chantée par M. Gadon, vicaire général. A 3 heures vêpres solennelles, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

L'abondance des matières nous oblige à remettre jusqu'au prochain numéro, la publication de plusieurs articles et comptes-rendus, notamment des fêtes de Saint-Pol de Léon, du Folgoat et de La Forêt-Fouesnant.

Examens d'Instruction religieuse. — L'examen écrit d'Instruction religieuse est fixé au lundi 29 Septembre. Les candidats doivent se faire inscrire chez M. Salomon, rue Luzel, Quimper, en indiquant s'ils se présentent au Brevet élémentaire ou au Brevet supérieur.

A chacun d'eux seront donnés, par lettre, tous les renseignements qu'il lui importe de savoir.

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté à SAINT-URBAIN, le *lundi 22 Septembre*, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. François-Marie Billant, vicaire à Garlan, et de M. Hervé Billant, son frère, morts tous deux pour la France.

Avis. — Le transfert du corps de M l'abbé Olivier Sergent, inhumé au cimetière Saint-Marc, Quimper, se fera le mercredi 24 Septembre prochain. Les obsèques solennelles auront lieu à Beuzec-Cap-Sizun, le même jour, à 11 heures (heure légale).

Nécrologie. — M. MORIZUR, *Recteur de Guilvinec.* — Les paroissiens de Guilvinec avaient à peine eu le temps de savoir leur recteur gravement malade, que déjà ils apprenaient sa mort. Cette nouvelle les jeta dans la consternation. Il n'aura fait que passer : ce peu de temps lui a pourtant suffi, pour forcer l'estime de ses paroissiens, quel que fût leur parti. Le fait, pour eux, d'assister si nombreux, si recueillis et si visiblement peinés à ses funérailles, l'a hautement témoigné. Elles furent présidées : au Guilvinec, par M. le vicaire général Cogneau, entouré de M. Guéguen, chanoine titulaire, de M. le chanoine Bars et d'une vingtaine de prêtres ; à Trégarantec, où M. Morizur a voulu reposer dans la terre natale, par M. Berthou, curé-doyen de Lannilis, qu'accompagnaient M. Kerbaol, curé-doyen de Plouescat et de nombreux prêtres des environs.

Né à Trégarantec en 1864, ordonné prêtre en 1891, M. Morizur, après un court vicariat à Guimaëc, fut nommé vicaire à Carhaix. Par son patronage, il y fut surtout l'apôtre des jeunes. Les Carhaisiens ne lui ménagèrent ni leur amitié ni leur estime. En 1908, il se vit confier la paroisse du Cloître-Plourin. Le moment était difficile, le terrain encore brûlant, car la paroisse venait de subir l'interdit. Cependant, par son tact, par sa fermeté en apparence presque dure, mais sous laquelle, en réalité, se cachait un grand cœur, grâce surtout à son esprit surnaturel, le jeune pasteur, peu à peu. sut aplanir les difficultés, ou en triompher.

Ce fut, en 1916, le transfert au rectorat de Guilvinec, champ d'action tout à fait nouveau, et milieu complètement inconnu. De se trouver seul pour l'affronter, l'effraya et le déconcerta un peu. Les débuts furent difficiles, pénibles même. La franchise extrême du nouveau pasteur ; son esprit vif, souvent caustique dans la réplique ; surtout de nouvelles mesures qu'il crut devoir prendre, lui suscitèrent jusqu'à des inimitiés. S'il en souffrit, il n'eut guère le temps de s'y arrêter, car déjà une autre question sollicitait tous ses soins : une église inachevée, beaucoup trop petite, et hélas ! dénuée de toutes ressources ; il résolut de lui en créer. Mais, avant de solliciter la générosité de ses paroissiens, il en appela à leur justice, faisant recouvrer ce que d'aucuns continuaient à devoir. Force fut au Recteur de se faire avant tout craindre, lui qui eût tant voulu montrer son cœur et se faire aimer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Déjà, cependant, parce qu'il n'y avait chez lui nulle acception de personne, beaucoup de ses paroissiens le tenaient en haute estime. Il le vit bien, lorsqu'en 1918, il se décida à leur tendre la main pour hâter l'achèvement de son église. Tous se montrèrent très généreux, les pauvres comme les riches. Pour lui ce fut une grande consolation et il les en remercia, en termes où il put laisser parler son cœur. De ce jour, la glace était rompue ; paroissiens et pasteur s'étaient compris, et de ce fait, la question de l'achèvement de l'église faisait un très grand pas. Ce n'était pas encore le but, mais déjà il était permis de l'entrevoir.

Dieu en a décidé autrement. Une hémorragie a rapidement enlevé M. Morizur, mais la mort ne l'a ni surpris ni effrayé. Avec le plus grand calme, il demanda et reçut ses sacrements, répondant lui-même aux prières, puis régla ses affaires temporelles. Aux paroissiens qui vinrent demander de ses nouvelles et qu'il voulut voir, il demanda pardon en se recommandant à leurs prières. Son église fut une de ses dernières pensées : avoir peiné pour elle ne lui suffisait pas, il voulut lui témoigner encore sa générosité. « J'ai cru, nous dit-il, que Dieu me réserverait la joie de voir mon église achevée, du moins agrandie ; ce sera pour un autre : *fiat.* » Désormais, il ne pensera plus qu'à son âme. Ce doit être terrible, dit-il, de paraître devant son juge, sans être prêt, et il demande à son confesseur d'entendre sa confession générale. Puis après une dernière absolution qu'il reçoit de son vicaire, il s'éteint doucement, emportant les regrets de ses paroissiens, et assuré de leurs prières. Sa vie fut exemplaire, son œuvre toute imprégnée de surnaturel, sa mort édifiante. C'est un exemple à suivre.

R. I. P.

CHATEAUNEUF-DU-FAOU

Le VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE du COURONNEMENT de NOTRE-DAME

(Suite et fin.)

Ce n'est guère quitter Notre Dame que de gagner l'école chrétienne qui, un peu en contre-bas, s'abrite à l'ombre du sanctuaire. Une vaste salle, que les maîtres de céans ont agrémentée d'une fort seyante parure de fête, accueille les nombreux convives. A la table d'honneur, près de NN. SS. les Evêques, prennent place MM. les Vicaires généraux, M. le Maire de Châteauneuf, MM. les membres du conseil paroissial, et les autres personnages de marque. En face, deux écussons encadrent celui de Monseigneur de Quimper. A dextre, les armes de M. le marquis de la Ferronnays : *D'azur à 6 billettes d'argent, 3, 2, 1, au chef de gueules chargé de 3 annelets d'or.* A senestre : un écartelé, *aux 1 et 4 de sable à la croix d'argent chargée de 5 coquilles de gueules*, qui est Rouvroy ; *aux 2 et 3 échiqueté d'or et d'azur au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or*, qui est Saint-Simon.

Vers la fin du repas, dans le soudain silence d'une attention qui ne veut point perdre une syllabe, M. le Curé de Châteauneuf prononce, à voix nette et forte, un toast dont on ne peut pas ne pas apprécier le tact et la haute inspiration :

MONSEIGNEUR,

Pour rendre les sentiments débordants de mon âme, c'est un hymne enthousiaste de reconnaissance au Ciel et à la terre, qu'à cette heure je voudrais chanter. Je sens ma parole expirer d'impuissance, et, pour me suppléer, je regarde en haut... et je ne m'arrête qu'à Celle qui est aujourd'hui, parmi nous, l'incomparable Triomphatrice. Sur ses lèvres bénies, je cueille un mot qui dira tout, le mot qu'elle a, un jour, prononcé dans l'extase de son humilité glorifiée : *Magnificat anima mea Dominum.* Je m'efforce de pénétrer dans ses intentions, de mettre dans ce mot tout ce qu'elle y a mis, de prendre son accent, de communier à ses transports, pour dire ma gratitude en face des bienfaits reçus et des joies éprouvées.

Monseigneur, votre présence est toujours pour nous une joie et un encouragement et je veux, en ce beau jour, interpréter les sentiments de tous, en vous disant que nous sommes fiers de marcher sous votre houlette paternelle, que nous comprenons bien votre direction si éclairée, et que si, au milieu des inquiétudes qui agitent, en ce moment, les âmes chrétiennes et françaises, quelque espérance peut se lever, elle viendra de l'union entre ces trois forces, l'Evêque, ses prêtres, ses fidèles.

Monseigneur, qu'il me soit permis, au nom de mes paroissiens, au nom des pélerins accourus si nombreux, en mon nom personnel, d'offrir à Votre Grandeur l'hommage de notre plus respectueuse et de notre plus vive gratitude pour la bonté qu'elle nous a témoignée, et le grand honneur qu'elle nous a fait, en venant célébrer les fêtes jubilaires de Notre Dame des Portes. Il est vraiment juste, Monseigneur que notre reconnaissance monte jusqu'à vous, puisque vous êtes venu pour ainsi dire reconsacrer le diadème de notre sainte Patronne, en solennisant ses noces d'argent.

Merci, Monseigneur de tout ce que vous avez pensé, voulu et réalisé pour nous, pour que cette fête fût belle. La présence de Nos Seigneurs les Evêques, que vous avez conviés, a encore ajouté à l'éclat de cette solennité.

J'essaie d'être, en ce moment, la voix, l'âme, le cœur de tous pour vous dire un immense merci. Votre nom est désormais inséparablement buriné à l'une des plus belles pages de notre cher sanctuaire, et encore plus profondément gravé dans les souvenirs les plus vivants et les plus ineffaçables de nos cœurs.

Nous n'oublions pas, Monseigneur, qu'en commémorant l'anniversaire du Couronnement de Notre Dame des Portes nous célébrons aussi, ainsi que vous le disiez, le grand Pardon d'action de grâces pour la victoire et pour la paix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Durant ces jours du Triduum, on nous a rappelé, et excellemment de l'avis de tous, que toutes les grâces nous viennent par Marie. Il n'est donc pas téméraire d'affirmer que c'est la Sainte Vierge qui est la cause de la joie de la France, *Causa lætitiæ*. C'est donc Elle qui a conduit à la victoire notre chère Patrie. C'est Elle qui lui a donné la paix. Nous l'avons priée et nous ne cesserons de la supplier de nous continuer sa maternelle protection, afin que la paix que la France et ses Alliés viennent de signer, soit une paix solide, une paix véritable, une paix qui s'organise dans l'ordre, la justice et la liberté...

Et, maintenant, je veux adresser un salut fait de beaucoup de respect et plus encore d'affection à mon vénéré prédécesseur, M. le chanoine Péron, qui a édifié et cette belle chapelle et ce clocher si gracieux, à la louange de Notre Dame des Portes.

Il a été à la peine ; aujourd'hui il se réjouit avec nous, et, pour ma part je me réjouis de son bonheur.

Chers et vénérés confrères, c'est du meilleur coin de mon cœur que je vous offre mes remerciements pour le plaisir et l'honneur que vous m'avez fait, en répondant à mon invitation.

Monsieur le Maire, Messieurs les Conseillers paroissiaux, recevez mon cordial merci, pour la sympathie, l'affection que vous me témoignez en toutes circonstances.

Ma reconnaissance s'égarerait, si elle n'allait, en ce moment, à M. le comte de Saint-Simon et à M. le marquis de la Ferronnays, que l'on trouve toujours sur le chemin du dévouement, et qui m'ont été, en l'occurrence, d'un secours si précieux pour orner le Champ de Notre-Dame.

Monseigneur, j'ai l'honneur de porter votre santé.

Que Notre Dame des Portes vous conserve longtemps, très longtemps encore à l'affection de vos prêtres, pour le plus grand bien du diocèse.

Meulet ra vezo Jesus-Christ !
Enor d'an Itroun Varia ar Porzou !

Aussitôt, Monseigneur de Quimper prend à son tour la parole, et, une fois de plus, nous captive par cette virtuosité d'éloquente improvisation qui, dans des remerciements et des allusions d'exquise urbanité, sait, sans effort aucun, allier l'enjouement à la dignité et à l'élévation.

MONSIEUR LE CURÉ,

Je suis bien touché des remerciements que vous venez de m'exprimer avec tant de cœur. Je vous demande d'en reporter l'hommage au Pape Benoît XV, qui a bien voulu accorder à vos pèlerins de précieuses faveurs spirituelles. Voici le télégramme que je lui ai fait adresser, ce matin :

« Quatre Evêques bretons, entourés d'un nombreux clergé et de milliers de pèlerins, réunis à Châteauneuf-du-Faou, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire du Couronnement de

Notre Dame des Portes, adressent au Saint-Père l'hommage de leur filiale vénération, et de leur reconnaissance pour les services rendus à la France pendant la guerre. Ils sollicitent humblement la bénédiction apostolique. »

Ce télégramme sera remis à Benoît XV. Mais dans notre pensée, il ne doit pas s'arrêter à lui. Tous les Papes sont nos bienfaiteurs, Pie X, Léon XIII, Pie IX. Du Pape d'aujourd'hui, nous ferons remonter notre reconnaissance à Celui dont Mgr Della Chiesa fut jadis le bon collaborateur, Léon XIII, parce que c'est lui qui, sur une démarche de Mgr Valleau, répondant à la requête du bon Curé constructeur de la chapelle des Portes, M. le chanoine Péron, ici présent — autorisa, il y a 25 ans, le Couronnement de Notre Dame.

Je ne pouvais pas écrire au Pape sans penser aussi au Cardinal très aimé qui le représente si dignement en Bretagne. Il n'a pas de délégué ici. Mais M. le Doyen du Chapitre de Saint-Brieuc saura le rejoindre dans le diocèse de sa naissance et de ses vacances, et lui offrir notre affection et nos regrets, en même temps qu'à Mgr Morelle.

Votre présence à Châteauneuf, Messeigneurs, donne à nos fêtes un éclat dont je vous remercie.

Monseigneur l'Archevêque d'Haïti est le bienvenu dans nos Montagnes Noires. Notre Dame des Portes bénira en lui, affectueusement, le fils de Notre Dame de Quelven et l'apôtre de Notre Dame du Perpétuel Secours.

Monseigneur Gouraud n'a qu'un pas à faire pour entrer de sa Cornouaille dans la nôtre. Le plus actif des Evêques de Bretagne ne pouvait hésiter à faire ce pas amical, avec ses prêtres. Nous le recevons comme le bon envoyé de sainte Anne et de saint Vincent Ferrier.

Monseigneur de Nantes nous arrive pour la première fois comme évêque, avec le prestige d'un diocèse plein d'hommes de foi et d'hommes d'action, conduits par un chef habile à conquérir les âmes, et qui conquerra aujourd'hui, sans effort, son immense et pieux auditoire.

Messeigneurs, les hommes de foi, les hommes d'action, tous nos diocèses de Bretagne en sont pourvus. Je les salue ici auprès de nous, prêtres zélés qui ont tenu à être plus prêtres que jamais en faisant d'une vie contraire à leur vocation l'épanouissement magnifique d'un esprit de sacrifice où leur humilité n'a pu cacher leur gloire, laïques choisis qui n'ont reculé devant aucun devoir et ont porté la réputation bretonne de bravoure et de foi à une hauteur que la Bretagne n'avait pas encore atteinte au cours de sa loyale Histoire. J'aperçois, dans cette salle, des laïques décorés, des prêtres décorés. Je les admire tous du même cœur. Je sais qu'ils sont tous pénétrés de la même pensée : c'est que les temps nouveaux réclament d'eux l'union complète dans un effort incessant, pour achever le salut de la France par l'action catholique. Ils donneront ainsi à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'œuvre de nos soldats, morts ou vivants, son couronnement nécessaire.

Tout le peuple qui nous entoure saura-t-il comprendre cette consigne ? Je l'espère, Messieurs. La prière donne l'intelligence du devoir et la force de l'accomplir. Et vous venez de voir comment ce peuple sait prier.

Monsieur le Maire, votre ville a donné une preuve éloquente de sa fidélité à la Sainte Vierge. Les campagnes de nos trois diocèses ont suivi en foule le mouvement imprimé par elle. Je me demandais comment ce peuple pourrait se déployer, avec ordre et sans risque, dans les voies qui conduisent à votre sanctuaire. L'accord parfait du Maire et du Curé, leur esprit d'organisation, leur calme, ont permis de discipliner la foule. En Bretagne, les foules sont dociles, parce qu'elles sont pieuses.

Aujourd'hui, je les vois plus recueillies que jamais. C'est qu'elles viennent payer une dette sacrée. Nous avons contracté, pendant la guerre, d'autres dettes que les dettes d'argent : des dettes de cœur, pour le pays, pour la victoire. Vous les connaissez bien. En faites-vous quelquefois le compte ? Dette à l'égard du Sacré Cœur de Jésus. Nous la payons, chaque année. Nous la paierons plus largement dans quelques semaines, en assistant à la Consécration de la Basilique de Montmartre, le 16 Octobre. — Dette à l'égard de Notre Dame de Lourdes. Quand la Bretagne pourra-t-elle accomplir son vœu ? Nous serions capables d'y aller, comme Jeanne d'Arc marchant au secours de la France, en usant nos jambes jusqu'aux deux genoux. — Dette à l'égard de nos propres sanctuaires. Notre Dame des Portes n'aura pas été servie la première. Mais vous avouerez que, même après l'inoubliable Rumengol, l'hommage que nous lui apportons présente un éclat incomparable. — Et dans huit jours, ce sera le Folgoët, précédé ou suivi par les Pardons innombrables dont la piété de la Cornouaille, du Léon et du Tréguier connait le nom et le chemin. — Dette à l'égard de Sainte Anne. J'ai pu faire mon pèlerinage individuel à Sainte Anne d'Auray, et mon peuple, à son tour, n'y a pas manqué, aux journées de la Pentecôte et du 26 Juillet. Sainte Anne de la Palue ne m'appelait pas moins puissamment. J'ai, en ce moment, tout mon cœur à Sainte Anne la Palue. Et j'ai pourtant tout mon cœur à Notre Dame des Portes. Je ne sépare pas ce que Dieu a uni. Je vous demande à tous, Messeigneurs et Messieurs, de vous joindre à moi pour adresser d'ici, à la Grand'Mère des Bretons, un salut de vénération et de confiance, au nom de Notre Dame des Portes et de ses pèlerins. Nous avons, là-bas, couronné la Fille avec la Mère. Nous unissons ici leurs deux cultes, et nous plaçons tout le pays de Bretagne sous leur patronage et leur bénédiction.

J'adjure la jeunesse bretonne, dont la maturité prochaine succèdera à notre vieillesse, de bien garder au front de nos statues les couronnes que nous y avons posées, et je fais des

vœux pour qu'elle célèbre, avec autant de piété qu'aujourd'hui, quand l'heure aura sonné, les noces d'or de ces couronnes, en présence des Evêques et des prêtres du pays, au milieu de fidèles chantant les cantiques bretons et les hymnes liturgiques que nous avons chantés, dans une Bretagne bien conservée, dans une France plus chrétienne, plus forte, plus calme et plus heureuse.

En réponse à l'hommage de filiale vénération présenté au Saint-Père, Son Eminence le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, a daigné adresser à Monseigneur de Quimper le précieux télégramme qui suit :

« Saint-Père, très sensible hommages vénération dévouement et sentiments piété filiale des quatre Evêques bretons entourés nombreux clergé et pèlerins réunis Châteauneuf-du-Faou occasion du vingt-cinquième anniversaire Couronnement Notre-Dame des Portes, envoie de cœur bénédiction apostolique implorée, gage faveurs divines. » *Card. GASPARRI.* »

***

En attendant que sonnent les vêpres, la foule, tout entière aux rites de son pieux pèlerinage, après avoir, au Champ-du-Couronnement, salué l'image de Marie, se rend jusqu'au sanctuaire. La chapelle ne désemplit pas. Agenouillé sur le pavé, on épanche un moment son âme près de l'Hôte du Tabernacle, puis on s'en vient baiser le reliquaire, où une parcelle du voile de la Vierge reçoit, sans discontinuer, l'hommage de la vénération croyante. Quantité de cierges brûlent devant le trône sur lequel, en temps habituel, la statue miraculeuse repose, accueillant les hommages des fidèles et les demandes des suppliants. La plupart des pèlerins, poursuivant religieusement la récitation de leur rosaire, font plusieurs fois le tour de la chapelle vénérée. C'est, dans l'entremêlement de ces courants divers de la ferveur, un incessant va et vient, un mouvement au premier abord inharmonique, mais qui se laisse vite comprendre ; et cela, sans bruit, sans agitation, sans désordre. Visiblement, il y a sur les âmes l'emprise d'un profond recueillement.

***

Le cortège, de nouveau, se rend du sanctuaire à l'esplanade. Plus dense encore que le matin semble la multitude. Elle couvre le Champ-du-Couronnement, envahit les marches de l'estrade, occupe toute l'allée triomphale, et déborde sur le placitre, derrière la chapelle provisoire. Rien pourtant d'une cohue. Grâce aux mesures prises par M. le Curé qui, promoteur des grandioses démarches de la dévotion, se montre, en plus, d'une prévoyance à laquelle rien n'échappe ; grâce aussi au savoir-faire des commissaires, dont l'obligeance assure le service d'ordre, il n'y a ni obstructions, ni débandades.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Trois heures. — De la tribune s'élèvent la première antienne et les premiers mots du *Dixit*, sur le grand ton des psaumes. Oh ! ces grands tons des vêpres ! Expression par excellence de nos saintes joies et chant d'enthousiasme, rien n'en égale la puissante solennité. L'âme bretonne y est tellement faite, elle en a si traditionnellement associé l'accent triomphal à l'exultation des manifestations religieuses, qu'elle les estime inséparables, En dehors du *Credo* royal et des très populaires cantiques, que trouverait-on qui soit lancé plus à plein cœur, plus à pleine voix, par le chœur chantant des foules, et qui soit plus empreint de majesté ?

Il sera, nous l'espérons, donné à la *Semaine* de pouvoir faire lire *in extenso* le beau discours de Mgr Le Fer de la Motte. Par l'onction d'une tendre dévotion mariale, par des paroles douloureusement évocatrices des deuils de la récente guerre, Monseigneur de Nantes a touché ses auditeurs jusqu'aux larmes. Il aura fortement contribué à conduire vers la Vierge consolatrice tous les cœurs éprouvés, et à faire mieux chanter, par les cœurs déjà secourus et exaucés, l'hymne de la reconnaissance.

NN. SS. les Evêques viennent ensuite au bord de l'estrade, et tous ensemble, solennellement, donnent à la multitude leur bénédiction.

Comme ce matin, les dames de Châteauneuf se disputent l'honneur de porter la statue miraculeuse jusqu'à son sanctuaire. Et la procession repart au chant du *Magnificat* et du *Te Deum*, vers l'église paroissiale, où ne pourra malheureusement pénétrer qu'une faible partie du long cortège. Très bien décorée à l'intérieur, le regard de tous côtés s'y repose satisfait.

Non moins que l'œil, sera charmée l'oreille. Voici, en effet, qu'enveloppée d'harmonie par les jeux de l'orgue, allègrement enlevée par la chorale des chanteuses et reprise au refrain par la foule, retentit la Cantate du Couronnement, salutation suprême et hommage d'adieu des enfants à leur divine Mère. Du haut du Ciel, le prêtre regretté qui se fit le trouvère de Notre-Dame, aura tressailli d'un renouveau de fierté et de bonheur, au jaillissement des strophes du Cantique et de la Cantate que rimèrent amoureusement, en l'honneur de Marie, son âme de poète et son cœur de dévot Castelneuvien.

Puis, Mgr Conan fait descendre de l'ostensoir d'or, sur l'assistance agenouillée, la bénédiction de Jésus Hostie qui, par là, met lui-même le sceau aux surabondantes grâces dont Marie, sa Mère et Trésorière, a déjà comblé les pèlerins.

L'heure vient où chacun va repartir, l'œil ébloui des visions de la radieuse journée et l'âme emplie des maternelles faveurs. Voitures, autos, wagons, cycles, remportent la foule, et sur des kilomètres entiers, encombrent les chemins du retour. Ni heurt qui compte, ni accident. C'est que Marie veille ; c'est que Marie n'oublie point l'incessant cri d'appel tant de fois monté vers Elle, et dernière recommandation maintenant de ses fils qui s'en vont :

Ecoute, ô Notre Dame des Portes,
Cette prière de tes enfants.
Tout au long de leur vie,
Garde-les bien, nuit et jour !

Elle nous garde donc. Elle nous gardera jusqu'à ce plus grand soir du pèlerinage qui n'a pas de retour, où sur le front de ceux qui l'auront ici-bas couronnée, sa main mettra la gloire des immarcescibles couronnes.

Pardon de Sainte-Anne-la-Palud.

A peine a-t-on mis pied à terre, à Plonévez-Porzay, on s'aperçoit que la paroisse aime son Pardon, que c'est une gloire pour elle de posséder le sanctuaire de Sainte-Anne-la-Palud, et que les visiteurs venus prier la grande Sainte, y seront reçus avec la plus sympathique faveur. L'affabilité de M. le Recteur de Plonévez ne fait que développer encore ces sentiments de bon accueil.

Le samedi 30 Août, dès les premières lueurs du jour, les pèlerins accourent vers la chapelle vénérée. Le temps paraît incertain, mais qu'importe à leur foi vive ! A 8 heures, ils sont là, priant devant la statue de sainte Anne, et attendant la grand'messe.

Auparavant, se fait l'érection d'un Chemin de Croix, véritable œuvre d'artiste, puisée aux meilleures sources d'inspiration du Moyen-Age, et due au talent de M. l'abbé Gaudiche, professeur à l'Ecole Bon Secours, à Brest. On sent que l'auteur a longuement pensé son sujet et qu'il l'a singulièrement aimé. Les habitués du pèlerinage remarquent aussi que le chœur de la chapelle a quelque peu changé d'aspect. Des peintures ornent maintenant ses murs jadis si nus. Ce commencement de décoration est encore l'œuvre de M. Gaudiche, aidé de M. Golias, professeur de dessin au collège de Saint-Pol de Léon.

La grand'messe et les vêpres sont chantées par M. Moënner, supérieur du Collège de Lesneven. A la grande joie des assistants, la procession peut se faire : les marins ne nous avaient-ils point dit que la pluie cesserait pendant une demi-heure ? Ils ne se sont point trompés.

La nuit se passe dans la prière et la réception des sacrements. Il y a là un millier de pèlerins dans la chapelle : les costumes de Plougastel-Daoulas et de Pleyben voisinent avec ceux de Pont-l'Abbé et de Douarnenez.

Le dimanche, dès 10 heures, c'est, en toute sa plénitude de beauté, le plus radieux soleil tel qu'on le rêve pour nos jours de Pardon. La Vierge, à Châteauneuf-du-Faou, et sainte Anne ici, sont intervenues pour que le temps lui-même fût en fête. Ainsi aurons-nous les offices à l'extérieur de la chapelle. M. Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas, officie. La cérémonie est présidée par Monseigneur Roull, curé-archiprêtre de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Brest. C'est un spectacle splendide que celui de l'immense foule groupée en amphithéâtre. Invinciblement, la pensée se reporte à cette journée inoubliable du Couronnement, il y a six ans. On était plus nombreux : il y avait là 100.000 âmes, sur lesquelles passaient le puissant souffle de grâces. Nul, alors, ne savait l'avenir... Aujourd'hui, ces fronts dégarnis, ces physionomies fatiguées ou mûries par les séjours aux tranchées et l'angoisse des batailles, témoignent à quelles fins Dieu les avait conduits ici, et comment Il leur donnait, par sainte Anne, la force et le courage nécessaires dans l'accomplissement jusqu'au bout du devoir.

Pour tout ce monde ; soldats, marins, femmes, sœurs ou enfants d'anciens combattants, les leçons des prédicateurs n'auront pas été perdues. Avec une onction vraiment pastorale, M. le Curé de Plougastel-Daoulas a rappelé que la sainteté s'acquiert en remplissant bien toutes les obligations d'état ; puis, M. le Supérieur du Collège de Lesneven a éloquemment développé les conseils pratiques qui se dégageaient de cette première instruction, en commentant l'antienne du *Magnificat : serva fidem, mores corrobora, tribue pacem.*

Parmi ces pèlerins, il y a des âmes venues pour remercier sainte Anne des bienfaits reçus, il y en a d'autres qui dans la perte des êtres qui leur étaient chers, demandent consolation. Monseigneur Roull, à vêpres, a un souvenir affectueux pour ces dernières. Ces héros obscurs, dit-il, dont la tombe même, reste inconnue, ont obtenu la meilleure part qu'ils pouvaient désirer, car leur sacrifice a été agréé de Dieu. La vie, n'étant qu'un passage, peut-on souhaiter pour les êtres chéris de Dieu, partage plus heureux que de jouir, de bonne heure, de la présence divine ? Leur course, sans doute, a été moins longue que nous l'aurions espéré, mais la couronne a été plus vite acquise. Séchez vos larmes, femmes ou mères qui pleurez vos époux ou vos fils, ceux qui vous ont quittées ne vous ont dit qu'un au revoir. Là haut, ils honorent sainte Anne, leur patronne, qui leur a donné, au moment de leur mort, le premier baiser d'accueil au Ciel...

A son tour, M. L'Hostis, professeur à Saint-Vincent, monte en chaire et célèbre les gloires et les bienfaits de sainte Anne. Ici, c'est un soldat qui parle, et les traits édifiants qu'il rapporte du front donnent l'espoir que, dans la jeunesse qui a survécu à la guerre, se rencontrera une élite toute dévouée à la gloire du Bon Dieu et au bien des âmes.

Puis la procession se déroule avec sa splendeur coutumière. Chacun demande ses dernières grâces à sainte Anne ; chacun, heureux d'avoir participé aux louanges qu'Elle a reçues, en ce jour, retourne en répétant la strophe du cantique :

« Na vo mui dero er c'hoat braz,
En dachen na vezo ieot glaz,
Kent ehano Breiz da gana
Meuleudi da zantez Anna. »

UN PÈLERIN.

Réception du 118e à Quimper.

La fête célébrée à Quimper, dimanche dernier, 14 Septembre, à l'occasion de la réception officielle du 118e, marquera dans les fastes du régiment et dans les annales de la cité. Bien avant 8 heures, le public a envahi la cour de la gare où vont se rendre les troupes. A côté des autorités constituées et du Conseil municipal, prennent place les différents invités, M. de Pénanros, sénateur, M. le chanoine Cogneau, vicaire général, représentant Monseigneur, MM. Le Gall et Foll, successivement aumôniers du 118e, tous deux largement cités à l'Ordre du jour et chevaliers de la Légion d'honneur, M. l'abbé Jollec, recteur de Saint-Mathieu, les chefs des Administrations, les diverses Sociétés patriotiques et sportives, la Phalange d'Arvor, qu'accompagne M. l'abbé Goasguen, etc.

Par une omission — simple oubli, mais regrettable — l'Œuvre du *Secours Breton* ne figure pas dans l'assistance officiellement convoquée. Sa place pourtant, en raison d'une activité et d'une persévérance peu commune de zèle patriotique, y était toute marquée.

Au milieu du carré que forme le régiment, M. Le Hars, maire, et M. Berteil, secrétaire général de la préfecture, remplaçant M. le Préfet absent, adressent au colonel Dizot et à ses vaillantes troupes, des souhaits de bienvenue auxquels ils joignent l'expression de la plus chaleureuse reconnaissance et les félicitations les plus vives pour les exploits des héroïques soldats.

Le colonel Dizot va répondre. Bien résolument planté devant les drapeaux de 118e et du 318e, du 86e et du 286e, il prononce, d'un timbre qui claironne et qui mord au cœur, de nobles et fortes paroles. Dans la belle page de cette harangue militaire, une inspiration élevée et des accents magnifiques glorifient si bien la Patrie, et le Drapeau, son symbole, et les soldats courageux à l'extrême qui les ont défendus, que tel capitaine, pourtant durci par la guerre ne peut retenir ses larmes.

Après que le Colonel, a, en son nom et pour ses officiers, sous-officiers, caporaux et soldats, remercié M. le Maire et la Ville de Quimper, ainsi que le délégué de M. le Préfet, de l'accueil fait aux troupes, il commande le « Salut au Drapeau ». La Lyre Quimpéroise joue la *Marseillaise*, et le défilé commence. La rentrée en ville, se fait au son puissant et triomphal des cloches des deux paroisses de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu.

La cérémonie religieuse à la cathédrale est fixée pour 11 heures. Dans l'intervalle trop court qui suit la messe paroissiale, le placement de l'assistance sera quelque peu laborieux, Il faut d'abord, le côté droit de la nef devant être réservé aux officiers et soldats, convaincre les personnes — sûrement des Bretonnes — qui s'y trouvant dès la grand'messe, comptent bien y rester, qu'un changement de secteur n'a rien de trop désavantageux. Les commis-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

saires dévoués chargés du service d'ordre ont fort à faire. M. Corre heureusement, ainsi que ses collaborateurs, MM. Manière et Quersy, sont des professionnels du dévouement et de l'organisation. Aussi auront-ils, malgré tout, assez vite fait d'assigner à chaque personnalité et à chaque société la place voulue. Tous les groupes déjà rassemblés à la gare, ce matin, se retrouvent sans exception : l'Union des Combattants ; les Médaillés militaires ; les Vétérans et Membres du Souvenir Français ; les sapeurs-pompiers ; les Sociétés de gymnastique, la Quimpéroise et la Phalange d'Arvor ; une délégation des Dames de la Croix-Rouge, etc.

Dans le chœur, près du catafalque couvert d'un voile tricolore, et que semble protéger un faisceau d'étendards, se tiennent, élevant fièrement leur emblème, les porte-drapeaux des Sociétés présentes.

Dans la nef, des fauteuils sont réservés que vont occuper, du côté de l'Evangile, M. Le Hars, maire, et les membres de la Municipalité ; M. de Pénanros, sénateur ; le général du Fretay ; M. le Président du Tribunal civil ; M. Cazenavette, procureur de la République et président de l'Union des Combattants ; M. Delécluse, président de la Chambre de Commerce.

Du côté de l'Epître, M. Berteil, représentant M. le Préfet ; le colonel Dizot commandant le 118e ; M. le général François, colonel du 118e au départ pour la guerre ; le colonel Roudière, président du Souvenir Français ; le corps des officiers du 118e, en grand uniforme et au complet, et derrière eux, tous ceux de leurs hommes qui ont pu trouver à se caser dans la nef, beaucoup d'autres ayant dû se contenter des bas-côtés. On chercherait, d'ailleurs en vain, dans tout le vaste édifice, sinon une place, du moins une chaise vide. Bien serrés sont les rangs où il faudra tout de même se frayer un passage pour la quête. Quête, disons-le de suite, exceptionnellement fructueuse, dont le produit sera remis à Monseigneur. Elle est faite, au profit des Veuves et des Orphelins des combattants du 118e, d'un côté par Mme la colonelle Dizot, que conduit le colonel Roudière, et de l'autre par Mme Le Hars, que conduit le commandant Latour.

Monseigneur, accompagné de MM. les Vicaires généraux, assiste au trône. Nombreux clergé dans les stalles du chœur. La messe, offerte à l'intention des morts du 118e, est dite par M. l'abbé Foll, aumônier du 118e, et servie par M. Bousquet, séminariste de Rodez, aspirant officier démobilisé. La petite maîtrise de la cathédrale exécute un *O salutaris Hostia*, ravissant motet simple et doux. Le grand orgue se fait aussi entendre, prêtant la majestueuse sonorité de ses multiples voix aux versets alternés du *Te Deum* de la Victoire.

Puis, c'est l'allocution impatiemment attendue, l'interprétation que l'on pressent si émouvante du rite religieux sans lequel toute fête humaine, quelque brillante qu'on l'organise, restera incomplète et décevante.

Mes Frères,

On a dit de la guerre qu'elle donne lieu ordinairement à plus de *De profundis* que de *Te Deum*. C'est la vérité même. Mais il faut dire que les *Te Deum* et les *De profundis* s'unissent logiquement et pieusement dans l'Histoire des peuples justes et forts comme dans le cœur des patriotes chrétiens.

Lamennais, à l'époque où il avait encore la foi, a écrit sur les morts une page bien émouvante. Il disait :

« Les morts ont passé sur cette terre. Ils ont descendu le fleuve du temps. Des lieux inconnus où le fleuve se perd, deux voix s'élèvent incessamment.

» L'une dit : « Du fond de l'abîme, j'ai crié vers vous, Sei-» gneur ; Seigneur, écoutez mes gémissements. Si vous scrutez-» mes iniquités, qui soutiendra votre regard ? Mais près de » vous est la miséricorde et une rédemption immense. »

» Et l'autre voix : « Nous vous louons, ô Dieu, et nous » vous bénissons. Saint, Saint, Saint, est le Seigneur Dieu des » armées. La terre et les Cieux sont remplis de votre gloire. »

Aujourd'hui, Messieurs, c'est de la terre que montent vers le Ciel ces deux voix, celle du *Te Deum* qui consacre le triomphe des survivants de la guerre, celle du *De profundis* qui prie pour les morts.

Il faut des *Te Deum*, pour rappeler, sous le regard de Dieu et de la France, les exploits de nos régiments. La grande guerre a été une guerre d'humilité, pour les chefs les plus éminents comme pour les recrues les plus jeunes et les plus obscures. Dieu et la France veulent, pour l'Armée qui a fait la guerre, une compensation.

Officiers, sous-officiers et soldats du 118e, nous vous le disons avec une fraternelle admiration, elles ont eu un mérite sublime, les troupes, qui, parties de la plus lointaine Bretagne, ont subi, dès la Belgique, le choc de l'ennemi déjà vainqueur, puis, opérant leur retraite avec confiance, ont repris le combat le 6 Septembre, supporté pendant quatre jours, en graduant leur recul, l'effort d'un assaillant bien supérieur en nombre, et finalement remporté la victoire, à l'heure où elles n'osaient pas encore y compter, laissant d'ailleurs après elles, aux champs de la Marne, des morts bretons, et non des moindres, mais reprenant aussitôt leur œuvre, avec le plus bel esprit de sacrifice, à Albert et la Boisselle, à la Somme et en Champagne, à Verdun et au fort de Vaux, au Chemin-des-Dames, et à Laffaux, à Saint-Quentin et à la Malmaison, et encore, hélas ! au Chemin-des-Dames et à la retraite de l'Aisne, puis en Alsace, pour en repartir dans le suprême élan qui les jette sur la ferme Navarrin et au Nord de Souain, à Somme-Py, à Saint-Clément, à la Retourne, et les attache enfin, pas à pas, à la poursuite de l'envahisseur, du 25 Octobre au 10 Novembre 1918, pour ne s'arrêter qu'avec l'armistice. J'ai lu les citations de votre régi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment, signées des noms illustres de Castelnau, Robillot, Gouraud, Pétain. Et, il y a trois jours, le maréchal Foch lui-même me disait : « Vos régiments du XI[e] Corps se sont trouvés sous mes ordres, du 29 Août 1914 jusqu'en Octobre. Et je les ai plusieurs fois revus. J'ai connu les hommes du 118[e]. Je leur rends témoignage. »

Et moi, Messieurs, je rends grâce à Dieu d'avoir couronné vos efforts par une victoire inégalable, et de vous ramener aujourd'hui à la vieille cité qui vous aime, au milieu de fêtes triomphales que nous n'oublierons jamais.

Peut-être étiez-vous de ceux qui passèrent, le 14 Juillet, sous l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, lequel, depuis l'an 1836, où il fut inauguré, n'avait jamais été témoin d'émotions pareilles.

Laissez-moi vous dire que nous vous offrons ici, à notre tour, — plus antique, plus pénétré d'un mystérieux recueillement, plus rempli de souvenirs de gloire et d'espérances d'avenir, — un autre arc de triomphe. Il y a, dans toutes nos cathédrales, à l'entrée du sanctuaire, une arcade plus solennelle que les autres par la place qu'elle occupe, et que les architectes religieux ont appelée l'*Arc triomphal*. Cet arc nous introduit au chœur, et mène au tabernacle. C'est l'Arc-de-Triomphe du Dieu des Armées. Il passe là, précédé de sa croix, dans l'appareil eucharistique de sa gloire, chaque fois qu'il s'avance vers son peuple pour le nourrir ou le bénir. Officiers, sous-officiers et soldats, il vous invite à y passer à votre tour, avec le drapeau, non pas la tête basse, mais le front haut, le cœur fier, l'âme gonflée d'adoration, de prière, et de reconnaissance. Vos sacrifices, vos vertus, vos victoires, vos citations, vos décorations, vos récompenses, ont eu ici leur point de départ, dans les inspirations et les grâces du Cœur de votre Dieu. Car c'est ici que, pendant cinq ans, nous avons prié pour vous Notre Seigneur Jésus-Christ et sa Bienheureuse Mère. Depuis le 2 Août 1914, pas un jour la messe et le Rosaire ne vous ont manqué. Et plusieurs fois par an, dans nos processions de la ville tout entière, nous avons franchi cette arcade séculaire, pour porter le flot de nos prières jusqu'au seuil de vos maisons, de vos hôpitaux, de vos casernes. Quelque frisson de piété devra, il me semble, agiter vos cœurs, quand vous penserez que ces saintes murailles, plus anciennes que vos remparts eux-mêmes, gardent l'impression des larmes versées et des prières offertes pour vous. Saluez l'arc de triomphe qui vous accueille, et d'où Dieu bénit la France et ses soldats.

Vos morts vous y attendent. C'est ici leur domaine. Leurs corps sont couchés au loin, dans les tombes militaires où notre affection va les rejoindre. Ils sont tombés, selon la formule consacrée, *pro aris et focis*, pour les autels et pour les foyers. Vos aumôniers nous ont raconté leur façon de mourir, car ils étaient près d'eux, partageant leurs dangers. Ils les ont vus s'éteindre,

« de la France plein le cœur, et du ciel plein l'âme ». Dans vos monuments funèbres, ne représentez pas vos morts le visage crispé. Mettez-leur au front l'ardeur et la sérénité des Croisés. C'est la vraie note de leur sacrifice. C'est pourquoi ils tombaient sans peur, et, je l'espère, sans reproche.

Leurs âmes sont ici. Nous allons prier pour elles. C'est notre consolation de pouvoir ajouter le *De profundis* au *Te Deum*. Ainsi les vivants n'auront pas seuls part à la joie du triomphe. La part des morts est l'immortalité bienheureuse. Nous voulons en hâter pour eux tous la possession complète. Il y a sans doute à réparer dans leur vie bien des erreurs et des chutes humaines. Ils les ont regrettées. Nous voulons les aider à en fournir l'expiation. Nos prières et nos pénitences en sont le moyen. Vous vous y associerez. Et nous pourrons tous ensemble inviter nos sauveurs disparus à franchir l'arc triomphal, sous lequel leur cercueil n'a pas passé, mais à travers lequel les élus sont conduits par les anges au Paradis des braves. *In paradisum deducant te angeli Dei*. Convoquez donc ici tous les morts que vous avez pleurés, tous les morts de la guerre, morts des batailles, des hôpitaux, des prisons d'Allemagne, morts de l'Océan, — tous morts pour Dieu, parce qu'ils moururaient pour la justice qui est le fondement divin des sociétés, tous morts pour la France qui avait sur leur vie un droit sacré, et pour leurs familles qu'ils aimaient autant qu'ils en étaient aimés.

Et après tant d'exploits et tant de morts, que va-t-il arriver ? Je le demandais au maréchal Foch. « Il arrivera, me dit-il, ce que la France voudra, si elle sait vouloir. Aucun ennemi ne peut l'en empêcher. L'Allemagne n'a plus, à l'heure actuelle, l'ombre de puissance militaire. De gouvernement qui compte, elle n'en a pas encore. Mais il lui reste une organisation administrative et une organisation économique. » Le Maréchal évoqua, du geste et de la parole, la pensée de la Providence, qui ne le quitte pas. Il ajouta : « Dites aux vieux soldats, et aux jeunes également, dites à tous les citoyens : qu'ils demeurent sincèrement unis comme ils l'ont été dans la tranchée : qu'ils n'aient jamais en vue que le salut de la France : qu'ils travaillent courageusement, et qu'ils fassent progresser l'agriculture autant que l'industrie. Nous sommes en retard. Il faut étudier. Il faut penser à ceux qui grandissent. Il faut organiser l'apprentissage. Il faut pratiquer la tempérance et l'économie. Il faut se mettre profondément dans l'esprit que la meilleure façon de bien servir les intérêts particuliers, c'est de ne jamais oublier ni sacrifier l'intérêt général. Quand vous prêchez la Religion, vous prêchez tout cela. »

Mes Frères, je confie ces vœux à Dieu et aux hommes. Ce sont des vœux de sacrifice. Nous célébrons aujourd'hui l'Exaltation de la Sainte Croix. Le triomphe de la Croix nous prêche le succès par le sacrifice. C'est la grande leçon de cette guerre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Appliquons-la à la vie du temps de paix. Ce sera la salut. Puisse la France placer toujours son espérance dans le triomphe de la Croix divine :

O Crux, ave, spes unica,
In hâc triumphi gloriâ.

L'âme saisie et remuée jusqu'en ses profondeurs par la parole épiscopale, l'assistance s'associe de toute l'ardeur de sa foi priante aux supplications de l'absoute solennelle que donne ensuite Monseigneur, et la cérémonie s'achève sur cet *Amen* du *Requiescant in pace,* où il y a tout à la fois une imploration poignante et une vibration d'inconfusible espoir.

Le cardinal Mercier à Brest. — Le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, primat de Belgique, est arrivé à Brest, mardi soir, 2 Septembre, par le dernier train de Paris. Une foule considérable l'attendait à la gare. Il a été reçu, à sa descente de wagon, par le colonel américain Burt, qui lui a adressé quelques paroles de bienvenue. M. Réguron, consul de Belgique, s'est ensuite avancé vers le prélat et lui a exprimé ses sentiments de profond respect et sa grande admiration pour l'héroïque courage qu'il a déployé pendant la guerre.

Mgr Roull, protonotaire apostolique, Curé-Archiprêtre de Brest, lui a présenté les hommages de Mgr l'Evêque de Quimper et ceux du clergé de Brest. Quarante prêtres environ se pressaient autour de lui. Le Cardinal, devant s'embarquer tout de suite, ne pouvait célébrer le lendemain la messe à Saint-Louis. Mgr Roull lui en dit tout son regret, et le pria de procurer cette joie aux fidèles de Brest à son retour d'Amérique.

Le Cardinal se montra pour tous d'une bonté charmante. On l'acclamait de tous côtés. C'est au milieu d'une ovation dont il fut très touché qu'il parvint jusqu'à l'automobile qui l'attendait devant la gare. Il était accompagné de Mgr de Waechter, son coadjuteur, de ses deux secrétaires, de M. de Wulf, professeur à l'Université de Louvain, de M. Dessains, frère du bourgmestre de Malines.

Le *Northern Pacific,* sur lequel le Cardinal embarqua, devait appareiller mercredi, à 9 heures du matin. Mais son départ fut retardé. Ce qui valut aux paroissiens de Saint-Louis l'agréable surprise d'entendre sonner, vers 7 h. 1/2, le bourdon. C'était le signe d'une messe pontificale. Le Cardinal faisait, en effet, prévenir Mgr Roull qu'il serait très heureux de dire la messe à Saint-Louis. A 8 heures, tout était prêt pour le recevoir. Le Cardinal célébra la messe au maître-autel, assisté de MM. Le Berre et Calvez aîné ; Mgr de Waechter la célébra au grand autel de la Vierge, assisté de MM. Calvez jeune et de Kervénoaël. Au son du bourdon, les fidèles étaient accourus très nombreux. Ils voulaient prier avec le Cardinal. Bon nombre d'entre eux s'approchèrent de la Sainte Table et eurent le bonheur d'être communiés par lui.

Leur action de grâces terminée, les deux Prélats se rendirent à la sacristie entre deux haies de fidèles humblement agenouillés. Le Cardinal bénissait d'une manière toute particulière les enfants. Après une légère réfection à la sacristie haute, le Cardinal et son coadjuteur furent reconduits à leur automobile par Mgr Roull et ses Vicaires. Un beau spectacle s'offrit alors aux regards des deux prélats. La foule s'était massée des deux côtés du perron et sur la place. Son attitude très respectueuse frappa le Cardinal. Les enfants attirèrent là encore d'une façon toute spéciale son attention et il bénit tous ceux qui étaient agenouillés sur son passage.

Il remercia avec effusion Mgr Roull de la bonne joie qu'il venait de goûter. Mgr Roull le remercia à son tour du bonheur que sa visite à Saint-Louis avait valu au clergé et aux fidèles de la paroisse et lui manifesta le désir de le revoir, à son retour, pour une cérémonie religieuse plus solennelle. Le Cardinal voulut bien promettre de donner satisfaction à M. le Curé s'il ne se trouvait pas trop fatigué.

Il donna à la foule une dernière bénédiction et remonta dans son automobile. Des cris de : « Vive le Cardinal Mercier ! Vive la Belgique ! » accompagnés des battements de mains, le saluèrent à son départ.

Le Cardinal passera deux mois environ aux Etats-Unis. Il y visitera les grandes villes et s'efforcera dans ses conférences d'intéresser les Américains au sort des orphelins de la guerre.

(Echo paroissial.)

Disons encore, concernant le Cardinal, qu'avant son départ de Belgique, une députation de l'Université d'Edimbourg vint lui remettre le diplôme de docteur *honoris causa.*

Nos prêtres soldats.

(Suite.)

Décoration. — Samedi, 6 Septembre, le colonel Boullier, commandant la Place de Quimper, a procédé, devant la caserne La Tour d'Auvergne, à la remise pour faits de bravoure, de nombreuses décorations : trois croix de la Légion d'honneur, une vingtaine de médailles militaires et cinq croix de guerre. L'un des nouveaux chevaliers était le modeste autant qu'intrépide abbé Joseph Foll, économe du Petit Séminaire, et ancien aumônier militaire au 118e. Après l'ouverture du ban, le colonel a, d'une voix martiale et claire, adressé quelques mots à ceux qu'il allait décorer : « Dans un moment, leur dit-il, vous recevrez votre récompense ; vous avez été à la peine, il est juste que vous soyez à l'honneur. Vous vous êtes sacrifiés sans compter pour le Pays. Par ma voix, la Patrie reconnaissante vous fait entendre tous ses remerciements. »

De son côté, Monseigneur de Quimper a daigné féliciter M. Foll par la lettre qu'on va lire. C'est pour le vaillant légionnaire, comme une huitième citation venant s'ajouter précieusement aux sept

Archives diocésaines de Quimper et Léon

autres d'ordre militaire dont il a le droit de s'honorer, mais sans qu'aucune soit aussi chère à son cœur de prêtre-soldat :

« Cher Monsieur Foll,

» Je suis fier d'être l'Evêque d'un diocèse dont le clergé a donné tant de preuves héroïques d'amour pour l'Eglise et d'amour pour la France.

» Votre croix de la Légion d'honneur rappellera l'histoire sublime d'un dévouement sacerdotal et militaire qui n'a reculé devant aucune forme de sacrifice.

« Vos élèves apprendront à l'admirer sans cesser de vénérer en vous le prêtre humble et pieux qui veut se consacrer tout entier à leur formation cléricale.

» En attendant que vos chefs de l'armée vous donnent l'accolade due au Légionnaire, permettez-moi de vous donner l'accolade paternelle, et de vous bénir de tout cœur, au nom du Dieu des armées, qui est aussi le Dieu du Tabernacle.

» † Adolphe,
» *Ev. de Quimper et de Léon.* »

A l'issue de la cérémonie, les nombreux confrères et amis présents, ont tenu à venir serrer la main du nouveau chevalier et à lui offrir leurs plus vifs compliments.

Citations. — *Batany Auguste*, lieutenant au 35e R. I. C. :

« Pendant les 18 mois qu'il a passés au 35e Régiment d'Infanterie Coloniale, a fait preuve dans le commandement de sa section des plus belles qualités militaires. Véritable modèle d'énergie, d'abnégation. Au cours de nombreuses patrouilles a montré du sang-froid, du jugement et un beau courage. »

M. l'abbé Batany est prêtre instituteur à Saint-Martin de Brest. — Ajoutons qu'il a été blessé en Argonne, le 12 Août 1915.

— « Le Ministre de la Marine a décerné la médaille d'honneur des épidémies en argent à Monsieur l'abbé Augustin Guillermit, aumônier, pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve dans les soins donnés aux malades et blessés dans les hôpitaux maritimes de Brest pendant la guerre. »

M. Guillermit était, avant la guerre, professeur à Lesneven.

Les Ursulines de Valenciennes. — Le dimanche 6 Juillet 1919, demeurera dans les fastes de l'Ordre de Sainte-Ursule une date inoubliable. En ce jour, la Sainte Eglise, par la bouche même du Vicaire de Jésus-Christ, affirmait qu'il n'y avait plus aucun doute à opposer à la constatation du martyre des quinze héroïnes réunies dans la même Cause : à savoir, la *Sœur Magdeleine Fontaine* et ses trois compagnes, Filles de la Charité d'Arras, et la *Mère Clotilde de Saint-François de Borgia*, Ursuline de Valenciennes, immolée dans cette ville avec dix de ses religieuses.

(Les quatre Filles de la Charité d'Arras périrent sur l'échafaud, à Cambrai, le 24 Juin 1794. Les onze Ursulines de Valenciennes furent victimes, quatre mois plus tard, 17 et 23 Octobre 1794, d'un retour de la Terreur dans cette région.)

A onze heures précises, S. S. Benoît XV, précédé de la cour pontificale en grande tenue, entrait dans la salle du Consistoire.

Mgr Verde, Secrétaire de la Congrégation des Rites, debout au pied du trône pontifical, donna tour à tour lecture du Décret *di Tutto* concernant la Canonisation de la Bse Jeanne d'Arc ; celui *di Tutto* également pour la Béatification de la Vén. Louise de Marillac, et enfin le Décret relatif à la Cause des Martyres d'Arras et de Valenciennes.

Le Pape allait parler : tous les regards étaient attentifs.

Montrant que la charité est la vertu dominante de celui qui se laisse immoler pour Dieu, le Saint-Père rappelle quelques traits à l'appui de ce principe. « C'est par amour pour Dieu et pour garder leur foi pure que ces douces victimes refusèrent jusqu'à la mort de prêter le serment imposé par une loi inique. A l'heure du supplice, la Sœur Magdeleine Fontaine et ses trois compagnes redoublèrent leurs cantiques de joie, et serrèrent plus fortement sur leur cœur le rosaire de la Vierge Marie, comme pour montrer où elles puisaient leur confiance... »

Nous trouvons encore une preuve de leurs admirables dispositions dans l'exclamation de la Supérieure au pied de l'échafaud : *Je meurs*, dit-elle, *pour la religion catholique, apostolique et romaine que j'ai toujours enseignée !*

« Nous ne craignons pas de Nous tromper en disant que le Seigneur mit cette pensée sur les lèvres de la Mère Marie Clotilde, au moment suprême, afin de fournir une preuve éclatante de la vraie cause de son martyre et de celui de ses compagnes. »

Quelle gloire leurs saintes Martyres procurent à tout l'Ordre de Sainte-Ursule, et quelles protectrices elles lui seront ! Il y a tout lieu d'espérer que la cérémonie de Béatification aura lieu au printemps de 1920.

Ce n'est pas seulement *Une* Bienheureuse que le Décret du 6 Juillet nous assure, mais *Onze* à la fois, comme pour représenter les *Onze mille* compagnes de sainte Ursule. Un jour, le bon Pape Pie IX, visitant ses Ursulines de Rome : « Chères filles, leur dit-il aimablement, il est vrai que l'Ordre de Sainte-Ursule est ancien et très étendu, et qu'il opère beaucoup de bien ; mais jusqu'ici il n'y a eu sur les autels que la Mère, sans aucune de ses filles... ». Voici aujourd'hui la réponse à cette paternelle provocation, réponse qui, d'ailleurs, s'affirmera bientôt, espérons-le, d'une manière plus frappante encore, non seulement par la Béatification de la Vén. M. de l'Incarnation, qui ne dépend plus que des miracles attendus, mais aussi par celle des Seize Ursulines martyrisées à Orange, dont la Cause est en très bonne voie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte Ursule, Vierge et Martyre, n'est pas en vain la Patronne de l'Ordre.

BIBLIOGRAPHIE

La Fédération Catholique et Française, par Octave Chambon.

Brochure de propagande, écrite avec vigueur. L'auteur conjure les catholiques de se grouper en tant que tels pour la défense de leurs libertés les plus chères Qu'ils ne se contentent pas d'adhérer à un vague et neutre *parti de l'ordre,* mais que, selon l'exhortation de Pie X, et sans préoccupation de drapeau politique, ils constituent le seul parti sauveur, le *Parti de Dieu.* Au-dessus de tout, ce mot d'ordre : « *Faire rendre à Dieu sa place dans la société française* ».

En vente au bureau du *Petit Patriote,* 14, rue de l'Abbaye, Paris, 6e 1 fr. 15 franco.

A LA Montre de Genève | **E.SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. Emile DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph. : 4.15.

Vve Julie CHABRIER, Salon (B.-d.-Rh.)

Maison fondée en 1883.

HUILES D'OLIVE DE PROVENCE et de toutes origines.

SAVON : Marque *La Fuite en Egypte.*

TARIFS ADRESSES FRANCO SUR DEMANDE

POLYCOPIE ABBÉ GOSSELIN, FLERS (Orne)

Prêtres du ministère paroissial,
Professeurs, Directeurs d'Œuvres, Secrétaires de Syndicats,
IMPRIMEZ VOUS-MÊMES
vos avis de réunions, tracts, bulletins, programmes, invitations, musique, etc..., avec les
DUPLICATEURS " GOSSELIN "
Rapidité, économie, discrétion assurées par travail fait chez soi.
*Demander prix-courant d'***Appareils** *et* **Fournitures pour Polycopie**



Crème pour Chaussures Eclipse

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 % d'intérêt.

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.



FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES D'ÉGLISES ET CHAPELLES

PAUL CHAMBON-DURAND, fondeur à Chalette (Loiret),

demande à montrer le métier à jeune homme pour l'établir.

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

ÉTABLIS EN 1810

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

Prix très modérés pour Vins de consommation courante

Archives diocésaines de Quimper et Léon

POUR LES CONSTIPÉS

Il y a encore des gens qui se purgent et qui ignorent le mal qu'ils se font ainsi, provoquant un début d'entérite et se détraquant l'intestin. L'abus des purgatifs est pourtant flagrant et dénoncé par tout le corps médical.

« Tout agent purgatif, écrit le professeur Arnozan, détermine artificiellement une entérite, c'est-à-dire une inflammation de la muqueuse... Sans compter que l'abus des purgatifs finit par insensibiliser et paralyser l'intestin, qui devient de plus en plus impropre à remplir ses fonctions, en même temps que, à force de spolier le sang de plusieurs de ses éléments, il amorce des anémies et des cachexies redoutables. »

Le corps médical vient de s'élever contre un tel état de choses, et un livre retentissant, dû au docteur Burlureaux, professeur agrégé au Val-de Grâce, est paru sous le titre : « La Purgation, danger social ».

Il importe de signaler à ce sujet une très intéressante médication nouvelle de la constipation et des entérites qui a été préconisée à l'Académie des Sciences, par le Dr Frenkel, dans une communication sensationnelle et dont le succès s'affirme chaque jour davantage En voici le texte :

« Les constipés et les entérités ont un intestin désorienté qu'il importe de rééduquer. Je fais prendre, tous les soirs, à mes malades, et suivant les tempéraments, un à trois comprimés de Jubol (agar-agar) extraits biliaires et extraits complets de toutes les glandes intestinales). L'association de ces principes donne des résultats excessivement heureux et concluants.

» Cette rééducation de l'intestin a les effets les meilleurs dans les entérites. »

La jubolisation consiste à pratiquer un massage doux, onctueux et persuasif.

Le Jubol s'inspire de cette théorie géniale de l'opothérapie, créée par Brovon Séquard, qui consiste essentiellement à fournir à l'organisme les secrétions naturelles dont il a besoin et dont l'insuffisance le paralyse et le détraque. On pourrait dire que son rôle est de provoquer une véritable digestion artificielle, si cette digestion libératrice ne se passait « in vivo » précisément dans l'intestin. Ces ferments solubles, qui sont la condition même et l'instrument nécessaire de l'activité normale de l'intestin, ont d'autant plus tôt fait de rétablir l'ordre, qu'ils sont associés à l'agar agar, un fucus mucilagineux spécialement préparé, dont l'hydratation rapide et le foisonnement servent à prévenir la stagnation et le durcissement des excreta, dont l'expulsion régulière est ainsi facilitée.

Ajoutons que la santé du malade s'améliore aussitôt.

La jubolisation ou rééducation de l'intestin est maintenant classique dans les milieux médicaux du monde entier. Encore faut-il rappeler que seul le Jubol a été employé dans les observations citées aux Sociétés Savantes, dans les communications sur la rééducation de l'intestin Il y a donc lieu d'exiger toujours le Jubol et de se méfier des imitations nées de toutes parts.

P.-S. — *On le trouve en vente dans toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, 2, Paris. La boîte franco, 5 fr. 80 ; quatre boîtes franco, 22 francs.*

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché

Abonnement : un an, France 8 fr.; Étranger 10 fr.

Rédaction et Administration : Secrétariat de l'Évêché, Quimper.

34e Année. Vendredi 26 Septembre 1919. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Mois du Rosaire ; Nominations.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Retraites à Quimper et à Lesneven ; Avis de services ; Nécrologie : M. H. Mével, recteur de Guimiliau ; Fête de la Translation des Reliques de saint Pol Aurélien ; Le Pèlerinage du Folgoat ; Triduum en l'honneur du 5me Centenaire de S. Vincent Ferrier, à Morlaix ; Fête patronale de Saint-Mathieu de Quimper ; Ouverture du Cinéma « Jeanne-d'Arc » ; Université Catholique de l'Ouest ; Centenaire de la Publication du Traité de l'Auscultation Médiate de R.-T.-H. Laënnec ; Variété : Un savant chrétien : Laënnec (à suivre).

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Septembre. — 16e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
A la messe, mémoire de S. Venceslas, martyr.
Vêpres du suivant, mémoire du Dimanche.

Lundi, 29. — Dédicace de S. Michel, Archange. Double de 2e classe. Blanc.

Mardi, 30. — S. Jérôme, Confesseur et Docteur.

Mercredi, 1er Octobre. — S. Remi, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 2. — Les SS. Anges Gardiens. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 3. — Le Bienheureux Charles de Blois, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 4. — S. François, Confesseur. Double majeur. Blanc.

Dimanche, 5. — 17e Dimanche après la Pentecôte. Solennité du Saint Rosaire.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Landunvez.	du 27 au 30 Septembre.
Tréflévénez	1er et 2 Octobre.
Plouarzel.	du 3 au 6 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mois du Rosaire. — Les exercices du Mois du Rosaire vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII, ils se poursuivront jusqu'au 2 Novembre. Le vénérable Pontife voulait que cette pieuse pratique soit observée « aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte Eglise, et jusqu'à ce qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». A cette intention, les fidèles ne manqueront pas d'ajouter celles que commandent les événements.

Nous rappelons, à cet effet, les ordonnances qui suivent : elles devront être publiées au prône avec l'annonce des exercices du Mois de Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — Le dimanche 5 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

Art. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.

Art. 3. — On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.

Art. 4. — Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

Art. 5. — Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

Art. 6. — Nous demandons à Nos prêtres d'organiser le Rosaire perpétuel dans le diocèse pendant tout le mois, par une entente, dans chaque archiprêtré, entre MM. les Curés et les Recteurs.

L'archiprêtré de Quimper prendrait la première semaine, Brest la deuxième, Châteaulin et Quimperlé la troisième, Saint-Pol la quatrième, Morlaix la cinquième.

Art. 7. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire.

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph aux intentions désignées.

Cette note devra être lue en chaire, le dimanche 28 Septembre.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Aumônier du Lycée de Brest, en remplacement de M. Bossennec, démissionnaire, M. Le Chat, vicaire à Concarneau ;

Vicaire à Saint-Louis de Brest, M. Pierre Neildé, vicaire à Pont-Croix ;

Vicaire à Pont-Croix, M. Lamendour, vicaire à Hanvec ;

Professeur à l'Institution Saint-Vincent, à Pont-Croix, M. Stanislas Conseil.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint Corentin. — *Dimanche 28 Septembre :* messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand messe). A 7 heures, à la chapelle, réunion de la congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction du Saint Sacrement. — Vêpres à 3 heures, bénédiction.

Mercredi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts. Confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

Jeudi 2 Octobre : à 9 h 1/2, réunion à la cathédrale, de tous les enfants des catéchismes : messe, allocution, bénédiction du Saint-Sacrement. — Inscription des enfants pour les catéchismes

Vendredi : exposition du Saint-Sacrement, de 6 h. 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet et bénédiction De 8 à 9 heures, heure d'adoration, pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du grand catéchisme.

Dimanche : à 7 heures, messe de communion générale des hommes.

— Eglise de Saint-Mathieu — *16e Dimanche après la Pentecôte (28 Septembre) :* Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Très Saint Sacrement.

Jeudi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Mardi : confession des enfants qui ont communié : les filles le matin, après 10 heures, les garçons, le soir, après 4 heures. — Messe de communion, *mercredi*, à 8 heures.

1er Vendredi du mois : à 6 heures, messe et réunion des Bretons associés du Sacré Cœur. A 7 heures, réunion et messes des Mères de famille associées du Sacré Cœur, bénédiction. — A 8 heures du soir, réunion générale des associés du Sacré Cœur, instruction, bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Samedi : à 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion de Pécheurs.

A partir du 1er Octobre : tous les soirs, à 8 heures, excepté le dimanche, prières du Rosaire.

QUIMPER. — Une *retraite bretonne pour les jeunes filles* s'ouvrira à Quimper, à la maison des Religieuses de la Retraite, le dimanche 12 Octobre, pour se terminer le samedi suivant, 18.

Les retraitantes feront bien de se munir de leurs provisions de sucre et de beurre.

Les prêtres des paroisses sont instamment priés de faire connaître la date de ces exercices et d'engager leurs paroissiennes à y prendre part.

LESNEVEN. — Une retraite bretonne, pour les hommes, commencera, à la maison de la Retraite de Lesneven, le lundi soir 6 Octobre, pour se terminer le samedi matin 11. Les retraitants sont priés d'apporter du sucre.

On recommande à MM. les Curés et Recteurs d'annoncer en chaire cette retraite.

Avis de services. — Un service anniversaire pour M. Victor Bizien, vicaire à GUICLAN, mort pour la France, sera chanté dans cette paroisse, le *jeudi 2 Octobre 1919*, à 10 heures. Par la même occasion, on chantera un second service pour M. Jaouen, ancien vicaire auxiliaire.

— Un service sera chanté à MESPAUL, le *jeudi 2 Octobre*, à 10 heures, pour M. Jaouen, vicaire.

Nécrologie. — M. HERVÉ MÉVEL, *Recteur de Guimiliau.* — Le dimanche 31 Août, après une longue et douloureuse maladie chrétiennement supportée, s'est éteint tout doucement M. l'abbé Hervé Mével, recteur de Guimiliau.

Les paroissiens, qui aimaient leur Recteur et le tenaient en haute estime, lui ont fait des obsèques solennelles. Quarante-deux ecclésiastiques, et parmi eux MM. les Curés de Landivisiau, de Saint-Thégonnec et de Plabennec, M. le Supérieur du Séminaire de Saint-Jacques de Guiclan et les prêtres, nombreux, originaires de la paroisse ; M. l'adjoint faisant fonction de maire ; MM. les Conseillers paroissiaux et municipaux, et la paroisse tout entière pour ainsi dire se trouvaient là réunis pour un dernier hommage au Pasteur défunt. M. le Curé-Doyen de Landivisiau fit la levée du corps et présida l'office ; M. l'abbé Féroc, aumônier de Lézérazien, chanta la messe, et M. le Curé-Doyen de Saint-Thégonnec donna l'absoute, après quoi le cortège se dirigea sur Lanneufret, où M. Mével, malgré le grand chagrin qu'il savait devoir causer à ses bien-aimés paroissiens, a désiré reposer.

Né au Cours, en Plounéventer, d'une de ces vieilles familles paysannes qui font l'honneur et la force de notre pays breton,

M. l'abbé Mével avait toutes les qualités de la race : ténacité, esprit d'ordre et de prudente administration, dignité de vie. Prêtre pieux et zélé, il a fait le bien partout où il a passé, à Plourin-Plondalmézeau, Plouarzel où il fut vicaire ; à Saint-Eutrope dont il fut 9 ans recteur, et où, malgré des luttes pénibles, il a laissé le meilleur souvenir ; à Guimiliau, enfin, qui a bénéficié des sept dernières années de sa vie d'apostolat. Grâce à son zèle attentif et aux crédits obtenus par l'entremise du regretté Albert de Mun, l'église, le calvaire, l'ancien ossuaire, magnifique ensemble d'œuvres d'art, et gloire de Guimiliau, ont conservé toute leur splendeur.

Il aura été, lui aussi, une victime de la guerre, car resté seul dès les premiers jours de la mobilisation, il n'omit aucune de ses multiples fonctions. Binant tous les dimanches, prêchant aux deux messes et confessant dans l'intervalle, il fut, comme de coutume, assidu à visiter les malades, à catéchiser les enfants, à veiller à la prospérité de sa belle et florissante école chrétienne de filles.

Sa santé délicate réclamait un repos que le retour de la paix semblait lui promettre. C'était trop tard : « Pas de remède pour vous, » lui dit le médecin. Après avoir d'abord essayé de réagir contre le mal, M. Mével accepta la sentence, mit ordre à ses affaires, et, conservant jusqu'au bout une parfaite égalité d'humeur, se prépara au grand passage.

Les exhortations de la dévouée Religieuse qui le soignait l'aidèrent à rendre son âme à Dieu dans les sentiments de la foi la plus vive : « Je demande, disait-il, à toutes les personnes pieuses de ma paroisse de vouloir bien prier pour moi ». Son vœu sera exaucé.

R. I. P.

Fête de la Translation des Reliques de Saint Pol Aurélien

Dimanche 7 Septembre 1919.

C'est au milieu d'un grand concours de peuple, et entouré d'un nombreux clergé, que Monseigneur l'Evêque, accompagné de M. le chanoine Gadon, vicaire général, a présidé la Fête de la Translation des Reliques de Saint Pol Aurélien.

Dans les instructions françaises du Triduum préparatoire à la solennité, M. Bossennec, aumônier du Lycée de Brest, nous a exposé, avec une onction pénétrante, les leçons que suggère la vie du premier Apôtre du Léon, les adaptant éloquemment aux nécessités des temps difficiles de l'après-guerre.

La grand'messe est chantée par M. Kerbaol, curé-doyen de Plouescat, assisté de MM. Laurent, aumônier des Bretons d'Angers, et Falhon, économe de l'Institution N.-D. du Creisker. Monseigneur est au trône, avec, pour assistants, M. le Vicaire général et M. le chanoine Péron, notre vénéré compatriote. Après le prône dominical, instruction bretonne de M. Bossennec, qui exhorte les fidèles à s'appuyer sur les exemples donnés par notre saint Patron et sur sa puissante

Archives diocésaines de Quimper et Léon

intercession pour travailler, de tout cœur, au relèvement de notre pays, meurtri par la terrible épreuve.

A l'issue des vêpres solennelles, la procession du Pardon parcourt les rues pavoisées de la ville. Le beau cortège se déroule en ordre parfait, au chant des cantiques, sous un ciel radieux. Gracieux bambins en soutanes rouges et surplis brodés, qui brandissent de légères oriflammes ; fillettes en blanc aux blanches couronnes, qui portent la chaîne de roses du Rosaire vivant ; jeunes filles aux blancs voiles chargées les unes, de la corbeille d'épis, souvenir du miracle des oiseaux dans les blés, les autres, des emblèmes de la Foi, de l'Espérance et de la Charité ; petits matelots portant fièrement un vaisseau votif sous grand pavois.

Et voici maintenant nos hommes, les vainqueurs de la grande Guerre, *ken seder ha ken kalet*, les soldats de Foch, avec leurs lourdes bannières où l'or et l'argent étincellent en broderies somptueuses, et qu'ils tiennent haut et ferme, comme autant de symboles de la Victoire... Sur leur passage, le peuple ému salue tout bas ses libérateurs.

Au retour dans la basilique, où beaucoup de personnes ne pourront pénétrer, Monseigneur monte en chaire. Sa vibrante et chaude parole jette au peuple les deux mots qui seront la conclusion de cette solennité : *Souvenir* et *Avenir*.

Souvenir. La mémoire humaine oublie tout, les péchés commis, les grâces reçues, les belles œuvres accomplies, les résolutions prises. Gardons profondément le souvenir des gloires, des deuils, des fautes, des vertus de la France, et surtout celui des faveurs inoubliables pour lesquelles nous devrons à Dieu des actions de grâces qui dureront aussi longtemps que notre vie nationale elle-même. Le souvenir est le grand devoir des peuples qui veulent vivre fiers et calmes, en se nourrissant des leçons de leur passé.

Avenir. Il peut faire trembler. Si nous y entrons avec le sentiment du devoir, nous ne perdrons jamais courage.

Le devoir est avant tout de confier notre avenir à Dieu. La prière, qui a déterminé le miracle militaire, peut nous donner aussi le miracle d'une paix qui refera lentement la France dans l'ordre intellectuel et moral comme dans l'ordre économique. Prions pour l'avenir du pays.

Si nous prions, n'ayons pas peur pour l'avenir. La peur paralyse. Ce ne sont pas les trembleurs ni les pessimistes qui aideront le mieux la France à porter le fardeau qui l'écrase. Ce sont les hommes qui ont confiance en Dieu, et qui veulent le faire régner dans les âmes, dans les mœurs, dans les lois.

Dévouons-nous pour l'avenir de la France. Elle veut vivre. Elle ne peut vivre que par nos travaux, nos sacrifices, nos vertus. Ceux qui se croisent les bras ou courent au plaisir sont aussi dangereux pour le Pays que les révolutionnaires.

Enfin, unissons-nous pour sauver l'avenir, et sachons revendiquer, dans l'union loyale avec les autres citoyens, les droits des catholiques.

Sous l'impression profonde produite par ces graves enseignements de Monseigneur, nous recevons de Jésus-Hostie, *Salus, Vita et Resurrectio nostra,* la bénédiction qui va clore notre fête.

F. K.

Le Pèlerinage du Folgoat

8 Septembre.

Le grand Pardon a revêtu, cette année, une splendeur incomparable. Depuis les fêtes du Couronnement, jamais, sans doute, on n'a vu ici un tel concours de pèlerins.

Au reste, le triduum préparatoire à la solennité, où nous avons entendu des voix éloquentes, entr'autres celle de M. Calvez, vicaire à Saint-Louis de Brest, et celle de M. Stang, vicaire à Ploudaniel, nous avait fait pressentir ce que serait le jour même du Pardon. Mais l'événement a encore dépassé tous les espoirs. Combien de pèlerins sont venus durant ces trois journées offrir leurs hommages à Notre Dame du Folgoat ? Au bas chiffre 50 000.

Monseigneur, toujours résolu à tenir nul compte de la fatigue, est venu se mettre à la tête de ses enfants du Léon, pour honorer particulièrement, en ce jour, la Reine du pays. Sa Grandeur était accompagnée de M. le chanoine Gadon, vicaire général, et de M. le chanoine Louvière. La messe a été chantée par M. Derrien, curé de Ploudalmézeau. On remarquait, parmi les 200 prêtres de l'assistance, M. le chanoine Cozic, curé de Lesneven, M. Moënner, supérieur du Collège Saint-François, de Lesneven, M. Berthou, curé de Lannilis, M. Kerbaol, curé de Plouescat, M. A. Collin, doyen honoraire, etc., etc.

Quel spectacle grandiose ! Sous nos yeux, 40 paroisses accourues au centre de la Foi en cette contrée. Ah ! Notre-Dame du Folgoat doit être heureuse, comme nous le sommes tous, de voir monter vers son Trône de pareilles marques d'amour filial ! Plus de 100 croix, 150 bannières de paroisses, la bannière des Noëlistes, celle des Dames de la Ligue Française, se dressent fièrement vers le Ciel où le soleil resplendit dans l'azur sans nuages. Croix et bannières encadrent le peuple chrétien comme un mur de circonvallation, comme un rempart. Et, cela fait penser à Celle que les Saintes Lettres proclament terrible comme une armée rangée en bataille.

L'instruction a été donnée par M. Le Gall, curé de Taulé. Il parle la langue des Celtes, comme il l'écrit, c'est-à-dire, en perfection. Très beau commentaire de l'antienne : « *Sancta Maria, succurre miseris* », etc. Le Folgoat, centre, disais je, de la Foi en Léon. C'est aussi l'avis de M. le Curé de Taulé. Une fois de plus, le plan surnaturel coïncide avec celui de la na-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ture. A mi-chemin entre Brest et Saint-Pol, comme entre Landerneau et la mer, Le Folgoat joue, dans les choses divines, le rôle du cœur dans l'organisme humain. Lancer dans tous les membres, le sang aux ondes nourricières ; puis, une fois ce sang dépouillé et appauvri, le ramener pour le purifier et lui refaire une vertu, telle est aussi, dans l'économie de la grâce, la double fonction de notre sanctuaire béni. On s'y retrempe, on s'y recrée près de Marie, et on s'en va jusqu'aux extrémités du pays, répandre l'Esprit de Dieu.

A 2 heures la procession. Ces 40 paroisses qui défilent en chantant avec enthousiasme ; ces croix, ces bannières innombrables dont plusieurs sont des merveilles ; ces costumes riches et pittoresques ; et, plus que tout cela, la Foi, l'Amour que respirent ces visages et qui les illuminent, oui, en vérité, tout cela est superbe à voir et touchant à arracher des larmes...

Après vêpres, Monseigneur, élevant la voix au-dessus de cette multitude recueillie, lui demande pourquoi elle est accourue aux pieds de la Très Sainte Vierge. Pour trois raisons principales. Par fidélité, par reconnaissance et aussi par besoin.

Nous revenons au Folgoët, d'abord par un sentiment de fidélité : *nous avons promis*. Il faut tenir. D'autres avaient promis comme nous. Mais ils sont morts. Nous prenons leur place. C'est une coutume bretonne. La famille survivante aime à conduire avec elle, au pélerinage convenu, par la prière faite en leur nom, les morts qui ont terminé le pélerinage de la vie, et qui n'ont pas pu achever leurs pieux pélerinages de Bretagne.

Nous serions venus, même si nous n'avions pas promis, car nous venons par *reconnaissance*. Nous remercions, pour nous, et pour nos morts. Nous remercions pour la France, dont la victoire, organisée par le génie et obtenue par l'humilité, la discipline et le courage, est due avant tout au Cœur Sacré de Jésus et au Cœur Immaculé de Marie.

Enfin, si nous n'étions venus ici ni par fidélité, ni par reconnaissance, nous y serions venus par *besoin*. Nous sommes des vainqueurs heureux et fiers, mais des vainqueurs en détresse. Nous vivons dans une atmosphère de catastrophe, semblables à des hommes qui marcheraient sur un terrain semé d'explosifs. Dieu seul peut nous inspirer une ligne de conduite sage et nous sauver. La prière demeure le plus urgent de tous nos devoirs. Prions comme Moïse, qui a prié malgré Dieu et triomphé de lui. Prions comme Abraham qui a obtenu que dix justes suffisent pour sauver une ville digne du feu du ciel. Ah ! si nous pouvions avoir la prière nationale, quel coup d'aile emporterait plus haut le Pays tout entier, loin des vagues de paresse, de jouissance, de révolte, vers l'ordre, le travail, et la véritable paix.

Cependant que Monseigneur déroule devant nos âmes la trame de toutes ces vérités essentielles, je crois voir la haute

silhouette et le geste auguste du Père de famille sorti à l'aube. Plaise à Notre-Dame du Folgoat, bénir, féconder, avec les semailles faites en vue de subsistenter les corps et de prévenir la disette menaçante, cette autre semence du Verbe, abondamment jetée sur les âmes. Grain matériel, grain spirituel, qu'ils rendent l'un et l'autre, 50, 60, et jusqu'à 100 pour un !

Morlaix. — Triduum en l'honneur du 5e Centenaire de saint Vincent Ferrier. — Le meilleur compte rendu du triduum célébré au Carmel, la semaine dernière, serait la courte allocution dans laquelle Monseigneur, qui en présida tous les exercices, résuma ses impressions et, avec sa délicatesse et son à propos habituels, remercia tous ceux qui, à un titre quelconque, avaient contribué à en faire un succès.

Pendant trois jours, 9, 10 et 11 Septembre, fut prié, chanté et célébré saint Vincent Ferrier sur l'emplacement même où il prêcha voici cinq cents ans. La chapelle était sobrement décorée, mais avec goût, notamment le côté où se trouvait exposé un tableau représentant le Saint prêchant aux foules. Nombreux furent, chaque matin, à la Messe conventuelle dite par Monseigneur, les communiants qui n'hésitèrent pas à gravir la colline abrupte et escarpée sur laquelle vivent, à l'écart des bruits de la ville et dans le recueillement qui leur convient, les Filles de sainte Thérèse ; mais jeudi, à la grand'Messe, chantée, en présence de Monseigneur assistant au trône, par M. le chanoine Kérisit, curé archiprêtre, et surtout à l'Office, chaque soir, l'assistance réalisa ou même dépassa les espérances conçues. Tout le clergé de Morlaix et du voisinage se fit un devoir de venir honorer un des plus illustres évangélisateurs de notre cité, dont la physionomie et l'influence extraordinaire nous furent résumées, aussi nettement que c'était possible en trois instructions, par M. le chanoine Le Garrec, du Chapitre de Vannes.

Le premier soir, le panégyriste nous montra en saint Vincent Ferrier le thaumaturge le « possédé de Dieu, » marqué et consacré pour une mission spéciale, dès avant sa naissance, comme jadis le prophète Jérémie, et choisi directement par Jésus-Christ son légat. Les lettres de crédit de ce plénipotentiaire, unique dans l'histoire de l'Eglise, furent les miracles qu'il multipliait sans compter, sans presque s'en douter et parmi lesquels, pour intéresser et instruire un auditoire, on n'a que l'embarras du choix. Puis nous fut donné l'emploi du temps d'un Saint qui, levé dès 2 heures, consacrait sa matinée à Dieu et le reste du jour aux âmes, se réservant à peine six heures pour les repas et le repos. La deuxième instruction se termina par un tableau du Saint et de sa suite dans leurs courses à travers l'Espagne, le Nord de l'Italie, la France du Sud au Nord, les Flandres, la Bretagne et la Normandie.

Innombrables comme ses miracles, furent les conversions opérées par saint Vincent Ferrier parmi les Musulmans et les Juifs, les Vaudois, et surtout les chrétiens attiédis ou pervertis de son époque. M. Le Garrec insiste particulièrement sur l'importance,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comme sur la difficulté, de la transformation des cœurs et des âmes qu'il faut arracher au culte des créatures ou de soi pour leur inspirer le souci de l'unique nécessaire, le seul culte légitime, celui de Dieu. En regard du convertisseur nous est aussi dépeint le pacificateur : saint Vincent, patriote, faisant cesser les multiples compétitions au trône de son pays en désignant le roi reconnu par tous et préparant l'unité de l'Espagne ; surtout saint Vincent, catholique, usant de l'autorité exceptionnelle que lui conférait sa qualité de légat du Christ, pour déposer le pape obstiné dans ses revendications intempestives. Déposition qui, après la démission déjà obtenue des deux autres prélats compétiteurs, allait rendre possible l'élection régulière d'un Souverain Pontife incontesté, et ainsi mettre fin au dangereux non moins que scandaleux schisme d'Occident.

Ce grand schisme qui déchirait l'Eglise et les désordres qui désolaient alors le monde n'étaient-ils pas suffisants pour rallumer la colère divine et amener la fin du monde ? Saint Vincent le crut et le prêcha constamment, au point que les trois quarts de ses sermons ont pour objet le jugement dernier tout proche, imminent, suspendu sur la génération même à laquelle il s'adressait. Les miracles par lesquels le prophète authentiqua sa prédication, ne permettent pas de supposer qu'il ait pu tromper ou se tromper, ce que nous prouve abondamment M. Le Garrec dans sa dernière instruction. Cette prédiction, comme celle de Jonas, était conditionnelle ; et le Saint, par sa sainteté personnelle, aussi bien que par les conversions qu'il opéra et par l'unité rendue à l'Eglise, amena dans le monde un changement suffisant pour empêcher ou retarder le châtiment divin.

Au cours de chacun de ces trois sermons, où fut rappelé ce que le Saint fit à Morlaix même, furent également donnés des conseils très pratiques, adaptés à l'auditoire, en vue de développer l'esprit de prière et de pénitence ou d'aider au travail de pacification intérieure qui permet de rayonner la paix autour de soi ; et l'appel final alla au cœur de tous, incitant à une confiance particulière en saint Vincent Ferrier, qui a formellement promis une protection spéciale aux Bretons (parmi lesquels il a voulu dormir son dernier sommeil), s'ils demeuraient fidèles à son souvenir. Ne lui devons-nous pas nos grands missionnaires du XVIIe siècle, tout au moins le P. Maunoir, dont il consacra la mission ?

Des chants liturgiques, où les hymnes à saint Vincent alternaient avec les motets au Très Saint-Sacrement et les louanges de la Sainte Vierge, choisis et imprimés gracieusement pour cette solennité par M. Lajat, en d'élégantes plaquettes ornées d'un dessin remarquable, furent fort bien exécutés par le chœur de Saint-Melaine, sous la direction de M. Odeyé, et ces mélodies grégoriennes achevaient de recueillir les âmes pour la bénédiction de Jésus-Hostie, à qui l'on demandait de graver profondément dans les cœurs les salutaires enseignements reçus.

Le souvenir de saint Vincent Ferrier sera désormais perpétué

au Carmel et donc à Morlaix, par un vitrail, et, chaque année, le jour de la fête du Saint, par un Salut solennel du Très Saint-Sacrement, pour lequel les chants se trouvent tout ordonnés dans l'artistique plaquette de M. Lajat.

A. L.

Fête patronale de Saint-Mathieu de Quimper. — Par la coïncidence favorable qui se retrouve tous les six ou sept ans, le Pardon a pu se célébrer, dimanche dernier, le jour même de la Saint-Mathieu. Pour solenniser les cérémonies de la fête patronale qu'il préside pour la première fois en qualité de recteur de la paroisse, M. l'abbé Le Jollec a fait appel à MM. les vicaires généraux M. Gadon en chantant la grand'messe, et M. Cogneau, en y donnant le sermon de circonstance, ont bien voulu répondre aux désirs de leur ancien collaborateur aimable et apprécié, du Séminaire. Le chœur de l'Eglise déjà si belle dans l'harmonie de son ensemble, a reçu sa parure de verdure et de fleurs dont l'arrangement, ainsi que d'ordinaire, est remarquable de légèreté, d'élégance simple et de bon goût.

C'est devant une assistance compacte, l'assistance des grands jours, que M. le chanoine Cogneau, prononce le panégyrique de saint Mathieu, instruction des plus substantielles et pratique, par laquelle le prédicateur de la parole sacrée convie ses auditeurs à honorer tout à la fois dans le bienheureux patron de leur église, l'Homme, l'Evangéliste et le Martyr.

Les morceaux, d'une musique toujours si pleinement religieuse, de l'orgue, et les chants du chœur rehaussent encore la solennité. On aime aussi à constater les sensibles progrès réalisés par le groupe des chanteuses. Justes et bien fournies, leurs voix entraîneront sans doute peu à peu celles de toute l'assemblée. Dévotion plus effective et plus solide, attachement plus complet au temple de la prière commune et au centre de la vie paroissiale, telles sont les premières et heureuses conséquences dès à présent visibles, de cette participation active du peuple fidèle aux offices solennels des fêtes et des dimanches.

QUIMPER. — **Ouverture du Cinéma « Jeanne d'Arc ».** — Mercredi dernier, 17 Septembre, a eu lieu, sous la présidence de Monseigneur, l'inauguration du Cinéma de la salle Jeanne-d'Arc, en Saint-Mathieu.

Au début de la séance, M. de Couesnongle, dont le dévouement est pour toutes les œuvres une si précieuse collaboration, après avoir remercié ceux qui l'ont aidé lui-même dans les travaux préparatoires d'installation et de mise au point, expose à quelles préoccupations de moralisation et d'apostolat répond l'essai tenté aujourd'hui.

« Désirant, dit-il en substance, procurer à la jeunesse quimpéroise de saines distractions, nous sommes décidés à faire tout notre possible pour lui offrir des spectacles de toute beauté et d'une grande variété.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Drames, comédies, plein-air, alterneront avec des films d'actualités, documentaires et patriotiques, de manière à former un ensemble aussi attrayant que possible, et à faire du CINÉMA JEANNE-D'ARC un véritable *Cinéma des Familles*.

» Nous serons très heureux si nous pouvons ainsi faire un peu de bien en donnant des spectacles qui élèvent et reposent l'esprit et le corps au lieu de les abaisser et de les énerver. »

Le dernier film développé, Monseigneur, en quelques paroles, a remercié les bonnes volontés qui désirent faire du cinéma un nouvel instrument du zèle.

Université Catholique de l'Ouest. — ECOLE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE (21e année). — *Ouverture des cours le 4 Novembre 1919.* — L'Ecole supérieure d'Agriculture d'Angers, fondée comme annexe auprès des Facultés catholiques d'Angers, assure aux étudiants, avec de fortes études théoriques et pratiques, toutes les garanties morales d'éducation désirables à la sortie du collège.

Les jeunes gens sont admis à l'Ecole après leurs études secondaires et doivent avoir au moins 17 ans. Les candidats qui n'apportent pas de diplôme complet du baccalauréat doivent subir un examen d'entrée constatant s'ils ont les connaissances scientifiques jugées suffisantes pour l'admission à l'Ecole.

La durée des études obligatoires est de deux ans, les études se partagent entre les *cours* et les *travaux pratiques*.

Les *cours* ont pour but de donner toutes les notions réellement utiles aux agriculteurs.

Les *travaux pratiques* ont lieu principalement dans deux fermes dépendant de l'Ecole et très proches de la ville. Ces deux fermes ont déjà reçu 25 prix : diplômes d'honneur, médailles d'or et médailles de vermeil aux concours généraux de Paris, aux concours régionaux ou départementaux.

La sanction qui couronne normalement l'enseignement des deux années d'Ecole est un examen, à l'issue duquel on est admis, soit au *certificat d'études agronomiques*, soit à la présentation d'une thèse sur un sujet concernant l'agriculture. La préparation de ce travail demande, en général, une année environ d'études supplémentaires en « stage ». La thèse est présentée devant un jury spécial, indépendant de l'Etat, qui décerne au candidat jugé digne, après cette dernière épreuve, un diplôme d'*ingénieur-agriculteur*.

La première session d'examen d'entrée pour les élèves réguliers a eu lieu en Juillet, à Angers ; il y en aura encore une seconde, à la fin d'Octobre, précédée d'un cours préparatoire.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. le Secrétaire de l'Ecole, 9 bis, rue du Quinconce, Angers.

Centenaire de la Publication du Traité de l'Auscultation Médiate de R.-T.-H. Laënnec. — Nous recevons la communication suivante :

La Société des Médecins et la Société Archéologique du Finistère

vous prient de vouloir bien honorer de votre présence la Cérémonie commémorative qui aura lieu, sous leurs auspices et avec la participation de la Faculté de Médecine de Paris et de l'Ecole de Médecine de Nantes, les 12 et 13 Octobre 1919 :

Dimanche 12 Octobre, à 13 h. 45, réunion à la Mairie de Quimper ; à 14 heures, dépôt d'une palme à la statue de Laënnec et apposition d'une plaque sur sa maison natale.

Lundi 13 Octobre, à 8 h. 13, départ pour Douarnenez-Ploaré ; visite à la tombe de Laënnec, station à l'église paroissiale de Ploaré, visite au manoir de Kerlouarnec et apposition d'une plaque commémorative ; à 16 h. 17, retour à Quimper.

Quimper, le 20 Septembre 1919.

Le Président de la Société Archéologique, Chanoine ABGRALL,

Le Président de la Société des Médecins, Docteur COLIN,

VARIÉTÉ

Un savant chrétien, Laënnec. — Dans une brochure qu'il publia en 1826, le docteur Le Jumeau de Kergaradec signalait que, comme beaucoup d'autres, la découverte de l'auscultation était due au hasard. Un jour, Laënnec remarqua, dans les cours du Louvre, des enfants, écoutant, l'oreille collée au bout d'une poutre qu'un de leurs camarades grattait faiblement à l'autre extrémité. De cette expérience faite par manière de jeu, le génial médecin tira une méthode et un instrument, l'auscultation et le stéthoscope. Ses réflexions à cet égard furent publiées dès Février 1815, et le 14 Mai suivant, il faisait son premier essai, à l'aide d'un rouleau de papier à lettres fortement serré.

Ainsi, le centenaire que célèbrera, cette année, le monde médical, se rapporte non à la découverte même de l'auscultation, mais à la publication du traité par lequel l'illustre inventeur fit connaître ce nouveau moyen d'exploration des maladies du cœur et des poumons. Jusque là, on répétait presque à l'égal d'un axiome : « *O quantum difficile est dignoscere morbos pulmonum !* » A quoi il fallait bien ajouter : « *O quanto difficilius curare !* » Diagnostiquer les maladies de poitrine, rien de plus ardu..., si ce n'est de les guérir !

A vrai dire, le médecin, jeune encore, — il avait 38 ans — qui offrait à ses confrères et au public ses deux volumes de *L'Auscultation médiate*, avait déjà une certaine renommée. Dans leur élève, les Corvisart, les Bichat, les Dupuytren, se plaisaient à saluer un maître. En 1803, ils accordaient le diplôme de docteur à l'étudiant qui, avec la plus grande distinction, venait de subir les épreuves exigées par la loi. Lui-même a relaté les péripéties de cet examen où, après une opération faite avec célérité et dextérité, il entendait un examinateur glisser à l'oreille de Dupuytren : « *Ce coup de bistouri est char-*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mant ! » De même, quinze jours avant la proclamation des résultats, d'autres appréciations élogieuses lui arrivaient, confidentiellement bien entendu ! C'étaient des secrets, des secrets bien gardés, les divers professeurs n'en parlant guère, chacun de son côté, qu'à une trentaine de leurs meilleurs amis....

Toutefois, au sujet de notre savant compatriote, ce qu'on voudrait relever dans les brochures qui nous le dépeignent, comme dans le documenté autant qu'intéressant ouvrage du docteur A. Rouxeau, le plus complet de ses biographes, ce n'est point tant les raisons de sa gloire médicale, que la manifestation en lui des qualités de l'homme et du chrétien.

(A suivre).

Miss FAVELL a l'honneur de prévenir ses élèves qu'elle recommence ses leçons et ses cours à partir du 1er Octobre.

Pour renseignements, s'adresser à Mlle de la Landelle, 5, rue René-Madec, Quimper.

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE

GRISAILLES — SUJETS

16, rue Traverse BREST **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

LE CHAPEAU feutre dur **BON TON IVY** ne blesse pas, ne s'envole pas.

LE DEMANDER A A. SIRET-KERÉBEL

Habillements du Clergé, — LANDERNEAU

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac. MORLAIX — Téléph. : 4.13.

Entreprise générale de Transports et Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS

Ancienne Maison HÉLOU

Téléphone 454. **SUIGNARD, Successr** Téléphone 454.

Adresse télégraphique : « Suignard Quimper ».

VITRAUX D'ART Maison fondée en 1864 **G. P. DAGRAN** 7, Cours de la Marne - BORDEAUX

ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus ré nunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 % d'intérêt

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

Pour les Églises dévastées et besoins du Culte

Biais Frères & Cie

74, rue Bonaparte, PARIS VIe

ORNEMENTS, BRONZES, ORFÈVRERIE, MOBILIER

STOCK, FOURNITURES DIVERSES

Echantillons, devis et renseignements sur demande.

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

Vins blancs pur jus de raisins frais garantis pour la Sainte Messe

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse

POUR Chaussures

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES D'ÉGLISES ET CHAPELLES



PAUL CHAMBON-DURAND, fondeur à Chalette (Loiret),

demande à montrer le métier à jeune homme pour l'établir.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Phie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5'50 franco et Phies.

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies, 5 f. le flacon, 5 fr. 60 franco. Les quatre flacons franco contre mandat-poste 20 fr. adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(*Notice contenant renseignements gratis.*) 537

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : Quimper, France 8 fr.; Etranger 10 fr.
Abonnement : un an,

34e ANNÉE. Vendredi 3 Octobre 1919. N° 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* La Consécration de l'église du Vœu national au Sacré Cœur à Montmartre ; Acte d'amende honorable, d'action de grâces et de consécration de la France au Sacré Cœur ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de service ; Quimper : Ligue Patriotique des Françaises ; Morlaix : Retraite bretonne à la Salette. Retraite bretonne de Tertiaires ; Nécrologie : M. François-Louis Jaouen ; Plogoff : Pardon de N.-D. des Naufragés ; Grands Pardons de N.-D. de la Salette, de N.-D. de Trézien ; La Forêt-Fouesnant : Retraite et noces d'or.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Octobre. — 17me Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITE DU T. SAINT ROSAIRE. Double de 2e classe. Blanc. — A la messe solennelle, mémoire du Dimanche et de S. Maurice, Abbé.
A vêpres, mémoires du suivant, du dimanche et de S. Maurice.
Lundi, 6. — S. Bruno, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 7. — Le T. Saint Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie. Double de 2e classe. Blanc.
Mercredi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.
Jeudi, 9. — S. Denys et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.
Vendredi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Samedi, 11. — S. Méloir, Martyr. Semi-double. Rouge.
Dimanche, 12. — 18me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouarzel	d.	3 au 6 Octobre.
Gouesnac'h		7 et 8 —
Cléden-Poher	d.	9 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La Consécration de l'église du Vœu national au Sacré Cœur à Montmartre. — Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris, dans une Lettre au clergé et aux fidèles de son diocèse, annonce la prochaine consécration de l'église du Sacré Cœur de Montmartre. Après avoir raconté à grands traits l'histoire de cette œuvre magnifique, Son Eminence poursuit :

Dès le début de la formidable guerre, les regards des croyants se tournèrent vers le Sacré Cœur et vers son sanctuaire national, comme vers « l'espoir et le salut » de la France. A plusieurs reprises, l'Episcopat proclama cet espoir dans des manifestations publiques, notamment aux fêtes du Sacré Cœur de 1915, de 1916, de 1917, où tous les évêques renouvelèrent la Consécration de la France et de ses armées à ce Cœur divin, et firent le vœu de célébrer solennellement sa fête, chaque année, au jour marqué par Lui. Les pèlerinages à Montmartre devinrent plus fréquents et plus nombreux que jamais ; des milliers de fidèles y accouraient, pour supplier le Cœur de Jésus de protéger leurs soldats dans les combats et de nous donner la victoire. Les consécrations des familles au Sacré Cœur se multiplièrent par dizaines de mille. Dans les rangs de nos armées, et des armées italienne, britannique, canadienne, depuis les plus grands chefs jusqu'aux plus humbles soldats, des centaines de mille hommes se recommandèrent à Lui et voulurent porter ses insignes. Répondant aux appels du zélé Supérieur des chapelains de Montmartre, plus de 300.000 membres nouveaux s'enrôlèrent, au cours de ces années, dans l'Archiconfrérie de prière et de pénitence.

Le Sacré Cœur justifia la confiance que nous mettions en Lui.

Lorsque, pendant de longs mois, Paris fut bombardé, le jour et la nuit, Dieu ne permit pas qu'un seul projectile atteignît le temple dont les dômes, brillant aux rayons du soleil ou sous la clarté de la lune, offraient pourtant un point de mire facile aux coups de l'ennemi. Dans les nuits d'alerte, le peuple d'alentour accourait en foule chercher un abri protecteur sous les voûtes de la crypte, tandis que, dans l'église haute, les adorateurs continuaient, avec une intrépidité tranquille, leur veillée de garde devant la divine Hostie.

Dès 1914, les âmes croyantes avaient remarqué que c'était le premier vendredi de Septembre que l'armée allemande, qui semblait sur le point d'atteindre Paris, s'en était détournée pour aller se faire battre sur les rives de l'Ourcq et de la Marne.

Ce fut au lendemain de la fête du Sacré Cœur de 1918 que commença la victorieuse offensive qui arrêta définitivement la marche en avant de l'ennemi et se poursuivit jusqu'à sa complète défaite.

Elle était donc bien particulièrement qualifiée, notre Savoyarde, pour annoncer, le 11 Novembre dernier, le glorieux armistice, fruit de notre victoire et prélude de la paix. Il était bien juste de chanter sous les voûtes de Montmartre les *Te Deum* de Novembre 1918 et de Juin 1919.

Ce sera un cantique d'action de grâces plus expressif encore que nous ferons monter vers le ciel en consacrant l'église du Vœu national. Ce temple avait été promis au Cœur de Jésus après une guerre qui laissait la France humiliée et mutilée ; il Lui sera solennellement dédié après une autre guerre qui s'achève en une paix glorieuse et nous rend les chères provinces perdues. Il faut maintenant ajouter un mot à la devise du Vœu : ce n'est plus seulement la « France pénitente et dévouée », c'est la France reconnaissante, qui offre cet hommage au Christ et à son Cœur Sacré : *Christo ejusque sacratissimo Cordi Gallia pœnitens, devota et grata.*

Nous demandons à Nos vénérés Frères, les Cardinaux, Archevêques et Evêques Français de venir le Lui offrir avec nous ! Les représentants de nos fidèles alliés, de la Belgique, de l'Angleterre, de l'Italie, des Etats-Unis et du Canada, sont invités à se joindre à nous.

Notre Très Saint-Père le Pape daignera Lui-même s'associer à Notre hommage envers le Sacré Cœur.

En 1914, peu de mois avant sa mort, le Souverain Pontife Pie X, qui, lui aussi, aimait à répéter que l'œuvre de Montmartre était l'un des meilleurs appuis de sa confiance dans le salut de la France, Nous avait accordé de précieuses indulgences en vue de la consécration que Nous croyions alors prochaine. Non content de les confirmer, Sa Sainteté Benoît XV daigne, sur Notre demande, nous envoyer, pour présider nos solennités en son nom, un Légat Apostolique, Son Eminence le cardinal Vico, préfet de la Congrégation des Rites. Le Saint-Père nous donne ainsi un nouveau témoignage de cet amour pour la France qu'il exprimait naguère, en termes si touchants, lorsqu'il préludait à la canonisation de notre Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Mais, vous le comprenez, N. T. C. F., l'offrande d'un temple matériel, si magnifique soit-il, aurait peu de prix pour le Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, si nous n'y joignions l'hommage de nos âmes et de notre nation.

La dévotion au Sacré Cœur a pour objet d'honorer l'amour du Fils de Dieu envers l'humanité. Or, la seule manière de l'honorer dignement, c'est de répondre à cet amour par un amour pareil, qui se traduise par une obéissance généreuse à toutes les volontés divines.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est là ce que Nous vous invitons à promettre de nouveau au Cœur de Jésus, dans la solennité qui se prépare.

Il ne dépend pas de nous de Lui procurer l'hommage officiel que des nations voisines Lui rendaient naguère en se consacrant à Lui avec le concours des pouvoirs publics. Que du moins tous les Français qui croient en Lui, et, grâce à Dieu, ils sont encore le grand nombre, s'engagent à l'aimer et à le servir fidèlement, à faire régner sa doctrine et sa loi en eux et autour d'eux, dans leur vie privée, dans leur famille, et autant qu'ils le pourront, dans la vie sociale ! Nous avons la confiance que notre miséricordieux Sauveur agréera leurs vœux, présentés à son Cœur par leurs premiers pasteurs, et qu'en considération de leur foi Il voudra bien bénir la France tout entière, et la préserver des dangers du dedans comme Il l'a sauvée des périls du dehors. Qu'après nous avoir accordé la paix extérieure, Il daigne établir et affermir parmi nous la paix sociale ! Cette paix ne peut régner que par la pratique de la justice et de la charité, dont le Cœur de Jésus est la source.

Il y a quarante-six ans, à pareil jour, en annonçant le projet de construction de l'église du Vœu national, le cardinal Guibert rappelait le rêve, qu'avait formé Napoléon Ier, d'élever un temple à la paix, sur les hauteurs de Montmartre. Le véritable temple de la paix, c'est celui que nous allons dédier « au Cœur du Dieu vivant qui s'appelle lui-même le Dieu de la paix... » Puissions-nous, devant l'autel du Dieu de charité, cimenter cette union sacrée qui ferait de tous les Français un peuple de frères !

Dans le Mandement qui suit cette lettre, Son Eminence annonce que la consécration de l'église du Sacré Cœur aura lieu le jeudi 16 Octobre. Elle sera suivie d'un *Triduum* les 17, 18, 19 Octobre. Les cérémonies seront présidées par Son Eminence le cardinal Vico, préfet de la Congrégation des Rites, Légat de N. T. S. P. le Pape. Les orateurs désignés pour prendre la parole, le jour de la Consécration et pendant le Triduum sont : le R. P. Janvier, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, Mgr Tissier, évêque de Châlons, Mgr Rumeau, évêque d'Angers. L'archevêque de Paris demande que, le jour de la Consécration ou le dimanche suivant, dans toutes les églises de France, ait lieu, avec l'autorisation de l'Ordinaire, une exposition du Saint-Sacrement avec la récitation d'un acte de Consécration au Sacré Cœur. Les fidèles qui, s'étant confessés et ayant communié, assisteront à cette cérémonie, pourront gagner une indulgence plénière.

Dans le diocèse de Quimper, la journée d'exposition est fixée au dimanche, 19 Octobre.

ACTE D'AMENDE HONORABLE, D'ACTION DE GRACES ET DE CONSÉCRATION DE LA FRANCE AU SACRÉ CŒUR

O Jésus, présent et vivant dans le Très Saint-Sacrement de l'Eucharistie, nous voici prosternés devant vous pour offrir à votre Cœur Sacré nos hommages, nos actions de grâces et nos supplications.

Nous Vous adorons comme notre Dieu, notre Créateur et notre Sauveur, qui nous avez créés par bonté et rachetés par amour pour nous faire partager votre éternel bonheur.

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître, à qui appartient tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes.

Nous confessons que votre souverain domaine s'étend, non seulement sur les individus, mais sur les nations, que Dieu votre Père vous a données en héritage et que vous avez conquises par votre sang.

Nous proclamons que vous avez des droits particuliers sur la France, à raison des bienfaits dont vous l'avez comblée et de la mission que la Providence divine lui a confiée dans le monde.

Nous vous demandons pardon des fautes privées et publiques, par lesquelles la France a méconnu votre souveraineté et votre amour, et nous vous offrons pour toutes ces fautes une solennelle amende honorable.

Nous vous remercions d'avoir, malgré ces fautes, continué d'aimer notre Patrie d'un amour de prédilection, et de le lui avoir prouvé, une fois de plus, pendant la terrible guerre qu'elle vient de subir.

Il y a quarante-huit ans, au lendemain d'une autre guerre qui l'avait mutilée, la France vous avait promis, pour obtenir la réparation de ses malheurs, d'élever dans sa capitale un sanctuaire dédié à votre Cœur Sacré.

La France a tenu sa promesse et vous avez exaucé ses vœux.

L'église bâtie par elle en votre honneur, a été vraiment, selon l'espérance de ses fondateurs, « une citadelle inexpugnable qui a protégé Paris et notre Patrie ».

Vous avez béni l'héroïsme de nos armées et de nos généreux alliés ; vous nous avez accordé la victoire, ménagé une paix glorieuse, et rendu nos chères provinces perdues.

Pour réparer nos fautes et vous témoigner notre reconnaissance, nous vous consacrons aujourd'hui nos personnes, nos familles, notre Patrie.

Nous vous promettons de vous faire régner dans notre vie personnelle, à nos foyers, et autant qu'il dépendra de nous, dans notre pays, par la foi à votre doctrine, la soumission à vos lois, et l'union avec votre Eglise.

Daignez, ô Seigneur Jésus, achever votre œuvre, et rendre durable, au dehors et au dedans, la paix si chèrement achetée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Donnez le bonheur éternel aux innombrables victimes qui l'ont payée de leur sang. Consolez les familles qui les pleurent. Soutenez le courage de ceux qui souffrent des suites de la guerre et adoucissez leurs maux. Unissez-nous tous, avec vous et les uns aux autres, dans la vérité, la justice et la charité.

Accordez à votre Eglise et à son auguste Chef, la liberté, l'indépendance et la sécurité nécessaires à l'accomplissement de leur bienfaisante mission.

Cœur Sacré de Jésus, la nation française vous implore : exaucez-la ! bénissez-la !

O Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous le Cœur Sacré de Jésus.

Ainsi soit-il.

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Saint-Goazec, en remplacement de M. Martin, démissionnaire, M. Cabioc'h, vicaire à la Cathédrale de Quimper ;

Vicaire à la Cathédrale, M. Suignard, vicaire à Concarneau ;

Vicaire à Concarneau, M. Gourvil, vicaire à Poullaouen ;

Vicaire à Poullaouen, M. Christien, vicaire au Trévoux ;

Vicaire à Cléden-Cap-Sizun, M. Caëric, vicaire à Lennon ;

Vicaire à Rosporden, M. Abolivier, jeune prêtre de Saint-Martin de Brest ;

Vicaire à Mahalon, M. Goachet, jeune prêtre de Lannilis.

III. Décès. — On recommande aux prières du clergé et des fidèles : M. Kerscaven, ancien recteur de Cléden-Poher, décédé le 29 Septembre, à Plouvorn.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Octobre, approuvée et bénie par S. S. le Pape :

LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DES CATÉCHISTES

Les premiers catéchistes sont les parents : donc, qu'ils comprennent et qu'ils remplissent ce devoir d'enseigner le catéchisme à leurs enfants, à tout le moins d'assurer que leurs enfants l'apprennent. Ils n'y suffisent pas cependant, pas plus que le prêtre ou les maîtres chrétiens. Il y a les enfants des écoles neutres qu'il faut atteindre ; il y a les retardataires qu'il faut pousser, les arriérés qui demandent des soins spéciaux. D'où la nécessité des catéchistes volontaires. Mais pour remplir ce rôle, il faut posséder le petit livre qu'on enseigne : donc, l'avoir appris et compris en suivant les cours, en lisant les traités qui l'expliquent. Il faut plus encore se remplir d'estime et d'amour pour ce ministère humble, nécessaire, pour cette œuvre de grande patience.

Résolution apostolique : M'enrôler comme catéchiste volontaire et en recruter d'autres.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 5 Octobre :* solennité du Rosaire, messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). Quête pour l'Œuvre des Cercles et Patronages. — Vêpres à 3 heures, procession du Rosaire à l'intérieur de la Cathédrale, exposition du Saint-Sacrement, prières, bénédiction. — Il n'y a pas de réunion, le soir, à 8 heures.

Lundi 6 . journée de prières demandée par Mgr l'Evêque : exposition du Saint-Sacrement, de 8 h. 1/2 du matin à 8 h. 1/2 du soir, récitation continue du Rosaire, bénédiction.

Jeudi 9 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts

Vendredi 10 : confession des enfants qui n'ont pas encore communié.

— Eglise de Saint-Mathieu — *17e Dimanche après la Pentecôte :* solennité du Rosaire *(5 Octobre) :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2 A 7 heures, réunion et messe des jeunes filles associées du Sacré Cœur. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Archiconfrérie, prières et procession du Rosaire, bénédiction du Saint Sacrement

Lundi : 6 h. 3/4. service pour les Trépassés.

Jeudi : ouverture des Catéchismes, qui auront lieu selon l'ordre accoutumé et aux heures ordinaires.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 5 Octobre :* réunion de la Congrégation des Dames. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Mercredi 8 Octobre : réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction.

M. Balanant, recteur de Saint-Marc, serait reconnaissant au confrère qui détient actuellement ses explications des tableaux de mission de vouloir bien les lui faire parvenir dès maintenant.

Avis de service. — Le service de huitaine de M. Kerscaven sera célébré, à Plouvorn, le *Mardi 7 Octobre,* à 10 heures.

Quimper. — **Ligue Patriotique des Françaises** — Le Comité de la L. P. D. F. organise un pèlerinage à la chapelle de la Mère-de-Dieu, le dimanche 12 Octobre, fête de la Maternité de la Sainte Vierge.

Messe à 7 heures, grand'messe à 10 heures ; — vêpres à 3 heures, avec le concours du clergé paroissial de Kerfeunteun. Allocution de M. l'abbé Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé. Bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Tous les fidèles sont invités à se joindre à cette pieuse manifestation.

Morlaix *(La Salette)*. — **Retraite bretonne.** — Une retraite bretonne pour les Tertiaires commencera à La Salette, le dimanche 19 Octobre, pour se terminer le samedi matin 25.

Comme il a été impossible d'avoir des retraites à La Salette,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pendant les années de guerre, les personnes qui ne sont pas tertiaires pourront prendre part à cette retraite. Les retraitantes sont priées d'apporter du sucre.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien annoncer en chaire cette retraite.

— **Retraite bretonne de Tertiaires**, *du 21 au 27 Septembre.* — 39 paroisses, 120 retraitantes : Lesneven, 15 ; Plouguerneau, 13 ; Plabennec, 10 ; Ploudaniel, 8 ; Plouider, Roscoff, 6 ; Plounéventer, Saint-Méen, 5 ; Plouédern, Plouvien, Goulven, Loc-Brévalaire, Tréflévénez, 3 ; Plouarzel, Plounéour-Trez, Plouguin, Plounmoguer, Saint-Thonan, Sibiril, Gouesnou, Guissény, Lannilis, Lanarvily, Morlaix, 2 ; Plouzané, Plonescat, Dirinon, Brest, Bourg-Blanc, Saint-Derrien, Saint-Urbain, Kerlouan, Kersaint-Plabennec, Carantec, Trégarantec, Tréflez, Le Folgoët, Lampaul-Guimiliau, Landerneau, 1.

Nécrologie. — M. François-Louis JAOUEN, *Vicaire à Mespaul.* — Le 12 Septembre 1919, est décédé, à Saint-Mathieu de Quimper, M. l'abbé François-Louis Jaouen, vicaire à Mespaul. Né en cette même paroisse, le 13 Octobre 1873, il commença au Petit-Séminaire de Pont-Croix des études qu'interrompirent quelques années d'enseignement en Nouvelle-Calédonie. Mais Dieu l'appelant au sacerdoce, il revint et fut ordonné prêtre en 1907. La direction de l'école chrétienne de Saint-Mathieu lui était aussitôt confiée. Pendant deux ans, n'épargnant ni son temps, ni sa peine, ni sa santé, il se consacra avec un dévouement infatigable au travail de l'instruction et de l'éducation, tellement attaché au devoir professionnel, qu'atteint d'une forte extinction de voix, il s'obstina, malgré l'avis des médecins, à continuer son cours pendant trois mois.

Le repos lui rendit ses forces. Nommé en 1911, vicaire à Mespaul, il s'y montra bon vicaire, déployant pour le ministère paroissial le même zèle qu'à Saint-Mathieu pour l'enseignement. Aussi ses paroissiens ne lui ménagèrent-ils ni leur estime ni leur affection. D'une grande charité pour les pauvres, il donnait sans compter. Certaines misères connurent la délicatesse de ses interventions. Aux indigents il procurait un travail qu'il rémunérait avec largesse.

Pour continuer à s'occuper encore des enfants et des jeunes gens, il fonda un patronage qui était très florissant quand la guerre éclata. Mais alors il fut envoyé comme auxiliaire dans l'importante paroisse de Guiclan, dont les deux vicaires étaient rappelés sous les drapeaux. Là, comme à Mespaul, M. Jaouen fut le prêtre zélé qu'on voyait, chaque matin, dès l'Angelus, à l'église, à la disposition des paroissiens pour entendre les confessions.

D'apparence encore assez robuste, mais en réalité d'une santé très précaire, il fut, vers la fin de Décembre 1918, terrassé par une congestion pulmonaire qui l'obligea à garder le lit. L'inaction lui pesa : « Vous ne sauriez croire, répétait-il, combien il m'en coûte de ne pouvoir rendre service alors que la besogne est si forte. » Son

désir eût été de *faire la soudure*, comme il le disait par allusion au retour prochain à Guiclan, des vicaires démobilisés. Mais son épuisement était déjà sans remède. Ramené chez sa mère, à Quimper, il allait y passer huit mois presque continuellement alité. Tout au plus eut-il quelque temps la consolation de se traîner, à force d'énergie, jusqu'à l'église paroissiale pour y dire la sainte messe. Ces longues souffrances ne lui arrachèrent pas une plainte. Sentant sa fin approcher, il reçut avec foi et résignation les derniers sacrements, répondant lui même aux prières liturgiques. Après avoir généreusement fait le sacrifice de sa vie, il rendait enfin son âme à Dieu. Ses obsèques, auxquelles assistèrent une trentaine de prêtres, parmi lesquels MM. les Vicaires généraux et plusieurs chanoines, eurent lieu le lendemain à Saint-Mathieu.

R. I. P.

Plogoff. — **Pardon de N.-D. des Naufragés.** — Après N.-D. de Rumengol, N.-D. des Portes et N.-D. du Folgoat, c'est N.-D. des Naufragés qui reçoit aujourd'hui la visite reconnaissante de ses enfants de la mer. Ce ne sont pas ici ces foules immenses que nous avons vues au Folgoat : il est si difficile d'atteindre cette lointaine Pointe-du-Raz ! Et puis, nos marins-pêcheurs de Douarnenez, Penmarc'h et Concarneau, n'ont-ils pas déjà rempli leurs vœux à Sainte-Anne-la-Palue !... — Ce ne sont pas non plus ces pèlerins de Rumengol ou des Portes, aux costumes si chatoyants, si variés. Ici, tout est grave et rude, comme calqué sur la côte sauvage où la mer se jette, aujourd'hui, avec tant de violence. Nous n'avons là que nos marins du Cap, priant, le béret en main, aux pieds de la statue si belle de la Vierge du Raz.

...Les cloches de Plogoff ont salué le passage de Monseigneur, et attiré sur les bords de la route ceux qui gardent la maison : Monseigneur les bénit. A 10 heures, nous arrivons à la Pointe. La procession est déjà organisée, prête à partir. Monseigneur est reçu par M. le Recteur de Plogoff, MM. les chanoines Auffret, curé de Douarnenez, Uguen, supérieur du Petit-Séminaire, Cornou, directeur de la *Semaine religieuse*, MM. les Curés de Pont-Croix et de Taulé. Toutes les paroisses du Cap sont représentées par leurs prêtres. Monseigneur bénit tout le monde et prend son habit de chœur pendant que, sous la direction de M. Jouanne, la procession se met en marche au chant du cantique *Itroun Varia Beg-ar-Raz*.

C'est tout près de la statue de Notre Dame que se dresse la petite chapelle, montée pour la circonstance, et que le vent, qui souffle avec violence, met à rude épreuve. La grand'messe est chantée par M. le Curé de Douarnenez. Au *Kyrie*, un chœur de jeunes filles alterne avec les marins, dont la voix puissante ne réussit pas à couvrir le fracas des brisants qui bordent le raz de Sein. Après l'Evangile, M. le Curé de Taulé commente, en breton, l'antienne *Sancta Maria, Ora pro populo* : que la Vierge du Raz veille sur ce peuple de marins qu'elle a si bien gardé pendant la guerre ; — *Interveni pro clero* : qu'elle soit le soutien du clergé,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'elle lui suscite des vocations nombreuses et solides, qu'elle bénisse le Petit Séminaire qui s'ouvre à nouveau sur son territoire ; — *Intercede pro devoto femineo sexu :* qu'elle donne à nos jeunes filles et à nos mères chrétiennes les vertus qu'elle a elle-même si bien pratiquées.

A vêpres, l'assistance est plus nombreuse, et lorsqu'après le chant solennel des Psaumes, Monseigneur prend la parole, il a devant lui un imposant auditoire. Dans son allocution, Monseigneur a interprété le geste de la statue de Notre Dame des Naufragés : Elle présente son Fils aux pèlerins accourus pour la vénérer, et elle leur dit trois paroles très simples : Remerciez Dieu ; Obéissez-lui ; Continuez à le prier.

Au commentaire pratique de ces trois paroles, il a mêlé l'éloge de la Marine nationale et celui des pêcheurs de nos côtes, rappelé leurs devoirs religieux et civiques aux habitants du pays, et recommandé à leurs prières les grands intérêts de la France et le souvenir des morts de la guerre.

Un *Libera* solennel a terminé la cérémonie.

Morlaix. — **Grand Pardon de Notre-Dame de la Salette.** — Une belle et touchante manifestation de la foi et de la piété bretonnes. Le vendredi 19 Septembre, bien avant le lever du jour, les pèlerins accourent, nombreux, au gracieux sanctuaire de Notre Dame de la Salette, dressé sur la colline escarpée, au milieu des grands bois. *Levavi oculos meos in montes unde veniet auxilium meum mihi.*

Une foule renouvelée sans cesse, se presse dans la chapelle. Dans le silence et le recueillement, les pieux fidèles se préparent, par la réception du sacrement de la Pénitence, à la grande joie qu'ils sont venus chercher chez Celle qui nous donne la vie de l'âme, la Sainte Communion. A toutes les messes qui, depuis 4 heures, se suivent de demi-heure en demi-heure, la Sainte Table est assiégée.

A 10 heures, dans l'oratoire fleuri du placitre décoré d'oriflammes, la grand'messe est chantée par M. Guillou, recteur de Pleyber-Christ. De temps à autre, quelques courtes rafales, mais qui n'ont pas outre mesure troublé le recueillement de l'assistance. Un nombreux clergé entoure le vénérable célébrant ; la « schola cantorum » de Saint-Martin, sous l'habile direction de M. l'abbé Bosson, exécute de façon parfaite les morceaux liturgiques de la fête des Sept-Douleurs de Marie. Après l'Evangile, instruction de M. l'abbé Jaffrès, recteur du Cloître, qui, dans des termes profondément émouvants, prêche la confiance en la sollicitude de Notre Père des Cieux, en la protection puissante de la Vierge notre Mère, et le détachement des biens d'ici-bas. Rappelant les souffrances et les sacrifices sanglants de la grande guerre, le prédicateur exhorte ses frères à mener le bon combat avec courage et persévérance, à l'exemple de nos vaillants soldats, pour qu'arrive le règne du

Christ et que la France, victorieuse par Lui, Lui reste fidèle à jamais.

L'après-midi, la récitation du Saint Rosaire, le chant des vêpres et la bénédiction du Très Saint Sacrement attirent encore une foule pressée de fidèles qui, dans une dernière visite à la chapelle, viennent remercier Notre Dame de la Salette de ses faveurs et lui faire leurs adieux.

Pèlerinage tout de piété et de recueillement, de prières et de supplications ferventes, sans diversions profanes, le grand Pardon de la Salette est une source de grâces et de bénédictions pour le pays du Léon et du Tréguier.

Meulet ra vezo Jesus-Krist !
Meulet ra vezo Itroun Varia ar Salett !

Plouarzel. — **Grand Pardon de N.-D. de Trézien.** — A la pointe extrême du Finistère, près d'une côte abrupte et sauvage, et d'une mer hérissée de récifs où les naufrages sont fréquents, se trouve le petit vallon dénudé et battu des vents, de Trézien. Là s'élève un sanctuaire de Marie qui, depuis plus de mille ans, voit accourir les enfants de Plouarzel et les fidèles des paroisses environnantes. Dans la nouvelle chapelle, élégante et simple, érigée par un des anciens recteurs, M. Cabon, l'antique statue de Notre Dame, sculptée dans le chêne, continue à bénir de son geste énergique et large, les pèlerins agenouillés à ses pieds.

Le Pardon a lieu, tous les ans, le jour de la Nativité de Marie, et dure même toute l'octave, les fidèles venant nombreux, chaque matin, se confesser et communier à la chapelle. Pardon uniquement de piété Ici, pas de distractions foraines, ni rien qui trouble le recueillement des offices. Si Trézien n'a pas la splendeur du Folgoat et de Rumengol, la dévotion s'y manifeste, en revanche, plus tranquille et plus sereine. Cette année, M. le Recteur a voulu donner à la fête plus d'éclat encore que de coutume. N'avons-nous pas, en effet, à remercier Notre Dame et de la victoire accordée au Pays, et de la protection maternelle dont elle a entouré ses enfants ?

Mgr Roull, protonotaire apostolique et curé de Saint-Louis de Brest, toujours prêt à se dépenser pour honorer la Sainte Vierge, avait accepté de présider la solennité. Dès le matin, la procession quitta l'église paroissiale, et au chant des cantiques, elle parcourut les 4 kilomètres qui séparent le bourg de Trézien. A 10 heures, commençait la messe solennelle en présence de Mgr Roull qui assistait au fauteuil, et d'une foule immense de pèlerins que la chapelle, trop étroite pour la circonstance, ne pouvait contenir. Après l'Evangile le R. P. L'Hévéder qui, voilà 36 ans, — et il en a 76 — n'a cessé de se prodiguer dans les missions et retraites du diocèse, nous donna l'instruction. En un breton élégant et facile il exhorta vivement ses auditeurs à mettre toute leur confiance dans la Vierge de Trézien, gardienne de la foi parmi nous.

A 3 heures, vêpres pontificales. Mgr Roull officiait, assisté de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM. André, curé de Saint-Renan, et Picart, recteur de Ploumoguer, qui accompagnait ses paroissiens, venus, comme tous les ans, en procession à Trézien. Après les vêpres, Mgr Roull adressa, en français, une vibrante allocution aux assistants, accourus plus nombreux encore que le matin, pour entendre sa voix. Nous sommes, dit-il, venus à Trézien aujourd'hui, pour adresser à la bonne Vierge une prière de reconnaissance et une prière de demande. Merci à Notre-Dame, qui nous a obtenu de son divin Fils la victoire et la paix ; merci à la bonne Mère du Ciel qui a ramené au foyer ceux que nous aimons. Dites-lui aussi merci, même vous qui avez perdu un frère, un époux ou un fils, et dont le cœur saigne encore. Et avec des mots qui arrachent les larmes, Mgr Roull nous montre la Sainte Vierge descendant du Ciel sur le champ de bataille pour assister nos héros mourants et recueillir leurs âmes qu'elle introduit elle-même dans le Paradis. La guerre terminée, nous avons encore besoin de grâces. Demandons-les par Marie. Par quelques exemples touchants dont lui-même a été témoin au cours de son long ministère, le Prélat excite dans nos cœurs une confiance sans borne en la Reine du Ciel.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, les processions de Plouarzel, de Ploumoguer et de Trézien, font deux fois le tour de la chapelle ; puis, toujours au chant des cantiques, reprennent le chemin de leurs églises paroissiales.

Les exercices de l'octave ont été présidés par le R. P. L'Hévéder. Tous les jours le zélé missionnaire a adressé aux pèlerins une instruction pratique émaillée de comparaisons instructives et de traits édifiants qui tenaient l'auditoire sous le charme.

Il était aidé, pour les confessions, par M. Moal, le dévoué recteur de Lambert, par M. Coëffeur, professeur à Notre-Dame du Bon-Secours, et par M. Brénéol, jeune prêtre, qui venait offrir à Notre Dame de Trézien les prémices de son ministère. Plus de 4.000 communions ont été distribuées pendant ces jours de grâces. Aussi en quittant Plouarzel, le R. P. L'Hévéder pouvait-il dire, avec une émotion légitime « que la foi reste vive dans ce coin du bas-Léon, fief de Notre Dame de Trézien ».

F. T.

La Forêt-Fouesnant. — **Retraite et noces d'or.** — M. Dilasser, recteur de la Forêt-Fouesnant, est un des dix ecclésiastiques du diocèse qui célèbrent, en cette année 1919, leur cinquantaine d'ordination sacerdotale.

Toujours soucieux des intérêts spirituels de ses paroissiens, le vénérable Recteur a tenu à les associer à cette fête personnelle, par une retraite spéciale qui s'est ouverte le dimanche 7 Septembre et s'est terminée le dimanche suivant, 14.

La fête des exercices coïncidait avec la solennité patronale de Notre Dame de la Basse-Mer, ou *Itron Varia Izel-Vor*. Trois fêtes donc le même jour : clôture de la retraite, fête patronale et noces d'or du pasteur.

Les paroissiens, à quelques exceptions près, ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé. Ils sont venus aux instructions en deux séries, coupées par une journée consacrée, le matin, aux prières pour les Morts, et le soir à la confession des enfants.

La retraite a été prêchée par MM. Orvoën, curé de la cathédrale, Henry, recteur de Pleuven, Corre, recteur de Tréméoc, et Broc'h, vicaire d'Elliant. M. Evennou, vicaire de Fouesnant, dirigeait le chant. L'attention soutenue avec laquelle on a écouté la parole de Dieu et la participation au chant des cantiques témoignaient de la bonne volonté et du désir de tous de bien faire leur retraite. Nombreuses ont été les communions. L'église était comble aussi bien le mercredi, clôture de la première série, que le dimanche suivant.

Le dimanche 14, M. le Recteur a chanté la messe. En dépit de ses quatre-vingts ans bien sonnés, il a conservé toute la sonorité et la justesse de sa voix, comme l'a fait remarquer le prédicateur, M. le chanoine Péron, ancien curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, actuellement membre du Chapitre de la cathédrale et condisciple du jubilaire. En un charmant discours, l'orateur a raconté la longue vie et le ministère si bien rempli du bon M. Dilasser, dont la piété et le zèle ont été partout reconnus. On ne pouvait se défendre d'admirer la générosité et le courage de ce vénérable vieillard, assumant de desservir seul sa paroisse pendant la longue et dure période de la guerre. L'émotion fut encore plus vive lorsque le célébrant, s'adressant de l'autel à ses paroissiens et aux confrères réunis autour de lui, exprima en termes chaleureux sa reconnaissance à Dieu de toutes les grâces reçues pendant un demi-siècle de ministère sacerdotal et sa gratitude pour les sympathies dont il était l'objet. Les larmes entrecoupaient sa voix et provoquaient celles de son auditoire.

Bon et vénérable pasteur, *ad multos annos ;* que Dieu ajoute encore de nombreuses années à celles qu'il vous a déjà accordées. Ce fut le vœu qui lui fut adressé, sous des formes diverses, à sa table, par M. le chanoine Rossi, par M. le Curé de la cathédrale, par un éminent paroissien, M. le Commandant Hubert, et par M. le chanoine Léon, recteur de Cléder, venu de loin, malgré son âge, — il a lui aussi 80 ans — pour chanter son vieil ami et ancien collègue de Plouigneau, où ils ont jadis travaillé de concert à l'évangélisation de cette paroisse.

M. le chanoine Léon est un poète à l'esprit délié et à la versification facile. En une délicieuse cantate bretonne, où l'on ne savait lequel admirer le plus, de la souplesse et la richesse de la langue ou de la finesse et de la justesse des traits, il a apporté à la fête la note joyeuse et charmante. On a chaleureusement applaudi le héros et son chantre d'occasion, aussi sympathiques l'un que l'autre.

Après les vêpres solennelles et la procession à la chapelle du Pénity, chant du *Te Deum* et bénédiction du Saint-Sacrement. Un groupe de dames et de demoiselles de la paroisse ont tenu à donner à cette dernière partie de la fête, un éclat tout particulier par l'exé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cution de différents morceaux de musique que l'on a justement admirés. Belle clôture d'une belle fête.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé Français. — *Sommaire.* — TOUZARD : Moïse et le Pentateuque ; — TAUZIN : Le pari de Pascal ; — MANENC : La force du règlement et l'énervement du catholicisme.

Consultations. — CALIPPE : Les socialistes et le catholicisme.

Tribune libre et documents — BLONDEL : Le vrai et le faux intellectualisme ; Un exemple de reconstitution nationale ; — E. BERR : La question des domestiques.

VIENT DE PARAITRE : **Programme d'Action Catholique anti-laïcoiste,** *contre l'ignorance religieuse et l'athéisme de l'Etat et de l'Ecole* (collection *Guerre et Doctrine*, n° 17). Un vol. in-8°, 72 pp. Bureaux de la revue *La Foi Catholique*, 25, rue Vaneau, Paris (7e). — PRIX : franco 2 fr. 75.

Plus on méditera chacune de ces pages, d'une clarté, d'une plénitude, d'une logique irrésistibles, plus on aura la double sensation d'une lumière définitive sur toutes choses, et de la solidité du tuf sur lequel seul on peut bâtir. Ce n'est pas le programme d'un homme ni d'un parti ; c'est la vérité totale. Lisez, faites lire, adhérez à la *Ligue d'action catholique anti-laïciste.*

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIIIe.

VIENNENT DE PARAITRE :

Le Nid, par GUY BAGITE. Un vol. de 96 pages, couverture en couleurs (n° 76 de la collect. des *Romans populaires*). Prix. 0 fr 40 ; port, 0 fr. 10. Abonnement à 12 numéros par an, 5 fr. ; union postale, 5 fr. 90

Ce roman est l'apologie de la famille. Il sera le bienvenu à une heure où s'impose impérieusement à tous les esprits avertis le problème de la repopulation.

Le Culte de la Très Sainte Vierge, *réponse à quelques objections,* par l'abbé E. DUPLESSY. Tract, série A. in 8° à deux colonnes. La douz., 0 fr. 35, port, 0 fr. 10 ; le cent, 2 fr. 50, port, 0 fr. 35 ; le mille, 20 fr., port, un colis de 10 kilos 2 fr à domicile

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La Compagnie d'Orléans a l'honneur de porter à la connaissance du public, les modifications et améliorations ci-après, qui seront apportées, le 10 Octobre prochain, au service des trains dans la région.

Retard de 7 m du train 403 (3 355 nouveau) à l'arrivée à Nantes (8 h. 27), et avance de 10 m. du train P H (3 382 nouveau) entre Nantes (départ, 21 h 03) et Angers (arrivée, 23 h 38).

Accélération des trains 80 015 (3 881 nouveau) et 80 012 (3 882 nouveau), le premier arrivera 5 m. plus tôt à Pontivy (21 h 36) et le second 9 m. plus tôt à Auray (7 h. 52).

Retard de 11 m du train D K (3.524 nouveau) au départ de Quimper (21 h. 28) et suppression de son arrêt à Landevant.

Retard du train périodique 420 (5 892 nouveau) entre Rosporden (départ, 8 h. 13 au lieu de 7 h 50) et Lorient (arrivée, 10 h. 48 au lieu de 10 h 30).

Légère modification des trains sur la section de Concarneau. Rosporden, départ, 11 h 42, 20 h. 17 ; Concarneau, arrivée, 12 h. 14, 20 h. 49 ; Concarneau, départ, 10 h. 05, 16 h. 28 ; Rosporden, arrivée, 10 h 34, 16 h. 57.

LE CHAPEAU feutre dur **BON TON IVY** ne blesse pas, ne s'envole pas.
LE DEMANDER A A. SIRET-KERÉBEL
Habillements du Clergé, — LANDERNEAU



Crème Eclipse POUR Chaussures

Montre de Genève | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | Maison de Confiance.

3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils, Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph. : 1.13.



FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES D'ÉGLISES ET CHAPELLES
PAUL CHAMBON-DURAND, fondeur à Chalette (Loiret),
demande à montrer le métier à jeune homme pour l'établir.

POLYCOPIE ABBÉ GOSSELIN, FLERS (Orne)

Prêtres du ministère paroissial,
Professeurs, Directeurs d'Œuvres, Secrétaires de Syndicats,
IMPRIMEZ VOUS-MÊMES
vos avis de réunions, tracts, bulletins, programmes, invitations, musique, etc..., avec les
DUPLICATEURS " GOSSELIN "
Rapidité, économie, discrétion assurées par travail fait chez soi.
*Demander prix-courant d'***Appareils** *et* **Fournitures pour Polycopie**

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÈGE guérit toutes les maladies nerveuses.
FANYAU, Pharmacien, LILLE
Demandez Brochure et renseignements gratis sur ce précieux remède.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les pilules Pink sont bien bonnes pour la santé des vieilles personnes.

Eh oui, malgré le grand âge, avec quelques boîtes de Pilules Pink, on résiste à l'assaut du mal, parce que les Pilules Pink vous apportent, à point nommé, l'énergie, la force de résistance que les années ont usées. Nous en avons la preuve, ce jour, dans la lettre de M. Miro Jean-Marie, de Montmaurin (Haute-Garonne), qui nous écrit ce qui suit :

« J'ai eu la grippe trois ans de suite, et à mon âge, 70 ans, cela m'avait bien touché. J'étais faible et dans un état continuel de malaise. Je n'avais plus d'appétit et croyais ne pouvoir jamais m'en remettre. Mais j'ai voulu faire usage des Pilules Pink, dont depuis si longtemps j'entends dire du bien. Les Pilules Pink m'ont débarrassé des suites de ces mauvaises grippes et maintenant je me porte très bien. »

Que vous soyez jeune ou d'un âge avancé, les Pilules Pink feront pour vous ce qu'elles ont pour mission de faire, c'est-à-dire de donner du sang riche et pur avec chaque pilule. Or, que vous soyez jeune ou que vous soyez vieux, vous avez tous besoin, pour vous défendre contre le mal ou le vaincre, de sang riche et pur.

Les Pilules Pink sont souveraines contre : anémie, chlorose des jeunes filles, faiblesse générale, migraines, névralgies, douleurs, irrégularités, troubles nerveux et neurasthéniques, épuisement prématuré.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco, plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.

SCAVULINE, purgatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exige aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

En vente dans toutes les pharmacies. La boîte, deux francs pour nombreuses purgations Pharmacie P. BARRET, 23, rue Ballu.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Abonnement : un an, France 8 fr.; Étranger 10 fr.

Rédaction et Administration : Secrétariat de l'Évêché, Quimper.

34e ANNÉE. Vendredi 10 Octobre 1919. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Brevets d'Instruction Religieuse ; Avis ; Nécrologie : M. Gabriel Cabon, ancien recteur de Roscanvel, M. l'abbé Jean Kerscaven ; La Messe du Saint-Esprit au Petit Séminaire de Pont-Croix ; Fête de Notre-Dame de la Victoire à Lorient ; Berrien : Noces d'or sacerdotales ; Retraites à Lesneven ; Congrès diocésain de l'A. C. J. F. à Brest ; Le sacre de Mgr Pelt.

III. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Octobre. — 18me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 13. — S. Edouard, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 14. — S. Callixte Ier, Pape, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 15. — Ste Thérèse, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 16. — Apparition de l'Archange S. Michel. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 17. — Ste Hedwige, Veuve. Semi-double. Blanc.

Samedi, 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Dimanche, 19. — 19me Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougourvest	du 12 au 14 Octobre.
Guengat	du 15 au 17 —
Plonégat-Guerrand	du 18 au 21 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque :

M. Salou, vicaire à Plonévez-Porzay, est nommé vicaire à Saint-Martin de Brest ;

M. Urbain Pérennès, professeur à Lesneven, est nommé vicaire à Plonévez-Porzay.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 12 Octobre :* Messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe). A 7 heures, à la chapelle, réunion de la congrégation des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, prières du Rosaire, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi 16 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

Ce même jour, à l'occasion de la consécration de la Basilique de Montmartre, la messe de 8 heures sera dite à l'autel du Sacré-Cœur.

Dimanche 19 : exposition du Saint-Sacrement toute la journée, de 6 h. 1/2 du matin à 8 heures du soir. — A 8 heures, Acte de Consécration au Sacré Cœur. Indulgence plénière pour ceux qui, s'étant confessés et ayant communié, assisteront à cette cérémonie.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *18e dimanche après la Pentecôte (12 Octobre) :* Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire et bénédiction du Saint-Sacrement.

Brevets d'Instruction Religieuse — Les premiers examens pour l'obtention du Brevet élémentaire d'Instruction religieuse, ont eu lieu à Quimper, le lundi 29 Septembre. Voici le texte des questions posées.

Dogme : 1° Que faut-il entendre par développement du Dogme ? 2° conséquences du péché originel pour l'humanité ; 3° du mérite ; 4° au choix : *a)* Les pouvoirs de l'Eglise : doctrinal, sacerdotal, gouvernemental ; *b)* Dévotion au Sacré Cœur, son objet, sa fin, ses effets.

Morale : 1° Qu'est-ce que la morale chrétienne ? Qu'entend-on par morale indépendante ? Réfutation de la morale indépendante. 2° le péché mortel, nature, malice, effets ; 3° quels sont ceux qui sont obligés de restituer ? N'y a-t-il pas des raisons qui ajournent ou qui éteignent l'obligation de restituer ?

Ont été déclarées admises : MMlles Anne Manière, de Quimper, mention bien ; Elisabeth Dauvin, de Lanidult, mention assez bien ; Stéphanie Daniel, de Quimper.

AVIS. — Les augmentations successives de salaire des 2 Juin et 2 Octobre 1919, soit au total 5 fr. par jour, auxquelles il convient d'ajouter impôts et frais généraux qui sont loin de diminuer, étant donné, de plus, la hausse actuelle des papiers : 20 et 30 fr. par °/o k., pour tous ces motifs, l'Imprimerie de l'Evêché se voit dans l'obligation de majorer tous ses prix.

A partir du 15 Octobre, les catéchismes français et breton subiront une augmentation de 0 fr. 10 par exemplaire, les cantiques 0 fr. 05, l'*Ordo* 1 fr.

Nécrologie. — I. M. Gabriel CABON, *ancien recteur de Roscanvel.* — Plusieurs prêtres viennent de tomber sur les champs de bataille ; la mort, sans cesse, en couche d'autres sur le sillon qu'ils creusaient au champ du « Père de famille » : l'abbé Cabon est un de ces derniers.

Gabriel-Jean-Marie Cabon, né à Pouldergat le 26 Octobre 1872, reçut l'ordination sacerdotale le 26 Juillet 1897. Il exerça les fonctions de vicaire dans les paroisses de Saint-Vougay (1897-1901), de Querrien (1901-1905), d'Ergué-Gabéric (1905-1909), de Plomodiern (1909-1915), et fut recteur de Roscanvel du 15 Janvier 1915 au 11 Juillet 1919.

C'est vers la fin de Février 1919, que le pasteur de Roscanvel ressentit les premières atteintes du mal qui, si rapidement, devait le mener à la tombe. La besogne des semaines pascales le fatigua beaucoup Après de longs atermoiments, il se résolut à partir pour Vichy, dont les eaux, à plus d'une reprise déjà, lui avaient été salutaires. Cette fois, le mal était trop avancé, et la cure fut plutôt nuisible au malade. Il revint et fut accueilli, à Quimper, dans une maison amie, où des soins lui furent prodigués, dont lui-même, le premier, reconnaissait l'exquise délicatesse. Les lourdes chaleurs d'Août l'accablèrent à tel point qu'il se décida à chercher un climat plus tempéré. Une automobile le transporta dans son village de *Pen-ar-Stank*, en Ploaré, et c'est là, que trois semaines plus tard, le 6 Septembre, il s'endormit paisiblement dans le Seigneur, non sans avoir bien soigneusement réglé ses affaires spirituelles et temporelles. Les obsèques eurent lieu, le 9 Septembre, à Ploaré, au milieu d'un clergé nombreux et d'une belle assistance de fidèles.

Deux traits s'accusent nettement dans la physionomie morale du prêtre que nous pleurons : son zèle pour la prédication, son amour de la maison de Dieu.

Au cours de ses humanités au Petit-Séminaire de Pont-Croix, et durant sa formation cléricale à Quimper, le jeune Cabon prêtait une oreille très attentive aux prédicateurs de retraite ; et l'on n'est pas peu surpris de rencontrer, plus tard, insérés dans la trame des sermons du prêtre, des extraits de discours entendus alors par le jeune homme. D'accord avec Benoît XV (Encycl. *Humani generis...*), l'abbé Cabon mettait « la prédication de la sagesse chrétienne au nombre des choses les plus importantes et les plus graves », il s'appliquait à prêcher de façon simple et claire, « à mettre son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

raisonnement comme son langage à la portée de l'auditeur ». Il excellait à fustiger les ennemis de Dieu et de l'Eglise, et j'ai dans les yeux la finale d'un discours où, après avoir dénoncé les procédés haineux de ces mécréants, il s'écriait : « Vive Jésus-Christ dans nos lois ! Vive Jésus-Christ dans nos demeures ! Vive Jésus-Christ dans nos cœurs ! Vive Jésus-Christ dans le temps et l'éternité ! »

Appliqué à la prédication, l'abbé Cabon n'oubliait pas, pour autant, de donner ses soins au culte divin. Nul n'a pu dire avec plus de vérité que lui la parole que l'Eglise, chaque matin à la messe, met sur les lèvres de chacun de ses ministres : *Domine, dilexi decorem domus tuæ.* Recteur de Roscanvel, il a restauré et embelli son église paroissiale. Chantre de talent, il eût rêvé d'y avoir cette *scola* de choristes qui tenait déjà une si grande place dans sa préoccupation de jeune collégien. Hélas ! c'était la guerre, et le bon Recteur dut se résigner à chanter toute la grand'messe, médiocrement accompagné de deux ou trois enfants de chœur. Ce qui l'attira plusieurs fois à Lourdes, c'était la splendeur des cérémonies qui se déroulaient là-bas. Il y prêcha aux pèlerins bretons, et, revenu au pays, il narrait complaisamment aux fidèles les saintes allégresses qui l'avaient fait tressaillir près de la Vierge de Massabielle.

Marie, sans doute, aura fait bon accueil au prêtre pieux qui l'aimait de tout son cœur. Au cours de sa maladie, il implorait d'elle la guérison, et demandait une neuvaine de messes aux chapelains de Lourdes. La Sainte Vierge ne l'a pas exaucé, mais nous nous plaisons à croire qu'elle a pour lui amassé « des trésors dans le ciel, où ni ver ni pourriture ne détruisent, et où les voleurs ne fouillent ni ne dérobent. »

H. P.

— II. M. l'Abbé JEAN KERSCAVEN. — Une longue et belle vie sacerdotale vient de s'éteindre : le vénérable doyen d'âge des prêtres du diocèse, M. l'abbé Jean Kerscaven, est mort, le 28 Septembre, âgé de 88 ans 9 mois. Il naquit à Plouvorn, le 2 Janvier 1831, au sein d'une famille profondément chrétienne et très estimée : son oncle maternel, Jean Couloigner, qui fut son parrain, était maire de la commune. Elevé dans une maison où les enseignements de la foi était en honneur et rigoureusement pratiqués, Jean fut un enfant pieux, modeste et doux, au témoignage d'un ami d'enfance qui l'a précédé de peu dans la tombe.

Grâce à l'initiative et au dévouement de Mme de Kéruzoret et de son gendre, M. le comte de Kerdrel, Plouvorn eut, dès 1840, le bonheur d'être pourvu d'une école chrétienne dont la direction fut confiée à la Congrégation récemment fondée par M. de La Mennais. Le premier maître, désigné par M. de La Mennais lui-même, fut le frère Zoel, éducateur émérite qui mourut au bout de quelques années, victime de son zèle à soigner les malades pendant une grave épidémie de typhoïde. Ce fut le premier maître de Jean Kerscaven.

Le frère Zoel ne tarda pas à remarquer cet enfant aux joues roses et dont les yeux bleus, un peu timides, respiraient la candeur et la bonté. Et comme il maniait habilement le pinceau, il fit son portrait. Ce beau portrait, le vénérable M. Kerscaven l'a conservé jusqu'à sa mort.

M. le comte de Kerdrel ayant pris chez lui un précepteur pour son fils un peu moins âgé que Jean Kerscaven, pensa qu'il était bon que l'enfant eût un compagnon d'études et de récréation. Jean Kerscaven, modèle des enfants de l'école, fut choisi pour être le mentor du jeune châtelain aujourd'hui maire de Plouvorn et conseiller général. Il demeura trois ans dans cette noble famille et dans ce milieu aristocratique, distingué, il fut initié aux bonnes manières et acquit ce tact, cette délicatesse de sentiments qu'il possédait à un haut degré et qui rendait son commerce si agréable.

Ses études classiques, commencées à Kéruzoret, se terminèrent au collège de Saint-Pol de Léon. En 1852, il entrait au Grand Séminaire de Quimper. A cette époque, la santé du jeune Séminariste laissait à désirer : et plus d'un, sans doute, prédirent qu'il ne fournirait pas une longue carrière !

Fait prêtre en 1856, il fut envoyé à Logonna-Daoulas comme vicaire instituteur, double charge trop lourde pour ses forces. Il fut nommé à Carhaix. Seul vicaire d'un curé peu valide, M. Enu, il eut la grosse part du travail. Il fut à la hauteur de sa tâche, se dépensant sans compter, particulièrement au cours d'une grande épidémie, fut cité à l'Ordre du jour et reçut de M. le Préfet du Finistère un témoignage officiel et une médaille d'argent.

En 1873, Monseigneur l'Evêque le nomma recteur de Cléden-Poher. Il y restera 38 ans, par libre choix, par attachement à sa paroisse et aussi par modestie et défiance de lui-même. C'est pourquoi on le voit refuser le titre de curé-doyen. La construction d'un presbytère neuf réclama ses premiers soins, ainsi que l'embellissement de la Maison de Dieu. Le jeune Recteur s'y adonna avec énergie, travailla lui-même comme un simple ouvrier, les portes fermées, et réussit à donner à son église son antique élégance.

Les âmes le préoccupaient encore plus. Il aurait voulu communiquer à toutes l'ardeur de sa foi forte, de son amour pour Dieu et la Sainte Eglise. Plein de mansuétude pour les personnes, il combattait énergiquement les abus, supprimant, par exemple, malgré toutes les oppositions, un Pardon de chapelle devenu trop mondain.

Fils dévoué de N.-D. de Lambader et Recteur de N.-D. de Cléden, il eut à cœur de promouvoir le culte et l'amour de la glorieuse et douce Patronne de sa paroisse ; sa joie fut vive de voir s'accroître d'année en année le nombre des dévots pèlerins.

Pacifique, mais intransigeant dans les questions de doctrine et de discipline, M. Kerscaven était mal noté dans le monde politique. Il eut à subir des tracasseries ; son traitement lui fut supprimé, sous le ministère Combes.

Sa dernière œuvre, à Cléden, aura été la construction d'une école de filles avec un pensionnat vite florissant.

Le jour de ses noces d'or sacerdotales fut une fête inoubliable

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et pour le jubilaire et pour ses nombreux amis. Mgr Du Long de Rosnay, son contemporain, et du même Cours au Séminaire, présidait. Mgr l'Evêque de Quimper avait envoyé avec sa bénédiction et ses félicitations, la mozette des curés-doyens.

Encore droit comme un pin, et solide comme un chêne, malgré ses 80 ans, M. Kerscaven, songea à se démettre de sa charge pastorale, afin de s'occuper uniquement de son éternité. C'était un grand sacrifice. Pourtant la démarche en fut faite à la retraite ecclésiastique de 1911. A Cléden, le deuil fut immense, universel. Le jour de son départ, toute la paroisse était sur pied pour dire un dernier adieu au vénéré Recteur, au bien-aimé père. Ce fut, de part et d'autre, émouvant et douloureux.

M. Kerscaven passa ses derniers jours dans sa paroisse natale, près de N.-D. de Lambader, au presbytère de Plouvorn, suivant tout son attrait pour la prière et la méditation. Il a son règlement qu'il suivra fidèlement : lever matinal, oraison, petites heures généralement récitées comme préparation à la sainte messe. Ensuite, il sera à la disposition du clergé de la paroisse pour les aider dans leur ministère. L'après-midi, il prenait volontiers une légère récréation, où on lui voyait même une chaleur toute juvénile. Mais la pensée du bréviaire à dire, de ses exercices de piété à accomplir, le reprenait bientôt. Il n'aimait pas à être en retard avec le bon Dieu.

Bon pour tous, il aimait particulièrement ses confrères dans le sacerdoce, d'un amour cordial. Affable, M. Kerscaven l'était à un haut degré, tout à fait dans la note de saint François de Sales. En sa conversation, en effet, rien de dur ou de rechigné, pas de recherche, mais une douce gaieté, beaucoup d'entrain, une grande bonhomie qui savait comprendre et accepter la plaisanterie. Jamais le moindre propos désobligeant. Aussi M. Kerscaven n'avait que des amis.

On eût dit qu'il ne vieillissait pas. Pourtant, sa vue baissait et un moment vint où il dut renoncer au bréviaire et à toute lecture. Dure épreuve. Mais désormais, le chapelet ne quittera plus sa main. C'est en priant la Sainte Vierge qu'il va se préparer à la mort.

Jeté dans le creuset de la bonne souffrance, il l'accepta avec une parfaite soumission, ne se plaignant que des ennuis, des fatigues qu'il croyait occasionner autour de lui. Les derniers mois furent très pénibles. Sa patience ne se démentit pas un instant. Il s'éteignit doucement, sans agonie, le dimanche 28 Septembre, pendant la célébration de la messe matinale.

Un nombreux clergé vint honorer ses obsèques, célébrées le mardi 30. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Le Gall, curé-doyen de Plouzévédé, la messe chantée par M. le Recteur de Mespaul, l'absoute donnée par M. le chanoine Kérébel, ancien curé de Riec. Etaient présents M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol, MM. les chanoines Léon, recteur de Cléder, Le Sann, curé de Saint-Thégonnec, MM. les Curés de Lannilis et de Landivisiau, M. le Recteur de Cléden-Poher, etc. Parmi les fidèles, on remarquait

M. le comte du Laz, maire de Cléden-Poher, qui fut toujours l'ami dévoué du regretté défunt.

Dans sa lettre de condoléances à la famille, Monseigneur l'Evêque de Quimper disait : « M. Kerscaven laissera un pieux souvenir dans le diocèse. » Ces paroles expriment bien le sentiment de tous ceux qui ont connu M. Kerscaven.

R. I. P.

La Messe du Saint-Esprit au Petit Séminaire de Pont-Croix. — Il semble que les choses elles-mêmes aient, comme les hommes, une vocation et une mission. Violemment détournées de leur usage primitif et intentionnel, elles voient les circonstances se faire les complices de leur désir de retour à leur affectation traditionnelle. N'avait-on pas cru que les vieux bâtiments de Pont-Croix et leur élégante et robuste chapelle n'abriteraient jamais plus les études, les ébats et les prières des petits séminaristes ? On se trompait, et l'œuvre du bon M. Le Coz s'est remise à vivre, et d'une vie intense, là même où l'on croyait qu'il ne resterait que des souvenirs de choses défuntes, comme des fleurs sur un tombeau.

L'activité de M. le Supérieur de Saint-Vincent et de son dévoué Econome a été bien mise à l'épreuve par un déménagement précipité et compliqué. Elle est venue à bout de toutes les difficultés ; la maison fut prête à temps, modernisée autant qu'il convenait, pour recevoir la très nombreuse population scolaire qui y a déjà adapté toutes ses bonnes habitudes du Saint-Vincent de Quimper.

Monseigneur s'en est aperçu, mardi, quand, accompagné de M. le vicaire général Cogneau, il y a fait, à l'occasion de la messe du Saint-Esprit, sa première visite. A neuf heures du matin, la cloche de l'établissement, qu'appuyait le beau carillon paroissial, a signalé son arrivée. Reçu par M. le Supérieur, entouré de ses professeurs auxquels s'étaient joints le curé-doyen, M. Picart, et M. le chanoine Cornou, Sa Grandeur a été fort gentiment accueillie par les élèves qui lui ont exprimé, par l'un des leurs, en même temps que leur filiale gratitude, les premières impressions ressenties dans cette atmosphère où se fondent si bien l'avenir et le passé : *nova et vetera*.

Reprenant cette heureuse formule, Monseigneur a invité ses petits séminaristes à s'inspirer de l'esprit de piété et de travail qui a toujours régné dans l'ancien Pont-Croix et à l'améliorer encore sous la conduite du Supérieur et des maîtres d'élite à qui leur éducation était confiée.

Il ne restait qu'un pas à faire pour pénétrer dans la nef si pleine de lumière et si harmonieuse de la chapelle. La messe fut dite par Sa Grandeur, assistée de MM. Cogneau et Uguen. Malgré le silence des orgues, présentes cependant à la tribune mais non encore montées, M. Mayet nous fit entendre les strophes d'un vieux cantique dont les plus âgés des survivants de l'ancien Pont-Croix eussent reconnu la pieuse et berçante mélodie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A l'issue de la messe, Sa Grandeur, adaptant aux circonstances la parole de Notre Seigneur : *Ego sum resurrectio et vita*, laissa parler son cœur paternel devant ce jeune auditoire avide de l'entendre et tout disposé à s'imprégner de ses paroles et de ses conseils.

La réouverture du Petit Séminaire est une véritable résurrection. On la doit à Dieu, tout d'abord, et aussi à la charité des âmes généreuses du diocèse. C'est une vie qui recommence, une vie dans le sens le plus large et le plus compréhensif du mot. Rien ne sera négligé ici pour entretenir la santé des petits séminaristes : ils y retrouveront leurs jeux familiers, ils y jouiront de promenades reposantes et fortifiantes dans une campagne et sur des grèves où l'air se ressentira des bienfaits de l'Océan.

Mais la vraie vie c'est celle qui se manifestera par le travail, le travail, honneur de notre vie, châtiment de nos fautes, richesse de notre pays, sauvegarde de la vertu. Notre Seigneur nous en a donné l'exemple, et nulle part, plus que dans un Petit Séminaire, cet exemple ne doit être en honneur.

Quel travail pourtant ? La vocation que vous avez reçue de Dieu vous le détermine. Appelés à entrer, dans quelques années, dans les rangs du sacerdoce, vous ne pouvez vous rendre dignes de ce grand bonneur que par une collaboration étroite et vaillante de l'âme avec la grâce divine. Le grand travail c'est la lutte de tous les jours contre les tentations qui n'épargnent aucune condition ni aucun âge.

Vous y ajouterez l'étude. Un Petit Séminaire est une sorte d'Université par la variété des matières qu'on y enseigne, par la science des professeurs qui président au développement de vos connaissances. Ici, vous vivrez dans la familiarité des génies, des maîtres de la science divine, des maîtres de la science humaine. Les études profanes sont indispensables, elles forment le goût et enrichissent l'esprit ; mais vous placerez au-dessus de tout la science religieuse, sans laquelle il n'y a pas de vraie culture générale, ni de vues profondes.

Ce travail demande à être fait dans l'ordre, avec humilité, avec obéissance. dans un esprit résolu d'attachement à la règle, à l'imitation de Notre-Seigneur dans sa vie cachée de Nazareth, dont la vôtre se rapproche par plus d'un point. Rien n'est périlleux comme la fantaisie qui fait un choix dans les programmes, s'éprend des matières agréables, rejette celles qui demandent de l'effort et de l'application.

Les avis de vos maîtres devront vous guider en tout. Ils vous diront que l'essentiel est que votre travail soit entrepris dans l'esprit de votre vocation, dans l'esprit de votre Patron saint Vincent de Paul, qui fut un maître de la formation cléricale. Cet esprit, vous le puiserez à la chapelle, à son foyer qui est l'Eucharistie, dans la prière, dans la foi, dans les grandes et fortes vertus de charité, d'humilité, de pureté ; vous l'entretiendrez et le développerez par votre docilité à l'action intérieure de Celui qui est la Résurrection et la Vie : *Ego sum Resurrectio et Vita.*

La bénédiction du Saint-Sacrement acheva cette cérémonie tout intime. Ainsi s'inaugurait, pour le Petit Séminaire de Pont-Croix, une nouvelle période qui, à en juger par le succès de cette première rentrée, promet d'être plus brillante encore et plus féconde que celle que l'attentat du 30 Janvier 1907 avait close dans les larmes et dans la douleur.

Fête de Notre-Dame de Victoire à Lorient. — Dimanche dernier, Monseigneur a présidé la fête traditionnelle par laquelle la ville de Lorient célèbre, au premier dimanche d'Octobre, l'anniversaire de sa délivrance, de caractère miraculeux, survenue en 1746, lors d'un siège par les forces anglaises. D'âge en âge, la population, toujours aussi vibrante, offre ainsi à sa Libératrice, Notre Dame de Victoire, le tribut de sa reconnaissance et de son amour.

La fête, cette année, se trouvait rehaussée de la joie et de l'honneur qu'apportait la présence de Monseigneur Duparc à ses premières ouailles. Douze ans ont passé depuis que Saint-Corentin a pris à la paroisse Saint-Louis le curé qu'elle était si heureuse et fière de posséder. Douze ans ! On dirait que c'est hier, tant est demeuré profond et vivant le souvenir du pasteur aimé.

Les fêtes furent belles : belles par leur remarquable organisation ; belles par l'affluence et la piété des paroissiens et des pèlerins ; belles par les cérémonies, et par les chants exécutés, disons même enlevés avec un véritable brio. A la grand'messe, M. Le Garrec, chanoine titulaire de Vannes, dont Morlaix vient dernièrement de goûter la parole, a montré à son auditoire ravi que la France peut aussi chanter un *Magnificat*, car par elle, Dieu vient de réaliser de grandes choses, sauvant par elle la civilisation, et faisant de notre victoire une victoire même du catholicisme.

A trois heures, après avoir béni l'école, toute belle en son vêtement neuf, de Kérentrech, dont la grande classe se trouve en la circonstance bien étroite pour la foule qui y vient entendre les exhortations de notre Pasteur, Monseigneur retourne à Saint-Louis pour les vêpres pontificales. Impossible d'imaginer assistance plus dense, et aussi plus sympathiquement recueillie, lorsque Sa Grandeur, détaillant les gestes et attitude de la statue de Notre Dame de Victoire, en fait un pathétique commentaire que l'assemblée écoute et suit avec une pieuse avidité.

Tout au long de la journée, Monseigneur a reçu mille preuves de l'ineffaçable attachement de « ses paroissiens d'hier, ses amis de toujours ». Mais à l'heure du départ, plus nombreux que jamais, se sont donné rendez-vous autour de la voiture, ceux qui ont tenu à manifester une fois encore, leur gratitude et leur respectueuse affection. « Vive Monseigneur ! » Cette acclamation, jaillie d'une vénération unanime, a été l'adieu des fidèles Lorientais.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Berrien. — **Noces d'or sacerdotales.** — Aujourd'hui, 16 Septembre, M. l'abbé Kérisit, recteur de Berrien, célèbre ses noces d'or sacerdotales. Avec le même entrain qu'il y a trente-deux ans, pour l'arrivée du pasteur aimé, les cloches sonnent à toute volée. A l'intérieur de l'édifice, feuillages et fleurs font aux murailles et aux colonnes, une parure de fête des plus réussies, et la vieille église s'en trouve toute rajeunie en l'honneur de son toujours jeune Recteur. Une joie franchement souriante se lit dans les yeux des fidèles accourus en grand nombre. Parmi les notabilités ecclésiastiques, on remarque, MM. les chanoines Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec, Goret, supérieur de la Maison Saint-Joseph, M. Guillou, curé du Huelgoat; M. Guillou, recteur de Pleyber-Christ, jubilaire lui aussi, etc.

« Seigneur, j'ai travaillé cinquante ans pour ta gloire. » Oui, M. Kérisit, un demi-siècle durant, vous avez besogné de tout cœur à l'œuvre de Dieu. Pour les âmes, vous vous êtes dépensé et surdépensé sans compter, dans la bonté, dans la douceur, dans la patience, dans l'humilité, et, permettez qu'on le dise, dans le succès... Chacun sait que, entre vos mains, la paroisse de Berrien est devenue comme une oasis pleine de fraîcheur chrétienne dans le vieux domaine de celui que le Vén. P. Maunoir appelait « le diable de la Montagne ». De vos sueurs vous avez arrosé, *Deus incrementum dedit.* Faut-il s'en étonner? N'est-ce pas, en effet, aux doux que le Maître doux et humble a promis les plus belles conquêtes ? *Beati mites quia possidebunt terram.* Bienheureux les doux parce qu'ils posséderont la terre. Là-haut, la Terre des Vivants et des Elus ; mais même dès ici-bas, la terre des âmes et des volontés que le prêtre a mission de gagner et que seule la douceur sait conquérir. C'est ce que M. le Curé de Lambézellec nous a fort bien exposé, lorsqu'il a remis sous nos yeux ce qu'est le sacerdoce en général, et ce qu'en particulier, aura été le prêtre que nous fêtions en ce jour.

Au repas, M. le Curé du Huelgoat porta la santé de l'aimable jubilaire. Son toast plein d'anecdotes, d'humoristiques remarques, de justes éloges, de fines vérités dont quelques unes avaient bien l'air de petites pierres jetées dans le jardin du bon Recteur, fut au long accueilli par les applaudissements. Applaudissements qui redoublèrent lorsque M. Guillou, rajustant ses lunettes, salua en M. Kérisit, l'homme au triple cœur : cœur d'or pour Dieu, de chair pour le prochain, de bronze pour lui-même.

Estimé de votre Evêque — témoin cette distinction qu'il vous confère —, assuré de l'affectueuse estime de tous vos confrères dont ceux du canton du Huelgoat sont heureux d'être les interprètes en vous offrant votre mosette d'honneur, chéri enfin de tous vos paroissiens, comment, ô vénéré jubilaire, continuerez-vous désormais la pratique de votre habituel *ama nesciri ?*

Lesneven. — **Une retraite bretonne pour les femmes** commencera le dimanche 19 Octobre pour se terminer le samedi 25. Les retraitantes sont priées d'apporter du sucre. MM. les Curés et Recteurs sont priés de l'annoncer en chaire.

— **Une retraite fermée bretonne et française** aura lieu au couvent de la Retraite de Lesneven, du lundi soir 3 Novembre au vendredi matin 7, pour les dames de la L. P. D. F. et toutes les personnes qui voudraient y prendre part.

La retraite française sera prêchée par M. l'abbé Moënner, supérieur du Collège Saint-François de Lesneven.

Prière de se faire inscrire au couvent même de la Retraite.

Brest. — **Congrès diocésain de l'A. C. J. F.** — En vue de reformer les rangs et les cadres de l'A. C. J. F. diocésaine, M. le chanoine Kérisit, aumônier diocésain, secondé par MM. F. Lidou et l'abbé Aubert, président et aumônier de la zone brestoise, après avoir dressé le programme d'une retraite-congrès qui devait se tenir à Lambézellec, du 4 au 7 Septembre dernier, lançait de tous côtés ses invitations aux directeurs des Œuvres de jeunesse ainsi qu'aux jeunes gens eux-mêmes.

Cet appel a été entendu : une quarantaine de jeunes gens suivaient les exercices de la retraite fermée qui leur fut prêchée au pensionnat N.-D. de Bonne-Nouvelle, par M. l'abbé Cozanet, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge. Rarement, nous dit-on, retraite porta de meilleurs fruits. Sans doute, nos jeunes reconnaissent-ils la nécessité de se recueillir au milieu de la dissipation d'alentour. Peut-être aussi, ont-ils conscience qu'un rôle important leur est réservé dans le travail de reconstruction matérielle et morale, dont le besoin s'impose, et qu'un sérieux effort de réforme individuelle leur est d'abord indispensable. Ainsi, à la base de leur action, les membres de la Jeunesse Catholique vont mettre ce premier élément qu'ils se plaisent, d'ailleurs, à inscrire en tête de leur programme : la piété.

Cependant, la piété ne dispense pas de l'étude dans une formation complète : aussi la journée du dimanche 7 Septembre est-elle consacrée, pour une très large part, aux séances de travail. Elles sont présidées par M. Souriac, docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat, président général de l'A. C. J. F., qui a tenu, malgré la distance, à venir témoigner à ses amis de Bretagne l'intérêt qu'il porte à leurs efforts.

La première séance s'ouvre, à 8 heures 30 du matin, par la lecture de la lettre de bénédiction et d'encouragement que Mgr l'Evêque de Quimper a daigné adresser au Président de l'Association, à l'occasion du Congrès. Puis la parole est donnée à Alf. Martin, pour son rapport sur l'A. C. J. F. : ce qu'elle est, ce qu'elle veut, ce qu'elle peut. Dira-t-on que ce rapport est superflu, et que le programme de l'A. C. J. F., arrêté depuis de longues années, a, depuis de longues années aussi, fait ses preuves? Sans doute ; mais combien, parmi ceux qui étaient affiliés à la J. C. avant la guerre, ont perdu le contact avec tout groupement ; et combien d'autres, parmi les tout jeunes qui sont maintenant désireux d'en faire partie, n'en connaissent guère que le nom et ont vraiment besoin d'une sérieuse initiation ! Ce qu'est la J. C., ce qu'elle veut, le rapporteur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le rappelle donc en faisant un émouvant commentaire de l'A. C. J. F. : piété, étude, action. Quant à ce qu'elle peut, nul mieux que le Président général n'est qualifié pour le dire, et M. Souriac expose nettement la situation actuelle de la J. C. et la compare à la situation d'avant-guerre. En 1914, nous avions de belles promesses d'avenir : 120 000 membres magnifiquement groupés se préparaient à jouer dans le pays un rôle de premier plan ; 15 000 hélas ! sont tombés au champ d'honneur, et parmi eux, l'élite, les chefs qui encadraient ces troupes et se disposaient à les mener au combat. Si tout n'est pas à refaire, il ne faut pas, néanmoins, se dissimuler qu'un plus vigoureux effort est exigé de ceux qui restent : il faut donc se préparer avec plus d'ardeur au travail.

Voici l'heure de la grand'messe à l'église paroissiale de Lambézellec : à l'Evangile, M. Cozanet monte en chaire et parle en termes émus de la piété qui convient au jeune Catholique, qui doit animer toute sa vie, inspirer toute son attitude, rayonner dans tous ses actes.....

A midi, un banquet réunit les congressistes dans la grande salle des fêtes du Pensionnat N.-D. de Bonne-Nouvelle. Echange de gais propos ; puis silence, dès que s'ouvre la série des toasts : de M. Souriac, d'abord : toast enflammé, enthousiaste en l'honneur du Pape ou plutôt de la Papauté, car le Pape, qu'il s'appelle Léon XIII, Pie X, ou Benoît XV, est toujours le Père commun des fidèles à qui nous faisons, avec un joyeux empressement, l'hommage de notre obéissance et de notre amour ; de François Lidou, en l'honneur de Mgr l'Evêque de Quimper, qui connaît notre docilité, notre fidélité à suivre toutes ses directions ; de Hirsch, vice-président de la section brestoise, en l'honneur du Comité général de l'A. C. J. F. et du Président général, à qui le lie une amitié déjà vieille ; de Jean Aubry, de la section de Lorient, en l'honneur des ruraux, force vive du pays ; enfin, de l'abbé Aubert, pour exprimer à M. le chanoine Kérisit, aumônier diocésain, retenu à Morlaix, le respectueux attachement des congressistes, et pour remercier tous ceux qui ont bien voulu aider à la préparation et à la réussite de ce Congrès.

A 2 heures, reprise de la séance d'études, et rapport de Paul Caret, président du groupe de Plougastel-Daoulas, sur la J. C. dans les paroisses rurales. Dans une étude très soignée, fruit d'une longue expérience, P. Caret fait valoir d'abord l'utilité et même la nécessité qu'il y aurait à créer des groupements de J. C. dans les principaux centres ruraux, en tenant compte toutefois de la différence des milieux. Une discussion s'engage, où M. de Raglot, agrégé de l'Université, membre de la J. C. brestoise, apporte des vues et des observations qui témoignent une connaissance approfondie de la question rurale. En conclusion, on admet que le programme de l'A. C. J. F. satisfait, dans ses grandes lignes, aux problèmes qui se posent actuellement à la campagne comme à la ville, mais que la méthode pour les résoudre est une question d'espèce à trancher sur place ; et on émet le vœu que les groupes ruraux de J. C. soient multipliés autant qu'il est possible.

La parole est à M. Le Meur, professeur au Collège de Saint-Pol, pour son rapport sur la J. C. dans les collèges : question qui n'est pas nouvelle, mais à laquelle les circonstances donnent plus d'intérêt et d'actualité que jamais, si le besoin se fait sentir plus que jamais de cette élite qui doit fournir à nos troupes les cadres de l'avenir. Le rapporteur s'attache à montrer comment le fonctionnement de l'A. C. J. F. est possible au collège, sans que la discipline ni les études en aient à souffrir. Le Congrès s'accorde à reconnaître l'utilité de la création d'un groupe de J. C. à l'intérieur de chaque collège. Déjà deux groupements existent : l'un, encore à ses débuts, celui de l'Institution du Créïs-Ker, l'autre qui compte plusieurs années d'existence, celui de N.-D. du Bon-Secours de Brest ; et, d'autre part, M. l'abbé Aubert a reçu des supérieurs des maisons d'enseignement secondaire du diocèse des lettres d'encouragement qui sont autant d'adhésions de principe...

L'heure de la séance de clôture approche : la grande salle du patronage de Lambézellec est livrée au public pour le discours de M. Souriac. Près d'un millier d'hommes et de jeunes gens sont venus écouter l'orateur, que M. le chanoine Abhervé-Guéguen, curé-doyen de Lambézellec, présente en quelques mots émus et délicats. M. Souriac commence son discours ; et d'emblée l'auditoire est sous le charme de cette parole chaude et véhémente dont l'éloquence est faite de logique passionnée et d'une ardente conviction. Pour exposer le programme de l'A. C. J. F., l'orateur se place au cœur de la vérité catholique. Il montre que l'A. C. J. F., consciente des difficultés de l'heure actuelle, ne sera pas inférieure à la tâche, immense et urgente, de restauration religieuse, morale et sociale.

Le discours de M. Souriac fréquemment interrompu par les applaudissements de l'auditoire, se termine par un émouvant appel à la bonne volonté et à la générosité des jeunes. Une véritable ovation est faite à l'orateur.

Les congressistes se rendent alors à l'église paroissiale de Lambézellec, pour y recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement....

N.

Le sacre de Mgr Pelt. — Mgr Dupont des Loges, un Breton, avait clos la liste des évêques français de Metz. Avec Mgr Pelt, dont le sacre a eu lieu le lundi 29 Septembre, la tradition interrompue vient de reprendre, pour continuer indéfiniment, espérons-le.

La ville reconquise, encore toute vibrante des réceptions faites à nos autorités civiles et militaires, a retrouvé la première ferveur de son enthousiasme pour fêter son nouvel Evêque et le prélat consécrateur, Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris. Elle sentait, qu'en ce jour, de nouveaux liens l'attachaient par le cœur à la Mère Patrie qu'elle saluait sous les traits aimés et respectés du cardinal.

Le dimanche soir, Son Eminence fut reçue à la gare par le nou-

Archives diocésaines

vel Evêque entouré du Conseil municipal conduit par le maire, M. Prével, du général de Maud'huy, gouverneur du territoire de Lorraine, du général de Cugnac, d'une délégation du Chapitre, présidée par son Doyen. Devant la gare, les cercles catholiques de la ville, avec leurs drapeaux, leurs tambours et leurs clairons, attendaient sa sortie. A son apparition, ce fut une ovation indescriptible aux cris de : « Vive la France, Vive le Cardinal » !

Emouvante par elle-même, la cérémonie du sacre fut encore rehaussée, le lendemain, par la présence de nombreux Evêques et Prélats dont NN. SS. Altmayer, archevêque de Synnade, Nicotra, nonce de Belgique, Ruch, Evêque élu de Strasbourg, Ginisty, Evêque de Verdun, Monier, Evêque de Troyes. Aux premiers rangs de la foule qui emplissait la cathédrale, avaient pris place le colonel Logue, représentant M. Millerand, Mirman, commissaire spécial de la République à Metz, les généraux de Maud'huy et Chauvet, les sous-préfets de Metz-campagne, Thionville, Boulay, M. Prével, etc...

Le chant grégorien, exécuté à la perfection par les élèves du Grand Séminaire au complet et la maîtrise de la cathédrale, fut agréablement entrecoupé par quelques morceaux à voix mixtes de Hehle. Un cortège triomphal conduisit ensuite le nouvel Evêque jusque dans la cour de l'Evêché.

Le banquet qui suivit la cérémonie réunit à nouveau toutes les autorités civiles et militaires et ne comporta pas moins de 500 couverts. Les discours d'usage, empreints d'un sentiment unanime d'union patriotique, furent prononcés par Mgr Pelt, par le chanoine Colin, au nom des prêtres lorrains, par Son Eminence le Cardinal consécrateur, et, détail inédit pour un dîner de Sacre, par M. Mirman.

Le Commissaire général de la République eut quelques paroles excellentes à l'adresse de tous, particulièrement de Mgr Ginisty, Evêque de Verdun, et Mgr Ruch, avec lequel il se félicita d'avoir travaillé dans le plus grand accord tandis qu'il était préfet de Nancy. Son dernier mot à Mgr Pelt fut remarquable de délicatesse et de cordialité : « Monseigneur, je vous salue avec une respectueuse et fraternelle sympathie, non seulement parce que comme premier Evêque français de Metz, vous êtes quelque chose de grand dans la France, mais parce que connaissant vos qualités, je puis m'incliner profondément devant votre personne ».

Nul doute qu'un épiscopat commencé sous de si heureux auspices ne soit infiniment prospère et fécond : *ad multos annos.*

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE

GRISAILLES — SUJETS

16, rue Traverse BREST **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

Imper et Léon

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DEFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 % d'intérêt.

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1ères côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.18.

CONTRE la VIE CHÈRE, CONSOMMATEURS, adressez-vous au **producteur fabricant** pour vos achats
HUILES ET SAVONS
Ecrire Etablts PILON BLANC, à SALON (B.-du R.).

LA CURE ÉCONOMIQUE DE
GOUTTE, GRAVELLE, ARTHRITISME
par les SELS DE VITTEL
marque **Grande Source.**
Dans toutes pharmacies et Laboratoire H. Pruvost, à Vittel.

Entreprise générale de Transports et Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS

Ancienne Maison HÉLOU

Téléphone 454. **SUIGNARD, Successr** Téléphone 454.

Adresse télégraphique : « **Suignard Quimper** »,

Archives diocésaines d(imper et Léon



Crème POUR Chaussures **Eclipse**

FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES D'ÉGLISES ET CHAPELLES



PAUL CHAMBON-DURAND, fondeur à Chalette (Loiret),
demande à montrer le métier à jeune homme pour l'établir.

ANÉMIE NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE CONSOMPTION, CHLOROSE SURMENAGE, CONVALESCENCES Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Phie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5'50 franco *et Phie*.

LA MÉNOPAUSE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la Ménopause. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'Age critique : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phébites*, etc.

Le flacon, **5** francs dans toutes les Pharmacies, **5 fr. 60** franco. Expédition franco gare, par quatre flacons contre mandat-poste de **20** francs adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(Notice contenant renseignements gratis.) **538**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

RÉDACTION ET ADMINISTRATION *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 8 fr.; Étranger 10 fr.

34e ANNÉE. | Vendredi 17 Octobre 1919. | N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Les prières pour la Paix ; Nominations ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis ; Retraite bretonne de jeunes filles à Quimper ; En l'honneur de Laënnec ; Fête patronale à Saint-Mathieu de Morlaix ; Adoration à Landunvez ; Mahalon ; Quimperlé ; La Confrérie de N.-D. des Champs ; Guipavas ; Université catholique de l'Ouest ; Un savant chrétien, Laënnec (suite).

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Octobre. — 19me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoire de S. Pierre d'Alcantara.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Pierre d'Alcantara.

Lundi, 20. — S. Jean Cantien, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 21. — S. Conogan, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 22. — ANNIVERSAIRE DE LA DÉDICACE DE L'ÉGLISE CATHEDRALE DE QUIMPER. Double de 1re classe, avec octave. Blanc.

Jeudi, 23. — De l'octave de la Dédicace.

Vendredi, 24. — S. Magloire, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Samedi, 25 — S. Gouesnou, Evêque et Confesseur. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 26. — 20e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plonégat-Guerrand	du 19 au 21 Octobre.
Lothey.	du 22 au 23 —
Hôpital Camfrout.	du 24 au 26 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Les prières pour la paix seront supprimées à partir de vendredi 17 Octobre.

II. Nomination. — Monseigneur l'Evêque a autorisé M. Le Berre, recteur de Saint-Melaine à porter la mozette des doyens.

III. Avis. — Nous prions de vouloir bien signaler, le plus tôt possible, au Secrétariat de l'Evêché, les observations et rectifications à apporter à la partie de l'*Ordo* réservée au personnel.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathedrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 19 Octobre :* messes à 6, 7, 8, 9, 10 heures (grand'messe) — Vêpres à 3 heures. — Exposition du Saint-Sacrement de 6 h. 1/2 du matin à 8 heures du soir. — A 8 heures, prières du rosaire, instruction par M. le Goasguen, cantique au Sacré Cœur, Consécration, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

Dimanche 26 : réunion à la chapelle, le matin, à 7 heures, de la Congrégation des Enfants de Marie ; le soir, à 4 heures, du Tiers-Ordre de Saint-François.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *19e dimanche après la Pentecôte (19 Octobre) :* messes a 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2 — Vêpres à 3 heures ; exposition du Saint-Sacrement ; réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession, prières du Rosaire, Acte de consécration au Sacré Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : à 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

M. le chanoine Cornou ayant repris la direction de la *Semaine religieuse*, prière de lui adresser, 3, place Saint-Mathieu, Quimper, tous documents intéressant soit la rédaction, soit l'administration du journal.

Avis de service. — Le service anniversaire de M. P. Le Goff, mort vicaire de la paroisse, sera chanté à Poullan, *le jeudi 23 Octobre*, à 10 heures.

Quimper. — **Retraite bretonne de jeunes filles**, *du 12 au 18 Octobre.* — 7 paroisses ; 30 retraitantes : Ile de Sein, 7 ; Briec, 6 ; Plogonnec, 6 ; Goulien, 5 ; Plouhinec, 4 ; Landudal, 1 ; Pleyben, 1.

— **Retraite bretonne.** — Le dimanche 9 Novembre s'ouvrira, à la chapelle, rue des Reguaires, une retraite bretonne pour le Tiers-Ordre de Saint-François. Elle sera prêchée par M. l'abbé Hénaff-Barnabé.

Quimper. — **En l'honneur de Laënnec** — Le centenaire de la découverte de l'auscultation médiate a été célébré dimanche, à Quimper, avec toute la solennité que méritait l'immortel auteur de cette grande conquête médicale. La statue de notre illustre compatriote, parée de faisceaux de drapeaux, a vu se grouper autour de son socle une assistance d'élite animée d'un double sentiment de reconnaissance et d'admiration. Dans une enceinte réservée, avaient pris place M. le Secrétaire général de la Préfecture, représentant M. le Préfet du Finistère ; Mgr l'Evêque de Quimper ; M. le Maire de Quimper et le Conseil municipal ; les membres de la délégation des Médecins de France, où se remarquaient quatre professeurs de la Faculté de Médecine de Paris, en robes amarantes ; une délégation des élèves et des professeurs du Lycée.

D'éloquents discours furent prononcés : MM. le docteur Colin, président, pour l'Association des Médecins du Finistère et du Comité d'organisation ; le chanoine Abgrall, président, pour la Société Archéologique du Finistère ; le docteur Levassort, secrétaire général, pour l'Association des Médecins de France ; le docteur Rappin, de l'Ecole de Médecine, et Directeur de l'Institut Pasteur, à Nantes ; le docteur Rouxeau, de l'Ecole de Médecine de Nantes, biographe et admirateur passionné de Laënnec ; le docteur Letulle, de la Faculté de Médecine de Paris ; le docteur Gley, professeur au Collège de France, au nom de notre grande Institution, où Laënnec occupa également une chaire ; enfin, M. Le Hars, maire de Quimper, célébrèrent à l'envi la gloire et la découverte géniale de notre immortel concitoyen.

Une palme symbolique fut ensuite déposée sur le socle de la statue. Puis, pour clore cette manifestation d'unanime reconnaissance pour la mémoire de ce grand bienfaiteur de l'humanité, l'assemblée, formée en cortège, vint assister à l'apposition d'une plaque commémorative sur la maison qui occupe aujourd'hui l'emplacement de celle où naquit notre compatriote.

⁂

La célébration de ce centenaire n'eut pas été complète, pourtant, si à ces hommages littéraires et scientifiques ne s'était ajouté un pélerinage à la demeure même où Laënnec a voulu vivre ses dernières années et à la tombe qui marque, dans l'attente de la résurrection, son lieu de repos définitif.

Un fort groupe de pélerins se rencontrait donc, le lundi matin, autour du modeste monument de granit, qui, au centre du cimetière de Ploaré, garde les restes de l'illustre disparu. M. le docteur Mével y évoqua des souvenirs déjà lointains du temps où, jeune

Archives diocésaines de Quimper et Léon

médecin à l'âme chaude et lyrique, il exprimait en une page, qu'il nous relut, son admiration pour une œuvre immortelle dont le temps devait consacrer la bienfaisante fécondité. M. le chanoine Abgrall rappela qu'en Bretagne une visite à un cimetière n'a pas de sens si elle ne comporte pas une prière. Il récita donc à haute voix un *De profundis* auquel l'assistance répondit.

La magnifique église de Ploaré, que fréquenta assidûment Laënnec, attendait les pèlerins. Reçus par M. l'abbé Jossin avec cette distinction et cette amabilité qui caractérisent M. le recteur de Ploaré, ils entendirent une allocution de M. le chanoine Abgrall rappelant les vertus du grand croyant. Un *Magnificat*, aux versets alternés avec la protestation de fidélité si connue des Bretons : *D'hor Mamm santez Anna*, fut ensuite chanté et, après un coup d'œil aux curiosités architecturales de l'édifice, le cortège prit, par la chapelle de la Sainte-Croix, le chemin de Kerlouarnec.

Ce paysage est un vrai poème. Avec ses tons d'automne, étalant partout leurs teintes de bistre et d'or, il ajoutait encore à la mélancolie des souvenirs dont ces lieux sont pleins. C'est donc là, dans le silence ensoleillé de ces bois, retraite idéale pour une santé défaillante, que devait mûrir dans la souffrance l'âme croyante et limpide de notre grand compatriote ! Avec quel charme, avec quel bonheur d'expression, M. le Dr Mével, raconta ces années austères et douces, avec quelle délicatesse il célébra les qualités du Laënnec intime, aussi bon propriétaire que pieux paroissien, aussi modeste et accessible qu'illustre et respecté. Grand homme et grand savant, certes, concluait M. Mével, et plus encore : il y a deux siècles, on l'eût appelé un Saint !

C'est sur ce mot, profond et juste, sur ce rapprochement de deux termes trop souvent et injustement opposés l'un à l'autre, science et religion, que s'est achevée cette célébration du centenaire de la découverte qui assure à la mémoire de Laënnec une immortalité fondée à la fois sur la solidité de sa doctrine et sur la fécondité de ses travaux scientifiques.

Morlaix *(Saint-Mathieu)*. — Fête patronale. — Dimanche 21 Septembre, était célébrée la fête de saint Mathieu, patron de la paroisse. L'église avait revêtu son ornementation des grands jours ; et sur le rouge sombre du somptueux tapis de chœur et de l'antipendium, sur l'or du conopé, le blanc des chrysanthèmes et les couleurs variées des fleurs de serre jetaient leurs notes harmonieuses et gaies...

A 10 h. 30, l'orgue annonce l'entrée au chœur : c'est la toccata de Boëlmann interprétée par M. l'abbé Boucher, professeur au Collège Saint-Yves, artiste au talent à la fois religieux et délicat. Le motif héroïque se dessine dès le début, mais comme une harmonie lointaine qui peu à peu s'amplifie, jusqu'à la plénitude de son effet affirmée en de superbes accords... La messe commence, chantée par M. l'abbé Grall, aumônier des Ursulines, qu'assistent MM.

Le Meur, professeur à Saint-Pol, et Prigent, directeur de l'école Saint-Joseph de Morlaix. Bientôt se fit entendre le *Kyrie* de la messe de Ste Hildegarde : on sait que le *Kyrie* est de l'abbesse elle-même, les autres parties de la messe ayant été composées par dom Pothier d'après les mélodies de la Sainte ; la maîtrise de la paroisse, dirigée à l'orgue par M. l'abbé Hervé, alterne avec la chorale des jeunes filles de N.-D. du Mur qui répond de la nef. On admire la sûreté avec laquelle tous rendent ce plain-chant grégorien d'un style si pur, encore qu'on y sente quelque recherche.

Après le prône, M. l'abbé Le Chat, aumônier au Lycée de Brest, monte en chaire. Il prend pour thème la vocation de l'Apôtre : « *Vidit hominem sedentem... Et surgens secutus est eum,* » et en fait un commentaire nourri de doctrine et vibrant. Combien sont assis, qui refusent de s'avancer sur la voie de la perfection ! Combien se contentent de vivre d'une vie diminuée : de la vie inférieure des plantes ou des animaux, de la vie terre à terre de l'homme qui se fie à la seule raison naturelle ! Combien peu reconnaissent l'insuffisance de cette lumière vacillante du bon sens et la nécessité des clartés surnaturelles de la foi ! Nous, du moins, porterons-nous plus haut nos regards ? Voici que nous sortons d'une époque où l'héroïsme a surgi de toutes parts : ce que tant de jeunes gens ont réalisé de vertu, mûs par le sentiment du devoir patriotique, ne sommes-nous pas capables, nous autres, fils de la lumière et de la grâce, de le renouveler par une acceptation pleine et joyeuse de notre devoir de chrétiens ? Et M. l'abbé Le Chat termine sur un émouvant appel à la foi de ses auditeurs, mais une foi généreuse et vivante, capable de tous les dévouements...

Les deux maîtrises chantent alternativement le *Credo*, et l'orgue de nouveau se fait entendre dans un « Allegro cantabile » de Widor : thème pastoral qui déroule la mélodie d'un hautbois et qu'anime un dialogue entre hautbois et flûte. Puis après le *Sanctus* et l'Elévation, la chorale des jeunes gens attaque le *Domine non secundum* de C. Frank, à trois voix mixtes : il faut louer les choristes qui ont rendu à souhait cette grâce du motif en forme mineure du début, et la phrase triomphale en tonalité majeure de la fin.

A la Communion, l'orgue joue l'*Andante* du grand maître Debussy : à quoi comparer ce chant d'une souveraine harmonie, sinon peut-être à la poésie lamartinienne ? A travers les variations, la mélodie se déploie et serpente, souple et libre en apparence, en réalité soumise aux règles d'un rythme sévère, de même que chez le grand poète tout s'accorde : langue, style et versification pour rendre l'idée très haute qui l'inspire... C'est enfin la sortie avec le final de la 4e Symphonie de Widor si connue, mais qu'on ne se lasse jamais d'entendre, et où se font valoir les belles ressources de notre orgue.

L'entrée des vêpres est saluée par le début de la « Suite gothique » de Boëllmann. Au salut, la chorale des jeunes gens, interprétant un motet à trois voix mixtes : le *Benedicta es tu* de la Tombelle, a réussi les nombreuses et délicates nuances de l'*Alleluia*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

final d'une douceur si pénétrante. La chorale des jeunes filles donne, après la bénédiction du Saint-Sacrement, un cantique à deux voix en l'honneur des SS. Apôtres : l'exécution en est d'une justesse parfaite, soutenue par deux ou trois contralti d'un remarquable timbre... Enfin, à la sortie, l'orgue exécute la *toccata* de Gigout : à partir du motif initial, le thème peu à peu se modifie et se transforme, jusqu'au rythme final d'une grande puissance où s'opère l'harmonieux accord des différents motifs.

Et l'on reste sous le charme de cette belle fête religieuse où le programme musical obtint une place si large Faut-il s'en plaindre ? et n'est-il pas vrai que si nos cérémonies doivent une grande part de ce charme au plain-chant ou à la musique qui les relève encore, il nous faudra toujours pour l'une et l'autre de ces formes de l'art, des maîtres d'une science éprouvée et d'une technique achevée ?

Landunvez. — **L'Adoration.** — Du 27 au 30 Septembre la paroisse de Landunvez devait monter la garde devant le Très Saint-Sacrement exposé. Le vénérable Recteur, toujours à l'affût du bien à faire aux âmes de ses paroissiens, voulut profiter de cette occasion pour procurer à ses ouailles le bienfait d'une retraite. Depuis quelques semaines déjà, le *Kannadik* avait répandu la bonne nouvelle aux quatre coins de la paroisse. Stimulé par les pressantes exhortations du zélé pasteur, chacun se proposait d'être là, dès la première heure, pour remercier Notre Seigneur de nous avoir donné la victoire et la paix, et aussi pour profiter des enseignements que les bons missionnaires allaient donner pendant huit grands jours.

Dans cette fête des âmes, une part était réservée à chacun. M. le Recteur avait invité toute la paroisse ; tout le monde fut fidèle au rendez-vous.

Une journée fut consacrée aux enfants de 10 ans à 14 ans. Ce fut un spectacle vraiment touchant de voir ces petits enfants s'approcher de la Sainte Table avec la foi la plus vive, et venir demander à Notre Seigneur de bénir la retraite des grandes personnes. Ainsi commencés, les exercices de l'adoration ne pouvaient manquer d'être bénis de Dieu et d'obtenir un plein succès.

Le jeudi soir, en effet, la gracieuse église de Landunvez se trouvait bien remplie. Les hommes et les femmes, quittant leurs durs travaux, étaient venus en foule travailler à la sanctification de leurs âmes. Après avoir entendu pendant trois jours prêcher Jésus-Eucharistie, tous se présentèrent au saint tribunal, et le dimanche matin, la moitié de la paroisse recevait la sainte communion.

Le dimanche soir, ce fut le tour du second groupe. Le Pardon de Saint-Gonvel avait empêché bon nombre de paroissiens de se trouver au sermon d'ouverture. Mais le lendemain, l'église était aussi pleine que la semaine précédente : tous encore furent fidèles à suivre les instructions et à venir adorer Notre Seigneur dans le Sacrement de son amour. Mercredi matin, la communion générale,

suivie du chant du *Te Deum*, clôtura les exercices de la retraite.

Durant ces jours bénis, l'entrain le plus joyeux ne cessa de régner dans la chrétienne population de Landunvez ; le chant fut bien exécuté, les sermons écoutés avec une assiduité et une attention dignes d'éloges. Les nombreux hommages que reçut Notre Seigneur durent lui être agréables. En retour, il accordera, nous en avons la douce confiance, à la population de Landunvez de rester fidèle aux traditions chrétiennes, et à la pratique des devoirs religieux.

Et pour terminer cette retraite, ce fut le tour des tout petits : leurs aînés étaient venus demander à Jésus de toucher le cœur de leurs pères, de leurs mères, de leurs frères et sœurs ; eux vinrent unir leurs prières à celles des anges gardiens, le jour de leur fête, pour remercier le bon Dieu de la grande grâce qu'il avait faite à la paroisse de Landunvez. Avec eux aussi nous dirons de tout cœur : *Bennoz ha meuleudi da Jesus e sakramant an Aoter.*

Mahalon. — **Dans la terre natale.** — La paroisse de Mahalon recevait pieusement, le lundi 29 Septembre, les restes de l'abbé Henri Le Guellec, mort à Paris, des suites de ses blessures, le 2 Juillet 1918. De nombreux prêtres étaient accourus pour le conduire à sa dernière demeure, parmi lesquels nous devons citer M. l'abbé Guillerm, recteur de l'Hôpital-Camfrout, son premier maître, M. l'abbé Falhon, économe de l'Institution N.-D. du Creisker, accompagné de plusieurs professeurs de ce même établissement où Henri Le Guellec avait dépensé son activité sacerdotale.

Dans l'église, trop petite pour cette foule, se pressaient les paroissiens, désireux de saluer, une dernière fois, leur héroïque compatriote, et de témoigner à la famille la part qu'ils prenaient à son deuil.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Falhon. M. l'abbé Herry, recteur de Meilars, ancien collègue de Henri Le Guellec, chanta la messe ; M. l'abbé Simon, vicaire de Tréboul, donna l'absoute.

La *Semaine Religieuse* a dit, l'an dernier, ce que fut Henri Le Guellec, et quelle perte sa mort a été pour notre diocèse, qui fondait sur lui de grandes espérances. Nous dirons seulement que si un an passé avait pu embrumer le souvenir que nous gardons de lui et affaiblir les sentiments douloureux que la triste annonce de sa mort avait éveillés dans nos âmes, en présence de ce cercueil qui contenait tout ce qui nous reste de lui, son image se retraçait comme vivante à nos yeux et ravivait en même temps tous nos regrets. Revenu au milieu des siens, qu'Henri Le Guellec repose en paix !

Quimperlé. — **Une retraite pour les conscrits et les démobilisés** s'ouvrira à la maison des Retraites de Quimperlé, le 20 Octobre, à 6 heures du soir, pour se terminer le vendredi 24.

Nous savons que le clergé paroissial ne manquera pas d'engager,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

même par des visites personnelles, au besoin, leurs fidèles paroissiens à profiter des bienfaits de cette récollection. Le *Bulletin* paroissial de Quimperlé, envoyé à chaque presbytère, aura fait connaître les conditions matérielles faites aux Retraitants.

La Confrérie de Notre-Dame des Champs à Guipavas. — Dans cette heureuse paroisse, les Œuvres rurales sont en pleine activité : syndicat agricole, caisse rurale, mutuelle-bétail, mutuelle-incendie, mutuelle-accident, y forment un faisceau de forces que tient dans la main M. Euch. Corre, vicaire de la paroisse.

Pour animer ces institutions sociales d'un esprit solidement religieux, M. le Curé, dès 1914, avait projeté de les relier ensemble dans une confrérie de Notre-Dame des Champs érigée sous le vocable de Notre-Dame du Reun, dont la chapelle est à Guipavas le centre d'une dévotion populaire.

Mais la terrible guerre éclata.

Maintenant que nos héroïques soldats, mais combien diminués, hélas ! par de glorieuses hécatombes, reviennent au foyer et à la charrue, l'ancien projet fut soumis à Mgr l'Evêque, qui l'encouragea et le bénit par la lettre suivante :

« L'heure est venue pour nos agriculteurs, non seulement de se grouper afin de défendre leurs intérêts professionnels, mais encore de resserrer leurs liens de fraternité chrétienne en pénétrant leur association de sentiments religieux. Je les exhorte à s'affilier à la Confrérie de Notre-Dame des Champs et je bénis spécialement tous ceux qui s'y enrôleront pieusement pour mieux remplir tous leurs devoirs de bons catholiques et de bons bretons. »

Le jour choisi pour l'érection de la Confrérie fut le dimanche 28 Septembre. A la grand'messe, précédée d'un service pour les morts du syndicat paroissial, de la caisse rurale et des mutuelles, et chantée par M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, M. Lanchès, l'apôtre des caisses rurales, commenta très éloquemment la parole divine : « *Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroit.* » Il montra comment l'esprit chrétien ennoblit et sanctifie le travail, préserve des atteintes de la cupidité et de l'avarice, fait fleurir la charité, la fraternité véritable, la libéralité à l'égard des pauvres, prépare aux infinies richesses du royaume de Dieu.

A midi, tous les syndiqués et mutualistes se réunissent en un fraternel banquet avec M. Hervé de Guébriant, le dévoué successeur de M. Aug. de Boisanger à la tête de « l'Office Central ». Et là furent jetées les bases d'une union corporative embrassant et représentant officiellement toutes les œuvres rurales du département, pour organiser les Chambres d'Agriculture à l'instar des Chambres de Commerce.

A la bénédiction qui suivit les vêpres, fut solennellement renouvelé l'acte de consécration agricole au Sacré Cœur. Puis tous se

réunirent à la salle du Patronage, sous la présidence de M. le Curé, qui, après la prière, donna la parole à M. de Guébriant. Ce furent alors des considérations d'un haut intérêt pratique sur l'action des Œuvres rurales, sur l'appui qu'elles trouvent dans leur organe, l'*Office Central*, sur la fraternité qui unit et la collaboration que se donnent les différentes classes du monde rural : propriétaires, fermiers, ouvriers des champs, domestiques de ferme.

Puis M. l'abbé Corre, la vraie cheville ouvrière des Œuvres rurales de Guipavas, et l'auxiliaire précieux de l'*Office Central* lui-même, dans un rapport très nourri, fait l'historique et détermine le champ d'action de chacune des cinq Œuvres rurales de la paroisse. Quand il arrive à la caisse rurale, il en appelle au témoignage de M Lanchès, qui, en quelques mots très clairs et très ardents, fait comprendre que la caisse rurale est la banque idéale, la plus rémunératrice pour les épargnes, la plus discrète et la plus généreuse pour les prêts, et, parlant de la prospérité de la caisse du Relecq, il la montra à même de prêter à la fois jusqu'à 100 000 francs pour les achats de terre ou les constructions d'immeubles.

Il est temps, maintenant, de procéder à l'érection de la Confrérie de Notre-Dame des Champs M le chanoine Le Roy en définit le but et la haute importance. Tout est par Dieu, et tout va à Dieu. L'homme s'agite et Dieu le mène, dit le proverbe. La main de Dieu doit être partout dans l'œuvre de l'homme, et si celui-ci méconnaît cette coopération et cette direction de la Providence, il ne fait que des œuvres vaines : *In vanum laboraverunt... frustra vigilat...* Là, comme pour le salut de la France par Jeanne d'Arc, il y a deux forces qui doivent s'unir : « Les hommes d'armes batailleront (c'est la part de l'homme) et Dieu donnera la victoire ».

N'est-ce pas ce que prêche éloquemment l'Eglise, par les processions des Rogations, qui sont la vraie fête du laboureur, par les Quatre-Temps, par les processions contre les calamités atmosphériques ?

Le Rituel est plein des sollicitudes de l'Eglise pour féconder et sanctifier le labeur rural : bénédiction des terres, des semences, des moissons, du beurre et du lait, des animaux de la basse-cour, des écuries et des étables, des ruches, des bâtiments d'exploitation, toujours la prière pour élever les âmes ; et parmi toutes les bénédictions, les plus belles et cependant les plus négligées : celles qui sont marquées pour la fête du 15 Août, et pour celle du 8 Septembre.

Le paysan qui comprend la part de Dieu à sa vie et à ses labeurs, fait de son travail une prière continuelle et dit son merci à Dieu comme le faisaient ses pères, par des offrandes en nature, prémices de ses récoltes, il fait hommage de son cheptel comme de sa personne. E ici le conférencier se plaît à citer deux exemples :

Au Pardon des Chevaux, près de Rosporden, le maître conduit sa bête, se découvre, se signe, récite des prières en lui faisant faire le tour de la chapelle de Saint-Eloi ; puis il va s'agenouiller devant l'image du Patron et dépose une offrande.

Ailleurs, à Lospars, en Châteaulin, la vieille coutume était que,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pendant l'octave du saint Patron, tout le cheptel de chaque ferme accomplissait son pélerinage, défilait autour de la chapelle, puis allait s'abreuver à la fontaine vénérée.

Mais la confrérie ajoute à la piété individuelle un caractère corporatif. Tous les membres, unis à Dieu sous la bénédiction de la Sainte Eglise, apprennent à s'unir entre eux par des liens de fraternité chrétienne, à se soutenir et à s'entr'aider. Le voisin n'est pas un gêneur mais un ami ; on ne cherche pas à s'arrondir au détriment des autres. Si un champ est une enclave importune, on profite de la loi qui favorise les échanges, mais on se garde de détruire un foyer. Alors, ce n'est pas la guerre aux penn-ti et aux petites fermes. Elles se multiplient au contraire, et c'est l'histoire de la ruche qui, à population doublée, quintuple son travail et ses produits. Le syndicat agricole, surnaturalisé par la confrérie, diminue les frais généraux en mettant en commun les outils perfectionnés, en créant des coopératives d'exploitation, d'achat et de vente ; et c'est ce qui permet à la Belgique de compter 227 habitants au kilomètre carré, quand la France, le plus beau pays du monde, en est réduite à 72, et le Finistère à 102 !

Avec l'esprit chrétien de la confrérie, c'est le triomphe de la vie, la fécondité et la joie des foyers, le règne de la paix et de la charité, et ce n'est pas elle qui, dans telle paroisse, produira cette horrible chose : 200 foyers détruits en un petit nombre d'années !

Après cette conférence, il ne reste plus qu'à nommer le président et le conseil de la confrérie de N.-D. du Reun, et la prière couronne cette fête dont les résultats seront féconds et qui est un exemple à suivre, selon les vœux exprimés par Mgr l'Evêque.

A. R.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — **Résultat des Examens** *(Session de Juillet 1919).* — I. Faculté de Droit. — Première année de licence : *Devant la Faculté de Paris,* a été reçu aux deux épreuves : M. Têteau (Maine-et-Loire).

Devant la Faculté de Caen, ont été reçus aux deux épreuves : MM. Choquet Pierre (Angers), Morier (M.-et-L.), Richou (Angers), *assez bien* à la première épreuve, *bien* à la seconde ; De la Villemarqué (Quimper) ; — Ont été reçus à la première épreuve : MM. Bélissent (M.-et-L.), Dangy (Vienne), Jac François, (Angers), Lagrée (Ille-et-Vilaine), Rouille (Angers).

Deuxième année de licence : *devant la Faculté de Paris,* a été reçu à la première épreuve : M. Morisson de la Bassetière (Vendée).

Devant la Faculté de Caen, ont été reçus aux deux épreuves : MM. Carayon (Sarthe), Choquet Paul (Angers), Ernoul (M.-et-L.), Gazeau (M.-et-L.), *bien* aux deux épreuves, Jousse (Sarthe), Lallié (Loire-Inférieure) ; — A été reçu à la première épreuve : M. Soulard (Basses-Pyr.) ; — Ont été reçus à la seconde épreuve : MM. Baudry (Loire-Inf.), Bled (Sarthe).

Troisième année de licence : *devant la Faculté de Caen,* a été reçu aux deux épreuves : M. Prée (Angers), *assez bien* à la première épreuve.

Doctorat ès sciences juridiques : *devant la Faculté de Paris,* a été reçu : M. Guyard (M.-et-L.).

Devant la Faculté de Lille, (session de Mars), a été reçu : M. Déprez (Pas-de-Calais), *mention très bien.* Depuis lors M. Déprez a présenté devant la Faculté de Lille un travail fort intéressant sur « La Féodalité égyptienne, des origines à la XIIIe dynastie des Pharaons ». Après une soutenance à laquelle a pris part M. Jouguet, le savant égyptologue de la Faculté des Lettres, M. Déprez a été admis au grade de docteur en droit ès sciences politiques et économiques avec la mention *assez bien.*

Capacité : *devant la Faculté de Caen,* ont été reçus : Mlle Chartier (Angers), M. Augereau (M.-et-L.), *assez bien.*

II. Faculté des Lettres. — Licence langues et littératures classiques : *devant la Faculté de Rennes,* ont été reçus : M. l'abbé Marcel Gautier, du diocèse de Nantes, *mention bien.* M. l'abbé Victor Perrin du diocèse de Laval, M. Georges Rousseau (Angers).

III. Faculté des Sciences. — Certificat d'études supérieures : *Géologie : à Rennes :* a été reçu : M. Péneau (Nantes) *assez bien ; — Calcul différentiel et intégral : en Sorbonne,* a été reçu : M. l'abbé Lainé, du diocèse de Rennes, *mention très bien ; — Mathématiques générales : en Sorbonne :* a été reçue : Mlle Quesson (Angers), avec ce certificat : « Mlle Quesson, en possession de deux autres, obtient le titre de licenciée-ès-sciences » ; — *Mécanique rationnelle : en Sorbonne,* a été reçu : M. Simon (Orne), *assez bien ; — Botanique générale : en Sorbonne,* a été reçue : Mlle Hanvas (Finistère) ; — *Chimie générale : en Sorbonne,* ont été reçus : MM. Humeau (M.-et-L.), Dodart (Charente), Mlle Allain (Angers).

Certificat P. C. N. — Devant le jury de l'école de Médecine d'Angers, ont été reçus : MM. Boiteau (Sarthe), Crochet (Vendée), Mlle Defoug (Angers), *bien,* Fougerat Jacques (Charente), Fougerat Louis (Charente), Jagot (M.-et-L.), Mlle de Jolinière (Angers) *assez bien,* Mérand (Loire-Inférieure), *Queinnec (Finistère),* Sourice (Angers), Chaudet (Sarthe), Efrench (Angers), Leblond (Manche), Mlle Le Maître (Côtes-du-Nord), Mlle Rocher (Morbihan), *assez bien,* Flamet (Angers), Thibault (Angers) *bien.* Soit 17 sur 21 candidats.

VARIÉTÉ

Un savant chrétien, Laënnec *(suite).* — **René-Théophile-Hyacinthe Laënnec est né à Quimper, le 17 Février 1781, mais non dans la rue et la demeure où depuis plusieurs années des plaques portent, par erreur, son nom. Sa véritable maison natale était située près du Pont du Stéir, dans la rue aujourd'hui René Madec, en face de l'Hôtel actuel des Postes.**

Parmi les ascendants du jeune René, plusieurs avaient

Archives diocésaines de Quimper et Léon

occupé les plus hautes charges municipales, et l'année même de sa naissance, son père Théophile-Marie était Sénéchal des Reguaires.

Quant à sa mère, Gabrielle-Félicité Guesdon, elle était petite nièce du célèbre P. Bougeant, « un des meilleurs historiens que la France ait produits », ainsi que du critique Fréron, l'ennemi de Voltaire. Peut-être aussi se rattachait-elle, par son ascendance maternelle, au poète Malherbe.

L'enfant fut baptisé par son grand-oncle, l'abbé Laënnec, docteur en Sorbonne, recteur de Loctudy, puis d'Elliant, chez lequel il devait plus tard passer quelques années non moins profitables pour son instruction profane que pour sa formation religieuse. C'est là, sans doute, que furent solidement inculqués à sa jeune âme les principes de la foi, car bien qu'ayant eu, elle aussi, le souci d'établir sur ce fondement l'avenir de son fils, sa mère fut trop tôt enlevée de ce monde pour avoir pu remplir suffisamment cette tâche.

Après Elliant et le calme de la vie rustique, ce fut, durant treize ans, Nantes et les agitations, si tragiques en cette ville, de la période révolutionnaire. Le jeune Théophile s'y trouvait chez son oncle, le docteur Guillaume Laënnec, né à Quimper en 1748, praticien renommé, qui devait mourir médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, en 1822, et lui aussi, chrétien de foi robuste et de conviction solidement enracinée, comme en témoigne la citation qui suit :

« Dieu de mes pères, écrivait-il, si l'étude de mon art ne doit me conduire qu'à douter de ta puissance, s'il faut que, dans ce corps fragile et périssable, je ne retrouve plus cet instrument céleste de ma pensée, cette âme immortelle et libre que je tiens de ta bonté ; s'il faut qu'assimilé à la brute stupide, dégradé dans tout mon être, je reconnaisse des penchants *irrésistibles* dans mon crâne et la *cogitabilité* dans une huître ; ah ! rends moi mon ignorance ! ne permets pas que je blasphème ton nom ! je n'étudierai plus ! »

Du foyer familial parvenaient au jeune homme des accents non moins imprégnés de spiritualisme. Voici les conseils que, jeune étudiant en médecine, il recevait de son père, vers 1802. Après quelques généralités sur les privations et les mortifications qu'il faut savoir s'imposer en l'honneur de Dieu, le père Laënnec ajoutait : « Il faut connaître sa religion. Un jeune homme qui, comme vous, a fait de bonnes études, ne doit pas se contenter de son catéchisme. Faites venir de bons livres et puisez y la religion dans sa source. L'*Ecriture Sainte*, avec l'interprétation de Sacy ; le *Nouveau Testament* du R. P. Bouhours ; les *Méditations* de Rodrigues, de saint François de Sales et de saint Ignace ; l'*Imitation de Jésus-Christ ;* le *Combat spirituel ;* la *Journée du Chrétien ;* voilà les livres de piété que je vous recommande. »

Muni de ce bagage moral et religieux, le jeune Quimpérois pouvait affronter la vie de Paris. Il y était entré à la fin d'Avril 1801. Il ne devait pas tarder à s'y faire un nom. Sa préparation, sa culture générale dirait-on aujourd'hui, était remarquable. Doué d'un esprit profondément observateur, il possédait une immense quantité de connaissances, non seulement sur la médecine, mais aussi sur les autres sciences et sur une foule d'arts. Outre les langues modernes, l'anglais, l'italien, peut-être l'allemand, il possédait d'une connaissance approfondie, qu'il continuait d'ailleurs d'étendre par un travail plein de persévérance, le latin et le grec. Il tenait à pouvoir lire facilement, dans le texte même, le *divin* Hippocrate. Quant au français, l'écrivain qu'aurait pu être Laënnec, se découvre dans ses compositions techniques ou autres. De bonne heure il avait donné sa mesure. Encore simple bambin de onze ans, suivant en cela l'exemple paternel, il aurait commencé à taquiner la muse. La fable écrite vers 1792, *La Barque et le Vaisseau*, en dépit de nombreuses faiblesses, semblera difficilement le devoir d'un enfant si jeune.

Plus tard nous le retrouverons versifiant encore, à ses moments perdus. « Un soir, chez Mme de G., un ecclésiastique distingué dit qu'il connaissait un hymne patriotique (c'était le trio composé pour la Fête de la Fédération, sur les paroles : *Dieu du peuple et des rois*, etc...), dont le texte était ridicule et l'air superbe. L'abbé ayant témoigné le désir d'avoir un cantique composé sur le même air, aussitôt, toute la compagnie de prier Laënnec d'y travailler. Quelques jours après, le médecin avait fait une ode en imitation du Psaume XIIIe : *L'insensé a dit dans son cœur : il n'y a pas de Dieu.* — Le docteur Rouxeau, qui raconte l'anecdote, a reproduit cette traduction paraphrasée dont la plupart des vers, incontestablement, ont un certain souffle et de la vigueur. En voici la dernière strophe :

« Grand Dieu, de ton Eglise exauce les prières,
Accomplis en ce jour tes desseins éternels.
Et des peuples divers fais un peuple de frères
Unis aux pieds de tes autels. »

Son érudition embrassait aussi, et peut être avec une prédilection bien naturelle, les études celtiques. Grâce à sa connaissance du bas-breton, il consola dans leur langue maternelle, de pauvres conscrits du Finistère, hospitalisés en 1814, à la Salpêtrière.

L'évêque de Quimper, Mgr Dombidau de Crouseilhes, instruit de cette charité du médecin quimpérois, écrivit à son diocésain pour le remercier. Ce qui provoqua, en retour, une lettre du docteur : « Nos Bretons, disait-il, étaient plus à plaindre que les autres malades. Isolés dans des salles où ils ne pouvaient se faire entendre de personne, attaqués du *mal du pays*, ils tombaient dans le découragement et plusieurs refusaient tout secours. Mes confrères les trouvaient plus difficiles

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à entendre que les Allemands et les Russes même, en ce qu'ils ne font presque aucun usage du langage d'action. J'ai eu la consolation de n'en perdre qu'un sixième, mortalité effroyable dans d'autres temps, mais faible pour le moment. J'ai perdu à peu près le tiers de mes malades français et c'est le terme moyen de la mortalité dans nos hôpitaux militaires. J'aurais voulu pouvoir leur procurer les secours spirituels. Mais il n'y avait à Paris aucun ecclésiastique qui sût le breton. M. Le Floch, diacre de votre diocèse, visitait mes malades ainsi que les autres Bretons répandus dans d'autres hôpitaux, et plusieurs fois je me suis aperçu du bon effet que sa présence avait fait sur le courage et la santé de mes malades. Ceux des malades que j'ai perdus ont été presque tous administrés par un prêtre qui leur faisait une exhortation que j'avais traduite en breton, et qu'il était parvenu assez facilement à réciter d'une manière fort intelligible. — Paris, 12 Juin 1814. »

De cette missive, on aimera à retenir la déclaration du savant médecin : « *Plusieurs fois, je me suis aperçu du bon effet que la présence du prêtre faisait sur le courage et la santé de mes malades.* »

Disons, en passant, qu'au commencement d'Août 1817, l'abbé Graveran, le futur évêque de Quimper, mais alors simple diacre étudiant à Paris, s'en fut consulter son compatriote, le docteur Laënnec : « Trois mois de vacances avec beaucoup d'exercice » fut la réponse et l'ordonnance du prince de la science. Il en est de plus dures. *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIIIe.

La Nature de l'Homme, par l'abbé E. Duplessy. *Cours supérieur de Religion* (3e fascicule), 64 pages. Prix, 0 fr. 60 ; port, 0 fr. 05.

L'auteur examine successivement la thèse et les objections concernant la spiritualité de l'âme humaine, puis les questions si épineuses de la liberté de l'âme, de son immortalité, et enfin du déterminisme

Veuve J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

« FONDS-SAINTE-TRINITÉ »

RHUM VIERGE DE LA MARTINIQUE

Le Rhum « Fonds-Sainte-Trinité » dont notre Maison s'est assuré le monopole est tiré de la première habitation des Antilles. Nous en garantissons rigoureusement la pureté et l'origine, son arome sans égal en fait le régal des gourmets.



Crème Eclipse

POUR Chaussures

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. Emile DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.13.

Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

3, rue Kéréon, QUIMPER. —— **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

CONTRE la VIE CHÈRE, CONSOMMATEURS, adressez-vous au producteur fabricant pour vos achats

HUILES ET SAVONS

Ecrire Etablts^ts^ **PILON BLANC, à SALON** (B.-du R.).

GOUTTEUX, GRAVELEUX, ARTHRITIQUES

prenez les SELS de VITTEL.

Exigez la marque **GRANDE SOURCE.**



FONDERIE SPÉCIALE DE CLOCHES D'ÉGLISES ET CHAPELLES

PAUL CHAMBON-DURAND, fondeur à Chalette (Loiret),

demande à montrer le métier à jeune homme pour l'établir.

VITRAUX D'ART

Maison fondée en 1864

G. P. DAGRANT

7, Cours de la Marne - BORDEAUX

ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

Archives diocésaine de Quimper et Léon

L'HEURE DU REIN

A 10 heures du soir, un verre d'URODONAL, pour se laver le rein

Ce qui distingue l'homme des autres animaux, a dit je ne sais quel pince sans rire, c'est qu'il peut boire sans soif Ce n'est pas là, d'ailleurs, une supériorité.

Toutefois, il importe de ne pas boire n'importe quoi, ni d'abuser de l'eau banale, de l'innocente *aqua simplex*, même — chose rare — quand elle n'est pas en soi sujette à caution.

Je sais bien qu'Hippocrate a dit « L'eau est le meilleur des diurétiques ». Mais je sais bien aussi que cet apophtegme, tout en contenant une forte part de vérité, a fait plus d'une victime. Boire trop d'eau, fut-elle la meilleure du monde, est un tort, surtout pour les dyspeptiques, les dilatés de l'estomac, les cardiopathes, les obèses et les hépatisants.

On ne saurait davantage boire impunément à n'importe quel moment de la journée Il faut choisir son heure. C'est toujours une imprudence, par exemple, de trop boire aux repas, car l'on risque ainsi de se « noyer » le bol alimentaire, et en raison de la dilution exagérée du suc gastrique de ralentir le travail de la digestion. Mais s'il s'agit du repas du soir, l'imprudence s'aggrave. L'élimination normale n'ayant pas eu, en effet, le temps de s'opérer, l'estomac va demeurer, à la faveur de la station couchée, démesurément gonflé toute la nuit. D'où l'insomnie fatale et ce malaise que détermine la compression du cœur.

L'instinct populaire a depuis longtemps pressenti ce qu'il y aurait de mieux à faire Ceux qui s'en inspirent boivent tout bonnement un seul verre d'eau le soir avant de se mettre au lit. La plupart s'en félicitent ; je n'ai jamais rencontré personne à s'en repentir

Par le fait, cette pratique est excellente, quoiqu'elle ne suffise pas toujours.

Le résultat à obtenir étant de résorber l'excès d'eau qui boursoufle les tissus, il est nécessaire que la quantité d'urine émise soit supérieure à la quantité de liquide ingéré. On doit donc tabler plutôt sur son action excitatrice, pour un peu je dirais sur son action catalytique, que sur son action mécanique D'autre part, elle est, par définition, en quelque sorte inerte et neutre. A ce compte-là, seules les eaux minérales seraient à conseiller si leur efficacité n'était pas fonction de leur volume et de leur fraîcheur Malheureusement tout un chacun ne peut pas s'offrir un voyage à la bonne source ni ingurgiter sans inconvénient deux ou trois litres par jour.

Bref, la difficulté serait à peu près insoluble si l'Urodonal ne nous permettait pas de la tourner. Décongestif au premier chef, l'Urodonal a pour premier effet d'épargner du travail au rein, en rétablissant sa perméabilité et le mettant ainsi en état de s'acquitter sans effort de sa fonction normale. Une bonne cuillerée d'Urodonal dans le verre d'eau bu le soir — 10 heures — avec les habitudes de la vie courante, semblent l'instant le plus propice. C'est la liberté du rein assurée aux moindres frais.

N. B. — *On trouve l'***Urodonal** *dans toutes les pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN 2 bis, rue de Valenciennes, Paris. — Le flacon, franco, 8 fr. ; les 3 flacons, franco 23 fr. 25.*

Le Gérant : **Ar. de Kerangal.**

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

34e Année. Vendredi 24 Octobre 1919. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Messe de *Requiem* permise, cette année, le dimanche 2 Novembre ; Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X ; Nominations.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de services ; Une précieuse faveur trop ignorée ; Lesneven : Retraite bretonne d'hommes ; La consécration de la Basilique de Montmartre ; Conseils de généralissime ; Congrès National de la Natalité ; Variété : Un savant chrétien : Laënnec (suite).

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Octobre. — 20me Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires 1° de S. Alor, 2° de l'Octave de la Dédicace, 3° de S. Alain, 4° de S. Evariste.

A vêpres, mémoires de l'Octave et de S. Alor.

Lundi, 27. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 28. — SS. Simon et Jude, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.

Mercredi, 29. — Octave de la Dédicace de l'Eglise cathédrale. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 30. — De la férie. Vert.

Vendredi, 31. — Jeûne. Vigile de Tous les Saints. Violet.

Samedi, 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe, avec octave. Blanc.

Dimanche, 2. — 21e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital-Camfrout	du 24 au 26 Octobre.
Saint-Pabu	du 19 au 21 —
Edern	du 1er au 4 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Messe de *Requiem* permise, cette année, le dimanche 2 Novembre. — En vertu d'un décret de la Congrégation des Rites, la Fête des Morts étant fixée, cette année, au lundi 3 Novembre, Nous permettons la célébration d'une messe de *Requiem* (UNE SEULE) chantée ou basse, le dimanche 2 Novembre, dans toutes les églises cathédrales et paroissiales, mais non dans les chapelles ou oratoires publics, si ce n'est dans ceux où des Associations et Unions pieuses sont érigées canoniquement en vue de soulager les âmes du Purgatoire.

Cette concession est limitée à cette année, et est motivée par le désir du Souverain Pontife de satisfaire à la piété des fidèles envers les âmes des défunts, au lendemain des jours douloureux de la guerre.

II. Messe annuelle de *Requiem* instituée par Pie X. — Nous avons fixé au dimanche 9 Novembre le service annuel institué par le Souverain Pontife Pie X (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations, dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera chanté dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo* et de l'absoute. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église.

Nous engageons tous nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père à la même intention.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 9 Novembre, ou le dimanche précédent en faisant l'annonce de la messe de réparation religieuse et nationale, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées par paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 9 Novembre est celle de la Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

III. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque :

M. Guennou, vicaire à Plourin-Morlaix, est nommé professeur à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, en remplacement de M. Aubert, nommé aumônier de l'Ecole navale ;

Monseigneur l'Evêque a conféré à M. Simon, recteur de Collorec, à l'occasion de son cinquantième anniversaire de prêtrise, le titre et la mozette de doyen honoraire.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Novembre approuvée et bénie par S. S. le Pape :

L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET SÉMINAIRES.

Bien compris, dans ces milieux, l'A. de la P. y introduira et y organisera la piété et la pratique de la communion. Sous la forme de Croisade des enfants que ne donne-t-il pas ? Tout particulièrement il est, par la pratique du Trésor, un instrument pédagogique de première valeur : il apprend à se vaincre pour les motifs les plus élevés. Enfin, par l'organisation des Zélateurs et Zélatrices, il fait plus que d'éveiller dans l'esprit des enfants l'idée de l'apostolat : il le leur fait pratiquer. Par là il devient une pépinière de vocations.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN — *Dimanche 26 Octobre* . Messes à 6, 7, 8, 9 et 10 heures (grand'messe) A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie. — Vêpres à 3 heures, bénédiction A 4 heures, réunion à la chapelle de la Fraternité du Tiers-ordre de Saint-François. A 8 heures, prières du Rosaire, procession, bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts. — Le soir, à 8 heures, procession.

Vendredi : Veille de la Toussaint, il y a jeûne.

Samedi : Fête de Tous les Saints Messes aux mêmes heures que le dimanche ; messe pontificale à 10 heures ; quête pour l'entretien de la cathédrale. — A 2 h. 1/2, vêpres suivies d'une instruction, par M. Suignard.

EGLISE SAINT MATHIEU — *20e dimanche après la Pentecôte (26 Octobre) :* Messes à 6, 8 9. 10 heures (grand'messe) et 11 h 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la prière ; prières du Rosaire ; bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4. service pour M. et Mme Bonnemaison, bienfaiteurs de la paroisse.

Tous les soirs : à 8 heures, prières du Rosaire, bénédiction du Saint-Sacrement.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. J.-F. Le Roux, vicaire de Plouégat-Guerrand, mort au champ d'honneur, sera célébré à CLÉDER, le *mercredi 29 Octobre*, à 10 heures.

— Le service anniversaire pour M. Pierre Cloâtre, sous-diacre, sera chanté à PLOUARZEL, le *lundi 3 Novembre*, à 10 heures.

Une précieuse faveur trop ignorée. — Le Souverain Pontife Pie X (25 Juin 1914) a accordé à perpétuité, pour le jour de la Fête des Morts, une faveur très précieuse et qui passe inaperçue ; et la Pape Benoît XV a bien précisé, le 14 Décembre 1916, que cette indulgence plénière entière *toties quoties* est accordée *pour le jour même où se fait la Commémoration de tous les Fidèles trépassés*, donc, cette année le 3 Novembre.

Ce jour-là tout fidèle peut gagner pour les défunts, et pour eux seulement, une indulgence plénière, *à chaque pieuse visite* faite à quelque église ou à une chapelle publique ou semi-publique (par exemple : une chapelle de communauté, d'hospice, de collège, etc.).

La *confession* et la *communion* sont requises.

Les fidèles qui ont l'habitude de se confesser tous les quinze jours n'ont pas besoin d'autre confession. De même ceux qui font la sainte communion, tous les jours, ou au moins cinq fois par semaine. — Les autres fidèles doivent se confesser soit le 3 Novembre, soit l'un des huit jours qui précèdent, soit pendant l'octave qui suit cette Fête des Morts (canon 931).

La *communion* doit se faire soit le 2 Novembre, soit le 3 Novembre, Fête des Morts, soit pendant l'octave de cette même Fête (ibid).

A chaque visite, pendant qu'on est dans l'église, on doit réciter aux intentions du Souverain Pontife des prières *vocales* qui sont laissées au choix de chaque fidèle (canon 934 § 1.)

Les visites peuvent se faire, cette année, le *dimanche 2 Novembre à partir de midi, et toute la journée du lundi 3 Novembre* jusqu'à minuit (canon 923).

Ne négligeons pas ce moyen si facile de soulager les âmes du Purgatoire.

LESNENEN. — **Retraite bretonne d'hommes**, *du 6 au 11 Octobre 1919*. — 31 paroisses ; 82 retraitants : Plabennec, 11 ; Goulven, 7 ; Ploudaniel, 6 ; Plounévez-Lochrist, 5 ; Plouguerneau, 5 ; Le Folgoët, 5 ; Plouider, 4 ; Plonédern, 4 ; Ploumoguer, 3 ; Guissény, 3 ; Kersaint-Plabennec, 3 ; Lanarvily, 3 ; Plounéour-Trez, 2 ; Kerlouan, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Plouvien, 1 ; Plounéventer, 1 ; Plougonven, 1 ; Plouzané, 1 ; Plougonvelin, 1 ; Milizac, 1 ; Kernilis, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Landerneau, 1 ; Le Drennec, 1 ; Lesneven, 1 ; La Martyre, 1 ; Roscoff, 1 ; Tréflez, 1 ; Trégarantec, 1.

La Consécration de la Basilique de Montmartre.

Pour avoir été retardées de cinq années, les cérémonies solennelles de la consécration de la Basilique du Vœu National n'ont rien perdu des splendeurs qu'il était permis de prévoir, si les premiers projets de Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris avaient pu se réaliser en Octobre 1914. Elles se sont déroulées, le jeudi 16 Octobre, plus magnifiques encore qu'elles n'eussent pu l'être alors, dans un déploiement incomparable de pourpres cardinalices et de soutanes violettes qu'on ne voit sans doute qu'à Rome, aux occasions les plus solennelles, autour du tombeau des Saints Apôtres. Les évènements, par une condescendance évidente du Sacré-Cœur, leur ont même donné un caractère qui en doublait la signification et la portée, et c'est ce que le cardinal Amette voulait exprimer en demandant que l'on ajoutât à la formule de la dédicace : *Gallia pœnitens et devota*, le mot *grata* qui traduirait la reconnaissance de la France pour l'insigne-victoire due à l'amour du Sacré Cœur pour notre nation. Hommage d'un peuple repentant et meurtri, il s'est trouvé que la Basilique du Vœu National a été consacrée dans l'allégresse et l'enthousiasme d'un peuple reconnaissant et entouré du respect de l'univers.

Sa Sainteté Benoit XV, le pape dont le cœur a regretté, un jour, de ne pas battre dans une poitrine française, ne pouvait être absent de ces fêtes. L'Eminentissime cardinal Vico, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, investi de la dignité de Légat *a latere*, a présidé, en son nom, les cérémonies.

A 7 h. 1/2, Son Em. le cardinal Amette, prélat consécrateur, commençait la purification de l'édifice. Après les aspersions extérieures, se déroulait la cérémonie, si pleine de symbolisme, de la prise de possession : une grande croix de Saint-André ayant été dessinée avec de la cendre sur le parquet de la nef principale, vide d'assistants, le Prélat, de la pointe de sa crosse, a inscrit dans les deux branches les lettres des deux alphabets grec et latin. Les saintes reliques ont été alors apportées processionnellement et réparties entre les divers autels du monument. Au sépulcre creusé dans la table du maître autel étaient réservées les reliques de saint Denis et de ses compagnons, martyrisés sur la sainte colline, et de la bienheureuse Marguerite-Marie, la grande initiatrice du culte du Sacré Cœur.

A ce moment seulement, les portes de la basilique s'ouvrent pour recevoir le cortège des Evêques et des prêtres et le flot des invités, parmi lesquels figurent de nombreuses notabilités, amiraux, généraux, parlementaires et hommes d'œuvres, de la capitale. 110 Evêques dont 9 Cardinaux prennent part ou assistent aux rites qui restent à accomplir. Tandis que le cardinal Amette procède à la consécration du maître autel, d'autres Prélats, choisis en raison des affinités de leurs diocèses ou de leurs patronages personnels, accomplissent la même cérémonie pour les dix-neuf autres autels

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la basilique et de la crypte. La messe pontificale, célébrée par le Cardinal-Légat, déroule alors la pompe de sa majestueuse ordonnance, dans la rumeur immense et mélodique de la messe royale de Dumont chantée par toute l'assistance.

***

Tout avait été, en cette matinée si bien remplie, à l'éloquence prenante des rites et des symboles. Universelle et immuable, elle fait abstraction des lieux et des circonstances. Il fallait la voix des orateurs sacrés pour ajouter à ses suggestions mystérieuses l'éclat des enseignements tirés de l'actualité vivante et féconde Des maîtres de la parole, dignes de cet auditoire unique par leur autorité et leur talent, devaient s'acquitter merveilleusement de cet office.

Le jeudi soir, après le chant du *Magnificat*, Son Em le cardinal Amette, au nom des Cardinaux, des Evêques et de tous les artisans de l'œuvre du Vœu national, demandait au Cardinal Légat d'exprimer au Souverain Pontife sa reconnaissance d'avoir bien voulu se faire représenter à ces fêtes par un Prince de l'Eglise dont il connaissait depuis longtemps les sentiments de profonde sympathie pour la France.

Le Cardinal Légat répondit et ce fut, en effet, pour affirmer non seulement la prédilection du Pape pour les Francs aimés du Christ, mais son admiration personnelle pour ce pays de toutes les générosités, pour la nation choisie de Dieu pour tant de missions saintes, et qui a eu cette autre gloire de propager dans le monde entier la dévotion du Sacré Cœur.

Il était donné au P. Janvier d'exposer l'objet de ces fêtes inoubliables. L'éloquent prédicateur de Notre-Dame rappela et précisa le Vœu national en un discours profondément théologique et superbement patriotique.

Le Vœu, expliqua-t-il, a été un acte de foi et de confiance au Christ et à son Cœur Sacré. Dieu est le maître du monde, et, quand il retire son bras, « les trônes s'écroulent, un vent impétueux emporte sur ses ailes, avec les débris des sceptres, la poussière des Empires qui se croyaient éternels ». A une heure d'inexprimable angoisse, le Vœu demandait à Jésus-Christ, Fils de Dieu, tout-puissant, tout bon, de faire acte non de justice, mais de « miséricorde ».

L'éminent orateur rendit ensuite hommage à tous ceux, riches et pauvres, qui ont contribué par leur aumônes et par leur labeur à l'édification du monument, et exposa avec force que Montmartre est un hommage national de *pénitence*, d'*adoration* et de *gratitude*. Il exhorta l'auditoire et, au delà, la France entière à entrer pleinement dans ces sentiments.

Un salut solennel couronnait cette belle journée, et ce ne fut pas le moment le moins impressionnant de ces fêtes que celui où l'on entendit s'élever les paroles de l'acte d'amende honorable et de Consécration au Sacré-Cœur prononcées à voix lente et grave par les Cardinaux, les Evêques, le clergé et tout le peuple présent.

***

Mgr Touchet parlait le lendemain, vendredi après-midi. C'était la journée de la bienheureuse Marguerite-Marie, la confidente des secrets et des desseins du Sacré Cœur. L'Evêque d'Orléans, dans cette langue imagée, pathétique et hardie qui lui est propre, établit un parallèle saisissant entre saint François d'Assise, le saint souriant, sainte Thérèse, la sainte aimable et restant femme, et la bienheureuse Marguerite-Marie, d'apparence rude et austère, souffrant toujours, toujours surélevée : « Une morte marchant parmi les vivants ». Il étudia la sainte héroïne du jour sous son double aspect de victime et d'apôtre du Sacré Cœur. Dans une pathétique péroraison, il adjura la France de reprendre ses traditions de Fille aînée de l'Eglise. Quand nous crierons, dit-il : « Vive le Christ qui aime les Francs », l'humanité nous répondra : « Vivent les Francs qui aiment le Christ ».

Les fêtes continuaient, le samedi, par un hommage solennel aux victimes de la grande guerre. Après que l'assemblée, toujours aussi dense et aussi fervente, eût prié pour le repos de leurs âmes, Mgr Tissier, évêque de Châlons, les glorifia magnifiquement et traduisit pour la France entière les enseignements et les leçons qu'ils nous ont laissés dans la mort. Orateur incomparable, l'Evêque de Châlons a connu les souffrances de la grande guerre, et il trouva, pour célébrer le sacrifice de nos héros disparus, des accents qui firent vibrer jusqu'au fond des âmes l'immense auditoire réuni à ses pieds.

Le triduum se clôturait, dimanche, par un dernier discours prononcé par Mgr Rumeau, évêque d'Angers. Sermon, plutôt que discours, cette intervention oratoire était digne de celles qui l'avaient précédée. On y trouvait une plénitude de doctrine, un acent de piété, une chaleur apostolique qui en faisaient comme le complément et comme la conclusion, au véritable diapason de ces fêtes, de toutes les manifestations de ces journées inoubliables.

Disons, en terminant, le geste si beau et si émotionnant des Cardinaux et des Evêques, tous ensemble, du haut des marches du portail, bénissant la ville immense étendue à leurs pieds, à l'heure même où M. Poincaré lui conférait la Croix de Guerre, à l'Hôtel de Ville.

La Capitale ne reverra pas cette coïncidence, car si les honneurs d'une décoration pour faits de guerre peuvent, hélas ! se renouveler, les événements religieux de cette importance ne se produisent qu'une fois dans la vie d'un peuple. Aussi peut-on espérer que les grâces exceptionnellement abondantes de ces saintes journées auront une influence décisive sur l'avenir catholique de notre Patrie. Le pacte a été solennellement conclu avec le Sacré Cœur. Pour le reste de sa validité, nous avons eu les victoires de 1918 après les humiliations de 1870. Ce n'est que le premier bienfait d'une alliance dont la fécondité sera, si nous le voulons, inépuisable.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Conseils de généralissime (1). — « Ce qui reste à faire après la victoire ?... »

Et la parole du maréchal, sans cesser d'être saisissante et imagée, à la fois impérieuse et persuasive, comme il convient à un soldat qui serait académicien, — mais surtout mesurée et comme surveillée, — se fit tout à coup plus abondante, plus spontanée, plus libre, que lorsqu'elle exposait les questions militaires ou diplomatiques, et elle coula comme d'un trop-plein de pensées.

« Il y aura bien des choses à faire après cette guerre. Et des choses merveilleuses, si nous le voulons ; car cela dépend de nous Une entre autres que je vous signale. Il ne faudrait pas qu'on oubliât trop vite en France. Il faudrait même qu'on n'oubliât jamais. Organisez la fête du souvenir. Réunissez les anciens combattants. Je ne dis pas tous les jours, mais assez fréquemment pour empêcher le linceul de l'oubli de recouvrir nos morts de la guerre. Vous leur direz : « Tel jour, il y aura une cérémonie en l'honneur de ceux qui sont tombés face à l'ennemi. » Ils y seront tous. Tous, vous m'entendez. Pas un seul ne manquera à l'appel. Je voudrais bien que l'un d'eux refusât de s'y rendre ! Il serait montré au doigt par tous les autres. Ils lui diraient en pleine figure : « Alors, tu n'y étais pas là-bas ? Que faisais-tu donc, pendant que les autres se faisaient tuer ? Alors, toi qui es revenu, tu ne veux pas honorer ceux qui sont restés là-bas, ni leurs familles non plus ? » Trouvez pour parler à ces survivants de la guerre quelqu'un qui ait vu quelqu'un surtout qui ait partagé leurs fatigues et leurs dangers et vous verrez quels éclairs de fierté et d'énergie jailliront de tous les regards. On veut un terrain d'union. Le voilà. Ah ! nos soldats nos héros, comme ils s'aiment entre eux ! Rien ne vaut pour un les hommes entre eux que d'avoir frôlé la mort ensemble, et s'être senti les coudes pour marcher contre l'ennemi. Les soldats français ! Ils n'ont pas leur semblable dans le monde. Je les ai vus Je les ai eus dans la main. Les alliés ne manquent pas de qualité. J'ai eu à les admirer et en Belgique et en France et en Italie. Mais il y a avant tout le soldat français. L'homme de France, les hommes de France, que ne pourraient-ils pas ?... Le souvenir de leurs morts les unira entre eux, leur aidera à savoir ce qu'ils veulent ; et comme je l'ai dit déjà plus d'une fois : du jour où la France saura ce qu'elle veut, elle pourra tout ce qu'elle voudra.

. . . . . .

» Je suis plus préoccupé encore peut-être de l'avenir que du passé. Ne vous étonnez pas : je suis très, très partisan du progrès. A tous les points de vue. Ce n'est pas comme militaire que je le dis ; plutôt comme citoyen...

(1) Ces notes, empruntées à la *Semaine religieuse* de Vannes, ont rédigées par M. le chanoine Le Garrec, et reproduisent aussi exactement possible quelques paroles adressées à des visiteurs par le maréchal Foch son manoir de Traonfeunteuniou, au mois de Septembre dernier.

» Nous sommes trop routiniers, surtout en Bretagne. Je ne veux pas de mal aux Bretons. Je les ai vus à la guerre. Ils sont bons soldats. Je les aime. Mais ils manquent sans doute d'initiative. J'illustre ma pensée d'un exemple. Il y a quelques jours je visitais un fermier que j'ai à Ploujean : il n'y a rien de tel que de se rendre compte par soi-même de la façon dont les subordonnés exécutent les ordres. Ici, comme sur le front, n'est-ce pas ? Ses procédés de culture ne me plaisent guère, et je ne le lui envoie pas dire. Le brave homme me répond : « Je travaille comme travaillait mon père, il y a dix » ans. » — « Eh bien ! mon ami, tu recules de dix ans, au lieu » d'avancer, voilà tout. Tu as fait la campagne en Artois, m'as-tu » dit. » — « Oui ! monsieur le maréchal. » — « Est-ce qu'on ne » cultive pas autrement, est-ce qu'on ne cultive pas mieux en » Artois que par ici, avec de meilleurs outils et de meilleurs » engrais ? » — « Oui ! monsieur le Maréchal ? » — « Tu voudras » bien me changer ta méthode et tu travailleras comme tu l'as vu » faire ailleurs ; et je t'y aiderai. Est-ce entendu ? » — « Oui ? » monsieur le Maréchal. » Et il le fera, je vous prie de le croire.

» Il en est de même pour tous les corps de métier, pour toutes les professions. Vous avez, Messieurs, un rôle magnifique à jouer ; vous avez une action merveilleusement féconde à exercer tout autour de vous. Vous avez des patronages. Quels superbes bataillons à conduire ! Soyez des chefs, de vrais chefs. Faites comprendre à vos jeunes gens que, pour tout, il faut aller de l'avant, que rester sur place, c'est marcher à reculons, puisque c'est se laisser distancer par les autres.

» Tenez, Monseigneur... » Et notre interlocuteur s'arrêta un moment, un sourire amusé sur les lèvres. « Si j'étais un de vos curés, ça ne traînerait pas. Je visiterais tous les gens de mon village, de mon bourg, de ma paroisse. Les ouvriers surtout, menuisiers, forgerons, boulangers, etc., etc., et je leur dirais : ce que vous faites n'est pas mal. Mais c'est démodé, il y a mieux, il y a beaucoup mieux : il vous faut des outils plus perfectionnés, des machines qui travaillent mieux et plus vite, à vous-même une habileté plus grande, un tour de main qui décuplerait vos forces. » Et à la rigueur, j'ajouterais la pratique à la théorie, l'exemple à la leçon. Ce qui manque, ce sont les chefs. Ce qui a manqué peut être à d'autres qu'à nous pendant la guerre ce sont les chefs. Les chefs qui doivent savoir tout ce que les subordonnés ont à savoir eux-mêmes, et quelque chose de plus. Ce qui manque le plus à nos gens, après la guerre, ce sont des maîtres qui sachent les instruire, les diriger, les conduire, en faire des vainqueurs. Et quelle victoire ! Infiniment plus grande que l'autre... »

Et les regards du Maréchal, encore tout remplis des images de la guerre, semblaient contempler un avenir où la France marchait encore à la tête des peuples, non plus l'épée à la main et sur un champ de bataille, mais dans un chemin pacifique, vers les conquêtes de la civilisation.

E. L. G.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Congrès National de la Natalité. — Un important congrès de la natalité s'est tenu à Nancy, sous la présidence d'honneur de Mgr Ruch, du 25 au 28 Septembre dernier. La Commission d'Action Religieuse Catholique a émis les vœux suivants :

1° Emet le vœu que dans l'action pour le relèvement de la natalité en France, il soit fait appel tant de la part des pouvoirs publics que de la part des initiatives privées à toutes les forces et, principalement, aux forces religieuses ;

2° Considérant que le divorce, qui sacrifie les intérêts des enfants, décourage par là même d'en avoir, et qu'il est en tous cas un symptôme de la même maladie morale que la stérilité systématique, c'est-à-dire le parti pris d'éviter toute gêne et tout lien ;

Emet le vœu que les autorités religieuses et les œuvres catholiques mettent toujours plus énergiquement les fidèles en garde contre les préjugés courants au sujet du divorce et les décident à ne jamais user des facilités que donne aux époux la loi civile ou la jurisprudence postérieure à la loi, mais que n'accepte pas la loi ecclésiastique ;

3° Que les époux chrétiens se dévouent aux œuvres sociales et aux associations se proposant d'améliorer le sort de la famille et contribuent ainsi à assurer le bon esprit et la moralité de ces associations en même temps qu'à augmenter leur puissance d'action ;

4° Que les jeunes gens et les jeunes filles, non mariés, par vocation ou par suite des circonstances, consacrent leurs forces et leur dévouement :

1° Aux œuvres religieuses destinées à fortifier la vie chrétienne de la famille ;

2° Aux œuvres sociales se proposant d'apporter à la famille l'aide dont celle-ci a besoin pour vivre et se développer normalement ;

5° (Vœu proposé par S. G. Mgr Ruch). Que les catholiques s'associent avec empressement à tous les honnêtes gens dans les œuvres qui, en luttant contre la pornographie, l'alcoolisme et les autres fléaux sociaux, luttent ainsi indirectement contre la dépopulation ;

6° Que le clergé prenne l'initiative de préparer la jeunesse au mariage par un enseignement approprié et spécial pour chaque catégorie de personnes ;

Que, pour atteindre ce but, une section de l'*Association du Mariage Chrétien* soit constituée dans toutes les paroisses de France et dans les œuvres de jeunesse (siège de l'Œuvre : 86, rue de Gergovie, Paris 14e) ;

7° Qu'il soit composé un manuel catholique d'éducation et plus particulièrement d'éducation sexuelle, à l'usage des parents et des éducateurs ;

8° Que l'institution du livret religieux de famille soit généralisé à tous les diocèses et à toutes les paroisses, et que ce livret contienne en appendice des conseils pratiques où seraient rappelés avec la discrétion nécessaire les lois essentielles du mariage et les règles d'éducation chrétienne ;

Et qu'en outre un tract un peu plus explicite, tout en restant simple, court et populaire, et définissant les principes de la morale conjugale, soit remis aux jeunes gens au moment de leurs fiançailles ou de leur mariage ;

9° Le Congrès, remerciant les nombreux évêques qui ont publié sur la question de la dépopulation des mandements parfois réitérés,

Considérant qu'un acte collectif aurait par le fait même une importance exceptionnelle, et frapperait très fortement l'opinion publique,

Emet respectueusement le vœu qu'à l'exemple de ce qui s'est fait dans différents pays, l'Episcopat français veuille bien consacrer au rappel des devoirs du mariage une lettre pastorale collective ;

10° Considérant que, si les prêtres trouvent déjà dans la théologie catholique un cours complet de morale sexuelle et matrimoniale, il importe beaucoup de les amener à étudier dans une enquête personnelle l'étendue, les causes et les conséquences morales, sociales et économiques, du fléau de la dépopulation,

Emet le vœu que les évêques veuillent bien mettre la question à l'ordre du jour des conférences cantonales de prêtres.

VARIÉTÉ

Un savant chrétien, Laënnec *(suite)*. — **Le poète en Laënnec se doublait aussi d'un bon musicien. De plus, exercé et bientôt passé maître dans la sténographie, alors appelée tachygraphie, il put par ce moyen saisir intégralement et sur le vif toutes les particularités qui signalèrent la soutenance demeurée fameuse de la thèse doctorale d'un de ses condisciples et amis, Gaspard-Laurent Bayle.**

Nous ne retiendrons pourtant que l'essor, pris dès cette époque, par ses sentiments chrétiens. « Au commencement de ce siècle, écrivait un de ses plus illustres contemporains, Laënnec, Bayle, Bruté l'aîné, de Rennes (ordonné prêtre en 1808 par Mgr André, ancien évêque de Quimper, et mort, évêque lui-même de Vincennes, dans l'Illinois), Savary des Bruions, Fizeau, Buisson, et d'autres élèves très éminents de l'Ecole de Paris et déjà médecins très distingués, étaient connus pour leur attachement à la foi religieuse. Ils n'en étaient pas moins admis dans l'intimité de l'Archiâtre du premier Empereur. A la table de Corvisart qui, certes, n'était pas un dévot, ces messieurs observaient scrupuleusement les préceptes de l'Eglise concernant l'abstinence, et nul ne songeait à en faire un sujet de raillerie. »

Mais d'abord, dit le Dr Rouxeau, Théophile Laënnec, sans être devenu incrédule (le pur Celte qu'il était aurait-il pu jamais le devenir ?), n'était pas non plus un dévot. Il se trouvait, comme la plupart des jeunes hommes de son temps, d'une indifférence assez grande en matière de religion. Qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

donc entreprit l'œuvre de sa conversion ? Nous inclinons à croire que ce fut Bayle. A cette époque, le Père Bourdier-Delpuits, de la Compagnie de Jésus, avait conçu le projet de réunir en une sorte de Société la jeunesse des écoles. Fondé en Février 1801, ce petit cénacle fut le noyau de la célèbre *Congrégation* qui, quelques années plus tard, s'attira les foudres de M. de Montlosier, et qui (en attendant) prit un développement extraordinaire. Déjà en 1802, il comprenait plus de cent affiliés (dont les étudiants en médecine cités plus haut), tous groupés autour de Bayle qui en était comme le chef. Cette petite association, composée de gens à convictions profondes, sut très rapidement se faire respecter des camarades dont les pensées étaient différentes, et bientôt elle devait englober l'élite de la jeunesse.

Théophile Laënnec ne résista pas longtemps aux saintes influences qui s'exerçaient près de lui, et aux exhortations en particulier, de son ami Bayle. C'est alors que le P. Delpuits entra en scène et fit le reste. Déjà bien avancée à l'automne de 1802, la conversion complète du jeune étudiant fut suivie, cinq mois après, de son admission dans la Congrégation.

Il y entrait avec toute l'ardeur d'un néophyte, le 27 Mars 1803, et en 1807, il en était nommé vice-préfet. On a encore le manuscrit d'une conférence qu'il fit à une des séances ordinaires de la Société, qui avaient lieu le dimanche, sur *la Voie, la Vérité, la Vie.*

Voici comment il s'exprime dans une lettre adressée à son père, le dimanche 28 Février 1803 : « Je sens qu'en travaillant il est difficile que je ne parvienne pas à quelque chose. D'ailleurs, j'ai peu d'ambition. Pourvu que je puisse vivre et me rendre utile, je serai content. Tout le reste me paraît vain. La fortune, la gloire, les succès les plus brillants, j'ai senti bien des fois que tout cela ne peut rassasier l'homme. *Gloria mundi peribit ; veritas Domini manet in œternum.* Je me suis tourné vers Celui qui seul peut donner le vrai bonheur et votre fils est entièrement rentré dans le sein de la religion. Je dois ce bonheur aux conseils et aux exemples de deux hommes dont les talents égalent la vertu. L'un est l'élève le plus instruit qui soit sorti de l'Ecole de Paris ; l'autre est un des derniers enfants de cette Compagnie de Jésus qui, peut-être, ne fut détruite que parce qu'elle était un des obstacles les plus redoutables à l'établissement de la philosophie. »

Quelques jours après, ayant reçu les prix qui lui avaient été décernés à la suite de cet examen où il s'était classé premier en médecine et en chirurgie, il écrit de nouveau à son père : « Je suis, mon cher papa, plus heureux de votre bonheur que de celui de tous ceux qui veulent bien s'intéresser à moi, que de tous mes succès en eux-mêmes. *Et vidi quod hoc quoque esset vanitas.* Et cela aussi n'est que vanité. »

Aux fêtes de l'inauguration du buste de Laënnec par Maillard, en 1892, le Dr Gourraud raconta que, en Décembre 1804, le jeune médecin breton eut l'honneur d'être présenté au Saint-Père, à l'une des audiences du Louvre, en compagnie de ses amis, Bayle, Pignier, Pidoux, Perdrau, et le Pontife posant la main sur la tête de ce dernier, de dire avec un fin sourire : « *Medicus pius ! Res miranda !* Des médecins pieux ! Quelle merveille ! »

Jusqu'à quel point Laënnec poussait la piété et l'ostension, sans ostentation, de sa foi, les traits qui suivent nous le montrent. Lorsqu'il vint pour la dernière fois en Bretagne, sa chaise de poste fut précipitée dans un fossé de plusieurs mètres de profondeur. Nos chemins ont une réputation que leur a faite La Fontaine avec l'histoire du char embourbé :

« C'était à la campagne,
Près d'un certain canton de la Basse-Bretagne,
Appelé Quimper-Corentin »

La chute, cette fois, eut lieu près de Nantes, et notre médecin se trouva enfoui sous la masse des bagages et du véhicule. Sorti sans blessures de dessous cet amas de débris, il dit tranquillement à sa femme : « Nous en étions à *Ora pro nobis peccatoribus* ». Par la suite, Mme Laënnec se plaisait à rappeler qu'en effet, au moment de la chute, son mari disait le chapelet avec ses compagnes de voyage.

Le Dr Lallour, qui rapporte ce fait, ajoute : « Chaque dimanche, Laënnec assistait à la grand'messe de Ploaré, avec la même régularité que les beaux paysans aux larges braies et à la longue chevelure. Bon nombre de vieillards disent encore (en 1868), à quel rang précis on le voyait suivre, avant la messe, la procession traditionnelle en dehors de l'église, tête nue, le visage grave et recueilli, et *le chapelet à la main.*

Ainsi ses connaissances médicales, loin d'avoir affaibli ses croyances, leur avaient même donné une nouvelle force. L'étude de l'organisation humaine avait augmenté son admiration et son amour pour l'Auteur de tant de merveilles. Il fut éminemment l'homme de la science et l'homme de la foi, celui dont le cardinal Donnet écrivait : « Il doit être offert à l'imitation de tout jeune homme jaloux de scruter les profondeurs de la science comme de se maintenir sur les hauteurs lumineuses et consolantes de la foi ». *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

Le Livre de la Toussaint. — La justice pour nos Morts, tel est le sujet magistralement exposé par le sergent Villeneuve, d'après une enquête aux Armées de la Revue « Frères d'Armes ».

Glorifier nos Héros est bien, prier pour eux est mieux.

La France officielle néglige ce côté si angoissant de la question. La Toussaint nous offre l'occasion d'appeler l'attention des âmes sur la *grande pitié des Morts pour la Patrie.*

Pour nos Morts. — 1 vol. : 2 fr. 50.
Edition de « Frères d'Armes », 14, rue d'Assas, Paris (VIe).

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse

POUR Chaussures

IMAGE du SOUVENIR PATRIOTIQUE

A distribuer le **2 Novembre** *ou aux* **Cérémonies d'Inauguration**
de MONUMENTS COMMÉMORATIFS
12 francs le cent. — SPÉCIMEN SUR DEMANDE

PRIÈRE pour les SOLDATS MORTS à la GUERRE
Chant pour voix seule ou chœur à l'unisson. *Facile et d'une grande expression.*
Avec accompagnement : **1** *fr.* **50.**

PLAQUES COMMÉMORATIVES Devis et Croquis envoyés gratuitement sur demande.

Manuels Paroissiaux. — Musique Religieuse.
ORGUES ET HARMONIUMS (Catalogue franco).

PROCURE GÉNÉRALE DU CLERGÉ
1, 3 et 5, rue de Mézières, PARIS-VIe

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.13.

LA CURE ÉCONOMIQUE DE

GOUTTE, GRAVELLE, ARTHRITISME

par les SELS DE VITTEL
marque **Grande Source.**

Dans toutes pharmacies et Laboratoire H. Pruvost, à Vittel.

222 RECETTES DE PLATS

à preparer avec la *MARMITE NORVÉGIENNE*
Par **Paul DELAY.** Précédé d'une importante instruction concernant les principes, la construction et l'utilisation de la M. N.

Contre la Vie Chère.

1 fr. 12 franco **2 fr 15** *(majoration comprise).*

LIBRAIRIE P. LETHIELLEUX, 10, rue Cassette, Paris.

TOUTES LES PERSONNES ATTEINTES DE

HERNIE

doivent assurer leur soulagement, leur bien-être et la sécurité de leurs efforts

EN PORTANT

LE NOUVEL APPAREIL PNEUMATIQUE IMPERMÉABLE ET SANS RESSORT

Inventé par le renommé Spécialiste de Paris

M. A. CLAVERIE

Parce que c'est le seul appareil simple, pratique et **vraiment perfectionné.**
Parce que c'est le seul qui soit, à la fois, efficace et **toujours facilement supporté.**
Parce que c'est le seul qui réduise radicalement la hernie, en supprimant les inconvénients bien connus des bandages, ceintures et sangles ordinairement employés.
D'une souplesse merveilleuse, malgré la puissance de contention qu'il exerce, le nouvel « Appareil pneumatique et sans ressort » de A. Claverie se prête à tous les mouvements du corps.
Il assure une contention **intégrale, absolue et toujours garantie,** quels que soient le volume et le caractère de la hernie.
D'ailleurs, **c'est le seul appareil qui ait fait ses preuves,** car, outre qu'il a été appliqué dans tous les pays du monde à **plus de trois millions de blessés,** il est journellement recommandé à leurs malades par plus de 6 000 Docteurs-Médecins.
De telles garanties, seul le nouvel « Appareil imperméable et sans ressort » de A. Claverie peut les fournir.
Enfin, le seul appareil qui soit toujours appliqué **avec une compétence hautement reconnue.**

Aussi toutes les personnes atteintes de hernies ont-elles intérêt à lire le

Traité de la Hernie, par A. CLAVERIE,

Ouvrage de 160 pages et 150 gravures contenant la description de cette belle découverte et qui est envoyé gratuitement et discrètement sur demande par

M. A. CLAVERIE
234, Faubourg Saint-Martin, — PARIS.

Visites et Applications de 9 h. à 4 h. à :

Brest, lundi 27 Octobre, Hôtel Continental.
Saint-Pol de Léon, mardi 28, Hôtel de France.
Landerneau, mercredi 29, Hôtel de l'Univers.
QUIMPER, jeudi 30, Hôtel de l'Epée.
Quimperlé, vendredi 31, Hôtel du Lion d'Or.
Morlaix, samedi 1er Novembre, Hôtel de l'Europe.

Corsets Réformateurs dissimulant toutes les difformités.

A toute demande de conseils et de renseignements, il sera répondu discrètement par retour du courrier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE

GRISAILLES — SUJETS

16, rue Traverse BREST **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

CONTRE la VIE CHÈRE, CONSOMMATEURS, adressez-vous au **produoteur fabricant** pour vos achats

HUILES ET SAVONS

Ecrire Etablis^ts^ **PILON BLANC**, à **SALON** (B.-du R.).

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE CONSOMPTION, CHLOROSE SURMENAGE, CONVALESCENCES Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

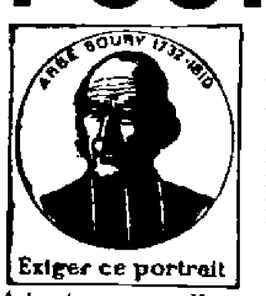
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang. Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.

Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.

Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Ph^ie^, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5'50 franco *et Ph^ien^*.

POUR LA FEMME



Exiger ce portrait

Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les Hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : *Faites une cure avec* la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang. Accidents de la ménopause, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.*

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** se vend **5** francs le flacon dans toutes les Pharmacies, **5** fr. **60** franco gare. — Les quatre flacons franco contre mandat-poste de **20** fr. adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(Notice contenant renseignements gratis.) **535**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : *3, place Saint-Mathieu, Quimper.*
Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

84e ANNÉE. Vendredi 31 Octobre 1919. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE.

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Les élections.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. —

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Avis de services ; Pèlerinage national des armées de terre et de mer à Notre-Dame de Lourdes : Liturgie : Conclusion de l'Absolte ; Retraites à Morlaix et Quimperlé ; Collorec : Cinquantaine de prêtrise ; Lettre de S. S. Benoît XV à S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, pour la Consécration de Montmartre ; Qui gardera les tombes de nos morts de la guerre ? Variété : Un savant chrétien : Laënnec (fin) ; Chemins de Fer.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Novembre. — 21me après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe et aux vêpres, mémoire de l'Octave de la Toussaint.

Lundi, 3. — COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÈLES TRÉPASSÉS. Double. Noir.

Mardi, 4. — La Bse Françoise d'Amboise, Veuve. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — Les Saintes Reliques. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 6. — S. Iltut, Abbé. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 7. — De l'Octave de la Toussaint. Semi-Double. Blanc.

Samedi, 8. — Octave de la Toussaint. Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 9. — 22e après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Edern . . . . . du 1er au 4 Novembre.
Plounéour-Trez . . . . . du 5 au 11 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Les élections. — En vue des élections prochaines, Nous rappelons à Nos diocésains le devoir civique qui leur incombe.

Ce devoir a été clairement exposé aux catholiques par la lettre des Cardinaux, Archevêques et Evêques sur la régénération de la France. Ils disent : « C'est un devoir de conscience pour tous les citoyens honorés du droit de suffrage de voter quand ils y sont appelés, et de voter honnêtement, sagement, uniquement en vue du bien du Pays. Le citoyen relève de la loi divine comme le chrétien. De nos votes comme de nos actions, Dieu nous demandera compte. Le devoir électoral engage d'autant plus gravement la conscience, que de son bon ou de son mauvais exercice dépendent les plus graves intérêts du Pays et de la Religion. »

La lettre a tracé avec la même précision le programme des catholiques aux prochaines élections, en indiquant les conditions régulières des rapports entre l'Eglise et l'Etat. « La société civile a le devoir d'entretenir avec l'Eglise des relations de justice et de bienveillance, et de sauvegarder toutes ses libertés : liberté de sa hiérarchie, de son ministère, de son enseignement, de son culte ; liberté de la vie religieuse, sans nulle diminution de leurs droits civiques pour ceux qui en font profession ; liberté de posséder les biens temporels, qui lui sont indispensables pour vivre et pour agir. »

Nous demandons aux électeurs catholiques de s'appliquer à faire triompher, le 16 Novembre, trois revendications principales : 1° la liberté des écoles chrétiennes et leur participation au budget de l'Etat et des communes ; 2° un statut légal pour l'Eglise et les biens d'église ; 3° le rétablissement des relations entre la France et le Saint-Siège.

Nous croyons qu'en se groupant sur une seule liste, leurs candidats seront élus. Cette union s'impose pour le salut du Pays autant que pour le bien de l'Eglise. Dans les circonstances actuelles, toute division serait impardonnable. Elle aboutirait immanquablement à retarder encore, pour les catholiques, l'heure de la justice. C'est pourquoi Nous exhortons les électeurs à voter avec ensemble, sans rayer aucun nom, pour la liste entière des candidats adoptés par nos délégués de la Cornouaille, du Léon et du Tréguier.

Nous demandons aux fidèles de prier et de communier avec ferveur pour cette grande cause.

Du 1er au 16 Novembre, les prêtres diront à la messe l'oraison *pro quacumque necessitate*, selon le rite *pro re gravi*.

Dans toutes les églises et chapelles du diocèse, pendant la neuvaine qui s'achèvera le jour de l'élection, le chapelet sera récité et le Salut donné chaque jour à l'intention de la France.

Le clergé aura soin, à l'occasion des élections diverses qui vont se succéder ensuite, d'ordonner dans les paroisses des prières du même genre, dont Nous lui laissons le droit de fixer les détails.

La présente note sera lue en chaire, le samedi 1er Novembre, à toutes les messes.

Quimper, le 30 Octobre 1919. † ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. — Monseigneur l'Evêque, qui doit assister, mercredi 5 Novembre, à la réunion des Evêques protecteurs des Facultés Catholiques de l'Ouest, à Angers, quittera Quimper mardi matin, et sera absent jusque jeudi soir.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Samedi 1er Novembre, fête de la Toussaint :* messes basses à 6, 7, 8 et 9 heures. Messe pontificale à 10 heures A toutes les messes, quête pour l'entretien de la Cathédrale. — Vêpres à 2 h. 1/2, suivies d'une instruction par M. Suignard, bénédiction du Saint Sacrement. — A 8 heures, prières du Rosaire.

Dimanche 2 : messes aux mêmes heures que la veille ; à 9 heures messe de *Requiem*, autorisée par le Souverain Pontife. — Vêpres à 2 h. 1/2. Prières du Rosaire à 2 h. 1/4. Après les vêpres du jour, vêpres des Morts. A 8 heures, sermon breton, office des Morts.

A 8 heures, à la chapelle neuve, réunion de la Congrégation des Dames.

Lundi 3 : de 6 à 8 heures, messes de demi-heure en demi-heure. A 8 heures, office paroissial. A 10 heures, office canonial, suivi de la procession et de la grand'messe. — De 2 à 4 heures, à la sacristie, inscription dans la Confrérie du Trépassés.

Mardi 4 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les prêtres défunts, anciens curés et vicaires de la paroisse. A 9 heures, pour les Evêques et chanoines.

Mercredi 5 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les paroissiens.

Jeudi 6 : à 6 h. 3/4. service et messe pour les Défunts.

Vendredi 7 : Exposition du Saint-Sacrement. de 6 h. 1/2 du matin à 5 h. du soir. — A 5 heures, bénédiction. De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi 8 : Confession des garçons du grand catéchisme. A 8 heures, à la Retraite, réunion des Mères Chrétiennes.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Fête de la Toussaint :* messes comme le dimanche ; messe de communion à 7 heures. — A 3 heures vêpres, sermon, bénédiction du Saint-Sacrement.

Dimanche 2 Novembre : messes à 6, 8, 9, 10 heures (messe de *Requiem* chantée) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres du jour, bénédiction du Saint-Sacrement, Vêpres des Morts. Le soir, à 8 heures, instruction bretonne, procession autour de l'église, absoute.

Lundi, fête des Morts : 1re messe à 5 h. 1/2 ; 2e à 6 h. 1/2 ; 3e à 7 h. 1/2. A 8 heures, office solennel, suivi de la procession au cimetière.

1er *Vendredi, 7 Novembre :* à 6 heures, messe et réunion des Bretons

Archives diocésaines de Quimper et Léon

associés du Sacré-Cœur ; à 7 heures, messe et réunion des mères de famille associées du Sacré-Cœur ; bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des associés du Sacré-Cœur, instruction, bénédiction.

Samedi : 8 heures, messe pour les Membres de l'association de Notre-Dame du Salut.

Avis de services. — Le service anniversaire de M Le Pape, ancien recteur, sera chanté à LANNÉDERN, *le mardi 11 Novembre*, à 10 heures.

— Un service anniversaire pour M. Louis Le Roux, vicaire à Saint-Melaine, aumônier militaire, mort au champ d'honneur, sera chanté, à SAINT-MELAINE (Morlaix), *le mercredi 12 Novembre*, à 10 heures.

Pèlerinage national des armées de terre et de mer à Notre-Dame de Lourdes. — Le 11 Novembre 1919, anniversaire de l'armistice, de grandes fêtes religieuses et patriotiques, organisées par l'association de Notre-Dame du Salut, seront célébrées à Lourdes, en reconnaissance de la victoire et en mémoire de tous les soldats morts pour la France.

S. Em. le cardinal Luçon présidera ces fêtes, et sera entouré de NN. SS. les Evêques des diocèses du front ou anciens aumôniers militaires.

A ces fêtes sont invités les généraux, officiers, soldats et marins démobilisés.

On désirerait y voir accourir nombreux de tous les coins de la France les vaillants soldats qui ont si longtemps lutté et souffert pour lui assurer la victoire.

Nous souhaitons vivement que le diocèse de Quimper s'y trouve largement représenté. Chaque paroisse ne pourrait-elle fournir quelques pèlerins ? Déjà plusieurs prêtres-soldats ont formé le projet de s'y rendre. Qu'ils entraînent avec eux d'autres pèlerins, soldats comme eux. Que MM. les Curés et Recteurs n'hésitent pas à encourager leurs paroissiens à entreprendre ce pèlerinage pour acquitter leurs dettes de reconnaissance envers la Vierge de Lourdes. Il n'y a pas, il est vrai, de trains de pèlerinage organisés. Mais le voyage est accessible à chacun, et l'on peut facilement se grouper pour le faire plus commodément.

Demander le programme détaillé et tous renseignements au Secrétariat des Pèlerinages, 4, avenue de Breteuil, Paris (VIIe).

LITURGIE. — **Conclusion de l'Absoute.** — Le Missel des Morts, édition typique, qui vient d'être publié par l'imprimerie Vaticane, entre autres indications précises qu'il fournit, coupe court à l'indécision qui régnait encore parfois concernant la façon dont on doit conclure l'Absoute, *toutes les fois que l'Absoute ne vise pas* TOUS *les Trépassés*. Après avoir donné le texte et le chant du *Libera*, il ajoute ce qui a trait à l'aspersion et à l'encensement du catafalque, les ℣℣., l'Oraison, puis il dit :

Deinde Celebrans, faciens Crucem manu dextera super tumulum, dicit :

℣. Requiem æternam dona ei (*ou* eis) Domine. ℟. Et lux perpetua luceat (et) eis.

Et, dicto per Cantores :

℣. Requiescat (*ou* Requiescant) in pace. ℟. Amen.

Celebrans dicit recto tono :

℣. Anima ejus (Animæ eorum) et animæ omnium fidelium defunctorum per misericordiam Dei requiescant in pace. ℟. Amen.

Tunc Celebrans inchoat Antiphonam Si iniquitates, *et cum Clero recitans Psalmum* De profundis, *præcedente Cruce, redit cum aliis ad sacristiam. Ibi ab omnibus repetita Antiphona* Si iniquitates, *Sacerdos, antequam paramentis exuatur, dicit sequentes Preces :*

Kyrie eleison.
Christe eleison.
Kyrie eleison.
Pater noster *secreto usque ad*
℣. Et ne nos inducas in tentationem.
℟. Sed libera nos a malo.
℣. A porta inferi.
℟. Erue, Domine, animas eorum.
℣. Requiescant in pace.
℟. Amen.
℣. Domine, exaudi orationem meam.
℟. Et clamor meus ad te veniat.
℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum spiritu tuo.

Oremus. *Oratio.*

Fidelium, Deus, omnium conditor et redemptor : animabus famulorum, famularumque tuarum remissionem cunctorum tribue peccatorum ; ut indulgentiam, quam semper optaverunt, piis supplicationibus consequentur : qui vivis et regnas in sæcula sæculorum. ℟. Amen.

℟. Amen.
℣. Requiem æternam dona eis, Domine.
℟. Et lux perpetua luceat eis.
℣. Requiescant in pace.
℟. Amen.

Versus Anima ejus, *Antiphona* Si iniquitates *et Psalmus cum Precibus non dicuntur, si Absolutio facta fuerit pro omnibus Defunctis.*

Ce missel des Morts donne ensuite comme *Appendix* extrait du Rituel romain le rite des funérailles à partir de l'antienne *In paradisum* inclusivement ; et après l'Oraison *Fac, quæsumus,* le ℣. Requiem æternam dona ei, Domine.

℟. Et lux perpetua luceat ei.
℣. Requiescat in pace.
℟. Amen.
℣. Anima ejus, et animæ omnium fidelium defunctorum per misericordiam Dei requiescant in pace.
℟. Amen.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il ajoute :

Deinde a sepultura in ecclesiam, vel in sacristiam revertentes, dicant sine cantu Antiphonam : Si iniquitates *cum Ps.* De profundis, etc. Requiem æternam dona eis, etc. *ut supra,* p. 50,

renvoyant ainsi d'une façon très précise à cette page où il a donné *in extenso* toutes les prières et l'oraison *Fidelium* etc. qui suivent le ℣. *Anima ejus.* Cela montre bien clairement, ce semble, que l'on doit terminer de même, par ces ℣℣., l'oraison *Fidelium,* le ℣. *Requiem æternam* et le ℣. *Requiescant in pace* le rite de l'inhumation, et non point par le Ps. *De profundis* suivi seulement de l'Ant. *Si iniquitates.*

Morlaix. — **Retraite de la Salette**, *du 19 au 25 Octobre 1919.* — 22 paroisses ; 73 retraitantes : Morlaix, 23 ; Taulé, 7 ; Guiclan, 6 ; Plounéour-Ménez, 5 ; Locquénolé, 4 ; Plougourvest, 4 ; Henvic, 3 ; Plabennec, 3 ; Plouénan, 2 ; Bodilis, 2 ; Pléguin (C.-du-N.), 2 ; Mespaul, 2 ; Carantec, 1 ; Sizun, 1 ; Plouigneau ; 1 ; St-Eutrope, 1 ; Plougasnou, 1 ; St-Thégonnec, 1 ; Loc-Eguiner, 1 ; St-Sauveur, 1 ; Lampaul, 1 ; Plouarzel, 1.

Quimperlé. — **Retraite.** — Voici le résultat des exercices qui viennent d'avoir lieu à la Retraite de Quimperlé, du 20 au 24 Octobre.

Paroisses : Clohars, 11 retraitants ; Querrien, 11 ; Moëlan, 4 ; Mellac, 2 ; Arzano, 1 ; Baye, 1 ; Lanriec, 1 ; Le Trévoux, 1 ; Quimperlé, 1. Total, 33 retraitants.

Collorec. — **Cinquantenaire de prêtrise.** — Il y avait double fête à Collorec, le dimanche 19 Octobre. On y célébrait à la fois le Pardon annuel et le cinquantenaire de prêtrise du vénéré M. Simon, recteur de la paroisse depuis 28 ans. Notre Dame de Bon-Voyage, patronne de Collorec, a ainsi partagé les hommages de ses fidèles avec le bon pasteur qui entretient avec tant de zèle son culte parmi les paroissiens.

L'église avait été magnifiquement ornée et les chants ont été parfaitement exécutés par un chœur de jeunes filles. De nombreux confrères, parmi lesquels M. le chanoine Péron, ancien curé de Châteauneuf, et M. Kérisit, recteur de Berrien, tous deux du cours de M. Simon, avaient tenu à prendre part à la fête. M. le Curé de Châteauneuf-du-Faou présidait les cérémonies. Il prit la parole à l'Evangile, pour dire tout le bien accompli à Collorec par le vénéré jubilaire.

Délicatement et avec une discrétion qui voulait épargner la modestie de M. Simon tout en traduisant fidèlement les sentiments de vénération et d'affection de son auditoire, M. Fortin rappela les deux grandes œuvres de ce rectorat si fécond : l'église neuve et l'école chrétienne des filles. Il commenta ensuite le mot de Notre Seigneur à ses Apôtres dont le bon Recteur a fait la règle de sa vie sacerdotale : *Sicut misit me vivens Pater et Ego mitto vos.* La carrière de M. Simon a été toute d'obéissance et d'esprit religieux.

Vicaire à Moëlan, recteur à Gourlizon, enfin à Collorec, M. Simon n'a rien ambitionné, rien, si ce n'est d'accomplir pour le mieux, partout où l'autorité appliquait son zèle, l'œuvre même du Maître : *Ut vitam habeant et abundantius habeant.*

Le repas fraternel qui réunit, après la grand'messe, les nombreux confrères présents, offrit à M. le Curé de Châteauneuf et à son prédécesseur, M. Péron, une nouvelle occasion de témoigner au bon Recteur les sentiments du clergé de la région et de lui présenter les vœux et les souhaits de tous pour une longue continuation d'un apostolat qui promet encore de beaux et bons fruits. *Ad multos annos.*

Lettre de Sa Sainteté Benoît XV à Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris pour la Consécration de Montmartre.

Notre cher Fils,

Salut et Bénédiction apostolique.

L'affection singulière dont le Siège apostolique a toujours aimé la France fait qu'au moment où la basilique élevée sur le mont des Martyrs au Sacré Cœur de Jésus va être solennellement consacrée, cette solennité est pour Nous comme une fête de famille, et Nous voulons y envoyer tout exprès un légat qui tienne Notre place à ces saintes cérémonies. C'est donc pour cette mission que vous arrive Notre cher Fils le cardinal Vico, et il vous dira quels sont, en cette heureuse circonstance, les sentiments et les vœux de Notre cœur.

En vérité, de même que, selon l'enseignement de l'Apôtre, nous savons que l'incarnation du Verbe de Dieu eut lieu pour sauver le monde lorsque fut venue la plénitude des temps, de même Nous sommes persuadé que le Sacré Cœur de Jésus a été divinement proposé au monde pour être l'objet d'un culte spécial à l'heure opportune, c'est-à-dire lorsque la charité d'un grand nombre se refroidissant semblait ne pouvoir être réchauffée que par ce brasier du divin amour. Ainsi, le Seigneur a montré que, comme il l'avait promis, il est et sera avec nous jusqu'à la consommation des siècles, brûlant toujours de la même charité dont il était embrasé quand il s'est fait homme, a souffert et est mort pour nous.

Il est permis de reconnaître encore ici un autre dessein de la divine Providence. En effet, comme cet édifice de Montmartre, entrepris par suite d'un vœu public il y a de nombreuses années, est le témoignage de la gratitude de la France envers le Cœur de Jésus, sa consécration a été différée jusqu'à ces jours où votre nation a le devoir de manifester avec éclat sa reconnaissance envers Dieu, pour être sortie victorieuse de la plus grande guerre qui fut jamais de mémoire d'homme.

Adorant donc le Cœur divin dans ce temple votif, vénérez-le comme le donateur de tout bien, qui ayant aimé et aimant le genre humain tout entier, a enrichi votre nation de faveurs singulières. Mais l'amour se paye par l'amour, et il n'est rien qui, dans le Nouveau Testament et dans l'Ancien, soit plus fortement inculqué,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

comme le précepte de tous les lieux et de tous les temps, dans lequel seul est contenue toute la loi. Jésus a dit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, et de toute votre âme, et de tout votre esprit. » C'est là le plus grand et le premier commandement. Mais il y en a un second qui est semblable au premier : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même » (1).

En même temps donc que le Sacré Cœur nous montre sous une forme sensible l'immense amour de Jésus pour ses enfants, trop souvent, hélas ! oublieux, il nous rappelle ce grand devoir d'aimer Dieu plus que toutes choses et le prochain comme nous-mêmes.

Mais la charité pour le prochain, qui se fait d'autant plus généreuse que plus proches sont ceux auxquels elle s'adresse, doit s'étendre à tous, même aux ennemis, puisque nous sommes tous unis par des liens de fraternité, comme étant les enfants du même Dieu et rachetés par le même sang de Jésus-Christ. « Vous avez entendu qu'il a été dit : « Vous aimerez votre prochain et vous haïrez votre ennemi. » Mais moi je vous dis : « Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin d'être les enfants de votre Père qui est dans les cieux » (2). Voilà ce que notre Maître et Seigneur a édicté, voilà ce qu'ont prêché d'une même voix les Apôtres et, entre tous, Jean le héraut de l'amour, voilà ce qu'ont pratiqué dans leur vie tous ceux qui ont conformé leur conduite à la sagesse de l'Evangile.

Nous savons, il est vrai, que ce précepte de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne plaît pas au monde, en sorte que ceux qui en affirment et en défendent le caractère sacré sont en butte à une interprétation perverse de leurs desseins et à toutes sortes d'attaques. Ainsi en a-t-il été de Jésus-Christ, ainsi naguère du Vicaire de Jésus-Christ. Il n'en sera jamais autrement pour quiconque prêchera l'oubli des injures et la charité envers ceux qui nous auront fait du mal ou auront attaqué notre patrie. Mais la crainte de déplaire aux méchants ne doit empêcher personne d'observer et d'inculquer ce précepte si grave de l'Evangile, sur lequel reposent principalement la tranquillité des relations humaines et la paix des sociétés.

En conséquence, si nous voulons rendre au divin Cœur de Jésus le culte qui lui sera le plus agréable, nous devons exciter dans nos âmes cette double charité envers Dieu et envers les hommes, alors même que ceux-ci seraient ou auraient été nos ennemis. Que tous se souviennent que le pardon de nos péchés nous est offert par le Seigneur à la condition que nous pardonnions nous-mêmes à ceux qui auraient été coupables envers nous. Il appartient principalement au clergé de recommander au peuple ce devoir, en actes et en paroles, d'autant plus que si les cœurs et les peuples ne se réconcilient pas entre eux, on peut difficilement espérer la guérison des maux si grands produits par la guerre, et la stabilité de la paix.

(1) *Matth.*, XXII, 37-39.
(2) *Matth.*, V, 43-45.

Que Notre-Seigneur Jésus-Christ, Nous l'en supplions, soit avec vous, qui célébrez les bienfaits de la divine miséricorde ! Qu'à la prière de votre compatriote, la bienheureuse Marguerite-Marie, à laquelle il a si largement découvert les richesses de son Cœur, du haut de ce temple magnifique que vous avez élevé en l'honneur de son amour, il embrasse et comble de grâces non seulement la France, mais le genre humain tout entier, de telle sorte que ce que la prudence des hommes a commencé dans la Conférence de Versailles, la divine charité le perfectionne et l'achève sur le Mont des Martyrs !

Comme gage des biens célestes que Nous souhaitons en surabondance à votre nation très aimée, et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement, à vous, Notre cher Fils, et à toute la France, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 7 Octobre, en la solennité du Très Saint Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie, l'an 1919, le sixième de Notre Pontificat.

BENOIT XV, Pape.

Qui gardera les tombes de nos morts de la guerre ?

Les *Nouvelles Religieuses* ont publié une très belle lettre du général de Castelnau écrite à l'un de ses amis, et qui expose les grandes lignes d'un projet dicté tout à la fois par la raison, la religion et le patriotisme. En voici un extrait :

MON CHER AMI,

« Tu me dis avoir lu l'article récemment publié sur mon pèlerinage aux tombes de nos héros ; j'ai émis l'idée de confier à des religieux le soin de garder, dans certaines grandes zones de nos champs de bataille, les cendres de nos enfants morts pour la Patrie.

» J'ai effectivement formulé cette pensée, sans méconnaître, d'ailleurs, les difficultés de sa réalisation...

» Si tu te transportes sur la butte de Souain, en Champagne ou, de préférence, sur la hauteur de Douaumont, à Verdun, aussi loin que ton regard pourra porter, il cherchera en vain un indice, un repère d'orientation. Les villages et les hameaux sont rares ; leurs décombres sont englouties dans la terre ; les clochers sont volatilisés ; les bouquets de bois n'existent plus que sous la forme de quelques troncs décharnés ou de baliveaux en manches à balai ; les routes elles-mêmes ont disparu ou ont été déplacées ; le terrain est infesté d'engins éclatés ou non éclatés en nombre illimité ; il est déchiqueté par des trous de projectiles plus ou moins profonds : une véritable écumoire. C'est la dévastation, la désolation, c'est le désert. La terre est, à l'heure actuelle, recouverte d'un tapis de verdure formé de rachitiques broussailles d'où émergent, dans l'ordre le plus dispersé, une infinité de croix de bois, le signe de la rédemption du monde, de la propre rédemption de notre pays. Chacune d'elles est généralement ornée d'une cocarde tricolore, offerte et déposée par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les soins de l'admirable société du *Souvenir français*. Elle marque, très approximativement du reste, l'emplacement de la tombe où reposent un ou plusieurs de nos héros. Mais combien d'autres, impossibles à repérer jusqu'à présent, gisent, à peine recouverts d'un linceul de terre, au fond des excavations creusées par les obus, ou bien restent enfouis sous les tranchées et les abris bouleversés par la tourmente de fer et de feu qui a ravagé là hommes et choses. Sur cette immensité plane le silence de la mort : c'est bien le champ du repos où tous, riches et pauvres, soldats et chefs, sont confondus, dormant côte à côte, comme ils ont combattu la main dans la main. Pour quiconque, mon cher ami, a connu l'enfer de Verdun, ce champ de repos est, en toute vérité, le champ des martyrs de la foi patriotique...

» Sous l'active impulsion de M. Abrami et de l'intendant Bezombes, le service de l'état-civil aux armées, avec une activité et une piété auxquelles il convient de rendre hommage, entreprend le formidable travail de retrouver, d'identifier, si possible, et de grouper dans les cimetières appropriés, les restes mortels de nos héros. Des cités de morts seront substituées, dans ces vastes espaces désolés, aux cités des vivants à jamais disparues. Qui gardera et assurera l'entretien de ces glorieuses nécropoles, — entretien qui doit être constant, si on veut éviter l'envahissement rapide des herbes et broussailles et de tous signes de reconnaissance du dessin des tombes ? Qui poursuivra inlassablement, dans ces immenses terrains chaotiques, des recherches dont on ne peut, à l'heure actuelle, mesurer le terme ?

» Un monastère de trappistes, de chartreux ou autres, implanté au centre de ces solitudes, répondrait, à mon sens, à toutes les exigences de la situation, telles qu'elles m'apparaissent. Ces religieux qui vivent et travaillent dans le silence et dans la contemplation de la mort trouveraient là un cadre d'élection pour leur existence méditative et pour leur labeur traditionnel. Ils fouilleraient patiemment et inlassablement le sol pour arracher le secret de douloureuses disparitions ; ils entretiendraient avec un soin jaloux les lieux de sépulture de nos morts. Pénétrés de la grandeur des immolations consenties sur ces théâtres d'une lutte sans exemple, bien documentés sur les batailles qui y furent livrées et sur les épisodes sublimes qui les illustrèrent, ces religieux seraient des guides tout à fait qualifiés pour conduire et consoler les familles désireuses de s'agenouiller sur les tombes de leurs enfants ; ils guideraient aussi les nombreux touristes qu'on doit attendre de toutes les parties du monde et donneraient à ces visites, qui ne doivent pas être que des parties de plaisir, le caractère de religieux et patriotique pèlerinage que nous devons leur assurer *in æternum*. De même que les moines du temps jadis défrichaient les bois et desséchaient les marais, nos moines de l'époque moderne, en vertu même de leurs règles constitutionnelles, s'attacheraient à mettre en valeur des terres qui me paraissent vouées à de très longues périodes de stérilité. Enfin, représentants locaux et permanents des familles, ils prieraient pour leurs morts, et, mandataires des morts,

ils demanderaient à Dieu que la France, si grande par eux dans la guerre, soit encore plus grande dans la paix.

» C'est peut-être un rêve ; mais nous vivons dans un temps où on a triomphé et où on triomphera sûrement de difficultés réputées plus insurmontables que celles opposées à ma pieuse chimère. Il y a bien des trappistes de Staoueli, Setfonds, etc., pourquoi n'y aurait-il pas des trappistes de Fleury, Douaumont, du Mort-Homme, de Tahure et autres lieux sacrés ?

» J'ai connu sur le front des officiers et des soldats Trappistes, Chartreux ou Pères blancs ; nous aurions là, semble-t-il, des prieurs tout trouvés.

» En attendant, très cher, je t'envoie une chaude poignée de main de ton tout dévoué...

» CASTELNAU »

VARIÉTÉ

Un savant chrétien, Laënnec *(fin)*..— **Par cet aspect de christianisme au grand jour, on pressent quelles seront les autres qualités de l'homme. En première ligne, il y aurait à placer son amour du travail, vertu toute bretonne, qui fit de lui le laborieux attaché d'esprit et de corps à la peine ; qui le porta, de l'enfance à la mort, en dépit d'une constitution chétive, à mener de front les œuvres de la vie active et les études de haute spéculation, thésaurisant constamment par les recherches de la pensée, en même temps que dépensant, jour par jour, au profit de tous les besoins. On a vu précédemment, par une déclaration de Laënnec lui-même, quel était le mobile de cette activité et le soutien de tant de courage. Rien moins qu'un pur sentiment de foi et de charité chrétiennes. Laënnec voulait servir, et servir jusqu'à la fin, servir Dieu et ses frères.**

Il était bon. Au dire de ceux qui ont le plus longtemps vécu associés à sa vie la bonté fut l'un des caractères les plus frappants de sa belle nature. Sa clientèle s'étant étendue en même temps que sa réputation, il arriva rapidement à la fortune. Mais on sait avec quelle générosité il en usa pour le soulagement de toutes les misères. Particulièrement pendant le séjour qu'il fit en sa propriété de Kerlouarnec, en Ploaré, de 1819 à 1822, afin de remettre une santé débilitée par vingt ans de labeur sans trêve, il dilata son cœur dans la pratique de toutes les œuvres charitables. Au début de sa carrière, sa bien modeste ambition était de revenir au pays natal pour y exercer son art. Puis les événements semblèrent l'orienter vers un autre champ d'activité, et les hésitations de son âme se traduisirent par l'alternative : « Douarnenez ou Paris ». Finalement, la capitale l'emporta : « Il me semble, disait-il, que Dieu veut que je me dépense à Paris. » Ainsi, la volonté d'En-Haut, seule consultée, seule le fixait. Il fallut

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'à la débilité de sa constitution qui, toute sa vie, lui fut une humiliation sensible, vinssent s'ajouter les ravages de la maladie, pour que ses compatriotes aient pu, à leur tour, le posséder un peu. Mais à Ploaré, comme à Paris, il prodiguait aux pauvres et aux malades, son temps, ses soins, sa science et sa bourse, donnant ses consultations avec une simplicité pleine de charme et une modestie ignorante pour ainsi dire de sa renommée. La reconnaissance des paysans se traduisait alors de façon touchante ; ils se disputaient la faveur de traîner sa petite voiture sur les grèves de Douarnenez, quand il venait chercher, dans les émanations de la mer, l'apaisement du feu qui brûlait sa poitrine.

Une occasion se présenta où sa magnanimité d'âme apparut en toute ampleur. Au début de sa carrière, il avait eu de sérieux démêlés avec le docteur Dupuytren, touchant la priorité d'une certaine découverte. Si nous en croyons M. A. Rouxeau, qui a soigneusement étudié les phases de la polémique, le bon droit de Laënnec est manifeste, autant que son courage, la justesse de ses arguments, la modération de ses revendications et de ses ripostes. Rivaux un moment, les deux antagonistes ne demeurèrent pas ennemis irréductibles. En voici une preuve : sous la Restauration, Dupuytren aspirait aux honneurs de la Cour. Son nom illustre pouvait suffire à faire exaucer ses désirs ; mais étant de ceux qui, pour réussir, préfèrent ne rien négliger, il pria son ancien adversaire, nommé médecin de Madame la duchesse de Berry, de l'appuyer près de la royale princesse. De quoi Laënnec accepta la mission avec le plus grand empressement.

Une autre polémique le mit aux prises avec Broussais, médecin célèbre, breton lui aussi, qui préconisait, au lieu de la méthode sûre et lente de l'expérimentation, des théories brillantes, de nature alors à séduire une partie de la jeunesse studieuse, mais aventureuses et pleines mêmes de dangers. Le temps, qui départage les valeurs et n'accorde qu'une estimation exacte aux différents systèmes, a donné raison à la sagesse de Laënnec. Ce n'est pas sans quelque sourire qu'on évoque aujourd'hui la figure de Broussais, l'homme des saignées et d'une thérapeutique désormais discréditée, qui épuisa tous les marais à sangsues de France et de Hongrie, et qui aurait, disait-on, fait couler autant de sang que Napoléon Ier.

Quant à Laënnec, même à l'heure et dans le feu de la polémique, il sut ne pas se départir des convenances et d'une forme pleine de réserve. Rarement, d'ailleurs, le voyait-on témoigner de l'impatience ou de la mauvaise humeur. Quoique d'aucuns estiment que ce fût simplement le fruit du caractère, cela était peut-être, bel et bien, vertu et maîtrise de soi, surtout si Laënnec fut vraiment la nature combative et ardente dont parle le docteur Rouxeau.

A l'appui de ce dernier jugement, nous pourrions invoquer l'audace, qui lui était d'abord véhémentement reprochée, de

suivre certaine méthode italienne par laquelle des médicaments, réputés dangereux, s'administraient à doses massives et effrayantes. Avant Laënnec, les médecins français ne prescrivaient guère ces substances énergiques avec autant de hardiesse, ni dans les cas où lui ne craignit pas d'y recourir. Tandis que des préventions exagérées s'élevaient contre cette méthode insolite, des hommes plus froids, qui observaient en silence, remarquaient, non sans étonnement, l'innocuité de ces remèdes dans le plus grand nombre des cas, et même leur fréquente efficacité thérapeutique. Là aussi, Laënnec avait été innovateur audacieux et justifié par le succès.

Nous n'aurions pas encore toute l'idée heureuse que l'on peut se former de son caractère, si nous ne rappelions un autre incident de sa vie. Lors de la réorganisation, en 1823, de la Faculté de Médecine, il s'employa à faire rétablir, sur la nouvelle liste des professeurs, quelques noms de l'ancienne. Plusieurs lui durent, dit-on, la conservation de leur chaire, et ceux même qu'il ne put faire réintégrer rendirent pleine justice à l'obligeance de ses efforts. Cette intervention du grand homme concorde bien avec tout ce que l'on sait sur sa générosité, son zèle, et sa charité. (Dr Guermonprez)

Lui-même, d'abord désigné pour une des chaires, ne fut plus ensuite compris parmi les titulaires, parce que le Ministre le destinait à un poste beaucoup plus élevé, comme membre du Conseil royal de l'Instruction publique. Mais que lui importaient des fonctions plus éminentes et plus lucratives ? Avant tout, il voulait être utile, et il préféra l'emploi moins rétribué de professeur de clinique médicale, où il se croyait appelé à rendre plus de services.

Comme examinateur, sa sévérité était proverbiale, mais aussi sa justice. Se jugeant comptable envers Dieu et envers le public de la collation des grades, il se serait reproché de favoriser la réception au doctorat de jeunes gens incapables. Certains candidats le redoutaient donc. Mais d'autres, au contraire, attachèrent une sorte d'amour-propre à l'avoir pour examinateur.

On peut suivre, dans la carrière de Laënnec, les deux préoccupations inspiratrices de sa conduite : la responsabilité de son enseignement et le souci de son indépendance.

Ses succès de professeur étaient aussi incontestables que légitimes. Parole facile, exposition pleine de méthode, de clarté et de simplicité, dédain des artifices oratoires, tant de qualité, s'unissaient ainsi et donnaient à ses cours un charme qui attirait des auditeurs de tous les points du globe, d'Allemagne, de Russie, d'Angleterre, d'Italie, des Etats-Unis.

Quant à la liberté vis-à-vis des opinions, des théories, des engouements ou des traditions, une simple citation, par laquelle, dès 1804, il avait terminé sa thèse inaugurale, révélait bien l'esprit d'indépendance qui allait se manifester dans ses démêlés avec Dupuytren et Broussais, dans son enseigne-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment personnel, dans la pratique courante de son art, et dans ses fonctions d'examinateur : « J'entends pratiquer librement la médecine ; je ne suis lié ni aux anciens ni aux modernes, me contentant de suivre les uns ou les autres dès qu'ils me paraissent dans le vrai. »

Ferme et intransigeant au sujet des principes, Laënnec savait être pour les personnes d'une large tolérance, et accueillait avec bonté les personnes qui se présentaient à lui, quelles que fussent leurs croyances et leurs opinions.

Dans les derniers moments de son existence, un trait montra l'extrême délicatesse de ses sentiments. Sa femme le vit retirer ses bagues l'une après l'autre et les poser doucement sur la table, et comme elle l'interrogeait : « Il faudrait, dit-il, que bientôt on me rendît ce service, je ne veux pas qu'on en ait le chagrin » Deux heures après, sans que son intelligence eût paru un instant voilée, le grand chrétien avait rendu son âme à Dieu.

Ni l'air si pur des hauteurs de Ploaré, ni les conseils de ses amis, les professeurs Recamier et Cayol, ni les soins de ses cousins et élèves, les docteurs A. et Mériadec Laënnec, n'avaient pu enrayer, cette fois, le mal qui l'emportait ainsi, en pleine force de l'âge, à 45 ans, le 13 Août 1826.

*
* *

Quelques appréciations empruntées aux juges les plus autorisés, achèveront de nous donner une complète et juste idée de la valeur de notre compatriote quimpérois. S'il n'a pas eu, en sa courte et glorieuse vie, la popularité que tout lui méritait, ce fut en partie parce qu'il était fermement attaché aux idées religieuses. Mais sa renommée depuis ne cesse de grandir. Le docteur Charcot, bien que sachant pertinemment que Laënnec « passait pour clérical », ne s'attarde pas à en lui faire grief. Il le cite comme un grand observateur, « le plus grand même des observateurs modernes », ajoute Beaugrand. Laënnec, disait Charcot, a mis dans les mains des médecins une méthode nouvelle, et fait un livre si beau, qu'il n'y a rien à y retoucher.

Le professeur Chauffard, de son côté, s'exprimait ainsi en 1865 : « L'éclat du nom de Laënnec ne peut que grandir. L'impulsion féconde qu'il a imprimée à l'observation médicale rend de plus en plus manifeste l'étendue de son génie, la portée de ses jugements, la valeur supérieure de son œuvre. »

En 1892, le professeur Cornil comparant aux autres grands médecins français le maître incontesté, concluait en le déclarant le plus éminent de tous. C'est, écrit le docteur Grasset, une de nos gloires nationales.

Ces témoignages nous serviront à accepter celui du docteur Rouxeau : « Laënnec, rare et superbe intelligence qui s'intéressait à tout, excellait en tout, et qui, à tant de titres, peut soutenir le parallèle avec les plus grands génies ».

Abbé G. PONDAVEN.

CHEMINS DE FER

Interview de M. Bidegaray par le correspondant de « The Economist » à Paris [1].

Bien que les cheminots français forment une section très importante de la Confédération générale du Travail, ils ont montré peu d'inclination à se mettre en grève par sympathie pour les cheminots grévistes d'Angleterre.

L'explication de ce fait est due, probablement, en grande partie, à ce qu'ils jouissent maintenant d'une échelle de salaire qui constitue, non seulement une amélioration considérable par rapport à leurs salaires d'il y a quelques années, mais qui les place dans une meilleure situation que les cheminots anglais.

J'ai eu, il y a quelques jours, une entrevue avec M. Bidegaray qui m'a donné sur ce point quelques détails intéressants.

En vertu d'une disposition adoptée quelque temps avant le début de la guerre ; le taux minimum des salaires des cheminots était de 2.400 francs par an, (soit 37 shillings par semaine). Au cours de la guerre, chaque cheminot a reçu un salaire additionnel annuel de 1.800 francs de cherté de vie (28 shillings par semaine), cela signifie que les cheminots français reçoivent un salaire minimum de 4.200 francs par an, (soit 65 shillings par semaine).

En plus, un grand nombre de cheminots qui vivent dans les centres urbains, reçoivent un salaire supplémentaire dit : Indemnité de résidence. Cette indemnité de résidence dans Paris est de 600 francs annuellement (soit 9 shillings par semaine) ; dans les centres provinciaux, cette indemnité est moindre. Donc le salaire minimum des cheminots dans Paris est de 4.800 francs par an (ou 74 shillings par semaine).

On a pensé à la diminution possible du prix de la vie et par conséquent à la diminution de l'indemnité de 1 800 francs comme conséquence. En Mai dernier, une entente fut conclue entre les cheminots et les Compagnies de chemins de fer en vertu de laquelle cette somme devait être réduite de 25 francs par mois ; mais comme presque aussitôt, le prix de la vie, a au contraire, augmenté, on a renoncé à l'exécution de cet arrangement. Les syndicats des cheminots cependant ont obtenu des Compagnies qu'elles reconnaissent le principe qu'une certaine portion des 1.800 francs devra être consolidée dans le minimum de salaires. Quelle portion ? Cela n'a pas été déterminé, mais il y a peu de doute que l'on arrive à une entente sur ce point. Le principe que les syndicats ont réussi à faire accepter, est que chaque employé doit, quelque soit son poste et l'endroit où il l'exerce, recevoir un même salaire minimum, plus des indemnités de résidence et des indemnités de cherté de vie. Il faut donc bien entendre que les chiffres sont ceux des cheminots des plus bas échelons. Les mécaniciens, les chauffeurs, les gardes et les autres fonctionnaires d'un rang supérieur reçoivent un salaire proportionnellement plus élevé. Il existe aussi sur les réseaux français un système de primes basé, par exemple, dans le cas des mécaniciens et des chauffeurs, sur la valeur du charbon, de l'huile et des autres matériaux, eu égard aux économies effectuées.

Ces primes sont loin d'êtres négligeables, ainsi qu'on peut le constater par le fait qu'un mécanicien d'une grande ligne se fait, au moins, par semaine, 35 shillings (soit 63 francs) et au maximum 60 shillings (108 francs) par le paiement de ces primes.

Les salaires payés maintenant aux cheminots expliquent ce fait qu'en Juillet dernier, quand l'ensemble des ouvriers français pensaient à déclarer la grève générale, d'accord avec les ouvriers des Nations alliées, la grande masse des cheminots français a refusé de prendre part à cette grève.

(1) « THE ECONOMIST » du 11 Octobre. La lettre est datée de Paris, 7 Octobre.

BIBLIOGRAPHIE

J. de GIGORD, éditeur, rue Cassette, 15, Paris (VI[e]).

Le Vade-mecum du Prêtre et du Pieux Fidèle, ou *L'Art divin de croître dans la ferveur en gagnant pour les âmes du Purgatoire un grand nombre d'indulgences.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse

POUR Chaussures

Occasion unique pour Patronage ou Institution, **MATÉRIEL CINÉMATOGRAPHIQUE complet.** Appareil projecteur, groupe électrogène, accus, fils, lampes, etc. A L'ÉTAT NEUF.
S'adresr à M. Nicolas, journal le Militant, *19, rue Danton, Brest.*

Vve Julie CHABRIER, Salon (B.-du-R.) Maison fondée en 1883
HUILES D'OLIVE DE PROVENCE & DE TOUTES ORIGINES
SAVON : Marque la Fuite en Egypte.
TARIFS ADRESSÉS FRANCO SUR DEMANDE
Représentants sérieux demandés.

CONTRE la VIE CHÈRE, CONSOMMATEURS, adressez-vous au **produoteur fabrioant** pour vos achats
HUILES ET SAVONS
Ecrire Etablis^{ts} **PILON BLANC**, à **SALON** (B.-du R.).

Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**
Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.
3, rue Kéréon, QUIMPER. —— **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**
Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION
Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS
Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.
Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

GOUTTEUX, GRAVELEUX, ARTHRITIQUES
prenez les SELS de VITTEL.
Exigez la marque GRANDE SOURCE.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.18.

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

34e Année. Vendredi 7 Novembre 1919. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Jubilé sacerdotal ; A propos de fondations ; Pour les prêtres victimes de la guerre ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Nécrologie : M. le chanoine Pilven ; Le clergé mobilisé du Finistère ; Retraite bretonne de femmes ; Québec ; Le repos du dimanche dans les Postes ; Variétés : L'origine de la Fête des Morts ; L'influence des Bonnes Lectures.

III. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Novembre. — 22e après la Pentecôte. Dédicace de la Basilique du Saint-Sauveur. Double de 2e classe. Blanc.
A la messe, mémoires du Dimanche et de S. Théodore, Martyr.
A vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 11. — S. Martin, Evêque et Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 12. — S. Martin, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 13. — S. Didace, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 14. — S. Josaphat, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 15. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 16. — 23me après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plounéour-Trez . . . . . du 5 au 11 Novembre.
Guiclan . . . . . du 12 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Jubilé sacerdotal. — Le 21 Novembre prochain, le Grand Séminaire célébrera, en même temps que sa fête patronale, le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. le chanoine Gadon, Notre vicaire général. Nous comptons présider Nous-même cette pieuse solennité. Nous invitons tous les prêtres du diocèse à s'y associer par la pensée et par le souvenir, en priant N. S. Jésus-Christ de répandre sur le vénérable jubilaire ses grâces et ses bénédictions les plus abondantes.

II. A propos de fondations. — Dans une note adressée le 31 Juillet 1919 à MM. les Curés et Recteurs, Nous faisions observer qu'il était nécessaire de procéder à une réduction des charges de certaines fondations, qui ne réalisent plus les conditions suffisantes pour être desservies intégralement. Ayant reçu de Rome les pouvoirs requis à cet effet, Nous prions MM. les Curés et Recteurs de Nous faire connaître en détail les fondations auxquelles Nous devrons faire l'application de l'Indult obtenu. Sans l'accomplissement de ces formalités, aucune réduction ne peut être considérée comme légitime.

III. Pour les prêtres victimes de la guerre. — Nous avons fait déjà connaître à Notre clergé, particulièrement pendant les retraites pastorales, Notre intention d'ériger un monument, sur lequel seront inscrits les noms de tous les prêtres et séminaristes de Notre diocèse morts victimes de la guerre ; et de célébrer dans Notre Cathédrale un service solennel pour le repos de leurs âmes.

Sans attendre que soit exécuté le projet d'érection du monument funèbre, Nous fixons au mercredi 26 Novembre le service solennel, qui sera chanté à 10 h. 1/2 ; et Nous invitons Nos prêtres à y assister aussi nombreux que possible.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Pilven, chanoine honoraire, secrétaire général de l'Evêché, décédé le 31 Octobre ;

M. Monot, recteur de Logonna-Daoulas, décédé le 3 Novembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 9 Novembre :* messes à 6, 7, 8 et 9 heures. A 10 heures, service et messe de *Requiem* pour les défunts qu'une loi inique a dépouillés du bénéfice de leurs fondations. A 7 heures, à la chapelle, réunion de la Congrégation des Enfants de Marie : messe, instruction, bénédiction. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement, prières de la neuvaine. A 8 heures, réunion bretonne : sermon, prières, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *22e Dimanche après la Pentecôte (9 Novembre) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, prières pour les élections, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi : à 10 h. 1/2, service de huitaine pour M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché.

Tous les soirs : à 8 heures, récitation du chapelet et bénédiction du Saint-Sacrement pour demander de bonnes élections.

Avis de services. — Le service anniversaire pour M. l'abbé Menguy, mort à l'armée de Salonique, sera chanté à Plogonnec, *le 13 Novembre*, à 10 h. 1/2.

— Le service anniversaire pour M. Le Jeune, ancien recteur de Henvic, sera chanté à Plabennec, *le jeudi 13 Novembre*, à 10 heures.

— Le grand service pour M. Monod, recteur de Logonna-Daoulas, sera chanté à Logonna, *le jeudi 13 Novembre*, à 10 heures.

— Un service solennel pour M. le chanoine Pilven, secrétaire général de l'Evêché, sera chanté en l'église de Saint-Mathieu de Quimper, *le vendredi 14 Novembre*, à 10 h. 1/2.

Nécrologie. — M. PILVEN Jean-Marie, *Chanoine honoraire, Secrétaire général de l'Evêché.* — Frappé dans la force de l'âge, à 45 ans, M. Pilven s'est endormi dans la paix, la veille de la Toussaint, vers midi, à l'heure où l'Eglise évoque le spectacle des foules élues, rassemblées de toutes parts devant le trône de l'Agneau.

Né en la paroisse de Saint-Mathieu de Quimper, le 28 Octobre 1874, il appartenait, presque de naissance, au sanctuaire. Toutes ses premières impressions d'enfance concoururent à lui modeler une âme de futur lévite. Le fils de M. Claude, le bon jardinier de l'ancien grand Séminaire, se croyait chez lui dans les allées qu'entretenait amoureusement son père. Mais ce qui l'intéressait plus que les travaux paternels c'était l'apparition des séminaristes, quand ils se répandaient en groupes joyeux et modestes, avec un bonjour au père Claude, un mot aimable ou une image au petit Jean-Marie,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parmi les planches du potager. Un idéal déjà se dessinait devant les regards émerveillés de l'enfant. Dans la familiarité grandissante de ces modèles, il prenait cet air de douceur souriante et de gravité enfantine qui semble appeler, avant le surplis du séminariste, le rochet brodé de l'enfant de chœur.

Le Petit Séminaire de Pont-Croix le reçut de bonne heure. Il y prit tout de suite, en tête de sa classe, le rang qu'il ne devait plus quitter. Aussi heureusement doué que persévéramment appliqué, c'était charmant de voir les brassées de beaux livres que le jeune écolier rapportait en fin d'année en témoignage de ses succès. Aussi remarquable d'ailleurs par sa sagesse et sa piété que par son travail, il était le modèle aimé et déjà respecté de ses condisciples : jamais puni et ne s'exposant point à l'être, jamais acteur, ni même complice amusé d'une de ces espiègleries si communes alors dans la vie des collégiens. Rien de contraint cependant dans cette docilité : il semblait la tenir d'une longue habitude qui lui en rendait la pratique facile et naturelle. Une double marque de confiance récompensa cet ensemble de qualités intellectuelles et morales : ses camarades l'élurent préfet de leur congrégation, et M. Belbéoc'h le désigna, dès sa seconde, pour la charge de président.

Il entrait au Séminaire en 1892. Ce furent quatre années d'études austères et d'apprentissage obscur de la vie cléricale au bout desquelles, trop jeune pour accéder au sacerdoce, il se liait avec joie par les engagements du sous-diaconat.

Il revint à Pont-Croix comme surveillant et, l'année suivante, sans attendre son ordination sacerdotale, qui avait lieu à Noël, il succédait à M. Paul Malgorn dans la chaire d'Histoire et de Géographie.

Ses goûts le portaient là, ses dispositions intellectuelles aussi. Esprit méthodique, organisé pour l'ordre et l'exactitude, les faits devaient se ranger dans sa mémoire avec la régularité de ses livres sur les rayons de sa bibliothèque. De là une exposition claire, une marche sûre dans le dédale compliqué des évènements et des dates, des vues d'ensemble nettes, dégagées de la minutie du détail aride et sec de nature à rebuter la bonne volonté de l'élève. En marge d'un enseignement traditionnel qui devait se nourrir nécessairement des conclusions et des résumés des manuels, il aimait jeter la note personnelle extraite de ses lectures et de ses trouvailles. Car, autant pour lui-même que pour ses élèves, ce qu'il semble avoir toujours recherché et noté, c'est le trait curieux, l'anecdote piquante qui révèle l'esprit d'une époque ou achève de peindre la physionomie d'un personnage.

Les sources et les vieilles collections de manuscrits l'attiraient. Il n'y a pas d'archives paroissiales, municipales ou familiales si dépourvues qui n'offrent au fureteur patient et avisé l'occasion de quelque rencontre heureuse, caractéristique du temps où elles furent écrites. Le jeune professeur dépouilla attentivement les vieux papiers de la paroisse, de la mairie de Pont-Croix et du manoir de Tréfest. Il en tira des notes curieuses qui lui permirent de restituer

en des pages intéressantes la vie de l'ancienne communauté des Ursulines et l'administration du District de Pont-Croix, pendant la période révolutionnaire (1).

Hélas, pendant qu'il exhumait ces documents d'histoire lointaine, l'actualité lui en préparait d'autres qui leur ressemblait sous plus d'un aspect. On revenait à l'ère des expulsions et des expropriations violentes. Les bâtiments du Petit Séminaire furent une deuxième fois évacués par la force et confisqués. Des loisirs inattendus et quelque peu gênants étaient imposés aux professeurs. Ils les utilisèrent de leur mieux en rendant service ou en poursuivant leurs études. Après trois mois de ministère dans les paroisses voisines de Pont-l'Abbé, M. Pilven, présenté par M. Gadon, fut heureux de se mettre à la disposition de M. Vieille Cessay qui assurait seul, depuis le départ de M. Pédel, tous les services du Secrétariat de l'Evêché.

Ce hasard, en le mettant au poste pour lequel tout semblait l'avoir préparé, allait fixer sa voie. Administrateur consommé, M. Vieille-Cessay ne tardait pas, en effet, à apprécier chez son collaborateur d'occasion les rares qualités d'ordre, de méthode, de discrétion si précieuses et si nécessaires dans une administration aussi compliquée et aussi vaste. De son côté, Mgr Dubillard se laissait bientôt charmer par l'aménité de son caractère et de ses manières, par le mélange de sérieux et de jovialité de son tempérament heureux et bon enfant. Sa place dès lors était faite et, tandis que les expulsés de Pont-Croix se retrouvaient à Saint-Vincent de Quimper, il demeurait attaché à la maison épiscopale comme secrétaire particulier de Mgr Dubillard, pour le peu de mois que devait nous rester encore le futur archevêque de Chambéry.

Mgr Duparc nous arrivait en Mars 1908. M. Pilven n'était pas pour l'ancien curé de Lorient un inconnu. L'Evêque allait le connaître davantage et voir grandir encore son affection et son estime pour lui, mais il en savait déjà assez pour ne pas hésiter à lui confier, après un si court apprentissage, à bonne école, il est vrai, la lourde charge du Secrétariat général de l'Evêché.

Ce que fut M. Pilven dans ces fonctions complexes et parfois bien délicates, on le devine. L'Anglais dit d'un homme qui est fait à la mesure exacte de ses attributions : *the right man in the right place*. Tel était le secrétaire général, et tel ses confrères du diocèse l'ont connu et apprécié. Encore ne voyaient-ils que par intervalles et du dehors l'administrateur hors pair dont l'activité, redoublée pendant la guerre, embrassait, sans les confondre, les questions les plus diverses et les plus épineuses.

Cependant, pour absorbantes que fussent ces fonctions, M. Pilven n'en pouvait pas renoncer à satisfaire ses curiosités de fureteur et d'historiographe. Il le pouvait d'autant moins que M. Peyron, cata-

(1) *Les Ursulines de Pont-Croix*. *Le District de Pont-Croix* (1790 1795), *La Vie municipale à Pont-Croix* (1790-1791), *Correspondance de M. Tréhot de Clermont* (1791).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

logue vivant et toujours ouvert des richesses amassées dans les archives épiscopales et départementales, les lui rappelait constamment par sa présence et par son exemple. Il ne passait donc pas sur son bureau que des pièces courantes, consacrées à quelque pressante actualité matrimoniale ou budgétaire ; de vieilles pages, aux encres pâlies dans l'ombre prolongée des cartons, versaient le meilleur de leur contenu, en une écriture large et épanouie, sur des feuillets destinés au *Bulletin diocésain d'Histoire et d'Archéologie*.

M. Pilven publiait ainsi successivement une notice historique sur le Petit Séminaire de Pont-Croix, une étude sur *Expilly, le premier Evêque constitutionnel du Finistère*, une autre plus importante sur *Mgr Dombidau de Crouseilhes et le rétablissement du culte dans le diocèse*, enfin l'intéressante collection des lettres de Mgr Le Pappe de Trévern à son ami Mgr de Poulpiquet. Etudes documentaires, écrites en une langue élégante et pure, ces essais, ces larges et fructueux sondages dans la période révolutionnaire de notre histoire diocésaine, préparaient probablement une synthèse qui eût été un livre de haute valeur scientifique et de belle tenue littéraire.

M. Pilven semblait avoir devant lui le temps qu'il faut à ces œuvres durables. Illusion qui chancela lorsqu'au printemps dernier, on le vit soudain pâlir et se dépouiller de cet air de santé qui allait si bien à sa bonne gaieté. Ses amis s'inquiétèrent de ces symtômes. Lui-même, averti par des souffrances qu'il s'efforçait de cacher, dut y prêter son attention. Pressé de se soigner, il consulta les maîtres de l'art et consentit, sur leurs injonctions, à modérer son travail et à prendre quelque repos. On lui conseilla les eaux d'Evian : elles furent inefficaces. L'air de Loctudy qu'il aimait respirer ne lui fut pas plus secourable. Le mal, impuissant contre sa volonté, triomphait de ses forces. Il dut s'aliter en Septembre, à l'Evêché, à portée des soins les plus affectueux et les plus empressés, mais avec le chagrin d'être séparé de sa vénérable mère impotente, qu'il ne devait plus revoir.

Dès lors, ce fut la lutte douloureuse et souvent émouvante d'une âme virile contre les assauts d'un mal implacable qui la crucifiait à ses progrès. Enracinée dans la foi, soutenue par la prière, fortifiée par la grâce du sacrement eucharistique, consolée par les affectueuses visites de Monseigneur, qui tint à donner lui-même à son cher malade les saintes onctions, elle en triompha jusqu'au bout. Plein de reconnaissance pour les soins dont il était entouré, admirable de courage et de sérénité et déjà tout à Dieu, M. Pilven fit à la mort le même accueil ouvert et joyeux qu'à un visiteur attendu et annoncé, et ses souffrances dernières du vendredi 31 Octobre, en lui apportant une libération désirée, ne purent l'empêcher encore de dire par un sourire un suprême merci aux visages amis qui se penchaient sur son lit d'agonie.

La Toussaint venait avec ses espérances, et le *Beati mites*, bienheureux ceux qui sont doux, montait de lui-même aux lèvres des

témoins de l'envol de cette âme vers les contrées des éternelles béatitudes.

F. C.

***

Les obsèques de M. Pilven ont eu lieu lundi, à 10 h. 1/2, en l'église de Saint-Mathieu. Un cortège de près de 80 prêtres, suivi d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, a fait escorte à son cercueil. Monseigneur a fait la levée du corps et présidé le nocturne. La messe a été chantée par M. le vicaire général Gadon, assisté de MM. Pichon et Bossus, tous deux du cours du défunt. Monseigneur a ensuite donné l'absoute et, après la conduite au cimetière, prononcé les dernières prières sur les restes du cher disparu.

R. I. P.

Le clergé mobilisé du Finistère. — Voici, en tenant compte des derniers renseignements, dont quelques-uns assez tardivement parvenus, ce que nous pouvons relever concernant notre clergé mobilisé :

PRÊTRES

Nombre des Mobilisés	534
Cités à l'Ordre du Jour	149
Nombre total de leurs citations	222
Morts et Disparus	50
Aumôniers (toutes catégories)	17
Cités à l'Ordre du Jour	13
Nombre de leurs citations	33
Prêtres-Instituteurs. — Mobilisés (sur 44)	44
Morts	7
Cités à l'Ordre du Jour	25
Nombre total de leurs citations	38

SÉMINARISTES

Nombre des Mobilisés	232
Cités à l'Ordre du Jour	80
Nombre total de leurs citations	136
Morts et Disparus	50

LESNEVEN. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 19 au 25 Octobre 1919*. — 45 paroisses ; 172 retraitantes : Plounéour-Trez, 12 ; Ploudaniel, 11 ; Plabennec, 11 ; Plouguerneau, 9 ; Plouédern, 8 ; Kerlouan, 8 ; Bourg-blanc, 8 ; Plounmoguer, 7 ; Plounéventer, 6 ; Plourin-Ploudalmézeau, 6 ; Saint-Frégant, 6 ; Cléder, 5 ; Ploudalmézeau, 4 ; Lanhouarneau, 4 ; Roscoff, 4 ; Saint-Divy, 4 ; Plounévez-Lochrist, 3 ; Plouider, 3 ; Plouescat, 3 ; Lanarvily, 3 ; Gouesnou, 3 ; Guiclan, 3 ; Kernilis, 3 ; Coat-Méal, 3 ; Ploudiry, 2 ; Plouarzel, 2 ; Plouvien, 2 ; Plouzané, 2 ; ; Lam-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paul-Plodaulmézeau, 2 ; Lesneven, 2 ; La Martyre, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Kernoués, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Saint-Renan, 2 ; Saint-Thégonnec, 2 ; Tréonergat, 2 ; Plougastel, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Guissény, 1 ; Goulven, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Trégarantec, 1.

Québec. — **En l'honneur de Notre Dame de Roc-Amadour.** — La paroisse de Saint-François d'Assise, dans le diocèse de Québec, au Canada, vient d'inaugurer un pèlerinage à Notre-Dame de Roc-Amadour, non pas tant en souvenir du grand pèlerinage de ce nom dans la vieille province du Quercy qu'en l'honneur de la Très Sainte Vierge sous ce même vocable et de la piété qu'on lui témoigne dans notre diocèse, à Camaret.

L'histoire de ce nouveau pèlerinage est assez curieuse. Trois mois avant sa mort, en 1917, l'excellent historien que fut le Dr N. E. Dionne, bibliothécaire de la Législature de Québec, le grand bibliographe du Canada, — il avait dressé, pour la Société Royale, la liste de tous les livres, mémoires, cartes, publiés sur la colonie, — avait été consulté par ses amis sur les traditions dont il importait de garder et célébrer la mémoire. Il releva particulièrement, à cette occasion, la protection spéciale que Notre Dame de Roc-Amadour, celle que l'on connaissait en Bretagne, avait étendue sur Jacques Cartier, le découvreur du Canada, durant l'hiver de 1535-1536, tandis que les équipages de ses trois navires *la Grande Hermine*, *la Petite Hermine*, et *l'Emerillon*, se trouvaient décimés par le scorbut. « Alors Jacques Cartier, » raconte *l'Action catholique* de Québec, « mettant toute sa confiance en Marie, va dans la forêt voisine, place sur un arbre l'humble image de Notre-Dame de Roc-Amadour, et organise une procession de ses hommes épuisés, mourant de la terrible maladie ; le chant de *l'Ave maris stella* crie au ciel la confiance de ces humbles matelots qui promettent le pèlerinage au sanctuaire de France, s'ils sont guéris. Un sauvage, messager mystérieux de la Très Sainte Vierge, se présente et offre aux compagnons de Cartier une herbe merveilleuse, *amedda*, qui leur rend la santé. »

C'est pourquoi, cette année, le 14 Septembre, la messe fut célébrée, en commémoration de ce miracle, au pied d'un noyer géant, plusieurs fois centenaire, au milieu d'un grand concours de foule et des autorités de l'endroit. Grâce à la piété du Dr Dionne, qui avait débuté dans la vie littéraire en écrivant l'histoire de Jacques Cartier et qui terminait sa carrière en rendant un nouveau service au vieux navigateur dont il perpétuait la reconnaissance, chaque année, désormais, se déroulera sur les bords du Saint-Laurent une cérémonie touchante, qui rappellera aux descendants de la Nouvelle-France notre Bretagne et l'un des endroits privilégiés de notre diocèse.

Le repos du dimanche dans les Postes. — S. E. Monseigneur le Cardinal de Reims a reçu de *la Fédération des Postiers Catholiques* l'appel suivant :

« Eminence,

» La Fédération des Postiers Catholiques se permet de solliciter de Votre Eminence son *appui* et son *intervention* en faveur d'une question du plus haut intérêt spirituel et moral, religieuse autant que professionnelle : celle du repos dominical dans la corporation des P. T. T. Les Syndicats de Postiers ont eu l'heureuse inspiration de revendiquer le repos du dimanche, la jugeant le plus propice à la vie de famille et le moins susceptible d'entraver la vie économique.

» Nous, Postiers Catholiques, qui sommes unanimes à réprouver le désordre et l'indiscipline, nous nous plaisons, cette fois, à accueillir avec joie l'avènement du juste repos au jour du Seigneur, qui va permettre au personnel des Postes et Télégraphes, et surtout aux Receveuses et aux facteurs qui en étaient souvent privés, l'accomplissement des devoirs religieux.

» Le repos dominical est aujourd'hui accordé, sinon à tout le personnel, du moins à une grande partie, l'Administration des Postes et Télégraphes ayant pris toutes décisions susceptibles d'en faciliter la généralisation. Mais le dimanche ne sera vraiment consacré jour de sanctification et de détente dans notre corporation que par une collaboration bénévole du public. En dehors de certaines communications dont l'urgence est incontestable et pour lesquelles quelques restrictions seront apportées à la suppression totale des services, le public devrait s'abstenir de toutes opérations postales, télégraphiques ou téléphoniques, le dimanche, et consentir à ne recevoir son courrier que le lundi, assurant ainsi le bien spirituel, moral et physique de milliers d'employés et de familles.

» L'action de l'Eglise est seule capable de susciter le mouvement d'opinion nécessaire à l'application du repos dominical dans les P. T. T. et dans d'autres corporations. Ce n'est qu'au nom de la loi divine que peuvent tomber une à une les vieilles habitudes d'égoïsme qui règnent dans notre pays. C'est pour cela, Eminence que la Fédération des Postiers Catholiques vous demande respectueusement de vouloir bien, par les moyens que vous jugerez les meilleurs, user de votre influence sur le public, en général, et sur les catholiques, en particulier, qui doivent être les premiers à donner, à observer, à favoriser et à désirer, pour eux comme pour les autres, le repos dominical, afin que tous concourrent à en assurer promptement l'application.

» La Fédération des Postiers catholiques sollicite humblement de Votre Eminence sa Bénédiction pour ses membres et leurs familles, et Lui adresse l'hommage de sa respectueuse vénération.

» Le Président, Henri Cleize ; le Secrétaire, Cabanès, 7, Villa Croix-Nivert, Paris (15e) ».

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S. E. Mgr le Cardinal a répondu en ces termes à cet appel :

« 27 Octobre 1919.

« Monsieur le Président,

» Votre réclamation me paraît parfaitement juste et raisonnable, et je fais les vœux les plus ardents pour qu'elle reçoive satisfaction.

» Les employés des Postes, Télégraphes et Téléphones ont comme les autres hommes besoin d'un jour de repos, chaque semaine, pour maintenir ou réparer leurs forces, pour jouir de la vie de famille, et pour pouvoir remplir leurs devoirs religieux.

» Le seul respect de la liberté et des besoins physiques et moraux de nos semblables nous fait un devoir de ne pas les en priver ; et Dieu qui est l'auteur de la nature, en faisant du repos dominical une loi pour les hommes leur a créé un droit.

» Il est donc très juste et très désirable que les services des employés des Postes, Télégraphes et Téléphones soient organisés de manière à le leur assurer, en réduisant leur travail du dimanche au strict indispensable.

» Nous applaudissons aux mesures prises à cette fin par les pouvoirs publics et par les administrations compétentes. Mais pour que ces dispositions ne restent pas lettre morte, il est nécessaire que le public se prête avec bienveillance à leur application. Nous exhortons donc instamment les catholiques de notre diocèse à s'abstenir, le dimanche, de toutes opérations postales, télégraphiques et téléphoniques qui ne soient pas absolument indispensables, et nous leur en donnerons l'exemple.

» Veuillez croire, Messieurs, à mes sentiments bien sincères de respect et de dévouement.

» † L.-J. Card. LUÇON, *Arch. de Reims.* »

VARIÉTÉS

L'origine de la Fête des Morts.

D'après les récits de chroniqueurs et d'historiens contemporains du saint abbé Odilon (mort en 1049), ou ayant vécu peu de temps après lui, voici de quels moyens la Providence se serait servie pour lui suggérer la pieuse pensée qu'il eut le mérite d'accueillir et la gloire de réaliser.

Un pélerin originaire du Rouergue, revenait de Jérusalem. Obligé par la violence des vents et le mauvais état de la mer d'aborder, soit en Sicile, soit aux environs de Naples, il eut l'occasion de voir un ermite qui passait sa vie dans une caverne voisine du rivage. Celui-ci raconta au voyageur que souvent, dans le voisinage de l'antre, qui lui servait de refuge, on voyait des flammes sortir de terre ; puis retentissaient des clameurs étranges au milieu

desquelles le solitaire avait cru entendre des voix qui prononçaient le nom des moines de Cluny et parlaient du crédit dont ils jouissaient auprès de Dieu par leurs prières, leurs jeunes, leurs aumônes, pour soulager les âmes soumises aux rudes expiations du Purgatoire.

Apprenant que son visiteur était Français, l'ermite lui demande de ne pas rentrer dans son pays natal, avant de s'être rendu à Cluny et d'avoir invité l'abbé du monastère à faire encore plus d'œuvres de piété et de miséricorde, afin de secourir et de délivrer un plus grand nombre d'âmes.

Le pélerin s'acquitta du message dont il avait été chargé. Parmi les moines qui entendirent son récit se trouvait Jotsald, disciple et historiographe de S. Odilon.

Il atteste que cette relation fut accueillie par la communauté « avec grande admiration, joie de cœur, actions de grâce, et que, tout aussitôt il fut décidé que l'on multiplierait les prières, les aumônes et autres bonnes œuvres, afin de procurer aux défunts le repos éternel. »

C'est à la suite de cette communication que S. Odilon porta le fameux décret en vertu duquel il prescrivait à tous les monastères placés sous sa juridiction, de faire le 2 Novembre, au lendemain de la fête de tous les Saints, la commémoraison générale de tous les fidèles qui reposent en Jésus-Christ.

De tous les titres d'Odilon à recevoir, peu de temps après sa mort, les honneurs solennels de la canonisation, celui que l'autorité suprême de l'Eglise a mis le plus en relief est précisément cette cérémonie funèbre du 2 Novembre, à l'intention des fidèles trépassés.

La France et l'Angleterre se distinguèrent par leur empressement à entrer dans le mouvement dont le signal avait été donné par Cluny. Antérieurement à l'année 1060, c'est-à dire peu après la mort de S. Odilon, les diocèses de Normandie avaient adopté la date du 2 Novembre pour la commémoraison des morts. Lanfranc transporta cet usage en Angleterre, lorsqu'il devint archevêque de Cantorbéry, en 1078.

Au XII[e] siècle, d'après le grand liturgiste du Moyen-Age Durand, de Mende, la coutume était devenue générale, et sans qu'il fût intervenu aucun décret spécial à ce sujet, l'Eglise romaine avait sanctionné par sa pratique la dévotion qui avait eu Cluny pour berceau et qui, de là, s'était progressivement étendue à tout l'occident.

L'influence des Bonnes Lectures

Les Conversions célèbres

Les bonnes lectures sont un moyen très efficace pour amener les conversions et moralement nécessaire pour faire avancer les fidèles dans la perfection. Le P. Félix, dont le témoignage a la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plus haute valeur, disait un jour : « La diffusion des bons livres est apte à donner la lumière à ceux qui ne croient pas, à porter la consolation à ceux que le monde ne console pas, à toucher et à convertir les pécheurs que même la parole du prêtre ne touche pas et ne convertit pas. » Et Léon XIII affirmait « qu'au nombre des moyens de défendre la religion, en France, il n'en est pas de plus efficace que la presse. »

Oui, les livres sont de véritables convertisseurs. Que de convertis illustres ont dû leur retour à Dieu à un bon livre, à un opuscule, moins que cela, à une feuille volante, quelquefois à une seule sentence, lue par hasard.

Rappelons-nous les conversions célèbres et bien connues des temps passés ; entre autres, saint Augustin cédant, après de longues résistances, à la lecture des Epitres de saint Paul ; saint Ignace, donnné à l'Eglise par la Vie des Saints.

Nous retrouvons la même influence des bonnes lectures dans les convertis du XIXe siècle. Le fameux rabbin Drack, aveuglé et endurci comme les gens de sa race, voit briller le rayon de vérité en lisant un bon livre. C'est à la lecture d'un opuscule sur les cérémonies du culte catholique, aperçu à la vitrine d'un libraire, que Charles Haller, protestant, sentit tomber l'épais bandeau qui couvrait ses yeux depuis son enfance.

Un des plus grands serviteurs de l'Eglise, et en même temps un des plus grands écrivains du XIXe siècle, Louis Veuillot, a été converti par la lecture d'un sermon de Bourdaloue. Lamoricière, l'intrépide soldat du Pape, Marceau, le brave marin, ont été, eux aussi, convertis par une bonne lecture.

Combien de conversions obscures et inconnues, dont Dieu seul sait le nombre, ont eu la même cause ! Sans doute, ces retours étaient depuis longtemps préparés, mais enfin c'est le livre, ou plutôt la grâce attachée au bon livre, qui a été l'instrument de ce miracle dans l'ordre moral. Si la lecture a tant de vertu sur les esprits cultivés, naturellement raisonneurs, combien plus puissante sera-t-elle sur les esprits simples et droits des gens du peuple.

La chose difficile, il faut bien l'avouer, est de faire lire ces livres, auxquels sont presque toujours préférées les publications vides et trop souvent malsaines qui abondent. Mais si les bonnes lectures sont souvent un moyen de conversion, elles sont tout autant un moyen pour avancer dans le bien. C'est quand on apprenait à lire aux enfants dans le livre des Evangiles que l'on formait des générations chrétiennes ; et la coutume de la lecture faite en famille tous les soirs, ou au moins le dimanche, de l'Evangile et de la Vie des Saints a fait ces familles aux traditions religieuses, que l'on n'a plus rencontrées depuis que l'usage de cette lecture pieuse eut disparu.

« Quand on consulte l'histoire, dit le P. Faber, on voit que la lecture de la Vie des Saints a été, par elle-même, durant une longue période, un instrument de sainteté des plus énergiques, dans l'Eglise. » Nous trouvons dans cette lecture la leçon jointe à l'exemple : c'est la spiritualité réduite en pratique. Les vertus les plus simples comme les plus héroïques, les situations les plus communes comme les plus extraordinaires, les luttes contre le démon, le monde, les passions, les coups violents de la grâce comme ses touches les plus douces, les rigueurs de la pénitence et les attraits de l'innocence conservée, Dieu servi dans la crainte et dans l'amour, les genres de dévotion les plus variés ; les vies des saints nous enseignent tout cela et bien d'autres choses.

Quel bien, par exemple, n'a pas produit la lecture de la Vie de saint Antoine ; nul n'ignore ce que rapporte à ce sujet, saint Augustin, au livre VIIIe de ses « Confessions ». Du reste, saint Athanase affirme « qu'on ne voit personne véritablement attaché au service de Dieu, qui ne soit en même temps adonné à la lecture ». Et saint Jérôme écrit à la vierge Eustochium : « Lisez souvent, apprenez beaucoup. Que le sommeil vous surprenne le livre à la main ; et si votre tête tombe de fatigue, que ce soit sur la page sacrée. »

C'est par la lecture seulement que l'on peut, en effet, entretenir et développer en soi les connaissances religieuses souvent trop rudimentaires que l'on possède et donner à sa vie une orientation chrétienne qu'ordinairement les occupations journalières tendent à faire dévier.

Aussi ne saurait-on trop insister sur ce conseil que saint François de Sales donnait aux personnes du monde qui voulaient vivre chrétiennement : « Ayez toujours auprès de vous quelque beau livre de dévotion, et lisez-en tous les jours un peu, avec grande piété, comme si vous lisiez des lettres missives que les Saints vous eussent envoyées du Ciel, pour vous en montrer le chemin et vous donner le courage d'y aller. »

Dom ROZIERS.

NOUVEAUX CHANTS RELIGIEUX

(Motets latins, Cantiques et Romances)

par M. l'Abbé M. ROY.

« Pourquoi ne faites-vous pas connaître vos compositions musicales qui » rendraient de réels services aux paroisses, communautés religieuses et » patronages ? » Tel est le reproche souvent adressé à l'auteur par ceux qui connaissent ces « NOUVEAUX CHANTS RELIGIEUX. »

Après *l'Ami du Clergé*, qui les a plus d'une fois chaleureusement recommandés à ses lecteurs, nous les recommandons à notre tour, dans le but d'être utiles à nos confrères dans le sacerdoce.

S'adresser à l'auteur : « M. l'Abbé M. ROY, 226, route de Bordeaux, ANGOULEME, » qui enverra son petit catalogue et un morceau spécimen, contre 0,30 en timbres-p.

CONTRE la VIE CHÈRE, CONSOMMATEURS, adressez-vous au producteur fabricant pour vos achats

HUILES ET SAVONS

Ecrire Etablts PILON BLANC, à SALON (B.-du-R).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il n'y a pas à chercher bien loin prenez les Pilules Pink.

Dans les familles, il y a un jour un malade qui prend les Pilules Pink et qui guérit facilement. Alors, au prochain malade on n'a pas à chercher bien loin. On recommence avec les Pilules Pink. Aussi voit-on des familles où tous les membres se portent bien et qui le doivent aux Pilules Pink.

Dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, la série est entamée à deux. Mlle Bessier, à Vendargues (Hérault), a écrit :

« J'ai l'honneur de vous informer que vos Pilules Pink ont été très favorables pour mon état de santé. Mon état d'anémie a disparu après un court traitement. Mais vos Pilules Pink n'ont pas été bonnes que pour moi à la maison. Ma sœur, âgée de 8 ans, a eu la mauvaise grippe, elle en a réchappé, mais la pauvre enfant ayant été bien touchée, sa convalescence se faisait difficilemeni. Elle a été mise au traitement des Pilules Pink et, en quinze jours, elle se portait de nouveau très bien, au grand étonnement de toute la famille. »

Les Pilules Pink, cela se conçoit, n'auraient pas si bien réussi, si elles n'avaient pas tant guéri. Elles sont souveraines contre : anémie, chlorose des jeunes filles, maux d'estomac, migraines et névralgies. Parfait tonique des nerfs, elles guérissent les troubles et l'épuisement nerveux, la neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt: Pharmacie Barret, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes franco, plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.

SCAVULINE, purgatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exige aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

En vente dans toutes les pharmacies. La boîte, deux francs pour nombreuses purgations Pharmacie P. BARRET, 23, rue Ballu.

POLYCOPIE ABBÉ GOSSELIN, FLERS (Orne)

Prêtres du ministère paroissial,
Professeurs, Directeurs d'Œuvres, Secrétaires de Syndicats,
IMPRIMEZ VOUS-MÊMES
vos avis de réunions, tracts, bulletins, programmes, invitations, musique, etc..., avec les
DUPLICATEURS " GOSSELIN "
Rapidité, économie, discrétion assurées par travail fait chez soi.
*Demander prix-courant d'***Appareils** *et* **Fournitures pour Polycopie**

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.13.

Vve Julie CHABRIER, Salon (B.-du-R.) Maison fondée en 1883
HUILES D'OLIVE DE PROVENCE & DE TOUTES ORIGINES
SAVON : Marque la Fuite en Egypte.
TARIFS ADRESSÉS FRANCO SUR DEMANDE
Représentants sérieux demandés.

Entreprise générale de Transports et Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS
Ancienne Maison HÉLOU
Téléphone 454. **SUIGNARD, Successr** Téléphone 454.
Adresse télégraphique : « Suignard Quimper ».

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE
GRISAILLES — SUJETS
16, rue Traverse BREST **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

VITRAUX D'ART Maison fondée en 1864
G. P. DAGRANT
7, Cours de la Marne - BORDEAUX
ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse
POUR Chaussures

LA CURE ÉCONOMIQUE DE
GOUTTE, GRAVELLE, ARTHRITISME
par les SELS DE VITTEL
marque **Grande Source.**
Dans toutes pharmacies et Laboratoire H. Pruvost, à Vittel.

ANÉMIE
NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Phie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5'50 franco *et Phies.*

CONSEIL AUX DAMES



Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.**

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.**

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY**, **5** francs le flacon toutes Pharmacies ; **5** fr. **60** franco. — Les quatre flacons, **20** fr. franco contre mandat-poste adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 f. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.
(Notice contenant renseignements gratis.) 536.

Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

34e Année. Jeudi 14 Novembre 1919. N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. Partie non officielle. — Le Sacré Cœur et la Paix.

III. — Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Premier anniversaire de l'armistice ; Lesneven ; Pleuven ; La rentrée de l'Université Catholique de l'Ouest.

IV. — Chronique générale : Un Archevêque nommé par le Gouvernement membre du Comité des travaux historiques et scientifiques ; Pour la canonisation de la Bienheureuse Marguerite-Marie ; Le Pape et la question féministe ; Histoire de l'indulgence plénière pour l'heure de la mort.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Novembre. — 23me après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque et Confesseur. Semi double. Blanc.

Mardi, 18. — Dédicace de la Basilique des SS. Pierre et Paul. Double majeur. Blanc.

Mercredi, 19. — Ste Elizabeth, Veuve. Double. Blanc.

Jeudi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 21. — Présentation de la Bse Vierge Marie. Double majeur. Blanc.

Samedi, 22. — Ste Cécile, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Dimanche, 23. — 24e et dernier dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Rosnoën. . . . . du 18 au 20 Novembre.
Saint-Yvi. . . . . du 21 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 9 Novembre, ont été nommés :

M. Perrot, secrétaire de l'Evêché, secrétaire général ;

M. Baron, vicaire à Saint-Pol de Léon, recteur de Logonna-Daoulas ;

Chanoines honoraires :

M. Floc'h, supérieur du collège N.-D. de Creisker de Saint-Pol de Léon ;

M. de Kervénoaël, professeur au Grand Séminaire ;

M. Moënner, supérieur du collège de Lesneven ;

M. Le Louët, supérieur du collège Saint-Yves de Quimper ;

M. Perrot, secrétaire général de l'Evêché.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le Sacré Cœur et la Paix

Extrait du discours prononcé à Montmartre, à la clôture du Triduum, par Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

Le remède providentiel, c'est dans la dévotion au Sacré Cœur de Jésus qu'il faut le chercher. La France suppliante, pénitente et reconnaissante aux pieds du Sacré Cœur, perpétuant le Vœu national qui s'est traduit par la majesté de cette basilique, tel est le moyen unique d'asseoir sur une base inébranlable ce qui fait la grandeur d'un peuple et en assure la paix. Et c'est en ce sens que le cardinal Pie a pu dire du culte du Sacré Cœur « qu'il est une des richesses nationales de la France ».

Bien compris, en effet, le culte du Sacré Cœur est « la quintessence même du christianisme, c'est l'abrégé et le sommaire substantiel de toute la religion ».

Le cœur ! Y a-t-il quelque chose de plus excellent ? Dans notre organisation physique, il est le tout de la vie humaine ; qu'il batte irrégulièrement, la vie est en danger ; qu'il cesse de battre, c'est la mort. Pareillement dans l'ordre moral, il est la grande puissance chez l'homme, parce que dans la langue de tous les peuples il signifie la vertu, le courage et surtout l'amour et la souffrance.

Le Cœur de Jésus, au sens matériel, est donc la partie la plus noble, l'organe vital de la sainte humanité du Verbe incarné ; c'est lui qui a élaboré goutte à goutte et vivifié le sang rédempteur.

Le Cœur de Jésus, au sens moral, est le symbole de son amour, de cet amour poussé jusqu'aux extrêmes limites, qui l'a porté à

s'incliner jusqu'à nous dans l'Incarnation, à s'immoler pour nous dans la Rédemption, à s'unir substantiellement avec nous dans l'Eucharistie, de cet amour qui pousse la condescendance jusqu'à réclamer de nous la réciproque et à faire un appel suppliant pour que nous lui donnions notre cœur.

Or, mes Frères, dans ce simple aperçu n'avez-vous pas la synthèse du christianisme ? Le Cœur de Dieu descendant jusqu'à l'homme : *Sic Deus dilexit mundum*, et c'est là tout le dogme ; le cœur de l'homme remontant jusqu'à Dieu : *diliges*, et c'est là toute la morale.

O vous donc, esprits imbus de préjugés et prompts à la critique, qui ne craignez pas de censurer une dévotion si fondée en raison et si conforme à la foi, que nous laissez-vous donc de Jésus et de la religion si vous nous interdisez d'adorer son Cœur ? Le Cœur de Jésus n'est-il pas tout Jésus et Jésus n'est-il pas toute la religion ?

O vous, qui vous étonnez jusqu'à vous scandaliser de ce que vous appelez dans votre ignorance une dévotion nouvelle, remontez, je vous prie, jusqu'à la Cène, où saint Jean reposa sa tête sur le Cœur du Maître, et jusqu'au Calvaire, où la lance du soldat romain ouvrit le Cœur de l'adorable victime, comme un asile où la pauvre humanité viendrait se réfugier, un livre où elle viendrait s'instruire et un trésor où elle viendrait puiser. Là est le fondement premier de la dévotion au Cœur de Jésus, dont il était réservé à nos temps modernes de voir le plein épanouissement.

O Jésus, vous nous parlez comme autrefois à votre peuple : « Je leur donnerai un cœur, et aussi mon Cœur, afin qu'ils me connaissent : *Dabo eis cor ut sciant me* ; et ils seront mon peuple et je serai leur Dieu : *Et erunt mihi in populum et ego ero eis in Deum !* Vous connaître, en effet, ce n'est pas être ébloui par votre majesté, ni écrasé par votre puissance, ni terrifié par votre justice ; vous connaître, c'est pénétrer jusqu'à votre Cœur, c'est dissiper toute crainte et ouvrir son âme à la confiance en recueillant les effusions de votre bonté ; c'est répondre à votre amour infini par un amour sans mesure. Oui, nous le savons, la conversion que vous demandez est uniquement une affaire entre votre Cœur et le nôtre. Après nos longues prévarications, notre cœur n'a qu'à revenir à votre Cœur et le salut ne sera plus différé : *Redite, prævaricatores, ad cor, et salus mea non morabitur.*

Oh ! l'ineffable mystère ! Que l'homme ait besoin de Dieu, je le comprends ; il n'est rien par lui-même. Que l'homme ait confiance en Dieu, je me l'explique également ; il reçoit tout de lui. Mais que Dieu ait besoin de l'homme, lui, l'opulence infinie ; que Dieu ait confiance en l'homme, qui est par essence faiblesse et fragilité ; voilà ce qui semble impossible. Qu'importent au Tout-Puissant les impossibilités ? Il veut notre amour, sans lequel l'hommage de la création entière n'aurait aucune valeur à ses yeux. Et pour l'obtenir, que fait-il ? Il daigne avoir besoin de nous. Tout le reste, fortune, santé, la vie même, il peut le reprendre à son gré. Notre amour, lui, échappe à sa contrainte ; s'il le prenait de force, si

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous n'en faisions pas le don spontané, ce ne serait plus l'amour. Et voici que, pour le conquérir sans nous violenter, il se fie à nous malgré nos inconstances, malgré nos ingratitudes. Et savez-vous la mission préférée qu'il confie à son Eglise ? Ce n'est pas seulement de soumettre par la foi l'orgueil de l'esprit humain, ni de prouver qu'elle est divine par le miracle de stabilité, quand tout s'écroule autour d'elle ; non, son œuvre par excellence, c'est d'attirer, c'est de river le cœur de l'homme à son Dieu en lui montrant jusqu'où Dieu l'aime : *Et nos credidimus charitati quam habet Deus in nobis.*

Et voilà, mes Frères, le Créateur et la créature, le ciel et la terre cœur à cœur ! Et voilà toute la religion se résumant dans ce cœur à cœur de Dieu et de l'homme.

Donc que la dévotion au Cœur de Jésus se répande de plus en plus dans les masses populaires pour ramener les cœurs pervers et réchauffer les cœurs refroidis ! Avec elle nous verrons la religion refleurir, les chrétiens s'affirmer, l'action catholique progresser, l'esprit religieux qui sommeille dans un trop grand nombre d'âmes se réveiller, accomplir des merveilles et assurer la paix aux consciences.

Que la dévotion au Cœur de Jésus pénètre de plus en plus dans les foyers, où son image aura été intronisée, et l'on y verra, avec l'honneur et la vertu, régner la paix et l'harmonie, parce que l'Evangile y sera pris au sérieux, parce qu'on y professera toute la foi et qu'on y accomplira toute la loi.

Que la dévotion au Cœur de Jésus trouve accès dans les sphères de la vie publique ; que, pour suppléer à des abstentions regrettables, les représentants du peuple dans les conseils de la nation, des départements ou des communes, se consacrent solennellement, comme cela s'est vu dans des régions privilégiées, en leur nom et au nom des populations dont ils sont les mandataires, à ce Cœur adorable ; que cet exemple magnifique trouve de nombreux imitateurs ; qu'il s'en suive une affirmation courageuse et une pratique sincère de la foi, qu'adviendra-t-il ? Ce sera le rétablissement de l'ordre, et par là même ce sera l'affermissement de la paix à tous les degrés de l'échelle sociale, parce que l'humilité du Cœur de Jésus aura pénétré dans les âmes, avec le sens chrétien. L'humilité ! Beaucoup sont tentés de croire qu'elle est une vertu mystique, exclusivement réservée aux parfaits. Détrompez-vous, mes Frères, il n'y a pas de vertu plus nécessaire aux Etats, car sans elle toute hiérarchie serait radicalement impossible. Toute société, en effet, suppose une hiérarchie, c'est-à-dire de multiples échelons subordonnés, où l'on a besoin d'humilité à tous les degrés, soit pour accepter son rang, en tant qu'il est inférieur, soit pour le faire accepter en tant qu'il est supérieur et pour se souvenir que les dignités sont des charges ou, comme parle Bossuet, « d'honorables servitudes ». Et un célèbre conférencier de Notre-Dame avait raison de dire que « les trois enfants légitimes de l'orgueil, c'est la haine de l'autorité, la haine de l'égalité et le mépris de l'infériorité ».

O pèlerins du Sacré Cœur, qui avez gravi la sainte montagne, en ces incomparables solennités, pour chanter le *Credo* de la foi et de l'amour, le *Miserere* du repentir et de la pénitence, le *Te Deum* de l'action de grâces ; pour renouveler à votre adorable Maître vos serments de fidélité et mériter par là de recueillir ses promesses en le consolant de ses plaintes ; mieux encore, pour lui jurer de vous employer, comme de vrais apôtres, à le faire connaître et à le faire aimer, c'est vous qui avez le sens des choses et qui comprenez d'où peut venir le salut.

Demeurez-en bien pénétrés ; c'est en vain que les philosophes disserteni, que les orateurs pérorent, que les habiles combinent, que les puissants se remuent. Non, ni la science ne nous sauvera, ni les expédients, ni la force, si on prétend se passer de Dieu, et surtout si on travaille contre lui.

Oui, ô Cœur de mon divin Maître, vous seul êtes le fondement des sociétés humaines et leur couronnement ; vous seul êtes leur Sauveur ; il ne peut y en avoir d'autre ; et si par malheur une nation cesse de s'appuyer sur vous, vous la laissez dans un désarroi qui l'épouvante, et dans des convulsions qui la mènent aux abîmes.

Revenez donc au milieu de nous, et régnez sur nous !

O Cœur de Jésus, vous qui daignâtes écouter la prière de deux sœurs et ressusciter Lazare ; la prière d'une mère et délivrer sa fille de la puissance du démon ; la prière d'un chef et guérir son serviteur ; que de sœurs, que de mères, que de chefs spirituels, que de pontifes, que de prêtres se prosternent devant vous ; que de multitudes se succèdent dans ce sanctuaire, où la supplication et la réparation sont ininterrompues !

C'est de la France qu'il s'agit ; c'est pour elle que nous vous implorons !

Accordez-nous un miracle de guérison, un miracle de délivrance et, s'il le faut, un miracle de résurrection. Vous le pouvez, Seigneur, vous n'avez besoin que d'un mot ! Oh ! de grâce, que notre foi vous touche, que notre confiance vous incline, que notre repentir vous apaise, que notre humilité vous attire, que notre amour vous provoque et qu'il triomphe ! Une fois encore, mettez votre puissance au service de votre bonté, renouvelez avec nous le pacte d'alliance, soyez notre Dieu comme nous voulons être votre peuple, prononcez la parole souveraine, la parole créatrice ; dites-nous : « La paix, c'est moi ; le salut, c'est moi ; » et nous serons sauvés ! Ainsi soit-il !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint Corentin — *Dimanche 16 Novembre :* Messes à 6, 7 8 9 et 10 heures (grand'messe). — Vêpres à 2 h 1/2, clôture de la neuvaine, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Jeudi 20 : à 6 h 3/4, service et messe pour les Défunts.

Eglise Saint-Mathieu — *23e dimanche après la Pentecôte (16 Novembre) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2 — A 3 heures vêpres, réunion de la Confrérie du Saint-Sacrement, procession clôture de la neuvaine de prières pour les élections, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 6 h 3/4 service pour les Trépassés

Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Quimper. — **Premier anniversaire de l'armistice.** — Mardi, 11 Novembre, en mémoire du premier anniversaire de l'armistice, un vin d'honneur a été offert par M. le colonel Dizot et les officiers du 118e d'infanterie aux notabilités quimpéroises qui ont témoigné leur sympathie à notre glorieux régiment, à l'occasion de son retour dans notre ville.

Près de cent invités, répondant à cet appel, ont fraternisé dans la salle d'honneur de la caserne La Tour-d'Auvergne avec notre brillant et aimable corps d'officiers.

Monseigneur, personnellement invité, s'était fait représenter par M. le vicaire général Cogneau. MM. le Curé de Saint-Corentin et les Recteurs de Saint-Mathieu et de Loc-Maria, les aumôniers militaires, les directeurs des sociétés sportives de nos Patronages et de la Presse catholique et religieuse étaient également présents ou représentés.

Avec l'éloquence chaleureuse et toute militaire qui le caractérise, M. le colonel Dizot remercia ses nombreux invités et particulièrement Monseigneur Duparc, qui célébra si brillamment, à la cathédrale, les exploits du 118e. Après la cérémonie, M. le commandant Leblouc q est allé, de la part du régiment tout entier, offrir à Sa Grandeur une magnifique gerbe de fleurs.

Nous félicitons M. le colonel Dizot et ses dévoués officiers du succès de cette belle manifestation de solidarité patriotique.

Lesneven. — **Retraite de la L. P. D. F.** — Quelques Ligueuses de l'Ile de Batz, Le Folgoat, Guissény, Lesneven, Lanarvily, Ploudaniel, Ploudiry, Porspoder, Tourc'h, Saint-Urbain, ont suivi, du 3 au 7 Novembre, au couvent de la Retraite de Lesneven, une retraite fermée prêchée par M. l'abbé Moënner, supérieur du collège de cette ville.

Cette retraite, spécialement adaptée à l'esprit d'apostolat, suivie avec ferveur, a été très appréciée et très goûtée de toutes les retraitantes. En termes simples, mais éloquents, le prédicateur a montré aux Ligueuses que la femme-apôtre (or, toute femme doit être apôtre, ne serait-ce qu'à son foyer), doit d'abord *se sanctifier* et puiser son zèle dans la *vie intérieure*. Plus cette vie d'amour avec Jésus sera profonde, plus elle pourra le faire aimer autour d'elle, seul et vrai but de l'apostolat. Dieu veuille bénir cette retraite, lui faire porter beaucoup de fruits, et que de ces trois

jours de recueillement et d'union les Ligueuses gardent un doux souvenir et emportent des grâces de force et courage pour l'avenir.

Une Ligueuse.

Pleuven. — **Une Retraite-Mission** a été donnée à Pleuven, du 19 au 26 Octobre inclus.

En deux séries successives, 670 personnes sont venues aux saints exercices, que présidait M. l'abbé Le Jollec, assisté de M. L'Hévéder. M. Evennou, vicaire à Fouesnant, dirigeait le chant et aidait aux confessions, ainsi que M. Le Fourn, vicaire à la Forêt-Fouesnant.

Le mercredi 22 Octobre, le premier groupe terminait sa retraite par l'assistance à une grand'messe chantée, suivie d'un *Libera* solennel pour les Morts de la Grande Guerre. La soirée du mercredi fut consacrée à la confession des enfants de 7 à 10 ans, précédée et suivie d'une instruction familière, et terminée par la bénédiction du T.-S. Sacrement.

Le samedi suivant, le deuxième groupe terminait sa retraite par les mêmes saints exercices que les retraitants de la première série. La soirée fut donnée aux enfants qui suivent le catéchisme.

Le dimanche 26, à la messe du matin, 70 enfants s'approchèrent de la Sainte Table, suivis de 180 grandes personnes qui, sur l'ardent et pressant appel du président de la retraite, vinrent faire une deuxième communion pour les âmes du Purgatoire. Grâce à cette touchante circonstance, on peut dire que le nombre des saintes communions de la petite Mission égala le nombre des habitants de la paroisse de Pleuven.

A la fin de la grand'messe, chantée par un enfant de la paroisse, M. l'abbé Montfort, le président bénit, en souvenir de la Mission, deux statues magnifiques et une superbe bannière de Saint-Michel et de la B. Jeanne d'Arc.

Enfin, à l'issue des vêpres, la fête fut couronnée par une procession solennelle, comme au jour du Pardon, et par la consécration de toute la paroisse au Sacré Cœur de Jésus.

Que la décoration exquise de l'église, le chant parfaitement exécuté et les conférences entendues, pratiques et prenantes, gardent, vivant pour jamais, au cœur des Pleuveniens, le souvenir de leur belle Mission. *Meulet ra vezo Jezus-Krist.* X.

La rentrée de l'Université Catholique de l'Ouest. — Mercredi matin, 5 Novembre, a été célébrée, en la chapelle Saint-Thomas, la messe du Saint-Esprit. Mgr l'Evêque de Vannes officiait et Mgr l'Evêque de Quimper a prononcé une éloquente allocution, en commentant la prière traditionnelle à l'Esprit-Saint.

Après la séance de travail, dans la matinée, à laquelle assistaient Mgr l'Archevêque de Tours, Mgr l'Evêque d'Angers, chancelier, NN. SS les Evêques de Laval, de Vannes, de Quimper, de Poitiers, de Luçon et du Mans, à la suite du banquet qui réunissait le plus

Archives diocésaines de Quimper et Léon

grand nombre des professeurs des Facultés et des Ecoles annexes, eut lieu la séance solennelle, dans la salle de conférences du Palais Académique, en présence des étudiants et des plus fidèles amis de l'Université.

M. le chanoine Crosnier, vice-recteur, lut un très intéressant rapport sur « l'Université pendant la guerre » au front et à l'arrière. Puis Mgr le Recteur, en évoquant quelques-uns de ses « Souvenirs Universitaires », se plut à revivre les années de sa jeunesse. Il fit passer sous les yeux de son auditoire, ravi par le charme poétique de son récit et la finesse de ses observations, les débuts de l'Université, les portraits bien vivants de ses prédécesseurs, Mgr Sauvé et Mgr Maricourt, l'abondante floraison des diplômes conquis par les étudiants, des travaux publiés par les professeurs, enfin le défilé des personnalités catholiques et dévouées au vrai bien social, à la formation desquelles l'Université s'honore d'avoir contribué.

Mgr l'Archevêque de Tours clôtura la séance par une allocution empreinte de la plus solide et de la plus profonde doctrine. Il rappela aux professeurs catholiques toute la sublimité de leurs fonctions ; comment elles tendent à faire penser, vouloir et aimer leurs disciples à l'image de Dieu lui-même, et aux étudiants toute l'estime dans laquelle ils doivent tenir un tel enseignement capable de les conduire à ce but suprême de leurs destinées chrétiennes.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Un Archevêque nommé par le Gouvernement membre du Comité des travaux historiques et scientifiques. — Par arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique, Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, vient d'être nommé membre du Comité des travaux historiques et scientifiques. M. Abel, le nouveau gouverneur général de l'Algérie, a transmis lui-même à Monseigneur cet avis de nomination, en lui adressant ses très vives félicitations.

On connaît les nombreux travaux archéologiques de Mgr Leynaud, qui va faire paraître, cet hiver, un deuxième volume sur les Catacombes de Sousse-Hadrumète.

La Basilique d'Albert. — On annonce qu'à Albert la basilique édifiée par Mgr Godin en l'honneur de Notre-Dame de Brebières va être rebâtie. Le Conseil municipal, en élaborant le plan de reconstruction de la ville, a prévu des alignements nouveaux pour mettre en valeur l'église future.

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.
Représ^te^ GAUDU, à SAINT-BRIEUC.
Choix important. — Prix avantageux.

Pour la canonisation de la Bienheureuse Marguerite-Marie. — Mgr l'Evêque d'Autun adresse à tous les catholiques de France une invitation à aider l'Ordre de la Visitation pour les dépenses qu'entraîneront les fêtes de la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie.

Le Secrétariat de Chambéry accepte les offrandes qu'on voudra bien lui remettre à cette intention, et les transmettra à Mgr l'Evêque d'Autun.

Le Pape et la question féministe. — Recevant dernièrement une délégation de l'Union des femmes italiennes, Benoît XV a prononcé, sur les devoirs de la femme à l'heure présente, un important discours, dont nous trouvons le texte complet dans les journaux italiens, et qui nous paraît spécialement digne d'attention. Au moment où la question féministe se trouve un peu partout à l'ordre du jour, il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de connaître sur ce sujet l'opinion du chef de l'Eglise.

Le Pape, est-il besoin de le dire, considère avant tout la femme comme la gardienne naturelle de la famille et du foyer domestique. Il fait dans son discours une discrète allusion à la question du droit de vote aux femmes, mais sans se prononcer explicitement à ce sujet, quoiqu'on puisse deviner peut-être le fond de sa pensée. « Les transformations, dit le Souverain Pontife, ont pu faire attribuer à la femme des fonctions et des droits que l'âge précédent ne lui reconnaissait pas. Mais quels que soient les changements survenus dans l'opinion ou les mœurs, rien ne pourra jamais éloigner la femme consciente de sa mission de ce centre naturel qui est pour elle la famille. Au foyer domestique, elle est reine, et même si elle s'en trouve absente, elle ne cesse de tourner de ce côté, non seulement ses affections de mère, mais encore les soins d'une sage administratrice, comme un souverain qui, quoique éloigné de l'Etat qu'il gouverne, en fait cependant l'objet constant de ses pensées et de ses sollicitudes. »

Il nous semble que le Souverain Pontife, dans le passage que nous venons de reproduire, fait preuve d'une haute sagesse et d'une rare circonspection. Il y a une tendance aujourd'hui, dans presque tous les pays, à faire de la femme sur certains terrains l'égale de l'homme et à la lancer dans l'arène électorale et politique. Plusieurs grands pays, l'Allemagne l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, entre autres, viennent de concéder aux femmes le droit de vote. La réserve qu'imposent au Souverain Pontife les hautes fonctions dont il est revêtu, ne lui permet pas de se prononcer franchement au sujet de cette innovation, mais le Pape, avec l'autorité particulière qui s'attache à ses paroles, a grand soin de rappeler aux femmes que, avec ou sans droit de vote, c'est la famille qui doit rester leur principale préoccupation. La femme, dit gracieusement le Saint-Père, est « la reine du foyer domestique ». C'est là son vrai domaine et même, si les circonstances l'obligent à s'en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

éloigner, elle doit y penser sans cesse et y revenir dès qu'elle le peut.

Le Pape, qui a l'esprit éminemment compréhensif, reconnaît que les transformations sociales ont élargi le champ d'activité de la femme et qu'elle est appelée souvent aujourd'hui à exercer dans le monde un apostolat qui jusqu'à présent se déroulait presque exclusivement dans l'enceinte de la famille ; mais cet apostolat, ajoute sagement et opportunément le Saint-Père, doit se déployer de telle façon qu'on voit bien que la femme, qu'elle soit ou non présente au foyer, n'oublie jamais qu'elle doit consacrer à la famille la plus grande part de ses sollicitudes. Le Souverain Pontife, on le voit, sans condamner explicitement certaines revendications féministes, et en reconnaissant même que les temps nouveaux ont agrandi le champ d'action de la femme, fait entendre de sages avertissements et recommande d'opportuns correctifs. Oui, sans doute, la femme pourra se vouer à des œuvres sociales ou autres, exercer un multiple apostolat, les nécessités économiques pourront l'obliger à s'absenter du foyer, mais, ajoute le Souverain Pontife, que la femme n'oublie pas que la famille passe avant toute autre chose et que c'est dans ce domaine où elle est reine et maîtresse que doit principalement se déployer sa féconde activité.

La sagesse antique se trouvait d'accord en cela avec la prudence chrétienne. On connait l'épitaphe de la matrone romaine : « Lanam fecit, domi mansit. » Elle a filé de la laine et elle a gardé la maison. C'était le suprême éloge aux yeux des anciens Romains, et si Rome a conquis le monde, elle le devait en grande partie peut-être à l'intégrité de ses mœurs domestiques et aux vertus familiales de leurs femmes.

Là où la femme déchoit, la décadence suit bien vite dans tout le reste et c'est à bon droit que, dans le discours pontifical qui nous occupe, Benoît XV s'est élevé vigoureusement contre l'indécence de certaines modes féminines actuelles et a exprimé le vœu de voir l'Union des femmes italiennes entreprendre une campagne énergique pour mettre fin à ce scandale.

Si Benoît XV, au milieu des graves et austères sollicitudes de sa charge, n'a pas cru indigne de lui de vouer son attention à cette question d'habillement et de toilette, c'est qu'il en comprend mieux que qui que ce soit le côté religieux et moral, et personne assurément ne trouvera extraordinaire que le chef de l'Eglise, gardien suprême des mœurs, rappelle aux femmes chrétiennes les devoirs qui leur incombent à cet égard.

Remercions le Pape des sages avertissements qu'il vient de faire entendre et des leçons qu'il nous donne. Par ces temps de féminisme à outrance — car il y a le féminisme légitime et raisonnable — par ce temps de revendications et d'émancipations excessives, auxquels les femmes n'échappent pas plus que les hommes, tout le monde peut en faire son profit. *(Courrier de Genève.)*

Histoire de l'Indulgence plénière pour l'heure de la mort.

Nous empruntons à la *Semaine religieuse d'Auch*, l'article suivant qui contient des détails précieux qui pourront profiter à nos lecteurs.

Par un décret de la S. Congrégation des Indulgences, le Pape Pie X a accordé à tous les fidèles une Indulgence plénière à gagner à l'heure de la mort, à condition qu'une fois pendant la vie, en un jour de leur choix, et, après avoir dignement reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ils récitent l'acte suivant avec un véritable amour de Dieu :

« *Seigneur, mon Dieu, dès aujourd'hui j'accepte volontiers et de plein cœur, de votre main, le genre de mort qu'il vous plaira de m'envoyer, avec toutes ses douleurs, ses peines et ses angoisses.* »

Cette prière n'est pas nouvelle : elle a été composée par le Vénérable Joseph Cafasso, recteur de l'église de la Consolata, à Turin. Ce saint prêtre, dont la béatification est maintenant assurée, était un fervent Tertiaire de Saint-François. Il mourut en odeur de sainteté, en 1860.

Chargé d'assister les condamnés à mort, il employait toutes les industries de son zèle à les convertir ; puis il les disposait à s'abandonner entièrement à la divine Providence, pratiquant ainsi un des actes les plus méritoires de notre sainte religion. Le monde regarde les condamnés comme des malheureux ; aux yeux de Dieu ils étaient, à cause de cette disposition-là, les hommes les plus heureux, car Dieu ne regarde pas les apparences, mais le cœur.

Lui-même était tellement convaincu de la vérité de cette pensée, que souvent revenant du lieu de l'exécution il s'écria : « A présent, il y a dans le ciel une âme de plus qui prie pour nous, car après cet acte de résignation complète à la volonté de Dieu, il n'y a plus de Purgatoire. » Et secouant la tête, il ajoutait : « Pourquoi donc, nous autres, devrions-nous aller au Purgatoire ? » et il cherchait un moyen d'en préserver aussi les chrétiens ordinaires.

Dans un traité de saint Alphonse pour les confesseurs, il avait lu que la pénitence la plus agréable à Dieu et le sacrifice le plus sublime et le plus parfait consiste dans l'acceptation volontaire de la mort comme expiation des péchés et en accomplissement de la volonté divine. En conséquence, il se décida à prier le Saint Père de daigner enrichir ledit acte d'une indulgence plénière pour l'heure de la mort, à gagner pour tous les fidèles. Le Vénérable Dom Bosco présenta ce vœu au Pape Pie IX qui accorda la grâce, mais seulement pour cinq cents personnes au choix du Vénérable, à la condition qu'elles acceptassent d'avance le genre de mort que Dieu leur enverrait (Décret du 6 Avril 1858).

Faut-il dire que cette précieuse concession de Pie IX suscita contre Dom Cafasso l'envie de certains personnages savants ? L'op-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

position qu'il rencontra fut si violente qu'à sa mort il restait encore une centaine de ces Indulgences à distribuer et on n'osait le faire.

Mais si Dom Cafasso était descendu dans la tombe, la divine Providence veillait sur son œuvre. Après quarante-six ans, cette Indulgence plénière extraordinaire fut non seulement confirmée, mais étendue, cette fois, par le saint Pontife Pie X, sur les instances d'un autre prêtre, Dom Secondo Ellena, à tous les fidèles qui, confessés et communiés, prononceraient, un jour à leur choix, l'acte de résignation ci-dessus, avec un sincère amour de Dieu. Il suffisait, pour gagner l'Indulgence à l'article de la mort, que l'acte de résignation n'eût pas été rétracté et que l'on fût, cela va sans dire, en état de grâce ; la concession était à perpétuité (9 Mars 1904).

L'importance de cette faveur spirituelle extraordinaire, dont l'initiative revient à un Tertiaire, ressort du fait que la plupart des autres Indulgences accordées *in articulo mortis* exigent la présence du prêtre qui les applique et un acte de piété du mourant, comme de baiser le crucifix ou d'invoquer pieusement le nom de Jésus. Or, combien de fois n'arrive-t-il pas que ni l'une ni l'autre de ces deux conditions n'est réalisée? Le prêtre est absent; le moribond est frappé de mort subite ou périt dans une catastrophe : dans ces cas, pour gagner l'Indulgence plénière de la bonne mort, il suffit d'avoir récité, une fois en sa vie, l'acte de résignation parfaite du Vénérable Cafasso.

Quel est celui qui ne voudrait pas profiter d'une si grande faveur et prendre à l'avance ses précautions contre les imprévus de la mort ?

Ajoutons, pour terminer, que le Souverain Pontife Benoît XV, par un Décret du Saint-Office en date du 16 Novembre 1916, a octroyé à tous les fidèles qui renouvelleraient après la sainte communion leur acte de résignation parfaite à la mort, une Indulgence de sept ans et sept quarantaines à gagner une fois par mois et applicable aux âmes du Purgatoire.

BIBLIOGRAPHIE

L'âme renouvelée dans la ferveur par le Chemin de la Croix. — L'exercice du Chemin de la Croix est sanctifiant. Il n'y a pas de disposition défectueuse de l'âme, quelque subtilement cachée ou quelque complaisamment entretenue qu'elle soit, qui résiste à la méditation loyale des dernières heures de la Passion. Un opuscule parut en 1914, à Rennes, sous le titre : *Le Chemin de la Croix des âmes qui tendent à la perfection*, condensant dans quatorze méditations l'essentiel d'une retraite spirituelle fondée sur cette idée : la mort à soi-même pour vivre Jésus-Christ. Voici qu'il reparaît, en seconde édition, avec un nouveau titre : *L'âme renouvelée dans la ferveur par le Chemin de la Croix*. Il se recommande par la doctrine, la piété, le style. Il fut médité durant de longues années, par les élèves d'un grand Séminaire. Il donne à celui qui se laisse guider par ces pensées de sentir que c'est *pour lui* que Notre Seigneur est entré dans le chemin du Calvaire. Les résolutions qui terminent chaque station sont élevées et précises. « Plusieurs, dit l'*Imitation de Jesus-Christ*, suivent Jésus jusqu'à la fraction du pain, mais peu jusqu'à

boire le calice de la Passion ». Les âmes de bonne volonté qui « essaieront » ces pages y trouveront lumière et force pour parcourir le chemin royal de la Croix.

C. L. G.

L'âme renouvelée dans la ferveur par le Chemin de la Croix, librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette, Paris, et L. Bahon-Rault, 17, rue Le Bastard, Rennes.

Les Causeries de Lucien Roland. — *Voulez-vous* passer deux heures des plus amusantes en même temps que des plus utiles ? ? ?

Entrez dans l'auberge de la mère Girard et écoutez les *Causeries de Lucien Roland*.

Voulez-vous que les enfants, les jeunes gens, les ouvriers auxquels vous vous intéressez, s'instruisent avec plaisir ?

Voulez-vous qu'ils échappent au grand fléau contemporain qui n'est autre que l'ignorance religieuse ? ? ?

Faites-leur lire les *Causeries de Lucien Roland*.

Voulez-vous opposer aux idées fausses, destructives, révolutionnaires, des idées justes, salutaires, civilisatrices.

Achetez, propagez, recommandez les Causeries de Lucien Roland.

Ecrivez à la librairie Téqui, 82, rue Bonaparte, 82, Paris-VIe, qui vous enverra franco, moyennant un bon de poste de 4 fr. 50, majoration comprise, la première série des *Causeries de Lucien Roland*, par J. Riché.

2 fr. 50 le volume, par centaine.

Vve Julie CHABRIER, Salon (B.-du-R.) Maison fondée en 1883

HUILES D'OLIVE DE PROVENCE & DE TOUTES ORIGINES

SAVON : Marque la Fuite en Egypte.

TARIFS ADRESSÉS FRANCO SUR DEMANDE

Représentants sérieux demandés.

GOUTTEUX, GRAVELEUX, ARTHRITIQUES

prenez les SELS de VITTEL.

Exigez la marque GRANDE SOURCE.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. Emile DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph. : 4:13.

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans. | **Maison de Confiance.**

3, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon.

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HÉRÉDITÉ ARTHRITIQUE

Il n'est pas douteux que l'arthritisme est héréditaire. Un rhumatisant fait, en général, souche de rhumatisants. La goutte, la gravelle, la migraine parfois, même le diabète sont héréditaires. C'est là un fait d'observation courante et dont la clinique ne manque pas de tenir le plus grand compte.

Il existe de véritables dynasties de rhumatisants chez lesquelles les manifestations morbides, tout en variant d'intensité, et même parfois de caractère, d'une génération à l'autre, n'en procèdent pas moins d'une diathèse unique et urique qui est comme un legs inaliénable.

Bien sûr, ce n'est pas son trop plein d'acide urique que l'ascendant repasse à sa progéniture. C'est la fâcheuse aptitude, dont il souffrait lui-même, à fabriquer trop de ce poison.

C'est une imprégnation, une déchéance, une réceptivité, ou si vous préférez, un état humoral particulièrement propice à l'auto-intoxication. Il en est de l'arthritique, en d'autres termes, comme d'un père qui léguerait à son fils *une maison dont les cheminées tireraient mal, avec l'obligation de l'habiter.*

Rien n'empêche, heureusement, le fils mal doté de prendre les mesures préventives et de procéder aux réparations que l'auteur de ses jours avait négligées ou auxquelles il avait songé trop tard, et de se préserver ainsi, pour son propre compte, de l'encombrement de la suie et de la régurgitation de la fumée.

Les enfants d'arthritiques peuvent également s'épargner les souffrances dont ils ont été les témoins attristés, en enrayant, comme cela peut se faire aujourd'hui, la surproduction d'acide urique dont ils sont menacés par une sorte de fatalité congénitale. Ils ne doivent pas attendre pour se mettre sur la défensive, que les accidents prévus (migraines, douleurs articulaires ou musculaires, crises de goutte, d'asthme ou de sciatique, poussées à la peau) se soient produits. Leur atavisme suspect doit leur être un avertissement suffisant d'avoir à se tenir par avance sur leurs gardes et même d'aller au devant de l'ennemi.

L'Urodonal n'est-il pas là ?

Puisque l'Urodonal, qui dissout l'acide urique « comme l'eau chaude dissout le sucre » peut éliminer le poison préformé, à plus forte raison peut-il prévenir sa formation, lorsque l'économie en est préjudiciellement saturée. Si encore c'était un remede dangereux ou difficile à prendre, les intéressés seraient recevables à y regarder à deux fois Mais le mécanisme de l'action de l'Urodonal étant, ainsi que le constate le docteur Légerot, professeur à l'Ecole Supérieure des Sciences d'Alger, *un mécanisme physiologique,* ce précieux médicament peut être considéré comme le prototype des remedes inoffensifs, qu'on s'administre sans même s'en apercevoir.

Que tous les descendants d'arthritiques — et Dieu sait si cela fait du monde ! — se le tiennent pour dit.

Ils éviteront ainsi bien des misères imméritées,

Toutes pharmacies et aux Etablissements CHATELAIN, 2, rue Valenciennes, Paris Le flacon 9 fr., les 3 flacons 26 fr. 50.

REVUE ECONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — *Paris, 7 Novembre 1919.* — Ce n'est pas lorsque la voix si autorisée de l'éminent et vénéré Cardinal-Archevêque de Paris a fait appel à l'union sacrée, qu'il nous viendrait à l'esprit d'entrer dans la critique des affirmations formulées par M. Klotz. L'heure est, avant tout, à l'approche de la consultation électorale, de prendre parti contre les éléments de trouble qui veulent implanter le Bolchevisme en France, et c'est à ce compte seul que notre Pays pourra, dans le calme, réparer ses ruines, reconstituer ses finances et procéder aux réformes si nécessaires sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement.

Pour un peu optimistes peut-être qu'aient semblé les déclarations du Ministre des Finances, elles ont, cependant, produit une bonne impression sur nos Rentes. Malheureusement, les mauvaises nouvelles de Russie leur ont valu la perte d'une partie de leur reprise d'hier.

Le 3 °/. revient à 60,10, 4 °/. 1917 est à 71,50, le 1918 à 71,20, 5 °/. 89,15.

Les Fonds russes sont lourds.

Dans le groupe des grandes Banques, on s'est montré plus irrégulier, néanmoins le Crédit Foncier de France et le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie sont fermes aux cours respectifs de 895 et 729.

Les Chemins de Fer français sont calmes. L'action de priorité de la société belge des Chemins de Fer réunis s'avance soutenue à 396.

Parmi les valeurs de transports maritimes, la Société Maritime Française a toujours un marché suivi. Nous avons eu, il y a plusieurs mois, l'occasion de parler de cette affaire dont les cours ont depuis notablement progressé. La Société Maritime et Commerciale du Pacifique, nous le rappelons, procède au placement de 24.000 Bons 6 °/. de 500 fr. nets de tous impôts présents et futurs, offerts à 490 fr.

La Société Maritime et Commerciale du Pacifique, de formation relativement récente, est une Société Française, dont le capital primitivement fixé à 1.500.000 francs a dû, par suite de l'extension de ses opérations, être porté à 6.000.000 de francs, représentant 12.000 actions de 500 francs. La Société possède en toute propriété une flotte représentant environ 26.200 tonnes et est intéressée de moitié dans une flotte alliée représentant environ 13.500 tonnes.

Au groupe électrique, nous notons l'avance intéressante de la Thomson Houston à 978. L'Energie Industrielle, action estampillée, clôture en progrès à 168 francs. L'action Cables Télégraphiques s'inscrit à 550 francs, Société Française Radio Electrique, 290.

Les Industrielles Russes, sous le poids de réalisations, s'inscrivent en légère baisse, Briansk, 295 contre 301 ; le Platine est résistant.

En valeurs de charbonnages, on remarque la forte hausse d'Ekaterine qui, hors cote, bondit de 960 à 1.440. La part Héraclée, après avoir tenté quelques amateurs d'émotions violentes, termine en baisse à 13.100. Ce cours est bien soufflé, nous semble-t-il, si l'on se reporte aux communications faites à la récente assemblée. Shansi est mieux à 62,50.

En valeurs diverses, les Etablissements Searle s'inscrivent à 296 après avoir détaché leur coupon de 30 francs. Paris-France est en léger recul à 1.895. L'action nouvelle Paris-Maroc termine à 260, dépassant de plusieurs points l'action ancienne. Mazareno y Anexas est l'objet hors cote d'un bon courant d'affaires qui la conduit à 59. Les Pétrolifères sont demandées, la Mexican Eagle est en nouveau progrès à 447 contre 483.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse

POUR Chaussures

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 % d'intérêt.

PRIX NET DES

BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9.500 »

On trouve les BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, rue David-Johnston, à BORDEAUX

COGNACS, ARMAGNACS ET RHUMS AUTHENTIQUES

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, *place Saint-Mathieu, Quimper*

Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

34e ANNÉE. Vendredi 21 Novembre 1919. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pour les Prêtres et Séminaristes morts au champ d'honneur.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de services ; Retraite bretonne du Tiers Ordre ; Service funèbre au Grand Séminaire ; Nécrologie ; Programme pour les Cercles d'Etudes de Jeunes gens ; Nos Missionnaires : Une « Adoration » au Tonkin.

III. — *Chronique générale :* Les Elections ; Echos des fêtes de Montmartre ; Un don irlandais ; Belgique ; Lettre de S. E. le cardinal Gasparri à Mgr Jouin, curé de Saint-Augustin, à Paris.

IV. — Les sanctuaires de la Vierge dans le diocèse : I. Notre-Dame de Trobéron, en Lannilis.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Novembre. — 24me après la Pentecôte. Semi-double. Vert.

A la messe, mémoires de S. Clément et de Ste Félicité.

A vêpres, mémoires du suivant, de S. Clément et de S. Chrysogone.

Lundi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 25. — Ste Catherine, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Mercredi, 26. — S. Sylvestre, Abbé. Double. Blanc.

Jeudi, 27. — De la Férie. Vert.

Vendredi, 28. — De la Férie. Vert.

Samedi, 29. — S. Houardon, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 30. — 1er dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lennon . . . . . du 24 au 26 Novembre.

Plouézoch. . . . . du 27 au 30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Pour les Prêtres et Séminaristes morts au champ d'honneur. — Nous rappelons que le service solennel pour les Prêtres et les Séminaristes victimes de la guerre sera chanté à la Cathédrale le mercredi 26 Novembre, à 10 h. 1/2; Nous avons invité Nos prêtres à y assister aussi nombreux que possible ; Nous souhaitons également que les familles de Nos chers défunts viennent unir leurs prières à celles du clergé.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 23 Novembre :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures ; grand'messe à 10 heures. A 6 heures, à la chapelle, messe pour la Fraternité du Tiers-Ordre ; à 7 heures, pour la Congrégation des Enfants de Marie : instruction, bénédiction. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction. A 4 heures, réunion du Tiers Ordre, instruction, bénédiction. — A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des morts.

Mercredi : à 10 h. 1/2, service et messe de *Requiem* pour les prêtres et les séminaristes, victimes de la guerre.

Jeudi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint Mathieu. — *24e et dernier Dimanche après la Pentecôte (25 Novembre) :* Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Vendredi : 8 heures du soir, Chemin de la Croix pour les Défunts, bénédiction de la Vraie Croix.

Avis de services. — Un service anniversaire pour M. Jean-Marie Floch, mort au champ d'honneur, sera chanté à Saint-Pabu, le *lundi 24 Novembre,* à 10 heures.

— Un service anniversaire pour M. Yves-Marie Abgrall, recteur défunt de Plouégat-Moysan sera chanté : à Landivisiau, le *mardi 2 Décembre,* à 10 heures ; à Plouégat-Moysan, le *mardi 9 Décembre,* à 10 heures.

Quimper. — **Retraite bretonne du Tiers-Ordre,** *du 9 au 15 Novembre.* — 17 paroisses ; 75 retraitantes : Plouhinec, 29 ; Plogonnec, 15 ; Briec, 5 ; Quimper, 5 ; Beuzec-Cap-Sizun, Melgven, Le Juch, Plovan, Quéménéven, Cast, Gouézec, Pont-l'Abbé, 2 ; Saint-Ségal, Fouesnant, Lennon, Scaër, Landrévarzec, 1.

Au Grand Séminaire : un service funèbre. — Jeudi 13 Novembre, le Séminaire célébrait un service solennel pour M. Guillaume Querné et pour les cinquante élèves tombés au champ d'honneur. Nos chers morts ! C'est avec émotion que nous en fîmes mémoire dans l'église de leur première tonsure, de leur sous-diaconat, de leur messe quotidienne, dans cette chapelle si pleine de leurs souvenirs, et que, parfois, ils vinrent saluer à leur départ pour le front... pour l'éternité. Tous ceux qui, jeudi, prièrent pour eux ne les avaient pas connus, mais plusieurs furent les témoins de leur bravoure et de leur sacrifice suprême.

Monseigneur l'Evêque, assisté de MM. les Vicaires généraux, présidait la cérémonie. M. le Supérieur chanta la messe. Les anciens officiers et les décorés de la médaille militaire remplissaient les diverses fonctions.

Après l'élévation, le *De profundis* fut chanté, mi-partie en plain-chant, mi-partie sur un vieux faux-bourdon de Nanini. Et l'effet était saisissant d'entendre se répondre, dans l'alternance du chœur et de la scola, la voix suppliante de la psalmodie funèbre et l'harmonie presque triomphale de la polyphonie palestrinienne.

A la fin de la messe, Monseigneur prend la parole. Il commence par rendre hommage « au prêtre pieux et distingué qui, après avoir enseigné au Séminaire la vérité catholique, a donné, sur le front, l'exemple des vertus ecclésiastiques et militaires les plus sérieuses et les plus brillantes ; puis à tous ces jeunes héros dont la vaillance et la mort ont sauvé la Patrie. » En termes magnifiques, il leur applique la louange de Saint Grégoire en l'honneur des sept frères Machabées : « *Generosi et magnanimi pueri,* enfants de belle race et de grand cœur : c'est du cœur que viennent les grandes pensées, les grands sentiments, les grandes immolations. *Generosæ matris nobilis proles,* nobles fils d'une mère généreuse, l'Eglise, la France, la pieuse paysanne bretonne qui mit au cœur de ses enfants la foi qui éclaire, l'amour qui entraîne et la force qui soutient. *Gloriosi veritatis propugnatores,* apôtres de la vérité : au Séminaire, ils se remplirent l'intelligence des vérités splendides du dogme catholique, et ils partirent, emportant avec eux cette science acquise et leurs livres de Théologie qu'ils travaillèrent dans les tranchées, répandant autour d'eux la lumière de leurs convictions et de leurs exemples, jusqu'au jour où ils furent cueillis pour les gloires éternelles. *Veri mosaicæ legis discipuli, paternorum rituum observantissimi :* ce n'est pas eux qui sont allés au-devant d'une loi contraire aux canons de l'Eglise, ils l'ont subie, et faisant de nécessité vertu, ils ont accepté la mort comme au service de Dieu. *Unum spirantes, unum spectantes, unum illud ad vitam iter agnoscentes, ut mortem Dei causa susciperent :* qu'on ne les range donc point parmi ceux qui n'ont pas eu le temps de remplir leur tâche ; une vie plus longue n'eût pas été plus pleine, car ils l'ont consommée pour Dieu comme pour la Patrie. » Et Monseigneur termine en reprenant chacun de ces points pour tracer aux vivants leurs devoirs.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'allocution est suivie de l'absoute. *Libera me, Domine...* Dieu donne à nos chers morts le repos éternel, et que luise à leurs yeux la lumière sans déclin !

***

Voici les noms des cinquante Séminaristes morts pour la France, non compris les jeunes prêtres ordonnés à la veille de la guerre.

Billon Henri, de Sizun ;
Blons Félix, de Ploudaniel ;
Breton Laurent, de Plouguerneau ;
Calvez Paul, de Saint-Louis de Brest ;
Caroff François, de Saint-Marc ;
Cloastre Auguste, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Colin Jean, du Folgoët ;
Cozic Jean, de Saint-Goazec ;
D'Hervais Jean, de Lennon ;
Dorval Marc, de Kerfeunteun ;
Gentric Noël, de Saint-Mathieu de Quimper ;
Georgelin Auguste, de Lannilis ;
Georgelin Joseph, de Lannilis ;
Gorjeu Joseph, de Douarnenez ;
Harnay Yves, de Plouvorn ;
Hervé Pierre, de Saint-Goazec ;
Gourvez Jean-Louis, de Dirinon ;
Jaffrés François-Marie, de Lampaul-Guimiliau ;
Kérinec Jules, de Crozon ;
Kerlidou Jean-Louis, de Ploudaniel ;
Le Bars Jean-Fs, de Landivisiau ;
Le Ber Thivisiau, de Landivisiau ;
Le Bras Alain, de Bodilis ;
Le Dréau Jean, du Cloître-Pleyben ;
Le Gall Jules, de Douarnenez ;
Le Gall René, de Kerfeunteun ;
Le Meur Maurice, de Concarneau ;
L'Haridon Jean-Louis, de Plonévez-du-Faou ;
Masson Corentin, de Collorec ;
Méar Gabriel, de Lampaul-Guimiliau ;
Migadel Jean, du Pilier-Rouge ;
Miliner Félix, de l'Ile-de-Sein ;
Moënner Yves, d'Elliant ;
Nicol François-Louis, de Scaër ;
Patinec François, de Plouider ;
Pennarguéar Henri, de Trégarantec ;
Porsmoguer Jean-Fs, de l'Ile-de-Sein ;
Postec Joseph, de Saint-Michel (Brest) ;
Rion Alain, de Landudal ;
Riou Jean-Claude, de Trézélidé ;
Roy Jean-Marie, de Langolen ;
Scour Albert, de Landerneau ;

Sévère René, de Plougoulm ;
Talabardon Jean-Pierre, de Saint-Thégonnec ;
Thépaut René, de Saint-Méen ;
Thomas Jean, de Scaër ;
Treussier Joseph, de Saint-Corentin (Quimper) ;
Troadec Jean-Marie, de Gouesnou ;
Tromeur Gustave, du Pilier-Rouge ;
Vasselet Yves, de Lothey.

Nécrologie. — M. MONOT Yves, *Recteur de Logonna-Daoulas.* — La mort frappe indistinctement les forts comme les faibles : c'est la réflexion qui se présentera d'elle-même à ceux qui ont connu M. Monot dans ses beaux jours et qui ne l'avaient pas revu depuis quelques mois. Il paraissait bâti pour résister de longues années aux fatigues et à la vieillesse ; naguère encore il était alerte, infatigable à la marche et en tout genre de locomotion, dur aux intempéries : il n'aurait jamais reculé devant les nuages les plus menaçants pour remplir un devoir ou faire plaisir à un confrère, et c'est lui qui succombe à 54 ans, d'un mal, ancien peut-être, mais qui l'a terrassé en quelques semaines, à l'âge où beaucoup de ses contemporains, plus chétifs que lui, n'ont encore rien perdu de leur vigueur. L'année dernière, à pareille époque, la grippe fit beaucoup de victimes dans sa paroisse ; à force de visiter les malades, il contracta lui-même la maladie. Elle fut cruelle pour lui, car elle dégénéra en bronchite aiguë, compliquée de gastéro-entérite, et le garda près d'un mois sur le lit. Depuis, ses forces s'étaient beaucoup affaiblies ; il y eut des améliorations dans son état, mais on peut dire qu'il n'en revint jamais. Les poumons s'étaient fortifiés peut-être ; l'estomac et l'intestin fonctionnaient mal. Cependant, dès le premier avertissement, il s'était mis avec courage au régime qu'on lui prescrivit ; mais les organes étaient sans doute trop atteints, et lorsqu'au mois d'Octobre de l'année courante il s'alita pour la dernière fois, le médecin dut reconnaître son impuissance devant les progrès de la maladie. Environ quinze jours après, le lundi 3 Novembre, jour de la fête des Morts, il rendait son âme à Dieu.

J'espère qu'au Ciel il aura trouvé bon accueil, car il avait de précieuses qualités. Monseigneur, dans une lettre adressée après sa mort à M. le Curé de Daoulas et lue aux paroissiens le jour de l'enterrement, disait de lui que c'était « un prêtre intelligent, pieux, modeste ». On ne saurait mieux le caractériser. M. Monot a toujours évité le bruit. Il aurait pu avoir des ambitions, mais il était timide, trop défiant de ses moyens qui étaient considérables, ne s'ouvrant entièrement qu'à ceux qui le connaissaient bien, d'une grande simplicité avec tout le monde, très cordial avec ses confrères.

Jusqu'au dernier jour, sa délicatesse a été extrême : il ne voulait embarrasser personne ni de ses peines ni de ses joies, et c'est ce qui a pu faire croire à ceux qui n'avaient pas assez pénétré dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

son âme qu'il y avait quelque excès dans sa réserve. C'était modestie pure de la part d'un prêtre qui mettait naturellement en pratique les paroles de l'*Imitation* : « *Ama nesciri et pro nihilo reputari* ».

Sa piété fut toujours solide. Il naquit à Guipavas, en 1865, d'une famille très chrétienne ; quand il fut en âge de fréquenter l'école, ses parents le mirent comme externe chez les Frères, et déjà, dès cette époque, il se distingua parmi ses camarades par sa bonne conduite, sa docilité et son goût pour la prière. Quand il était professeur au Collège de Lesneven, son bréviaire était toujours terminé de bonne heure, et son chapelet récité chaque matin, avant le commencement de la classe. Il montra la même régularité durant tout son ministère. A Logonna, il se levait à heure fixe, hiver comme été, s'habillait rapidement, et commençait ses exercices de piété ; ensuite, il descendait pour les terminer à l'église, se préparer à la messe ou entendre ses pénitents.

Une vie si bien réglée s'explique sans doute tout d'abord par son esprit de foi, mais elle avait aussi pour principe une intelligence lucide et bien équilibrée qui mettait de l'ordre en toutes choses. Tout le monde remarquait facilement le ferme bon sens de M. Monot, mais il était mieux doué et plus instruit que ne le croyaient la plupart. Il fit d'excellentes études, au collège de Lesneven ; en Octobre 1878, il entrait en Septième et tout de suite il obtint onze croix dans l'année. Ce n'était pas si mal pour un début, mais les progrès furent si rapides, qu'il eut le premier prix d'excellence en Quatrième, en Troisième, en Réthorique et en Philosophie. Ordonné prêtre en 1890, il fut professeur successivement à Bon-Secours puis à Lesneven où, suivant une tradition déjà ancienne dans la Maison, il marcha sur les traces de ses aînés et fut admissible à la licence. En 1898, il fut nommé vicaire à Saint-Renan, poste qu'il garda jusqu'en 1910. Il m'a dit lui-même qu'il y refit toute sa théologie, puis il monta une bibliothèque précieuse et très intelligemment composée, puisqu'on y trouvait, à côté des ouvrages de fond indispensables à consulter, des traités plus récents sur les questions encore débattues. Il a gardé le même amour pour l'étude à Lannédern et à Logonna, où il fut installé, en 1915, le premier dimanche de Septembre, le jour même du Pardon de la paroisse. Les nombreux sermons français et bretons qu'il a laissés, avec les références précises aux sources dont il s'inspirait, sont la preuve irrécusable d'un travail méthodique et consciencieux, continué jusqu'aux derniers jours.

Les qualités qu'il possédait n'attirent pas toujours la réputation, mais elles permettent de faire le bien et de gagner l'estime de ses confrères et des paroissiens les plus intelligents. Ses amis ont montré qu'ils l'appréciaient, car malgré un temps très défavorable et la difficulté des communications, beaucoup de prêtres ont assisté à son enterrement et à son service. Qu'ils continuent à prier pour lui pour que, le plus tôt possible, si ce n'est déjà fait, Dieu lui accorde la récompense des élus.

R. I. P.

Programme pour les Cercles d'Etudes de jeunes gens. — Au moment où nos Œuvres de Jeunesse se réorganisent et se mettent au travail, on accueillera avec plaisir et profit le programme que la *Chronique Sociale de France* vient d'éditer. Sous ses trois titres : *Apologétique, Actualités sociales, Variétés*, on a groupé un ensemble de sujets dont l'intérêt tout actuel ne manquera pas de frapper les directeurs de groupes d'études, et sur lesquels la conscience de la jeunesse catholique doit être éclairée.

Division du Programme.

Apologétique : I. Institution de l'Eglise ; Caractère social de l'Eglise de J.-C. ; — II. Constitution de l'Eglise ; — III. Les marques de l'Eglise et les Eglises orthodoxes ; — IV. Gouvernement central de l'Eglise ; — Organisation de l'Eglise latine ; — L'Eglise et l'Etat.

Actualités sociales : I. Le travail et sa notion chrétienne ; — II. Le contrat de travail ; — III. L'organisation du travail : le syndicat ; — IV. Conseils d'usine et commissions mixtes ; — V. Le contrat collectif du travail ; — VI. Les conflits du travail : les grèves ; — VII. La limitation de la durée du travail ; — VIII. Portée de la loi de huit heures ; — IX. Enquête : L'application de la loi huit heures ; — X. Les huit heures et la vie de famille ; — XI. Les huit heures et l'instruction ; — XII. Les huit heures et les plaisirs.

Variétés : I. Le livre et son influence ; — II. Le journal ; — III. La déchristianisation par le journal ; — IV. Le syndicalisme révolutionnaire et les catholiques ; — V. L'expérience bolcheviste ; — VI. La vie chère.

Envoi franco contre 0 fr. 75 adressés 16, rue du Plat, Lyon.

Dans le même ordre d'idées, nous recommandons vivement deux brochures de l'*Action Populaire* (51, rue Saint-Didier, Paris XVIe) : *Petit Manuel d'Education Syndicale* (1 fr.), et *Le Travail*, par Mgr l'Archevêque de Toulouse (0 fr. 50).

Nos Missionnaires

UNE « ADORATION » AU TONKIN

Dimanche dernier, 26 Septembre, « Adoration » dans ma paroisse de Thuân-Nghia. Jeudi, vendredi et samedi, six confesseurs pris toute la journée. Le vendredi et le samedi, le matin messe et sermon, le soir, sermon et Salut. Eglise pleine à chaque exercice. Vendredi, 800 communions ; samedi, 1.200. — Dimanche 5 heures, 6 heures, 7 heures, messes de communion ; trois prêtres donnant la communion à chaque messe ; 1.600 communions : toute la paroisse.

A 8 h. 1/2, grand'messe avec préface bretonne ; sermon du Père Massardier. Messe finie à 10 heures. Puis jusqu'à 4 heures, moment du Salut, chacun a passé au moins une heure devant le Saint-Sacre-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment exposé. Chaque heure était présidée par un prêtre ou un catéchiste : une petite lecture, des prières indiquées d'avance, avec courtes explications, que tous les adorateurs récitaient de tout leur cœur et de toute leur voix. — De 2 heures à 3 heures, c'était l'heure des enfants de toute la paroisse, toute la grande nef leur est réservée : Prières et explications appropriées à leur âge : chant annamite par groupe de garçons, puis chant latin ; puis les petites filles ont eu aussi leur chant annamite et leur chant latin. C'était joli à ravir et pieux à faire pleurer un gendarme.

A 4 heures, très beau salut et *Te Deum*.

Dans les meilleures paroisses de Bretagne, il n'y a rien de plus consolant.

***

La piastre est à 8 fr. 15, c'est-à-dire que l'argent français ne donne plus rien, car avec les autres échanges de sapèques et de ligatures, le franc de France ne donne plus que trois ou quatre sous. C'est la misére, mais on ne meurt pas et on ne se fait pas de bile.

Frita paourentez
Var billik al laouenedigez.

J.-F. ABGRALL,
Provicaire apostolique.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les Elections. — La grande consultation populaire pour le renouvellement de la Chambre des Députés a eu lieu dimanche. Attendue avec une certaine anxiété par tout ce que la France compte d'hommes d'ordre et de saine liberté, préparée par les conseils autorisés des membres de l'Episcopat et les prières ardentes des fidèles, elle a réalisé en partie nos espérances. Les partis de désordre social et de haine religieuse sortent de la lutte considérablement amoindris. Près de 50 sièges enlevés aux socialistes unifiés dont les chefs sont battus, près de 140 autres perdus par les adversaires irréductibles de l'Eglise, radicaux et radicaux socialistes, c'est un beau résultat qui se complète par l'arrivée au Palais-Bourbon de nombreux députés modérés ou catholiques.

De toute évidence, l'esprit de la nouvelle Chambre sera sensiblement meilleur que celui de ses devancières de ces vingt dernières années. En espérer un redressement immédiat des erreurs accumulées et une prompte réparation des injustices commises serait assurément exagéré. Le temps fera son œuvre et cette Chambre qui semble animée des meilleures intentions patriotiques comprendra, sans doute, qu'un des éléments essentiels de la politique d'union nationale qui est dans ses désirs, c'est la pacification des consciences par le respect des droits de l'Eglise et la liberté de son magistère.

Echos des fêtes de Montmartre. — *Les impressions du cardinal Vico.* — *Déclaration faite au correspondant de l'*Echo de Paris :

« Je ne trouve point de mot pour dire le contentement que m'a donné mon séjour à Paris, comme à Paray-le-Monial et ailleurs ; j'ai été l'objet d'une vénération, d'un accueil chaleureux qui dépassent mes espérances.

» Comme vous le savez, ce matin j'ai été reçu en audience particulière par le Pape. Le Saint-Père qui était déjà au courant par le cardinal Amette et les cardinaux et évêques français qui se trouvent à Rome, du succès des fêtes de Montmartre, m'a exprimé toute sa profonde satisfaction de ce beau résultat et n'a cessé de me questionner sur quantités de choses concernant ma mission à Paris.

» Les fêtes de Montmartre se sont déroulées de façon merveilleuse. Tout Paris y a pris part sans distinction de classes. Elles demeureront comme une des plus belles manifestations de foi catholique dont l'Eglise pourra, à juste titre, s'enorgueillir. Aucune note discordante, de n'importe quel côté. La presse de tous les partis a été d'une correction parfaite et pleine de respect à mon égard, et je tiens à vous dire, à vous, qui êtes le représentant de l'*Echo de Paris* à Rome, combien votre journal a eu des paroles aimables et sympathiqqes pour moi durant mon court séjour à Paris, ce dont je tiens à vous exprimer ma reconnaissance.

» Mon voyage, a ajouté Son Eminence, pourra être très utile pour la cause française. J'ai vu et appris bien des choses. J'ai constaté, *de visu*, quel grand renouveau de foi et de vie catholique naît en France au lendemain de la guerre. Ce qui m'a le plus frappé, c'est le nombre des œuvres religieuses et sociales qui existent à Paris. La France a besoin de cela pour se refaire après la cruelle épreuve de la guerre. J'ai été jusqu'à Reims. Je me suis rendu compte des dévastations. Jamais je n'oublierai la vision de la cathédrale en partie détruite, et ce triste spectacle de ruines et de désolation ! Je suis très optimiste. J'ai pleine confiance dans l'avenir de ce peuple qui a montré tant de courage dans le sacrifice durant la guerre. »

Un don irlandais. — Inscription d'une cloche offerte par des soldats irlandais à l'église d'Ennevelin (Nord). « Je m'appelle Marie-Georges. Je remplace deux cloches volées par les Boches. Mon parrain est M. Alphonse Mouveau et ma marraine Mme Marie Badouy, tous deux otages et victimes des Allemands. Je chante les louanges du Sacré Cœur et de Marie Immaculée. »

Belgique. — A l'Ordre de l'Armée. — Le *Journal officiel* a publié, le 1er Octobre, la citation à l'Ordre de l'Armée du cardinal Mercier : « Son Em. le cardinal Mercier, archevêque de Malines, aux heures d'épreuves, a été le protecteur, l'interprète de la population de Malines, et a exprimé en formules impérissables la pensée de la Belgique opprimée » *(Ordre du jour du 18 Août 1919)*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On se souvient que le prélat belge a déjà reçu la croix de guerre des mains du Président de la République, lors du voyage de M. Poincaré en Belgique.

Lettre de S. E. le Cardinal Gasparri à Mgr Jouin, prélat de Sa Sainteté, curé de Saint-Augustin, à Paris.

« Du Vatican, le 20 Juin 1919.

» Monseigneur,

» Le Souverain Pontife a daigné agréer avec une bienveillance toute paternelle l'hommage de votre nouvelle étude sur la *Guerre maçonnique*.

» C'est avec raison que dans ce travail vous avez pris soin de mettre en lumière, par des documents et des raisonnements irréfutables, la doctrine inepte et essentiellement anticatholique de la franc-maçonnerie, doctrine issue du déisme, né lui-même de la Réforme, doctrine aboutissant fatalement, comme on le voit aujourd'hui, à la négation même de Dieu, à l'athéisme social, au « laïcisme », forme actuelle de cette impiété qui, au plus grand détriment des peuples, prétend bannir des sociétés toute trace de religion et toute intervention de l'Eglise.

» Vous avez eu soin tout particulièrement de faire ressortir, en dépit des mensonges qui trompent parfois les catholiques eux-mêmes, l'identité de la franc-maçonnerie avec elle-même, partout et toujours comme la continuité du plan des sectes, dont le dessein est bien la ruine de l'Eglise catholique.

» Sa Sainteté se plaît donc à vous féliciter et à vous encourager dans vos travaux, dont l'influence peut être si féconde pour mettre en garde les fidèles et les aider à lutter efficacement contre ce qui tend à détruire l'ordre social aussi bien que la religion.

» Comme gage des faveurs célestes, et en témoignage de Sa paternelle bienveillance, le Saint-Père vous accorde de cœur la bénédiction apostolique.

» En vous remerciant de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert, et avec mes félicitations personnelles, veuillez, Monseigneur, recevoir l'expression de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

» P. Card. GASPARRI. ».

Cette lettre du Cardinal Secrétaire d'Etat complète la série des actes officiels des Papes contre la secte maçonnique. Pour la première fois, peut-être, dans un document émanant de Rome, est mentionné le mot « laïcisme » et sa définition par son but « bannir des sociétés toute trace de religion et toute intervention de l'Eglise. »

Ce nouvel acte de Rome est un encouragement donné à ceux qui ont entrepris la lutte contre la F.·.-M.·., et aussi un moyen d'attirer l'attention de tous sur le danger toujours actuel et de plus en plus grave que crée pour le catholicisme le « laïcisme » venu en droite ligne de la maçonnerie.

LES SANCTUAIRES DE LA VIERGE DANS LE DIOCÈSE

Cette notice, ainsi que celles qui suivront, fut rédigée en 1913, à la demande des organisateurs du Congrès Marial tenu à Lesneven les 6, 7 et 8 Septembre. Le nombre de ces études et l'importance de plusieurs d'entre elles ne permirent pas de les incorporer au compte rendu des travaux. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur offrant ces pages intéressantes. Leur dévotion à Notre Dame sous quelque vocable qu'elle réclame leurs hommages, ne pourra que grandir et s'éclairer à la lecture de ces documents où se mêlent si agréablement l'histoire, la légende et l'érudition même.

I

NOTRE-DAME DE TROBÉRON OU TROBEROU, EN LANNILIS

Les documents authentiques et de première main sur l'origine et l'histoire de la chapelle de Trobéron font complètement défaut : tout ce dont on peut s'aider pour une notice, ce sont quelques traditions consignées par Albert Le Grand ou de Kerdanet, auxquelles viennent s'ajouter quelques traditions orales.

Une de ces sources donne à la chapelle l'origine la plus reculée : elle veut que Trobéron ait été un sanctuaire druidique ; les prêtres païens qui le desservaient se seraient convertis et transformés sur place en une communauté de moines qui se serait prolongée jusqu'au XVIII[e] siècle dans la communauté des chanoines réguliers attachée à la chapelle ; leur sanctuaire païen serait devenu un sanctuaire de la Vierge, le premier qui lui aurait été consacré en terre bretonne.

La double dénomination de N.-D. de Trobéron et de Saint-Tugdual, donnée par M. de Kerdanet à la chapelle, trouverait-elle là son explication ? Saint Tugdual aurait-il été l'auteur de la conversion des Druides, qui auraient dans la suite attaché son nom à la chapelle, concurremment avec celui de la Mère de Dieu à qui, dès le principe, elle fut dédiée ? Le fait que la chapelle fut la chapelle du château de Kerbabu ne permet-il pas de penser qu'il y a un rapport étroit entre elle et le Saint, qui s'appela aussi bien Pabu que Tugdual, et qui certainement a contribué à l'évangélisation de ce coin de terre ?

La chapelle, qui a disparu, était située, à un kilomètre environ au Sud-Est du bourg de Lannilis, à la naissance d'un vallon d'aspect très particulier : le ruisseau, à deux ou trois cents mètres au-dessus, dévale du plateau de *Prat-Meinac* dans un lit de roches et de cascatelles, et va se perdre, à un kilomètre, dans une dernière chute, du haut et à travers les roches, dans l'anse de Trousar-C'hars, la plus mystérieuse de toutes les anses si nombreuses de ce mystérieux Aber-Binniguet.

De la chapelle, à l'heure qu'il est, il ne reste, à l'endroit même où il devait se dresser, que l'autel : la table, en granit, est là, toute seule, à l'extrémité Est de l'enclos, à moitié enfoncée dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la terre transformée en marécage par la stagnation des eaux du ruisseau ; le mur, en grosses pierres de taille, entoure encore l'enclos ; l'entrée est flanquée de deux piliers couronnés de sculptures, et, à côté du pilier de droite, d'une croix de granit.

Au moment de la rupture du Concordat, il y avait, sur la pierre de l'autel, un groupe de vieilles statues disparates et mutilées, qui depuis ont disparu.

Dans l'enclos, face à l'entrée, un joli édicule en pierre abrite la fontaine et la statue de la Vierge Mère, que l'on croit être celle que l'on vénérait dans la chapelle sous le nom de *Notre-Dame de Trobéron ;* la Vierge et l'Enfant sont décapités.

La pierre triangulaire sculptée qui domine le frontispice de l'édicule porte une curieuse inscription : tout à fait à l'angle supérieur, l'anagramme ordinaire du Christ ; puis au-dessous, celui de la Vierge : M A R. entrelacés. Je traduis ce double anagramme : *Christi Mater*. Une relation, transcrite je ne sais d'où, et qui doit dater d'une cinquantaine d'années, parle de pustules couvrant le corps de la statue ; je n'ai pu les constater dans cette statue de la fontaine ; la relation en question explique cette particularité qu'il affirme avoir relevée dans une statue de N.-D. de Trobéron, par l'existence, en ce lieu, d'une léproserie dont les hôtes auraient fait à leur image la Vierge qu'ils honoraient...

A l'angle du pignon Ouest de la chapelle de Saint-Sébastien, toute voisine, il y a une autre statue du type de celle de Trobéron, mais d'aspect beaucoup plus primitif ; il appartiendrait à un archéologue de prononcer si ce cachet primitif lui vient de sa haute antiquité ou de l'art rudimentaire d'un ouvrier plus moderne.

Des reproductions anciennes de la statue, en terre cuite et vernie se retrouvent assez fréquentes, dans les fermes, avec l'inscription au socle : *N.-D. de Trobéron*.

Albert Le Grand, dans sa notice sur les chapelles de Bretagne, parle du grand concours des pèlerins à Trobéron, attiré, ajoute-t-il, par des faveurs fréquemment obtenues ; les chemins qui y mènent, profondément creusés, ajoutent leur témoignage à celui du vieil hagiographe. Il y a quelques années encore, on y amenait très fréquemment, pour les plonger dans la fontaine, les enfants impotents des jambes ; plusieurs ont trouvé là la guérison et le mouvement, me disait une bonne vieille née et élevée à Trobéron ; aujourd'hui, on les y amène encore, mais de plus en plus rarement.

La même relation que j'ai déjà citée nous apprend qu'on y allumait, même au temps où elle se rédigeait, des cierges pour les agonisants.

La chapelle n'appartenait pas à la cure de Lannilis ; elle était, au moins à une certaine époque que je n'ai pu préciser, desservie par des chanoines réguliers ; un magnifique bloc de fin granit bien portant des armoiries, qui me parurent être de signification religieuse, me promettait là-dessus quelques éclaircissements ; il a disparu du milieu des décombres où je l'avais remarqué, entre deux

visites de court intervalle ; un autre document que j'ai vu parle de sept religieux résidant à Trobéron ; un autre parlait des riches ornements de la chapelle.

A une certaine époque aussi, elle fut la chapelle des Bellingant, puissants seigneurs du très antique château de Kerbabu, distant de la chapelle de moins d'un kilomètre.

La chapelle existait encore en 1765 ; à cette date, elle servit, entre la démolition et la reconstruction de l'église paroissiale en interdit, pour les offices paroissiaux ; toutes mes enquêtes n'ont pu aboutir à savoir si la chapelle disparut alors ou si elle subsista jusqu'en 93.

Ces quelques notes, trop rares et trop vagues pour constituer une notice historique, sont suffisantes pour faire voir en ce val de Trobéron un des coins les plus attachants de la terre bretonne : druides, vieux Saints de l'origine chrétienne, moines, chevaliers, faces souffrantes de lépreux, toutes les évocations du Passé y sont permises : il faut y ajouter le souvenir de la corporation des tisserands disparue au début du XIX[e] siècle ; tout cela devrait donner du prix au moindre détail conservé là ; or tout ce qui en restait est en train de disparaître : depuis la confiscation, les statues, les pierres sculptées disparaissent : l'édicule est découronné, le mur qui isole religieusement ces quelques pieds de terre, à l'angle de deux voies charretières, au pied abrupt du petit coteau, menace ruine ; bientôt ce ne sera plus qu'un coin de pré ajoutant ses trois ou quatre charretées de foin à la récolte du fermier voisin...

J. R.

BIBLIOGRAPHIE

Le Docteur Boissarie, Président du Bureau des Constatations Médicales de Lourdes, par Alfred Van den Brule, S. J. Lettre de S. G. Mgr Schœpfer. Préface de M. Paul Bourget, de l'Académie Française. Un vol. in-12, avec 3 portraits (Librairie J. de Gigord, 15, rue Cassette. Paris), 6 francs, majoration comprise.

La vie du Docteur Boissarie, un chrétien et un savant, un cœur ardent sous une apparence, parfois voulue, de brusquerie et de froideur, qui, pendant plus de 30 ans, a étudié les phénomènes extraordinaires de Lourdes avec une science et une conscience hors de pair, outre qu'elle offre aux chrétiens un modèle capable de tenter leur imitation, nous semble faite pour retenir l'attention des intellectuels. Car les faits de Lourdes y sont étudiés avec une compétence à laquelle tous les lecteurs se plairont à rendre hommage. On peut, sans exagération, affirmer que ce livre donne le dernier mot de la critique sur les miracles de N -D. de Lourdes, et qu'il tranche définitivement certaines questions encore sujettes à la controverse.

Les hommes de foi, les hommes de science, les médecins surtout, ceux que tourmente la recherche de mystères que leur scapel n'a pu disséquer, trouveront à sa lecture un intérêt puissant et un profit incontestable.

Ajoutons que les littérateurs y goûteront tout le charme d'une langue éminemment française. C'est une œuvre qui, malgré ses détails techniques, se fait lire avec la facilité d'un roman.

Au reste, la haute autorité de S. G Mgr l'Evêque de Tarbes et de Lourdes, et celle de M. Paul Bourget, qui a bien voulu honorer le livre d'une préface louangeuse, recommandent cette biographie remarquable mieux que nous ne pourrions le faire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Revue du Clergé français. — *Sommaire du n° du 1er Septembre 1919 :*
J. Touzard : Moïse et le Pentateuque ; — E. Tauzin : Le Pari de Pascal ; — J. Manenc : La force du règlement et l'énervement du catholicisme.
Consultations et Renseignements. Ch. Calippe : Les Socialistes et le Catholicisme.
Tribune libre et Documents. M. Blondel : Le vrai et le faux intellectualisme. Un exemple de reconstitution nationale ; — E. Berr : La question des domestiques.

Vve Julie CHABRIER, Salon (B.-du-R.) Maison fondée en 1883
HUILES D'OLIVE DE PROVENCE & DE TOUTES ORIGINES
SAVON : **Marque la Fuite en Egypte.**
TARIFS ADRESSÉS FRANCO SUR DEMANDE
Représentants sérieux demandés.

VINS ET SPIRITUEUX
Pierre MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. Emile DANTEC, 38, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph. : 4.18.

Entreprise générale de Transports et Déménagements.
VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS
Ancienne Maison HÉLOU
Téléphone 454. **SUIGNARD, Successr** Téléphone 454.
Adresse télégraphique : « Suignard Quimper ».

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE
GRISAILLES — SUJETS
16, rue Traverse **BREST** **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* **BREST**
La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
Flacon : 3f50 *toutes Pharm.* et 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — *Paris, le 15 Novembre 1919.* — Durant la semaine, les affaires ont été beaucoup plus calmes, dans l'attente de la consultation de demain qui prend un caractère tout spécial. En dépit de cette circonstance, la cote a témoigné de la résistance, et la situation autorise à penser que, une fois connus les résultats des élections, la clientèle se remettra au travail.

Parmi nos rentes, le 3 °/₀ finit à 60,25 et le 5 °/₀ à 88,40. Le 3 °/₀ devrait logiquement connaître de plus hauts cours, profitant, en l'espèce, de ce que le marché à terme, dont le rétablissement semble assez proche, sera ouvert, en tant Fonds d'Etats français, à ceux cotés avant la guerre, il y a donc à envisager la possibilité d'un arbitrage intéressant avec le 5 °/₀.

Les Banques sont fermes, notamment la Société Générale, en hausse à 718. Le Crédit Foncier de France est demandé à 895. La Banque Nationale de Crédit s'avance à 889. En exécution des résolutions votées par l'Assemblée générale extraordinaire du 5 Novembre 1919, le Conseil d'administration de cette société a décidé de porter le capital de 200 à 300 millions de francs, au moyen de l'émission de 200 000 actions de 500 francs nominal. Les actions sont émises au prix de 600 fr., soit avec une prime de 100 fr. Il est appelé à la souscription le quart du montant nominal, soit 125 fr. plus la prime de 100 fr., au total : 225 fr. Les actions nouvelles sont émises jouissance 1er Janvier 1920. Elles seront donc entièrement assimilées aux actions anciennes après paiement du dividende de l'exercice 1919. L'émission est réservée, par préférence, aux actionnaires actuels à titre irréductible à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes et au moyen d'une souscription réductible, afin de participer à l'attribution des actions non absorbées par la souscription irréductible.

Les valeurs de navigation continuent à faire l'objet d'un large marché. La Transatlantique est à 539. Messageries à 635. Chargeurs Réunis, 1.954, par contre, les Chargeurs Français se tassent à 4.430. La Société Navale de l'Ouest vient de procéder avec plein succès à l'émission de 60.000 obligations 6 °/₀ nets de tous impôts présents et futurs. L'opération a eu lieu sous les auspices de la Société Générale, de la Banque Nationale de Crédit, de la Banque de la Seine, de la Banque Transatlantique et du Crédit Havrais.

Au groupe russe, les fonds se raffermissent, mais la faiblesse prédomine pour les valeurs industrielles.

Dans le groupe industriel et électrique, les affaires ont été plus clairsemées. La Thomson est en léger recul sous l'influence de la tenue générale du marché. Les Cables télégraphiques font 575 contre 589. Les Aciéries de la Marine perdent environ 50 points. La Basse-Loire voit son cours rétrograder à 300. Les résultats connus de l'exercice n'ont pu causer qu'une déception aux porteurs, dont le dividende s'est trouvé bien réduit. Ce fait n'est pas susceptible de favoriser le placement des 30.000 obligations que cette Société offre au public.

Les pétrolifères continuent à se partager les faveurs des acheteurs. La Royal-Dutch clôture à 31.100. Lianosoff 431. Mexican Eagle 470.

La de Beers, à la suite de gros achats, peut faire face à sa situation plutôt défavorable et termine demandée à 1.150.

Les cuprifères sont négligées, sauf l'Utah, qui bénéficie de la tension du change.

En valeurs diverses, le Laurium grec se fixe aux environs de 59 fr. Les charbonnages d'Ekaterine passent hors cote de 1.460 la semaine dernière à 2.600 hier. Nous avions signalé cette valeur sachant qu'il était question de gros achats de la part du Gouvernement italien ; nous ne pouvons approuver, cependant, une hausse aussi rapide, le côté spéculatif n'en étant pas discutable.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse

POUR Chaussures

LA CURE ÉCONOMIQUE DE

GOUTTE, GRAVELLE, ARTHRITISME

par les **SELS DE VITTEL**
marque **Grande Source.**

Dans toutes pharmacies et Laboratoire H. Pruvost, à Vittel.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.

DESCHIENS, Docteur en Phie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5'50 franco et Phies.

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies, 5 f. le flacon, 5 fr. 60 franco. Les quatre flacons franco contre mandat-poste 20 fr. adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.
(*Notice contenant renseignements gratis.*) 537

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

34e Année. Vendredi 28 Novembre 1919. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. Partie non officielle. — Apostolat de la Prière.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Quimper : Ligue Patriotique des Françaises ; Avis de service ; Au Grand Séminaire : Fête patronale et jubilé sacerdotal.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Novembre. — 1er Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

Vêpres de S. André, Apôtre, avec mémoires du Dimanche et de S. Tugdual.

Lundi, 1er Décembre. — S. André, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 2. — Ste Bibiane, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 3. — S. François Xavier, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 5. — De la férie. Violet.

Samedi, 6. — S. Nicolas, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 7. — 2e Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploaré-Douarnenez. . . . . du 1er au 6 Décembre.
Retraite de Quimperlé. . . . . du 7 au 12 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Évêque, ont été nommés :

Professeur à l'École Saint-Yves, M. Guivarc'h ;

Surveillant à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, M. Quentel.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Décembre approuvée et bénie par S. S. le Pape :

LA CONVERSION DES INFIDÈLES

Dieu veut sauver tous les hommes, mais non pas sans notre concours. La même loi de solidarité qui nous rend dépendants les uns des autres au point de vue matériel et social nous lie aussi au point de vue spirituel : c'est le principe de l'apostolat et du zèle.

Prier est le moyen essentiel, facile, souvent unique de la conversion. L'A. de la P. veut faire de tous les chrétiens des apôtres en les faisant prier ; prier ensemble ; prier en union avec le Cœur de Jésus et prier par toutes les œuvres.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin, — *Dimanche 30 Novembre :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Quête pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. Il n'y a pas de réunion à 8 heures.

Mercredi 3 Décembre : fête de saint François-Xavier, patron de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et pendant l'octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires, applicable aux âmes du purgatoire pour les associés.

Mercredi : confession des filles du grand catéchisme et des enfants de la communion privée.

Jeudi : à 7 heures, messe de communion. — Confessions du 1er vendredi.

Vendredi : exposition du Saint Sacrement, de 6 h 1/2 du matin à 5 heures du soir. — A 5 heures, récitation du chapelet et bénédiction. De 8 à 9 heures, heure d'adoration pour les hommes.

Samedi : confession des garçons du grand catéchisme.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *1er dimanche de l'Avent (30 Novembre) :* Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de l'Apostolat de la Prière, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. — A l'occasion du 1er vendredi du mois, confession des enfants : lundi, des enfants qui n'ont pas encore communié ; mercredi, des enfants qui ont déjà communié. Messe de communion, jeudi, à 7 heures.

1er vendredi du mois : A 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur, et réunion des Bretons associés du Sacré-Cœur. — A 7 heures, réunion des mères de famille associées du Sacré-Cœur, bénédiction du Saint-Sacrement. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des associés du Sacré-Cœur, instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.

Samedi : A 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des pécheurs.

Quimper. — **Ligue Patriotique des Françaises.** — Une messe sera dite, pour les ligueuses défuntes, le Dimanche 30 Novembre, à 8 heures, à Saint-Mathieu.

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté à Plougastel-Daoulas, à 10 heures, le *jeudi 4 Décembre,* pour M. l'abbé Claude Vigouroux, aumônier de l'Institution N.-D. de Bonne Nouvelle à Kérinou-Lambézellec.

AU GRAND SÉMINAIRE : FÊTE PATRONALE & JUBILÉ SACERDOTAL

Le 21 Novembre, le Grand Séminaire célébrait, en même temps que sa fête patronale, le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. le chanoine Gadon, vicaire général.

De fête patronale, il n'y en avait pas eu depuis 1913, et la joie fut grande parmi les abbés, chez les vieux soldats surtout, lorsque jeudi, aux premières vêpres, le prêtre entonna, sur le mode solennel le *Deus, in adjutorium meum intende* ; c'était, sous sa forme archaïque, comme le cantique des Juifs au retour de l'exil :

> Quand le Seigneur a ramené les captifs de Sion
> Ç'a été pour nous comme un rêve.
> Alors notre bouche, remplie de cris joyeux,
> A fait retentir des chants d'allégresse.

La joie, voilà bien aussi la note et le ton qui convenaient à un jubilé sacerdotal : *Jubilemus !* Les âmes n'ont point d'âge ; alors que toutes choses autour d'elles vieillissent, elles vont, toujours jeunes, vers l'éternité qui sera le commencement de la vraie vie. De temps à autre, au cours du pèlerinage, elles font étape et se recueillent pour revoir, dans la brume légère des souvenirs, les régions traversées. Parfois l'ombre l'a emporté sur la lumière, la tristesse sur le bonheur. Qu'importe ? Il est doux de contempler le passé, comme de voir, du haut des montagnes, les grands détours et les plis tourmentés des rivières.

L'âme du prêtre fait mieux. Elle adore, elle bénit, elle dit à Dieu son action de grâces.

Sans doute, M. Gadon eût préféré chanter son cantique tout bas, et fêter son anniversaire dans le silence de son âme. Mais il avait compté sans la volonté ferme de Monseigneur l'Evêque d'honorer son Vicaire général, sans la reconnaissance toujours en éveil du Séminaire qui ne peut oublier son ancien Supérieur.

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jamais jubilé d'or ne fut mieux solennisé que celui de M. Gadon, vendredi dernier. Dès le matin, à la messe de communauté, les Séminaristes prièrent et communièrent aux intentions du vénéré Supérieur. Plusieurs furent reçus par lui autrefois, à leur entrée au Séminaire, et tous exprimaient, par cet acte, leurs respectueux hommages et leur reconnaissance. En venant célébrer avec eux sa messe commémorative, ne donnait-il pas au Séminaire une marque précieuse d'attachement, et à la fête patronale une splendeur inaccoutumée ? Et quel endroit mieux que le Séminaire eût convenu à son jubilé sacerdotal ? C'est là que le caractère du prêtre se forme peu à peu dans l'âme du jeune homme, que le sacerdoce, à ses premières ébauches dans la cléricature, reçoit ses premiers linéaments dans les ordres mineurs, se dessine et s'affirme dans les ordres supérieurs, s'achève enfin, après une longue préparation, dans l'élu du Seigneur. Aucune date, mieux que la fête du Séminaire, ne convenait à sa messe de cinquantaine, car la fête de la Présentation est aussi la fête de la Vocation et du Sacerdoce. Nul enfin ne pouvait mieux célébrer cette fête que le prêtre dont la Providence n'a cessé d'orienter les travaux et toute la vie vers l'éducation de la jeunesse cléricale.

***

A 10 heures, la messe du jubilé nous réunissait dans une communion vivante de prières et de sainte affection. L'humble chapelle s'était parée ainsi qu'aux plus beaux jours ; une sobre verdure, où éclataient l'or et l'argent de riches chrysanthèmes, encadrait l'autel du sacrifice. Monseigneur l'Evêque présidait la pieuse solennité. Monseigneur Roull assistait ; le Chapitre s'était transporté en corps, faisant au Séminaire l'honneur traditionnel de la *cappa magna* ; la présence de M. le supérieur de Saint-Vincent disait l'union du Petit et du Grand Séminaire ; MM. les Chanoines honoraires et les Aumôniers des communautés religieuses représentaient le clergé de la ville ; les anciens professeurs qu'un obstacle imprévu n'avait pas retenus au loin s'étaient fait un plaisir de se retrouver pour un jour autour du supérieur d'autrefois. M. le Curé de Concarneau, M. le Curé de Sizun, M. le Recteur de Ploaré rappelaient la paroisse natale, la famille, l'amitié. Dans la tribune, avaient pris place les parents de M. Gadon et quelques amis.

Salve sancta parens... Sur les ailes du vieil introït liturgique, les âmes montèrent sans effort, pour remercier et bénir, tandis qu'à l'autel le prêtre commençait le sacrifice. Pie X avait dit : « Je veux que mon peuple prie sur de la beauté ». Nous avons prié, vendredi, sur la beauté sobre du plain-chant grégorien, et personne sans doute n'a regretté que, dans la circonstance, la Première Messe de la Vierge n'ait point cédé le pas à des tons réputés plus solennels. Et lorsque, cependant, au cours de la journée, nous entendrons quelques morceaux plus brillants, choisis parmi les œuvres de grands maîtres, ce qui prédominera sera la musique recommandée par l'Eglise, la polyphonie du XVIe siècle.

A l'Evangile, Monseigneur donne le prône, le seul qu'entende

notre église, chaque année, à pareil jour. Mais quel prône ! L'Evêque trace, en termes des plus heureux, la carrière du jubilaire : Pont-Croix, Quimper ; le professeur, le directeur, le supérieur, le vicaire général. Et quand il déroule dans une magnifique synthèse la vie de celui qui est toujours *Monsieur le Supérieur*, on demeure comme surpris d'une existence si féconde, de talents si variés qui paraîtraient s'exclure dans un même sujet.

MESSIEURS,
MES ENFANTS,

La Présentation de la Sainte Vierge au Temple est la fête de la vocation cléricale.

J'ai pensé que le jour de cette fête était une date bien choisie pour célébrer la cinquantaine de sacerdoce du prêtre de mon diocèse qui s'est le plus constamment dévoué au service des vocations, et il m'a semblé que le Séminaire était le cadre le mieux approprié à la célébration de cette cérémonie de famille.

Le sacerdoce est la plus haute dignité de la terre, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ y communique au prêtre sa propre mission divine, son autorité, sa grâce, et presque sa personnalité.

Cette dignité revêt son caractère le plus paternel et le plus fécond dans l'âme de l'homme qui est appelé à former d'autres prêtres. Celui qui a rempli cette fonction se rappellera toujours avec émotion les messes qu'il a dites au milieu de ses jeunes clercs, les absolutions et les directions qu'il leur a données, le travail de formation auquel il les a soumis, et tout le long enchaînement de grâces qui constituent un lien entre sa propre ordination et les ordinations innombrables qu'il a pieusement préparées.

Vous avez été témoins, Messieurs, d'une vie qui a été toute remplie de ces émotions, depuis le jour où Monseigneur Sergent appela Monsieur Gadon au Petit Séminaire, où Monseigneur Nouvel lui donna une chaire de Philosophie au Grand Séminaire, où Monseigneur Lamarche l'y distingua en le nommant chanoine honoraire puis économe, où Monseigneur Valleau lui imposa la charge de Supérieur, où Monseigneur Dubillard, lui continuant l'entière confiance de ses prédécesseurs, le pria de reconstituer le Séminaire, un moment dispersé par la loi de Séparation, jusqu'au jour où je l'ai moi-même élevé aux très hautes fonctions qu'il remplira longtemps encore et qui ne l'empêchent pas de s'intéresser efficacement, comme autrefois, au succès de nos vocations sacerdotales, parce qu'il sait bien qu'elles sont pour nous l'espoir des moissons prochaines : *spes messis in semine*.

Le prêtre qui s'occupe de vocations me paraît remplir une mission semblable à celle du Pontife de Jérusalem à qui la Providence confia le soin d'accueillir la Sainte Vierge dans le Temple. L'Histoire ne nous dit rien de ce personnage. Mais

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'Art chrétien l'a souvent mis en scène, pas toujours avec bonheur. Dans un vitrail, qui m'a scandalisé, j'ai vu représenter ce prêtre sous les traits d'un homme, à l'allure hautaine, au regard dur, et au geste dominateur, qui aurait reçu la virginale enfant plutôt comme un directeur de prison que comme un supérieur de monastère.

Quelle différence entre ce tableau et le portrait qu'a tracé S. Augustin du vieillard Siméon, au jour de la Présentation de l'Enfant Jésus au Temple, treize ans plus tard ! Le grand docteur dit que l'Enfant fut reconnu par un vieillard, *sene, famoso, annoso, probato, coronato*. C'était l'homme qui convenait à la délicate fonction, mûr par la sagesse de l'âme autant que par le poids des années, *sene, annoso*, universellement connu dans son milieu, *famoso*, entouré de l'estime publique, *probato*, couronné de mérites et de vertus, *coronato*.

Ne croyez-vous pas que le prêtre de Dieu, délégué pour ouvrir à la Vierges les portes du lieu saint, treize ans plus tôt, ressemblait à Siméon par son air comme par son office ? Je me représente sans peine sa physionomie grave et discrète. Il est modeste et doux dans toute sa personne, et paternel, et accueillant. S'il n'est pas prophète, il est homme de prière, et de méditation. Sans prétendre connaître l'avenir, il entrevoit pourtant la sublime vocation des âmes qu'on lui amène, et c'est assez pour qu'il les soigne comme des plantes rares et précieuses, dont les fleurs et les fruits appartiendront au ciel plus qu'à la terre.

Et voilà, si je ne me trompe, l'ébauche assez heureuse d'un prêtre de l'Evangile, préposé dans l'Eglise au service des vocations.

Nous sommes tous au service des vocations, Messieurs. Ce n'est pas nous qui donnons la vocation. Dieu seul peut la donner. Il la donne souvent par le ministère de la mère de famille. Mgr d'Hulst disait, en pensant à sa mère : « Pour faire un bon prêtre, il faut une mère vraiment chrétienne. Le Séminaire n'ajoute qu'un vernis, mais ne donne pas la substance, l'esprit sacerdotal. » Ce dernier trait me paraît excessif. L'autre est assurément juste. Souvenons-nous de nos mères, Messieurs.. Mais, après la mère, c'est nous, prêtres, qui discernons la vocation. Nous la cultivons. Nous la dirigeons. Nous la défendons. Aucun prêtre, quelle que soit sa situation, n'a le droit de négliger ce devoir. Il y a mille manières de le remplir, par la vigilance sur les âmes, par les conseils, par l'enseignement, par les secours d'argent, surtout par la prière.

Vous avez commencé cette œuvre, cher Monsieur le Supérieur, sous sa forme la plus attrayante, comme professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix. C'est le stade où les écoliers s'exercent à marcher vers l'autel. Il n'y a pas de fonction plus douce pour un maître que de saisir l'enfant dans l'agitation naïve de sa première vie d'étude, de dégager en lui les aspirations au sacerdoce, de faire naître en son cœur les premiers mouvements

de piété réfléchie, de tendre vers ce but tout son enseignement, et de mêler constamment la pensée de l'appel de Dieu aux travaux et aux jeux comme aux prières de chaque jour. Vous avez fait, pendant trois ans cet apprentissage, car ce n'était qu'un apprentissage.

C'est alors que Monseigneur Nouvel, qui avait vite appris à connaître personnellement tous les professeurs de ses collèges, vous appela dans son Séminaire de Quimper. Vous alliez diriger les jeunes clercs. C'est le rôle important dans un Séminaire : diriger. C'est une mission qui exige autant de sainteté que de clairvoyance. Toutes les étapes de la marche vers l'autel sont réglées par l'Eglise. Chacune d'elles marque un degré de plus dans la croissance cléricale. Un progrès intérieur devrait toujours correspondre à l'avancement dans les ordres. Ce progrès spirituel est le grand objectif du directeur. Aussi tout son travail se fait dans la conscience et dans le cœur. L'âme doit s'ouvrir à lui. S'il ne la connaît pas, il ne peut la former. Nous avons besoin de toute votre confiance, mes enfants. Si nous ne l'avons pas, comment pourrons-nous combattre les défauts, cultiver les vertus, encourager les hésitations, guérir les blessures, rallumer la flamme éteinte, ranimer l'organe défaillant, rectifier les pensées, purifier les sentiments, apprendre à l'âme à marcher droit devant Dieu, et l'établir dans l'habitude d'unir pleinement sa volonté à la volonté divine ? C'est une œuvre de tous les instants, où rien ne se fait sans l'amour de Dieu. Nous voudrions vous rendre parfaits, parceque nous vous conduisons au sacerdoce, qui est un engagement à la perfection. Aussi le directeur de votre âme aime à suivre avec sollicitude, jusque dans la vie du ministère, le prêtre qu'il a connu et dirigé au Séminaire. Combien d'âmes sacerdotales sentent toujours avec confiance planer sur leur action paroissiale le regard et la prière de leur pieux directeur ! Comptez, si vous le pouvez, le nombre des vocations que notre vénérable jubilaire a ainsi portées à leur maturité !

Dans nos Séminaires français, le directeur est en même temps professeur. C'est un moyen d'action de plus sur les jeunes clercs. Quand je connais la portée d'un esprit et ses tendances intellectuelles, je vois mieux comment il doit être formé.

Mais il n'est pas facile d'être professeur dans nos Séminaires, où tous les degrés d'intelligences sont mêlés et confondus. En général, dans une université, au moins dans celles que recrute le clergé, les cours sont suivis par une élite, à laquelle le maître, se bornant à approfondir chaque année une partie de l'immense matière théologique, peut donner un enseignement plus ample et plus élevé. C'est ainsi que peut se créer, dans une région, un courant de science ecclésiastique plus large et plus puissant. Mais nos Séminaires diocésains doivent s'organiser autrement et viser à atteindre la moyenne des esprits, en leur fournissant sur l'ensemble d'un vaste programme les notions essentielles, pour qu'ils comprennent, pour qu'ils retiennent, pour qu'ils

Archives diocésaines de Quimper et Léon

soient en mesure d'appliquer dans le ministère, les connaissances acquises, sauf à élargir ensuite, quand ils auront plus de loisir, le cercle de ces études élémentaires. Le maître, assurément, s'en voudrait de priver ses élèves des grandes vues doctrinales qui plaisent aux jeunes âmes qu'une foi ardente excite à jouir des beautés sublimes de l'Evangile. A l'occasion, il leur procure ces joies. Il sait pourtant que son enseignement doit être ordinairement plus pratique sans cesser d'être supérieur. Il utilise le manuel en usage. Il le féconde par l'étude des grands auteurs. Il se fait vulgarisateur, et met à la portée des étudiants, dans un exposé simple et sûr, les leçons des maîtres les plus autorisés des siècles précédents ou du temps présent. Au besoin, il rédige son commentaire. Il le fait complet, clair, loyal, précis. Il vient à son cours, pourvu d'une science qui répond à tout. Vous en avez fait l'expérience, Messieurs. Le maître, son cahier sous les yeux, mais sans s'y asservir, car la mémoire est chez lui plus prompte que le regard, et la conception rapide, et l'explication avisée, le maître enseigne avec autorité, avec insistance, avec sécurité. Il enseigne la philosophie, la morale, l'Ecriture Sainte, la liturgie. Le repas servi à l'intelligence est substantiel et sain. Le disciple s'en ira, l'esprit éclairé, la bonne direction reçue, la question ardue mise au point. Il saura comment compléter plus tard son travail et à quels auteurs sérieux s'adresser. Et, s'il a du cœur, il remerciera son maître devant Dieu, car qui que nous soyons, que pourrions-nous valoir si nous n'avions pas été formés par des maîtres choisis, dont nous gardons pieusement le souvenir et l'empreinte ?

En 1893, Monsieur Gadon, déjà honoré du titre de chanoine par Mgr Lamarche, fut appelé par Mgr Valleau à gouverner le Séminaire. Il succéda à M. Olivier comme supérieur, dans des circonstances difficiles, qui mirent grandement en relief son esprit de soumission et de loyauté.

Le Séminaire repose tout entier sur le Supérieur. Le Supérieur a des collaborateurs. Il prend conseil. Mais il est le chef, sous la haute direction de l'Evêque.

Vous avez eu un chef, Messieurs. Il l'a été dans toute la force du terme. Cela surprend presque. Peut-on être un chef, et pourtant se montrer si bon, si affable, si indulgent ? Dieu merci, dans l'Eglise, cela se rencontre, et même c'est la règle : lisez l'Evangile. Vous avez donc vu votre supérieur traiter ses professeurs, comme s'il eût été simplement leur frère aîné, les aimant tous sincèrement et le leur témoignant d'une façon aussi touchante qu'empressée, dans les peines, les deuils, les maladies. A l'égard des Séminaristes, il n'a pas été moins paternel. Il les a consolés, encouragés, fortifiés. Il a veillé d'aussi près sur leur santé que sur leur âme : la présence des religieuses dans cette maison en est une preuve.

Le programme fixé par l'Evêque au Séminaire est simple : donner une bonne formation aux clercs diocésains pour qu'ils procurent la gloire de Dieu et le salut des âmes. Tout est compris dans cette formule : la piété, la discipline, les études, la formation du caractère, la réforme des défauts, le développement des vertus et des aptitudes, l'acquisition d'habitudes meilleures, et même l'équilibre du tempérament. Je crois que notre jubilaire n'a négligé aucun de ces points essentiels.

Son autorité n'a eu rien d'amer. Il a commencé par être pour tous une règle vivante. Tout bon exemple est venu de lui. L'édification de cette messe quotidienne, où transpirait la dévotion eucharistique du célébrant, c'était la plus éloquente leçon de piété pour ses Séminaristes. L'affection pour la Sainte Vierge, le culte de la Papauté et l'obéissance à l'Evêque leur étaient inculqués sans répit. L'élan imprimé aux études n'a jamais fléchi. L'entraînement vers les Œuvres n'a été ralenti, sagement d'ailleurs, que le jour où il a paru devenir l'entraînement vers le « Sillon » : il a maintenant retrouvé sa voie. Son esprit droit, son bon sens imperturbable, l'ont toujours tenu à l'abri des opinions excessives dans un sens ou dans l'autre, sans que son zèle en ait souffert, car il était convaincu que Dieu réclame de nous une activité qui s'adapte à tous les besoins de notre temps. Il a envoyé des étudiants de choix au Séminaire Français et dans nos universités catholiques. Le jour où Monseigneur Dubillard lui a dit : « J'ai besoin d'instituteurs-prêtres dans mes écoles privées de maîtres par la persécution », le Supérieur lui a fourni, sans retard, tous les candidats qu'il souhaitait, et leur préparation improvisée n'a pas retardé leur succès. A ses Séminaristes soldats il a réservé le meilleur de son âme. Il les a accueillis dans sa maison, visités dans leurs casernes, réconfortés par ses lettres. Beaucoup d'âmes aujourd'hui, dans le clergé régulier comme dans le clergé séculier, s'unissent à nous, sur cette terre, et au Ciel, je l'espère, pour recommander à Dieu celui qui a fait fleurir et fructifier leur vocation. A trois Evêques successifs il a pu redire la parole de Notre Seigneur à son Père : « Ceux que vous m'aviez donnés, je vous les ai gardés. Voilà les jeunes clercs que vous m'aviez confiés : je vous les rends prêts à l'apostolat et à la moisson. »

Qui aurait pu croire, Messieurs, qu'un homme si exclusivement adonné à la vie spirituelle et aux travaux intellectuels aurait assez de compétence pour entreprendre et diriger de difficiles constructions ? Son rapide passage à l'économat n'avait pu suffire à l'y préparer. Mais la nécessité est mère de toutes les industries. Le Séminaire avait besoin d'une chapelle qui fût moins indigne de la présence réelle et mieux faite pour donner à la jeunesse du sanctuaire l'impression d'une Maison de Dieu et le sens de l'art chrétien. Il faut se résigner souvent à abriter le divin Maître dans des édifices vulgaires. Hors les cas de force majeure, pourtant, il convient de lui fournir le *cœnaculum grande, stratum*, où il résidera dans les conditions de beauté traditionnelles. Mgr Valleau et le Supérieur furent facilement d'accord sur ce point, et tout le diocèse les suivit, et tout le diocèse put voir, avec une surprise mêlée d'admiration, cet

Archives diocésaines de Quimper et Léon

homme d'étude et de cabinet, se révéler soudain avec des aptitudes si nouvelles. étudier les plans et en surveiller l'exécution, courir sur les chantiers, monter à l'échelle, affronter les échafaudages les moins sûrs, et, avec les ouvriers aussi bien qu'avec l'architecte, parler sur tous ces travaux la langue même d'un homme du métier. A voir surgir et s'achever ce chef-d'œuvre d'un art élégant et sobre, avec son mobilier d'un style choisi, ses vitraux et son peuple de statues aux traits classiques, à suivre dans ses détails liturgiques la consécration de l'édifice, au milieu de cérémonies impeccables et de chants qui approchaient de la perfection, sous les yeux ravis du clergé accouru de toutes les régions du diocèse, le Supérieur éprouva une joie qui ne devait avoir d'égale que la douleur ressentie quand il fallut abandonner aux mains des persécuteurs une œuvre si sainte, si belle et si aimée.

Ce début fut suivi d'une entreprise plus considérable encore, puisqu'il put reconstruire la moitié du Séminaire, et bientôt l'embellir en y faisant transporter le vieux cloître des Carmes de Pont-l'Abbé. Ses travaux furent parfois si rapides qu'on eût été tenté de leur appliquer l'inscription connue : *principium vidit, finem videt unicus annus.*

Vinrent alors les jours douloureux. Vous suiviez avec anxiété et tristesse les débats de la Loi sur la Séparation, Monsieur le Supérieur. Même après le vote, vous étiez lent à croire que l'iniquité menaçante pût se consommer. L'idée seule d'une telle violation des droits les plus sacrés vous révoltait. L'heure suprême approchait pourtant. Vous luttiez par tous les moyens juridiques. On vous répondit par la violence. Brutalement, vous avez été chassé de votre demeure par les gendarmes, après que l'expulsion de vos Séminaristes eût été opérée sous vos yeux. On cherchera vainement à nous faire oublier ces cruelles heures du mercredi 30 Janvier 1907. Elles ne nous empêchent pas d'aimer passionnément notre pays, et de le servir *corde magno et animo volenti.* Mais nous gardons le droit de lui demander réparation et justice.

Votre Evêque, Mgr Dubillard, exilé lui-même de son antique demeure, vous consola par son hospitalité paternelle et confiante, et plus encore par l'activité qu'il vous imposa. Puisqu'il faut des prêtres, il faut à tout prix un Séminaire pour abriter ceux qui se préparent à le devenir. A défaut de la chère maison momentanément perdue, une maison de fortune pouvait se rencontrer. Vous l'avez longtemps cherchée. Le diocèse fut exploré dans tous les sens. Il fallut enfin se résigner à aménager, aux portes de la plus agitée de nos villes, un Carmel désert, où 220 Séminaristes ont remplacé 25 religieuses pauvrement logées.

C'est là que, en entrant dans le diocèse, je vous ai vu à mon tour, à la fin de Mars 1908, dans une situation gênée, peu conforme aux règles de l'hygiène, et moins encore aux lois de recueillement et de l'étude, mais aussi maître de vous-même,

aussi dévoué à votre grande œuvre, et, je dois le dire, aussi fier de vos Séminaristes qu'à l'époque déjà lointaine où vous aviez invité le Curé de Lorient à prêcher une retraite de fin d'année à vos ordinands de 1896.

Cependant, le Séminaire ne pouvait rester longtemps si loin de l'Evêque et de la cathédrale. Comment lui rendre, dans la ville épiscopale, une demeure permanente? Nous l'avons essayé. Vous êtes venu. Vous avez encore construit. Pourtant nous ne bâtissons plus qu'avec une certaine inquiétude. L'Eglise est réduite à n'être plus qu'une humble locataire dans des propriétés d'emprunt. Mais elle s'obstine dans ses œuvres. Elle les poursuivra sous le ciel et ses nuages quand les toits lui manqueront. Vous avez pu ouvrir à la jeune famille cléricale une maison jusqu'ici suffisante. Loué en soit Jésus-Christ ! Vous l'avez peuplée. Vous lui avez donné son âme, son esprit, son orientation. Et c'est alors que je vous ai enlevé aux maîtres et aux élèves qui vous aimaient, confié votre charge à un digne successeur, et décidé de vous appeler auprès de moi comme vicaire général.

De cela aussi, loué soit Notre Seigneur Jésus-Christ, Messieurs. En devenant vicaire général, Monsieur Gadon est demeuré pour tous *Monsieur le Supérieur*, et bien souvent vous allez le consulter comme jadis, et vous recevez de lui avec confiance les claires réponses d'une science toujours sûre et d'un bon sens toujours ferme. Mais surtout sa présence a donné à l'Evêque le concours d'un administrateur dévoué et expérimenté, qu'aucun travail ne déconcerte, qu'aucune difficulté ne surprend, qu'aucun voyage ne semble fatiguer, qu'aucune vacance ne vient détendre, prêt à tout effort, à toute recherche, à toute enquête, merveilleusement au courant des hommes et des choses ecclésiastiques, aussi apprécié des Congrégations religieuses que du clergé. Les Evêques, soyez-en sûrs, savent bien ce qu'ils doivent à leurs vicaires généraux. Si nous connaissons nos diocèses, si nous en savons l'histoire, si nous les gouvernons sans trop de risques d'erreur, nous le devons à ces collaborateurs dévoués qui unissent si bien leur volonté à la nôtre qu'ils deviennent d'autres nous-mêmes, et qu'ils ont toujours droit à votre entière confiance, chaque fois qu'ils parlent ou agissent en notre nom. En leur obéissant filialement, c'est à nous que vous obéissez, et vous allégez ainsi le fardeau qui pèse sur nos épaules. En suivant leurs recommandations, en imitant leurs vertus, vous faites acte de fidélité à ces douces promesses cléricales que nous allons renouveler dans un instant avec le vénérable jubilaire.

Ces promesses, cher Monsieur le Vicaire général, elles vous rappelleront comme à nous celles que fit au Dieu vivant, la douce Vierge de la Présentation. Avec elle et par son Cœur Immaculé nous les offrirons au même Dieu dans son Sacré Cœur. Le prêtre éternel qui nous appelle ses amis, qui unit nos âmes sacerdotales à la sienne, qui ne nous séparera de Lui i

Archives diocésaines de Quimper et Léon

morts ni vivants, qui, un jour, nous rassemblera tous dans le même temple céleste, va bénir encore une fois, par la Sainte Eucharistie descendue entre vos mains, vos promesses de la vingtième et de la soixante quatorzième année... Qu'il daigne bénir en même temps les nôtres, et qu'il les place toutes sous la très douce sauvegarde de la Bienheureuse Vierge Marie, Reine des Séminaristes et Reine du Clergé.

Les cérémonies sacrées se poursuivent, et bientôt, à l'autel, entre les mains du célébrant, descend doucement Jésus. A l'issue de la messe, M. Gadon, en présence des anciens du sacerdoce et de toute la tribu lévitique qui l'entoure comme une plantation riche et abondante, redit les paroles de sa première tonsure : et c'était impressionnant de voir le prêtre blanchi au service du Seigneur refaire, après un demi-siècle — *grande mortalis ævi spatium* -, la démarche de ses vingt ans aux pieds de son Evêque. Puis, tout le clergé, par ordre de dignité, le prêtre, l'ancien soldat revenu au Sanctuaire, le jeune clerc, renouvelle ses promesses cléricales. Pendant le défilé, le chœur chante le psaume *Conserva me*, encadré par un *Dominus pars* de la scola sur une harmonisation de Palestrina.

La bénédiction du Saint-Sacrement clôt la première partie de la fête religieuse, avec une cantate sur un air de Vincent d'Indy :

Que le Seigneur t'accorde longue vie !
Veille longtemps encore au salut du troupeau,
Devant nous porte le flambeau,
Offre pour nous longtemps le calice et l'hostie,
Si tes jours sont plus longs, ton ciel sera plus beau.

***

Un déjeuner groupa les prêtres et les Séminaristes théologiens. La fête revêtait ainsi le caractère intime d'une fête de famille. Chose inouïe au Séminaire, le repas fut servi dans la classe où le professeur de Théologie distribue aux intelligences la nourriture substantielle et saine dont parlait Monseigneur. La salle entière s'était parée d'une brillante livrée. Des tentures de pourpre et d'or pendaient en festons le long des murs, et, dans une auréole de feuillages et de fleurs, d'artistiques cartouches racontaient toute l'histoire du jubilaire. Il faut ici féliciter les doigts de fée qui réalisèrent si vite et si bien cette ornementation.

Le repas fut très gai. Les âmes riaient sur les visages, ce qu'un charmant confrère traduisait ainsi : il pleut de la joie sur le Séminaire. Ce fut surtout un régal pour les cœurs, car les cœurs se firent entendre. Quelques convives cueillirent dans le jardin des souvenirs des fleurs les plus belles pour en faire présent au roi de la fête. M. le chanoine Messager, supérieur du Séminaire, ouvrit la série des discours en ouvrant son cœur. Il célèbre surtout la bonté de M. Gadon, sa bonté envers les Séminaristes qui surent apprécier les trésors de son intelligence et les trésors de son cœur; sa bonté envers ses successeurs au Séminaire : « Moi aussi, je fus votre séminariste. De loin, vous m'apparaissiez austère, sévère ; j'avais même, pourquoi ne pas le dire ? un peu peur de vous. Et

ma fonction, en me rapprochant de vous, m'a fait découvrir votre cœur, et dans ce cœur une immense bonté, bonté quasi maternelle pour moi dont vous fûtes l'ange gardien aux premiers jours de ma nouvelle charge. » M. le chanoine Abgrall présente au Vicaire général les vœux du Chapitre, et d'une voix émue chante l'amitié qui l'unit à M. Gadon depuis 61 ans, depuis l'année de la grande comète ! Monseigneur Roull devise un peu du bon vieux temps, puis évoque un avenir de joie et de paix, celui qui donnera à son ancien condisciple de voir les abbés réintégrer l'ancien Séminaire, *son* beau Séminaire. Le vénéré Supérieur se lève : « Je suis tout confus de ce qui m'arrive aujourd'hui. Je l'accepte cependant, comptant bien que le bon Dieu ne m'en voudra pas de m'en réjouir un peu. Mon premier devoir est de remercier Notre Seigneur de mon sacerdoce. » Après Dieu, sa reconnaissance va à Monseigneur l'Evêque, qui lui témoigna sa confiance de la manière la plus délicate dès Février 1908, et quand, plus tard, l'appelant aux fonctions de vicaire général, il lui procura l'hospitalité de sa maison. Il remercie son collègue, M. Cogneau, qui, riche de dévouement comme de notes, l'initia à ses travaux de grand vicaire. Il a un souvenir pour chacun de ces messieurs de l'Evêché, sans oublier le regretté M. Pilven, rappelle le calice offert par les professeurs qu'il eut sous ses ordres, dit un mot aimable à chacun de ses amis, fait mémoire des absents, et termine en assurant M. Messager qu'il prie, chaque jour, pour la prospérité du Séminaire. Monseigneur l'Evêque confirme toutes les bonnes paroles qui viennent d'être prononcées, — sa mission n'est-elle pas de confirmer ? — et demande à Dieu de confirmer M. Gadon dans la santé, de le conserver longtemps encore au diocèse.

***

Toute la journée, le Séminaire eut le bonheur de posséder son ancien Supérieur, qui présida les Vêpres et donna la bénédiction. A l'Exposition de l'Hostie, la scola chante le motet *O sacrum convivium* de Viadana : c'est un déroulement d'harmonies suaves, où se mêlent tour à tour l'adoration, le saisissement et la tendresse et où passe, dans les brillantes mesures de la fin, comme un reflet des éternelles clartés. Il est suivi du *Magnificat* : le Seigneur est grand et puissant dans la Vierge du Temple, Il est grand et puissant dans son prêtre. De deux en deux versets, la mélodie du 7e ton solennel monastique conduit à un faux-bourdon à quatre voix, d'une expression singulièrement saisissante Le *Te Deum* jaillit spontanément du cœur du père et du cœur des enfants. Un cantique en l'honneur de la Présentation de la Vierge, avec une allusion discrète au jubilé, et dû à M. l'abbé Pondaven, couronne la cérémonie.

***

Pie X demandait aux Supérieurs des Séminaires de clercs et des Instituts ecclésiastiques de se montrer, en matière de chant, « prodigues d'encouragements et d'éloges pour leurs jeunes subordonnés. » Dans sa conférence du soir, M. Messager félicita chaleureusement ses élèves. Les éloges avaient été mérités, ils furent très agréables.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Au souper, M. Gadon les félicita à son tour, et voulut leur offrir « un bonquet spirituel ». Très sensible à toutes les marques d'affection et de sympathie dont il a été l'objet, il prétend que sa personne ne compte pour rien et que tout l'honneur doit se rapporter à l'Institution du Séminaire. Il supplie son auditoire d'avoir profondément dans le cœur l'amour du Séminaire, et de le témoigner par le culte de l'autorité dans les Supérieurs et dans le Règlement. Il commente la parole de Notre-Seigneur : « Si quelqu'un veut venir après moi... », montrant que le zèle des Directeurs et la Règle commune ont précisément pour but d'aider à se renoncer et à porter sa croix. Il se plait enfin à penser que ces fêtes seront suivies de plus de piété et de régularité encore chez les élèves, et qu'ainsi, elles auront produit leur fruit le meilleur et le plus doux.

De vigoureux applaudissements accueillirent ces paroles, remerciant M. Gadon de tout son dévouement à la cause du Séminaire, le remerciant aussi d'avoir prévenu, au soir de ses noces d'or, l'accident qui survint aux noces de Cana.

***

De pareilles fêtes font date dans la vie d'un Séminaire. Pour nous, elles seront la fleur que le voyageur rapporte d'une excursion et conserve entre les feuillets d'un livre. Plus tard, quand il nous arrivera, dans le silence des pensées intimes, de feuilleter le grand livre des années passées au Séminaire, nous éprouverons du bonheur à retrouver et à odorer longuement cette fleur du souvenir. *Ad multos annos !*

C. L. G.

QUIMPER. — Le service annoncé pour les prêtres et séminaristes victimes de la guerre a été célébré à Saint-Corentin, sous la présidence de Monseigneur, mercredi matin. L'abondance des matières nous oblige à en remettre le compte-rendu au prochain numéro.

BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons et recommandons à tous nos lecteurs « **LE LIVRE DES CONSOLATIONS. NOS DOULEURS FÉCONDES** ». *1 beau vol. in-8°*, par l'Abbé CASTILLON, lauréat de l'Académie des Jeux floraux, qui va paraître à la librairie Cortelhac-Soubiron, à Montréjeau (Haute-Garonne). Se hâter de souscrire au prix de faveur de 7 fr.

Demander catalogues éditions, articles de bureau et divers et prospectus. — Boîte polygraphique très recommandée au Clergé et Directeurs d'institutions

NOUVEAUTÉ POUR NOËL : 1° **Victoria ! Pax !** *Noël de Victoire* in-4° Edition de Salon et d'Église. P. MAS, S. J. : 3 fr.; 2° **Noëls inédits Bijou**. Succès : 1 fr. 50

En vente aux Bureaux du *Canticum*, Maison des Œuvres, Perpignan (Pyrénées-Orientales).

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.
Représ^te GAUDU, à SAINT-BRIEUC.
Choix important. — Prix avantageux.

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — *Paris, le 22 Novembre 1919.* — L'heureux résultat des élections législatives a été, au début de la semaine, contre-balancé par l'impression fâcheuse qu'a produit l'attitude du Sénat américain sur la question de ratification du traité de Paix. Pour paraître paradoxale que soit cette situation, après toutes les concessions que nous avons faites aux théories idéalistes du Président Wilson, elle était à prévoir. C'est sans doute cette raison qui, après réflexion, a ramené la fermeté sur le marché.

Nos rentes se sont très bien comportées. Le 3 °/. passe de 50.25 à 61.30, le 5 °/. s'avance à 89.10, 4 °/. 1917, 71,70 1918, 71.35.

Les grandes banques sont fermées. La Banque de France est au cours rond de 5.700. Le Crédit Foncier est en recul à 850. La Société Générale est demandée à 735. Le dernier bilan arrêté au 30 Septembre se solde par 4.203.084.720.48 contre 3 805.816.533.23 au 31 Août. Il convient de noter l'augmentation de plus de 400 millions du portefeuille, effets et bons et la progression dans les mêmes proportions des comptes courants.

La Banque Nationale de Crédit procède, on le sait, à l'augmentation de son capital, par l'émission de 200.000 actions de 500 francs nominal offertes à 600, jouissance au 1er Janvier 1920.

D'autre part, la Banque Française Nationale du Commerce Extérieur, dont le Siège provisoire est à Paris, 15, rue Auber, procède à l'émission de 150.000 actions, au prix de 500 francs, qui seront libérées du quart en souscrivant. Cette Société a pour objet de faire toutes opérations de Banque et de crédit propres à favoriser le développement de nos relations commerciales avec l'extérieur. Elle bénéficie d'une subvention annuelle de l'Etat et d'une avance sans intérêt qui lui sera attribuée sur les super-redevances de la Banque de France.

Les Chemins de fer français sont calmes.

En valeurs de navigation, la Transatlantique est à 552. Messageries, 654, Chargeurs réunis, 2.050, toutes en progrès.

Au groupe Industriel et Electrique, la Thomson fléchit à 945, l'augmentation de capital à laquelle il est procédé n'est peut-être pas étrangère à cette baisse, voilà, en effet, un capital nouveau de 100 millions à rénumérer alors que l'ancien, au cours actuel, touche un dividende brut d'environ 4 1/2 °/. L'Electricité et Gaz du Nord est ferme à 361. L'action Radio Electrique n'a pu être côtée faute d'offres. L'action Chaudronnerie du Nord paraît intéressante au cours de 680.

Les cuprifères sont négligées, la Corocoro sur la diminution sensible du dividende (que nous avons annoncé) reçu recule à 69. Par contre, c'est toujours la hausse des Pétrolifères. La Mexican Eagle bondit à 563 ; la de Beers, persévérant dans son mouvement en avant, finit très demandée à 1.247.

Les caoutchoutières sont négligées, particulièrement la Financière. L'autorisation relative à l'émission d'actions nouvelles aurait, dit-on, été refusée par le Gouvernement français, le marché de cette valeur s'en ressentira sûrement s'il en est ainsi.

Les mines d'or sont agitées, notamment la Rand Mines, qui passe à 150.

En valeurs diverses, les charbonnages d'Ekaterine rétrogradent à 2.150 contre 2.600. Nous avions mis, la semaine dernière, les lecteurs en garde contre le côté spéculatif de cette hausse ; les événements nous ont donné raison. L'affaire paraît sérieuse, mais ne justifie pas, quant à présent, une pareille envolée. Le Laurium grec a été l'objet de nombreuses demandes et s'avance à 61 25. Le bruit courait que cette hausse pourrait s'affirmer. L'action Penarroya progresse à 1.500, influencée par l'annonce d'une augmentation de capital éventuelle. Les Pêcheries à vapeur sont recherchées à 245 la nouvelle et 315 l'ancienne. Les Stéarineries Fournier sont à 690 en avance sensible. Un groupe américain s'est, paraît-il, rendu acquéreur de cette affaire, et l'impulsion qui serait ainsi donnée à la Société autoriserait des perspectives fort attrayantes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème POUR Chaussures **Eclipse**

GOUTTEUX, GRAVELEUX, ARTHRITIQUES
prenez les SELS de VITTEL.
Exigez la marque GRANDE SOURCE.

ORNEMENTS, BRONZES, STATUES (fabrication soignée) sont fournis à de bonnes conditions par la PROCURE GÉNÉRALE de Châlon-sur-Saône.

LES MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES
chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE
Hernies.

Le Docteur GÉRARD, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la MÉTHODE ORTHOPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours* et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac* et *des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

LORIENT	Mardi 9 Décembre	Hôtel de Bretagne.
ROSPORDEN	Jeudi 11 Décembre	Hôtel Continental.
QUIMPERLE	Vendredi 12 Décembre.	Hôtel du Lion d'Or.
QUIMPER	Samedi 13 Décembre	Hôtel du Parc.
CHATEAULIN	Dimanche 14 Décembre.	Hôtel Grand'Maison.
BREST	Lundi 15 Décembre	Hôtel Continental.
MORLAIX	Mardi 16 Décembre	Hôtel d'Europe.
LANDIVISIAU	Mercredi 17 Décembre.	Hôtel Dubois.

NOTA. — Le *Docteur* revient tous les deux mois environ. Notices et renseignements franco.

VITRAUX D'ART Maison fondée en 1864
G. P. DAGRANT
7, Cours de la Marne - BORDEAUX
ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
FLACON : 3'50 *toutes Pharm.* et 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.

Le Gérant AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 8 fr.; Étranger 10 fr.

34e ANNÉE. Vendredi 5 Décembre 1919. N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Le temps prohibé ; Publication des bans de mariage par affiches ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse* : Offices extraordinaires ; *Kannad ar Galoun Zakr ;* Avis de service ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Le service pour les Prêtres et Séminaristes morts pour la France ; Quimper ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Lampaul-Ploudalmézeau : Retraite paroissiale.

III. — *Chronique générale :* Lille : Mort de Mgr Baunard.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Décembre. — 2me Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.
A la messe, mémoire de S. Ambroise, Docteur.
Vêpres du suivant avec mémoire du dimanche.

Lundi, 8. — IMMACULÉE-CONCEPTION de la Bienheureuse Vierge Marie. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

Mardi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 11. — S. Damase Ier, Pape, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 12. — S. CORENTIN, Evêque et Confesseur. Double de 1re classe avec octave. Blanc.

Samedi, 13. — Ste Lucie, Vierge, Martyre. Double. Rouge.

Dimanche, 14. — 3me Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Quimperlé	du 7 au 12 Décembre.
Maison de St Joseph à Quimper.	du 13 au 17 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Temps prohibé. — Par une note insérée dans *l'Ordo* de 1919, (avis divers, p. 7, nº 8) Nous avons déclaré notre intention de maintenir dans le diocèse la coutume qui interdit de célébrer les mariages pendant le temps de l'Avent et du Carême. Il s'ensuit qu'il n'y a rien à changer à la pratique adoptée jusqu'ici en ce qui concerne soit l'octroi des dispenses, soit l'observation des usages reçus dans chaque paroisse. On devra seulement se rappeler que le Code a réduit la durée du temps prohibé, qui ne se prolonge plus au delà du jour de Noël et du jour de Pâques.

II. Publication des bans de mariage par affiches. — Dans les paroisses comptant plus de 10.000 habitants, Nous avons permis de remplacer la proclamation des bans par l'affichage aux portes de l'église paroissiale. Afin de prévenir toute difficulté touchant les conditions de ce mode de publication, Nous prescrivons à MM. les Curés de se conformer aux dispositions du Code de droit canonique indiquées dans le canon 1.025. L'affiche devra être laissée en place au moins *huit jours pleins*, et de manière que dans cette période soient compris deux jours de fête ou de dimanche.

Chaque fois qu'en raison des circonstances l'affichage ne pourra pas se faire dans les conditions normales, il y aura lieu de recourir à une dispense soit *partielle*, si la durée de l'affichage est seulement réduite à moins de huit jours, soit *totale*, si elle est simplement supprimée. MM. les Curés sont autorisés à accorder des dispenses partielles, qui équivaudront à la dispense de deux bans. Mais pour une dispense totale, ils devront recourir à l'Evêché.

II. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque ont été nommés :

Recteur de Logonna-Quimerc'h, M. Yvinec, directeur de l'école libre de Plonéour-Lanvern ;

Aumônier du Pensionnat Saint-Gabriel de Pont-l'Abbé, M. Bossennec Louis, aumônier de Marine.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 7 Décembre :* Messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

Lundi 8 : Fête de l'Immaculée-Conception, mêmes offices que le dimanche et aux mêmes heures. A 7 heures, à la chapelle, messe, et à 4 heures, instruction pour les Enfants de Marie. A 8 heures, à la cathédrale, sermon par M. Rosec, vicaire de Saint-Mathieu, procession et bénédiction solennelle.

Jeudi 11 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les défunts.

Vendredi 12 : fête de Saint-Corentin : la messe de 8 heures sera dite pour les paroissiens et les malades de la ville ; chant et vénération des Reliques.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *2e dimanche de l'Avent (7 Décembre) :* messes à 6, 7, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. A 7 heures, réunion et messe des jeunes filles associées du Sacré-Cœur. A 3 heures, vêpres, réunion de l'archiconfrérie. Bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : fête de l'Immaculée-Conception, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

— Chapelle de la Retraite — *Dimanche 7 :* à 8 heures, réunion de la congrégation des Dames : messe, instruction, bénédiction.

Mercredi 10 : réunion des Mères Chrétiennes, à 8 heures, messe, instruction, bénédiction.

Kannad ar Galoun Zakr. — La plupart des abonnements du *Kannad* venant à échéance le 1er Janvier, je prie Messieurs les Directeurs paroissiaux de l'œuvre de vouloir bien faire connaître *avant le 20 Décembre*, les changements à faire dans leurs envois. Ces indications permettent de régler le tirage de Janvier et d'établir les notes des intéressés pour 1920. L. B.

Avis de service. — Un service anniversaire sera chanté, à Pleyben, pour M. Le Page, vicaire à Lambézellec, *le mardi 9 Décembre*, à 10 heures.

Œuvre de la Propagation de la Foi.

Voici venir le moment de recueillir les aumônes pour la Propagation de la Foi, après l'instruction annuelle (1) sur l'Œuvre dont il importe de faire ressortir l'excellence et les besoins, plus pressants que jamais à ce lendemain de guerre.

1. Nous disons, plusieurs fois par jour, dans l'oraison dominicale : *Adveniat regnum tuum ;* mais on oublie l'obligation de « collaborer, pour son compte et dans la mesure de ses moyens », à l'avènement du règne de Dieu... Or, il y a encore actuellement sur la terre des centaines de millions d'âmes qui ignorent le mystère de la Rédemption, et l'Eglise a cette douleur de voir les protestants plus ardents quelquefois pour répandre l'erreur que les catholiques pour propager leur foi.

(1) Mgr l'Evêque l'a recommandée à diverses reprises, notamment dans la lettre qu'il écrivait, le 10 Avril 1912, en approuvant les comptes de l'exercice 1911, où il disait : « Je demande instamment à Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers, conformément à l'avis donné par mes vénérés prédécesseurs, de vouloir bien adresser, chaque année, à leurs paroissiens une instruction spéciale à ce sujet... L'Œuvre progressera sûrement, si le prêtre sait tenir constamment en éveil la bonne volonté des zélateurs et des zélatrices qui s'y dévouent. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le devoir qui nous incombe à cet égard nous est facilité par les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance. En effet, que demandent-elles à leurs associés ? D'abord la prière, qui doit être la base de toute entreprise, et une légère aumône afin de former ce trésor de la charité catholique qui, seul, soutient les prédicateurs de l'Evangile disséminés sous tous les climats.

2. Pendant les quatre années de guerre, les aumônes avaient sensiblement diminué. Beaucoup de missions, avec leur personnel restreint par suite de la mobilisation, en ont grandement souffert... Et maintenant que la paix a été rendue au monde, devant les vides faits dans les rangs des ouvriers apostoliques et le déficit du budget de la charité, un problème angoissant se pose : comment reprendre et continuer la marche en avant ?... Faudra-t-il abandonner, même momentanément, les conquêtes qui avaient coûté tant de travaux, tant de souffrances ?...

Nous ne pouvons nous résoudre à le croire ! Les missionnaires survivants sont déjà retournés à leur poste d'avant-guerre, pressés de reprendre le travail interrompu par devoir patriotique. Pour remplacer les disparus, Dieu suscitera de nouvelles vocations : la France, toujours féconde en beaux dévouements, ne cessera de fournir des apôtres aux pays lointains. Mais il leur faut des ressources, pour eux-mêmes d'abord, pour entretenir les chrétientés existantes, pour créer de nouveaux centres, pour fonder et faire vivre les œuvres nécessaires, afin d'arriver, en soulageant les corps, à atteindre les âmes. Ces subsides indispensables, la charité catholique les fournira. Nos chrétiennes populations, si généreuses jusqu'ici — au dernier compte, nous occupons le 5e rang parmi tous les diocèses de France — auront à cœur de continuer, d'augmenter encore leurs pieuses largesses à la Propagation de la Foi, que le Pape a appelée l'œuvre catholique par excellence. Aucune, en vérité, n'est plus belle, plus méritoire, plus capable d'attirer les bénédictions célestes sur le pays, sur les paroisses et les familles, comme sur les individus. « Dieu récompense et bénit d'une façon spéciale les mères qui ont donné un fils à l'apostolat et toutes les âmes de bonne volonté qui, par le mérite de leurs prières et la générosité de leurs aumônes, ont contribué à l'extension de son règne ici-bas ».

Avis pratiques. — I. — **On voudra bien nous excuser si — pour des causes indépendantes de notre volonté — l'expédition des *Annales* de Novembre est faite un peu en retard. Nous espérons que d'ici une quinzaine de jours elles seront rendues aux chefs-lieux des doyennés. MM. les Directeurs paroissiaux sont priés de les y réclamer et d'en faire la distribution aux chefs de dizaines. La régularité en ce point est la meilleure preuve du zèle qu'on apporte à l'œuvre et un sûr moyen d'en assurer le succès.**

II. — **S'adresser à M. le chanoine Rospars (15, rue Mesgloaguen, Quimper), pour tout ce qui concerne la direction de l'Œuvre dans le diocèse, pour la rédaction des *Annales* bretonnes, et le nombre d'exemplaires (bretons ou français) attribués à chaque paroisse.**

III. — **En cas de retard ou d'irrégularité dans l'envoi et la livraison des *Annales*, prière d'aviser M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.**

N. B. — *Les aumônes de la Propagation de la Foi doivent être remises, en même temps que les recettes diocésaines*, c'est-à-dire pour le 20 Janvier, au Secrétariat de l'Evêché.

Le service pour les Prêtres et Séminaristes morts pour la France.

Comme nous l'avons signalé d'un mot dans le dernier numéro de la *Semaine*, un service solennel pour les Prêtres et les Séminaristes morts pour la France a été célébré le mercredi 26 Novembre, à la cathédrale, sous la présidence de Monseigneur.

Un clergé imposant, membres du Chapitre, aumôniers, professeurs, recteurs et vicaires de la ville et de la région, emplissait les stalles et refluait sur les bancs disposés pour les Séminaristes : chœur magnifique sous la blancheur des surplis qui faisaient comme une nappe éclatante de lumière tendue entre la balustrade et le sanctuaire.

De nombreux parents et amis des défunts avaient répondu à l'invitation de Monseigneur et se distinguaient aux particularités des costumes parmi les pieux fidèles de la ville. Le drapeau du *Souvenir Français*, dressé derrière le catafalque près du président, M. le colonel Roudière, associait l'Armée et la Patrie au deuil des familles et de l'Evêque.

Plus de cent victimes, c'est l'holocauste sanglant que le diocèse de Quimper a offert à la France. La *Semaine religieuse* a déjà inscrit dans ses pages les noms des Séminaristes : faisons ici mémoire de leurs aînés du sacerdoce :

Arzel François-Marie, surveillant au collège de Lesneven ;
Arzel Hervé-Marie, vicaire à Pouldergat ;
Bescond Jean-Pierre, vicaire à Plounéour-Ménez ;
Billant François-Marie, vicaire à Garlan ;
Bizien Victor, vicaire à Guiclan ;
Borgne (Le) Jean-François-Marie, vicaire à Landeleau ;
Bothorel Yves, surveillant au collège Saint Yves ;
Boulch François Marie, vicaire à Lanvéoc ;
Celton Corentin, vicaire à Lesneven ;
Cochou Corentin, vicaire à Lothey ;
Cognec Eugène, vicaire à Camaret ;
Conseil Jean-Marie, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix ;
Corre Jacques, jeune prêtre de Penhars ;
Cozic François, vicaire à Kergloff ;
Créach Jean-François-Marie, vicaire à Mahalon ;
Dilasser Joseph-Marie, instituteur à Brest ;
Floch Jean-Marie, instituteur à Saint-Pabu ;
Foricher Eugène-Louis-Marie, ordonné le 23 Juillet 1914 ;
Goff (Le) Paul-Marie, vicaire à Poullan ;
Goret Laurent, vicaire à Lanmeur ;
Grall Paul, professeur au collège de Saint-Pol de Léon ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Guellec Henri, professeur au collège de Saint-Pol de Léon ;
Guennégan Jean, vicaire à Rosnoën ;
Guinvarc'h Yves, instituteur à Plounéour-Trez ;
Héréus Henri, vicaire à Briec-de-l'Odet ;
Helgouac'h (L') René, vicaire à Lambézellec ;
Heydon Jean-Marie, ordonné le 23 Juillet 1914 ;
Jézéquel Noël, vicaire à Plovan ;
Joncqueur Joachim, vicaire à Crozon ;
Kerjean Ernest, vicaire à Pont-Aven ;
Lancien René, professeur à Saint-Yves ;
Lareur Jean-Louis-Marie, vicaire à Dioulas ;
Léost Joseph-François-Marie, instituteur à Ploumoguer ;
Lidou Auguste, instituteur à Morlaix ;
Menguy Jean-François, vicaire à Plogonnec ;
Morvan Joseph-Marie, vicaire aux Carmes ;
Pelliet Joseph, infirmier militaire ;
Pemp (Le) Jean-Louis, ancien vicaire de Lopérec ;
Polin Henri, vicaire à Motreff ;
Pouliquen Auguste, professeur à Saint-Pol ;
Querné Guillaume, professeur au Séminaire ;
Roudaut Laurent, vicaire à Sainte-Croix ;
Roudaut Yves, instituteur à Brest ;
Roux (Le) Louis, vicaire à Saint-Melaine ;
Sergent Olivier, jeune prêtre ;
Tassin Corentin, instituteur à Concarneau.

A dix heures et demie, l'office commence : c'est d'abord le troisième nocturne, si expressif et si impressionnant, des Matines des Morts, puis la messe solennelle de *Requiem* célébrée par M. le vicaire général Gadon. Les Séminaristes en exécutent les chants avec une intelligence du texte liturgique et un art de moduler le rythme grégorien qui ajoutent encore à la beauté de la parole sacrée. Après l'Elévation, la scola du Séminaire fit entendre un *Pie Jesus* très nuancé et parfaitement rendu.

A l'issue de la Messe, Monseigneur monta en chaire et prononça, à l'éloge des chers et vaillants défunts, cette allocution qui, sans les priver de l'hommage dû à leur dévouement patriotique, met en pleine lumière le caractère tout spécial des services qu'ils rendirent à la Patrie.

« *Benedicite, sacerdotes Domini Domino.*
» Prêtres du Seigneur, bénissez le Seigneur. »

MESSIEURS,

Ce matin, c'est pour nos confrères, prêtres-soldats tombés au champ d'honneur, et pour leurs frères plus jeunes, les séminaristes, ensevelis dans la même gloire, que nous prions ensemble.

Ils dépassent la centaine. Je ne me plaindrai pas du nombre des morts du sanctuaire, quoique je regrette qu'ils ne soient pas tous tombés dans un ministère de pure charité, qui était le seul indiqué par leur vocation. Ils ont fourni leur large part à l'holocauste national. Inclinons-nous devant Dieu, qui l'a permis, et devant la France qui l'a voulu.

En priant spécialement pour eux aujourd'hui, nous n'entendons pas les séparer des autres victimes de la guerre. Mais ils sont de notre famille ecclésiastique, ce qui ne les détache pas de leur famille humaine. Il est juste que je leur rende les honneurs dans cette cathédrale. A qui les rendrai-je, si je les leur refuse ? C'est, d'ailleurs, le vrai moyen de les associer pleinement à tous les nobles soldats moissonnés dans les batailles. Les zouaves pontificaux, les morts de 1870, les héros de nos guerres coloniales, les victimes de nos catastrophes navales, l'armée complète des morts de la grande guerre, ont eu déjà ici ces honneurs. Mes prêtres et mes jeunes lévites y ont droit à leur tour. J'ose dire qu'ils constituent un groupe d'élite, devant lequel doivent s'ouvrir à deux battants les portes de la cathédrale où ils ont reçu l'ordination.

Je ne viens pas, cependant, vous demander pour eux un tribut d'admiration plus abondant que pour leurs compagnons d'armes. Qu'ils soient compris dans l'hommage commun, sans sortir de l'humilité qui convient au prêtre, et pourtant sans renoncer au patrimoine de gloire qu'ils ont légitimement acquis. Cela est dans l'ordre. Et cela suffit.

Mais, me plaçant au point de vue chrétien, j'ai le droit de demander, en outre, que le peuple croyant leur accorde un juste témoignage de reconnaissance pour le service surnaturel qu'ils ont rendu au pays, en demeurant, dans la vie militaire, de vrais prêtres de Dieu et de vrais apôtres des âmes.

J'ai bien souvent pensé que, chaque matin, pendant ces années interminables, ils se répétaient, avec une générosité confiante : « *Trium puerorum cantemus hymnum, quem cantabant sancti in camino ignis, benedicentes Dominum.* Chantons le cantique des trois jeunes gens, que chantaient les Saints dans la fournaise de feu, en bénissant le Seigneur. » La véritable fournaise de feu, c'était celle où l'incendie des mauvaises passions et la fumée des vices étaient plus redoutables que tous les genres de flammes inventées par une savante barbarie. Que de fois j'ai dit à mon Dieu et à la Bienheureuse Vierge : « Gardez mes prêtres et mes lévites dans la fidélité à leur vocation ! » Dieu merci, j'ai su, à toutes les étapes de leurs campagnes, par le témoignage des chefs, par les lettres des aumôniers, par les récits des multiples témoins de leur vie, que mes prêtres, d'une autre façon que les trois jeunes gens dans la fournaise, mais avec le même esprit, bénissaient le Seigneur, par leur vie de piété exactement gardée, par le bréviaire et la méditation, par la fatigue et par la souffrance, par la charité et par l'apostolat, au milieu des anges de Dieu et de ses Vertus invisibles, sous le soleil, la poussière, la pluie, le vent, qui chantent à leur manière la gloire divine, dans la chaleur, le froid, la neige, la glace, sur les collines et les montagnes, en bataille, en marche, ou au repos, louant et exaltant Jésus-Christ, le faisant connaître, aimer et servir de leurs frères d'armes, leur remontant le cœur, leur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

donnant les sacrements, les groupant dans les cérémonies pieuses comme au pays natal, et leur mettant sur les lèvres les chants de Bretagne, *benedicite, filii hominum, Domino,* célébrant sous leurs yeux le grand mystère eucharistique qui loue et qui adore le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et entretenant en eux les vertus militaires, pour les combats quotidiens ou pour les gardes prolongées et sanglantes, en attendant l'heure d'entonner avec eux, dans l'élan de la victoire finale, l'action de grâces qui ne s'achèvera pas, pour la Patrie glorieusement sauvée : *« Benedictus es, Domine, in firmamento cœli : et laudabilis, et gloriosus, et superexaltatus in sœcula ».*

C'est dans ces sentiments qu'ont vécu et que sont morts nos prêtres et nos Séminaristes soldats, et avec eux les Pères et les novices de nos congrégations religieuses, en bénissant Dieu. Je demande au peuple chrétien de s'en souvenir.

En mourant pour la louange de Dieu, ils entendaient bien mourir en même temps pour le salut de la France. Et qui sait si ces morts sacerdotales n'ont pas été l'intervention décisive sur le Cœur de Dieu ? Il fallait ici un sacrifice d'essence nettement religieuse. Son caractère chrétien était déjà manifeste dans l'élite morale de l'armée. Il s'accentua encore, quand le prêtre, dès le premier jour, prit rang parmi les victimes. En 1871, lorsque les otages furent mis à mort par la Commune, le cardinal Pie écrivit : « Pour que tout ce carnage fût élevé à la » hauteur d'un sacrifice, il y fallait le prêtre, il y fallait le » sacrificateur. Entendons les belles paroles de S. Eucher, » évêque de Lyon, sur le martyre de son devancier, S. Pothin : *« Præstitit, inter ista, divina Providentia, ut in tantis patriæ sa- « crificiis etiam pontifex non deesset,* Au milieu de cela, la Pro- « vidence divine a pourvu à ce que, dans de si grands sacrifices « de la Patrie, le pontife même ne manquât point. » Les nations » modernes, continue le cardinal, sont filles du Calvaire : elles » ne peuvent être rachetées de nouveau que par les mérites du » sang rédempteur. Il s'agissait, à l'heure présente, du rachat » et du salut de la France. Que celui-là donc qui offre, chaque » matin le sacrifice du Corps du Seigneur, que celui-là soit » joint aux autres victimes du troupeau, et qu'il offre au Christ » en sa propre personne une nouvelle victime. *Gregi suo jungi- « tur, et post dominici corporis sacrificium, novam de se hostiam « Christo oblaturus infertur »* (1). Mes Frères, Dieu a agréé ce mélange du sang sacerdotal avec celui des fidèles. Il en a fait surgir la victoire. Il y ajoutera la paix religieuse et l'ordre social. Nos prêtres mourants ont entrevu et imploré cet avenir. Nous attribuerons à leurs mérites les nouvelles grâces de salut que nous espérons encore.

Mais ils sont morts avec une angoisse au cœur. Il n'y a plus assez de prêtres. Où sont les successeurs des morts ? Il nous

(1) Cardinal Pie, VII, p. 153-154.

manquera deux cents prêtres, cent que la guerre a tués, les uns en pleine carrière sacerdotale, les autres sur le point d'y entrer, et cent qu'auraient dû nous procurer les cinq ordinations empêchées par la catastrophe. Nos professeurs de collège et nos prêtres instituteurs ont été fauchés comme nos vicaires de paroisses. Et nos jeunes clercs sont loin d'être assez nombreux. Mes Frères, ce n'est pas seulement à Dieu que nos prêtres mourants adressaient un appel en faveur des vocations nécessaires. Leur appel montait vers nous tous, clergé, familles, jeunesse. Jeunes gens qui m'écoutez, la vie du prêtre est digne d'envie, parce qu'elle est une vie de sacrifice. Le prêtre est le soldat de Jésus-Christ, *bonus miles Christi,* selon le mot de saint Paul. Le prêtre et le soldat se ressemblent. Louis Veuillot disait : « Le prêtre et le soldat ont pour première loi l'obéissance, pour premier devoir le dévouement, pour première habitude le sacrifice. Ils ne s'appartiennent pas. Ils appartiennent chacun à une chose qui mérite un amour sans borne, l'un à l'Eglise, l'autre à la Patrie. » Il y a huit jours, un officier de Marine venait réclamer de moi une bénédiction pour son avenir. « Quel avenir ? lui dis-je. Amiral ? » — « Mieux que cela : Religieux ». — « Quel âge ? » — « 46 ans ». — « Quel grade ? » — « Capitaine de frégate ». — « Quels états de service ? » — « L'Yser, Dixmude, l'aviation, la Méditerranée ». — « Et quelles décorations ? » — « Officier de la Légion d'honneur et Croix de Guerre. » — « Que Dieu bénisse votre vocation ! » Jeunes gens, si la voix de Dieu parle à vos cœurs, écoutez-la.

Et j'ai fini sans vous avoir exhortés encore à prier pour eux. Mais avez-vous besoin d'exhortation ? Ils ont été nos sauveurs, et ils continueront de l'être. Ils nous ont aimés jusqu'à mourir pour nous. Vivons avec leur souvenir, et prions pour leurs âmes. Sur le monument qui leur sera dédié, et qui portera leurs noms, voici en quels termes seront traduites notre prière et notre reconnaissance :

REQUIEM . ÆTERNAM . DONA . EIS . DOMINE .
QUI . OPTATAM . NOBIS . PACEM .
SUO . PROFUSO . SANGUINE .
STABILIRE . MERUERUNT .

« Seigneur, donnez le repos éternel, à ceux qui, par l'effusion de leur sang, ont mérité de nous garantir la paix, que nous appelions de tous nos vœux. »

Et nous ajouterons :

IN . PERENNEM . GLORIAM .
SACERDOTUM ET CLERICORUM
DIŒCESIS . CORISOPITENSIS . ET : LEONENSIS .
QUORUM . NOMINA . HOC . LAPIDE . EXARATA
IN . LIBRO . VITÆ
INDELEBILI . STYLO . TRANSCRIPTA . SUNT .

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« A la gloire éternelle des prêtres et des clercs du diocèse de Quimper et de Léon, dont les noms gravés sur ce granit, sont inscrits en caractères ineffaçables dans le Livre de vie. »

Ainsi soit-il.

Après cette glorification des victimes de la sanglante mêlée, l'absoute, donnée par Monseigneur, implora pour elles, une dernière fois, les bontés de la miséricorde infinie. *Requiescant in pace. Amen.*

Quimper. — La réunion générale des Dames de Charité de Saint-Vincent de Paul aura lieu à l'Evêché, le lundi 8 Décembre, à 1 heure et demie, sous la présidence de Mgr Duparc.

Celle des Enfants de Marie du Sacré-Cœur, le mardi 9 Décembre à 2 heures. On offrira les ornements à Monseigneur.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Les associés n'oublieront pas que, outre les cinq indulgences plénières qu'ils peuvent gagner, chaque mois, ils ont le privilège d'en gagner une autre, spécialement le 8 Décembre ou l'un des jours de l'Octave. Les directeurs paroissiaux profitent de la fête de l'Immaculée Conception pour réunir les zélatrices, leur confier à distribuer les almanachs et autres brochures de Propagande, leur rappeler que c'est le moment de recueillir les offrandes annuelles et de les remettre entre les mains du Directeur paroissial pour les faire parvenir, avec les autres recettes au Secrétariat de l'Evêché avant la fin de Janvier.

Lampaul-Ploudalmézeau. — **Retraite paroissiale.** — A l'exemple de ses confrères du doyenné, M. le Recteur de Lampaul a tenu, dès la fin de la guerre, à donner à ses ouailles une retraite paroissiale. Pour la prêcher, il a fait appel à deux missionnaires de Quimper, les PP. Le Jollec et Person. M. l'abbé Madec, aumônier de Bonne-Nouvelle (Kérinou), et M. l'abbé Le Roux, vicaire à Plouguin, les ont aidés pour les confessions et la direction du chant.

Comme d'habitude, les premiers évangélisés ont été les enfants, et le dimanche matin, 9 Novembre, ils venaient nombreux et recueillis recevoir, quelques-uns pour la première fois, le Pain des Anges de la main de leur pasteur saintement ému.

Ce même dimanche, aux deux messes, le Supérieur de la retraite adressait un pressant appel à tous les paroissiens de Lampaul. Il n'a pas prêché dans le désert. Il leur demandait de venir tous : pas un seul des enfants de la paroisse n'a fait défaut. Il le demandait de donner à Dieu trois jours pleins : on pourrait compter sur les doigts les personnes qui ont omis un exercice. Il leur demandait de se partager en deux séries : on a compté pour la première série 218 personnes (114 hommes, 104 femmes) et pour la deuxième série 219 (105 hommes, 114 femmes).

La population de Lampaul ne s'est jamais contentée de venir régulièrement aux exercices de la retraite, elle s'y est appliquée avec une attention et une faveur remarquable. A vrai dire, elle « buvait » la parole des missionnaires. Les cœurs ont été remués et les larmes ont coulé, à maintes reprises, sur le visage bronzé de ces hommes, qu'on aurait été tenté de croire aussi insensibles que leur rocher de Compter-Ludu. L'empressement à se présenter au confessionnal était le meilleur indice des bonnes dispositions qu'on y apportait. Le chant, habilement dirigé par MM. Madec et Le Roux, n'a pas peu contribué au succès de la retraite. La communion générale s'est faite, pour les deux séries, avec l'ordre, la modestie, le recueillement du pensionnat le plus discipliné.

Les chers défunts n'ont pas été oubliés, particulièrement les 35 enfants de la paroisse tombés au champ d'honneur. A la fin de chaque série d'exercices, un *Libera* a été chanté pour le repos de leurs âmes. On ne pouvait voir sans émotion les pères de famille les plus éprouvés tenir, pendant cette cérémonie, les cordons du drap mortuaire.

Dans sa dernière allocution, le Supérieur de la Retraite a exhorté les paroissiens à la reconnaissance envers le divin Maître qui venait de les combler de tant de grâces, et à une fidélité encore plus parfaite à son service. Les larmes qui coulaient et l'enthousiasme avec lequel on a chanté *Kantik fin ar Mission* montraient que sa parole avait trouvé de l'écho dans les cœurs.

Que saint Aurélien garde toujours au Christ et à la vierge Marie ses chers enfants de Lampaul ! S. J. C.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Lille. — **Mort de Mgr Baunard.** — Mgr Louis Baunard, recteur honoraire de l'Université Catholique, protonotaire apostolique, chanoine d'honneur de Lille, de Cambrai, d'Orléans et de Poitiers, s'est endormi paisiblement dans le Seigneur, le dimanche 9 Novembre.

Louis-Pierre-André Baunard était né le 24 Août 1828, à Bellegarde (Loiret), à quelques kilomètres du fameux champ de bataille de Loigny où se couvrirent de gloire les zouaves pontificaux de Charette. Il fit toutes ses études au Petit Séminaire d'Orléans, de 1841 à 1847, et reçut la prêtrise en Juin 1852, des mains de Mgr Dupanloup. Professeur de rhétorique, puis du cours supérieur de littérature institué par l'Evêque d'Orléans, au Petit Séminaire de la Chapelle Saint-Mesmin, il passa son doctorat ès-lettres, à la Faculté de Paris, en 1860. Chanoine honoraire d'Orléans en 1860, il fut tour à tour vicaire de la cathédrale, aumônier de l'Ecole Normale, puis aumônier du Lycée, en 1875 C'est pendant cette période qu'il fonda successivement les Académies de S. Théodulfe et de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte-Croix où se donnait rendez-vous l'élite lettrée de la jeunesse orléanaise. En 1877, les fondateurs de l'Université Catholique jetèrent les yeux sur ce prêtre, jeune encore et déjà parvenu à la notoriété par plusieurs ouvrages comme *Le Doute et ses victimes*. Ils lui offrirent la chaire de Patrologie, puis celle d'Histoire ecclésiastique. Le 25 Janvier 1888, Mgr Baunard, prélat de la maison de Sa Sainteté depuis 1884, fut nommé Recteur de l'Université Catholique. On sait aussi la laborieuse retraite du prélat à Gruson, d'où, chaque année, s'envolaient les feuilles d'un livre nouveau qui se rangeait dans la belle collection des œuvres de l'illustre écrivain. C'est là qu'ont eu lieu ses funérailles, le 13 Novembre.

A l'issue de la messe, Monseigneur l'Evêque de Lille, en sa qualité de Chancelier de l'Université catholique, a magnifiquement célébré la vie et les œuvres du défunt, soulignant les deux traits de cette physionomie : le lettré et le prêtre, qui forment une alliance assez rare dans sa plénitude et dans sa parfaite harmonie, et constituent une originalité des plus précieuses de Mgr Baunard.

L'orateur montre ce que furent en Mgr Baunard le philosophe, l'historien amoureux de recherches, le lettré fin et délicat. *Critique littéraire*, il arrache le fard menteur des écrits profanes, il veut le bien, le bien dans la raison rayonnante et l'émotion sacrée, dans la grandeur d'âme de son imagination qui arrivait à l'éclat des ciels d'Orient, se condensait en images qui se détachaient du développement qui les avaient amorcées, images fournies par la Bible, dont il était nourri, le plus éblouissant foyer qui ait jeté ses rayons sur la terre parce qu'il procède de Dieu.

Le culte du pauvre fut la pensée de toute sa vie. Quand il fut élevé à la prélature, il se souvint dans ses armes de son père qui était charron, et plaça au-dessous de la devise *Per Vias Rectas*, les roues sur lesquelles il avait voulu appuyer son chariot. Recteur magnifique de l'Université tout en restant vraiment l'humble prêtre du Christ. *Son amour pour l'Eglise*, qu'il a aimée dans ses saints, ses héros et ses illustres personnages, Pie, Lavigerie — ce grand cardinal africain dont le souvenir hantait ses derniers jours — Sonis, Lelièvre, la Mère Barat, les deux Frères, enfin, ce volume écrit *con amore*, dans un ravissement intérieur qui fait toucher du doigt les beautés du ciel. Il l'avoue lui-même dans « *Le Vieillard* » : « A mesure qu'il montait, il n'y avait plus que les saints qui lui paraissaient garder leur taille ». Etant jeune, il admirait tout. Le garçonnet qui passait dans les plaines de l'Orléanais, au milieu des blés mûrs ; l'enfant qui regardait du seuil de la maison natale, de l'humble échoppe de son père, le donjon féodal aux tourelles crénelées, et l'église dont les voûtes semblaient s'élever jusqu'au ciel ; tous ces sujets enthousiasmaient sa nature imaginative. Avec l'âge, au contraire, il n'y a plus que les saints qui l'intéressent : ce lettré, cet historien, ce critique, était un prêtre du Christ avant tout.

BIBLIOGRAPHIE

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris-VIIIe.

VIENT DE PARAITRE : **Les quatre Traités de Versailles du 28 Juin 1919.** — La *Documentation Catholique* a eu la très heureuse pensée de réunir d'urgence dans un énorme fascicule de 112 pages à deux colonnes très compactes :

1° Le traité signé par les Allemands et 31 autres puissances ou Dominions (texte intégral, suivi de notes sur la façon dont il fut signé, les conclusions qu'il comporte, le discours Clemenceau, qui a été affiché, les conditions et la date d'entrée en vigueur) ;

2° Les traités franco-anglais et franco-américain (alliance défensive contre l'Allemagne) ;

3° Le traité reconstituant la Pologne, et la longue lettre-commentaire du président de la Conférence de la Paix (ces deux documents sont de la plus haute importance pour les catholiques français).

Cette abondante documentation officielle est un instrument de travail indispensable pour quiconque veut être à même de comprendre les discussions prochaines et les graves conséquences de la Grande Guerre qui agiteront encore le monde durant de longues années.

Prix : 2 francs ; port en sus, 0 fr. 05 (étranger, 0 fr. 10).

Il ne pourra être tenu compte que des commandes accompagnées du montant.

VIENT DE PARAITRE :

Mgr Hacquard, des Pères Blancs, par l'abbé MARIN. Un volume in-8° de 112 pages à 2 colonnes, papier glacé, illustré de 50 documents, cartes et photographies *(Nouvelle Bibliothèque pour tous)*. Prix, broché, 2 francs ; port, 0 fr. 25.

Les nombreux amis des Pères Blancs et des missions liront avec plaisir cette vie de Mgr Hacquard, l'éminent religieux dont l'âme fut si haute et l'action extraordinairement féconde.

Recueil de motets pour les bénédictions du Saint-Sacrement, par l'abbé Pierre PORTIER, maître de chapelle de la cathédrale de *Nantes*. — Prix : 2 fr. 50 l'exemplaire (port en sus) ; 13 exemplaires pour 12 : 112 pour 100.

Ces 95 motets, puisés aux meilleures sources — chant grégorien et musique à 1 ou 2 voix égales — conformes aux principes du *Motu proprio* de Pie X, sont groupés en 5 parties : 1° motets au Saint-Sacrement ; 2° motets à la Sainte Vierge ; 3° motets de circonstance ; 4° *Tantum ergo* ; 5° après la bénédiction.

Par Lui : Formation à la charité par le Sacré Cœur, par l'abbé Félix ANIZAN, un volume de 400 pages. Prix : 3 fr. 50. Librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette, Paris (VIe), et Bureau des Œuvres religieuses, rue du Général-Petit, Paray-le-Monial.

« Ce quatrième ouvrage de M. l'abbé Anizan sur le Sacré Cœur pourrait s'appeler un « Manrèze à l'école du Sacré Cœur ». Pendant trente-trois jours, il offre journellement une méditation, un examen particulier et un examen général.

» Le but de ces « Exercices » est de former dans l'âme *la charité*.

» Pour une retraite privée, pour une suite de récollections, pour un « Mois du Sacré Cœur », prêtres et fidèles y trouveront, pour leur intelligence et pour leur cœur, une abondante provision de doctrine et de piété »

(Chanoine LAURENT, *Semaine religieuse* de Verdun, 2 Avril 1919.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Frères d'armes, est la revue idéale du *Jeune Catholique d'Action*.

Alerte, jeune et sérieuse à la fois, elle n'hésite pas à dire la vérité catholique toute entière, sur tous les problèmes d'actualité, *Religieux, Sociaux, Civiques.*

Elle est l'organe qui, à l'heure présente, satisfait le mieux les aspirations des combattants démobilisés, désireux d'employer l'énergie virile, acquise au feu, à défendre et organiser en France un ordre social chrétien.

Frères d'armes, 14, rue d'Assas, Paris (VIe) : Un an (24 n^os^), 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. 50.

ON ACHÈTE Lots de vieux livres, brochures, manuscrits, gravures, etc. Ecrire à *Bibliographie bretonne*, 4, rue Le Déan, Quimper.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1ères côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).

Vins de Bordeaux authentiques

et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.

Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.13.

Entreprise générale de Transports et Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS

Ancienne Maison HÉLOU

Téléphone 454. **SUIGNARD, Successr** Téléphone 454.

Adresse télégraphique : « **Suignard Quimper** ».

A LA Montre de Genève | **E. SAUVAGE** | **Maison de Confiance.**

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans

8, rue Kéréon, QUIMPER. — **QUIMPER, 3, rue Kéréon.**

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION

Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS

Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1ères marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

---

POLYCOPIE ABBÉ GOSSELIN, FLERS (Orne)

Prêtres du ministère paroissial,
Professeurs, Directeurs d'Œuvres, Secrétaires de Syndicats,
IMPRIMEZ VOUS-MÊMES
vos avis de réunions, tracts, bulletins, programmes, invitations, musique, etc..., avec les

DUPLICATEURS " GOSSELIN "

Rapidité, économie, discrétion assurées par travail fait chez soi.

*Demander prix-courant d'***Appareils** *et* **Fournitures pour Polycopie**

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE

GRISAILLES — SUJETS

16, rue Traverse BREST **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

LES MALADIES D'ESTOMAC ET NERVEUSES

chez l'Homme et chez la Femme.

MALADIES DE MATRICE

Hernies.

Le Docteur GÉRARD, le spécialiste bien connu de Paris, 76, rue de Maubeuge, l'auteur de la MÉTHODE ORTHOSPLANCHNIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et la guérison en *quelques jours* et sans médicaments internes, des *maladies de matrice*, des *maladies de l'estomac* et *des nerfs*, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

LORIENT	Mardi 9 Décembre	Hôtel de Bretagne.
ROSPORDEN	Jeudi 11 Décembre	Hôtel Continental.
QUIMPERLE	Vendredi 12 Décembre.	Hôtel du Lion d'Or.
QUIMPER	Samedi 13 Décembre.	Hôtel du Parc.
CHATEAULIN	Dimanche 14 Décembre.	Hôtel Grand'Maison.
BREST	Lundi 15 Décembre	Hôtel Continental.
MORLAIX	Mardi 16 Décembre	Hôtel d'Europe.
LANDIVISIAU	Mercredi 17 Décembre.	Hôtel Dubois.

NOTA. — Le *Docteur* revient tous les deux mois environ. Notices et renseignements franco.



Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse

POUR Chaussures

LA CURE ÉCONOMIQUE DE

GOUTTE, GRAVELLE, ARTHRITISME

par les SELS DE VITTEL
marque **Grande Source.**

Dans toutes pharmacies et Laboratoire H. Pruvost, à Vittel.

ANÉMIE

NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.

SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine

Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Phcie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5f50 franco et Phcie.

LA MÉNOPAUSE



Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque de la **Ménopause.** Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de quarante ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter les différents malaises qui sont les conséquences de l'**Age critique** : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phébites*, etc.

Le flacon, **5** francs dans toutes les Pharmacies, **5 fr. 60** franco. Expédition franco gare, par quatre flacons contre mandat-poste de **20** francs adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.

(Notice contenant renseignements gratis.) **538**

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 8 fr.; Étranger 10 fr.

34e ANNÉE. Vendredi 12 Décembre 1919. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Œuvre des Tabernacles ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Avis de service ; Quimper ; Saint-Louis de Brest : A la mémoire des morts pour la Patrie ; Lesneven : Noces d'or d'une Religieuse ; Cinéma Jeanne-d'Arc ; Des livres dans les régions libérées ; Université Catholique de l'Ouest ; Chine : Nomination d'un Visiteur apostolique.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Décembre. — 3me Dimanche de l'Avent. Semi-double. Violet.

A la messe, mémoires des deux Octaves de l'Immaculée-Conception et de S. Corentin.

A vêpres, mémoires du suivant et de S. Corentin.

Au chœur, solennité de S. Corentin, avec mémoire du dimanche.

Lundi, 15. — Octave de l'Immaculée-Conception. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 16. — S. Judicaël, Roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 17. — *Quatre-Temps.* De la férie. Violet.

Jeudi, 18. — De la férie. Violet.

Vendredi, 19. — *Quatre-Temps.* De la férie. Violet.

Samedi, 20. — *Quatre-Temps.* De la férie. Violet.

Dimanche, 21. — 4me Dimanche de l'Avent.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de St Joseph à Quimper. du 13 au 17 Décembre.
Maison de l'Adoration perpétuelle, Brest . . . . . du 18 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Œuvre des Tabernacles. — Monseigneur l'Evêque a béni, mardi dernier, les ornements : chapes, chasubles, étoles et linges d'autel, confectionnés pour les églises pauvres du diocèse, par les membres de l'Œuvre des Tabernacles, à Quimper. Toutes les demandes doivent être adressées, dans le plus bref délai, au Secrétariat de l'Evêché.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles :

M. Pélican, vicaire à Ploudaniel, décédé le 4 Décembre ;

M. Hamon, ancien recteur de Sibiril, décédé le 6 Décembre, à Saint-Pol de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 14 Décembre :* Solennité de saint Corentin, patron du diocese et de la paroisse : à 5 h. 1/2, prières et sermon breton par M. Saout, vicaire à Kerfeunteun. A 6 heures, messe avec chant de cantiques. Les autres messes à 6 h. 1/2, 7, 8, 9 heures, messe pontificale à 10 heures. — A 2 h. 1/2, vêpres, sermon par M. Jaouën, professeur de Première à l'Ecole Saint-Yves, procession du Bras de saint Corentin, bénédiction solennelle. — Il n'y a pas de réunion, le soir, à 8 heures.

Jeudi 18 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

— Eglise de Saint Mathieu. — *IIIe Dimanche de l'Avent (14 Décembre) :* messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés. A 8 heures réunion et messe de l'Œuvre de Notre-Dame du Salut, bénédiction du Saint-Sacrement.

Mardi et *mercredi :* petite retraite préparatoire à la Communion privée : instruction le matin à 11 heures, et le soir à 4 heures. Messe de communion, *jeudi*, à 7 heures.

Avis de service. — Un service solennel sera célébré à Sibiril, le *jeudi 18 Décembre,* pour M. Hamon, ancien recteur de la paroisse.

Quimper — La messe annuelle de l'œuvre de Notre-Dame de Salut en l'honneur de la fête l'Immaculée-Conception aura lieu à Saint-Mathieu, le lundi 15 Décembre, à 8 heures. — Indulgence plénière.

Brest *(Saint-Louis).* — **A la mémoire des morts pour la Patrie.** — Vendredi matin, sous la présidence de Monseigneur, un service solennel a été célébré, à Saint-Louis, pour les 250 soldats et marins de la paroisse morts pour la France. Dans les places réservées on remarquait la présence de MM. le vice-amiral Salaün, préfet maritime ; le vice-amiral Guépratte, député ; Paul Simon, député ; Brisard, sous-préfet ; le contre-amiral Benoit, major général ; le général Dessort, commandant la 1re division coloniale ; le général Aubé, commandant la 5e brigade coloniale ; le médecin général Duval, directeur du service de santé ; Tissier, directeur du génie maritime ; Mallat, directeur des travaux hydrauliques ; Schmidt, directeur de l'artillerie navale ; le capitaine de vaisseau Escande, chef d'état-major du 2e arrondissement maritime ; le lieutenant-colonel Laureau, chef d'état-major de la place forte ; V. K. Kestell Cornish, consul de S. M. britannique ; Forbus, consul des Etats-Unis ; le docteur Guimaraës, consul du Portugal ; Moign, conseiller général ; Guilmard, procureur de la Répulique ; le commandant de la base navale américaine à Brest ; de nombreux officiers des armées de terre et de mer, français et américains, etc.

Des places avaient été également gardées, pour les familles des victimes, dans la nef principale, tandis que les fidèles prenaient place dans les côtés de l'église.

Dans le chœur, Mgr Roull, protonotaire apostolique, était entouré de ses vicaires et du clergé des paroisses de Brest et des environs.

Avant de bénir le monument dressé dans l'église à la mémoire des enfants de la paroisse tombés au service du Pays, et de répandre sur eux les dernières prières de l'Absoute, Monseigneur a prononcé l'allocution suivante :

« *Ut quisque de fratribus legerit, roget Deum.*
» Que chacun des frères qui aura lu ces noms, prie Dieu. »

Monsieur l'Amiral,
Messieurs,

Ces paroles sont inscrites sur une sépulture des Catacombes (1). J'y trouve un bon commentaire de la cérémonie qui nous rassemble.

Nous venons inaugurer, dans la paroisse Saint-Louis, la liste des morts de la guerre.

Ces morts ont appartenu à la Marine ou à l'Armée. En leur personne notre hommage s'adressera donc aux deux grandes forces nationales qui ont collaboré à la victoire, dans les conditions marquées par la Providence, avec une émulation fraternelle qui leur assure un rang égal dans la reconnaissance française et dans la prière catholique.

Ces morts sont tellement nombreux que, si leurs corps étaient réunis dans cette vaste enceinte, ils rempliraient l'église et ne laisseraient plus de place aux vivants. Hélas ! pour la

(1) Catacombes de Saint-Calixte.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plupart, ils ne viendront pas dormir leur sommeil de vainqueurs dans vos cimetières. La terre qu'ils ont défendue les garde, et ne les rendra qu'à la fin du monde, le jour où ils s'éveilleront dans le vêtement de leur gloire, pour rejoindre leurs familles, et recevoir, dans la foi et le repentir, des mains du Rédempteur triomphant, la pleine récompense du devoir accompli.

A défaut de leurs tombes, nous garderons leurs noms. Ces noms, sans la guerre, eussent passé inaperçus, *nomen vacuum et inane*, même les noms parmi eux les plus illustres, *magni nominis umbra* (1). La guerre est venue. Ces noms sont soudain pénétrés d'un sens d'héroïque sacrifice. Et les voilà grands. Je serais tenté de leur appliquer la parole de saint Bernard sur le nom du Christ porté par saint Paul au milieu des nations : *Portabat nomen tanquàm lumen, et illuminabat patriam* : Il portait ce nom comme un flambeau, et la patrie en était tout entière illuminée ».

Multipliez sans crainte les tables sur lesquelles ces noms seront inscrits. Ils seront partout à leur place, dans les casernes, dans les écoles, dans les patronages, sur les monuments. Mais réservez-leur surtout une place de choix dans vos églises. Lus à la lumière de la foi, avec une pensée chrétienne, ils auront un sens plus complet et une vertu plus éducatrice. Vos prêtres veilleront sur ces diptyques sacrés comme ils le feraient sur les litanies de leurs Saints.

La parole des Catacombes que je vous ai citée adresse aux pélerins deux invitations : Lisez, et priez : *ut quisque de fratribus legerit, roget Deum.*

Donc, lisez ces noms. Pourquoi ? D'abord pour leur rendre honneur. Il est sage ordinairement « de laisser écouler quelque temps entre la mort des héros et le jugement de la postérité. » (2) Mais il s'agit ici des humbles, qui ont surtout obéi. Leurs chefs les ont déjà jugés. La cité, la famille, doivent, dès le premier jour, se lever tout entières pour leur rendre gloire.

Lisez donc ces noms. Lisez-les souvent, pour ne pas les oublier. Les survivants suffiront-ils à leur garder la vie dans la mémoire des hommes ? Quelques-uns l'espèrent. L'un d'entre eux écrivait :

« Ah ! que je leur en conterai, à mes petits-enfants ! J'entends d'avance leur voix : « Grand-père, dis-moi l'histoire des batail-
» les de la Marne, et de celles de l'Yser, de Champagne, des
» Dardanelles, de la Somme, de Verdun, et les campagnes sans
» fin des sous-marins et des croiseurs, et la grande bataille de
» France qui finit tout. » — « Grande gloire ! s'écriait un plus
» jeune. Nous autres qui étions de l'épopée, nous serons *beau-*
» *coup plus* pour nos enfants que nos pères n'ont été pour nous ! »

(1) S. Bernard : « Fête du Saint Nom de Jésus ».
(2) Lamartine : Discours sur le « retour des cendres de Napoléon. »

Mais le même, à la pensée de la vie prosaïque qui l'attendait ensuite, ajoutait avec mélancolie : « Sous la vague de banalité qui les recouvrira, les survivants se renfermeront dans le silence et la solitude. » Et l'oubli se fera. Lisez leurs noms.

Lisez-les pour mieux comprendre, devant Dieu, dans l'atmosphère religieuse où vous les lirez, le lien supérieur des évènements. Car il y a une philosophie de l'Histoire. Je ne me charge pas de la faire. Mais je constate que la victoire, gagnée par nos morts, a justifié la Providence dans toutes ses voies, *absolvitque Deum*. Ceux dont les noms sont inscrits là le voient aujourd'hui aussi clair que le jour.

Parce qu'ils le voient, ils le diront à l'âme de leurs visiteurs. Ce sera une leçon de catéchisme d'ordre aussi élevé que pratique. Elle apprendra aux enfants aussi bien qu'aux hommes que, sur la terre, le sacrifice est le dernier mot du mystère de la vie, celui qui explique le relèvement des peuples comme la fécondité et l'honneur des familles. Prêtres qui m'écoutez, c'est en face de la mort que nous pouvons le plus efficacement prêcher les devoirs de la vie. La vie est infiniment précieuse. C'est le don divin. Mais ce don divin peut être perverti par l'usage qu'on en fait. C'est le devoir courageusement accompli qui donne à la vie sa vraie valeur. Il n'y a pas d'acte plus sublime que de sacrifier la vie elle-même pour le devoir. Enseignez cela aux enfants de vos morts. Après avoir lu ces noms sacrés, ils seront dans l'état d'âme voulu pour prendre leurs résolutions d'avenir.

Lisez ces noms pour mieux aimer la France. Aimez-la comme vos morts. Ils l'ont aimée jusqu'à mourir pour elle. Elle en est digne. Elle est digne de tous les dévouements. Elle passe avant tous nos intérêts humains. Pendant la guerre, elle a groupé autour d'elle ses enfants de toutes les classes sociales, les invitant ainsi, par le sang versé en commun pour la Patrie, à se fondre pendant la paix dans le même amour de l'ordre et de la justice. Voilà la fraternité chrétienne. Ne devenons pas un pays de paganisme, afin de ne pas devenir un pays d'égoïsme et d'anarchie.

Lisez enfin *pour prier : ut quisque legerit roget Deum.*

Prier, la France le doit. Puisqu'elle a été aimée par ces morts, et que cet immense holocauste n'a pas eu d'autre cause que l'amour pour la Patrie, et qu'en beaucoup d'âmes le patriotisme s'est exalté dans nos églises, à la flamme du foyer eucharistique, elle leur doit, en retour, des prières qui seront à la fois pour eux un secours surnaturel et un maternel hommage.

Prier, les familles le demandent. Quel est leur premier geste ? C'est d'élever vers Dieu leur propre douleur et les souffrances de leurs morts. Aucune condoléance ne remplace à leurs yeux la prière. Sans elle aucune cérémonie ne les touche. Leur cœur réclame sur ces morts la bénédiction divine et les indulgences qui l'accompagnent au purgatoire, pour expier les dernières faiblesses de l'humanité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prier, les morts l'attendent de vous. Ils ne tiennent pas aux honneurs. Les honneurs émeuvent surtout les survivants. C'est la prière qui émeut les morts. Elle les rejoint dans leur demeure expiatoire. Elle appelle chacun d'eux par son nom. Elle leur porte, avec l'écho des batailles inoubliables, avec l'auréole du grand sacrifice consommé par eux, et applaudi par l'Eglise et par la Patrie, le parfum des grâces du Ciel et des affections de la terre.

Priez, aussi, Messieurs, afin que leur nom soit après eux dignement porté. Un de leurs soucis en mourant a été celui de l'avenir de leurs enfants. Que seront-ils un jour, dans leur vie de famille, dans leur vie de français, dans leur vie de chrétiens? Il ne suffit pas de porter un nom honorable. Il faut l'honorer soi-même par ses vertus. Jamais la France n'a eu plus qu'aujourd'hui besoin de jeunes gens à la conscience claire et au caractère ferme. Que le nom de leurs morts les protège contre les tentations de l'erreur et du vice !

Il y a un nom en ce monde et en ce siècle, qui, parmi tous les autres noms de peuples, occupe, incontestablement, le premier rang. C'est celui de la France. Nos fautes nationales l'ont parfois enveloppé d'ombres fâcheuses. Mais les vertus déployées pendant cette guerre par l'unanimité morale de la nation ont dissipé en grande partie le brouillard. Ne laissons pas ternir par de nouvelles ombres cet éclat séculaire. En pensant aux morts qui ont fait sa gloire, exhortons les vivants à garder intacte, dans la foi chrétienne, dans l'ordre, la justice, la charité, et le travail, toute la fierté du nom vainqueur.

Et maintenant, Messieurs, recueillons-nous pour prononcer une dernière parole, plus grave encore. Le nom de la France et celui des morts pour la France sont grands, parce qu'ils ont personnifié et glorifié pendant cette guerre la justice et le patriotisme. Cette grandeur vient de Dieu. Sur Dieu s'appuie le Droit. En Dieu prend racine l'amour pour la Patrie. Inclinons-nous devant le nom de Dieu. L'Allemagne a osé s'abriter derrière ce nom pour commettre ses crimes. Pour nous, demandons à ce nom d'inspirer nos doctrines et de régler nos actes, pour que notre vie nationale, en glorifiant ce nom béni, ajoute encore au prestige de la France et à la gloire des vainqueurs.

LESNEVEN. — **Noces d'or d'une Religieuse.** — La communauté de la Retraite de Lesneven a célébré, le 2 Décembre, le cinquantième anniversaire de la profession religieuse de Mère Marie-Sainte-Victoire, encore si vive et si alerte, malgré ses soixante-treize ans et son long dévouement au service des innombrables retraitantes qu'elle a vues passer dans la sainte et accueillante maison. M. le chanoine Gadon, vicaire général, présidait la cérémonie et célébra la messe. Plusieurs prêtres, parmi lesquels MM. les chanoines Cozic, curé de Lesneven, et Moënner, supérieur

du collège, M. Colin, professeur honoraire, étaient venus joindre leurs vœux à ceux de la communauté et prendre part à sa joie.

Ces cérémonies où tout parle d'affection et de vénération, et où le cœur s'exprime aussi bien par les traits du visage que par les lèvres, ont un moment particulièrement critique pour l'humilité des jubilaires. C'est lorsque, du haut de la chaire, une voix respectueuse mais intentionnellement indiscrète vient interpréter les sentiments qui ont groupé les assistants autour du héros ou de l'héroïne de la fête.

Nous disons ici à dessein l'*héroïne* de la fête, et Mère Sainte-Victoire est bien, en effet, une héroïne du dévouement et du renoncement religieux, mais c'est à un autre titre qu'il est permis, à l'occasion de son cinquantenaire de profession, de parler à son sujet d'héroïsme. Laissons à M. le chanoine Moënner, qui fut chargé de prononcer le discours d'usage, le soin de soulever, avec sa maîtrise et sa délicatesse coutumières, le voile sous lequel la modestie de la jubilaire fait revivre des vertus que d'illustres traditions lui rendent plus chères et pour ainsi dire familiales :

Ma Révérende Mère, si je prends votre histoire à ses premières origines, je trouve autour de votre berceau tout ce que le monde peut offrir de lustre. Votre nom lui-même, de Cathelineau, est de ceux devant lesquels on s'incline profondément, au souvenir de ce géan d'héroïsme que fut le généralissime des armées catholiques et royales aux guerres de Vendée, autant que de cet homme de Dieu qui mérita d'être surnommé « le Saint de l'Anjou ». — Votre père, le général comte Henri de Cathelineau, son petit-fils, hérita de son nom et de sa devise : « Dieu et le Roi ». Lorsque la Révolution vint s'attaquer à la souveraineté temporelle des Papes, on le vit accourir au premier rang des braves qui voulurent faire au Saint-Siège un rempart de leur vaillance et de leur fidélité ; et quand, un peu plus tard, l'invasion étrangère surprit la France, il n'hésita pas à montrer que le patriotisme allait de pair chez lui avec le dévouement à l'Eglise. Un Maréchal de France a fait de lui cet éloge qui doit nous suffire : « Je ne sais ce que pensent de Cathelineau ses amis ; mais si je savais le nombre des braves, je saurais aussi le nombre de ses admirateurs ». Par votre mère enfin, Victoire de Kermel, fille du marquis de Kermel et de Thérèse de Silguy, votre race allait rejoindre celle des Conen de Saint-Luc, à qui nous devons, entre autres illustrations, un des évêques les plus remarquables du diocèse de Quimper, et cette martyre de la Terreur, Victoire de Saint-Luc, votre marraine en religion, que l'Eglise, je veux l'espérer, élèvera prochainement sur ses autels. Il convient d'ajouter, au reste, que par ses qualités personnelles elle n'était en rien indigne de son sang. En présence d'un pareil faisceau de vraie grandeur, je ne vois pas ce qui pourrait manquer à la gloire d'une fille issue de si noble lignée.

Eh bien ! que pensez-vous que sera cette enfant ? A ne consulter que les prévisions humaines, la fille d'un officier supérieur, futur général en chef et honoré de tous, devait entrer dans la famille militaire au bras de quelque jeune officier plein de mérite et d'avenir. Elle pouvait, très légitimement avoir son foyer, mener dans le monde une existence entourée de confort, de richesses et d'honneurs. Mais Dieu avait d'autres vues. Sa voix, n'est-ce pas vrai ? ma Révérende

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mère, soupirait dans les profondeurs de votre âme : « Je vous épouserai pour l'éternité » ; et le Souverain Pontife Pie IX, dont la bonté vous accueillait familièrement en son palais du Vatican, s'en portait garant en vous disant : « Ma fille vous serez religieuse ».

Mais à quelles conditions ? D'abord, vous aurez à sortir de votre pays. Préparez-vous donc à quitter cette paroisse de Plœrdud, dont chaque village, comme un nid d'oiseaux, se blottit dans la verdure ; cette vieille église, qui fut tant de fois le témoin de vos prières et de vos larmes, tant de fois l'écho de vos chants ; ces chemins creux qui, sur des traces vénérées, conduisaient à pied ou à cheval à la chaumière du malheureux ; la maison paternelle, ce château si hospitalier aux amis et aux pauvres qui sont des amis aussi. Il faudra quitter ce père qui gouvernait son petit royaume familial avec le sceptre fleuri d'Aaron et en qui vous trouviez leçon vivante, l'honneur et la droiture avec cette noble simplicité dont nul ne possède le secret qu'à la condition de ne l'avoir pas appris ; cette mère, si vraiment mère, qui vous initiait par son exemple aux pratiques de la vie chrétienne et aux traditions qui firent si longtemps la force et l'honneur de notre Bretagne ; des frères et des sœurs pour qui votre compagnie avait tant de charmes. Vous étiez l'aînée — l'aînée de quinze enfants —, l'aînée, c'est-à-dire, explique Bossuet, « le premier chaînon de ce troisième lien qui lie par un nœud plus ferme l'amour des parents ». Dans votre famille, comme dans celle de l'ancienne Alliance, le Seigneur réclamait les prémices.

Malgré les déchirements du sacrifice, votre père et votre mère surent reconnaître l'honneur qui était fait à leur sang ; ils jugèrent que le Fils de Dieu était d'assez bonne naissance pour devenir l'Epoux de leur fille ; et, donné avec larmes, leur consentement fut donné avec générosité. J'en atteste le témoignage que nous a laissé votre mère dans cette confidence : « Pars, pars, ange aimée ! Tu as fait la joie et la paix de la maison, les délices de ceux qui t'ont connue. Pars où t'appelle le Seigneur. Tu emportes notre cœur, notre amour, notre vénération. Au lieu de te livrer aux mains profanes d'un étranger qui nous ravirait ta splendeur, nous ne te confions qu'à Dieu notre Père, au Christ immaculé, ton Epoux pour jamais. »

Quitter une famille que l'on aime est chose dure ; mais s'abandonner soi-même, faire taire ses désirs personnels, s'ils ne sont pas conformes aux désirs de Dieu, se renoncer, selon la si énergique expression de l'Evangile, voilà qui est plus pénible. Le mépris du monde ne sera pourtant complet qu'à cette condition. « Le monde tout entier, a dit l'Apôtre S. Jean, est concupiscence de la chair, convoitise des yeux, orgueil de la vie. Dehors ! dehors ! tous ces misérables restes. Pour mourir au monde, il faut mourir à l'esprit du monde.

Le monde veut l'argent ; vous devez renoncer à toute possession terrestre et rechercher la pauvreté avec autant d'avidité que les autres recherchent la richesse. — Vous devrez vivre de chasteté pour n'appartenir qu'à Jésus corps et âme. C'est surtout aux âmes religieuses que S. Paul a dit cette parole écrasante pour la nature, mais délicieuse pour la foi : « Vous êtes le corps du Christ, vous êtes ses membres. » C'est à elle que Jésus adresse cette ineffable salutation : « Ma sœur et mon épouse », exprimant par là le double caractère de l'union idéale qu'Il contracte avec elles. — Vous devrez vivre d'obéissance : plus de volonté propre ! C'est peut-être la leçon que notre divin Maître a le plus fortement inculquée par ses paroles et par ses exemples. Tout le reste sans l'obéissance serait vain. La virginité elle-même serait flétrie dans une âme orgueilleuse et attachée à sa volonté. C'est le trophée qu'il faut déposer aux pieds du doux Vainqueur de votre âme, et vous devez être prête à tout souffrir et à tout perdre, même la vie, plutôt que l'obéissance. — Et toutes ces obligations auront besoin d'être garanties par des vœux, par des promesses solennelles que l'on a fait à Dieu avec l'intention de s'obliger.

N'est-ce pas folie, dira-t-on ? J'y consens : folie aux yeux des hommes, mais sagesse aux yeux de Dieu. Sans cesse, tandis que le monde murmure à ses oreilles ses plus flatteuses promesses et étale sous ses yeux ses plus brillantes séductions, à l'heure des décisions suprêmes, la Religieuse a devant l'esprit ces paroles de l'éternelle Vérité : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu. » — « Une seule chose est nécessaire » et « de quoi sert-il à l'homme de gagner le monde entier s'il vient à perdre son âme ? » — « Bienheureux les pauvres d'esprit » c'est-à-dire les détachés ; « bienheureux ceux qui pleurent ; bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice ! » — Si quelqu'un pour l'amour de moi quitte son père et sa mère et ses frères et ses sœurs et jusqu'à sa propre âme, il recevra dès ici-bas le centuple et là-haut la vie éternelle ». Ces paroles ont charmé son cœur et décidé sa volonté.

Vous le voyez, ma Révérende Mère, c'est l'amour qui a tout fait ; il a été votre lumière, il a été votre force ; il a été votre soutien, votre aiguillon. C'est lui qui vous conduisit à la vie religieuse et c'est lui encore qui devait marquer, dans le vaste jardin du Père de famille, la place particulière qui vous était destinée.

La dévotion au Sacré Cœur était pour vous en quelque sorte un héritage de famille. Tout le monde connait l'héroïsme déployé par Victoire de Saint-Luc, jusque sur les marches de l'échafaud, pour répandre en France le culte de ce Cœur béni. De son côté, votre père y trouvait le plus puissant ressort de sa foi agissante. C'est avec son image sur la poitrine et sur son drapeau qu'il menait son armée à la bataille. Si de Sonis fut « le soldat du Christ », de Cathelineau fut, lui, « le soldat du Sacré-Cœur ». Naturellement ces influences ancestrales agirent sur votre âme dès la première enfance ; votre séjour à l'Institution du Sacré-Cœur de Laval pour vos années d'études ne fit qu'accroître et développer les germes puissants reçus dans la famille. Aussi nul ne s'étonna de vous voir demander votre admission à la Retraite du Sacré-Cœur de Quimper.

Cette vie de solitude et de recueillement plaisait à votre âme méditative et répondait à votre passion d'amour pour Notre Seigneur, en même temps qu'elle vous laissait le moyen de venir par une assistance matérielle en aide à votre prochain. Notre amour pour Dieu, disait sainte Catherine de Sienne, doit se traduire par des actes de charité envers le prochain ; Dieu lui-même n'étant pas à notre portée veut que nous rendions au prochain les services que nous ne pouvons lui rendre directement. N'est-ce pas en substance l'enseignement de l'apôtre Jean : « Celui qui n'aime pas son frère qu'il a sous les yeux, comment peut-il dire qu'il aime Dieu qu'il ne voit pas ? » Il y a dans le monde des âmes fatiguées qui sentent le besoin de se retremper, des âmes en mal de perfection, vous les aiderez de vos conseils, vous partagerez avec elles votre temps pour leur distribuer quelque chose de ce que vous avez reçu et recevez de votre maître dans la vie religieuse, à l'oraison, à la communion, dans la pratique de l'obéissance et de la charité fraternelles. Il y a aussi des enfants qu'il faut instruire, élever ; vous leur apprendrez avec les sciences de la terre la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

science du ciel ; vous leur inculquerez les convictions, les énergies et les habitudes qui font les chrétiennes sans peur et sans reproche. Depuis deux siècles et plus qu'elles existent, les Dames et les Religieuses de la Retraite ont exercé dans le monde cette mission éminemment divine ; elles ont fait connaître Jésus ; elles L'ont fait servir par beaucoup d'âmes auprès desquelles jusque-là n'avait pas trouvé d'accès ; elles ont montré en action la vérité chrétienne s'épanouissant dans la charité, et, à force de la montrer aimable ainsi, elles L'ont fait plus aimer.

Qu'importe, d'ailleurs, le champ d'action ? Qu'il soit Quimper, Brest, Angers, Pontchâteau, Cholet ou même l'Angleterre ? Car l'exil, vous l'avez connu, ma Révérende mère. Mais, que dis-je ? Etait-ce bien l'exil, du moment que votre Bien-Aimé était avec vous ? Après S. Paul, qui dut avant vous traverser les mers, vous avez dit du fond de votre cœur : « Qui nous séparera de l'amour du Christ ? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou le glaive ? » Non, nous passerons par-dessus tout cela pour l'amour de Celui qui nous a aimés le premier. « Ni la mort, ni la vie, ni les Anges, ni les Principautés, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les puissances, ni tout ce qu'il y a au plus haut des Cieux ou au plus profond des enfers, ni aucune créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ Notre Seigneur.

Qu'importe, aussi, l'emploi, simple soldat dans le rang ou chef de milice ? Que vous soyez maîtresse de classe, lingère, économe, infirmière ou sacristine, qu'importe ? Où est la volonté des supérieurs, là est le devoir et là le salut. La vie qui compte devant Dieu n'est pas celle qui brille au dehors, qui frappe les hommes, qui fait du bruit, mais la vie intérieure : ce n'est pas la vie des âmes agitées, mais celle des âmes qui font leur affaire capitale de la méditation des perfections divines afin d'en imprégner ensuite la pratique de leurs œuvres. Vous irez tour à tour ainsi du tabernacle où Jésus s'enveloppe des voiles du Sacrement aux misères des malades d'une infirmerie. Ce ne seront pas deux amours divers qui se partageront votre âme : ce sera le même amour attisé par un même souffle de foi qui, tantôt dans les adorations silencieuses de la communion et tantôt dans les soins que vous prodiguerez aux malades vous fera redire avec le sublime théologien de l'Eucharistie : « O Dieu qui êtes caché sous ces apparences et ces figures, je vous adore... »

A la communion, au moment même où le prêtre, tourné vers le peuple, tient en main la divine hostie, la jubilaire lit à forte voix les mêmes vœux, qu'il y a cinquante ans elle formulait pour la première fois au pied des autels. Puis le prêtre descend et dépose Jésus sur les lèvres de son épouse et fidèle servante.

Belle et touchante fête qui a fait verser des larmes aux personnes qui en furent les témoins ; toutes en garderont un précieux souvenir.

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.
Représ^t^ GAUDU, à SAINT-BRIEUC.
Choix important. — Prix avantageux.

Cinéma Jeanne-d'Arc, rue Jules-Noël, Quimper. — La Direction du *Cinéma Jeanne-d'Arc* se propose de faire passer sur l'écran, les *vendredi*, *samedi* et *dimanche*, 19, 20 et 21 Décembre, le plus beau film qui, de l'avis de tous, ait été créé jusqu'à ce jour, et dont elle a obtenu la primeur pour la Bretagne : JEANNE D'ARC.

Ce film, qui mesure près de 2 000 mètres, vient d'avoir un immense succès à Paris, dans tous les milieux ecclésiastiques et laïcs. La mise en scène sans précédent, et qui a coûté *huit millions de francs*, a fait l'objet de nombreux et élogieux articles dans la Presse quotidienne de toute opinion, qui a classé ce film comme de tout premier ordre.

La Direction se devait à elle-même de le faire venir, malgré le prix élevé de location qui lui a été imposé, persuadée que les Quimpérois lui en sauront gré et accourront en foule jouir d'un spectacle incomparable.

« ...La *Vie de Jeanne d'Arc*, vierge de France, merveilleuse » épopée, vient d'inspirer un des plus beaux films qu'on ait vu » passer sur l'écran. D'admirables images : celles-ci naïves et simples, celle de l'apostolat ; celles-là, héroïques, sublimes, celles » de la bataille, suivies par celles du sacrifice, forment une mise » en scène merveilleuse, où évoluent des milliers de figurants. » Rien n'est poignant comme le drame du bûcher dont on sait » toutes les péripéties... » (Journal *La Croix.*)

Des livres pour les régions libérées. — Nous recevons l'appel suivant, que nous recommandons très volontiers à l'attention et à la générosité de nos lecteurs :

« Monsieur le Directeur,

» Les Allemands, tout notamment dans les régions dévastées, ont pillé ou brûlé nos bibliothèques, de sorte que nos pauvres compatriotes manquent de livres qui puissent les guider dans leurs travaux ou les récréer dans leurs loisirs. Et voici les soirées propices à la lecture.

» Nous avons donc pris la confiance de faire appel à la générosité des familles françaises dont le foyer n'a point subi l'invasion, afin d'en obtenir les livres que la modicité de nos ressources ne nous permet point d'acheter. Bien des livres, en effet, et de bons livres qu'on a lus à satiété, restent oubliés sur les rayons de la bibliothèque familiale. Ils traitent de tout ce qui peut nous être utile : horticulture, élevage, agriculture, industries des champs, sciences pratiques, romans honnêtes, etc.

» La *Semaine religieuse* de votre diocèse ne pourrait-elle pas user de la grande puissance de persuasion qu'elle exerce sur ses lecteurs pour en obtenir au moins ce qui leur est inutile ? Nous recevrons avec reconnaissance tous les livres qu'on voudra bien nous envoyer franco ou en port dû, en gare Lille ou à domicile. Le franco serait une seconde charité ajoutée à la première. Les adresser à M. Victor Plateaux, 25, rue des Poissonceaux, Lille.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ils seront immédiatement catalogués en séries roulantes et répandus dans le pays dévasté.

» Pour la Commission : DELASSUS, doyen de la Faculté Libre de Médecine, président ; Victor PLATEAUX, secrétaire général.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST. — **M. l'abbé de la Taille professeur à l'Université grégorienne de Rome.** — La Faculté de théologie d'Angers vient de rouvrir ses cours avec le cadre complet de ses professeurs. Elle a cependant à regretter le départ de M. l'abbé de la Taille, qui, depuis 1904, lui donnait un concours si précieux et si dévoué. Sa réputation de théologien, franchissant les limites de la région universitaire, est allée jusqu'à Rome, et il a été appelé à l'une des premières chaires de l'Université grégorienne.

Cette perte est compensée par l'honneur qui rejaillit sur la Faculté. Elle met en relief la valeur de ceux qui y enseignent. C'est la seconde fois, du reste, que pareil honneur lui est fait. Elle se glorifie d'avoir, à ses débuts, compté parmi ses professeurs le grand théologien qui est devenu le cardinal Billot.

Ceux qui ont été, à Angers, les collègues et les élèves de M. l'abbé de la Taille garderont de sa science, si vaste et si sûre, et de son aimable distinction, le plus fidèle souvenir. Sa présence à Rome ne fera que resserrer les liens qui unissent la Faculté de théologie au centre de la vérité dans l'Eglise. A. L.

CHINE. — **Nomination d'un Visiteur apostolique.** — Mgr de Guébriant, vicaire apostolique de Canton, est nommé visiteur apostolique en Chine. Cette nomination, annoncée maintenant, date déjà de plusieurs semaines.

Les fonctions de Mgr de Guébriant comme visiteur apostolique se rapportent à tout ce qui touche à l'organisation catholique en Chine. Elles ont un caractère essentiellement ecclésiastique et, comme le titre même de visiteur l'indique, elles sont transitoires, ayant pour objet une enquête méthodiquement conduite.

Cette mission qui est, de la part du Saint-Siège, un témoignage signalé de haute confiance envers le vicaire apostolique de Canton, est occasionnée par les rapides progrès du catholicisme dans la République chinoise, progrès qui ont fait désirer au Saint-Siège de réunir tous les éléments comparatifs des méthodes employées et des résultats obtenus, et avoir ainsi une vue d'ensemble aussi précise que possible.

On ne manquera pas de remarquer avec satisfaction que le choix du Souverain Pontife s'est porté sur un prélat français, Mgr de Guébriant, qui est Breton, frère du comte de Guébriant, maire de Saint-Pol de Léon et cousin de Mgr de Durfort, évêque de Poitiers.

BIBLIOGRAPHIE

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Cours Populaire d'Histoire Sainte, par l'abbé EMMANUEL BARBIER. — 1 vol. in-12 de 430 pages : 8 fr.

Les nombreuses et très élogieuses approbations de cardinaux, archevêques et évêques, décernées au *Cours populaire de Catéchisme* de M. l'abbé Barbier l'ont encouragé à publier aussi un *Cours populaire d'Histoire sainte* selon la même méthode. On y retrouve la même clarté d'exposition, la même élégante simplicité de style, le même talent de parler à l'âme et au cœur en instruisant. Plus développé que les manuels classiques et prenant la forme d'un récit soutenu, ce Cours offre une lecture intéressante même aux grandes personnes. La religion plonge ses racines dans l'histoire : l'ignorance de celle-ci est cause, pour une bonne part de celle, si lamentable, de leur religion, où sont aujourd'hui tant de chrétiens, même parmi ceux qu'on appelle cultivés, ainsi que tous les pasteurs des âmes le déplorent hautement C'est ce qui donne à ce *Cours populaire d'Histoire sainte* une singulière opportunité. Les parents, les éducateurs, les catéchistes y trouveront, pour leur enseignement, un guide excellent et complet.

Du même auteur : *Cours populaire de Catéchisme.* Manuel populaire de la Doctrine chrétienne. I. Les vérités qu'il faut croire. II. Les devoirs qu'il faut pratiquer. III. Les moyens nécessaires de salut. — 3 volumes in-12 : 11 fr. 70 ; franco, 12 francs.

Sous presse : *Vie Populaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Librairie P. TÉQUI, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe.

Les Martyrs de Septembre 1792 à Paris. (Librairie Téqui, 6 fr. net). — Sous ce titre, M. l'Abbé Grente, premier Vicaire de Saint-Jacques du Haut-Pas, nous donne un précis historique très documenté sur ces sanglantes journées et sur la vie de chacune des victimes religieuses qui y trouvèrent la mort. L'analyse des pièces officielles, ainsi que des procès-verbaux de l'Assemblée nationale et de la Commune, empruntée soit aux Archives, soit au Moniteur universel de l'époque, démontre sans réplique la préméditation de ces massacres et leur préparation de plus en plus évidente pendant la période du 10 Août au 4 Septembre Les ecclésiastiques ont bien été arrêtés, incarcérés et mis à mort pour leur opposition à la constitution civile du Clergé. Aussi est-ce à bon droit que la Congrégation des Rites a accepté l'introduction de la *cause de béatification* de ces 208 évêques et prêtres et des quelques laïques qui leur furent adjoints pour le même motif. La lecture de cet ouvrage sera un réconfort pour les catholiques de l'heure actuelle. Bientôt, il faut l'espérer, le culte public qui sera décerné aux victimes attirera la bénédiction divine sur l'Eglise et la Patrie pour lesquelles ils ont subi la prison et la mort.

ORNEMENTS, BRONZES, STATUES (fabrication soignée) sont fournis à de bonnes conditions par la PROCURE GÉNÉRALE de Châlon-sur-Saône.

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 1.18.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Depuis 30 ans, Mlle Benoît en prend.

Quelques jours avant la signature de la paix, on vit entrer à la Pharmacie Barret, une infirmière militaire décorée. Comme on s'informait, elle dit ceci : « Je suis de passage à Paris. J'ai quitté les hôpitaux de la région du front. Je retourne dans mon pays, à la Côte-Saint-André, et je viens pour une petite provision de Pilules Pink. Je suis Mlle Benoît. »

Entendant ces mots, quelqu'un leva la tête et s'exclama : « Mademoiselle Benoît, de la Côte-Saint-André (Isère), sage-femme et infirmière, mais Mademoiselle, vous êtes une cliente de trente ans ! » — « Parfaitement ! » répondit Mlle Benoît. Il faut dire que la personne qui avait fait cette réflexion est depuis fort longtemps aussi dans la maison, puisqu'elle y est seule en charge de la province-expédition depuis la fondation, soit plus de trente ans. Et Mlle Benoît nous a expliqué que des Pilules Pink elle s'était elle-même très bien trouvée toutes les fois qu'elle s'était sentie fatiguée, surmenée et que, par suite de sa profession de sage femme et d'infirmière, elle avait eu l'occasion, pour ceux qui souffraient dans son milieu, de faire venir maintes et maintes fois les bonnes Pilules Pink depuis trente ans, « et, ajoute-t-elle, tout le monde se trouve toujours très bien des Pilules Pink, et comme après une longue absence je retourne à la maison, je suis venue faire ma petite provision ».

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco, plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.

SCAVULINE, purgatif idéal.

Possède le remarquable pouvoir de tenir le ventre libre, de stimuler l'estomac, le foie et les reins, de telle sorte que la nourriture est bien digérée et bien assimilée. Elle rejette hors du corps les résidus empoisonnés provenant des digestions, au lieu de les laisser dans le système causer l'empoisonnement du sang et des tissus. En dragées, sans goût, sans odeur, ne répugnant pas, n'incommodant pas. N'exige aucun changement dans les habitudes. On la prend le soir, elle travaille pendant la nuit, agit le matin. Elle est supportée même par les enfants. Guérit la constipation la plus opiniâtre.

En vente dans toutes les pharmacies. La boîte, deux francs pour nombreuses purgations Pharmacie P. BARRET, 23, rue Ballu.

VEUVE J. CLAVERIE & FILS

Maison centenaire

115 et 115 bis, Rue David Johnston, BORDEAUX

MUSCAT MONOPOLE DU VIEUX PRIEURÉ

Vin liquoreux, vivifiant et très agréable, recommandé pour les réceptions, goûters, desserts, pique-niques.

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 % d'intérêt.

PRIX NET DES BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9,500 »

On trouve les BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires.

GOUTTEUX, GRAVELEUX, ARTHRITIQUES

prenez les SELS de VITTEL.

Exigez la marque GRANDE SOURCE.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge

Gouttes Livoniennes

de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)

FLACON : 3f60 *toutes Pharm.* et 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse
POUR Chaussures

HUILES
Olive pure — Table — Comestible.
SAVONS 60 ET 72 %
Cafés verts et torréfiés
VENTE DIRECTE. — PRIX RÉDUITS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE LOYALE.
Marque " ARISTIDE LE JUSTE "
N'achetez rien sans demander tarif à
ARISTIDE BERTRAND
77, rue de St-Julien, MARSEILLE,
qui, après transfert de sa maison de Salon à Marseille,
a repris les expéditions.

POUR LA FEMME



Exiger ce portrait

Sur cent femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.
La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup les malaises redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La malade s'affaiblit et s'alite presque continuellement.

QUE FAIRE ?

A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

Jouvence de l'Abbé Soury

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.
N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison : elle est faite exprès pour guérir toutes les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : *Hémorragies, Troubles de la circulation du sang. Accidents de la ménopause, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestion, Varices, Phlébites.*
La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** se vend **5** francs le flacon dans toutes les Pharmacies, **5** fr. **60** franco gare. — Les quatre flacons franco contre mandat-poste de **20** fr. adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen. — AJOUTER 0 fr. 50 PAR FLACON POUR L'IMPOT.
(*Notice contenant renseignements gratis.*) 535

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Rédaction et Administration : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.
Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

34e ANNÉE. Vendredi 19 Décembre 1919. N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pour les enfants affamés : Encyclique de N. S. Père le Pape Benoît XV ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Ordination ; Avis de service ; Les Prêtres du diocèse morts pour la France ; Nécrologie : M. Hamon Ollivier-Marie ; Cinéma Jeanne-d'Arc, Quimper ; La France agricole au Sacré Cœur ; Le Pardon de Saint-Corentin.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Décembre. — IVe de l'Avent. Semi-double. Violet.
Vêpres du suivant avec mémoire du dimanche.
Lundi, 22. — S. Thomas, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Mardi, 23. — De la Férie. Violet.
Mercredi, 24. — *Jeûne.* Vigile de la Nativité. Violet.
Jeudi, 25. — NATIVITE DE N. S. JESUS-CHRIST. Double de 1re classe avec octave. Blanc.
Vendredi, 26. — S. Etienne, premier Martyr. Double de 2e classe avec octave. Rouge.
Samedi, 27. — S. Jean, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe avec octave. Blanc.
Dimanche, 28. — Les SS. Innocents, Martyrs.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de l'Adoration perpétuelle, Brest . . . . . du 18 au 25 Décembre.
Le Juch . . . . . du 26 au 29 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pour les enfants affamés. — ENCYCLIQUE DE N. S. PERE LE PAPE BENOIT XV « PATERNO JAMDIU ANIMO » *en faveur des enfants affamés de l'Europe Centrale.*

VÉNÉRABLES FRÈRES,

Notre cœur paternel augurait, espérait que, l'horrible guerre une fois terminée et l'esprit de charité chrétienne réveillé, l'on verrait des régions que la faim et la disette consumaient — dans l'Europe centrale surtout — ramenées peu à peu, grâce à l'action et aux efforts de tous les gens de bien, à une condition meilleure. Mais notre attente n'a pas été complètement satisfaite par l'événement ; de toutes parts, en effet, il Nous revient que dans les pays si populeux auxquels Nous venons de faire allusion, le manque de nourriture et de vêtements dépasse tout ce qu'on peut imaginer. La santé des tempéraments plus débiles en est ainsi lamentablement compromise, et par-dessus tout, celle des enfants, — et le sort infortuné de ces derniers Nous touche d'autant plus vivement qu'ils ne portent, en aucune façon, la responsabilité de la guerre meurtrière, et que, de plus, ils sont appelés à devenir les souches de générations qui risquent de recevoir, en naissant, une vie amoindrie.

Nos anxiétés et Notre peine ont toutefois reçu un commencement de soulagement : Nous avons appris que des hommes animés d'excellents sentiments ont formé des associations ayant pour objectif de « conserver les enfants ». Nous n'avons pas hésité un instant, Vénérables Frères, d'approuver comme il convenait un si louable dessein ; Nous l'avons sanctionné par Notre autorité. Nous Nous conformions, ce faisant, aux devoirs de spéciale sollicitude dus à cet âge tendre qui est si cher au Christ Rédempteur, et qui, en même temps, oppose aux privations une moindre force de résistance. Au surplus, Nous avions agi pareillement déjà, en des conjonctures analogues. Vous ne l'avez pas oublié, car le souvenir en est encore récent, quand les petits enfants belges faillirent succomber à la faim et à la disette, Nous les avons, autant qu'il était en Notre pouvoir, secourus et recommandés publiquement à la charité des catholiques. Et c'est effectivement aux communes largesses des catholiques que l'on doit, pour une grande part, d'avoir pu pourvoir aux nécessités de tant de petits innocents, et d'avoir pu sauvegarder leur vie même. A peine, en effet, eûmes-Nous exhorté les archevêques et évêques des Etats-Unis d'Amérique à cette œuvre magnifique, qu'aussitôt Nos vœux rencontrèrent un large, un généreux écho. Si nous rappelons aujourd'hui cet heureux succès,

ce n'est pas que Nous voulions charger de louanges des hommes qui doivent à bon droit être inscrits dans les fastes chrétiens de la charité, c'est bien plus pour que, stimulés par Notre voix et Notre autorité, les évêques du monde entier s'appliquent à l'envi, dans la mesure de leur influence sur leurs fidèles, à exécuter le dessein que nous leur communiquons.

A l'approche du jour natal de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Notre pensée vole spontanément aux pauvres enfants d'Europe, surtout de l'Europe centrale, qu'éprouve plus âprement l'indigence des choses nécessaires à la vie ; leur tendre jeunesse Nous inspire une sollicitude d'autant plus grande qu'elle Nous représente plus vivement l'image du divin Enfant souffrant dans la grotte de Bethléem, par amour pour les hommes, les froids de l'hiver et le dénuement de toutes choses. Aucune occasion plus opportune, en vérité, pour implorer, en faveur d'enfants innocents, la charité et la pitié des chrétiens, et même l'humanité de tous ceux qui ne veulent pas désespérer du salut du genre humain.

C'est pourquoi, Vénérables Frères, pour seconder le dessein dont Nous venons de vous entretenir, Nous vous ordonnons de prescrire des prières publiques dans chacun de vos diocèses respectifs le 28 Décembre prochain, fête des Saints Innocents, et d'y faire une quête parmi les fidèles. Pour que, d'ailleurs, en cette noble émulation de bienfaisance, il soit pourvu plus sûrement aux nécessités de tant d'enfants, il semble bon de solliciter pour eux, outre de l'argent, des aliments, des médicaments, des vêtements, du linge, toutes choses qui font spécialement défaut aux populations des régions en question. Quant à l'équitable répartition des dons qui seront obtenus de la sorte, et à leur destination particulière, il n'y a pas lieu de le préciser ici ; ce soin pourra être confié ou bien aux Sociétés constituées à cet effet et auxquelles Nous avons fait allusion, ou par tout autre moyen qui paraîtra plus expédient à chacun.

Ces exhortations inspirées par le devoir d'universelle paternité qui Nous est divinement confié, s'adressent principalement aux catholiques : Nous avons la confiance cependant qu'elles seront accueillies avec faveur par quiconque a le sens de l'humanité. Mais afin d'ouvrir la voie des autres par Notre exemple, et malgré les recours qui nous viennent sans cesse de tous les points du monde, Nous avons décidé, pour contribuer, dans la mesure de Nos ressources, au soulagement de ces enfants, d'assigner à cet effet une somme de cent mille lires italiennes.

En gage d'un heureux succès, et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur, Vénérables Frères, ainsi qu'à tout votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 24 Novembre 1919, de Notre Pontificat, la sixième.

BENOIT XV, PAPE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La quête demandée par le Souverain Pontife sera faite le dimanche 28 Décembre. Messieurs les Curés et Recteurs voudront bien en faire parvenir sans retard le produit à l'Evêché.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles : M. Jacq, recteur de Treffiagat, décédé le 15 Décembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche, 21 Décembre :* Messes à 6, 7, 8 et 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion des Confréries du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et de l'Adoration perpétuelle : chapelet, procession, bénédiction.

Lundi : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

Mercredi : jeûne et abstinence. — A 10 heures, chant de l'office. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses. Quête pour la Cathédrale.

Jeudi : Messes basses, de 6 à 8 h. 1/2. A 10 heures, messe pontificale, suivie de la bénédiction papale. Quête pour les Séminaires. — Vêpres à 2 h. 1/2, sermon par M. Roudot, recteur de Penhars, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi : Fête de saint Etienne. Messes et vêpres comme le dimanche.

— Eglise Saint-Mathieu. — *4e dimanche de l'Avent. (21 Décembre) :* Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — A 3 heures, vêpres, réunion de la confrérie du Saint-Sacrement, procession, bénédiction.

Lundi : 6 h. 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : Veille de Noël, *jeûne et abstinence*, office solennel à 11 heures; grand'messe à minuit, suivie de deux messes basses.

Jeudi, fête de Noël : Messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h 1/2. — A 2 h. 1/2, vêpres, instruction par M. l'abbé Augustin Guillermit, professeur au collège de Lesneven, bénédiction du Saint-Sacrement.

Vendredi : Fête de saint Etienne, grand'messe à 8 heures. — Le soir, à 8 heures, complies et bénédiction du Saint-Sacrement.

Ordination. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'Ordination qui aura lieu dans la cathédrale de Saint-Corentin, le samedi des Quatre-Temps de l'Avent, 20 Décembre. La cérémonie commencera à 8 heures. L'Ordination comprendra 2 prêtres (du Séminaire Saint-Jacques), 2 diacres, 6 sous-diacres, 3 acolytes, 22 minorés, 1 tonsuré.

Avis de service. — Le service de huitaine de M. Jacq, recteur de Treffiagat, aura lieu en cette paroisse, le *mardi 23 Décembre*, à 10 heures.

Les Prêtres du diocèse morts pour la France. — Il y a lieu de compléter comme suit la liste des prêtres du diocèse, victimes de la guerre. Leur nombre en est porté à 50 :

MM. Le Roux (Jean-François), vicaire à Plouégat-Guerrand ;
Berthou (François), vicaire à Tourc'h ;
Broust (René), surveillant à Saint-Vincent ;
Caër (Jean-Auguste), vicaire à Plouigneau.

D'autre part, parmi les prêtres originaires du diocèse et appartenant à des congrégations religieuses, nous relevons les noms suivants :

MM. Robillard, du Guerlesquin, Dominicain enseignant ;
Bozec, de Cléder, des Missions Etrangères ;
Bozec, de Gouézec, Lazariste ;
Carré, de Quimperlé, Oblat de Marie ;
Cloarec, de Landerneau, Franciscain ;
Croisier, de Lampaul-Plouarzel, Oblat de Marie ;
Gauthier, S. J., Chevalier de la Légion d'honneur ;
Limbour, de Pont-Aven, de la congrégation du Saint-Esprit ;
Messager, de Saint-Pol de Léon, Oblat de Marie ;
De Poulpiquet, de Landéda, de l'Ordre des Frères Prêcheurs ;
Théven de Guéléran, de Plouescat, missionnaire d'Haïti ;
Menut, de Plouézoc'h, de la congrégation du Saint-Esprit ;
Guyonvarc'h, de la congrégation du Saint-Esprit.

Nécrologie. — M. HAMON (Ollivier-Marie). — Le 8 Décembre, un nombreux clergé conduisait à sa dernière demeure M. l'abbé Hamon, ancien Recteur de Sibiril. Il avait succombé à un mal, dont les premières atteintes remontaient à plus d'un an. A la suite de fatigues excessives, occasionnées par une épidémie de grippe, il avait été frappé de paralysie, au moment même où il se mettait en route pour visiter un nouveau malade.

De cette attaque, qui parut tout d'abord mettre ses jours en danger, le bon Recteur, au bout de quelques semaines, se remit quelque peu, assez pour être en état de célébrer la sainte messe. Mais ce mieux ne fut pas de longue durée. Bientôt il sentit ses forces décliner. Une congestion hâta sa fin, et l'emporta si brusquement qu'il ne put même pas recevoir les derniers sacrements.

Est-il besoin de dire que ce dénouement, si prompt qu'il ait été, n'a pas surpris notre confrère ? Depuis longtemps, il l'appelait de tous ses vœux. A ses visiteurs, il ne parlait guère d'autre chose, se disant heureux d'être à Saint-Joseph, où il pouvait, avec une entière liberté d'esprit se préparer à son heure dernière.

M. Hamon, né à Saint-Derrien, avait fait d'excellentes études au collège de Lesneven. Ce fut un prêtre modeste, dont toute la vie se dépensa dans les obscurs labeurs du ministère paroissial. Ame délicate jusqu'au scrupule, il apporta à l'accomplissement de tous ses devoirs une ponctualité et une application qui ne connurent aucune défaillance. Sa journée était presque celle d'un bénédictin, partagée entre la prière, à laquelle il donnait une large place, l'étude et le travail manuel, qu'il affectionna toujours.

Dès le Séminaire, il avait montré un goût très vif pour les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sciences sacrées, qu'il aimait à puiser à leur source, c'est-à-dire dans les grands in-folios dont il faisait ses délices. Ce goût pour l'étude il le conserva dans le ministère. On s'en apercevait bien, quand on l'entendait discuter ou prêcher. Sa parole, toujours substantielle, était en même temps simple et claire. On sentait en lui un esprit nourri de doctrine et maître de son sujet.

Son délassement favori était la culture de son jardin. Il y passait une partie de l'après-midi, donnant des soins tout particulièrement aux arbres fruitiers, qu'il traitait avec une compétence universellement reconnue.

Quand sa maladie lui interdit cette distraction, nul doute que ce fut pour lui un sacrifice. Mais il n'en laissa rien paraître. Sur ce point comme en tout le reste, M. Hamon, dès qu'il se sentit frappé, accepta pleinement et d'un cœur généreux la sainte volonté de Dieu, laissant à tous ceux qui l'approchaient l'impresston d'une âme dégagée de tout souci terrestre et n'ayant de regard que pour le ciel.

Né à Saint-Derrien, le 14 Janvier 1848, et ordonné le 10 Août 1873, M. Derrien fut nommé vicaire à Porspoder, en 1874, vicaire à Plouédern, en 1876. Il devint recteur de Saint-Frégant, en 1889 et passa à Sibiril, en 1897, jusqu'à sa démission, en 1919.

Quimper. — **Cinéma Jeanne-d'Arc**, *rue Jules-Noël*. — Nous rappelons que le beau film de **Jeanne d'Arc** passera sur l'écran *vendredi* 19 Décembre, *samedi* 20, à 8 h. 1/2 du soir et *dimanche* 21 en matinée, à 1 h. 1/2 et à 4 h. 1/2 précises. Sa Grandeur, Monseigneur Duparc veut bien honorer de sa présence cette dernière séance.

La France agricole au Sacré Cœur. — On nous a demandé la date à laquelle aurait lieu le pèlerinage national des agriculteurs de toute la France à Montmartre, en témoignage de leur reconnaissance au Sacré Cœur pour la victoire.

Le Comité de l'*Union catholique de la France agricole* nous a fait savoir que cette date serait fixée très probablement au dimanche 7 Mars 1920.

Un nouvel avis paraîtra ultérieurement pour confirmer cette date et pour donner tous renseignements utiles relativement à cette manifestation nationale de foi et de reconnaissance.

Quimper. — **Le Pardon de Saint-Corentin.** — Pardon d'hiver, pluvieux ou froid et plus souvent pluvieux, la fête patronale de Saint-Corentin est condamnée à dérouler ses solennités sous des nefs d'ombre que ne traverse même pas un clair rayon chargé de couleur au passage des vitraux. Elle en prend, il est vrai, un caractère de pieuse intimité favorable à la prière et au recueillement. Rien ne pénètre du dehors, et plus facilement les âmes s'isolent, toutes à elles-mêmes et aux cérémonies liturgiques. La fée

électricité est, d'ailleurs, de la fête, et, sous la clarté des ampoules montées en lustre ou dissimulées dans la haute verdure dont le maître-autel est magnifiquement paré, le sanctuaire apparaît baigné d'une lumière rosée où passent les reflets d'or des chapes, des chasubles et des dalmatiques que comporte le cérémonial des solennités pontificales.

Monseigneur, en effet, officie, assisté de ses vicaires généraux et des membres du Chapitre appliqués aux diverses fonctions liturgiques. Le chant de None ouvre la cérémonie, puis c'est la messe royale de Dumont exécutée par une division de séminaristes alternant avec la maîtrise de la cathédrale.

Le saint Sacrifice de la messe accorde assez peu de place au Saint du jour ; seules les oraisons invoquent son intercession ; mais, à l'offertoire, les grandes orgues le mettent en possession de tout l'édifice par l'interprétation du thème si chantant de l'hymne *Pange solemnes*, annoncé d'abord, amplifié, repris en variations originales et riches et terminé en un déchaînement de sonorités où éclatent tout ensemble la maîtrise de l'artiste et la puissance de l'instrument.

A vêpres, au contraire, tout rappelle le saint Patron, tout chante ses louanges, tout implore son intercession : voix d'hommes, voix d'enfants, voix du prédicateur, voix des orgues, il inspire tout. En son honneur, le plain-chant traditionnel consent à s'interrompre pour une intervention polyphonique de la scola du Grand Séminaire : la ligne mélodique de l'hymne s'enrichit d'un accompagnement harmonique dû au goût si sûr de M. Mayet, et le *Magnificat* s'élargit en un délicieux faux-bourdon du maître Viadana.

Le cantique *O saint Pasteur, ô notre Père*, retentit et c'est le silence ; M. l'abbé Jaouen, professeur à l'Ecole Saint-Yves commence le panégyrique du premier Evêque de Quimper. Il va justifier ce passage de la *Vie* de Saint-Guénolé écrite par un vieux moine de l'abbaye de Landévennec : « Corentin, dans sa haute dignité auréolée de la splendeur dont l'entourait le Corps du Christ, distribuait le breuvage de la foi : voué à la vie la plus austère, il fallait pour le retirer du désert les plaintes des églises ; avec soin il les examinait et rendait la justice aux peuples. » Et le prédicateur, professeur d'histoire, rappelant l'amitié et les services réciproques qui unirent l'Evêque et le souverain, Gradlon, en tirera « un exemple de ce que fut à l'origine et de ce que doit être, pour le bonheur d'une société, l'union des deux pouvoirs, religieux et civil, la coopération de l'autorité qui s'exerce sur le corps et de celle qui agit sur les âmes. »

On sait comment ils se connurent et comment l'ermite de Plomodiern devint le premier Pasteur du diocèse de Quimper. Le prédicateur va nous dire ce que fut leur collaboration :

Alors commença entr'eux, dans leur estime mutuelle, dans leur zèle à assurer en tout sens le bonheur de leur peuple, l'ordre et la paix évangéliques, cet échange de bons offices, cette collaboration féconde, que nous trouvons ici, que nous trouverions partout à la même époque et qui donna à l'Europe,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à la France plus spécialement, le meilleur de leur âme, de leur civilisation.

Or, si partout, les circonstances difficiles dans lesquelles, en ces siècles troublés, s'organisaient les sociétés, rendaient indispensable au pouvoir civil l'aide de l'Eglise, c'était peut-être sur cette terre que la nécessité de cette aide apparaissait le mieux. Tant de causes de désordres ou tout au moins de discordes et d'embarras, existaient... les causes que vous connaissez, qui sont de toujours et auxquelles naturellement les mœurs rudes et brutales d'alors donnaient une influence plus grande, et deux causes qui sont de l'époque et du pays.

Nous ne sommes qu'aux premiers jours de la vie chrétienne en Cornouaille. Les païens demeurent sans doute nombreux encore, et il semble qu'ils soient puissants. La persécution dirigée contre Saint Ronan, et à laquelle Gradlon dut un instant souscrire, le prouverait. On peut même croire que le roi, pour ne pas s'aliéner ceux de ses sujets qui tenaient pour le paganisme, fut obligé d'en admettre quelques-uns dans ses conseils, car lorsqu'il enverra des députés auprès de saint Renan pour lui faire des excuses, il les choisira parmi les officiers de sa maison qui sont attachés à la vraie foi ; c'est donc que tous ne l'étaient pas.

De plus, songez que nous nous trouvons ici en présence d'une population formée d'éléments différents, ayant des lois, des coutumes, des mœurs, une langue différentes. Depuis peu, au peuple armoricain né sur ce sol, l'occupant de tout âge, est venu s'adjoindre un autre peuple venu d'Angleterre, le peuple breton, qui donnera son nom à ce pays. Ç'a été non une invasion brutale, une conquête, mais une émigration. Mais invasion ou émigration, le fait n'a pu se produire sans amener ici ou là des contestations, et en tout cas les différences si nombreuses que je vous signalais ont dû rendre parfois pénibles les relations entre les nouveaux venus et les anciens habitants.....

Vous comprenez, en songeant à ces circonstances, quel rôle dut jouer Saint Corentin auprès du roi. De celui-ci, il avait reçu toutes les libertés, toutes les protections dont il avait besoin pour l'exercice de son ministère, toutes les ressources qui étaient nécessaires à la vie matérielle de l'Eglise naissante, mais l'aide qu'il donna fut encore plus précieuse que celle qu'il recevait. Entre tant d'éléments variés qui, en se mêlant, en s'agitant, en se heurtant, dans une société encore à l'état d'ébauche, ne pouvaient que produire des troubles, des dissonnances, il fut par ses vertus, par la justice et la douceur qui inspiraient ses actes, l'ange de la paix et de la concorde. Ami de Gradlon, son conseiller et, d'autre part, originaire du pays même. il fut entre le souverain, de race étrangère, et ses compatriotes un lien vivant : c'est par lui que leurs plaintes, leurs réclamations arrivaient au palais, et par lui aussi que leur parvenaient les justes exigences de l'autorité royale. Pasteur de

toutes les brebis du bercail que Notre Seigneur lui a confié, sa sollicitude se porte sur les Armoricains et sur les Bretons également, sur les nouveaux venus aussi bien que sur les anciens habitants du pays. Le baptême a fait d'eux tous les enfants du même père : appelés à vivre mêlés les uns aux autres, ne faut-il donc pas qu'ils aient aussi la même âme et qu'ils vivent en frères?

Et ainsi, conciliant les droits des uns et les besoins des autres, apaisant les querelles, les contestations d'intérêts, les froissements de race, de personnes, que la situation délicate de Gradlon, souverain étranger, ne lui permettait pas toujours de régler même équitablement avec toutes les apparences d'équité, Saint Corentin ne distribuait pas seulement à son peuple la nourriture spirituelle ; il lui donnait aussi, dans ses conseils de concorde et d'union, le sens de la vie sociale, sans lequel une société, une nation, de quelque titre qu'elle se nomme, royaume ou république, ne peut se constituer, ou, constituée déjà, ne peut durer.

Les circonstances historiques de ces temps troublés veulent donc que l'Evêque prenne une part active aux affaires publiques. Mais, aujourd'hui encore, cette collaboration de l'Eglise avec le pouvoir civil n'est pas moins nécessaire, s'il est vrai que le bonheur de la société consiste dans l'ordre et dans la paix. C'est la thèse que M. l'abbé Jaouen va exposer en son second point, en l'appuyant sur des considérations sociales qu'on ne saurait trop rappeler aux gouvernants et aux gouvernés de tous les temps et particulièrement à ceux du nôtre.

On croit parfois que l'ordre, dans un Etat, dépend de la multiplicité des lois et de la parfaite organisation des pouvoirs de police qui en assurent l'exécution. Non !

Il est nécessaire qu'il y ait des lois définissant les droits et les devoirs de chacun, et ces lois seront d'autant plus nombreuses que seront plus compliqués les rapports des citoyens entr'eux, et les rapports de tous avec l'Etat, mais cette multiplicité n'est qu'une conséquence de la faiblesse de nos intelligences et de nos volontés, et à des hommes sensés et honnêtes quelques règles pratiques suffiraient qui les dirigeraient dans leurs actions. Et, encore moins, trouverons-nous dans l'organisation de la justice, de la police, la condition vraie de l'ordre ; elle ne doit servir qu'à l'appuyer, à la défendre, s'il est nécessaire ; mais nous comprenons que c'est avant tout, nous-mêmes, qui en sommes les gardiens, que c'est d'abord dans notre conscience que nous trouvons la véritable raison d'accomplir nos devoirs, de remplir nos engagements et d'être aussi soucieux de respecter les biens et les droits de nos voisins que nous le sommes de défendre les nôtres. Le jour où il faudra faire une loi pour chacun de nos actes et placer à chaque coin de rue un gendarme, dans chaque maison un agent de police, nous serons sortis de l'ordre pour entrer dans la tyrannie, la tyrannie qui précède le désordre quand elle n'en est pas une conséquence.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais si, pour assurer l'ordre social, la conscience est plus efficace que les lois, que la police surtout, elle ne suffit pas encore : même loyale, droite — et encore comme on se fait illusion ! — elle forme l'honnête homme, elle ne forme pas l'homme social. Pourquoi ? Parce qu'elle montre seulement l'étendue de nos devoirs, les limites de nos droits, et que la vie de société, avec ses contacts incessants, demande quelque chose de plus. Il faut que chacun apporte dans ses relations un esprit de bienveillance, de cordialité, une largeur de sentiment dont il s'inspirera pour donner place, non seulement aux droits stricts du voisin, mais même à ses besoins, à ses désirs légitimes. Il faut, pour la bonne harmonie des relations, des concessions, des sacrifices ; l'ordre social qui ne se fonderait pas sur cette base, qui ne résulterait que de la détermination rigoureuse des droits et des devoirs, des droits stricts, des devoirs élémentaires, deviendrait rapidement insupportable, à la façon d'un mécanisme dont les rouages seraient trop serrés...

Non, il ne faut pas s'arrêter à la conscience pure, il faut aller au-delà, jusqu'à la vertu, jusqu'à l'abnégation. Plus que dans la barbarie des mœurs, je vois dans l'égoïsme, même le plus conforme à la légalité, la rupture du lien social... Or, des âmes qui se dirigent d'après les principes plus souples, plus larges que les indications de la seule conscience, des âmes généreuses, ouvertes, fraternelles, qui consentent à rester en deçà de leurs droits et qui vont volontiers au delà de leurs devoirs, ces âmes, si ce n'est pas la religion qui peut les former, qui donc les formera ? Et, si vous supprimez à la base de l'éducation sociale le principe religieux qui, au nom de Dieu, exige que les hommes s'aiment et s'aident et se dévouent les uns aux autres, au nom de quel autre prêcheriez-vous le dévouement à la cité, les concessions même minimes qu'exige, chaque jour, la vie en société ! Au nom de la solidarité, de la fraternité ? Des mots : de ces belles leçons, il ne demeurera qu'une proposition d'ordre vraiment pratique : c'est que la vie est courte et qu'il faut en jouir, et qu'il est bien plus avantageux et plus commode de sacrifier les autres à soi que de se sacrifier pour eux.

Comment S. Corentin s'acquitta-t-il de ces fonctions qui le mettaient aux prises avec les difficultés matérielles qui pesaient sur la vie du peuple et parfois troublaient la paix de la cité ? M. Jaouen brosse à larges traits un tableau assez sombre, mais d'une exactitude tout historique, des mœurs rudes et mêmes brutales de cette époque où un droit seul est assuré de prévaloir, le droit de l'épée. Un peuple encore asservi à ses instincts se courbe sous l'arbitraire de tout ce qui le domine en le dépouillant, en le rançonnant, en le maltraitant. Ces hommes sont-ils donc sans recours et sans défense ?

Non, car une protection se rencontra pour eux, la seule qui ne devait, ne pouvait pas leur manquer, la plus efficace aussi, car elle domine de toute la hauteur de ses origines et de l'autorité qu'elle représente toutes les puissances de la terre, la protection de l'Eglise, en la personne de ses évêques, de ses prêtres. Ce fut l'Église qui, dans cette société incohérente encore, soumise à la violence, représenta l'ordre, le droit, la justice égale pour tous, le respect des opprimés et des faibles... Les souverains, les représentants des souverains font appel aux pasteurs pour corriger les mœurs du peuple. « Gouvernez-les, disent-ils, avec un zèle pastoral, afin qu'ils vivent honnêtement et dans la justice, et qu'ainsi l'ordre public soit assuré. »

C'est une tâche que l'Eglise accomplissait, mais en même temps, elle corrigeait aussi les mœurs des rois et des puissants : Ils tiennent leur pouvoir de Dieu qui le leur a remis pour le bien du peuple : il faut que celui-ci, en échange de l'obéissance qu'il prête aux lois, reçoive du souverain et de ses représentants la justice à laquelle il a droit. Sans relâche, l'Eglise, protectrice des faibles, redresse les torts qui leur sont faits, ses temples sont des lieux d'asile, ses fêtes interrompent les querelles et les luttes, ses tribunaux revisent les sentences injustes..... Que les sujets rendent à César ce qui lui est dû, mais aussi que César rende à ses sujets ce qu'il leur doit.

Gradlon était homme à comprendre ce langage. Violent d'abord et emporté, son caractère s'adoucit et devint plus humain. Ses représentants et ses serviteurs durent suivre son exemple. Et ce fut alors que, sa tâche politique remplie, Corentin put être tout entier à la plainte des Eglises, et il s'y appliqua tant qu'il fut debout dans la splendeur de sa charge pastorale.

De cette collaboration des deux pouvoirs, concluait le prédicateur, est sortie l'Eglise de Quimper. Leur œuvre continue, pénétrée de leur esprit et de leur souvenir :

Entre les deux tours de cette cathédrale, vos pères ont placé la statue équestre de Gradlon. C'est là, non ailleurs qu'ils ont voulu qu'elle se dressât. Et nulle autre place ne lui convenait mieux. De cette hauteur, dominant les toits, les rues et les places, le vieux roi peut mieux revoir cette ville et ce territoire qu'il gouverna si sagement : et là haussé, il veille de plus près sur cette Eglise dont il voulait être le protecteur, l'Evêque du dehors, comme disait Constantin. Et pendant qu'il veille entre les deux tours, ici, au dedans, S. Corentin continue son ministère par ses successeurs et par leurs prêtres, qui font entendre les mêmes paroles et adressent à Dieu les mêmes prières pour le salut et le bonheur de la cité...

L'orateur descend de chaire, et la procession traditionnelle s'organise. Le magnifique reliquaire où repose le bras du Saint est porté par MM. Roudot, recteur de Penhars, Berthou, aumônier du Lycée, Blanchard, aumônier de la Miséricorde, et Le Gall, aumônier des Frères. Le cortège s'avance au chant de l'hymne, exécutée alternativement par le chœur, la maîtrise de la cathédrale et par les grandes orgues. Et c'est alors que l'on s'aperçoit combien nombreux sont à Quimper les fidèles de Saint-Corentin. Les nefs latérales

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sont pleines d'une foule qui s'incline au passage, sous le large signe de croix de Monseigneur qui semble être le geste même du bras inerte du grand apôtre de la Cornouaille. Il ne restait qu'à s'incliner plus profondément encore, quand ce fut le Maître lui-même, sorti de son tabernacle, qui vint répondre par une bénédiction solennelle aux adorations de ceux qui venaient de fêter si dignement son grand et illustre serviteur, Saint-Corentin.

LIBRAIRIE SALAUN, A. Le Goaziou, Successr.

Pour la Fête de Noël : KANTIKOU evit GOUELIOU NEDELEK, gant eur Missioner Breizad (M. l'abbé Bourdoulous).

Publié il y a quelques années, ce petit recueil de cantiques trouva le meilleur accueil dans les paroisses où il put être connu à temps ; dans l'espace de quelques semaines, la première édition fut très facilement écoulée.

Depuis, ce succès s'est de plus en plus confirmé, plusieurs éditions ont succédé à la première. Quelques additions contribueront à rendre ce recueil encore plus utile

Prix de Vente : l'exemplaire, **0,10**, franco poste, **0,15** ; le cent, **8,50**, et franco poste, **9 fr.**

On trouve le même cantique, *Librairie Le Goaziou, Morlaix.*

Librairie LETOUZEY et SUÉ, 87, boulevard Raspail, rue de Vaugirard, 82. — 15 Octobre 1919) — *Sommaire :*

Revue du Clergé Français (n° du 1er Octobre 1919) — *Sommaire :* *Mgr du Vauroux :* Nécessaire retour à la Philosophie catholique. IV La Philosophie (suite) p. 5 — *E. Vacandard :* Chronique d'Histoire ecclésiastique, p. 22. — *J de Larminat :* L'action du clergé dans les campagnes électorales, p. 44.

Consultations et renseignements. — A. Boudinhon : Sur l'empêchement multiple de consanguinité et d'affinité, p. 60. Confessions dans les collèges, p. 67. — *F. Girard :* Sur nos « lois laïques », p. 68.

Tribune libre et documents : Cardinal Gasparri : A l'Episcopat français, p. 71. A M. Eugène Duthoit, Président des Semaines sociales de France, p. 73. — *Cardinal Amette :* Voter « honnêtement » et « sagement », p. 75. — Notices bibliographiques.

A LA Montre de Genève | **E.SAUVAGE** | Maison de Confiance.

Horloger de la Cie des Chemins de Fer d'Orléans.

8, rue Kéréon, QUIMPER. — QUIMPER, 3, rue Kéréon

Seul dépositaire du chronomètre ZÉNITH, ayant obtenu la plus haute récompense au concours de réglage de Genève et Besançon.

HORLOGERIE DE PRÉCISION — Montres or, argent, nickel et acier, Réveils. Garnitures de cheminée, etc.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE, COUVERTS — Coutellerie de table argent massif et ruolz, 1res marq. Articles pour fumeurs, Pipes écume de mer.

Grand choix d'Objets religieux, Christs, Bénitiers, Médailles, Chapelets, etc.

Baromètres Thermomètres, Lunettes, Binocles, exécution fidèle des ordonnances de MM. les Oculistes

VITRAUX ET DÉCORS D'ÉGLISE

GRISAILLES — SUJETS

16, rue Traverse BREST **A. SALUDEN** *16, rue Traverse* BREST

La Maison se charge de toutes les réparations de vitraux et livre le travail rapidement.

BLOUD et GAY, Editeurs, 3, rue Garancière, PARIS VIe.

Succursales : **Barcelone** : Bruch, 35. — **Dublin** : 20, South Anne Street.

VIENT DE PARAITRE :

ALMANACH CATHOLIQUE FRANÇAIS

POUR 1920

PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE DU COMITÉ CATHOLIQUE DE PROPAGANDE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER

PRÉFACE DE MGR BAUDRILLART

de l'Académie française, recteur de l'Institut Catholique de Paris

12 Poésies inédites de M. LOUIS MERCIER

700 collaborateurs

Ont signé les principaux articles, MM. :

Chanoine Beaupin, *secrétaire permanent du Comité catholique de propagande française à l'étranger ;* **Georges Blondel,** *professeur au Collège de France ;* **G. de Bohan,** *président du syndicat de la Champagne ;* **René Brancour,** *conservateur au Musée du Conservatoire national de musique instrumentale ;* **Maurice Brillant,** *secrétaire du* Correspondant ; **Paul Bureau,** *professeur à la Faculté de droit de l'Institut catholique de Paris ;* **Victor de Cleroq,** *avocat à la Cour d'Appel de Paris ;* **Abbé Cottenet,** *rédacteur à* l'Ami du Clergé ; **E. Dedé,** *directeur du* Mutualiste français ; **M. Delaunay,** *secrétaire général de la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France ;* **Jean Drault ; Eugène Duthoit,** *professeur à la Faculté de droit de Lille ;* **Urbain Falaize ; Mme Noël Francès ; MM. Maro Hémilian ; Georges Hoog,** *secrétaire permanent du Comité catholique de propagande française à l'étranger ;* **Mgr Lacoelle ; Capitaine Laurentin ; Mme Lepisne-Roussel ; M. Léopold Olivier ; R. P. Plus ; M. Adolphe Retté ; R. P. Sertillanges,** *de l'Institut ;* **MM. Ed. Rapretta ; Abbé Sifferlen,** *curé de Luemschwiller ;* **M. Fortunat Strowski,** *vice-président de la Société des Gens de Lettres ;* **Gaston Tessier,** *secrétaire général du Syndicat des Employés ;* **Adolphe Théry,** *rédacteur à la* Libre Parole ; **Abbé Willien ; François Veuillot,** *sous-directeur du Comité catholique de propagande française à l'étranger ;* **Wilbois,** *agrégé de l'Université. Près de* **300 reproductions, photographies ou dessins** de MM. **G. Fraipont,** *Maîtrejean, Nizab, capitaine Laurentin, G. Garcia.*

SOMMAIRE :

CALENDRIER CATHOLIQUE FRANÇAIS — PETIT ANNUAIRE — LA PAIX ET LES CATHOLIQUES — LA VIE RELIGIEUSE — LA VIE FAMILIALE — LA VIE INTELLECTUELLE — LA VIE SOCIALE — PÈLERINAGES — VOYAGES ET SPORTS — LA FRANCE DANS LE MONDE — ÉPHÉMÉRIDES.

Un vol. in-8 écu de 480 pages, Prix franco, *majoration comprise :* **5 fr.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE. — *Paris, le 15 Décembre 1919.* — On ne peut nier que la semaine ait été, dans son ensemble, assez mauvaise. La tension exagé ée des changes a eu sa répercussion sur la cote, et si ce fait a pu favoriser, à certains moments, quelques valeurs influencées par l'allure des devises étrangères, la tendance générale n'était pas orientée vers la hausse.

Les Rentes françaises, assez agitées au début, font preuve de meilleures dispositions par la suite. C'est ainsi que le 3 °/. termine à 60,50 bien amélioré, le 5 °/. est à 88,05 contre 87,95, 4 °/. 1917 mieux à 70,90, 4 °/. 1918 à 71,55.

Nos grands Etablissements de Crédit ont subi forcément le contre-coup de l'atmosphère un peu déprimante. Ils s'inscrivent plutôt en baisse sur leur cours de huitaine. La Banque Nationale de Crédit est, peut-être, la seule qui ait, en dépit des circonstances défavorables, témoigné de bonnes dispositions en progressant à 875, influencée de façon favorable par les résultats si brillants de sa dernière émission.

L'opération à laquelle le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie a procédé en émettant 93.000 actions nouvelles a été, nous dit-on, un véritable succès pour cet Etablissement. Le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie s'est trouvé, en raison du développement de ses opérations, amené à augmenter son capital social, qui sera ainsi porté à 125 millions. Cette opération lui permettra d'étendre sa sphère d'influence dans tout le bassin de la Méditerranée.

Le Crédit National, on le sait, a été autorisé à émettre 8 millions d'obligations 5 °/. de 500 francs chacune, afin de faciliter la réparation des dommages de guerre, sans attendre le jour, peut-être lointain, où l'Allemagne paiera les indemnités qu'elle doit. C'est un véritable devoir pour les Français de souscrire à cet emprunt de solidarité nationale; dont les conditions sont au surplus fort attrayantes. L'importance des lots jointe à la sécurité de l'opération, garantie par l'Etat Français, assurent à cette émission sans précédent, un succès des plus certains.

Le marché de nos chemins de fer ne subit pas de grands changements. Les valeurs de transports en commun, un peu touchées pendant ces huit jours, s'améliorent ensuite L'Omnibus est à 407 faible. Le Métropolitain mieux, termine à 380, et le Nord-Sud est à 140. Les valeurs de transports maritimes sont faibles ; cependant, les Chargeurs-Réunis sont en reprise à 1.835. Vapeurs Français toujours soutenu à 250. La Maritime Française persiste dans ses excellentes tendances à 625.

Dans le compartiment des valeurs industrielles, la Thomson se fixe à 850 après son augmentation de capital. L'Energie Industrielle, malgré l'ambiance défavorable, est demandée à 159.

Les valeurs Russes sont en vive reprise, influencées par l'importance que l'on attribue aux conséquences du voyage de notre Premier à Londres. La Briansk progresse à 283 contre 270. Platine avance de 671 à 697. La North Caucasian s'améliore à 74.

En cuprifères, la tendance a été faible pour le Rio à 1.085. Le Boléo est calme. La Mount Elliott est en reprise à 158. La Tanganika, sur de gros achats, s'avance à 139.

Les Pétrolifères ont subi quelques assauts qui, en fin de compte, les laissent en bonne posture. La Mexican Eagle un peu agitée clôture à 602. Royal Dutch 34.950. Shell 488 en léger recul. Wyoming bien tenue à 171.

Les caoutchoutières persistent dans leurs bonnes dispositions :

Mines d'Or fermes. La de Beers est à 1.255.

En valeurs diverses, Etablissements Leroy fermes à 390. Kassandra 112. Vive reprise des Stéarineries Fournier à 679. Ekaterine en baisse à 2.855.

REMÈDES
DE LA SALETTE



EXTRAIT VÉGÉTAL
DÉPURATIF
Maux de Tête
Constipation
Boutons
Faiblesse
Douleurs
Rhumatismes

PILULES
FORTIFIANTES
Epuisement nerveux
Pauvreté du sang
Etourdissements
Lassitude - Tristesse
Vapeurs

PRIX : 6f. *Toutes Pharmacies* PRIX 5f.

BROCHURE GRATUITE
LABORATOIRE ZÉDAIRE-GRENOBLE

VINS ET SPIRITUEUX

PIERRE MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. EMILE DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Téléph. : 1.13.

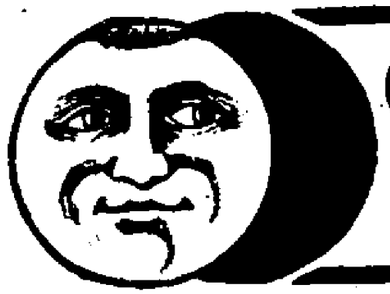
Entreprise générale de Transports et Déménagements.

VOITURES ET CADRES CAPITONNÉS
Ancienne Maison HÉLOU
Téléphone 454. SUIGNARD, Successr Téléphone 454.
Adresse télégraphique : « Suignard Quimper ».

VITRAUX D'ART
Maison fondée en 1864
G. P. DAGRANT
7, Cours de la Marne - BORDEAUX
ENVOIS DE CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE

ANÉMIE
NEURASTHÉNIE — FAIBLESSE
CONSOMPTION, CHLOROSE
SURMENAGE, CONVALESCENCES
Formation de la Jeunesse.
SIROP de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Admis dans les Hôpitaux de Paris. — Régénérateur du sang.
Prescrit par l'élite médicale aux Enfants, Adolescents, Adultes.
Supérieur à la viande crue, à son jus et au fer.
Le premier flacon ramène forces, appétit et énergie vitale.
DESCHIENS, Docteur en Phie, 9, Rue Paul-Baudry, Paris. — 5'50 franco et Phie,

Archives diocésaines de Quimper et Léon



Crème Eclipse

POUR Chaussures

HUILES

Olive pure — Table — Comestible.

SAVONS 60 ET 72 %

Cafés verts et torréfiés

VENTE DIRECTE. — PRIX RÉDUITS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE LOYALE.

Marque " ARISTIDE LE JUSTE "

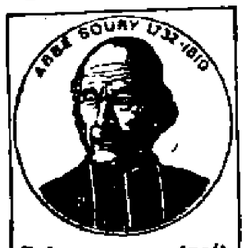
N'achetez rien sans demander tarif à

ARISTIDE BERTRAND

77, rue de St-Julien, MARSEILLE,

qui, après transfert de sa maison de Salon à Marseille, a repris les expéditions.

CONSEIL AUX DAMES



Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le *sang*, l'*estomac* et les *nerfs*, et seule la

Jouvence de l'Abbé Soury

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Pour assurer à leurs fillettes une bonne formation, les mères de famille leur font prendre la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY.**

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques.

Les malades qui souffrent de *Maladies intérieures* trouveront la guérison en employant la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.**

Celles qui craignent les accidents de la *Ménopause* doivent faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, **5 fr. 40**, plus impôt **0 fr. 60**, total : **6 francs** ; franco gare, **6 fr. 75**. Les quatre flacons franco gare, **24 francs**, contre mandat-poste adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis) 636

Le Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : *3, place Saint-Mathieu, Quimper*

Abonnement : un an, France 8 fr. ; Étranger 10 fr.

34e ANNÉE. Vendredi 26 Décembre 1919. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Receptions du nouvel An à l'Evêché ; Pour la Canonisation de la Bse Marguerite Marie ; Nomination.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Ordination ; Le « Noël » à Quimper ; Avis ; Nécrologie : M. Pellicant Thénénan et M. Jacq Louis ; Un Bottin catholique.

IV. — Chronique générale : Rome ; La mission du cardinal Dubois en Orient ; Nancy ; Irlande.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Décembre. — Les Saints Innocents, Martyrs. Double de 2e classe. Rouge.

A la messe, mémoire de la Nativité.

A vêpres, mémoire du suivant et de l'Octave de la Nativité.

Lundi, 29. — S. Thomas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mardi 30. — Office du dimanche dans l'Octave de la Nativité Semi-double. Blanc.

Mercredi 31. — S. Sylvestre, Pape, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 1er Janvier. — Circoncision de N. S J. C. Double de 2e classe. Blanc.

Vendredi, 2. — Octave de S. Etienne, Martyr. Simple. Rouge.

Samedi, 3. — Ste Geneviève, Vierge. Double. Blanc.

Dimanche, 4. — Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Le Juch	du 26 au 29 Décembre.
Trégarvan	du 30 au 31 —
Ursulines de St Pol-de-Léon	du 1er au 8 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Réceptions du nouvel An à l'Evêché. — Monseigneur l'Evêque recevra le mercredi 31 Décembre : le matin, à *10 heures*, MM. les chanoines et les membres du clergé de la ville et des environs ; à *10 h. 1/2*, les communautés religieuses ; dans l'après-midi, à partir de *2 heures*, les représentants des Œuvres catholiques et les personnes qui désireraient lui faire visite.

II. Pour la Canonisation de la Bse Marguerite Marie. — Monseigneur l'Evêque d'Autun sollicite la charité des catholiques pour l'aider à supporter les frais de la Canonisation de la Bienheureuse Marguerite Marie, apôtre du Sacré Cœur. Nous lui ferons volontiers parvenir les souscriptions qui Nous seront adressées dans ce but.

III. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, a été nommé :

Recteur de Guimiliau, en remplacement de M. Donnart, démissionnaire pour cause de santé, M. Kervran, aumônier de l'Hôpital maritime de Brest.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

Intention générale pour Janvier 1920 approuvée et bénie par S. S. le Pape :

L'AME DES SOLDATS MORTS PENDANT LA GUERRE

Malgré tout ce que nous leur devons, nous risquons de les oublier. C'est dans notre nature. Si nous pensons à eux, nous risquons d'oublier leurs âmes. Conserver des morts de la guerre un souvenir reconnaissant ; perpétuer leur mémoire en de beaux monuments, c'est bien et il faut le faire. Ce n'est pas assez. Les païens en peuvent faire autant. Songeons à leurs âmes. Seuls, les mérites d'expiation que nous leur appliquons les peuvent soulager. Donc, méritons, prions, communions pour elles. Surtout employons, pour leur venir en aide, le plus efficace de tous les moyens : la sainte messe, entendue ou célébrée à leur intention. Faisons tout ceci pour les morts qui nous touchent de près : mais aussi pour les morts qui sont le plus délaissés.

Résolution apostolique : Je prierai, je communierai, je ferai célébrer des messes pour les morts, particulièrement pour ceux qui sont le plus délaissés.

L'Intention générale pour Février 1920 sera : *Le budget catholique : ordre et générosité.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 28 Décembre*, messes à 6, 7, 8, 9 heures, grand'messe à 10 heures. — Vêpres à 2 h. 1/2, bénédiction du Saint-Sacrement. A 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

Lundi 29 : à 6 h. 3/4, service et messe pour les Défunts.

Mercredi : dernier jour de l'année, à 8 heures du soir, chant du *Miserere* le du *Te Deum*, bénédiction du Saint-Sacrement. Adoration nocturne pour tes hommes.

— Église de Saint-Mathieu. — *Dimanche 28 Décembre :* Fête des Saints Innocents : messes à 6, 8, 9, 10 heures (grand'messe) et 11 h. 1/2. — Vêpres à 3 heures. Réunion de l'Apostolat de la Prière ; bénédiction du S.-Sacrement.

Lundi : 6 h 3/4, service pour les Trépassés.

Mercredi : 5 heures, réunion pour clore l'année : chant du *Miserere* et du *Te Deum*, bénédiction du S.-Sacrement.

Jeudi, 1er Janvier : fête de la Circoncision, messes à 6 et 7 heures, grand' messe à 8 heures — Vêpres à 3 heures, bénédiction du St-Sacrement.

1er Vendredi du mois : à 6 heures, messe à l'autel du Sacré-Cœur et réunion des Bretons associés du Sacré-Cœur. A 7 heures, réunion des mères de famille associées du Sacré-Cœur, bénédiction du S.-Sacrement. Exposition du S.-Sacrement de 8 h. 1/2 à la réunion du soir. — Le soir, à 8 heures, réunion générale des associés du Sacré Cœur, instruction, bénédiction du S.-Sacrement.

Samedi : à 8 heures, messe de l'Archiconfrérie pour la Conversion des Pécheurs.

Ordination du 20 Décembre 1919. — Au cours de l'Ordination de samedi, Monseigneur a ordonné :

Prêtres : MM. Ambroise Garnier, et Jean-François Tanguy, missionnaires d'Haïti.

Diacres : MM. Cam Joseph, de Plougastel-Daoulas ; Laot Jean, du Bourg-Blanc.

Sous-Diacres : MM. Pelléter Yves, d'Elliant ; Allain Jean, de Plouvorn ; Le Quéau Pierre, de Guengat ; Lespagnol Auguste, de Lanvéoc ; Noury Jean-Louis, d'Argol ; Le Burel Alain, de Landudec.

Le « Noël » à Quimper. — Lundi dernier, dans la grande salle de l'Evêché, Monseigneur a bien voulu accueillir les vœux des Noëlistes de Quimper, des cadettes du Cours de Notre-Dame d'Espérance, et du bon groupe des nouvelles adhérentes du Pensionnat Sainte-Anne.

En réponse aux souhaits présentés par Mlle La Forêt, présidente du Comité, et à la suite de la lecture du compte rendu de l'Œuvre, Sa Grandeur, dans une causerie surnaturelle et des plus paternelles, nous remercie pour l'offrande d'une bourse de Séminariste, puis nous fait à son tour le don symbolique de l'arbre de Noël que nous aurions à offrir à l'Enfant-Jésus, et explique comment il nous convient de le garnir. Tout en haut, la devise épiscopale, devenue nôtre : « *Laudetur Jesus Christus* ». Aux branches, nous aurons à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

suspendre ces fruits qui s'appellent humilité, obéissance, travail, bon exemple, secours matériels, travaux manuels pour les pauvres, et, s'il se peut, linges et ornements d'églises, en contribution à l'Œuvre des Tabernacles.

Puis avec la familiarité d'une grâce inoubliable, Monseigneur nous captive par un conte d'Alsace au début classique de légende : « Il y avait une fois... » Allégorique histoire d'un enfant pauvre et de ses deux petits sapins qui, à peine plantés, grandissent soudainement durant la grand'messe de Noël, si prodigieux de vie et de luxuriant feuillage que les colombes des vitraux, foi, espérance, charité, viennent s'y poser...

Pas une Noëliste qui n'ait suivi, doucement remuée, le déroulement charmeur où s'entremêlent le symbolique et le merveilleux. Pas une qui n'en garde les souriantes images en sa mémoire, et qui n'emporte quelque ferme résolution en sa volonté. Par là, l'action au Comité Noëliste de Quimper trouvera grand élan et pleine ardeur. La bénédiction que nous donne ensuite Sa Grandeur, en est un nouveau gage.

AVIS. — Les *Registres de Paroisses* et les *Ordos* ayant été expédiés de Quimper, EN GRANDE VITESSE, mardi 23 Décembre, doivent arriver à temps dans les paroisses. Les retards ne peuvent donc être imputés à l'Imprimerie de l'Evêché. Réclamer, s'il y a lieu, aux dépositaires : MM. Roger, à Morlaix ; Tourmen, à Brest, et Desmoulins, à Landerneau, libraires.

Nécrologie. — I. M. PELLICANT, THÉNÉNAN, *Vicaire à Ploudaniel (1899-1919).* — La mort vient comme un voleur, et nous frappe brutalement, au moment où elle semble devoir être le moins attendue. C'est très certainement la pensée qui s'est présentée à l'esprit de beaucoup de paroissiens de Ploudaniel en apprenant la mort de leur bon et vénéré vicaire, M. Pellicant.

Le lundi matin, 1er Décembre, il fut victime d'un horrible accident : la jambe, atrocement fracturée, nécessita l'intervention immédiate du praticien, qui déclara l'amputation nécessaire et urgente. Il s'était blessé de bonne heure dans la matinée ; à midi, M. Pellicant n'avait plus qu'une jambe. Mis par M. le Recteur au courant de son état, le patient avait accepté l'intervention chirurgicale avec courage et confiance. Le mal ne semblait pas devoir être fatal. M. Pellicant avait demandé à être mis sur son séant pour mieux suivre l'opération : il encourageait le chirurgien et par son attitude calme et par ses paroles, aimant, suivant son habitude, à plaisanter, et affirmant à diverses reprises qu'il n'éprouvait aucune douleur.

L'après-midi fut paisible ; mais la nuit fut déjà mauvaise. Le mal empira les jours suivants, et le jeudi, à 4 heures du soir, le pauvre malade rendait à Dieu sa belle âme après une longue et cruelle agonie. Son tempérament très affaibli n'avait pas pu réagir.

M. Pellicant naquit à Kersaint-Plabennec, en 1875, dans une famille très nombreuse et profondément chrétienne. Quand il fut en âge de fréquenter l'école, sa mère le mit en pension chez les Frères de Landerneau. Il prit ensuite des leçons de latin au presbytère de Kersaint et entra en Quatrième au collège de Lesneven, avec l'intention d'être, un jour, prêtre. Son Séminaire lui fut très pénible. Son état de santé lui permettait difficilement de suivre le régime de cette Maison ; il lui arriva même de passer le Carême chez lui. Ordonné en 1899, M. Menguy, recteur de Ploudaniel, obtint de l'avoir comme auxiliaire. C'est avec bonheur qu'il vint dans sa nouvelle paroisse.

Dans ce presbytère, où la vie de famille était si cordiale et si intense, « le nouveau vicaire » fut tout de suite chez lui. Devenu vicaire au départ de M. Le Moal, il entra encore plus intimement dans la vie de la paroisse. Discret et extrêmement bon, il prit rapidement un très grand ascendant sur tout le monde. Son apostolat savait prendre les formes les plus diverses et les plus humoristiques. Ne promettait-il pas, un jour, un verre de vin à un pauvre homme, que l'abus de la boisson perdait, toutes les fois que, le dimanche soir, il viendrait le voir sans être bu. M. Pellicant avait oublié sa promesse quand, après trois ans et demi, notre brave homme se présentait pour en réclamer l'exécution. Il fut, du reste, fidèle à la parole donnée.

M. le Recteur lui avait confié la direction de la Congrégation des Enfants de Marie. Il se consacra à cette tâche avec toute son âme. Il s'occupait également de la Mutuelle-Incendie, qui sous son impulsion se développa beaucoup : les sociétaires, d'ailleurs, se reposaient presque entièrement sur lui pour la bonne marche de l'œuvre. D'une grande patience pour tous, il savait se montrer aimable dans les circonstances les plus difficiles.

Ceux qui connaissaient la lourde croix que le bon Dieu lui avait donné à porter, les tortures physiques dont il souffrait presque constamment, le régime sévère qu'il se voyait dans la nécessité de s'imposer, les crises violentes du mal qui le clouaient parfois sur son lit de douleur, ne peuvent qu'admirer le courage qu'il déploya dans l'accomplissement consciencieux et très minutieux d'un ministère pénible et très chargé.

La force nécessaire pour ce labeur quotidien, l'énergie morale pour triompher des souffrances les plus cruelles, il les puisa dans une vie de piété très forte. Très fidèle à tous ses exercices religieux, il affectionnait très spécialement la régularité dans la récitation de son bréviaire. Tous les soirs, à quatre heures, il était exact à sa visite au Saint-Sacrement. Les sermons étaient l'objet particulier de ses soins. Il les préparait longtemps d'avance, et toujours il en était préoccupé. Il ne négligeait pas ses études générales. La précision de ses interrogations surprenait, un jour, un jeune Séminariste tout heureux de sa science nouvellement acquise. Comme il aimait ses jeunes Séminaristes ! et comme il s'ingéniait à leur faire plaisir ! Plusieurs avaient, d'ailleurs, été ses élèves.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'état précaire de sa santé le contraignait de plus en plus à s'isoler. Il ne pouvait guère sortir et vivait désormais très seul. Le sourire si affectueux avec lequel il accueillait tout le monde, et qu'illuminait toute sa physionomie ne parvenait plus à dissiper les plis de la douleur qui s'ancraient toujours plus sur son visage. Il recherchait avidement la solitude et la retraite, modestie pure de la part d'un prêtre qui mettait naturellement en pratique les paroles de l'*Imitation* : « *Ama nesciri et pro nihilo reputari* ».

Il a fourni à Ploudaniel, pendant plus de vingt années, un ministère laborieux et fécond, entouré de l'affection et de l'estime générales. Les pauvres le pleurent, et tel adversaire politique fut surpris, le jour de l'enterrement, les larmes aux yeux. A l'image du divin Maître, il fut toujours l'homme des petits et des humbles.

Ses amis sont venus nombreux assister à ses obsèques et à son service : les paroissiens remplissaient l'église. Son corps repose dans le cimetière de Ploudaniel, où son nom continuera à rappeler à ceux qu'il a tant aimés, une vie de dévouement et de bonté. Tous continueront à prier pour le repos de son âme afin que, le plus tôt possible, si ce n'est déjà fait, Dieu lui accorde la récompense qu'il réserve à ses élus.

M. JACQ Louis. — Mercredi, 17 Décembre, ont été célébrées, à Treffiagat, les obsèques de M. Louis Jacq, recteur de la paroisse depuis vingt-cinq ans. Il a succombé à une longue et douloureuse maladie qu'il a supportée avec une patience admirable, ne se plaignant jamais et ayant continué son ministère jusqu'au bout de ses forces absolument. Le mardi, 9, il put encore dire la sainte messe, mais dut s'aliter immédiatement après, et ne se releva plus. Il reçut les derniers sacrements en pleine connaissance, très pieusement, la veille de sa mort, ne pensant pas cependant qu'il fût si près de sa fin.

Il y a environ un an, l'administration diocésaine avait donné à M. Jacq un auxiliaire ; mais, pendant la plus grande partie du temps de la guerre, il s'était trouvé seul dans cette paroisse populeuse, et le surmenage qu'il subit de ce fait a contribué certainement, s'il ne l'a pas déterminé, à aggraver et à rendre incurable le mal qui a fini par l'emporter. Comme beaucoup d'autres prêtres, il aura été, lui aussi, victime de la guerre, une victime indirecte.

M. Jacq était un prêtre tout à son devoir, simple, modeste, dépourvu de toute ambition, ne brillant pas d'ailleurs par des talents extérieurs parce qu'il se défiait trop de lui-même, mais animé d'un grand esprit de foi et doué d'une grande bonté de cœur. Partout où il a passé, il a fait le bien et a su s'attirer l'estime et l'affection de ceux au milieu desquels il vivait : à Moëlan, où il fit tout son temps de vicariat ; à Trégarvan, où il resta sept ans comme recteur avant d'arriver à Treffiagat. A Treffiagat même, la population a bien montré de quelle sympathie elle entourait son Recteur et quel profond regret lui causait sa mort, par la foule qui assistait à ses obsèques. La si jolie église neuve, œuvre dont M. Jacq était justement fier, et qu'il avait pu édifier grâce surtout à la générosité de la noble famille Le Gouvello, la grande bienfaitrice de la paroisse, à laquelle sont dues également les deux écoles libres de garçons et de filles, était littéralement comble, et, dans l'assistance, les hommes ne formaient pas seulement un groupe mais une masse imposante. Une chose aussi qui a été très remarquée et qui prouve encore l'attachement de cette population à son pasteur décédé, c'est le grand nombre de services recommandés par des particuliers à son intention.

Au chœur, on comptait une trentaine de prêtres parmi lesquels MM. les chanoines Y. Le Roy, Orvoën, curé de la cathédrale, M. Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé, M. Pédel, recteur de Combrit, chanoine honoraire, etc... Les prêtres de Douarnenez et des environs n'étaient pas représentés, bien que M. Jacq fût originaire de Douarnenez ; l'explication en est que l'inhumation avait été annoncée d'abord comme devant avoir lieu là. Ce n'est qu'au dernier moment et sur les instances des paroissiens que la famille consentit à laisser le corps à Treffiagat.

Plaise à Dieu que la dépouille mortelle de leur vénéré Recteur, qu'ils ont tenu à garder près d'eux, inspire toujours aux habitants de Treffiagat les sentiments chrétiens dont ils ont si magnifiquement témoigné le jour de ses obsèques ! X...

R. I. P.

Un Bottin catholique. — Les 480 pages qui composent ce volume lui mériteraient ce titre, si le nom de « Bottin » n'était, on le sait, réservé par la loi, si surtout ce n'était amoindrir l'inspiration qui a conçu l'*Almanach catholique* de lui attribuer l'apparence même d'une copie. C'est une idée fort originale, au contraire, et des plus heureuses, qui a présidé au groupement de tant d'éléments divers, unis par un lien étroit. Bien plus, pour les renseignements que déjà des recueils antérieurs avaient présentés au public dans des nomenclatures d'objet plus restreint, on ne peut plus nier que, placés dans ce cadre et fondus dans cet ensemble, ils ne prennent une valeur que sauront vite apprécier la France catholique et tous ceux qu'elle intéresse au dedans comme au dehors. Désormais, non seulement nous n'aurons rien à envier au *Catholic Directory* et aux annuaires analognes dont on nous reprochait parfois de ne pas offrir un équivalent, mais nous pourrons avec quelque fierté nous promettre d'avoir ouvert une route.

Il faudrait, pour donner quelque idée de la somme des matériaux utiles assemblés et ordonnés dans cet *Almanach*, se résoudre à l'aride énumération de titres sans nombre dont la sèche accumulation lasserait sans instruire. Aucun des sujets qui intéressent la vie catholique en France n'est omis dans ce « Manuel pratique », véritable guide-Joanne de l'étranger et du Français même, ayant à se mouvoir dans la végétation touffue et par trop ignorée des œuvres de toute nature, de religion, d'enseignement, de bienfaisance ou de solution catholique des questions sociales. Dresser la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

table des sujets abordés dans cet annuaire d'un genre tout nouveau, ce serait à coup sûr montrer quelle somme de mois et de jours d'analyse suppose, selon le mot de Fustel de Coulanges, cette heure de synthèse qui met sous nos yeux en un résumé saisissant tout ce qui constitue chez nous la vie intense du catholicisme. Il faut laisser ce soin aux annonces de librairie.

***

Mieux vaut, ce semble, révéler — et je ne trahis en cela aucun secret — pourquoi s'est formé le projet d'un *Almanach catholique* né des exigences de notre propagande française à l'étranger, et comment « le besoin a créé l'organe ». Il n'avait pas été difficile au *Comité catholique de propagande*, par l'expérience acquise pendant trois ans et plus d'efforts, de juger de la particulière efficacité du troisième des volumes collectifs publiés par ses soins : *La Vie catholique dans la France contemporaine*. Ecarté à dessein du champ épuisé des polémiques, cet ouvrage avait, par son exposition sereine et selon les espoirs qui en avaient dicté le plan, fait rendre justice à notre patrie,... réconforté beaucoup d'âmes et réveillé des ardeurs nouvelles au service de notre mère la sainte Eglise » (Mgr Baudrillart, *La Vie religieuse, etc.*, Préface, p. XVI).

Ceux à qui on l'adressa en disant : « Voyez ce que nous sommes et jugez d'après nos œuvres », témoignèrent dans leurs réponses, leur joie et parfois leur étonnement de ces révélations d'une France trop peu connue au dehors. Mais ils demandèrent davantage, et mis en goût par ce tableau d'ensemble, réclamaient des détails, des précisions, statistiques, adresses, histoire et nomenclature des œuvres. Les questions affluaient, des deux Amériques non moins que d'Alsace et de Lorraine, et pour y satisfaire, il fallut, les réponses n'étant pas toujours écrites dans des livres tout faits, interroger les « Œuvres », compulser des règlements, rédiger des chapitres de notre histoire religieuse contemporaine. De là sont nées ces excellentes monographies que M. François Veuillot compose sur les *Œuvres catholiques de France* : œuvres d'action et de propagande, œuvres de jeunesse et de patronage, etc, etc. Le domaine des investigations s'étendit avec la légitime curiosité qui réclamait des renseignements ; bref il fallut inventer ce manuel pratique, original et riche, où les catholiques de tous pays, l'homme d'œuvres, français ou étranger, mis en devoir par les circonstances de chercher un soulagement pour une misère, une réponse à un conseil demandé, trouveront, comme dans un livre de chevet, un « Dictionnaire du bien » la solution qui dirigera leur activité. Ainsi de « fil en aiguilles » pour user de ces mots vulgaires, mais expressifs, s'est trouvé établi ce magnifique bilan de l'effort catholique français en exercice aujourd'hui, la première année de l'*Almanach catholique* incomplet encore malgré sa richesse actuelle, mais perfectible, grâces à Dieu, de jour en jour, à mesure que l'enquête se poursuivra et qu'arriveront les documents. L'important est d'avoir commencé, et on peut le dire sans fausse modestie, bien commencé.

***

Une fois de plus, s'est vérifiée cette vérité d'expérience humaine, très constante et très consolante, qu'à bien faire autour de soi on se rend à soi-même les plus signalés services. Nous pouvons aujourd'hui, catholiques de France, embrasser d'un coup d'œil nos forces et connaître par le menu tout ce sur quoi s'appuie notre confiance en cette conclusion, connue en gros déjà « que malgré les fautes de la France officielle, il n'est pas un pays au monde où la vie catholique soit plus intense, plus riche et plus féconde en œuvres » (*La Vie catholique*, p. XVI). Si nos amis du dehors peuvent nous dire, en feuilletant ces pages si pleines : « Nous ne vous savions pas si actifs », il nous arrivera, à nous aussi et chez nous, de constater qu'il y a beaucoup à apprendre, dans cet *Almanach catholique* français, sur les ressources dont nous disposions sans en connaître assez toute l'étendue.

Merveilleux instrument d'expansion et de légitime influence, ce livre peut et doit être une chaîne d'union entre tous ceux qui, sans acception de frontières, cherchent à étendre le bien, d'où qu'il sorte. Durant la Semaine sociale de Versailles, tenue du 28 Juillet au 3 Août 1913, Mgr Gibier traçait ce programme d'avenir : « Soyons unis, prêtres et laïques, unis par paroisses, par cantons et par diocèses, unis par nations, comme nous le sommes dans cette Semaine sociale qui est comme une réduction du monde catholique. Soyons unis dans les œuvres exclusivement religieuses et les œuvres moralisatrices, dans les œuvres d'enseignement et de propagande, dans les œuvres de charité, dans les œuvres économiques et sociales ». Voilà un « annuaire » qui, sans aucun doute, y aidera.

Eugène GRISELLE,
Secrétaire général du C. C. P. F.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Nouveaux cardinaux.** — Un consistoire s'est tenu au Vatican, au cours duquel sept nouveaux cardinaux ont été créés. Ce sont : Mgr Camassei, patriarche de Jérusalem ; Mgr Auguste Sili, vice-camerlingue de l'Eglise romaine ; Mgr Soldevilla y Romero, archevêque de Saragosse ; Mgr Valfré di Bonzo, nonce apostolique à Vienne ; Mgr Karakowski, archevêque de Varsovie ; Mgr Dalbor, archevêque de Gnesen et Posen ; Mgr Bertram, archevêque de Breslau.

On remarquera que cette promotion comprend deux prélats polonais. En remettant la barrette aux nouveaux cardinaux, Sa Sainteté a rappelé une prédiction du Pape Pie IX, qui déjà voyait dans le lointain la résurrection de la malheureuse Pologne. S'adressant aux deux prélats de la nouvelle nation, le Pape a dit : « Quand Pie IX, de sainte mémoire, voulut que l'un des cierges à lui offerts dans la canonisation de saint Josaphat fût conservé au collège polonais de Rome jusqu'à ce qu'il pût être porté à Varsovie en signe de la liberté recouvrée par la Pologne, bien peu de per-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sonnes ajoutèrent foi à l'esprit prophétique de Notre prédécesseur. Mais le beau cierge, que Nous-même avons plusieurs fois admiré, peut aujourd'hui, plus de dix lustres après la prophétie de Pie IX, être porté à Varsovie. Vous le porterez, vous, cardinaux de Pologne, de la manière que vous jugerez la meilleure pour attester que si aux jours d'angoisses et de tribulations, le Saint-Siège s'intéressa toujours au sort de votre noble nation, il l'entoure aujourd'hui de ses sollicitudes encore plus spéciales, désirant que tous ses fils se serrent autour de la Chaire de Saint Pierre. »

La Mission du cardinal Dubois en Orient. — La Presse a annoncé que S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Rouen, accompagné de Mgr de Llobet, évêque de Gap, de Mgr Grente, évêque du Mans, et de quelques autres personnalités ecclésiastiques très au courant des affaires d'Orient, allait partir, avec l'agrément du Gouvernement français, pour un voyage d'assez longue durée, en Terre Sainte et en Syrie.

La Mission, embarquée sur le croiseur-cuirassé *Duguay-Trouin*, a quitté Toulon, se dirigeant sur Beyrouth. L'importance de ce voyage, qui rappelle celui du cardinal Langénieux et celui plus récent du cardinal Bourne, ressort avec évidence, tant de la gravité des questions françaises, religieuses et patriotiques, soulevées en Orient par l'application des traités de Versailles que par le concours officiel ou du moins officieux que le Gouvernement prête aux illustres pèlerins. En prenant congé de son clergé, le cardinal Dubois a ainsi exposé les buts de son voyage :

« Pèlerinage aux lieux sanctifiés par la vie et la mort de Notre Seigneur, en ces contrées privilégiées, si riches de souvenirs religieux, où se retrempent à leurs sources terrestres la foi et les sentiments chrétiens.

» Mission au pays des Croisades où, depuis des siècles, se perpétue — vivace et toujours féconde — l'influence de la France. On a pensé que la présence d'un Cardinal français au milieu de ces populations si attachées à notre Pays, accentuerait le mouvement de sympathie qui les porte tout naturellement vers nous, et contribuerait à resserrer des liens tant de fois séculaires. Le moment est bien choisi pour faire ravonner dans l'Orient, une fois de plus, la gloire bienfaisante de la France victorieuse.

» Comme ici, nous serons là-bas « bon Français », mettant à servir la cause sacrée de la France tout notre patriotisme, tout notre dévouement.

» Et en même temps, nous porterons aux populations de Palestine et de Syrie, le salut de la France catholique. C'est elle qui, à

HARMONIUMS RICHARD les meilleurs.
Représ^te^ GAUDU, à SAINT-BRIEUC.
Choix important. — Prix avantageux.

leurs yeux, est toujours par le monde la grande apôtre de la foi, la protectrice des chrétiens. Nous nous attacherons à leur faire oublier tout ce qui, chez nous, pourrait contredire cette opinion si légitimement fondée sur nos traditions nationales. Grande serait notre joie si nous réussissions à être, en ces contrées lointaines, l'écho fidèle et persuasif de ces traditions qui sont l'honneur de notre histoire. »

NANCY. — **Nouvel Evêque.** — Mgr de la Celle succède sur le siège de Nancy à Mgr Ruch, le nouvel Evêque de Strasbourg.

Né en 1863, ordonné prêtre en 1886, M. de la Celle était vicaire général honoraire de Moulins et doyen du Chapitre.

Il avait, comme directeur général des œuvres, une situation très importante dans son diocèse et s'occupait avec un spécial dévouement des Œuvres de jeunesse et des Œuvres de presse. Il est le fondateur et le haut directeur de la *Croix de l'Allier*.

IRLANDE. — **La question scolaire.** — Les Evêques d'Irlande, dans une réunion présidée par S. Em. le cardinal Logue, ont formulé une protestation contre « l'Education Bill », proposé par M. Macpherson pour l'Irlande, dans laquelle ils déclarent que, seul, un Parlement irlandais pourrait proposer une réforme de l'éducation acceptable à la majorité des Irlandais.

« La seule organisation de l'éducation, disent-ils, que la majorité des Irlandais puisse accepter est celle qui sera édifiée par son propre Parlement et qui sera dirigée par un ministre de l'Education, reconnu comme étant la plus haute autorité du pays en matière d'éducation. En attendant ce jour et cet homme, le peuple de ce pays s'opposera à la nomination de ministres qui, en leur qualité d'étrangers, sont absolument impropres à guider les destinées intellectuelles de l'Irlande.

» Les contribuables et les diverses organisations politiques du pays doivent, sans perdre de temps, essayer de juger quel écrasant fardeau d'origine étrangère, la loi nouvelle leur impose. Il est de toute justice de rappeler qu'en Octobre 1916 et en Avril 1919, les Evêques mirent le peuple en garde contre les mêmes dangers avec lesquels il se trouve face à face aujourd'hui. »

BIBLIOGRAPHIE

Abbé Hervé CALVEZ, vicaire à Saint-Louis. — PETIT MANUEL PAROISSIAL DE SAINT-LOUIS DE BREST, 225 pages avec illustrations. Prix : 2 fr. 50. — Chez les libraires catholiques du département.

M. l'abbé Calvez qui, dans une précédente publication, *Une Visite à l'Eglise Saint-Louis*, nous avait donné une intéressante monographie archéologique et monumentale du Temple où se dépense son ministère, vient d'y joindre une autre étude, non moins consciencieuse, et complément très heureux de la première. Faute de mot

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plus adéquat, c'est sous le titre, un peu nouveau pour la matière, de Manuel Paroissial, que nous est présenté ce second travail.

Une rapide, mais attachante revue historique nous fait d'abord assister aux incessantes et progressives transformations qui, à partir de l'antique chapelle du Château, épanouissent la vie religieuse, surtout de 1686 à nos jours, en une maîtresse et florissante paroisse. Suit l'examen détaillé, bien méthodique, des richesses et parties remarquables de l'édifice lui même où Dieu demeure. On les appréciera en faisant, livre en main, *Une Visite à l'Eglise Saint-Louis*.

Après l'historique du passé mort, après la description de l'architecture inerte, voici maintenant un aperçu des activités qui, sous une forme ou l'autre, animent chaque jour sous nos yeux, le sanctuaire. L'érudition fait ainsi place à la vie, et par les pages du *Petit Manuel*, l'église nous apparaît vraiment comme le centre organique et le cœur de la communauté fidèle, d'où part et où revient tout ce qui, dans la cité moderne, fait la forte complexité de la cellule religieuse. On admirera la belle floraison des pieuses initiatives dues au zèle d'un pasteur éclairé : œuvres de piété proprement dites, œuvres d'enseignement, d'apostolat, de charité, œuvres sociales. Tout cela en régulier fonctionnement et en pleine intensité de vie, justifie bien, selon la parole épiscopale, le titre de grande ville d'œuvres donné à Brest. Aux éléments étrangers et changeants de la population maritime, si ce n'est même à certains Brestois de naissance, l'énumération de ce que comporte le cadre du ministère sacerdotal sera une révélation. Une révélation, puis une exhortation et un appel. Aussi bien est-ce l'ambition de l'auteur du *Petit Manuel* : il fait connaître pour faire aimer. Ayant condensé à l'usage des fidèles, les plus indispensables enseignements relatifs aux sacrements, aux cérémonies et aux offices, il a eu outre dessein d'énumérer dans leur ensemble, les facilités et les ressources offertes aux âmes par les diverses Associations, Conférences et Confréries, afin que tous affectionnent ce foyer de vie religieuse, le soutiennent et s'y groupent. Rien de riche comme un tel réseau de charité et de piété. D'avoir si bien exposé les trésors surnaturels de la paroisse Saint-Louis, d'en avoir parlé avec chaleur et clarté, recommandera comme une lecture éminemment utile *Le Petit Manuel Paroissial*. Vade-mecum des fidèles brestois, ce sera de plus pour tous un tableau-modèle d'œuvres et un document. **Abbé G. P.**

LOURDES-LECTURES. — **Lourdes-Lectures** *(Prêt-Revues, Prêt-Livres)* est une œuvre qui consiste à faire circuler entre plusieurs abonnés, moyennant un versement très réduit, tous les bons livres et toutes les bonnes revues françaises et étrangères dont on désire prendre connaissance. Le nouveau *Catalogue-tarif* a paru. Le demander de suite à l'Administration de « *Lourdes-Lectures* », *6, rue de Langelle, Lourdes*, qui l'enverra gratuitement avec le *Règlement* de l'œuvre. — Joindre un timbre à toute lettre qui demanderait une réponse.

La Messe, par l'abbé A Sicard, curé de Saint-Pierre de Chaillot. 1 vol. 1-12 de VI-119 pages. *Franco par la poste :* **2 fr. 10.** — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda, éditeur, rue Bonaparte, Paris.

L'ambition de l'auteur, dans cet écrit sur la Messe est, nous dit-il, « d'en donner une grande idée au lecteur et de lui inspirer la résolution de la mieux entendre ». Le lecteur jugera sans doute qu'il y a réussi. Le présent petit livre, si approprié aux fidèles, offre aussi aux pasteurs des paroisses un plan tout tracé d'instructions neuves pour les chrétiens de tous les âges.

Petit Cérémonial liturgique, selon le rit romain, à l'usage des enfants de chœur, par l'abbé G Goolen. 1 vol. in-18 raisin de 80 pages, précédé d'une lettre d'approbation de S. G. Mgr Julien, évêque d'Arras. *Franco par la poste :* **1 fr. 50.** — Librairie Victor Lecoffre, J Gabalda, éditeur, rue Bonaparte, 90, Paris.



Crème Eclipse
POUR Chaussures

ORNEMENTS, BRONZES, STATUES (fabrication soignée) sont fournis à de bonnes conditions par la Procure Générale de Châlon-sur-Saône.

VINS ET SPIRITUEUX

Pierre MAYAUDON Propriétaire du domaine de la Croix de l'Isle (1res côtes de Bordeaux) et Négociant à BASSENS, près Bordeaux (Gironde).
Vins de Bordeaux authentiques
et Vins de Messe garantis purs naturels et d'origine sur facture.
Agent : M. Emile DANTEC, 58, rue Ange-de-Guernisac, MORLAIX — Télép. : 4.18.

HUILES
Olive pure — Table — Comestible.
SAVONS 60 ET 72 %
Cafés verts et torréfiés
Vente directe. — Prix réduits défiant toute concurrence loyale.
Marque " ARISTIDE LE JUSTE "
N'achetez rien sans demander tarif à
ARISTIDE BERTRAND
77, rue de St-Julien, MARSEILLE,
qui, après transfert de sa maison de Salon à Marseille, a repris les expéditions.

Contre les
RHUMES, TOUX, BRONCHITES
GRIPPE, CATARRHES, ASTHME
Maux de Gorge
Gouttes Livoniennes
de TROUETTE-PERRET (1 à 2 à chaque repas)
Flacon : 3'50 *toutes Pharm.* et 15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.

Le Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

DOUBLES MUSCLES

Le muscle est l'emblème de la force. Témoin les adjectifs « musculeux » et « musclé », qui s'appliquent, à tout ce qui est robuste, énergique. On juge de la vigueur d'un sujet sur ses muscles, sur leur grosseur.

Le muscle n'est même pas seulement l'emblème de la force : il en est aussi l'instrument et la matérialisation. Toute déchéance organique se traduit par l'affaissement du tissu musculaire, qui devient flasque et mou, et par l'amaigrissement. La fatigue elle-même, qui n'est qu'une déchéance passagère et curable, se localise d'abord dans les muscles provisoirement paralysés par une sorte d'intoxication due à l'accumulation des résidus de leur travail.

Nous devons donc ne rien négliger pour entretenir nos muscles en parfait état, voire même, si possible, pour en accroître le volume et l'élasticité Et pour ce faire, il n'y a qu'un seul moyen, qui n'est pas spécial au muscle, car il s'applique à tous les tissus : c'est la suralimentation. Il faut fournir au muscle, régulièrement, en abondance et sous une forme assimilable, les éléments spécifiques dont il a besoin pour maintenir et améliorer ses performances.

Rien n'est plus simple, et tous ces éléments peuvent et doivent se ramener à un seul, plutôt complexe à la vérité, qu'on appelle le sang. Pour vivre, se développer, prospérer, gagner de la consistance et du ressort, il est nécessaire et suffisant que le muscle soit largement irrigué de sang frais, riche et pur. Il ne lui faut pas autre chose. Je dirai plus : *il ne voudrait pas d'autre chose.*

Bordeu a comparé jadis le sang à « de la chair coulante ». La formule est irréprochable. Mais elle pourrait être aussi bien retournée car la chair (ou le muscle) n'est effectivement pas autre chose que du sang solidifié, transformé, organisé.

Approvisionner la pulpe musculaire de sang *intégral* — et non pas seulement de telles ou telles substances extraites du sang, qui pourraient ne pas suffire — c'est donc faire plus et mieux que combler son déficit : c'est mettre à sa disposition les matériaux de choix indispensables à son expansion et à son accroissement automatique. Les « doubles muscles » cessent d'être un vain mot.

C'est un miracle, direz-vous. Pas le moins du monde.

La nature n'opère pas autrement quand elle « remplume » un pauvre diable émacié par le surmenage, les privations ou la maladie, quand elle répare les pertes de substance et pourvoit aux impotences et aux atrophies consécutives au traumatisme des blessés de guerre. C'est l' « hématopoïse », autrement dit l'auto-régénération, cette réfection spontanée. Mais l'opothérapie sanguine, dont le Globéol est l'expression *optime*, permet de précipiter le mouvement.

Qu'est-ce que le Globéol, sinon de la quintessence de globules rouges du sang. Traiter un surmené, un convalescent, un blessé par le Globéol c'est lui refaire du sang, et, par conséquent, *doubler* ses muscles, comme aurait dit notre vieux Tartarin.

N. B. — *Toutes les bonnes pharmacies et aux Etablissements Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris. Le flacon, franco 7 fr. 20 — 3 flacons, franco 20 francs.*

REVUE ECONOMIQUE & FINANCIERE. — *Paris, le 20 Décembre 1919.* — A l'approche des fêtes de fin d'année, le marché est extrêmement calme, sans cependant que la tendance soit mauvaise. Les quelques allégements de positions sont assez facilement absorbés.

Nos Rentes françaises sont fermes, quoique le 3 °/. ne puisse maintenir intégralement sa reprise d'hier en clôturant à 59,85. Le 5 °/. reste à 88,15, le 4 °/. 1917 à 71 et le 4 °/. 1918 à 71,65.

Nos Etablissements de Crédit sont soutenus, malgré l'ambiance peu favorable du marché. Nous retrouvons le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie à 690, dont l'émission a eu beaucoup de succès. La Société Générale est en bonne tendance à 690 ; son bilan arrêté au 31 Octobre 1919 se solde par 4.361.671.537,83 et met une fois de plus en relief, par comparaison avec la situation au 30 Septembre dernier, l'extension des affaires de cette Banque. Le Conseil d'Administration a décidé la distribution d'un acompte de 6,25 nets par action, à valoir sur les bénéfices de l'exercice courant. Le paiement s'effectuera à partir du 2 Janvier 1920, au Siège de la Société et dans toutes ses Agences.

L'émission d'obligations du Crédit National s'annonce comme un très grand succès. Elle serait déjà couverte plusieurs fois, dont une bonne partie par les capitalistes étrangers.

Nos grands Chemins de fer font exception à la cote et accentuent encore leur mouvement de hausse de la veille sur les perspectives du relèvement prochain de leurs tarifs. Le Lyon passe de 718 à 745, le Nord de 975 à 999 et l'Est de 689 à 699.

Les valeurs de transports maritimes sont mieux tenues. Messageries ordinaires 650. Transatlantique 521. Société Maritime Française en hausse appréciable à 653.

Les valeurs industrielles russes sont lourdes, la Briansk revient à 272, le Platine à 675 et les Tubes de Sosnovice à 498.

Les cuprifères sont fermes sur la nouvelle hausse du prix du métal à Londres et les meilleurs avis d'Amérique. Le Rio-Tinto clôture à 1.810. La hausse des valeurs de ce compartiment paraît imminente.

Les pétrolifères ont un marché nerveux depuis quelques jours. La Mexican Eagle ne peut maintenir sa reprise de la veille et revient à 604. Royal Dutch 33.750. Naphte Russe 455.

Les caoutchoutières consolident leur hausse précédente. La Financière reste à 274, Padang à 425, Malacca 222.

Les diamantifères font preuve de résistance, de Beers 1.235, Jagersfontein 275.

En valeurs diverses, l'augmentation de capital de la Société Bastos porté de 3.300.000 à 10 millions a rencontré un plein succès. Après attribution aux souscripteurs d'actions à titre irréductible de l'intégralité de leur souscription, le solde des titres non souscrits à titre irréductible sera attribué comme suit : tout souscripteur propriétaire d'actions anciennes ayant souscrit à titre réductible aura droit à une action. Tout souscripteur à titre réductible et propriétaire d'un nombre d'actions anciennes supérieur à 10 aura, en outre, droit à une attribution d'une action nouvelle par 10 actions anciennes possédées.

Ciments de Sestao. Nous croyons savoir que le dividende va se trouver augmenté. Le dernier dividende étant de 7 fr. et le cours de l'action de 117, il est permis, semble-t-il, d'envisager une plus value intéressante.

Les valeurs de phosphates sont en excellente tendance en raison des besoins énormes de l'agriculture. Les Phosphates de M'Zaïta, bénéficiant de ce fait, ont été recherchés hors cote aux environs de 675. Cette société paraît être dans une situation des plus favorables, puisque, n'ayant pas passé de marchés, elle doit profiter des cours actuels de la matière, qui sont de 1 fr. l'unité pour les ventes en France et 1,50 pour l'étranger.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE PLUS SUR DES PLACEMENTS

Vous voulez que votre argent vous rapporte, et qu'il ne coure aucun risque ?

Rien de plus simple. Vous effectuerez le plus rémunérateur des placements sûrs, en achetant des BONS DE LA DEFENSE NATIONALE.

Voici à quel prix on peut obtenir immédiatement ces titres, qui rapportent 5 °/₀ d'intérêt.

PRIX NET DES
BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT DES BONS à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1,000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10,000 »	9,970 »	9,900 »	9,775 »	9.500 »

On trouve les BONS DE LA DEFENSE NATIONALE partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de Poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de Crédit et leurs succursales dans toutes les Banques et chez les Notaires

FEMMES QUI SOUFFREZ



Exiger ce portrait

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été sujettes aux Maux d'Estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des lancements continuels dans les reins et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

Jouvence de l'Abbé Soury

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **JOUVENCE DE L'ABBE SOURY** guérit sûrement, mais à condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles réguliers, employer la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, 5 fr. 40, plus impôt 0 fr. 60, total: 6 francs; franco gare, 6 fr. 75. Les quatre flacons franco gare, 24 francs, contre mandat-poste adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis) **637**

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

TABLE DES MATIÈRES POUR L'ANNÉE 1919

Allocutions et Lettres épiscopales.

Allocution à l'occasion de la bénédiction du drapeau du Sacré Cœur à la Cathédrale, p. 3.
— à l'occasion des prières pour la paix (analyse), 17.
— à la mémoire des victimes de la guerre à la Cathédrale, 71.
— — des défunts de l'Office Central, 295.
— à Rumengol (analyse), 327.
— à la Journée liturgique de Brest, 340.
— aux noces d'or de M. le chanoine Péron, 430.
— pour la réception du 118e, 519.
— pour la translation des reliques de S. Pol (analyse), 534.
— pour les fêtes du Folgoët (analyse), 536.
— aux petits Séminaristes de Pont-Croix (analyse), 568.
— pour le jubilé de M. le chanoine Gadon, 677.
— pour le service des prêtres victimes de la guerre, 694.
— à la mémoire des Morts de la Patrie, 707.
Lettre circulaire aux prêtres mobilisés, 42.
Lettre pastorale et Mandement pour le Carême, 102, 118, 134, 150, 166.
— sur l'Intronisation du Sacré Cœur dans les familles, 258.
Lettre collective aux catholiques français, 274, 290.
— demandant un *Te Deum*, 322.
Lettre pastorale pour le 25e anniversaire du Couronnement de N.-D. des Portes, 398.
Lettre à M. le chanoine Crosnier, 200.
— au Président diocésain de la Jeunesse Catholique, 458.
Réception du nouvel An à l'Evêché, 2.

Ordonnances épiscopales, — Avis de l'Évêché.

Bans de mariage par affiches, 690.
Brevets d'instruction religieuse, 54, 248.
Canonisation de la Bse Marguerite-Marie, 738.
Comptabilité paroissiale, 210.
Confirmation, 194, 195.
Conseils paroissiaux, 222, 231.
Consécration de Montmartre, 546.
Correspondance avec le St-Office, 194.
Délimitation de paroisses, 14.
Ecoles, 386, 459.
Elections, 610.
Œuvre des Tabernacles, 706.
Fêtes de la Victoire, 354.
Fondations, 626.
Journée des régions libérées, 338.
Jubilé de M. Gadon, 626.
Livre d'or du diocèse, 66.
Livret de famille, 154.
Messe de *Requiem* du 2 Novembre, 594.
Missions paroissiales, 476.
Mois de S. Joseph, 123.
— du Rosaire, 530.
Monument aux prêtres victimes de la guerre, 626.
Neuvaine du Saint-Esprit, 266.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prédicateurs de Carême, 91.
Rentrée au Grand Séminaire, 475.
Retraites sacerdotales, 91, 123, 154, 171, 198, 306, 386.
Service pour les prêtres-soldats, 658.
Tarifs paroissiaux, 106, 293.
Temps prohibé, 690.
Tuberculose, 414.

Documents et Actes pontificaux.

Discours du Pape au Sacré Collège, 20.
Encyclique pour les enfants affamés, 722.
Lettre du Pape à l'Episcopat français, 474.
— à Mgr Amette pour la consécration de Montmartre, 615.
Le Pape et les Eglises d'Orient, 182.
— et la consécration des familles au Sacré Cœur, 377.
— et le féminisme, 649.
Cause de la Vénérable Louise de Marillac, 174.
— de la Bse Jeanne d'Arc, 174, 187, 201, 265.
Décret de la Consistoriale (pouvoirs des prêtres mobilisés), 173.
Les Juifs à Rome, 215.
Nouveaux cardinaux, 745.
La Papauté et l'Alsace Lorraine, 9.
La Politique de Benoît XV, 158.
Le Président Wilson au Vatican, 24.
Les veuves de la guerre à Rome, 253.

Liturgie, — Piété, — Dévotions.

Réforme de l'enseignement secondaire, 23.
Adresse du clergé d'Als.-Lorr. au clergé de France, 25.
Statut religieux de la Palestine, 33.
A tous les catholiques, ligue apostolique, 44.
Les fidèles et l'usage d'un missel, 46.
Purification, 57.
Au sujet des impôts, 156.
Fleurs et couronnes, aux obsèques, 174.
Prêtres pensionnés, 212.
La loi de séparation à l'Académie, 213.
La Vierge triomphante, 234.
La parfaite dévotion à la Sainte Vierge, 246.
Les Agnus Dei, 321.
Le repos du dimanche, 406, 429, 453, dans les postes, 633.
Congrès de la natalité à Nancy, 421, 602.
L'Assomption de la Sainte Vierge, 426.
Un savant chrétien, Laënnec, 541, 587, 603, 619.
Conseil de généralissime, 600.
Qui gardera les tombes de nos morts ? 617.
Origine de la Fête des Morts, 634.
Bonnes lectures, 635.
Le Sacré Cœur et la paix, 642.
Les sanctuaires de la Vierge : Troberon, 667.
Un Bottin catholique, 743.
Nos prêtres soldats (citations) : 8, 20, 32, 44, 82, 93, 108, 173, 186, 250, 316, 371, 418, 437, 449, 467, 523 (statistiques), 631.
Conclusion de l'absoute, 612.
Indulgence de la bonne mort (histoire), 651.
Indulgence de la fête des morts, 596.
Nouvelles préfaces, 325.

Les Œuvres.

A. C. J. F., 240, 460, 571.
Bibliothèques populaires, 109.
Cinéma Jeanne-d'Arc, 539, 715.
Croix-Blanche, 198, 394,
Enseignement libre, 356, 438. (Saint-Vincent), 357, 389. (Saint-Yves), 373. (Collège Saint-François), 392. N.-D. du Creisker, 374. (Saint-Charles), 429.
Œuvre de Saint-François de Sales, 30, 70, 254, 698.

Œuvre de la Propagation de la Foi, 238, 691.
— de N.-D. de Salut, 156, 284, 310.
— de la Sainte-Enfance, 248, 361, 379.
— des Prêtres-Adorateurs, 211.
— de la Protection de la Jeune Fille, 212.
— de Saint-Vincent de Paul, 186, 285.
— des villages libérés, 249.
Œuvres catholiques au congrès de la Syrie, 94.
Journée agricole au Sacré-Cœur, 308, 339, 355, 726.
L. P. D. F., 79, 268, 326, 404.
Lutte contre la tuberculose, 80.
Le Noël à Quimper, 309, 739.
Orphelins et pupilles, 15, 197, 211.
Programme pour Cercles d'Etudes, 663.
Syndicat des chemins de fer, 381.
Syndicat des employés, 464.
Union catholique de la France agricole, 74, 108.
Université de l'Ouest, 175, 454, 540, 586, 716.

Paroisses.

Arzano, 417.
Baye, 376.
Berrien, 570.
Brest, 143, 329, 480.
— St-Louis, 298, 340, 522, 707.
Carhaix, 445.
Châteauneuf, 492, 508.
Cléder, 417.
Collorec, 614.
Coray, 283.
Douarnenez, 359, 432.
Le Folgoat, 212, 240, 484, 535.
La Forêt-Fouesnant, 556.
Guengat, 92.
Guipavas, 584.
Kerfeunteun, 358.
Lampaul-Ploudalmézeau, 698.
Landunvez, 582.
Lanmeur, 462.
Lesneven, 93, 172, 268, 310, 646, 710.
Mahalon, 583.
Morlaix, 126, (La Salette), 554.
Morlaix (St-Mathieu), 580, 537, 465.
Pleuven, 647.
Plogoff, 393, 553.
Plouarzel, 555.
Ploudalmézeau, 79, 434.
Plouguerneau, 360.
Ploujean, 446.
Plouvorn, 314.
Pont-Croix (Petit Séminaire), 567.
Pont-l'Abbé, 408, 479.
Quimper, 72, 517, 579, 646.
— St-Corentin, 17, 225, 344, 345, 387, 739, 430, 517, 693, 724, 726.
— St-Mathieu, 539, 227.
— Séminaire, 659, 675.
La Roche, 461.
Rumengol, 281, 327.
Saint-Pol, 407, 486, 533.
Saint-Renan, 125.
Saint-Sauveur, 389.
Tréflaouénan, 125.

Nécrologie.

MM. Bodilis (Guillaume), 371.
Cabon (Gabriel), 563.
Crocq (Hervé), 69.
Guéguen (L.-Théophile), 69.
Hamon (Ollivier), 725.
Jacq (Louis), 742.
Jaouen (F.-L.), 552.
Kerscaven (Jean), 564.
L'Helgouale'h (René), 70.
Le Meur (J.-F.), 281.
Magueur (Jean-Marie), 415.
Mével (Hervé), 532.
Monot (Yves), 661.
Morizur (Christophe), 507.
MM. Morvan, 299.
Pellicant (Thénénan), 740.
Pennarun (Guillaume), 312.
Picart (Alain), 223.
Pilven (Jean-Marie), 627.
Queynec (Hervé), 312.
Souêtre (Pierre-Marie), 388.
Téphany (F.-Auguste), 67.
Trévidic (Jean-Marie), 269.
Vigoureux (Joseph), 311.
Vigouroux (Claude), 6.
Mgr Sallot de Brobèque, 460.
R. P. Guillou, 282.
R. P. Lagathu, 31.

es diocésaines de Quimper et Léon

Diocèses de France et Étranger.

Installation de M. Duparc à la cure de Thiais, 48.
Hommage au cardinal Mercier, 49, 449.
— à Mgr Charost, 60.
Le Mont Saint-Michel sera-t-il restitué au culte ? 61, 96.
Visite à la cathédrale de Reims, 87.
Lourdes, pèlerinages, 110, 126, 612.
Sœur Marie-Bernard Soubirous, 252.
Fêtes de S. Vincent-Ferrier à Vannes, 330, 347, 450, 468, 499.
Le Père Le Doré, 419.
Ursulines de Valenciennes, 524.
Fêtes de N.-D. de la Victoire à Lorient, 569.
Sacre de Mgr Pelt, 573.
Consécration de Montmartre, 597.
Mort de Mgr Baunard, 699.
Mgr de Guébriant, visiteur apostolique, 716.
Le cardinal Dubois en Orient, 746.

LA FOI CATHOLIQUE, revue critique, anti-kantiste, des questions qui touchent à la notion de la foi. — Fondée en Janvier 1908 pour combattre l'invasion de la pensée allemande. — Paraît tous les mois. — Organe de l'Union « pro Fide et Doctrina », ligue d'action anti-laïciste.

Bureaux : 25, rue Vaneau, Paris-7e.

Publication unique par la netteté de son programme, sa haine des atténuations doctrinales et les témoignages hors de pair reçus du Saint-Siège et de l'Episcopat.

Lutte sans compromission contre la source des erreurs modernes : la philosophie du germanisme et de la Révolution et ses conséquences actuelles : laïcisme maçonnique, socialisme, modernisme, libéralisme qui aveugle et paralyse les catholiques.

Fondateur-Directeur : Chanoine GAUDEAU.

Lire actuellement dans la « Foi Catholique » :

Mgr JOUIN. — La guerre maçonnique. Révélations sur l'accord de la franc-maçonnerie et de l'Allemagne dans la guerre et l'après-guerre.

« *Le pouvoir secret de Caillaux lui venait de la maçonnerie* ».

B. GAUDEAU — Elections et laïcité. Au fond, au-dessus et au delà des élections.

B. GAUDEAU. — Le théocentrisme, seul remède à l'égocentrisme allemand et maçonnique. La société des nations, machination maçonnique et germaniste. — Le fond de l'équivoque démocratique et libérale.

P. DAULNY. — La chimère malfaisante du socialisme. — Le Syndicalisme d'après la science économique, le droit naturel et la doctrine catholique, etc.

Abonnements : Un an : France, 20 fr.; Etranger (U. P.), 25 fr. Les abonnements sont d'un an et partent de Janvier.

Collection complète de la *Foi Catholique*. L'arsenal le plus complet de réponses vraiment scientifiques à toutes questions religieuses, politiques et sociales de l'heure présente.

De 1908 à 1920, 24 volumes à 10 fr. net le volume. Port en sus.

Quimper, typ. DE KERANGAL, impr. de l'Evêché.